

DIGITHÈQUE

Université libre de Bruxelles

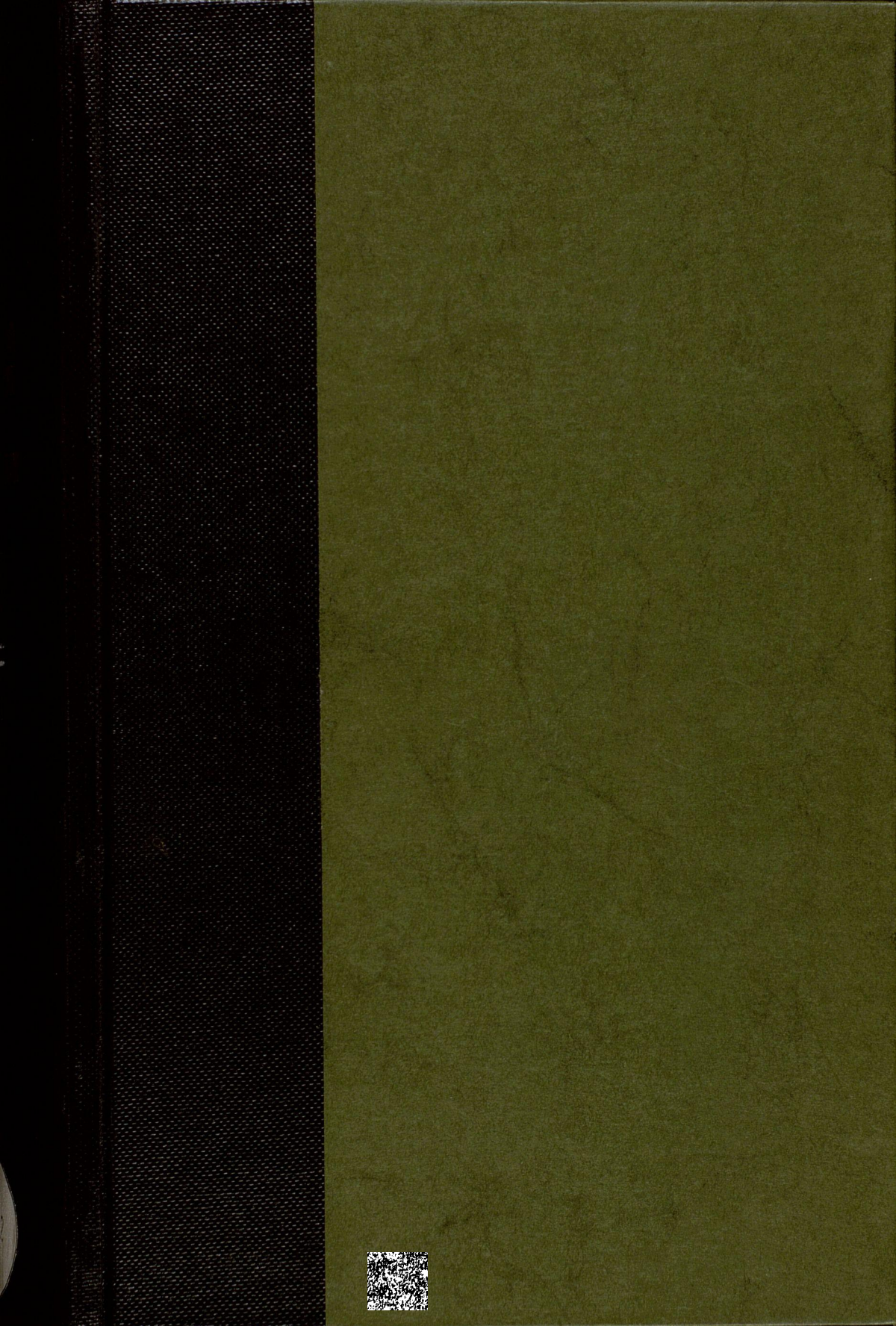
Le Magasin littéraire et scientifique, Gand ; Paris, 15 janvier 1888–
15 décembre 1888 (1^{ère}-12^e livraison).

En raison de son ancienneté, cette œuvre littéraire n'est vraisemblablement plus soumise à la législation belge en matière de droit d'auteur.

S'il s'avérait qu'une personne soit encore titulaire de droit sur l'œuvre, cette personne est invitée à prendre contact avec la Digithèque de façon à régulariser la situation (email : bibdir@ulb.ac.be)

Elle a été numérisée dans le cadre du Plan de préservation et d'exploitation des patrimoines (Pep's) de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en collaboration avec le service des Archives & Bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles et l'Action de Recherche Concertée « Presse et littérature en Belgique francophone » menée sous la direction du professeur Paul Aron, à partir d'un exemplaire prêté par la bibliothèque royale de Belgique. Les règles d'utilisation de la présente copie numérique de cette œuvre sont visibles sur la dernière page de ce document.

L'ensemble des documents numérisés par les Archives & Bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site <http://digitheque.ulb.ac.be/>



II
82752
A

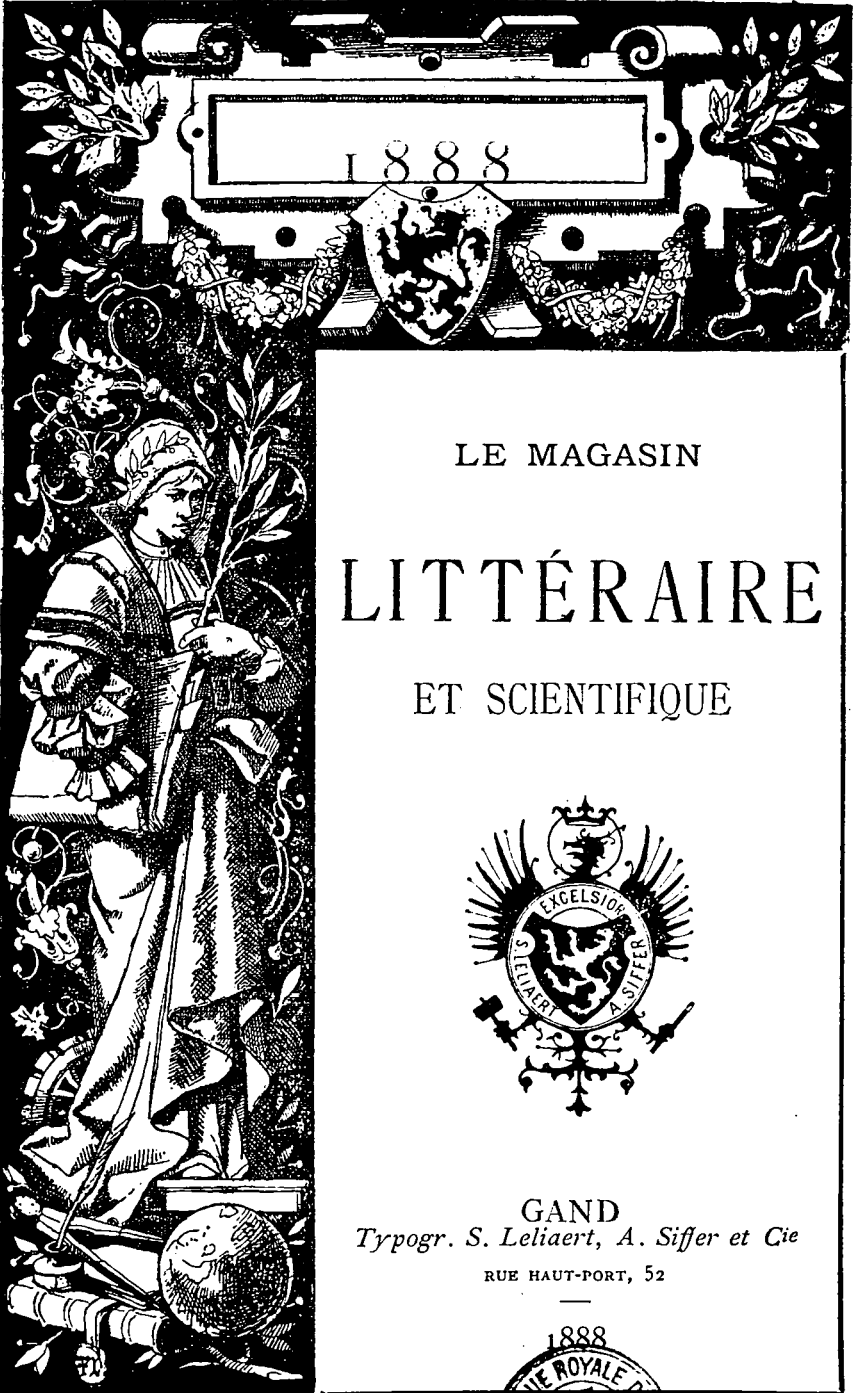
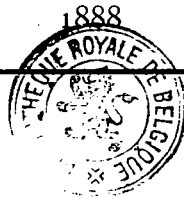
BVL
012/23 16 21

1888

LE MAGASIN
LITTÉRAIRE
ET SCIENTIFIQUE



GAND
Typogr. S. Leliaert, A. Siffer et Cie
RUE HAUT-PORT, 52



II
82752
A



LA VILLA DES HIRONDELLES.

L y avait grand émoi au nid de l'hirondelle.

La nuit commençait à descendre, toute grise, du haut des montagnes; du soleil déjà caché, on ne voyait plus que des reflets roses, qui passaient à travers le moutonnement des nuages, en leur mettant des franges de pourpre et d'or; à l'autre bout du ciel, la lune se levait pâle et triste. Les oiseaux ne chantaient plus; seuls les moineaux piaillaient dans les arbres, et se disputaient à grands cris, pour leur sommeil, la meilleure branche. Déjà les chauves-souris sortaient de leur trou, et, silencieuses, voletaient par saccades à travers les vergers.

Et la mère-hirondelle n'était pas rentrée!...

Les petits, pelotonnés au fond du nid, s'étonnaient, mais sans anxiété, ni crainte : ils étaient si jeunes!.. et à cet âge on ne comprend ni ne conçoit le malheur. A peine l'ainé sentait-il son cœur agité, pris d'une inquiétude dont il ne se rendait point compte, et qui le faisait souffrir.

Mais le Père! Oh! de quels noirs pressentiments son âme était navrée!.. Comme son cœur palpitait!... Il s'était mis au dessus de ses enfants, tâchant à lui seul de les couvrir de ses ailes; pour eux, il se donnait du courage, mais en lui-même, il se sentait défaillir... A chaque moment, à la porte du nid,

poussait sa petite tête noire; ses yeux sondaient tout le ciel et la vallée et les collines, il écoutait, retenant son haleine... Rien, pas un vol, pas un cri!.. Les moineaux piaillaient, les chauves-souris volaient, mais pas une hirondelle.

« Où donc mère est-elle demeurée? » demanda l'aîné tout tremblant.

« Je ne sais, » répondit le père en se faisant la voix plus assurée pour ne pas effrayer les petits : « mais il n'est pas si tard que vous le pensez. Et, voyez, tenez-vous bien tranquilles, surtout ne quittez pas le nid, je vais voler à sa rencontre. » Il sortit, mit des plumes devant l'entrée, pour arrêter la bise qui soufflait, et s'envola.

Il fit de grands tours dans le ciel, en jetant des cris perçants, pour appeler l'égarée; il passa devant les fermes et les villas posées au flanc de la colline; trois fois il reprit ce même chemin, criant toujours, d'une voix toujours plus désespérée...

Rien!

Et l'angoisse lui montait au cœur, poignante : Mon Dieu! mon Dieu! qu'était-elle devenue?

La nuit se fit plus grise et plus froide, la lune plus pâle et plus triste... Aux fenêtres des maisons paraissaient déjà des lumières rouges... il fallut rentrer seul.

« Et mère? » crièrent les petits.

« Mère se sera arrêtée en quelque nid voisin, peut-être au nid de l'année dernière... Mais ne craignez pas, mes petits enfants, dormez tranquilles; vous reverrez mère demain. »

Il se fit un grand silence au nid... le Père retenait ses sanglots et les petits la tête sous l'aile essayèrent de dormir.

Les moineaux ne piaillaient plus, les chauves-souris volaient plus nombreuses ... C'était bien la nuit qui venait.



Hélas ! la pauvrete !

Elle avait bien vu, elle aussi, que le soleil descendait derrière les montagnes, et que l'heure était là de rentrer au nid ; et elle y allait, joyeuse, faisant dans le ciel de grands cercles noirs, et ces courbes gracieuses que font si bien les hirondelles. Tout à coup, en volant près d'une villa toute rouge, jetée au milieu des arbres, comme une fleur au milieu d'un buisson vert, elle avait vu passer un petit moucheron si appétissant, si dodu, que songeant à ses petits, elle l'avait chassé à tire d'aile. Il avait fui près des murs, elle le suivait, quand, dans la baie noire d'une fenêtre, il disparut ; elle se précipita, en aveugle, le saisit, puis, voulant s'en aller triomphante, elle vola trop haut, et du front, rudement elle frappa la glace qui n'était pas ouverte, et à travers laquelle il lui semblait qu'elle aurait pu passer, puisqu'elle voyait là, au loin, le jardin, la plaine et les arbres.

Elle ne connaissait pas nos glaces trompeuses !

Tout étourdie sous le choc, elle vola longtemps, rasant des ailes le plafond et les tapisseries, revenant sans cesse au jour, et sans cesse rencontrant là ce mur de verre qui la tenait captive ; puis bientôt, ses forces s'en allant, elle s'accrocha au bord des lambris, s'aida de son bec et de ses ailes et finit par trouver l'angle d'une moulure, où elle put, les ailes pendantes, reposer un peu sa détresse !

Elle était là, haletante, le bec ouvert, regardant avec effroi tout autour d'elle ; les tableaux pendus aux

murs, le grand miroir et les vases de la cheminée, la table mise pour le repas du soir, tous ces meubles inconnus pour elle, prenaient des formes bizarres et fantastiques, qui mettaient l'épouvante dans son âme... Où donc était-elle emprisonnée?...

Elle entendait près d'elle, à travers les murs, parler et chanter; c'étaient des voix d'enfants et d'hommes, et par dessus, avec un bruit qui l'étourdissait, roulaient en vibrant des notes sonores et profondes, toute une musique retentissante, que parfois elle avait entendue de loin, mais qui maintenant, de si près, la glaçait d'une horreur mystérieuse.

Son cœur battait à se rompre dans sa poitrine. Elle songeait que là bas, au nid, on devait l'attendre; que son mari, que ses enfants étaient rongés d'une mortelle inquiétude, que les nuits devenaient froides, que le Père tout seul serait bien peu pour couvrir et réchauffer toute la nichée, qu'ils allaient souffrir les pauvres petits... Et elle se remit à voler vers la fenêtre; mais hélas! la glace était toujours là; et la pensée ne lui venait pas, la malheureuse, de voler, un peu plus bas, où la croisée était encore ouverte.

Elle tourna longtemps encore, cherchant toujours... puis, lasse une seconde fois, elle revint se poser à l'angle du lambris.

Ah! ses petits bien aimés, les reverrait-elle encore?

N'allait-elle pas mourir dans cette prison, dans cette demeure des hommes?... Oh! les hommes sont si mauvais! L'année d'avant des enfants avaient détruit son premier nid à coups de pierre, et ses œufs, ses beaux œufs, ils les avaient brisés!... Auraient-ils pitié d'elle!...

Mourir... Oh! mourir ce ne serait rien, mais ses pauvres enfants que deviendraient-ils? Ils avaient encore

tant besoin d'elle !... L'heure allait venir, de traverser les grandes mers... qui les conduirait ? qui soutiendrait leurs ailes ?... Et là bas, dans ces pays lointains, tout inconnus pour eux, qui les guiderait ?... O les pauvres petits orphelins !... Et à cette pensée son cœur se tordait !

Soudain un cri la frappe, un cri perçant, anxieux. Elle connaît cette voix... Elle écoute... Ah ! c'est lui, il l'appelle, elle l'a vu passer dans la lumière tombante... et, désespérée, rassemblant toutes ses forces dans un dernier effort, elle s'élança... Ah ! le choc fut déchirant ! Elle vit comme un éclair. Ses yeux se fermèrent, tout tourna autour d'elle, et inanimée, sur le marbre elle tomba. Ses ailes frémissaient, ses petites pattes s'agitaient convulsives... Allait-elle mourir ?... Elle demeura longtemps ainsi, sans rien voir, sans rien entendre... Puis, soudain une sensation indicible la fit frissonner tout entière... il lui sembla qu'on l'emportait... Elle ouvrit les yeux... Elle était dans la main d'un homme qui la serrait doucement et lui souriait.



Rien n'est délicieux, en septembre, quand l'automne arrive, rougissant les fruits dans les vergers, et donnant aux feuilles des teintes violettes, quand l'été s'en est allé avec ses chaleurs énervantes, et que les brises fraîches et embaumées glissent à travers les taillis, rien n'est délicieux comme ces heures incertaines, qui ne sont plus le jour, qui ne sont pas encore la nuit, où les choses apparaissent dans une demi lumière charmante, comme noyées dans un nuage d'encens, où les bruits de la terre commencent à mourir et font place au paisible et grandiose silence de la campagne... On dirait que les horizons s'étendent, s'élargissent, fuient toujours et qu'ils mettent l'âme humaine

devant l'immensité des espaces au milieu desquels se déploie la nature.

C'est l'heure du rêve... l'heure où les yeux vont au ciel chercher les étoiles naissantes,.. où le cœur aussi se tourne vers le ciel, pour le bénir des bonheurs goûtés sur la terre.

Mais ces heures sont rapides.

Nous étions rentrés déjà, chassés par la nuit qui venait, et au salon, un peu éparpillés, nous continuions doucement le plaisir de la journée. On chantait ces bons vieux airs simples et mélodiques auxquels, malgré les conventions et les goûts changeants, on revient toujours; parceque, dans l'envolement de leurs notes aimées, se déroule toute une procession de chers souvenirs.

Marguerite, en grande jeune fille, douce et sérieuse comme il sied quand on a fait sa première communion, debout, près du piano, tournait les pages.

José, dans un fauteuil au coin de la cheminée, endormait sur ses genoux un beau petit chien noir, qui lui mordillait les doigts de ses fines dents blanches.

Plus loin, Louise et Belle, étendues sur un canapé, jouaient avec deux grandes poupées, « Mademoiselle Lily et Mademoiselle Lala ». Au milieu, la mère souriait à ses blonds petits enfants, mais d'un sourire triste et mélancolique. Parfois, ses yeux rêveurs se fixaient dans le vide... comme si une ombre bien-aimée flottait là, devant elle, et alors des larmes lui venaient qu'elle refou-
lait dans son cœur.

Or tandis que nous chantions, la porte s'ouvrit brusquement, et au milieu des notes interrompues :

« Voyez donc, » cria le Père, et il tendit sa main... »

Toutes les petites têtes blondes accoururent :

« Oh! une hirondelle!... » et ce fut un cercle charmant autour du Père... Tous les petits cœurs battaient, tous les petits yeux étaient fixés sur sa main...

Entre ses doigts passait la tête anxieuse de la pauvre... elle aussi regardait les enfants, éblouie par la lumière rouge des lampes, et toute palpitante d'incertitude et d'angoisse.

— « Oh ! quelle jolie petite tête noire et quels beaux yeux ! » dit Marguerite.

— « Oh ! quelle jolie petite gorge brune, » ajouta Louise.

Et Belle, montrant du doigt les petites pattes noires :

— « Et, Mère, quelles jolies petites mains ! »

Et tous s'approchaient davantage, pour mieux voir la petite emprisonnée ; le cercle se rétrécissait toujours, avec des poussées enfantines. « Père, » cria José, tout pale, « Père, lâche-la, ils vont lui faire mal. » Et il reculait, le cœur serré, avec son chien sous le bras, ne voulant pas voir qu'on fit mal à la petite hirondelle.



Autour de ce tableau gracieux et touchant, bien près, et pourtant dans une région où n'atteignent pas nos pauvres yeux d'hommes, un autre cercle s'était formé.

Mais il faut que je remonte plus haut dans mon histoire. Entre José et Louise une place était vide. Juliette aurait du être là !.. Juliette, une ravissante enfant, avec des flots de cheveux blonds, des yeux si profonds et si doux, et un si délicieux sourire !.. Si bonne, si tendre, si aimante et d'un cœur si délicat, que Dieu eut peur pour elle de la triste vie de ce monde. Il appela ses anges ; il leur dit de cueillir cette petite fleur, mieux faite pour le ciel que pour la terre, et de l'abriter en Paradis. A six ans, Juliette devint malade, et un jour, après avoir bien souffert, son âme prit des ailes et s'envola.

Oh ! comme fut broyé le cœur du Père et de la Mère !

Ils couchèrent dans des lilas blancs le petit corps qui

restait et quand, après deux jours, même le petit corps leur fut enlevé, il leur sembla que tout leur bonheur s'en allait, sans plus laisser d'espérance.

Depuis lors pour eux, pour la Mère surtout, il n'y a plus de joie. Leur cœur tire au ciel où est la petite!... Et pourtant!...

Depuis lors autour d'eux, le jour, la nuit, sans cesse, Juliette vole, avec les anges gardiens de son petit frère et de ses petites sœurs. Elle est toujours là ... si près!... Mais c'est la triste condition de notre humaine nature de ne pas voir ces beaux anges, de ne pas entendre les douces paroles qu'ils disent à notre cœur, de ne pas sentir autour de nous l'amour de nos chères âmes disparues.

Or ces beaux petits anges — car les anges voient tout ce qui se fait sur la terre — s'étaient eux aussi rassemblés autour de l'hirondelle,... et comme José, ils avaient peur qu'on ne lui fit mal. Ils s'étaient glissés entre les enfants, entr'ouvrant leurs petites ailes comme pour la protéger; ils regardaient Juliette, ils l'interrogeaient tout bas; elle, penchée en avant, ses petits bras étendus, un peu tremblante, les rassurait : « Oh ! non ! ils ne la mettront pas en cage!... ils ne la feront pas souffrir!... ils ne la toucheront pas!... » Mais elle était inquiète..., malgré son assurance, elle craignait vaguement... Ses yeux allaient à sa Mère comme pour la supplier de prendre parti pour la captive... Oh ! comme elle avait hâte de la voir libre!.. et dans l'attente son petit cœur se serrait.

Et les anges dans l'âme des enfants glissaient des pensées tendres et aimantes.

Et Juliette priait, pour que Dieu ne permit pas qu'aucun des bien aimés, pour qui elle répondait, fut cruel ni méchant.

— « C'est peut-être une petite mère, dit Marguerite, et ses enfants l'attendent au nid. »

— « Lache-la, Père, répéta José, lache-la je t'en prie. » Loulou regardait silencieuse, mais ses yeux aussi disaient : « Lache-la, Père ! »

— « Mère, dit Belle, je voudrais bien donner une baise à l'hirondelle. »

Et sur la tête noire du petit oiseau elle mit ses lèvres roses.

Loulou lui fit une douce caresse sur ses plumes soyeuses. Puis Marguerite, puis José.

Alors, entre les mains arrondies de Belle, la Benjamine, bien doucement on mit l'hirondelle, et tous les enfants s'en furent au jardin. Nous les suivîmes ; là, au milieu de la pelouse, Belle ouvrit ses deux mains... l'hirondelle jeta un cri et, rapide, s'envola à travers la brume... nous la vîmes disparaître... puis Belle se retourna souriante vers son Père et sa Mère et ouvrit ses petits bras !...



Au ciel, les petits anges, les ailes frémissantes de bonheur, se pressaient autour de Juliette. Elle, radieuse, triomphait !... « Ah ! je vous l'avais dit ! J'en étais sûre : elles sont si bonnes mes sœurs ! Il est si bon mon frère ! » Et elle serrait ses petites mains sur son cœur, comme pour calmer sa joie. Puis, tout à coup, une idée vint à l'un des petits anges... et tous ensemble ils prirent leur vol vers la sainte Vierge.

Quand Marie les vit venir à elle, et au milieu d'eux la petite Juliette, les voyant si heureux, elle fit semblant de rien et les interrogea. Les petits anges se regardèrent comme pour se demander qui parlerait.

Mais la Vierge, qui avait tout vu, voulut que ce fut Juliette...

Encore tout émue, mais toute fière, Juliette conta l'histoire de l'hirondelle.

Marie écoutait en souriant à la petite; elle écoutait les noms que Juliette disait : « Marguerite, José, Louise, Isabelle » et à travers les nuages ses yeux descendaient sur ces petits anges de la terre. Quand Juliette eut fini, Marie lui tendit les mains, la prit sur ses genoux et la serrant entre ses bras, lui mit un baiser sur le front. Et tandis que la Vierge baisait l'enfant, une bénédiction de Dieu descendit du Ciel et enveloppa la Villa rouge.



Oh! quelle joie ce fut au nid de l'hirondelle!

Les moineaux ne piaillaient plus, les chauves-souris volaient toujours plus nombreuses, et elle n'était pas revenue!..

Tout à coup un cri : « c'est moi ! » et elle entra dans le nid où s'étaient dressées toutes les petites têtes.

— « Mère, o Mère, » criaient les petits, et ils se poussaient pour la toucher plus vite et se serrer plus près d'elle.

— « Où es-tu donc demeurée? » lui demanda le Père, et, cachant sa joie, pour pouvoir gronder un peu comme il siéd aux hommes, « dans quel effroi tu nous a mis!.. Est-il permis de demeurer dehors à pareille heure!.. »

— « Laissez-moi me remettre un peu, je vous conterai tout, » répondit-elle.

Puis, quand son cœur fut calmé et qu'elle eut repris son haleine, elle conta tout... Les petits fré-

missaient. Le Père, épouvanté à la pensée du danger qu'avait couru la malheureuse, se faisait plus tendre et doucement, de son petit bec lui lissait les plumes et caressait son front encore tout endolori.

Quand elle eut tout conté : « Remercions bien Dieu, dit le Père, et dormons ; car la nuit est là maintenant. » Et tous se pelotonnèrent à nouveau et, la tête sous l'aile, essayèrent encore de dormir.

Mais le sommeil ne vint ni au Père, ni à la Mère, et maintefois, avant que le jour ne fut là, à voix basse, pour ne pas éveiller les enfants, il l'interrogea ; et tantôt par un bout, tantôt par un autre, elle dut recommencer son effrayante histoire.

Les moineaux ne piaillaient plus, les chauves-souris volaient toujours plus nombreuses, mais le bonheur était revenu au nid de l'hirondelle.



Le lendemain, au point du jour, devant ma chambre, sur la gouttière, et si près de moi que j'aurais pu les toucher, je vis six hirondelles... Le soleil glissait ses premiers rayons par dessus les collines, il mettait de l'or sur leurs plumes noires, et elles chantaient, joyeuses, leur petit zézaïement monotone.

Elles avaient remercié Dieu la veille : venaient-elles aujourd'hui remercier les habitants de la villa rouge?..

Je l'ai pensé.

Quand il me fallut partir, quand il me fallut quitter cette demeure hospitalière, au milieu de très doux souvenirs, j'en rapportai cette petite histoire, et maintenant, je ne l'appelle plus la Villa rouge, mais la Villa des hirondelles.

VICTOR VAN TRICHT, S. J.






L'ÉGLISE CATHÉDRALE DE SAINT-BAVON A GAND.

ORIGINE ET DÉVELOPPEMENTS.

1^{re} SECTION.

Fondation et extension de l'oratoire Saint-Jean.

§ I. *Origine de l'abbaye de Saint-Bavon.*

L est aujourd'hui généralement accepté comme un fait incontestable, que la ville de Gand a pris naissance au pied d'un fort élevé sur la rive gauche de l'Escaut, au Nord-Ouest du « *Gand* » moderne (1).

Sans nous arrêter aux nombreuses conjectures, absurdes ou hasardées, mises en avant par une foule d'écrivains (2), bornons-nous à dire que la mention de

(1) « *in castro cujus vocabulum est Gandavum.* » Vit. antiq. S. Bavonis, num. 9. (GHESQUIÈRE, *act. SS. Belgii*, tom. II, p. 501).

(2) Voyez le remarquable travail de M. FRANS DE POTTER, intitulé : « *Gent van den oudsten tijd tot heden. Geschiedkundige beschrijving der stad.* » Gand, 1882, ouvrage en cours de publication. Au volume I, p. 48 et suivantes, on trouve amplement exposées les hypothèses de MARCUS VAN VAERNEWYCK, — de JACQUES DE MEYERE, — de WILLEMS, — de OBERMÜLLER, — de G. D'OUDEGHERST — de CARPENTIER, — de GHELDOLF, — de

Gand se rencontre pour la première fois dans des documents du milieu du VII^e siècle, c'est-à-dire, dans la Vie de saint Amand, écrite par son disciple BAUDEMOND (1), et dans la Vie de saint Eloi, due à la plume de SAINT OUVEN, lequel nomme Gand parmi les *urbes seu municipia* soumises à la juridiction de son saint ami (*Ibid.* tom III, p. 229). Un peu plus tard on la trouve aussi dans une très-ancienne vie de saint Bavon (2). Saint Amand (3) envoyé vers 640 par Dagobert I, roi des Francs, pour travailler à la conversion du peuple de la Ménapie, encore plongé dans une profonde barbarie, trouva autour du « *château* » une population redoutable. Mais son inaltérable douceur, sa parole persuasive et surtout la sainteté exemplaire de sa vie, jointes à la salutaire et énergique influence du puissant monarque dont il était le messenger, parvinrent en peu de temps à subjuguier ces caractères indomptables (4).

Pour achever et consolider son œuvre à l'ombre des murs protecteurs « *castrum* », le fervent apôtre

WARNKOENIG, — de DESMET, — du Docteur BUDDINGH, etc., tant sur l'origine du « *castrum gandense* », que sur l'étymologie du nom.

(1) *Act. SS. Belgii*, tom, IV, pag. 249 : *Audivit pagum esse quemdam præter fluentia scaldii fluvii, cui vocabulum est Gandavum.*

(2) Voir plus haut, page 5, note 1.

(3) Anno DLXXI, sanctus Amandus natus est. (*Annales Tornacenses* et dans MARTÈNE, *iu Thesaurus nov. anecdotor.*, tome III, pag. 1454. — Inséré par DESMET dans : *corpus chronicorum Flandriæ*, Tom. I, pag. 458.)

Anno DCLXI, sanctus Amandus obiit episcopus. (*Ibid.* p. 440.) Voyez : la chronique rimée écrite en flamand, vers le milieu du XIV^e siècle par GILLES DE WEVEL, publiée par PH. BLOMMAERT dans la collection des « *Bibliophiles flamands.* »

(4) « *Propter ferocitatem gentis illius vel ob terrae infecunditatem omnes sacerdotes prædicationi loci illius se substraxerunt.* » (BAUDEMOND; *act. SS. Belgii*, tom. IV, pag. 249.)

forma une communauté de ses plus fidèles disciples, lui imposa la règle de saint Benoît et la constitua en monastère sous le vocable de « SAINT-PIERRE » (1). Lorsque plus tard le fameux ALLOUIN ou ALLWIN, surnommé BAVON, leude puissant de la Hesbaye, converti au christianisme, eût fait don au monastère de la plus grande partie de ses immenses richesses et fut décédé dans ce pieux asile le 1^r octobre 654, Saint-Amand put étendre ses glorieuses et pacifiques conquêtes.

La mémoire de Bavon demeura en grande vénération parmi les gantois.

Dès le XIII^e siècle, la reconnaissance publique avait changé le vocable primitif en celui de « SAINT-BAVON », et le monastère de « SAINT-PIERRE dans GANDA », devint « *l'abbaye de Saint-Bavon* », si célèbre dans nos fastes politiques et religieux. Peu après la fondation de ce premier monastère, Saint Amand en avait établi un second, également consacré à Saint Pierre, sur le mont Blandin, au Sud du confluent de l'Escaut et de la Lys (2).

Sous BAUDOUIIN I, surnommé BRAS-DE-FER, créé premier comte de Flandre en 863, après son mariage avec Judith, fille de Charles-le-Chauve, roi des Francs

(1) « *Anno Domini DCVIII.* » (*Annales Sancti Bavonis Gandensis*, manuscrit conservé à la bibliothèque de Gand, édité par J. J. DESMET, dans le *corpus chronicorum Flandriae*, tom. 1). Cette date de 608 est évidemment erronée; Dagobert n'étant devenu roi de Neustrie qu'en 628.

(2) Comparez la note précédente.

« *Anno DCX Blandinium monasterium œdificatur a Sancto Amando et monachi ibidem locantur et locus ille Sancto Petro attribuitur. — In sexcenteno deno fundavit Amandus anno Blandinium, dans patronum sibi Petrum.* » (*Chronicon Sancti Bavonis*; dans le recueil des chroniques de Flandre de J. J. DESMET; tome I, p. 459.)

et veuve d'Ethelwolf, roi d'Angleterre, le fort de « GANDA » devint une véritable citadelle, capable de résister aux redoutables attaques des barbares du Nord, (*Noordmannen*) (1).

Arnould I, troisième comte de Flandre, politique habile et guerrier intrépide, qui aimait à s'intituler *par la miséricorde de Dieu*, marquis des Flamands, assura aux institutions religieuses la sécurité et la paix.

C'est à son époque, c'est-à-dire, à la première moitié du X^e siècle, qu'on peut rapporter les commencements de la ville de Gand (2).

§ 2. *Origine de la ville de Gand*; (Heerhem, Portus Ganda).

En face de l'abbaye de Saint-Bavon, au delà de l'Escaut, s'étendait une vaste presqu'île, formée par ce fleuve et par la Lys. Elle s'appelait HEEREHEM (3), c'est-à-dire *demeure* (ou propriété) *du seigneur* (ou des seigneurs) (4).

Dans les premières années d'Arnould, ce lieu était encore à peu près inhabité (5). Mais après que Lam-

(1) Nos chroniqueurs nous font des descriptions saisissantes des actes de destruction et de sauvage barbarie dont les Normands se rendaient coupables. (Voyez entr'autres : MARCHANTIUS; liv. II, p. 185. — MEYERUS; année 884 et suivantes, fol. 16. N. C. — DESMET J. J.; *corpus chronicorum Flandriae, passim*, mêmes années.)

(2) Nous avons signalé déjà plus haut, (page 6) qu'un écrivain du VII^e siècle, S. Ouen, range Gand parmi les *urbes seu municipia*.

(3) *ille locus.... inter Scaldam et Legiam fluvios nuncupabatur* HEREHEM. JEAN DE THIELRODE, *Chronicon Sancti Bavonis*, cap. VII, Ed. Van Lokeren, Gand, 1835, pag. 9).

(4) D'après d'autres chroniques, elle porte aussi le nom de BOEREHEM (SANDERUS, *Flandria illustrata*, tom. I, pag. 144).

(5) *in loco quem Herehem novimus, ubi necdum habitatio erat hominum*. (THIELRODE, Ed. Van Lokeren, pag. 11.)

bert se fût emparé du château de Gand et eût obtenu du comte, avec le titre de *châtelain* pour lui et pour ses descendants, la juridiction sur les terres qui en dépendaient, les manants ou serfs de l'abbaye de Saint-Bavon, ne se trouvant plus en sûreté dans leur ancienne résidence, franchirent l'Escaut et vinrent s'établir en grand nombre dans le *Heerehem* (1).

L'admirable situation de cette presqu'île et l'esprit entreprenant des flamands ne tardèrent pas à provoquer un mouvement commercial qui se développa rapidement. Cette prospérité donna lieu à la nouvelle dénomination de PORTUS GANDA (2), sous laquelle on distingua dans la suite le territoire compris entre la Lys et l'Escaut et même les dépendances de l'abbaye de Saint-Pierre du mont Blandin, situées au Sud du *portus* (3).

Les deux vieilles abbayes de Gand ont donné lieu dans ces derniers temps à des publications remarquables (4).

(1) THIELRODE, pag. 9, 12.

(2) De *Portus* vient le mot « *poorter*, » qui signifie : bourgeois flamand, citoyen libre, notable.

Voyez dans *Petit cartulaire de Gand* recueilli en 1885 par FR. DE POTTER, l'explication officielle du mot *poorter*.

(3) *Omnes mansiones ultra Legiam de portu Gandavo*. (Charte du roi Lothaire à l'abbaye de Saint-Bavon du 5 mai 967, dans MIRAEUS; *opp. diplom.* tom. I, p. 47.)

(4) Les deux abbayes fondées par S. Armand près du confluent de la Lys et de l'Escaut se partagèrent la juridiction ecclésiastique, d'après les limites naturelles. L'abbaye du mont Blandin choisit la *cuve de Gand*; l'abbaye de S. Bavon exerça son action sur la *banlieue*. Les besoins de la population croissante amenèrent l'érection d'églises mères et d'annexes. Au mont Blandin s'éleva la paroissiale de N. D. avec les annexes de S. Jean, S. Nicolas et S. Jacques dans la *cuve*.

Près de S. Bavon surgit la paroissiale de S. Sauveur. Elle eut pour annexes S. Michel, S. Martin et S^{te} Catherine à

§ 3. *Oratoire primitif dans Ganda, sous le vocable Saint-Jean.*

La nouvelle cité ne pouvait manquer d'avoir bientôt son centre de vie religieuse.

Humble chapelle d'abord, située dans le « port » ou « cuve » (*kuijp*) de Gand, l'oratoire de Saint-Jean, apparaît pour la première fois dans les annales de la ville en 941.

C'est le 14 des calendes de mai de cette année que TRANSMARE (1), successeur de Saint Euchère sur le siège épiscopal de Noyon et Tournay, en aurait fait la dédicace.

Diericx traite la charte qui relate le fait, d'apocryphe; tout au moins la regarde-t-il comme falsifiée

Wondelgem. Ces remarques, jettent une grande lumière sur l'origine des églises de Gand.

Entre les deux juridictions abbatiales se plaça au 9^e siècle la chapelle aulique de S^{te} Pharaïlde devenue collégiale 4 siècles plus tard, mais jouissant dès le principe de l'immunité à l'égard des deux abbayes. (Note bienveillante communiquée par M. le chanoine Lavaud, secrétaire de Monseigneur l'Évêque de Gand.)

On peut citer entr'autres : A. VAN LOKEREN; *Histoire de l'abbaye de Saint-Bavon et de la crypte de Saint-Jean, à Gand*, Gand, L. Hebbelynck, 1885; in-4°. — C. P. SERRURE; *Cartulaire de Saint-Bavon à Gand*, Gand, 1836-1840; 280 pages. — EDM. DE BUSSCHER; *Les ruines de l'abbaye de Saint-Bavon à Gand*. Gand, De Busscher, 1850; in-8°. — P. C. VAN DER MEERSCH; *De l'ancienne abbaye de Saint-Pierre à Gand, et des actes administratifs qui ont précédé sa démolition*. Gand, 1847; in-8° pl. — VAN DE PUTTE; *Annales abbatiae S. Petri Blandiniensis*. Gandavi, 1842; in-4°. — A. VAN LOKEREN; *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre au mont Blandin à Gand, avec une introduction historique*; Tom. I. Gand, Hoste, 1869, in-4°, etc.

(1) Transmare mourut : A^o DCCCCXLIX. (DE SMET; *Chroniques*; I, p. 52).

par les moines de l'abbaye de Saint-Pierre du mont Blandin, on ne sait trop dans quel intérêt (1).

Cela n'empêche que JEAN DE THIELRODE dans sa chronique (§ 9), ne parle également de cet événement, et en fixe la date au 17 des calendes de mai (16 avril) 941.

Lothaire dans son diplôme du 4 mai 967 (2), s'exprime comme suit : ... « *In ipso quoque portu, (Gandensi), omnes mansioniles cum ECCLESIA in eo sita* ». (*Dans le port même, tous tes mesnils (ou maisons avec terres), ainsi que L'ÉGLISE qui s'y trouve*).

Cette église ne peut être que celle de Saint-Jean, l'unique du « *portus* » et la première paroissiale (3).

Le pape Eugène III en 1145 en fait également mention, ainsi que Gérard, évêque de Tournay en 1150, et le pape Alexandre III en 1181 et enfin en 1187, le pape Urbain III, en confirmant à l'abbaye de Saint-

(1) La charte se trouve dans MIRAEUS; tom. IV, p. 346 et dans DIERICX; *Mémoires*, I, p. 331.

(2) VAN DE PUTTE; *Annales Abbatiae Sancti Petri Blandinensis*, pag. 92.

C'est sans doute par suite d'une faute d'impression que ce diplôme est marqué dans VAN LOKEREN (*abbaye de Saint-Bavon*, p. 182) comme étant de l'année 961. La même faute se trouve dans KERVYN DE VOLKAERSBEKE; (*Églises de Gand*; tom. I. pag. 179).

(3) Dans le « *portus Gandensis*, » l'église DE SAINT-NICOLAS, d'après SANDERUS, fut bâtie de 1093 à 1100; d'après F. J. STEYAERT, en 1040; (*Volledige beschrijving van Gent*. Gand. 1857, p. 58).

Hors du « *portus* » l'église DE SAINT-MICHEL, fut fondée peu avant 1105; jusqu'à la fin de 1200 elle était la succursale de la paroisse d'Akkergem *extra muros*.

L'église de SAINT-JACQUES, ne fut construite qu'en 1100.

Outre ces églises paroissiales il y avait à Gand d'autres anciens oratoires et chapelles dont la principale était celle de Sainte-Pharailde, bâtie en 885 près du château des comtes et érigée en collégiale dès 1216.

Pierre la possession de tous ses biens, n'oublie pas celle de la « *capella S. Joannis Baptistae in Burgo*. (1)

Mais le peuple flamand, qui depuis la mort de Saint Amand avait fait des progrès si rapides dans la religion catholique, qui, si l'on en croit Grammaye, s'était dès avant l'année 939 déjà constitué en gildes et corporations, n'avait-il pas encore songé au milieu de sa prospérité, d'ériger le plus petit oratoire au vrai Dieu? Qui le soutiendra?

Le premier temple était sans doute un édifice comme presque toutes les constructions de l'époque primitive d'un peuple et dont la grandeur et l'opulence étaient proportionnées au bon goût naissant de la population et à la générosité des fidèles; et lorsque nos documents historiques mentionnent l'érection d'une chapelle en 941, il faut entendre par là la reconstruction ou agrandissement d'un édifice plus ancien (2).

Les architectes de la nouvelle chapelle, dont les noms sont restés inconnus, auront donc remplacé le bois par la pierre et assuré à leur œuvre une existence plus durable.

Cette nouvelle construction ou reconstruction, que nous appellerons dans la suite : « *l'oratoire primitif* », subit encore vers le milieu du XI^e siècle des remaniements assez notables.

§ 4. *Reconstruction au XI^e siècle, par Lausus.*

La Vie de Saint-Poppon, (mort en 1048), écrite par un contemporain des compagnons du saint abbé,

(1) VAN LOKEREN; *Histoire de l'abbaye de Saint-Bavon*.

(2) En effet les mots *construere*, *extruere*, (édifier, construire), que l'on trouve dans les anciens manuscrits, ont très-souvent le sens que nous leur attribuons ici.

nous rapporte qu'un nommé LAUSUS, compagnon de Saint-Poppon, choisit pour lieu de sa sépulture l'église Saint-Jean à Gand, « *quam ipse construxerat* » (1).

Nous croyons pouvoir traduire cette phrase dans les termes suivants : *à la quelle (église Saint-Jean) le pieux Lausus avait apporté de notables changements ou fait faire de vastes réparations.*

Ainsi, contrairement à l'opinion de De Bast (2) et du chanoine De Smet (3), qui attribuent à Lausus seul l'honneur d'avoir *fondé* l'oratoire primitif de Saint-Jean, nous croyons pouvoir affirmer avec le savant Ghesquière et A. Van Lokeren que le véritable fondateur est inconnu.

Toute cette époque est enveloppée d'un voile épais qu'on ne saura jamais soulever ; car les documents qui pourraient nous fixer sur les points obscurs, ont été irrévocablement perdus dans le terrible incendie de 1179 qui engloutit une grande partie de la ville et consuma les archives de la commune gantoise (4).

La façade de la chapelle était fort probablement tournée vers l'OUEST.

Pour arriver à l'intérieur de l'édifice on traversait le cimetière (5), qui, d'après un usage constant et immé-

(1) Act. SS., tom. II, Jan., p. 639, num. 6.

(2) *Recherches sur l'ancienneté de la ville de Gand.*

(3) *Notice sur la cathédrale de S. Bavon*; Gand, 1853, p. 1.

(4) Lettre de Philippe, archevêque de Reims, datée de l'année 1179. (MIRAEUS, *opera dipl.* II, 974).

(5) Ce cimetière se trouve nettement dessiné dans le tableau pris à vol d'oiseau de la ville de Gand, fait en 1534, ayant appartenu à P. J. Goetghebuer et devenu aujourd'hui la propriété de la ville.

Il devait avoir une grande étendue à l'époque dont nous parlons, puisqu'en 1483 on y procéda à la fonte de la cloche « *Bertolf* », destinée à la sonnerie du beffroi communal.

Cette opération était autrefois une affaire majeure, à laquelle s'intéressait vivement toute la population d'une cité.

morial entourait chaque église paroissiale, et l'on entrait de plein pied.

Aujourd'hui, vu l'exhaussement du sol, il faut descendre plusieurs marches (1).

§ 5. *Agrandissement en 1228, sous les XXXIX.*

Nous arrivons ainsi à l'année 1228 (2). Année mémorable dans les fastes de l'histoire de Gand!

Ferrand de Portugal modifia de fond en comble l'organisation judiciaire et communale telle qu'elle avait été établie par Philippe d'Alsace, (1176-1178), et institua le fameux corps politique des XXXIX, (*triginta novem viratus*) (3).

V. VIOLET LE DUC; *Dictionnaire raisonné de l'architecture française*; etc; au mot : « cloche ». Le cimetière disparut en exécution de l'édit de Joseph II, du 26 juin 1784, qui a ordonné la suppression des cimetières dans l'intérieur des villes.

(1) L'exhaussement graduel du sol des villes, depuis le commencement de l'ère chrétienne, varie de 33 à 40 centimètres par siècle.

On trouve à ce sujet dans la *Revue de l'art chrétien*; 1871, page 462 et suivantes, un article intéressant de M. l'abbé COCHET.

(2) Nous lisons dans l'*Album du cortège des comtes de Flandre*; Gand, (p. 78), d'EDMOND DE BUSSCHER : « Baudouin V, 7^e comte de Flandre, décéda vers la fin de 1067. La même année, il avait fait consacrer à Gand l'église de Saint-Jean rebâtie par lui. »

Où le consciencieux archiviste a-t-il trouvé cela?

(3) Voir le Diplôme dans DIERICX; *mémoires sur la ville de Gand*, I, f. 171. Créée en 1228, cette magistrature fut dissoute en 1275 par Marguerite; rétablie le 22 juillet de la même année, abolie encore en 1300 par Guy de Dampierre, réintégrée dans ses droits en 1301 par Philippe-le-Bel et définitivement supprimée par Charles de Valois, au nom de Philippe-le-Bel, par son décret de Senlis. (novembre 1301); (DIERICX; *mémoires*, I, p. 178).

Le lecteur pourra consulter utilement les ouvrages suivants : DE MEYER; *annales*. — DIERICX; *mémoire sur les lois des Gantois* t. II. — WARNKOENIG; *documents inédits pour servir à l'histoire des XXXIX*; Gand, 1832. — FRANS DE POTTER; *Gent, geschiedkundige beschrijving*; 1882, I, p. 230 et suivantes.

Le résultat immédiat de la création de ces « *immortels* » fut pour la commune l'ouverture d'une ère nouvelle de paix et de prospérité.

Les arts, les sciences et le commerce reçurent une impulsion inconnue jusqu'alors et bien longtemps après la disparition de cette magistrature, la commune gantoise a continué de jouir des fruits d'une administration remarquable.

Comme don de joyeux avènement, les nouveaux magistrats résolurent de gratifier la ville d'un monument religieux digne d'elle.

Dès la première année de leur installation, ils mirent la main à l'œuvre; ils consolidèrent les supports et bâtirent les nefs latérales et le chœur.

L'élan donné, les trésors de la florissante commune et des dons privés secondèrent efficacement leurs efforts (1).

Parmi les plus généreux donateurs, citons GÉRARD VILAIN, surnommé LE DIABLE, châtelain de Gand et sa femme MARGUERITE VAN SIMPOL, qui contribuèrent pour une large part à la colossale entreprise (2).

§ 6. *Construction de l'église haute; chœur et nefs latérales.* 1274.

La chapelle primitive notablement agrandie, fut transformée en crypte ou nécropole et au dessus de celle-ci se dressa une nouvelle église.

(1) *Chronijcke van Ghendt door JAN VAN DEN VIVERE*, éditée par M. F. DE POTTER, 1885, page 3.

(2) Cela résulte d'un manuscrit du XVI^e siècle, conservé par M. le baron J. DE SAINT-GÉNOIS et d'un dessin de ARENT VAN WYNENDAËLE, de 1560, conservé à la bibliothèque de l'Université de Gand (album P. J. Goetghebuer).

En 1274, furent commencés le chœur et ses collatéraux avec les chapelles de l'église haute (1).

Ces derniers travaux ne furent terminés que dans le commencement du XIV^e siècle.

Diericx nous renseigne encore sur les réparations considérables, spécifiées dans une soumission du 17 juin 1405, enregistrée au greffe de la ville, page 55 (2).

C'est peut-être à cette époque que les cinq chapelles du fond, au pourtour du chœur, ont été remaniées et ont reçu, en même temps que celles correspondantes de la crypte, le caractère architectonique qui les distingue de leurs voisines. Là encore les noms des architectes sont restés complètement inconnus.

Ainsi, de la *chapelle primitive*, il ne reste plus debout, comme l'indique suffisamment l'architecture de la partie postérieure de style ogival et totalement différente de la partie antérieure qui appartient à la transition, que les parties occidentales (3), notamment celles qui reposent sur des piliers courts et massifs.

Les travaux avaient nécessité une emprise sur le cimetière qui s'étendait vers la partie orientale de l'édifice. L'entrée en fut transférée dans la suite du côté Ouest.

§ 7. *Tour primitive.*

A cet endroit s'élevait un monument campanaire dont nous ne connaissons ni la forme architectonique ni l'importance. Il devenait le complément nécessaire de l'œuvre des XXXIX. Car du XIII^e siècle commence l'ère par excellence de l'art chrétien, et les tours, comme

(1) MEYER. *Annal.*, ad ann. 1228.

(2) *Mémoires sur la ville de Gand*, t. II, p. 25.

(3) SCHAYES. *Histoire de l'architecture en Belgique*, t. III, p. 60

l'a fait observer judicieusement A. Van Lokeren, imprimèrent à l'architecture à tiers-point une auréole de majesté et un caractère d'individualité inconnus jusqu'alors (1).

« A Gand, la partie postérieure de l'église de Saint-Martin et de celle de Saint-Jacques et les tourelles du portail, ornées d'une arcature en plate-bande sans aucun ornement et surmontées de polyèdres en pierre, à crochets, sont les plus anciennes; viennent ensuite les tourelles des trois portails de Saint-Nicolas que nous trouvons mentionnées dans le chartier de Saint-Pierre depuis 1140. »

Dans le cahier des charges pour la reconstruction de l'église de Saint-Bavon (2), nous trouvons le mot *dom* (dôme), employé pour qualifier la tour. On peut en induire, que cet ouvrage présentait l'image d'une coupe renversée, espèce de belvédère ou de campanile très-propre à suspendre des cloches ou un carillon.

Les comptes de la ville, (1321-1322) (3), parlent de cloches de la tour de Saint-Jean qu'on mettait en branle à la mi-carême.

La sonnerie qui annonçait les festivités et les foires communales paraît ainsi avoir eu une grande importance. Il est vrai que ce service prit fin lors de l'installation

(1) *Notice sur la tour de la cathédrale à Gand*; p. 5.

(2) *D'originele aenbestedinge van de materialen tot het bouwen van de parochiale kercke van Sente Jans, binnen Gend, anno 1551*. Document conservé aux archives provinciales de la Flandre-Orientale, inséré dans *Les églises de Gand*, par PH. KERVYN DE VOLKAERSBEKE, pièces justificatives, n° 3, A. 1, p. 239.

(3) On y lit : « ... de wercklocke en de slaepclocke te luidene... » « van de ghesellen wachters (te) Sente Niclaus up ten tur » et « van der clocken Sente Jans te luidene talf vastenen. » (*Archives communales*).

dans le beffroi communal de la fameuse cloche « *Roeland* », en 1324 ou 1325 (1).

En 1411, la tour n'était pas encore terminée; car les comptes de cette année nous font connaître la par d'intervention de la ville dans sa construction (2).

En 1416, un nommé *Jean Van der Donct* conclut un compromis avec les fabriciens de l'Église Saint-Jean, au sujet de travaux par lui mal exécutés au carillon de la tour.

Par décision de six amiables compositeurs, « *maître* » *Jean* fut condamné à payer à l'église : 8 livres, 13 escalins et dix gros, à titre de restitution (3).

En 1550, on se proposa de restaurer la tour; mais on changea d'avis, et en 1559, celle-ci disparut complètement.

§ 8. *Nouvelle tour* (1461); *flèche, croix*.

Il entrerait sans doute dans le plan général d'agrandir encore l'église Saint-Jean; car dès l'année 1461 on avait fixé l'emplacement de la nouvelle tour qui existe actuellement et l'on en creusa les fondements à la partie *Ouest*, assez loin des anciennes constructions et au lieu où dès avant 1300 le tribunal échevinal avait établi sa « *vierschaar* » (4) et tenait en plein air ses assises ordinaires (5).

(1) F. DE POTTER; *Gent*. Vol. I, p. 518.

(2) *De Kercke van S^t Jans ter hulpe den turre mede te mackene* XX^{lb}. gr. » 1411. (*Archives communales*).

(3) « *VIII pont, XIII schell.. X groeten* ».

DIERICX : *Mémoires sur la ville de Gand*; t. II, p. 26, note 1.

(4) *Vierschaar* signifie proprement « carrefour » *quadrivium*; c'était l'endroit où se rendait la justice. Le mot fut bientôt employé pour désigner le tribunal lui-même.

(5) *Memorien der stad Gend, rub. S^t-Pierre*, n^o 45, aux archives de la province. — *Historie van Belgis*, t. 2, p. 253

La première pierre du nouvel édifice fut posée le 25 mai de l'année 1462 vs. par PHILIPPE CONROULD, prélat de l'abbaye de Saint-Pierre du mont Blandin et patron de l'église paroissiale de Saint-Jean (1).

Jean Stassius, architecte distingué (2), vit assez rapidement s'élever son œuvre, grâce aux nombreuses ressources de la commune, augmentées par les apports de généreux donateurs, dont l'histoire nous a conservé quelques noms.

Les uns faisaient des dons en nature, tels que le chevalier VAN LEYN (3), qui promit 620000 briques, d'autres fournissaient un capital, ou garantissaient une rente, à condition que leur sépulture fût placée dans l'église; comme GILLIS PAPPAL, secrétaire de la ville, et VEERHELT (Pharaïlde), BORLUUT, sa femme (4).

Quelque fois le donateur stipulait un privilège pour lui et sa famille; par exemple, le droit de se tenir dans une chapelle particulière pendant les offices ou d'y apprendre son blason. C'est sous cette clause que PIERRE DE VILLE (5), piémontais établi à Gand, contribua dans la construction pour une somme de 65 livres. Le registre mentionne encore parmi les

(1) *Dagboek der gentsche collatie* (1446 tot 1515), édité par A. G. B. SCHAYES en 1841; t. I, p. 444. — *Historie van Belgis*; édit. de 1829; t. II, p. 237.

(2) Outre le plan de la tour de Saint-Jean, ce savant architecte avait soumis aux magistrats de Gand un plan d'hôtel-de-ville, qui ne reçut point d'exécution. Il est aussi l'auteur d'un projet pareil pour l'hôtel-de-ville d'Audenarde. V. MARC VAN VAERNEWIJCK; t. II, p. 226.

(3) *Jaar-register*, p. 83. — Dans DIERICX; *Mémoires sur la ville de Gand*; tome II, p. 27.

(4) V. *Eglises de Gand*; pièces justificatives n° 25.

(5) *Jaar-register*; p. 128. — Dans DIERICX; *Mémoires*, etc. t. II, p. 28.

bienfaiteurs, sous la date du 26 avril 1468 : GILLES DE BRUNE et MARGUERITE VAN QUETBELE; ainsi que le premier échevin de la ville, NICOLAS VAN DER ZICHELE (1).

En 1511, les Fabriciens, profitant d'une cérémonie qui avait lieu à l'occasion du placement du gros bourdon dans la tour parvenue à la hauteur voulue, firent une quête générale qui fut très-productive (2).

Ces dons de diverse nature, portaient aussi sur la construction de deux annexes ou chapelles latérales de la tour.

Les travaux d'achèvement ont dû traîner, on ne sait trop pour quelle raison; car ce n'est qu'en l'année 1536 (3) que JEAN DE SOMERE, de Wondelgem, village près de Gand, qualifié dans nos sources de « architecte de la ville » (*meester synde van de stede*), put dresser la flèche et la couronner d'une croix monumentale (4).

Celle-ci, trop lourde, menaça d'entraîner la partie supérieure de la flèche; aussi la descendit-on après une courte épreuve (5).

Le 22 juin 1564, d'après le témoignage de Marc

(1) DIERICK; *Mémoires*, etc.; t. II, p. 28.

(2) VAN LOKEREN; *Tour de la cathédrale de Gand*; p. 9.

(3) Dierick fixe la date de 1532; *Mémoires* etc.; t. II, p. 29; le *Memorieboek* 1534.

(4) *Manuscrit* VAN LOKEREN, cité par cet écrivain dans sa monographie de la tour.

(5) Marc Van Vaernewijck et tous ses copistes rapportent que la croix fut arrachée par le vent et tomba sur la maison du chapitre, située au coin de la rue qui depuis cet événement reçut le nom de « *rue de la Croix* ». C'est une légende populaire et non de l'histoire. Le « *Memorieboek* » n'en parle pas. De plus dans les actes du XIV^e et XV^e siècle nous trouvons la dénomination de *Cruysstraete* et *Corte Cruysstraete* (1398), appliquée à cette même rue qui aboutissait au carrefour de la « *vierschuur* » échevinale.

Van Vaernewijck, une croix mieux proportionnée dans toutes ses parties fut faite par le forgeron LAURENT ROOMAN. Elle représentait les armoiries du prévôt Viglius et pesait 945 livres.

Le nommé LIÉVIN DE VOS, assisté de son jeune fils de neuf ans, la hissa à sa place (1).

La flèche fut frappée de la foudre le 15 août 1586 et le 1^{er} mars de l'année suivante.

Plusieurs tourelles dont elle était garnie furent incendiées. Puis le 2 septembre 1602, un violent orage s'abattit sur la ville et le feu du ciel dévora toute la boiserie supérieure de la tour en ne laissant debout qu'une seule tourelle des onze clochetons qui la décoraient (2). Depuis, la flèche ne fut plus reconstruite; on se contenta de voûter la partie supérieure, qui présente encore aujourd'hui l'aspect d'une vaste plate-forme. Dans ces derniers temps on a reconstruit en pierre blanche les quatre tourelles angulaires en leur donnant la hauteur qu'elles avaient avant l'incendie de l'année 1602.

L'initiative des travaux de reconstruction, émanée du Gouvernement, ne pèut que réjouir tous les amis de l'art, et de grand cœur nous nous associons aux vœux exprimés naguère par le savant Van Lokeren, « de voir un jour cette même administration tendre une main secourable aux autres monuments de notre cité que l'autorité communale a abandonnés à eux-mêmes, et laisse tomber en décomposition, au point de ne pouvoir plus en distinguer aucune moulure. »

(1) *Manuscrit VAN LOKEREN* de 1617.

(2) *Chronijcke van Ghendt*, door JAN VAN DEN VIVERE, éditée par M. F. DE POTTER, 1885, page 409.

§ 9. *Construction de l'église basse, sous Charles V.*

Il était réservé à l'empereur CHARLES V, l'illustre citoyen de Gand, d'achever la construction trop longtemps interrompue de l'église Saint-Jean et de lui donner tout l'éclat d'une cathédrale.

Aux subsides nombreux, quoique insuffisants que la fabrique d'église avait pu obtenir, il ajouta un don de quinze mille couronnes italiennes (1), en confiant le contrôle de l'emploi de ces fonds à une commission composée de Messires ADRIEN DE CROY, comte de Rœulx, gouverneur de Flandre et d'Artois, du COMTE DE LALAING et de LOUIS DE FLANDRE, seigneur de Prat.

Ces hauts fonctionnaires, trop occupés ailleurs au service de leur auguste maître (2), se subrogèrent JEAN DE MAYO, doyen du chapitre de l'église Saint-Jean, les chevaliers ANTOINE DE BAENST et JEAN DE VOS, et GUILLAUME DE WAELWYC, conseiller aulique et receveur général de la Flandre-Orientale (3).

Ceux-ci élaborèrent un cahier de charges long et détaillé, déterminant la nature et la provenance des

(1) La couronne italienne valait 36 sols, comme il est marqué dans la pièce citée à la note suivante.

(2) « *ende overmidts dat de zelve heeren ubsterende andere huerliederen groote affairen concernerende den dienst van der voorzeyder M^t, daertoe niet verstaen noch vacieren en moghen, hebben ghecomitteert in huerlieder plaetse, etc...* »

Préambule du cahier de charges et conditions de la construction de l'église de Saint-Bavon.

Original conservé aux archives provinciales de la Flandre-Orientale, reproduit dans KERVYN DE VOLKAERSBEKE : *églises de Gand*; t. I. p. 239.

(3) La pièce porte la date du 28 décembre 1550. (Arch. prov. R. 239.)

matériaux à employer et les amendes encourues par les adjudicataires en cas de retard dans l'exécution des travaux. Les fournitures devaient être livrées à la Saint-Jean de l'année 1551, le travail des charpentiers achevé à la Noël et l'église complètement ouverte à la Saint-Jean de l'année 1552. La direction des travaux fut confiée aux architectes de l'empereur.

Malgré toute l'activité mise en œuvre, l'église en fut achevée qu'en 1559; de sorte que le samedi, 29 août, on put y célébrer pompeusement les cérémonies religieuses qui précédaient la tenue du chapitre de la Toison d'or, convoqué par Philippe II (1).

Au XVII^e siècle, on remplaça le plafond lambrissé qui abritait le chœur par la voûte actuelle (2).

§ 10. *Bienfaiteurs de l'église de Saint-Bavon.*

Parmi les personnages qui ont contribué dans une large part à l'embellissement de la somptueuse église, il faut citer LUC MUNICH, le premier prévôt mitré (1560-1562). Grâce à ses largesses, la chapelle réservée antérieurement à la corporation des boulangers aujourd'hui dite de « l'Évêque », fut peinte et décorée. Le riche maître-autel fut complètement détruit pendant les troubles religieux du XVI^e siècle (3). Ensuite son successeur VIGLIUS

(1) La solennité de la consécration de la partie postérieure de la cathédrale, (*de voorkerke van Sinte Baefs*), n'eût lieu que le 7 juin 1569. VAN CAMPENE dans son *dagboek*, en donne une narration étendue, pp. 224 § ss.

(2) Le « *registrum contractuum*, » reposant aux archives de la cathédrale, contient l'acte passé entre la fabrique de l'église et l'entrepreneur, par lequel ce dernier s'engage à remplacer l'ancien plafond par une voûte à arêtes. (KERVYN DE VOLKAERSBEKE; *églises de Gand*; t. I, p. 6.)

(3) Biographie, V. HELLIN p. 77, *Histoire chronologique des évêques* etc

D'AYTTA DE ZUICHEM (1562-1577), en qui la Science avait trouvé un interprète éloquent, le Pouvoir un conseiller prudent et sûr et la Religion un courageux défenseur. Il sacrifia des sommes considérables pour faire disparaître jusqu'aux dernières traces du règne néfaste des sectaires. Il fit restaurer les édifices du culte, et la cathédrale surtout reçut des marques nombreuses de sa sollicitude et de sa générosité. On vit le chœur s'enrichir de vitraux peints, aujourd'hui malheureusement perdus, et la chapelle du digne prélat coûta plus de 1041 florins.

Mais n'oublions pas surtout l'évêque ANTOINE TRIEST (1622-1657), qui consacra à l'église de Saint-Bavon une immense fortune et, généreux jusqu'au delà de la tombe, voulut que la moitié des arrérages de ses revenus de l'évêché, formant un notable capital, servît encore à ce noble emploi. (*Fonds Triest.*)



2^{me} SECTION.

Origine de la collégiale de Saint-Bavon et constitution de l'évêché de Gand.

Quoiqu'il ne rentre pas dans notre plan de faire l'historique de l'évêché de Saint-Bavon, nous croyons pourtant que le lecteur nous saura gré de lui apprendre comment l'église paroissiale de Saint-Jean devint la collégiale de Saint-Bavon et obtint un siège épiscopal.

Pour cette exposition, nous n'aurons qu'à détacher une page du beau travail que le chanoine HELLIN nous a laissé (1).

(1) *Histoire chronologique des évêques et du chapitre exempt de l'église cathédrale de S^t Bavon à Gand; Gand, 1772.*

Charles-Quint, par une prédilection bien naturelle pour la ville de Gand, où il avait pris naissance le 24 février de l'année 1500, se portait volontiers à tout ce qui pouvait illustrer de plus en plus cette capitale de la Flandre. Or, la seule collégiale qu'elle eût alors, l'église de Sainte-Pharaïlde, quoique toujours respectable par l'ancienneté (1) de son établissement, était fort déchue de sa première splendeur, depuis les pertes énormes que lui causèrent les inondations du 18 novembre 1422, dans lesquelles périrent 72 villages, tant de la Flandre que du Brabant, de la Hollande et de la Zélande. Ce dommage était irréparable. Aussi en prince habile, Charles V trouva le moyen d'accorder la libéralité avec l'économie et d'ériger dans la ville de Gand une autre collégiale plus riche et plus nombreuse pour la majesté du service divin, sans être obligé à se mettre en frais pour des fondations nouvelles ou pour relever les anciennes.

Le monastère de Saint-Bavon présentait les meilleurs éléments pour une reconstitution de collégiale. A la demande de l'empereur et du consentement des religieux de l'abbaye, Paul III, alors sur la chaire de Saint-Pierre, sécularisa tout à la fois leurs biens et leurs personnes, par une bulle datée de Rome le 22 juillet 1536 (2), et *placetée* par l'Empereur étant à Gènes le 18 octobre de la même année. Tout l'état *religieux* de ce monastère fut supprimé.

(1) L'église de Sainte-Pharaïlde fut construite en 885 sous Baudouin-le-Chauve, second comte de Flandre; elle fut élevée en collégiale après 1216. Philippe-le-Bon lui fit de grandes largesses.

(2) Conservée aux archives de la cathédrale de Gand. MIRAEUS; t. II, p. 1051. — DIERICX; *mém. sur la ville de Gand*, t. II, p. 393, note 1. Elle fut publiée solennellement le 7 février 1536. (Archives de la cathédrale.)

Les droits, privilèges et revenus de l'abbaye passèrent au nouveau chapitre auquel Paul III attribua pour toujours la même juridiction, autorité et prééminence dont elle avait joui, ainsi que *l'exemption de l'ordinaire*, (alors l'évêque de Tournai), que Jules II, en 1507, lui avait accordée.

Les titres et offices de l'abbaye furent changés en dignités du chapitre avec des dénominations différentes, exceptée celle de Trésorier qui resta la même. Ainsi le titre d'Abbé fut changé en celui de Prévôt, première dignité du chapitre ; mais de manière qu'il fut libre à *Luc Munich*, qui pour lors était abbé, de s'en conserver le nom et les honneurs avec les droits pontificaux de la mître, de la crosse, de la bénédiction solennelle, etc..... qui devaient également passer à ses successeurs. Il lui fut même permis de disposer, soit pendant la vie, soit à la mort, de ses biens-meubles et immeubles, quoique ceux des religieux dussent, après leur décès, rentrer dans la masse capitulaire. Le *prieur*, devint *doyen* ; le *prévôt*, *chancre* et ainsi de suite.

A peine trois ans s'étaient écoulés depuis que l'abbaye avait été élevée en collégiale, que le même empereur, voulant avoir une citadelle qui dominât la ville et contînt le peuple dans le cas de révoltes auxquelles il s'était porté plusieurs fois, jugea que le terrain où cette église avait été nouvellement bâtie, était le plus convenable à son projet. Un désir du puissant monarque était un ordre, et le cardinal Farnèze, légat du pape, approuva que les chanoines cédassent leur église et occupassent en échange celle de Saint-Jean-Baptiste.

Les lettres de l'empereur à cet effet furent expédiées à Bruges le 30 janvier 1540 et celles du légat

le 11 mai; mais le tout ne fut confirmé par une bulle du Pape que le 3 décembre de la même année.

Le vocable ancien de *Saint-Jean-Baptiste* fut changé en celui de *Saint-Bavon* (1).

Cependant le 12 mai, les chanoines, ayant à leur tête CHARLES DE CROY, évêque de Tournai, transportèrent les reliques de leur église dans celle de Saint-Jean (2).

Cette prise de possession ne se fit pas sans protestations de la part du curé, des marguilliers et des paroissiens; tellement que Charles V dut trancher la question (3).

Il attribua au chapitre le spirituel et le temporel de l'église et dédommagea le curé des prérogatives qu'il allait perdre, en lui accordant la moitié d'une prébende et aux deux vicaires l'autre moitié à se partager également entr'eux.

Charles V ne put accomplir les grands projets qu'il avait formés. Il laissa à son fils Philippe II le soin d'obtenir du Souverain Pontife l'érection d'un évêché à Gand. Aussi bien l'état du pays ébranlé par l'hérésie réclamait cette mesure dans l'intérêt des fidèles.

Paul IV, qui occupait pour lors le S. Siège, accé-

(1) MIRAEUS; t. II, p. 1051 et 1055. — DIERICK; *mémoires sur la ville de Gand*; t. II, p. 29.

D'après le chroniqueur JEAN VAN DEN VIVERE dont M. FR. DE POTTER vient d'éditer le manuscrit, (1885), l'église aurait été primitivement consacrée au *Sauveur*, plus tard à *Saint-Blaise*, puis à *Saint-Jean* pour conserver finalement le vocable de *Saint-Bavon* (V. page 181.)

(2) *Memorieboek*; t. II, p. 207.

A la Pentecôte eût lieu le transport des cloches de l'abbaye à la collégiale (*Ibid.*; t. II, p. 208).

En juin, on apporta les débris de la tour de l'abbaye, afin de les utiliser dans la construction de l'église de Saint-Bavon (*Ibid.*).

(3) Lettres de confirmation du 10 juillet 1540. GACHARD, *relation des troubles de Gand*. KERVYN DE VOLKAERSBEKE; *églises de Gand*; t. I, *pièces justifiées*; p. 235.

dant aux vœux du roi, créa trois archevêchés (1) et six évêchés (2), dont un à Gand, suffragants de Malines.

Par une bulle datée de Rome, le 12 mai 1559, Paul IV assigna au nouvel évêché de Gand un territoire sur lequel devait s'exercer sa juridiction spirituelle (3).

Pie IV, par une bulle datée de Rome, le 7 août 1565, supprima la prévôté de la collégiale de Saint-Bavon érigée en cathédrale et attribua à JANSENIUS, premier évêque, ainsi qu'à ses successeurs, tous les revenus de cette prévôté, avec toutes les prééminences qui y étaient attachées, pour en jouir après la mort de VIGLIUS, coadjuteur du prévôt LUC MUNICH, alors décédé et suivant qu'il était réglé précédemment par la bulle d'érection, datée du 7 août 1561. En conséquence les évêques de Gand, comme seigneurs de Saint-Bavon, acquirent le droit d'avoir un magistrat et cour féodale, composés d'un grand-bailli, d'un écoutête, de sept échevins, d'un conseiller pensionnaire et d'un greffier. Ce tribunal avait sa juridiction sur toute la Seigneurie de Saint-Bavon, qui comprenait les villages de Oostakker, Loochristi, Zeveneeke et une partie de la ville de Gand. Les mêmes évêques jouissaient du titre de comte d'Evergem; et ce comté comprenait Wondelgem et Sleidinge-Saint-Bavon. Ils étaient aussi Seigneurs de Waterlos, Houtem-Saint-Liévin, Vlierzele, Bavegem, Gijzenzele, etc., etc.

Dans la suite surgirent encore quelques difficultés d'administration qui furent réglées par Philippe II, sous l'approbation de Pie V (4).

A. GOETGHEBUER, juge de paix.

(1) A Malines, Cambrai et Utrecht.

(2) A Anvers, Gand, Bruges, Ypres, Bois-le-Duc et Ruremonde.

(3) V. SANDERUS, t. 1; p. 213 et ss.

(4) Bulle de Rome du 7 septembre 1570.



CONSTANTINOPLE.

QUELQUES PAGES D'UN CARNET DE VOYAGE.

I.

Sainte Sophie.

Constantinople, le 22 août 1887.



QUAND le voyageur arrive à Constantinople, qu'il vienne du midi, coupant la mer de Marmara ou du nord traversant le Bosphore, il est frappé et un instant interdit à la vue de ces multiples minarets et de ces nombreuses coupoles qui se dessinent de tous côtés, sur chaque colline et dans les recoins les plus éloignés. Il s'attendait à deviner S^{te} Sophie à la grandeur et à l'élégance de ses proportions. Et c'est en vain que son œil fouille l'horizon. Partout s'élèvent d'innombrables mosquées qui paraissent bâties sur le même plan. S'il ne veut pas se perdre au milieu de ce labyrinthe panoramique, il est obligé de recourir aux indications d'un ami qui a déjà fait le voyage.

« Voyez-vous là-bas, au loin, lui dit celui-ci, le « promontoire qui s'avance entre la corne d'or et la « mer de Marmara, c'est la pointe du sérail. A partir « de là suivez la ligne de l'horizon. Voici un grand « bâtiment qui faisait partie de l'ancien sérail et où « se garde aujourd'hui avec un soin jaloux le trésor

« des sultans. Puis arrive une petite coupole, c'est
« S^{te} Irène qui a été transformée en arsenal. Tout
« contre une coupole plus considérable et quatre mina-
« rets, c'est S^{te} Sophie. A côté se dresse la coupole
« de la mosquée d'Achmed I avec ses six minarets;
« ensuite celle de la mosquée Suleiman. Plus loin le
« sanctuaire de Selim. Regardez attentivement et ne
« vous y trompez pas : la deuxième coupole est
« S^{te} Sophie. »

Le voyageur chrétien semble alors éprouver une désillusion. Le temple qu'a bâti Justinien, ce temple qui devait être une merveille, la vieille cathédrale de l'empire d'Orient, se trouve confondu dans une foule de mosquées vulgaires, dont il n'a jamais entendu parler et qui élèvent prétentieusement vers le ciel leurs dômes et leurs minarets.

Vue de l'extérieur S^{te} Sophie est plutôt laide que belle. On ne se doute pas de sa grandeur ; on ne soupçonne pas ses richesses. Les quatre faces sont badigeonnées en jaune et rayées de larges bandes rouges. C'est un aggloméré de gros murs qui se coupent à angles droits. L'architecte n'a pas travaillé pour les étrangers qui passeraient sur la place. Il a tout sacrifié à la perspective aérienne de l'intérieur.

Quand on approche on devient sceptique et incrédule. Est-il bien vrai, se dit-on, que cette masse puisse former un chef d'œuvre de l'architecture ?

A Rome, dès qu'on arrive aux dernières maisons de la rue du Pont St Ange, la splendeur de St Pierre commence à rayonner. A chaque pas l'éblouissement augmente. L'admirable colonnade du Bernin, cette vaste place dont la forme et la pente ont été calculées pour la perspective, la gigantesque façade qui s'élève au

fond du tableau, tout concourt à préparer l'impression et à surexciter l'attente.

A Constantinople on gravit la hauteur par des rues mal pavées, on passe à côté de ruines et d'anciens murs byzantins, on arrive au plateau supérieur, à une plaine irrégulière et poussiéreuse et l'on se trouve tout à coup, sans aucune préparation, devant les murailles extérieures de S^{te} Sophie.

De ci, de là, près des fenêtres supérieures du dôme se détachent encore quelques croix grecques sculptées dans la pierre et que les Musulmans n'ont pas eu la patience de gratter lorsqu'ils ont transformé la basilique en mosquée.

Aux quatre coins de l'édifice les sultans ont construit des minarets. Dans la cour antérieure ils ont élevé une fontaine pour les ablutions.

On traverse deux portiques ou deux narthex. Ces vestibules étaient garnis jadis de marbres et de mosaïques : on ne jette qu'un regard aux parties qui ont été conservées, on a hâte d'arriver au sanctuaire.

Neuf portes conduisent du dernier narthex à la Basilique. Ce sont encore les anciennes portes de bronze qui roulent sur leurs gonds. Elles étaient divisées en grands panneaux dans chacun desquels deux lames étaient superposées en forme de croix grecques; les Turcs ont enlevé partout les barres transversales; ils n'ont pas songé à cacher les trous où s'enfonçaient les attaches.

Au moment où l'on se dispose à gravir la marche qui sépare le narthex de la nef centrale, les gardiens de la mosquée vous arrêtent. Il s'agit de payer le droit d'entrée qui est imposé aux infidèles qui ne croient pas au prophète et de mettre des babouches au-dessus de ses chaussures. Ces détails vous distraient

et vous arrachent à votre contemplation artistique. Qu'il est triste de devoir payer le tribut aux fils du croissant et de se soumettre aux prescriptions de Mahomet pour pouvoir visiter librement le temple élevé par ses frères, les chrétiens, à la sagesse divine! On maugrée un instant, on pousse vite les pieds dans les pantoufles et on franchit le dernier seuil.

Le cœur bat. On est dans l'attente de grandes choses. C'est la précieuse minute de la première impression qui commence.

On entre et on est tout ému, transporté et enthousiaste, à la vue d'une nef immense, d'une superbe coupole, de brillantes mosaïques et de longues séries de chapiteaux ciselés en un fouillis d'arabesques et d'entrelacs.

Pour peu qu'on aime à goûter le beau, à se replier sur soi-même, à étudier ses sensations, on s'appuie contre un pilier et on se prend alors à réfléchir.

Pourquoi cette coupole de S^{te} Sophie qui n'a pas l'envergure de celle de S^t Pierre de Rome, produit-elle cependant sur nos sens plus d'impression et de saisissement? Pourquoi sommes-nous si frappés de son élégance, de sa grandeur, et de sa majesté?

Le secret de ces différences d'impression ne serait-il pas dans la diversité des points de vue auxquels se sont placés les architectes?

A Rome Bramante et Michel Ange se sont trop préoccupés de l'extérieur. Ils ont voulu une coupole élancée dont le profil pût charmer au loin les regards. Le souci perpétuel fut d'élever la construction le plus haut possible tout en lui donnant une forme gracieuse. De là le choix du dessin. La coupole n'offre pas l'image d'une demi sphère établie au niveau supérieur

de la voûte, ses contours ne correspondent pas à l'arc d'un cintre qui serait superposé sur le faite de l'édifice. On a commencé par monter la coupole sur un immense tambour. Grâce à la hauteur de ce tambour la courbure de la coupole ne prend naissance que bien au delà du sommet de la nef centrale et on a pu dans l'intervalle percer de grandes fenêtres qui déversent à flots la lumière sur la Confession de St Pierre. Puis on a choisi la forme ovale pour le tracé de l'arc de la coupole. La figure ovoïde amenait la plus grande élévation et elle permettait de couronner l'œuvre par une petite lanterne qui porterait jusqu'à une hauteur prodigieuse la croix triomphante du Christ.

Les constructeurs de St^e Sophie sont partis d'une autre conception. Leur idéal a été d'écraser le visiteur de la basilique sous l'impression d'une grandeur, d'une magnificence et d'un éblouissement incomparables. La coupole serait couverte de mosaïques qu'on devrait pouvoir admirer à l'aise, dès son entrée dans le temple, sans être obligé de trop rejeter la tête en arrière ni de se torturer le cou. Il fallait aussi qu'on eût la sensation de l'immensité : non seulement l'ouverture du dôme serait la plus grande possible — relativement aux données techniques de l'art de la construction à cette époque — mais on devrait s'efforcer de faire naître l'illusion d'une grandeur dépassant la réalité.

On se mit à l'œuvre avec ces idées.

Le carré de la surface fut divisé en trois parties. La gauche et la droite ou les nefs latérales eurent deux étages et ils furent séparés de la nef centrale par des rangées superposées de colonnes de marbre. La partie du milieu ou la partie caractéristique de l'édifice fut aménagée de manière à se résumer dans la vaste coupole que l'on projetait. Et au lieu d'élever cette

coupole on la surbaissa ; au lieu de l'isoler et de la faire paraître comme un trou béant au centre d'une longue voûte qui se prolongerait en ligne droite en deça et au delà, on lui accola en avant et en arrière à l'endroit où la courbe commence à se dessiner, deux demi coupoles, flanquées à leur tour de plus petites coupoles. La ligne de la voûte descend de la sorte en cascade à partir du sommet de l'édifice. Lorsqu'on regarde de haut en bas l'œil suit l'arc de la grande coupole ; au moment où celle-ci se termine il saisit l'arc d'une demi-coupole bâtie en contrefort de la grande ; à la base de cette demi coupole il rencontre les arcs de trois segments de petites coupoles. Toutes les pièces de la construction se tiennent, s'appellent et s'emboîtent étroitement. Du parvis on remonte instinctivement jusqu'au dôme, comme à une clef de voûte colossale et du sommet de l'édifice on redescend naturellement, sans efforts jusqu'aux nattes qui couvrent le sol. On grandit le dôme, on le grandit encore, on le grandit toujours, on absorbe en lui l'église toute entière jusqu'aux extrémités.

L'effet est magique. Le visiteur reste saisi et comme pétrifié sur place. En un regard il a eu conscience de l'immensité et de la beauté de S^{te} Sophie. Il a vu les prêtres qui sont assis près du Mirhah et dont les turbans forment une traînée de points blancs à l'horizon ; à la mesure de l'échelle humaine il a apprécié les proportions de l'édifice, jugé de la longueur et de la hauteur. Il a vu les mosaïques dorées qui brillaient partout comme des myriades d'étoiles au firmament. Le génie de cette architecture l'a pénétré, envahi. Il s'est senti émerveillé, plein d'une douce allégresse et tressaillant d'admiration.

Après cet instant de bonheur et quand il a eu

compris la beauté du dôme, le visiteur peut ôter ses babouches et s'en aller. Il n'a plus rien à examiner. St^e Sophie comme toutes les mosquées turques est nue, froide, déserte.

Aux angles des gros piliers qui supportent la coupole sont suspendus de grands disques verts sur lesquels sont inscrits en lettres d'or et en caractères arcs les noms d'Allah et de Mahomet. C'est la seule décoration de l'église.

Les Mahométans n'ont pas d'autel ; mais ils creusent une niche dans la muraille afin d'indiquer la direction de la Mecque. Cette niche ils l'appellent le *Mihrab* et ils l'entourent de deux ou de quatre gros cierges. Les offices religieux se célèbrent la face tournée vers le *Mihrab*.

Aucune sculpture et aucune peinture : la religion défend les représentations d'hommes et d'animaux. Là où les vieilles mosaïques de la voûte montraient des figures du nouveau et de l'ancien testament, le badigeonneur a passé avec une grande brosse et de la couleur jaune. Mais à certains endroits les contours n'ont pas été suffisamment cachés, ils reparaisent ; on dirait des peintures voilées. C'est ainsi que le Christ montre encore au fond de l'abside les deux bras étendus pour bénir l'humanité et en particulier les ouailles de son troupeau.

II.

Les minarets.

23 août.

Toutes les mosquées ont le même aspect. Le corps du bâtiment forme un carré ou un rectangle lourd et massif. On dirait un dé colossal, un cube gigantesque surmonté d'une calotte grisâtre, autour

de laquelle gravitent quelques petits dômes. Le tableau serait affreux si au coin de l'édifice on n'avait bâti quatre tours grêles et élancées qui dépassent la coupole de toute la hauteur de leurs flèches.

Ce sont ces tours, ces minarets qui forment le charme du paysage et qui font oublier l'architecture lourde et écrasée de la mosquée. Je ne sais quel esprit original les a comparés à d'immenses colonnes ou à des chandeliers portant des bougies et couverts de leurs éteignoirs. Le rapprochement est assez bizarre mais il ne manque pas d'une certaine justesse. Les minarets sont construits en maçonnerie, couverts d'un épais crépissage, et badigeonnés en blanc, depuis la base jusqu'au sommet. Ils se terminent par une flèche ou une pointe peinte en bleu foncé.

Leurs fûts sont de forme cylindrique ou hexagonale. De distance en distance on a ménagé une ouverture qui sert de fenêtre et éclaire l'escalier de l'intérieur. A mi-hauteur, un peu au-dessus des toits des maisons, court une galerie à balustrade ouvragée.

C'est là que cinq fois par jour apparaît le héros sacré ou le muezzin pour appeler à la prière tous les bons musulmans.

Les paroles qu'il chante ont été réglées par le prophète : « Dieu très-haut ! Dieu très-haut ! Dieu très-haut ! Dieu très-haut ! J'atteste qu'il n'y a point de Dieu sinon Dieu : j'atteste qu'il n'y a point de Dieu sinon Dieu ! J'atteste que Mohamed est le prophète de Dieu ; j'atteste que Mohamed est le prophète de Dieu ! Venez à la prière ; venez à la prière ! Venez au temple du salut ; venez au temple du salut ! Grand Dieu ! Grand Dieu ! Il n'y a point de Dieu sinon Dieu ! »

Les répétitions que renferme le texte sacré ont

pour but de donner plus de force et de vigueur à l'invitation. De la rue on ne distingue pas très-nettement les mots mais on entend comme un murmure doux et mélancolique. Le muezzin entonne son appel la face du côté de la Mecque ; il tourne ensuite le visage de droite et de gauche pour montrer qu'il s'adresse à tout le monde. Il doit tenir les deux mains ouvertes et les pouces dans l'oreille afin de n'être distrait par aucun bruit.

Ce chant religieux s'appelle l'*Ezann* ; il remplace l'avertissement qui est donné dans la religion catholique par le son des cloches.

Le minaret sur lequel se dit l'*Ezann* est donc véritablement le clocher musulman. Aux jours de fête religieuse, au Beyram, au Courbam Beyram, à l'anniversaire du sultan, les minarets sont illuminés. On attache des cercles de lampions à leurs flèches et à leurs galeries. L'aspect de Constantinople et du Bosphore devient alors fantastique. Ce sont partout des anneaux et des pointes d'argent qui brillent dans la nuit.

III.

Les prières musulmanes.

23 août.

Les mahométans n'ont pas à proprement parler de cérémonies religieuses ; les mosquées ne servent qu'à la prédication et à la récitation en commun des prières.

L'oraison par excellence est le *Namaz*. Comme c'est en elle que se résume toute la pratique de la foi, on a cru devoir compliquer et régler minutieusement toutes ses conditions.

Pour que l'oraison soit valable le fidèle doit être en

état de pureté corporelle. Toutes les souillures du corps peuvent être effacées par des purifications matérielles. La loi religieuse a distingué trois sortes de purifications suivant la gravité de la souillure : le lavage, l'ablution et la lotion. Le lavage ne concerne que l'objet ou le membre qui ont été souillés. L'ablution consiste dans le lavage de certaines parties du corps désignées d'une manière invariable par la doctrine. La lotion est le lavage du corps entier. Ce sont ces préceptes — édictés évidemment dans un intérêt hygiénique plutôt que dans un intérêt moral — qui expliquent le grand nombre d'établissements de bains et de fontaines que l'on rencontre dans les villes musulmanes et dans les cours des mosquées.

A Brousse il y a même une fontaine à l'intérieur de la principale mosquée et on y voit venir les disciples du prophète, les babouches à la main, pour accomplir leurs lustrations.

Dans l'ablution ordinaire on doit purifier les pieds, — les bras et les mains, — le visage et la tête. Presque tous les croyants que l'on observe suivent le même ordre. Ils se lavent les mains; puis ils se frottent le visage et portent un instant une main mouillée sur le sommet de la tête. Le prophète a conseillé de se rincer la bouche trois fois et de respirer trois fois de l'eau par les narines; mais ce sont là des actes louables, ce ne sont pas des obligations. Les bras sont ensuite lavés jusqu'aux coudes. On finit par se nettoyer les pieds; mais ceux qui portent des bas se contentent ordinairement d'asperger leurs chaussures en laissant dégoutter sur elles leurs mains trempées et mouillées.

Pendant cette ablution on récite quelques paroles :
« Au nom de Dieu clément et miséricordieux. Grâce à
« Dieu qui nous a favorisés de la religion musulmane. »

Lorsqu'on est purifié on est prêt à dire sa prière.

Si l'on est dans une mosquée le sol que l'on foule est vierge de toute souillure; il est consacré et il est couvert de nattes d'Égypte. Si l'on prie dans un autre lieu, alors il est bon de prendre quelques précautions pour ne pas toucher une terre ou un parquet impurs. Les gens du peuple étendent leur manteau ou leur habit. Ceux qui ont quelque aisance possèdent un petit tapis, *sedjeadé*, consacré à cet usage; ils ne se prosternent jamais que sur ce tapis spécial, même lorsqu'ils se trouvent dans des chambres où les parquets sont couverts de nattes ou de superbes tapis de laine.

On ôte ses chaussures grossières dès l'instant où l'on pénètre dans la mosquée ou bien — si l'on prie en particulier (et qu'on ne l'ait pas fait à l'entrée des appartements) — au moment où l'on s'avance sur son « tapis de prière ».

La tête reste couverte; ce serait une indécence que d'ôter son turban ou son fez.

Le Musulman commence par se tourner du côté du sanctuaire, du *Keabé*, de la Mecque. Toutes les pensées pieuses de l'humanité doivent converger vers ce point. C'est le centre du monde religieux.

La prière est longue et elle exige diverses attitudes.

Debout sur son tapis, l'air recueilli, les mains près du visage et ses pouces sur l'extrémité inférieure de l'oreille, le Mahométan récite le *Tekbir* : « Dieu très-haut! Dieu très-haut! Il n'y a point de Dieu sinon Dieu! Dieu très-haut! Dieu très-haut! Les louanges sont pour Dieu. »

Le croyant abaisse les mains, les croise sur le nombril et prononce les paroles du *Tessbihh* : « Que ton nom soit exalté, ô grand Dieu! » Il dit alors trois versets du Coran.

Puis il s'incline, pose les mains sur les genoux et récite de nouveau le *Tekbir* et le *Tessbihh*. Le *Tekbir* : « Dieu très-haut! Dieu très-haut! » Le *Tessbihh* : « Que ton nom soit exalté, ô grand Dieu. »

Il se relève, se redresse et croise encore les mains. Un troisième *Tekbir* commence « Dieu très-haut! Dieu très-haut! »

Arrive la première prosternation. Le fidèle s'est agenouillé, il étend les mains sur son tapis et pose la tête entre elles; le nez et le front doivent toucher terre. C'est un quatrième *Tekbir* « Dieu très-haut! Dieu très-haut!... » Suivi d'une triple récitation du *Tessbihh* « que ton nom soit exalté, ô grand Dieu! »

Il se relève à demi, reste agenouillé, pose les mains sur les cuisses, s'assied sur les talons et répète toujours le *Tekbir* : « Dieu très-haut! Dieu très-haut! »

Nouvelle prosternation et répétition des mêmes prières, du *Tekbir* et du *Tessbihh*.

Le Mahométan se lève en ayant soin de s'appuyer des mains, non pas contre terre, mais contre les genoux. Debout il croise les mains et reprend le *Tekbir* : « Dieu très-haut! Dieu très-haut!... »

Suivant les heures de la journée auxquelles il récite le *Namaç*, il répète deux ou quatre fois la série des actes précédents, des attitudes, des prosternations et des oraisons.

Arrivé à la dernière partie de la prière il s'assied sur les genoux et dit le *Salawath* : « O mon Dieu! donne
« ton salut de paix à Mohammed et à la race de
« Mohammed, comme tu as donné ton salut de paix
« à Ibrahim et à la race d'Ibrahim : et bénis Mohammed
« et la race de Mohammed comme tu as bénis Ibra-
« him et la race d'Ibrahim : louanges, grandeurs,
« exaltations sont en toi et pour toi! »

On finit par un chapitre du Coran et la profession de foi. « Il n'y a point de Dieu sinon Dieu, et « Mohammed est le prophète de Dieu. »

Avant de se lever on tourne légèrement la tête à droite et à gauche pour saluer les anges gardiens : « A toi le salut de paix et la miséricorde de Dieu. »

Dans les mosquées aux heures canoniques le *namaz* est récité en commun sous la direction d'un Iman qui a placé son « tapis de prière » à peu de distance du Mihrab. L'assemblée est ordinairement assez nombreuse. Elle ne se compose que d'hommes. Les femmes évitent de prier avec les hommes : elles prient chez elles ou en groupes, ou quelquefois isolément en dehors des grandes réunions. Quand elles viennent aux mosquées, elles se tiennent toujours à l'entrée ou dans les nefs latérales.

L'Iman dit les paroles. Le peuple les répète, mais il écoute en silence le texte sacré du Coran.

Aux mêmes moments tous s'inclinent, tous s'agenouillent, tous se prosternent la face contre terre.

Le recueillement est admirable.

Personne ne dit un mot à son voisin, ne détourne la tête et ne rit. Toute distraction invalide la prière. La doctrine a déterminé très-rigoureusement les actes qui seraient des causes de nullité. On ne peut prononcer une parole étrangère, faire un salut, agiter un éventail, jeter les yeux sur un livre, fut-ce même le Coran. On enseigne que le prophète voyant un jour, pendant la prière quelques uns de ses disciples rire d'un aveugle qui se laissait choir dans un fossé, ordonna à ces irrévérencieux non seulement de recommencer leur *namaz* mais encore de renouveler leurs ablutions pour se purifier de la souillure qui avait passé sur leurs lèvres.

IV.

Les chiens.

24 août.

Des chiens à droite, des chiens à gauche, des chiens partout.

La plupart ont le poil roux, ils ressemblent à des loups efféminés par une vie orientale.

Pendant la journée ils dorment. Les plus vaillants se promènent avec une lenteur pleine de nonchalance.

Ils vont gratter quelques tas d'ordures que les charrettes publiques n'ont pas encore enlevées. Personne ne prend garde à eux. On les frôle, on les pousse, on les piétine. De leur côté ils ne prêtent pas plus d'attention au monde. Le bruit, les querelles, le va et vient, tout leur est indifférent. Ils sont assis au coin d'un escalier; ils jouent avec leurs petits sur une place fréquentée, ils se reposent dans un creux de la route.

Si on ne leur donne un coup de bâton ou un coup de pied, ils n'ont guère l'envie de se remuer. Heureusement pour eux les rues sont peu carrossables. De temps à autre on entend cependant quelques cris plaintifs. C'est un passant ou un cheval qui les a écrasés à demi.

Le Mahométan a un bon naturel; il ne leur veut pas de mal; il leur donne même la nourriture. Mais il est brusque à leur égard et n'hésite pas à frapper vivement ceux qui auraient l'audace de franchir le seuil de son immeuble ou de le flairer de trop près. La race canine a probablement conservé le souvenir des corrections qu'elle a reçues car elle est fort rangée dans

ses allures. Elle fait peu de bruit, ne mord pas et ne pénètre pas dans les habitations.

L'étranger est tenté de croire que la rage doit faire chaque année de nombreuses victimes. Il paraît cependant que les faits et la statistique démentent ces sinistres prévisions. Les cas de rage sont excessivement rares. Est-ce à cause du climat, de la multiplicité des fontaines ou du peu de vigueur du sang qui coule dans les veines de ces animaux abâtardis? A Constantinople même on discute le phénomène; chacun a son explication; mais tous concordent pour affirmer qu'il n'y a aucun péril à redouter.

Que la pluie tombe et aussitôt les chiens se réfugient dans l'enfoncement des portes. Ceux-là sont à plaindre qui ont une maison garnie d'un balcon et accessible seulement par quelques marches, la gent canine se réfugie en masse sur cet escalier couvert. La place est enviée, disputée et conquise souvent après de sanglantes batailles.

Lorsque le soir descend, le mouvement commence. Le jour les rues appartiennent aux hommes et la nuit elles sont aux chiens. Ce sont des aboiements perpétuels, des luttes acharnées. Chaque famille a son quartier. Les voisins n'ont qu'à rester chez eux. Si les circonstances ont amené quelque riche festin, il n'y a pas lieu de le partager. On est maître dans sa rue. L'intrus ou les intrus ont d'ailleurs forte partie à vaincre. Tous les intéressés se liguent contre le nouveau venu.

Aujourd'hui nous étions en promenade dans un endroit nommé Anatoli-Kavak. Nous montions la colline pour jouir de la vue du Bosphore. Tout à coup une bande de chiens nous entoura, hurlant et montrant de formidables crocs. A notre insu un chien de la côte nous avait suivi soit par curiosité, soit par flânerie.

La tribu de la montagne s'apprêtait à lui faire la guerre, et comme le malheureux égaré se serrait contre nous, nous demandant en pitié de le sauvegarder, elle nous traitait en alliés de son ennemi. Quelques coups de canne et quelques jets de pierres eurent vite élargi le cercle qui nous entourait. La bande s'éloigna mais en continuant à rester sur le qui vive. Nous fûmes sous sa surveillance jusqu'au moment où nous repassâmes les frontières de son territoire. Notre protégé redressa alors la queue, mit le museau en l'air, tressaillit et se mit à gambader joyeusement. Il avait passé un mauvais quart d'heure.

Presque tous les chiens sont d'une maigreur de squelette. Ils mangent tout ce qu'ils trouvent. On les regarde comme les balais des rues. L'amour et les batailles les empêcheraient d'ailleurs de grossir s'ils étaient servis à souhait et pouvaient faire bonne chère.

Dans les maisons particulières il n'y a pas de chiens. On pourrait dire plaisamment que les Turcs ont compris qu'il y en avait déjà suffisamment dans les rues. L'explication serait humoristique; elle ne serait pas exacte. Les mahométans ne tiennent pas de chiens parce que leur religion les met en garde contre le contact et les impuretés des animaux. Un Musulman, dit-on, ne prendra jamais un chien sur les genoux. Il m'a toujours paru impossible de concilier cette horreur pour les chiens privés avec la longanimité que l'on montre à Constantinople à l'égard des chiens de rues.

Une histoire assez récente prouve que les chiens ne disparaîtront pas de sitôt de la capitale de la Turquie.

On raconte que le Sultan Abdul-Medschid fit embarquer toute une cargaison de chiens et donna l'ordre de les transporter dans l'île de Marnara. Menacés de périr de faim les exilés se livrèrent à des accès de

désespoir. Les marins du pays qui passaient devant l'île et dont les oreilles tintaient longtemps de ces gémissements, firent de douloureux récits à Stamboul. Et le peuple toujours plein de compassion demanda si instamment grâce au souverain que celui-ci finit par l'accorder.

V.

Les derviches hurleurs.

Scutari, le jeudi 25 août.

Il est à peu près quatre heures. Une foule d'étrangers se presse, se bouscule dans une petite salle quadrangulaire, arrangée en salle de spectacle et peinte en un vert tendre. Une galerie court autour des trois côtés d'où vient la lumière. Il y a là des spectateurs entassés en bas et des spectatrices serrées les unes contre les autres dans les tribunes du haut. Ce monde paraît curieux, agité, inquiet. L'air manque ; les vitres sont couvertes d'une buée grisâtre. Pas de causerie. Un mot s'échange à peine à la dérobée. Toute l'attention est fixée sur le drame qui se déroule au centre de la salle.

Là se remue un groupe de derviches habillés les uns en blanc, les autres en jaune, d'autres encore en rose. Une dizaine debout, les coudes contre les coudes, regardent avec des airs d'hypnotisés le petit sanctuaire ou le mihrab qui occupe le fond de la pièce. Ils balancent la tête et chantent sur un rythme mélancolique les louanges de Dieu : « La Illahi ill' Allah ». — « Il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu ». Devant eux et pour ainsi dire à leurs pieds sont assis, sur deux lignes et les jambes croisées, quatre anciens : ils récitent d'une voix nasillarde des *Ilahys*, c'est à dire des cantiques spirituels composés par des chefs derviches morts en odeur de

sainteté. La rangée des dix souligne chaque verset du même salut et du même refrain : « La Illahi ill' Allah ».

Près du mihrab sont accroupis le dos à la muraille et regardant d'un air grave et sévère la bande des chanteurs, six personnages d'accoutrements divers. Leurs lèvres ne remuent pas. On les croirait pétrifiés si on ne les voyait égréner lentement des perles d'ambre jaune enfilés comme les grains d'un chapelet. Dans la niche même du mihrab sont suspendus des instruments bizarres : des tenailles, des fouets, des vrilles, des crochets, des pointes de fer, un véritable arsenal d'inquisiteur. Audessus et aux côtés du mihrab sont accrochés des tambourins et des cadres, blancs et verts, portant des versets du Coran en caractères turcs.

Dans le peu d'espace qui reste libre au milieu de la salle vont et viennent des gens affairés qui paraissent prendre au sérieux leur rôle de maître des cérémonies. Ils sont trois, la tête couverte du bonnet traditionnel, en poils de chameau gris-jaune et en forme de pot de fleur renversé. Un manteau de lustrine noire couvre leurs épaules. Ils donnent des ordres et surveillent la salle. Le public leur a paru nombreux, ils escomptent une forte recette puisque chacun doit payer cinq piastres d'entrée. Leur souci semble être de rendre le spectacle plus imposant et de multiplier le nombre des exécutants. C'est un soldat revêtu de la tunique militaire, puis un jeune homme imberbe et souriant, puis encore un gros musulman à la robe blanche qui font successivement leur apparition et viennent se joindre à la rangée des chanteurs après avoir baisé la main du chef de la maison.

Depuis notre arrivée la mélodie n'a point changé.

Les quatre vieux du centre continuent leurs plaintes sur la gamme primitive et avec une légère oscillation de droite à gauche. Parfois ils modulent le texte

et on croirait entendre un psaume de la pénitence. Mais les jeunes semblent s'animer. La fièvre les envahit graduellement. Au milieu de leur file, un grand derviche, à l'épaisse chevelure noire, les excite de l'exemple et de la voix : il bat le rythme du pied droit et frappe le plancher de plus en plus vivement. A chaque verset revient le refrain : « La Illahi ill' Allah » et les versets paraissent se raccourcir. Le refrain devient plus fréquent. Les mouvements du corps s'accroissent aussi : ils prennent un caractère brusque, effrayant. Sans remuer les pieds chacun avance d'abord légèrement le ventre, puis se rejette en arrière, s'incline et se plie en deux. Les têtes descendent à la hauteur des genoux. C'est une succession désordonnée d'inclinaisons et de contorsions. La respiration est coupée, haletante. Le temps fait défaut pour prononcer encore une longue formule. On ne dit plus que deux mots : « Ya Allah » — « ô Dieu ! » Les langues sont desséchées. Ce ne sont plus des chants mais des cris rauques « Ya Allah ! » Les maîtres des cérémonies ont enlevé les manteaux, les turbans et les bonnets ; ils ont distribué aux derviches les plus souples, à ceux qui se plient le plus bas, des calottes de toile blanche.

« Ya Allah ! » Voici toute la file qui s'abaisse et se redresse. « Ya Allah ! » Nouveau salut jusqu'à terre.

Les spectateurs sont ahuris. Ils ne savent s'ils sont en présence de fanatiques égarés ou de comédiens hypocrites. Les oreilles tintent et les yeux transmettent le vertige. La température est suffocante. Une dame est obligée de se retirer ; elle est entraînée, poussée hors de la salle.

Et ce sont toujours, éternellement les mêmes déhanchements et les mêmes cris de « Ya' Allah ».

Le spectacle est devenu monotone, agaçant, dou-

loureux, lorsque tout à coup la scène change. Les anciens conservent leur ton, mais ils précipitent leur récitation. Les jeunes cessent de se baisser; ils commencent à hurler. La file ne s'incline plus, elle se dandine et sautille. Chacun fait deux mouvements du pied droit, un mouvement du pied gauche, et dans l'intervalle un soubresaut accompagné de l'exclamation « Allah! » — « Dieu ». Sur la trame des cantiques récitée par les anciens, les hurlements des jeunes font l'effet d'une broderie qui court vive et pimpante. « Allah! » Toute la troupe saute et se balance. « Allah » encore et la troupe saute à nouveau. A l'extrémité de la file un gros nègre, aux lèvres rouges, écrasées, fait retentir toutes les minutes un glapisement aigu : « Hou! » c'est-à-dire « Grand Dieu! »

La séance continue dans ce nouveau genre. Les anciens bourdonnent. Les jeunes exclament continuellement leur « Allah ». Le gros nègre domine tout le monde par ses « Hou » vigoureux.

Au fond de la salle se manifeste une certaine agitation. Un des maîtres des cérémonies a étendu des peaux de mouton devant le mihrab. Le chef des derviches, le Scheik, un vieillard dont la barbe commence à grisonner et dont la maigreur témoigne de l'ascétisme, s'est tourné vers le public. C'est le moment des guérisons. Le Scheik marche sur un homme d'une cinquantaine d'années que l'on a étendu devant lui. Il met les pieds prudemment sur le milieu des cuisses et fait ensuite un signe de la main. On enlève ce prétendu malade. Des enfants se présentent. Il y a un instant, ils babillaient près de nous; mais un des maîtres des cérémonies est venu leur demander s'ils ne désiraient pas être piétinés par le Scheik; plusieurs ont cédé à la tentation. On les étend à leur tour sur des peaux

de mouton; on les place le front contre terre et on rapproche leurs petites jambes, l'une de l'autre. Le chef met le pied sur eux très doucement; il passe et il repasse avec une lenteur majestueuse.

Les hurleurs n'ont pas cessé un instant. Ils crient toujours en se démenant — « Allah » — « Allah » — « Hou » mais la cérémonie est presque terminée. A un signe donné le silence se fait et les derviches assis se lèvent. La sueur tombe à grosses gouttes du front des chanteurs; il y en a même qui tremblent de la fièvre. En chœur on répond quelques mots à la courte prière dite solennellement par le Scheik.

Puis on entend un « Amin » gravement lancé par le nègre. — Tout est fini.

VI.

L'imprimerie et la censure.

31 août.

Traversez les rues de Constantinople et arrêtez-vous aux vitrines des libraires. Il y a un fait qui vous surprendra. Les libraires et les bouquinistes sont presque tous des étrangers, des Français et des Allemands. Le Turc ne vend des livres qu'au bazar et là sa boutique a un caractère étrange. Les volumes sont empilés les uns sur les autres comme des tuiles plates : on ne voit que la tranche, on n'aperçoit pas le dos, on n'a pas le moindre bout d'inscription pour deviner le contenu. Le marchand seul connaît ses rayons, il sait qu'il a entassé par ici des Corans et par là des légendes. Ça suffit. Le curieux n'a qu'à faire sa demande; on tâchera de le servir en étalant sur le comptoir tout le contenu d'une case.

Dans le quartier européen, dans la rue de Péra les mœurs ne sont pas aussi primitives. Il y a là des magasins et des vitrines qui rappellent les librairies de l'Occident, et qui ont même le tort de les rappeler beaucoup trop. On ne voit que des ouvrages français, grecs ou allemands. Ce sont les nouveautés du jour. La littérature française est la moins respectable : tous les petits romans de la veille sont déjà exposés. Les noms des auteurs sont inconnus ; mais des titres se dégagent un subtil parfum de volupté et les vignettes de la couverture paraissent empruntées à la *Vie parisienne*. Ceux qui ont tenu la plume, sont des négociants en littérature, à la recherche d'un succès facile : ils ne demandent que trois francs pour vous donner toutes les délices et tous les frissons de la passion. On a le cœur serré en voyant ce débordement de légèretés et de pornographies, ce flot immonde qui gagne les terres les plus éloignées, noie les fleurs et les vertus et dépose partout un noir limon.

Si l'on n'était pas en Turquie on souhaiterait une censure. Mais en Turquie on n'a plus rien à souhaiter ; l'ordre et la morale y jouissent de la protection d'un conseil officiel de censeurs.

D'après le règlement sur l'imprimerie du 6 janvier 1857 aucune imprimerie ne peut être établie à Constantinople ou dans les provinces sans une autorisation du Grand Vizir, laquelle ne s'obtient que sur un rapport favorable du Conseil de l'Instruction publique et du ministère de la police. Les livres, les brochures ne peuvent être imprimés ou répandus sans une pareille autorisation. Voilà la Censure légale.

Si la mission des censeurs se bornait à surveiller les auteurs et les protes du pays, leurs fonctions se réduiraient à une sinécure des plus lucratives. En Tur-

quie en effet la licence d'imprimer n'est accordée qu'à des gens surs et courtisans; de cette manière tout danger est écarté; la crainte même est prévenue. Mais c'est du dehors que vient le péril, c'est le poison étranger qu'il importe d'arrêter aux frontières. La grande préoccupation des censeurs doit donc consister à faire un heureux tirage des publications de l'extérieur. La loi leur dit qu'ils ont pour fonctions d'empêcher l'entrée de tout ouvrage qui aurait un caractère nuisible au pays ou à l'État. Mais personne n'a jamais marqué le point où commence ni celui où finit cette nuisance au bien général. Il y a là des attributions arbitraires, formulées en des termes élastiques et qui laissent des coudées franches. *

A voir la Censure à l'œuvre on s'aperçoit bientôt qu'elle est aveugle et vénale. Tous les romans immoraux qui traînent sur les trottoirs de Paris, passent sans la moindre observation. Mais on devient exigeant, intransigeant pour les ouvrages sérieux, critiques ou épigrammatiques. N'essayez pas de tirer un poil de la barbe du Sultan, même en caricature, il vous en cuirait.

Il y a quelques années on inaugurerait un train rapide entre Paris et Constantinople. La compagnie des Wagons-lits ou de l'Orient Express avait invité les grands journalistes de l'Europe à l'inauguration de la nouvelle ligne. C'était la rapidité américaine et le confort de l'autre continent transportés sur le territoire européen. Le train quittait Paris le jeudi à 7 $\frac{1}{2}$ heures du matin et le lundi peu après l'aurore, à 7 heures au plus tard, les voyageurs pouvaient débarquer à Galata. Le *Times* demanda à son meilleur reporter de faire la route. M. De Blowitz, le fameux correspondant parisien, partit courageusement : il n'eut que le temps d'entrevoir le Bosphore, de parcourir Stamboul et d'ob-

tenir une audience du Sultan. Après une semaine de séjour il revenait à Paris. Mais son carnet était rempli de notes. Un mois plus tard il faisait paraître un joli volume intitulé « Une Course à Constantinople ». Le récit est intéressant; je n'ai pas besoin de dire qu'il est mené bon train. En finissant ses aperçus, M. De Blowitz a voulu donner aux Turcs quelques conseils. Il fait une critique très-juste des abus les plus criants qui dévorent la Turquie. C'est un chapitre curieux et qui porte un titre caractéristique « Les plaies du pays ». A ce qu'il paraît les avis si charitables qu'ils soient sont mal reçus dans les sphères officielles du Bosphore. Le volume de M. De Blowitz a été mis à l'index.

Un Belge qui revenait de Brousse l'année dernière, passe la douane le front haut deux livres sous le bras : le De Blowitz et le guide de Constantinople de la Collection Joanne. On l'arrête. Un grand diable de nègre saisit son De Blowitz et le confisque. Il saisit aussi son Joanne : n'ayant ni le temps ni probablement les lumières voulues pour apprécier le bouquin, il prétextait qu'il y avait lieu de le soumettre au conseil supérieur; il lui semblait que ce Joanne voyageant en compagnie du De Blowitz, ne devait pas être non plus en odeur de sainteté. Le touriste eut beau protester. Rien n'y fit. Il voulut plaider son droit; autant valait chercher à faire admirer à un sourd les beautés de l'harmonie.

Ajoutons pour l'honneur de la Porte et pour la loyauté du nègre qu'après cinq ou six lettres de réclamation les deux livres furent rendus à leur propriétaire le jour de son départ de Constantinople.

De pareils incidents sont toujours regrettables. Mais il est facile de les éviter. Si au lieu de discuter le voyageur cherche dans son gilet une pièce de quelques

paras, tout s'arrange comme par enchantement. Il y a des accommodements avec la censure même pour les bouquins les plus dangereux.

Au mois de mai de cette année la librairie Marpon et Flammarion de Paris publia un volume à couverture jaune portant pour titre : « Le mal d'Orient, mœurs turques. » L'auteur s'est caché sous le pseudonyme de « *Kesnîn bey* ». Qui est-il? On l'ignore quoique plusieurs personnes aient tâché de faire, à Constantinople même, une recherche de paternité. Le style est leste, entraînant, enjoué : pas de doute c'est un français qui a dû tenir la plume; les jeux de mots foisonnent à chaque page. Les observations sont bien faites. C'est une longue satire écrite sur place et par un homme qui doit être obligé de vivre, de se remuer dans ce monde, mais qui malheureusement, ne respecte pas toujours suffisamment ses lecteurs.

Quelle que soit l'individualité de l'auteur, toujours est-il que personne n'a jamais autant médité de la Turquie que lui. Les censeurs ont tressailli sur leurs divans, ils se sont voilé la face et ils ont prohibé ce libelle comme une véritable horreur.

Or ce matin j'étais entré rue de Pera dans un réduit où les vieux bouquins grecs coudoient les livres fraîchement arrivés de France. Un singulier roman me tombe sous les yeux « Le procès de Taupin » par Rida. Le procès de Taupin! Dans toute ma carrière je n'avais entendu parler de ce litige là. Fallait-il donc venir en Turquie et à Constantinople pour apprendre les affaires qui se débattaient à Paris, à deux pas de ma porte.

Je saisis ce gracieux in-douze dont le titre imprimé en grosses lettres rouges sur du beau papier satiné piquait ma curiosité et me fascinait. Je tourne la cou-

verture. Changement à vue! Je lis « *Kesnin bey*. Le mal d'Orient, mœurs turques ». C'était l'ouvrage interdit, prohibé qui se déguisait derrière un paravent judiciaire. Au lieu du compte-rendu du procès Taupin, j'avais en mains le procès de la Turquie.

Mais on me frappait amicalement sur l'épaule : je me retournais. Le marchand était-là. — « Ça vous amuse » me dit-il en plissant les lèvres d'un air moqueur. — « En vérité, répondis-je, cette mascarade me divertit beaucoup. Mais combien vendez-vous cet ouvrage? » — « Je vois que Monsieur sait que l'ouvrage est à la censure. Le prix est de dix francs. »
« Comment dix francs pour un ouvrage qui se vend à Paris 3,50 fr.! — « Oui, mais Monsieur doit savoir que nous sommes obligés de payer cinq francs à la douane pour chaque exemplaire qui échappe à la censure. Le faux titre coûte aussi quelque chose. Et enfin le livre est fort recherché. »

Je n'en voulus pas entendre davantage. Désormais je savais ce que valait la Censure dans un pays oriental. Toute son efficacité se réduisait à majorer les prix de cent sous et à donner aux fonctionnaires l'occasion de violer plus fréquemment la loi pour l'amour du *bakchisch*.

VII.

Le selamlik.

Vendredi, 26 août.

A onze heures l'ambassadeur devait venir nous prendre à l'hôtel avec sa voiture et son kavasch. L'horloge du grand vestibule commençait à peine à sonner que les chevaux piaffaient déjà devant la porte. Si

l'exactitude est de règle chez les militaires, elle est de politesse chez les diplomates. Le cocher agite fiévreusement son fouet et nous partons au galop par la seule rue carrossable de Constantinople. Le kavasch est assis sur le siège, à côté du cocher. Il a une tunique bleue, des brandebourgs dorés, un sabre qui traîne et un fez rouge sur le sommet de la nuque. C'est une espèce de valet de pied qui porte la livrée officielle de son ambassade.

La voiture commence à bondir ; le pavé est rocailleux et malheureusement les ressorts paraissent inertes et inflexibles. Nous descendons les hauteurs de Pera à toute vitesse. Ici est le grand champ des morts, là l'immense palais de Dolma Batché. La journée est superbe : le soleil brille presque perpendiculairement sur nos têtes.

Et où courons-nous avec cette rapidité vertigineuse ? Nous ne le savons pas. Personne ne le sait : ni l'ambassadeur, ni le kavasch, ni le cocher. Nous allons voir le sultan et nous ne savons pas encore en endroit nous pouvons le voir.

C'est un vendredi, jour sacré pour les disciples de Mahomet. Le chef des croyants doit faire sa prière à la mosquée. Il sortira de son palais car la coutume ne lui permet pas de remplir ses devoirs religieux dans une chapelle privée. Il faut qu'il se montre à son peuple, qu'il apparaisse le visage découvert. Au sérail les conspirations sont nombreuses. Qui dénombrera jamais les complots qui se trament chaque année contre la vie du maître ? La nation a peur qu'on n'étouffe son sultan dans l'ombre, chaque semaine elle veut que ses soupçons soient dissipés, elle est sans pitié ; que son souverain ait la fièvre ou qu'il soit torturé par la goutte, peu lui

importe, elle exige sa présence. On raconte que les sultans sont traînés parfois au Selamlik pâles, livides et frissonnant déjà des affres de l'agonie. Le 13 décembre 1754 Mahmoud I expira au retour de la mosquée entre les deux portes du sérail.

C'est pour se conformer à la loi traditionnelle qu'Abdul Hamid II va tout-à-l'heure sortir de sa résidence de Yldiz Kiosk. Mais nul mortel ne sait encore vers quelle mosquée il se dirigera pour sa prière. Il est probable qu'il n'ira pas au loin. Il y a de nombreux temples à peu de distance du palais et les souverains ne se dérangent d'ordinaire que dans la mesure du nécessaire. Ce sera au moment de monter en voiture que le maître dira son intention ; il jettera un coup d'œil à la fenêtre et arrêtera son choix sur la première coupole qui fixera ses regards. Pour le moment nous nous dirigeons, nous autres, droit sur la résidence, vers Yldiz-Kiosk. Quand les préférences du sultan seront connues, nous détalerons au plus vite.

Voici des soldats l'arme au pied ; ils attendent un mot d'ordre, prêts à courir à leur tour vers l'endroit où il conviendra de faire la haie. Les officiers n'ont pas terminé leur toilette ; il y en a que leurs brosseurs nettoient en pleine rue et à la tête de leur compagnie.

La route redevient mauvaise ; elle a traversé la vallée ; elle remonte vers Yldiz en serpentant entre les jardins du palais. Le monde commence à apparaître. Toutes les voitures de la capitale sont réunies à une centaine de mètres de la résidence. Plus vigilants que d'habitude les cochers sont tous restés sur leur siège et jouent avec leurs fouets. Le public attend.

Quelques curieux privilégiés sont descendus ; ils ont franchi la garde turque et sont entrés dans les premiers salons de la résidence. Nous faisons comme

eux. C'est une suite de présentations. On s'incline à droite et à gauche. On se dit heureux, honoré, enchanté de toutes les connaissances qu'on acquiert en un clin d'œil. Je m'inclinai gravement devant un colonel d'état major lorsque j'entendis un certain brouhaha dans les corridors. Aussitôt je relevai la tête mais mon colonel m'avait déjà brulé la politesse, il me tournait le dos, il fuyait. — « Vite, vite, me dit l'ambassadeur, c'est à la mosquée Validé. »

En un instant tous les salons furent vides. Chacun regagnait son équipage. La nouvelle se propageait au dehors. Les plus pressés voulaient partir. Les cochers criaient; les fouets cinglaient l'air, les voitures se gênaient les unes les autres, les roues s'accrochaient, s'enchevêtraient, les chevaux se cabraient, bref c'était un tobu bohu, un pêle mêle, un chaos des plus réjouissants. Le prestige et le sangfroid de notre kavasch sauvèrent la situation. Nos voisins cherchaient encore le moyen de se dépêtrer que nos chevaux redescendaient déjà la route bride abattue.

La mosquée *Validé* était en bas, dans la vallée. C'était un temple insignifiant : une coupole grisâtre en forme de calotte évasée, deux minarets entourés d'une simple galerie, quelques arbres dans la cour intérieure.

De l'autre côté de la rue, en face de l'entrée se trouvait un corps de garde. Il y avait là, au rez de chaussée, une petite chambre avec deux fenêtres, qui servait probablement de salon aux officiers. On mit gracieusement cet appartement à la disposition des ambassadeurs et des personnes qui les accompagnaient. Nous sommes ainsi aux premières loges.

Les troupes ont balayé la petite place qui s'étend devant la mosquée et refoulé le monde dans les rues

voisines. On ne voit plus que des soldats rangés sur les trottoirs ou adossés contre les murailles. Sur les marches de la mosquée se pressent les dignitaires, les ministres, les aides de camp, les généraux. A l'intérieur du salon le ministre de France cause avec le ministre d'Angleterre et le nouveau représentant du S^t Siège. Le provincial des Augustins qui accompagne le ministre du Vatican, a cru faire œuvre de prudence en se munissant de jumelles; mais à peine les a-t-il sorties de sa poche, que le secrétaire de la légation russe lui conseille de les rentrer avec précipitation. Conserver son parasol ouvert devant le Sultan ou avoir l'audace de se servir de jumelles sont, paraît-il, deux cas pen- dables et qui pourraient mener à des graves conséquences. Le provincial ne se le fait pas dire deux fois; il ne paraît guère avoir de confiance dans la courtoisie turque.

Du bruit, des chevaux, des voitures. Est-ce le Sultan qui arrive? Les soldats ne bougent pas; ils restent au repos causant d'un air indifférent. Ce n'est pas le souverain : c'est la mère, ce sont les femmes, ce sont les filles du Sultan. Les trois voitures s'arrêtent près de l'escalier de la mosquée; on dételle les chevaux; les eunuques, des nègres aux proportions athlétiques, descendent du siège et viennent se placer aux portières. Hélas! les belles prisonnières ne sortent pas de leurs coupés. Elles resteront là cachées aux regards curieux du public tout le temps que durera la prière. Il est permis d'apercevoir au moins la silhouette, le manteau, le feredjé des autres femmes turques. Quand il s'agit des épouses du Sultan, l'œil du profane doit se contenter de regarder la caisse du coupé, qui les a amenées et qui dans quelques instants va les reconduire à Yldiz Kiosk. C'est une maigre satisfaction pour le touriste et pour l'artiste.

Attention ! La musique entonne une ouverture bizarre composée par je ne sais quel artiste fantaisiste. Les soldats s'alignent, les têtes se redressent. Les dignitaires qui occupent le perron de la mosquée, se serrent du coude et prennent des airs embarrassés. Une petite voiture attelée de deux chevaux arrive rapide comme l'éclair. Elle est conduite par un cocher qui porte la fustanelle ou la singulière jupe blanche des populations grecques. Elle s'arrête au perron, la couverture s'abaisse et le Sultan descend lentement de son véhicule suivi de l'un de ses ministres et d'un jeune aide de camp. Les troupes présentent les armes. La rangée des dignitaires s'incline profondément. Tout le monde garde sa coiffure, son fez, mais chacun salue suivant la coutume du pays en portant la main au cœur, aux lèvres et au front.

Abdul Hamid marche à pas lents en rendant le salut national. C'est un homme tout voûté, au teint bronzé de l'Orient ; les yeux regardent avec plus de fixité que d'énergie. Les traits reflètent le type du pays sans rien présenter de particulier ni en laid, ni en beau. Une forte barbe noire encadre la figure. Le costume n'est pas plus original que la personne : une vulgaire redingote noire et le fez traditionnel. Il traverse les rangs comme une vision. Les tambours battaient encore au champ et les soldats tenaient toujours leurs armes levées que déjà le Sultan avait disparu, qu'il était à l'intérieur de la mosquée.

Nous écoutons. De temps à autre il nous parvient quelques échos des prières religieuses. On dirait des chœurs, du plain-chant. Mais les conversations ont repris partout : dans la rue, dans notre salon c'est un bourdonnement continu. Il paraît que nous avons trois quarts d'heure à attendre.

Je m'informe ou je tâche de m'informer des cérémonies du culte auxquelles le sultan assiste en ce moment. Personne ne sait ou personne ne veut me répondre. Et c'est un phénomène surprenant que la difficulté que l'on éprouve en Turquie à recueillir quelques renseignements ! Interrogez qui vous voulez, votre interlocuteur vous regardera d'un air méfiant et vous répondra avec un fin sourire une phrase bannale, telle qu'on pourrait en servir aux espions de la police. Le Sultan prie-t-il réellement à la mosquée ou ne s'y rend-il que pour traverser le temple et aller s'asseoir dans le salon voisin qui est préparé en son honneur ? Il m'est impossible de tirer quelques éclaircissements de ceux qui m'entourent. M. De Blowitz se moque très-cavalièrement de ces gens naïfs qui ont foi dans la piété du sultan : à l'entendre le Selamlik est une sortie toute profane. C'est l'occasion pour le maître de prendre l'air, de se montrer au peuple, d'entretenir le respect religieux et en même temps c'est une circonstance toute trouvée de tenir un conseil de cabinet. Qu'y a-t-il de vrai dans ces appréciations sceptiques ? Il serait difficile à un étranger de le dire. Mais la religion Musulmane a conservé de si profondes racines en Orient que je ne serais pas éloigné de donner raison aux naïfs et tort aux incrédules qui partagent l'opinion de M. De Blowitz.

Quoiqu'il en soit, nous tachons de butiner de ci, de là quelques petites nouvelles. Le représentant du St Siège m'apprend que le Christianisme ne fait guère de progrès à Constantinople : les Mahométans sont sectaires, têtus et sourds à toutes les bonnes raisons : l'apologétique n'a aucune prise sur les anciens et le fanatisme a soin d'écartier les enfants.

Je me fais présenter à une dame que j'avais remar-

quée au premier rang et qui me semblait parler l'Allemand. C'était Madame X., depuis deux ans elle était à Constantinople. Monsieur X. était le médecin particulier du Sultan. Je fais l'étonné, l'enthousiaste et je parle du maître avec tout le respect possible afin de me donner ensuite le droit de poser quelques questions curieuses. Hélas! Madame X. ainsi que sa demoiselle doivent être nées dans la diplomatie, car elles me répondent en cœur, avec beaucoup de volubilité et infiniment de gentillesse, une foule de choses qui ne m'apprennent rien du tout. Ce qu'il y a de plus clair dans leurs dires, c'est que le Sultan ne s'est jamais mieux porté que depuis deux ans. Je me garde de mettre en doute des appréciations aussi flatteuses pour la science allemande, je m'incline et je tourne sur mes talons.

La musique reprend au dehors. Tout le monde se précipite aux fenêtres. La revue commence et les troupes s'apprêtent à défiler devant un chef invisible.

Au dessus du perron et de l'entrée de la mosquée s'élève un petit bâtiment où l'on a percé quelques fenêtres; c'est un appartement privé du Sultan. A chaque mosquée il en est annexé un semblable. Le maître s'y repose un instant lorsque les cérémonies religieuses sont terminées. Puis — à en croire la tradition — il va se placer à la fenêtre pour passer la revue.

Malheureusement pour les curieux du dehors les fenêtres sont fermées par des planches dans lesquelles on a perforé et disposé des séries de trous en guise d'arabesques. On ne voit rien et on se met à douter. Le Sultan serait-il réellement là, debout derrière ces moucharabys? N'y aurait-il pas lieu de croire plutôt qu'il cause tranquillement avec ses ministres, assis sur un sofa, fumant la cigarette et prenant le café? Qui nous dira la vérité?

L'étiquette veut que l'on croit à la présence du Sultan, croyons-y aveuglément.

La musique joue une marche d'un pas vif, alerte, endiablé. Les troupes défilent solennellement. Ces soldats que l'on rencontre souvent dans les rues, gris de poussière, déguenillés, passent la tête haute, la tunique bien brossée, les armes brillantes. Ils pensent comme les Allemands que la discipline c'est la raideur. Il y en a qui allongent le cou, se creusent le dos, mécanisent leurs jambes; la main qui retombe, les gêne; ils ouvrent les doigts en forme d'éventail.

A voir cette uniformité on dirait une armée de bonshommes en bois, fabriqués à Nuremberg et taillés par la même machine.

Chaque légion est précédée de ses trois mineurs qui marchent fièrement la hâche sur l'épaule; à eux d'ouvrir la voie. Les musiques régimentaires suivent : les musiciens ont leurs instruments collés aux lèvres; les timbaliers tiennent leurs bâtons levés; personne ne joue mais tout le monde remplit un rôle de simulation et contribue à faire naître l'illusion. Les accords que l'on entend, — si on peut décorer du beau nom d'accords une succession de notes bruyantes — sortent pendant toute la durée de la revue des mêmes instruments; à deux pas de la mosquée se tient le groupe des artistes privilégiés qui a seul l'honneur de charmer les oreilles du Sultan. Pourquoi ce monopole? Peut-être a-t-on peur que le tympan du maître ne soit déchiré par les autres harmonies.

Et cela défile toujours avec la même régularité, la même monotonie.

Les rangées succèdent aux rangées. Au loin ce sont des multitudes de fez, une mer rouge dont les vagues se heurtent et s'entrechoquent.

Pour clore la marche apparaît enfin le régiment d'élite, les noirs de la garde. Les visages sont durs, les regards brillants et sauvages. Ce sont les plus fidèles défenseurs des idées et des représentants du Prophète. Leur courage est au-dessus des épreuves. Ils savent être sobres comme des ascètes; pendant la longue période du grand jeûne, du Ramadan, ils font l'exercice le ventre creux et sans prononcer la moindre plainte; ils ne touchent aux aliments et au tabac qu'au moment où le soleil se couche. Le trésor public est presque toujours à sec; on ne les paie pas. Ils vont quand même de l'avant. A Plewna ils ont résisté comme des héros. Que leur importe qu'ils soient pauvres, déguenillés, brisés par la fatigue, pourvu que l'étendard de Mahomet puisse continuer à flotter sur la coupole de Sainte Sophie.

Changement de décor : nous sommes au tableau final. Les derniers bataillons viennent à peine de passer que les dignitaires restés sur le perron se bousculent, se rangent et forment la haie. Le Sultan sort. Sa petite voiture est amenée. Il salue courtoisement de divers côtés et reçoit les rênes des mains de son cocher grec. De tous les points partent des acclamations. Le Sultan s'incline encore, saisit le fouet et repart en toute vitesse conduisant lui-même son équipage.

Le Selamlik est fini.

La débandade commence. Les curieux courent dans les rues voisines rechercher les voitures qui les ont amenés. C'est un nouveau pêle-mêle. Heureux ceux qui ont le pied leste! A deux heures et demie nous rentrons dans la rue de Péra. Le kavasch était toujours assis près du conducteur; c'était la mouche du coche, il faisait l'important et s'impatientait chaque fois qu'un traînard ne s'écartait pas avec suffisamment de prompti-

tude. Les Turcs nous regardaient passer d'un air de curiosité narquoise comme on regarde des gens qui reviennent d'une fête ou d'un spectacle qu'on voit toutes les semaines et dont on est soi-même blasé.

J. VAN DEN HEUVEL.





LE MEUNIER DE PONTCHATEAU.

A route allongeait sa traînée noire au milieu de la campagne toute blanche. Tombée parmi cette boue liquide, la neige se salissait et se fondait aussitôt, tandis que la couche d'ouate s'épaississait aux bords du chemin, comblant les ornières et les fossés, plaquée par flocons aux branches enchevêtrées des buissons, accumulant ses masses légères que le vent avait ridées comme une onde.

On s'était cogné, la veille, du côté de la Loire. Le canon avait sourdement grondé tout le jour, pareil à un tonnerre lointain; vers le soir, comme lorsque l'orage se rapproche, ses volées avaient paru se prolonger plus distinctes, et les paysans avaient écouté, terrifiés, ces grandes voix qui semblaient souterraines et dont le sol tremblait, secoué par je ne sais quels mystérieux tressaillements.

Avant-hier, un bataillon de chasseurs avait alertement traversé le bourg de Beaulieu. De petits gars, solides, résolus, marchant bien, d'un bon pas. En tête, à cheval, le commandant : un vieux, poivre et sel, l'air crâne.

Et ce matin, ils étaient repassés, moitié moins nombreux, éreintés, abrutis; le chef à pied cette fois, un bras en écharpe, tout pâle.

Battus encore!... comme toujours. — Ce que

c'était tout de même! Qu'est-ce donc qu'ils avaient dans le ventre, ces canailles d'Allemands, qu'on ne pouvait pas les arrêter?... Et quelle pitié de voir de pauvres enfants rossés comme cela, massacrés pour rien, de petits hommes si fiers, si braves!... Ah! misère!... misère!...

Alors, on allait les avoir sur les reins, ces Allemands. Ils entoureraient le bourg à l'improviste, sans qu'on sache par où ils viendraient. On en verrait un, comme un point noir, puis un autre, puis un troisième; et, à un moment donné, il y en aurait partout, et ils s'avanceraient en se resserrant, ainsi que les mailles d'un filet vivant, jusqu'à ce qu'il y en ait à gauche, à droite, devant, derrière, sur les chemins, à la bordure des bois, sur les hauteurs. Car on avait beau faire, il en venait, il en venait toujours, de ces maudits casques à pointe. C'était comme une invasion de sauterelles. Ils crevaient donc de faim chez eux?

On ne pouvait plus leur échapper maintenant; autant dire que c'était chose faite. Aussi beaucoup de gens du pays avait pensé à déménager, à la hâte, emportant n'importe quoi, au plus pressé. Et tout le long de la route, les lourds chevaux se raidissaient sous le fouet, les charrettes roulant trop lentement au gré de leurs conducteurs. Ici des femmes et des enfants accroupis sous les bâches, parmi les paquets et les vêtements; là, des hommes marchant dans l'eau, transis de froid, se mettant à l'abri des voitures pour se garantir contre la neige qui tourbillonnait dans le vent, poussant devant eux quelques vaches qui trottaient. Puis, là-bas, il s'en dépêchait d'autres, d'autres hommes et d'autres chariots, aussi loin que l'œil pouvait aller dans cette plaine toute brouillée de neige.

Le jour baissait. On alluma les lanternes qui,

balancées selon les à-coups des chariots, jetaient une lueur de ci-de là, éclairant à peine à cinq pas, tandis que des flocons tournoyaient dans leur rayonnement, apparaissant et disparaissant, comme un vol sans cesse renouvelé de papillons de nuit.

Puis le roulement des roues devint plus saccadé. Sous la boue, les fers des chevaux faisaient retentir le pavé. On traversait un village. A un détour, dans un bouquet d'arbres, on devinait quelques maisons, sombres au milieu des blancheurs éteintes qui les environnaient. Une vive clarté filtrait par un volet à demi ouvert, coupant la route d'une étroite raie lumineuse. Des hommes étaient là, près de la porte d'un cabaret. La neige tombait moins drue. Les conducteurs laissèrent souffler leurs chevaux.

— « Où allez-vous comme cela ? » dit une voix.

— « Ils sont à Pontchâteau. »

— « Eh bien ! mais, ils ne vous avaleront pas ! »

— « Restez si cela vous plaît ; nous filons, nous autres. »

Et les gens et les chariots filèrent, bientôt, étendant leur ligne confuse dans une fuite inconsciente, pareille à une débandade. Et ceux qui demeuraient, pris d'une panique soudaine, se demandaient s'ils n'allaient pas fuir aussi... — A Pontchâteau... à six lieues d'ici ; — et une vague terreur dont ils ne se rendaient pas bien compte commençait à les assiéger.



Enfermé au milieu de cette file interminable de voitures, ce n'est pas sans peine qu'avait pu s'en dépêtrer Jean-Pierre, le meunier de Pontchâteau. Pour ne pas arriver à Beaulieu trop avant dans la nuit,

il avait mieux aimé passer par les mauvais chemins, sans crainte de s'y embourber. Cela lui épargnerait au moins l'ennui de se mettre au pas des autres; puis ses percherons en avaient vu de plus rudes, et, avec eux, il n'avait pas peur de mener sa pesante charrette dans les fondrières. La charrette était faite à cela; pas de ressorts à ménager, comme si ç'eût été le cabriolet du notaire ou la « guimbarde » du docteur.

Jean-Pierre arrêta ses chevaux devant l'auberge. Au bruit familier des grelots de l'attelage, un garçonnet se montra dans l'embrasure éclairée de la porte, une lanterne d'écurie à la main.

— « Bonsoir, patron. Faut-il dételer ?

— Dételle sans dégarnir, garçon. »

Et le meunier entra dans la cuisine où quelques hommes buvaient, attablés.

— « Bonsoir, Jean-Pierre.

— Bonsoir, meunier.

— Tu viens de Pontchâteau, meunier ?

— Tu les as vus, alors ?

— Combien sont-ils ?

— Est-ce qu'ils sont loin encore ? »

Et lui, serrant les mains qui se tendaient, l'air sombre, un peu goguenard, répondait à la fois à toutes ces questions.

— « Oui, j'arrive de Pontchâteau. Ils entraient comme je partais, et je les ai vus comme je vous vois. C'est l'avant-garde. Des uhlans. Et derrière il y a des Bavares; c'est par eux qu'on fait faire la dure besogne. Leurs chevaux sont maigres et eux sont gras. Le blé de France leur profite. Ah ! les saletés !... Ils couchent à Pontchâteau. Les nôtres n'osent pas déloger l'habitant; les nôtres dorment comme ils peuvent, en plein champ, dans l'eau, dans la boue. Mais eux, il leur

faut des maisons. Vous n'avez qu'à délier vos bottes de paille et à bassiner vos lits. Soyez tranquilles; demain, dans la matinée, sur le coup de neuf heures, vous les aurez. Ils ne voudront pas vous faire l'impolitesse de vous oublier. Ils vous mangeront la laine sur le dos, comme aux autres. »

Il avait enlevé son lourd caban et l'avait jeté sur une chaise, et, dénouant son cache-nez de tricot, secouant ses souliers blancs de neige, il s'était approché du foyer.

— « Un fichu temps, avec ça. Les corbeaux de malheur nous ont rapporté l'hiver de chez eux; on a ses doigts à la glace. »

Et, défaisant ses grosses mitaines, il attira une escabelle et s'assit devant le feu.

— « Avez-vous soupé, meunier? » dit la servante.

— « Bah! Je n'ai pas faim. Ils m'ont coupé l'appétit. Dis tout de même au garçon de donner un picotin aux chevaux; il ne faut pas que les pauvres bêtes en pâtissent. Puis tu me verseras un verre de vieux; celui-là, au moins, les Allemands n'y tremperont pas leur muffle. »

Des gens entraient dans l'auberge, pour savoir les nouvelles.

— « Bonsoir, Jean Pierre.

— « Bonsoir, vous autres. »

Et il regardait ses souliers fumer au feu, sans plus répondre, absorbé maintenant par quelque idée, comme si sa pensée s'obstinait à rester là-bas, à six lieues....



L'on causait avec animation, mais presque à voix basse. L'instituteur racontait du neuf. Quand les Prussiens

étaient passés à la Neuville, on les avait canardés. C'étaient des francs-tireurs qui avaient fait le coup et qui s'étaient échappés à travers bois. L'officier qui commandait le détachement avait fait empoigner le maire; il voulait le rendre responsable de ce semblant de résistance et le faire fusiller, parce qu'il refusait de livrer ceux qui avaient tiré. L'officier avait d'abord parlé de mettre le feu aux quatre coins de la Neuville; puis il avait imposé une forte contribution; enfin il s'était radouci, mais le maire avait été attaché à un fourgon et emmené à la ville, où se trouvait le quartier général. Et voilà comme quoi des innocents payaient pour des coupables.

Jean-Pierre se retourna soudain.

— « Des coupables? Eh bien! elle est bonne, celle-là!.... Alors, ils sont coupables parce qu'ils se défendent?... Et quand je ne veux pas qu'on me vole, alors je suis coupable? »

— « Oui; mais pourquoi tirer des coups de fusil sur les Prussiens? »

— « Parce que ce sont des Prussiens. On n'en tuera jamais assez. »

— « C'est ça! puis ils mettent le feu.... »

— « Ils ne mettraient pas le feu si tout le monde les en empêchait. Moi, je me souviens, quand j'étais gamin et qu'il y avait des loups dans le taillis, tout le monde y courait... Allez-y, avec la pioche ou la pelle. On les traquait. C'est comme ça qu'on doit faire. »

— « Merci! la belle avance! ça regarde les soldats »

— « Ça regarde tout le monde. Si chacun saignait son Prussien, de cent ans les Allemands ne quitteraient plus les jupons de leurs Gretchens! »



Il y eut un silence. Puis on reparla d'eux, toujours d'eux. Ils prenaient goût au vin, les sacs à bière, mais ils n'en devenaient pas plus finauds pour ça. Les officiers, eux, se soulaient tout le temps avec du champagne, comme s'ils n'étaient venus en France que pour riboter. A Beaugency, ils avaient exigé qu'on leur donnât des quantités de paquets de chandelles. Ils en mangeaient comme du pain. Aussi, quand on revenait où ils avaient séjourné, cela sentait le suif, et il fallait brûler du sucre.

Les plus sauvages, c'étaient les uhlands. On les envoyait en éclaireurs, deux par deux, pour voir si le chemin était libre. Ils traversaient les villages bride abattue, les premiers; si l'on ne tirait pas sur eux, ils revenaient au trot, et alors la bande arrivait. On disait qu'ils s'attachaient à leur selle, afin de ne pas tomber s'ils étaient blessés; on disait encore qu'ils portaient des cuirasses sous leur manteau, étant les plus exposés aux coups de feu; on disait aussi que parfois, c'étaient des mannequins habillés en uhlands qu'on envoyait ainsi en avant sur des chevaux dressés, exprès pour tenter les balles des francs-tireurs.

Et les histoires d'aller leur train, toutes aussi absurdes les unes que les autres; fantômes que la peur avait inspirés à ceux-ci et que la peur faisait admettre à ceux-là; détails réels le plus souvent, mais que grandissait l'épouvante. Et Baudry, le vigneron, racontait que les Allemands étaient des hommes énormes, très forts. Ils avaient tous six pieds de haut, pour le moins, une barbe rousse, une grosse voix.

Jean-Pierre se mit à rire.

— « Des croquemitaines, pas vrai? Allons, toi, père Baudry, tu nous en contes, et tu nous prends pour des bonnes femmes. Ce sont des hommes comme toi

et moi, ni plus ni moins. Apporte-m'en un, et tu verras si je me laisserai plumer comme un poulet. Je ne leur conseille pas de me toucher, vois-tu, parce qu'il n'y ferait pas bon. Je suis trop vieux pour être encore soldat; mais, sacrebleu! avant de sauter le pas, je voudrais bien en tenir un dans mes doigts et lui faire passer le goût de la choucroute!.. Ah! les vermines! les sales vermines! »

Les autres se regardaient, atterrés. Ils pensaient que Jean-Pierre était bien hardi de parler ainsi. On n'osait point le dire tout haut, mais on se sentait envahir par la crainte à mesure que les Allemands approchaient. Puis il pouvait y avoir là des espions... on pouvait être dénoncé... que sais-je? — Jusque-là, tous étaient de l'avis du meunier. Maintenant que l'invasion menaçait non plus seulement la France, cette patrie idéale, mais bien leur pays, cette patrie réelle, mais bien leurs champs ou leurs maisons, ces patries plus étroites et plus égoïstes, ils éprouvaient d'affreuses terreurs. Et ils restaient là tout hébétés, redoutant presque plus encore pour eux-mêmes que pour ce qu'ils possédaient. Belliqueux au commencement des hostilités, ardents à la lutte au moment des premiers désastres, ils se retrouvaient tout pacifiques à présent que la guerre leur aboyait aux talons.

— « On ferait mieux de faire la paix avant qu'ils arrivent, » dit le vigneron.

— « Tu ne voudrais pas qu'on la fit avant que les Prussiens aient vidé ton cellier.

— « Ah! ils peuvent boire tant qu'ils auront soif. Pourvu qu'ils ne me fassent point de mal...

— « C'est ça, dit Jean-Pierre, et, pour sauver ta peau, tu leur lècheras les bottes et tu les laisseras maîtres de tout faire. S'ils veulent pinter un pichet, tu leur en tireras toi-même, et du meilleur! et s'ils se vautrent sur ton lit, tu t'étendras bien content par terre;

et s'ils demandent à se rôtir les jambes, tu souffleras sur le feu! Serviteur!... Et tu ne lèveras pas la main contre eux s'ils cajolent ta fille, parce que tu as peur. Si tu ne dis rien, ils seraient bien bêtes de se gêner. Mais comment donc!... Faites donc!... à votre aise... Je vous en prie!... — Tonnerre de tonnerre! Vous êtes tous les mêmes. »

Et il frappa la table de son large poing, comme s'il devait assommer un bœuf.

— « Eh bien! Baudry, si j'en tue un, je n'irai pas m'en confesser à toi, vois-tu... »

— « Pourquoi? »

— « Pourquoi! Parce que tu me vendrais. Tu as trop peur. »

— « Tu n'as pas de raison. Tu sais bien que les franc-tireurs nous font du tort. Nous ne sommes pas les plus forts, n'est-ce pas? Autant céder. La belle affaire, d'en tuer un ou deux, pour que les autres mettent le bourg à feu et à sang... Moi, d'abord, j'ai toujours demandé la paix. Si on s'était battu là-bas, à la frontière, je ne dis pas; les frontières sont faites pour ça... mais ici, ça n'est pas drôle... »

Jean Pierre toisa Baudry du regard, leva les épaules avec un geste de dégoût, puis, allant vers la porte, il l'ouvrit et demeura un moment sur le seuil.



La neige avait cessé. Le ciel était devenu clair et les étoiles scintillaient dans le bleu profond, attirant l'œil à qui mieux mieux. Il gelait.

— « Belle nuit pour les moblots qui vont attraper le mal de mort », murmura Jean-Pierre. « Pauvres enfants! » — et il songeait à son garçon qui couchait

peut-être sans abri avec son bataillon, là-bas, du côté d'Arthenay.

Il referma la porte en frissonnant. Tous se taisaient maintenant; le balancier de l'horloge faisait seul entendre son tic-tac monotone. Il était tard; on parla de se retirer, et personne n'en avait envie, comme si chacun eût redouté l'isolement. Jean-Pierre s'allongea sur un banc, son caban sous sa tête, en guise d'oreiller.

— « Allons, dit-il, il est temps de faire un somme. Dans deux heures je reprendrai ma route.

— « Où vas-tu ?

— « A Saint Rémy.

— « Tu reviens demain ?

— « Au petit jour, aussitôt que j'aurai rendu mes sacs.

— « Bonne nuit, meunier.

— « Bonne nuit, les amis. »

Et ils sortirent lentement, pour se tenir plus longtemps compagnie.

Jean-Pierre dormait déjà.

II.

Le jour commençait à poindre. Du côté de l'est couraient de légères bandes rosées, tandis que le ciel, si pur cette nuit, apparaissait tout gris. Jean-Pierre avait livré ses sacs de farine à Saint-Rémy et reprenait le chemin de Beaulieu. Il songeait, tout en sommeillant. De temps en temps un cahot le secouait et le faisait sortir de sa torpeur, et alors un « Hue ! » machinal s'échappait de ses lèvres, pendant qu'il claquait du fouet comme si ce bruit sonore eût dû le réveiller tout à fait. Ses percherons marchaient péniblement, d'un pas mal assuré, prenant difficilement sur le sol

que la bise glaciale de la nuit avait rendu raboteux et glissant. Le froid était bien moins vif. De grands vols de corbeaux passaient en croassant lugubrement, venant des bois lointains, s'abattant soudain dans les champs où ils ressortaient démesurément sur cet immense linceul étendu, ou bien perchés à la cime des arbres, immobiles, ainsi que des fruits singuliers. — Bientôt, très bas sur l'horizon, parut une tache à peine lumineuse, et le soleil sans force se fondit dans un brouillard couleur de rouille.

En sortant de Saint-Rémy, au tournant de la route qui conduit à Beaulieu, la côte est raide. La chaussée suit une crête étroite qui domine le pays, et à droite et à gauche s'arrondissent en se relevant deux petites collines couvertes de taillis. Le vent qui vient de l'ouest a balayé la neige, l'amoncelant au bas des pentes, la moutonnant partout comme les vagues d'une mer gelée. Des ormes haut ébranchés se profilent en rangées parallèles, inflexibles sous l'action de l'ouragan, plantés à distances régulières, indiquant au loin la direction que suit la route, jusqu'à ce qu'ils aillent perdre leurs lignes devenues confuses, tout là-bas, dans les brumes de l'horizon. Là-haut est le point culminant du pays, sommet de ce vaste plateau boisé qui s'étend entre deux larges vallées entourées de côteaux.

Déjà Jean-Pierre était parvenu à l'endroit où la route, tournant à angle droit, ne cesse plus de monter jusqu'à Beaulieu. Il y a là une tuilerie abandonnée. Le terrain est défoncé aux environs, là où l'on a extrait l'argile, et des flaques d'eau peu profondes, recouvertes d'une mince couche de glace, s'étalent dans les bas-fonds, comme des plaques sombres au milieu des clartés de la neige. Ici, deux ou trois hangars ouverts à tous les vents, quelques séchoirs mal protégés par des chaumes

que la pluie a pourris et que les tempêtes ont disloqués.

Au moment où Jean-Pierre tournait la route, il aperçut devant lui un groupe de cavaliers. Cela le réveilla tout à fait. Ils marchaient lentement et avaient presque atteint le sommet du plateau. Ils pouvaient être une douzaine, et se détachaient nettement sur ce fond tout blanc. L'un d'eux était resté en arrière, à environ deux cents mètres des autres, et, dressé sur sa selle, son cheval placé au travers de la chaussée, il semblait regarder attentivement du côté des bois de la Neuville.

Que diable examinait-il comme cela? — Et machinalement le meunier jeta les yeux vers la Neuville. Sur la lisière du bois, très loin, il crut distinguer un autre groupe de cavaliers, et là, à mi-chemin du village, un autre encore, tout près de se défilier derrière le mur d'une ferme.

C'était bien cela : les uhlands. Et il songeait à ce que l'on disait d'eux, le soir, durant les veillées, quand on causait des Prussiens et de leur manière de faire la guerre. Ils étaient partis de tous les côtés à la fois en reconnaissance, et revenaient sur leurs pas pour rejoindre le gros de l'armée.



Jean-Pierre continuait de gravir la côte, ses perche-rons soufflant, posant maladroitement le pied, secouant en mesure leurs colliers chargés de grelots. Là-bas, devant lui, au sommet de la route, les cavaliers disparaissaient peu à peu, diminuant insensiblement de taille, comme s'ils se fussent enfoncés dans le sol. Encore quelques formes noires, puis des points, puis leurs petits drapeaux qui se dandinaient à leurs lances, puis plus rien. — Ah! si on avait pu les escamoter tous ainsi, là, en soufflant dessus!

Celui qui était resté en arrière se tenait toujours à la même place, tout droit sur sa selle, barbant le route. Tout à coup, il fit volte-face et partit au grand trot. Jean-Pierre ne le quittait pas des yeux. Il voyait luire les fers du cheval, sans l'entendre, le bruit de ses pas se perdant dans le cliquetis de ferraille et le roulement assourdissant de la charrette. — Et le meunier pensait : Quel joli coup de fusil, hein!... là, avec un bon chassepot, à deux cents mètres à peine, une bonne prune dans les reins... pendant qu'il était bien lancé... Quel plaisir de lui voir faire la cabriole du haut de son carcan, comme un lièvre au déboulé!...

Soudain le cavalier qu'il visait s'arrêta court et mit pied à terre, si brusquement, que Jean-Pierre fut sur le point de retenir ses chevaux. — Que diable faisait-il ce uhlan? Eh bien! Quoi? Y avait-il donc quelque chose de cassé dans ses bricoles? Il paraissait occupé à arranger le harnachement de son cheval... Les sangles s'étaient relâchées, probablement, car il avait l'air de tirer dessus pour les rétablir.

Et Jean-Pierre avançait sur lui, ne pouvant en détacher la vue. Un moment l'Allemand tourna la tête vers le haut de la route, disposé sans doute à appeler ses compagnons pour leur demander de l'aide; puis, ne les apercevant plus, il parut se décider, et, prenant sa bête par la bride, il descendit à la rencontre du meunier.



Jean-Pierre le voyait venir. C'était un grand bel homme, blond, portant toute sa barbe, vêtu d'une houppelande qui lui tombait sur les talons, ainsi qu'une ample et lourde soutane. Il était carré, très large de poitrine, comme s'il avait des épaulettes sous sa capote,

et son chapska de cuir verni paraissait ridiculement petit pour sa grosse tête. Il avait des gants blancs, à l'ordonnance. Son sabre traînait à terre, relevant un peu son manteau.

Arrivé à dix pas de l'attelage, l'homme fit signe à Jean-Pierre d'arrêter. Jean-Pierre arrêta. Il regardait ce Prussien, sentant bouillonner en lui je ne sais quelle chaleur de sang, grinçant des dents, comme pris d'un accès de rage, serrant convulsivement dans sa main épaisse le manche de son fouet.

Une fois à la tête des chevaux :

— « Donne-moi une corde, dit l'Allemand.

— « Comprends pas, répliqua Jean-Pierre.

— « Donne-moi une corde; je veux une corde; je suis officier.

— « Quand vous seriez Bismark lui-même, vous n'en aurez pas; je n'en ai pas. Bonsoir. »

L'Allemand s'était emparé du cordeau à l'aide duquel le meunier menait ses chevaux.

— « Veux-tu bien laisser ça! dit Jean-Pierre. Je n'ai pas de corde à te donner, à moins que ce ne soit pour te pendre. Laisse ça, voleur! »

L'officier écarta son manteau et mit la main à son revolver. Il ne l'avait pas ôté de sa ceinture qu'il tombait comme une masse, abandonnant la bride qu'il tenait. Le meunier, d'un terrible coup du bois de son perpignan, souple et solide comme un ressort, l'avait frappé en plein visage.

Jean-Pierre resta un instant indécis, regardant ce grand corps renversé en arrière, les poings serrés comme dans un dernier geste de menace.

— « Eh bien! murmura le meunier, tu l'as cherché! c'est fait maintenant... Ah! charogne! tu veux faire croire que tu es mort, mais il faut plus d'un coup pour

tuer les chiens. Si je te laisse, tu me rattraperas; j'aime mieux que ce soit ton tour que le mien. »

Et traînant le Prussien, il le jeta sous la charrette; puis, cinglant rudement ses chevaux, il entendit un sinistre craquement : la roue avait broyé le crâne du misérable, tandis que tout son corps semblait agité d'un frémissement convulsif.

— « A la guerre comme à la guerre ! pensa Jean-Pierre ; on se sert de ce qu'on a. »



Et pendant que l'attelage continuait lentement sa route, il attira le uhlan jusqu'au bord du talus et le poussa dans le vide. Dégringolant et roulant, le cadavre mutilé alla s'aplatir au bas de la pente, à moitié recouvert par l'éboulement des neiges qu'il avait entraînés.

III.

Jean Pierre demeura un moment stupéfait. Qu'avait-il fait là, tout de même ? Quelle fièvre de rage l'avait pris subitement ? Et maintenant, il restait planté comme un piquet, sans pouvoir s'arracher de cet endroit... Est-ce qu'il devenait fou?...

Il regarda tout autour de lui, sans presque oser jeter les yeux au fond de la vallée... Personne ne l'avait vu... et il se mit à courir pour rattraper ses chevaux, aussi pressé à présent de s'éloigner qu'il l'était peu tout à l'heure. Dix fois il détourna la tête, attiré par une force impérieuse à laquelle il ne pouvait résister. Malgré lui, il songeait à ce grand corps abîmé dans les neiges éboulées... Il avait beau se persuader à lui-même qu'il avait bien fait, essayant par je ne sais quel raisonnement confus de se tran-

quilliser l'esprit, le sanglant spectacle dont il avait été l'acteur se reproduisait à sa pensée dans toute sa fidélité brutale... Et si on allait le savoir?... Une indéfinissable inquiétude s'empara de tout son être, et il se secoua comme pour s'en débarrasser. — Evidemment, on allait le savoir. Et alors, que faire? Se cacher? Parbleu non. Et qu'arriverait-il? Ah! pas besoin de le demander deux fois! Son compte serait vite réglé... Et il eut une claire vision de ce qui se passerait.



Il était arrivé à Beaulieu, marchant ainsi qu'un automate à côté de ses chevaux, absorbé par son idée fixe. Il aurait certes dépassé l'auberge où il avait l'habitude de s'arrêter, si son attelage routinier n'avait ralenti le pas de lui-même.

Après avoir mis ses percherons à l'écurie, il entra dans la salle commune. — Personne. Ah! tant mieux... il serait seul. — Et il dit cela à mi-voix, ayant parfaitement conscience de ce qui s'agitait en lui, mais ayant à peine la perception de ce qui était auprès de lui. Non pas qu'il éprouvât de la peur;... mais on est homme, que diable! et il y a de ces moments où le plus brave se sent faiblir comme si le cœur devait lui manquer. Et il but coup sur coup deux grands verres d'eau de vie, pour se mettre un peu de courage au ventre.

Il n'était pas dans son assiette, sûrement. Fébrile, agacé, tout mal en train, tout chose, voilà maintenant qu'il tressaillait au moindre bruit. C'était drôle tout de même! C'était bien la première fois qu'il ressentait cela... Dame! on ne tue pas tous les jours...

Sa tête devenait lourde et les oreilles lui tintaient.

Ah çà! mais, il n'était pourtant pas ivre... Jamais deux méchants verres de raide ne lui avaient produit pareil effet. Tout tournait autour de lui, et les flammes du foyer dont il s'était approché dansaient devant ses yeux, dansaient à lui donner le vertige.

— « Etes-vous malade, Jean-Pierre? » dit la servante. « Vous êtes tout pâle. »

Il ne répondit pas et se leva de sa chaise en titubant. Ma foi oui, il était ivre; ivre sans l'être, sans avoir bu seulement tout son saoul. Quelque chose comme une idée, toujours la même, lui roulait dans la cervelle, et il revoyait là-bas, dans la neige défoncée...

Et cette servante, qu'est-ce qu'elle lui voulait, avec ses bêtises?... « Vous êtes tout pâle. » — Ah çà? vraiment? est-ce qu'il était tout pâle?... Alors, çà se devinait... Il alla un instant dans la rue, puis rentra soudainement, comme s'il eût craint qu'on ne vînt le regarder au visage. Il reprit sa place au coin du feu, se leva de nouveau, fit les cent pas, se donnant du mouvement pour se distraire de la pensée qui l'obsédait et pour apaiser un peu l'agitation qui enfièvrerait son esprit.



Et tout à coup, il se fit en lui comme une détente; il éprouva un incroyable besoin de parler, de raconter ce qu'il avait fait, de le dire à qui voudrait l'entendre, de le crier par dessus les toits. — Par fanfaronnade? allons donc! ce n'était pas dans son tempérament... Il était bien trop avisé, bien trop prudent. Mais, tant pis, il en avait assez, et il aurait mieux aimé crever que de garder plus longtemps un secret qui l'étouffait.

— « Eh bien oui, la fille, je dois être pâle. C'est

que j'en ai tué un... Entends-tu? J'en ai tué un... »

Et tandis que la servante, qui allait et venait, s'arrêtait effarée et le dévisageait, toute sottée, il continuait :

— « J'en ai tué un, un grand matin, un officier... Je l'ai assommé d'un coup et je l'ai fourré sous ma voiture. Un tour de roue... Crac! en bouillie... vois-tu... Ça en fait un de moins.

— « Qu'est-ce que vous dites donc, meunier? Etes-vous fou?

— « Je te dis que j'en ai tué un.

— « Ne parlez pas comme ça, Seigneur mon Dieu! Plus bas, vous allez vous faire prendre !... Taisez vous!...

— « Me taire? Il n'y a pas de danger!... Voilà assez longtemps que ça me chiffonne... Je ne peux pas conserver ça sur le cœur; il n'y a pas moyen; il faut que ça parte... Allons! apporte-moi du jambon et un litre; j'ai une faim de loup. »

Et comme elle restait là, anéantie, les joues blêmes, les yeux agrandis par la frayeur, il éclata de rire :

— « Eh bien! est-ce que tu veux m'avalier? Es-tu sourde? Je te dis de m'apporter à manger et à boire,.. Allons! dépêche. J'ai l'estomac dans les talons. »



Elle obéit, et, quand elle fut de retour, elle trouva Jean-Pierre qui avait repris ses allures habituelles et qui racontait son affaire à deux paysans qui venaient d'entrer. Ils l'écoutaient, mortellement inquiets, se demandant si l'aveu qu'ils recevaient ne suffisait point à les rendre complices. Ah! ils ne le connaissaient que trop, leur Jean-Pierre, et ils savaient bien qu'il ne se vantait jamais... Comment! il avait tué un Prussien!

Et lui, un peu goguenard, à son ordinaire, le verbe haut, en homme qui se sait fort et qui ne redoute point

le péril, disait comment c'était arrivé. Il n'y pensait pas; on pouvait l'en croire, il n'avait rien prémédité. C'était venu tout seul, comme un coup de surprise; il avait vu rouge, assurément. Si seulement cet Allemand avait parlé poliment, lui aurait passé son chemin sans broncher; ce n'était pas son idée de chercher jamais querelle aux gens. Il se méfiait des rencontres, mais il n'attaquait personne. La route était assez large pour eux deux, n'est-ce pas?... Mais quand cette saleté-là avait porté la main sur ses chevaux, ah dame! il avait senti la moutarde lui monter au nez. On est bon, vous savez, mais on est vif... Et puis voilà. C'était fait. Il n'en avait pas de regret. Il prévoyait bien qu'il allait lui en cuire... ma foi, tant pis! Si tout le monde avait fait comme lui...

Et quand l'aubergiste fut là, il répéta son aventure, complaisamment, donnant les mêmes détails qu'il donnait tout à l'heure aux autres.



Il s'était attablé, tout en parlant, et mangeait, causant de son homme mort comme de la chose la plus naturelle du monde. La seule marque à laquelle on eût pu reconnaître qu'il avait encore quelque peu d'excitation, c'est qu'il était moins prudent que de coutume et qu'il ne discontinuait point de bavarder. Ce n'était point dans son caractère de tant se répandre en paroles. Tout en ne faisant que tordre et avaler, et tout en buvant de grands coups de vin, il achevait son récit; heureux de soulager sa conscience en avouant son meurtre, désireux d'échapper ainsi à la prostration qui l'avait un moment accablé.

— « Allons, patron, à boire! » s'écria-t-il soudain.
« C'est moi qui régale; ça sera la dernière fois. »

Et tandis que, debout, immobiles et comme rivés au plancher, les hommes n'osaient tremper dans le vin leurs lèvres sèches, lui leur faisait raison à pleines rasades, histoire de se mettre tout à fait d'aplomb.



L'aubergiste s'approcha de lui, et à mi-voix :

— « Jean-Pierre, tu sais que nous ne dirons rien, nous autres... mais les autres?... Il ne faut pas que tu causes comme cela... Ça ne servirait à rien qu'à te faire attraper... Si tu veux m'en croire, tu vas atteler comme si de rien n'était, puis filer; et, ni vu ni connu, je t'embrouille. Quand les choucroutes s'en apercevront, bonsoir et bon voyage... Tu seras loin. Tu as de bons chevaux; pars tout de suite, et cache-toi. Nous te garderons le secret comme tu le garderais pour nous. Ne rentre pas à Pontchâteau; retourne à Saint-Rémy où ils ne seront pas avant demain; ça te donnera le temps de te reposer et d'aller de l'avant. Ils ne seront pas toujours ici, ces sacripants-là... Si tu as besoin d'argent, je te remettrai celui que j'ai. Tu n'as pas à faire ton fier... vois-tu, on n'a qu'une peau. Si tu ne tiens pas à la tienne, nous y tenons pour toi. »

Le meunier se leva et tendit la main à l'hôte.

— « Je sais bien que tu es un camarade, mon vieux; mais, si je m'en vais, qu'est-ce qu'il va arriver? »

— « Il arrivera ce qu'il pourra. »

— « Oui, mais quand on aura trouvé sa carcasse, qu'est-ce qu'on fera? »

— « Dame! On nous mettra le grappin dessus pour savoir qui a fait le coup; mais on ne le dira pas. »

— « Et si on ne le dit pas? »

— « Ils feront peut-être comme à la Neuville; ils mettront le feu aux maisons... »

— « Justement. Le feu aux maisons, puis le maire au pied du mur, puis quatre ou cinq des plus gros bonnets empoignés comme otages, puis les contributions de guerre, puis les réquisitions, puis ceci, puis cela, puis autre chose... toute la rengaine. Ah! on les connaît, ces suceurs de chandelles... ils n'auront jamais fini. — Eh bien! est-ce que tu t'imagines que je voudrais souffrir tout ça? Et, une fois à l'abri et en sûreté, si j'apprends qu'ils ont pillé, volé et brûlé à cause de moi, — et je n'ai pas besoin de l'apprendre : c'est réglé d'avance; — est-ce que tu crois que je n'en sècherais pas sur pieds? Est-ce que tu crois que j'oserais montrer ma figure quelque part, et que je ne rougirais pas de revenir ici?... Mon vieux, ma peau, c'est ma peau, et elle a assez servi. J'aurai pris la peau d'un officier en échange : ce n'est pas moi qui perds au marché.

— « Alors, tu ne veux pas partir?

— « Jamais de la vie.

— « Qu'est-ce que tu vas faire?

— « Attendre qu'ils aient découvert le pot aux roses, là-bas, dans la neige du talus; et, alors, allez-y gaiement! »



Il fit quelques pas vers la porte.

— « Où vas-tu? » dit l'aubergiste. « Te dénoncer? »

— « Ça, c'est mon affaire... ça pourra venir, mais pas encore. Je ne suis pas si pressé. Donne-moi au moins le temps de faire ma digestion.

— « Où vas-tu, alors?

— « Tu es bien curieux! Je m'en vais me faire signer ma feuille de route, chez le curé.

— « Chez le curé?

— « Oui, je m'en vais à confesse, comme les bonnes femmes. Ah çà! est-ce que tu penses que je voudrais passer l'arme à gauche à la façon de ces mécréants d'Allemands, sans un petit peu de bon Dieu?... Il n'y a rien qui rende dévôt comme de savoir qu'on a deux heures à vivre! »

Et il s'éloigna en riant.



Il n'avait pas dépassé la porte, qu'il s'arrêta brusquement.

— « Tiens! c'est toi, Baudry? Qu'est-ce que tu faisais là? »

— « Moi? rien, » balbutia le vigneron. J'arrivais.

— « Tu écoutais, » dit l'aubergiste.

— « Non, je n'écoutais pas.

— « Tu n'écoutais pas, mais tu as entendu... »

Jean-Pierre saisit Baudry par le bras et l'attira dans la salle.

— « Tu perds ton temps, mon bonhomme; et si tu as l'intention d'aller me vendre, tu peux t'en dispenser. Je n'ai pas besoin qu'on fasse mes commissions, vois-tu, et j'ai toujours tenu à passer mes marchés moi-même. Eh bien! oui, j'ai tué un Prussien, entends-tu? Un uhlan, entends-tu? Un officier, entends-tu? Mais, si jamais tu me dénonces, avant d'aller *ad patres*, je m'arrangerai pour t'étrangler comme un poulet, entends-tu? Je n'aime pas qu'on s'occupe de ma besogne. Voilà! »

Et il lâcha le pauvre diable qu'il avait secoué comme un prunier entre ses deux larges mains. Puis il sortit.

IV.

Hélas! on s'en souviendra longtemps au pays de France, de l'invasion allemande. Nos villes et nos villages

gardent encore la trace sanglante de leur passage, et la patrie démembrée n'a point encore vu se cicatriser ses plaies. Les femmes apeurées; les enfants effrayés et curieux, trop jeunes pour comprendre, mais qui plus tard ont dû pleurer les maux dont nous avons souffert et que nous n'avons pas oubliés; les vieillards maudissant leur faiblesse, et comparant aux gloires anciennes ces hontes inconnues et qu'ils n'auraient point soupçonnées; le bourg devenu un campement ennemi, ruche tranquille et familière où viennent s'installer d'insolents frélons; l'épargne des longues années paisibles gaspillée en un seul jour; les habitants n'osant plus faire un pas chez eux, ni disputer le bien qu'on leur arrache; chaque maison ayant pour ainsi dire une sentinelle à sa porte : c'est la guerre. Foyers envahis, pays conquis.

Les Allemands arrivent par tous les chemins. Bientôt ils pullulent. A peine au gîte, ils songent à manger. Ils vont et viennent, vaquant à leurs besognes; ceux-ci amenant des animaux de boucherie, ceux-là revenant avec des voitures chargées de fourrages et de vivres. Tout cela sans désordre et sans confusion. L'invasion, dans sa précision mathématique.

Çà et là des gens attroupés. Sur la place, devant l'église, un escadron de uhlans, la bride au bras. Un officier questionne deux de ses hommes qui viennent d'arrêter un cheval emporté; et l'un de ces cavaliers étend le bras vers la droite, comme pour désigner la route de St Rémy. Des ordres sont donnés, rapidement; les uhlans sautent en selle, et tout l'escadron part au grand trot, précédé de quelques éclaireurs.

La mairie cependant est occupée militairement; quelques notables y sont gardés à vue.

Beaulieu est déjà bondé d'Allemands; il en vient d'autres encore, d'autres toujours. Fantassins engoncés

dans leur tunique, le manteau roulé en bandoulière, le pantalon dans les bottes, regardant autour d'eux avec des mines d'affamés; des dragons, des hussards, le mousquet sur la cuisse, promenant de droite et de gauche leurs yeux impudents; les chevaux paraissant éreintés, tout broussus sous leur poil d'hiver; tout cela sentant le sauvage, mais tout cela merveilleusement discipliné. Puis l'artillerie, qui range sur la place ses canons et ses caissons que la boue a couverts d'une couche uniforme. Chacun se loge à son tour. Bientôt les estafettes sont seules en mouvement. Tous ces Allemands vont maintenant manger, boire, fumer et dormir à nos dépens. N'est-ce pas pour cela qu'ils ont si obstinément poursuivi la victoire? N'est-ce pas pour se remplir du froment et du vin de France, qu'ils ont déserté leur Prusse et tous leurs grands duchés?



Jean-Pierre traversait la place et regagnait l'auberge. Devant la mairie, il vit quatre hommes qu'on emmenait. On leur avait lié les mains derrière le dos, comme on aurait fait pour des criminels. Ces quatre hommes, il les reconnut : c'étaient quatre des plus braves gens du pays. Où les menait-on?... Ah! il ne fut pas long à comprendre : là, sur une sorte de civière, il vit un grand corps étendu, empaqueté dans un manteau.

Jean-Pierre s'avança sans hésiter. A le voir marcher les bras ballants, plein d'assurance, personne n'eût pu croire qu'il allait se livrer aux ennemis. Quand il fut devant la petite troupe :

— « Où est le chef? » demanda-t-il.

Un major qui consultait une carte leva la tête dédaigneusement, et, voyant ce paysan qui attendait en sifflotant, il lui dit :

— « Qu'est-ce que vous voulez ? »

— « Ce que je veux ? Je veux que vous relâchiez ces braves gens-là. Ce n'est pas eux qui ont fait le coup. »

Et montrant du doigt le cadavre qui gisait là dans ses vêtements souillés et froissés, il ajouta simplement :

— « C'est moi qui l'ai tué. Fusillez-moi. »

Le major fit un geste, et deux hommes se précipitèrent sur le meunier.

Jean-Pierre recula comme pour se mettre en défense.

— « A bas les pattes ! » cria-t-il. « Si je me livre, c'est que je n'ai pas peur de vos pruneaux. Dites-moi où est-ce qu'on fusille ? J'irai bien tout seul. »

Et comme les soldats l'avaient pris au collet, il se dégagea brusquement, et, d'un coup de poing formidable, il en abattit un à ses pieds.

— « Cette fois, dit-il, je suis dans mon droit, j'espère ! »

Alors il y en eut dix qui se jetèrent sur lui. Ils le terrassèrent. Seulement, dans cette lutte disproportionnée, l'un d'eux avait roulé à terre, vomissant le sang à pleine bouche, et un autre hurlait de douleur : le meunier, d'un coup de dents, lui avait arraché l'oreille.

Une fois garrotté, paralysé, couché impuissant près de ses victimes, il sembla que sa colère l'eût subitement abandonné. Il soufflait bruyamment, ayant peine à respirer à cause des cordes qui lui serraient la poitrine ; et, promenant sur les Allemands un regard méprisant mais résigné, il attendit.



Son heure n'était point venue cependant. Ces mêmes soudards qui eussent applaudi à la bravoure

d'un soldat français, n'admettaient point le patriotisme chez un français qui portait une blouse de paysan. On résolut de lui faire expier son courage; et, pour lui, commença la plus cruelle des agonies. Poussé, tiré, pendant une heure, dans toutes les rues du bourg, entre douze fantassins; livré comme un jouet à ces brutes; lardé de coups de baïonnettes, comme un chien enragé; renversé à coups de crosses et relevé à coups de bottes; le visage ensanglanté, les poignets bleuis sous l'étreinte des cordes, il n'eut pas une plainte et pas une révolte. Il gardait le même air dédaigneux, impassible, devant les vociférations et les injures grossières de ses bourreaux; sous leurs violences, sa chair douloureuse n'eut même point de tressaillements. Parfois il voyait, au seuil des maisons, des gens accourus, terrifiés à l'aspect de l'effrayant cortège : d'un regard il leur disait adieu; et quand il reconnaissait de ses intimes, de ceux qu'il savait n'avoir pas peur d'être compromis, il leur souriait familièrement.

Ah! ils avaient voulu lui rendre plus pénible le chemin de la mort: ils s'étaient imaginés répandre plus d'effroi par le spectacle d'un atroce supplice! Ignoraient-ils donc, les bandits, que ces barbaries doublent la haine et commandent la vengeance? N'ont-ils donc point de patrie, les sauvages, qu'ils punissent plus qu'un criminel l'homme coupable d'avoir aimé sa patrie? Ne savaient-ils donc pas qu'un pareil martyr n'est glorieux que pour un seul; que l'acharnement des bourreaux grandit et purifie la victime; et que le souvenir de semblables tortures supportées pour la France, peut susciter à la France de semblables dévouements?



Derrière l'église s'élève la muraille d'un verger. C'est là qu'on le mena. Il eut alors comme un soupir de soulagement. Ses tortures allaient être finies. D'un pas ferme il alla s'adosser au mur, tandis que les fantassins préparaient leurs sinistres fusils à aiguille. La petite place qui règne tout autour était occupée par les troupes. Craignait-on quelque coup de main de la part des habitants? Tout cet appareil pour un meunier! Et Jean-Pierre eut un sourire d'orgueil et de pitié.

Pendant que ces choses frappaient ses yeux, des souvenirs traversaient en foule son esprit. Il revit en pensée son moulin, sa maison, le ruisseau courant rapide parmi son pré, sous l'entrelacement des aulnes et des coudriers; le pont qui enjambe l'eau transparente, l'étang fermé par les vannes et dont les bords sont peuplés de roseaux frissonnants. Et, mêlée à tout cela, l'image de son fils, « son garçon » qui se battait là-bas pour son pays ... Deux secondes encore, et tout serait dit ...



Alors, s'arc-boutant de ses épaules d'Hercule contre la muraille, faisant un suprême effort, il dégagea ses mains meurtries; et au moment où le commandement de « feu ! » allait retentir, d'une voix de stentor il cria : « Vive la France ! » et fit un grand signe de croix qu'il ne put achever... Le bras fracassé, la poitrine trouée par les balles, s'élançant en avant comme s'il voulait charger l'ennemi, il tomba lourdement, la face contre terre.

C'est ainsi que fut assassiné Jean-Pierre, le meunier de Pontchâteau.



On l'enterra dans un coin du cimetière. Bien peu osèrent braver l'ennemi et accompagner le prêtre lorsqu'il alla bénir la fosse où l'on jeta la dépouille de cette âme rude et forte.

L'Allemand souilla le sol de France pendant de longs mois encore ; puis, une fois repu, entraînant avec lui la victoire qu'il avait violée, il regagna ses contrées stériles, y semant le prix du sang : cet or qui, chez lui, n'a fait germer que du fer, cette rançon qui ne lui a servi qu'à s'acheter d'autres soldats.

Et nous, nous comptâmes nos morts, ainsi qu'on fait après la bataille ; et, pour que de leurs ossements glorifiés naquissent des vengeurs, nous élevâmes aux guerriers tombés pour la patrie des monuments destinés à perpétuer leur mémoire. Le deuil de chacun dans l'amour commun à la France devint le deuil de tous.



Jean-Pierre ne fut point oublié. Une dalle de marbre rappelle la mort de ce paysan qui avait vécu en honnête homme et qui mourut en héros.

Dans l'humble cimetière qu'envahissent les herbes folles et où poussent sans soins les fleurs charmantes, éternel renouveau qui réjouit les tombes éternelles, le meunier de Pontchâteau dort son dernier sommeil. Mais il ne dort pas seul, et les cadavres des Allemands qu'il a tués forment autour de lui comme une garde d'honneur.

MAILHARD DE LA COUTURE.





ÉTUDES CRITIQUES

QUELQUES ROMANCIERS CONTEMPORAINS.

RÉVUE D'ENSEMBLE.

I.

NOTRE siècle pourra être appelé le siècle du roman, car il n'est aucune autre époque qui en ait produit autant et de plus mauvais. Jamais on n'a lu davantage, ni lu plus mal, et dans notre littérature, il faut l'avouer, c'est désormais le roman qui règne en souverain, de par le suffrage d'une immense majorité. Quoique le nombre des écrivains voués exclusivement à ce genre soit considérable, il en est cependant fort peu qui aient su capter l'attention du public, et moins encore qui soient appelés à survivre à leurs œuvres. Le talent, parmi eux, est très rare : ils y suppléent par cette faculté déplorable qu'on nomme la facilité. L'ignorance des romanciers est proverbiale, comme celle des journalistes. Ils écrivent « comme ça vient, » au hasard de la plume, sans s'inquiéter des erreurs de tout genre qu'ils commettent. Il y aura là un chapitre curieux à écrire pour l'histoire littéraire de notre temps. Tel n'est point notre but.

Examiner quelques-unes des œuvres de ces romanciers contemporains, étudier leurs tendances, voilà ce

que nous nous proposons de faire, sous la forme sans prétention d'une simple esquisse, et pour attirer l'attention des catholiques sur le développement extraordinaire de ce genre d'écrits, sur l'influence toujours croissante du roman et, par suite, sur les mœurs, les habitudes, l'esprit de la société contemporaine.

Ce qu'il faut remarquer tout d'abord, c'est le nombre infini de romanciers qui se sont produits depuis le fameux mouvement littéraire de 1830, contre lequel se prépare, en ce moment, une réaction qui éclatera tôt ou tard. Ouvrez les catalogues des libraires, et vous verrez quelle formidable liste de noms et quelle fécondité excessive. De Balzac, de George Sand, d'Eugène Sue, d'Alexandre Dumas, nous sommes tombés à MM. Gaboriau, Zola, Malot, de Goncourt, Flaubert, Feydeau, Houssaye, Capendu, Champfleury, Chavette et du Boisgobey, en passant par quelques centaines d'inconnus. La somme des volumes représentée par cette pléiade effaroucherait un vieux classique; mais parmi tant de *volumes*, combien il est peu de livres!

Ce qui frappe, ensuite, ce sont les tendances manifestées dans la plupart de ces publications. Pour entrer tout de suite dans le cœur de notre sujet, disons qu'il s'est formé récemment une école anti-catholique, imbue des fausses doctrines du naturalisme, du rationalisme, du mensonge historique, et qui travaille énergiquement à ce que Henri Perreyve nommait « la persécution du mépris contre le prêtre ». Ils ont pénétré dans le caractère privé du prêtre; ils ont voulu montrer en lui l'homme, soumis à toutes les infirmités, à toutes les faiblesses humaines; ils ont fait plus: quand ils ne l'ont plus tourné en ridicule, raillé, moqué, ils ont usé de ce petit bruit, qui va sans cesse grandissant, et que le grand calomniateur Beaumarchais a si spirituellement

défini. Or la calomnie, a dit M. Viennet, est un charbon qui noircit tout ce qu'il ne brûle pas. Le roman a donc contribué pour une large part à la campagne entreprise contre l'Église, et ce qu'on nomme naïvement « le roman clérical » est aujourd'hui à la mode. Nous ne connaissons point de chef à cette école, mais on peut citer, pêle-mêle, tous ceux qui y tiennent. On y compte M. Ferdinand Fabre, M. Robert Halt, M^{me} Champseix qui se cache sous le pseudonyme d'Andre Léo, M^m Gagneur, M. Champfleury, M. Malot, M. Gilbert-Augustin Thierry, M. Emile Zola, M. Gustave Flaubert et M. Louis Ulbach. L'un des premiers qui aient commencé est M. Henri Beyle dit de Stendhal; puis est venu l'anonyme vipérin qui a eu honte de signer ses ignominieuses élucubrations. *le Maudit*, *la Religieuse*, *le Jésuite*. Nous aurons donc à dire à chacun de ces écrivains une poignée de vérités.

Mais il faut, en attendant, parler d'une autre école : celle qui a pris à tâche de peindre les mœurs monstrueuses qui nous rapprochent de la décadence antique. Ces mœurs, grâce à Dieu! n'appartiennent qu'à un très-petit nombre. Elles sont une plaie hideuse, mais encore circonscrite et qui ne ravage pas tout le corps social. En tout cas, elles sont de cette catégorie qu'il est impossible de qualifier en langage honnête. Parmi ces amateurs de l'orgie, de vices innommables, de ruelles fangeuses, des alcôves souillées; parmi ces amis des courtisanes et ces annalistes de la prostitution prennent place, outre quelques-uns des précédents, MM. de Goncourt frères (l'un des deux est mort), Adolphe Belot, Arsène Houssaye, Ernest Feydeau, et plusieurs bas-bleus qui se bornent à décrire les péripéties de leur vie pittoresque et picaresque. De celles-ci, il ne faut point parler. Elles déshabillent leur cœur en public, et ce qu'elles

montrent sans voile n'est pas beau. Elles n'ont donc ni maris, ni pères, ni frères, qu'on leur permet de s'étaler ainsi sur chaque borne?

Dans la troisième école, nous rangerions ceux qu'il faut appeler les Excentriques : MM. Alexandre Dumas fils, Alphonse Daudet, Albéric Second, Mérimée, Gaboriau, Elie Berthet, Ernest Capendu, du Boisgobey, de Kock père et fils, Xavier de Montépin.

II.

Les quatre principaux romanciers, éclos au soleil de 1830, sont, par ordre de valeur, Balzac, George Sand, Alexandre Dumas et Eugène Sue. Un seul d'entre eux a survécu à son temps : c'est Balzac. Doué d'une imagination féconde, d'une puissante faculté d'analyse, observateur consciencieux et passionné, Balzac a peint une société que nous ne connaissons plus que par lui. S'il ne l'a pas fidèlement décrite, s'il l'a idéalisée toujours trop, du moins, ses personnages vivent; ils ont pu exister; ce sont des types qui resteront, comme Grandet, Goriot, le cousin Pons, Marsay, Rastignac, Birotteau. Le monument qu'il voulait élever est resté inachevé. — La prétention de Balzac était d'être catholique et monarchiste : il a peint, en effet, dans le *Curé de village*, dans les *Chouans*, des types magnifiques; ce qui ne l'a point empêché de faire jouer un rôle épouvantable au faux abbé Herrera des *Illusions perdues*, d'être un fervent adorateur de Napoléon 1^{er}, et d'inaugurer la mode de réhabiliter les filles perdues. Balzac désenchanté; il effraye; il conduit par une pente insensible, au scepticisme le plus dangereux.

Ses tableaux sont parfois horribles : il analyse des sentiments d'une dépravation raffinée; il n'y a de chaste en lui que l'expression. Mais l'art brille dans toutes ses

œuvres. Il a eu des imitateurs : il n'a eu aucun élève. M. Champfleury, qui s'est donné pour son successeur, ne lui va pas à la cheville, pas plus que le peintre Bonguereau ne copie Raphaël. Qui pourrait déterminer l'influence énorme de Balzac? C'est à lui que nous devons, en partie, cette rage de spéculation, cette folie de sortir de sa classe, cette aspiration à une destinée impossible à atteindre, ces rêves insensés de jouissances inouïes, qui sont autant de lèpres de notre jeunesse. A lui encore nous devons la déchéance du respect pour la hiérarchie sociale. On respectait les nobles, on vénère les banquiers : l'argent et l'intrigue, tels sont les pivots de toutes les combinaisons dramatiques de ce romancier.

Avec George Sand, nous entrons dans un autre monde. En toute son existence littéraire, ce brillant écrivain n'a eu qu'un seul objectif : la destruction de l'ordre moral et de l'ordre social. Pour qui a lu l'*Histoire de ma vie* et *Elle et lui*, ces deux auto-biographies qui firent éclater de si grands scandales, rien n'est plus facile que de comprendre pourquoi la baronne Aurore Dudevant, née Dupin, et devenue George Sand, a déclaré la guerre à l'union conjugale. Chacun de ses livres était un boulet... perdu. L'émancipation de la femme, la réhabilitation du concubinage et de l'adultère, servaient de fondements à ces thèses, où brillait d'un vif éclat d'harmonie de la langue. Personne n'ignore que George Sand fut un styliste ; seulement, son style changeait en même temps que ses caprices, et M^{me} de Girardin a pu dire, selon Buffon, que chez sa célèbre consœur, « le *style*, c'était l'*homme* ! »

En effet, George Sand a défendu successivement toutes les doctrines socialistes, et tous les partis politiques avancés, prenant le mot d'ordre de l'*ami* qui,

pour l'instant, possédait ses sympathies. Elle a pu être poète avec Alfred de Musset, républicaine avec Pierre Leroux, socialiste avec Proudhon. Elle a beaucoup couru le monde. Elle s'est imbue, en Allemagne, des doctrines mystiques de Weishaupt, de l'illuminisme, des théories bizarres de sectaires perdus au fond de la Bohême, ce qui nous a valu *Consuelo* et la *Comtesse de Rudolstadt*. Elle est allée à Naples et en Sicile ; — on le sait par *Elle et lui* et *Lui et elle*, qui narrent ses lamentables aventures sous le ciel bleu de l'Italie, — elle en a rapporté *Lucrezia Floriani* et le *Piccinino*. Un de ses sigisbées, Agricol Perdiguier, lui a fourni les matériaux, lui a dicté l'esprit du *Compagnon du tour de France*. Partout elle se montre la même : ennemie implacable du mariage, amie du libre accouplement, acharnée à rehausser la grâce et l'intelligence des bâtards, favorable à la suppression de la hiérarchie sociale, sceptique et sensuelle, adoratrice de la forme, artiste passionnée, tantôt matérialiste, tantôt spiritualiste, ayant de la sensiblerie plutôt que de la sensibilité, irréligieuse et déiste, athée à ses heures, comme aussi panthéiste, voltairienne, païenne au besoin ; en un mot, un être inexplicable, et qui est au moral ce qu'on appelle, au physique, un androgyne.

Ce qu'il ne faut pas nier, c'est le talent qu'elle avait. Ecrivain nerveux, correct, puriste, élégant, agréable, elle manie la plume en maître ; en connaît toute la souplesse et toutes les ressources.

De son influence, il ne faut rien dire, de peur d'en dire trop. Si Balzac a eu le culte de l'argent, George Sand a le culte de la chair, de ce peu de chair qui s'en va en pourriture. Il a glorifié le succès, *per fas aut nefas* ; elle a exalté les appétits grossiers.

C'est d'elle que procède la question qu'on retrouve partout aujourd'hui, dans le roman, au théâtre : l'adultère. Si la famille, institution divine, pouvait être supprimée, M^{me} Sand aurait été l'un de ses assassins.

Alexandre Dumas père n'a été qu'un conteur, mais des plus séduisants. Il a rempli ses livres des plus audacieuses hypothèses, comme on peut le voir dans le *Collier de la reine* et le *Vicomte de Bragelonne*. En fait d'audace, il serait d'ailleurs difficile d'aller plus loin qu'il n'a été. Il a fait de l'histoire sa très humble servante ; il y a taillé comme en plein drap ; il disait lui-même que l'histoire est un clou, auquel on accroche un tableau, qui est le roman. Ses tableaux sont jolis, mais d'un ton faux et de couleurs criardes. Il s'est peint lui-même sous différents noms : il est tour à tour Chicot, d'Artagnan, Buridan, Monte-Christo. Son imagination de mulâtre lui faisait un monde en dehors duquel il ne vivait que de la vie animale. Il avait les plus beaux dons, il en a mésusé ; il possédait un talent immense, il en a abusé et il l'a galvaudé. Cet homme étrange, qui ne sera jamais oublié, était un amuseur, et ses amusettes ont trompé deux ou trois générations. Les ouvriers n'apprennent que par lui l'histoire de France, et il faut voir comme il l'arrange, cette belle histoire qui devrait n'avoir qu'un seul volume ou bien en avoir mille ! Il ne recule pas devant les mensonges les plus hardis ; il refait, à sa guise, les caractères des figures historiques. Il nous donne un Charles IX, un Louis XIV de convention. C'est lui qui a fait à Catherine de Médicis la réputation fautive et bête qui la transforme du vrai au faux. Il a embrouillé toutes les questions, il a touché à tout, en vrai nègre, que tout ce qui reluit attire, et que les chiffons rouges et l'or fascinent. Alexandre Dumas est

le charlatan de la littérature. Il a régné longtemps, jusqu'à ce qu'on ait vu en lui l'écrivain de métier qui travaillait pour gagner les sommes folles nécessaires à ses prodigalités. Il a été un enfant chéri du succès. On l'a accusé, à tort, d'avoir fondé une fabrique de romans, qu'il se bornait à signer. Sa touche magistrale se retrouve dans ses moindres œuvres, et s'il a fabriqué, ce qui est vrai, il est bien l'auteur réel de tous les produits sortis de sa manufacture. Il a mis à la mode les aventures de cape et d'épée; à ce propos, il est un des apôtres du duel. Il a amusé jusqu'à son dernier moment. Il est mort à demi-idiot, puni ainsi par où il avait péché.

Le plus coupable du quatuor, c'est bien Eugène Sue, le dernier par le talent. Si Balzac est avare et envieux, si Georges Sand est corrompue, si Alexandre Dumas est vaniteux, Eugène Sue est cupide, jaloux, dépravé, orgueilleux tout à la fois. C'est un théoricien, qui met au service de ses passions des idées qu'il se garderait de pratiquer. Il flétrit tout ce qu'il touche. Ses deux œuvres capitales, les *Mystères de Paris* et le *Zuif errant*, sont un ramassis de calomnies, de péripiéties ignobles, de récits obscènes. Il se complait à créer des types immondes, comme Adrienne de Carville et le notaire Jacques Ferrand — deux portraits qui se font pendant; — comme le Chourineur, Tortillard, Morok, toute une bande de galériens, de filles de joie, d'assassins et de voleurs. C'est en pareille compagnie que nous traîne M. Eugène Sue, qui écrivait ganté de blanc, à l'encre bleue et sur papier parfumé. Cela dit tout, et nous n'avons pas vraiment à répéter ce que les contemporains de cet homme ont crié à tous les échos. Mais il méritait d'être cité ici comme le créateur d'un genre trop exploité. Il est l'apôtre du

bagne, le chantre de la guillotine, le poète des bouges, le peintre des tapis francs, l'observateur des lieux sans nom, des mœurs féroces ou bestiales. Il a eu beaucoup d'imitateurs. On lui fait l'honneur de le prendre pour modèle. C'est à ce titre que nous devons en parler.

Des quatre « grands » romanciers de 1830, aucun ne peut être loué, même avec des réserves. Il y a déjà beaucoup à leur reprocher : Sand et Sue vont de pair, Balzac les domine, Dumas les escorte. Mais réunissez les œuvres de ces quatre écrivains, mettez-les au creuset et en extrayez la quintessence. Le poison que vous en obtiendrez, et qui est à l'acide prussique ce que la magnésie est à la digitaline, sera bénin, inoffensif, en regard des productions de l'école contemporaine à laquelle nous avons donné le nom d'école anti-catholique.

III.

C'est une opinion très-accréditée que notre siècle pratique l'indifférence en matière de religion : opinion fautive, à notre avis, car la lutte religieuse est, au contraire, très active et très ardente, et l'on ne trouverait un exemple de la passion actuelle pour la controverse qu'en remontant au moyen-âge. Pour attaquer l'Eglise, on se sert de tous les moyens, du journal, du livre surtout, du roman en particulier.

Le premier essai contemporain en ce genre, si nous ne nous trompons, fut l'œuvre méprisable de l'anonyme qui signa l'abbé^{***}. *Le Maudit*, la *Religieuse*, le *Jésuite* que publia successivement ce pamphlétaire démontrèrent qu'il devait être un transfuge chassé du sanctuaire, et associé à quelque littérateur de bas étage, famélique et peu soucieux de son honneur. Le scandale fut grand : il n'y eut, à défendre le calomniateur qui

s'abritait sous un lâche anonyme, que certains journaux, oublieux de toute dignité, et qui ne virent là qu'une affaire de parti. Ces romans néanmoins eurent beaucoup de lecteurs, le premier, du moins, car on vit bientôt que la haine, la soif de la vengeance, la cupidité, les avaient seules dictés, et l'on se fatigua vite des ennuyeuses théories, incompréhensibles pour la foule, que débitait l'auteur masqué. Ce fut le bruit que l'on fit autour de ces libelles qui leur valut du succès. Ils sont aujourd'hui oubliés. Mais l'abbé*** forma des disciples, paraît-il, et peu à peu se groupa et s'agrandit l'école des romanciers anti-catholiques.

M. Robert Halt ne manque pas de talent; il a des connaissances qui dénotent une instruction religieuse assez avancée; nous ne serions nullement étonnés d'apprendre qu'il est, comme beaucoup de ses rivaux, un transfuge du séminaire. Il n'a pas publié plus de trois ou quatre volumes. Nous en avons lu deux, *Madame Frainaix* et *la Cure du docteur Pontalais*. Ce dernier livre est un pamphlet odieux et terrible. Un libre-penseur quelconque, figure d'ailleurs assez effacée, est spolié d'un riche héritage par un jeune ecclésiastique, l'abbé Aubert, qui est forcé de transmettre les sommes énormes composant la succession à son évêque, Mgr Meulan, qui les veut employer en œuvres pies. L'héritier légitime a une femme et des enfants qui sont dans la misère; M. Halt fait le récit de toutes les persécutions suscitées par l'évêque et son clergé, à cette malheureuse famille dont le chef est enfin mis en prison pour dettes. Le docteur Pontalais, ami de cette famille, qui semble n'être qu'un portrait de M. Halt, complaisamment dessiné par M. Halt lui-même, est aussi un libre-penseur, un *naturaliste*, un matérialiste, un positiviste, qui d'ailleurs est embelli des plus brillantes qualités de l'intelligence

et du cœur. Pontalais entreprend une conversion; il veut amener à ses idées l'abbé Aubert, qui est un saint prêtre, modeste, vertueux, charitable, mais peu développé et profondément ignorant. C'est en substituant les théories scientifiques aux doctrines théologiques; c'est en ouvrant à l'esprit du jeune prêtre de nouveaux horizons, que Pontalais parvient à lui faire perdre la foi. Puis, après des péripéties où l'abbé Aubert, révolté, méprise l'autorité de son évêque, et discute la religion qu'il enseignait, on le voit sans surprise apostasier et devenir l'un de ces apôtres mystiques, bourrés d'utopies, qui vont prêcher l'émancipation de la femme, la liberté de la conscience, la croisade contre le joug romain. Il y a de ces prêtres transfuges; mais ce n'est pas l'amour de la science non plus que l'amour de la liberté qui les a fait renégats. A son insu, M. Halt a touché juste, en mettant dans l'âme d'Aubert un amour adultère, qu'il prétend être chaste parce que le fait ne suit pas l'intention, pour Blanche Parson, la femme de l'héritier qui gémit sur la paille humide des cachots. La chute de l'abbé Aubert, c'est peut-être Pontalais qui la provoque, mais c'est Blanche Parson qui la détermine, et la thèse que M. Halt a voulu soutenir est contredite par lui-même.

M. Robert Halt base les étranges événements qui se déroulent dans son récit sur un point de départ entièrement faux. Il est impossible qu'un prêtre, ayant subi les épreuves que l'on inflige au candidat au sacerdoce, ayant éprouvé sa vocation, ait cette ignorance de toutes choses que le romancier prête à son héros, qu'il admette, éclairé par les lumières de la foi, les hypothèses scientifiques qu'on lui présente, et qu'il tombe précisément dans cette erreur qu'il a réfutée toute sa vie: le désaccord de la foi avec la science.

Mais si le fond même du sujet appelle la critique,

si la thèse de M. Halt pêche par ses fondements, il faut reconnaître que l'œuvre, en tant que roman, est parfaite. Les caractères sont rigoureusement logiques, et l'habileté de l'écrivain se révèle, comme l'âpre méchanceté du libelliste, dans les moindres détails. Ce n'est pas au ridicule que M. Halt voue le prêtre, c'est à la haine; il veut, par-dessus tout, montrer dans le prêtre le captateur de successions, l'ennemi de la famille, et tout diocèse est rempli de fanatiques, d'usuriers, de larrons, vêtus de la soutane, semble-t-il affirmer; il fait naître tous les incidents, imagine toutes les situations qui peuvent servir à l'appui de ses théories; et le lecteur, fasciné par le langage modéré, par l'apparente honnêteté du romancier, trompé par l'exactitude de certains détails laisse surprendre sa bonne foi.

S'il a voulu dépeindre, dans la *Cure du docteur Pontalais*, l'action du prêtre dans la famille, dans *Madame Frainaix* il prétend analyser son influence politique. Il y met en scène un prélat romain, dont il fait le plus vil intrigant, le plus artificieux des agents secrets; il lui oppose un curé de campagne, espèce de Pantagruel affol de bonne chère et de jouissances matérielles. Quant à M. Frainaix, c'est le type du personnage politique clérical, caricaturé à outrance. Il va sans dire que M. Frainaix, libre-penseur du premier choix, est aussi le résumé de toutes les vertus antichrétiennes.

Ces deux livres ont eu un grand succès, et furent, si je ne me trompe, il y a quelques années, l'objet de poursuites judiciaires. Les circonstances actuelles leur ont rendu leur vogue et leur auteur vient de publier un nouveau roman où il analyse avec ferveur, et sans ménagement, l'inceste.

Il est un romancier qui semble avoir fait, de ce que l'on appellera désormais le « roman clérical », sa spé-

cialité. M. Ferdinand Fabre est un écrivain d'un talent incontestable, et qui, s'il n'a pas la réputation éclatante des conteurs populaires, est du moins fort goûté par un certain monde lettré. Ses livres sont faits d'après des souvenirs personnels; il y présente plusieurs types qui ne sont pas de convention: il y peint des lieux qu'il a vus et parcourus bien des fois: il exprime des idées qu'il a longtemps caressées, il s'y révèle enfin, par maint aveu et mainte confiance. « Fabre, a dit spirituellement un de ses critiques *ayant pénétré intimement* dans le séminaire, dans l'hermitage des moines, et plus tard dans la maison des missions étrangères de la rue du Bac, s'est fait l'observateur exact des habitudes sacerdotales, surprises sous tous leurs aspects ». Et il ajoute: « Nous inclinons à croire que M. Fabre a pénétré plus d'une fois dans un séminaire, celui de Lormières, par exemple: qu'il a habité tout juste assez de temps pour en étudier les types principaux et pour y voir de près l'abbé Tigrane et Mgr. Roquebrun. » Certes, il est impossible qu'il n'en soit pas ainsi. Mais comment qualifier ce fait d'un homme recevant l'hospitalité du presbytère et du séminaire, et profitant de son séjour dans ces maisons pour y observer d'un œil malveillant ce qui se passe, et pour se servir, en l'exagérant, de ce qu'il aura surpris de petits secrets, d'incidents fâcheux, de faits exceptionnels, contre ceux-là mêmes qui le recevaient à leur table et l'abritaient sous leur toit? M. Fabre a connu sans doute le prêtre dans l'intimité, mais s'il le poursuit aujourd'hui si violemment, ne serait-ce point parce qu'il n'a pu le suivre? Disons toutefois qu'il rend justice à sa charité, seule vertu qu'il n'attaque pas communément, et peut-être pour des motifs qu'il fait exprimer dans son *Marquis de Pierrerie*, par le jeune Theven Falgouët. En

revanche, outre les travers et les ridicules dont il affable ses héros, il leur prête deux grands vices, l'orgueil et l'ambition, dont il fait le signe caractéristique du caractère clérical.

Un roman de M. Ferdinand Fabre, *les Courbezons*, fut honoré d'une distinction académique. Il la méritait à certains égards. L'auteur y met en action avec une surprenante éloquence, la charité chrétienne, et véritablement ce serait là un beau livre si l'on pouvait fermer les yeux sur quelques tableaux par trop réalistes, et passer à l'auteur certaines opinions libérales que l'Église ne saurait admettre. Il y a bien quelque passion dans l'histoire des démêlés de l'abbé Courbezons avec son évêque; la scène de la conférence est par trop *chargée*; mais enfin l'ensemble du roman est intéressant, et l'intention de l'auteur semble avoir été bonne. Mais un maître du genre, M. Paul Féval, nous disait un jour que le prêtre est une personnalité tellement auguste qu'il ne devrait être permis à personne de la faire entrer dans le cadre d'un roman, même en lui donnant un rôle digne de son caractère. Si l'on fait entrer le prêtre dans un récit, il faut qu'il y soit en tant que prêtre, ajoutait-il, et que jamais il ne soit montré en tant qu'individu de la famille humaine.

Du reste, M. Ferdinand Fabre ne s'arrêta pas en si beau chemin, il publia bientôt un livre qui indiquait un changement absolu dans ses manières de voir: *l'abbé Tigrane, candidat à la Papauté*. Ce récit n'a en réalité que deux personnages : un évêque et l'abbé Rufin Capdepon, en lutte ouverte et acharnée l'un contre l'autre. L'abbé Capdepon est l'incarnation de l'orgueil sans bornes, de l'énergie implacable, de l'ambition poussée jusqu'à la monomanie. « Commander là où il a obéi avec rage, être grand au milieu de ses anciens

égaux, goûter l'âcre jouissance de leur humiliation, s'élever, s'élever encore et revêtir cette pourpre romaine qui lui permettra peut-être un jour d'atteindre le dernier échelon, telle est la vie, tel est le supplice de l'abbé Tigrane. Martyr de sa folie, l'ambitieux est condamné à monter toujours de plus en plus haut, jusqu'au moment où, parvenu au faite, les hommes lui semblent aussi petits qu'il leur apparaît petit lui-même. » Un tel caractère n'est pas du ressort de l'analyste, et si M. Fabre a prétendu nous montrer un *Richard Darlington* ecclésiastique, il a eu tort. C'est amener le public à généraliser les choses et à croire qu'il y a dans le clergé trop d'ambitions inassouvies. Je crois que la pensée de M. Fabre a été surtout de synthétiser la lutte qui existerait, à ce qu'affirme la presse anticatholique, et qui n'existe pas en réalité, entre ce que l'on a voulu appeler le haut et le bas clergé. — Il y a dans l'*abbé Tigrane* des portraits que l'auteur a eu plaisir à dessiner, ce qui lui a permis de savourer l'ineffable joie de la vengeance ; on s'en aperçoit dès le premier coup d'œil, et l'on n'est point disposé à louer ce procédé toujours répugnant. Des *Courbezon* à l'*abbé Tigrane* il y a toute la distance qui sépare la bonne foi de la malignité. A mesure que M. Fabre produit, il s'écarte davantage de son premier but, et après avoir donné un tableau risqué de la vie cléricalle, une satire violente de l'ambition sacerdotale, il en vient à attaquer le catholicisme, non plus seulement dans ses hommes, mais dans ses œuvres.

On a beaucoup parlé du *Marquis de Pierrerue*, œuvre qui trahissait une réelle diminution du beau talent de ce romancier, et qui avait pour but de prouver que les œuvres catholiques, pécchant par la base, ne sauraient aboutir, en aucun cas, à un résultat pra-

tique. C'est l'orgueil de caste, la vanité nobiliaire, qui servent de base au roman de *Pierrerie*, c'est aussi la fierté déplacée du misérable qui cherche l'aumône et qui ne veut pas la recevoir, c'est encore une satire contre les vocations religieuses. Theven Falgouët se jette par désespoir d'amour, par lassitude et dégoût de la vie, dans une cellule des Missions Etrangères ; il y est accueilli ; il finit par un suicide. Claire de Pierrerie obéit à l'autorité paternelle, à la force, presque à la violence, pour entrer au Carmel de Vaugirard. La conclusion rigoureuse de la thèse de M. Fabre serait que l'on peut entrer au séminaire, comme on entrerait à la Morgue ; qu'on peut enfermer sa fille au couvent, comme on l'enverrait à l'hôpital. Pour un homme qui a l'expérience de ces choses, qui a vécu dans le monde catholique, et qui n'est pas absolument ignorant des doctrines, des mœurs du catholicisme, M. Fabre nous semblerait bien naïf, s'il était sincère ! Mais il sait que les vocations sont autrement éprouvées, et que si des obstacles tels que ceux qu'il invente se présentaient dans la vie réelle, ni le prosélytisme, ni la puissance spirituelle, ni l'autorité paternelle, ni l'hypocrisie la plus habile, n'amèneraient ce double résultat : le rapt d'une fille noble par un ordre religieux ; l'internement forcé d'un homme dans un séminaire. Il sait que tout est faux, caractères et faits, types et trame, détails et analyse, dans le *Marquis de Pierrerie*. Il sait qu'il n'y a pas un personnage ressemblant, pas même l'évêque missionnaire que, par une singulière aberration, il transforme en catholique libéral d'une école plus ou moins suisse ou germanique. Il sait tout cela, et c'est pourquoi probablement il dit le contraire avec un accent si convaincu. Quant à l'ignoble Grippon, tartufe de bas étage, qui vole l'argent

des pauvres pour satisfaire ses vices, c'est une création cynique et qui n'a été imaginée que pour mettre en relief la hautaine figure de Claude Abrial de Pierrerie. Les étudiants qui entourent Theven sont une pâle copie des tristes héros de Murger : ils ont une maturité trop précoce, des habitudes sérieuses trop réfléchies et leurs digressions artistiques ou littéraires sont de celles qui s'ébauchent, entre la pipe et la chope, dans toutes les tavernes du quartier latin. En somme si l'on reconnaît, dans le *Marquis de Pierrerie*, le talent délicat, plein de vie et de verdure, qui éclatait dans les *Courbezon*, l'on y voit aussi une tendance plus accentuée vers l'hostilité au catholicisme, et ce parti pris de dénigrement devient plus évident encore dans *Barnabé*.

Barnabé peut se fractionner en deux parties qui motivent chacune une opinion différente. L'idylle des amours de Simonet et de Juliette est véritablement gracieuse, ravissante, d'une incomparable fraîcheur. Cet amour est pur, chaste, exprimé dans le plus charmant langage, et les bergères même de Florian n'ont pas plus de pudique retenue que les cévenoles de M. Fabre. Mais la biographie de frère Barnabé, ermite de saint François, et des autres ermites montagnards, ses confrères, est un tissu d'autre couleur. Ces bons religieux, qui portent l'habit monacal et qui font profession religieuse, sont tout simplement de fieffés coquins. Les sept péchés capitaux, leurs dérivés et leurs accessoires règnent dans leurs ermitages, et chaque solitaire pratique le sien. Tel adore Bacchus et tel autre Mercure. L'avare, le prodigue, le goinfre et l'ivrogne, le libertin, les paresseux ont ici leurs portraits nantis de tous les attributs du vice. La collection de ces estimables vauriens forme une confrérie que M. Fabre nous présente comme l'une des institutions catholiques du Midi, et

notre lecteur peut comprendre quelle excellente opinion ce tableau peu flatté donne d'une religion attaquée de toutes parts. Quand on a vu défilier successivement les travers et les ridicules des prêtres mêlés à la vie du village; des prêtres affligés de manies couteuses, dans les *Courbezon*; l'ambition effrénée, l'envie dégradante, la haine furieuse, dans l'*abbé Tigrane*; l'astuce hypocrite, l'absolutisme orgueilleux, la vocation contrainte, la charité intéressée, dans le *Marquis de Pierrerue*; les vices crapuleux, les dévotions superstitieuses, les mensonges effrontés, les tromperies audacieuses, dans *Barnabé*; si l'on est un indifférent ou seulement un tiède, et quelque volonté qu'on ait de rester catholique, ne fût-ce que de nom, l'on conclut bien vite du particulier au général, et admettant les contes de M. Fabre, si ingénieux et si pleins d'apparente vérité, on se fait une idée fort désavantageuse de la religion dans laquelle on naquit, dans laquelle on aurait peut-être vécu et que l'on abandonne à cause des satires de M. Fabre.

Que cette conclusion ne paraisse ni sévère ni exagérée. L'influence de la lecture des romans est considérable, et tel serait revenu à l'Église s'il n'en avait été détourné par son romancier favori.

Poursuivant sa marche descendante vers la polémique anticatholique, M. Fabre a publié dans l'organe principal du protestantisme français, la *Petite Mère*, où l'on voit en même temps croître sa haine et décroître son talent. Il ne se contente plus d'une calomnie voilée, il ne ridiculise plus le prêtre, il l'outrage; il n'altère plus la vérité il la foule aux pieds. Parti d'un libéralisme religieux que l'on pouvait supporter tout en le discutant, il arrive à un radicalisme d'opinions qui écœure. Son mérite littéraire a diminué d'autant dans chacun de ses livres; la *Petite Mère* est inférieure à *Barnabé*, qui,

quoique contenant des pages étincelantes d'esprit, des descriptions merveilleuses de style et de pensée, est inférieur de beaucoup aux *Courbezon*. Bientôt nous verrons M. Fabre dans *le Roi Ramire*, perdant l'originalité de son talent, tomber au rang des conteurs de quatrième ordre, et se rabaisser, par exemple, au niveau de M. Hector Malot. Il est temps encore pour lui de revenir sur ses pas, et nul doute que s'il suivait une autre voie, plus digne de sa valeur et de son éducation, il ne produisît des œuvres supérieures à celles qui le conduisent non pas à la gloire, mais à la chute.

IV.

M. Champfleury, qui s'est voulu poser comme un élève, et d'aucuns disent comme un rival de Balzac, a été un beau jour piqué de l'envie d'écrire des scènes de la vie ecclésiastique, et il a fait *Monsieur de Bois-dhyver*. M. de Bois-dhyver est un évêque qui arrive dans son diocèse par la faveur, et qui le bouleverse grâce à l'influence d'un jeune séminariste qu'il a choisi pour secrétaire intime. A ce trait, l'on reconnaît sur-le-champ que M. Champfleury ignore les notions les plus élémentaires de la hiérarchie ecclésiastique. Un évêque ne prend pas un simple tonsuré pour secrétaire intime, et un séminariste comme l'abbé Cyprien reste au séminaire. Quoi qu'il en soit, une assez malpropre aventure amène ce Cyprien à s'amouracher d'une jeune fille, et les péripéties qui sont l'inévitable conséquence de cette situation composent tout le roman. D'observation réelle, il n'y en a pas ici. Le type élégant et aristocratique de Bois-dhyver se peut rencontrer dans quelques salons parisiens, de ceux où ne va pas M. Champfleury, mais l'ignorance profonde où est plongé cet auteur en tout ce qui touche aux choses ecclésiastiques, lui fait déformer absolument

ce type. Ainsi il raconte que M. Boisdhiver, après un séjour à Paris, rentra dans son *épiscopat* : il voulait dire dans son *diocèse*. Il aurait suffi, pour donner au récit un peu de vraisemblance, et pour ne point manquer aux convenances, de faire de M. de Boisdhiver un *préfet* : le rôle de Cyprien, comme secrétaire intime, eût été alors possible ; mais il fallait renoncer à l'intrigue scabreuse qui lie l'abbé à Suzanne Lepelletier, et c'eût été épargner à la religion l'insulte que M. Champfleury avait dessein de lui faire : montrer un jeune prêtre amoureux, frivole, séducteur, et placé dans l'impossibilité matérielle de réparer une faute, et faire couvrir ce fait scandaleux par la protection d'un évêque, voilà quel était le but. Heureusement il n'est point nécessaire d'être un lettré, voire un homme instruit, pour reconnaître dès les premières pages que le soi-disant élève de Balzac a parlé du clergé tout ainsi qu'un aveugle parle des couleurs. Et la parfaite ignorance, la puérilité des détails, l'inconcevable laisser-aller de l'écrivain, annihilent l'influence qu'il aurait pu avoir sur l'esprit du lecteur. On sourit, et l'on jette le livre en haussant les épaules.

Il y a plus d'habileté dans M. Hector Malot, qui écrit pourtant d'un style lourd, pâteux, monotone, toujours égal et toujours vulgaire. Ce romancier a publié *Un curé de province* et *Un miracle*, deux volumes qui se font suite l'un à l'autre et qui veulent démolir la croyance au surnaturel. La trame est à peu près celle-ci : Un jeune prêtre fort ambitieux est nommé curé dans une paroisse qu'il veut transformer, rendre célèbre et importante, et où il prétend s'enrichir. Il imagine, suppose, organise un prétendu miracle, une apparition, un fait quelconque au moyen duquel il pourra bâtir une église et provoquer des pèlerinages. La supercherie

réussit : le curé, fort habile, tire un excellent parti des moindres détails. Il parvient à capter la confiance d'une châtelaine des environs, qui se livre à des pratiques de spiritisme, et dans laquelle il est facile de reconnaître sous un nom d'emprunt, une très grande dame rendue célèbre par des excentricités fort équivoques. Grâce aux secours que fournit la châtelaine au curé, celui-ci parvient à bâtir une église splendide. Tel est le squelette du récit, dépouillé des épisodes, des incidents, descriptions, dialogues et portraits qui lui donnent la vie et le mouvement. La conclusion naturelle de la thèse de M. Hector Malot, c'est que les faits extraordinaires dont plusieurs régions de la France ont été récemment le théâtre, n'appartiennent en aucune façon à l'ordre surnaturel et que ce ne sont que des comédies, plus ou moins bien interprétées, dont les auteurs et les acteurs sont les curés et leurs servantes, les dévots et les enfants. Comme il est extrêmement facile d'établir des suppositions à l'appui d'une thèse de ce genre, M. Malot a su grouper tous les éléments qui en peuvent assurer le succès, et il est ainsi parvenu à faire un livre dont l'effet est désastreux. Il possède toutes les qualités négatives qui mettent en faveur auprès de ce qu'on appelle volontiers *le bourgeois*, en terme de métier. Il est clair, net, propre, soigné, et n'embrouille pas du tout ses petites ficelles. Il peint les choses bourgeoisement, sans les idéaliser.

Combien est différent de M. Malot un écrivain qui porte un nom illustre, M. Gilbert-Augustin Thierry ! Autant l'un est simple, autant l'autre est prétentieux ; celui-ci produit peu, recherche l'abstraction et la quintessence, et travaille à grands efforts son style. Il faut bien que nous fassions figurer M. Gilbert-Augustin Thierry parmi les anti-catholiques, où il s'est placé du

premier coup. C'est le Jésuite qu'il a en haine particulière : c'est le Jésuite qu'il met sur la sellette. Il a fait, du reste, à la magistrature française et à la Compagnie de Jésus l'honneur de les calomnier dans les mêmes pages : juges prévaricateurs et religieux homicides vont de pair. Mais il a voulu nous montrer aussi le prêtre sacrilège appelant à son aide, pour le succès de ses infernales ambitions, le monde surnaturel diabolique, et il s'est servi de l'histoire et de la science démonologique pour l'attaquer dans l'exercice de son pouvoir spirituel et dans l'essence de sa puissance sacerdotale. D'une intelligence plus élevée que ses confrères, et par cela même plus dangereux, ce n'est pas dans les faits matériels, dans les actions qui ressortissent au jugement humain qu'il a cherché des armes contre le sacerdoce, mais c'est dans ce qui caractérise le sacerdoce, c'est à dire dans l'ordre surnaturel. Son livre est certainement une belle œuvre d'art, mais c'est un recueil de mensonges historiques, de sophismes, d'appréciations philosophiques par trop hardies, et sa conclusion ne tendrait à rien moins qu'à détruire, non pas le prestige du prêtre dans le monde, mais son action sur les âmes.

Le véritable sujet de ce mauvais livre échappe à l'analyse. C'est l'histoire d'un méchant homme, d'abord prêtre, puis jésuite, et dont la préoccupation constante et unique est de profaner son caractère sacerdotal et de jouer une comédie sacrilège pour servir une ambition mal définie et indéterminée. — Actéon le Mauldict de Martincourt est issu d'une longue lignée de forbans, de père en fils bâtards, laquelle race provient de l'union infâme d'un templier avec une religieuse. Celle-ci, vendue à Satan par celui-là, poursuit à travers les siècles et sur sa propre descendance la vengeance de l'injure qu'elle a reçue, et son influence infernale

est la cause des crimes que commet le dernier rejeton de l'arbre maudit. Ces crimes sont nombreux et de nature peu commune; le sacrilège, le pacte avec le démon, la révélation du secret confessionnel, le régicide, et toutes les injustices, les violences qu'inspirent l'orgueil, la cupidité, l'ambition, la vaine science.

En créant ce type moins grandiose qu'odieux, l'auteur a prétendu, sans doute, incarner toute une époque et toute une classe dans une seule personnalité. Pour qu'on n'en ignore, il a ramassé dans l'ordure où elles disparaissaient les invectives, les calomnies qui eurent cours et crédit contre les jésuites à une époque plus naïve que la nôtre. Seulement, il a eu l'art de se servir avec adresse de ces matériaux vermoulus, de ces poignards émoussés. Il a su les faire entrer habilement sous une forme neuve, dans la contexture de son récit, et sans discuter, en affirmant seulement comme s'il s'agissait de vérités incontestables, de faits patents et qu'il serait d'un imbécile de nier. Il est évident que M. Augustin Thierry *fils* , — qu'on ne confondra jamais avec M. Augustin Thierry *père* , — a voulu faire un livre contre les jésuites. Ce fut là son début. Il n'y a pas lieu de lui adresser de compliments.

Ce livre est aussi dirigé contre les institutions de la vieille France. Le clergé y est vilipendé, la magistrature, bafouée. On nous montre des prêtres indignes, de graves parlementaires courant aux comédiennes, la loi et Dieu s'accordant pour masquer d'ignobles vices; mais on se garde bien de mettre à côté de ces personnages repoussants d'autres personnages qui en seraient l'antithèse vivante. Pour un Le Mauldict de Martincourt, — qui n'a jamais existé, — combien de saints qui ont existé et dont l'œuvre se continue! M. Gilbert Augustin Thierry ne le dit point. La thèse est d'insulter l'Église et la

justice française : il ne voit pas au-delà. Du reste, il a beaucoup travaillé pour tisser cette toile d'araignée, où ne se prendront que les mouches.

Il a étudié la démonologie et la casuistique, le droit coutumier et la farce; il a compulsé les tragédies innommées d'auteurs ensevelis sous vingt pieds de poussière, et aussi les registres de monsieur le bourreau. Il ne nous fait grâce d'aucune bribe de son érudition, n'omet ni un cri de torture, ni un juron à la mode du temps. Il tient à honneur de nous apprendre qu'il y eut un siècle, copié sur d'autres siècles, et que notre siècle copie un peu, où tous les prêtres étaient des hypocrites, des rapaces, des vendeurs d'âmes; où tous les magistrats étaient des pharisiens aux mœurs légères, des prévaricateurs, des esclaves serviles du pouvoir. Ne lui en déplaise, il a manqué son but.

Actéon le Mauldict de Martincourt, prêtre indigne, engage une lutte avec un prêtre nommé Le Lion, et pour lequel M. Gilbert Augustin Thierry s'éprend d'une grande sympathie, parce que Le Lion ayant suborné une fille dont il a un enfant, est misérablement châtié par Martincourt. Que Martincourt ait l'audace de punir un séducteur, un prêtre dont le crime est d'avoir cédé « aux vœux de la nature », voilà ce que l'auteur ne peut comprendre, et il base son récit sur cette lutte, où il prend parti, lui, pour le coupable contre le juge, et ce, logiquement. Aussi, lorsque, au dénouement, le prêtre Le Lion assassine le jésuite Martincourt, M. Thierry voit là un acte de justice, de même qu'il approuve et admire le suicide qui clôt l'histoire, d'une comédienne qui se trouve être la bâtarde de Le Lion, et d'un prêtre apostat et régicide, son amant. Que voilà donc un livre fait pour édifier les âmes et exalter les nobles sentiments!

Ce qui est incontestable, c'est que ce prétendu roman historique dénote une plume facile, une imagination aussi vive que mal dirigée, et surtout une grande science de la langue et du style. Mais ces qualités sont obscurcies par une affectation de mise en scène et par un soin puéril, exagéré, de ce qu'on appelle, en terme de métier, « l'effet ». Outre le titre que rien ne justifie, les noms des héros, les titres des chapitres, la division de l'ouvrage sont combinés en façon de « tire-l'œil » ; l'originalité est plus apparente que réelle. Puis les expressions outrées, fanfaronnes, jointes à de singuliers archaïsmes, à des néologismes baroques, les phrases hérissées d'épithètes retentissantes, de mots étranges, trahissent le constant effort que l'auteur fait pour paraître extraordinaire. On rapprochera cette tentative de celle que fit Théophile Gautier avec *le Capitaine Fracasse*, aujourd'hui oublié. M. Gilbert Augustin Thierry n'a donc point ressuscité, comme il l'assure, le roman historique, lequel n'est point mort, quoi qu'il en dise. Il a simplement produit une œuvre bizarre et malsaine, une manière de plaisanterie littéraire qui pourra avoir quelque succès de curiosité, mais ne laissera aucun souvenir durable.

V.

Nous disions naguère que l'on se sert aujourd'hui de toutes les armes contre les prêtres. En effet, c'est bien au prêtre que l'on s'attaque ; c'est bien sa personne que l'on vise. On veut le dépouiller de son caractère surnaturel et montrer en lui l'homme soumis aux faiblesses, aux chutes, aux péchés humains ; on veut prouver que rien ne le distingue des autres hommes, si ce n'est son habit. On en veut à la doctrine religieuse ; mais on s'en prend surtout à la discipline

de l'Eglise ; on abandonne volontiers les sophismes, dans certaines sphères pour mettre en œuvre la calomnie. Ce courant est visible. Et le véhicule ordinaire est, soit le roman de thèse, comme la *Petite Mère* de M. Ferdinand Fabre, livre dirigé tout entier contre l'influence légitime du prêtre dans la société, et qui tend à montrer dans le sacerdoce un financier réunissant une masse d'hommes d'intelligence, personnellement désintéressés, mais prêts à exploiter toutes les bourses pour servir leur cause ; soit le roman ordurier comme ceux de M^{me} Gagneur, de M^{me} Champseix, dite André Zéo, et de beaucoup d'autres citoyennes et citoyens, de mœurs délabrées, qui s'enragent à crier contre le célibat ecclésiastique ; soit enfin les romans philosophiques, comme l'*Aurore boréale*, dont l'auteur serait, dit-on, le condamné Rochefort, le même à qui toute la population de Paris a craché au visage le mot LACHE, et qui, ramassant par hottées les blasphèmes les plus effrayants, les verse au bas d'une feuille publique appelée *l'Intransigeant*.

L'un des précurseurs de ce mouvement haineux qui a pour but de vulgariser, de populariser la haine du prêtre, fut ce triste personnage, Henri Beyle, qui se faisait appeler Stendhal, et qui fut l'un des premiers à formuler cet axiome stupide : « Ce qui excuse Dieu, c'est qu'il n'existe pas ! » Henri Beyle fut un écrivain bizarre à force d'être original. Une revue protestante l'appréciait en ces termes : « La phalange romantique était enthousiaste, royaliste, catholique, mystique et rêveuse. Beyle était aussi peu que possible mystique et rêveur : il détestait le christianisme, il abhorrait les Bourbons. Plus accessible à l'enthousiasme qu'il ne le voulait laisser voir et ne le croyait peut-être, il fuyait avec soin toute manifestation de l'enthousiasme : il

était, de son vrai fond, et en dépit de curiosités que le XVII^e siècle n'avait guère connues, un fils du XVIII^e siècle français, nourri d'Helvétius et du baron d'Holbach. »

Cet homme était moins que cela ; aigri, méchant, mauvais, sombre et misanthrope, sceptique, ne croyant ni en Dieu ni aux hommes, il outrait sa perversité naturelle et s'en paraît, se faisant fanfaron de vice comme d'autres se font fanfarons de vertu. Je ne connais pas de livre plus dangereux que le *Rouge et le Noir*. Sous ce titre inoffensif se cache le récit des passions les plus brutales. C'est un prêtre que l'auteur met en scène ; ou plutôt, c'est un petit paysan déguisé en séminariste, et par lui nommé *monsieur l'abbé*, qui est le héros de ce livre où l'adultère et le plus ignoble libertinage du corps et de l'esprit rivalisent pour jeter de l'odieux sur le sacerdoce. Et remarquez que Julien Sorel, méprisable androgyne rural, être répulsif au suprême degré, est tendrement caressé par Henri Beyle qui met en lui toutes ses complaisances. Et remarquez encore que les autres prêtres que Beyle met en scène, et qu'il aime, qu'il choie, qu'il vénère, quoiqu'ils soient, par malheur, de vrais prêtres — l'abbé Chélan et l'abbé Pirard — sont précisément de ces prêtres que l'Eglise réprovoque et qu'elle chasse, à moins qu'ils ne désertent le sanctuaire avant d'avoir bu la coupe de la honte jusqu'à la lie. Il y a dans le *Rouge et le Noir* plusieurs figures de ce genre, entre autres, un portrait, ou plutôt une caricature d'un archevêque de famille princière, fort célèbre sous la Restauration et bien fait, ici, pour inspirer la terreur et le dégoût. La cupidité, l'orgueil, l'espionnage, la médisance, la calomnie, sont les moindres vices qu'on y rencontre.

Quant aux idées de M. Beyle sur l'Eglise, elles ne

sont dangereuses que pour les ignorants. N'est-il pas amusant, en effet, de l'entendre dire du ton d'un oracle : « Depuis Voltaire, depuis le gouvernement des deux « Chambres, qui n'est au fond que méfiance et examen personnel, et donne à l'esprit des peuples cette « mauvaise habitude de se méfier, l'Eglise de France « semble avoir compris que les livres sont ses vrais « ennemis. C'est la soumission de cœur qui est tout « à ses yeux. Réussir dans les études, même sacrées, « lui est suspect, et à bon droit. Qui empêchera « l'homme supérieur de passer de l'autre côté, comme « Sièyès ou Grégoire ? » Et la conclusion, c'est que la science, le progrès dans le dogme, dans l'histoire sacrée, ne sont rien au séminaire où l'on estime ces « balivernes » à leur juste valeur ! Et ces aphorisme ridicules : « Au « séminaire, il est une façon de manger un œuf à la « coque, qui annonce les progrès faits dans la vie « dévote ;... » — « Le bonheur pour les séminaristes, comme « pour les héros des romans de Voltaire, consiste à bien « dîner ! » Et ces leçons qu'on reçoit au séminaire ! Vous figurez-vous un professeur de morale disant à ses élèves : « Rendez-vous dignes des bontés du Pape par la sainteté de votre vie, par votre obéissance ; soyez comme un « bâton entre ses mains, et vous allez obtenir une place « superbe, où vous commanderez en chef, loin de tout « contrôle ; une place inamovible, dont le gouvernement « paie le tiers des appointements, les fidèles, formés par « vos prédications, les deux autres tiers. » Il s'agit de la « place » de curé ! Le livre est tout entier de ce ton-là : faux, hypocrite, plein d'artifices, écrit avec une cauteleuse habileté, disposé pour égarer le lecteur peu instruit et peu défiant.

En définitive, c'est un des plus funestes parmi ceux qui engendrèrent la prêtrephobie : on y sent et l'on y

puise, pour peu qu'on soit légèrement détourné de la vie chrétienne, un invincible mépris pour le sacerdoce et pour les hommes qui l'embrassent. Le prêtre, tel que le peint l'auteur de cette infâme rhapsodie, inspirerait de la répugnance à un forçat, — et quand l'on arrive au dénouement, à ce dénouement qui montre un prêtre tirant un coup de pistolet sur sa maîtresse, dans une église, pendant la consécration, et ce prêtre repoussant les secours de la religion pour mourir de la main du bourreau, enseveli dans son abominable crime, — on n'est point étonné : l'abîme appelle l'abîme. Qu'importe qu'un prêtre tel que Julien Sorel, fou d'orgueil, ivre d'ambition, enragé de passions bestiales, finisse comme il a commencé? La logique le veut ainsi. — Le *Rouge et le Noir* est l'œuvre d'un cerveau en délire, si elle n'est pas l'œuvre d'un esprit corrompu, sciemment et volontairement méchant. Il porte l'empreinte d'une perversité effroyable, unie au cynisme démoniaque; il a fourni, répétons-le, à toute une génération les éléments de la lutte contre le prêtre; il a alimenté depuis quarante ans ce foyer de haine inextinguible contre l'Eglise allumé par la Réforme, attisé par les encyclopédistes, ravivé par les libres-penseurs, nos contemporains. Il allait en parler ici : les Zola, les Fabre, les Halt, les Thierry, les Ulbach, les Rochefort, et toute la tourbe qui grouille au-dessous d'eux — et c'est bien bas! — a pris le mot d'ordre dans le *Rouge et le Noir*, qui fut pour eux tous ce qu'est l'acide acétique à un tonneau de vin : le générateur du vinaigre.

Cette analyse, que j'ai osé commencer et qui ne se peut poursuivre, car il faudrait se mettre un masque de verre sur la face, comme fait un chimiste devant le fourneau où se distillent les poisons, me dispense de parler des autres œuvres d'Henri Beyle.

VI.

M. Louis Ulbach, lourd et pédant, procède-t-il de Beyle ?

Il a été décoré de Légion d'honneur, pour « services exceptionnels ». Il prétend au rôle de prédicateur, de missionnaire laïque; il veut instruire et moraliser. C'est pour cela sans doute qu'il nous présente, dans les *Mémoires d'un assassin*, dans *Les cinq doigts de Birouk*, des types d'une dépravation « exceptionnelle », d'une scélératesse qui touche à l'in vraisemblance. Corruption élégante, emportements discrets des instincts mauvais, font l'objet spécial de ses études psychologiques. Il a même recherché, dans les *Parents coupables*, qui ont pour sous-titre *Mémoires d'un Lycéen*, les origines, les causes, les effets — moraux et physiques — de la corruption précoce des adolescents. Pour le surplus, voyez le célèbre ouvrage de M. Tissot, que M. Ulbach n'a pas consulté sans fruit. — Cependant, rendons-lui cette justice qu'il répugne à pétrir cette boue et que, s'il peint le vice, il le peint avec une certaine décence. On ne trouvera pas chez lui le réalisme, ou plutôt le naturalisme abject de M. Emile Zola, ou encore les déclamations farouches, les raffinements de honte de MM. Robert Halt et Gilbert-Augustin Thierry.

L'un des vrais imitateurs de Beyle, en tant que romancier immoral, dont il ne possède pas, du reste, le ferme talent, est M. Edmond About qui faisait partie, avec M. Sarcey, de ce que l'on a nommé « la séquelle de Voltaire ». M. About n'a de Beyle que le froid scepticisme, la raillerie glaciale, l'esprit sec et le parfait égoïsme. Il a surgi de partout, jaloux d'attirer à lui l'attention publique fût-ce pour être sifflé : constatons qu'on ne lui a point épargné le

sifflet — nous allons dire le soufflet! *Gaëtana* fit quelque bruit en son temps; l'ignoble pamphlet contre Rome ne fut applaudi que de la canaille et les Grecs attendront longtemps que l'hôte qu'ils ont accueilli et qui les a vilipendés, aille leur demander la récompense de ses calomnies systématiques. M. Edmond About, ambitieux, hardi, spirituel et point scrupuleux, sarcastique et très-drôle s'adonna plus volontiers au genre immoral. On n'a pas été sans l'accuser de quelques menus plagiats : *Tolla* et *Germaine* eurent un retentissement à ce point de vue. Il eut la gloire d'inventer le roman *électoral*, puis le roman industriel il y a tel livre de lui, le *Fellah*, qui a dû valoir son pesant de piastres! Je crois que M. About l'écrivit moyennant finances pour faire plaisir au vice-roi d'Égypte. C'est un long dithyrambe en faveur de l'islamisme, du croisement des races, de la paternelle bonté du gouvernement d'Ismaïl Pacha, dont le quasi royaume devient, sous la plume du républicain About, le pays de Cocagne, l'Eldorado, la Terre Promise, un paradis en miniature, à la polygamie près, sans parler de ce qui s'ensuit. C'est dans ce livre que l'ingénieux conteur démontre la supériorité de la doctrine de Mahomet sur le christianisme, vieille religion qui n'est plus en rapport avec le progrès du dix-neuvième siècle. Ce chanteur de palinodies, qui inventa aussi la critique d'art *dynastique*, et que l'on vit passer du vert impérial au rouge le plus ardent, parle de la noblesse comme un aveugle des couleurs, et de la religion comme un universitaire de la vertu chrétienne. Il a touché un peu à tout, il est tombé à plat sur toutes les scènes. Vandevilliste sifflé, romancier humilié, politique pris au sérieux par les gamins, journaliste peu estimé, industriel plutôt qu'homme de lettres, marchand de prose et marchand d'esprit, et vendant cher

sa marchandise, ce Voltaire du dix-neuvième siècle ne fut à l'autre Voltaire que ce que le colleur de bandes d'un journal est au rédacteur en chef. Il s'est constamment moqué du public et le public se venge. On oublie le *Nez d'un notaire* et la *Question Romaine* et l'*Homme à l'oreille cassée*, mais surtout on oublie M. About qui après n'avoir été que le reflet de son copain Sarcey, fut élu de l'Académie, et mourut sans avoir franchi le seuil du sanctuaire.

Il ne faudrait manquer à faire défiler dans cette galerie MM. Erkmann-Chatrian, composé de deux intelligences, double tête coiffée d'un seul bonnet. Il me suffira de résumer ici un excellent article publié par M. L. Dérôme dans la *Revue de France* sur ceux qu'il appelle des romanciers sans-culottes, pour en tracer un portrait aussi ressemblant qu'il s'il était pris sur le vif. Ce sont deux pamphlétaire d'ordre inférieur : détracteurs de l'armée, apologistes des massacres de septembre et des noyades de Carrier à Nantes, ennemis de notre honneur militaire aussi bien que de tout ce qu'il y a en France d'esprit patriotique et national. Un parti, qui se recrute parmi les gens de cette sorte, les a hissés sur leur piédestal. Leur tempérament est plus germanique que français : il est facile à la haine et aux préjugés irrégieux ; le vulgaire y domine, la sottise épaisse y prend volontiers les allures du sens commun.

« L'emploi du fantastique leur a tenu lieu d'imagination, le goût de l'observation d'originalité, le travail de fécondité. Le fond de leur première méthode est un recours constant au fantastique. Le fantastique n'est pas de l'imagination ; il est à celle-ci ce que le petit vin blanc du Rhin est au vin de Champagne. Il l'a contrefait ; il n'en a ni la force, ni l'étendue, ni la variété, ni l'éclat : c'est un succédané. Les allemands s'en contentent, parce

qu'il faut bien se contenter de ce qu'on a. » Le talent de MM. Erckmann-Chatrion est purement descriptif. Il ne dérive ni des idées, ni de l'émotion. Ces écrivains sont réalistes, et ils peignent les mœurs de la rue, non pas de préférence, mais exclusivement. Il faut reconnaître néanmoins que ce sont des artistes. Leurs premières œuvres, de quelque talent, inoffensives et parfois gracieuses, n'ont pas eu de succès. La vogue ne leur est venue que lorsqu'ils publièrent les récits appelés, sans doute par antiphrase, *Romans nationaux*. Ces romans sont nombreux; en voici les titres principaux : *le Fou Yégof*, *Madame Thérèse*, *Waterloo*, *Histoire d'un conscrit de 1813*, *Histoire d'un paysan*.

MM. Erckmann et Chatrion seraient soudoyés pour travailler à la vile besogne d'affaiblir le patriotisme, d'amollir le courage militaire, qu'ils ne s'y prendraient pas autrement qu'ils s'y sont pris. « On dirait aussi qu'ils ont reçu la consigne de réhabiliter le Jacobinisme dont le virus nous ronge depuis bientôt un siècle et dont la propagation sert également les projets de ceux qui rêvent de tuer la France. » — Nous ne pouvons, dans cet article qui ne comporte que l'étendue d'une rapide esquisse littéraire, analyser les huit ou dix volumes que nous avons lus, de ces romanciers anti-français. A quoi bon remuer cette fange? L'histoire est toujours la même : un paysan qui déclame contre les nobles, un soldat qui déteste ses chefs, un pauvre qui hait les riches, une famille que la guerre désole, un pays qui se met en révolution. Et les auteurs soutiennent le paysan révolté, le soldat indiscipliné, le pauvre plein de convoitises. C'est le Jacobinisme mis en roman. Ces deux amuseurs publics se servent de leurs bluettes pour faire de la politique. Selon eux, le talent d'un général se réduit à la violence, et l'espionnage est sa

principale ressource. Quand ils veulent opposer la légende révolutionnaire à la légende napoléonienne, on s'aperçoit aisément que les grandes lignes de l'histoire ne sont pas leur partie; ils n'en ont pas le sens, et n'en connaissent pas même le côté matériel; en revanche, ils ont appris les mêmes détails de l'histoire dans les nombreux falsificateurs de la tradition jacobine et babouviste. Ils ont naturellement l'oreille de quiconque a l'esprit court, le cœur véreux et des appétits rentrés.

Dans le *Fou Yegof*, le protestantisme en Alsace sert de prétexte à une thèse anti-catholique de la plus grande virulence. Le tome III de l'*Histoire d'un paysan (l'an 1 de la république)* est une apologie des plus sombres horreurs de 1793, des massacres de septembre de l'infâme Carrier. Tout ce livre est horrible : c'est le mensonge et la calomnie érigés en système. On ne se défend pas contre de telles attaques, on les défère à la justice, on les voue au mépris. L'homme capable de trahir cyniquement la vérité, est-il un honnête homme? MM. Erkmann et Chatrian ne sont pas d'honnêtes écrivains. Bref, — et c'est ici la conclusion de l'étude indignée que M. Dérôme, dont nous partageons les sentiments si noblement exprimés, a daigné consacrer aux romanciers sans-culottes, — il y a quatre hommes dans le monde qui offusquent le monde révolutionnaire : ce sont le prêtre, l'homme de guerre, le magistrat et le fonctionnaire. Ils offusquent l'esprit révolutionnaire, parce que de temps immémorial ils font la police des Etats et répriment les malfaiteurs. MM. Erkmann et Chatrian s'en prennent au prêtre et à l'homme de guerre. Réussiront-ils à les déconsidérer? Non. Leur instrument est trop faible. Il est d'ailleurs probable qu'ils s'en soucient peu. Ils exploitent une clientèle; il leur suffit sans doute que cette clientèle soit nom-

breuse. Elle l'est, si l'on veut bien considérer le chiffre d'éditions atteint par quelques-uns de leurs ouvrages.

VII.

Dans le domaine du roman immoral, on n'a qu'à se baisser pour choisir les écrivains que l'on voudrait mettre au pilori. Il y en a des quantités, les uns fameux, les autres mal famés. Quelques-uns ont du talent; le plus grand nombre n'a que de l'audace. Ce qui distingue particulièrement le roman contemporain, c'est qu'il ne se contente plus de peindre le vice ordinaire, élégant ou ordurier. Il lui faut des ragoûts plus pimentés. Messaline est un personnage devenu vulgaire, elle est comme le cliché d'une photographie tirée à des milliers d'exemplaires. Le simple libertinage, fort odieux déjà, n'est plus admiré par ce public avide d'émotions malsaines. Don Juan, aujourd'hui, n'aurait pas de succès. On cherche mieux, et la corruption doit être pour le moins raffinée à l'égal de celle dont Pétrone s'est fait l'historiographe. Qu'est-ce que l'adultère pour un romancier du boulevard? Un petit péché véniel auquel on n'ajoute aucune importance. L'inceste de *Phèdre* se retrouve dans *la Curée* de M. Emile Zola; mais M. Robert Halt force la note et décrit la même monstruosité en l'abaissant de plusieurs degrés dans *Madame Béatrix*; M. Adolphe Belot surenchérit dans *Mademoiselle Giraud, ma femme*, où il choit dans l'immonde et fait choir ses lecteurs dans un véritable égout. Il y a mieux encore : la *comtesse Hedwige*, œuvre de quelque bas-bleu inconnu... Mais arrêtons-nous sur cette pente. Remontons même un peu, jusqu'à certaines œuvres demeurées célèbres, ou plutôt jusqu'à certains hommes qui, sans mauvaise intention peut-être ont cru faire œuvre d'art et œuvre de moraliste.

Voici, par exemple, M. Alexandre Dumas fils, qui s'est constamment préoccupé des Madeleines non repenties et de la situation des enfants naturels, que l'on nous donne pour un écrivain revenant peu à peu au catholicisme. A part quelques œuvres de jeunesse, moins que médiocres, hormis *Tristan le Roux*, pastiche historique fort curieux et point mauvais, M. Dumas fils a publié très-peu de romans. Le dernier cependant, ouvrage d'une grande portée, eut un grand retentissement : c'est l'*Affaire Clémenceau*. La trame en est simple : un enfant naturel, Pierre Clémenceau, élevé en dehors de toute idée religieuse, de tout sentiment chrétien, s'éprend d'une aventurière, affolée de sa propre beauté, et l'épouse. Mais ce mariage n'a pour mobile qu'une passion charnelle, que M. Dumas fils appelle de l'amour, et qui n'en est pas, ne lui en déplaît.

... L'amour, ce n'est pas ces douloureuses fièvres
Cette ardeur de savoir qui nous prend à vingt ans.

En théologie, cette passion que décrit si minutieusement le romancier prend un nom moins gracieux et plus vrai : la concupiscence. La femme Clémenceau continue la vie qu'elle avait commencée, elle trompe son mari, qui finit un beau soir par la tuer d'un coup de poignard. Le roman est fort simple, on le voit. M. Alexandre Dumas a prétendu soutenir la thèse sempiternelle qu'il recommence partout. Il s'est trompé cette fois-ci comme toujours. Ce Clémenceau ne respectait point sa femme, qui ne le respectait pas davantage; ces gens là n'étaient pas mariés, n'ayant pensé à unir ni deux âmes, ni deux intelligences, ni deux cœurs. Idolâtres de la beauté, ils devaient échouer fatalement le jour où l'un ou l'autre aurait rencontré une beauté plus parfaite que celle qu'il adorait jusque-là. Du jour

où le mariage sera ce qu'il doit être, du jour où l'on voudra bien tenir compte des lois qu'il impose, l'adultère sera moins fréquent, et l'on ne verra pas se pratiquer aussi souvent les théories homicides de M. Alexandre Dumas fils.

Faut-il parler ici de cet écrivain à l'eau de rose, pommadé et fringant, qui a nom Arsène Houssaye? Le nommer c'est assez. On dit qu'il se présente à l'Académie, où le monde galant entrera avec lui. M. Arsène Houssaye est un dérivé de Marivaux; c'est un peu le Parny du boulevard, le Crébillon du quartier Bréda. Venons tout de suite à M. Gustave Flaubert. Ici encore il nous faut redescendre.

M. Flaubert est à beaucoup d'égards, le chef des réalistes. Il peint volontiers toutes les pourritures. Il rejette l'âme et ne l'étudie point; il recherche les monstruosité; il substitue aux sentiments et aux passions du cœur les sensations et les instincts de la bête, et aux mouvements et aux passions idéales de la pensée élevée, les combinaisons plastiques de la vie vulgaire, a dit M. Marius Topin. M. Gustave Flaubert n'a écrit qu'un seul livre, car *Salammbô* et *la Tentation de saint Antoine* sont les fantaisies d'un cerveau extravagant. On a voulu les faire passer pour des œuvres archéologiques; mais ces pesantes descriptions sont fausses, et qui prétendrait connaître Carthage après avoir lu *Salammbô* serait tout aussi mystifié que l'imbécile qui prendrait le *Roman de la Momie*, de Théophile Gautier, pour la reconstitution exacte de l'Égypte ancienne. Le livre de M. Flaubert, c'est *Madame Bovary*, œuvre qui fit un grand scandale, et qui même traîna son auteur devant la police correctionnelle où il fut accusé, à juste raison, d'outrage à la morale publique. *Madame Bovary* est le drame, l'épopée, le poème épique de

l'adultère, si l'on peut employer ces étranges associations de mots pour mieux faire comprendre sa pensée. De la valeur de cette œuvre, nous n'avons guère à nous occuper : elle est forte, elle est de forme parfaite, elle est patiemment travaillée. Que nous importe ? Le poison est-il moins délétère parce qu'il est renfermé dans un flacon brillant de pierreries ? Fuyons ce livre empesté d'où la corruption suinte à chaque page. M. Flaubert s'est complu à déshonorer, à avilir, à ridiculiser tous les personnages qu'il met en scène. Il n'en n'est pas un seul qui soit un honnête homme ; que dis-je, honnête ? il n'en est pas un qu'on ne flagellerait dans la vie réelle. Il va sans dire que le curé du village est représenté comme les autres, par M. Flaubert, sous un aspect odieux et repoussant ; il est le digne pendant d'un pharmacien idiot dont le type a néanmoins fait s'extasier toute la critique parisienne. La Bovary n'est qu'une Phryné de bas étage, d'une imagination malade abusée par ses sens, dépravée, mauvaise fille, mauvaise épouse, mauvaise mère, et bien accordée avec le pauvre Bovary, qui, suivant la tradition de l'école, est de la race des maris qui méritent d'être bafoués.

Depuis Molière, le type n'a pas vieilli, ce semble, puisqu'on le reproduit servilement et toujours avec succès.

Nous voulions poursuivre plus loin cette étude du roman contemporain, mais le cœur nous manque à cette besogne. Nous en avons dit assez pour que nos lecteurs sachent à quoi s'en tenir sur la littérature contemporaine en matière de roman. A quoi bon nommer les écrivains qui gravitent autour de ces prétendus astres, les Montépin, les Goncourt, les Charles Valois, les Saunière, les Cladel, les Catulle Mendès ? Tous procèdent plus ou moins de ceux que nous

avons examinés de plus près. Tous ont le même langage, les mêmes habitudes, les mêmes défauts. Et ce qu'il faut remarquer particulièrement, c'est que tous les récits imaginés par ces conteurs sont tels, qu'ils seraient de l'histoire, si le christianisme n'existait pas. Mais nous n'en sommes pas là, Dieu merci, et les romanciers devraient s'en souvenir.

AMÉDÉE LEYRET.

(A continuer.)







MARIANNE.

Le ménage de Jacques.

(Suite de la page 1073, 4^e année.)



L'IMMEUBLE habité par l'ouvrier Jacques n'avait point pignon sur rue. La modeste habitation se trouvait comme la majeure partie des maisons ouvrières enserrée dans un groupe de constructions toutes semblables, encadrant une cour et formant un enclos suivant l'expression du cru.

Une pièce de rez de chaussée avec porte et fenêtre aboutissant sur la cour, une chambre à l'étage éclairée par deux fenêtres, un grenier, tel était le plan intérieur de la maisonnette.

La salle basse servait, tout à la fois, de chambre de travail, de cuisine et de lieu de réunion à la famille durant le jour; c'était au soir, la chambre de repos des parents Verbroeck. Un lit placé dans un coin attestait cette destination nocturne de la salle. Un buffet, une armoire, une table, le tout en sapin vernissé, un poêle, quelques images encadrées appendues aux murs, composaient le modeste mobilier de la pièce.

La chambre de l'étage servait de dortoir aux enfants, le mobilier était plus pauvre encore que celui du rez de chaussée. Point de lits: de simples sacs de paille étendus sur le plancher et couverts de grosses couver-

tures de coton, telles étaient les couchettes des enfants. Des crochets fixés dans le mur auxquels on appendait des vêtements, tenaient lieu de garde-robe. On attendait des jours meilleurs pour acquérir de vraies couchettes. Un crucifix, une statuette en plâtre de la Madone ornaient la cheminée veuve de poêle.

Tout cela était propre. Victoire Verbroeck était bonne ménagère et tenait le logis en bon ordre.

Les salaires de Jacques et de Marianne suffisaient à l'entretien du ménage et permettaient de vivre à l'abri du besoin. Le chômage ou la grève devaient jeter la famille dans la misère.

Nous avons visité la demeure de Jacques ; le moment est venu de faire plus ample connaissance avec les habitants du logis.

La famille se composait du père, Jacques Verbroeck, de Victorine son épouse, de leur fille Marianne et de trois jeunes garçons dont l'aîné atteignait l'âge de 10 ans.

Jacques Verbroeck n'avait point été de tout temps l'ouvrier tapageur et mécontent que nous avons rencontré précédemment dans notre récit.

Grand, vigoureux, bel homme au physique, il montrait au travail cette énergie patiente qui est le caractère propre de la race flamande à laquelle il appartenait par son origine. Ayant fréquenté assidûment dans son jeune âge l'école primaire, il y avait acquis une instruction assez complète, qui lui donnait une supériorité marquée sur ses compagnons de travail moins intelligents, ou moins instruits.

Religieux dans sa jeunesse, par tradition de famille, il avait cessé de l'être, arrivé à l'âge mur, par respect humain. La faiblesse était le propre de son caractère, et devait lui faire commettre de lourdes fautes. L'influence d'une épouse aimée l'avait sauvé pendant

les premières années de son mariage; mais il avait par la suite cédé aux conseils néfastes des compagnons d'atelier, et s'était laissé entraîner par eux aux réunions des socialistes. Entouré, choyé par les chefs des clubs à cause de son intelligence supérieure et de sa facilité remarquable à manier la parole et à haranguer les masses, il était devenu un des clubistes les plus en vue.

Se trouvant en contact permanent avec les ouvriers les moins respectables, il avait pris goût à la boisson, s'oubliait de temps à autre, et rentrait ivre au logis.

Renvoyé pour son irrégularité au travail de l'usine Van Dyck, réintégré ensuite grâce à l'intervention de monsieur Paul, nous l'avons vu oublieux de ses promesses, se laissant entraîner par ses compagnons au meeting socialiste.

Victorine Verbroeck, épouse de Jacques, était une bonne et simple femme du peuple, active au travail, patiente, résignée, peinant sans se plaindre. Fort éprise de son mari, elle endurait ses mauvaises humeurs, lui pardonnait facilement ses écarts et s'efforçait de le détourner de la mauvaise route dans laquelle, nonobstant ses efforts, elle le voyait s'engager chaque jour davantage. Aujourd'hui elle était heureuse, car depuis son entrevue avec le fils du patron, Jacques s'était abstenu d'assister aux réunions du comité socialiste dont il était membre, et s'était engagé à ne plus accepter d'en faire partie, son mandat expiré.

Marianne nous est connue, elle tenait de sa mère la douceur de son caractère et avait hérité de la faiblesse morale de son père.

L'abandon.

Assise à la fenêtre de sa cuisine, Victoire Verbroeck s'adonnait à un travail de couture. Marianne rentra

soudain brusquement dans la chambre, rougissante et troublée. Prise d'une folle et injustifiable terreur, la jeune fille, au sortir de l'usine après sa conversation avec Paul, avait couru d'une haleine jusqu'à la maison paternelle.

« Qu'est-il arrivé? Tu sembles émue, Marianne..., dit Victoire, remarquant l'agitation de sa fille. Où est ton père?...

— Le père est parti avec des compagnons, j'ai dû toucher la paie, dit la jeune fille; voici l'argent. Elle retourna sa poche sur la table et s'assit dans le coin le plus sombre de la petite chambre.

— Mon Dieu, ayez pitié de nous! murmura la pauvre mère, en lançant vers le ciel un regard suppliant. Jacques se sera laissé entraîner au meeting de l'internationale. Puis s'arrêtant brusquement elle regarda sa fille. Marianne n'avait point entendu l'imprécation de sa mère, elle s'essuyait le front pour cacher son visage où les larmes brillaient.

— Pourquoi cours-tu de la sorte, fillette, te voilà en nage?...

— Je ne sais mère, j'ai eu peur!...

— Et de qui donc?...

— Je ne sais!...

— Voyons petiote, sois gentille, dis-moi, as-tu été insultée, poursuivie?...

— Non, mère...

— Et quoi alors?... tu pleures, je crois?... La mère s'était rapprochée et voyait l'enfant toute en larmes. Voyons dis-moi?...

— Oh non, jamais!... Il n'y a rien! je te jure!

— Marianne tu mens, cela est très laid, veux-tu me causer du chagrin?...

Marianne s'était juré de ne rien dire, mais voyant

le regard attristé de sa mère, elle tomba dans ses bras et raconta sa conversation avec le fils du patron, son amour qu'elle croyait partagé et son désir de quitter l'atelier, de crainte de succomber.

La mère pleura avec sa fille, l'embrassa, promit de la retirer de l'usine et de chercher pour elle de l'ouvrage dans quelqu'autre atelier. Dès le lendemain elle irait reprendre son livret et le soir même elle expliquerait tout au père.

Jacques rentra fort avant dans la nuit, pris de boisson et surexcité par les discours incendiaires qu'il venait d'entendre. Le lendemain matin sa femme eut grand-peine à lui faire quitter le lit pour se rendre à l'atelier, et comme elle lui parlait de l'espoir qu'elle nourrissait de le voir bientôt contremaître, il sourit et murmura : « Contremaître... un beau métier... Je veux être maître... Il faut que les rôles changent ! A bas les patrons !... Vivent les sociétés ouvrières !... La fabrique à l'ouvrier !... »

— Jacques, sois sage, songe à nos enfants, ne te laisse pas entraîner, dit la brave épouse, l'heure approche, gagne l'atelier.

L'homme obéit au regard suppliant de l'ange du foyer et sortit.

Marianne s'était dérobée aux yeux de son père et restait ensevelie dans sa couchette.

Vers le milieu du jour la mère vint au bureau réclamer le livret de sa fille. Paul ne se trouvait point là, le commis prit note du nom de l'ouvrière et remit le livret.

Victoire parcourut vainement les ateliers de la ville pour trouver de l'ouvrage, nulle part, on ne put lui promettre du travail immédiat.

Brisée de fatigue, elle regagna le logis vers l'heure

de midi. Jacques rentrait. Elle le prit à part et lui raconta la scène de la veille, la résolution qu'elle avait prise et l'impossibilité de trouver de l'ouvrage pour sa fille. Jacques entra en fureur. C'en était trop : on le traitait en esclave, il n'était plus père ; sans lui on décidait de tout Il se riait pas mal des pruderies de sa fille et exigeait qu'elle rentrât à l'atelier. Sans doute lui seul devait travailler et nourrir la famille, tandis que sa femme et ses enfants resteraient se chauffer les pieds au coin du feu ?

Victoire avoua avoir retiré le livret, elle promit de trouver bientôt quelque'emploi pour elle et sa fille. Jacques ne voulut rien entendre, il sortit après le repas et ne reparut plus au logis quand le soir vint.

La pauvre Victoire ne put fermer l'œil de la nuit. Elle attendit, entr'ouvrit vingt fois la porte, pria, sanglota. Jacques ne devait plus revenir.

Le jour suivant l'ouvrière attendit encore, le surlendemain plus faiblement, puis elle sentit qu'elle était abandonnée. Alors elle fut à la recherche de son mari par la ville, mais ne put le rencontrer. Sans doute il la fuyait, il se cachait. En parcourant les rues, Jeanette remarqua que les murailles étaient chargées de proclamations du comité de l'internationale. Chaque soir des conférences, des assemblées tumultueuses réunissaient les ouvriers. Le nom de Jacques était au bas de chaque affiche rouge. A la fabrique les ouvriers déclaraient que Jacques n'avait point paru à l'ouvrage depuis plusieurs jours.

Les ressources de la pauvre famille se trouvèrent bientôt épuisées, on eut recours au crédit, au mont-de-piété.

Vint le jour où il n'y eut plus rien à vendre, à engager, les petits eurent faim et grelottèrent dans

leurs couchettes privées de couvertures. L'ouvrière fit de nouvelles démarches, s'adressa partout pour obtenir du travail. Sa fille, et elle-même, offrirent d'accepter les plus modiques salaires, parcoururent les ateliers les plus redoutés des ouvriers : peines inutiles, partout le nombre des ouvriers se trouvait complet. Un soir la pauvre mère rentra exténuée, Marianne était assise au coin du foyer sans feu, les petites demandaient une croûte de pain et il n'y avait plus de pain au logis.

— Encore rien, mère, dit la fillette.

— Rien, mon enfant.

— Mère, il nous faut vivre. Demain tu iras à la fabrique, tu parleras à monsieur Paul, peut-être pourra-t-il me rendre mon emploi. Ne crains rien pour moi, je serai forte en pensant aux petits.

La mère hésitait : Du pain ! Du pain ! criaient les enfants

— J'irai, dit la mère.

Le lendemain elle fut à la fabrique. Monsieur Paul était absent, le commis des jours précédents était au bureau.

— Quand pourrais-je trouver M. Paul ? dit la pauvre femme.....

— Dieu le sait, on ne le voit guère depuis quelques jours, répondit l'employé. Au surplus, il est inutile de revenir, je connais d'avance l'objet de votre visite et la réponse nécessaire. Vous avez retiré votre fille pour la mettre ailleurs ; on n'en veut plus chez le voisin et vous venez demander de l'ouvrage. Il n'y a pas de métier vacant. Y en eut-il, vous n'obtiendriez rien. Le patron ne veut pas qu'on reprenne l'ouvrier qui quitte l'atelier. Au surplus, l'excellente conduite de son père nous eût obligé de renvoyer votre fille,

si vous n'eussiez trouvé bon de la retirer. Allez demander du travail et du pain à l'internationale, ma chère dame !... »

Victoire quitta le bureau sans mot dire et rentra au logis. Sa fille avait gagné dix sous à faire la lessive d'une voisine et acheté un pain; ce fut le repas du jour.

Le lendemain point d'ouvrage, point de pain. Après avoir longtemps pleuré, Marianne se prépara à sortir.

— Où vas-tu enfant ? dit Victoire.

— Implorer la charité des passants, ma mère.

— Oh non, tu te ferais arrêter, fillette.

— Sois sans crainte, mère, j'irais loin au Boulevard, là on peut demander sans éveiller l'attention des agents.

— Va, dit la mère, et que Dieu te garde »

Au Boulevard la jeune fille hésita longtemps. Jamais elle n'avait tendu la main; elle s'assit, regarda passer les belles dames, les riches équipages, se leva en voyant un flaneur qui semblait plus sympathique, moins insouciant que les autres, s'approcha de lui et recula aussitôt. Elle n'osait point.

Enfin le souvenir des cris, poussés par ses petits frères, la ranima. Un prêtre passait, elle s'approcha de lui. « Un petit sou, Monsieur le curé, » dit-elle bien bas. L'abbé se retourna, fouilla sa poche. « Hélas, je n'ai plus rien, dit-il, tu parais avoir faim, petite. Où demeures-tu ?... »

L'enfant donna l'adresse de la famille et dépeignit sa misère.

— J'enverrai quelqu'un chez toi, » fit le prêtre, et il continua sa route.

Le bon accueil de l'abbé rendit confiance à l'enfant, elle s'enhardit.

Un beau jeune homme passait suivi d'un chien de chasse, le chien regarda la mendicante et la menaça. L'enfant prit peur et jeta un cri.

« Paix milord et aux pieds, dit le promeneur. Ne crains rien, petite, » dit-il, en voyant le pâleur de la jeune fille Marianne était jolie sous ses haillons, le jeune homme la regardait avec une curiosité bienveillante.

Milord honteusement couché ne bougeait plus.

La jeune fille tendit la main. « Un sou, Monsieur, s'il vous plaît, pour mes petits frères qui ont faim. » Le jeune homme mit la main à la poche de son gilet et lui tendit une pièce de dix sous. « Voilà, ma jolie fille. Vrai, tu es superbe, » dit-il. Marianne remercia le donateur et s'éloigna.

Un officier de police passait, il paraissait la guetter, elle reprit le chemin du logis. En cheminant elle réfléchit à l'exiguité de ses ressources. Un gros bourgeois venait du côté opposé. Il semblait flaner. Sa tenue était irréprochable, ses habits d'une coupe élégante, mais tapageuse. Il tenait en main un jonc superbe à pommeau d'or, son nez épaté, son teint olivâtre, ses cheveux luisants et sa marche étudiée mais déhanchée, toute son attitude trahissait le juif riche, parvenu et hautain.

Enhardie par le succès de ses premières démarches et manquant de cette expérience, qui permet souvent de juger l'homme à la mine extérieure, Marianne s'approcha timidement répétant la prière qui lui avait valu la première obole.

Le promeneur tourna la tête, s'arrêta, et toisant la jeune fille de bas en haut, s'écria d'un ton plein de mépris : « Qu'est cela ? Une mendicante en plein boulevard. Va travailler, fainéante !... »

— Il n'y a pas d'ouvrage, mon bon Monsieur !...

— Pas d'ouvrage, on connaît la chanson. » Le bourgeois élevait la voix ; un passant s'arrêta, puis un second. Marianne atterrée demeurait immobile ; le rustre reprit : « Si tu ne files promptement, je te fais ramasser. Ça ne trouve pas d'ouvrage, dit-il, s'adressant au public. La gueuse a sans doute envie d'aller faire fête à nos dépens. »

Marianne ahurie demeurait, la main tendue, le bourgeois leva sa canne et répéta en élevant la voix : « Voyons ça, file et vivement ou j'appelle la police. »

Le public s'attroupait, la foule à cette heure composée en majeure partie de bourgeois oisifs et flâneurs, de laquais en course, de désœuvrés de tout genre, tous gens gras, bien nourris et partant mauvais pour le pauvre, paraissait hostile à la petite mendiante que la terreur immobilisait.

Un phaëton trainé par un vigoureux steppeur, brulait l'asphalte du boulevard, le conducteur voyant un attroupement arrêta vivement son cheval. Les derniers mots du gros Monsieur avaient frappé son oreille et ses regards tombèrent sur Marianne qui tentait de s'écarter, et pleurait à chaudes larmes.

En un moment le jeune homme eut jeté les rennes à son cocher et fut à côté de la jeune fille.

« Que t'ont fait ces brutes, dit-il, d'une voix haute ?

Marianne reconnaissant la voix de Monsieur Paul Van Dyck, leva les yeux et dit timidement : — Je demandais un petit sou et ils me traitent de gueuse.... nous mourrons de faim, Monsieur Paul.

— Qui donc t'a dit gueuse ?... s'écria le jeune élégant, d'un ton courroucé et frappant du pied.

— Monsieur, dit l'enfant, en désignant le juif, qui reprenait prudemment sa route à la vue du protecteur inattendu rencontré par Marianne.

— Pardon, Monsieur, un mot, fit ce dernier, l'arrêtant par le bras dans son mouvement de retraite. C'est vous qui avez insulté cette enfant?... .

— Elle mendiait.

— Vous l'avez insultée, parce qu'elle est femme et faible, vous êtes un lâche... .

— Monsieur balbutia le hableur de tantôt, paraissant fort penaud, sous l'étreinte vigoureux de Paul, je suis....

— Inutile de décliner tes qualités, je te connais enfant de Judas, dit le jeune homme lui coupant la parole.. Ton père était moins arrogant que toi, quand il cirait et rapiécçait les bottes au coin du vieux marché !.. Mais laissons là ton père, donne cent sous à cette brave fille.

La foule rit, au dépens du juif cette fois... Celui-ci, tentant de se dégager et de payer d'audace, dit d'une voix qu'il cherchait en vain à rendre ferme : — Je ne vous connais pas, Monsieur, et vous prie de me lâcher. A qui donc croyez-vous avoir affaire?... Où est la police?...

— A qui j'ai affaire, fit Paul : à un butor qui insulte les pauvres. Voyons ne me surexcite pas trop, fils d'Israël, dégoise promptement et sans paroles si non je te tanne le cuir avec ma badine, aussi solidement que ton ancêtre aurait dû battre les semelles de ses clients si l'honnêteté était juive. Vas-tu pleurer pour une pièce de cent sous?...

Ces paroles furent appuyées d'une vigoureuse secousse imprimée sur le bras que Paul n'avait point lâché, impulsion qui faillit faire perdre l'équilibre au bonhomme.

Celui-ci, voyant que l'audace n'était point de saison et résolu de capituler, dit le plus fièrement que son

émotion le lui permit : « Inutile de me brutaliser, Monsieur, il m'est indifférent de donner cent sous, à preuve, les voilà. Je ne connaissais point cette enfant que vous paraissez connaître et j'abhore les mendiants. »

Paul prit la pièce d'argent et lâcha le bras du juif en disant : « Je t'entends, fils d'Israël, assez parlé, on s'est exécuté, cela me suffit. Prive nous du boniment. »

Se sentant libre le juif reprit courage : « Nous nous retrouverons, Monsieur, dit-il.

— Quand vous voudrez, beau sire, j'habite rue ... n° et tiens toujours ma badine à la disposition de vos côtes. » Le juif s'en fut, hué par la foule.

Paul revint vers Marianne. « Tiens, fillette, cet excellent juif te donne cinq francs, en voilà dix autres et s'il te manque quelque chose, viens au logis et demande ma mère.

— Bravo, fit une voix parmi les curieux.

— Merci, mon bon Monsieur, dit Marianne.

— Pas de quoi, petite. Va. Va... »

Un agent arrivait à grands pas. « Qu'est-ce?...

— Rien, dit le jeune homme, en sautant lestement dans sa voiture. Rien, un Monsieur qui n'était pas poli et auquel j'offrais une doublure.

— Il avait assez de la veste, il l'a emportée gentiment sans la doublure, » dit un curieux.

On rit, le Steppeur bondit, Marianne était loin.

« Me direz-vous ce qui s'est passé, dit l'agent, s'adressant à la foule.

— Je n'ai point vu commencer la scène, dit un ouvrier, mais il paraît qu'un Monsieur avait insulté une fille qui passait et ce jeune gandin l'a obligé à lui donner cent sous, sous peine d'être fouetté de belle main. Un rude gars, ce crevé là et pour le peuple....

— Son nom, dit l'agent.

— Je ne sais. Eh! voyons, c'est le fils du grand industriel qui habite rue... n...

— Van... Dyk?

— C'est cela même.

— En ce cas il pourrait trouver occasion de placer ses leçons d'humanité chez Monsieur son père « une fière brute », s'écria un ouvrier au teint have et maladif.

— « Circulons, » dit l'agent. Le groupe de curieux se dissipa.

Une faute.

Paul n'avait pas osé interroger en public la jeune ouvrière sur les motifs de son départ de l'atelier. Somme toute, ces motifs se laissaient facilement deviner, le jeune homme se sentait coupable et heureux d'avoir pu réparer en partie sa faute, en défendant sa petite amie. Il rentra chez lui et parla incidemment à sa mère de la détresse de la famille Verbroeck. Le curé de la paroisse en avait touché un mot à Madame, elle promit de visiter le ménage.

Paul connaissant la générosité de sa mère pour les malheureux, partit gaiement pour l'Angleterre où son père le mandait pour terminer une affaire litigieuse, et resta huit jours absent.

A son retour, grand fut son étonnement, en trouvant sa protégée travaillant à mettre en bon ordre son fumoir.

Madame Van Dyk avait trouvé la fillette gentille et ne pouvant obtenir sa réintégration à l'atelier, l'avait engagée comme journalière. Marianne était chargée des ouvrages dits « Gros » que de nos jours les laquais de bonne maison trouvent être une besogne incompatible avec leur position sociale et leur dignité. La jeune fille eut bientôt expliqué à Paul le mystère de sa présence

en ces lieux et le remercia de sa généreuse intervention en sa faveur dans la scène du boulevard. Paul sourit : « J'aurais aimé casser les reins à cette brute, dit-il, je hais le juif, astucieux, servile avec les grands, mauvais avec les petits et les pauvres. »

— J'ai eu peur pour vous un moment, Monsieur Paul, dit l'enfant, vous étiez seul contre tous, car tous étaient contre moi à votre arrivée.

— Le peuple est toujours avec celui qui crie le plus haut, je ne le crains pas, et puis on se ferait volontiers rompre quelques côtes pour toi. Tu es si jolie et si gentille, ma petite Marianne.

— Ne me parlez plus ainsi, Monsieur, dit la jeune fille, jetant sur Paul un regard suppliant. Il me faudrait quitter l'hôtel, comme j'ai quitté l'atelier ; les petits frères mourraient de faim, je devrais mendier de nouveau, et mendier est si odieux.

— Bon, te voilà encore prenant peur de moi ; sois tranquille, à l'avenir je te traiterai autrement, petite ingrate, je ne te parlerai plus que pour te gourmander, vois à ce que ton service soit bien fait, sinon gare aux taloches. Et d'abord vide les lieux et fais-moi de la place, dit-il, feignant la colère. Vas décrotter mes bottes vernies, l'imbécile de Louis est capable de trouver cela trop fatigant. »

La petite bonne s'enfuit prestement. Paul prit des résolutions sublimes et évita tout rapport familial avec la jeune fille qu'il trouvait rarement sur sa route, la besogne qui lui incombait se trouvant terminée chaque jour, quand Monsieur se levait.

Le malheur voulut qu'un beau matin Monsieur Louis, l'arbin, adroit et insolent, mit par son impertinence son maître dans l'obligation de le mettre hors de l'hôtel. Par suite de la vacature provenant de l'absence du sujet,

Marianne fut chargée temporairement du logis particulier de Paul, un peu écarté du corps même de l'hôtel. La force des choses fit que Paul dut parler fréquemment à Marianne, et Marianne s'enquérir auprès du jeune maître de mille détails de service nouveaux pour elle. Durant les premiers jours tout alla bien ; le jeune homme ordonnait, la petite bonne obéissait avec une ponctualité qui tenait du prodige. Paul était exigeant, et cependant il était contraint de s'avouer que jamais valet de chambre ne l'eut servi de la sorte.

Il ne put s'empêcher de témoigner sa satisfaction à Marianne.

« Aussi est-ce très facile de servir Monsieur, dit la jeune fille, Monsieur est toujours satisfait. J'aimerais mieux être grondée de temps à autre.

— Je ne demande pas mieux, donne-moi un prétexte, fit Paul.

— J'ai cassé hier un cendrier.

— Il valait dix sous. Casse quelque chose qui vaille la peine, je te promets de te parler comme au Monsieur du boulevard, ou à Tom quand il aboie trop haut.

— Oh non, j'aurais peur, je m'enfuierais, Monsieur a l'air si méchant, quand la colère le prend, j'ai pleuré hier en voyant battre Tom.

— Le monstre avait dévoré à demi ma carpette en vrai Smyrne. Au surplus je suis bien bon de te donner mes raisons, va travailler paresseuse. »

Paul sentait la passion le gagner au feu des beaux yeux de Marianne, il écartait le danger.

Les jours suivants il évita de parler à la jeune fille, sinon pour lui donner les ordres indispensables ; attendant avec impatience l'arrivée d'un nouveau groom engagé pour son service, dont la venue le devait soustraire à la présence continuelle de la jolie créature que

Satan mettait sans cesse sur son chemin. Le mauvais génie fit en sorte qu'aucun valet convenable ne se présentât et un événement insignifiant, futile en apparence, amena plus brusquement qu'on eut dû s'y attendre, le dénouement trop facile à prévoir du roman de nos amoureux.

Paul sa toilette terminée, sortant un matin de son appartement pour gagner l'usine, traversa le fumoir pour y chercher ses journaux du matin et sa correspondance qu'on avait coutume d'y déposer. Marianne se trouvait là époussetant une étagère garnie de bibelots chinois et japonais.

Un bruit de mauvais augure fit retourner le jeune homme, un objet lourd et fragile tombait et se brisait.

« Que fais-tu? maladroite, s'écria-t-il vivement, voyant épars sur le sol les débris d'un superbe magot chinois. Sur ma parole quand tu t'y prends à briser, tu le fais à merveille. Tu choisis ce que je possède de plus beau. »

Marianne toute tremblante, contemplait les débris d'un regard effaré, ses yeux quittant ensuite le parquet cherchèrent timidement l'œil du maître; celui-ci désespéré de la perte d'un objet auquel il était attaché, ne se laissa point attendrir par la contenance contrite de la jeune fille, et, gêné par la fixité de son regard, lui dit fort durement :

« Qu'as-tu à me regarder, niaise, ramasse les morceaux. »

Marianne fondit en larmes en murmurant :

« L'objet était brisé, Monsieur Paul, je n'ai rien laissé choir, à preuve le morceau que j'ai encore dans la main.

— Vas-tu mentir pour t'excuser, dit Paul, tu tiens un débris, belle preuve, tu as cogné l'objet, me prends-tu

pour un sot? Voyons, ramasse-moi cela et pas de larmes. »

Paul oubliant déjà son courroux, avait mal au cœur de voir pleurer la petite servante.

« Monsieur, je vous jure que l'objet était brisé, fit Marianne.

— Tu mens, petite effrontée!... dit Paul, s'étonnant de la tenacité de l'enfant, et, se fâchant pour de bon.

— Je ne mens point, Monsieur, dit Marianne à genoux, ramassant les débris et pleurant à chaudes larmes.

— Ceci est trop fort! fit Paul en fureur, mon magot s'est brisé tout seul!... Tais-toi, je serais capable de te battre. Le jeune homme frappait du pied.

— Pardonnez-moi, Monsieur, dit Marianne, se traînant à genoux.

— Dis que tu as brisé l'objet, mauvaise tête. Marianne cessa de pleurer.

— Non, dit-elle, je mentirais et à vous je ne veux pas mentir. »

Paul bondit, la prit brutalement par le bras et la traîna à la porte. La jeune fille atterrée ne dit mot. Paul ayant refermé la porte revint vers son bureau et se laissa tomber dans un fauteuil. Le bruit de violents sanglots vint frapper son oreille et loin de l'émouvoir augmenta son courroux. « Va pleurniche, petit monstre, fit-il, se parlant à soi-même. Quelle audace!... et quel aplomb!... Je l'aimais, je la hais maintenant, quelle effronterie dans une fille de cet âge!... »

Paul déplia son journal. Soudain les sanglots s'éteignirent et le bruit d'une chute se fit entendre dans l'antichambre. D'un bond le jeune homme fut à la porte. La jeune fille était étendue sur le parquet en proie à une crise nerveuse.

La pitié faisant taire tout autre sentiment, Paul la prit dans ses bras, l'étendit sur le divan du salon, et employa tous les moyens propres à faire revenir l'enfant. Il sonna pour demander du secours, personne ne vint, chose fatale quand le besoin d'aide se fait sentir.

Marianne paraissant respirer péniblement Paul fut ouvrir la fenêtre. En traversant rapidement le salon, il butta sur un débris du magot auteur de tout le mal, le ramassa et machinalement sans s'expliquer lui-même pourquoi, il le retourna en tous sens. La cassure n'était pas fraîche, l'objet avait été recollé, on voyait l'enduit séché dans les pores. Paul ramassa un second débris et fit la même remarque.

« Je suis un butor, se dit-il, et cette jeune fille un ange, » il se rapprocha du canapé et l'enveloppa d'un long regard inquiet, amoureux; se baissa, s'agenouilla au pied du divan et lui prenant le main : « Pardonne-moi, dit-il ; je ne pouvais souffrir d'entendre le mensonge tomber de tes lèvres, car je t'aime. »

L'enfant se réveillait. « Où suis-je ?... dit-elle, et voyant Paul : j'ai peur, ne me mettez pas à la porte, je ne mens point, Monsieur ...

— Ne crains rien, dit Paul, tu ne mentais point, je le sais, je suis une vraie brute. Pardonne-moi, Marianne, je t'aime!... »

Elle le regarda fixement de son grand œil mi-clos. « Et moi aussi; dit-elle, je vous aime, sinon j'aurais menti. »

Ils s'aimaient, se firent mille serments et se jurèrent de taire à tous un amour dont l'aveu eût entraîné leur séparation. C'était mal, ils le savaient, mais ils comptaient effacer cette faute.

Le temps est le grand redresseur de toutes choses.

L'homme marche au milieu des difficultés du présent, soutenu par l'espérance, le mirage de l'avenir. Paul et Marianne, jeunes encore, ne connaissaient point les désillusions de la vie. Le présent était sombre, ils avaient foi dans l'avenir.

L'homme ne connaît pas les secrets de la Providence. Il sait que les circonstances ne peuvent justifier une faute; néanmoins il semble que la justice éternelle doive discerner comme la justice humaine, au point de vue de la gravité de la chute, entre l'infraction préconçue et celle qui est la conséquence de l'entraînement de la passion. Ceci nous paraît devoir être vrai, surtout, quand l'idée de la réparation accompagne la faute. Ce qui est hors de doute, ce que tout homme non entièrement corrompu peut constater en soi-même, c'est que toute violation d'un précepte quelque légère qu'elle puisse être entraîne son propre châtement. Cette peine à laquelle on chercherait en vain de se dérober est le remords.

Paul et Marianne n'y échappèrent point. Paul songea, Marianne sanglotta tout le jour. La jeune fille se rendait compte des obstacles qui s'opposaient à son union avec Paul, de l'imprudence de l'engagement qu'elle avait pris de garder le silence. Cependant elle tint parole et n'avoua rien à sa mère le soir en rentrant au logis. Le lendemain elle se leva de grand matin et se rendit à l'église, elle voulait confesser à Dieu le secret qui lui pesait, mais le confessionnal lui parut si noir, si sombre, qu'elle s'enfuit. Paul de son côté eut grand' peine à s'endormir. Les conséquences de sa faute l'effrayaient. Pouvait-il épouser la jeune ouvrière?... Impossible, disait la voix du monde. Il le faut, criait la loi de l'honneur, la parole d'un honnête homme doit lui être sacrée. Le jeune homme aimait ardemment Marianne, il acceptait

l'obligation d'être fidèle à sa parole, mais il voyait s'élever un obstacle infranchissable à ses projets, il ne pouvait épouser Marianne sans le consentement de ses parents, et s'il ne désespérait point absolument de convaincre sa mère, il savait que jamais M. Van Dyck ne consentirait à pareil mariage. Paul était mineur. Que faire?... Le jeune homme était perplexe et songea longtemps. La fatigue vint enfin clore cette lutte intime. Je resterai garçon, se dit-il, et il s'endormit sur ce moyen terme. *(A suivre.)*

BARON HERMANN DELLA FAILLE.





AU CONGO

NOS lecteurs se souviennent sans doute de l'étude d'ensemble sur le Congo, publiée dans notre revue en Juillet 1886 par notre compatriote, M. Hodister, qui venait de passer trois années en Afrique au service du nouvel Etat Indépendant.

Aujourd'hui que M. Hodister est retourné au Congo pour le compte d'une grande maison commerciale, la « Sanford Exploring Expedition », il nous a adressé — en attendant des communications encore plus importantes — les deux lettres suivantes relatant son voyage jusqu'au centre du Bas Congo. Nos lecteurs nous sauront gré, croyons-nous, de les reproduire en entier. C'est une photographie sans prétention mais exacte, d'un voyage aussi remarquable par son tracé qu'intéressant par ses détails.

Chuima. — R. Chilorango. 20 Septembre 1887.

CHER MONSIEUR,

J'ai le plaisir de vous annoncer que je suis arrivé en Afrique en bonne santé après un excellent voyage. Le débarquement par exemple a été assez accidenté; j'avais acheté un cheval aux Iles Canaries; arrivé à Loango, où je devais débarquer pour aller de là par terre au Congo, le bateau a mouillé à une lieue au large; il fallut lier le cheval par les 4 pieds et le mettre ainsi dans un canot. C'était un samedi, il était 5 heures de l'après midi, à 6 heures il fait noir; les indigènes qui ramaient dans le canot ont mis 3 heures pour arriver à la plage, la nuit était venue depuis longtemps; j'avais eu à maintenir le cheval pendant ce

temps, amarré dans le fond du canot : à chaque mouvement qu'il faisait, les noirs avaient l'envie de se jeter par dessus bord ; arrivé à la plage je croyais mes ennuis finis ; ils ne faisaient que commencer ; les indigènes qui n'avaient jamais vu de cheval, en avaient une peur atroce : aussitôt arrivés à la plage, ils m'abandonnèrent et je restai là en tête à tête avec la bête toujours liée au fond de l'embarcation.

Elle faisait des efforts désespérés pour se détacher, j'eus alors à sortir le cheval seul et j'y ai travaillé jusqu'à 11 heures du soir. Enfin je parvins à le délier malgré ses ruades et à le mettre à terre. Je m'empressai d'aller à la maison Française où nous arrivâmes vers minuit, le cheval et moi, très fatigués tous les deux ; le lendemain toutes traces de fatigues avaient disparu.

Après une nuit de repos bien gagné, je pris la route de la mission ; il était 7 1/2 heures du matin, c'était un dimanche, la messe était à 8 heures. Il faisait un temps magnifique, un soleil doux dont les rayons réchauffaient, éclairaient et égayaient tout sans brûler, un de ces soleils d'Afrique, du matin, comme cette saison seule peut en donner, saison qui correspond à notre printemps, celle qui suit la saison sèche et précède la saison des pluies ; la nature allait se réveiller. Après un mois de traversée, de brouillard, de pluies, j'aspirais avec délices le parfum pénétrant qui montait des herbes ; les insectes bourdonnaient autour de moi, tout était vie, bonheur et je sentis descendre en moi un grand calme, un contentement infini de paix profonde. — Tout en marchant je pensais à la surprise générale que mon entrée dans l'Eglise de la mission allait causer, car, arrivé la nuit, par un navire qui, après m'avoir mis dans un canot, avait pris le large de suite, mon arrivée était encore ignorée de tous. Lorsque j'arrivai à la mission la messe venait de commencer. A mon entrée dans la chapelle, d'un coup d'œil, je reconnus tous les êtres ; à gauche, tous les petits garçons de la mission agenouillés, placés par rang de taille, les plus petits près du chœur, les plus grands à l'entrée de l'Eglise, priaient avec ferveur ; à droite les bonnes sœurs, arrivées ici pendant mon voyage en Europe, surveillaient d'un œil attentif et bienveillant une quinzaine de jeunes filles noires ; dans le fond, à l'autel, on chantait une grande messe ; le R. Père Stoffel, aidé de deux autres Pères, officiait. Dans une des stalles de droite les Pères Gaëtan et Lovadoux ; à gauche le Père Giron et deux frères ; au Jubé un frère qui tient l'orgue accompagnant les enfants qui chantent. C'était jour de fête ; la simple chapelle en planches était toute parée de branches vertes de palmiers, de fleurs ; c'est le seul luxe permis ici. Au dessus de l'autel, sur le fond, un cœur, couronné d'une flamme, traversé d'une épée, ceint de fleurs de lys et au dessus le St Esprit qui descend sous la forme d'une

colombe, au dessous la belle légende des missionnaires du St Esprit et du Saint Cœur de Marie « cor unum et anima una. »

Je traversai l'Eglise, entre les deux rangs d'enfants, pour aller prendre place à l'endroit réservé aux Européens; j'y étais seul. Malgré la sainteté du lieu, je devinai plutôt que je ne vis, un mouvement parmi les enfants, mes anciens petits amis. Je me rendais parfaitement compte de ce qu'ils ressentaient. « C'est M. Hodister qui est revenu, mais quand, comment, par où, il est donc tombé du ciel? » Au chœur, les Pères absorbés dans leurs prières, dans la célébration du Saint Sacrifice, n'avaient rien remarqué. Quelles sensations pendant cette messe, comme la voix grave des Pères, les répons des enfants aux petites voix aigrettes, les sons graves et doux de l'orgue, comme tout cela me semblait beau et bon; je retrouvai là des sensations bien des fois goûtées en Afrique et en ce moment j'oubliai l'Europe.

Après la messe, je croisais les enfants sortant de la chapelle et ce fut des « bonjour M. Hodister » poussés par cent bouches, moitié en français moitié en Fiot. Je fus au réfectoire où je pus enfin serrer la main des Pères. Quel feu croisé de demandes, de réponses, de renseignements, de nouvelles! Je passe cette scène trop longue à décrire. — Après, nous allâmes visiter les plantations de la mission, les nouvelles constructions, voir les progrès faits depuis deux ans. Ici, on avait élevé un nouveau corps de logis, destiné à Monseigneur Carrie — car le R. Père Carrie vient d'être nommé Evêque — là, on a ajouté un champ de maïs, de manioc; on a rebâti la chapelle, détruite par la foudre, mais sur le même emplacement et avec les mêmes dispositions; on a tracé des routes bien larges et bien propres. — Nous allons à la lagune où je contemple les débris vermoulus d'une baleinière dont j'ai fait cadeau à la mission, il y a 3 ans — les hommes et les choses vont vite en Afrique. — J'ai passé ainsi quelques jours avec ces bons Pères, puis, ma mission terminée, je me suis mis en route non sans regrets de quitter d'aussi bons amis, mais comme je devais passer par Landana, je me consolai en pensant que là aussi j'allais serrer des mains amies.

De Loango à Pointe Noire, voyage peu accidenté, moitié du trajet par l'intérieur, moitié par la plage; mon cheval entièrement remis de son débarquement marche d'un pas relevé; au moindre mouvement un peu vif qu'il fait, c'est une débandade générale parmi mes hommes qui croient que la bête va se jeter sur eux et les dévorer, puis, voyant qu'elle n'en fait rien, ils rient, se rapprochent et bientôt se plaisantent entre eux de la peur qu'ils ont eue. — De Pointe Noire nous montons jusqu'à Chimaya, où, tous, bêtes et gens, s'arrêtent pour boire. Tempête, le chien qui me vient de la meute de Waereghem, trouve qu'il fait chaud et se rafraîchit par un bain. — Jusqu'ici nous avons

traversé un pays désert, désolé et désolant; du sable blanc qui fuit sous le pied, forçant le marcheur à un mouvement de recul à chaque pas, couvert par places d'une herbe grise, rare, semée par bouquets entre lesquels le sable apparaît; de loin le regard s'arrête sur quelques palmiers Borassius, dont le sommet est vert mais dont le reste des feuilles séchées, fanées, pendent mélancoliquement, se heurtant au moindre souffle de vent avec un bruit de vieux ossements pendant au haut d'une potence. La présence de cet arbre achève de donner un aspect lugubre au paysage. De loin en loin, une mince ligne de verdure; c'est une dépression de terrain où quelques herbes montrent leurs jeunes pousses; quelques rares palmiers Elaïs — verts ceux-là — viennent seuls dans cette solitude réjouir l'œil; sur la crête des collines de gros Baobabs aux troncs blancs, dépouillés de feuilles. — Le silence est accablant, le cri lugubre du coucou Africain, volant de buisson en buisson, vient seul le troubler. C'est la Brousse, solitaire, silencieuse, qui imprime une tristesse incroyable au voyageur livré à ses seules pensées; aussi avec quelle joie, je rencontre le mince ruisseau sur les bords duquel croissent quelques plantes, quelques arbres qui abritent des nuées de petits oiseaux; là est le bruit, la vie, c'est l'oasis dans le désert. —

A partir de Chimaya, le paysage change d'aspect, il est plus accidenté, les collines s'élèvent et les vallées se creusent donnant naissance à une végétation plus forte, plus verdoyante; l'Elaïs remplace le Borassius; les Fromagers, les Baobabs sont nombreux, les champs de manioc et les bananeraies apparaissent; c'est à travers un paysage charmant que j'arrive à la fin du jour à Chinangenange où je passe la nuit. Une poule bouillie avec du riz, assaisonnée de piment Fiot, et un verre d'eau composent mon dîner; comme lit ma couverture et ma selle comme oreiller, car je couche dans un village indigène où les lits style Louis XV sont inconnus.

Le lendemain je m'aperçois que mon cheval qui, la veille au soir, avait une queue magnifique traînant jusqu'à par terre, n'a plus qu'un mince filet de crin pendant mélancoliquement. Il paraît que mes hommes revenus de leur frayeur, se sont amusés à la lui enlever crin par crin; avec ce crin ils comptent enfileur leurs perles et se faire des colliers; pour sauver ce qui reste de la queue de mon pauvre Duelly, je suis obligé de déclarer tous ses poils fétiches. Dans l'après midi de ce jour j'arrive à Massabe où le commandant du Poste Français m'offre une hospitalité charmante.

Le lendemain je me remets en route après avoir traversé la rivière de Massabe qui, à cet endroit, a 400 m. de largeur — mon brave Duelly passe cela à la nage aussi facilement qu'un poisson; il en aura bien d'autres à traverser — Nous sommes

sur le territoire Portugais; en passant je vais visiter mon ancienne station; elle est vide; les portes et les fenêtres ont été enlevées par les noirs, les herbes et les lianes croissant partout recouvrent le travail de l'homme d'un immense manteau de verdure; c'est une ruine. — Je visite le petit cimetière où reposent deux de mes camarades, le marquis de Buenofauti et le Lieutenant Moning, les croix de bois ont disparu, la clôture s'est effondrée, les hautes herbes recouvrent le tout. Je quitte Massabe le cœur serré, emportant le souvenir des anciens jours, alors que tout était mouvement et bruit dans la station et les environs, où maintenant tout est solitude, ruine, abandon. Le soir même j'arrive à Landana; le lendemain je vais à la mission où je retrouve le R. Père Campona que j'ai connu dans le temps à Huila, lors de mon voyage au Pays des Boers. Les Pères Lelouette, Koller, d'anciens amis, sont toujours là.

L'Afrique sera ouverte quand elle sera civilisée, instruite, mais à qui le devra-t-on, si jamais on y arrive? En grande partie aux missions et à l'initiative de notre Roi. — Étrangères aux luttes politiques, aux vanités de l'amour-propre, à l'appât du gain, les missions travaillent, explorent, prient, font le bien autour d'elles. Les missionnaires apprennent aux enfants à travailler, leur enseignent un métier, en font des hommes libres. De temps en temps l'un d'eux se couche et, comme le travailleur fatigué après sa rude journée de travail, il s'endort, mais c'est de l'éternel sommeil, il a accompli sa tâche et est allé recevoir sa récompense. —

Le gouvernement Français, qui a reçu les territoires du Kouillou, Loango etc., appartenant anciennement à l'État du Congo, était bien embarrassé à l'arrivée de ses agents ici; ils ne connaissaient ni la langue ni les mœurs du pays qu'ils avaient à administrer: grâce aux missions, ils ont trouvé des guides et des interprètes parlant français qui leur ont facilité leur tâche: ces auxiliaires sont des pupilles des missions; c'est ainsi qu'en rendant service à la patrie et le bien pour le mal, les missions françaises se sont vengées de toutes les persécutions dont le clergé a été la victime en France. Et nous qui possédons un immense territoire en Afrique, allons-nous laisser cette terre en friche? Parmi les membres de notre clergé ne s'en trouvera-t-il pas, désireux de venir apporter leur zèle, leur dévouement et au besoin le sacrifice de leur vie pour éclairer nos malheureux frères noirs?

Le R. Père Campona est photographe; il a reproduit la scène de mon arrivée à la mission. Je l'ai prié de vous envoyer ce groupe ainsi que quelques autres photographies qui vous intéresseront.

Matadi, 6 Octobre 1887.

Je reprends ma lettre à Matadi. — De Landana-Chuima à Boma — où je suis venu directement par terre, sans passer par Banana, ni le bas Congo, — j'ai fait un très beau voyage en 4 $\frac{1}{2}$ jours et j'ai vu ma caravane s'augmenter de vingt hommes.

Le lendemain de mon départ de Chuima, nous entrons sur le territoire de l'État indépendant du Congo et je m'empresse d'arborer un drapeau, fait en route d'un morceau de toile bleue; l'étoile qui se détache au centre est fait de bandes provenant d'un mouchoir jaune. Le pays est tout autre que celui parcouru depuis Loango; il est très boisé, c'est la continuation de la forêt de Mayambé. Les collines succèdent aux vallées; sur les plateaux couverts de belles plantations j'ai rencontré une succession de villages peuplés de bonnes gens qui s'empressaient de m'apporter des vivres et de me faire bon accueil. De belles essences d'arbres, d'une grande altitude, croissent vigoureusement partout. De ces bois on ferait de beaux meubles, ils sont aussi excellents pour la construction. De nombreux palmiers; l'*Elaïs Guineensis* qui fournit l'amande avec laquelle on fait l'huile de palme y est en quantité. On nous apporte du vin de palme, des bananes, des poules. L'abondance règne au camp. Nous sommes 3 blancs, 100 noirs. Mes hommes marchent gaiement et l'on entend leurs voix qui retentissent sonores, leurs appels bruyants, dans le fond des vallées; les mille bruits de la forêt nous réveillent au matin, le soir ils nous bercent, mais à midi, un silence religieux se répand partout et tous les animaux cherchent des retraites ombreuses pendant que le soleil vertical nous aveugle de ses rayons. Il se dégage une poésie envoignante de cette nature africaine qui change d'aspect à chaque instant. Au bout de trois jours le bois cesse, nous sommes aux limites de la forêt de Mayambé.

Un plateau couvert d'herbes à moitié brûlées, quelques arbres rabougris aux troncs desquels le feu a mis sa tache noire. Nous mettons cinq heures à traverser ce désert, rôtis par un soleil qui nous fait fondre: pas une goutte d'eau; les chants ont cessé, puis le soir nous arrivons à un village où nous trouvons de l'eau et un accueil cordial. — Après avoir quitté la forêt où tous les villages sont situés sur les hauteurs, les indigènes se sont au contraire établis dans le fond des vallées à proximité des petits cours d'eau.

C'est la première fois que l'on a fait le trajet de Landana à Boma par terre, aussi quelle curiosité notre passage a soulevé! Je dois avouer que le grand succès n'a pas été pour moi; il a été tout pour mon cheval. A sa vue les femmes restaient comme pétrifiées par l'étonnement, immobiles, sans un geste, puis, revenues à elles, elles levaient les bras au ciel en faisant des *hol hol*

ho! et des « Mamés » à n'en plus finir; d'aucunes se jetaient par terre, se frappaient la poitrine. Était-ce bien possible une aussi grosse bête chez eux et un blanc dessus! Le cheval devait certainement manger du noir.

La sortie des villages nous offrait toujours un spectacle comique; une partie du village nous donnait un pas de conduite, nous montrant obligeamment le chemin; les hommes étaient les premiers à rentrer chez eux, mais les femmes suivaient parfois jusqu'à une lieue; quand mon cheval trottaient, elles trottaient aussi, les yeux fixés sur la bête, ne regardant pas à leurs pieds, culbutant dans les sillons des champs de manioc, trébuchant dans les hautes herbes, leurs enfants attachés sur le dos et poussant toujours leur ho! ho! et leur mamés; elles montraient la bête à leurs enfants et le blanc par dessus le marché. Parfois même, dans certains villages, on m'envoyait une députation qui venait me prier de m'arrêter un instant pour permettre à tous d'admirer le prodige.

Un seul incident tragi-comique; dans le village de Nianga, le prince nous avait invités à nous reposer un instant; pendant que mes hommes soufflaient, huit noirs, armés de fusils, criant, hurlant, se précipitèrent vers l'endroit où je causais avec le chef, prétendant qu'il ne voulait pas voir de blanc dans leur pays et que je devais retourner immédiatement d'où je venais, le tout accompagné de gestes menaçants: cela ne faisait pas du tout mon affaire. J'avais la bride de mon cheval passée au bras, je fais trois pas vers eux, avec mon cheval, pour leur parler, mais à ce mouvement ils détalèrent sans plus d'explications et il fallut les envoyer chercher avec l'assurance que la bête ne leur ferait pas de mal. Une heure après je quittais le village et j'avais engagé quatre de ces féroces soldats comme porteurs pour aller avec moi au Congo.

Le lendemain j'étais à Choa Chimbidi où j'appris qu'il y a quelques mois, un blanc y avait couché, venant de Banana pour se rendre à Boma: M. le B^{on} van Swerin. A Fuka je traverse un charmant village situé sur le bord de la petite rivière Kuilou, au milieu d'un paysage très pittoresque; le village est propre, nettoyé, coquet même. Le chef est une femme M^{me} Kanbanzo, Manifuka (princesse de Fuka). C'est une vieille veuve, très propre et pleine d'attention pour nous. Un peu plus loin nous marchons dans une plaine qui nous conduit par une pente douce jusqu'au bord de la rivière Loukounga. Cette plaine n'est qu'un vaste potager; les champs de manioc succèdent aux champs de patates, de maïs; des forêts d'arbres à haricots occupent le restant du terrain; je n'ai jamais vu cela en Afrique. Nous sommes à quelques heures de Boma, nous couchons sur les bords de la Loukounga, dans les hautes herbes, mais les moustiques (nous n'avions ni tentes, ni lits) sont tellement nombreux et acharnés que vers deux heures du matin nous sommes forcés de faire allumer un grand feu pour

nous mettre à l'abri et attendre le jour pour partir. Il arriva enfin au grand contentement de tous; c'est un dimanche; à 11 heures du matin nous entrions à Boma au grand étonnement de tous, de voir arriver une caravane par terre. Un jour de repos à Boma, puis le « Heron » vapeur de l'État Ind. du Congo, nous conduit à Matadi.

M. le Gouverneur Général m'a demandé l'itinéraire de mon voyage, je me suis empressé de le lui remettre. En 29 h. 24 min. de marche, j'ai traversé 67 villages, C'est une très belle contrée et très peuplée comme vous voyez.

Je pars demain pour le Stanley Pool et de là je m'embarquerai pour le territoire Bangala. Dans le haut je verrai des choses plus intéressantes et je vous écrirai. Eugène Ismaël, mon petit noir baptisé en Belgique, se porte bien, il se conduit bien aussi et je suis content de lui.

Agréé etc.

A. HODISTER.






ORIGINE ET ANCIENNETÉ DE L'HOMME.

1^o ORIGINE.

§ 1. — Opinions diverses.

 ES naturalistes les plus célèbres, depuis Linnée, Buffon et Cuvier, ne révoquent pas en doute la fixité des espèces; mais des modernes, parmi lesquels brille Carl Vogt, font descendre l'homme du singe. Ils vont plus loin, et lui donnent pour ancêtre une grenouille monstre. Du Batracien on remonte au Poisson, au Mollusque, et du Mollusque à ces espèces d'éponges, vivant d'une vie presque végétative, qui semblent, à première vue, le point de transition entre les règnes animal et végétal.

On a même franchi les bornes qui séparent ces deux règnes. Le naturaliste Schmitz (*Die ursache aller bewegung in der Natur*), nous fait assister à la transformation d'une tulipe en cygne; et ce qui est plus étrange encore, à cette série de métamorphoses du serpent, qui devient queue de lion, pour s'en détacher ensuite et reparaitre à l'état de palmier splendide!

On a été plus loin encore, et l'on a supposé l'Homme sortant tout formé de l'écume de la mer!!!

Qu'on ne se croie pas en champ de foire, chez

quelque Nicolet. Ces écrivains sont convaincus, et plusieurs d'entre eux sont bourrés d'érudition. Il n'est pas jusqu'au grave Zimmerman, qui ne reproduise par le dessin ces changements de nature, et qui, tout en ne les admettant pas, ne voie dans ces jeux de l'imagination « un trait de génie digne d'admiration ! » (*L'Homme, merveilles de la nature humaine*, p. 5.)

Les conclusions auxquelles on aboutit dans ces rêves, quelque étranges qu'elles soient, sont déduites d'une immense quantité de faits, judicieusement observés, de toute une théorie qui compte de nombreux partisans parmi les savants les plus renommés. Seulement on ne s'est pas assez occupé des causes premières; aux faits on a quelquefois substitué des hypothèses; on a aussi tiré de prémisses, souvent exactes, des conséquences qu'elles ne comportent pas. Ces défauts de logique ressortiront de l'examen de cette théorie.

Laissant de côté les nuages de la philosophie naturaliste allemande, nous nous occuperons spécialement de la célèbre école de Darwin.

§ 2. — Darwinisme.

1^o *Exposé de la doctrine.*

Darwin, hâtons-nous de le dire, était un naturaliste de premier ordre, un observateur patient et judicieux; mais pour lui la métaphysique est peu de chose: il voit la vie sur la terre, et ne demande pas d'où elle y est venue. Sa théorie n'exclut pas le Créateur; elle n'en proclame pas non plus la nécessité. La vie existe, c'est là un fait. De ce fait primitif, de cette cause, quelle qu'elle soit, dérivent par voie de génération et de transformation, tous les êtres appartenant aux deux règnes animal et végétal. La vie tend à se

conserver, se développer, se reproduire. Elle lutte constamment contre les causes de dépérissement ou d'arrêt.

Cette action incessante développe les organes, d'abord rudimentaires. Ceux-ci se transforment, selon les besoins et les milieux. Les parties de l'ancien organisme, devenues inutiles, s'atrophient et meurent.



On peut dire à l'appui de ce système, que la branche, étouffée dans un fourré, s'étend vers l'air dont elle a besoin. Si elle ne peut y parvenir, elle se dessèche. Des insectes, des canards, vivant sur les eaux qui traversent des cavernes, y deviennent aveugles.

Si l'on regarde au microscope une goutte d'eau, on y voit des infusoires qui, après en avoir dévoré d'autres, grossissent non seulement, mais changent de forme.

Des observations de M. Van Beneden sont encore plus frappantes. Le savant professeur de Louvain a découvert que certains vers intestinaux subissent des espèces de métamorphoses, à la suite de migrations d'un corps dans un autre. Des œufs de vers, mêlés aux déjections, peuvent tomber sur des végétaux, que d'autres animaux mangent. On a vu des helminthes passer d'une espèce dans une autre, et même d'un herbivore à un carnivore. Les vers se modifient selon le milieu dans lequel ils passent. Le cysticerque du lapin devient le *tœnia* du chien.

Ces expériences ne sont pas isolées. D'après Quenstedt, le cystoïde du foie des rats et des souris, devient le vers solitaire du chat, tout comme, d'après Zimmerman, (*L'homme, merveilles de la nature humaine*, p. 90), le fy du porc devient à son tour le vers solitaire chez l'Homme.

Il est certain aussi que les organes se développent

par l'exercice. Il suffit pour s'en convaincre, de comparer les membres d'un gymnasiarque, et ceux d'un homme à occupations sédentaires.



Le Darwinisme va plus loin. Non seulement les organes se modifient, mais ils *naissent* selon les circonstances. L'animal forcé à des habitudes nouvelles par les besoins de la vie, acquiert à la longue les variations d'organisme qui lui sont nécessaires. C'est ainsi que l'oiseau qui doit chercher sa pâture dans l'eau, éprouve le besoin de s'y soutenir et de s'y mouvoir: il étend les doigts de ses pattes, celles-ci cèdent à des efforts multipliés, la peau s'allonge, et la patte finit par devenir palmée. L'oiseau aquatique acquiert donc une membrane nouvelle. Chez d'autres, comme la grue, le besoin de soulever le corps pour le tenir hors de l'eau, et de tendre les pattes pour mieux arriver à la nourriture, rend celles-ci exceptionnellement longues. Les échassiers sont créés.

Tous ces phénomènes, fruits d'une imagination sur-excitée, ne sont pour l'école de Darwin que l'effet nécessaire du combat pour la vie (*struggle for life*).



La seconde loi de Darwin c'est la sélection naturelle. Il était frappé du transformisme subi par les animaux domestiques. Le sanglier devient porc, le bœuf est le fils dégénéré du buffle, les pigeons, à formes et à couleurs si multiples, sont les descendants du ramier. Un éleveur habile en crée les races en quelques années. Il fait naître la queue ronde du pigeon-paon, il change même la forme du bec. Les formes et les aptitudes du chien varient presque à l'infini, depuis le St Bernard, le Terre-neuve,

le molosse, le lévrier, le chien de chasse, le caniche, jusqu'au roquet et à l'insignifiant et presque imperceptible King Charles.

Toutes ces transformations sont dues au choix des sujets pour les croisements. Ces choix, continués pendant plusieurs générations, donnent naissance à des variétés. La nourriture, le genre de vie, influent également sur les qualités de la race.



Là ne s'arrête pas le pouvoir de l'Homme. Il accouple des espèces différentes. Le cheval et l'âne produisent le mulet, qui se reproduit en Espagne jusqu'à la 5^e génération.

Le chien produit avec la louve et le chacal, mais cette fécondité ne dure guère jusqu'à la 5^e génération. Le lièvre et le lapin donnent naissance au léporide, apte à la reproduction, mais avec une tendance marquée vers le retour à l'une des espèces mères.

Le bouc et la brebis produisent au Chili, d'après M. Le Hon, dans ses prolégomènes au résumé du Darwinisme par le professeur Omboni, le Chabis.

L'Alpaca avec la vigogne et avec le lama, a des produits qui se reproduisent indifféremment entre eux ou avec les espèces primitives.

Tels sont les résultats obtenus par la volonté de l'Homme. Pourquoi la Nature elle-même ne les obtiendrait-elle pas, dans sa puissance? L'homme n'est pas même un grain de sable sur la terre, il passe dans le temps avec la rapidité de l'éclair. La Nature est éternelle, elle règne dans l'Infini. Les transformations opérées par l'homme sont nécessairement brusques, rapides comme lui. La Nature prépare lentement les transitions. Que lui importent des millions d'années?

Si l'on remonte à l'origine, on trouve la plante à l'état de cellule, ou de *monère*, comme dit le professeur Hœckel, les êtres inférieurs de l'espèce animale encore spongieux. Il a fallu des évolutions successives pour la création des espèces.

Celles-ci ont dû être en petit nombre dans le principe. Ce que nous appelons improprement espèces ne sont que des variétés d'un type primitif commun.

Les espèces se forment comme les races, par la sélection, et celle-ci est d'autant plus puissante, qu'elle n'est plus artificielle, mais naturelle.

Chaque espèce se forme et se maintient à l'aide de quelque avantage qu'elle possède sur celles qui lui font concurrence.

Les mâles combattent pour les femelles. Les plus forts et les plus agiles les obtiennent. Les races se perfectionnent. Des sélections répétées peuvent les modifier. Pourquoi n'en serait-il pas de même des espèces, qui ne sont que des classements scientifiques plus ou moins arbitraires? L'éléphant n'est-il pas le descendant direct du mammoth et du mastodonte? Le Rhinocéros ne vient-il pas en ligne droite du Rhinocéros à crinière que l'on retrouve encore à l'état fossile? Le lion, le tigre, l'hyène, l'ours des cavernes, ne sont-ils pas les pères des ours, hyènes, tigres et lions de nos jours?

On a vu des espèces s'accoupler, produire des hybrides, et ceux-ci produire à leur tour. Ce n'est pas là une exception, mais un effet de la loi générale de la transformation incessante de la matière.

L'exemple des végétaux est un nouvel indice. Le Rev. W. Herbert a reconnu que les plantes hybrides sont parfaitement fécondes. La séparation des espèces n'est donc pas dans la Nature. Il n'y a là qu'une classification arbitraire des savants.

La génération spontanée des infusoires et d'un certain nombre de vers et insectes inférieurs vient encore, d'après l'école de Darwin, corroborer sa théorie.

De là à l'origine simienne de l'Homme il n'y a qu'un pas. Pourquoi l'Homme ne serait-il pas l'arrière-petit-fils du singe? Pourquoi ne serait-il pas une branche d'une souche commune avec les anthropomorphes?



Voilà, en résumé, la théorie de Darwin et de ses partisans. Certes il y a dans ce système beaucoup de science, une accumulation de faits patiemment et minutieusement observés; mais le moment est venu d'examiner si la conclusion générale est rigoureusement tirée des prémisses; si les prémisses elles-mêmes sont toujours exactes; si certaines assertions, comme celles de la génération spontanée et de l'origine simienne de l'Homme, ne sont pas contredites par les faits.



2° Examen critique du Darwinisme.

On a vu au n° précédent que les causes premières sont laissées dans l'ombre. Darwin, Huxley, son sectateur le plus éminent, et tous ceux de son école, avouent qu'ils ne peuvent expliquer la 1^{re} création. On étudie l'action de la vie; mais la vie elle-même d'où vient-elle? Comment la plante se change-t-elle en animal? Comment la conscience de soi, l'intelligence, la volonté, procèdent-elles de la matière brute? Cette doctrine est la négation implicite du Créateur. On méconnaît l'action de l'Être suprême. On lui substitue celle de quelque gaz, de détritrus qui engendrent la vie, et qui doivent figurer ainsi parmi les premiers ancêtres de l'Homme!

La matière inintelligente, inconsciente d'elle-même, dit Strauss (*L'ancienne et la nouvelle Foi*, p. 194 à 197, traduct. de Louis Narval), produit l'intelligence! Sur quoi donc base-t-on de tels rêves? Quel fait peut-on invoquer? Où, quand et comment a-t-on surpris la matière devenant pensée?

Si ce fait essentiel, fondamental, échappe aux partisans du système, le système tout entier ne croule-t-il pas par sa base? Le Positivisme n'admet pas d'autre preuve que les faits; et le fait, dont tous les autres ne doivent être que des conséquences, fait défaut au Darwinisme. On a demandé à des terrains qui datent peut-être de millions d'années, leur secret sur cette transition incompréhensible, et les entrailles ouvertes de la terre antédiluvienne sont restées muettes. De quel droit donc veut-on être cru, contrairement aux faits connus, au témoignage *des sens et de la raison*?



Restons même dans le Monde purement matériel. N'y a-t-il pas entre la plante et l'animal un abîme? L'organisme n'est-il pas entièrement différent? Comment l'être organisé pour les fonctions végétales, pourrait-il remplir celles de la vie des animaux? Comment attaché au sol, à peine de mort, pourrait-il acquérir les organes de la locomotion et s'en servir?

Il est vrai qu'on remarque dans la Nature des gradations presque infinies. Les premières créations animales, immobiles sur leur roche marine, ne semblent pas, à première vue, s'élever beaucoup au dessus de la sensitive; mais quand a-t-on vu la sensitive parvenir à cet état le plus imparfait de la vie animale?

Le Darwinisme confond deux choses entièrement

différentes, les points de contact des deux règnes, et la transition de l'un à l'autre. C'est de cette transition, base de tout le système, que nous demandons en vain la preuve, un indice quelconque.



A-t-on constaté, au moins, la transformation d'une espèce animale ou végétale en une autre espèce du même règne? Où est le frêne ou l'orme, devenu chêne, le buis transformé en sapin, en palmier, un végétal quelconque passant à une espèce d'essence différente? Dans les fleurs, on a obtenu des hybrides, d'innombrables variétés; mais une rose a-t-elle jamais été changée en réséda, ou un réséda en rose? Le levain se couvre quelquefois d'une espèce de champignons microscopiques. Ce sont de simples cellules ou alvéoles qui en produisent d'autres, mais on ne remarque pas de transition à d'autres espèces, même de champignons.

Le règne animal fournit-il d'autres résultats?

Ce qu'on a reconnu, ce sont, comme dans les plantes, des produits hybrides, c'est l'accouplement fécond de deux espèces rapprochées, comme le cheval et l'âne, le chien et le loup, le lièvre et le lapin, le serin et le chardonneret. Ces hybrides sont souvent inféconds dès la première génération ou ne vont guère au delà de la cinquième. Remarquons même que, d'après Buffon, Cuvier et Flourens, qui ont fait, avec le plus grand soin, des expériences réitérées, ces reproductions ne vont que jusqu'à la troisième ou quatrième génération.

Et même, en ce qui concerne le mulot, M. Flourens ajoute: « Il n'existe peut-être pas un seul fait bien constaté de la reproduction de la mule avec le

« mulet » (*Ontologie naturelle* 4^e leçon). « Pour féconder la mule il faut recourir à l'étalon, comme le mulet ne peut féconder que l'ânesse. » (Ibid.)

Si la puissance de reproduction persiste, comme chez le léporide, il y a retour à l'une des espèces originelles.

L'hybride du lama et de l'alpaca, ou de la vigogne, reste indéfiniment fécond, avec d'autres hybrides, ou avec les espèces qui leur ont donné le jour; mais qu'est-ce que l'alpaca? Qu'est-ce que la vigogne? Ce sont des variétés du lama.

« Le lama de la seconde espèce, dit Buffon (à l'article de la vigogne), est l'alpaca. Cet animal ressemble, en général, au lama, mais il en diffère en ce qu'il est plus bas de jambes et beaucoup plus haut de corps. L'alpaca est absolument sauvage, et se trouve en compagnie des vigognes...

« La troisième espèce est la vigogne, qui est aussi semblable au lama, à la réserve qu'elle est bien plus petite. »

Il s'agit donc ici, non pas d'espèces essentiellement distinctes, mais de simples variétés, beaucoup moins accentuées que celles du chien. C'est toujours le lama, son port, sa physionomie, son pelage, ses habitudes; et, comme le dit Buffon, les individus de ces diverses races se recherchent et vivent en compagnie. Rappelons-nous l'observation de Darwin même. Beaucoup de classifications sont arbitraires. L'on n'a pas toujours marqué nettement la séparation entre l'espèce et les simples races ou variétés. Plusieurs produits que nous considérons comme hybrides, ne sont que des métis.



Mais supposons qu'on ait prouvé la puissance de reproduction indéfinie des hybrides. La question qui nous occupe sera-t-elle résolue en faveur du Darwinisme? Nullement. Cette reproduction ne serait que la continuation de deux espèces unifiées en quelque sorte par la génération. Ce n'est pas là ce que le Darwinisme devrait établir, mais bien la transformation d'une espèce prise isolément, et par le seul effet de la sélection naturelle. Encore une fois, où donc, quand et comment a-t-il découvert une seule de ces transformations?

Les changements de forme des infusoires, les migrations de certains vers intestinaux, et les modifications qu'ils subissent à la suite de leurs pérégrinations, ne donnent-ils pas la solution du problème? Pour qu'il en fût ainsi, il faudrait que la modification opérée fût une véritable transformation, le passage d'une espèce à une autre, avec des caractères spéciaux, transmissibles par voie de génération, et sans possibilité de retour au type primitif. Or le cysticerque du lapin, devenu le tœnia du chien, ne redevient-il pas par la génération et une pérégrination nouvelle, le cysticerque chez le lapin?

La forme des infusoires est mobile; mais a-t-on observé, qu'après le changement opéré, il y a un point d'arrêt indéfini, et que la forme acquise se transmet par voie de génération?

Quelle est donc la portée réelle des modifications constatées? Ce sont de ces variations dont la Nature abonde, mais sans sortir jamais du cercle de l'espèce. Plus l'espèce est infime, molle, comme chez les vers, plus il y a de puissance de contractilité et d'expansion. Le ver de terre se masse sous nos yeux et s'étend démesurément. La chenille s'endort chrysalide, et se

réveille papillon. Le papillon ne redevient plus chenille, mais il pond l'œuf d'où la chenille sort. La grenouille a été têtard, mais ne le redevient plus, quoique ses produits ne soient, à leur tour, que des têtards. Il importe de ne pas confondre ces phases de développement du même être, jusqu'à sa constitution parfaite, ni ces formes modifiées dans leur apparence plutôt que dans leur substance, avec le passage, si légèrement affirmé, d'une espèce bien déterminée, à une autre espèce, avec un caractère permanent, transmissible par voie de génération, et sans possibilité de retour.



Avant d'aller plus loin, arrêtons-nous un instant à la définition exacte de l'espèce. D'après Buffon (*Œuvres complètes*, annotées par Flourens, t. 2, p. 416), « l'espèce « est une succession constante d'individus semblables et « qui se reproduisent ». « *Les espèces sont les seuls « êtres de la Nature*, êtres perpétuels, aussi anciens, « aussi permanents qu'elle; que, pour mieux juger, « nous ne considérons plus comme une collection ou « une suite d'individus semblables, mais comme un tout « indépendant du temps, un tout qui a été compté « comme un dans les ouvrages de la Nature. » (ibid. t. 3, p. 416.)

Cuvier définit l'espèce « une réunion d'individus, « descendus l'un de l'autre, ou de parents communs, « et de ceux qui leur ressemblent autant qu'ils se res- « semblent entre eux. » (*Le règne animal*, 2^{me} édit., t. 1^{er}, p. 16.)

D'après M. Flourens (*Ontologie naturelle*, 2^e leçon) « l'idée de ressemblance n'est qu'une idée accessoire; « l'idée de reproduction est seule une idée fondamen- « tale ».

« La fécondité continue est le caractère de l'espèce
« (ibid.). Le genre n'a qu'une fécondité bornée ».

« Passé ces deux groupes, (espèce et genre), toute
« parenté finit. Il n'y a plus consanguinité absolue, ni
« même relative » (ibid. 3^e leçon).

Un second caractère de l'espèce est la fixité.

Nulle espèce ne finit d'elle-même.

Si des espèces ont disparu, c'est par suite de violence
extérieure, les révolutions du Globe ou l'influence de
l'Homme.

L'espèce est *de soi* impérissable, éternelle, et puis-
qu'elle est éternelle, elle est fixe. Buffon, continue
M. Flourens, l'a dit en termes magnifiques : « l'em-
« preinte de chaque être est un type dont les principaux
« traits sont gravés en caractères ineffaçables et perma-
« nents à jamais ».

M. Flourens rappelle la lutte entre les partisans de
la fixité et ceux de la mutabilité. Il n'y a pas deux
chevaux, deux chiens, deux hommes, même parmi les
frères, qui se ressemblent parfaitement, et si l'on étendait
la comparaison aux races, les différences seraient
plus sensibles encore.

Mais en examinant les choses de près, on voit que
l'empreinte fondamentale, le type ne change pas.

Aristote distinguait déjà les animaux en quadrupèdes,
vivipares et ovipares (les mammifères et reptiles), en
cétacés ou mammifères marins, oiseaux, poissons, mol-
lusques, testacés, crustacés et insectes. Toutes ces espèces
sont aujourd'hui ce qu'elles étaient alors.

Des momies, d'il y a trois mille ans, des croco-
diles, des bœufs, des chiens, des Ibis, momifiés en
Égypte, représentent exactement les hommes, les croco-
diles, les bœufs, les chiens et les Ibis de nos jours.

L'histoire des temps les plus reculés ne nous

montre pas d'animaux passant d'une espèce à une autre.

Le sol a été fouillé à de grandes profondeurs, pour le creusement de puits et de canaux, le percement de montagnes, l'ouverture de carrières, l'enfoncement de bures et l'établissement de galeries de mines; et là encore, l'Être opérant sa transition à une autre espèce n'a pas été découvert, pas plus que sur les flancs des roches dont quelques unes datent de l'époque silurienne.

Dans les terrains bouleversés par les grandes révolutions du Globe, on a pu étudier des fossiles, appartenant à toutes les classifications, à tous les âges. Il ne s'agissait plus là d'expériences bornées à quelques mille ans. Le grand livre de la Nature exhibait ses annales d'il y a des millions d'années.

Qu'on suive la Nature dans toutes ces phases, et qu'on dise, si on l'ose, qu'on a trouvé un être quelconque, fût-il au dernier échelon de la création, qui s'est transformé en un animal du rang immédiatement supérieur; ou même des animaux, à peu près de même condition, tels que le cheval et l'âne, le bouc et la brebis, ou le bélier et la chèvre, le cheval et le zèbre, le lion et le tigre, l'éléphant et le rhinocéros, le chien et le chacal, se modifiant graduellement, et passant, par le seul effet de la sélection naturelle, d'une espèce à l'autre.

Nous avons eu déjà l'occasion de le dire dans un autre écrit : (*Le Protestantisme est-il une réforme ou une aberration du Christianisme ? Paris, Berche et Tralin. 1882*) :

« Il y a bien l'évolution naturelle, toujours la
« même, réglée par la sagesse suprême du Créateur,
« (comme celle de la chenille-chrysalide-papillon). Ce
« sont les différentes étapes du même Être, avant

« d'arriver à son état définitif. Ceux qu'il engendre
 « repassent par la même filière. Il n'y a donc ni
 « progrès, ni changement de l'espèce. Il n'y a que le
 « développement de l'individu, non pas d'après de
 « prétendues sélections, mais dans l'ordre invariable de
 « la création.

« Chez l'être parvenu à son complet développement,
 « des organes peuvent s'altérer ou se perfectionner,
 « d'après les milieux et les conditions d'existence ;
 « mais jamais on n'a constaté la transformation de ces
 « organes en d'autres, de nature différente, ni l'acqui-
 « sition d'organes entièrement nouveaux. A plus forte
 « raison, l'Être tout entier ne passe point à une autre
 « espèce ; il n'abandonne pas la sienne, pour faire
 « souche d'une autre. Aucun fait ne permet cette
 « supposition.

« On a bien constaté certain caractère reptilien
 « chez les premiers oiseaux et chez les premiers mam-
 « mifères ; mais ce qui n'est pas établi, ce qui est
 « contraire à tous les faits observés, c'est que ces
 « premiers oiseaux ou mammifères aient été d'abord
 « de véritables reptiles, ou qu'ils soient nés de reptiles.
 « C'étaient des créations spéciales, adaptées au milieu
 « de transition dans lequel elles étaient placées.

« Le serpent, le plésiosaure, l'ichtyosaure ne sont
 « pas plus devenus l'oiseau de Solenhöfen, ni le Mar-
 « supiau, qui occupent les degrés les plus bas des
 « mammifères et de l'ornithologie, que nous ne voyons
 « de nos jours, ou qu'on n'a vu dans les temps
 « géologiques, des infusoires devenus des fourmis ou
 « des abeilles, des coléoptères transformés en cécidomies,
 « des insectes quelconques devenant oiseaux ou des
 « têtards passant à l'état de poisson, la grenouille
 « acquérant des ailes ou arrivant par le singe, jusqu'à
 « l'homme.

« Le transformisme est encore à la recherche de
« l'Être humain qui, par ses sélections et ses progrès
« indéfinis, formerait sur la Terre une espèce supéri-
« eure à l'Humanité.

« Rien n'est plus commun dans la Nature que
« la formation des races. Le chien, l'homme lui-même,
« en sont un exemple frappant : mais l'espèce a-t-elle
« changé ? Est-elle devenue une autre espèce ? A-t-elle
« passé à un autre genre ? un autre ordre ? Voilà ce
« qu'il faudrait établir. L'école de Darwin n'en est
« pas encore là. »



Qu'on montre seulement une espèce intermédiaire produite par le croisement de deux espèces bien distinctes, et se perpétuant avec les mêmes caractères, sans le concours alternatif d'une des espèces mères.

Devant ces simples exigences d'une démonstration sérieuse, le Darwinisme est impuissant : les faits lui manquent, il n'a pour base qu'une hypothèse, et comme on l'a déjà vu, cette hypothèse est repoussée par la science et par le témoignage des siècles.

Et c'est à l'aide de ces jeux de l'imagination qu'on veut refaire l'histoire naturelle, et regarder en pitié la création biblique !

Pour toute base scientifique on a les rêveries d'un homme, savant sans doute, mais non infallible.

A quel aveuglement conduit donc l'esprit de système ?

On ne peut trop le répéter, la science, comme les mathématiques, n'admet pas de suppositions. Il faut des preuves matérielles, des faits. Là où les faits manquent, il ne reste qu'à reconnaître son ignorance. Comment donc qualifier un système qui se met au dessus des faits, et qui leur substitue ses fantaisies ?

La Fable avait ses Satyres, ses Faunes, ses Tritons. Est-ce là qu'on veut revenir? L'Antiquité nous a légué les métamorphoses d'Ovide. On nous donne aujourd'hui, sous un brillant vernis scientifique, la métamorphose du bon sens.

§ 3. — Génération spontanée.

Ce qui vient d'être dit des causes premières et de la fixité des espèces, répond déjà à la théorie des générations spontanées.

Si cette théorie était exacte, on verrait d'ailleurs à chaque instant, paraître de nouvelles espèces. L'œuvre de la création serait en permanence.

Les espèces existantes, se reproduiraient aussi, non plus seulement par voie de génération, mais spontanément par la seule force de la matière en fermentation.

D'où proviennent cependant ces innombrables infusoires, qu'à l'aide du microscope, on découvre dans l'eau, dans le vin, dans le vinaigre? La farine n'engendre-t-elle pas des vers? Comment le fromage, avec ses innombrables animalcules, semble-t-il en quelque sorte vivant? Qui fait de l'ulmine qui se dégage des végétaux en décomposition, cette espèce de nuage de poussière vivante? La vie n'est-elle pas le résultat de la fermentation?

Beaucoup de naturalistes l'ont cru, mais déjà vers le milieu du XVII^e siècle, Redi combattit cette opinion par des expériences répétées. Il constata que les vers ne se montrent pas dans la viande en décomposition mise à l'abri des atteintes de l'air, mais sont le produit d'œufs qui y ont été déposés.

Valisnieri, Malpighi, Réaumur et Geer découvrent que les insectes trouvés dans l'intérieur des fruits, des

feuilles, racines, troncs, et jusque dans l'organisme et les œufs d'autres insectes, y ont été déposés à l'état d'œufs ou y ont pénétré comme larves.

« Comment, dit Mgr. Meignan (*Le Monde et l'Homme primitif*) des infusions, des mixtions grossières, pourraient-elles engendrer ce qu'elles ne contiendraient pas de quelque manière ?

« On sait la défaite récente des partisans de ces systèmes. On leur a prouvé, par de nombreuses expériences, que les germes seuls, déposés par l'air dans l'eau, engendrent les infusoires. Il a suffi de ne laisser arriver aux milieux magiques que de l'air tamisé à travers des acides énergiques et des tubes rougis au feu, pour que ces agents, dits créateurs, ne donnassent naissance à aucun animalcule, à aucune production organique.

« MM. Schwaren et Heule, et presque tous les naturalistes ont conclu de ces faits, que les végétaux et les animaux inférieurs qui apparaissent dans les infusions, proviennent des germes que l'air y dépose sous forme de poussière, et nullement de la réaction des éléments morts qui entrent dans la composition de l'infusion et du mélange. Il a suffi de désorganiser les germes apportés par l'air ambiant. Les germes sont très réels, et ont été vus et décrits à l'aide du microscope. Ils ont pu être saisis et plongés dans l'eau, et ils ont donné naissance à des infusoires. »

Unger a pris de l'eau distillée la plus pure, et au contact de l'air, il a vu s'y former un des plus simples végétaux, une espèce d'algue, le *prococorus minor*; mais si l'air est préalablement purifié, aucune apparence végétale ne s'y montre, même après plusieurs années.

Toutes les sommités de la science finirent par

repousser la génération spontanée. Il suffira de citer les Flourens, Gratiolet, Milne-Edwards, Dumas, etc.

La question ayant été portée devant l'Académie, Pasteur et Claude Bernard la repoussèrent et pas une seule voix ne s'éleva en sa faveur.

M. Pasteur a fait récemment les expériences les plus décisives. Il mit dans des bocaux hermétiquement fermés, des substances tel que le lait, le vinaigre, la farine, le fromage, avec une certaine quantité d'air; mais il eut soin de chauffer cet air et ces matières, à 110 degrés, température à laquelle ne résiste aucun germe (1). Jamais la vie ne s'y est montrée, sous une forme quelconque. En laissant pénétrer l'air frais parmi ces substances mortes, des germes s'y déposent et la vie s'y développe. Chauffée de nouveau à 110 degrés, la matière enfermée redevient morte.

Les derniers défenseurs de la génération spontanée, MM. Pouchet et Joly, essayèrent d'infirmier ces expériences, mais M. Pasteur parvint à arrêter les corpuscules aériens en faisant passer l'air à travers du coton et de l'amiante. Il les sema dans des infusions contenues dans des vases hermétiquement fermés et provoqua ainsi la naissance là où la vie eut été impossible sans cesensemencements. La victoire resta définitivement à M. Pasteur.

Messieurs Schultz, Hami, Milne-Edwards, Dumas et Claude Bernard confirmèrent ce résultat en purifiant des infusions de tous les germes déposés par l'atmosphère. Les expériences de M. Tynsall sont également décisives.



(1) Notez que certains germes résistent à la température de l'eau bouillante.

Nous entendons cependant affirmer, bien souvent, qu'il suffit de verser de l'urine sur des planures, pour y provoquer la naissance de légions de puces. Nous ignorons si l'expérience a jamais été tentée avec toutes les précautions voulues; mais le fait allégué peut s'être produit, et ne prouve absolument rien en faveur de la génération spontanée.

En effet, d'où proviennent les planures? Évidemment de l'atelier du charpentier. Les planures et les copeaux y tombent sur le sol, par le travail de l'ouvrier, et y séjournent plus ou moins longtemps. L'ouvrier n'a-t-il jamais de puces dans ses vêtements? Ne peut-il y en avoir qui sautent sur le sol? Des chiens, des chats, y circulent souvent. Ne peuvent-ils, en se grattant, y semer quelques uns de leurs hôtes incommodes? Que parmi les puces tombées il y en ait une qui pond; ses œufs seront dans le tas. L'urine provoque la décomposition du bois, sa pourriture, et par conséquent la fermentation. Or toute fermentation est chaleur, et c'est la chaleur qui fait éclore les œufs. La naissance des puces n'a pas d'autre cause que celle des poussins par l'incubation artificielle des œufs de poule.

Ce n'est donc pas un insecte qui naît d'éléments étrangers à sa nature. Il n'est pas créé par le mélange de ces substances. C'est tout simplement un germe qui se développe.



Les germes qui seuls arrivent à la vie, sont eux-mêmes la ponte d'animalcules, souvent microscopiques.

Valisnieri, qui vivait au XVII^e siècle, avait déjà trouvé dans les vers intestinaux les organes de la génération et des œufs.

Dans un mémoire couronné par l'Institut, M. Van

Beneden étudie l'anatomie, les fonctions et le mode de génération de plusieurs groupes de vers intestinaux, des cistoïdes et des crématodes. Les organes génitaux qu'il découvre, et qu'il décrit avec une grande précision, sont même très compliqués.

L'Allemagne enseigne aussi que tout ver est produit par la génération, qu'il provient d'un œuf, et qu'il ne naît jamais autrement (Von Siebold, Kukenmeister, Weber, Lenckart etc.).

M. Balbiani a constaté la reproduction sexuelle des infusoires mêmes. Ces observations sont rapportées par M. de Quatrefages, dont le rapport a eu tant de retentissement à l'Institut. Ce fait, fût-il seul, serait décisif, mais il n'est qu'une conséquence d'une loi générale, dont il reste à dire quelques mots.



M. Flourens, en exposant cette loi, porte à la génération spontanée le dernier coup. Après avoir rappelé la belle observation d'Hurvey et les expériences de Groof et de Baer, établissant que tout être vivant, depuis l'homme jusqu'au dernier échelon du règne animal, naît d'un œuf, il apporte à l'appui de cette conclusion un ensemble de preuves irréfutables. Il prouve ensuite que tout œuf dérive d'un ovaire. Ainsi la distinction des Naturalistes entre les espèces ovipares et vivipares n'est que secondaire, puisque tout animal est réellement ovipare. La seule différence consiste dans le mode de développement, intérieur chez les uns, tandis que chez les autres l'incubation se fait extérieurement.



Ici encore on reconnaît l'unité primitive des lois naturelles. De même que de la seule attraction dérivent les merveilles de la formation et de la marche des Globes célestes, c'est de l'ovaire de l'animal primitivement créé que dérivent, chacun dans son espèce, tous les êtres vivants. La nature ne procède pas par des voies différentes. Sa marche est uniforme. Tout révèle en elle la volonté unique qui a fait apparaître et qui régit les Mondes. L'humble polype, le spongiaire même, pas plus que l'Homme, ne doit la vie à un peu de poussière, de vase ou de pourriture.

Ce qu'il y a de remarquable chez les faiseurs de système, c'est la latitude qu'ils accordent à l'imagination. La vie commence dans un ovaire. Voilà le fait, il est indéniable; mais à côté de ce fait, ils en supposent un autre dont il n'existe pas d'indices dans la Nature, la génération par la fermentation de la matière. Comment n'ont-ils pas réfléchi qu'il y aurait ainsi deux ordres de création, absolument contraires, et qui cependant produiraient exactement le même résultat? La vie se développerait régulièrement dans l'œuf, mais la décomposition de quelques substances l'engendrerait tout aussi bien! Des gaz qui s'en dégagent sortiraient des yeux, des trompes, des suçoirs, des pattes, des intestins, les organes mêmes de la reproduction! Le tout serait coordonné avec la plus grande précision! Et ce jeu du hasard serait exactement le même que le produit de la création régulière!

Chaque animalcule surgirait entièrement semblable à ceux de la même espèce, procréés par la génération sexuelle! Ces faits, ces millions, ces milliards de faits, de tous les jours, de tous les instants, se reproduiraient toujours avec la régularité la plus parfaite. Le désordre le hasard deviendrait intelligence, harmonie, puissance,

On verrait le hasard-créateur, le hasard-émule des voies naturelles, le hasard-miracle, le hasard-Dieu!! Et qu'est-ce donc que le hasard, si ce n'est un mot, l'absence de toute cause réelle, en d'autres termes, *rien*? On relègue à l'état d'hypothèse le Dieu des Cieux et de la Terre, et l'on se donne le Dieu-hasard, le Dieu-rien! Voilà l'auteur de la génération spontanée, voilà la source de l'intelligence, plus ou moins développée des animaux, et de la pensée humaine qui sonde les mystères de la Nature et s'élève jusqu'à l'adoration du Créateur!!!

Mais y a-t-on réfléchi? Quand on demande la vie à la matière, on n'admet plus que les lois naturelles; et quelle est, en fait de vie animale ou végétale, la 1^{re} loi de la nature? Tout naît à l'état d'enfance; et comme nous l'avons déjà demandé dans plusieurs écrits, et en dernier lieu dans notre brochure *le vrai socialisme, petit catéchisme populaire, d'après la loi de Nature* (1887, Gand, Leliaert, Siffer et Cie, rue Haut-Port), si le premier homme était né enfant, qui l'aurait nourri? Comment l'espèce existerait-elle encore?

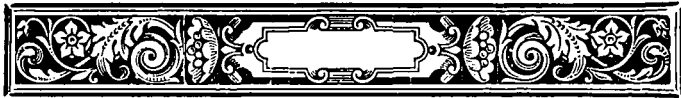
Qu'on remonte, si l'on veut, la série des créations, et l'on arrivera toujours au premier animal qui a besoin du lait et des soins de sa mère; mais par cela même qu'il sera le premier de son espèce, ceux dont il est né ne seront pas conformés pour le nourrir et ne comprendront pas même ses besoins. Comment donc alors pourra-t-il vivre?

En écartant la création divine on aboutit à des séries de miracles à facteur inconnu. On se trouve en présence de l'impossible.

PEDRO NADA.







AU PAYS DES MIRACLES.

(FRAGMENT.)



VOUS souvenez-vous de cette admirable épître dédicatoire inscrite par Louis Veillot en tête de *Çà et Là*?

Combien d'entre nous n'ont pas, au retour de quelque excursion merveilleuse, fête des yeux et du cœur, répété ces paroles de l'illustre maître : « Je rassemblerai tant de chers souvenirs; j'écrirai! » Mais quand, après des mois ou des années consacrés à d'autres travaux ou à d'autres luttes, il s'est agi de mettre la main à l'œuvre, d'exécuter ce tableau qu'on rêvait si vivant et si lumineux, à combien n'est-il pas arrivé de sentir qu'ils avaient trop tardé, et de se dire comme Veillot : « Hélas! ce livre, *mon livre*, je ne l'écrirai jamais; je ne saurais plus l'écrire! »

Ce projet de faire un livre sincère et ému, vécu et senti, je l'avais caressé pendant les longues étapes du voyage, employées souvent à griffonner sur mon carnet les choses vues ou les impressions éprouvées.

Au retour, me disais-je, je remplirai les soirées d'hiver calmes et recueillies de cette occupation aimée de classer et d'achever tant de rapides croquis.

Revenu sous le ciel froid de la patrie, je tâcherai de peindre l'azur radieux du Midi; je dirai la majesté

silencieuse de la chaîne Pyrénéenne, le rythme paresseux des vagues que la Méditerranée roule sur ses plages sonores...

Quelle joie ce serait d'évoquer ces images et de ressusciter ces souvenirs! Et quelle séduction de revivre un instant par la pensée ces jours heureux!

La France méridionale est si prodigieusement riche en merveilles naturelles, elle a des aspects si variés, qu'il semble que la description et l'étude en soient toujours permises et toujours neuves.

Et ces villes du Midi si différentes des nôtres, quel champ fertile n'offrent-elles pas à l'observateur ou à l'artiste!

Ici c'est Bordeaux, plein de bruit, de négoce et d'une population bigarrée, Bayonne déjà presque espagnole, avec son aspect archaïque et fier de grande dame provinciale; puis les stations balnéaires, séjour du luxe, refuge des heureux, des blasés et des malades: Arcachon, tout coquet, tout pimpant, tout propre, se mirant dans les eaux paisibles de son lac ou semant ses gracieuses villas parmi les profondeurs d'une antique forêt de pins aux senteurs balsamiques; Biarritz, parée encore de la mémoire et des vanités impériales; Pau, se couronnant superbement de son vieux château royal en face de la silhouette lointaine et grandiose des Pyrénées; Luchon et sa rivale Bigorre, toutes retentissantes de la vie et des mœurs parisiennes, si peu en harmonie avec la sévère beauté du pays.

Là-bas, le Languedoc et la Provence avec leurs cités encore si latines, aux rues étroites, au patois tapageur et dur, aux monuments noirs, tristes et croulants: Toulouse, éprouvant plus de honte que d'orgueil des vestiges d'un passé glorieux qu'elle relègue à l'écart, bien loin de ses rues nouvelles et de ses

modernes boulevards ; Montpellier, montrant avec ostentation son aqueduc romain et son illustre école de médecine ; Nîmes et Arles avec leurs arènes, leurs théâtres et leurs temples païens, reliques d'une civilisation brillante et corrompue qui ne connaissait de volupté plus délicieuse que le spectacle des chrétiens livrés aux bêtes ou aux bourreaux ; Marseille, la ville républicaine et insalubre, qui ne semble avoir d'autre culte que celui de l'or — cité sainte cependant grâce au souvenir de Lazare et de Madeleine, grâce au dévouement sublime de Mgr Belzunce, grâce à la pieuse colline d'où Notre Dame de la Garde la protège et la bénit — ; Toulon, patrie du bague et du choléra ; et ces villes fortunées de Cannes, Nice, Menton, où le faste des hommes rivalise avec celui de la nature ; enfin, là-bas, sur cette route de la Corniche toujours embaumée des parfums de la mer et de l'odeur des roses, Monte-Carlo aux charmes perfides, où jusqu'au matin les salles étincelantes résonnent du clair cliquetis de l'or, où les jardins plantés de palmiers géants ont trop souvent abrité sous leurs ombrages discrets les drames horribles du désespoir !...

Quelle œuvre ensoleillée l'on pourrait écrire avec ces éléments ; quel poème magique on composerait avec ces sons et ces couleurs !

Beaucoup hélas ! feront comme je fais : tout en sentant la séduction de l'œuvre à entreprendre, ils se contenteront de tracer en courant des ébauches destinées à rester à jamais ignorées.



Cependant, de toutes ces fleurs aujourd'hui desséchées entre les pages de mon herbier, j'en voudrais faire revivre une, cueillie au pied des Pyrénées, avec

plus d'émotion, conservée avec plus de respect que d'autres, parce que son éclat était plus immaculé, son parfum plus doux et plus pur.

C'est Lourdes, la rose merveilleuse de cette vallée lointaine, assise, pieuse et recueillie au bord des eaux murmurantes de son Gave, c'est Lourdes que je voudrais montrer revêtue de couleurs célestes, ruisselante du rayonnement divin, ainsi qu'elle apparaît aux extases de l'âme chrétienne.

Entreprise imprudente et dangereuse pour qui n'a pas la plume d'Henri Lasserre ! Oui, à certains égards ; mais aussi travail cher et facile à quiconque partage la foi du grand écrivain : car c'est moins l'éloquence que la sincérité, la profondeur que le sentiment, l'esprit que le cœur qui sont nécessaires pour y réussir.



Le dirais-je ? nous allions à Lourdes en pèlerins. Et, comme l'âme qui prie est aussi celle qui est le plus accessible aux impressions des beautés naturelles, nous n'avions pas été sans nous sentir vivement attirés par le charme captivant du paysage entrevu durant le trajet.

Il faisait nuit quand le train s'arrêta, et que ce cri : Lourdes ! retentit longuement, bientôt suivi du bruit des portières qui s'ouvrent et se referment et du murmure confus des voyageurs qui s'empressent, se cherchent et s'interpellent.

Ici, comme partout — hélas ! — les portefaix, les cochers et autres officieux, organisent à la sortie de la gare un véritable guet-apens où l'étranger a beaucoup de mal à défendre sa liberté individuelle et ses bagages. Aussi est-ce presque *manu militari* que plusieurs arrivants sont hissés dans d'inévitables omnibus.

Pendant que les lents cahots de la voiture nous conduisaient à travers des rues noires et tortueuses dans la direction de l'hôtel où nous devons descendre, je tâchais, à la lueur vague des lanternes et de quelques rares réverbères, de deviner les caractères qui distinguent cette petite ville devenue si soudainement illustre.

Avant l'Apparition, Lourdes était une bourgade ignorée où rien ne devait retenir les nombreux touristes qui la traversaient en destination de Cauterets, de St Sauveur ou de Luchon.

Il y avait là, comme ailleurs, un château en ruine non moins intéressant que d'autres, une pauvre et vieille église, une population d'environ 5000 âmes, dont une fraction, la plus remuante, sinon la plus distinguée et la plus nombreuse, se vantait de sa liberté et de ses lumières toutes modernes.

L'histoire des commencements de la grotte miraculeuse, a montré de combien de petitesesses et de mesquines tracasseries étaient capables ces prétendus esprits forts.



Mais on ne vient pas ici pour la ville ni pour ses habitants: la cité des pèlerins est tout entière là-bas, au bord du Gave rapide et bruyant, au pied de la colline sainte où mille lumières veillent toujours avec la prière continuelle des chrétiens.

Qu'il était beau, ce matin de septembre où dans l'azur limpide et profond se profila à nos yeux pour la première fois la lointaine silhouette de la Basilique de Lourdes!

Qu'elle était radieuse cette aurore automnale qui éclaira pour nous la grotte bénie!

L'endroit était presque solitaire cependant en cette saison et à cette heure : aucun pèlerinage ne gravissait en psalmodiant des cantiques le chemin qui mène de la grotte à l'église.

Mais la rivière roulant sur son lit rocailleux avait des reflets si dorés et un rythme si gai, les crocus dans l'herbe verte dressaient leur corolle bleue avec tant de fraîcheur et de gentillesse, la rosée était si brillante et si perlée, toute la nature se montrait si bonne et si pleine de sourires, nos âmes surtout s'ouvraient avec tant d'espoir aux douces impressions des choses religieuses que rien jamais ne pourrait laisser dans mon esprit une impression plus attrayante que cette première vision des lieux sanctifiés par l'Apparition mystérieuse.



On fait le signe de la croix et, après avoir mis une flamme de plus à ces immenses candélabres de fer sans cesse illuminés, on se mêle aux fidèles agenouillés devant la grotte.

C'est ici que ces choses eurent lieu ! Cette pensée vous confond.

Ici Marie se montra à l'humble paysanne, ici la Reine du ciel s'entretint avec la pauvre enfant : ici, par l'organe de Bernadette, la mère de Dieu voulut rappeler au monde la grandeur et la nécessité de la prière.

Ici par Marie Dieu fait des miracles ! Les aveugles voient, les paralytiques marchent, les pécheurs pleurent, les incrédules croient, les révoltés se soumettent, les ignorants apprennent, les affligés se relèvent consolés, tous demandent, tous sont écoutés, nul ne s'éloigne sans emporter une espérance ou sans rendre grâces.

Tandis qu'en priant, nous songions à ces grandes

choses dont la vérité déjà nous pénétrait, nous regardions dans sa niche sombre, encadrée de lierre et d'églantines, la blanche statue à ceinture bleue, à longue robe flottante, représentant la Vierge de l'Apparition, les yeux au ciel, les mains jointes, égrenant les perles d'un rosaire dont l'extrémité retombait sur ses pieds nus.

Ah! qu'il fait bon pour le chrétien de s'arrêter et de se prosterner ici!

Certes, la nature ailleurs offre des richesses plus étonnantes : mais ce n'est pas l'œil de notre corps, c'est le regard de notre âme qui s'attache avec une tendre curiosité à ces roches noircies par la fumée des cierges et rendues luisantes par l'attouchement continu des lèvres pieuses.

La ferveur des fidèles en prière devant la grotte est empreinte d'une foi si vive et d'une confiance si profonde, que la contagion doit s'en communiquer même au pèlerin le plus tiède.

On vit ici dans la présence immédiate et dans la fréquentation quotidienne du miracle : on le sent, on ne s'en étonne plus : l'atmosphère est embaumée de parfums célestes : on respire le surnaturel et l'infini.

Aussi quelles prières l'on fait dans la sereine et douce contemplation de l'image vénérée! Toute âme chrétienne qui a passé, ne fut-ce qu'un instant, par le creuset inévitable de la douleur ou par l'épreuve moins habituelle, mais non moins décisive, du bonheur, sait ce que veut dire ce mot de prière.

Ici cependant l'on prie comme on n'avait jamais prié — pas même sous les voûtes harmonieuses et recueillies de nos vieilles cathédrales, pas même aux sanctuaires familiers de la terre natale! —

Faut-il s'étonner dès lors que Dieu accorde de si prodigieuses faveurs à des supplications si ardentes?



« Allez boire à cette fontaine et vous y laver » et à l'imitation de la petite Soubirous, chacun obéit, sans respect humain, sans ostentation, simplement, avec l'unique dessein de correspondre au désir exprimé par l'Apparition.

Et non seulement on s'abreuve à la source miraculeuse, mais beaucoup s'en vont emportant de l'eau sainte — relique promise à quelque malade aimé ou destinée à être soigneusement conservée au foyer domestique —.

Ceux qui seraient tentés de rire de ces choses font preuve au moins d'une impardonnable légèreté : ils doivent ou veulent ignorer que les pratiques qu'ils tournent en dérision ont été, depuis des années déjà longues ratifiées par une série ininterrompue de miracles éclatants, indiscutablement prouvés et constamment renouvelés.



Du haut de sa cage aérienne, la cloche lançait au loin son appel clair et vibrant, quand nous montions de la grotte à la Basilique.

Cloches de nos églises! quelle est l'âme d'artiste, quel est le cœur de poète qui a imaginé de vous suspendre là-haut, entre le ciel et la terre, afin que votre voix grave ou joyeuse vint rappeler à l'homme les heures de Dieu et allât répéter à Dieu les prières de l'homme?

Ah! malgré les déceptions et malgré les tristesses, malgré les cruautés et les amertumes du sort, malgré les deuils et les déchirements de la vie, malgré l'envie et l'injustice, malgré l'hostilité ou la lâcheté du monde, malgré tout cela, heureux mille fois celui qui dans sa poitrine de pécheur écoute s'éveiller, tressaillir et répondre l'écho des cloches!

Malheureux au contraire, fût-il au milieu des sourires de la fortune et des caresses de l'opulence, celui qui, à nos heures liturgiques ou en nos jours de fête, entend la voix lointaine du bronze religieux sans que rien en lui s'émeuve ou s'attendrisse!

Frémissante — si j'ose le dire — de sonorités et de rayons, la Basilique de Lourdes, tranchant par sa blancheur virginale sur le fond sombre de la montagne où elle s'appuie à mi-côte, nous parut bien en ce moment être le sanctuaire qu'on aurait rêvé de trouver en cet endroit. Certes il est des cathédrales plus majestueuses et des églises plus admirables : mais le dôme de Cologne ici serait déplacé autant que St. Pierre de Rome.

L'idée qu'avait à exprimer ce poème de pierre qui devait s'appeler la Basilique de Lourdes était avant tout une idée de foi simple, de piété naïve, de reconnaissance sans bornes. A ce point de vue, la réussite est parfaite. L'édifice tout entier prie, non pas une prière quelconque, mais la douce prière du pèlerin, pleine d'allégresse et d'espérance.

L'intérieur du temple, par la richesse de ses décorations, par l'opulence de ses ex-voto innombrables, par le luxe de ses oriflammes étincelantes d'or et de pierres, produit surtout une impression de triomphe. Il semble que ce sanctuaire soit élevé là en souvenir de quelque victoire éclatante et que la nation qui l'a édifié ait voulu en même temps l'orner de fastueuses dépouilles conquises sur le champ de bataille.

Et en réalité, cette église n'est-elle pas la splendide attestation et l'impérissable témoignage d'une des victoires les plus insignes et les plus inespérées que la vieille foi des humbles ait remporté sur les principes d'incrédulité hautaine dont la civilisation moderne est si jalouse?

Il y avait tant de motifs péremptoires, tant de causes décisives qui devaient empêcher la pauvre voix de cette frêle enfant d'être entendue et obéie.

Des obstacles si nombreux et si redoutables séparaient le désir de cette petite paysanne de l'œuvre à accomplir !

Et cependant, à sa parole — mieux que jadis les murs de Troie au son de la lyre d'Orphée — cette Basilique surgit de l'aridité du roc, développant sous le firmament bleu la grâce de ses ogives, l'éclat de ses vitraux, la légèreté de ses piliers, la hardiesse de sa flèche gothique ! Et, depuis qu'un cardinal assisté de trente-cinq évêques la consacra, le cortège incessant des peuples y vient chaque jour chanter la gloire et le triomphe de la Reine bien-aimée du ciel et de la terre.

Quel évènement formerait mieux le sujet d'un chapitre à ajouter au bel ouvrage de l'abbé Baunard, *la foi et ses victoires* ?



Parmi les multiples bannières suspendues aux voûtes et aux colonnes de l'édifice, nos yeux en ont promptement distingué une aux couleurs de la Belgique. Il nous était doux de retrouver dans ce lieu, où toutes les nations sont représentées, ce symbole populaire de la patrie lointaine. A tout belge qui s'agenouille ici, il rappelle le pays natal, la terre que les ancêtres nous ont léguée chrétienne et libre, le foyer familial, où, chaque soir, devant l'image sainte, s'allume la lampe autour de laquelle tous viennent se prosterner et répondre à la prière quotidienne ; le champ silencieux des morts où reposent et attendent, à l'ombre de la

vieille église, sous les bras de la croix rédemptrice, ceux dont notre cœur inconsolé pleure encore tous les jours le départ !....

Pour la famille, pour les absents, pour les défunts s'élèvent émues et pressantes les supplications du pèlerin.

Et, par un retour sur lui-même, il se revoit bientôt revenu là-bas, rendu aux habitudes un instant quittées, à la tâche interrompue, et, dans une de ces effusions de l'âme encore inédites, il demande, il implore, il obtient des grâces inconnues et des forces nouvelles, pour les luttes obscures du devoir journalier, où se lasse vite et s'égaré aisément le pauvre cœur humain.



Les heures passées à Lourdes s'écoulaient vite : bien souvent l'on retourne à la grotte et à la Basilique, non sans en rapporter chaque fois quelque fait édifiant, quelque réflexion féconde, quelque espérance ou quelque joie.

Quand l'heure du départ sonne, quand il faut dire adieu à ces lieux bénis auxquels on s'est si promptement attaché et que sans doute on ne doit plus revoir, on sent que cette séparation est un déchirement.

Chacun alors emporte quelque souvenir matériel de la grotte sainte : beaucoup suspendent un ex-voto à un angle du rocher, ou à un mur du sanctuaire.



Comme ces pèlerins pieux qui ne s'éloignent pas sans vous avoir laissé un signe de leur reconnaissance, je voudrais, ma Sainte Mère, déposer à vos pieds ces pages où j'ai tâché de mettre quelque chose de mes sentiments filiaux.

Le grand Juste-Lipse suspendit à votre autel sa plume d'or, et vous daignâtes agréer cet hommage.

Bien au dessous de ce don du génie, au dernier rang des offrandes du peuple chrétien, j'ose attacher cet écrit malhabile mais sincère, où toute erreur et toute faiblesse sont de moi, où toute lumière vient de vous.

Qu'il vous plaise en pardonner les défauts et en bénir l'intention!

JANSSENS DE BISTHOVEN.





LETTRE A MONSIEUR COLETTE

SUR

MAISONS DE PLAISANCE.

(A PAUL ARÈNE.)

POINCT ne les veulx taxer de trahison; mais à poste qui me fust à honneur, ils ne m'ont voulu nommer; et voila que, par faulte d'eux, tout m'escape: Jà, ne suis plus inspecteur (à mes gages) des forests et des eaux, (por amor Dieu), comme devant; ne puis plus aussi courir emmi les champs, et, comme chien de Monsieur de Lafontaine, las! ai le cou pelé.

Oui, par faulte d'eux, tout m'escape, Monsieur Colette! et ai perdu ma bonne amie: aussi, plus ne m'est rien; rien ne m'est plus!... fors la liberté!...

Ce pendant que tout cela m'advenait, vous me priez d'un conseil sur maison de plaisance.

Suis à vous maintenant:



Or ça, cuidez-moi, prenez maison qui au bois est, et non l'aultre; car, grand est plaisir qui vient du bois sauvage quand est yondant la maison: Bois

délecte merveilleusement la veue; par temps d'hiver est joli dans son manteau de blanche hermine, et défend logis des vents et grands froids; par temps d'été, bien plus joli est encore: il recrée d'un grand contentement par sa verdure diverse, et couvre et défend logis des malices du soleil.

Puis, je le veulx dire, bois est toujours plein de petits oiseaux, qui chantent par l'esté et le printemps, tous les jours, voire la nuit, comme rossignolets.

Es bois est aussi toujours force ramiers, estourneaux et autres sortes de menues bestes qui donnent passe-temps à les voir advoler et s'esbattre. Et peut on avoir le plaisir à les prendre, les oyseaux à petits engins, pipée, fillets, aux gluaux, à la fontaine; et les autres par coups de mousquetterie.

Or çà, cuidez-moi, monsieur Colette, prenez maison qui au bois est : plaisir est et proffict pour vous et pour aussi le bestail. Pour vous, plaisir comme j'ai dict et veulx dire encore; et proffict : par coupes et taillis, fagots bois de chauffages, et pieux de cloture, et aultres avantages qui ne se peuvent réciter, pour le vivre, vesture et santé; et pour le bestail : ombre, et herbes, et glands, et faincs et châtaignes.

Prenez maison qui au bois est, monsieur Colette.

Platon a dict, et après lui M. de Serres : La vie rustique et solitaire a gagné le prix, comme maitresse et exemple de toute sobriété, continence, parcimonie et diligence proposée à l'homme pour franchise et refuge, comme un port et adresse, contre la calomnie, l'ambition, l'envie et aultre vice.

Enfin, monsieur Colette, pour mille autres causes desquelles trop prolixé serait citer les avantages, cuidez-moi, prenez maison qui au bois est.



Maintenant, est besoingt, monsieur Colette, qu'en-
tendiez vous sur culture de bois sauvage et jar-
din de plaisance :

Chose est sans logique, je treuve, à scavoir cete-
ci : Des plantes à nous données par Nature, les unes
sont dédiées ès bois, d'autres ès parterre. Et pour quoi,
vous prie? Pour quoi pas ne seraient, fleurs de bois
sauvages, fleurs de jardins de plaisance? et, fleurs de
jardins de plaisance, fleurs de bois sauvage? Pour quoi
pas ne planteriez ès bois coudriers, groseilliers blancs
et rouges, poiriés, framboysiers; et des fleurs : violettes,
œillets, marguerites, giroflées?... Que serait beau bois
sauvage où viendraient lys dans les buissons, et roses
trémières, et pavots, et couronnes de l'empereur! —
Pour quoi pas ne planteriez au jardin du parterre es-
glantier, ronces, chèvrefeuille, viornes, aubépines? et
ancolies, digitales purpurines, saponaires, liserons, et ro-
marins, maryolaines, menthes, hysopes, lavandes, sauges,
sariettes, mélisses, et autres semblables de bonne sen-
teur? Tout ça fault faire, monsieur Colette.



Puis, un point encore me point et me desplait :
c'est à voir gents planter fleurs comme planteraient
choux, panais ou naveaux, par rondaches, par plantes
et carreaux de semblable grandeur et largeur, sans
avoir égard au naturel.

Point ne sèment ainsi les vents, les bons semeurs
de Dieu! Comme eux fault semer, monsieur Colette,
ou les laisser faire.

J'ai souvenance, voire vision, d'une terre laissée en
friche emmi les bois : les vents l'avaient ensemencée, et
si bien, et si belle tapisserie de verdure et de fleurs

était là, et tant là, pullulaient de bestioles, en nombre innumérable, que j'en fus esbahi! Oh! jardins sont laids, grigneux, chenus près de la belle terre en friche! et bois taillis, qui lui faisait bordure, bien plus que labyrinthe, que l'on nomme vulgairement *dédalus*, était beau! Oh, oui!



Oh! alors les beaux pourmernois ès jardins. Oh! joie sans seconde sera alors pour vous, beau seigneur du logis, au soleil levant, au midi ou à la vesprée de vous en aller prendre vos esbats; et la veue de si plaisante verdure vous reconfortera, tandis que les fleurs rempliront l'air de toute douceur et suavité; et ouïrez la si douce musique des mouches à miel, tandis que vous verrez advoler de toutes parts les bestioles.

Car toutes bestioles y viendront. Et il n'est ne avette, ne papillon, ne oyseau. ne bestes d'aucune sorte qu'on rencontrera à six lieues aux entours, si on leur demande : « Où demeurez-vous? » qui cette response ne donnera : « Es joli bois de M. Colette, pardi! »

Le mur est bien ainsi, je le cognais, n'y jondez pas : avec ses mousses, ses herbes folettes, ses iris et ses glaïeux, avec ses pierres grises, voire crouslant par places, ainsi est si beau!

Doncques, monsieur Colette, et pour faire fin, laissez vivre toute chose comme en nature, à sa guise, afin que bois et jardin de plaisance soient, comme après cent ans, était le jardin de la Belle, qui au bois dormait, et dont parle en ses contes jolis, monsieur Perrault.

Et si beau ainsi sera le bois de monsieur Colette qu'un jour, peut-être, passant par là, P_{aul} Arène, le

baschelier gentil, et bien un des plus fiers artisans du bien dire que nos temps aient cogneu, un jour passant par là, un article en fera pour le « Mercure galant » où il escrit. En quoi vous vous devrez ressentir d'une perpétuelle obligation, à lui redevable, et, après lui, à moi qui vous donnai ces bons conseils que n'ai point lus es livres de monsieur Lenôtre; mais que Nature m'apprist.

— Aultre jour, si voulez, vous parlerai du bestail.
Et ce attendant, Dieu vous tienne en joie!

FRÉDÉRIC COUSOT.







LA

LANGUE & LA LITTÉRATURE SANSCRITES.⁽¹⁾

Classification. — Histoire. — Importance.

I.

MESSIEURS,

AVANT d'aborder l'étude de la langue sanscrite, vous serez curieux sans doute de connaître la place occupée par cette langue dans le monde et, en particulier, dans la famille à laquelle elle appartient; les diverses phases de son existence et, surtout, les avantages pratiques qui doivent vous revenir des efforts que vous allez lui consacrer.

Le sanscrit fait partie de la grande famille des langues indo-européennes qui, avec les langues sémitiques et chamitiques, forment la classe des langues à flexion, regardées généralement comme les plus parfaites. Elles partagent cependant avec les langues agglutinantes le privilège d'exprimer par un seul mot, diversement modifié, et l'idée et les rapports de l'idée avec les autres idées qui entrent dans la même proposition ou même dans des propositions différentes. Mais tandis que les langues agglutinantes marquent ces rapports par l'ad-

(1) Deux leçons d'introduction au Cours de sanscrit. Octobre 1887.

jonction purement externe de diverses syllabes au radical, les langues à flexion ont su fondre si bien le radical et les désinences qu'il a fallu l'énorme progrès réalisé dans notre siècle par les sciences linguistiques pour en découvrir tant bien que mal les jointures. Car, messieurs, remarquez-le bien, la science linguistique en est encore, même aujourd'hui, à ne formuler le plus souvent que des conclusions simplement probables. Prenons comme exemple le datif gothique *daga, diei*. On dit que le thème germanique primitif est *dago*; on ajoute que le suffixe primitif du datif est *ai* ou *ei*. Il faudrait donc admettre que *daga* est pour *dagoai*; dès lors la chose devient facile : *oa* devient \bar{a} , *a*, *i* tombe et *daga* sort du creuset.

Chacune de ces affirmations est appuyée de bonnes analogies sans doute. Mais l'histoire des dialectes modernes démontre qu'un résultat identique est souvent obtenu par des procédés différents et dès lors, il faut bien avouer que nous n'avons devant nous qu'une théorie probable.

En dehors des langues flexionnelles et agglutinantes, il reste la classe des langues monosyllabiques. Celles-ci ne combinent jamais plusieurs éléments dans un même mot. Les fonctions y sont marquées soit par des *mots vides*, soit par la place assignée aux diverses parties de la proposition. Cette division n'est pas entièrement absolue. Le naturaliste après avoir divisé les êtres matériels en minéraux, végétaux et animaux, se trouve assez embarrassé pour classer certaines espèces qui réunissent les caractères propres à deux divisions différentes; de même le linguiste est forcé de recourir à un certain arbitraire pour assigner une place à des langues qui constituent une espèce de transition entre les trois grandes divisions. On peut dire même qu'il n'y a guère de langue qui

réponde rigoureusement aux caractères décrits plus haut.

Ces trois groupes constituent une véritable gradation, qu'on regarde souvent comme le résultat d'une succession historique. Toute langue flexionnelle, dit-on, a passé par l'agglutination; car la science linguistique démontre que les désinences ont eu autrefois une existence séparée et leur signification propre. Notons que cet argument prouverait en même temps que l'état monosyllabique a précédé l'agglutination dans ces langues. Quant à l'agglutination, elle n'est autre chose au fond, que la réunion, sous un même accent verbal du radical et de l'affixe; en d'autres termes elle n'est que l'encliticisation permanente de certains mots. Les pronoms français *je, tu, il*, peuvent donner une idée très juste de ce procédé. Ce sont de véritables affixes agglutinés, au point qu'on ne les emploie jamais sans qu'ils soient précédés ou suivis d'un verbe. Il en est de même des pronoms néerlandais *ge, me, we, ze*.

Revenons à notre sujet. On crut même avoir sous les yeux un exemple de cette métamorphose spécifique des langues. Le chinois, langue monosyllabique, disait-on, montrait *déjà* des traces d'agglutinations.

Malheureusement une étude plus attentive de l'ancienne langue fit dire qu'elle présentait *encore* des traces d'agglutination. L'argument était retourné contre ceux qui l'avaient employé. Ajoutons que l'anglais moderne semble retourner tout doucement vers le monosyllabisme. Laquelle des deux thèses contradictoires est la vraie? Chi lo sa? Elles sont peut-être vraies toutes deux. Pourquoi pas? Ne croyez pas, messieurs, que je veuille me mettre en mauvais termes avec le vieux principe de contradiction. Au contraire, je me hâte de lui rendre hommage en restreignant le domaine de chacune à des époques différentes. Les langues

peuvent fort bien avoir suivi d'abord une marche ascendante pour redescendre ensuite vers un point différent sans doute, mais situé au même niveau que le point de départ.

C'est ainsi que toutes les choses humaines, comme l'homme lui-même, connaissent, après l'âge viril, une époque de décrépitude qui ressemble bien souvent à une seconde enfance. Ne prenons pas encore une fois cette affirmation dans un sens trop absolu. Il y a bien des fluctuations dans ces phénomènes qui transforment les langues. Le français après avoir rejeté le futur fléchi — *habebō* — du latin, revint à une autre flexion *aurai-as-a*, dérivée d'une périphrase formée au moyen de l'auxiliaire *ai, as, a*.

Je viens, messieurs, de passer en revue les trois grandes divisions qui comprennent toutes les langues parlées sur le globe. C'est à la linguistique générale à vous faire connaître les détails qui sont en dehors de mon cadre.

Arrivons aux langues indo-européennes. Elles composent la famille la plus nombreuse parmi les langues à flexion. Ce nom donné à cette famille n'est ni rigoureusement exact, ni généralement admis.

L'allemand préfère les appeler indo-germaniques, qui est le moins *wissenschaftlich* de tous. D'autres disent langues ariennes. Mais ce terme vient se heurter à celui *d'aryaque*, réservée à la branche asiatique. D'autres proposent celui d'indo-celtiques. Mais ce terme ne rappelle-t-il pas trop celui d'indo-germanique? Ne faut-il pas craindre que le profane n'y trouve le sens d'ailleurs naturel d'*indien* et *celtique*? Nous préférons donc le nom de langues indo-européennes, qui est le plus usité en français, sans cependant nous en dissimuler l'imperfection. En effet, cette famille ne

comprend pas, en Asie, que des langues indiennes; d'un autre côté plusieurs langues européennes, le turc, le magyar, le basque, le finnois, le lapon, sont des langues agglutinantes.

Il serait bien difficile de faire une classification rigoureuse des langues indo-européennes. Sans doute il est aisé d'énumérer les groupes bien distincts dont elle se compose. Mais la difficulté commence lorsqu'on veut déterminer les rapports de ces groupes entre eux ou classer des idiomes qui réunissent les traits distinctifs de deux groupes différents. On peut dire avec une entière certitude que le groupe éranien a des affinités toutes particulières avec les langues indiennes. Ces deux groupes forment réellement une division à part, que l'on désigne souvent sous le nom de langues aryaques.

Mais que faire de l'arménien, du phrygien, du thrace? Ici les spécialistes donnent des réponses bien différentes. L'opinion la plus probable c'est que ces langues forment un groupe de transition entre l'éranien et le grec. Les groupes hellénique et italique forment de nouveau une division désignée parfois sous le nom de *pélasgique*. Notons cependant que le grec touche à l'éranien par plusieurs côtés. Le groupe celtique, encore imparfaitement étudié, se rattache tout particulièrement, dit-on, aux langues italiques, tandis que, sous d'autres rapports il donne la main aux langues germano-slaves. Les langues germaniques et les langues slaves ont en effet certaines particularités communes qui peuvent faire croire à l'existence d'un lien tout spécial. D'un autre côté, le slave, chose étrange! se rattache au sanscrit par des propriétés fort caractéristiques. Nous voilà, messieurs, revenus à notre point de départ; nous avons parcouru un chemin circulaire où nous avons vu chaque groupe de nos langues indo-

européennes occupant une position philologique correspondant exactement à sa position géographique. Au reste chaque groupe se rattache à ses voisins de manière à nous présenter un cercle bien fermé.

Tous ces groupes possèdent assez d'éléments communs tant dans le vocabulaire que dans le système grammatical, pour qu'on doive en bonne logique leur attribuer une origine commune. Quant à la langue, mère féconde des idiomes les plus parfaits du monde elle a disparu depuis des milliers d'années sans laisser d'autres traces de son existence que les traits communs de ses descendants. Comment s'est opérée la naissance des langues qui ont remplacé ce vénérable idiome préhistorique ?

Deux théories se trouvent ici en présence. L'une prétend tout expliquer par les migrations successives des tribus qui devinrent plus tard les peuples de la famille indo-germanique. D'autres affirment que déjà à l'époque où nos ancêtres habitaient réunis dans une même patrie, leur langue s'était divisée en plusieurs dialectes; l'émigration, le contact avec des peuples d'autre race, le séjour sous d'autres cieux n'auraient fait qu'accentuer les différences déjà existantes. Cette dernière paraît bien la plus probable et se trouve confirmée par l'histoire des idiomes romans et germaniques.

Est-ce l'émigration qui a présidé à la scission du latin rustique en idiomes romans? N'est-ce pas après que les peuplades eurent choisi leur demeure définitive que la branche teutonique se divisa en haut et bas-teuton, la langue des plaines et la langue des montagnes, ce dernier subissant une détérioration nouvelle alors que le premier garda ou à peu près le système consonnantique de l'ancien germanique? D'un autre côté personne ne songe à nier l'influence prépondérante de

la séparation séculaire des tribus ariennes. C'est elle seule qui a pu creuser entre ces idiomes un abîme de différences telles que, les peuples qui les parlaient se sont regardés jusqu'en ces derniers temps comme étrangers les uns aux autres. Ce n'est que depuis l'avènement des études sanscrites, que la parenté originare de l'indien et du celte, du slave et du romain, du grec et du persan, de l'arménien et du german ont été reconnus et établis. Preuve évidente, me semble-t-il, que le sanscrit, plus que toute autre langue, a gardé les traits de la langue-mère dans laquelle toutes les autres retrouvent les liens fraternels qui les unissent. C'est à quoi feraient bien de penser ceux qui par réaction contre l'importance exagérée qu'on attacha d'abord à cet idiome, se rejettent vers l'autre extrême, donnant la préséance qui au grec, qui au celtique, voire même au lithuanien.

Je me ferais un reproche, messieurs, de ne pas vous exposer brièvement ici l'histoire, du reste fort hypothétique des migrations des Aryas. Et d'abord quelle fut la patrie de ce peuple? Quelle est la contrée où vécurent réunies ces tribus d'où devaient sortir tant de nations nombreuses et puissantes? Des opinions bien différentes ont été émises à ce sujet. Depuis quelques années on a promené le berceau de nos ancêtres depuis les régions glacées de la Sibérie et de la Scandinavie, à travers l'Allemagne jusqu'aux régions brûlantes arrosées par le Gange. De toutes ces opinions, une seule paraît réunir les conditions d'une haute probabilité. C'est celle qui assigne comme la patrie primitive de notre race les contrées situées au nord de l'Afghanistan, voisines du plateau de Pamir. Cette thèse a été établie avec autant de succès que de talent par le P. Van den Gheyn, et défendue contre des attaques venues de divers côtés.

Déjà à l'époque où ils habitaient la même contrée, les Aryas semblent s'être fractionnés en deux groupes : Le groupe asiatique ou aryaque et le groupe européen. Vous verrez bientôt que ces dénominations ne sont pas rigoureusement exactes. La groupe asiatique se subdivisa plus tard. Certaines peuplades se répandirent dans la vallée de l'Indus pour s'étendre ensuite jusqu'au Gange et dépasser, au sud, le cap Comorin. D'autres, les Eraniens, peuplèrent une partie notable de l'Asie à l'ouest de l'Indus.

Le groupe européen ne fut pas moins fécond, mais il se subdivisa davantage. J'ai peur, messieurs, d'entrer dans les détails relatifs à leurs émigrations. Nos connaissances à cet égard sont dans un état tellement problématique et incomplet que je craindrais de vous faire perdre un temps précieux en vous exposant l'une ou l'autre des hypothèses qui se sont produites ou en vous faisant part d'une combinaison nouvelle aussi peu démontrée que les autres. Voici cependant quelques faits assez bien établis.

Les Celtes furent les premiers à quitter la patrie commune. Établis d'abord aux environs du Caucase, dans les régions fertiles de l'Albanie et de l'Ibérie, ils furent bientôt poussés au delà de cette chaîne par le flot toujours montant des Aryo-Pélasges et des Éraniens et vinrent s'établir dans la vallée du Danube. C'est là que la race s'imprégna fortement d'un autre élément ethnique. Ce mélange donna lieu au démembrement des Celtes en deux rameaux, appelés le rameau celtique proprement dit et le rameau gaulois.

La première révélation historique de l'existence des Germains en Europe nous est faite par le géographe Pythéas de Marseille, qui, au IV^e siècle, connaissait les Cimbres, les Teutons et les Gotones. Les fastes des

migrations germaniques postérieures vous sont connus par l'histoire romaine.

Les Slaves se montrent sur les confins orientaux du monde germanique dès le IV^e siècle de notre ère. Les détails de leurs établissements qui vont de la mer Adriatique jusqu'à la Sibérie sont du domaine de l'histoire.

Les ancêtres des Grecs et des Italiotes semblent avoir mené d'abord une vie commune. Les premiers arrivèrent en Europe par deux chemins différents. Les Doriens, franchissant l'Hellespont, descendirent ensuite dans la Thessalie et jusque dans le Péloponèse. Les Ioniens tout en continuant à occuper les côtes de l'Asie mineure envoyèrent de nombreux essaims dans l'Hellade, en passant par les îles de la mer Égée. Les Italiotes sont probablement arrivés dans la vallée du Pô par l'Hellespont et la vallée du Danube.

Dans ce rapide coup d'œil sur les migrations des tribus ariennes, je ne vous ai rien dit de quelques peuples de moindre importance. Je tiens cependant à ne pas oublier les Arméniens qu'on croit pouvoir classer parmi les Éraniens; des Phrygiens, des Thraces, des Daces etc. qui forment peut-être un chaînon reliant plus étroitement les Éraniens aux Grecs; enfin les Lithuaniens dont la langue est étroitement apparentée aux langues slaves.

Comme vous venez de l'entendre, Messieurs, les Aryas, en envahissant l'Europe, ne la trouvèrent point déserte; ils eurent à lutter contre des populations qui parfois furent détruites ou refoulées, mais qui le plus souvent mêlèrent leur sang, dans des proportions variables, avec celui de leurs vainqueurs. Les Lapons, les Finnois, les Basques sont des débris de ces populations primitives. Les études préhistoriques s'attachent à ces populations dont la vallée de la Meuse recèle les ossements avec les débris d'une barbarie grossière.

Avant de nous cantonner définitivement dans l'Asie, terminons cette introduction par quelques mots sur les origines ethniques de notre patrie. Dès les temps les plus anciens, la vallée de la Meuse était habitée par une race de troglodytes dont le souvenir persiste encore, non-seulement dans les traits d'individus isolés mais encore dans les légendes et les croyances populaires. Au temps de César, la Belgique était complètement gauloise. Des tribus germaniques semblent cependant s'y être implantées, mais elles avaient adopté la langue et la civilisation supérieure des vaincus. Les Romains réussirent à implanter leur langue et leurs mœurs dans la partie méridionale du pays. La colonisation y fut plus sérieuse que dans le nord couvert de marécages ou formé de plaines de sable stériles et séparé du reste du pays par l'épaisse forêt des Ardennes. Lorsque les Francs envahirent le pays ils furent absorbés par les habitants plus civilisés de la Belgique romanisée. Les habitants plus simples et probablement plus clair semés du nord, au contraire, se laissèrent imposer la langue et les mœurs des envahisseurs. En même temps la côte et le Franc de Bruges se peuplaient de Saxons maritimes, proches parents de ceux qui envahirent la Grande Bretagne.

Jusqu'alors les Teutons ou les Germains occidentaux avaient parlé une langue à peu près uniforme, qui ne se scinda que vers le VI^e siècle. Depuis ce moment de nouvelles infiltrations de peuplades ou de familles d'outre Rhin vinrent fortifier l'élément germanique et contribuer sans doute à la formation des dialectes si variés, qui se partagent le territoire de la Belgique flamingante.

Louvain.

PH. COLINET.





ISRAËL

A PAUL HAREL



INGT minutes d'arrêt !

Enfin, pour un moment,
Nous pouvons secouer notre engourdissement.
Toute une nuit de train !

De sa porte entr'ouverte,
Le matin blond sourit à la campagne verte,
Et chasse le brouillard pesant, qu'on voit au loin,
Se cramponner en vain à des meules de foin.
Devant moi, sur un fond discret de lueurs blanches,
— Humble gare — se dresse une baraque en planches.
Son nom ne me dit rien ; quant à le prononcer,
Crainte d'un accident, je dois y renoncer ;
Car je suis au pays où fleurit la consonne.

Pauvre bourg polonais, qui te connaît ? — Personne.
Nulle gloire n'a lui dans ton obscurité !
Maussade devant toi je me vois arrêté,
Regardant tes toits verts de caduque apparence,
Et cherchant, au buffet, saturé d'odeur rance,
A réveiller les nerfs de mon corps éreinté,
En savourant l'arôme exquis d'un bol de thé.

J'allais donc repartir, n'emportant du village
Pas même un mot, marquant l'étape du voyage,
Quand, au bord du trottoir, où je marchais pensif,
Devant moi, j'aperçus tout à coup un vieux juif.

Certes, j'ai vu dans plus d'une course lointaine,
Bien des côtés hideux de la misère humaine ;
A Londres, à Paris, dans les quartiers perdus
Où les cupidités jettent leurs résidus ;
Aux froids pays du nord, où des laideurs troublantes
Vivent péniblement de poissons et de plantes,
Sous les pâles rayons d'un soleil impuissant ;
Mais jamais je n'ai vu d'être plus repoussant,
Plus déchu, que ce juif avec sa face jaune,
Et qui flairait de loin l'approche d'une aumône

Le pauvre est un élu, car le Seigneur a dit :

— Malheur à qui repousse un frère, il est maudit !
Lazare est dans le ciel, et le riche sans âme,
Hurle éternellement dans l'éternelle flamme !

En y songeant soudain, devant ce laid vieillard,
Je voulus surmonter mon dégoût, mais trop tard !
Car je vis que, d'instinct, redoutant sa prière,
Je m'étais reculé de deux pas en arrière !

Bonté du ciel ! Callot n'a jamais crayonné
Dans sa verve fantasque un gueux plus raffiné ,
Et jamais Orcagna, dans son *Campo* de Pise,
Ne peignit un démon causant plus de surprise !
— Ah ! je vivrais mille ans que toujours je verrais,
Ce corps, une ruine, et cette âme, un marais !

Couvert d'une lévite — insulte aux gens prospères —
Où sa crasse luisait sur celle de ses pères,
Ratatiné, hâlé, sec comme un parchemin,
Par un geste instinctif, ramenant d'une main
Les loques, que le vent sur ses jambes tiraille,
Il arrivait, traînant des savates de paille ;
Et, tâchant d'esquisser un sourire serein,
Plaintif, il murmurait un doucereux refrain ;

Puis, tout à coup, tendant la paume qui se creuse,
Il poussa devant moi sa spatule calleuse.
— Avec humilité pendant qu'il se baissait,
Son bec d'oiseau de proie épiait mon gousset ;
Il invoquait Jacob, Abraham et le reste :
Et les rides fendant sa peau de palimpseste,
Sa barbe déroulant au loin ses poils hagards,
La longueur de ses doigts, le creux d'où ses regards
Sortaient avec un feu roulant de convoitise,
Ses ongles, qui semblaient remonter à Moïse,
Tout cela me souffla que ce vieux drôle était
Un voleur en retraite et digne du gibet !

Or, pendant qu'il geignait suppliant et perfide,
Tentant ma charité de sa main déicide,
Mon rêve m'emporta vers le quartier malsain,
Où des fils d'Israël grouille le sombre essaim.

Je me représentai l'ancre où ce juif habite,
La haine du chrétien, ce nouveau Moabite,
Saturant l'air épais. Je vis le noir caveau
Et le coffre où reluit l'or de l'antique veau,
Près duquel, au reflet d'une lampe qu'il porte,
Le vieux vient s'accroupir, seul, ayant clos la porte,
Ajoutant avec joie, au trésor recompté,
Un kopeck arraché par la mendicité !
Je vis Eléazar penché sur le registre
Où l'usure fleurit sous son souffle sinistre ;
Je vis Judas luttant à tracer sans défauts,
Des paraphes puissants au bas de papiers faux,
Je vis Jéroboam, le roi de cette ivraie,
Fabriquant hardiment de la fausse monnaie ;
Je vis tous les enfants de la sombre tribu,
Les vêtements souillés et le menton barbu
Etalant l'impudeur de leurs fausses misères ;
A la Bible essuyant leurs âmes de faussaires,

Se ruant à l'assaut du commerce; inventant
 Tous les trucs financiers; volant, agiotant,
 Ruinant le pays qu'ils prennent pour patrie,
 N'éprouvant de l'horreur que devant l'industrie,
 Attirant dans leur banque, avec un art sorcier,
 Pour le judaïser le capital foncier !
 — Je les vis tous grouillants, avec leur fausse mine,
 Cousus d'or, et criant à tout passant famine ;
 Vendant leur chair, vendant leur âme, vendant tout !
 Pour l'immoralité n'ayant pas de dégoût ;
 Ayant perdu l'honneur, mais gardant l'insolence ;
 Faussant leur cœur haineux et faussant leur balance ;
 Par des noms mal portés insultant leurs aïeux ;
 En tous lieux détestés, en tous temps odieux,
 Et trainant, vrais témoins de la fureur divine,
 Par l'univers entier leur or et leur vermine !

Etrange vision !

Attendant son kopeck,
 Le juif exécutait un grand salamalec,
 Et faisait, sans répit, le geste qui mendie.
 J'entendais vaguement sa lente psalmodie,
 Mais, toujours, malgré moi, par mon rêve emporté,
 Je me disais :

— Pourquoi tant de perversité?
 Oh ! misérables juifs, peuple plein de mystère,
 Pourquoi donc restez-vous vagabonds sur la terre ?
 Pourquoi le Christ en croix, étreignant l'univers,
 N'a-t-il du même coup brisé vos fronts pervers ?
 Pourquoi, quand vous n'avez ni trône ni patrie,
 Quand l'univers entier vous hait avec furie,
 Quand même les enfants, sans qu'ils sachent pourquoi,
 N'entendent votre nom qu'avec un cri d'effroi,
 Pourquoi donc restez-vous, ô nation immonde,
 Toujours éparpillée aux quatre coins du monde ?

Le fleuve, le ruisseau, la source, tout se perd
Dans l'océan houleux comme dans un désert;
Mais vous, malgré le temps et le milieu rapace,
Vous ne laissez jamais immerger votre race;
Et l'histoire partout, sous ses regards pensifs,
Vous retrouve toujours bannis, abjects et juifs!

Les Grecs ont disparu, Carthage est en ruines;
Rome de ses débris jonche ses sept collines;
Vous, pourquoi durez-vous? Pour quel but souverain
Le ciel autour de vous met-il un mur d'airain?
Pourquoi nulle puissance, à vos destins hostile,
N'a-t-elle pu briser votre tête indocile?
Ni Titus, ni l'Islam, ni le fer, ni les lois,
Ni les peuples vengeurs vous mettant aux abois?

Ah! c'est que vous devez, pour des siècles sans nombre,
Des crimes de ce monde expier le plus sombre!

Au grand jour du Rachat, par l'orgueil égarés,
Vous avez renié les prophètes sacrés.
En vain, de l'avenir farouches sentinelles,
Ils vous montraient du doigt les clartés éternelles;
En vain ils secouaient devant votre mépris
Les rouleaux inspirés de leurs divins écrits;
Enivrés par le crime, indignes de clémence,
Vous avez jusqu'au bout poussé votre démente,
Condamnant le Sauveur à vos aïeux promis,
Vous êtes devenus ses lâches ennemis,
Et vous avez laissé planter sur le Calvaire,
La croix, l'infâme croix que le monde révère!

Sinistre jour! — Soudain, l'immuable soleil
Retira brusquement ses rayons, et pareil
Au flambeau sans clarté qui près d'un mort s'allume,
Il se montra livide au travers de la brume.

Et pendant qu'un larron, se tordant sur sa croix,
 S'écrie avec des pleurs : — O Christ, pitié, je crois!
 Et qu'un païen romain, adorant le Messie,
 Regarde avec amour Celui qu'on supplicie,
 Vous juifs, les bras croisés, durs, orgueilleux, hautains,
 Malgré les cris d'effroi partis des cieux lointains,
 Malgré le tremblement qui déchire la terre,
 Vous avez vu le Sang en niant le mystère ;
 Et, loin de l'adorer, humblement à genoux,
 Vous avez tous crié :

— Qu'il retombe sur nous !

.

Appaisez-vous, fureurs de l'anti-sémitisme ;
 A quoi peut vous servir la loi de l'ostracisme ?
 Ce peuple, c'est Caïn, Caïn le vagabond,
 Qui marche sans relâche avec un signe au front,
 Afin que l'univers entier sache son crime,
 Et pleure au souvenir navrant de sa Victime !
 C'est Caïn dont un ange empêche le trépas,
 Criant :

— Maudissez-le mais ne le tuez pas !

Quelque soit l'ennemi qui le frappe ou le raille,
 Il marchera toujours, il faut toujours qu'il aille,
 Poursuivi sans pitié par un arrêt fatal,
 Comme Adam de l'Eden, banni du sol natal.
 Jusqu'au jour du pardon, sombre objet de colère,
 Il sera le lépreux que Dieu veut qu'on tolère,
 Et qu'il fera trôner, au sein des nations,
 Sur l'effrayant pavois de ses punitions !

Ah ! quand Dieu veut frapper rudement un coupable,
 Ce n'est point de malheurs vulgaires qu'il l'accable :
 La misère ici-bas excite les pitiéés ;
 Par la prospérité juifs soyez châtiés !

Les deniers que Judas tira de sa Victime,
Pour la vente d'un Dieu sont un prix trop minime !
— Voici des millions ! Prenez peuple proscrit !
Tout cet or est à vous, vendeurs de Jésus-Christ !

Ce peuple, qui ne peut subir de décadence,
Séculaire témoin, doit vivre en évidence.
L'oubli qui saisit tout repousse ce maudit.
Son or doit éblouir l'univers interdit.
Promenant en tous lieux sa triste hégémonie,
Il subira sans fin son étrange génie.
Dieu veut, — l'homme n'étant pas sur ce point changeant —
Que le juif soit haï comme roi de l'argent ;
Il veut, avant qu'au ciel son sort ne se décide ;
Que tout peuple ait maudit le riche décide,
Que, malgré lui, le juif ait partout attesté
La mission du Christ et sa divinité !

Pendant que je rêvais, le mendiant, sans trêve,
Gémissait, m'attendant au sortir de mon rêve ;
Il savait, le sournois, tant il avait vécu,
Qu'un passant qui s'arrête est un homme vaincu
Levant parfois vers moi sa figure terreuse,
Il saluait toujours en tendant sa main creuse ;
Et moi, capitulant devant cet âpre entrain,
Je lui jetai du cuivre et regagnai le train.

Alors le juif vainqueur ferma sa griffe jaune ;
Puis, se troublant devant la splendeur de l'au même,
Et palpant ses kopecks, il cria plus hideux :

— Seigneur, Dieu de Jacob ! il m'en a donné deux !

HECTOR HOORNAERT

Bruges, 30 Octobre 1887





DE QUELQUES ŒUVRES REACTIONNAIRES EN LITTÉRATURE.

NOUS n'avons point parlé, lors de son apparition, du dernier roman de M. E. Zola. Nous répugnions à le faire, même dans l'intérêt des mœurs et de la saine littérature outragée, en dépit du talent incontestable du fameux romancier.

Nous éprouvons aujourd'hui absolument la même répugnance. Si nous parlons de *la Terre*, ce sera le moins possible, et après nous être rendu le témoignage d'avoir trouvé une excuse plausible dans le désir que nous avons, de donner une publicité plus grande aux protestations qui s'élèvent contre l'œuvre de l'écrivain de Médan.

L'amende honorable se fait d'ailleurs de plus en plus, grâce à l'interdiction presque générale qui accueille à l'étranger, comme elle le mérite, l'œuvre immonde de M. Zola. Cette mise à l'index laïque de certaines productions malsaines de l'esprit est un spectacle consolant, qu'il nous a été donné quelquefois d'applaudir en ces derniers temps, particulièrement en Allemagne, en Autriche et en Hollande. C'est un titre de gloire et une promesse de vitalité pour les peuples, dont les gouvernements sont à ce point soucieux de la conscience et de la moralité des masses. C'est contre l'invasion de cette peste et de ce choléra qu'il convient d'établir des cordons sanitaires, et de réduire à une perpétuelle et honteuse quarantaine, tous les porteurs du germe mortel. — Non arma, sed mores servant rempublicam. — La suprême sauvegarde des peuples ce n'est point la force armée, c'est la moralité. Si la France infortunée a le triste privilège de voir éclore sous son ciel, comme des fleurs empoisonnées, tant d'œuvres honteuses, dont les éditions se succèdent avec une rapidité, qui accuse une décadence plus profonde peut-être chez le lecteur que chez l'écrivain lui-même, il faut lui rendre également cette justice de dire qu'il se lève aussi sans tarder sur son sol, un souffle vengeur destiné à stériliser la reproduction de ces fleurs du mal.

Bien des œuvres remarquables de la littérature française s'expliquent par cet esprit de réaction. Une des manifestations les

plus célèbres de ce genre, ce fut, au commencement de ce siècle, l'apparition du *Génie du Christianisme*, qui devait combler dans les esprits et dans les cœurs, le vide affreux qu'y avaient fait les théories du philosophisme et de la révolution.

C'est ainsi également, pour en venir à quelque chose de plus récent, qu'aux *Blasphèmes* de M. J. Richepin répondent les *Contre-blasphèmes* d'Albert Dubout.

Malheureusement, l'œuvre née en protestation d'une autre n'est pas toujours suffisamment vengeresse ; n'a pas qui veut le souffle de Némésis. — Ce fut le cas pour Albert Dubout. Pour répondre à Richepin il fallait assurément moins de grâce que de force ; c'est cette dernière qualité qui fait le plus défaut aux *Contre-blasphèmes*. On a dit de l'œuvre de Dubout qu'elle ressemble à un « chant « de cigale clair et vif qui monte dans le ciel où roulent tumultueusement les tonnerres de M. Richepin. » Il aurait fallu pour couvrir ces grondements sinistres, au moins les mugissements solennels des grands jours de la mer soulevée contre tous ses rivages.



Or s'il est une œuvre bien capable d'exciter, dans un écrivain de talent, le désir de l'étouffer et de la réduire à néant, si possible, c'est certainement l'œuvre de Zola, surtout dans ses dernières productions. Il faut, pour l'expliquer, autre chose que les théories même les plus larges et les plus complaisantes d'un système qui s'appelle naturalisme, réalisme ou de tout autre nom. Il faut, comme n'ont pas manqué de le faire tous les critiques qui s'en sont occupés, l'expliquer à l'aide de je ne sais quelle maladie qui affecterait le tempérament de l'écrivain. Tous les symptômes de cette mystérieuse affection se produisent au grand jour dans le dernier ouvrage de Zola. Cela s'appelle « *La Terre* » et c'est un prétexte à insulter toute une catégorie de choses, de bêtes et de gens dans le monde desquelles le romancier ne s'était pas encore trouvé jusque là. Je n'ai pas même souci d'analyser l'idée fondamentale de *La Terre* où tout descend, pour y pourrir, au plus infime degré d'abjection et de monstruosité. Passe encore pour l'étude des mœurs des assommoirs, des coulisses de théâtre, des houillères etc., tous ces lieux que la poésie ne hante guère ! Mais on doit dire, a priori, que le talent de M. Zola manque absolument de la délicatesse voulue, pour parler avec convenance même des choses de la nature, de tout ce que le soleil met en travail et en gâté.

Heureusement sur ce chapitre spécial que M. Zola vient d'écrire avec une malpropreté inouïe, l'œuvre de la réaction est puissante. Cependant elle ne se fera que lentement dans l'esprit des lecteurs,

pour les ramener au bon goût, parce que, il faut l'avouer, les instincts sont pervertis et trouvent mieux leur compte dans les réalités brutales de Zola, que dans les enchantements d'une saine poésie et d'un certain idéal, qui sont néanmoins plus conformes à la réalité que les œuvres soi-disant réalistes. Toute existence a une certaine poésie, une façon d'idéal qu'il ne faut pas lui enlever, sous peine de la rendre insupportable.

Les œuvres de G. Sand étant antérieures à celles de Zola, je n'en parlerai que pour mémoire, en rappelant les charmants paysages de ce grand poète et les délicieuses peintures de mœurs pures des paysans berrichons. Tandis que le paysan n'est qu'une brute pour M. Zola, dans ses romans champêtres, G. Sand y voit une âme parfois bien candide et bien naïve.

L'écrivain de nos jours dont l'œuvre contraste le plus profondément avec *La Terre* d'E. Zola, c'est M. André Theuriet, amant sincère et passionné de la nature, nouvelle incarnation du lakiste d'autrefois. Ses œuvres à l'encontre de celles de Zola, sont toutes imprégnées de purs et vivifiants parfums, dans mille tableaux charmants de la vie champêtre.

M. André Theuriet, qui est un poète sincère et convaincu, est, de fait, bien plus près de la réalité que le maître et tous les disciples de cette école qui voulait y ramener, sans s'apercevoir qu'elle la démentait dans chacune de ses œuvres. Aussi M. Theuriet n'a pas craint d'intituler un de ses recueils poétiques : *Scènes de la vie réelle*, et il est resté fidèle à son titre.

On ne peut que se plaire dans la compagnie des personnages du poème de *Sylvine*, où rien ne blesse la décence ni le bon goût; tandis qu'on ne supporterait pas cinq minutes de fréquentation avec les monstrueuses créatures de *La Terre*.

Par un jeu familier du hasard, en même temps que paraissait *La Terre*, André Theuriet nous donnait une admirable édition illustrée de *La vie rustique*, série de descriptions charmantes où se mêlent des récits et des souvenirs. Les mêmes sujets sont traités dans les deux œuvres; mais avec quelles profondes différences! Il faudrait, pour s'en rendre exactement compte, faire page à page un travail de comparaison, qui serait une attrayante étude, dont la conclusion accablerait l'écrivain naturaliste.

André Theuriet connaît mieux le villageois, le décrit avec une vérité plus frappante sans conteste, et nous le montre peinant et s'avivant au milieu du travail complexe de la grande nature, sous le plein ciel, au lieu de le faire s'abrutir sur toute la ligne et sans retour, comme M. Zola. Loin d'aspirer avec délices, comme le brutal descripteur, toutes les odeurs amoniacales, tous les âcres miasmes de l'écurie, de l'étable et de la basse-cour, Theuriet nous invite à respirer avec lui, les senteurs des foin coupés et des feuillages humides, les parfums délicats des violettes, des muguets surtout et des menthes agrestes.

On a fait un mérite à M. Zola (et avec raison jusqu'à un certain point) de sa manière de décrire. Certes il y a de belles descriptions dans ses œuvres, et elles sont d'autant plus remarquables qu'elles se détachent toujours d'un fond qui blesse l'œil et qui ne permet aucun essor à l'imagination. Quand elles apparaissent, elles produisent le même effet qu'une oasis dans le désert et elles sont autant désirées.

Vous voyez d'ici une partie du moins des milliers de descriptions que comporte un sujet aussi vaste que *La Terre*, de ces descriptions qu'on rencontre par centaines dans André Theuriet. Eh bien! elles sont extraordinairement clair-semées dans l'œuvre de Zola, parce qu'il est toujours obsédé de l'idée éminemment naturaliste de la *fécondation* de la terre.

« M. Theuriet, a-t-on dit, idéalise légèrement les peintures, « M. Zola les assombrit à plaisir; l'un est poète dans ses descriptions, l'autre n'est poète que dans ses conceptions générales; « dès qu'il passe à l'exécution, sa plume devient fangeuse, ordu- « rière, exécrationnellement brutale. »

L'œuvre délicate d'un autre poète contemporain, M. François Fabié, est aussi dans son ensemble, une protestation contre *La Terre*. Chacune des jolies pièces de son recueil *La Poésie des Bêtes* est une revanche calme mais triomphante donnée à la réalité et au bon sens. Si l'inspiration de M. Fabié n'est pas toujours d'un poète de premier rang, si ses vers ne sont pas uniformément martelés ou ciselés selon les exigences des écoles modernes, il n'en est pas moins vrai qu'il a un réel tempérament de poète et d'artiste. L'Académie française l'a reconnu en lui décernant une de ses récompenses. (1)

Je me représente volontiers, à l'aide d'une évocation des temps passés, André Theuriet, Fr. Fabié et d'autres que je ne cite pas, faisant à travers champs, monts et bois, l'école buissonnière en compagnie du grand amant de la nature au XVII^e siècle, de ce bon La Fontaine, que les allées et venues d'une petite fourmi attardèrent un jour si intempestivement.

Blessé dans ses affections de poète les plus chères, F. Fabié vient de publier, en réponse à Zola, une « *Amende honorable à la Terre*. » J'en détache quelques strophes.

« Un brutal écrivain t'outrage dans son livre
« Et soutient que tes fils sont lâches et pervers;
« Terre! moi qui t'adore et que ton souffle enivre,
« Je viens te faire amende honorable en ces vers.

(1) Il est cependant regrettable que F. Fabié laisse percer par-ci par-là une note discordante.

« Rien n'est bon comme toi, nourrice triomphante,
 « Qui, depuis cent mille ans, sans te lasser un jour,
 « Mets aux lèvres de ceux que ton amour enfante,
 « Plus de pains qu'ils n'ont mis de grains dans ton labour.

« Rien n'est fort comme toi, fière et robuste aïeule
 « Qui n'a pas une ride au sein ni sur le front,
 « Et qui, quand tout vieillit, se flétrit et meurt, seule
 « Vois les siècles passer sans en subir l'affront.

.....

« Pardonne à qui te hait, dédaigne qui t'outrage,
 « Souris au déserteur qui retourne vers toi,
 « Donne à tous tes enfants patience et courage,
 « La joie à qui récolte, à qui sème, la foi.

« Et tu nous sauveras des abîmes où tombe
 « Tout peuple qui l'oublie ou rit de tes leçons,
 « Car tu ne voudras point n'être plus qu'une tombe,
 « O mère des soldats et mère des moissons ! »

Mais hélas ! en dépit d'un mouvement de retour qui s'affirme pourtant, l'école naturaliste à outrance a encore beaucoup de vogue, et les succès du jour vont de préférence à l'œuvre d'infamie.

Donnons largement la publicité aux œuvres consciencieuses et sereines, et, puisque chez certains peuples les interdictions légales se font attendre plus que de raison, aidons à jeter le plus tôt possible, le voile de l'oubli sur tant de hontes qui s'étalent au grand jour de la publicité.

Quant à la bonne foi de M. Zola que quelques uns s'attardent encore à plaider, c'est une vieille guitare qu'il serait bon de ne plus même entendre. Un romain de la république aurait, à tort ou à raison, donné plus facilement créance à la foi punique.

M. A. Cousor.







BIBLIOGRAPHIE.

La Divinité de Jésus-Christ vengée des attaques du rationalisme contemporain, par le P. Fr A. M. PORTMANS, des Frères prêcheurs. Paris, Magnin et fils. — Liège, Dessain. 1887.

LE Rév. Père Portmans, très connu du public littéraire et scientifique sérieux, vient de publier de nouveau un beau et bon livre, appelé à faire beaucoup de bien à tous ceux qui le liront avec l'attention que le sujet commande et que l'auteur mérite.

Le modeste et savant religieux l'a compris : c'est plus que jamais de nos jours, le dogme de la Divinité de Jésus-Christ qui supporte le monde religieux; c'est ce dogme qui est la clef de l'histoire; c'est autour de ce dogme que se livrent les grands combats; c'est lui qui tient en échec les puissances de l'Enfer; c'est par lui, par lui seul, que le Christianisme donne satisfaction à la raison et au cœur de l'homme en échappant à l'erreur du panthéisme.

Le R. P. Portmans, dans la réfutation qu'il entreprend des objections rajeunies par le rationalisme contemporain, suit une marche aussi simple que rationnelle et forte; il laisse parler les faits; il les oppose aux subtilités, aux rêves, aux inventions et aux mensonges.

Plusieurs études que renferme ce livre très substantiel, tendent à ce but : démontrer que les paroles et les actes rapportés dans les Evangiles et admis comme authentiques par l'incrédulité, sont les actes d'un Dieu, les paroles de Dieu. La démonstration est supérieurement faite. La conclusion de l'auteur s'impose au lecteur intelligent et de bonne foi.

Ce nouveau volume du savant dominicain sera utile aux théologiens comme aux laïcs. Il s'adresse cependant surtout à ces derniers. Le nombre est grand chez eux de ceux qui n'ont ni le temps, ni le loisir, ni le goût des fortes études religieuses et il devient toutelois bien nécessaire pour les gens du monde, de se mettre au moins à même de répondre victorieusement aux légères attaques, aux petites querelles de mots d'adversaires qui connaissent leur temps, et paient d'audace à défaut de science.

Combien par exemple, se sont laissés aller à croire et à répéter après Celse, Renan, le professeur Laurent, le professeur de Laveleye, que, nulle part dans les Évangiles, Jésus-Christ ne s'est affirmé comme Homme-Dieu et comme Dieu?

Cette misérable contre-vérité court les rues...

Le R. P. Portmans en fait bonne justice. On peut dire que les principales objections adressées depuis les premiers hérétiques jusqu'aux pygmées de nos jours contre le dogme *chrétien* par excellence, sont par lui clairement détruites. L'auteur a accompli son œuvre. Au public, à faire écho à cette voix autorisée en profitant de ses leçons.

JULES CAMAUÉR.



Studiën over het leven en de werken van Karel van Mander, dichter, kunstgeschiedschrijver en schilder (1548-1606), door LEOPOLD PLETTINCK. — Tweede verbeterde en vermeerderde uitgave. — Gent, S. Leliaert, A. Siffer en Cie.

E peintre et poète flamand, né en 1547, à Meulebeke, près de Thielt, et mort à Amsterdam en 1606, fut un des hommes les plus remarquables de la Flandre; la postérité lui fut un peu ingrate; mais grâce à l'étude qu'ont faite de ses œuvres plusieurs savants contemporains, hommage est rendu aujourd'hui à sa mémoire. M. Stecher dans son *Histoire de la littérature néerlandaise en Belgique*, l'appelle « le fécond, l'inépuisable Karel Van Mander ». Il est surtout connu par ses œuvres poétiques et particulièrement par le *Schilderboek*, célèbre histoire des peintres flamands et allemands, dont la traduction a paru à Paris, en 1885, due à M. Louis Hymans. Van Mander a aussi composé de nombreux drames bibliques, qu'il représentait dans son village natal, au milieu d'une affluence considérable de spectateurs; lui-même peignait les décors de son théâtre improvisé et remplissait les principaux rôles.

C'est à cet homme remarquable que M. Plettinck vient de consacrer un livre, écrit en langue flamande, édité par MM. Leliaert et Siffer de Gand (fr. 2,00). L'étude est le panégyrique convaincu de Van Mander. La partie biographique est très étendue, généralement intéressante; la partie critique est accompagnée d'extraits des principales œuvres du poète flamand.

M. Plettinck est un admirateur de Van Mander et voudrait voir ériger à la mémoire de son héros une statue à Meulebeke, son village natal.

X.

Les Sociétés coopératives, par CHARLES LAGASSE.

— Deuxième édition. Paris, Guillemin, 1887. 1 vol. in-12.

M LAGASSE nous offre en un format de librairie une 2^{de} édition du rapport qu'il a présenté à la Commission du travail sur la matière des sociétés coopératives. Comme il s'agit d'une question devenue d'un grand intérêt pratique et fort discutée en ce moment en Belgique, nos lecteurs nous sauront peut-être gré de leur offrir un résumé de cette importante étude.

M. Lagasse débute par des considérations préliminaires où nous relevons quelques idées fort justes : « On n'est plus isolé « quand on est capitaliste.... Le capitaliste le plus égoïste s'associera, coûte que coûte, à une entreprise; il reliera ses intérêts « par quelque endroit aux intérêts généraux du pays; il prendra « part, fut-ce indirectement, au gouvernement de sa patrie. » Conséquence : il faut souhaiter au point de vue social, que tout citoyen devienne possesseur. De cette observation qui n'est pas neuve, mais que nous trouvons exprimée ici avec la précision de l'économiste, se déduit déjà un puissant argument en faveur des sociétés coopératives, puisqu'elles résolvent ce problème difficile de fournir à tous, même aux ouvriers, le moyen de capitaliser.

M. Lagasse définit très heureusement la distinction à faire entre les *réformistes-novateurs* et les *réformistes-traditionnalistes*. « Les réformistes novateurs, dit-il, se révoltent à la seule pensée « de ces différences ineffaçables (qui séparent les diverses classes « de la société). Ils ont basé la réforme de l'ancien régime sur « l'existence d'un homme théorique, tel que les philosophes du « siècle dernier le concevaient *a priori*... La science sociale leur « oppose avec beaucoup de raison les réformistes traditionnalistes « qui fondent leurs plans de réforme sur l'homme réel et vivant, « tel que le considère *a posteriori* l'école économique moderne. « Il ne s'agit point de reconstituer les corporations fermées, « d'attenter à la liberté du travail et de tolérer nombre de vieux « abus qui devaient nécessairement disparaître; mais il n'est plus « possible d'empêcher les agrégats naturels de se produire au sein « de la classe ouvrière comme dans les autres classes. »

Ainsi M. Lagasse considère franchement les sociétés coopératives comme un progrès et non point comme un danger. Ce serait aller trop loin d'y voir « l'aurore d'un régime nouveau du travail, d'une rénovation sociale », car « la nature ne se supprime « ni ne se refait », et c'est « en vain que l'on espérerait supprimer le patronage. » Cette dernière idée domine tout le rapport de l'honorable membre de la commission du travail et nous croyons

pouvoir dire que, de la manière dont elle est présentée, elle est véritablement originale. C'est au moyen de cette observation, en effet, que M. Lagasse répond à la principale des objections faites aux sociétés coopératives, à savoir qu'elles suppriment les intermédiaires, les petits patrons et commerçants. Sans doute, les sociétés coopératives feront disparaître certains intermédiaires, mais uniquement ceux-là qui sont nuisibles, ceux qui exploitent leurs clients. Les autres subsisteront. Et pourquoi? Parce que, dit M. Lagasse, « le progrès des sociétés coopératives n'est pas illi-
« mité », parce que « les qualités du patron, le coup d'œil, l'ordre, « l'activité, la prévoyance, l'économie, la force et persévérante « volonté unie à l'intelligence des affaires » se rencontrent rarement chez plusieurs associés, parce que, en un mot « rien ne « remplace l'œil du maître, l'unité de commandement. » Voilà pourquoi « toujours de petites affaires prospéreront à côté des « grandes. » Cette réponse nous paraît ingénieuse et peut-être elle est vraie.

Le rapport de M. Lagasse respecte la division classique des sociétés coopératives en sociétés coopératives de production, sociétés coopératives de crédit ou banques populaires et sociétés coopératives de consommation. Nous ne pouvons suivre l'auteur dans l'examen détaillé de chacun de ces types. Bornons-nous à recueillir, ses conclusions. M. Lagasse ne croit pas à la prospérité des sociétés coopératives de production dans un avenir rapproché. Cependant, il cite quelques cas de coopération sous forme de « participation aux bénéfices » qui nous paraissent être des précédents assez heureux, spécialement celui de la poudrière royale de Wetteren.

En ce qui concerne les sociétés coopératives de crédit ou banques populaires, M. Lagasse fait l'exposé des systèmes Schultze-Delitsche et Raffeisen sans se prononcer entre ces deux types. Il rappelle les heureux résultats obtenus par M. l'Abbé Van den Driessche à Iseghem et à Eeghem, et préconise avec M. le Représentant Léon d'Andrimont la création de banques populaires agricoles. En réponse aux craintes manifestées par certains esprits timides qui voient dans ces banques des opérations hasardeuses, il rappelle ces paroles dites par M. Garreau au sujet des banques populaires italiennes : « C'est un fait reconnu en Italie que les « banques populaires ont rarement perdu quand elles ont prêté « à des paysans. Le paysan n'a guère le sentiment de l'échéance; « il paie tard, mais il paie, et le prêteur est toujours remboursé. »

Selon M. Lagasse, ce sont les sociétés coopératives de consommation qui sont appelées au plus brillant avenir. Il ne manque pas de nous parler ici de la société socialiste le *Vooruit* qui s'est fondée à Gand et qui, par ses succès, a particulièrement attiré l'attention sur le mouvement coopératif. La tendance de ses

administrateurs à en faire une société de propagande politique es considérée par M. Lagasse comme un germe de ruine. On ne peut oublier que les entreprises de coopération sont de pures *affaires*. C'est pourquoi une nouvelle société coopérative qui vient de se fonder à Gand sous le nom de *Volksbelang* en dehors de toute préoccupation politique, est destinée à supplanter bientôt la société socialiste, si elle reste fidèle à son programme. Tandis que la seconde en effet consacre environ les 3/8 des bénéfices réalisés à la propagande politique, la première attribue aux associés la totalité des bénéfices.

En définitive, M. Lagasse voit dans les sociétés coopératives en général et surtout dans celles de consommation un puissant moyen d'améliorer le sort des classes ouvrières. La nature même des choses empêchera les abus. On ne peut que favoriser le développement de celles de ces sociétés qui ont un but purement économique.

Telle est la solution donnée à la question de principe. Nous n'examinerons pas les conclusions du rapport de M. Lagasse indiquant la manière dont notre législation actuelle devrait être modifiée et complétée pour répondre au vœu de l'économiste. Bornons-nous à dire que les conclusions de l'honorable rapporteur ont été presque intégralement adoptées en séance plénière de la commission du Travail et formulons l'espoir qu'elles seront bientôt discutées à la Tribune parlementaire.



Calendriers des Éphémérides; — des Proverbes; — Littéraire; — des Rébus; — Mignon. — Société de Saint-Augustin, Bruges.

LE Calendrier à effeuiller est devenu une nécessité. On vit si vite aujourd'hui, nos heures sont si encombrées, notre attention est si incessamment tirillée en tous sens par tout ce qui se fait, ou se dit, ou se pense, ou se rêve, que nous avons besoin d'interroger chaque matin, et de conserver jusqu'au soir à portée du regard ce témoin du temps, pour ne pas oublier bien des choses : la date que ses gros chiffres nous rappellent, le saint qu'il fait fêter et imiter, l'abstinence ou le jeûne qu'il faut observer.

Mais il y a calendrier et calendrier. La plupart sont d'une extrême insignifiance, beaucoup sont neutres, de cette neutralité qui est mauvaise, parce qu'elle n'est pas bonne; quelques-uns ne valent rien. Tout autres sont les calendriers que la Société de Saint-Augustin met en vente.

C'est bientôt dit, m'objecterez-vous, mais il faudrait le prouver. — Ce sera bientôt prouvé, cher lecteur. Prenons, par exemple, e plus banal, celui qu'on trouve partout le *Calendrier à éphémé*

rides. — Sans doute, vous y rencontrerez des faits secondaires, car tous les jours de l'année ne sont pas d'illustres dates; sans doute aussi vous y verrez ce que vous avez vu ailleurs, nul n'a le monopole de l'histoire; mais vous ne trouverez pas ailleurs ce choix judicieux d'événements contemporains qu'il n'est pas permis d'oublier, ce rappel d'anniversaires dont tout catholique aime à se souvenir

Voyons encore le *Calendrier des Proverbes*. La sagesse des nations, à qui on attribue les proverbes, n'est pas sage toujours, ni dans l'expression ni même dans l'intention; l'emprunt quotidien qui lui est fait ici est au contraire tout à son honneur comme fond et comme forme, par conséquent sans danger pour personne.

L'amusant, même le drolatique ne sont pas exclus de la collection. Rien de plus gai, en effet, que le *Calendrier des Rébus*, qui reproduit au recto le texte des deux premiers, éphémérides et proverbes, et qui donne, au verso, les jours impairs une caricature, les jours pairs un rébus dont la solution n'arrive que 48 heures après.

Plus intéressant, ou si vous voulez, autrement intéressant, le *Calendrier Littéraire* contient, dans ses trois cent soixante cinq feuillets, une autologie de la langue française aussi complète qu'on la peut souhaiter. Plus de deux cents écrivains, poètes et prosateurs, y sont représentés par des morceaux variés et en grande partie nouveaux; car c'est dans son champ même qu'a été cueillie la gerbe de chacun, et non dans les glanes ramassées déjà par autrui. On pourra s'étonner d'y voir réunis les noms les plus disparates; qu'on se rassure, les pires parlent ici le langage des meilleurs, mais il ne faudrait pas les juger sur cet échantillon; et sous prétexte qu'on les a rencontrés une fois en bonne compagnie et dans une tenue correcte, se permettre d'aller chez eux visiter Rabelais, Montaigne, Voltaire et nombre de modernes.

Mentionnons comme point final, le *Mignon* qui cube environ trois centimètres, et qui dit cependant ce qu'il faut dire.

H. D.



Jeanne d'Arc et sa Mission nationale, par V. CANET, professeur d'histoire aux Facultés catholiques de Lille.
Prix : fr. 4.00. — Société de Saint-Augustin, Bruges.

SANS aller jusqu'à dire, avec Napoléon III dans sa préface de *Jules César*, que « la vérité historique doit nous être aussi chère que la vérité religieuse », il est certain qu'il n'est pas permis à l'historien d'inventer ou de supprimer un fait, non plus qu'au théologien d'ôter ou d'ajouter au dogme : c'est une

règle qu'il ne faut pas perdre de vue, quand il s'agit de l'évènement le mieux prouvé de nos annales, le plus extraordinaire, le plus discuté et le plus travesti, si pas dans son existence, du moins dans ses causes, la mission de Jeanne d'Arc, et le grand mérite de ce livre nouveau, sur ce sujet cent fois traité, c'est précisément qu'il dit la vérité, toute la vérité, rien que la vérité.

Livre nouveau de toutes les façons : M. Canet n'emboîte le pas de personne; sans doute il ne nous apprend pas autre chose que ses innombrables devanciers, mais il nous l'apprend autrement, *non nova sed nove* : il ne raconte, ni ne chante; il ne plaide, ni ne réplique; il n'intervient pas sans mandat au procès pendant en cour de Rome, il n'a ni l'ambition de préparer, ni la présomption de prévenir la sentence; il ne se fait pas non plus le vengeur de Jeanne envers et contre tous; et cependant, mieux qu'aucun autre, il établit la divine inspiration de la guerrière.

Son procédé est simple autant que neuf et irrésistible : il consiste à aller chercher ses témoignages chez l'ennemi.

Ce n'est ni sur la foi des écrivains contemporains, ni sur les dépositions, libres celles-ci et intégrales, des personnes entendues dans le procès de réhabilitation que l'auteur appuie son histoire; il l'a écrite uniquement avec les procès-verbaux de l'information qui devait aboutir à la condamnation. — Or l'on sait que ces procès-verbaux ont été altérés pour les besoins de la cause, que des additions y ont été introduites et des suppressions pratiquées dans le but de justifier la conduite des juges, et de faire éclater la culpabilité de la captive.

« C'est à l'accusation, dit avec fierté M. Canet, que nous demandons la preuve de la mission divine de Jeanne et sa glorification. La Justice éternelle s'est jouée des précautions multiples d'une habileté de mauvaise foi. Le criminel révèle sa victime à l'admiration étonnée, et sa main impure lui élève le piédestal d'où elle ne descendra pas. »

Là est, nous le répétons, le caractère très spécial de cette histoire de Jeanne d'Arc, qui répond du même coup et aux ennemis de la bonne française, décidés quand même à lui faire un crime de son patriotisme; et à ses prétendus amis de l'heure présente, qui font d'elle une virago républicaine, martyre de la libre-pensée. Ceux-ci, comme autrefois les Anglais ont besoin de lui ravir l'auréole surnaturelle; ils s'y essaient vainement, les preuves ont été faites devant les premiers juges : Jeanne ne fut pas plus une hallucinée qu'une sorcière, elle fut l'instrument des miséricordes de Dieu pour la France.

L'auteur a donné en appendice le sentiment des membres de l'Académie française sur Jeanne d'Arc. Interrogés par le *Figaro*, trente-neuf sur quarante ont répondu. C'est un curieux « plébisciste » où l'on trouve du beau, du joli, du creux et du bête.

H. D.

Chrestomathie française, ou choix de lecture et déclamation, leçons de mémoire, explications littéraires, par l'abbé JOSEPH SAMYN, professeur au Collège de Menin. — Deuxième édition, considérablement augmentée. Gand, S. Leliaert, A. Siffer en Cie. Volume de 310 pages in-8°, magnifique impression, fr. 2,00.

HOMME on vient de le lire, cet ouvrage en est à sa seconde édition. La première a été rapidement épuisée. Ce succès a encouragé l'auteur à donner à son œuvre de plus grands développements et il ne pouvait mieux réussir dans les nouveaux choix qu'il a faits. Sans dédaigner les modèles anciens, Bossuet, Massillon, Bourdaloue, Racine, La Fontaine, Buffon, etc., M. l'abbé Samyn a mis largement à contribution les écrivains modernes. Il n'abandonne pas complètement les voies battues; mais, à côté de celles-ci, il en ouvre d'autres aussi attrayantes, et pittoresquement coupées par de charmants sentiers.

Dans le vaste champ de la littérature contemporaine, l'auteur a glané les plus belles fleurs.

J. de Maistre et Chateaubriand ouvrent en quelque sorte la marche. Puis L. Veuillot, Fréd. Ozanam, L. Gautier, Mgr Dupanloup, Montalembert et Lacordaire, MMgrs Mermillod et de Ségur, le général Ambert et Paul Féval, H. de Bornier et A. Daufresne de la Chevalerie vous captivent tour à tour. Le P. Van Tricht vous redit ses délicieuses conférences; le P. De Smedt vous parle des Montagnes Rocheuses; M. Théophile Vénard nous apprend par son exemple comment un missionnaire au Tong-King se prépare à mourir pour la Foi; Pie IX, d'immortelle mémoire, fait entendre aux jeunes gens ses paternels conseils, et, dans un discours d'adieu aux missionnaires d'Alger partant pour l'Afrique Equatoriale, S. E. le Cardinal Lavigerie expose en un langage d'une touchante éloquence, la malheureuse situation des habitants du continent noir et son ardent désir de les gagner à Jésus-Christ, etc.

Il n'y a pas jusqu'à l'arrangement adopté qui ne rende plus attrayante la lecture de l'ouvrage. Alors que chaque genre est renseigné séparément dans la table des matières, les morceaux se trouvent mêlés avec un véritable art dans le corps du livre et tel voisinage qui semble dû au hasard, est du meilleur effet.

Ajoutons encore que M. l'abbé Samyn nous semble avoir poursuivi un double but. En instruisant, il a voulu édifier et nul ne parcourra son ouvrage sans reconnaître qu'il a réussi. La société de caractères comme Fréd. Ozanam et Théophile Vénard, l'exemple de la pitié d'O'Connell, quelques épisodes de la bataille de Castelfidardo, etc., ne peuvent manquer d'impressionner de saines intelligences et de leur faire comprendre combien il est indigne d'un chrétien « d'user sa vie dans les inutilités du monde. » Ce ne sera point là le moindre mérite de la compilation faite avec tant de goût et de jugement par M. l'abbé Samyn et, à ce titre encore et surtout, nous lui souhaitons plein succès.

D.



RESULTAT

DU

CONCOURS LITTÉRAIRE DE 1887.

Notre Concours Littéraire a donné les résultats suivants :

1^e SECTION. — Nouvelle ou roman. Le jury n'a pas cru pouvoir décerner la prime; mais il accorde une *Mention honorable* au manuscrit portant pour devise « L'homme propose et Dieu dispose » et ayant pour titre « le Roman d'Alexine »; auteur : M^{lle} Anaïs Rasquin, château de Rattendael, près Ruysbroeck (Brabant).

2^e SECTION. — Critique littéraire. Il n'a pas été possible de décerner la prime, bien que nous ayons reçu de France, mais hors concours, un travail remarquable sous la signature d'Amédée Leyret : nous commençons aujourd'hui la publication de cette étude.

3^e SECTION. — Poème. Nous avons lieu de nous féliciter particulièrement du résultat obtenu dans cette section. Sur 7 envois qui ont pu être classés (un 8^e envoi, le Chant des Vendangeurs, était une pièce trop courte pour être considérée comme poème) le jury a cru devoir en distinguer 4. Il accorde la Prime de 300 francs par moitié et pour mérite égal aux deux œuvres suivantes : elles sont d'un genre assez diffé-

rent, mais toutes deux d'une réelle valeur : la première plus délicate et formant un poème narratif et descriptif complet sorti d'une pensée philosophique; la seconde plus vigoureuse et offrant le caractère d'un morceau moitié descriptif, moitié lyrique, basé sur un fait anecdotique personnel (nous publions aujourd'hui, cette seconde œuvre, la plus courte des deux) :

Soleils couchants, par M^r G. Mailhard de la Couture, littérateur, à Lille.

Israël, par M^r l'abbé Hector Hoornaert, Professeur au Collège S^t Louis, à Bruges.

Le jury accorde des *Mentions honorables* aux deux poèmes suivants :

Lollia, par M^{lle} Isabelle Kaiser, à Bethléem, Zug (Suisse).

La Veuve du Gréviste, par M^r Joseph Schramme, étudiant à l'Université de Louvain.

L'ensemble de ce premier Concours Littéraire, sans avoir donné tous les résultats désirés, est cependant fort encourageant. Aussi publierons-nous bientôt le programme d'un nouveau Concours.



Het Belfort, tijdschrift toegewijd aan letteren, wetenschap
en kunst. — Gand; Leliaert, Siffer et Co.

La livraison de décembre du *Belfort* nous apporte plusieurs travaux remarquables. C'est d'abord une étude philologique et littéraire par E. Bauwens S. J., sur la conjonction négative *en*, généralement usitée jusqu'au milieu du XVII^e siècle et qui tend à revivre de nos jours dans la langue écrite. Ce sujet, assez aride de sa nature, a été traité néanmoins avec charme et talent, et en présence des citations d'anciens poètes, multipliées par l'auteur, plus d'un lecteur devra reconnaître que le *en* négatif rend la phrase plus coulante et plus harmonieuse.

Citons encore l'étude de M. Maes touchant les chants religieux du moyen âge, celle de M. J. Broeckaert sur la *littérature flamande du moyen-âge* et la fin du travail de M. De Gryse sur l'histoire des religions de M. Goblet d'Alviella.

Nous avons remarqué enfin une étude intéressante de Mgr Rutten, vicaire-général de Liège, sur les poésies d'Ossian. On sait que Mgr Rutten, en plein pays wallon, cultive avec succès les lettres flamandes et patronne avec zèle l'Œuvre des Flamands établie à Liège: c'est là un titre spécial à nos sympathies.

La livraison se termine par des poésies d'O-Ritzen et de Hilda Ram, et par des articles bibliographiques remarquables.

Le *Belfort* va commencer sa troisième année de publication. L'éditeur nous annonce que déjà il a en portefeuille de nombreux travaux pour 1888, parmi lesquels plusieurs dus à des membres de notre jeune Académie flamande. Tout permet d'espérer que la revue se maintiendra à la hauteur où elle s'est placée en peu de temps. Elle compte aujourd'hui des abonnés dans tous les pays de l'Europe, et même en Egypte, au Transvaal, aux Etats-Unis et au Canada.

Le prix de l'abonnement resté fixé à 6 francs par an, et si le nombre des abonnés continue à croître, on peut espérer que la livraison mensuelle atteindra bientôt une centaine de pages.

Nos sincères félicitations à l'habile et intelligent éditeur!

(Bien Public.)

Histoire anecdotique de la 3^{me} république par LÉO TAXIL. — Une série de cinq livraisons illustrées tous les vingt jours. Division de l'ouvrage :

1^o *La révolution*. — Depuis l'émeute victorieuse du 4 septembre jusqu'à la chute de M. Thiers. L'Indignité des hommes qui se sont emparés de la France; les scandaleux marchés, les tripotages secrets du gouvernement dit de la Défense Nationale. Puis, la Commune et ses horreurs. Enfin, le règne hypocrite de Thiers, renégat de la monarchie, légalisant la Révolution pour la satisfaction de son orgueil.

2^o *Une halte*. — C'est du septennat du maréchal Mac-Mahon, qu'il s'agit. La République fait une halte dans la voie du mal; elle est contrainte d'interrompre son œuvre néfaste. Mais le loyal soldat de Magenta, s'il est un héros sur les champs de bataille, n'est malheureusement pas à la hauteur de sa tâche politique. Cette seconde partie, tout en faisant ressortir les bienfaits d'une trop courte administration conservatrice, sera surtout l'histoire des conspirations odieuses de la démagogie pendant le premier septennat.

3^o *La curée*. — On ne pourrait mieux nommer cette période de la République: Grévy est porté à la présidence par tous les déclassés pour qui la politique est un métier. Wilson règne. L'orgie du pouvoir est à son comble. Les places sont distribuées aux plus indignes, les honneurs sont vendus aux plus offrants. Le contribuable est saigné aux quatre veines. L'impôt est doublé, triplé; et néanmoins, à raison de la rapine qui est devenue une loi, à raison des concussion, des gaspillages et des appétits toujours nouveaux de la bande républicaine, l'Etat en déficit court à une banqueroute.

Tel est le tableau de dix-sept ans de République, que M. Léo Taxil mettra sous les yeux du public. L'ouvrage, nous n'avons pas besoin de le dire, sera écrit sans prétention, émaillé de nombreuses anecdotes, buriné avec le stylet de la satire.

Pour paraître sous peu chez les éditeurs du *Magasin littéraire et scientifique* :

Vie de Saint Pierre Claver, apôtre de Carthagène, de la compagnie de Jésus, selon les anciens historiens, revus et complétés d'après les actes authentiques par le Père C. Van Aken de la même compagnie. L'ouvrage formera un volume de 250 à 300 pages in-8^o. — Prix fr. 2,50.

Le Magasin Littéraire et Scientifique

paraît le 15 des mois de Janvier, Mars, Mai, Juillet, Septembre, Novembre, par livraisons de 200 pages environ.

PRIX D'ABONNEMENT } POUR LA BELGIQUE 10 FRANCS.
} POUR L'ÉTRANGER 12 FRANCS.

MM. Liste des collaborateurs.

- R. P. VAN AREN, S. J., Professeur de théologie, à Gand.
H. DE BAETS, Avocat près la Cour d'appel de Gand, Docteur en sciences politiques et administratives, Avocat du Département des Finances.
M. BODEUX, à Louvain.
CHARLES BUET, à Thonon (Haute-Savoie).
C^o CONRAD DE BUISSET, attaché de légation, à Bruxelles.
BOB E. VAN CALOEN, Secrétaire particulier de M. le Gouverneur de la Flandre Occidentale, Conseiller communal, à Bruges.
JULES CAMAÛER, Avocat à Dinant.
G. COOREMAN, Avocat près la Cour d'appel de Gand.
JEAN CASIER, à Gand.
FRÉDÉRIC COUSOT, littérateur, à Bruxelles.
L'abbé M. A. COUSOT, Professeur au Collège de Belle-Vue, à Dinant.
JOSEPH DESTRÉE, Docteur en philosophie et lettres, à Bonn.
R. P. DIERCKX, S. J., à Lille.
EUGÈNE DIJON, Avocat, à Huy.
ALB. DUTRY, Avocat près la Cour d'appel de Gand.
ALBERT EEMAN, Avocat près la Cour d'appel de Gand, membre de la Chambre des Représentants.
BOB H. DELLA FAILLE D'HUYSSSE, Avoc. près la Cour d'appel de Gand, Conseiller prov.
J. DE FRANCQUEVILLE, à Paris.
CHARLES FUSTER, Littérateur, à Paris.
A. GOETGHEBUER, Juge de paix de Waarschoot.
EUGÈNE DE GROOTE, Avocat près la Cour d'appel de Gand.
D^r P. DE GROOTE, à San Bernardino (Californie).
G. DE GUESTIERS, à Paris.
L'abbé GUILLAUME, Curé-Doyen de Beauraing.
L. HALLEUX, Avocat et Conseiller communal, à Bruges.
J. VAN DEN HEUVEL, Avocat près la Cour d'appel de Gand, Professeur à l'Université de Louvain.
A. HODISTER, Explorateur au Congo.
L'abbé H. HOORNAERT, Professeur au Collège St Louis, à Bruges.
J. HOVOIS, Avocat près la Cour d'appel de Bruxelles.
LÉON JANSSENS de BISTHOVEN, Substitut du Procureur du Roi près le Tribunal de première instance de Gand.
RAYMOND DE KERCHOVE, Gouverneur de la Flandre Orientale.
BOB KERVYN DE VOLKAERSBEKE, à Nazareth.
GODEFROID KÜRTH, Professeur à l'Université de Liège.
J. LÉGER, Juge au Tribunal de 1^{re} instance d'Audenarde.
P. LIMBOURG, Publiciste, à Verviers.
P. MAILHART DE LA COUTURE, homme de lettres, à Lille.
MANSION, Professeur à l'Université de Gand.
J. MICHAËLIS, Avocat, à Arlon.
L'abbé HENRI MÖLLER, à Bruxelles.
LÉON DE MONGE, Professeur à l'Université de Louvain.
PEDRO NADA, à Gand.
NOSSENT, Professeur à l'Université de Gand.
E. DE PEÑARANDA, à St Michel-lez-Bruges.
P. RAEPSAET, Membre de la Chambre des Représentants, à Audenarde.
ALFRED DE RIDDER, à Louvain.
G. RINQUET, à Bruxelles.
R. DU SART DE BOULAND, Secr. particulier de M. le Gouverneur du Hainaut, à Mons.
A. SOLVYNS, Avocat près la Cour d'appel de Gand, Conseiller provincial.
EUG. STANDAERT, Avocat à Bruges.
C^o F. VAN DEN STËEN DE JEHAY, Attaché à la Maison du Roi, à Bruxelles.
R. P. VAN TRICHT, S. J., Professeur de sciences à l'Institut St Ignace, à Anvers.
G. VERSPEYEN, Avocat, Rédacteur en chef du *Bien Public*, à Gand.
P. WAUWERMANS, Avocat près la Cour d'appel de Bruxelles.
MAURICE DE WULF, à Louvain.

1888

LE MAGASIN

LITTÉRAIRE

ET SCIENTIFIQUE



GAND

Typogr. S. Leliaert, A. Siffer et Cie

RUE HAUT-PORT, 52

1888

SOMMAIRE :

I. Le Courage	VICTOR VAN TRICHT, S. J.
II. Une émeute au moyen-âge.	O. PYFFEROEN.
III. Origine et ancienneté de l'homme	PEDRO NADA.
IV. Etudes critiques	AMÉDÉE LEYRET.
V. Vie domestique d'un seigneur châtelain au moyen-âge	A. DE RIDDER.
VI. Marianne.	B ^{on} H. DELLA FAILLE.
VII. L'Eglise et l'ordre social chrétien, par M. De Decker	FERD. LOISE.
VIII. La fin d'une légende	M. A. COUSOT.
IX. Correspondance de Paris	JEHAN.
X. Au souverain Pontife Léon XIII à l'occasion de son Jubilé sacerdotal.	JEAN CASIER.
XI. L'exposition historique des peintres gantois du XIX ^{me} siècle.	B ^{on} KERVYN DE VOLKAERSBEKE.
XII. Bibliographie.	

Le Magasin Littéraire et Scientifique formera en 1888
deux forts volumes de 600 pages chacun, imprimés sur papier
de luxe.

Abonnement pour l'année :	{ Belgique : 10 fr.
	{ Etranger : 12 fr.
Abonnement pour la demi-année :	{ Belgique : 6 fr.
	{ Etranger : 7 fr.

Prix d'un numéro isolé : 2 fr.

Le Magasin Littéraire et Scientifique est destiné à favoriser une littérature saine, respectueuse des traditions léguées par les grands maîtres, et subordonnant la forme à l'idée. Celle-ci ne pourra jamais être contraire au dogme ou à la morale catholiques qui sont la règle nécessaire de l'homme et de la société.

Le Magasin Littéraire et Scientifique publie des articles littéraires originaux : nouvelles et poésies; des critiques littéraires et artistiques; des études historiques; des récits de voyage; des chroniques et des correspondances relatant les faits principaux de la Littérature et de l'Art; enfin des travaux philosophiques, économiques et scientifiques.

Comité de Rédaction. — Messieurs le B^{on} KERVYN DE VOLKAERSBEKE, Président; HERMAN DE BAETS; JEAN CASIER, fils; GÉRARD COOREMAN; le B^{on} HERMAN DELLA FAILLE D'HUYSSSE; JANSSENS DE BISTHOVEN; ALBERT SOLVYNS.

Le comité de rédaction dirige la revue sans prendre toutefois la responsabilité de chaque article.

Les articles publiés restent la propriété de la revue; ils ne peuvent être reproduits que moyennant une autorisation spéciale du Comité de rédaction.

La correspondance et les manuscrits doivent être adressés à M. le Baron KERVYN DE VOLKAERSBEKE, Château de Nazareth (Flandre Orientale), ou à M. A. SIFFER, 54, rue Haut-Port, Gand.

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont deux exemplaires seront adressés à la Revue. —

Le prochain numéro du *Magasin Littéraire* contiendra la causerie de M. Gérard Cooreman *le Coffre-Fort*, qui a obtenu un si vif succès à l'hôtel du gouvernement provincial en notre ville; les *Soleils Couchants*, poème de M. Mailhard de la Couture, primé dans notre Concours de 1887; une correspondance littéraire de Paris; la suite des articles en voie de publication, etc. etc.

Avis. La société littéraire de l'Université catholique de Louvain — société à laquelle des liens d'amitié nous rattachent — ayant ouvert un Concours pour fêter le cinquantenaire de sa fondation, nous renonçons pour le moment à ouvrir nous-mêmes un nouveau concours littéraire, et nous attirons sur celui de Louvain, dont nous publions le programme, l'attention de nos lecteurs et de nos amis.



LE COURAGE

Causerie par VICTOR VAN TRICHT, S. J.

Tantummodo esto vir fortis.

Je ne vous demande qu'une chose : Soyez homme de courage.
1 Reg. C. 18, v. 17.

MESDAMES, MESSIEURS,



E me propose de vous parler du Courage !
C'est une leçon que j'ai apprise de vous,
et que je viens vous répéter comme un élève
à son maître.

Vous fêtez en ces jours le vingt-cinquième anniversaire de votre cercle : vous célébrez une œuvre que votre courage a fait naître, que votre courage a fait grandir et fleurir, et que le Temps et Dieu ont couronnée. A une époque où l'on se cachait, vous vous êtes montrés ; à une époque où l'on tremblait, vous avez été sans crainte ; à une époque où la croix semblait exilée du forum et de la vie publique, vous l'avez dressée comme un fier drapeau, et vous l'avez conduite à la victoire.

Vous devez être satisfaits, Messieurs. Vous étiez les premiers, si je ne trompe, les tout premiers dans le pays, à vous serrer autour de cette immortelle bannière : les premiers à marcher au combat, le front haut et la visière levée. Voyez comme s'est répandue la contagion généreuse de votre courage : il n'y a de ville en notre

pays, d'où ne vous vienne la félicitation joyeuse d'un frère puiné, glorieux de marcher sur vos traces.

C'est le cachet des grandes œuvres d'être durables et fécondes.

La tentation m'était venue de vous faire l'histoire des cercles catholiques, mais je me suis senti bientôt trop au dessous de cette tâche. C'est un de vous qui doit l'écrire : généraux ou soldats, vous avez tous été mêlés à la bataille; seuls vous pouvez en dépeindre l'héroïsme et la grandeur.

Je veux demeurer dans un rôle plus humble et mieux en rapport avec mon caractère. En vous parlant du courage je serai plus voisin de la chaire et du sermon, et je ne m'exposerai pas à oublier, au feu de votre valeur, que je suis homme d'Église.

Si vous le voulez bien, nous tâcherons de dégager d'abord la vraie notion du courage.

Nous verrons ensuite le besoin que nous en avons dans les batailles de la vie.

Nous verrons enfin où il nous faut aller pour en approvisionner nos âmes.



Les mots n'entrent jamais seuls dans notre esprit; quand ils y pénètrent, ils traînent après eux, l'un tirant l'autre, toute une grande suite de personnages. La chaîne qui rejoint ce cortège dépend de notre éducation première, de nos études, de nos habitudes intellectuelles, du milieu même où nous vivons : toutes choses qui font à nos idées les parentés et les associations les plus inattendues.

Mais le mot « courage » a dans presque tous les esprits, un cortège toujours le même.

Quand il frappe l'oreille il y sonne comme une fanfare guerrière : l'imagination tressaille, et soudain devant elle, apparaissent, l'acier des armes brillant au soleil, les bataillons poudreux marchant à la bataille, le drapeau de la patrie déployant la flamme de ses couleurs; le clairon sonne, le tonnerre du canon gronde, les nuages bleus de la poudre montent au ciel, le sang coule... Toutes les horreurs et toutes les grandeurs des combats sont là, sous nos yeux, presque fatalement amenées par ce mot si glorieux et si fier : le courage.

Nous semblons l'avoir réservé au soldat et quand on nous dit courage, invinciblement nous songeons au courage des armées.

C'est dans le courage guerrier que je veux chercher la vraie notion du courage.

N'attendez pas de moi, Messieurs, ni que je le méconnaisse, ni que je l'amoindrisse. Je sais bien que de nos jours ni l'épaulette ni l'épée ne sont en haute estime, mais, quand passe devant mes yeux ma jeunesse, j'y revois mon Père qui les portait, et il m'en est resté pour elles, dans tout mon sang et jusques dans la moelle de mes os, un grand et invincible amour.



Le courage guerrier!... Ah! Messieurs, pour le porter il faut l'âme forte.

Au temps de la dernière guerre, deux de mes collègues qui résidaient non loin de la frontière française, entendant gronder le canon de Sedan, n'y tinrent plus et partirent aider aux ambulances... Comme ils approchaient de la plaine, une première trainée de sang frappa leurs yeux; ils la suivirent et bientôt, couché dans un taillis, le premier mort leur apparut. C'était

un beau jeune homme, à peine sorti de l'école des cadets de l'Empire, à la fleur de l'âge, presque un enfant. Une balle l'avait traversé en pleine poitrine, et sans doute, il s'était trainé là dans ce buisson, pour mourir tranquille. Il était étendu, entre les branches brisées et sanglantes : il y avait comme un sourire sur sa figure pâle; sa main ramenée sur son cœur y tenait serrée une petite Bible. Entre les pages du Saint Livre, comme pour prévenir les recherches, il avait glissé, apparente, une lettre. C'était la dernière lettre de sa mère, toute débordante d'amour, toute mouillée de larmes, avec des cris déchirants : « O mon enfant, serait-il vrai que nous ne devons plus nous revoir!... » et des recommandations d'héroïne : « Sois brave! afin que je puisse mourir fière! »

Refaites, Messieurs, refaites dans votre esprit l'histoire de ce jeune mort. Il avait un grand nom, un blason antique, peut-être une fortune égale à sa noblesse; à coup sûr il avait ces rêves de vingt ans et ces espérances de jeunesse qui ensoleillent la vie. Un jour un grand cri a retenti dans tous les échos de la patrie : il a fallu partir, se mettre en rang et marcher au devant des balles... il a fallu laisser tout là, son avenir, sa vie insoucieuse, son foyer doux et béni, toutes les affections de son cœur, sa mère,.. il a fallu se faire tuer,... et froid, calme, sur un mot d'ordre, il a marché en avant, et s'est fait tuer!...



De ces morts là une guerre en fait cent mille. Un à un interrogez-les; demandez leur ce qu'ils ont laissé derrière eux en mourant... un vieux père, une vieille mère, une femme, des enfants... Tâchez donc de sentir le déchirement horrible qui s'est fait dans leur

cœur, quand la balle est venue y faire sa trouée sanglante, et qu'ils ont senti que c'en était fait de tous ces bien aimés. Passez plus tard dans toutes ces chaumières en deuil, voyez pleurer ces femmes et ces orphelins... Voyez le soir, ce vieux père, l'œil hagard, tremblant, venir chercher parmi les morts, si son fils n'est point couché là...

Il n'y a pas de soldat, si oublié, si humble, si petit dans les rangs qu'il vous plaise de l'imaginer, qui, lorsque sonne le départ, n'ait à faire dans son cœur, et à froid, ces sanglants sacrifices!... Ils savent qu'ils vont à la mort et ils marchent à la mort!...



Que si la victoire les trahit, devant la honte d'une défaite, la rage les prend; ils ne vont plus à la mort, ils la cherchent, ils l'appellent, ils la supplient.

Quand à Waterloo, le maréchal Ney sentit derrière sa garde impériale le vaste ébranlement de la déroute, quand il vit, comme des épis sous la faucille, les grenadiers de France tomber sous les balles des gardes rouges Anglaises, quand il vit trembler les aigles et que tout était perdu, la flamme aux yeux, les cheveux au vent, une épaulette à demi coupée par un coup de sabre, sa plaque de grand aigle bosselée par une balle, une épée cassée à la main, il piqua des deux son cinquième cheval, et le lançant sur l'ennemi :

« Ah! s'écria-t-il, vous allez voir comment meurt un Maréchal de France. » Et à Drouet d'Erlon, il jetait cet appel : « Est-ce que tu ne te fais pas tuer, toi? » Et comme les balles l'épargnaient, écumant et désespéré : « Oh! il n'y a donc rien pour moi! Pourquoi tous ces boulets anglais ne m'entrent-ils pas dans le ventre. »



Il est évident, Messieurs, que, dans l'ordre, le courage guerrier est l'apanage exclusif de l'homme, et dès lors on n'en peut faire une vertu universelle à tous les humains; aussi je n'en appelle à lui que pour dégager la notion propre du courage. Toutefois, dans d'exceptionnelles circonstances, les cœurs de femme le peuvent concevoir. Qui ne se souvient de Jeanne d'Arc, la bonne Lorraine?

Et comment ne pas vous rappeler sa première victoire. Elle était à Orléans. Tout à coup, avant l'aube, elle s'éveille en sursaut : elle entend que l'on se bat et elle crie : « Où sont ceux qui me doivent armer? Vite! le sang de nos gens court par terre.... Mes armes, apportez-moi mes armes! amenez-moi mon cheval! » Et se tournant vers son page : « Ah! sanglant garçon, vous ne me disiez pas que le sang de France feust répandu. » Et sautant en selle, sans attendre, ni chevaliers, ni homme d'armes, elle se précipite; les fers de son cheval jettent du feu, elle est au milieu des lignes ennemies, l'épouvante prend l'anglais, il frémit, il recule, et debout sur les remparts de la Bastille, Jeanne la bergerette plante son étendard.

Trois jours après, au pied des remparts, elle va seule, dresser la première échelle. Une flèche la frappe à l'épaule et elle tombe. On l'emporte; elle revient à elle et, voyant couler son sang, elle pleure.... Elle entend Dunois donner l'ordre de sonner la retraite : « Non, non, s'écrie-t-elle, en avant, en avant! » elle arrache elle-même la flèche de sa blessure, saute à cheval, reprend sa bannière et une seconde fois conduit la France à la victoire.

Il faudrait vous dire toute sa vie, oui, toute sa vie, sa mort surtout, quand dans la flamme, les yeux fixés au ciel, les mains liées au poteau, par trois

tois elle jeta ce cri suprême : « Jésus ! Jésus ! Jésus ! » Ah ! certes c'est le courage, le grand courage ! Et Jeanne n'est pas la seule dont l'histoire ait immortalisé le nom.

Sans remonter si haut, durant les guerres de Vendée, Jeanne Robin, de la paroisse de Courlay, fut tuée les armes à la main. « Mon général, disait-elle, vous ne me dépasserez pas ; je serai toujours plus près des bleus que vous. » Elle avait communié avant de partir pour la bataille. Une petite fille de treize ans était tambour et périt au combat de Luçon. Renée Bordenreau, qui s'était faite soldat pour venger son père, se distingua par son héroïsme. A la bataille de Dol, les femmes firent des prodiges de valeur. La femme de chambre de Madame de la Chevalerie prit un fusil, mit son cheval au galop et cria : « En avant ! Au feu les Poitevines. » (1)

Ces exemples pourtant, si beaux qu'ils soient, ne sauraient consacrer que des exceptions illustres. Par la force même des choses, ils ne peuvent se rencontrer que dans ces combats irréguliers, dans ces guerres désespérées, où la patrie, menacée dans ses foyers mêmes, appelle et accepte femmes et enfants pour la défendre. La femme n'est pas faite pour ce genre de courage, Dieu lui en a réservé d'autres, plus grands peut-être et plus profonds !



Je sens, Messieurs, une objection que l'on pourrait me faire et dont je veux dégager mon chemin.

Mais, pourrait-on me dire, c'est bien malgré lui que le soldat court à la bataille ; s'il y va, c'est parcequ'il le

(1) *Françaises du XVIII et du XIX siècle*, par IMBERT DE S^t AMAND.

faut bien, il faut qu'il marche. Où donc est son mérite?

C'est vrai, Messieurs. Je ne puis pas y contredire : c'est forcément que nos soldats vont à la bataille... Mais, Messieurs... que de choses j'aurais à vous répondre, si je ne craignais pas de soulever la poussière du chemin! Je préfère ne rien dire et, pour ne pas épiloguer, je vous concède tout... Seulement, je me réserve les volontaires... Vous ne me les refuserez pas... on préconise beaucoup en ce moment les armées de volontaires... Eh bien, je les prends, j'en appelle à eux et les voici qui se dressent, immortels, glorieux, sublimes, avec un drapeau sanglant, troué par les balles, et dans les plis duquel je lis ces noms qui font vibrer nos cœurs : Mentana, Castelfidardo, Ancone... Les Zouaves du Pape, vous avez nommé nos Zouaves... Qu'avez-vous à répondre?..

Est-ce que je ne pourrais pas, parmi eux, moissonner à pleines brassées? Je ne veux vous citer qu'un seul trait. Quand l'armée italienne, appuyée par les connivences secrètes de la France, eut obtenu la permission d'agir à la condition d'agir vite, elle vint mettre le siège devant Rome. Le Pape décida qu'une démonstration au moins serait faite, et que les zouaves résisteraient aux premières tentatives de l'envahisseur. « J'ai communié hier avec toute ma compagnie, écrit un Hollandais à sa mère, et je crois bien que de ma vie, je n'ai éprouvé ni une joie ni une douceur pareille... Aussi j'y vois un pressentiment : j'aurai mon compte au premier jour. Mère, ne pleurez pas trop : est-ce que je puis mieux mourir? »

Le jour vint; il entend la fusillade à la Porta Pia; il y court, le fusil en arrêt et la cartouchière pleine. Il grimpe au haut du talus, et là, à découvert, froidement, visant à chaque coup, il brûle une à une ses cartouches. On lui crie de descendre, de s'abriter au moins; on lui dit qu'après tout il n'y a là qu'une démonstration :

« Laissez-moi, répond-il, je ne lâche pas ainsi le Pape. » Et il continue, visant toujours et souriant à chaque coup, car chaque coup portait. Les balles comme une grêle sifflaient à ses oreilles... Tout à coup l'une d'elles le frappe en plein front... « Vive le Pape » s'écrie-t-il et il tombe. On l'emporta... Quelques instants après les Italiens entraient à Rome...

Où est enterré ce brave? Nul ne le sait... Où est sa gloire mondaine?... Eh! Messieurs, nul n'en a parlé dans l'histoire... il a fallu que son frère me contât cet héroïsme oublié!.. Quand les valeureux soldats, rapatriés après le licenciement de leur petite armée, arrivèrent à la frontière de la patrie... ce frère joyeux venait à leur rencontre... Comme il cherchait dans leurs rangs, — « Eh quoi? » — « Mon frère? » — « On ne vous a rien écrit? » — « Il est donc mort! » — « Mort sur la brèche, sous une balle italienne » — et on lui conta ce que je viens de vous dire. (1)



Qu'est-ce donc, Messieurs, qui fait la grandeur du courage militaire et guerrier?

C'est le sacrifice qu'il fait de la vie.

L'homme peut sacrifier sa fortune, il peut sacrifier son travail, il peut sacrifier son esprit et son cœur, ses affections et ses pensées, ses joies et son bonheur, il peut faire don de ces biens à de grandes causes, et l'holocauste qu'il en fait grandit avec le prix de la victime immolée. Il peut enfin donner et sacrifier sa

(1) Je veux sauver de l'oubli le nom de ce vaillant; c'était Alphonse Houben, né à Thorn (Limbourg) le 11 novembre 1845. Il est mort, à deux pas des remparts, le jour même de l'Assaut, le 20 septembre 1870.

vie, mais il ne peut plus rien au delà! Quand il a donné son sang, il a tout donné. « Qu'est-ce qu'un ami peut faire davantage, dit N. S. J.-C., que de livrer sa vie pour son ami? »

Voilà donc la racine des grandeurs du courage militaire. « Le don tout entier de soi-même, dévoué à la mort. » Et certes c'est un don magnifique!

S'exposer, se dévouer à la mort ne suffit pas. Au coin d'un bois des bandits nous attaquent et nous font la proposition traditionnelle : « La bourse ou la vie. » Il ne nous plait pas de donner nos bourses et nous ne pouvons pas fuir... Nous faisons feu de toutes nos armes, puis, à bras le corps, commence une lutte où les coups tombent drus et durs... C'est du courage sans doute, mais ce n'est pas le courage guerrier : il est de qualité notablement inférieure. Nous exposons nos vies, d'abord parce qu'il n'y a pas moyen de faire autrement, ensuite, parce que nous tenons à nos bourses et que c'est de nous, de nous très personnellement, qu'il est question. Nous exposons notre vie, mais pour ne pas la perdre, et par un très grand amour pour elle.

Les sentiments les plus divers peuvent inspirer le dédain de la vie. Dans un moment de désespoir un malheureux en finit avec ses jours. Est-ce courage? Qui ne voit que c'est lâcheté?

Il y a quelques jours les journaux contaient une histoire déchirante et magnifique. Dans un village d'Herzégovine, un grand ours sorti du bois avait dévoré un enfant. Les villageois s'armèrent et firent la battue. La mère du petit malheureux, affamée de vengeance, prit un vieux fusil et partit avec la bande, pour tuer de sa main le fauve qui lui avait enlevé son fils... Le soir, quand la petite troupe rentra, la mère manquait à l'appel; le lendemain on se mit à sa recherche; on la

trouva toute déchirée, toute sanglante, toute écrasée, et à côté d'elle, mort aussi, l'ours à qui son fusil avait brisé la tête, mais qui l'avait immolée avant de mourir.

Certes voilà une bravoure que je comprends et que j'admire. Cette mère me touche et m'émeut; elle est grande, elle est vaillante, elle est belle dans sa vengeance. Pourtant ce n'est pas ainsi que je comprends le courage. Il n'éclot pas au souffle d'une passion qui aveugle l'homme. Pas plus que l'égoïsme, le désespoir, la colère et la vengeance ne lui donnent le jour.

Cherchez l'intérêt personnel, l'égoïsme, dans ce pauvre villageois, arraché à ses champs et à sa famille, et qui demain, parmi cent mille autres, à sa place et à son rang, ira droit à l'ennemi?

Son intérêt!.. mais il serait de fuir dans les bois, de franchir la frontière, ou du moins, de solliciter le crédit d'un député du canton, pour passer aux ambulances et faire de la charpie!...

Est-ce que je trouve quelque chose de semblable à la colère, ou à la vengeance, ou au désespoir, dans le courage du soldat?... Qu'importent à ce pauvre des montagnes les fines questions d'équilibre européen? Sait-il seulement pourquoi il va se battre et mourir?

Quel est le désespoir qui ait jamais rongé son âme?

Le désespoir!.., mais il est à l'âge où tout est charme dans la vie.

Non! messieurs.

Le courage, le vrai courage, se sacrifie et se donne sans retour sur lui-même : il meurt par devoir, parce que la patrie lui a dit de marcher et de mourir.

Le devoir est l'âme de son dévouement et de son sacrifice, le devoir accepté sans plainte, sans révolte, sans récrimination amère, simplement, bravement, sans fanfaronade et sans pose.

« Si vous étiez emporté, demandait un colonel anglais à Wellington, quels sont vos ordres? »

« Faites vous tuer jusqu'au dernier, mais ne bougez pas! »

« Bien, mon général! »



Il suffit, messieurs, et vous pouvez dès à présent, avec moi, définir le courage.

Le courage est une vertu de l'âme qui dispose l'homme à sacrifier au devoir, froidement et dans le calme d'une raison maîtresse de ses volontés, tous les biens, jusqu'à la vie.



De cette définition, je ne retranche pas un mot; je la prends, je l'accepte, et c'est d'elle que je vous dis, que nous avons tous — tous, entendez bien — besoin dans la vie. Ne vous récriez pas, ne me dites pas que je vous demande trop; il nous le faut, il nous le faut à tout prix, si nous voulons conserver l'honneur, ne pas déchoir à nos propres yeux et nous avilir!

Et c'est plus que le courage militaire.

Le courage militaire n'est pas de toutes les heures : on l'endort pendant la paix où il serait de nul usage. Le courage que je vous demande est sans cesse en éveil : il n'est pas d'heure, en effet, où le devoir ne nous sollicite et ne nous commande.

Le courage militaire affronte la mort. Le courage que je vous demande affronte la misère, les abandons, es dédains, les privations, les larmes, les souffrances et ces douleurs persévérantes, qui, durant des années entières, rongent sourdement une âme et lambeaux par lambeaux la déchirent.

Le courage militaire a autour de lui de grands secours et des auxiliaires puissants : les sourires de la gloire l'aiguillonnent, l'enthousiasme l'excite, le bruit du canon l'étourdit, l'odeur de la poudre l'enivre, et devant lui, à ses côtés, derrière lui, partout, l'exemple des chefs et des compagnons d'armes l'entraîne. Le courage que je vous demande, s'exerce seul, dans le silence de l'âme, dans le secret des pensées; il n'a pas de gloire à attendre ici bas, et si quelque voix l'excite, c'est la voix austère et froide de la conscience, parlant bas dans son cœur. L'exemple !... Ah ! Messieurs, l'exemple en est rare, et si je regarde le monde, mes yeux s'épouvantent, car, dans le bonheur, dans les succès, dans la fortune, trop souvent ce ne sont pas les fidèles, les courageux du devoir que j'aperçois, mais les lâches du devoir, ceux qui l'ont trahi et vendu.

Oh ! Oui, c'est plus que le courage militaire.

Et toutefois c'est un courage de combat, car la vie humaine est un combat, une lutte, une bataille.



Vous le savez, Messieurs, la vie n'est jamais faite comme on l'avait rêvée; il est très peu de gens qui, arrivés à mi route, s'ils la pouvaient recommencer, reprendraient le même chemin.

Mais telle qu'elle nous est faite, la trouvons-nous heureuse ?

J'avoue que cette question m'a souvent embarrassé, et qu'elle m'embarrasse encore. Je la résoudrais fort aisément pour moi même; mais pour les autres?...

Ah ! Messieurs, quand on arrive à pénétrer dans les profondeurs du cœur humain, quel vide, quelles tristesses, quelles douleurs on y rencontre ! Et même

en ne regardant qu'à la surface des choses, le spectacle des ruines quotidiennes et publiques, les annonces des morts qui s'en vont, les déceptions et les trahisons... plus bas, la pauvreté et la misère se faisant chaque jour plus grandes et plus dénuées, ne font-ils pas pressentir combien l'on souffre dans la grande famille des humains?... Devant ce spectacle qui dira que la vie est bonne, qu'elle est clémente ?

Pourtant, je le reconnais, beaucoup d'hommes la traversent, souriants et joyeux, il paraît que tout leur arrive et leur succède au point voulu par leurs désirs, que tous les bonheurs leur appartiennent, que toute joie leur est servie, qu'ils n'ont en vérité rien à envier au ciel, tant la terre leur est fleurie.

Sont-ils vraiment heureux?... J'ai dit un jour moi-même qu'on pouvait l'être, mais à la condition de se contenter de peu.

Le seront-ils toujours?... et l'heure de l'épreuve n'arrivera-t-elle pas à sonner pour eux, comme elle a sonné pour les autres ?

Est-ce qu'il faut beaucoup de peine pour répondre à cette question là !

Je ne me tromperai donc pas, j'imagine, si pour tous, j'affirme que la vie a ses heures dures, amères, ses heures de lutte et de combat, dont les forts seuls triomphent, où les faibles et les pusillanimes tombent lâchement et honteusement, et si pour tous, en prévision de ces heures, je demande le courage.

Le courage, cette force de l'âme qui dispose l'homme à sacrifier au devoir, froidement et dans le calme d'une raison maîtresse de ses volontés, tout jusqu'à la vie.



Or voici comment se fait la guerre.

J'en trouve un magnifique exemple dans une scène immortelle de Racine. Athalie est dans le temple; Joas, l'innocent et candide Joas est devant elle. La reine et l'enfant sont aux prises. Je passe à travers les incomparables beautés que le poète a semées là, parceque vous les connaissez toutes. Elle l'interroge :

.... Quel est tous les jours votre emploi?

JOAS.

J'adore le Seigneur; on m'explique sa loi,
Dans son livre divin on m'apprend à la lire
Et déjà de ma main je commence à l'écrire.

Et Joas continue; il détaille cette vie tranquille et douce, mais sévère et monotone, que, sous la main austère de Joad, il mène, enfermé dans le temple.

ATHALIE.

Hé quoi! vous n'avez point de passe-temps plus doux!
Je plains le triste sort d'un enfant tel que vous.
Venez dans mon palais, vous y verrez ma gloire!

La lutte commence!

JOAS.

Moi, des bienfaits de Dieu je perdrais la mémoire!

ATHALIE.

Non, je ne vous veux pas contraindre à l'oublier.

JOAS.

Vous ne le priez point.

ATHALIE.

Vous pourrez le prier.

JOAS.

Je verrais cependant en invoquer un autre.

ATHALIE.

J'ai mon Dieu que je sers; vous servirez le vôtre;
Ce sont deux puissants dieux.

JOAS.

Il faut craindre le mien,
Lui seul est Dieu, Madame, et le vôtre n'est rien.

ATHALIE.

Les plaisirs près de moi vous chercheront en foule.

JOAS.

Le bonheur des méchants comme un torrent s'écoule.

ATHALIE.

Vous voyez, je suis reine et n'ai point d'héritier
Laissez là cet habit, quittez ce vil métier;
Je veux vous faire part de toutes mes richesses,
Essayez dès ce jour l'effet de mes promesses;
A ma table, partout, à mes côtés assis,
Je prétends vous traiter comme mon propre fils.

JOAS.

Comme votre fils!

ATHALIE.

Oui. Vous vous taisez!..

JOAS.

Quel père

Je quitterais! Et pour...

ATHALIE.

Hé bien?

JOAS.

Pour quelle mère!..

Oui, messieurs, je vois tout dans cette scène.

Le devoir, la vie simple, droite, honnête y apparaît dans son austérité froide.

Quoi! crie la passion, par quelqu'une des mille voix fascinatrices qui nous parlent chaque jour, quoi! vous n'avez pas de passe-temps plus doux! Puis elle étale et fait miroiter aux yeux le plaisir, la richesse, les grandeurs, un palais, une couronne.

Le devoir, qui repousse la tentatrice dans les triomphales répliques de l'enfant.

Et la victoire enfin, dans ce cri superbe : quel père je quitterais et pour quelle mère!...

Oh! Oui, Messieurs, quand on abandonne le devoir, quel père on quitte!.... L'honneur!.... et pour quelle mère!... La honte!...

Et c'est bien le courage dans toute sa grandeur, que je contemple en cet enfant, car, pour demeurer fidèle, ce n'est pas seulement au plaisir, à la fortune, à la grandeur, au pouvoir, à la couronne qu'il renonce, c'est à la vie. Il sait quelle est cette reine!.... comme Zacharie il s'écrirait :

« Une femme!... peut-on la nommer sans blasphème. »

Il connaît l'histoire de cette Athalie, qui

« Se baigne impunément dans le sang de nos rois.
Des enfants de son fils détestable homicide. »

Il sait que ses soldats armés cernent le temple, que sur un signe d'elle ils le vont envahir.... et qu'ils auront tôt fait des vengeurs armés pour sa querelle. Peut-être comme Josabeth, l'aimante, songe-t-il que

« Dieu ne se souvient plus de David. »

Et pourtant il ne craint ni n'hésite :

« Quel père, je quitterais et pour quelle mère! »



En général, Messieurs, nous n'avons pas à lutter contre des Reines, et la tentation ne nous est pas offerte de ceindre un bandeau royal.

Le courage qui nous est demandé est d'habitude de moins haute race, mais il n'en demande ni moins de force ni moins d'énergie.

Il me serait difficile d'énumérer ici tous les ennemis contre lesquels nous avons à combattre. Leur nom est légion; mais je veux vous en dire quelques uns, pris au hasard dans la vie, laissant de côté ceux sur lesquels votre attention est plus naturellement appelée; je puis les ranger en trois catégories : les événements, les autres hommes et nous-mêmes.



— Les événements d'abord.

Voulez-vous me permettre d'excepter un moment des considérations que je vois faire, le nombre relativement très petit des mortels qui, arrivés à l'âge d'homme, trouvent devant eux une fortune toute faite par leurs ancêtres, et n'ont qu'à se baisser pour la cueillir? Laissons-les de côté un instant; ils rentreront bientôt dans le cadre.

Je prends donc le jeune homme à l'heure virile où, se séparant du foyer paternel, il va à son tour se faire sa vie, son foyer et son avenir. Son devoir lui apparaît sous une forme de prime abord assez inoffensive : le travail. Si le succès lui répond, ce travail pourra lui sembler souriant; rien n'allège la peine autant que le succès.

Le malheur est que ce travail, même souriant, est de tous les jours, durant toute l'année, et de toutes les années, durant le temps très long qu'il faut pour élaborer une fortune. A la longue, Messieurs, comme cette monotonie persévérante devient lassante et odieuse, quel poids

de trainer ce boulet toujours le même! Le soir, s'endormir sur l'ennui fatigant du jour, pour reprendre le lendemain l'ennui fatigant de la veille : rouler, rouler toujours ce même rocher de Sisyphe, toujours ce même rocher gris, sur cette montagne grise!... Messieurs, que de vies sont ainsi faites!



Devant ma fenêtre, autrefois, dès que sonnait l'aube, je voyais s'ouvrir l'atelier noir d'un forgeron, l'ouvrier regardait le ciel, jetait un coup d'œil aux abords de sa demeure, puis secouant ses bras nus, il saisissait son marteau ou sa lime, et s'attelait à la besogne. Bientôt flambait la flamme rouge et sifflante, et tout le jour, sans relâche, j'entendais les marteaux tombant sur l'enclume, les limes et les forêts grinçant, ou les gémissements aigus de la vieille soufflerie de cuir pendue aux poutres sombres de la forge. Le soir, quand le jour s'en était allé, longtemps encore j'entendais cette musique retentissante du travail, longtemps encore je voyais dans la lueur fumeuse des charbons mi éteints, éclairé par une mauvaise lampe, l'infatigable ouvrier, battre, battre toujours, limer, limer toujours! Il y avait quarante ans qu'il menait cette vie!... il l'avait commencée à quinze ans : il remerciait Dieu, car sans arriver à la fortune, il n'avait jamais manqué de rien, il n'avait jamais eu de dettes; il avait marié ses deux filles à deux employés de l'état, et il espérait bien aller jusqu'au bout, battant, battant toujours, limant, limant toujours!

Ah! Messieurs, pour ne pas laisser tomber les bras dans une vie pareille, il faut du courage!

J'ai supposé que ce travail si long et si monotone était couronné de succès, d'un succès relatif du moins,

mais s'il ne l'était pas..... Si malgré sa sueur et sa peine, l'homme n'arrive pas, hélas! à se dégager d'une pauvreté rongeanne!.... Si tous ses projets tournent contre lui, si la mauvaise fortune s'acharne contre toutes ses entreprises, n'arrivera-t-il pas un moment où la lâcheté humaine viendra lui souffler à l'oreille : « A quoi bon lutter?... A quoi bon travailler encore? Qu'as-tu gagné à demeurer honnête et vaillant? Fais comme tant d'autres, qui font fi de la loyauté, de l'honneur, de la justice..... A quoi t'a servi ta fierté, fais comme les autres, rampe!.... Et l'or te viendra, et la fortune te sourira, et le bonheur te caressera... L'honneur! l'honneur!.. ne vois-tu pas qu'il te laisse mourir de faim? Est-ce avec de l'honneur que tu nourriras ta femme et tes enfants?... »

Les événements ont parfois des cruautés plus froides et plus dures à porter, et c'est ici que les bienheureux de la fortune rentrent dans le cadre. La ruine! Qui donc est à l'abri de ses coups? Et à quelle époque en a-t-elle frappé de plus éclatants, qu'en nos jours de crise et de déséquilibre social?



La ruine!... Prenez garde, vous qui vous endormez dans les douceurs paresseuses et trompeuses du rien faire, et qui, riches d'un passé qui ne vient pas de vous, souriez à un avenir qui ne peut rien attendre de vous. Prenez garde! un danger vous menace! Un danger?... Oui, je vais vous le dire! Faites la richesse si grande qu'il vous plaira, n'est-il point vrai qu'en descendant elle se divise, qu'en se divisant elle s'éténue? Faut-il savoir plus que ses règles fondamentales, pour calculer le temps, où vos gros patrimoines ne seront plus que de petits héritages ridicules?... Ah! vous ne travaillez

pas, vous croyez ne rien devoir faire. Laissez passer les années — elles vont si vite! — et voyez, là bas au bout.... ne sont-ce pas vos petits fils et vos petites filles?... Ah! grand Dieu!.... Eux, ils sollicitent à genoux une position de salarié de l'état, et elles, elles s'en vont, les malheureuses, dans les fêtes où par un souvenir lointain on les accueille encore, réduites peut-être à vendre, avec leur blason dépouillé, leur cœur au plus offrant!....



La ruine! savez-vous comment elle frappe?

Un jour, une combinaison financière, industrielle, agricole, que sais-je moi? une de ces combinaisons sorties d'un cerveau en détresse, un de ces coups suprêmes d'où devait sortir la vie, et d'où la mort seule a coutume de sortir, une de ces combinaisons croule et c'est fini!....

On ne sait rien dans la malheureuse famille, les enfants, insoucieux et sans crainte, jouissent à plein cœur de la vie qui, devant eux, s'ouvre si belle; la mère, clair-voyante, a senti son âme s'assombrir sous des pressentiments sombres; elle a vu son mari rêveur, préoccupé, le front plissé dans des pensées noires; elle l'a interrogé, mais il lui a donné des réponses vagues... elle a peur et froid dans l'âme!....

Tout à coup il rentre, pâle, l'œil hagard, les lèvres tremblantes, les bras pendants; on l'entoure, on le presse, on l'interroge, pressentant une catastrophe, on l'embrasse, on le supplie.... Lui, pleure et ne trouve pas de mots pour répondre à ses bien-aimés.... Enfin, rassemblant toute sa force, à sa femme qui pleure avec lui, à ses enfants, dont les grands yeux tout ouverts d'anxiété et de crainte ne se détachent pas de ses yeux,

il demande au milieu d'un sanglot : « Avez-vous du courage?... » puis il ajoute ce mot, qui sonne comme un glas funèbre : « Nous sommes ruinés ! »

En ces moments là, Messieurs, il n'y a ni une récrimination, ni une plainte.... Ils savent si bien que ce malheureux, écrasé par le sort contraire, aurait donné tout son sang, comme une goutte d'eau, pour les sauver. Sa femme, ses enfants le consolent, le caressent, lui refont dans leur amour un premier renouveau d'énergie; ils s'aimeront, ils souffriront ensemble, ensemble ils auront du courage!

Du courage!.... Hélas! hélas! ils ne savent pas ce qu'il en faut pour la vie qui les attend!

Dans quelques jours, les gens de la loi viendront; de toutes leurs richesses passées ils feront un douloureux inventaire, puis il faudra vendre et voir partir ces chevaux, ces voitures, ces bijoux, ces argenteries, tout ce luxe qu'il était si bon et si doux de sentir autour de soi, puis il faudra quitter cet hôtel ou ce château si plein de souvenirs et de rêves, et s'en aller.... où donc? Les fils dans quelque bureau, au rôle de commis surnuméraire, les filles derrière les comptoirs d'une maison de mode, ou dans la chambrette d'une institutrice.

Commencer à vingt ans, après une vie si joyeuse, une vie si douloureuse; après une vie si insouciante de l'avenir, une nouvelle vie si rongée par le souci du lendemain; après une vie si fière et si hautaine, une nouvelle vie si humble et si asservie; le croyez-vous possible sans courage? Et si ces pauvres jeunes gens, si ces pauvres jeunes filles l'acceptent bravement, avec vaillance, et froidement, sans détourner les yeux de cette longue chaîne d'années misérables qui s'ouvre devant eux, croyez-vous que leur courage cède devant celui

du soldat?... Accepter de vivre ainsi!... mais mourir est plus doux!...



Je me souviens d'une jeune fille, héritière d'un nom très sonore, et que j'ai vue, de près, vivre cette triste vie. Elle était sortie de pension depuis deux ans, et durant ces deux années, elle avait bu à longs traits toutes les joies souriantes de la fortune.... Quand on la voyait, au galop de son cheval, voler à travers les chemins et les allées du parc et des bois, qui entouraient le château de son père, on eut dit que le bonheur volait avec elle, et qu'ils s'étaient fait des serments.

Le père mourut... quelques jours après on sut que ses dettes l'emportaient sur son avoir.... La famille sauva l'honneur, paya les créanciers, et fit à la veuve une étroite pension dont elle dut vivre avec sa fille.

Un fils aîné, établi au loin, leur offrit un asile. Cela dura deux ans. Mais bientôt, des froissements inévitables rendirent la vie en commun impossible.... Une aumône est si dure à recevoir, même d'un fils ou d'un frère.

La mère et la fille revinrent au pays, louèrent dans une ville de province une petite maison, et pour aider à la mère, la fille prit ses pinceaux et peignit! Elle peignit des éventails, des écrans, de petits tableaux frivoles... et le soir, un voile épais sur les yeux pour n'avoir pas trop à rougir, elle allait dans les magasins offrir son travail et sa peine... Oh! la honte de ces démarches cruelles!.. et comme elle tremblait, et que de fois elle arrêta par fierté les sanglots qui lui montaient à la gorge! Hélas! si souvent elle se vit éconduite!.. Que de fois elle s'en revint les mains vides, et alors, seule, au milieu de ses larmes, tous ses rêves

d'autrefois, toutes ses espérances dorées, repassaient en ricanant devant elle; tout cela était si bien mort, et ce qui vivait c'était la misère! la misère sans espérance!..

Elle vécut trois ans ainsi, puis Dieu eut pitié d'elle... Un jour une épidémie frappa les enfants de son frère... appelée, elle partit, seule elle refit ce long voyage; puis, comme un ange de charité, elle soigna ces bien aimés, veillant au milieu de leurs petits berceaux, leur prodiguant ses caresses. Son amour triompha du mal, elle les sauva; mais elle avait bu la mort dans ces berceaux-là, le mal s'empara d'elle... Oh! comme elle lui sourît quand elle le sentit venir!.. Il la dévora vite... Quand elle se vit condamnée, elle fit appeler le prêtre, et quand il eut achevé son ministère, se tournant vers ceux qui pleuraient près d'elle : « Oh! ne pleurez pas!... je suis délivrée! je suis si heureuse!... » Elle avait 24 ans!...

« Père!... ma pauvre Yvonne est morte!... » m'écrivait sa mère... « Oh! que je suis malheureuse!... mais je bénis Dieu, car il a abrégé pour elle la triste vie qui lui restait à vivre!... Mais moi, devrai-je la traîner encore longtemps!... Je suis si lasse!... »



Vous m'arrêtez peut-être, et vous me dites, que l'homme devant la misère, devant la pauvreté, devant les événements, se trouve en face d'une nécessité inéluctable; qu'il n'y peut échapper, qu'il les lui faut subir bon gré malgré, et que dès lors, s'il y met du courage, eh mon Dieu, c'est qu'il fait de nécessité vertu, et les vertus de ce genre perdent avec la liberté beaucoup de leur mérite.

Est-il bien vrai que ces fortunes contraires soient si inéluctables? La misère en particulier est-elle si fatale?

N'en sort-on pas, par mille moyens fort à la mode aujourd'hui et qui, pour quelquefois qu'ils échouent, très souvent réussissent? On a donné tant de formes adoucies, à ce que la vieille honnêteté de nos Pères appelait sans ambages : le vol. Il y a des mains qui se font si habiles, des esprits si inventifs de combinaisons, des lèvres si éloquents en discours trompeurs, et l'or arrive au bout de tout cela.... Sans compter que l'on peut toujours se vendre.

Quant à la ruine, vous savez mieux que moi, qu'il est certaines manières de se ruiner, qui rendent fort riche celui qui les accepte.

L'honneur, la loyauté, la justice, le devoir, tout périt alors, je le sais; mais celui qui les trahit, dans sa lâcheté même, trouve le secret d'échapper à la misère.

Le courage lui, le grand courage, accepte la dure misère et la ruine plus dure encore; il les accepte précisément pour sauver l'honneur, la loyauté, la justice et le devoir.

Et puis, n'oubliez pas cette tentation suprême qui, dans les nuits désespérées, comme un fantôme sinistre mais libérateur, surgit dans l'esprit affolé de l'homme : le suicide.

N'avez-vous jamais entendu ces histoires glaçantes de malheureux qui, frappés d'un coup soudain, voyant tomber toutes leurs espérances, se brûlent la cervelle ou se pendent aux poutres d'un grenier?

N'avez-vous jamais lu ces entrefilets de journaux qui font frissonner, où de pauvres mères, mourantes de misère et de faim, entendant pleurer et crier leurs petits enfants, folles, les saisissent dans les bras, et courent échevelées se jeter dans le fleuve?

Ah! Qu'est-ce que cela?... Certes une lâcheté sou-

veraine, mais néanmoins une ressource pour en finir avec la misère et les événements, si inéluctables qu'ils soient, quand on n'a pas dans son cœur, le courage assez haut pour sacrifier au devoir.



Il est un autre champ où se déploie le courage : champ de bataille également, où nous ne rencontrons plus, ni des événements ni des circonstances inertes, mais des volontés libres : la nôtre d'abord, puis celle d'autrui.

Je serai bref sur le courage qu'il nous faut, dans la lutte que nous avons à livrer contre nous-mêmes. Il nous faut ici combattre un double ennemi : la passion et l'indolence, le désir et la paresse. Nul combat dès l'abord ne semble plus facile : la victoire ne dépend-elle pas tout entière, et assurée, des déterminations toutes puissantes de la volonté humaine? Il suffit de vouloir pour vaincre. Et qui donc ne sait pas vouloir? C'est vrai, Messieurs, et ce vouloir puissant est assez général chez les humains, quand il est question de vouloir contre les autres; mais quand il faut vouloir contre soi-même.. il devient plus rare. N'importe, j'admets qu'à tout homme il est aisé de vouloir contre lui-même, une fois et comme en passant... Mais quand il le faut toujours, à chaque heure et sans relâche? Or c'est ici qu'intervient l'indolence; cette continuité du combat, ces recommencements sans fin exaspèrent la nature paresseuse de l'homme, elles l'énervent, elles lui font jeter des plaintes découragées. Les âmes les plus fortes ne sont pas à l'abri de cette lassitude; à St Paul lui-même est échappé un jour, ce grand cri de la pauvre nature humaine, qui est bien la plainte éternelle du

cœur de l'homme : « Quis me liberabit!... » Oh ! qui me délivrera de la servitude de ce corps de mort!..

Messieurs, n'est-il pas vrai, que le premier devoir de l'homme serait de se faire sans cesse meilleur, de prendre son âme entre ses mains, et comme on achève et polit un marbre, de la façonner à la vertu, de la polir, de l'achever, d'y mettre un à un tous les traits et toutes les perfections de la justice?

Oui, Messieurs, ce serait là pour chacun de nous le travail suprême et la suprême gloire, et chacun de nous, en son cœur, reconnaît que c'est le devoir.

Eh bien, rentrons en nous-mêmes, dans le miroir de ce même cœur regardons nous : il n'y a que nous et Dieu qui puissions pénétrer à ces profondeurs là. Regardons nous... trouvons-nous que nous soyons bien conformes à la justice?.. Que faisons-nous pour tailler nos âmes sur ce divin modèle? Pourquoi ces tâches, ces incorrections criantes, toutes ces déviations de la passion et du désir?.. pourquoi nous faisons-nous hontes à nous-mêmes?.. pourquoi ne nous armons-nous pas d'un ciseau généreux?.. pourquoi laissons-nous là la statue à peine ébauchée? Pourquoi? Eh Messieurs, il n'y a qu'une seule réponse, et tous, dans une mesure variable, nous devons nous la faire. Parceque nous sommes lâches contre nous-mêmes.



Je ne vois que trois positions possibles de l'homme à l'homme : l'amour, l'indifférence ou la haine.

L'amour et la haine admettant toutes les nuances, depuis les plus pâles jusqu'aux plus prononcées. Dans toutes trois je vois le germe d'une lutte, d'autant plus profonde qu'elle est plus intime, et que l'arène où

elle se livre est plus tendre et plus tôt sanglante : le cœur.

Je prends la haine d'abord, depuis cette simple antipathie, dont il est parfois si difficile de se défendre, jusqu'à cette furie horrible, que l'on a bien stigmatisée en ces derniers temps, par les gueules ouvertes, rouges, aux crocs blancs, écumantes et sanglantes, des chiennes d'enfer.

C'est chose singulière, Messieurs, que cette simple antipathie de l'homme : elle naît soudain, et si l'on n'y prend garde, elle envahit le cœur. C'est un regard, le pli d'un sourire, l'expression d'une physionomie, quelques fois moins : le son d'une voix ou l'allure d'une démarche, un je ne sais quoi enfin, que nous ne saurions ni raisonner, ni énoncer même, et ce je ne sais quoi suffit. Cet homme nous déplaît, il ne nous va point, comme il arrive que nous ne lui allions point. Là dessus le cœur se ferme.

Il ne faut pas un bien grand courage, je le recon- nais, pour supporter ces antipathies là. « Quand quel- qu'un met un quart de lieue entre lui et moi, dit Lacordaire, j'y ajoute un quart de lieue de mon côté, et je n'y pense plus. » D'ailleurs... on revient de l'antipathie par une connaissance plus profonde : mais que de fois on s'y enracine!...

Dans ces conditions là, imaginez que cet homme, votre frère, qui vous revient mal, se mette, le sachant et le voulant, ou ne le sachant et ne le voulant pas, se mette en travers d'un de vos projets... la colère naît et avec elle la malveillance ; s'il réussit en dépit de vous, contre vous peut-être, voici la jalousie qui frappe à la porte... la jalousie, cachée d'abord et sourde, prenant tous les masques, même celui du zèle, et sous couverture de vertu assouvissant ses passions basses.

Vous vous arrêtez en chemin, vous, car dans votre cœur, que l'éducation et les exemples ont formé au bien, il y a des sursauts que le mal ne maîtrise pas; mais si vous échappez par là au joug de la jalousie, vous n'échappez pas aux coups de la traîtresse : vous ne serez jamais ses esclaves, soit; mais ne serez-vous jamais ses victimes? Laissez-moi donc poursuivre.



Elle est là donc, bien à l'ombre, et elle frappe de loin comme les bandits, le soir; puis elle jouit de son œuvre. Si ses coups portent, elle rit dans sa joie abjecte... Elle tresse ses lacets, pour surprendre, et quand le fil étrangle sa proie, elle jette des cris de triomphe... Ne croyez pas qu'elle s'éteigne et se meure doucement dans le cœur qui l'a conçue, non, cette plante d'enfer est vivace, elle grandit dans le silence; ce n'est plus la jalousie, c'est la haine. Jean Baptiste est dans les fers, pour avoir mal parlé d'une impure. Elle, dans les splendeurs d'un palais, triomphe et le roi lui fait tête : il fait danser sa fille; que manque-t-il à son bonheur? Elle n'entend plus la voix qui lui reprochait son infamie; que veut-elle davantage?... Ecoutez, elle souffle bas à l'oreille de sa fille : Demandez la tête de Jean le Baptiseur. Et la tête lui fut donnée, pâle et sanglante, sur un plat d'or; et ses yeux s'assouvirent, et elle eut devant ce trophée, palpitant encore, le ricanement hideux de son triomphe suprême!...

Lorsque à Rome, après le meurtre de César, Antoine arrive au triumvirat, à l'apogée de ses désirs, une chose le ronge et lui empoisonne sa gloire : les Philippiques de Cicéron retentissent encore à ses oreilles. A lui aussi, il faut la tête de l'orateur... elle

lui arriva, tandis qu'il était à table avec Fulvie, et là, entre les vins et les mets fumants, il la souffleta, et Fulvie, enlevant à ses cheveux une épingle d'or, se mit à percer cette langue morte, la plus éloquente qui eut fait vibrer jamais les échos du Forum et de la tribune romaine.

Un vieux proverbe latin disait : « Homo homini lupus, » l'homme est un loup pour les autres hommes, et les loups s'entre-dévorent. Certes, je le trouve excessif. Mais pourtant, Messieurs, devant l'acharnement de certaines querelles, devant l'atrocité de certaines persécutions infatigables, comment n'y pas songer ?

Comment n'y pas songer, devant ces malheureux, qu'une haine vraiment infernale abreuve de dérisions, de persifflages, de calomnies éhontées; qu'elle exaspère, qu'elle affole en les abreuvant de déshonneurs, qu'elle jette dans des désespoirs sanglants, qu'elle conduit au crime!... Encore une fois, elle rit alors de son rire hideux. Elle triomphe dans ce sang, elle triomphe dans ces larmes. Elle triomphe dans cette mort, et elle rit dans la joie de ce triomphe.

Eh bien, Messieurs, mettez vous à la place de ce malheureux... Entendez siffler à vos oreilles, comme dans la nuit des bois déserts sifflent des serpents, entendez siffler ces dérisions, ces calomnies; buvez ces infamies versées sur vous, sur ceux que vous aimez; mettez vous là, à cette heure de désespoir, sentez peser sur vous cette main de plomb de la condamnation et du déshonneur officiels, sentez le sang de la honte vous battre aux tempes et bondir dans votre cœur; puis, écoutez!.. le devoir parle : « Pardonnez, pardonnez encore, pardonnez toujours... Rendez le bien pour le mal! Priez pour ceux qui vous persécutent, aimez-les!... » Quoi! les aimer!... « Oui, aimez les comme vous vous aimez vous-même! »

Ah! Messieurs, pour en arriver là, répondez-moi, faut-il du courage? Et dites-moi ce qui est plus facile, de présenter sa poitrine à une balle, ou de broyer ainsi son cœur?..



Certes, Messieurs, nous ne sommes pas tous exposés dans notre vie, à ces haines persévérantes et impitoyables. Mais tous, dans une mesure variable, nous nous trouvons tôt ou tard exposés à la méchanceté humaine. Tous, à une heure plus ou moins solennelle, nous sommes devant de grands pardons qu'il nous faut faire... Ah! croyez m'en, il en coûte, et il nous faut de la force pour obtenir de nous-même ce mouvement généreux de miséricorde.

Méchanceté humaine... N'ai-je pas dit méchanceté humaine? Hélas! que de fois il ne faut accuser que la légèreté, l'imprudence ou l'ignorance des hommes! Que de fois un mot échappe aux lèvres, que l'homme n'a ni pesé, ni jugé, et qui s'en va, grossi toujours, envenimé bientôt et mortel, empoisonner toute une vie? Que de fois, croyant voir juste, l'homme condamne et va frapper, à mort parfois, un innocent.

Sans doute le témoignage d'une conscience pure est d'un grand secours dans ces batailles de la vie, mais il ne suffit point et l'âme souffre.

Avez-vous jamais songé aux erreurs de justice? Il n'y a pas longtemps les journaux nous racontaient, qu'en Allemagne, un malheureux était entré en aveu et s'était reconnu coupable d'un crime, pour lequel un innocent depuis quatre années gémissait dans les fers. Parfois des aveux semblables ont lavé la mémoire d'innocents, dont la tête avait roulé sur l'échafaud. Encore une fois, mettez vous à la place de ces victimes déshonorées, enchaînées, mortes de la main du bourreau... Elles avaient le témoi-

nage de leur conscience. Ah! Oui, mais quand il leur a fallu pardonner — le devoir chrétien l'exige — leur a-t-il été besoin de courage!

Dieu soit loué! ces erreurs de la justice humaine sont rares, mais les nôtres... nos erreurs à nous, quand nous jugeons les hommes? Oh! nous jugeons si vite, avec tant de passion, sans attendre que l'accusé se défende... et comme nous frappons de nos mépris ceux que nous condamnons!.. Ce mépris il faut qu'ils le portent, comme nous, par un juste retour des choses, nous devons porter le mépris des autres.

Eh bien, le poids de ces jugements, de ces accusations, de ces condamnations, de ces mépris, de ces dédains, de ces injustices, de ces calomnies, tout ce poids pesant sur votre cœur, comment ferez-vous pour pardonner sans courage?.. Pardonner! Eh quoi! mais rien que pour le subir, comment ferez-vous, sans courage?

Je ne m'arrête pas à l'indifférence des hommes. Pourtant c'est le silencieux supplice de toutes les intelligences méconnues et incomprises, de tous les cœurs aimants et rebutés. Mais le temps me presse.



J'en arrive à l'amour des hommes et à ses nuances. Il semble qu'ici du moins le courage n'est guère de saison, et que le cœur humain, embarqué sur ces eaux si tendres, si douces, si miroitantes de soleil, si pleines de chants mystérieux et d'enivrants parfums, n'a plus qu'à tendre sa voile rose aux souffles qui la gonflent, et à jouir!..

Hélas! Messieurs, pourquoi faut-il que je défloie ces rêves charmants et frais, dans leur grâce naissante? Oh! que je plains l'homme, quand attiré par ces promesses de vingt ans, il entreprend sa vie sans avoir approvisionné son âme de force

L'amour! prenez-le donc sous les formes multiples qu'il revêt, tour à tour, pour envahir les cœurs d'hommes : sympathie, amitié, amour filial, amour maternel, et cet amour plus large qui nous fait embrasser dans une étreinte fraternelle, la société tout entière : amour des petits, amour des pauvres, amour de la patrie et de l'humanité... Oh! comme il faut un cœur fort, pour abriter sans défaillance ces passions généreuses !

Le cœur... Ce pauvre cœur, ce que nous avons de mieux en nous, de plus délicat, de plus tendre, ce par quoi la terre nous semble encore bonne, ce qui nous donne dans des palpitations chaudes, à des heures inoubliables et bénies, l'ineffable sensation du bonheur;... le cœur, ce même pauvre cœur, est ce que nous avons en nous de plus frêle et de plus douloureusement sensible, ce qui se brise, ce qui se déchire avec un cri plus poignant, ce qui se broie dans des angoisses navrantes, ce qui saigne par mille blessures toujours béantes, ce qui nous fait la vie pire que la mort. Oui, ce qui fait aimer la mort, et la fait appeler à grands cris, comme une consolatrice, comme une bien aimée, « la *Gentilezza del morir* » disait Leopardi.

D'où vient ce contraste et ce mystère? D'une chose très simple. L'homme en rêvant l'amour, en cultivant l'amitié et toutes les affections de son cœur, les rêve et les cultive, comme si elles ne devaient pas mourir. Or elles meurent, et l'homme lui-même meurt. Tout est là.

Connaissez-vous un amour plus pur, plus saint, plus embaumé de vertus, plus immortel enfin, que l'amour d'une mère pour son enfant? Non, n'est-ce pas?

Eh bien, parfois la Providence incompréhensible, impénétrable, frappe, dans ses secrets desseins, de terribles coups.

Elle appelle, un jour, à une heure... qui donc, Messieurs?.. La mort!... « Va, lui dit elle, enlève cet enfant à cette mère. » Et la mort part, au galop de son cheval pâle, elle arrive, et d'entre les bras de cette mère qui se crispent sur son trésor, de dessus ce cœur qui se brise dans un désespoir sanglant, malgré ses supplications, ses larmes, ses cris, ses hurlements, dit l'Écriture « ululatus »...

Elle arrache l'enfant et s'en va!

Oh! que va devenir cette mère?

Qu'est-ce que c'est que la vie pour elle maintenant?

Et quand le devoir viendra lui dire à elle aussi :

« Sèche tes larmes, fais taire ton cœur, sois forte et courageuse : souris encore à la vie. » Comment voulez-vous qu'elle réponde : « Oui je suis prête ! »... Est-ce que tout son bonheur n'est pas enterré là dans ce petit cercueil blanc?

J'ai vu beaucoup de douleurs en ma vie : j'ai vu beaucoup de morts, et j'ai vu que de presque toutes on se console, parceque le cœur humain, s'il n'oublie pas toujours, s'endort du moins sur les disparus. Mais qu'une mère oublie son enfant, qu'elle oublie ces petits yeux si purs qui la regardaient avec de si doux sourires, qu'elle oublie ces petites lèvres qui l'embrassaient si délicieusement, ces petits bras qui s'enlaçaient à son cou, ces beaux cheveux blonds qui flottaient sur son épaule... qu'une mère oublie son enfant enfin, son cœur, sa chair, son sang, sa vie... Non, cela jamais!

Et si elle n'oublie pas, si sa pensée va sans cesse, entre les arbres sombres du cimetière, au milieu des fleurs, que ses larmes ont tant de fois arrosées, si elle va le jour, la nuit, toujours, chercher cette petite âme envolée... pour vivre, pour traîner encore cette chaîne monotone des devoirs de tous les jours, dites, oh dites-

moi, lui faut-il du courage ? Et qu'est-ce que c'est que le courage de mourir, à côté de ce courage de vivre ?



Ah ! Messieurs, c'est une bien petite part des misères de la vie humaine que j'ai parcourue avec vous jusqu'ici, .. combien n'en ai-je pas laissé dans l'ombre !.. et pourtant je crois vous avoir montré à suffisance, que dans ce que j'ai appelé les batailles de la vie, l'homme a besoin de courage !

Reste la question souveraine maintenant : Où puiser ce courage ? Où courir pour armer nos âmes de force et les tremper d'énergie ?

Il n'y a qu'une réponse : dans la Foi, dans la pensée de l'éternel Avenir, dans les grands espoirs du Paradis.

En dehors de là je ne vois rien.



Si cet avenir n'existait pas, si nos divines espérances n'étaient qu'un rêve, si Dieu n'était point là, pour nous attendre et couronner nos combats par d'immortelles récompenses, en vérité, sacrifier, si peu que ce fut, au devoir, serait folie. Laisser passer, pour le servir, la joie la plus légère serait folie... Vivre encore quand la vie est devenue une torture amère serait folie !.. Il ne serait plus question de courage alors... A quoi bon ?

Hé ! le devoir, le devoir !.. mais sans Dieu qui l'impose et le sanctionne, n'entendez-vous pas comme ce mot sonne vide ?

Le devoir, mais sans Dieu, il n'y a plus de devoir, il n'y a plus que des instincts et des désirs, lâchés dans la mêlée, et tachant de s'en tirer au mieux de

leurs intérêts et de leurs jouissances... Le devoir sans Dieu, mais c'est tout au plus la tyrannie des forts et des habiles, faisant loi contre les faibles et les maladroits. Il n'est plus besoin de courage alors, mais de muscles et de malice, j'allais dire de perfidie !

Savez-vous ce qui resterait?.. ce que j'ai appelé l'inéluctable fatalité des événements, et la mort.

Mais, quand la fatalité des événements deviendrait trop dure, et compromettrait définitivement les jouissances de la vie, on irait à la mort, car la mort sans l'éternité, que serait-ce sinon le sommeil dans le néant, la fin !

Eh bien, avec ces données là, faites, je vous en prie, faites une société... Une société... Ah ! vous n'en tirerez jamais qu'un troupeau de fauves. Et encore une fois, ce n'est pas le courage qu'il faudrait cultiver alors, ce sont les ongles et les dents.

Et veuillez remarquer, Messieurs, que je ne vous fais point là des déductions en l'air.

On a depuis longtemps travaillé à enlever au peuple la vieille foi chrétienne, on a été jusqu'à lui enlever sa foi en Dieu et au ciel. Qu'est-il arrivé ? Précisément ce que je viens de dire : lisez les journaux de ce peuple là. Il n'y est plus question ni de devoir, ni de courage, il y est question de monter à l'assaut des jouisseurs, pour s'ouvrir une place dans leurs rangs.

Droit, propriété, justice, lois, tout ce vieux bagage quand Dieu s'en va, ne tient plus, se détraque et tombe pour découvrir une chose, l'anarchie ; et la raison elle-même sombrant dans cet effondrement de toutes choses, il reste, quoi?... Ce nihilisme, cette folie furieuse, qui va dévorant de plus en plus les sociétés, d'où Dieu et la Foi sont exilées.

Je vois bien ce que vous pourriez me dire : que nombre d'esprits en se séparant de Dieu et de la Foi

ne vont pas à ces extrémités là... qu'ils s'arrêtent, respectueux et soumis, devant l'autorité des lois, devant le droit d'autrui limitant leur droit propre, devant la majorité de ce décalogue nouveau que l'on appelle les droits de l'homme enfin ; et qu'eux aussi prêchent un courage, le courage qui sacrifie au devoir issu de ces lois, et de ces droits, et de ces principes.

Eh bien, Messieurs, pardonnez-le moi, mais ce bon nombre d'esprits ressemble singulièrement à un bon nombre de sots. Quand je les entends prêcher le devoir et le courage, je songe à ce que l'on a nommé avec énergie : « l'art de brandir des mots bêtes ». Je songe plus encore, à un personnage très ancien, messire don Quichotte de la Manche, chevalier de la Triste Figure.

Incontestablement ce brave don Quichotte a de la bravoure, il a de la vaillance, il a du courage ; il sacrifie tout, son château de Montiel, sa douce existence entre Sancho, son barbier, sa gouvernante et son curé, il sacrifie même sa vie. Car que de fois, mis à mal dans ses aventures, il se refait, remonte le fer de sa lance, et repart plus vaillant et plus brave. Pourquoi cependant n'est-il qu'un fou ?

Parcequ'il se dévoue à des rêves ; parcequ'il combat, et qu'au besoin il mourrait pour un devoir en l'air, parceque ses géants terribles sont des ailes de moulin ; ses enchanteurs, de bon vieux bénédictins en lunettes ; sa Dulcinée de Toboso, une vulgaire maritorne. Eh bien, Messieurs, vos lois sans Dieu, vos droits sans Dieu, vos devoirs sans Dieu, c'est quelque chose comme cette Dulcinée, ces bénédictins, et ces moulins aux grandes ailes.

Et je me sacrifierais pour eux, et je mourrais pour eux, et pour eux je m'armerais de courage!...

Ah! que la leçon est terrible que Dieu fait aux sociétés qui l'abandonnent!

La révélation chrétienne gêne leur passion et fatigue leur lâcheté... elles la rejettent; elles laissent là le Christ et l'Eglise, et se confient au Dieu de la raison pure. Elles vont aux temples vides d'une religion naturelle, d'humeur plus facile et plus comprenante?

Ah! certes ce Dieu de la raison n'est pas rien, ni le droit naturel une conception vaine. Mais il ne plait pas au Dieu vivant, que l'on fasse fi des révélations positives que sa bonté a faites à l'homme; il ne lui plait pas qu'on fuie cette grande lumière chrétienne, pour aller se cacher à l'ombre. A qui aime les ténèbres, il donne les ténèbres. Voici que cette raison humaine se trouble, elle ne voit plus les choses qu'à travers les fumées sombres de la passion : ce Dieu de ses syllogismes, cette formule métaphysique lui échappe, elle ne sait plus s'il est ou s'il n'est pas, ni ce qu'il est, ni ce qu'il n'est pas. Ecoutez, le peuple crie : il n'y a pas de Dieu!

Le peuple qui ne connaît plus Dieu, le peuple se fait un droit nouveau, celui de la force; et deux devoirs en découlent : si tu es faible résigne-toi, si tu es fort révolte-toi, brise, renverse, détruis, brûle et tue, mais jouis!...



Relevez la Foi maintenant.

Ecoutez cette Foi divine et voyez resplendir dans sa lumière magnifique la théorie du devoir et du courage.

Mon devoir, c'est la volonté de Dieu sur moi; moi la créature, Dieu le Créateur — moi, le fils du temps et de la mort, Dieu, le Roi de l'éternité et de la vie!

Ce devoir-là serait solennel et austère, Dieu a voulu qu'il fut doux à mon âme.

Mon devoir, c'est sur moi la volonté bienveillante de mon Père, car Dieu est mon Père, et il m'aime d'un éternel amour...

Ici-bas, dans cette vie présente, très courte et très rapide, ma mission n'est pas de jouir, ni de goûter en paix le bonheur : ma mission est de servir Dieu, d'obéir à mon devoir. Car c'est ici-bas que Dieu met à l'épreuve ma volonté libre.

Si je souffre, pourquoi m'étonné-je? Le temps de ma vie est le temps des souffrances, et quand Dieu me les envoie, il me les envoie pour mieux préparer mon bonheur.

Si je me sens le cœur vide, si je vois ma vie gâtée, si je suis las de vivre, pourquoi m'étonné-je?.. Ce n'est pas dans cette vie que mon cœur doit s'énivrer d'amour. Ce n'est pas ici que j'ai ma vie définitive, ce n'est pas ici que vivre est désirable et bon.

Si mes bien aimés me quittent et s'envolent loin de mes bras... Oh! je ne veux pas les plaindre!.. ils vont à la patrie du bonheur; bientôt l'heure du revoir viendra, et mon tour de prendre vol vers les régions du Paradis. Là, l'amour est immortel.

Cette vie n'est rien, ces jours et ces années qui passent ne sont rien; souffrir ici, qu'importe! Etre petit, être méprisé, être trahi, être abandonné ici bas, qu'importe!... Une seule chose importe... à savoir que nous gardions nos cœurs de la lâcheté et de l'injustice, que nous les enracinions dans le courage, pour les tenir, en dépit de toutes les fortunes, invinciblement fidèles au devoir.



MESDAMES, MESSIEURS,

Une pensée me frappe. Un jour Dieu voulut relever l'homme et le revêtir d'une incomparable noblesse. Il résolut de prendre, lui, Dieu, la nature humaine, de porter notre chair et nos os et notre âme, et de vivre ici-bas, dans les mêmes sentiers que nous, la même vie que nous. Quelle sera, pensez-vous, la vie que va se faire notre Dieu, sinon la vie idéale, le vrai type de la vie humaine ?

Eh bien, vous connaissez son histoire, de son berceau à sa tombe.

Il choisit pour sa mère, une jeune fille pauvre, dont la race déchue a perdu tout éclat et toute puissance.

Il choisit pour son père, un ouvrier, qui pour gagner le pain de sa femme et de son fils, travaillera à la sueur de son front, ces gros ouvrages méprisés que la fierté romaine ne permettait qu'aux esclaves.

Lui-même passera sa jeunesse dans ce dur travail de l'atelier, inconnu, dédaigné, regardé de haut par les grands et les riches... un fils de charpentier !... Puis, quand il laissera là cet outil vulgaire, y a-t-il une douleur, une tristesse, un dédain, un mépris, une injure, une trahison qu'il n'ait porté sur ses épaules ? Est-ce qu'on ne l'a pas persécuté, persifflé, calomnié, lapidé, garotté, frappé de verges ? Est-ce qu'on ne lui a pas craché au visage ? Est-ce qu'on ne l'a pas souffleté ? Est-ce qu'on ne l'a pas habillé de blanc comme un fou ? Est-ce qu'on ne lui a pas jeté une croix sur les épaules ? Est-ce qu'on ne l'a pas crucifié enfin, comme un bandit ?

Regardez donc, regardez bien votre Dieu, votre modèle, pendu à cette grande croix qui se dresse sur le ciel noir... « Voilà l'homme »

Voyez au pied de cette croix, la Vierge, la Mère, debout, pâle, navrée, toute couverte du sang de son fils qui jaillit sur elle... Voilà la femme!

Et après ce double exemple, o hommes! o femmes! étonnez-vous que Dieu vous demande du courage!

V. VAN TRICHT, S J.







UNE EMEUTE AU MOYEN-AGE.

Den quaden maendach. — Le mauvais lundi.

SOUVENT, au moyen-âge, dans les fières communes, si puissantes au dehors, régnaient en deçà des portes les divisions et la guerre. C'est ainsi que dans mainte ville de la Flandre, les corporations, enivrées de liberté, épuisaient une grande partie de leurs forces à se détruire les unes les autres.

Aucune cité au XIV^{me} siècle ne souffrit autant de ces querelles intestines que Gand ; nulle part les places publiques ne furent plus souvent arrosées du sang des citoyens, versé par des frères.

Les conséquences politiques de ces luttes leur donnent une importance considérable : le *quaden maendach*, par exemple, cette journée du 2 mai 1345 où les tisserands marchèrent victorieusement contre les foulons et les petits métiers et firent plus de cinq cents morts, les circonstances qui l'ont amené, le deuil qui l'a suivi, et bien d'autres combats de ce genre, nous montrent clairement que ces querelles de métiers exercèrent une influence aussi néfaste que grande dans l'histoire politique de la Flandre et spécialement de la ville de Gand. Le récit d'une de ces horribles mêlées donnera une idée de ces haines inextinguibles qui ensanglantèrent tout le XIV^{me} siècle, divisèrent les

membres d'une même corporation, les corporations d'une même ville, les villes d'un même comté, les comtés d'une même patrie! Funestes effets d'un régime trop démocratique, dont, pour le malheur du peuple lui-même, les fatales conséquences furent la perte des libertés communales et la ruine financière de la puissante cité gantoise.

L'histoire des luttes armées que se livrèrent au moyen-âge les corporations gantoises est généralement peu connue. Nous allons essayer de retracer surtout une de ces luttes, en disant toutefois quelques mots d'autres combats tout aussi sanglants.

Qu'on nous permette de considérer d'abord la situation générale des métiers au XIV^me siècle. Cet examen nous fera mieux comprendre les faits qui sont une conséquence de cet état de choses (1).

(1) Les chroniques et les autres documents nous fournissent très peu de renseignements sur le *quaden maendach*, malgré son importance; aussi ne pourrions-nous donner beaucoup de détails sur le combat même.

Il existe une excellente collection de « *Chroniques de Flandre* » publiées par M. DE SMET, membre de la Commission royale d'histoire. Cette collection contient les chroniques du XIV^me siècle, les plus importantes parce qu'elles sont contemporaines, et se rapprochent le plus du théâtre des événements. Nous y trouvons entr'autres celles de *Gilles li Muisis* (1272-1353). Il vécut à l'époque où les troubles se passèrent, mais ayant eu à se plaindre des Flamands, il conçut pour eux une aversion qui doit en bien des cas rendre suspects ses renseignements. Citons encore le « *Chronicon Comitum Flandriæ* » dans la même collection, et le manuscrit publié par KAUSLER sous le titre de « *Reimchronijk von Vlaenderen* ».

FROISSART dont on a beaucoup exagéré la valeur et dont le texte a subi une foule d'altérations, ne nous apprend aucun détail nouveau. Il ne commença à écrire son histoire qu'en 1356.

Parmi les modernes, MEYER, écrivain d'une grande exactitude, DESPARS et OUDEGHERST, de valeur moindre, ont raconté le *quaden maendach*.

I.

Les causes de la lutte.

L'autonomie que s'étaient acquise les corporations fut la cause première de toutes les luttes civiles. L'indépendance du peuple après son triomphe sur le parti du comte le rendait plus difficile à contenir. Dans chaque ville de Flandre on trouvait un grand nombre de métiers : à Gand, il y en avait 53 à cette époque. Ils formaient des associations entièrement distinctes les unes des autres, d'un exclusivisme funeste à eux-mêmes aussi bien qu'aux autres.

« Il est prouvé que, bien qu'intimement unis, ces métiers avaient chacun une administration particulière comme aussi leurs lois et leurs coutumes. » (1)

Avant que surgissent les rivalités entre les tisseurs et les foulons, le Grand Métier, c'est-à-dire la réunion des mêmes métiers formant jusqu'au XIV^{me} siècle une corporation unique, était tout-puissant et donnait la loi à la ville et au magistrat. Ce corps de métier comprenait la moitié de la population et dut probablement à son importance numérique d'être admis comme troisième membre, dans la personne de son doyen, au magistrat de la commune, admission qui excita une grande jalousie chez les petits métiers, bien que ces derniers eussent également un doyen, faisant

Depuis on a beaucoup écrit sur les faits et gestes de Van Artevelde; je nommerai en passant, parmi les noms les mieux connus, CORNELISSEN, DIERICKX, VAN HOOREBEKE, VOISIN, baron DE REIFFENBERG, VAN PRAET, JAMES, DE WINTER, DE PAUW, KERVYN DE LETTENHOVE, FR. DE POTTER, qui tous ont concouru à lui assigner dans l'histoire la place qu'il eut toujours dû occuper.

(1) *Corporations gantoises*, par M. HUJTTENS.

partie de la commune, connu sous le nom de doyen des petits métiers, et jouissant des mêmes droits et privilèges que celui des tisserands.

Les doyens de corporation et principalement les doyens des tisserands et des foulons jouissaient d'une puissance si grande que bien souvent ils éclipsèrent le magistrat. Chef d'une organisation toute démocratique, le doyen du métier avait un pouvoir presque absolu. De lui venait toute impulsion donnée à la corporation. Président de ces petites républiques il surveillait le travail des ouvriers, exécutait les lois et rendait justice à tout le monde. Égaux en droit au magistrat, les doyens des grands métiers avaient voix délibérative dans le conseil de la commune où ils occupaient la troisième place. Le doyen des tisserands menait à sa suite et avait sous sa direction le parti le plus vivace, le plus exalté de la ville; à ses ordres des milliers de bras se levaient; et d'un mot il faisait rentrer dans le fourreau les armes qu'ils venaient de tirer. Ces places de doyen étaient aussi briguées que celles du magistrat lui-même, et les intrigues qui avaient lieu au sujet de leur élection étaient incroyables. Tout était mis en œuvre; on employait les séductions, les promesses, et l'or et l'argent servaient d'appât pour atteindre le but désiré. Semblable rivalité ne fut-elle pas cause de l'antipathie qui vers la fin de la vie de Van Artevelde se déclare entre lui et Gérard Denys, tous deux tisserands? Cette rivalité détermina sans doute Artevelde à passer dans le métier des brasseurs « om gheact te sijn van 't ghemynste ende om tot die weerdigheit te comen tot het officie van souverainen deken (1).

(1) Pour être estimé du commun et arriver à la dignité de doyen-chef (*Memorieboek der stad Gent*, édité par M. VAN DER MEERSCH dans la collection des bibliophiles flamands).

Mais tandis que tant de puissance appartenait aux métiers, d'un autre côté leur organisation portait en elle-même tous les éléments de la désunion et du désordre. Elle donnait trop de pouvoir au peuple, à une classe nombreuse de citoyens pour ne pas manquer le but de son institution. Les conséquences funestes qu'elle engendra amenèrent rapidement sa dissolution. La haine et la jalousie divisèrent les chefs de ces compagnies d'artisans qui voulaient gouverner la cité; l'arrogance, l'esprit de domination s'introduisit dans les différents corps de métiers. Chacun voulut commander et personne ne voulut obéir. Lorsque l'anarchie et le désordre furent parvenus à leur plus haut période, ces corporations finirent comme finissent toutes les démagogies par le meurtre, l'assassinat, le carnage.

La rivalité entre les différents métiers de la ville, rivalité qui, provenant de cette organisation, ne tarda pas à se changer en haine profonde, fut la seconde cause des troubles.

Dans toutes les villes flamandes, les tisserands représentaient généralement l'élément aristocratique. Dans la plupart des villes, ils ont sur leur écusson les armoiries de la ville, rares chez les autres métiers: à Gand, le lion debout; à Liège, le perron. C'étaient eux qui presque partout dominaient la cité et, grâce à leur nombre, imposaient à tous leur volonté. On ne peut attribuer qu'au seul désir de la suprématie ces luttes intérieures qui si souvent mirent en présence les foulons et les tisserands, les deux plus puissants métiers de la ville. Tour à tour vainqueurs, ils usent de leurs triomphes en tyrans, et exilent les malheureux défaits. Chacune de ces victoires est suivie d'exécutions sanglantes, et les principaux d'entre les vaincus, paient de leur tête le tort ou le malheur qu'ils ont eu de succomber.

De ces vengeances devaient naître des représailles, de nouvelles vengeances, car ces luttes incessantes n'étaient pas une solution du problème en litige et ne pouvaient qu'envenimer la question. De nouveaux combats de plus en plus sanglants devaient fatalement s'en suivre.

Une autre cause vint peut-être compliquer la situation. Certains auteurs font remarquer qu'Artevelde avait changé notablement la constitution municipale. Il avait rendu aux tisserands leur ancienne suprématie. Grâce à lui, ils avaient obtenu un doyen-chef et le droit de faire partie du magistrat de la commune; en d'autres termes des privilèges égaux à ceux accordés à l'ensemble des autres métiers.

Cet acte devait nécessairement avoir eu pour résultat d'aviver la jalousie des ennemis des tisserands et en particulier des foulons. Il y a lieu de croire à la réalité du fait parce qu'il est rapporté par plusieurs chroniques, entr'autres par un manuscrit digne de foi, comme accompli en l'année 1343, c'est-à-dire deux ans avant l'émeute (1).

Au reste la raison du plus fort était la meilleure : les tisserands étaient aussi nombreux que les foulons et tous les petits métiers réunis. On en trouve la preuve dans ce fait qu'à cette époque les tisserands devaient fournir à la guerre 1265 hommes, les autres métiers réunis 1274.

Leurs attributions même les placent au-dessus des foulons qui dépendent d'eux dans l'exercice de leur métier : c'est de la main des tisserands que ceux-là reçoivent à travailler.

A la question de rang se joignait celle du salaire

(1) Manuscrit marqué B. G. dans le *Memorieboek*, publié par VANDER MEERSCH.

toujours si difficile à régler, malgré l'intervention habituelle du pouvoir social. Nous arrivons ainsi à la cause immédiate qui fut l'occasion de l'émeute du « quaden maendach ».

D'après Despars et d'autres auteurs, les foulons voulaient avoir 4 gros de plus par pièce de drap. Les tisserands s'y refusèrent naturellement. Eux-mêmes ne luttaient qu'à grand peine contre la concurrence des autres villes : Bruges, Ypres, et contre celle des campagnes qui, contrairement au privilège des villes, tissaient également. Ce qui prouve qu'à cette époque la situation matérielle des tisserands était critique, c'est que la même année on envoya des troupes de soldats contre Termonde qui contrevenait au privilège des trois membres.

Les tisserands étaient non seulement dans l'impossibilité d'augmenter le salaire, mais ils étaient déjà même les victimes de leurs antagonistes. Nous voyons qu'à cette époque, on établit le premier impôt direct et cet impôt pèse sur le métier des tisserands. Dans les comptes de l'année 1325 nous trouvons que : pour chaque métier de tisserand sur lequel on travaille on payera deux *ingelschen* par semaine, et en 1326 ceux qui désiraient apprendre le métier devaient payer une redevance à la ville; c'est ainsi que les tisserands étaient poursuivis de tracasseries de tout genre.

Quel était auparavant le salaire des foulons ? Quelle était pour cette époque et vu les dimensions des pièces la valeur de cette augmentation de 4 gros qu'ils réclamaient ? Autant de questions que nous ne pouvons élucider, les archives de ces corporations ne nous étant guère parvenues.

La cause immédiate des troubles fut donc une question de salaire : cependant, à en croire Oudegherst, il faudrait attribuer l'émeute au fait qu'Artevelde voulait

nommer au comté de Flandre le prince de Galles. « En quoy néantmoins il trouva assez plus d'empeschements qu'il ne s'estait promis et attendu, à raison principalement des séditions et partialitez que ceux de Gand avaient les uns contre les autres et signamment les foulons contre les tisserands et les autres métiers. » Mais nous connaissons la valeur de cette chronique.

Outre l'autonomie et la jalousie des corporations et les difficultés soulevées par la question du salaire, si l'on se rappelle qu'à cette époque la pauvreté et la misère faisaient, par suite des famines multipliées, leur première apparition en Flandre, on comprendra sans trop de peine la fureur de ces rivalités et de ces combats.

II.

Le combat.

Cette bataille du *quaden maendach* ne fut pas la seule : nous allons d'abord énumérer quelques unes des journées sanglantes qui la précédèrent.

En 1164 les corporations des tisserands, des foulons, des poissonniers et des bouchers se révoltent contre le magistrat qui abusait de ses pouvoirs dans l'établissement des impôts.

Le 10 août de 1312 (1), les tisserands gantois furent battus dans une émeute, et ce jour fut appelé mauvais mercredi.

Une autre fois, en 1325, les tisserands s'étaient révoltés : un combat fut livré au cimetière de Saint Nicolas. Sept ans plus tard, une émeute analogue éclata, aussi pendant la nuit.

(1) Le *Memorieboek* qui relate ce fait le place en 1311, mais ses dates ne sont pas très-exactes; en 1312 seulement le 10 août fut un mercredi.

En 1336, les tisserands, héros de toutes les querelles, sont encore battus; plus tard les vaincus sont mis à la torture et exécutés; c'est ce qu'indiquent les livres des comptes.

En 1343, il y eut, dit-on, une révolte. Mais ici le *Memorieboek* confond : il appelle une révolte du 2 mai 1343 *den quaden maendach*, et le 2 mai était en 1343 un vendredi; un autre manuscrit commet la même erreur; d'autre part ni Li Muisis, ni Froissart, ni Meyer, ni Despars, ni Oudegherst ne mentionnent de troubles de ce genre en 1343. On aurait donc tort de croire comme M. Huyttens à deux révoltes distinctes, l'une en 1343 et l'autre en 1345 (1).

Nous voici arrivé à la révolte de 1345.

C'était à l'époque où Jacques d'Artevelde gouvernait la Flandre entière. Le roi d'Angleterre et le roi de France se disputaient, au milieu de la guerre de cent ans, l'alliance des Flamands. Après la bataille de l'Ecluse en 1340, Edouard III vainqueur avait conclu avec Philippe de Valois une trêve dans laquelle les Flamands avaient été compris, grâce à l'activité d'Artevelde. Sur ces entrefaites le comte Louis rentre en Flandre et se fait de nouveau reconnaître par les bonnes

(1) Le *Memorieboek* affirme la même chose; mais on sait que ces annales ne furent rédigées qu'au XVI^{me} siècle. Cependant on serait tenté de prendre l'émeute indiquée ici en 1343 pour une émeute distincte, mais en y regardant de près on voit que c'est bien de la même qu'il s'agit. On conçoit au surplus que la chronologie soit fautive quant à ce fait particulier, car l'auteur du *Memorieboek* semble avoir voulu presser tous les événements de deux ans; c'est ainsi qu'il place la mort de Jacques d'Artevelde en 1343, la même année que l'émeute, deux ans plus tôt que les faits historiques. Mais un excellent manuscrit du baron de Saint Genois, cité dans la même édition, assigne à l'émeute sa véritable date : 1345.

viles, mais il est mal accueilli et des négociations sont ouvertes avec le roi d'Angleterre pour donner le comté de Flandre à son fils le prince de Galles.

A Gand, la prospérité de ces dernières années était finie; les incessantes tentatives faites en vue d'équilibrer les ressources financières de la ville les avaient à la fin épuisées. On avait recours à tous les moyens possibles pour faire de l'argent : on emprunta aux abbés et aux citoyens opulents. On vit même le magistrat acheter des biens à l'étranger sur crédit et les revendre pour faire quelque profit et pouvoir continuer la lutte. On avait dû imposer de plus fortes taxes, de là un mécontentement dont le comte tirait tout son profit. Telle était la situation au lundi 2 mai 1345.

Toutes les chroniques ne sont pas d'accord pour placer la lutte à cette date. Mais ne croira-t-on pas plutôt Meyer et Despars qu'Oudegherst, la fixant à l'année 1344? Despars d'ailleurs la raconte comme étant arrivée l'année qui suivit la guerre de Bretagne en 1344 où Marguérite de Flandre se distingua par son courage, et Oudegherst paraît avoir ignoré ces faits.

Tous les auteurs s'accordent à dire : le lundi 2 mai : ce n'est qu'en 1345 que le 2 mai fut un lundi; aussi Oudegherst comprenant qu'il se trompait supprime-t-il le chiffre deux qui l'embarrasse et se contente-t-il de dire un lundi de mai.

Quant à ce que disent les comptes de la ville pour l'année 1344, une indemnité pour blessures reçues au marché du vendredi, il n'y a qu'un seul nom cité; d'où je crois pouvoir conclure qu'il s'agit de toute autre chose que de la querelle des tisserands et des foulons, car il y eut non pas un blessé, mais des centaines. En outre ce n'était pas à la ville qu'incombait l'obligation d'indemniser les combattants malheureux; tout au plus était-

ce du devoir des corps de métier; à chacun d'eux à soigner les blessés de son parti. Il eût été bien chargé, le budget de la ville, si l'on avait mis à sa charge les blessés, les veuves et les orphelins que fit cette journée.

Quels furent les combattants? quels furent ceux qui en vinrent aux mains? Ce furent les tisserands contre les foulons. D'après Meyer et Despars, les petits métiers étaient avec les foulons; en effet la plupart des petits métiers étaient toujours hostiles aux tisserands qui, avon-nous dit, représentaient l'élément aristocratique. D'après Oudegherst, au contraire, dont nous avons déjà constaté les erreurs lorsqu'il donne pour date l'an 1344, les foulons auraient eu ici contre eux les tisserands et les petits métiers; tandis que trois ans plus tard les tisserands sont de nouveau seuls dans leurs luttes.

Tout ce que l'on pourrait supposer, c'est que les tisserands avaient avec eux certains petits métiers, placés plus ou moins sous leur dépendance, car nous trouvons dans les comptes de la ville pour l'année 1345 : « den XLII^c mannen vander weverien ende die der weverien toebehooren : dat zijn ».... Savoir les tondeurs, les plieurs, les batteurs, les repasseurs, les rassembleurs, les tisserands de coutil, les tisserands de tapis. Tous les autres petits métiers au nombre de 43 étaient du côté des foulons. En effet, il eût été sans cela impossible que le combat durât si longtemps, que l'issue restât si longtemps incertaine, car nous savons qu'en 1342 les tisserands étaient aussi nombreux que les autres métiers réunis; ils devaient fournir comme soldats : les tisserands 1265 hommes, les foulons 532 et l'ensemble des petits métiers 742 hommes. La proportion devait être encore à peu près la même.

Il est d'ailleurs extrêmement difficile pour ne pas dire impossible de fixer, même approximativement, le

nombre des combattants. Les archives des métiers seules pourraient nous renseigner à ce sujet, parce que tous ceux de chaque corps de métier y prirent probablement part; mais les plus importantes, les archives des foulons et des tisserands sont perdues.

Le passage des comptes cité tout-à-l'heure dit expressément que le nombre des tisserands et de ceux qui leur obéissaient s'élevait à 4200; nous pouvons croire qu'ils s'intéressèrent tous à la lutte et y prirent part. Il faut que leurs adversaires aient été en nombre à peu près égal; car ils ne furent vaincus qu'après une journée entière de luttes. Il semble donc que pour fixer le nombre des combattants il convienne de doubler ce chiffre et l'on arrive à un total de 8000 hommes. Si ce chiffre étonne, qu'on se rappelle qu'environ 500 mordirent la poussière. Pour qu'il y eût tant de morts, il fallait un nombre immense de combattants. Et ne croyons pas qu'il est impossible de trouver dans une ville un champ de bataille assez vaste pour une si grande multitude : représentons-nous l'énorme étendue du marché du vendredi qui à cette époque s'étendait à peu près depuis la Lys jusque loin derrière l'église Saint Jacques.

Parmi les noms fameux qui viennent se placer sur la liste des combattants, nous voyons d'abord le chef de la Flandre, Jacques d'Artevelde (1). Intervint-il en

(1) Nous trouvons dans un *cartulaire* de M. FRANS DE POTTER, une charte de Louis de Mâle, comte de Flandre, contenant des rappels de ban prononcés en faveur de Jacques van Bernhem, Jacques Van Artevelde, Jean Van Artevelde et Gautier Grijp, compromis dans des émeutes; cette charte est datée du 21 octobre 1360.

Je ne crois pas qu'il s'agisse ici de l'émeute de 1345; bien qu'il soit avéré que Jacques Van Artevelde ait pris part à cette dernière. Il s'est écoulé déjà un trop long espace de temps. D'autre part on ne cite pas Gérard Denys que l'on sait cependant avoir été parmi les combattants. Enfin s'il s'agissait du capitaine Gantois on

faveur des tisserands ou comme défenseur de l'ordre troublé : on ne saurait le dire avec certitude. Gérard Denys, son ennemi mortel, conduisait les tisserands. Dans ce funeste combat se trouva encore, furieux entre tous, le doyen Jean Bake entouré de ses enfants. Les chroniques lui donnent toutes le titre de doyen des petits métiers; mais les comptes (1344) le disent doyen des foulons et désignent Piet Zoetaerd pour les petits métiers : réunis, ils étaient sans doute sous l'autorité du doyen des foulons, le plus puissant des métiers après les tisserands.

Rappelons en passant qu'ici encore Jacques d'Artevelde a été accusé d'avoir été la cause de la révolte par des auteurs qui, avec Oudegherst, le qualifient d' « homme fait et né à toutes les séditions ».

Mais revenons au lieu du combat.

Despars dit au *grooten marct*, Meyer *in foro gandavense*, à la grand' place de Gand. Oudegherst et d'autres sont plus explicites : au *vrydagmerct*. C'est évidemment une seule et même place : le marché du vendredi était véritablement la grand' place de la ville en même temps que le point central de l'agglomération. D'une étendue très-vaste, il l'emportait sur toutes les places publiques de Gand. Près de là s'élevaient les locaux des principales corporations et les *steenen* de l'aristocratie.

Représentons-nous maintenant ces rudes travailleurs,

ne comprendrait pas son rappel : il était mort depuis quinze ans ! Peut-être s'agit-il des émeutes de 1348, ou d'autres plus récentes encore, et les Van Artevelde cités sont sans doute de la famille du précédent, peut-être ses fils. Il avait, en effet, selon M. DE POTTER, cinq enfants dont quatre fils : parmi lesquels Jean et Jacques. Pourquoi alors son fils Philippe n'est-il pas mentionné ? C'est qu'à cette époque il ne s'occupait pas encore des affaires publiques, et ne songeait pas à fomenter des troubles.

munis de toutes les armes de leurs corporations, rangés autour de leur bannière respective, clairons en tête. Du haut de la tour de la Collace on pouvait voir le spectacle étrange de ces citoyens armés sur la place publique tandis qu'aucun danger extérieur ne menaçait la ville. On pouvait voir briller au soleil les casques de fer, les lances, les goedendags, les cottes de mailles. Quelques uns étaient venus armés d'épées, de hâches, de gantelets de fer, peut-être aussi d'arcs et d'arbaleètes (1). De toutes parts accouraient des gens de métier quittant le paisible atelier pour venir prendre part non pas à un combat glorieux, mais à une lutte horrible, où ces armes qui avaient tant de fois été rougies du sang ennemi allaient servir à enlever à la cité ses plus vaillants défenseurs, les soutiens de son industrie, le dernier espoir de sa prospérité expirante.

Les partis en vinrent donc aux mains, chacun, confiant dans ses forces, inexorable dans sa cruauté; citoyens et compagnons luttèrent avec une fureur indescriptible pour s'égorger, se massacrer les uns les autres. Telle fut l'ardeur de la mêlée qu'on n'écoutait plus ni conseils, ni prières, ni supplications. Le magistrat qui jouissait d'ordinaire d'une si grande autorité s'interposa en vain pour obtenir la paix. Le clergé, dont on écoutait d'habitude si volontiers les sages conseils, l'appel à la charité, à la patience, fit inutilement entendre sa voix au milieu des combattants ivres de carnage. Bien plus, l'hostie sainte elle-même, apportée par les prêtres au milieu de la place, la présence du Dieu de paix ne

(1) Nous ne pouvons mieux faire que de renvoyer ceux qui voudraient un tableau plus complet de l'armure des gens de métier aux excellents travaux de M. J. DE VIGNE, notamment sur les « *Costumes* » des corporations.

calma pas les esprits irrités, mais on luttait, on s'entre-tuait toujours.

La trahison, au sein de la lutte, eut aussi sa part : c'est ce que nous dit un ancien manuscrit du *Memorieboek* « daer groote desertie ommequame ». Après de longues péripéties, après un combat qui dura « quasi tout le jour » comme s'exprime Oudegherst, les tisserands furent vainqueurs.

Voici comment certaines annales rapportent tout le *quaden maendach* : « doen de volders t' onderghynghen, daer veel volcx doot bleef, daer som spronghen in de Leye ende vele verdroncken, emmers de wevers quamen te boven ende hielden d' overhant (1) ».

Ce fut donc la Lys qui servit de passage à un certain nombre de malheureux, probablement parce que les vainqueurs gardaient toutes les issues des étroites rues débouchant sur le marché du Vendredi; ce fut donc la Lys qui, quarante ans auparavant, avait roulé dans ses eaux les cadavres des vaincus de Groeninghe, et le 2 mai 1345 reçut les infortunées victimes de leurs propres passions.

Le manuscrit du baron de Saint Genois raconte de cette façon l'issue de la lutte : « ende waren vele wevers verslegen ende ghejaeght te Mannekinsaerde in 't watere, ende hierover rees een oerloghe. » C'était la place du grand Canon actuelle, qui par une étroite ruelle aboutissait à la rivière (2). Voilà donc la fin du combat, au moins pour ce jour.

(1) Les foulons furent vaincus, beaucoup de monde mourut, quelques uns sautèrent dans la Lys et beaucoup se noyèrent; les tisserands l'emportèrent. (*Memorieboek*.)

(2) A cette époque la place du grand Canon n'était pas déblayée comme elle l'est de nos jours, grâce à des travaux assez récents qui ont étendu le marché du Vendredi jusqu'à la Lys même.

III.

Les suites du « Quaden maendach ».

Parmi les plus funestes conséquences de cette journée nous devons d'abord compter la perte des citoyens ravis à la ville. Il n'est pas facile d'en évaluer le nombre : Certains disent 500, d'autres 2000. D'après Oudegherst les tisserands « occirent plus de 1500 foulons », ce qui porterait évidemment le total des victimes pour toutes les corporations à plus de 2000, chiffre impossible, qu'admet M. de Gerlache, si bien informé pour l'histoire de Van Artevelde ! Mais nous aimons mieux nous fier à l'autorité de Meyer et de Despārs qui disent tous deux littéralement la même chose : « omtrent V^e meestal vulders ende vander cleene neeringhe. » — « Ceciderunt vivi paulominus quingenti, maxima pars fullones parvique quæstus. » (1) Cependant Gilles li Muisis dit un peu plus de 300; le chiffre de 500 est toutefois très possible; car trois ans plus tard on sait qu'il y eut au moins autant de victimes.

Là tombèrent plus d'un de ceux qui avaient déjà rendu d'éminents services à la cité et qui eussent pu contribuer à la tirer de la position critique où elle se trouvait. Sans doute il dut y avoir plus d'un nom illustre sur la liste des victimes. Cependant les chroniques ne nous citent que Jean de Bake, selon d'autres de Backere et Baka, qui avec ses fils tomba sous les coups des tisserands. Doyen-chef des petits métiers, il avait été en 1339, dixième échevin de la Keure; c'était à ce doyen qu'Artevelde avait opposé le doyen des tisserands, jouissant d'un pouvoir égal.

(1) Ils tuèrent un peu moins de cinq cents hommes, la plupart des foulons et des gens des petits métiers.

Artevelde fut ensuite nommé doyen-chef « souverainen deken van de stadt »; peut-être pouvons-nous y voir une tentative de rétablir l'ordre en mettant à la tête de la cité l'homme le plus capable de la gouverner.

La postérité a appelé ce lamentable évènement la bataille du *quaden maendach*, le mauvais lundi. Les chroniques contemporaines (Li Muisis, Froissart) ne lui donnent pas encore ce nom : il apparaît d'abord dans Meyerus et puis dans tous les ouvrages postérieurs. Le *Scepenenboek* (copié dans le *Memorieboek*) qui date de 1515, ne renferme pas encore ces mots. C'est toutefois avec raison que la dénomination de mauvais lundi resta attachée à la journée du lundi 2 mai 1345.

Cependant la querelle qui avait commencé par des prétentions concernant le salaire était loin d'être terminée. On résolut de soumettre la question à l'arbitrage des trois membres de Flandre : les délégués de Gand, Bruges et Ypres. On ne pouvait en effet trouver des juges à Gand même où tous les esprits étaient surexcités; on ne pouvait s'adresser au comte avec qui on était en guerre; dès lors il ne restait plus que ce tribunal. Artevelde, qui l'avait institué, ne pouvait manquer de s'en servir en cette occasion difficile. Il serait intéressant de connaître par quels moyens on apaisa la querelle; à quel parti on donna raison. Mais les chroniqueurs sont muets sur ce point. Le salaire fut-il augmenté? Infligea-t-on des amendes? exigea-t-on des réparations? Aucun document connu ne répond à ces questions.

La même année la querelle entre les Gantois et les gens de Termonde fut également soumise aux trois membres de Flandre, à qui seuls était réservé le droit de tisser le drap.

Les dissensions furent donc de la sorte momentanément calmées. Je ne vois nulle part que cette affaire fut la cause de la mort d'Artevelde, comme on l'a dit quelquefois, et comme on le trouve dans le *Chronicon comitum Flandriæ*. « Ob hoc Gandavenses occiderunt Jacobum. » Ce qu'on peut dire, c'est qu'il en est resté un ressentiment secret, mais jamais on n'a pris comme prétexte son intervention dans cette affaire. On ne voit pas d'ailleurs qu'il ait profité de son pouvoir pour réduire sous son joug la partie adverse. On remarque, au contraire, qu'au milieu des troubles qui agitent la ville de Gand, il continue avec une fermeté inébranlable la politique d'alliance avec l'Angleterre. C'est ici qu'on voit l'homme d'état, poursuivant la réalisation de ses vues au travers de tous les obstacles et malgré tous les événements. Oudegherst lui-même, inconsciemment sans doute, lui rend le plus grand éloge en nous dépeignant cette politique persévérante. C'est un caractère propre au génie que de trouver des louanges jusque sur les lèvres de ses ennemis.

Mais si le « Quaden Maendach » n'entraîna pas la mort de J. Van Artevelde, il eut d'autres conséquences tout aussi ruineuses pour la Flandre. C'était non-seulement un symptôme de désorganisation politique, mais une source de haines et de vengeances. La ville de Gand, déjà si rudement éprouvée par la détresse de ses finances, se voyait enlever un grand nombre de bras; les troubles continuels faisaient fuir les marchands; les foires étaient abandonnées de l'étranger; et la gloire de l'antique cité s'éteignait de jour en jour.

Enfin après chaque querelle le parti vainqueur prononçait des exils en masse. C'était le moyen le plus rapide d'obtenir la paix; ce n'était pas le plus sûr. Les bourgeois bannis devenaient la terreur des com-

merçants. En 1326 les comptes signalent deux expéditions, en 1328 une nouvelle sortie contre les bannis, fortifiés cette fois dans Deynze, expéditions toutes très coûteuses, et dont la dernière amena la destruction par le feu de la place de Deynze. C'étaient de véritables ennemis, sans cesse aux portes de la ville. Après une de ces révoltes des tisserands et des foulons, comme on l'a dit plus haut, un grand nombre de foulons avait été exilés. Ils s'étaient réfugiés dans l'église de Wondelghem. C'était là un asile que de nombreux privilèges défendaient de violer : cependant telle était la grandeur du fléau que, pour l'extirper, on ne recula pas devant la violation des lois les plus sacrées. Naturellement les foulons, malgré leur défaite, leur bannissement, malgré le jugement des trois membres, ne se tinrent pas pour battus. La honte d'être vaincus, le sang versé, le deuil dans lequel la ville entière était plongée, tout devait contribuer à exciter les haines au lieu de les apaiser. Ce n'est pas par la force, mais par de sages et légitimes concessions qu'on soumet les masses ameutées. Or ici on n'avait opposé aux murmures que les armes et aux prétentions qu'un châtement exemplaire. De là de nouvelles dissensions, de nouvelles luttes.

IV.

On remarque dans l'histoire de la ville de Gand deux combats encore de cette nature, l'un en 1348, l'autre en 1373. Qu'on nous permette de mettre brièvement devant les yeux du lecteur ces épisodes nouveaux des luttes intérieures de nos communes, épisodes qui sont le complément de la terrible journée du « Quaden Maendach ». Attachant moins d'importance historique à ces dernières révoltes, nous en ferons un récit rapide

d'après les comptes et les chroniques, sans entrer dans de longues discussions mais en prenant à chaque auteur sa part de vérité.

Le comte Louis de Mâle avait signé une trêve d'après laquelle il avait promis de retourner à Gand. A son arrivée, on lui témoigna beaucoup d'honneur et de respect; les tisserands seuls firent exception, on ne sait pour quelles causes. Le mardi après la fête des rois, le 13 janvier, les tisserands sous la conduite de leur chef Jean Van de Velde, se mirent de nouveau en armes et coururent à bannières déployées sur le marché: « in de munte en op de marct. » Ils tâchaient par tous les moyens possibles d'exciter le peuple contre le comte, disant qu'il se laissait conduire et gouverner par de méchantes gens, et que, par leurs conseils, il accablait le peuple de tailles insupportables et d'exactions. Ils criaient: « Qui aime la commune et veut rester avec le roi, nous suive! »

Les tisserands au nombre de plus de 600 attaquent les bonnes gens qui étaient sortis pour présenter leurs hommages et faire leur soumission au comte. Mais la fureur et les calomnies des tisserands furent bientôt réprimées par ceux de la loi, par les bourgeois, par les poissonniers, les foulons, les bâteliers et les autres métiers de Gand. Ceux-ci en bons et loyaux sujets se trouvaient également sur le marché en armes et bannières déployées. Ils coururent promptement sus, aidés des nouveaux magistrats et des officiers du prince, aux tisserands qui étaient bien inférieurs en nombre; ils les chassèrent et les tuèrent jusqu'au dernier. On se défait de Liévin van Veurne et de ses compagnons, échevins depuis cinq mois; et le dimanche suivant on élit d'autres magistrats. Dans cette circonstance périt Gérard Denys, doyen des tisserands, et l'un des meneurs de

tous les désordres. On rechercha activement les autres factieux ; ceux qui furent découverts subirent les derniers supplices.

Ce fut la ruine définitive de la corporation des tisserands, car tous ceux du métier y laissèrent la vie, soit sur-le-champ, soit dans la suite : non-seulement ceux qui avaient cru se sauver dans quelque église, quelque cloître ou quelque autre asile ; mais même ceux qui pendant les troubles étaient restés chez eux, et ne s'étaient nullement occupés de l'émeute.

On dit qu'environ sept cents foulons furent tués ; ce chiffre est sans doute exagéré. Toujours avec la même fureur on refoule du sol de la Flandre tous les bannis, les fugitifs et les autres révolutionnaires. Un grand nombre d'entre eux furent décapités sur l'ordre du prince, comme il arriva peu de temps après à Ypres.

Cette année, si funeste aux tisserands, vit reflourir la tranquillité en Flandre. A partir de ce jour on fut plus modéré, plus soumis qu'on ne l'avait jamais été. Cependant ceux de Gand n'étaient pas encore apaisés. Il fut ordonné, pour plaire aux foulons, que chaque tisserand eût à payer désormais un tribut de 12 mijten en souvenir perpétuel et en punition de l'émeute précédente.

Cette sévérité, ces exécutions rendirent le calme au pays pour quelques années. Toutefois des haines secrètes couvaient dans tous les cœurs. Aussi fallait-il s'attendre après un intervalle plus ou moins long à de nouvelles difficultés. C'est ce qui arriva vers la fin du mois de juillet 1373.

Le prétexte fut le même : les foulons demandaient une augmentation de salaire. Mais ils n'en vinrent plus aux mains. Peut-être le dernier carnage leur avait-il ouvert les yeux sur leurs torts. Nous trouvons dans

une lettre du 4 septembre qu'ils s'excusent au comte d'avoir troublé la ville (ils ne disent pas s'être entre-tués). Les deux partis, tisserands et foulons, se soumettent entièrement au comte, en tout et partout, non-seulement pour tout ce qui regarde les relations entre ces deux corps de métiers, mais pour tous les délits commis par chacun des membres de ces métiers. *De rymkronyk van Vlaenderen* rapporte, en son langage pittoresque, qu'ils se retirèrent à Berchem, n'obtenant pas le salaire demandé :

« De volres van Ghent hute traken
« Om te beterne haren loen
« Tote Berchem, des neemt goen
« Hier af quam groete wapeninghe
« Maer de prinche cesseerde de dinghe ».

Il semble qu'ici finirent les luttes ouvertes entre ces deux corporations principales. En effet, du jour où les deux partis reconnaissent le comte comme leur arbitre suprême, ils abandonnent leur autonomie, cause première de tous les désordres. Cette année même, une autre révolte qui n'a rien de commun avec les divisions des métiers vint troubler notre bonne ville.

Le 7 septembre, *op den kauter* (la place d'armes aujourd'hui), le bailli Roger de Hauterive fut tué, par les tisserands disent les uns, par les foulons et les chaperons blancs, disent les autres; probablement tout à la fois par les métiers et les bourgeois (poorters). Ils se révoltaient contre le prince dont le bailli apportait la bannière, symbole de sa domination. C'est la nuit suivante que Jean Yoens et ses hommes prirent et saccagèrent le château de Wondelghem.

Dix années plus tard, en 1383, les foulons, mécontents de leur salaire, se révoltent : mais cette fois ce n'est plus à la force armée qu'ils ont recours : l'expé-

rience les a rendus plus sages. Ils ne trouvent d'autres moyens que de sortir de la ville et de ne rentrer qu'après avoir obtenu ce qu'ils demandaient.

Après cette époque, l'histoire n'enregistre plus aucun de ces combats acharnés qui ensanglantèrent trop souvent les places publiques de Gand. Sans doute tout ne fut pas calme et tranquille dans la populeuse cité : mais désormais les métiers furent unis dans leurs revendications.

C'est ainsi qu'en 1432, à la suite de la loi sur les monnaies, il y eut à Gand de grandes discussions entre le magistrat et le peuple. Les tisserands, abandonnant de rechef leurs métiers, coururent aux armes, jurant, dans leur fureur aveugle, de tuer les lâches qui toléraient de pareilles infâmies. Ils assommèrent le premier échevin Jean van Zeverne, le doyen Jean Boele, et Josse Hasebeyt, et cherchèrent partout maître Utenhove et Jean de Grave, qui heureusement, purent se soustraire à leurs vengeances par la fuite. De rage, ils pillèrent leurs maisons et sacagèrent tout ce qui s'y trouvait.

L'année suivante, quelques foulons s'étant révoltés contre la décision du magistrat, résolurent de mettre le feu à la ville de Gand, et à toutes les autres grandes villes de la Flandre. Ce complot ayant été découvert, ils furent saisis et décapités le mercredi avant Pâques en présence de toute la bourgeoisie.



Ces combats et ces querelles eurent tout d'abord pour résultat, comme nous l'avons montré, l'institution du bannissement. On bannissait sous le moindre prétexte et avec une déplorable facilité. Un soupçon, une dénonciation, souvent calomnieuse, suffisait pour faire exiler les citoyens les plus honorables. Par suite de ce pouvoir

souverain qu'avaient le magistrat et les doyens de métier d'exiler les citoyens, le nombre des ennemis de la ville s'augmentait en proportion du nombre des bannis. Les parents de ces derniers devenaient autant d'adversaires acharnés du magistrat ou de ceux à qui ils attribuaient leur disgrâce. Aussi la ville était-elle pour ainsi dire en état permanent de guerre contre les bannis ; on eût dit des expéditions entreprises contre un ennemi étranger. C'était une guerre à mort où l'on ne faisait aucun quartier.

Détournons nos regards de ce triste tableau, fatale conséquence d'un excès de liberté. Ces querelles incessantes aboutirent également à faire dépérir peu à peu l'industrie et le commerce au sein de la cité. Gand, il est vrai, maintint quelque temps encore sa réputation universelle ; néanmoins le coup mortel était frappé : sa prospérité s'éteignit rapidement. Le sceptre de la Flandre passa à sa puissante rivale. Bruges, heureuse de ces excès de la démocratie gantoise, hérita de son commerce et de son industrie.

O. PYFFEROEN.





ORIGINE ET ANCIENNETÉ DE L'HOMME.

(Suite de la page 195.)

§ 4. — Origine Simienne.

SI la génération spontanée est impossible, si le Darwinisme même, malgré la multitude des faits dont il a enrichi la science, pêche par sa base, la prétendue transformation des espèces, il paraît presque oiseux de discuter l'opinion de ceux qui font descendre l'Homme du singe.

Mais cette opinion a tant de partisans parmi les demi-savants, et même parmi des anthropologues éminents, qu'il ne sera peut-être pas inutile de rechercher quelles sont, indépendamment des considérations générales qui précèdent, les raisons spéciales qui en font ressortir l'inanité.

D'après les théories transformistes, l'évolution suit la loi du progrès indéfini. L'Homme doit donc descendre du singe le plus parfait et celui-ci doit avoir succédé aux espèces moins anthropomorphes.

Or c'est précisément le contraire qui serait arrivé. L'espèce pithicoïde découverte par M. Lartet et décrite par Lyell, appartenant à la famille des Orangs, se rapprochait de l'Homme plus qu'aucune autre espèce de singes. Elle était par conséquent la plus parfaite, la plus appropriée à la transition. Elle n'en a pas

moins disparu, et les espèces qu'elle aurait dû remplacer, sont restées vivantes, contrairement à la loi imaginaire, du progrès indéfini (1).

L'Homme, étant de création moins ancienne, ne descendrait donc pas du singe le plus élevé, mais d'une espèce inférieure, ce qui serait une nouvelle réfutation du système.

La même observation s'applique à l'anthropopithèque, ce précurseur imaginé par M. de Mortillet, et dont, par parenthèse, on n'a jamais découvert la moindre trace.



On a beaucoup argumenté de certaines irrégularités que présente le crâne de Néanderthal. On a voulu y voir des indices d'une espèce intermédiaire entre l'homme et le singe; mais il est reconnu aujourd'hui que c'est bien là un crâne de race européenne et non pas celui d'un intermédiaire quelconque. M. de Quatrefages n'hésite pas à lui reconnaître le caractère celtique.

Les quelques irrégularités que présentent ce crâne et quelques autres, sont de simples accidents, purement individuels, comme on en voit encore de nos jours.

Certaines personnes sont atteintes de rachitisme. Y a-t-il pour cela des races de bossus? On a exposé les frères Siamois. Y a-t-il une race d'hommes attachés l'un à l'autre par une membrane? On a vu en foire une fille sans bras, une autre avec un œil unique, au

(1) Ce n'est pas que nous méconnaissions le progrès dans les organisations à mesure du perfectionnement des milieux primitifs. Les espèces ont été appropriées aux conditions climatiques de la terre, à la respirabilité de son atmosphère; mais il y a loin de là au perfectionnement continu qui modifierait les espèces elles-mêmes et les transformerait en d'autres espèces plus parfaites.

milieu du front. Y a-t-il des races de Cyclopes ou d'individus dépourvus de bras? Y en a-t-il d'aveugles, de sourds, de muets? Ce sont là des infirmités personnelles, qui ne se transmettent pas toujours aux enfants et qui disparaissent dès les premières générations. Jamais ces anomalies ne font souche.

La physionomie générale, le crâne, le cerveau, sont sujets à des déviations de même nature. On a exhibé une jeune fille qu'on appelait la femme singe. Elle était parfaitement conformée et appartenait au type blond de la race blanche. L'angle facial, que nous n'avons pas eu l'occasion de mesurer, paraissait à peu près régulier, le prognathisme était peu accentué, le caractère exclusivement humain indiscutable, et cependant l'ensemble des traits avait certaine apparence simienne.

Un jour, dans une salle d'audience, un des auditeurs, la bouche ouverte, face d'idiot, laissait voir son crâne étroit et aplati, s'élevant très haut vers le sommet, en forme de pain de sucre. C'était un crâne étrange, plus exceptionnel que celui de Néanderthal, et personne cependant ne s'imagina voir là un métis quelconque, un hybride ayant encore du sang de singe.

Des déviations de cette nature, assez fréquentes du reste, sont bien peu concluantes pour en faire la base d'un système transformiste, faisant passer la bête à l'état d'homme.



Quoi qu'il en soit, M. de Quatrefages voulut bien faire à cette étrange prétention l'honneur de s'en occuper dans son *rapport sur les progrès de l'Anthropologie*. Empruntons à ce savant le passage suivant qui servira d'introduction à cette discussion.

« Même à vouloir se placer sur le terrain du
« Darwinisme, et à s'en tenir aux caractères fournis par
« la morphologie et l'anatomie, la filiation d'un singe
« quelconque à l'Homme est impossible à soutenir en
« présence des travaux anciens et modernes.

« En effet, dans la doctrine du savant Anglais
« (Darwin), ces transformations n'ont lieu ni au hasard,
« ni en tout sens. En vertu de la sélection naturelle,
« l'organisme obéissant à des conditions impérieuses,
« se trouve modifié et adapté, de plus en plus, à ces
« conditions, par voie d'élimination. De là résulte que
« certaines fonctions prédominent, et que les caractères
« en rapport avec leur accomplissement, s'accusent
« de plus en plus.

« De là il résulte aussi qu'une fois engagé dans
« une certaine voie, l'être organisé peut bien s'élever
« dans la même direction, et subir des modifications
« secondaires, tertiaires, etc., mais *qu'il ne saurait*
« *perdre le caractère essentiel de son type originel.* »

Ces paroles de M. de Quatrefages ne sont que la constatation d'une loi universelle de la Nature, la fixité des espèces, loi à laquelle on n'a pu jusqu'ici opposer aucun fait exceptionnel, dûment établi.



Examinons cependant, d'après les savants spécialistes et d'après les dernières dissertations scientifiques, quels sont les principaux caractères de l'Homme et du Singe, et voyons s'ils ne présentent pas deux types *essentiellement* différents, non seulement comme espèces, mais comme genres, comme créations entre lesquelles il existe une ligne de démarcation infranchissable.

Le singe est poilu, comme le sont généralement les quadrupèdes. La station verticale, même chez l'Orang,

et les autres espèces de l'ordre le plus élevé, n'est jamais de longue durée. Dans cette position, la marche à grandes distances, leur serait impossible. Ils éprouvent même le besoin fréquent de s'appuyer sur un bâton. Le gorille blessé s'enfuit à quatre pattes. Les bras et les jambes du singe ne sont pas, comme chez l'Homme, à côté de la charpente osseuse, par suite de la longueur de la poitrine et du bassin, mais en dessous, comme chez les quadrupèdes, en vue de la position horizontale. Les bras de l'homme et sa main ouverte dépassent à peine le milieu de la cuisse; ceux de l'orang, du gorille, du chimpanzé, du Gibbon, arrivent au pied. Le pied de l'Homme est plat, et forme un angle droit avec la jambe; celui du singe est courbé, il est beaucoup plus long que chez l'Homme, c'est une espèce de main apte à saisir. L'Homme est essentiellement marcheur, le singe est sauteur et grimpeur. Chez l'Homme les yeux sont posés de manière à voir devant lui quand il est debout, le singe voit ainsi en se tenant sur quatre pattes. Ses dents canines sont très fortes, plus longues que les autres et espacées de manière à s'entrecroiser et déchirer plus facilement les objets saisis. L'Homme a 24 vertèbres, dont 7 cervicales, 5 lombaires et 12 dorsales correspondant à 12 paires de côtes. Chez aucun singe anthropomorphe elles ne sont en nombre égal, ni semblablement réparties. Beaucoup de Gibbons en ont 25, le chimpanzé 24, dont 13 dorsales, le Gorille et l'Orang 23 seulement. Il n'est pas jusqu'au système de la circulation dans la tête qui ne diffère essentiellement. L'homme ne pourrait sans danger rester longtemps la tête baissée. Le sang que les artères apportent au cerveau, en descendrait difficilement, et ne tarderait pas à produire des congestions, des étourdissements.

La physionomie extérieure et l'usage des organes indiquent donc deux types bien différents.



Mais c'est le crâne qui offre les dissemblances les plus significatives.

Chez l'homme, le crâne est beaucoup plus grand que la face, chez le singe il est plus petit.

Le front de l'Homme est presque vertical; celui du singe est fortement déprimé.

L'angle facial chez l'Homme varie, de 70 à 85 degrés. On n'en connaît pas à l'état normal qui descende exceptionnellement à moins de 64. Chez le Chimpanzé, au contraire, l'angle facial baisse jusqu'à 35 et chez l'Orang jusqu'à 30.

Le gorille est à peu près de la taille du Nègre australien, mais comme il a les jambes plus courtes, son corps est beaucoup plus long, et le crâne devrait être proportionnellement plus grand. Il est cependant moindre, environ de moitié.

On a calculé que si l'on prend le chiffre 100 comme représentant l'ensemble du crâne et de la face, on trouve pour le crâne :

Chez l'Européen	89,01
le Nègre australien	78,07
l'Orang	47,07
le Gorille	45,01

(1)

et pour la face :

chez l'Européen	10,09
---------------------------	-------

(1) Chez quelques singes de petite espèce, le crâne est plus développé; mais ce sont précisément les espèces qui, à tous autres égards, diffèrent le plus de l'Homme.

le Nègre Australien	21,03
l'Orang	52,03
le Gorille.	54,01

Les dessins de la société d'anthropologie et ceux faits d'après les figures de Lyell (ancienneté de l'Homme), mettent en regard le crâne de Néanderthal et celui d'un chimpanzé adulte. Le premier monte régulièrement, d'une manière un peu oblique. Celui du chimpanzé, au contraire, rentre horizontalement, et ne se relève un peu qu'en approchant du milieu de la tête. Il reste partout beaucoup au dessous de la hauteur du crâne humain, qu'il ne rejoint qu'à la région occipitale.

La capacité crânienne chez l'Homme non idiot, mesurée par Morton, est au *minimum* de 63 pouces cubes. La plus grande capacité chez le gorille n'est que de 35.

Le volume du cerveau humain varie de 63 à 75 pouces cubes. Celui du Gorille est de 34 $\frac{1}{2}$ à 35.

Le plus petit cerveau humain, à l'état normal, ne pèse jamais moins de 31 à 32 onces. Celui du gorille n'en dépasse jamais 20.

Ce n'est pas seulement par le poids et le volume que les cerveaux diffèrent, c'est aussi par la conformation.

On sait que le cerveau se divise en lobes. Chez l'Homme le lobe frontal est énorme en comparaison de celui du singe, même le plus anthropomorphe. Chez le singe un sillon vertical sépare le lobe occipital de celui qui occupe le sommet de la tête. Chez l'Homme au contraire, le sillon est rempli par des sinuosités partant de l'occiput et se dirigeant vers la partie supérieure du cerveau.

La différence existe jusque dans le cervelet. Celui de l'Homme est complètement recouvert, comme le fait observer Moleschot (Der Kreislauf des lebens), par les

hémisphères du cerveau, tandis que chez le singe ces hémisphères eux-mêmes sont recouverts dans leur partie inférieure par une mince arcade du cervelet.

Il y a plus : Il résulte des observations de M. Pruner Bey et des études de M. Welcher sur l'angle sphéroïdal de Virchow, que les modifications de la base du crâne chez l'Homme et le singe, ont lieu en sens inverse. L'angle diminue chez l'Homme, à partir de la naissance, tandis qu'il s'agrandit chez le singe.

Gratiolet constate que cette marche inverse existe jusque dans les développements du cerveau. « Chez le « singe, dit-il, les circonvolutions temporo-sphéroïdales « qui forment le lobe moyen, paraissent et s'achèvent « avant les circonvolutions antérieures qui forment le « lobe frontal. Chez l'Homme, au contraire, les circon- « volutions frontales apparaissent les premières, et celles « du lobe moyen se dessinent en dernier lieu. »

M. de Quatrefages conclut de cette observation et de plusieurs autres, qu' « il est évident lorsque deux « Êtres organisés suivent dans leur développement une « marche inverse, le plus élevé des deux ne peut des- « cendre de l'autre par voie d'évolution. »

« L'embryogénie, continue l'auteur, vient donc ajouter « son témoignage à celui de l'anatomie et de la morpho- « logie, pour montrer combien se sont trompés ceux « qui ont cru trouver dans les idées de Darwin un « moyen de soutenir l'origine simienne de l'Homme. »

On peut donc conclure avec Gratiolet que « rien « ne permet de voir dans le cerveau du singe un « cerveau d'Homme frappé d'arrêt de développement, « ni dans le cerveau d'un Homme un cerveau de singe « développé. »

« En se perfectionnant, les singes ne se rapprochent « pas de l'Homme; et réciproquement, en se dégradant

« le type humain ne se rapproche pas des singes (Bert);
 « enfin, il n'existe pas de passage possible entre l'Homme
 « et le singe si ce n'est à condition d'invertir les
 « lois du développement (Pruner Bey, rapport précité
 « de M. de Quatrefages). »



Ces observations ont déjà répondu à l'argument tiré du microcéphalisme, (Idiotisme de naissance). C'est cependant sur cet état anormal, maladie du cerveau, que Vogt insiste particulièrement. Il est trop savant pour ne pas comprendre la distance qui sépare l'Homme du singe. Il reconnaît en eux non seulement deux espèces différentes, mais deux ordres entièrement séparés. Il lui paraît possible cependant qu'on finisse par découvrir des degrés intermédiaires, mais il ne peut bâtir un système sur cette simple possibilité. Le microcéphalisme est pour lui plus concluant. Pourquoi, se demande-t-il, si l'Homme peut descendre, par l'arrêt de son développement, jusqu'au niveau du singe, le singe ne pourrait-il pas, lui aussi, en progressant, se rapprocher de l'Homme?

Cette conclusion, purement hypothétique, est d'autant plus étrange que l'auteur envisage les races humaines comme autant d'espèces indépendantes, ayant chacune son type propre, et qu'il repousse pour elles une origine commune, comme si la distance entre l'homme et le singe était moindre que les légères différences des races humaines!



Sans nous arrêter plus longtemps à ces contradictions, examinons les microcéphales mêmes, ou plutôt rappelons les paroles de Gratiolet qui en a fait une étude particulière.

« Le cerveau humain diffère d'autant plus de celui

« du singe qu'il est moins développé, et un arrêt de
 « développement ne pourra qu'exagérer cette différence
 « naturelle. Souvent moins volumineux et moins plissés
 « que ceux des singes anthropomorphes, les cerveaux de
 « microcéphales ne leur deviennent pas semblables. Le
 « microcéphale, si réduit qu'il soit, n'est pas une bête;
 « ce n'est qu'un homme amoindri. »

« Chez le Microcéphale, ajoute M. de Quatrefages,
 « le cerveau humain se simplifie; mais le plan initial
 « n'est pas changé pour cela, et ce plan n'est pas celui
 « qu'on constate chez le singe. »

Le microcéphale est un malade, un cerveau imparfait, une aberration partielle des lois de son espèce; et c'est à cette quasi monstruosité qu'on s'attache pour trouver des termes de comparaison, sans même pouvoir les découvrir. N'est-ce pas assez pour juger du système?



Voici, du reste, l'aveu d'un des plus ardents disciples de Darwin, le savant naturaliste Huxley : « Les différences entre le crâne d'un homme et celui d'un gorille sont énormes; celles mêmes qui existent entre l'homme et le singe de l'ordre le plus élevé, sont encore considérables; chaque os particulier du gorille porte sur lui des lignes qui le font facilement distinguer de celui qui lui correspond dans le corps humain (La place de l'homme dans la nature). »

Citons encore un autre auteur, tout aussi peu suspect de respect biblique, Zimmerman, (l'homme et les merveilles de la nature humaine) : « Pour en revenir à l'hypothèse
 « exposée plus haut (l'origine simienne), disons nettement
 « qu'elle est fautive. Il n'y a pas de transition de
 « l'Homme au singe. Il n'y en a pas d'un animal

« quelconque à un autre animal. On n'en voit pas
« dans le présent, on n'en a jamais vu dans le passé.
« Parmi les plantes et les animaux qui nous sont
« parvenus, à l'état de fossiles, on n'en rencontre pas
« qui servent de degré intermédiaire pour passer d'une
« espèce à l'autre... Pour faire du singe un Homme,
« il faut le concours d'une Puissance créatrice, non
« moins grande que pour le tirer tout entier du sein
« de la Création. Il n'y a pas d'être organique qui soit
« la somme d'une addition de telle substance première
« et de telle autre. Tous sont des formes, propres de
« la vie, des manifestations perpétuelles de l'idée de la
« création, puisant, hier comme aujourd'hui, leur origine
« dans la puissance absolue qui gouverne le Monde. »



Après ces belles paroles, arrachées par la science à l'incrédulité, nous pourrions terminer ce chapitre; mais quand on a pour adversaires des hommes de la valeur de Vogt, et que leur enseignement trouve de l'écho dans l'opinion d'un grand nombre de lecteurs, plus ou moins instruits, il ne sera pas inutile peut-être d'examiner encore, avec les savants qui s'en sont occupés, la question sous d'autres points de vue.

La croissance de l'Homme est lente. Il lui faut vingt ans au moins pour acquérir toute sa force. La moyenne de la vie, en tenant compte des accidents et des maladies, est d'environ quarante ans. Tout homme bien constitué parvient à soixante quinze ans. On arrive exceptionnellement à cent. On a même vu des cas de longévité de cent vingt-cinq, cent trente, cent quarante et cent soixante ans, en Russie, en Angleterre, en Italie même. Buffon croit que le chiffre de deux cents ans pourrait être atteint, mais ce n'est là qu'une supposition.

Il est certain que la vie des animaux, est généralement de six fois au moins, le temps qu'ils mettent à se développer. Chez l'éléphant, le cygne, le corbeau, la durée de la vie dépasse considérablement cette proportion. D'après cette règle, reconnue par Buffon, l'homme qui n'acquiert quelquefois son complet développement qu'à vingt-cinq ans, devrait vivre cent cinquante ans. Il est vrai que ses habitudes sédentaires, dans des habitations souvent mal aérées, les excès des uns, le dénuement des autres, les soucis incessants d'une vie contre nature, en proie aux besoins matériels, tourmentée par l'orage des passions, abrègent l'existence, mais le terme de soixante quinze ans n'est pas excessif pour l'homme bien constitué.

Le singe, au contraire, grandit vite et ne vit que 30 ans.

L'homme habite toutes les parties du globe. L'Européen résiste aux frimas du Groenland et à l'ardeur des Tropiques. Les populations extrêmes, le Nègre et l'Esquimeau, pourraient, en ménageant les transitions, passer d'une contrée dans l'autre et s'y acclimater après quelques générations. Les Esquimeaux viennent de latitudes beaucoup plus méridionales que les Régions arctiques, et les Nègres, de Pays situés plus au nord que la Guinée. En somme, l'homme vit partout. Il n'a pas été transporté primitivement, mais a suivi naturellement ses instincts nomades. Le singe, au contraire, ne se trouve que dans les pays chauds. Il souffre quand on le transporte en Angleterre ou en Hollande. A défaut de soins spéciaux il y meurt.

La guenon, disent les spécialistes, n'est pas sujette aux menstruations.

La sociabilité est de l'essence de l'homme. L'Orang et le Gorille sont souvent solitaires.

L'homme parle, il rit, il pleure. Le singe en est incapable.

Les diverses races de singes ont même leurs circonscriptions territoriales. L'Orang n'existe guère qu'à Bornéo, dans les îles de la Sonde et les localités voisines. Le Chimpanzé et le Gorille vivent en Afrique. Ce sont d'autres singes qui peuplent les forêts vierges du Nouveau Monde.

L'homme est un peu omnivore. Le singe ne mange pas naturellement de la viande, du poisson, et l'on parviendrait difficilement à le forcer d'en prendre pour nourriture.

L'enfant est sujet à des maladies spéciales : la rougeole, la variole, la coqueluche. Le singe, croyons-nous, n'a pas ces maladies.

Le singe est imitateur, mais il agit machinalement, il ne comprend pas ce qu'il imite. Il se coupera, au lieu de se raser ; il mordra en embrassant ; au lieu d'écrire, il barbouillera d'encre une feuille de papier.

Le singe est loin d'être l'animal le plus intelligent. Il n'est certes pas l'égal du chien, de l'éléphant. On prétend même que son cerveau ressemble moins à un cerveau humain, que celui de la vache.



L'homme est éminemment perfectible. Le singe est aujourd'hui ce qu'il était il y a 6000 ans.

C'est qu'entre l'homme et le singe il y a un abîme. Le singe n'a guère que l'instinct ; l'homme est doué de raison.

Quelle est donc la ligne de démarcation entre la raison et l'instinct ? Tous deux ne sont-ils pas l'intelligence, sous des formes, et à des degrés divers ?

Sans doute, il y a certaine intelligence dans beau-

coup d'opérations instinctives. Si l'animal n'avait pas la sensibilité, la mémoire, et dans certaines limites, le jugement ou appréciation de ses sensations et des faits extérieurs qui peuvent influencer sur son bien-être, la volonté de combattre les uns, et de provoquer les autres, il ne différerait guères de la plante, il n'aurait pas même le sentiment de son existence.

Mais l'instinct de chaque espèce est essentiellement uniforme. L'architecture du castor reste toujours la même à travers les siècles. L'hirondelle ne bâtit pas son nid autrement qu'une autre hirondelle. Le carnassier guette sa proie, sans autres artifices que ceux de son espèce. L'abeille, la fourmi se logent, s'approvisionnent et se gouvernent partout et toujours de la même manière. On dirait des intelligences, si nous pouvons employer ce mot, des volontés appartenant à l'espèce, plutôt qu'aux individus, et sortant invariablement d'un même moule.

Plusieurs de ces opérations sont nécessairement irréfléchies. Le poussin qui becquette sa nourriture en sortant de l'œuf, n'a pu apprendre par expérience, n'a pu deviner ni savoir par anticipation, que cette nourriture lui est nécessaire. Il éprouve un besoin qui le pousse machinalement. Le canneton est attiré vers l'eau par une puissance inconnue. Ce n'est pas l'intelligence qui le guide, c'est l'instinct qui le pousse, sans qu'il sache pourquoi.

Comment l'oiseau voyageur trouve-t-il son chemin au dessus des mers? Il n'a ni boussole, ni la connaissance des étoiles, ni points de repère. Sa vue, quelque perçante qu'elle soit, ne peut, par suite de la sphéricité de la terre, dépasser un espace très restreint, et cependant il se dirige plus sûrement que le meilleur marin. Il arrive juste au point où ses besoins l'appel-

lent. S'il a déjà fait le voyage, il revient exactement à son point de départ. L'intelligence ne pourrait résoudre ce problème. Il faut une force inconnue qui pousse ou qui attire l'oiseau. Quelle peut être cette force si ce n'est l'instinct? N'est-elle pas de la nature de l'aimant qui agit invisiblement d'un pôle à l'autre? N'est-ce pas là une des secousses magnétiques que l'homme même éprouve quelquefois, à de grandes distances, et qu'il ne peut s'expliquer?

Plus ces opérations instinctives sont indépendantes de l'expérience, du raisonnement, de l'intelligence, et plus elles sont exemptes de déviation, plus elles révèlent la sagesse infaillible qui les dirige, et dont elles ne sont que le contre-coup mécanique.

Le Créateur a doué chaque espèce d'être vivant de ce qu'il lui faut pour vivre selon son organisation. A l'animal, qui ne doit connaître ni les mathématiques, ni la philosophie, il a donné les facultés instinctives, sans lesquelles il ne saurait exister.

L'animal non dégénéré par la servitude, ne se trompe pas quand il est malade et qu'il cherche son remède. Il ne connaît pas la botanique, mais il est poussé naturellement vers l'herbe qui lui est nécessaire; il pratique la diète; il est lui-même son médecin, et ne s'égare pas, comme il arrive souvent à nos docteurs diplômés, dans le labyrinthe des conjectures.

L'instinct est donc, dans ses limites naturelles, bien supérieur à la raison, parce qu'il suit l'impulsion de la nature, telle que Dieu la lui a communiquée, tandis que la raison, apanage individuel de l'homme, est par cela même, sujette à toutes les infirmités humaines.

L'homme n'est pas entièrement dénué de facultés instinctives. Si de ce côté encore, il ne tenait de l'animal, il n'existerait pas. N'est-ce pas l'instinct qui attache

l'enfant à la mamelle de sa mère? Son expérience, son jugement ne lui ont pas dit que là est pour lui la condition de son existence, mais le jeu de ses organes est irrésistible. Il éprouve le besoin de têter, et il tette sans se demander pourquoi.

Moins l'homme est civilisé, moins il a développé son intelligence, et plus il conserve de facultés instinctives. L'habitant nomade des savanes a la vue plus perçante que l'Européen. A la distance d'une lieue, il distingue, aux teintes les plus imperceptibles de l'herbe, la source qui se cache sous ses touffes; d'une lieue, il entend, en appliquant l'oreille à la terre, le bruit d'un cheval qui passe; mais son instinct est toujours imparfait, parce qu'il est influencé par l'intelligence, et que le raisonnement n'est pas de Dieu mais de l'homme.

L'instinct se manifeste même, dans des proportions réduites, chez chacun de nous. Un jour nous en vîmes un exemple tout à fait exceptionnel. Un ingénieur, d'une constitution éminemment nerveuse, descendit dans une mine, on lui banda les yeux, le tournant en tous sens; on lui demanda ensuite où était le nord; et après quelques instants de recueillement, d'aspiration, en quelque sorte, il le montra. L'expérience fut plusieurs fois répétée, et il ne se trompa jamais. Lui-même ignorait d'où lui venait cette faculté. Il disait seulement qu'il éprouvait dans le cerveau une sensation indéfinissable, mais qui ressemblait à une espèce d'attraction. N'était-ce pas l'action d'un courant magnétique? Et n'est-ce pas l'explication de la direction des oiseaux voyageurs?

L'animal seul, alors qu'il n'est pas abâtardi par la domesticité, conserve dans sa plénitude le don précieux de l'instinct, qui le dirige sûrement comme une main invisible.

Mais comme l'instinct ne se rapporte qu'aux besoins matériels, l'intelligence de l'animal, alors même que par

l'éducation, elle reflète quelque chose de l'homme, sera toujours circonscrite dans le sensualisme. L'attachement du chien, quelquefois si tendre, et disons le mot, presque sublime, s'explique par l'action nerveuse, et l'instinct naturel d'aimer ceux dont on éprouve les bienfaits. Jamais le Munito n'a fait un calcul qui lui fût propre : il ne comprenait rien aux jeux de cartes ou de dominos, mais il obéissait aux signes du maître, signes souvent répétés, et qui étaient pour lui l'ordre d'un mouvement mécanique.

Encore une fois, nous ne voulons pas méconnaître à l'animal certaine dose d'intelligence, mais elle ne franchit jamais les limites du domaine des sens, pour se lancer dans l'idéal, l'abstraction, et parvenir à ce terme suprême, la Raison.



Jetons maintenant les yeux sur l'homme, et contemplons ses œuvres.

L'esprit asservit la matière : il force la Terre de lui ouvrir son sein fécond ; il puise au fond de ses entrailles le marbre, les métaux, dont il fait les merveilles de l'art et de l'industrie. Les éléments mêmes obéissent à ses lois : la mer le porte, la foudre devient sa messagère, sa voix se fait entendre par delà l'Océan, quelques gouttes d'eau en ébullition sont pour lui le moteur du Monde.

Puis, s'élevant sur les ailes du génie, il mesure la voûte étoilée, il surprend la marche de ces milliers de Mondes qui nagent dans l'infini, il en analyse les éléments dans un rayon, il refait par ces mêmes roches que nous foulons aux pieds, l'histoire de la création. L'Homme est grand !

Il s'étudie lui-même, il scrute les lois de sa pensée,

il comprend sa mission sociale, il voit sa liberté, sa dignité, sanctionnées par la dignité, par la liberté d'autrui. L'ordre est dans l'égalité, dans le droit, l'homme voit ce qui est bien, ce qui est juste, il devient soldat du devoir!

Sa pensée monte plus haut encore. Par delà tous les cieus dont la splendeur nous éblouit, réside la cause suprême, le Créateur de toutes ces merveilles. L'Homme ne peut comprendre sa grandeur infinie, mais il sent, il voit cette toute-puissance. Le témoignage en est écrit dans sa conscience, il le retrouve dans ces millions de merveilles dont l'irrécusable autorité proclame l'Être suprême. L'homme se rapproche de la Divinité!

Il puise dans son cœur ce concert de louanges, cet encens de l'amour, dont le parfum s'élève en spirales de feu jusqu'aux pieds de l'Eternel. L'extase lui donne un avant-goût du ciel!

La chute est d'autant plus terrible. Sans cesse ballotté par les ouragans de la vie, courbé sous le joug des passions, égaré par les rêves d'une imagination sans bornes, l'homme se fourvoie souvent dans les sentiers de l'erreur, il se souille de la boue du vice, quelquefois il descend jusqu'au crime.

Mais dans sa dégradation même il porte le cachet de son origine. Le souffle divin reste sur son front. L'ange foudroyé de Milton, (*Paradise lost*) est toujours grand, quand plongé jusqu'à la ceinture dans les flammes qui le dévorent, il s'appuie sur sa lance et jette encore au ciel un regard de défi. Cette grandeur du poète, elle existe, elle est inaltérable en nous, c'est la liberté, c'est la conscience. Tandis que l'animal obéit mécaniquement à l'instinct qui le guide, l'homme consulte sa raison, il interroge ce juge qu'il porte dans le secret de son cœur, et se décide par l'action réfléchie

de sa volonté. Son jugement n'est pas infaillible, puisqu'il est humain, mais il a pour guide la conscience; les voies du juste et du beau lui sont ouvertes; même du fond de l'abîme, il entrevoit son Père céleste qui du haut de son trône d'or et d'azur le rappelle à lui. S'il a la triste faculté de s'égarer dans sa marche, c'est que Dieu l'a fait assez grand pour ne pas le tenir en lesse : il lui a laissé le noble apanage de choisir lui-même les voies qui doivent le mener à la félicité pour laquelle il est créé. L'homme tombé est toujours l'homme, il peut encore se relever. Ce n'est pas la brute irrésistiblement attachée à la matière.

Et maintenant est-il quelqu'un encore qui puisse voir en lui le descendant du Singe? Le plus parfait des quadrumanes a-t-il, en vertu de la loi du progrès indéfini, rêvée par quelques écoles, plus fantaisistes que philosophiques, pu franchir la distance qui nous sépare de la bête, et s'élever à la hauteur où siège la royauté de l'homme sur la Terre?

Mais alors, et toujours d'après la même loi, pourquoi l'homme ne deviendrait-il pas l'égal de l'ange? Hélas! l'esprit de système s'est fourvoyé jusque là! Pourquoi s'arrêter en chemin? De progrès en progrès, le nouveau Prométhée disputera peut-être à Dieu le feu du ciel et le règne de l'univers.

Ayons pitié de ces folies, et nous tenant aux faits scientifiquement constatés, concluons en deux mots : l'homme ne fut jamais un singe.

Ajoutons comme chrétien : De tous les êtres vivants, l'homme seul est créé à l'image de Dieu. Seul il a reçu le souffle divin. La distance qui le sépare du singe est infranchissable.



II^o L'ANCIENNETÉ DE L'HOMME.§ 1^{er}. — L'Homme tertiaire.

C'est M. l'abbé Bourgeois qui, en 1867, découvrit à Thenay dans des couches miocènes (terrain tertiaire), des silex auxquels il crut reconnaître une taille intentionnelle.

Cette découverte fit grand bruit dans le monde savant, et pour toute une école, l'homme tertiaire devint un article de foi.

Comment en effet expliquer la présence de ces produits de l'industrie humaine dans les terrains tertiaires, si l'Homme n'avait pas vécu à la même époque?

Mais c'était trop s'empreser de conclure. Il y avait deux questions préalables.

D'abord, les terrains n'avaient-ils pas été bouleversés ou remaniés d'une manière quelconque?

En second lieu, l'Homme avait-il réellement taillé les silex?

Ces deux questions occupèrent un grand nombre de savants, et la première ne paraît pas encore définitivement résolue.

D'après M. l'abbé Hamard (Revue des questions scientifiques, janvier 1879), les premières fouilles laissèrent subsister des doutes, mais il fut reconnu depuis que le terrain n'avait pas été remanié et que les silex sont de même âge que les couches où on les a trouvés.

Ces conclusions du docte abbé sont accueillies avec faveur par la plupart des géologues.

M. l'abbé Ducrost, au contraire, si connu par ses remarquables travaux scientifiques, croit à la possibilité d'un remaniement (Questions scientifiques, juillet 1884, p. 174). Toutefois ce n'est là qu'une hypothèse qui

ne nous semble pas détruire les faits énoncés par M. Hamard.

Quant à la taille intentionnelle, voyons d'abord ce qu'étaient les silex et à quel usage ils pouvaient servir.

Il y avait des haches, des grattoirs, couteaux, têtes de lances, pointes de flèches, scies, marteaux, perçoirs, etc.

Il est vrai que ces haches, trop petites, étaient également impropres pour le travail et pour le combat; que les perçoirs ne traversent pas un peu de cuir; et qu'après avoir, avec beaucoup de bonne volonté, reconnu toutes ces formes, on serait très embarrassé de dire à quel usage elles auraient servi.

Quelle était donc l'utilité de ces prétendues tailles? Dès lors, pourquoi en aurait-on fait une industrie?



Ces apparences de taille sont souvent le résultat de causes naturelles.

M. l'abbé Hamard, dans sa savante dissertation de janvier 1879, rappelle que M. Chabas a constaté un grand nombre de modules ubériformes accidentels, ayant bien plus que les silex de Thenay, une apparence de travail humain.

M. Alexandre Bertrand soumit des silex à des alternatives de température et obtint des éclats analogues à ceux de Thenay.

M. Fraas a vu en Égypte un éclat de silex se détacher sans bruit.

Leipsius atteste des faits semblables.

M. Adrien Arcelin affirme en avoir constaté lui-même. (ibid.)

Ce savant a vu dans le Maconnais des milliers de silex, apparemment taillés, et qui ne devaient cette apparence, comme l'avait déjà fait observer M. Tardy au congrès de Pesth, qu'à des phénomènes éruptifs et hydrographiques. (Questions scientifiques, janvier 1883, p. 267.)

Un casse-tête moustérien a été fabriqué par un cantonnier cassant des silex à coups de masse. (ibid. juillet 1885, p. 281.)

Le pas des chevaux, les roues des voitures, peuvent déterminer accidentellement de petits éclats. Le sabot des animaux peut l'avoir fait, aux temps géologiques. (ibid. p. 282.)

L'ébauche d'une flèche fut produite par des pieds de vaches venant à l'abreuvoir. On a même trouvé la contrefaçon parfaite. (ibid.)

L'éminent observateur rappelle dans les *questions scientifiques*, 1887 juillet, p. 259 et suivantes, des constatations de même nature par M. De Munck. Il reproduit en outre les paroles de M. Delvaux qui avait été témoin d'un fait, un jour de gelée, dans une tranchée à travers un banc de silex, aux environs de Renaix :

« Je fus surpris d'entendre un bruissement faible
 « d'abord, puis un crépitement qui allait s'accroissant
 « peu à peu, et de voir des éclats de silex s'élançant
 « dans toutes les directions autour de moi. J'étais
 « seul... Je ne tardai pas à m'apercevoir que les
 « rayons du soleil, dépassant la crête opposée, frap-
 « paient directement la surface du talus où affleuraient
 « les silex, et que ceux-ci, à mesure qu'ils sortaient
 « de l'ombre et qu'ils étaient échauffés, éclataient en
 « projetant parfois des fragments à plus de deux mètres.
 « Je pus constater à l'aise ce phénomène pendant plus
 « de 20 minutes »

M. Van Bastelaer a complété ces observations par un fait non moins intéressant : « Vers la Bruyère, « aux haies de Marcinelle, j'ai retiré du sol un bloc « de silex éclaté, en quelque sorte écaillé, à la manière « d'un oignon de lys. J'ai pu remettre en place tous « les éclats et reconstituer le bloc. Or parmi les éclats « plusieurs ressemblaient, d'une façon remarquable, à ce « que l'on est convenu d'appeler des instruments en « pierre. Vous pouvez en juger par la pointe de lance « ou de javelot que voici. »



Les corps savants ont étudié la question. Le congrès archéologique de Paris, en 1867, écarta la taille intentionnelle.

Le 2 décembre de la même année, la société géologique de France se montra également défavorable à l'hypothèse de l'action de l'homme sur les silex de Thenay (Dissertation de M. Hamard, Quest. scient. janvier 1879).

Au congrès archéologique et anthropologique de Bruxelles en 1872, les opinions furent partagées (ibid.)

Le 13 septembre 1884, l'association française pour l'avancement des sciences, réunie à Blois, désigna quarante membres pour vérifier les silex de Thenay. Ils y firent des fouilles, depuis huit heures du matin jusqu'à quatre heures de l'après midi, et furent *unanimement* à rejeter la taille intentionnelle.

C'est après cette série de constatations que M. Adrien Arcelin a cru pouvoir écrire : « On peut bien conclure « avec M. de Nadaillac et beaucoup d'autres savants « autorisés, que la question des silex de Thenay est « enterrée pour longtemps. » (Quest. scient. 1886, « juillet, p. 280.

N'est-ce pas aussi l'enterrement de l'homme tertiaire?

§ 2. — L'Homme quaternaire.

1^o *Vallées et Cavernes.*

L'existence de l'Homme à l'époque quaternaire n'est plus contestée aujourd'hui ; mais est-il vrai qu'elle remonte, comme le prétendent quelques géologues, à 100,000, si pas 200,000 ans ?

Interrogeons les faits acquis à la science.

Avant les découvertes de M. l'abbé Bourgeois à Thenay, un antiquaire, archéologue distingué d'Abbeville, M. Boucher de Perthes, avait fait exécuter des fouilles nombreuses dans le bassin de la Somme.

A quatre ou cinq mètres au dessous du lit du fleuve, il découvrit des silex paraissant avoir été taillés ; des tessons de poteries, quelquefois des cendres, et un jour, une lame d'airain et du fer ouvré.

Les silex sont censés représenter des haches, perçoirs, couteaux etc. Le travail en est si grossier que M. Boucher de Perthes demande lui-même s'il est possible de les distinguer des silex qui par le seul effet de chocs accidentels, auraient à peu près la même apparence. La taille intentionnelle paraît cependant moins improbable qu'à Thenay.

Ce qui, d'après l'inventeur, paraît trancher la question, c'est le trou pratiqué dans ces haches pour y attacher le manche.

On ne comprend pas cependant à quoi pouvaient servir ces haches. Leurs dimensions restreintes les rendaient, comme celles de Thenay, également impropres pour le travail et pour le combat.

Les cendres semblent attester l'action de l'homme. Ce n'est pas cependant là un indice certain. Des éruptions volcaniques, la foudre tombant sur des herbes desséchées ou sur des bois résineux, la tourbe ou des

herbages accumulés en fermentation, la réverbération du soleil sur quelques plaques brillantes, des actions chimiques diverses, mille causes accidentelles peuvent produire la combustion.

Les Pyrénées tiennent leur nom d'un immense incendie dont on ne connaît pas la cause.

Nous ne savons pas encore si l'incendie récent d'une partie de l'Hertogenwald est dû à l'imprudence d'un fumeur ou à la combustion spontanée de la tourbe en fermentation.

Sidonius Apollonius qui vivait vers la fin du V^e siècle, atteste que de son temps des flammes et des cendres sont sortis de la terre entr'ouverte dans les environs de Denise. C'est même à cette occasion que les Rogations furent instituées. Le fait est rapporté par M. l'abbé Hamard (Questions scientifiques, avril 1879).

Mais les poteries, l'airain et le fer ouvré sont évidemment l'œuvre de l'homme.

L'infatigable M. Boucher de Perthes découvrit enfin à Moulin Quignon, près d'Abbeville, dans le diluvium gris, une machoire et un crâne humains.

L'élan était donné. Beaucoup de géologues, entre autres MM. Lyell, Lartet, Simonin, Emile Dupont, etc. ont découvert des ossements humains, pêle-mêle avec ceux du renne et de l'ours des cavernes. D'autres débris de la charpente humaine gisaient à côté de ceux de rhinocéros et d'éléphants à crinière; d'où l'on a tiré la conséquence de la contemporanéité de l'homme avec les races qui ont disparu, et par conséquent d'une ancienneté qui remonte avant l'apparition d'une partie de la faune quaternaire.

Demandons-nous d'abord comment des vestiges de l'industrie humaine, et des ossements d'homme ont été ensevelis à la profondeur où on les a découverts.

Il est à remarquer qu'ils existent surtout dans les vallées, à proximité de grands cours d'eau, et souvent dans des terrains tourbeux.

Des débris laissés à la surface ont pu s'enfoncer dans la tourbe molle, comme les silex et les poteries de la Somme. M. Boucher de Perthes constate même l'enfouissement d'une chaussée entière entre Hesdin et Abbeville; mais il constate aussi des cas où sous la tourbe se trouve un tuf trop résistant pour avoir pu être traversé par les objets qu'il recouvre. Là il faut bien renoncer à l'hypothèse de l'enfoncement.

La nature du sol quaternaire nous semble trancher la difficulté. Il est essentiellement sédimentaire. C'est le dépôt des eaux diluviennes qui, à la suite de grandes commotions, comme le soulèvement des régions polaires à l'époque glaciaire du nord et le dernier soulèvement des Alpes, ont sillonné certaines parties de la surface du globe, entraînant avec elles des fragments de roches, des arbres, des sables et les transportant à distance avec leurs limons.

L'action des courants a été d'autant plus énergique qu'ils suivaient des vallées plus profondes et le lit même des fleuves.

Le passage de ces torrents impétueux a dû creuser quelquefois le sol à de grandes profondeurs et le charrier avec tout ce qu'il contenait. Ce qu'il a enlevé d'abord, c'est la superficie. Ce sont ensuite les autres couches, en commençant toujours par les supérieures. Celles-ci, à leur tour, ont dû, lorsqu'elles rencontraient un obstacle, se déposer les premières et se trouver aujourd'hui recouvertes de toutes celles qui les ont suivies.

Sans doute ce n'est pas là une règle générale. Il ne peut y en avoir dans les cataclysmes où l'imprévu domine, mais les plus simples notions de la nature des choses font comprendre qu'il a dû en être ainsi, au moins dans un grand nombre de cas.

De cette manière, les dépôts où sont enfouis des ossements d'homme et des produits de son industrie, ne dateraient que des déluges quaternaires dont les derniers sont relativement récents.

Quant aux objets enfermés dans la tourbe, M. Boucher de Perthes leur reconnaît une origine celtique.

Les silex taillés étaient, de son aveu même, encore en usage chez les Francs, les Scandinaves et les Normands, jusqu'au 8^e et 9^e siècles. (Antiquités celtiques, p. 19.)

Enfin l'airain et le fer ouvré ne datent pas, dans nos contrées, de l'enfance du genre humain. Nous sommes tout simplement dans les temps historiques. Il y a loin de là aux deux cent mille ans imaginés par quelques uns.



Les partisans d'une antiquité indéterminée font observer la lenteur des formations géologiques. Ils calculent ce qu'il faut d'années ou de siècles pour les stalagmites des grottes sous lesquelles gisent des débris organiques, pour l'ensablement de l'embouchure des fleuves, pour l'empiétement de quelques mètres de côtes ou leur érosion par la mer; et d'après toutes ces supputations, le terrain quaternaire serait, aux yeux de quelques uns, le résultat de dépôts d'une prodigieuse antiquité.

On comprendrait ces calculs, sur lesquels, par parenthèse, ceux qui les ont faits ne sont pas d'accord, si l'action des eaux était constamment la même. Mais qui ne voit que l'erreur consiste à supposer cette régularité, tandis que les conditions de la crue et de la vitesse dépendent d'une foule de circonstances variables?

Les meilleurs géologues n'admettent pas cette régularité. Qu'il suffise de citer parmi eux Burmeister et G. Bischof. Lyell lui-même rappelle un passage d'Hérodote

constatant qu'il y avait en Égypte, au temps où vivait le Père de l'Histoire, des endroits d'où l'on avait détourné le Nil. Le terrain attenant s'était élevé par les dépôts successifs. L'eau faisant irruption dans les bas fonds, pouvait y charrier presque instantanément des vases, des tessons divers, des vestiges modernes qui par la profondeur de leur ensevelissement, auraient paru des antiquités.

On voit où l'on aboutit en voulant soumettre à des proportions mathématiques des cataclysmes dont nul ne peut connaître l'intensité. Rappelons encore un fait, pour le prouver.

M. J. Fergusson écrit dans le *quaterley journal of the geological society* (août 1863, p. 327) : « Voici ce que j'ai constaté moi-même : Les briques qui formaient le fondement d'une maison que j'avais bâtie dans l'Inde furent emportées par l'eau d'un fleuve et déposées dans son lit à une profondeur de 30 à 40 pieds. Depuis lors le fleuve s'est retiré et à l'endroit où était ma maison, mais à 40 pieds au dessus de ses ruines, on trouve actuellement un nouveau village. En y faisant des fouilles, on y trouverait mes briques et on pourrait calculer d'après la profondeur où elles étaient, combien il y a de milliers d'années que je vivais. »

Quarante pieds de limon avaient déjà recouvert les débris d'une construction datant à peine d'une vingtaine d'années. Si depuis six mille ans le sol avait haussé dans la même proportion, au lieu d'être le lit d'un fleuve encaissé dans une vallée, il serait devenu la plus haute des montagnes.



Le terrain quaternaire tout entier n'est d'ailleurs qu'un étage assez mince en comparaison des puissantes assises qui constituent les terrains tertiaires et autres

plus rapprochés encore du granit primitif. Il a fallu pour ces formations antérieures un temps beaucoup plus considérable que pour le diluvium dont plusieurs couches ont pu, en des endroits déterminés, être le résultat immédiat du passage des eaux torrentielles.

La présence d'ossements humains confondus avec ceux de diverses races d'animaux qui ont disparu depuis longtemps, s'explique comme celle des silex taillés et des poteries, par l'action des courants diluviens. C'est surtout dans les grottes voisines des grands cours d'eau qu'on trouve ces amas. Il suffit de rappeler à cet égard les explorations de la Meuse et de la Lesse par M. Dupont et par les savants étrangers qui l'ont accompagné. Les torrents s'engouffrent dans les cavernes avec tout ce qu'ils entraînent, y tourbillonnent et y déposent ce que le roc les empêche de transporter plus loin. Souvent il y a des crevasses profondes où tombent les ossements par l'effet de leur pesanteur. Les cailloux roulés y sont la preuve de la violence des eaux.

Ces explications semblent naturelles et sont confirmées par une série de faits qui paraissent des plus concluants.

Zimmerman (L'Homme. Merveilles de la Nature humaine) rappelle que dans les fentes d'une plâtrière entre Kalstritz et Koschwitz sur l'Elster, on découvrit des ossements humains au milieu de débris d'animaux antédiluviens. « La seule explication possible, dit l'auteur, c'est qu'un courant, une inondation partielle aura, bien plus tard, dégagé de leur couche première les fossiles d'animaux primitifs, pour les réunir aux ossements humains. Ces ossements ne sont ni fossiles, ni pétrifiés, car ils renferment encore de la colle animale, laquelle combinée avec le carbonate de chaux et la chaux

phosphatée, donne aux os cette résistance extraordinaire.

« Dans d'autres cavités on trouve réunis des fossiles d'animaux et des ossements humains; mais les fossiles reposaient dans une couche argileuse charriée en cet endroit avec ces fossiles, tandis qu'au dessus étaient les restes humains non fossiles, dans un état de décomposition très avancée. Un fait incontestable c'est que les ossements humains n'étaient pas fossiles. »

A propos de la découverte par Smerling en 1833, d'ossements humains et d'outils divers, dans les cavernes de la vallée de la Meuse, pêle-mêle avec des os d'ours et de Mammouths, M. Reusch (*La Bible et la Nature*) fait observer que Lyell ne conclut pas de ce fait, que les hommes avaient vécu à la même époque que les espèces éteintes, mais que ces cavernes avaient servi de repaires à des animaux sauvages et n'avaient été habitées que plus tard par les hommes, ou qu'ils y avaient déposé leurs morts, et que tous ces ossements de différentes époques avaient pu être mélangés par suite d'inondations.

Lyell opine même dans son ouvrage (*L'âge du genre humain*, p. 36), que ces mélanges ont réellement eu lieu dans quelques cavernes, et que les géologues se sont parfois trompés en attribuant à la même période des fossiles qui en réalité ont été introduits dans ces cavernes à des époques différentes. C'est aussi ce qu'enseignent Burmeister (*Geschichte der Schöpfung*, p. 500), H. Von Meyer (*Die Reptilien*, p. 617), Montell (*Phänomenen*, I, 148), Pfoff (*Schöpfungsgeschichte*, p. 647), Leenhard (*Geologie*, II, 284), et l'analyse de Lyell dans *Westminsters review*, avril 1863, n° 521, Quenstedt, etc.)

M. Badin, dans son ouvrage (*Grottes et Cavernes*), après avoir résumé toutes les découvertes et les opinions émises, dit également que plusieurs géologues

repoussent la théorie de MM. Boucher de Perthes, Joly, Simonin etc., et croient pouvoir expliquer la réunion sous le même sol souterrain, avec les espèces perdues, des ossements humains et de vestiges de l'industrie humaine, par plusieurs cas fortuits, non simultanés, postérieurs au comblement de la plus grande partie des cavernes et pouvant indiquer des dépôts ou des remaniements plus modernes.



Jusqu'ici cependant il y a plus d'appréciations, de raisonnements sur la cause de la présence simultanée de vestiges humains parmi les ossements d'animaux antédiluviens que de faits clairs et précis, faisant connaître par eux-mêmes la cause de ces mélanges.

Mais la découverte d'os de Dinotherium là où l'on avait cru trouver des reliques d'un géant antédiluvien est un fait sans réplique. Ils étaient là où le roi vaincu par Marius avait reçu les honneurs de la sépulture. On y lisait : *Teutobochus rex*. Il n'y avait donc pas de doute sur l'époque de l'inhumation, et cependant il y avait là des restes d'un animal antédiluvien. La réunion était donc forcément accidentelle.

M. Reusch rapporte un autre fait tout aussi décisif. Dans la commune de Mialet (Cévennes), on a découvert avec des haches de pierre polie et avec d'autres armes de pierre d'une époque plus reculée, des fragments de poterie, des débris de lampes romaines et la statuette en argile d'un sénateur romain enveloppé de sa toge ! Sans ces signes évidents de l'époque romaine, on aurait cru pouvoir remonter encore à cent ou peut-être à deux cent mille ans.

Ce sont les faits aujourd'hui qui répondent à ces licences de l'imagination.

On peut donc conclure que c'est accidentellement que tant d'objets divers et d'âges différents se trouvent assemblés. Cette cause se comprend mieux que la présence simultanée de l'ours spœleus et de l'hyène avec l'homme, qui probablement ne recherchait pas leur compagnie.



Dans l'hypothèse que ces os d'hommes fussent les restes de repas de bêtes féroces, comment pourrait-on en conclure que ces carnassiers appartenaienx aux races éteintes aujourd'hui? N'y a-t-il pas toujours eu dans ces contrées de nombreuses bandes de loups, qui commencent à peine à disparaître?



Des os de grands quadrupèdes portent des incisions ou fractures, et l'on en infère qu'elles doivent avoir été faites par l'homme contemporain de ces races éteintes. Cette conclusion paraît bien téméraire. De l'aveu même de ceux qui attribuent à l'homme une telle ancienneté, il n'y avait pas alors d'instruments tranchants pouvant opérer une section ou fracture nette. Comment l'obtenir par de simples silex sur la substance osseuse si dure et si résistante des grands quadrupèdes. Les instruments propres à briser ces os étaient plutôt contondants. Une chute sur une anfractuositè de rocher pouvait produire exactement le même effet que des coups de massue.

Et d'ailleurs, la cassure date-t-elle bien de la mort de l'animal? Cet accident ne peut-il être survenu longtemps après?

Et si dans certains cas il faut reconnaître aux entailles une cause intentionnelle, est-ce bien l'homme qui en est l'auteur?

M. Delfortrie a constaté sur des os d'*Halitherium* des empreintes de dents de poissons carnivores. (Mr. *Jean d'Estienne, questions scientifiques* (octobre 1877). M. l'Abbé Hamard, attribue ces incisions à un squalé contemporain de l'*Halitherium*, le *charcharodon Megalodon*.

Dans les sables de St Prest près de Chartres, M. Desnoyers constate que des os d'*halitherium* portent des stries attribuées à des pointes de flèches; mais Lyell qui les avait observés attentivement, donna à des porcs-épics des os frais à ronger et les trouva bientôt rongés comme ceux de St Prest. Il en conclut légitimement que les incisions supposées artificielles que portaient ces derniers, pouvaient, elles aussi, être le fait d'un grand rongeur, tel que le *trogontherium*, dont une mâchoire trouvée dans le même endroit laissait peu de doute sur le coupable. (ibid. janvier et avril 1879).



Quelques os de mammoths sont couverts de dessins; mais de quelle époque datent ces dessins? Ne faisons-nous pas tous les jours des sculptures sur des matériaux existant depuis des milliers d'années?

Ce qu'il aurait fallu constater pour établir sans conteste l'existence simultanée de l'homme et des races éteintes, c'était non pas la trace de l'action humaine sur les débris de ces animaux, mais l'action certaine de ces animaux sur le corps de l'homme. On devrait pouvoir montrer quelques uns de ses os visiblement rongés et portant l'entaille profonde qu'y auraient faite des dents d'ours ou d'autres grands carnassiers. C'est ce qu'on n'a pas encore fait jusqu'ici.



Les tablettes à dessins qu'on a trouvées près des restes de l'homme représenté comme antédiluvien, prouvent précisément leur origine moins ancienne. L'artiste distingué qui exécute les peintures murales de l'église Ste Anne à Gand, M. Canneel, a examiné quelques unes de ces tablettes au musée de Bruxelles et nous a dit les avoir trouvées dessinées de main de maître. Voilà ce qu'on voudrait faire passer pour l'œuvre de barbares disputant leurs cavernes à des hyènes et des ours de races dont il ne reste plus que des fossiles!



Si l'homme était si ancien qu'on le prétend, on trouverait à de grandes profondeurs des crânes, des fémurs, des débris quelconques; et M. Boucher de Perthes n'a découvert que les vestiges de Moulin Quignon dans des terrains d'alluvion.

Sans doute la charpente osseuse de l'homme subit l'action destructive du temps; mais dans certaines conditions de gisement, elle se conserve presque indéfiniment, bien mieux dans tous les cas que des squelettes d'oiseaux; et cependant on a découvert des os de l'oiseau de Solenhofen et de bécasses fossiles, dans le terrain secondaire, d'une date par conséquent beaucoup plus reculée.

Il devrait donc y avoir des débris humains, non seulement dans les boues voisines des fleuves ou dans les cavernes où ils ont été roulés, mais partout où les couches moins tourmentées par les courants diluviens, ont pu se former régulièrement par les emprunts faits à l'atmosphère et par les détritits de toute espèce. Or, si l'on excepte les sépultures et quelques cas particuliers dont il nous reste à parler, la preuve est loin d'être faite.

On objecte l'usage de brûler les morts; mais cet usage n'était pas établi par toute la terre. Il n'était pas même général pour toutes les classes, libres ou esclaves. Il y avait d'ailleurs les morts qui restaient sans sépulture, les noyés, les victimes de bêtes féroces, ceux qui avaient péri dans le désert ou roulé dans les précipices des montagnes. Tant de témoins muets n'auraient pas disparu.

(A suivre.)

PEDRO NADA.







ÉTUDES CRITIQUES

QUELQUES ROMANCIERS CONTEMPORAINS.

REVUE D'ENSEMBLE.

IX.

(Suite de la page 143.)

MAIS enfin, il faut conclure, et pour donner à cet article sa véritable « note », il devient nécessaire de parler de M. Emile Zola.

Il y a des livres qu'on ne lit pas, et nous devons avouer que nous n'avons lu ceux de M. Zola qu'avec un profond dégoût, et dans l'unique but de faire connaître jusqu'où peut aller, à l'époque actuelle, le mépris de certains écrivains pour le public. Les livres de M. Zola atteignent aux extrêmes limites de l'ignoble, ne craignons pas de dire : Ce sont des œuvres obscènes, et c'est une tâche pénible que d'avoir à le prouver ici pour préserver ceux qui pourraient avoir la tentation de les ouvrir, d'après ce que l'on dit, dans un certain public, du talent de leur auteur.

Dans la pensée de M. Zola, cette œuvre forme plusieurs romans absolument distincts, ayant chacun son dénouement propre, mais reliés les uns aux autres par l'idée mère qui a présidé à l'ouvrage tout entier.

« Les *Rougon Macquart*, dit-il dans sa préface,

« sont un groupe, une famille, qui a pour caractéris-
 « tique le débordement des appétits, le large soulèvement
 « de notre âge, qui se rue aux jouissances. Physiolo-
 « giquement, ils sont la lente succession des accidents
 « nerveux et sanguins qui se déclarent dans une race
 « à la suite d'une première lésion organique, et qui
 « déterminent, selon les milieux, chez chacun des indi-
 « vidus de cette race, les sentiments, les désirs, les
 « passions, toutes les manifestations humaines, natu-
 « relles et instinctives dont les produits prennent *les*
 « *noms convenus* de vertus et de vices. Historiquement,
 « ils partent du peuple, ils s'irradient dans toute la
 « société contemporaine, ils montent à toutes les situa-
 « tions, par cette impulsion essentiellement moderne
 « que reçoivent les basses classes en marche à travers
 « le corps social, et ils racontent ainsi le second
 « empire... »

Ces quelques lignes établissent tout d'abord quelle thèse l'auteur entend défendre, et défend effectivement. L'idée mère de son œuvre, ainsi avouée sans vergogne, est un matérialisme brutal, un scepticisme absolu, une croyance aveugle à des lois encore discutées de la physiologie médicale, un fatalisme inconscient, un mépris sans bornes de l'humanité en général, et de chacun des individus qui la composent, en particulier; et, dans un ordre moins élevé, la haine implacable contre la société, contre certaines institutions, contre les hautes classes, enfin contre le catholicisme, dans lequel M. Emile Zola ne voit qu'un moyen, un système, une organisation purement humaine, et dont il nie tacitement la nécessité et l'existence surnaturelle. Et quand on considère qu'un homme doué d'un talent réel l'avilit à ce point, on est forcé de se dire qu'il faut qu'il ait perdu absolument l'indépendance de son esprit, et qu'il

agisse sous l'empire despotique d'une impulsion donnée.

Car, si M. Emile Zola n'est point, en tant qu'écrivain, le premier venu, il est, avant tout, l'homme de la haine. La haine éclate à chacune de ses lignes. La haine, en lui, appelle à son aide les préjugés et l'ignorance : il sait qu'il a des préjugés ; il sait qu'il est ignorant ; et il emploie à servir la plus abominable cause une mauvaise foi évidente et des mensonges systématiques. On peut dire de son ouvrage que c'est plus qu'un mauvais livre : une mauvaise action.

« Avec le XVIII^e siècle derrière nous, nous avons vu toutes sortes d'indécences, dit M. Barbey d'Aurevilly à propos d'un livre de M. Zola. Nous avons eu l'indécence naïve, l'indécence voluptueuse, l'indécence polissonne, l'indécence cynique. Mais l'indécence scientifique nous manquait, et c'est M. Zola qui a l'honneur de nous la donner... Blasés sur toutes les autres, nous n'étions pas blasés sur celle-là... M. Emile Zola, du reste, convenait merveilleusement, de facultés et de goût, à cette besogne. Il n'a point l'idéal dans la tête, et, comme son siècle, il aime les choses basses, signe du temps, et ne peut s'empêcher d'aller à elles...

« Chose singulière ! tout ce qui répugne le fascine... Est-ce une conséquence de son matérialisme ou son amour des choses basses, qui est effréné, l'a-t-il poussé à son impudent matérialisme ? Qui peut le savoir avec un écrivain dont l'outrance en tout est suspecte ?.. Mais il est certain que sa tendance vers les choses abjectes, qui est celle de ce temps réaliste et démocratisé, n'a jamais été exprimée avec un cynisme plus volontaire et plus fastueux. Louis XIV disait du régent : « C'est un fanfaron de vices. » M. Zola est un fanfaron d'ordures. Il y en a tant dans ses livres, qu'il est impossible de ne pas croire qu'il brave l'opinion en les

y mettant. Il les y entasse, il les y décompose, il les y flaire, il les y met sur sa langue, comme un chimiste... »

En créant ses personnages fictifs, dont il a cherché les modèles sans les trouver, M. Zola a oublié que le monde est gouverné par le christianisme et ses personnages se meuvent, s'agitent, végètent, — car ils ne vivent pas, — en dehors du christianisme, et comme si le christianisme n'eût jamais existé. Il eût affublé ses marionnettes de noms romains, et les eût placées dans Rome antique, en pleine société impériale du temps de la décadence, que ses romans eussent renfermé les mêmes théories, dictées par les mêmes haines et par les mêmes préférences. Les Rougon, les Macquart, leurs acolytes, sont des païens, des barbares; dans notre société, ils représentent de monstrueuses exceptions. Or s'évertuer à faire croire qu'ils ne sont pas des exceptions, mais au contraire des types vrais de la société du XIX^e siècle, c'est non seulement faire preuve d'un mépris outreuidant pour l'humanité, c'est aussi se précipiter, à corps perdu, dans la calomnie.

Hélas ! c'est encore avouer ce que serait le monde à l'heure qu'il est, si l'Église du Christ était de ces œuvres soumises à la chute et à la mort. Si l'Église avait cessé d'exister, M. Zola, au lieu d'être un romancier haineux, perfide et trompeur, serait le digne peintre d'une société pourrie, barbare, hideuse, de la société qu'il a prétendu photographier, en empruntant à Pétrone sa perversité, au marquis de Sade, ses modèles. Car il faut remonter à Pétrone et au marquis de Sade pour trouver à qui comparer M. Zola.

Il n'y a pas dans tous ces romans un seul héros sympathique. Sa *Fortune des Rougon* est l'histoire d'une famille formée, en dehors des lois de la morale, par

un abject concubinage, continuée par des mariages disproportionnés, mal assortis, fondés sur la cupidité, les convoitises grossières, les appétits des sens; pervertie par le voltairianisme et l'incrédulité; où la folie est héréditaire, où les crimes, prévus et non prévus par le code pénal, se multiplient. C'est cette famille, divisée par toutes sortes de querelles, que l'auteur place dans un milieu étrange : un chef-lieu de province remué par les commotions politiques qui servirent de transition entre la chute du gouvernement républicain de 1848 et l'avènement du second empire.

Plassans est une ville où l'on semble avoir oublié l'existence d'un Dieu; nous sommes parmi des panthéistes, des athées, des libres-penseurs; tout ce monde cabale, intrigue, entasse faute sur faute. Les deux héros principaux sont une espèce d'idiot nommé Sylvère, un peu Rougon, un peu Macquart, illuminé, généreux, enthousiaste, fou; et une jeune fille, Miette, qui possède en germe toutes les qualités négatives qui font la fille de joie. Les libres amours de ces deux enfants se déroulent dans une bataille : Miette meurt en s'enveloppant dans les plis du drapeau rouge, et Sylvère est assassiné par un gendarme. Odieux gendarme, en vérité! qui se permet de se défendre, qui prétend empêcher qu'on l'assassine, qui accomplit son devoir au péril de sa vie, et qui ose combattre des insurgés?...

On jurerait que M. Zola a aussi la haine du gendarme. Et cependant c'est à ce gendarme que Rougon père doit d'être nommé receveur particulier à Plassans, tandis que son fils Eugène (Eugène Rougon!) se prépare à devenir un ministre, un séide de l'empereur, à jouer un rôle considérable dans les affaires politiques. C'est sur ce couronnement des mesquines intrigues de la famille Rougon que la toile tombera.

Dans ce premier volume, M. Zola a surtout cherché à créer des types, à justifier sa prétention de démontrer scientifiquement les origines de la famille, dans laquelle il incarne la nation française sous le second empire. Il a un certain talent d'analyse, mais quoiqu'il essaye de se modeler sur l'analyste Balzac, auquel il emprunte vainement sa méthode, il ne réussit point à dégager parfaitement de l'ombre les diverses personnalités qu'il invente. Il multiplie tant les événements, les faits et les détails, que ses acteurs paraissent comme noyés dans les ténèbres : on les confond : ils sont différents et ils se ressemblent. On dirait autant de portraits copiés sur une caricature unique. Ils sont trop noircis, un peintre traduirait « chargés ». Aussi, bien que dans ce premier volume le talent de l'auteur se révèle avec énergie, ne lirait-on point volontiers le second, si l'on n'était attiré par le titre.

La Curée! On assure qu'il ne faut jamais parler de corde dans la maison d'un pendu. Prononcer le mot *curée* quand on s'évertue à défendre les théories que défend M. Zola, c'est de l'audace! Puisque *curée* il y a, voyons quelle marchandise couvre cette étiquette.

La Curée est l'histoire du second fils Rougon, Aristide, le frère du futur ministre Eugène, une des colonnes de l'Empire. Aristide a changé de nom: il n'est plus Rougon, il est Saccard. Veuf d'une femme qu'il aurait tuée tout doucement, sans la crainte du gendarme, il épouse la fille d'un magistrat, Renée Béraud Du Châtel qui, séduite par un misérable, est sur le point de devenir mère. Cette fille déshonorée est là pour nous prouver que dans les meilleures familles (non pas chrétiennes, il est convenu que pour M. Zola le christianisme n'existe pas, mais où « la morale » est en vigueur), il n'est rien de si commun que de

rencontrer des filles perdues, ou il n'est rien de plus facile que de les perdre. Cette Renée, élevée avec un soin extrême, se vend à Saccard qui la ruine, et mène, avec l'agrément de son digne époux, la vie d'une Messaline toujours inassouvie, curieuse des écarts les plus inouis, folle de toilette, de plaisirs, d'amusements de toutes sortes; c'est, en un mot, une femme livrée à tous les débordements, et qu'on admire, qu'on estime, qui va partout et qui reçoit les personnages les plus « distingués » de l'entourage impérial.

Saccard a, de sa première femme, de celle sur la mort de laquelle il a spéculé, un fils qui a nom Maxime. C'est un de ces types qu'on ne pourrait dépeindre qu'en latin, et en latin de Pétrone. Maxime est le digne pendant de sa belle mère Renée; perdu de vices, efféminé, il est de ces êtres abjects et repoussants qui n'ont pas de nom en langue française. Le vice attire le vice. Ce Maxime est un Hippolyte, qui ne résiste pas à *Phèdre*, car c'est l'affreuse histoire de Phèdre que nous sert M. Zola, en y ajoutant nous n'osons dire quelles hontes nouvelles. Un beau jour le père de famille, si lâchement trompé par sa femme et par son fils, est éclairé soudain par un de ces faits qui ne peuvent se nier. L'évidence l'aveugle. Que fait-il, en présence du flagrant délit? Il arrache quelques milliers d'écus à la coupable, se fait payer l'inceste et se moque de l'adultère. Seulement il profite de l'occasion pour combiner un mariage entre son fils Maxime et une hideuse jeune fille qui est au féminin ce que Maxime est au masculin. Quant à Saccard, c'est l'homme d'argent personnifié: il vend son épouse pour de l'argent, il vendrait Dieu, s'il croyait en Dieu. Sous le protectorat de Pilate, en Judée, il eût été Judas. Mais il aurait exigé plus de trente deniers, il

n'aurait pas restitué le prix du sang aux princes des prêtres; et avec l'argent de la trahison il aurait monté une banque.

La trilogie est tout à fait mythologique: *Mercuré, Ganymède et Astarté*.

L'Olympe est d'ailleurs représenté dans le livre par toute la bande de ses personnages : les sept péchés capitaux y sont escortés de tous leurs dérivés : les divinités païennes y foisonnent sous toutes leurs formes. M. Zola prend soin d'affubler tous ses acteurs de noms d'emprunt qui, par l'analogie des consonnances, déguisent à peine les noms véritables. On reconnaît fort bien, sous leurs masques, la duchesse de Sternich, la marquise d'Espanet, le baron Gouraud etc. M. Zola s'est souvenu que nous ne sommes plus au temps où les impertinences de ce genre étaient payées en monnaie de bois vert.

En vérité, les salons et les lieux que décrit M. Zola, ressemblent par trop aux petites maisons des roués de la régence : les hommes et les femmes qu'il y place ne sont ni de ce siècle, ni de ce pays : on y voit des Grecs, des Etrusques, des Lesbiens et des Lesbiennes, et pas une seule créature qui ait conservé en elle une étincelle d'honnêteté.

C'est pourtant le Paris de 1867 que l'auteur a voulu peindre ; où et comment l'a-t-il vu ? Dans quels lieux infâmes a-t-il cherché ses modèles ? on le devine. Quelle fidélité dans le tableau du boulevard, des bals de courtisanes, des cafés, des soupers nocturnes ! Mais quelle fausse couleur, quand il s'agit de salons, de réunions mondaines ! Et le langage ! Ce n'est point le français que parlent les héros de M. Zola, c'est le *javanais*, cet argot qui fut un instant à la mode dans les régions interlopes où il se complaît. De dénouement, il n'y en a pas. Maxime épouse la vilaine

petite fille que son père lui impose, et n'en reste pas moins l'odieux Maxime; Saccard continue à se vautrer dans son luxe et dans son or; Renée meurt, en devant un quart de million à Worms, un « couturier pour dames » qui pourrait faire un petit procès en diffamation à M. Zola. « J'ai voulu, dit celui-ci, montrer « l'épuisement d'une race qui a vécu trop vite et qui « aboutit à l'homme-femme des sociétés pourries; la « spéculation furieuse d'une époque s'incarnant dans « un tempérament sans scrupule, enclin aux aventures; « le détraquement nerveux d'une femme dont un milieu « de luxe et de honte décuple les appétits natifs. Et, « avec ces trois monstruosité sociales, j'ai essayé d'écrire « une œuvre d'art et de science, qui fût en même « temps une des pages les plus étranges de nos « mœurs ».

M. Zola a parfaitement réussi. *La Curée* est, non pas une satire, mais une apologie d'une société sans Dieu et sans loi, dévergondée, livrée à toutes les turpitudes, effroyablement égoïste, matérialiste et sensuelle. On ne peut en dire plus, sans s'exposer à manquer de respect au lecteur, et quelque désir que l'on ait d'inspirer l'horreur de pareils écrits, quelque volonté que l'on ait de rester lisible; si l'on disait nettement ce qu'il en est du recueil d'immondices que visent ces lignes, on s'exposerait à être repoussé. Il faut pourtant signaler ces étranges aberrations, auxquelles la police a le tort de donner droit de cité.

Le volume suivant a pour titre *le Ventre de Paris*. M. Zola y lâche toute bride à son réalisme de convention : la trame du roman se développerait à l'aise en cinquante pages, le reste est une série de descriptions. Nous sommes transportés dans une autre sphère. Il s'agit d'un proscrit, recueilli par un rejeton des

Rougon-Macquart, charcutier de son état, et livré à la police par la femme du charcutier, jalouse de la tendresse que prodigue son hôte à une poissarde, sa rivale de boutique. *Le Ventre de Paris* est une glorification des halles. C'est un piédestal élevé à la gourmandise, à côté de *la Curée* et de *la Fortune des Rougon*, autels impurs de la luxure et de l'avarice. Le descriptif ici, en prend à son aise, et nous pouvons enfin citer quelque lignes qui feront connaître ce style étrange : « Des femmes assises avaient devant elles
« des corbeilles carrées, pleines de bottes de roses, de
« violettes, de dalhias, de marguerites. Les bottes
« s'assombrissaient, pareilles à des taches de sang,
« pâlissaient doucement avec des gris argentés d'une
« grande délicatesse. Près d'une corbeille, une bougie
« allumée, mettait là, sur tout le noir d'alentour, une
« chanson aigüe de couleur, les panachures vives des
« marguerites, le rouge saignant des dalhias, le bleuis-
« sement des violettes, les chairs vivantes des roses. Et
« rien n'était plus doux ni plus printanier que les
« tendresses de ce parfum rencontrées sur un trottoir,
« au sortir des souffles âpres de la marée et de la
« senteur pestilentielle des beurres et des fromages ».

Il y a mieux : « Les légumes submergeaient les
« pavés. Le jour se levait lentement, d'un gris très-
« doux, lavant toutes choses d'une teinte claire d'aqua-
« relle. Ces tas moutonnants comme des flots pressés,
« ce fleuve de verdure qui semblait couler dans
« l'encaissement de la chaussée, pareil à la débâcle des
« pluies d'automne, prenaient des ombres délicates
« et perlées, des violets attendris, des roses teintées de
« lait, des verts noyés dans des jaunes, toutes les
« pâleurs qui font du ciel une soie changeante au
« lever du soleil; et à mesure que l'incendie du matin

« montait en jets de flammes au fond de la rue Ram-
« buteau, *les légumes s'éveillaient davantage, sortaient*
« *du grand bleuissement traînant à terre.* Les salades
« montraient leurs cœurs éclatants; les paquets d'épi-
« nards, les paquets d'oseille, les bouquets d'arti-
« chauts, les entassements de haricots et de pois, les
« empilements de romaines, liées d'un brin de paille,
« *chantaient toute la gamme du vert,* de la laque verte
« des cosses au gros vert des feuilles; gamme soutenue,
« qui allait en se mourant, jusqu'aux panachures des
« pieds de céleri et des bottes de poireaux. Mais les
« notes aigües, ce qui chantait plus haut, c'étaient
« toujours les taches vives des carottes, les taches
« pures des navets, semées en quantités prodigieuses
« le long du marché, l'éclairant du bariolage de leurs
« doux couleurs. »

Puis il s'agit de choux blancs « serrés et durs
« comme des boulets de métal pâle; » de choux frisés,
dont les feuilles « ressemblent à des vasques de bronze; »
et voici la conclusion : « Et le vernis mordoré d'un
« panier d'oignons, le rouge saignant d'un tas de
« tomates, *l'effacement jaunâtre (!)* d'un lot de con-
« combes, le violet sombre d'une grappe d'aubergines,
« ça et là, s'allumaient : pendant que de gros radis
« noirs, rangés en nappes de deuil, *laissaient encore*
« *quelques trous de ténèbres* au milieu des joies
« vibrantes du réveil. »

Que dira-t-on de ces *nappes de deuil*, de ces
TROUS de ténèbres!! et *l'effacement jaunâtre qui*
s'allume? Et les épinards qui chantent une gamme de
vert? Et les légumes qui s'éveillent en sortant d'un *grand*
bleuissement traînant à terre? Qu'est-ce que la belle
langue de France a de commun avec ce galimatias,
et la raison, avec ces extravagances? Mais chez Zola,

c'est comme chez feu Nicolet, on va toujours de plus fort en plus fort. Nous épargnerons à nos lecteurs une description de haut goût : celle de la charcuterie, boutique et atelier, qui sert de tanière au proscrit du 2 décembre, hébergé par son frère le charcutier, et où l'on voit « *des saucissons, pareils à des échinés de chantres, dans leurs chapes d'argent ;* » celle de la halle aux poissons, qui donne des nausées, et dans laquelle il est parlé de « bars arrondis, ouvrant une bouche énorme, *faisant songer à quelque âme trop grosse, RENDUE A PLEINE GORGE, dans la stupéfaction de l'agonie.* » Il faut aussi, à regret, passer sous silence celle d'une échoppe de marchand de fromage, où l'on voit des fromages de Brie qui ont « *des mélancolies de lunes éteintes!* » des roqueforts, qui prennent « des mines princières, des faces marbrées et grasses, cernées de bleu et de jaune, comme attaquées d'une maladie honteuse de gens riches qui ont trop mangé de truffes. » Tout cela est prodigieux, insensé !... il faudrait un choix d'épithètes à la Sévigné pour caractériser cette sorte de littérature ; c'est un culte de la forme ; un amour acharné de l'horrible, du laid, de l'infect, de l'immonde ; une rage d'animer d'une vie immatérielle les objets les plus matériels, c'est, pour nous servir des propres expressions de M. Zola, une déification *de la mangeaille*, du ventre, des satisfactions et des besoins les plus grossiers et les moins avouables. Et quelque talent qui soit consacré à cette besogne, le procédé littéraire apparaît tel qu'il est, cherché, travaillé à outrance, bourré de prétentions, fruit d'un labeur pénible, toujours à la recherche de la quintessence, de l'abstraction. Comme on l'a dit des poèmes de Baudelaire, il faut lire *le Ventre de Paris* en tenant le livre d'une main, tandis qu'on se bouche le nez de l'autre.

La Conquête de Plassans nous ramène dans la petite ville de province où vivent les Rougon-Macquart. Le gouvernement veut conquérir ce pays et le soumettre, en dispersant les derniers débris des anciens partis. Une élection importante est sur le point d'avoir lieu. Pour arriver à son but, l'empire envoie à Plassans un agent sûr, dévoué, discret, sans scrupules : un Richelieu au petit pied. Cet agent est un prêtre chassé de son diocèse, un abbé Faujas, que personne ne connaît. Il va loger chez Mouret, gendre de Rougon. La famille Mouret est composée du père, maniaque, tatillon, ignorant, incrédule et sot; de la mère, Marthe Rougon, simple d'esprit; de deux garçons, et d'une fille idiote de naissance. L'abbé Faujas amène avec lui sa mère, vieille paysanne qui personnifie l'abnégation et le dévouement poussés jusqu'à leurs plus extrêmes limites. Marthe Mouret s'amourache de l'abbé Faujas qui n'est ni un Céladon, ni un Adonis, et qui, jusqu'au bout, reste fidèle à son vœu de chasteté, non parce qu'il est soutenu par une grâce d'état, par la vertu en un mot, mais seulement « parce qu'il n'y a d'homme « fort que l'homme chaste ». Cet ambitieux résiste donc à la madame Putiphar de Plassans, qu'une passion inextinguible dévore, mais il n'en règne pas moins en despote dans le ménage Mouret, qu'il désunit. De telle sorte qu'après maintes aventures tragiques, Mouret devenu fou, met le feu à sa propre maison et fait périr dans les flammes l'abbé Faujas, sa mère, sa sœur, héros et comparses. Cette catastrophe sert de dénouement, et Marthe Mouret meurt, aux lueurs de cet incendie, en présence de son fils le jeune abbé Serge, que les intrigues prosélytiques de Faujas ont envoyé au séminaire.

Ce roman n'est pas du genre descriptif; il veut

être un roman d'analyse. Mais les caractères sont tous entachés d'exagération, et quelques-uns même totalement invraisemblables. La note comique est trop affectée pour provoquer le rire. Le principal personnage, l'abbé Faujas, mérite une étude spéciale.

M. Zola ignore évidemment ce que c'est que le sacerdoce et ce que c'est qu'un prêtre. Il a imaginé tout ce qu'il en dit. Il n'a aucune idée des redoutables et grands devoirs imposés aux ministres de Dieu, pas plus qu'il ne connaît les habitudes intimes, le langage, les actes extérieurs, en un mot l'économie personnelle que crée chez un individu la vie ecclésiastique : il est possible que le prêtre, par suite de son éducation, de son isolement, de son éloignement de la société, d'une foule de circonstances inhérentes à son existence, n'agisse ni ne parle pas comme tout le monde. Mais M. Zola ne se doute nullement que son prêtre est un prêtre de fantaisie. Un prêtre chassé d'un diocèse n'est point envoyé en mission secrète dans un autre, n'y arrive pas comme une bombe tombant au milieu d'une ville assiégée, ne s'installe pas en restant inconnu, ne célèbre pas la messe sans un pouvoir spécial vérifié et contrôlé, ne confesse pas où, quand, comment et qui bon lui semble, sans permission, ne peut pas, en un mot, se soustraire absolument au contrôle bienveillant de ses confrères et de ses supérieurs. Puis il ne mène pas son évêque par le bout du nez et ne devient pas vicaire général sur ordre ministériel, tout censuré qu'il a été. Bref, l'abbé Faujas est un être absurde, enfanté par une absurde ignorance. Et quel portrait repoussant ! Il semblerait qu'on a voulu peindre un paria, une de ces créatures viles, reptiles humains dont on se détourne avec dégoût.

Ah ! que M. Zola se le persuade, la mission du

prêtre n'est jamais de celles que la conscience désavoue, et les conquêtes qu'il fait ont un autre mobile que les misérables intérêts d'un candidat à la députation.

C'est le fils de Marthe Mouret, l'abbé Serge, qui est le héros du cinquième volume de ce lamentable ouvrage, la *Faute de l'abbé Mouret*. Qu'en pouvons-nous dire, si ce n'est un abominable livre ajouté à une série de livres odieux? L'abbé Mouret, curé d'un petit village, séduit une malheureuse enfant qu'il abandonne après avoir conçu l'énormité de son crime. Elle s'asphyxie en emplissant de fleurs sa chambrette, et le curé séducteur la conduit à sa dernière demeure, indifférent pour ce corps qu'il a tué, pour cette âme qu'il a perdue. Il n'y a pas de dénoûment, si ce n'est que certaine vache a fait un veau, et que la sœur du curé vient lui annoncer cette importante nouvelle au moment où les dernières pelletées de terre couvrent le cercueil de la malheureuse Albine.

« La vache a fait un veau!... » et M. Zola nous quitte sur cette bonne nouvelle, dit M. Barbey d'Aurevilly, dans l'article que nous avons déjà cité. Il y a peut-être parmi les lecteurs de M. Zola, puisqu'il en trouve, des gens qui diront que ce veau est sublime. Ils s'y reconnaîtront!... Mais moi, je dis que quand un homme tombe jusque-là, il sort de la littérature, et qu'il n'y a plus à s'occuper de ses élucubrations... Et, de fait, n'allez pas vous imaginer que cette mise à bas de veau soit simplement un dénouement à effet scandaleux, un pétard d'antithèse allumé par un romantique puéril pour faire faire plus de train aux grossièretés et aux extravagances de son livre : vous vous tromperiez. Non, le mot est plus sérieux que cela, il est plus profondément calculé. Il résume tout le roman de M. Zola et il est la clé du monstrueux physiologisme

qui s'y vautre ou qui y croupit ! Pour l'auteur de *la Faute de l'abbé Mouret*, comme pour ce fort animal idiot qu'on appelle Désirée, cette vache qui vient de vêler est l'événement suprême. Il contre-pèse la mort d'Albine. Il doit consoler le curé. Il est la consolation par la nature, cette brute de nature, qui continue indifféremment à produire des brutes comme elle, quand nous avons le cœur brisé ! C'est la réplique par la nature, aux choses morales et religieuses de l'ancien monde qui croyait à Dieu et aux chagrins de l'âme immortelle, et pour un matérialiste comme M. Zola, c'est peut-être aussi, qui sait ? l'égalité des espèces ! »

Les différents acteurs qui secondent l'abbé Mouret dans son rôle de chérubin perversi sont de vilaines figures. Il y a d'abord la servante, La Teuse, paysanne stupide, affreuse maritorne ; il y a le frère Archangias, pédagogue crasseux, cynique de l'école de Diogène, en qui M. Zola incarne la vertu de chasteté, mais dont il a voulu faire la caricature des instituteurs qui, sans doute, lui ont appris à lire. Il y a des paysans, *Dons-Fuans* de bas étage, et des paysannes qui ont l'air d'avoir passé la moitié de leur vie à St-Lazare. Toute cette bande sue la honte. Il y a enfin, la sœur de l'abbé Mouret, l'idiote Désirée, « type de femme qui ne manque pas de vérité, mais de vérité inférieure et de cette chaleur animale, la préoccupation éternelle de M. Zola, et dont il finit toujours par faire une malpropreté. Il aurait pu évidemment se dispenser de la placer dans son roman, cette gardeuse de dindons, de cochons, de lapins et de poules, car elle y est un personnage à peu près inutile ; mais, en l'y plaçant, il a obéi aux instincts qui l'entraînent dans la description des choses basses, que son coup de pinceau, comme celui des grands maîtres, ne relève jamais. Certes ! les

choses rurales ne sont point des choses basses et La Fontaine, qui les a peintes souvent en des vers admirables a prouvé qu'on pouvait les idéaliser en les peignant. Mais M. Zola est d'une brutalité de touche, qui, de simples qu'elles sont, les fait basses, et son amour dépravé du *détail laid*, — le mal général de la peinture à cet instant du XIX^e siècle — les abaisse davantage encore. C'est ainsi, par exemple, que s'il peint un lapin de clapier, il n'oublie pas « *l'urine* qui jaunit les pattes de derrière, » et que s'il fait saigner un cochon, il montre coquettement Désirée, *rouge de plaisir tapant sur le ventre ballonné* de ce cochon, pendant qu'on l'égorge. Et partout, à chaque page du roman de M. Zola ce ne sont que détails pareils, subtils et dégoûtants, saillant avec un raffinement ordurier, même sur le fond de fumier et de fiente où il pose triomphalement sa favorite Désirée, laquelle, du reste, n'est là que pour justifier ces manières de peindre. »

Il y a, là aussi, des scènes de la vie ecclésiastique; M. Zola apprend la liturgie sacrée à ses lecteurs avec un sérieux bouffon. Il n'est pas sans qu'il n'ait deviné que telle ou telle chose se passe ainsi, mais à côté de faits surpris par hasard, que de grotesques erreurs!

Cependant il a lu le Rituel et copié à peu près bien divers vers latins qu'il emploie avec l'art même qu'il met à agencer une description de jardin au moyen de termes empruntés à une nomenclature quelconque de botanique. Le livre débute par une description — nous allions dire une parodie! — des cérémonies de la messe. Voilà qui a dû amuser considérablement le public particulier de M. Zola. Mais il ne se doute point de l'énorme faute qu'il commet : son abbé Mouret est un prêtre parfait, et M. Zola s'épuise à l'orner de toutes les vertus : si bien qu'on ne comprend pas la

chute subite, inattendue, inopinée, inexplicable même par une soudaine violence des sens, de ce saint fait pour le ciel plutôt que pour la terre, pas plus qu'après la faute subite on ne comprend le repentir immédiat et complet. C'est que M. Zola a voulu sans doute qu'on pût dire, quand il serait parlé d'un prêtre inattaquable dans sa vertu : « Qui sait ? peut-être a-t-il « péché, un jour, une minute, et s'est-il repenti le reste « de sa vie !... »

Après tout ce que nous venons de dire, faut-il analyser le sixième volume, *Son Excellence Eugène Rougon* ? C'est à peu près dans le même ton que les volumes précédents. M. Zola a voulu peindre la vie, l'élévation et la chute d'un illustre homme d'État, qui a, sans doute, pensé que sa dignité lui interdisait de traîner M. Zola sur les bancs de la police correctionnelle. Dans ce livre-ci, c'est le vocabulaire du *Père Duchesne* qui sert de dictionnaire à l'auteur. Comme dépravation il vaut les autres. Il indique néanmoins, et il faut le constater, un profond affaiblissement du talent du romancier. Le style est mou, incorrect, faux ; l'énergie a disparu ; la palette, chargée de couleurs du descriptif s'est effacée. L'intrigue se traîne péniblement d'un bout à l'autre ; aucun type n'est vrai, aucun n'est étudié. M. Zola cesse d'être un écrivain, il devient un *faiseur*. On voit qu'il s'est surmené, qu'il sent la fatigue du rôle qu'il a endossé, qu'il se débat contre un travail trop ardu, qu'enfin le masque collé à son visage lui pèse. D'ici à peu de temps, il ne comptera plus, et il n'achèvera certes pas cette *Histoire naturelle et sociale d'une famille sous le second empire*, qui devait être son monument. Cette histoire, il a voulu l'écrire avec une plume de vautour : il s'est trompé : c'est d'une plume de canard qu'il s'est servi, et la plume se brise

entre ses doigts amollis par une invincible lassitude.

Mais ceci n'empêche point que les volumes de M. Zola se vendent, alors qu'une loi défend aux apothicaires de livrer un atôme de poison sans l'ordre du médecin. On peut tout aussi bien ouvrir la voie publique aux pornographies, qui, aujourd'hui, ne se vendent que sous le manteau. Comment se peut-il qu'on accorde l'estampille du colportage à de pareilles obscénités? Ce n'est pas de la critique, mais de la police, que les œuvres de M. Zola sont justiciables. Que ne les poursuit-on, puisqu'elles outragent la morale à ce point qu'il n'est personne qui puisse permettre l'entrée de sa maison à ces livres, et que nous n'avons pu les analyser en détail! Nous le dénonçons, comme nous dénoncerions le voleur embusqué au coin d'un carrefour, l'empoisonneur tapi derrière ses bœux.

Faut-il maintenant parler de l'*Assommoir* d'où vint la gloire de M. Emile Zola? Que ce soit une œuvre puissante, c'est possible, mais il n'en est pas moins vrai que l'*Assommoir* est un récit réaliste, composé à l'aide de détails dégoûtants et écrit dans le style le plus accentué des faubourgs parisiens. M. Zola y emploie avec une complaisance marquée les verbes « boulotter, » « bouffer, » « dinguer, » « échiner, » « engueuler, » « renauder, » « renâcler, » « se rabibocher, » « pioncer; » des expressions aussi châtiées que celles-ci : « l'embêtement de la vie commençait à lui monter au nez; » « un grand baveux qu'on n'aurait pas ramassé sur une pelle; » « vous *salopez*, vous *cochonnez* l'ouvrage; » « ils se flanquaient par le coco des plats... » « Badinguet s'est fichu des claques avec sa bourgeoise, etc. » Mais ce n'est pas tout. Le plus ignoble blasphème y revient à chaque instant. M. Zola ne se refuse pas de mettre le nom de Dieu dans sa pourriture. En vérité, à voir cette prose répugnante s'étaler au grand

jour, on se demande si la police n'est pas chargée de réprimander les outrages publics à la pudeur! Le *Figaro* lui-même a dit de l'*Assommoir*: « Cela n'est pas de l'immoralité, car dans l'immoralité il y a encore de l'art: *Phèdre* et *Œdipe* en sont des exemples; mais chez Zola l'immoralité confine à la malpropreté. » — On comprend déjà avec quel respect un pareil écrivain doit traiter les choses religieuses. Nous pourrions citer comme exemple les menus propos échangés entre un père et sa fille, la veille du jour où celle-ci doit faire sa première communion. « Le père, rentré ivre, se « répand en propos énergiques contre sa femme et « contre Nana, la jeune communiant, occupée à con- « sidérer son costume du lendemain.

« Nana faisait la modeste, parce qu'elle trouvait « ça gentil, ce jour-là. Elle continuait à regarder les « cadeaux sur la commode, en affectant de baisser les « yeux et de ne pas comprendre les vilains propos de « son père. Mais le zingueur était joliment taquin, les « jours de ribotte. Il lui parlait dans le cou... »

Mais nous ne pouvons reproduire l'ignoble colloque.

La conclusion de ce trop long article, rendu nécessaire par tout le bruit qui s'est fait autour des livres qu'il vise, c'est encore l'illustre critique auquel nous avons emprunté quelques lignes, qui nous la fournira:

« On peut dire hardiment, s'écrie M. Barbey d'Au- « revilly, qu'il n'y a plus là de littérature! Il n'y en a « qu'un oripeau, planté sur l'épaule, pour l'orner et non « pour le cacher, de ce crapuleux matérialisme, qui nous « pousse tous à l'égout où vont pourrir les vieilles « nations! Quand de pareilles choses se lisent et ont du « succès, il n'y a plus de critique à faire. Il y a une « page de mœurs et d'histoire à écrire sur la société qui « les lit. »

AMÉDÉE LEYRET.



VIE DOMESTIQUE D'UN SEIGNEUR CHATELAIN AU MOYEN-AGE.

L y a quelques semaines M. Hagemans, ancien membre de la Chambre des représentants, a publié une étude intitulée « Vie domestique d'un seigneur châtelain du Moyen-Age ». (1)

Dès l'abord ce titre m'a séduit et non sans raison. Ce qu'il promettait, c'était de nous initier à l'existence privée de ces chevaliers que nous ne nous représentons guère que bardés d'acier, fièrement dressés sur un puissant destrier, et frappant de grands coups d'épée dans les batailles ou brisant des lances dans les tournois.

Bien des chroniqueurs nous ont raconté les faits héroïques, les longues chevauchées, les joutes brillantes, et leur imagination, que dominait un patriotisme parfois mal entendu, a souvent ajouté à la réalité des faits de poétiques rêveries.

Mais ce que nous ne connaissions pas, ou du moins fort peu, c'est la façon dont ces guerriers, après avoir déposé l'armure, passaient dans leurs vieux donjons les rares instants de paix que leur laissait l'humeur belliqueuse de l'époque.

(1) Imprimerie Plasky à Anvers.

C'est en de pareils moments que le livre, dont je parle, nous invite, au commencement du XIV^e siècle, à rendre visite à un seigneur châtelain, à le suivre dans ses chasses, à l'accompagner dans ses voyages, à nous asseoir à sa table, en un mot à vivre de sa vie.

Celle-ci nous la connaissons non plus par des pages où bien des choses sont idéalisées, mais par le procédé le plus brutal que la science puisse nous fournir, par des chiffres.

M. Hagemans a eu le bonheur de mettre la main sur « deux comptes très consciencieusement, très-méticuleusement, très proprement tenus par Colin, mestre clerc, et sous le contrôle de mestre Philippe, chapelain de Château-Renault ».

Ces comptes commencent l'un le dimanche, 3 septembre 1327 pour finir le 28 novembre de la même année, l'autre le 1 février 1329 et va jusqu'au 23 mai de la même année.

Tous deux sont établis jour par jour avec la plus grande ponctualité, et par leurs détails nous permettent d'entrer dans la vie intime d'un personnage du temps. Tous deux aussi ont rapport à un même jeune seigneur, simple cadet de famille.

Quelques détails biographiques d'abord sur ce dernier.

Hugues VI de Châtillon, comte de Saint-Pol, comte de Blois et de Dunois, seigneur d'Avesnes, de Landrecies, de Guise, de Leuze, et de bon nombre d'autres seigneuries dans le Hainaut, qui, par sa mère Mahaut de Brabant, se rattachait à nos anciens ducs, avait épousé en 1287 Béatrix, issue du second mariage de Guy de Dampierre, comte de Flandre. De cette alliance naquirent deux fils : Guy, l'aîné, en 1287, et Jean, vers 1291.

A la mort de son père, Guy hérita de tous ses

domaines et seigneuries. Jean dut se contenter du titre de Blois et, après de longs démêlés avec son frère, des châteaux et châtellemies de Château-Renault et de Millençay avec leurs dépendances, plus d'une rente annuelle de 350 livres, imputables sur les revenus du comté de Blois.

Ce seigneur, dont nous allons étudier la vie privée, était, ainsi que le prouvent les comptes de ses dépenses, un homme « mangeant bien, buvant bien, ou du moins aimant à voir bien manger et bien boire, constamment en route de l'un à l'autre castel, voisinant beaucoup, s'arrêtant à l'occasion avec sa nombreuse escorte chez quelque bon curé de village de ses amis, chassant parfois dans les vastes forêts qui entouraient son antique manoir féodal, menant grand train pour sa modeste fortune, recevant force grands seigneurs en son château; bon pour les pauvres, hospitalier aux ménestrels de passage, mais d'humeur inquiète, fiévreuse, ne tenant pas en place, tracassé sans doute par ses soucis d'affaires et par l'état de sa santé; faisant tenir méticuleusement ses comptes de ménage, n'y regardant pas de trop près, mais voulant connaître ses dépenses dans leurs moindres détails à un denier près. »

Voilà l'existence de Jean de Blois, « existence fort terre à terre, très simple mais très-réelle, car chaque détail est toujours appuyé sur des preuves où l'imagination n'a rien à voir. Le lecteur peut se rendre compte ainsi de ce que coûtait la vie d'un grand seigneur de province, vie d'ailleurs fort monotone, n'ayant absolument rien de cette poésie, dont le temps couvre comme d'une belle patine les choses du passé. Manger, boire et dormir, patauger à travers de mauvais chemins, voilà en quoi elle se résume. Comme livres, un missel; comme distraction, la conversation d'un vieux chape-

lain; comme plaisirs, quelquefois la chasse, le chenil et la fauconnerie ».

.
De concert avec M. Hagemans, je convie le lecteur à assister à cette vie du jeune seigneur. Mais avant de contempler le tableau, voyons le cadre, avant d'aborder Jean de Blois, visitons son château.

« Au milieu d'un pays en partie couvert de forêts, se dresse à mi-côte un vaste et sombre manoir féodal, véritable château-fort, d'aspect imposant, ayant déjà subi plus d'un siège. Il est bâti au confluent de deux petites rivières, la Brenne et la Branle, nommée aujourd'hui Gaule, qui coulent à quarante mètres au-dessous des murailles, au fond d'une vallée large de quatre cents mètres. Des murs épais à créneaux et machicoulis entourent le château. On pénètre dans les cours intérieures par une porte ogivale flanquée de deux tours, couronnée d'un haut corps de garde; elle est munie de sa herse et de son pont-levis. Un vaste donjon surmonte les bâtiments et domine tout le pays, protégeant l'église et les quelques maisons groupées sur l'autre rive, berceau de la ville future. »

C'est dans ce castel que nous trouvons Jean de Blois, un dimanche, le 13 septembre 1327.

La journée a commencé par la quotidienne distribution d'aumônes, après quoi « le châtelain se rend à la chapelle du manoir et écoute dévotement, entouré de ses gens, la messe dite par son chapelain, mestre Philippe, aidé de son clerc Colin. Chaque jour il fait son offrande. Celle-ci ne dépasse guère un denier, représentant en valeur intrinsèque, cinq centimes qui répondent à trente centimes de nos jours.

« Après la messe Jean de Blois se retire dans une salle du manoir. Celle-ci est jonchée d'herbes fraîches,

car la saison est belle encore. En hiver la paille remplacera l'herbe odorante.

« Il donne audience aux gens de la ville qui ont besoin de ses conseils; il écoute les plaintes des uns, les explications des autres, rend justice. Puis arrivent le maire et les échevins de la commune, qui portent le nom de « députés élus ». Il discute avec eux les intérêts de la localité.

« Mais la clepsydre annonce qu'il est midi. Le dîner est servi dans la grande salle aux dresseurs chargés de hanaps et d'écuelles d'argent et d'étain. Des nappes cachent le bois des tables massives ».

Nous ne passerons pas sans nous arrêter un instant afin de voir les mets que l'on présente au seigneur. Le jour où nous sommes, les soixante-quinze personnes qui composent le personnel du château, chapelain, clerc, écuyers, garde de justice, sergents d'arme, veneurs, cuisiniers, boutilliers, panetiers, valets d'écuries, messagers, valets de salle, porteurs de torches, pêcheurs, servantes, consomment deux cent quarante pains, faits au château même, neuf setiers équivalents à soixante-douze pintes de vin, un quartier de bœuf de trente-six livres environ et un demi-mouton; repas dont le prix se monte en valeur moderne (1) à environ 144 fr. 80 c.

Ce serait une erreur de croire que la chère fut toujours aussi frugale. Le lendemain, Jean de Blois recevait son frère Guy, accompagné de sa femme, Marguerite de France, sœur de Philippe II, du chancelier de France et d'une brillante escorte qui ne comptait pas moins de cent chevaux.

(1) Tous les prix que j'indiquerai le seront en monnaie moderne et en valeur moderne selon les calculs de M. Hagemans.

Pour restaurer ses hôtes, le châtelain leur fit servir près de mille pains, deux bœufs, six moutons, quatre chevreuils, une hécatombe de poulets, d'oies, de chapons, de poulardes, de canards, d'oiseaux de toutes espèces, sans compter les lièvres et les lapins que pendant trois jours avait chassé le veneur du manoir. Deux cent quarante litres de vin arrosèrent ce pantagruélique festin, qui coûta 468 fr. 65 c. en valeur intrinsèque ou 2811 fr. 90 c. en pouvoir moderne.

C'est là un diner de jour gras; le vendredi et le samedi Jean de Blois se contente tantôt d'un brochet et de harengs assaisonnés de moutarde, tantôt de poissons de la Loire, d'œufs, de fromage et de tartes, ces dernières formant un luxe très onéreux qu'il se permet bien rarement; d'autres fois encore de harengs, carpes, braîmes et brochets; de temps en temps à ce menu s'ajoute un plat d'écrevisses ou de pimperneaux frits à l'huile, une belle lamproie ou quelques anguilles.

En carême il faut faire pénitence, aussi, pendant quarante jours, on ne sert que du hareng; toujours du hareng salé, quelquefois, mais pas souvent, du hareng frais. Durant cette période on n'en consomme pas moins de trois mille. Rarement quelque autre poisson vient interrompre la monotonie du menu. Pour assaisonner cette nourriture, on n'a que l'ail et les oignons dont il se fait une énorme consommation. Le dessert, car on se permet cette petite sensualité, se compose de figes et de raisins.

Après ces longues semaines de pénitence quel festin lorsque arrive la fête de Pâques! Les estomacs, qui ont observé une si rigoureuse abstinence, cherchent une compensation et dévorent ce jour là une large côte de bœuf, trois chevreuils, onze poules et poulets, deux cents œufs et un grand plat de poirée ou compote de fruits.

Si au Moyen-Age on vit bien les indigents ne sont pas oubliés. A Château-Renault tantôt huit, tantôt douze, souvent même vingt-quatre d'entre eux, viennent journellement chercher les reliefs des tables et reçoivent chacun en argent environ 70 c. par semaine. A chaque repas les valets sont chargés de recueillir à la ronde la part des pauvres dans des corbeilles appelées « pots ou escuelles à l'aumosne ». Cette coutume se pratiquait partout, aussi bien à la table des rois, des princes, des barons et des prélats qu'à celle des simples bourgeois.

Pour bien donner une idée de ce que coûtait la table d'un seigneur de cette époque, il me faut entrer dans quelques détails de chiffres fastidieux peut-être, de nature à intéresser sans doute beaucoup les ménagères et à leur prouver que le bon temps d'autrefois ne valait guère mieux que le temps si décrié d'aujourd'hui, mais qui néanmoins pour la science ont leur importance.

Le pain de cinq onces, confectionné, comme je l'ai dit, au château même, revenait à 21 centimes; lorsqu'il fallait aller le chercher au dehors on le payait 24 c. Le vin ordinaire coûtait 75 c. et le vin vieux 1 fr. la pinte; la viande de bœuf et celle de porc — cette dernière ne se mangeant qu'en hiver — 90 c. la livre. Un mouton valait l'hiver environ 12 fr. et un mouton gras, l'été, plus du double, c'est-à-dire 28 fr. 80 c. Le prix d'un chevreuil entier variait suivant la saison entre 43 fr. 20 c. et 25 fr. 50 c. Celui des poules, dont on faisait une consommation presque journalière, ne présentait point non plus de fixité. J'en trouve qui sont comptées à 4 fr. 50 c., d'autres à 1 fr. 80 c. Il en était de même pour les poulets dont la valeur s'échelonne entre 3 fr. 80 c. et 1 fr. 35 c. Le prix des chapons gras allait parfois jusqu'à 21 fr. 64 c. ;

celui des oies était invariablement de 6 fr. environ et celui des perdreaux de 1 fr.

Après le vin et le sel la plus grosse dépense est celle du poisson, qui atteint parfois une valeur à laquelle on se refuserait de croire aujourd'hui si les preuves écrites n'étaient là.

Les harengs coûtaient 28, 36 et 39 fr. le cent, les lamproies 40 et 50 fr. pièce, les aloses 11 fr. 70 c., les barbues 18 fr., les brochets 36 fr., les anguilles, ou du moins ce que l'on désignait sous ce nom, 54 fr., les carpes 8 fr. 50 c. et 12 fr. 28 c.; les écrevisses, d'un prix plus abordable, 5 fr. le cent.

Les œufs reviennent ordinairement à 6 fr. le cent; cependant en hiver nous les voyons payer jusqu'à 10 fr. 20 c.; le beurre, dont on fait une consommation très restreinte vaut 2 fr. 70 c. la livre; le sel 3 fr. 60 c. le boisseau; enfin le sucre, qu'on n'employait guère qu'en cas de maladie et dont en 1372 la provision de la reine de France se réduisait à quatre pains de cinq livres chacun, atteignait le prix de 28 fr. 45 c. la livre.

Le repas terminé « Jean de Blois se retire dans une autre salle de son château. Il s'est fait accompagner de mestre Philippe, son chapelain, et de Colin, son clerc, car il a des lettres à leur dicter. Aussitôt écrites celles-ci sont confiées à P. de Charmeteau, le messenger, qui va les porter à Bourges, après les avoir précieusement renfermées dans « la boiste aux lettres » qu'il porte à sa ceinture : d'où son nom de messenger à boiste ».

A cette époque la poste n'existe qu'à un état fort rudimentaire. Chaque seigneur a généralement parmi ses serviteurs un homme chargé de transporter les lettres. Parfois un courrier de passage vient s'informer

s'il n'y a pas de missive qu'il s'engage à remettre à destination.

En même temps que porter les lettres on donne souvent aux messagers la mission de faire des emplettes dans les villes où ils se rendent. L'un d'entre eux rapporte de Paris du drap pour les vêtements de son maître, des couteaux de table et un chapeau en fourrure de loutre ou de castor.

Jean de Blois savait rémunérer largement ses serviteurs et sa générosité, lorsqu'ils allaient par les chemins, leur permettait de faire bonne chère pour se reposer des fatigues de la route. Ainsi mestre Colin marque dans ses dépenses la somme de « 15 sols (dix-huit francs) que Mons. fist donner à son messagier pour faire sa feste as compeignons messagiers Mons. »

« Sa besogne achevée, Jean de Blois va visiter ses faucons qu'il aime beaucoup et dont il se fait accompagner même dans ses voyages. Il s'informe de leur santé auprès du fauconnier, assiste à leur repas qui se compose de chair de poule, quelquefois de cœurs d'animaux. Ils mangent deux poules par semaine, de sorte que chaque faucon coûte 45 cmes à nourrir par jour.

« Il va ensuite caresser ses beaux lévriers et retourne à la chapelle où l'on chante les vêpres.

« Le soir est arrivé. On vient d'allumer les chandelles de cire. L'éclairage forme une grosse dépense. Elle s'élève à près de 16 francs par jour, et cependant on n'y voit pas très-clair. Par mesure d'économie, on se hâte de souper et l'on se couche de bonne heure, aussitôt la prière du soir dite devant tous les gens du château réunis dans la vaste salle à manger. »

Voilà comment Jean de Blois passait ses journées du dimanche. Les autres jours de la semaine n'en différaient guère; la vie n'était pas moins monotone, à

peine égayée de temps en temps par la visite de l'un ou l'autre chevalier, l'arrivée d'un ménestrel de passage, toujours bien accueilli, une partie de chasse, un voyage.

C'est à ces deux derniers modes de distraction que je vais m'arrêter.

Et d'abord disons quelques mots de la chasse.

Celle-ci se faisait à courre, ou bien par les faucons, ou encore au moyen des chiens, comme l'on chasse aujourd'hui, l'arbalète remplaçant le fusil.

Le gibier que poursuivait Jean de Blois consistait presque exclusivement en loups, renards, lièvres, lapins, blaireaux et perdreaux. Ses forêts ne renfermaient guère d'autres animaux et cela pour une raison exceptionnelle qu'il importe de signaler.

En 1288 Jeanne de Châtillon avait accordé aux habitants des paroisses avoisinant les trois forêts de Blois le droit de chasser « avec chiens, jour et nuit, toutes sortes d'oiseaux et de bestes, grosses ou gresles, telles que cerfs, biches, porcs, laies, chevreuils, daims, connins, lièvres et de prendre ces oiseaux et bestes à quelque manière que ce soit. »

Grâce à cela les paysans purent détruire les bêtes sauvages qui venaient dévaster leurs récoltes.

Hugues VI, père de Jean de Blois, renouvela ce privilège et l'étendit; ne se réservant pour ses chasses particulières que certaines parties de son domaine et gardant pour lui seul le droit de tuer les hérons et faisans.

Les vasseaux de Hugues de Blois usèrent si bien de la concession qu'on leur faisait que lorsque Jean, son fils, voulait manger du gibier, il devait l'acheter à ses tenanciers ou le faire venir de la ville.

J'ai dit plus haut la particulière prédilection de notre châtelain pour les faucons; il va jusqu'à envoyer à Blois des courriers chez son frère pour avoir des

nouvelles d'un de ces oiseaux qu'il sait malade. Les chiens sont l'objet d'une sollicitude non moins grande; on met un soin spécial à les dresser à la chasse du perdreau.

Un poste de dépenses, intéressant à signaler au sujet du chenil, est celui de seize deniers ou quatre francs quatre-vingts centimes offerts à Saint Denis pour les chiens, afin de les prémunir sans doute contre la rage.

Lorsque Jean de Blois était lassé de la chasse, que la conversation de son chapelain ne lui donnait plus aucun agrément, que le soin de ses terres lui enlevait momentanément tout souci, quand enfin l'ennui pesait sur lui, il se mettait en route et allait visiter son frère ou quelque ami.

Alors que n'existaient ni chaises de poste, ni diligences, et encore moins les chemins de fer, et que souvent, à cause de leur mauvais entretien, les chemins étaient, selon l'expression d'un écrivain contemporain, des obstacles élevés par la main de l'homme, il fallait, pour aller d'un point du pays à un autre, faire le trajet à cheval, ou se contenter d'un chariot, élégant de formes peut-être, mais absolument dépourvu des ressorts perfectionnés de nos carrosses modernes.

Quand un seigneur de l'importance de Jean de Blois voyage, il doit avoir une escorte digne de son rang et cela n'exige pas un petit nombre de serviteurs et de chevaux.

Avant de suivre le châtelain dans une de ses excursions, arrêtons-nous un moment afin de visiter ses écuries.

Celles de Château-Renault sont immenses, elles peuvent contenir au moins cent chevaux, ce qui est nécessaire à une époque où à tout moment on peut

être obligé de recevoir quelque chevalier et sa suite.

Tout ce qui concerne les écuries s'appelle marchaucerie. Les comptes nous apprennent que la nourriture d'un cheval revient à environ deux francs cinquante-six centimes par jour, soit un franc soixante-six centimes d'avoine et quatre-vingt-dix centimes de foin.

Dans les temps ordinaires Jean de Blois n'a que dix-sept à vingt chevaux, bêtes de trait pour le service des équipages, palefrois montés par le seigneur et ses hommes d'armes, robustes somniers pouvant porter de lourdes charges à travers les chemins impraticables aux chariots.

Le châtelain « aimait beaucoup son « pallefroy Liart » lequel tomba malade vers le 10 Novembre. Ce fut un grand émoi au château. On conduisit d'abord le cheval à un vétérinaire, célèbre dans la contrée, qui demeurait à Lancloître, près de Chambord. Robin le maréchal fit plusieurs voyages pour s'assurer de l'état du pauvre palefroi. On donnait à celui-ci une foule de médicaments, entre autres du soufre. Les dépenses s'en allaient augmentant toujours, frais de vétérinaire, frais d'onguent, frais de voyage, et Liart ne s'en portait pas mieux. Le secours des hommes n'y pouvant rien, on s'adressa aux saints et une offrande de 90 centimes fut faite à celui qui est plus spécialement chargé de la santé des chevaux : le compte ne nous dit pas lequel était alors en renom, ni à quelle chapelle cette offrande fut portée, ni si elle amena la guérison du cheval. Le fait est que celui-ci était peut-être guéri et que cette offrande n'était que l'accomplissement d'un vœu de reconnaissance. Ceci est même probable, car le jour où le cheval était tombé malade, figurait déjà au compte une offrande de douze deniers (3 fr. 60 c.) à Saint Lorenz de Gastine, qui avait peut-être la spécialité de guérir les chevaux.

En tout cas Jean de Blois ne se mettait pas en grands frais pour obtenir la protection céleste ».

Mais trêve de digressions.

Le châtelain a résolu de voyager. Il lui faut un nombreux équipage, charettes et chariots, valets et somniers en quantité, car il doit emporter avec lui maints bagages de toutes espèces, voire même de l'eau. Dans les châteaux où l'on s'arrêtera, on est certain de trouver des « chaliz », bois de lit, mais il est douteux qu'ils soient garnis. Aussi les grands seigneurs ont-ils soin d'emporter avec eux matelas, oreillers, draps et couvertures, renfermés dans les « malles de lit ».

Parfois Jean de Blois compte sur l'hospitalité des seigneurs ou des curés qui se trouveront sur son passage, ou encore sur celle des rares hôtelleries qu'il pourra rencontrer, et s'y abandonne pour le soin de le nourrir. D'autres fois, soit qu'il doive traverser un pays désert, soit que l'accueil des hôteliers lui paraisse trop onéreux, il emporte avec lui tous les vivres nécessaires : poissons, viandes, pains, vins, jusqu'au fourrage de ses chevaux.

Ceux-ci, en temps de voyage, sont habituellement au nombre de trente à trente-cinq, y compris ceux que l'on envoie en avant pour le service des relais.

« On part dès l'aurore, avançant lentement. Vers onze heures ou midi, on profite de la première halte pour dîner. Puis on se remet en route bien armé, car les chemins ne sont pas toujours sûrs, bien que le pays soit momentanément en paix. Le soir venu, des valets marchent le long du convoi, éclairant la route de leurs torches fumeuses. Il est souvent tard quand on vient au gîte pour souper et gagner le lit qu'on a emporté avec soi. »

Un voyage de sept jours fait dans ces conditions

revenait à 2347 fr. 5 c., soit une dépense de 335 fr. 30 c. par jour. Dans cette somme était compris le pourboire, ordinairement de 12 deniers (3 fr. 60 c.), plus rarement de 2 sous (7 fr. 20 c.), que Jean de Blois donnait à la chambrière du château où il recevait l'hospitalité. Ajoutons que notre châtelain emmenait avec lui cinquante à cinquante-cinq personnes environ.

Voilà tracée en quelques traits rapides l'existence privée d'un seigneur du Moyen-Age, existence qui, disons-le pour terminer, lui coûtait quarante mille francs par an.

Ce n'est certes pas beaucoup, dit M. Hagemans, pour une maison montée comme celle de Jean de Blois. Il est vrai, ajoute-t-il, qu'il était célibataire.

.

Par ce compte-rendu on pourra, peut-être, apprécier l'intérêt que présente le livre dont j'extrais ces détails. Les éloges ne lui ont pas manqué et je me plais à joindre les miens à tous ceux qui lui ont déjà été adressés.

Est-ce à dire que je doive tout approuver? Evidemment non, aussi est-il une critique que je crois devoir faire.

Le plan que M. Hagemans a choisi pour sa publication y jette une certaine monotonie que de temps à autre il cherche à rompre par des réflexions ou des récits dont la trouvaille n'est pas toujours d'un goût fort heureux, surtout au point de vue historique. J'en donne un exemple.

Le compte dit : « Le mardi ens. XVI^{me} jour de may fut Mons. à chateau et y ot III chevaliers et XXIIII poures » et le lendemain « VIII deniers que Mons. fist donner au nain à Blois ».

De ces quatre lignes je conclus que Jean de Blois

reçut un jour la visite de trois chevaliers et le lendemain se rendit à Blois chez son frère, au nain duquel il donna une gratification de huit deniers.

Pour Monsieur Hagemans ces visiteurs sont des chevaliers errants qui paient l'hospitalité de leur hôte par le récit de maintes prouesses.

« Arrivé à Blois, continue-t-il, chez Guy, son frère, toujours surexcité par les belles histoires de ses trois chevaliers, Jean narra sans doute avec tant d'enthousiasme les surprenantes aventures que ceux-ci lui avaient racontées, que le nain de son frère, affreux petit gnome malicieux, lui débita une kyrielle de quolibets plus acerbes les uns que les autres, ne l'épargnant d'aucune façon, et se gaussant surtout de son titre (1) de doyen et de chanoine, lui jeune, beau et riche seigneur, qui eut mieux fait d'épouser gente damoiselle. Pour le faire taire, Jean de Blois ne trouva rien de mieux que de lui lancer sa bourse, dont le contenu était maigre, il faut bien l'avouer, car elle contenait à peine huit deniers, ce qui fit faire au nain une atroce grimace, accompagnée d'un geste peu respectueux. »

C'est là une manière fantaisiste et puéride de raconter l'histoire, peu en harmonie avec ce que l'on serait en droit d'attendre d'un écrivain sérieux.

Cette critique pourrait paraître futile si elle s'adressait à un livre présentant moins d'intérêt que celui de Monsieur Hagemans. Mais cet intérêt, la valeur réelle de l'ouvrage, sont trop grands pour que l'on ne souffre pas d'y voir de semblables imperfections.

Les éloges que je lui ai adressés montrent d'ailleurs

(1) Ce titre était purement honorifique et n'impliquait nullement l'entrée de Jean de Blois dans les ordres

que ce n'est point pour le vain plaisir de critiquer que je me détermine à les signaler.

La nouvelle œuvre de notre compatriote, je le répète avec plaisir, est un service rendu à la science historique. A lui seul le tableau qu'il donne en annexe et dans lequel il indique jour par jour, pendant plusieurs mois, le prix des denrées et des divers objets nécessaires à l'existence tant des hommes du peuple que des châtelains, revêt une importance incontestable. Il y a là pour l'historien et l'économiste une source d'utiles et féconds renseignements.

Que monsieur Hagemans reçoive nos remerciements et nos félicitations.

Louvain.

A. DE RIDDER.





MARIANNE.

(Suite de la page 164.)

Le lendemain d'une faute.

RVEILLÉ de bon matin, Paul traversant son fumoir y trouva Marianne endormie dans un fauteuil. A ses côtés gisaient ses instruments de travail. Brisée par la fatigue et l'émotion, la jeune fille avait cédé au besoin du repos et s'était laissée choir sur le siège.

Le bruit des pas du jeune homme interrompit son sommeil, elle ouvrit de grands yeux hagards et tombant à genoux, murmura tristement :

« Mon Dieu ! Ma Mère !... »

« Marianne, dit Paul, s'élançant vers elle, ne pleure point, je t'aime... »

Il la releva, lui fit mille promesses.

La jeune fille crut à tout, redevint gaie, aimante en se sentant aimée.

Les jours se suivirent et se ressemblèrent. Marianne était craintive, Paul la rassurait. Il se promettait chaque soir d'avouer son amour à sa mère. Le matin venu, la crainte le retenait. Comme les brebis effrayées, qui se rassemblent à l'approche de la tempête, nos tourtereaux

inquiets de l'avenir, cherchaient à se rencontrer, craintifs et circonspects d'abord, oubliant ensuite la prudence. Il en résulta que des bruits sourds d'abord, plus graves ensuite, bourdonnèrent dans les antichambres. Madame Van Dyck, avertie pas les insinuations d'une femme de charge, qui avait sa confiance, tomba un jour à l'improviste dans l'appartement de son fils.

Marianne se trouvait dans le fumoir, causant avec Paul. L'attitude gênée de Paul et la fuite précipitée de Marianne, trahissaient des amoureux.

Madame Van Dyck eut une explication fort vive avec son fils, et malgré ses protestations décida que la jeune fille serait chassée. Tout ce que Paul put obtenir, c'est que pour sauver les apparences, il partirait pour l'Angleterre et que l'enfant serait renvoyée après son départ.

En accordant ce point, la mère n'avait en vue que de faire taire les gens qui eussent trouvé étrange le départ inattendu de Marianne et nuire par leurs cancans à la réputation de son fils. Quant à la jeune fille, la mère courroucée ne se croyait pas tenue d'avoir pour elle aucun ménagement.

Le premier moment de colère passé, Paul causa longuement seul à seul avec sa mère, et parla si bien, se déclara avec tant d'obstination le seul coupable, et partant, seul obligé à réparation, qu'il vainquit toutes ses résistances et obtint son consentement à un mariage sinon public, au moins caché. Sa mère devait entamer des négociations avec M. Van Dyck. Paul s'exilerait, si on l'exigeait.

M. Van Dyck reçut sans colère la nouvelle de l'escapade de son fils. Il trouvait la plaisanterie de mauvais goût, mais endossait à Madame Van Dyck une part de responsabilité dans l'aventure. On avait

eu tort d'introduire cette jeune fille dans la maison, disait-il; c'était courir au devant de ce qui était arrivé. Le bon homme finit par rire de l'amourette de son fils. Le garçon était jeune, la fille jolie, c'était écrit dans le ciel.....

Madame Van Dyck un peu rassurée, parla du voyage en Angleterre, du renvoi de la fille. Tout fut approuvé. Enfin timidement elle aborda le chapitre de la réparation et du mariage. La religion, le devoir, l'honneur exigeaient que Paul subît les conséquences de sa faute et fût fidèle à la parole donnée.

Cette fois l'orage éclata. « Réparation, mariage, religion, devoir, honneur, chansons tout cela, » s'écria avec colère le gros sceptique.

Madame plaisantait sans aucun doute, mais il trouvait la plaisanterie de fort mauvais goût. Il mit fin à l'entretien, en déclarant qu'il se chargeait de mettre ordre à tout. Paul partirait le lendemain. Quand la fille quitterait l'hôtel, on lui mettrait en mains un billet de cent francs et le tour serait joué.

Paul appelé par son père, employa toutes les ressources de son éloquence pour l'amener à d'autres idées.

M. Van Dyck lui répondit sèchement qu'il n'était qu'un imbécile... Que la farce qu'il avait jouée était très jolie pour son âge, mais qu'il fallait en rester là et ne pas faire une dernière bêtise. Dans trois mois il aurait oublié la petite et celle-ci aurait un nouvel amoureux. Si elle voulait se marier, on la doterait, et tout serait pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Le bonhomme qui avait feint la colère tout d'abord, finit par plaisanter agréablement.

Atterré du cynisme de son père et voyant qu'il était inutile d'insister, Paul se retira et, obéissant à la pro-

messe faite à sa mère, fit ses malles. En vain cherchait-il à rencontrer Marianne, on l'avait prudemment écartée de sa route. Le train d'Ostende quitte N... de bon matin, le jeune homme ne pouvant espérer revoir sa petite amie avant son départ, résolut de lui écrire.

Paul mit beaucoup de temps à composer son épître et déchira mainte feuille de papier, qu'il brûla ensuite avec grand soin. Il demandait à Marianne de lui pardonner son manque de foi à une promesse, que devant la résistance de ses parents il ne pouvait tenir et lui expliquait sa fuite obligée. Il était mineur... et ne pouvait disposer de sa personne. Puisqu'il en était ainsi, leur séparation était nécessaire. Près d'elle, il n'aurait pu l'oublier, le temps sans tuer leur amour, les rendrait raisonnables tous deux, et peut-être l'avenir leur apporterait-il le bonheur...

Le jeune homme donnait à la jeune fille son adresse à Londres, et la suppliait d'avoir recours à lui, si sa famille avait quelque besoin.

La lettre terminée, Paul la confia au domestique Basile, qui avait réussi à capter sa confiance. Celui-ci s'engagea à la remettre à Marianne.

La conscience quelque peu tranquillisée par sa démarche, le jeune homme fit ses malles, et partit le lendemain de grand matin pour l'Angleterre.

Marianne fut congédiée le surlendemain, sous prétexte que l'on n'avait plus besoin de ses services. Elle refusa en pleurant l'indemnité que lui offrit M. Van Dyck.

Maitre Basile eut vingt fois, le jour du départ de son jeune maître, l'occasion de remettre la lettre à lui confiée, il n'en fit rien. Pourquoi? je ne sais trop. Basile était mauvais comme tout bon larbin, Paul avait payé le service demandé, mais il ni lui eut pas été désagréable d'obtenir quelque récompense de la part de Marianne. Le souvenir

de certain coup de brosse, juste rétribution accordée par Marianne à un excès de familiarité du laquais, lui restait sur le cœur, et il n'était pas fâché de faire souffrir un peu la pauvre petite. Il la tourmenta en feignant de déplorer le départ de Paul, si bon pour eux. Puis se rapprochant d'elle, la trouva jolie... Bref il la fit fuir et ne put se retrouver seul avec elle jusqu'au soir.

Le lendemain, quand il apprit son départ, il eut un remords; n'avait-il point reçu vingt francs et promis monts et merveilles, mais bast, un peu plutôt, ou plus tard, peu importait, pourvu que la commission fut faite.

La réflexion venait. Il y a du louche dans cette lettre, se dit-il; si je parvenais à me la faire prendre, moyennant une petite récompense. L'idée parut à Basile si originale, qu'il résolut de l'exécuter sur le champ. M. Van Dyk digérait son déjeuner en parcourant *la vie Parisienne*. Basile, en levant la demie-tasse veuve de café posée sur un guéridon à côté du fauteuil du maître, demanda timidement si l'on pouvait se passer de ses services pendant le cours de l'après-midi,... il avait une course à faire, une mission dont M. Paul l'avait chargé avant son départ. Madame Van Dyk lui fit remarquer que c'était son jour de réception.

« De quelle nature est cette course, on verra si cela presse », intervint M. Van Dyck.

Basile prit un air bête à faire frémir.

« Parleras-tu, maraud?... s'écria M. Van Dyck d'une voix irritée. »

— J'ai promis de ne rien dire, dit le larbin relevant la tête.

— Tu as promis... Si tu ne parles, je te chasse. Ah! tu étais le complice de mon fils.

— Je ne sais ce que Monsieur veut dire, dit fièrement le laquais astucieux, je ne veux tromper per-

sonne, je suis chargé de porter une lettre, et Monsieur dût-il me renvoyer, je la porterai à destination. On est pauvre, mais honnête. —

Ce disant, maître Basile tourna les talons et se disposa à sortir du salon. On le rappela et M. Van Dyck s'efforça de lui persuader que les parents ont droit de voir la correspondance de leurs enfants et que M. Paul méditait quelque sottise qu'il fallait rendre impossible. Le laquais se défendant mollement, il lui mit dans la main une jolie pièce d'or. Ce dernier argument réussit à merveille. Basile se désaisit de la lettre, en protestant contre la violence qui lui était faite; le cachet fut brisé, et le billet ne parvint point à destination.

Paul descendu à Londres chez un correspondant de M. Van Dyck, attendit pendant quelques jours avec impatience une lettre de Marianne. Ne voyant rien venir, il crut qu'on avait acheté son silence. Satisfait au fond de l'âme de la tournure que prenaient les choses, et joyeux d'avoir reconquis sa liberté, il se prit à oublier la petite ingrate et se mit résolument au travail, se proposant d'utiliser le temps de son exil en tâchant de surprendre au grand peuple, dont il était l'hôte forcé, le secret de sa supériorité industrielle et commerciale.

Un mois entier s'écoula sans qu'aucun incident vint troubler, dans ses recherches, le jeune exilé. Puis soudain une dépêche le rappela au pays. Une grève venait d'éclater, l'usine avait subi une attaque, son père était grièvement blessé.

La mort dans l'âme, Paul reprit la route de N^o.



Le retour de Jacques.

Nous avons perdu de vue l'ouvrier Jacques le jour où, mécontent et surexcité, il quittait, pour ne plus y rentrer, le foyer domestique. Resaisi par les clubs socialistes, le malheureux ouvrier mit sa parole ardente au service des apôtres de la grève générale. On le retrouvait dans toutes les réunions, les meetings, dans tous les cafés où se réunit la population ouvrière, entouré de l'état-major socialiste, qui se servait de lui, et dont il était le jouet sans s'en rendre compte. Ses efforts et ceux de ses compagnons demeurèrent pourtant stériles. L'assemblée générale des ouvriers se refusa à proclamer la grève, et les discours incendiaires des clubistes n'eurent d'autre effet que celui de valoir à ceux-ci l'exclusion des ateliers où ils trouvaient de l'emploi. Jacques avait pendant les quelques jours de sa campagne malheureuse, obtenu des secours de la caisse de la société ouvrière dont il était membre. La continuation du travail ayant été décidée par l'assemblée, le bureau du groupe refusa de lui fournir de nouvelles ressources, et l'ouvrier se trouva jeté sur le pavé, sans moyens d'existence, en compagnie de ceux qui avaient levé avec lui l'étendard de la résistance aux patrons.

Vivant au jour le jour, errant par la ville pour gagner un morceau de pain, acceptant toutes les corvées, exerçant tous les métiers, à certains jours il dut tendre la main pour ne point mourir de faim. Tantôt dans l'abondance, tantôt dans la misère la plus profonde; maudissant Dieu, la vie, toutes choses, l'ouvrier ne songeait qu'à boire pour s'étourdir et gaspillait au cabaret, sans souci du lendemain, l'argent péniblement recueilli.

Un moment vint, où dénué de tout, déchiré par

le remords, se méprisant lui-même, le malheureux songea au suicide... Le souvenir de sa femme et de ses enfants qu'il avait chassé jusque là de sa pensée, lui revint à cette heure à l'esprit plus pressant et plus vif, ses efforts pour le repousser restèrent vains.

Marchant au hasard par les rues de la ville, entraîné par une force inconnue, il se retrouva dans la ruelle habitée par sa famille. Le jour baissait, la rue était sombre et déserte, le souvenir des siens devint plus poignant. Après un moment d'hésitation il franchit la porte.

Le pauvre homme appréhendait une scène violente, un concert de malédictions, de reproches, il devait tout subir sans se plaindre, avait résolu de tout affronter pour obtenir son pardon. Un accueil tout autre que celui qu'il redoutait attendait le père prodigue. Entouré par sa femme, ses enfants, comblé de caresses, inondé de larmes, le malheureux, succombant sous le poids de son émotion et torturé plus vivement en ce moment par les angoisses de la faim, se sentit prêt à défaillir et demanda du pain.

La pauvre Victoire lui tendit une croûte desséchée. « Prends, dit-elle, c'est tout ce qui nous reste... »

La misère, la faim régnaient dans cette demeure que Jacques avait quittée depuis quatre grands mois. Il faisait froid dans la chambrée et il n'y avait point de feu, les petits amaigris, tremblants, le glaçaient en l'embrassant. Dans le lit maternel se trouvait étendue Marianne, que l'ouvrier n'avait point remarquée jusque là, elle dormait lourdement, de ce sommeil qui trahit la faim, l'épuisement, la misère.

Jacques interrogea la mère du regard ; elle se prit à pleurer. La triste découverte d'un malheur nouveau lui était réservée : Sa fille pressée par la

faim, le besoin, s'était crue forte, elle s'était exposée de nouveau à un danger de séduction dont il riait naguère et qu'elle avait voulu fuir en quittant l'atelier ; bientôt elle avait succombé à la passion ; un jour ils s'étaient avoués leur amour. Tout avait été découvert, l'enfant avait été renvoyée honteusement. La famille qui vivait de son travail était sans pain, brisée par le chagrin et la misère ; la jeune fille était tombée malade.

La tête de Jacques était en feu, tout cela était son œuvre, s'il était resté au logis, l'enfant n'eut point dû s'exposer au danger. Étourdi, sans parole, il entendit de la bouche de sa pauvre femme le narré des malheurs qui frappaient sa famille, tristes conséquences de ses fautes. Noble victime, pas un reproche ne tomba des lèvres de Victoire ; au lieu de le maudire, elle demandait grâce pour sa fille.

Anéanti sous le poids de sa honte, Jacques ne revint à lui qu'en voyant sa fille elle-même à ses pieds implorant son pardon. Sentant son cœur engourdi renaître, il serra l'enfant dans ses bras et jura de la venger. Mais elle, voyant la colère de son père, soupçonnant sa pensée, le retint, et demanda grâce pour son séducteur. Pauvre ange tombé, elle croyait encore en lui. Elle se disait la plus coupable. « M. Paul est si bon, disait-elle, ce n'est pas lui qui m'a abandonnée, on l'a écarté de moi, il m'aime!... S'il savait notre misère, il viendrait, il soulagerait notre infortune... Va, Père, va frapper à sa porte, dis lui tout... »

— Plutôt mourir, s'écria l'ouvrier!...

— Ne lui demande point d'or, dit l'enfant, non jamais, il me mépriserait, mais demande du travail pour toi, pour moi... nous n'avons plus de pain, le boulanger refuse du crédit... Si Jean Pierre ne nous avait secourus, nous serions morts de faim. »

Jacques interrogea sa femme du regard : les traits amaigris de Victoire, ses yeux éteints, sa pâleur lui firent peur. « Il le faut, » murmura-t-il, et il se prépara à partir. Toute la famille se jeta à son cou. L'ouvrier sortit. A l'usine, il apprit que M. Paul était à l'étranger. Le souvenir de la misère de sa famille le rendit brave, il demanda à parler au patron, celui-ci refusa de le recevoir et un commis s'informa de l'objet de sa visite. L'ouvrier demanda à rentrer à l'atelier. A peine eut-il ouvert la bouche qu'il se vit traiter de vaurien, d'ivrogne... Il courba la tête, tenta de parler de sa détresse, intercéda pour que sa fille pût rentrer à l'atelier, offrit d'accepter les fonctions les plus mauvaises. — Il lui fut répondu que sa fille était une gueuse, la digne fille de son père, et que pareilles gens ne méritaient aucune pitié.

Jacques voulut insister, on le jeta à la porte.

La mesure était comble.

Le corps exténué par les privations, l'âme brisée par le remords, surexcité par la colère, Jacques marchait en vacillant comme un homme ivre. Un nuage sanglant troublait sa vue. Il sortit de l'usine et, ne sachant où diriger ses pas, s'arrêta au milieu de la place, qui s'étend devant la manufacture.

La Grève.

La nuit tombait et le travail venait de cesser. Les ouvriers sortaient de l'atelier en foule compacte. Un murmure sourd, semblable au bruit du vent, au roulement lointain de la foudre, naissait de ce torrent d'hommes, de femmes et d'enfants s'échappant par la large issue de la manufacture. Quelques-uns parlaient haut. Des groupes se formaient. Au centre de l'un

d'eux se trouvait Jean-Pierre, qui paraissait animé et parlait avec énergie, mais nul ne semblait agréer ses avis.

Bientôt des mots hostiles volèrent à son adresse sans paraître l'émouvoir. « Tais-toi, traître, calotin, lui dit en pénétrant dans le cercle des auditeurs un ouvrier de haute stature, à l'aspect malpropre, que Jacques reconnut bientôt. Cesse de prêcher la paix, et laisse le peuple montrer ce dont il est capable. »

— Vos menaces ne m'empêcheront point de dire ma pensée, répondit Jean, et j'ai plus que vous le droit de parler, car j'ai une femme et des enfants, qui ont besoin de mon salaire pour vivre. La suspension du travail nous mettrait dans la misère, sans améliorer pour l'avenir notre position. Je souffre comme vous de la réduction des salaires, mais les temps sont mauvais, les magasins bondés de marchandises et les maîtres ne s'empresseront nullement de nous rappeler si nous proclamons la grève. —

— Tu mens, prêcheur de paix, hurla l'interrupteur de tantôt. Depuis longtemps on nous a payés de belles paroles, les caisses du maître sont remplies d'or, son luxe l'atteste; ses équipages sont plus somptueux que jamais et Madame a toujours bourse pleine pour secourir des calotins de ton espèce. Va-t-en, te dis-je, sinon, nous verrons si tes côtes valent ta langue endiablée. —

Jean voulut parler encore, mais le bras du colosse se leva au-dessus de sa tête et le geste allait suivre la menace, quand Jacques, qui s'était rapproché du groupe, intervint inopinément et retint la main de l'agresseur.

L'ouvrier surpris de cette intervention inattendue, se dégagea de l'étreinte et se retourna vivement vers

son nouvel adversaire. Reconnaisant l'ouvrier, il abaissa son bras levé pour frapper et dit d'une voix étonnée : « Toi Jacques !... et tu défends ces gens là !... Que devient le pauvre monde ?... Es-tu vendu à ton tour ?... Ah, j'oubliais, reprit-il en ricanant, sans doute tu ne manques plus de rien et roules sur l'or depuis que le fils du patron fait le bonheur de ta fille !... »

Plus prompt que la pensée le bras de Jacques se détendit ; ses doigts se resserrèrent autour de la gorge de l'insulteur au point de l'étouffer.

A son tour Jean dut intervenir pour faire lâcher prise à Jacques. Il y parvint non sans peine, avec le concours de quelques-uns des spectateurs les plus rapprochés. La colère avait décuplé les forces du malheureux, il voulait tuer le misérable qui se riait de son malheur. La foule attirée par la rixe devenait menaçante, Jean-Pierre voulait emmener son défenseur mais on refusait de lui livrer passage. Les mots traîtres... lâches, vendus, volaient sans répit à l'adresse des deux hommes. Les injures de ce peuple dont Jacques était accoutumé de se voir l'idole et le prophète, le rappelèrent au sentiment de la situation et ranimèrent plus vivace les sentiments de colère qu'il portait dans le cœur, au moment où le soin de la défense de Jean lui avait momentanément fait oublier sa propre querelle. Par une cruelle dérision du sort, il se faisait que ceux-là mêmes, que tant de motifs déjà désignaient à sa rage haineuse, valaient au misérable les insultes grossières qu'on lui jetait gratuitement à la face. Cette pensée traversa son esprit et fit bondir tout ce qui restait de vie et de force dans son être brisé, dans son âme affolée par les sentiments divers qui se combattaient en elle.

En proie à une colère furieuse, il se retourna

l'œil en feu vers cette multitude menaçante, et imposant le silence du geste et de la voix, il s'écria : « Compagnons, je ne suis ni traître, ni lâche, et je n'ai point vendu ma fille!... Jean-Pierre lui non plus n'est point un traître. Moi vivant, personne ne touchera un cheveu de sa tête... »

La foule, un instant domptée par l'attitude énergique de sa victime, laissa échapper un murmure quand il prononça le nom de Jean-Pierre. Jacques éleva la voix : « Laissez le parler, dirent quelques auditeurs en ricanant, nous verrons comment il va s'y prendre pour blanchir son nègre. » « Personne, entendez-vous » répéta fièrement l'ouvrier d'une voix pleine de menace et de défi, en toisant l'auditoire qui sembla plier sous l'éclair de ses yeux ; « personne, moi vivant, ne touchera à Jean, parce que Jean est un brave homme. Depuis un mois ma famille a manqué de tout, sans lui elle serait morte de faim. Celui qui aide son voisin ne saurait être un lâche, les traîtres n'ont point d'âme. »

La foule se taisait désormais, subjuguée par l'audace de cet homme, qui la bravait en face, et il continua sans être interrompu :

« Parmi vous, croyez-moi, compagnons et amis, il n'y a point de traîtres, quelques-uns sont victimes de l'astuce des patrons, aucun n'est vendu. Voilà pourquoi j'ai défendu Jean-Pierre, voilà pourquoi j'ai bondi sous l'insulte de Paul... Car il en avait menti. Non!... je n'ai point vendu ma fille!... Je suis un misérable, un ivrogne, ce que vous voudrez, mais je suis père... et je n'ai point commis cette infamie. Ma fille... ma pauvre fille!... on me l'a volée, comme chaque jour on vous vole le juste prix de vos sueurs. Le fils du maître qui vous exploite comme des bêtes de somme

a séduit mon enfant, que la faim et la passion affolaient... Et ce maître lui-même, qu'on dit m'avoir acheté, a fait jeter à la porte le père et la fille devenus gênants.... J'ignorais ma honte !... j'avais abandonné le foyer. La misère y régnait et la faim est mauvaise conseillère. C'est par la faim qu'on a vaincu mon enfant. Compagnons, il est temps d'en finir avec les maîtres, les caisses de nos sociétés ouvrières sont bien garnies, vous venez de toucher la paie de semaine, le moment est venu de dicter nos volontés. Si l'on reste sourd à nos voix, nous montrerons au monde ce dont le peuple irrité est capable, les maîtres verront si nos cœurs sont des cœurs de femmes, qui ne savent que se lamenter et prier, et si les bras flamands ont perdu leur vigueur antique. Au moment où l'heure bénie de la lutte pour vous, de la vengeance pour moi, aura sonné, vous me trouverez à votre tête. Car j'ai plus que la misère à combattre, j'ai ma honte à venger !... »

Cette harangue achevée Jacques devint le héros de la foule. Jean-Pierre profita du tumulte pour regagner sa demeure. Une réunion ouvrière, convoquée d'urgence par les chefs de l'internationale, décida la grève.

La nuit se passa à boire. Le lendemain, à l'heure où les ateliers ouvrent leur porte, une foule nombreuse stationnait devant la filature mais personne ne se rendit à l'appel de la cloche. Seuls quatre hommes quittèrent les rangs, et se présentant au nom des ouvriers demandèrent à parler au patron.

Comme toujours, ils devaient réclamer l'augmentation des salaires et la réduction de la journée de travail. Le patron refusa de recevoir les délégués et un commis apporta sa réponse à l'ultimatum des grévistes : « Il ne devait être fait aucun droit à leurs demandes. » La députation grossièrement éconduite, sans être ad-

mise à s'expliquer, revint vers la foule et fit part aux premiers rangs de l'insuccès de sa négociation. Un tumulte indicible s'éleva devant les grilles de l'usine. La police avertie arriva en force et prit position devant l'établissement. Des pierres ayant été lancées dans les vitres des bureaux, les agents firent reculer la foule et ordre fut donné d'évacuer la place.

Quelques ouvriers résistèrent et furent conduits au poste; la foule suivit ces derniers huant la police. Les grévistes arrêtés furent relâchés après interrogatoire et gagnèrent le cabaret où la foule les suivit. Le lendemain on s'attroupa de nouveau devant l'usine, un avis imprimé, affiché sur les murs, annonçait que tous les ouvriers qui ne se présenteraient point le lendemain à la cloche du matin seraient congédiés. La foule lacéra les affiches, puis se retira comme la veille à l'approche de la police. Le jour et la nuit se passèrent à boire et à manifester, le jour suivant, quelques ouvriers se présentèrent pour reprendre le travail, la foule les repoussa violemment, la police voulut intervenir, les ouvriers assaillirent les sergents de ville. Jacques était au premier rang des manifestants; écrasés par le nombre, les sergents de ville se replièrent vers l'usine et dégainèrent l'épée, quelques grévistes furent blessés; Jacques lui-même fut légèrement atteint.

Le sang avait coulé, la colère de la foule était à son apogée.

La haine du patron qui brûlait en lui, la vue du sang qui maculait ses vêtements achevèrent d'affoler Jacques. Il ramena à la charge la foule hésitante, les sergents peu nombreux furent repoussés, la porte céda aux efforts de la masse ouvrière, elle se précipita dans l'usine.

Tandis que les ouvriers se jetaient dans les ateliers,

Jacques, guidé par l'idée de la vengeance, s'élança vers le bureau du patron. Surpris par la rapidité de l'assaut, M. Van Dyck n'avait pas eu le temps de se dérober à la fureur des ouvriers et se trouvait assis paisiblement devant son bureau.

Jacques avait devant lui l'homme qui l'avait rejeté; le père du séducteur de son enfant... En pénétrant dans l'usine, une masse servant à briser le charbon, s'était trouvée sous sa main, son bras se leva, puis se rabattit, armé de cette arme terrible, sur la tête de cet homme haï, détesté, qu'il tenait devant soi, sans défense. La colère rend lâche. La victime tomba lourdement sur le sol et la main se leva pour frapper encore. A ce moment un bras vigoureux saisit l'ouvrier et l'entraîna hors de la salle. Jacques se retourna vers l'agresseur. Jean Pierre était devant lui, il avait refermé la porte du bureau et le dos appuyé contre ce faible rempart, le regardait en suppliant. « Jacques, dit-il, songe à ta femme, à tes enfants. »

A ce moment, la foule subitement refoulée par l'arrivée de la troupe, se réfugia dans le couloir des bureaux. Entourés, cernés de toute part par les soldats, les deux hommes furent arrêtés et enchaînés pour être conduits à la prison de la ville.

Jean-Pierre, surpris sur le théâtre même du crime, appuyé contre la porte qu'il avait juré de défendre, les vêtements teints du sang qui coulait de la blessure de Jacques, se trouvait naturellement désigné comme l'auteur ou le complice de l'attentat commis sur la personne du patron. Il fut tenu en arrestation. Le brave homme essaya de se justifier, mais l'énergie de ses protestations, ne fit que confirmer aux yeux de tous, la certitude de sa culpabilité. Voyant l'inutilité de ses efforts pour se justifier, il se laissa emmener

sans résistance, et s'abandonna calme et résigné à ses gardiens, alors que l'écume à la bouche, les grévistes arrêtés par la police, opposaient aux sergents une résistance désespérée et vaine.

La conscience de Jean étant en repos, son innocence devait être bientôt reconnue, se disait-il. Un moment pourtant son front s'assombrit. Deux agents de police amenèrent l'ouvrier, qui trois jours auparavant avait menacé Jean-Pierre déconseillant la grève aux ouvriers. Ce dernier reconnaissant Jean-Pierre, s'écria : « Et toi aussi, beau prêcheur de paix!... Arrêté!... Sanglant!... Sur ma parole, je te fais mes sincères excuses. Jacques avait raison, tu es plus brave au feu qu'avant la bataille!

— Silence, mécréant, » dit le sergent qui retenait le prisonnier. Ce disant, il resserra les menottes, qui enserraient le poignet du gréviste. Le malheureux se tordit en gémissant. Le sergent lâcha la ficelle.

« Maudit valet de bourreau, préviens avant de mordre, » hurla l'homme, se sentant libre.

« On ne m'a pas prévenu, avant de me briser sur la tête la brique dont les traces sont là, » dit le sergent, en montrant son crâne chauve dépourvu de sa coiffure réglementaire et gravement meurtri. « Sois sage, ou je serre... Quand le bal est fini, faut plus valser... Ton voisin comprend ça, reprit le vieux policier, c'est plaisir de voir un prisonnier comme celui-là; on tue son homme et puis on se laisse arrêter proprement, en se montrant gentil pour les braves gardiens. Ce brave garçon, j'en jurerais sur ma tête, niera tout, toujours, sera condamné, raccourci un matin au lever du soleil après le café ou le chocolat au choix, et mourra innocent comme l'enfant qui vient de naître. J'aime ces pratiques là. Le malheur est qu'elles deviennent rares.

— Vous vous trompez, dit doucement Jean-Pierre, je ne suis point l'assassin.

— Et pourquoi gardais-tu cette porte?... dit le sergent.

— Pour défendre le patron, dit l'ouvrier, sans moi, on l'achevait.

— Charmant, charmant!... fit l'officier de police riant de tout cœur. Je disais que tu étais de la bonne race, bel ingénu... Ceci est très fort... Mais assez causé, voici le landau de ces messieurs » reprit-il en poussant ses prisonniers vers une voiture qu'on avait amenée dans la cour de l'usine. « Allons!. Grimpons!.. et bon voyage, » fit-il, en renfermant la portière... « C'est égal, murmura-t-il à son camarade, je les aime comme ça! C'est le vieux type et ça se perd. Du temps que je servais dans la gendarmerie, en ai-je connu de ces petits anges, superbes pour faire le coup, et après blancs comme neige. »

La perspicacité du vieil agent était en défaut ainsi que nous l'a démontré le récit des événements, et Jacques ayant dès l'abord reconnu sa culpabilité, le brave Jean fut mis en liberté dès le premier interrogatoire.

« Les ouvriers comme Jean-Pierre sont peu nombreux, aussi conviendrait-il que le chef du pouvoir « décore des insignes de l'ordre de la Légion d'honneur ce brave et honnête homme. »

Ainsi s'exprimait un Journal de N... L'écrivain avait raison de solliciter pour Jean pareille distinction. Les insignes glorieux que l'on accorde si aisément pour les services les plus minimes, rendus dans l'ordre politique et civil, ne pourraient que gagner du prix dans la considération et l'estime publique, s'ils étaient plus souvent fixés sur la poitrine de braves ouvriers réellement méritants comme Jean-Pierre. Le peuple tiendrait

haut en estime une distinction à laquelle il saurait qu'il peut parvenir. L'espoir d'arriver à obtenir l'insigne de l'honneur éveillerait chez lui la passion des grands dévouements, actes d'autant plus méritoires, que se trouve être plus humble et moins en vue la main qui prend la défense du droit social menacé.

En cellule.

Au bord d'un boulevard de la ville de N... s'élève un édifice de hautes proportions, dont l'aspect sévère contraste avec le caractère riant de la promenade. Malgré la coquetterie de son portail moyen-âge, le vaste bâtiment a des allures lugubres et sombres. Un mur crénelé et armé de tourelles, l'enserme de toutes parts. Une puissante grille devant laquelle une sentinelle arpente nonchalamment la route en défend l'entrée. Des fenêtres basses et étroites marchandent la lumière aux habitants de cette demeure, grillées de barreaux de fer, elles donnent à l'ensemble de la construction l'aspect d'une vaste cage.

Au moment où nous conduisons le lecteur dans cette prison, (c'en est une, inutile de le dire), un jeune homme exhibe une carte au portier. A l'appel de ce dernier, un gardien s'avance et conduit le nouveau venu au travers un dédale de couloirs, barrés à chaque extrémité de lourdes haies de bois et semés de sentinelles, jusqu'à la porte d'une cellule. La clef grince dans la serrure, la porte s'ouvre et le visiteur pénètre dans le cachot. Un lit, deux chaises, une table, un lavabo rustiques sont les seuls meubles garnissant la petite pièce, qui mesure à peine quatre mètres carrés. Un homme de haute taille est assis, la tête dans les mains, à la table sur laquelle s'étaient du papier, des

plumes, de l'encre. « Voici le prévenu Jacques Verbroeck, » dit le gardien ; puis s'adressant au prisonnier : « Monsieur est l'avocat désigné d'office par le tribunal pour s'occuper de votre défense ». Le prisonnier lève la tête. « Je vous remercie, Monsieur, dit-il, ma défense est inutile, j'ai tout avoué, je suis coupable. »

L'avocat, jeune homme de moyenne taille, l'œil brun profond, le sourcil noir et épais, porte fièrement sur de larges épaules une tête énergique, couverte d'une luxueuse chevelure, que contrairement aux usages anciens du barreau, il a abandonnée au ciseau de figaro. Vaincu mais non dompté, le crin rebelle déborde sur le front malgré la contrainte qu'on s'efforce de lui imposer.

« Causons, dit-il, mon ami, nous verrons ensuite ce que je puis faire pour vous, vous n'êtes peut-être pas aussi coupable que vous le pensez, vous étiez probablement sous le coup de quelque émotion au moment du crime. Nous pourrions, sinon obtenir votre acquittement, au moins améliorer votre position en écartant des circonstances aggravantes.

— Je suis déshonoré, j'ai failli tuer un homme, j'aime mieux mourir, dit le prisonnier.

— Causons toujours, » reprend l'avocat, et il fait signe au gardien de se retirer.

La porte se referme, l'avocat occupe la chaise disponible et reprenant le premier la parole, prie le prisonnier de lui conter les faits qui ont précédé la tentative d'homicide, dont il s'est rendu coupable, et de lui faire brièvement l'historique de sa vie entière. La profession d'avocat l'obligeant au secret, Jacques doit être sans crainte, il ne peut par ses aveux empirer sa position. Ce disant il prend un crayon, une feuille de papier et commence son interrogatoire.

Le prévenu, après avoir conté sa jeunesse, son

mariage, les temps heureux qui suivirent, l'organisation des sociétés ouvrières, et son affiliation à l'internationale, relate sa fuite du foyer domestique, son retour, sa participation à la proclamation de la grève et à l'assaut de l'usine, la scène du crime et son arrestation.

Jacques ayant terminé son récit, le jeune avocat lui pose quelques questions de nature à lui indiquer si le prévenu a agi avec préméditation ou tout au moins en pleine possession de sa volonté.

Jacques proteste vivement. Jamais la pensée de commettre un crime ne lui était venue. Une idée le dominait au moment de l'attaque de l'usine, celle de la justice des réclamations ouvrières, de l'injustice de la réduction des salaires qu'on voulait imposer aux ouvriers. A ce mobile venait sans doute se joindre sa propre rancune contre le patron, il eut volontiers tout brisé dans l'usine, mais jamais il n'avait songé à frapper le maître. La blessure qu'il avait reçue l'avait affolé.... Depuis son arrestation le prévenu avait fait un retour sur lui-même. Effrayé de sa propre perversion, il s'en était demandé la cause et il attribuait sa chute rapide aux discours séditieux des meneurs socialistes et aux mauvais exemples donnés par les maîtres... Dans les meetings on prêchait la haine du riche, le droit de chacun à une part égale dans les biens du monde, on disait à l'ouvrier que les prêtres sont des exploiters du peuple, qu'il n'y a ni Dieu ni ciel, et qu'il faut jouir ici bas. Les maîtres loin de réagir contre ces influences mauvaises en conseillant, en protégeant l'ouvrier honnête et religieux, contribuaient à sa perversion en donnant eux-mêmes l'exemple de l'irrégion et de l'inconduite.

« Les discours séditieux, le mauvais exemple, voilà ce qui m'a perdu », dit l'ouvrier, « je leur dois

d'avoir cessé d'être honnête homme pour me trouver aujourd'hui mauvais sujet et assassin. »

La confession était complète : aveu, repentir, rien n'y faisait défaut. Le prévenu se tut et fondit en larmes. Après un moment de silence il reprit la parole : « De grâce, » dit-il, « dites-moi, monsieur l'avocat, le patron, est-il guéri de sa blessure?... Vous ne sauriez croire quelle joie j'ai ressenti de le savoir en vie. Ma pauvre femme?... ma malheureuse fillette, ont-elles du pain?... Ayez pitié d'elles, mon bon Monsieur. Implorez d'elles mon pardon, c'est le meilleur service que vous me puissiez rendre. Cela fait, laissez-moi, je ne vaudrais pas la peine qu'on s'intéresse à mon sort, j'aime mieux mourir en prison que de vivre au milieu du monde, déshonoré et flétri. »

Le jeune avocat s'efforça de calmer Jacques. M. Van Dyck était en voie de guérison, l'attentat commis était grave, mais la passion, les circonstances atténuant sa faute... Il devait vivre pour sa femme et ses enfants et pour expier son crime. — Sans doute on obtiendrait du jury, sinon un acquittement tout au moins l'admission de circonstances atténuantes ; en ce cas, la Cour appliquerait une peine modérée, bientôt réduite par le droit de grâce. Jacques pouvait donc espérer d'être dans quelques années rendu à la liberté.

Le jeune homme parla si bien, qu'il quitta le prévenu réconcilié avec la vie et tranquilisé sur le sort des siens dont le défenseur promit de prendre soin.

(A suivre.) Bon HERMANN DELLA FAILLE.





L'ÉGLISE ET L'ORDRE SOCIAL CHRÉTIEN⁽¹⁾

Par P. de DECKER.

Ancien Ministre, membre de l'Académie royale.

DANS sa courageuse et digne vieillesse, M. de Decker, conservant toute la vigueur de son esprit avec la mâle et sévère beauté de son langage, a entrepris de retracer les services immenses rendus par l'Église catholique, à la société, à l'humanité, à la civilisation, pendant le cours du moyen-âge et des temps modernes, jusqu'à la Révolution française. Ce livre, par lequel l'éminent publiciste a voulu couronner sa carrière, comble une lacune laissée par les apologistes qui ont défendu l'Église au seul point de vue de la *science religieuse*. Balmès demandait un travail sur l'Église dans ses rapports avec la *science sociale*; M. de Decker vient de le déposer sur le double autel de l'Église et de la patrie.

Il a fait plus qu'obéir à ses croyances : il a rempli un devoir, car, en étudiant le rôle de l'Église au moyen-âge et en reconnaissant ses bienfaits, il a acquis la conviction que, dans l'ébranlement social actuel et devant

(1) Louvain, Ch. Peeters, Paris, V. Lecoffre. Vol. in 8° de 400 p. 1887.

les menaces de l'avenir, c'est à l'Eglise encore et à la Papauté que la civilisation, comme la société, devra son salut. Grave sujet, non plus d'étonnement, mais de tristesse : Des œuvres de cette importance passent en quelque sorte inaperçues aux yeux du public, tandis qu'il se précipite sur des livres qui peignent et accélèrent la corruption sociale, comme s'il aimait à savourer la boue qu'on lui jette en échange de son or, dont des œuvres comme celle-ci du moins lui apprendraient à faire un noble usage, dans l'intérêt de la société, aussi bien que dans son intérêt propre. Soit!... que la foule aille où elle veut aller ; mais que les honnêtes gens comprennent, et qu'ils sortent de leur coupable indifférence, car enfin c'est d'une question de vie ou de mort qu'il s'agit ici : la tempête s'élève et la marée monte menaçant d'engloutir ceux qui se tiennent les bras croisés sur le rivage et ceux qui laissent aller à la dérive le navire portant les destinées du pays et du monde. *Vous semez la cause, Dieu fait mûrir l'effet*, comme disait le grand poète de la démocratie. Vous n'aurez à vous en prendre qu'à vous, conservateurs, si vous refusez d'entendre la voix des pilotes qui veulent vous sauver du naufrage.

Nous entendons ici par *conservateur* quiconque appartient aux classes dirigeantes. Voici un beau livre qui fait autant d'honneur à la Belgique qu'à l'Eglise. Pourquoi ceux qui ont cessé de croire à l'efficacité de l'œuvre divine sur la terre, ne se donneraient-ils pas la peine de le lire? Auraient-ils peur de rentrer dans le giron de leur mère répudiée? S'ils croient que ses défenseurs ont tort, qu'ils lisent pour trouver des armes contre elle. Organiser autour de pareilles œuvres ce que l'on appelle la conspiration du silence, c'est chez les uns aveu d'impuissance à les combattre; chez

les autres, lâcheté à défendre sa propre cause soutenue par des hommes qui, bien loin d'être des adversaires, sont vos meilleurs amis.

Nous n'avons pas à juger ici l'homme politique qui, plus d'une fois, alarma les siens par sa franchise et dont le témoignage, bien souvent, fut invoqué dans le camp adverse, contre son propre parti. Disons cependant, pour dissiper toute prévention, que l'auteur de la célèbre brochure: *l'Esprit de parti et l'esprit national*, n'a jamais voulu admettre l'esprit de parti en matière de gouvernement. Quand son heure fut venue en 1855, il a prétendu inaugurer une politique vraiment nationale, ne pesant que le mérite dans la collation des emplois et étendant le bénéfice des lois à tous les citoyens, sans leur demander compte d'opinions, dont ils ne sont responsables que devant leur conscience. La tentative fut alors impuissante, mais elle est un titre de gloire aux yeux de la patrie et de la postérité. L'esprit de parti, un moment vaincu, ayant repris son empire, M. de Decker se retira du pouvoir avec une loyauté sans exemple dans notre pays, non devant les manifestations de la rue, mais devant des élections communales accusant à ses yeux un revirement politique, et quand cette conduite que lui dictait sa conscience était en opposition avec la majorité dont il disposait dans les chambres. L'histoire, qui lui réserve une belle page pour le rôle brillant et populaire qu'il a joué à cette époque du vingt-cinquième anniversaire de l'Indépendance nationale et de l'inauguration de la Monarchie constitutionnelle, aura à déplorer que des désastres financiers, provoqués par l'esprit de parti, aient condamné au silence une des voix les plus éloquentes du Parlement belge.

On n'a pas à craindre de rencontrer dans un tel homme un esprit de rancune et de haine, ni les

mesquineries des chicanes avocacières, ni les intrigues des coteries politiques. Entre cet esprit-là et celui de notre auteur, il y a un abîme. On se tromperait cependant si l'on se figurait M. de Decker disposé à transiger entre les droits de l'Eglise et les libertés civiles consacrées par la Révolution française et inscrites dans notre Constitution. Non, il entend laisser la liberté à ces deux pouvoirs, chacun dans sa sphère, et ne demande que leur union pour le plus grand bien de la société. Son but en exposant l'histoire des bienfaits de l'Eglise sur le terrain social a été de dissiper les préjugés des adversaires de cette grande institution en même temps que de montrer que, gardienne de la civilisation dans le monde, elle peut faire encore pour l'avenir ce qu'elle a fait pour le passé.

J'entends l'objection, de la part de ceux qui auraient le plus besoin de lire ce livre: c'est une œuvre *cléricale*. L'auteur est catholique en effet, un catholique pur, sur le terrain religieux et social. Aussi la presse catholique étrangère, y compris la *Civiltà*, son principal organe, a-t-elle salué d'éloges unanimes l'auteur de *l'Eglise et de l'ordre social chrétien*. Mais l'ouvrage a ceci de particulier : il est rempli de citations tirées d'écrivains connus pour être les porte-drapeau du protestantisme et du libéralisme doctrinaire. Tous viennent rendre hommage à l'Eglise et à la Papauté. Si cela vous étonne, prenez et lisez. Quel esprit impartial, d'ailleurs, hésiterait à reconnaître et à proclamer que toutes les lumières et toutes les vertus au moyen-âge étaient dans l'Eglise, et que, sans elle, les nations de l'Europe, ignorantes et barbares, allaient s'entre-déchirer pour devenir la proie des hordes ottomanes et voir fleurir dans leur sein la religion de Mahomet? Est-il donc nécessaire d'être catholique pour

déclarer que l'Eglise a été alors la mère de la civilisation, tant matérielle que morale, par la Papauté, par les monastères et par tout l'ensemble de sa milice sacrée? Vous pouvez, si vous êtes incroyant, attribuer ce fait au progrès humain; mais le nier, non, autant vaudrait nier l'astre qui nous éclaire.

Nous avons résumé nous-même ces bienfaits de l'Eglise dans une page sur la civilisation au temps de la féodalité. « C'est l'Eglise, disions-nous, qui a sauvé l'Europe de la barbarie par l'ascendant de la foi; c'est elle qui a régénéré le monde et préparé toutes les conquêtes de la civilisation moderne en combattant l'orgueil féodal au profit de la royauté; en humanisant les cœurs farouches des enfants du Nord; en faisant respecter les saintes lois du mariage; en développant l'esprit de famille; en relevant la dignité humaine dans toutes les classes de la société; en apprenant à l'homme à respecter ses devoirs; en assurant le triomphe de la justice et du droit sur la force brutale, et par suite, le triomphe de la liberté et de l'égalité sociale sur le despotisme des seigneurs et des rois. Liberté, égalité, fraternité, l'Eglise en a fait la devise de ses enfants, la seconde trinité de l'Evangile. Mesurez la distance qui sépare le serf féodal de l'esclave antique, et vous tomberez à genoux devant celui qui détacha les chaînes de l'esclavage pour ne plus laisser à l'homme que les chaînes volontaires de ses passions. Le serf est un *vilain*, et son maître le méprise, parce que la terre n'est pas à lui. La boue sous ses pieds a plus de prix que cet homme qui n'a rien. Il lui ôterait le soleil, si le soleil pouvait s'inféoder aux puissants de ce monde et s'il n'appartenait pas à tous les hommes, parce qu'il n'appartient qu'à Dieu. Mais ce serf, ce manant, ce vilain, cet homme de rien a une âme rachetée au pri

du sang d'un Dieu, et un jour viendra où, autour du clocher qui le fait égal à son maître par la loi divine, il exercera ses droits de bourgeoisie dans la commune, puis ses droits de citoyen dans l'Etat, pour devenir enfin l'égal de tous devant la loi civile. Voilà l'œuvre de l'Eglise. »

Nous n'entrerons pas dans l'analyse détaillée du livre de M. de Decker. Disons seulement le plan qu'il a suivi, et comment il l'a exécuté.

L'auteur consacre son introduction à l'*Institution divine de l'Eglise*. « La raison, dit M. de Decker, se refuse à supposer que Dieu ait laissé le monde moral sans une direction positive et visible, infaillible et immuable, indépendante des caprices des hommes et des révolutions des siècles. » C'est très-juste : Dieu sans cela s'exposerait à être nié par ceux qui ne verraient nulle part son action providentielle dans le gouvernement de la société.

Voici la série des chapitres dont l'ouvrage se compose :

Chapitre I^{er}. Le christianisme régénérant le monde.

Ch. II. Premiers éléments du progrès social : *travail — instruction — charité*.

Ch. III. Les trois grands facteurs de la civilisation : *Unité — autorité — liberté*.

Ch. IV. L'Eglise institutrice des peuples.

Ch. V. L'Eglise et la famille chrétienne.

Ch. VI. L'Eglise et la patrie.

Ch. VII. L'Eglise tutrice des nations.

Ch. VIII. L'Eglise et les institutions politiques.

Ch. IX. Distinction des deux puissances.

Ch. X. Luttres des deux puissances.

Ch. XI. Souveraineté temporelle des Papes.

Ch. XII. Biens ecclésiastiques.

- Ch. XIII. Appréciation des bienfaits de l'Eglise.
 Ch. XIV. Réforme. Traité de Westphalie.
 Ch. XV. Missions pour la propagation de la foi.
 Ch. XVI. L'Eglise et la Révolution française.
 Ch. XVII. L'Eglise et le rationalisme moderne.
 Ch. XVIII. Reconstitution de l'unité chrétienne.

On le voit à la seule inspection et au groupement de ces chapitres, les questions sociales sont examinées sous toutes leurs faces. Arrêtons-nous un instant sur les chapitres I, V, VI, XI, XII, XIII, XVI et XVIII.

L'auteur a fait toucher du doigt, dans son premier chapitre, le vrai secret de la régénération de l'homme par le christianisme. S'il a fondé une nouvelle famille, une nouvelle société et de nouvelles nations, c'est parce qu'il a fondé une *nouvelle personnalité humaine* et qu'il a fait comprendre pour la première fois la *dignité humaine, source de tous les droits et de tous les devoirs*.

Le Chapitre V sur *l'Eglise et la famille chrétienne* est d'un puissant intérêt et nous fait saisir d'un coup d'œil la distance qui sépare le monde chrétien du monde antique.

Un philosophe protestant, Lessing, appelle la famille *la grande école fondée par Dieu lui-même pour l'éducation du genre humain*. Le fondement de cette institution est le *mariage chrétien* avec son caractère d'unité et d'indissolubilité. Quelles luttes la papauté dut soutenir pour faire triompher le principal élément de notre civilisation! « N'eussent-ils fait qu'assurer le triomphe de la monogamie, *par cela seul*, dit l'historien protestant Müller, les papes se seraient rendus immortels. » Et M^{re} Dupanloup va jusqu'à dire : « Toutes les grandes luttes du sacerdoce et de l'empire ont eu pour cause et pour objet le maintien du dogme éminemment

social de l'indissolubilité du mariage. Les plus douloureuses persécutions subies par l'Eglise n'ont pas eu d'autres motifs. Les plus grands papes y ont mis leur sang. L'Eglise a fait plus : elle a sacrifié en quelque sorte la gloire de l'unité chrétienne elle-même, à l'occasion du schisme d'Angleterre. »

M. de Decker cite deux écrivains libéraux qui ont rendu témoignage à l'Eglise pour la loi du mariage : *La papauté*, dit un membre de l'Institut, M. le baron Barchou de Penhoën, *a sauvé le mariage et préservé l'Europe chrétienne des hontes de la polygamie.* — *L'Eglise*, dit M. Taine, *fonda la famille par le mariage, et certainement on lui doit la police des mœurs qui empêcha l'Europe de devenir une Mongolie.*

L'auteur nous parle ensuite de l'éducation des enfants comme première condition de la vie morale établie par l'Eglise dans la famille chrétienne. Ce sont les formules de la prière qu'il faut admirer surtout en cette œuvre de l'Eglise : l'*oraison dominicale*, la *salutation angélique*, le *credo*, les *commandements de Dieu*, les *actes de foi*, d'espérance et de charité, le *catéchisme*, cette théologie mise à la portée des enfants, le *tribunal de la pénitence*, enfin, quels moyens de moralisation et de sanctification des âmes ! Viennent ensuite le *repos dominical*, le *culte de la sainte Vierge*, la lecture des *fêtes des Martyrs*, de la *Bible des familles*, de l'*Imitation de Jésus-Christ*, et ces cérémonies du culte qui apprenaient au peuple à élever sa pensée vers le ciel. La religion parlait au cœur plus qu'à l'esprit, parce que c'est au fond du cœur que la foi prend racine pour s'établir dans la conscience. Avant tout Dieu est amour : *Deus charitas est*. Ce sont des ignorants, de pauvres pécheurs de la Galilée qui ont converti le monde au christianisme, et depuis qu'une fille d'Eve a

été élevée à la maternité divine, le sexe faible, esclave autrefois des plus viles passions, l'a emporté en force morale sur le sexe fort et est devenu la plus ferme colonne de l'Église, la grande matrice où s'élaborent les vertus divines et humaines, le dernier espoir et le plus solide appui de la civilisation.

Aujourd'hui que l'esprit de famille se perd, hélas ! à cause de l'affaiblissement des croyances religieuses, de grands devoirs incombent à la femme. Fille, sœur et mère, elle porte en elle la régénération de la famille. Il faut pour cela qu'elle comprenne que les qualités de l'esprit sont aussi essentielles que les vertus du cœur et que la plus belle parure de la femme est la parure de l'âme.

M. de Decker termine ce chapitre par un tableau saisissant de la famille, telle qu'elle était autrefois dans l'Europe chrétienne et telle qu'elle est aujourd'hui.

Voici ce tableau, qui contient pour nous d'utiles leçons :

« Autrefois, chaque famille avait son histoire, ses souvenirs, ses traditions qu'on se transmettait de génération en génération comme un héritage d'honneur et de vertu ; aujourd'hui les familles vivent au jour le jour, sans passé et sans avenir. — Autrefois, la plupart des fonctions étaient héréditaires, les vocations étaient indiquées et les éducations étaient dirigées dans le sens des aptitudes spéciales à acquérir. Même dans l'ordre du travail matériel, on se glorifiait de rester fidèle au métier exercé par les parents et auquel on avait été naturellement préparé. Aujourd'hui, par suite des progrès d'une instruction donnant des aspirations à tout, parce qu'elle fait croire à des aptitudes à tout, par suite aussi de la multiplicité des emplois publics et de leur accessibilité au moyen de l'intrigue ou de la protection, il n'y a plus

de liens entre les générations, plus d'attachement à la *position* acquise par les parents : partout, à tous les échelons de l'échelle sociale, même instabilité, même désir de changement, même besoin de s'élever. — Autrefois, on était attaché à la *maison paternelle* qu'on était fier de conserver. Aujourd'hui, avec la division des fortunes par la législation des successions, les établissements paternels sont abandonnés ; avec le caractère aléatoire des positions, avec les goûts changeants qui emportent vers ce qui est plus moderne et souvent plus parfait dans son confort intérieur, on ne tient plus au foyer paternel. — Autrefois on aimait le calme et la tranquillité d'une existence *toute en dedans* ; aujourd'hui la vie est *toute en dehors*, dans le mouvement et le bruit, dans les voyages, dans les stations balnéaires. — Autrefois, dans les familles unies par une longue communauté de sentiments religieux et politiques, on ne connaissait, en fait de délassement, que les réunions de famille, les fêtes de famille où régnaient l'union et la paix ; aujourd'hui, les familles profondément divisées, grâce souvent à l'influence d'une impiété intolérante ou d'une politique passionnée, cherchent dans les plaisirs du monde extérieur une compensation à l'absence d'un bonheur placide dont on semble avoir perdu le secret. — Autrefois, le classement social des familles permettait de conserver les goûts modestes et les habitudes laborieuses qui conduisaient les familles vers la conservation et l'augmentation des patrimoines *par l'épargne*. Aujourd'hui, tous les rangs sont confondus, toutes les positions sont accessibles, toutes les ambitions sont en éveil ; c'est à qui se distinguera par le luxe et la dissipation, c'est-à-dire *par la dépense*.

« En un mot, l'ancienne vie de famille a disparu sans retour, et surtout l'esprit de famille est atteint

dans ses sources vives : les principes religieux et les traditions religieuses. »

Le chapitre VI, *L'Eglise et la patrie*, est un des plus beaux de l'ouvrage. M. de Decker a raison de le dire : la patrie se fonde surtout sur la communauté des principes religieux, et l'histoire vient confirmer que le sentiment chrétien a été le véritable inspirateur du patriotisme. Sans parler des saints qui furent au moyen-âge les plus grands patriotes, l'auteur cite avec raison la Pologne et l'Irlande, les Suisses à la bataille de Sempach et les Flamands à la bataille de Courtrai. M. de Decker affirme que l'attachement à la patrie est *d'origine surhumaine*, après avoir dit en commençant : l'attachement à la patrie est un *sentiment naturel*, inné et irrésistible... Au pied de la lettre, cela ne semble-t-il pas un peu contradictoire?

Sans doute c'est l'auteur de la nature qui a mis en nous ce sentiment; mais s'il est vrai de dire que nos croyances font partie de notre patriotisme, et en sont le plus puissant mobile, il n'en reste pas moins vrai que les hommes, abstraction faite de toute religion, peuvent être attachés au sol qui les a vus naître. Cet amour de la patrie est un sentiment profondément humain, mais qui s'épure et se fortifie, comme le dit M. de Decker, par le sentiment religieux. Ici nous sommes d'accord.

Quant aux idées humanitaires de fraternité universelle, que l'auteur considère comme des *utopies*, nous les croyons irréalisables en effet, quand elles sont séparées du sentiment chrétien. Mais quel est donc le but que poursuit l'Eglise dans ses missions étrangères dont parle si bien M. de Decker? N'est-ce pas de montrer que tous les hommes sont frères, qu'ils ont un père commun et une commune patrie, la vraie patrie : le ciel? Le sentiment *humanitaire* n'est-il pas plus chrétien encore que

le sentiment *patriotique*? C'est notre humble avis (1). Et c'est ce que Lamartine a voulu dire dans ces vers cités par notre auteur comme exemple des théories humanitaires du rationalisme :

Et pourquoi nous hair et mettre entre les races
Ces bornes ou (2) ces eaux qu'abhorre l'œil de Dieu?
De frontières au ciel voyons-nous quelques traces?
Sa vouïte a-t-elle un mur, une borne, un milieu?
Nations, mot pompeux pour dire barbarie!
L'amour s'arrête-t-il où s'arrêtent vos pas?
Déchirez ces drapeaux; une autre voix vous crie :
L'égoïsme et la haine ont seuls une patrie;
La fraternité n'en a pas!

Ne nous arrêtons pas à la surface : allons au fond des choses. Songez que, dans la pensée du poète en sa réponse à Becker, l'auteur du *Rhin allemand*, il s'agissait d'éteindre tout sentiment de haine, non-seulement entre l'Allemagne et la France, mais entre tous les peuples, en plaçant le titre d'homme au-dessus du titre de citoyen de telle ou telle nation, de naturel de tel ou tel pays, de telle ou telle race, ce qui n'est après tout qu'un résultat du hasard de la naissance, et dites-moi si cette politique ne découle pas de la pure essence du christianisme, venu au monde précisément pour créer et cimenter la fraternité des hommes entre eux.

Est-ce que ce sentiment de fraternité enlève rien au vrai sentiment de patriotisme? Le poète n'a-t-il pas dit dans la même pièce :

(1) Nous nous en sommes expliqué dans l'introduction de notre premier volume sur l'*Histoire de la littérature allemande*, en citant précisément les vers de Lamartine que relève ici M. de Decker.

(2) Le poète a dit non pas *ces bornes et ces eaux*, mais *ces bornes ou ces eaux*.

Ma patrie est partout où rayonne la France,
Où son génie éclate aux regards éblouis :
Chacun est du climat de son intelligence ;
Je suis concitoyen de toute âme qui pense,
La vérité, c'est mon pays.

Au reste, en 1848 et surtout en ce jour mémorable où il a terrassé le *drapeau rouge*, il a suffisamment prouvé s'il manquait de patriotisme et s'il n'avait pas en lui l'âme d'un citoyen.

Parmi les questions que M. de Decker a soumises à son examen, il en est deux particulièrement traitées de main de maître : celle de la *Souveraineté temporelle des Papes* et celle des *Biens ecclésiastiques*.

M. de Decker prouve que la souveraineté temporelle des papes est nécessaire : 1^o à l'indépendance de l'Eglise; 2^o à l'unité de l'Eglise; 3^o à la liberté de conscience; 4^o à l'autorité spirituelle de l'Eglise. Tout homme impartial et sincère reconnaîtra qu'il a raison. Les ennemis de l'Eglise peuvent seuls contester cette vérité. Si l'Eglise est d'institution divine, son chef, au point de vue spirituel, ne peut évidemment relever que de Dieu, et il est impossible que Dieu ne le veuille pas. Or, l'indépendance temporelle des Papes est une garantie moralement nécessaire au libre exercice de l'autorité spirituelle.

La question du domaine territorial n'est pas ici une question accessoire : en droit, elle est essentiellement liée à celle de souveraineté qui n'est rien, si elle n'est que nominale; en fait, elle a toujours été reconnue : ses limites seules sont subordonnées aux circonstances et aux conventions établies. L'Eglise n'a jamais cherché à l'étendre au-delà des nécessités du pouvoir spirituel et des besoins de la société chrétienne. Le mot d'Odilon Barrot (que l'on a faussement attribué à

M. Thiers) est d'une vérité incontestable : « Il faut que les deux pouvoirs soient confondus dans l'Etat romain pour qu'ils soient séparés dans le reste du monde. » Ecoutez ce qu'ajoute M. Guizot : « Bien des siècles avant Odilon Barrot, l'instinct des sociétés chrétiennes et l'intérêt général de la civilisation européenne avaient dit ce même *il faut*. Comme souverain temporel, le Pape n'était redoutable pour personne; mais il puisait dans sa souveraineté une efficace garantie de son indépendance et de son autorité morale.

« C'est à l'abri de sa petite souveraineté temporelle, que la papauté a proclamé et soutenu en Europe la différence essentielle de l'Eglise et de l'Etat, la distinction des deux sociétés, des deux pouvoirs, de leurs domaines et de leurs droits mutuels. *Ce fait est le salut et l'honneur de la civilisation moderne* (1). »

La thèse de M. de Decker sur la question des *Biens ecclésiastiques* est celle-ci : « Son origine en fut des plus légitimes, l'emploi en fut des plus avantageux pour la société. »

Nous avons admiré la gravité historique de l'auteur qui ne s'abaisse pas aux mesquines chicanes de ceux qu'on a appelés les *politiciens*. Il n'examine pas même la question du budget des cultes. Il aurait pu dire : vous qui, sous prétexte de séparation de l'Eglise et de l'Etat, voudriez voir disparaître le traitement du clergé, rendez-lui donc le droit de posséder, en d'autres termes, permettez aux fidèles de doter largement les fabriques, afin que le prêtre puisse, avec dignité, vivre de l'autel sans dépendre de l'Etat, et le clergé consentira à renoncer au budget des cultes. M. de Decker se

(1) Guizot. *L'Eglise et la société chrétienne*.

contente de montrer par l'histoire comment l'Eglise a acquis ces Biens dont ses ennemis lui font un grief. Ces biens acquis par *dons manuels* ou par *testament*, avaient pour triple destination : l'entretien du culte, le soutien de ses ministres, le soulagement des pauvres. Ces offrandes, dans les premiers siècles, prenaient des accroissements trop considérables sans doute, et la Papauté a dû lutter avec une constance opiniâtre contre les deux fléaux de l'époque : la *simonie* et *l'usure*. « Et lorsque, par suite à la croyance populaire à la fin du monde en l'an mil, la propriété fut jetée pour ainsi dire aux pieds des autels comme rançon des âmes, la Providence suscita les Ordres mendiants qui, dans leurs développements imprévus, eurent pour mission spéciale de neutraliser, par la sainte exaltation de l'esprit de pauvreté, le *dangereux attachement du clergé à des biens dont il n'avait du reste que l'usufruit pour de pieux usages, ad pias causas*. » Oui, c'était un danger, et les abus étaient inévitables. Mais vous allez voir comment ces biens se changèrent en bienfaits.

L'auteur résume ainsi dans sa table analytique, le chapitre consacré à cette matière : « Ces biens, primitivement sans valeur, ont été défrichés par l'intelligente activité des moines accusés d'oisiveté, et qui ont été les premiers pionniers de la civilisation. — Ces biens, fertilisés par les travaux et les capitaux du clergé, ont été conservés par une administration proclamée modèle dans tous les pays. Les hérésiarques et les révolutionnaires les ont confisqués, et ces spoliations, *condamnées par les représentants les plus illustres de l'économie politique*, n'ont jamais profité aux finances des nations.

« L'emploi du revenu de ces biens par l'Eglise a été admirable, par les innombrables institutions de charité,

par les fondations en faveur de l'instruction à tous les degrés, par les prodigieux encouragements aux arts et aux lettres, par les milliards dépensés par les Papes dans la lutte contre la barbarie menaçant l'Europe chrétienne, par les dons volontaires du clergé dans les calamités, par les rançons de guerre, par les offrandes patriotiques dans les grandes crises. De là ce mot de M. Taine : « Le clergé a tenu dans ses mains le tiers des terres, la moitié du revenu, les deux tiers du capital de l'Europe... Par la grandeur de la récompense que les siècles y ont donnée, on peut mesurer l'immensité de ses bienfaits. »

Qu'on lise dans le chapitre XIII *l'appréciation des bienfaits de l'Eglise* par Aimé Martin, par Enfantin, chef des Saint-Simoniens, par Mignet, Littré, Barchou de Penhoen, Taine, Herder, Jean de Müller, Portalis, Hoefler, Ranke, Macaulay, et l'on sera étonné, comme nous l'avons été nous-même, d'un tel accord de la part des hommes les plus intéressés à faire la guerre à l'Eglise catholique, si la puissance de la vérité ne leur avait arraché ces aveux. Bornons-nous à citer Macaulay : « Il n'y a pas, il n'y a jamais eu sur la terre, dit-il, *une œuvre politique humaine* qui mérite autant d'être considérée de près que l'Eglise catholique. La Papauté, dont la dynastie auguste se perd dans la nuit des temps, demeure, non pas en décadence ou comme une ruine antique, mais pleine de vie et dans toute la vigueur de la jeunesse... Elle a vu le commencement de tous les gouvernements, de toutes les institutions qui existent dans le monde, et *rien ne nous assure qu'elle ne soit appelée à voir la fin de tous*. Elle peut être grande encore et respectée, *alors que quelque voyageur de la Nouvelle-Zélande s'arrêtera, au milieu d'une vaste solitude, contre une arche brisée du pont*

de Londres, pour dessiner les ruines de S^t Paul. »

Le chapitre XVI, *L'Eglise et la Révolution française*, expose l'œuvre d'impiété et d'athéisme poursuivie et consommée par la Convention.

Est-ce à dire qu'il y ait une opposition absolue entre l'Eglise et la Révolution française? Telle n'est pas, sans doute, la pensée de l'auteur. La *Constituante* de 89 a donné au peuple français des libertés que la Constitution belge a consacrées, et que l'Eglise admet en fait. Tant qu'il y aura des dissidents, elle ne voudrait pas voir disparaître ces libertés qui la protègent elle-même contre les entreprises de ses adversaires. Ce n'est pas sur le terrain philosophique qu'il faut placer la question. Les libertés de croire et de parler, sont-elles un *droit naturel*, que chacun posséderait à titre d'homme? L'Eglise le nie, parce qu'elle ne reconnaît pas et ne peut reconnaître le droit à l'erreur.

Ne nierait-elle pas l'autorité divine dont elle se déclare investie, si, dans l'ordre religieux, elle pouvait admettre le droit absolu de nier la vérité qu'elle enseigne? Mais l'ordre politique et civil ne se règle pas sur des principes métaphysiques : il appartient à la contingence et est soumis aux vicissitudes des temps. Tout système politique est subordonné à l'état social. Le droit de penser, vis à vis des hommes, certes on l'a toujours. En est-il de même du droit de parler? Dans une société bien assise, ce droit peut-il aller jusqu'à l'excitation à la révolte contre les institutions établies pour sauvegarder les intérêts de tous? La liberté de conscience, depuis le triomphe de la Réforme, est un fait qui nécessairement, pour la paix des peuples, devait recevoir une sanction légale. Quant à l'égalité de tous les citoyens devant la loi civile, n'est-ce pas la conséquence de l'égalité de tous les hommes devant la loi divine?

Cette égalité n'existe qu'en droit, cela va sans dire : l'égalité en fait serait le renversement de tout ordre social. M. de Decker considère la Révolution française comme un châtement. Il a raison, mais, selon la parole de Lacordaire, le châtement n'exclut pas le bienfait. Dans cet événement, comme dans tous les grands cataclysmes de la société, on reconnaît la main de Celui qui a laissé à l'homme toute liberté d'action, mais qui fait peser sur lui la fatalité des conséquences, afin de lui montrer, par la leçon qui sort de l'histoire, comment il doit agir pour se conformer à ses desseins éternels sur le gouvernement de ce monde et les destinées de l'humanité.

Dans son dernier chapitre, l'auteur manifeste l'espoir d'un retour à l'unité chrétienne si malheureusement brisée par la Réforme. Cette reconstitution si ardemment désirée par tous les chrétiens sincères, se réalisera-t-elle un jour? Oui, si Dieu incline de ce côté les esprits et les cœurs. N'est-ce pas d'ailleurs l'idéal même que tous n'aient qu'une foi, comme tous n'ont qu'un Dieu? Le protestantisme finira-t-il par comprendre qu'en fait de religion, il n'y a plus de milieu aujourd'hui entre la négation et la foi totale? S'il le comprenait, il serait évidemment disposé à sacrifier les divergences qui n'entament point les dogmes fondamentaux.

Espérons avec M. de Decker, pour le salut de la société, que l'heure désirée sonnera pour le monde dans un prochain concile, et qu'il n'y aura plus en Europe qu'une seule Eglise, luttant contre les forces impuissantes de l'athéisme menant à sa suite l'anarchie et la désorganisation sociale.

Que faut-il penser maintenant de ce livre, au point de vue de l'art? C'est une œuvre de science, mais

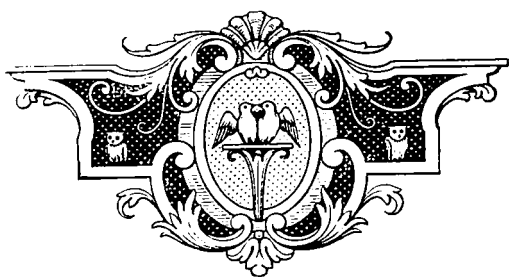
écrite dans un style magistral, pur, précis, élégant, grave, élevé, ayant toute la lumière de la pensée et la chaleur éloquente du sentiment et de la conviction. Quand, sous le rapport du style, on compare notre auteur aux grands publicistes cités dans son ouvrage, on ne le trouve inférieur à aucun d'entre eux.

La composition est excellente : il en faut louer l'ordonnance et l'argumentation présentée avec tout le calme et la sérénité d'une raison supérieure, qui a foi dans la vérité et l'efficacité de la grande cause qu'il défend. Tout est substantiel et dominé par un esprit de synthèse qui écarte inflexiblement toute superfluité de détails. Il n'y a pas jusqu'à la table analytique qui ne soit écrite dans une forme littéraire. Elle suffirait à elle seule pour nous faire embrasser d'un coup d'œil tout l'ensemble de l'ouvrage avec les grandes lignes de ses preuves d'ordre philosophique et historique.

Lisez ce livre : vous sortirez de cette lecture sans fatigue, et vous serez charmé, édifié et convaincu. C'est un éclatant service que M. de Decker vient de rendre à la science et aux lettres, comme à l'Eglise, à la patrie et à la société.

FERD. LOISE.







LA FIN D'UNE LEGENDE.

ENCORE une légende qui disparaît ! Mais s'il est triste de voir finir les légendes, c'est seulement lorsqu'elles font corps avec l'histoire d'un peuple, parce qu'elles ont aidé à lui créer une originalité puissante, une existence à part, en lui donnant des mœurs et des coutumes locales conservées avec un soin jaloux, à l'instar d'un legs sacré. On aurait peine, par exemple, à se figurer sans leurs légendes, les peuples du Rhin, de la Provence ou de la Bretagne.

D'autre part, lorsqu'une légende ne sert qu'à grandir un homme outre mesure et à le poser presque comme un dieu devant l'humanité étonnée, elle fait bien de disparaître, c'est un acte de justice dû à l'histoire et c'est, en même temps, un service rendu à l'humanité : l'erreur doit partout céder le pas à la vérité. Et vraiment, cette fois, ce n'est pas dommage.

Le héros de la légende finie dont nous parlons, n'est autre que cet immense V. Hugo, pour la sépulture duquel on a failli trouver trop petit le Panthéon même, désaffecté et profané *ad usum Hugonis*. Le fond de la légende c'est, ou plutôt c'était sa charité et sa bonté naturellement immenses comme lui ; car tout s'enfle à ces proportions extravagantes, lorsqu'il s'agit de V. Hugo.

M. Edmond Biré, dans un livre qui a fait scandale parmi les partisans de V. Hugo, mais qu'on n'a pas encore réfuté sérieusement, a déjà détruit nombre de légendes qui s'étaient accréditées sur le grand homme. C'est ainsi que s'effritera peu à peu la statue par trop colossale d'Olympio, et qu'on ne verra plus flotter autour de l'idole que quelques rares et légers nuages d'encens, au lieu des tourbillons épais dont on l'a trop souvent enveloppée.

Il s'agit évidemment moins du poète que de l'homme. Ce n'est pas nous qui aurons la naïveté de croire à l'effacement complet de la gloire poétique d'Hugo; elle est faite, sinon de toutes pièces, du moins en grande partie, d'éléments trop durables pour périr de sitôt.

Aussi est-il bon de remarquer que, dans les délirantes apothéoses dont on se souvient, c'est bien plus l'homme d'un parti que le poète qu'on a voulu glorifier; et c'est sur ce point que la masse a été complètement leurrée, c'est ce qu'on voulait d'ailleurs. Il s'agissait bien dans ces jours d'affolement, du chantre des *VIERGES DE VERDUN*, de *Louis XVII* et même des œuvres de la décadence, qui pour quelques-uns, sont les meilleures du poète! On aurait au contraire impitoyablement écarté le souvenir de ces ombres sacrées, si elles s'étaient permis de voltiger gracieuses autour de l'Arc de Triomphe, en ces nuits où l'on y abrita le cercueil du malheureux grand poète.

A notre sens, on eût mieux fait d'exalter davantage le poète dans les limites de la raison.

Mais c'est l'homme que nous voulons considérer et mesurer. On s'est habitué à ne le voir que par le petit bout de la lunette; il faudra se résoudre, coûte que coûte, à retourner l'instrument et réduire l'objet à des proportions plus mesquines, d'ailleurs plus conformes à la vérité.

Que n'a-t-on pas dit de la bonté d'âme et de l'inépuisable charité de V. Hugo? Il y en a même un, M. E. Dupuy, qui dans un débordant enthousiasme, fait un mérite unique à V. Hugo, d'avoir trouvé une formule de charité « *plus qu'évangélique* » et il cite ce vers :

« Béni soit qui me hait, et béni soit qui m'aime. »

Avouons que le second hémistiche pâlit à côté du premier. Après cela, il nous est permis de penser que M. Dupuy connaît beaucoup mieux les *formules* de V. Hugo que les textes du Saint Evangile. On lisait dans St-Luc, bien des siècles avant que V. Hugo « naquit dans Besançon, vieille ville espagnole », cet incomparable précepte de la charité : « *Benedicite maledicentibus vobis et orate pro calumniantibus vos.* » — Bénissez ceux qui vous maudissent, et priez pour ceux qui vous calomnient. — Nous ne voyons plus distinctement ce que le nouvel apôtre de la charité au XIX^e siècle a dit d'ultra évangélique, et nous trouvons la maxime de St-Luc et plus énergique et plus complète que la *formule* hugotique.

Ce qu'il y a de plus plaisant en tout ceci, c'est de voir comment V. Hugo, pour son compte, a mis en pratique de si étonnantes théories : ici se manifestent des façons d'agir et de penser toutes contraires à cette clémence tant prônée. On n'a pas tari jusqu'à ce jour sur ce chapitre. V. Hugo a dit d'admirables choses en poésie à ses petits-enfants et en parlant de l'enfant en général, des choses que le cœur seul peut trouver. Mais faut-il s'extasier outre mesure et lui en faire un mérite singulier? Où est l'aïeul qui n'aime ses petits-enfants et ne le leur dise à sa façon? Qui d'entre nous n'a pour ces charmants petits êtres d'inexprimables tendresses? Nous affirmons, sans crainte d'être démenti,

que bien des mères illettrées disent journellement à leurs enfants, en prose seulement, peut-être même en médiocre prose, des paroles plus éloquents, plus tendres et plus vraies que toutes celles qu'on peut recueillir dans V. Hugo. V. Hugo a-t-il donc amassé dans son cœur toute la somme d'amour dont l'humanité est capable ?

Que nous importent maintenant, après tant d'effusions d'amour pour les enfants, ses élans de pitié pour les bandits, les scélérats, les gueux, les coupe-jarrets et les criminels de toute sorte. La société était terriblement compromise le jour où elle eût été livrée aux fureurs de tous ceux dont Hugo se faisait l'imprudent et cynique plaideur dans la question d'amnistie, s'il avait eu gain de cause.

Que nous importe encore sa commisération ridicule pour des êtres privés d'intelligence et de sensibilité, sa pitié incroyable pour l'âne, le crapaud, l'araignée, le caillou, que sais-je?... Car il y a dans l'œuvre de V. Hugo, de longs fragments remplis de toutes ces doléances, sous prétexte de je ne sais quelle philosophie.

Les admirateurs de V. Hugo, profondément émus, semblent vous dire : « Voyez donc ! la créature sensible ne suffisait plus à son amour et aux effusions de sa bonté ; il fallait que cet amour s'étendît largement à tous les êtres de la création, à commencer par les plus disgrâciés. » Ils ont compté soigneusement, minutieusement même, tous les vers où V. Hugo s'est fait avec ou sans discernement, qu'on veuille bien le remarquer, le protecteur de toutes les misères, de toutes les faiblesses, de toutes les laideurs physiques et morales ; mais ils n'ont eu garde de compter de même sorte tous les alexandrins où il s'est fait lâchement insulteur,

et ceux-ci se chiffraient par centaines, par milliers peut-être.

Le R. P. Delaporte en relève quelques-uns connus de tout le monde et pétris de haine et de vengeance à l'adresse de... mais non, nous ne pouvons dresser la liste des proscrits et des insultés de V. Hugo; elle serait par trop longue. Nous y lirions les noms de papes, d'empereurs, de rois, de prêtres, de religieux, de défenseurs de l'Eglise et de l'ordre social, que sais-je? tous noms que le poète a chantés et bénis autrefois.

Nous y lirions surtout une série de noms de critiques trop avares de leur encens au pied de l'idole: et voilà quel a été le plus souvent le sujet des fureurs et des colères d'Olympio. Il est bien avéré que la bouche parle de l'abondance du cœur, et dès lors il nous est aisé d'imaginer toutes les haines qui grouillent dans le cœur de V. Hugo et qui hurlent dans ses vers.

Ce que nous ne faisons qu'indiquer au courant de la plume, est développé de main de maître en un article du P. Delaporte, dans les « *Etudes religieuses de la Compagnie de Jésus* ».

Il résulte de cet article que la bonté de V. Hugo n'est en définitive qu'un mythe, comme d'ailleurs tant d'autres détails de la vie tintamaresque d'Olympio. Cette magnanimité qu'on a dit aller grandissant jusqu'au trépas de V. Hugo, n'a laissé de trace sensible ni dans les œuvres de la vieillesse du poète, ni dans celles de la maturité.

Qu'est réellement cette bonté d'âme du chantre des *Misérables* en parallèle avec celle d'un grand poète, qui mit tant de fois et avec une si gracieuse complaisance, sa muse chrétienne au service de la charité? Nous parlons du barde agenais, Jasmin, trop oublié en dehors des frontières restreintes de sa province.

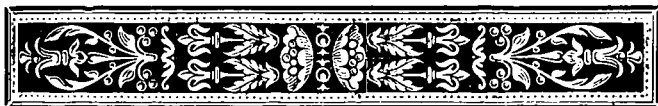
Il nous serait agréable d'en reparler un jour plus au long et de raconter en détail les charmantes industries de la charité de Jasmin; elles méritent, à cause du désintéressement chrétien qui les inspirait, d'être redites par le monde, comme l'acte de sublime générosité de Marie-Madeleine, versant ses parfums avec ses larmes sur les pieds adorés de son Sauveur.

L'article du P. Delaporte est un acte de franchise et de loyauté, et nous en sommes heureux, parce que, le temps faisant son œuvre peu à peu, V. Hugo apparaîtra dans l'histoire, non pas tel que d'aucuns le désirent, mais, ce qui vaut mieux, tel qu'il fut en réalité, avec d'extraordinaires facultés poétiques, à côté de faiblesses inouïes qui furent en ce monde, comme le châtiment de son orgueil incommensurable.

L'histoire impartiale apprendra un jour à ceux que les mourantes lueurs des apothéoses pourraient encore éblouir, que V. Hugo, tout grand poète qu'il fut, n'a pas concentré sur lui seul tous les rayons de la gloire poétique au XIX^e siècle. L'histoire redira en outre que l'homme fut de beaucoup inférieur au poète; et, après avoir hasardé quelques mots sur sa philanthropie banale, elle clora le chapitre, sans s'étendre sur la charité et la bonté d'âme d'un des hommes les moins charitables et les plus vindicatifs du siècle.

M. A. COUSOT.





CORRESPONDANCE DE PARIS.

A TRAVERS LES ARTS.

(Décembre, janvier et février.)

DEPUIS que les Parisiens sont rentrés à Paris les expositions de peinture se succèdent sans interruption. La première en décembre a été celle des œuvres de Millet, et pour beaucoup c'était une révélation. Ce n'est pas que l'on marchande aujourd'hui à cet artiste si malheureux le tribut d'admiration qu'il n'a pas recueilli de son vivant, mais nos musées possèdent fort peu de ses tableaux; le Louvre n'en a que deux, et encore ne sont-ils pas des meilleurs. Son « Angelus », et beaucoup d'autres des plus admirés, sont passés en Amérique; si bien que l'on ne connaît guère Millet que par la gravure. Ce qu'on a vu dernièrement à l'École des Beaux-arts n'était qu'un échantillon de ses œuvres; mais c'était assez pour faire comprendre l'homme, aimer l'artiste qui nous impressionne si profondément avec les épisodes les plus simples de la vie des champs, le poète qui reste poète dans ses compositions les plus réalistes, et qui même dans « l'homme à la houe » est moins loin de l'« agricola » de Virgile, qu'il ne se rapproche du paysan de Labruyère. Pour plusieurs, il faut le dire, il y a eu une déception : ils s'attendaient à voir plus de tableaux; or les dessins et les esquisses au pastel tenaient une large place, et le public goûte peu ce qui n'est pas achevé. Puis, parmi ces pastels, il y en avait de fort médiocres, et l'on n'admet pas qu'un maître puisse s'oublier, surtout quand on l'a placé au rang des martyrs. On ne devrait pas perdre de vue qu'une exposition de ce genre c'est l'histoire même d'un artiste; on l'y montre tout entier, dans ses aspirations les plus hautes, aussi bien que dans ses défaillances, et l'on a tort de s'effusquer si l'on voit une croûte à côté d'un chef-d'œuvre. Pour Millet c'était surtout une réparation, et l'admiration enthousiaste du public pour son « Angelus », ses « glaneuses », ses « femmes au lavoir », est la marque la plus sûre du succès de cette exposition.

Dans ce même mois de décembre un certain nombre de tableaux et de dessins de Puvis de Chavanne ont été réunis chez Goupil. On a pu revoir quelques belles compositions déjà trop oubliées : « le repos du soir », « les trois grâces », quelques portraits, etc. Malheureusement les grandes toiles décoratives ne peuvent être admirées que sur place, à Paris, à Amiens, ou à Nîmes; si bien que cette exposition perdait beaucoup de son intérêt, et ne pouvait donner qu'une idée bien imparfaite du génie et de la manière de Puvis de Chavanne.

L'année dernière est mort un peintre de grand talent : Guillaumet. C'est l'exposition de son œuvre toute entière qui a succédé aux Beaux Arts à celle de Millet. Elle offrait ce caractère particulier que tous ses sujets sans exception sont tirés de l'Algérie, où l'artiste a séjourné très-longtemps. C'est la vie complète de l'Arabe qui est retracée dans ses tableaux, sa vie en plein air, aussi bien que chez lui. Les femmes filant la laine blanche des burnous ou relavant des marmites de cuivre, lui ont fourni une foule de scènes d'intérieur, et il a très-habilement tiré parti de l'éclairage particulier de ces maisons arabes où le jour ne pénètre que par une porte étroite. Il n'a pas moins bien compris la chaude lumière du soleil d'Orient. Il l'a étudiée sur les murs blanchis à la chaux, sur les robes voyantes des femmes, sur les burnous éclatants des hommes accroupis au seuil de leur porte. L'Arabe traversant le désert sur son chameau, les marchés, les campements, les fantasias, sont des pages superbes. Dans des sujets du même genre d'autres ont su mettre une lumière plus vibrante, mais peu les ont rendus avec autant de charme. Le chiffre énorme atteint par la vente de ses tableaux dit assez quel a été le sentiment du public.

Décidément l'exposition du cercle artistique et littéraire n'a pas la vogue. Il est vrai que les artistes les plus admirés au cercle de l'Union Artistique n'ont envoyé rue Volney que des œuvres de second ordre, quelquefois même une simple étude : témoin le torse nu de Carolus-Duran. Parmi les meilleures toiles je citerai un portrait de Delaunay, tout à fait remarquable; un portrait de jeune fille par Jules Lefebvre, très-joli, trop joli peut-être; une composition de Bonguereau : « au bord du ruisseau ». Henner, pour la première fois, nous donne un paysage; espérons qu'il en restera à son premier essai, si toutefois on peut appeler paysage ces rochers ou ces arbres de bitume faisant silhouette sur quelque chose de plus clair qui pourrait bien être le ciel; il a aussi un portrait. Citons encore Bonnat, P. Sain, Doucet et Montenard qu'une partie des visiteurs a encore de la peine à comprendre. Au reste nous allons les retrouver à la salle Petit, ainsi que beaucoup d'autres que je passe à dessein.

Comme tous les ans à pareille époque le succès du jour est

l'exposition des Mirlitons (Cercle de l'Union artistique). Qu'on aime ou qu'on n'aime pas la peinture il faut y aller, sous peine de passer pour un sot. Les Dames surtout ne manqueraient pour rien au monde cette exposition : quel heureux sujet de conversation pour le jour de « leur jour » ! Puis elles y font salon. On se rend visite au Cercle, comme on le fera un peu plus tard au concours Hippique pendant la semaine sainte, alors qu'il n'est plus décent d'ouvrir ses salons. Dans les coins de la salle il est presque impossible de se frayer un passage, et la foule s'y presse avec une curiosité d'autant plus vive qu'elle ne peut rien y voir. Il est vrai qu'une toile très-admirée des visiteurs occupe un de ces coins ; c'est une composition de Delort : *l'enlèvement*. On y voit un couple d'amoureux sortant d'un parc enclos de murs par une petite porte dérobée et se dirigeant vers une berline attelée de quatre chevaux ; au loin un postillon fait le guet ; la scène se passe au siècle dernier. Tout cela est fort joli, j'en conviens, et je suivrais très volontiers la foule dans sa promenade, si elle ne s'arrêtait trop longtemps devant une foule de petites toiles genre moyen-âge ou sujets militaires qui semblent faites tout exprès pour la reproduction photographique : la collection Goupil pourra encore s'enrichir cette année. On retrouve ici Bouguereau avec un *Amour au papillon* et un portrait ; Lefebvre, avec une fort belle étude de vieille femme égrenant son chapelet. Benjamin Constant abandonnant les couleurs sombres de sa Théodora et de son Orphée, se lance dans le plein air : sa fantasia est très enlevée mais on serait curieux de contrôler son effet de lumière qui paraît bien étrange. C'est aussi en Orient qu'il nous faut suivre Gérôme, chez le marchand de tapis, où de riches Arabes examinent des étoffes multicolores. Le peintre a comme les indigènes le talent d'harmoniser les couleurs les plus tapageuses. Aimé Morot s'est surpassé dans un épisode de la charge de Gravelotte : un cuirassier français et un cuirassier blanc, galopant botte à botte à une allure effrénée, et s'étreignant dans une lutte désespérée ; c'est ainsi qu'on se figure la course à l'abîme de la Damnation de Faust. Detaille a aussi une scène militaire ; Adan, un de ces sujets simples et gracieux où il sait mettre tant de poésie. A côté de lui je ne puis mieux placer que Edelfelt, le peintre à l'observation si pénétrante et si délicate.

Les portraits et les bons portraits ne manquent pas. Ils sont tous exécutés par des artistes connus : Carolus Duran, Bonnat, Cabanel, Commerre, Flameng, Stéwart. Je ne parle pas de celui de Meissonnier, petite miniature sèche et froide qu'il se fait pardonner en nous donnant un délicieux soudard qu'il intitule : Pasquale.

Pour ne pas être incomplet dans la liste des tableaux intéressants, il faudrait les nommer presque tous, et je recule devant cette tâche.

Voilà en quelques traits les grandes expositions du commencement de l'année. On pourrait encore citer celle des « Femmes peintres et artistes », qui a un certain succès. Peu de temps auparavant on avait vu chez Goupil de gracieuses aquarelles de Magdeleine Lemaire, pour l'illustration du roman d'Halévy, l'abbé Constantin. Il est à regretter que la reproduction par les procédés photographiques n'ait pas la vigueur et le brio de l'original.

Enfin au Louvre on vient d'ouvrir une nouvelle salle : la salle des portraits de peintres. Tous sont signés des maîtres les plus connus, et le plus souvent c'est l'artiste qui s'est peint lui-même. Viennent en première ligne, parmi ces chefs-d'œuvre, les portraits de Rembrandt par lui-même, de Van Dyck, Largillière, Greuze, Paul Delaroche, etc., etc. Quelle place nos peintres modernes tiendront-ils auprès de ces grands noms ? l'avenir le dira. Ce qui est certain, c'est que les expositions de cette année sont en progrès sur celles des années précédentes. Espérons que nous verrons au prochain salon l'art contemporain s'affirmer de plus en plus dans le sens de ce progrès.

JEHAN.





AU SOUVERAIN PONTIFE LÉON XIII

A L'OCCASION DE

SON JUBILÉ SACERDOTAL.

LORSQU'en ses vieux chemins l'humanité s'égare,
Lorsque la vérité sort des peuples choisis,
Dans l'Europe en ruine et l'univers barbare
Se révèlent des oasis :
Heureuses nations, pleines du Christ encore,
Où depuis Bethléem l'aurore
N'a point eu de fatal couchant :
Là les corps chastes font la famille ennoblie,
Les esprits ont pour phare un Dieu qui s'humilie,
Les cœurs l'héroïsme pour champ.

Et là — comme un Atlas aux divines épaules —
Apparaît aux regards dans sa blanche beauté
Le Vieillard gouvernant, de l'Équateur aux Pôles,
L'empire de la Papauté ;
Ces peuples ont pour guide un infaillible Maître :
Si la discorde entre eux pénètre,
Pour juge ils prennent Aaron ;
Sur tous Rome projette une clarté bénie,
Et chacun d'eux, divers d'aspect, par son génie
Met à la Tiare un fleuron.

Docteur suprême en qui la vérité s'incarne,
En qui le Christ devient visible aux yeux mortels,
Ton saint Siège, malgré la haine qui s'acharne,
Est ferme comme les Autels.

Toi qui, le front chargé de la tiare auguste,
Tiens dans ta main tranquille et juste
Le sceptre providentiel,

Léon : par ta douceur le passé se répare :
Dans tes sages leçons l'avenir se prépare,
Le présent voit l'étoile au ciel.

Ton Sacerdoce, fruit de gloire et de prodige,
 Dans le Pouvoir de Pierre a son divin degré;
 Le jour des noces d'or d'un merveilleux prestige
 Ceint encor ton front consacré.
 Entends cette famille immense qui t'acclame :
 A ton Te Deum, chant de flamme,
 Sous tous les cieus nous répondons;
 Ta Messe d'or unit notre offrande à la tienne,
 Et la prière atteint chaque race chrétienne
 Présente à tes pieds par ses dons.

Le cloître te fournit le bouquet de ces fêtes :
 Ignace, dont le champ rayonne après l'hiver,
 T'a préparé trois fleurs aux nuances parfaites,
 Berchmans, Rodriguez et Claver;
 La Vierge a fécondé d'autres jardins : Florence
 Après une longue espérance
 Te donne son riche trésor.
 De la terre et du ciel tes Saints t'offrent l'hommage :
 Vers toi les peuples dont ils demeurent l'image
 A leur suite prennent l'essor.

L'Autel est le Thabor de ta vieillesse : Père,
 Sur ce sommet divin reste pour nous bénir;
 Le monde en nous tressaille : est-ce l'heure où s'opère
 L'enfantement de l'avenir?..
 Ta couronne d'honneur, les nations la tressent :
 Les chefs hérétiques t'adressent
 Des présents, de leurs vœux suivis :
 Par ton nom l'empereur schismatique te nomme :
 Les rois païens, en toi devinant plus qu'un homme,
 Te fixent de leurs yeux ravis.

Seigneur, est-il donc vrai que l'Unité peut naître,
 Que l'univers, épris de ce rêve enchanteur,
 Avec son milliard d'hommes va reconnaître
 L'autorité d'un seul Pasteur :
 Qu'un saint mouvement doit, par dessus les frontières,
 Entraîner les races entières
 Dans le port de la Vérité :
 Et qu'on verra partout, du Couchant à l'Aurore,
 En floraisons de force et de splendeur éclore
 La Justice et la Charité?

Cet idéal, Jésus, n'est point un vain caprice :
Le droit de votre sang ne peut s'aliéner,
L'univers est à Vous par la croix rédemptrice
Et votre Cœur doit y régner.
Il faut que tous les yeux aient un soleil unique,
Qu'à tous les cœurs se communique
L'étincelle d'un même amour :
Il faut qu'en votre Église, apostolique et sainte,
Les peuples, lui donnant l'univers pour enceinte,
Entrent avant le dernier jour.

La Papauté, Léon, verra cette victoire,
Elle réjouira l'un de tes successeurs :
Par toi déjà l'Église étend son territoire
Et fatigue ses oppresseurs.
Mais avant que la main du futur Pape scelle
La grande charte universelle
De paix et de fraternité,
Les rois auront refait sa royauté féconde...
D'un trône sans canons, mais gardé par le monde,
Pierre bénira l'Unité!

JEAN CASIER.

Janvier 1888.





Exposition historique des peintres gantois du XIX^e siècle.

UNE exposition de ce genre est rarement complète. Son succès dépend trop du bon vouloir des possesseurs de tableaux. On y voit des artistes, auteurs de pages puissantes, représentés par un fragment d'étude ou des œuvres médiocres.

Cependant, malgré ses lacunes, l'exposition de Gand a bien son intérêt: d'un regard, elle nous permet d'embrasser le chemin parcouru depuis le XVIII^e siècle, époque où fut fondée l'académie de notre ville. Le catalogue nous donne l'histoire de ce mouvement artistique. Nous y trouvons que la première et modeste exposition, offrant pour concours « une tête d'expression », eut lieu en 1792. En ce temps l'attention se portait sur les hautes œuvres de la Révolution française et jusqu'à l'Empire il fut peu question d'art.

Bientôt une classe de musique vient compléter la société artistique de Gand, qui prend aussi le nom de *littéraire*; l'arbre bien planté produisait ses rameaux. En 1816, la bataille de Waterloo hantait le cerveau des peintres et des poètes; *la Société des beaux arts* organise un grand concours sur ce formidable sujet. Nous en ignorons le résultat; sans doute n'est il pas de nature à faire tort à Meissonnier. Ce qui nous surprend, c'est de voir mettre au concours, en 1842,

un monument à Charles-Quint. Il n'a pas vu le jour sur nos places publiques; les Gantois ont la fierté tenace.

Dès cette époque, les expositions triennales acquièrent une célébrité qui deviendra quelque jour européenne. Depuis les paysages de Van Reyschoot jusqu'aux toiles tapageuses du Casino, quelle gamme de tonalités et d'efforts pour s'approcher du vrai, source du beau!

L'école de David a cru toucher à ce but; elle sortait du réel sans atteindre l'idéal. Et de nos jours on tombe dans le vulgaire pour rester dans le réel.

Le Beau a ses lois — immuables comme le Vrai. D'instinct le génie les découvre, sans s'inquiéter des écoles, sans non plus viser à l'originalité.

De l'exposition de Gand il ressort aussi que le sentiment artistique est un des privilèges de la race flamande.

Mais pour éclore, a-t-il besoin absolument des académies de peinture? Les vieux maîtres ont fondé des écoles sans passer par celles-là. Nous croyons que la nature, interprétée sincèrement, et avec émotion, produira toujours des œuvres vivantes.



Dans la période de 1800-1825, MAES-CANINI, ancien prix de Rome, occupe une brillante place. Son tableau de *St Sébastien* (13) est une étude savante de torse. L'adjonction de quelques flèches et l'expression de souffrance, déterminent le sujet. Coloris harmonieux; la pose est élégante, trop élégante, mais les grandes qualités du peintre, on peut les admirer surtout à l'église de St-Jaques dans son tableau du départ de Tobie.

La confidence du même auteur, (15) offre d'éclatantes étoffes sur un fond enfumé d'intérieur italien. Le nom de

Maes-Canini symbolise son talent; tempéramment de coloriste flamand séduit par le soleil du midi.

Hébé par PICQUÉ. (23) — Sujet mythologique dans toute sa banalité classique. C'est fondu et surléché; avec des nuages de porcelaine. Le portrait du peintre, par lui même, n'a pas plus de caractère ni de vie que son *Hébé*.

PAELINCK, élève de David, a bien la manière du maître. Le n^o 18 offre une jeune italienne de beauté raphaëlique, posant pour la S^{te} Vierge tenant l'enfant Jésus. C'est travaillé et peint dans les règles. L'enfant est manqué. — Un singulier portrait que le n^o 16; collier, diadème et lèvres de corail; on pourrait l'intituler : la dame aux coraux; avec cela un corsage de même nuance et un fond gris pour faire valoir les rouges. Paelinck a surtout réussi dans ces portraits qui nous rappellent la jeunesse de nos parents et de nos grand-tantes. Quelques familles gantoises en possèdent de remarquables; regrettons de ne pas les voir ici. Ils respirent je ne sais quelle distinction et leur regard reflète la pensée. Même leur couleur un peu sèche nous repose des brutalités modernes.

D'autres œuvres sont là comme des épitaphes. Saluons les morts et passons dans l'atmosphère plus chaude de la 2^{me} période.



1825-1850. — On dirait que le même rayon de soleil passant à travers les mêmes vitres jaunies a éclairé l'atelier des peintres de ce temps. Presque toujours, il tombe au centre du tableau sur un point blanc, coiffe, robe ou nappe dans les sujets d'intérieur, croupe de cheval, dos de mouton ou de vache dans les paysages.

(51) *Une succession* par GEIRNAERT. Étude appro-

fondie, minutieuse et variée des sentiments d'une foule de cohéritiers de toutes les classes, se partageant le numéraire d'un thésauriseur défunt. C'est achevé et bien groupé, mais les figures sont multipliées à plaisir et ne paraissent pas toutes à leur plan, et puis nous ne sommes plus habitués à cette couleur un peu rousse.

(62) *L'ancien pré des moines* par MOERMAN. — Paysage d'hiver avec traîneaux sur la glace. Touche ferme et fine. Sacrifiant trop l'impression à l'effet.

(29) *Une partie de cartes le dimanche*, par DE BLOCK. — Il y a de l'expression dans les têtes. Un effet de blanc trop cherché au milieu, dérange toute la scène. Le même modèle a posé pour trois têtes à peu près dans la même position; ce sont peut-être trois frères, mais leur type fait aussi songer à trois renards allongeant le museau.

VAN HANSELAERE. *Un portrait de dame* (79). — C'est fade, émaillé de tons de blanc d'œuf. Les nos 78, 81, 82, placés au-dessous, sont chauds et vigoureux.

Trois vues d'Italie de SURMONT (69, 70, 71). Cet amateur qui fut un chef d'école, saisit avec un rare bonheur le ton argentin des lointains et la finesse du ciel romain. Peut-être dans ce but abuse-t-il du « repoussoir ». Ses terrains et sa verdure tournent au noir. Est-ce la faute du peintre ou celle du temps?

(28) *Un clair de lune* de COUCKE. — Placé dans l'ombre d'un pilier pour ajouter probablement à l'effet de la nuit.

DE VIGNE, Edouard (40, 41). — Deux tableaux de ce laborieux paysagiste, c'est peu, car DE VIGNE a eu sa célébrité. Le n° 40 nous donne un intérieur de forêt avec un vieux tremble à demi déraciné. Vraiment, quelle tranquillité après les fièvres de nos impressionnistes! Ici on peut se promener, regarder l'herbe à ses

pieds, compter les cailloux et même rêver. Il est vrai que tout cela est terne, mais De Vigne sait peindre un arbre, et lui donner des feuilles. Le n^o 41, sujet alpestre, est moins bon.

OTTEVAERE. — Possède une grande facilité, et donne à ses animaux un caractère original. Sa fantaisie le conduit au genre décoratif.

VERBOECKHOVEN Eugène. — Qui ne connaît les animaux de Verboeckhoven? Le Musée de Bruxelles a de lui de superbes toiles. Si ses chiens et ses moutons sont un peu peignés et lavés, ils sont certainement construits de main de maître.



Troisième période. 1850-1865. — DE COCK. Symphonie de vert ensoleillé. Il faut quelque temps pour s'habituer aux tons criards de ces pipeaux champêtres quand on sort de la musique en chambre des périodes précédentes. Les sous bois de Xavier De Cock et les effets de Cesar De Cock ont vraiment une senteur agreste. Dans le *taureau d'Italie* (106) il y a une impression de la campagne romaine, pleine de grandeur.

BRETON, peintre français, élève de l'Académie de Gand. Voici une petite marine. (102) Ciel et mer menaçants; au loin sur la falaise sombre grimace un blanc d'écume vomie par la vague. Ce n'est qu'une étude, mais pénétrée de sentiment. (99 et 100) *Paysan* et *paysanne bretons*, encore deux études. Quelle finesse d'exécution! Cette figure de paysan encadrée de longs cheveux, offre bien le type Celte armoricain aux traits mélancoliques et fermes. Tout ce qui est là de Jules Breton est vibrant de poésie.

Félix DE VIGNE. — Sa *foire de Gand au*

moyen-âge, est patiemment étudiée, mais froide et sans éclat malgré le chatoyement des étoffes et le brillant des métaux.

CANNEEL, directeur de l'académie de dessin. — Le catalogue indique au n° 104 : « *Peintures murales* à l'église de St Sauveur et à l'église de Ste Anne à Gand. » Les œuvres de ce peintre eussent été en effet singulièrement encombrantes dans le vestibule de l'Université. M. Canneel est en droit de mépriser bien des critiques. Il faut être de grande force pour oser ce qu'il a entrepris à Ste Anne. Sur ces vastes murs il a tracé une épopée. L'ambition d'un artiste ne peut s'élever plus haut ni faire un plus noble usage des facultés que Dieu lui a départies. Nous voudrions consacrer un article spécial à cette œuvre.

DE WINNE. — A fait de remarquables portraits, les uns dans la gamme chaude des anciens, les autres de ton grisâtre, plus naturaliste. Remarquons une délicieuse aquarelle représentant Léopold I^{er}.

VENNEMAN. — A peint avec beaucoup d'esprit de petits tableaux charmants.

PORTAELS (133) *L'intrigue*. Une grande draperie rouge du plus heureux effet fait ressortir ce visage expressif de femme intriguée et émue, et ces vêtements blancs étudiés à fond.

Dans la marîne de *Papeleu* (128) il y a du tatonnement mais une note juste. Elle gagnerait en largeur s'il ne s'y trouvait pas le moindre bateau.



Quatrième époque. 1865-1875.

Un grand tableau de COGHEN (150). *Pêcheurs attendant la vente du poisson*. — C'est le pendant de

ses « naufragés ». Large et vrai. Il attrape le ton. Cette plage est bien de sable. La composition des deux groupes, l'un debout, l'autre assis relie harmonieusement l'étalage du poisson à la grande ombre des bateaux amarrés. Bonne couleur contenue de plein air. Les nuages du fond paraissent un peu durs et le même modèle a trop servi.

TIJDGAT. (181) *Le béguinage de Gand*. Detacher la blancheur des guimpes et le noir des robes sur les murs gris et rouges et dans les gradations de la perspective était une difficulté.

Le peintre se l'est créée parce qu'il avait la force de l'enlever. A première vue le sujet paraît froid et vide. Cependant ces arbres où meurent les feuilles, cette vieille qui s'appuie au bras de sa jeune compagne et puis le souvenir de ce béguinage disparu donnent à cette toile une nuance de mélancolie.

(159) DE VRIENDT. *La veillée de Ste Cécile*. Sur une civière, enveloppée d'étoffes riches, la sainte est étendue dans la position où on l'a trouvée à Rome. Un vieux prêtre assis, veille en priant. Les premières lueurs de l'aube glissent à travers le péristyle, caressent le drap d'or dont Cécile est revêtue, fait pâlir les lampes de l'autel et amènent dans les fumées de l'encens une troupe vaporeuse d'anges. Sur la harpe et dans leurs chants ils célèbrent la martyre et embaument l'atmosphère de leurs fleurs et de leurs parfums. Un sentiment exquis règne dans cette toile. L'inspiration puisée à une source pure guide la main de l'artiste dans les moindres détails.

(173) MATTELÉ. — Puissance de la nature morte — si puissante, qu'elle fait pâlir le vivant portrait de MAETERLINCK (171) malgré ses décorations, son grand cordon et ses galons.

(174) PAULI. — De la profondeur, mais trop de frottis

dans le fond de ses forêts. Saisit bien le frétillement des petits clairs sur les feuilles, les bouleaux et ruisseaux. Il éteint le malheureux De Vigne placé dans le voisinage. A ce moment, un rayon de soleil vint caresser le *site alpestre*. La toile s'illumina soudain; les cascades jaillirent, les lointains reculèrent, un ciel profond se mira dans une eau transparente; la pensée du peintre semblait revivre dans son œuvre. Un nuage passa et la toile retomba dans son effacement morne.

Le paysage de LANGEROCK, *la mare aux cigognes*. Hardiment brossé dans des tons vert de gris sous un ciel sombre. Ces racines enchevêtrées et ces formes de cigognes donnent à ce lieu sauvage un caractère mystérieux. Voilà un paysage à la fois juste d'impression et dramatisé.

Il est fâcheux que LYBAERT ne soit représenté que par deux petits tableaux : une étude de costume oriental, et un portrait. On y retrouve ces qualités de couleur et cette finesse de dessin qui le rangent dès à présent parmi nos meilleurs artistes.

On ne peut citer tous les exposants dans un simple compte-rendu qui doit avoir ses limites. Le catalogue relu au sortir du salon vous révèle quelquefois d'impardonnables oublis.



Cinquième Période. Le présent. A peine quelques toiles. Il est vrai que ce présent est l'avenir.

MONTALD. (207) *Jeunesse*. Placée en face du spectateur mais trop haut placée, cette grande toile attire les yeux tout d'abord. Admirons de confiance car à cette distance les couleurs prennent un ton d'encre. Fleurs, colombes, musique, femmes, symbolisent la jeunesse. Montald

aime les horizons larges, et le style archaïque. Aurons-nous un grand artiste ?

(215) *Un bouquet* de TREMERIE. Largement peint et décoratif. Nous lui préférons les fleurs de De KEGHEL (190), étudiées avec amour et poésie.

DENDUYTS possède le don de reproduire l'impression que nous cause la nature assombrie.

(193 et 194). Dans ces aquarelles il y a un sentiment intense, la tristesse du soir, je ne sais quelle plainte étouffée. L'artiste a-t-il voulu mettre tant de profondeur dans son œuvre ?

(189). Une étude consciencieuse de la mer par COGHEN. Les lignes horizontales des nuages et de la mer ne sont pas suffisamment rompues par les tenants du pont. De là résulte un mauvais effet. La nature encadrée exige certaine toilette.

(215) VANAISE. Tableau de la longueur d'un canapé sur lequel sont assis un monsieur en gris et une dame en robe foncée reliés par un magnifique épagneul de chasse blanc et roux. Largement et solidement peint au couteau à palette et dans une gamme de couleurs très nature — mais vulgaire. Pas le moindre souci de mettre une pensée dans la tête des personnages.

(213) Autre chose est le portrait de Charles Miry. Tête expressive et vivante, hardiment modelée. M. Vanaise attaque de front les difficultés; la tête s'enlève de face sur une vieille esquisse pendue au mur, vraie mosaïque de chairs et de draperies. Nous aimons beaucoup cette manière de représenter un homme dans son milieu, au milieu de ses livres, de ses papiers de musique, de ses œuvres. Cela est plus éloquent que ce banal fond verdâtre, tenture ou paravent devant lequel on vous pose de trois quarts.

M. Vanaise possède une force. Il l'a prouvé dans son tableau de *St-Liévin en Flandres*.

Il a été parlé lors de la dernière exposition de *la Grève* de GONDROY. Le premier venu ne pourrait aborder pareil sujet. C'est pourtant un peu froid, d'autant plus que le temps est gris mais c'est un drame.



Et dans cette longue période que nous venons de parcourir, combien d'œuvres inspirées ou contenant une idée? Certes, le talent, le savoir-faire, le procédé ne manquent pas. L'académie enfante beaucoup d'ouvriers, même des virtuoses en peinture mais elle ne crée pas les artistes

KERVYN DE VOLKAERSBEKE.





BIBLIOGRAPHIE.

Les voix de l'aube et du crépuscule, par ADOLPHE HARDY. — Namur. Gadenne.

LE recueil de poésies est précédé de trois lignes de préface, un peu sèches : *Le lecteur sera indulgent, quand l'auteur écrivit le grand nombre de ces pages il était au collège. — Toute excuse est là.* Nul doute qu'il ne compte aussi sur l'indulgence de la critique.

M. Hardy a surtout de la facilité, beaucoup de facilité, trop de facilité; c'est merveille de voir ses chapelets de strophes pendre sur les pages minuscules de son volume, et, ma foi, c'est d'une jolie force pour un collégien. Il y a çà et là de petites fleurs très fraîches dont on hume avec plaisir le parfum subtil et fugitif. C'est plein de verdure, de fauvettes et de roses, de grands vers un peu boiteux et de petites strophes sautillantes au bout desquelles souvent des rimes convenablement riches.

Le talent poétique du jeune auteur est incontestable et son recueil est une promesse pleine d'avenir.

Ce serait toutefois lui rendre un bien mauvais service que d'outrer l'éloge. La rapidité de la production a empêché dans la plupart des pièces la condensation de la pensée; on ne trouve nulle part l'effort sans lequel il n'y a pas d'œuvre d'art. La langue n'est pas assez épurée, et l'expression est parfois banale. Le poète parle encore sans sourciller, des *guérets*, du *banquet de la vie des lèvres et des roses mi-closes*. Ce qu'il y a de plus grave c'est que les réminiscences peu ou pas voilées abondent, et que le ton général est d'un bon demi-siècle en retard.

Il serait de mauvais goût de ne pas passer quelques *hardies* à M. Hardy mais nous espérons bien qu'après nous avoir donné des preuves de sa facilité, il ne tardera pas à nous faire admirer son talent.

H. H.



Saint Jean Berchmans, par le Chanoine A. J. DOCQ, professeur à l'Université catholique de Louvain. — Seconde édition. — Un volume in-8° de VIII-336 pages avec filets rouges. Prix : 4 francs. *Société de Saint-Augustin, Bruges.*

CRIT par un professeur de l'Université de Louvain, complété et publié, d'après les dernières volontés de l'auteur, par trois de ses éminents collègues : MM. Lamy, de la faculté de Théologie, Lefebvre, de la faculté de Médecine, et F. J. Lefebvre, de la faculté de Philosophie, ce livre, « qui a déjà fait du bien », est appelé à en faire davantage encore maintenant que Léon XIII, en décernant à Jean Berchmans l'honneur suprême de la canonisation, a proposé plus directement à nos hommages et à notre imitation ce tout aimable patron de la jeunesse.

Une première édition rapidement enlevée, l'impatience avec laquelle on attendait celle-ci, l'autorité des noms qui la patronnent, prouvent d'ailleurs que l'œuvre n'est pas vulgaire; et les jeunes gens recevront avec reconnaissance, des mains amies et vénérées qui le leur offrent, ce livre écrit pour eux par un homme qui a vécu et qui est mort à leur service, si bien qu'il a pu dire : « Je n'ai connu en ma vie que la jeunesse ». Ils y trouveront des exemples, mais surtout un accroissement de leur foi, des lumières pour leurs hésitations et leurs doutes, des conseils pour les difficultés et les périls de leur âge; des armes pour le combat; car ce n'est pas à proprement parler une biographie que ce livre. Sans doute il justifie son titre, et raconte la courte et tranquille existence de Jean Berchmans, mais à côté du récit, emprunté à Ceparì ou au P. Van der Speeten, et qui sert de thème aux divers chapitres, il présente un commentaire à la fois doctrinal et pratique de tout ce qui prépara et constitua la sainteté propre de Jean Berchmans : vertus préférées, dévotions spéciales, chaque trait de cette vie d'étudiant, si simple et si remplie, donne lieu à des considérations admirablement faites pour toucher les cœurs et les attirer dans les sentiers de la vérité, où « Berchmans marcha avec un doux courage et un bonheur visible ».

Mais, hâtons-nous de le dire, la gravité du sujet et la portée de ces pages, qui ne visent à rien de moins qu'à la sanctification du lecteur, n'en font pas un livre austère ni ennuyeux. Si l'auteur y a mis l'exactitude rigoureuse qui caractérisait son enseignement, il n'en a pas exclu la finesse, et l'originalité naïve de son esprit, la pureté et l'élégance de sa parole : comme autrefois dans sa chaire, il sait exciter et retenir l'attention, il sait surtout réveiller les nobles sentiments, allumer les saints enthousiasmes. Il mêle à

la précision qu'exige la raison, la poésie qui plaît au cœur, non pas la poésie des mots, mais cette poésie, expression naturelle de toute émotion profonde, langage spontané de l'amour, qui palpite dans les écrits du séraphique pauvre d'Assise et de la vierge d'Avila.

M. le chanoine Dock avait demandé à Dieu « le temps pour étudier Jean Berchmans, la pénétration pour découvrir les secrets de son intérieur, le talent pour les faire connaître, et, par dessus tout, la grâce pour amener et attacher les esprits à son esprit, et les cœurs à son cœur! »

Chacun sentira au plus intime de son âme, en méditant ce livre, que le vœu de l'auteur a été exaucé.



Système pratique et raisonné de représentation proportionnelle. — Exposé du système pratique de représentation proportionnelle, adopté par le comité de l'Association Réformiste Belge, par V. D'HONDT, professeur à l'université de Gand.

La représentation proportionnelle est à l'ordre du jour; elle est définitivement inscrite au programme de la législature belge.

Une proposition de loi appliquant le principe aux élections communales, provinciales et législatives a été déposée le 23 décembre dernier sur le bureau de la Chambre des Représentants, à l'une des premières séances qui ont suivi la rentrée des vacances de Noël, cette proposition de loi a été prise en considération.

Elle est examinée en ce moment, dans les sections, et il est probable que le rapport de la section centrale ne se fera pas attendre.

La discussion publique suivra immédiatement.

Cette question qui est appelée à modifier considérablement notre régime électoral actuel, s'impose donc à l'étude de tous ceux qui s'intéressent à l'ordre politique et à l'avenir du pays.

Il ne s'agit plus d'une adhésion platonique au principe dont la justice n'est contestée par personne; on poursuit l'adoption d'un système électoral complet, différant du régime actuel sous plusieurs rapports et notamment au point de vue de l'attribution des sièges.

Le système proposé est exactement celui qui est sorti des longues et consciencieuses études du comité de l'Association réformiste belge.

Ce système a été exposé succinctement, mais avec clarté et précision, dans une brochure de 24 pages in-12, publiée à l'occasion de la *Conférence Internationale* qui s'est réunie, à Anvers, au mois d'août 1885.

Précédemment un travail plus important, de 72 pages gr. in-8°, avait déjà paru. Il avait pour titre : *Système pratique et raisonné de représentation proportionnelle* et contenait l'exposé, en même temps que la justification des principes qui doivent présider à la réalisation pratique de l'idée.

Ces deux brochures, dues à l'un des membres fondateurs de l'Association réformiste belge, M. D'Hondt, peuvent à juste titre être considérées comme renfermant les travaux préparatoires les plus importants de la proposition de loi qui vient d'être soumise aux délibérations de nos chambres législatives.

Faisant connaître le mécanisme proposé, le fonctionnement et la raison d'être de chacun de ses organes, ces deux brochures seront lues et consultées avec fruit par tous ceux qui voudront se faire une idée exacte et complète du nouveau système électoral.

Le double travail que nous venons de rappeler n'est plus dans le commerce.

Désireux de rendre service au public les éditeurs S. Leliaert, A. Siffer et Cie ont profité d'une occasion qui leur permet de lui offrir un exemplaire de l'une et de l'autre de ces brochures au prix de 2 francs.



Vie de saint Pierre Claver, prêtre de la compagnie de Jésus, apôtre de Carthagène, d'après ses anciens historiens. — Revus et complétés par C. VAN AKEN, de la même compagnie. Un volume in-8° de 250 pages environ. Prix : 2-50. — Gand. S. Leliaert, A. Siffer et Cie, éditeurs.

PARMI les saints que les Souverains Pontifes ont proposés à la vénération de l'Eglise universelle, l'un des plus étonnants, par ses vertus et par ses miracles, est, sans contredit, saint Pierre Claver, apôtre des nègres et de Carthagène, mort en cette ville, le 8 septembre 1654.

C'est aussi l'un des saints les moins connus. Sa canonisation, il est vrai, ne date que de hier. En 1851, Pie IX le proclamait

Bienheureux. Mais, dès 1747, le Pape Benoît XIV avait déclaré héroïques les vertus de Pierre Claver.

Vers le milieu du XVIII^e siècle également, le P. de Lara, jésuite italien, chargé de poursuivre, près du Saint-Siège, la cause du Serviteur de Dieu, publia une *Vie du P. Pierre Claver*, d'après les documents authentiques, déjà acceptés pour le procès.

En France, le P. Gabriël Fleuriau écrivait en même temps l'histoire de notre saint. Pour ce travail, il se servit beaucoup d'un ouvrage espagnol, dû à la plume du Père Fernandez, vraie collection de pièces relatives à l'apôtre de Carthagène.

L'ouvrage que nous annonçons a été composé d'après les histoires écrites par les Pères Lara et Fleuriau. L'auteur a revu avec soin, rectifié en certains endroits, complété enfin leurs travaux, en ayant sous les yeux tous les documents soumis à la Sacrée Congrégation des Rites, pour la béatification et la canonisation du Serviteur de Dieu.

Les miracles approuvés par les papes Pie IX et Léon XIII sont racontés dans un chapitre spécial, entièrement neuf.

Cette nouvelle vie de saint Pierre Claver comprend quatre Livres dont nous transcrivons les titres :

LIVRE I. *Préparation à l'Apostolat*. — LIVRE II. *L'Apôtre des nègres*. — LIVRE III. *L'Apôtre de Carthagène*. — LIVRE IV. *Vertus et récompense*.

D'une lecture agréable et édifiante, l'ouvrage formera un beau volume. Nous osons le recommander spécialement aux maisons d'éducation, pour les distributions des prix, aux communautés religieuses, et à toutes les personnes de piété.



Les premiers explorateurs Français du Soudan équatorial, Alexandre Vaudey, Ambroise et Jules Poncet, par CHARLES BUET. — Joli volume in-12. - Prix : 3 fr. 50. — Éditeurs : Letouzey et Ané, 17, rue du Vieux-Colombier, Paris.

PRÉSENTÉ au lecteur au moment où l'attention de tous suit avec intérêt les efforts des hommes de science et d'énergie qui ont entrepris l'exploration de l'Afrique centrale, et marchent à la conquête de cet ancien monde étranger à la civilisation, le livre de notre collaborateur Monsieur Charles Buet vient à son heure.

L'auteur nous fournit des détails inédits sur trois braves Français pionniers peu connus de l'œuvre de la civilisation de l'Afrique : MM. Alexandre Vaudey, Pro-consul de Sardaigne, MM. Ambroise et Jules Poncet.

Écrivant d'après les notes laissées par les explorateurs, leur cédant le plus souvent la plume, Monsieur Buet a fait un livre intéressant.

Les rapports de Jules Poncet au khédive de Vaudey, à Lord Palmerston, donnent à son étude un caractère politique sérieux. Les récits de chasse de Jules Poncet ajoutent à cet attrait la note pittoresque et émouvante.

En lisant le récit simple et sans prétention des périls courus par les premiers explorateurs de l'Afrique, trop souvent celui de leur mort héroïque, on se sent prêt à leur décerner l'hommage rendu par le poète Horace au premier homme qui confia son existence à un frêle esquif abandonné aux vents et aux flots : « Leur poitrine était ceinte de chêne et d'acier ».

Rendre justice aux héros oubliés, morts pour la grande cause de la civilisation, est une œuvre grande et belle; c'est la tâche que M. Buet s'est imposée, nous ne doutons que son livre ne rencontre dans le public le succès qu'il mérite.

Bron H. F.



Un triptyqué historique. Sous ce titre M. A. A. REYNEN, d'Anvers, a fait paraître une brochure d'un grand intérêt, qui sera certes bien venue auprès de tous ceux qui aiment l'art et l'histoire de la patrie.

LE Musée de tableaux anciens de Bruxelles possède deux précieux panneaux (Nos 100 et 101), représentant Philippe-le-Beau et Jeanne d'Espagne, tristement surnommée la Folle. Bien que ces panneaux ne soient que les volets d'un triptyque dépareillé, et que les monuments, vues et sites qui enrichissent ces beaux portraits, ne fussent pas reconnus, ceux-ci ont acquis une certaine célébrité, même à l'étranger. On les retrouve en copie au Musée d'Amsterdam, la photographie et le burin les ont reproduits et répandus au loin, et ils illustrent aujourd'hui le bel ouvrage : Anvers à travers les âges.

De quel triptyque proviennent ces volets? Le panneau du milieu existe-t-il encore, et dans ce cas, quel sujet représente-t-il?

Quels sont ces édifices devant lesquels l'artiste a représenté ses augustes modèles? Où, quand et par quel maître a été exécuté ce tableau? Par qui, pour quel usage et lieu fut-il commandé? Ce sont autant de questions que soulevait l'étude de ces remarquables effigies; et ces questions étaient restées jusqu'ici sans réponse.

Toutes trouvent leur solution dans la brochure dont le titre figure en tête de cet article.

Le panneau central du triptyque, qui devient un monument de notre histoire, existe encore et est venu subitement révéler la signification et la destination de l'œuvre.

Le tableau fut peint au palais de nos ducs à Bruxelles, vers 1500, par le peintre de la cour, Jacques Van Laethem. Ce fut un chambellan, lieutenant de Philippe au tribunal ou *Vierschaar* de Zierickzee, en Zélande, qui le commanda pour en orner le siège de justice. Aussi le panneau central représente le jugement dernier sous la forme d'un lit de justice ou *Haute Vierschaar*, selon la donnée que l'école gothique adopta pour ce sujet. C'était au sacré une reproduction exacte d'une *Vierschaar* tenue par le souverain humain.

A côté du juge divin, l'archiduc Philippe, dans son volet, est représenté comme comte, c'est-à-dire comme grand justicier (ce qu'il était dans le comté de Zélande), tenant dans la main droite le glaive de justice et faisant de la gauche un geste décisif; attitude dans laquelle on voit sur d'anciennes gravures le souverain présidant une *Haute Vierschaar*. Le grand justicier exerce ici ses fonctions dans le vieux Burg (Borgendael) de Bruxelles, devant le *Steen* ou châtellenie tombée en ruine et flanquée d'une construction moderne, comme elle existait du temps de Philippe: au mur extérieur du vieux donjon est adossée une *Vierschaar* en plein air, consistant en un grand banc, abrité par un auvent, sous lequel le Burgrave, comme St. Louis sous le chêne de Vincennes, rendait, aux sujets du fief de Borgendael, la justice en plein air, conformément à un usage datant de l'époque des Germains et des Francs.

D'après la situation des lieux reproduits dans les panneaux, le jugement dernier est représenté comme ayant lieu dans le jardin de l'abbaye de St. Jacques-sur-Coudenberg; et le prévôt de l'abbaye, un conseiller de la cour, y remplit le rôle de Saint Pierre.

Par son mariage, Philippe venait de s'allier à la maison d'Espagne. Aussi Jeanne, dans son volet, est représentée devant sa maison de plaisance, *t somerhuys*, de nos ducs dans leur parc à Bruxelles. C'est là, en effet, que se dressait, dans un grand bassin d'eau (l'enfoncement dans le terrain du parc actuel vis-à-vis le palais du roi), la fameuse maison de bois, venue d'Espagne, et qui fut pendant des siècles une des attractions de la capitale. Cette maison, construite sans clous ni ferrures, comme les monuments mauresques espagnols, figurait, paraît-il, la maison royale d'Es-

pagne et doit avoir été apportée en cadeau de nocés à son fiancé par l'Infante d'Espagne à son arrivée aux Pays-Bas.

Les vues qui forment le fond des panneaux sont une reproduction des monuments antiques de Bruxelles, les plus anciens de cette ville, dont il existe une trace figurée. Ils n'avaient pas été reconnus jusqu'ici. C'est sur des indices fournis par M. Wauters, le savant archiviste de Bruxelles, que M. Reynen acheva de les reconnaître.

La brochure de M. Reynen abonde en détails érudits et pittoresques; c'est une vraie page de l'histoire si peu connue de l'époque qui précéda le règne de Charles-Quint.

Elle est accompagnée de deux planches qui élucident complètement le texte.

B.



Le maréchal de Turenne d'après les écrivains de son temps. — Un volume in-8° de 220 pages. Prix : fr. 2,00. Société de Saint-Augustin, Lille, et toutes les librairies catholiques.

POUR Turenne, la postérité a commencé de son vivant; et l'histoire n'a fait que confirmer le jugement de ses contemporains sans rien en rabattre, sans y rien ajouter. C'est donc une heureuse idée qu'a eue l'auteur de ce livre, de nous peindre le maréchal d'après les écrivains de son temps; le tableau y gagne une sincérité de couleur et un relief qui trahissent le portrait dessiné sur nature.

Si simple que paraisse à première vue ce travail de marqueterie, il exigeait la main d'un habile ouvrier. Les matériaux abondaient, mais il fallait savoir où les prendre et savoir que prendre, ne demander à chacun que ce qu'il a vu de plus près, ne se répéter pas. On pourra juger des difficultés du procédé et de l'intérêt qu'offre le résultat obtenu, en jetant les yeux sur les noms des témoins interrogés : Turenne d'abord, le moins flatteur de tous quand il parle de lui-même, puis Bossuet, Fléchier, Lamignon, Saint-Evremond, La Rochefoucauld, M^{me} de Sévigné, le cardinal de Retz, Montecuculli, Mazarin, Villars, Grammont, Jacques II, Anne d'Autriche, Omer Talon, La Fare, l'abbé de Choisy, Montglas, Fremont d'Ablancourt, le chevalier Temple, Ramsay, l'abbé Ragueneau, M^{me} de Motteville, tels sont ici les historiens du héros; la plupart ont été mêlés à sa vie, les uns ses amis, les autres ses adversaires, et en rapportant ce qu'ils connaissent de lui, chacun d'eux se donne à connaître par quelque endroit. C'est donc en plein XVII^e siècle que nous transporte cette lecture, et

dans le monde de la cour et des lettres. Ajoutons que le ciment où sont enchassés ces fragments divers, disparaît dans la tonalité générale, comme le fil qui retient les perles; aussi l'ensemble a-t-il le poli des belles mosaïques romaines, dont nulle aspérité n'interrompt l'harmonieux dessin.

Grand guerrier, grand chrétien, cet « homme qui faisait honneur à l'homme, » selon le mot de Montecuculli; cet homme qui eut tous les courages, y compris le courage de la dévotion, n'est pas assez connu du peuple : on n'ignore pas ses campagnes, et le récit en serait monotone si l'on pouvait se fatiguer de ses gloires; mais combien ignorent le long combat que se livrèrent dans son cœur l'erreur et la vérité, et l'éclatante victoire qui donna Turenne à l'Église? Le livre que voici fait sur ce point pleine lumière, et c'est pour nous raison de plus de lui souhaiter bon succès.

H. D.



De la juridiction mixte en matière commerciale
par EUGÈNE DE GROOTE, Avocat à la Cour d'Appel
de Gand. — Gand, S. Leliaert, A. Siffer et C^{ie};
Bruxelles Larcier. 1887. Prix : fr. 1,00.



ICI une brochure qui en cinquante neuf pages condense les résultats d'une enquête soigneusement conduite à travers la plupart des pays de l'Europe.

Sans prendre parti *ex professo* pour l'une ou l'autre opinion, ni pour ni contre les Tribunaux de Commerce, M. de Groote constate, comme un fait, que dans la plupart des pays, le législateur a considéré comme la seule manière d'arriver à une justice prompte, économique et conforme à l'équité, l'union du droit et du fait, de la théorie et de la pratique, du juriste et du laïque. Bien plus, parmi les divers dosages possibles il a établi en règle générale comme la combinaison la mieux pondérée, donnant toutes les garanties d'intelligence et d'impartialité, la juridiction d'un président juriste assisté de deux assesseurs laïques.

Il est aisé de voir que les sympathies de l'auteur sont pour ce système mixte.

Nous avouons, quant à nous, que ce système ne nous plaît guère. A nos yeux, la solution du problème n'est pas dans la création des rouages officiels nouveaux, ni dans la transformation des rouages existants. Elle est dans la liberté des parties, dans le contrat, dans l'association, dans la clause compromissoire, dans les chambres arbitrales... oserai-je le dire : dans la justice coopé-

rative! Il nous faut entrer dans une voie toute opposée à celle où nous pousse le légisme à la mode : réduire l'organisation judiciaire à la dernière simplicité et laisser aux parties le soin de se choisir des juges si elles trouvent opportun de se soustraire au droit commun. Mais, si nous ne pouvons admettre l'opinion de l'auteur, nous devons reconnaître qu'il a recueilli un faisceau très-imposant de faits et les a groupés de manière à faire hésiter des convictions robustes et de longtemps assises.

Quoiqu'il en soit de sa thèse, M. de Groote nous a fourni, sur l'histoire récente des institutions judiciaires en Europe, des renseignements précieux. Il serait oisieux de parler du style de l'auteur. Nos lecteurs l'ont apprécié plus d'une fois.

H. DE B.



Annales de l'Association de Saint Pierre dans le diocèse de Bruges, précédées d'une Etude sur le Pouvoir temporel de la Papauté, par E. HALLEUX-RYELANDT, secrétaire de la susdite Association, chevalier de l'Ordre de Pie IX. — Bruges, Vandenberghe-Denaux, rue Gruuthuse, 1887. Prix : 2 fr.

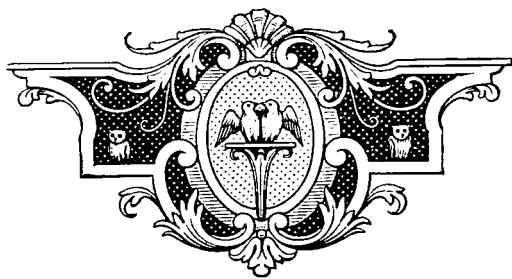
TOUT homme — et de même tout ensemble d'hommes — tient à conserver ses archives, surtout lorsque celles-ci constituent une histoire consolante et glorieuse. C'est pourquoi M. Halleux-Ryelandt a voulu réunir les archives de l'Œuvre du Denier de St Pierre dans le diocèse de Bruges depuis son origine jusqu'à ce moment solennel du jubilé sacerdotal de Léon XIII. Cette tâche lui a été facile, il n'a eu qu'à se retrouver lui-même dans les rapports annuels de l'Association dont il a été dès le début le secrétaire intelligent et dévoué. Ces rapports sont écrits dans un style d'une correction et d'une élégance parfaites. Les héroïsmes de la charité et ceux du dévouement allant jusqu'à la mort y sont relatés d'une manière également touchante. Ces rapports — disons mieux, ces discours — expriment fidèlement et avec éloquence les idées et les sentiments d'une population foncièrement catholique à l'égard du St Siège, et ils sont de nature à élever encore ces idées et à enflammer davantage ces sentiments. Aux rapports qui sont proprement les Annales de l'Œuvre, M. Halleux a joint les documents relatifs à son origine et à son développement, le règlement, les allocutions épiscopales prononcées dans les diverses assemblées, enfin le tableau général des recettes comportant de 1860 à 1886 un total de plus de 3 millions et demi.

Les rapports sont précédés d'une très-utile et très-intéressante étude sur le Pouvoir temporel de la Papauté : M. Halleux y expose l'origine et les titres de la royauté papale en tirant des faits leurs justes conséquences ; il insiste sur les bienfaits que Rome, l'Italie et l'Europe ont dûs aux Papes Rois qui ont arrêté l'Islamisme et fait fleurir la civilisation ; l'étude se termine par les considérations qui établissent la nécessité intrinsèque du Pouvoir temporel comme garantie normale de l'Autorité spirituelle.

Cet ouvrage est un document qui a sa place marquée dans toutes les bibliothèques d'établissements publics ou privés de la Flandre Occidentale. Dans la Belgique entière on en saluera l'apparition avec plaisir. Les gantois tout spécialement prendront intérêt à le lire : ils le compareront avec l'Histoire des 25 premières années du denier de S^t Pierre dans le diocèse de Gand, ouvrage analogue à celui de M. Halleux et où sont reproduits les éloquentes rapports de M. Guillaume Verspeyen. Nos Flandres peuvent revendiquer l'honneur d'avoir restauré le Denier de S^t Pierre dans le monde ; Gand a pris l'initiative, Bruges a suivi immédiatement. C'est un fait qui méritait d'être consigné à jamais dans un double livre d'or.

J. C.





ANNONCES.

M.

Nous nous permettons d'appeler votre attention sur les avantages que peut vous offrir la publicité du « Magasin Littéraire et Scientifique ». Cette Revue compte un grand nombre d'abonnés surtout dans la classe élevée de la société. Elle se répand de plus en plus en Belgique et à l'étranger.

Elle paraît actuellement tous les deux mois par livraisons de 200 pages chacune. Le prix de l'abonnement est de fr. 10,00 pour la Belgique, de fr. 12,00 pour l'étranger.

Nous avons établi pour nos annonces le tarif suivant :

Une insertion page entière. . . .	fr. 6
» » demi-page	fr. 3,50
» » quart de page	fr. 2
Six insertions page entière. . . .	fr. 30
» » demi-page	fr. 18
» » quart de page. . . .	fr. 10

Mais par mesure exceptionnelle, nous avons décidé d'accorder à nos abonnés, les avantages suivants :

L'insertion *gratuite*, répétée trois fois l'an d'une demi-page; et réduction de 50 % sur les prix ci-dessus, pour toutes les annonces demandées en supplément.

Agréez, M , l'assurance de notre parfaite considération et de notre entier dévouement.

S. Leliaert, A. Siffer & C^{ie},
Éditeurs du *Magasin Littéraire et Scientifique*,
52, RUE HAUT-PORT
GAND.

Pour jouir de ces avantages l'abonnement doit être personnel, et quant aux annonces de livres, ceux-ci ne peuvent être contraires au dogme ni à la morale.

LIBRAIRIE ALFRED CASTAIGNE

20, Montagne aux Herbes Potagères, Bruxelles.

HISTOIRE DE LA POÉSIE

MISE EN RAPPORT AVEC LA CIVILISATION

PAR

FERDINAND LOISE

Membre des Académies royales de Belgique et d'Espagne.

TOMES I ET II.

- Tome I^{er}. — *Histoire de la Poésie dans l'ANTIQUITÉ* (monde oriental, monde classique, monde chrétien), 1 vol. in-8. 4 fr.
- Tome II. — *Histoire de la Poésie en FRANCE*, depuis les origines jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. 1 vol. in-8. 5 fr.

LES CONTEMPORAINS

Études et portraits littéraires

PAR

JULES LEMAITRE.

PREMIÈRE SÉRIE.

Théodore de Banville — Sully-Prudhomme — François Coppée — Edouard Grenier — Madame Adam — Madame Alphonse Daudet — Ernest Renan — Ferdinand Brunetière — Émile Zola — Guy de Maupassant — J.-K. Huysmans — Georges Ohnet.

Un beau volume in-12, dixième édition 3 fr. 50

DEUXIÈME SÉRIE.

Leconte de Lisle — José Maria de Hérédia — Armand Silvestre — Anatole France — Le père Monsabré — M. Deschanel et le romantisme de Racine — La comtesse Diane — Francisque Sarcey — J.-J. Weiss — Alphonse Daudet — Ferdinand Fabre.

Un beau volume in-12, huitième édition 3 fr. 50

TROISIÈME SÉRIE.

Octave Feuillet — Les frères de Goncourt — H. Rabusson — J. de Glouvet — Pierre Loti — Le duc d'Aumale — Henry Fouquier — Henri Rochefort — J. Soulayr — Richepin — Paul Bourget.

Un vol. in-18 Jésus, sixième édition, broché 3 fr. 50

Ouvrage couronné par l'Académie française (prix Vitet 1887).

LIBRAIRIE ALFRED CASTAIGNE. — BRUXELLES.

20, Montagne aux Herbes Potagères, 20.

VIENT DE PARAÎTRE

ANTHOLOGIE D'AUTEURS FRANÇAIS

ET

D'AUTEURS BELGES

AVEC NOTES ET NOTICES

à l'usage de l'enseignement des familles

PAR

FERD. LOISE

MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE
ANCIEN PROFESSEUR DE LITTÉRATURE FRANÇAISE.

1 fort volume in-8° de 412 pages, relié, prix : fr. 3-75.

Au Pince-Nez d'Or

MAISON

P. J. DE BRUYN & L. DE MARTEAU-DE BRUYN

64, Rue Longue de la Monnaie, 64

en face du Grand Canon

A GAND.

Lunettes et Pince-nez pour toutes les vues, en acier, nickel, buffle, écaille, argent et or avec verres en cristal; Longues-Vues, Jumelles, Marines, de théâtre, de campagne, etc. monocles, faces-à-main, Microscopes, florioscopes, trichinoscopes, loupes pour horlogers, pour graveurs, à lire, etc. Graphomètres, pantomètres, chaînes d'arpenteur, compte-fils, boîtes à compas, pochettes, balustres, équerres, mesures en rouleau toile, fil acier, mètres, doubles et triples décimètres en bois, cuivre, baleine, os, ivoire, curvimètres, etc. Baromètres, baroscopes, thermomètres, pèse-acides, ammoniacque, beurre, bière, chlore, flegmes, huiles, lait, lessives, moult, liqueurs, savons, sirops, sels, tannins, vinaigre, vins, urines, etc. — Coutellerie anglaise, suédoise et de Namur, rasoirs et ciseaux, fourchettes et cuillers. — Pipes et porte-cigares, tabatières, porte-monnaies, broserie fine, jeux de tous genres. — Parfumerie; choix immense de bijouterie fausse et d'article pour deuil, etc. etc. — Raccommodage de tous ces articles.

Maison fondée en 1834.

PRIX : FR. 4,00 — POUR L'ÉTRANGER FR. 5,50.

L'Étudiant se publie au profit de l'École Catholique d'adultes, et des Sociétés de St. Vincent de Paul.

Il s'occupe de Littérature, d'Arts et de Sciences, et de toutes les questions qui peuvent intéresser la jeunesse Catholique. Des amis dévoués lui envoient régulièrement des correspondances de plusieurs universités étrangères.

Rédaction, Administration et Service d'abonnement :

4, rue Standonck, Louvain.

**Librairie des éditeurs du Magasin Littéraire
et Scientifique.**

	Fr. C.
Le Mexique aujourd'hui, par Lapin de Saint-André	4,00
Dix-huit mois dans l'Amérique du Sud, par le C ^{te} Eug. de Robiano	4,00
Dans les montagnes rocheuses, B ^{me} de Mandat-Grancey	4,00
Souvenirs de Venezuela, par Jenny de Tallenay	4,00
Le Maroc, par D ^r A. Marcet	4,00
De Moscou en Bactriane, par Gabriel Bonvalet	4,00
Sud-Amérique, par le C ^{te} Charles d'Ursel	4,00
Du Kohistan à la Caspienne, Gabriel Bonvalet	4,00
Chili, par le C ^{te} Eug. de Robiano	4,00
Un empire qui croule, par Ludovic de Campon	4,00
L'Algérie qui s'en va, par le doct ^r Bernard	4,00
La Côte des Esclaves, par l'abbé Pierre Boucher	4,00
Terre-Neuve et les terre-neuviennes, par Henri de la Chaumé	4,00
Dans les Highlands, par Paul Toutain	4,00
La Save, le Danube et le Balkan, par M. L. Léger	4,00
Les grands Esquimaux, par Emile Petitot	4,00
Névrologisme et Névrologes. Hygiène des Enervés et des Névropathes, par le D ^r A. Cullerre	3,50
Magnétisme et Hypnotisme, exposé des phénomènes observés pendant le sommeil nerveux provoqué, par D ^r A. Cullerre	3,50
La navigation aérienne et les ballons dirigeables, par Henri de Graffigny	3,50
La Folie Erotique, par B. Ball	2,00
Les Ancêtres de nos animaux dans les temps géologiques, par Albert Gandry	3,50
Le Cuivre et le Plomb dans l'alimentation et l'Industrie au point de vue de l'Hygiène, par E.-J. Armand Gauthier	3,50
Les plantes des champs, volume illustré, par Bonnier	24,00
Les poissons et crustacés, par Brebar	11,00
La seconde enfance, par le D ^r G. Périer	2,00
Le monde des rêves, par C. Marr Simon	3,50
Ferments et fermentations, par Léon Garnier	3,50
Les Nouvelles Institutions de Bienfaisance, par le D ^r A. Foville	3,50
Variations de la Personnalité, par les Docteurs H. Bourin et P. Buyot	3,50
Les Frontières de la Fôltrie, par le D ^r A. Cullerre	3,50
La Truffe, Etude sur les Truffes et les Truffières, par le D ^r C. de Perry de la Bellone	3,50

CONCOURS

INSTITUÉ PAR

LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE

DE

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN.

À l'occasion du cinquantième anniversaire de sa fondation (1839-1889), la *Société Littéraire* ouvre deux concours, l'un pour une œuvre en prose, l'autre pour une œuvre en vers.

1° La Société laisse aux auteurs toute liberté dans le choix du sujet et la manière de le traiter, à condition de respecter le dogme et la morale.

2° Les mémoires présentés aux Concours seront écrits en français et devront être inédits. La société désire qu'ils ne dépassent pas une centaine de pages in-octavo d'impression.

Le manuscrit portera une devise qui sera reproduite sur l'enveloppe d'une lettre cachetée. Celle-ci, jointe au mémoire, contiendra le nom de l'auteur et son adresse. Seules, les enveloppes attenantes aux mémoires couronnés seront ouvertes.

3° La *Société Littéraire* se réserve d'apprécier la valeur absolue des travaux qui lui seront présentés et de juger s'il y a lieu de décerner les prix.

Les prix consisteront: a) pour l'œuvre en prose, en une médaille d'or ou une somme de 400 francs, au choix du lauréat; b) pour l'œuvre en vers, en une médaille d'or ou une somme de 250 francs, au choix du lauréat. Ils leur seront remis dans une séance publique.

4° Les auteurs conserveront la propriété des mémoires couronnés. Néanmoins la Société se réserve le droit de les publier en premier dans le volume de ses *Mémoires* qui paraîtra à l'occasion de son cinquantenaire.

Elle pourra y insérer aussi, du consentement des auteurs, les mémoires non couronnés qu'elle jugera dignes de l'impression. À cette fin, les journaux publieront les devises de ces mémoires et les auteurs seront invités à se faire connaître.

Les auteurs des travaux publiés recevront cinquante tirés à part de leur œuvre aux frais de la Société.

Les mémoires présentés aux Concours devront être adressés, francs de port, avant le 1^{er} février 1889, à Monsieur le Professeur Lefebvre, président de la *Société Littéraire*, rue de Bériot, 36, Louvain.

Les manuscrits non couronnés seront conservés jusqu'au 1^{er} juin 1889 à la disposition des auteurs. Après cette date ils seront brûlés.

Le Secrétaire,
ALFRED DE RIDDER.

Le Président,
F. LEFEBVRE.

Louvain, 1^{er} février 1888.

Pour tout renseignement supplémentaire s'adresser au Secrétaire, rue de Bériot, 24, Louvain.

Le Magasin Littéraire et Scientifique

paraît le 15 des mois de Janvier, Mars, Mai, Juillet, Septembre
Novembre, par livraisons de 200 pages environ.

PRIX D'ABONNEMENT (POUR LA BELGIQUE 10 FRANCS
POUR L'ÉTRANGER 12 FRANCS

MM. Liste des collaborateurs.

- R. P. VAN AKEN, S. J., Professeur de théologie, à Gand.
H. DE BAETS, Avocat près la Cour d'appel de Gand, Docteur en sciences politiques et administratives, Avocat du Département des Finances.
M. BODEUX, à Louvain.
CHARLES BUET, à Thonon (Haute-Savoie).
C^{te} CONRAD DE BUISSERET, Attaché de légation, à Bruxelles.
B^{on} E. VAN CALOEN, Secrétaire particulier de M. le Gouverneur de Flandre Occidentale, Conseiller communal, à Bruges.
JULES CAMAUER, Avocat à Dinant.
JEAN CASIER, à Gand.
G. COOREMAN, Avocat près la Cour d'appel de Gand.
FRÉDÉRIC COUSOT, Littérateur, à Bruxelles.
L'abbé M. A. COUSOT, Professeur au Collège de Belle-Vue, à Dinant
JOSEPH DESTREE, Docteur en philosophie et lettres, à Bonn.
R. P. DIERCKX, S. J., à Lille.
EUGÈNE DILON, Avocat, à Huy.
ALB. DUTRY, Avocat près la Cour d'appel de Gand.
ALBERT EEMAN, Avocat près la Cour d'appel de Gand, membre de la Chambre des Représentants.
B^{on} H. DELLA FAILLE D'HUYSS, Avoc. près la Cour d'appel de Gand, Conseiller prov.
J. DE FRANQUVILLE, à Paris.
CHARLES FUSTER, Littérateur, à Paris.
A. GOETGHEBUER, Juge de paix de Waarschoot.
EUGÈNE DE GROOTE, Avocat près la Cour d'appel de Gand.
D^r P. DE GROOTE, à San Bernardino (Californie).
G. DE GUESTIERS, à Paris.
L'Abbé GUILLAUME, Curé-Doyen de Beauraing.
L. HALLEUX, Avocat et Conseiller communal, à Bruges.
J. VAN DEN HEUVEL, Avocat près la Cour d'appel de Gand, Professeur à l'Université de Gand.
A. HODISIER, Explorateur au Congo.
L'Abbé H. HOORNAERT, Professeur au Collège St Louis, à Bruges.
J. HOYOIS, Avocat près la Cour d'appel de Bruxelles.
LÉON JANSSENS DE BISTHOVEN, Substitut du Procureur du Roi près le Tribunal de première instance de Gand.
RAYMOND DE KERCHOVE, Gouverneur de la Flandre Orientale.
B^{on} KERVYN DE VOLKAERSBEKE, à Nazareth.
GODEFROID KÜRTH, Professeur à l'Université de Liège.
J. LÉGER, Juge au Tribunal de 1^{re} instance d'Audenarde
P. LIMBOURG, Publiciste, à Verviers.
P. MAILHARD DE LA COUTURE, Homme de lettres, à Lille.
MANSION, Professeur à l'Université de Gand.
J. MICHAELIS, Avocat, à Arlon.
L'Abbé HENRI MËLLER, à Bruxelles.
LÉON DE MONGE, Professeur à l'Université de Louvain.
PEDRO NADA, à Gand.
NOSSENT, Professeur à l'Université de Gand.
E. DE PEÑARANDA, à St Michel-lez-Bruges.
P. RAEPSAET, Membre de la Chambre des Représentants, à Audenarde
ALFRED DE RIDDER, à Louvain.
G. RINQUET, à Bruxelles.
R. DU SART DE BOULAND, Secr. particulier de M. le Gouverneur du Hainaut, à Mons.
A. SOLVYNS, Avocat près la Cour d'appel de Gand, Conseiller provincial.
EUG. STANDAERT, Avocat à Bruges.
C^{te} F. VAN DEN STEEN DE JEHAY, Attaché à la Maison du Roi, à Bruxelles.
R. P. VAN TRICHT, S. J., Professeur de sciences à l'Institut St Ignace, à Anvers.
G. VERSPEYEN, Avocat, Rédacteur en chef du *Bien Public*, à Gand.
P. WAUWERMANS, Avocat près la Cour d'appel de Bruxelles.
MAURICE DE WULF, à Louvain.

1888

LE MAGASIN

LITTÉRAIRE

ET SCIENTIFIQUE



GAND

S. LELIAERT, A. SIFFER & C^o
RUE HAUT-PORT, 52

PARIS

ED. BALTENWECK
RUE DU VIEUX COLOMBIER, 12

1888

SOMMAIRE :

I. La langue et la littérature sanskrites (<i>suite</i>)	PH. COLINET.
II. Soleils couchants	M. DE LA COUTURE.
III. Origine et ancienneté de l'homme (<i>fin</i>)	PEDRO NADA.
IV. La littérature flamande en Belgique durant la période 1877-1886	B ^{on} BETHUNE-DE VILLERS.
V. Marianne (<i>fin</i>).	B ^{on} H. DELLA FAILLE.
VI. Jocelyn.	EUGÈNE DIJON.
VII. Le Coffre-fort	GÉRARD COOREMAN.
VIII. Bibliographie***	

Un retard que nous regrettons nous empêche de publier dans ce numéro la lettre de Paris que nous avons annoncée. Cette lettre qui vient de nous parvenir et qui a trait à la question si actuelle des décadents, paraîtra dans notre numéro prochain, et ouvrira une série de correspondances parisiennes régulières.

AVIS IMPORTANT. Nos abonnés savent les efforts que nous avons faits depuis l'origine de notre publication pour la développer et l'améliorer. Le « Magasin Littéraire et Scientifique » qui n'eut que 4 numéros en 1884, paraît depuis 1885 tous les deux mois, et nous avons constamment accru le nombre de ses pages. Nous pouvons songer aujourd'hui à lui donner sa forme définitive en le rendant mensuel. Nous prions donc nos abonnés de nous faire savoir s'il leur serait agréable que cette transformation eût lieu dès ce moment, c. à d. que le second semestre de 1888 comptât 6 n^{os} de 100 pages au lieu de 3 n^{os} de 200 pages. S'ils ne nous font point connaître leur avis à ce sujet, peut-être retarderons-nous la transformation jusqu'au 15 Janvier 1889 afin de pouvoir la préparer plus à loisir; à cette date elle aura lieu dans tous les cas. Le prix de l'abonnement ne sera d'ailleurs jamais augmenté.



LA

LANGUE & LA LITTÉRATURE SANSCRITES.

(Suite de la page 224.)

II.

LE viens de vous exposer, Messieurs, les notions générales au moyen desquelles vous pourrez vous orienter lorsque, avant d'aborder l'étude du sanscrit, vous voudrez vous rendre compte des relations de cette langue avec les autres langues du globe, et, en particulier, avec celles qui appartiennent à la grande famille indo-européenne; il ne vous sera pas difficile non plus de saisir les rapports généraux qui unissent les *Aryas* de l'Inde avec les autres peuples asiatiques et européens issus de la même souche. Il me reste maintenant à vous parler du sanscrit lui-même et des *Aryas* qui choisirent l'Inde pour leur patrie. Je tâcherai de vous exposer brièvement l'histoire de la vaste littérature dont elle fut l'instrument, vous faisant apprécier en même temps les avantages d'une étude qui pour n'être pas sans difficulté, n'est cependant pas au-dessus d'un courage ordinaire.

Le plus ancien monument de la vieille langue de l'Inde, c'est le Rig-Véda. C'est un vaste recueil d'hymnes religieux adressés aux nombreuses divinités écloses de l'imagination puissante mais naïve du peuple ou du cerveau spéculateur de la caste sacerdotale.

La langue du Rig-Véda n'est pas le sanscrit proprement dit, mais il ne s'en éloigne pas plus que la langue d'Homère ne s'éloigne de celle de Xénophon. A côté du Rig-Véda, du Véda (c.-à-d. la science) des hymnes viennent se ranger le *Sâma-Véda*, le Véda des chants; le *Yajur-Véda*, le Véda des formules du sacrifice et l'*Atharva-Véda*, le Véda de la famille des Atharvans. Les trois premiers forment la science propre des brahmanes. Ceux-ci mirent un soin minutieux à garder intacts leurs textes sacrés. Aussi nous sont-ils parvenus dans un état bien mieux conservé que les écrits des Grecs et des Romains. De bonne heure, ces chants antiques furent l'objet de longs et nombreux commentaires appelés *Brâhmanas*, tandis que les textes eux-mêmes s'appellent *Samhitâs*. Chaque *Samhitâ* en possède un ou plusieurs. On y explique le sens des mots, on en donne ou l'on en fabrique l'étymologie; on y raconte l'histoire des dieux et des antiques Voyants qui les ont chantés; on s'y perd dans d'interminables interprétations symboliques des cérémonies du sacrifice. Il est difficile de se faire une idée de la somme de fantaisies, d'étrangetés et de niaiseries débitées avec un aplomb dogmatique dans cette immense collection du savoir théologique de l'Inde ancienne. Jusqu'ici bien peu d'indianistes ont eu le courage d'aborder ce fouillis d'aberrations.

Et cependant les Brâhmanes ne laissent pas d'avoir, à plus d'un point de vue, une valeur très réelle. Pour l'historien, elles marquent la transition entre la littérature plus spontanée des *Samhitâs* et les œuvres plus systématiques qui vinrent après. Pour le grammairien, la langue des Brâhmanas forme un lien entre le védique proprement dit et le langage plus artificiel de la littérature postérieure.

Les Brâhmanas étaient destinés soi-disant à faciliter aux ministres du culte l'exercice de leur profession. D'après le peu que je viens de vous dire vous devinez bien qu'on a dû être conduit bientôt à composer des ouvrages plus pratiques. A chaque Brâhmana se rattachent donc des espèces de résumés appelés *sûtras*, qui se distinguent avant tout par le caractère concis et obscur de leur style. *Sûtra* signifie *fil*; je ne sais au juste ce qui leur a valu ce nom. Ce qui est bien certain c'est que ces sentences brèves et énigmatiques ressemblent bien à des fils auxquels le maître devait rattacher ensuite les explications orales sans lesquelles elles devaient rester souvent incompréhensibles. Les *Samhitâs* avec leurs Brâhmanas et leurs Sûtras respectifs forment la littérature védique. Les deux premiers sont regardés comme divins.

Cependant la langue était devenue plus fixée et plus régulière, grâce en bonne partie aux travaux de Pânini et de ses successeurs. C'est à ce second état de la langue qu'on applique le nom de *Samkrîtâ*, c.-à-d. (lingua) confecta, perfecta. C'est la langue classique qui a servi d'instrument à des œuvres de tout genre, et qui, quoique morte depuis 25 siècles au moins, est restée la langue théologique et savante d'une bonne partie de l'Inde. Je vais vous énumérer rapidement les principales œuvres écrites en sanscrit.

Ce sont d'abord le *Mahâbhârata* et le *Râmâyana*. Le premier, épopée monstre de 200.000 vers, est une œuvre sans unité ni caractère personnel. C'est une vaste encyclopédie où plusieurs siècles sont venus insérer des interpolations, dont une seule suffirait parfois pour former un poème d'une étendue raisonnable, à notre sens..

Le fond du Mahâbhârata est le récit d'une lutte à mort entre deux peuples d'origine arienne Des 100.000

çlokas ou distiques, il n'y a guère qu'un cinquième qui se rapportent à cette lutte et aux mythes religieux qui y sont mêlés; les autres parties n'y ont aucun rapport; leur connexion entre elles est aussi très lâche.

Le Mahâbhârata est une véritable encyclopédie, « Episodes, digressions, exemples, interpolations, dit M. F. Nève (1), les derniers rédacteurs les justifient en disant que l'œuvre doit embrasser toutes les narrations du passé et renfermer des enseignements sur tous les intérêts de la vie présente et de la vie future : « C'est un grand livre de l'utile, un livre du juste, un livre de l'agréable, exposé par Vyâsa d'un esprit incommensurable. L'épopée ainsi conçue s'adresse à une foule d'auditeurs en dehors des trois castes qui ont le privilège de l'étude des Védas; elle leur donne une instruction fort vaste dans le cercle des légendes mythologiques qui tenaient lieu d'histoire pour les Aryas de l'Inde et qui renfermaient la majeure partie de leur théologie. »

Le Râmâyana est une épopée véritable possédant de l'unité et portant la marque d'un travail personnel. La littérature épique ne se borne pas à ces œuvres principales; il en est d'autres d'une date postérieure et de moindre valeur.

Les Purânas ou récits anciens sont des ouvrages d'une étendue parfois incommensurable et d'origine peu ancienne. C'est ici que l'imagination indienne semble avoir atteint le paroxysme du gigantesque et du fantastique.

On s'est beaucoup occupé des Pûranas au début des études sanscrites en Europe; on y attachait une importance exagérée; on tombe peut-être dans l'excès contraire aujourd'hui.

(1) Dans son bel et savant ouvrage : « *Les époques littéraires de l'Inde.* »

« Quel est donc, se demande M. Nève (1), aux yeux de la science contemporaine le prix véritable des Pourânas? Ces œuvres modernes de la poésie sanscrite ont été édifiées sur un fonds antique; elle y a conservé en substance l'histoire des révolutions religieuses de l'Inde depuis une époque très reculée, celle du naturalisme des Védas, jusqu'à la formation des grandes sectes entre lesquelles s'est partagé le brahmanisme et qui existent encore à cette heure; elle leur a confié la lettre des plus anciennes traditions et des histoires héroïques qui n'avaient jamais cessé d'être chères à l'esprit indien. Envisagés dans leurs matériaux, les Pourânas sont par conséquent, des dépôts authentiques de croyances, de connaissances et de faits remontant à une haute antiquité, et, si l'on considère l'âge de leurs sources, c'est-à-dire des légendes qui en ont été le premier noyau, ces immenses récits ont porté à juste titre le nom d'anciens. En dépit de ce que l'imagination de leurs auteurs a brodé sur le tissu de traditions d'un âge bien antérieur, en dépit des fictions nouvelles dans le cadre desquelles elles les a enveloppées, c'est un fonds primitif et traditionnel de mythes et d'aventures que le génie moderne des Hindous a résumé ou amplifié dans ce corps vraiment énorme de compositions métriques. L'idée dominante, le principe d'unité entre des matières si diverses et quelquefois si disparates, c'est l'adoration du dieu souverain succédant à tous les autres, c'est l'enseignement de son culte plus parfait et plus efficace que tous les cultes connus. »

La littérature dramatique se recommande par des

(1) *Op-cit.*, p. 182.

qualités réelles. Le drame indien ressemble plus à nos opéras qu'aux œuvres classiques du théâtre grec ou français. Les auteurs dramatiques de l'Inde excellent à reproduire les sentiments tendres et délicats, les dévouements généreux, mais il leur manque une connaissance approfondie de l'homme. Du reste on y retrouve le défaut ordinaire des auteurs hindous : leurs conceptions manquent de mesure ; ils tombent souvent dans l'extravagant, dans l'inconcevable. On est assez bien d'accord pour admettre que c'est sous l'influence des Grecs établis dans les régions occidentales de l'Inde, que le genre littéraire reçut sa première impulsion. Le plus célèbre des auteurs dramatiques est *Kalidāsa* dont la *Çakuntalā* est un véritable chef-d'œuvre.

La poésie sanscrite compte aussi des œuvres lyriques, des fables et des œuvres scientifiques de toute nature : traités d'astronomie, de philosophie, voire même de mathématiques. L'Inde possède des fables et des contes célèbres. Le recueil appelé *Pancatantra* fut traduit en pehlvi sur l'ordre de Noushirvan (531-79 P. C.) d'où il a passé dans toutes les langues de l'Europe. L'étude systématique de ce genre de littérature et des contes et traditions populaires préoccupe aujourd'hui plusieurs esprits très sérieux. Certains ont voulu en retrouver l'origine dans l'Inde, probablement à tort.

Cependant à côté de la langue raffinée, régentée par les grammairiens, il s'était formé des langues populaires sorties ou de l'idiome védique ou d'autres peu différents. On donne à ces idiomes le nom de *prākita*, naturel, inculte, vulgaire. Les principaux sont :

1^o Les prâcrits des inscriptions de Piyadasi (III^{me} siècle A. C.).

2^o Les prâcrits dramatiques.

3^o Et surtout le Pâli. Ce dernier devint la langue

sacrée des bouddhistes de Ceylan. Il possède une littérature exclusivement religieuse, qui se distingue de celle des brâhmanas par une simplicité plus grande mais aussi par une tendance à exagérer, si possible, les défauts saillants de l'esprit indien.

Les anciens prêcrits à leur tour ont donné naissance aux dialectes modernes de l'Inde arienne. Ces dialectes sont une dizaine environ, et se parlent dans le nord et le centre du pays. Dans le Dekkhan règnent des langues dérivées de celles des habitants qui avaient précédé les Aryas sur le sol de l'Inde. La principale d'entre elles est le Tamoul.

Jusqu'ici je ne vous ai donné aucune date; c'est que dans l'Inde l'histoire et surtout la chronologie sont des choses à peu près inconnues. Pour les Hindous toute la littérature védique, des *Samhitâs* et des Brâhmanas est éternelle; les plus importants des ouvrages classiques comme le Mahâbhârata et les lois de Manou sont attribués à des rishis mythiques en communication directe avec le ciel. « Ce qu'il y a de mieux à faire ici, dit Whitney, c'est d'affirmer le moins possible. Toutes les dates assignées dans l'histoire littéraire de l'Inde sont comme autant de quilles destinées à être renversées aussitôt. Toute œuvre de quelque importance a subi tant de modifications avant de recevoir la forme où nous la possédons que la question de la rédaction primitive se complique (toujours) de celle de la rédaction finale. » Je tâcherai cependant de vous fixer quelques points de repère; mais remarquez qu'en général vous ferez bien de laisser une marge de quatre ou cinq siècles de chaque côté de la date indiquée.

Les plus anciens hymnes du Rig-Véda, remontent à 1600 av. J.-C. Les sùtras védiques étaient achevés vers le 6^{me} siècle de notre ère. La période du sanscrit

classique commence vers le 4^{me} siècle avant notre ère. Les grandes épopées et le code de Manu dans leur forme actuelle ne sont pas antérieurs à notre ère. Les drames, les poèmes lyriques et autres vinrent plus tard. Les Purânas sont postérieurs au 8^{me} siècle.

Il est difficile de dire quand le sanscrit cessa d'être langue parlée. Les inscriptions de Piyadasi du 3^{me} siècle avant notre ère supposaient l'usage courant de nouveaux idiomes. Les prâcrits dramatiques ne se parlaient plus lors de la composition de ces œuvres. Au dixième siècle de notre ère les idiomes actuellement parlés existaient déjà. Enfin les anciens documents pâlis de Ceylan remontent à trois siècles avant notre ère.

Telle est, Messieurs, dans ses grands traits, la littérature dont vous allez étudier la langue. Sans doute elle ne peut soutenir la comparaison avec les productions si parfaitement achevées de la Grèce et de Rome ni même avec les littératures modernes. Dans cette masse énorme de productions médiocres ou sans valeur, les perles sont relativement rares. Néanmoins il y en a et celles-là sont parfois de nature à défier toute comparaison. Certains hymnes du Rig-Véda sont comparables aux psaumes ; d'autres par leur fraîcheur, leur naïveté et la vigueur de leur coloris rappellent la jeunesse exubérante d'une nation vivant au milieu des spectacles les plus grandioses de la nature. Je me hâte d'ajouter que ce n'est là que le petit nombre ; la plupart sont d'une monotonie désespérante et ressemblent bien plus à un ramassis de lieux communs ou à un agencement subtil d'énigmatiques riens qu'à l'effusion d'un véritable sentiment poétique. Comme épopée le Râmâyana a du mérite ; le Mahâbhârata a des épisodes d'une grande valeur, tels que l'histoire de Nalas et de Damagantî, et la Bhagavadgîta. Je vous ai parlé de

Çakuntalâ; il est d'autres drames encore qui méritent l'attention.

L'étude de ces œuvres est d'autant plus profitable que le beau s'y montre sous un autre aspect que dans nos littératures occidentales toutes tributaires de l'ancienne Grèce. La formation littéraire doit gagner beaucoup à la comparaison de chefs d'œuvre d'une nature différente de ce que nous sommes habitués à regarder comme le seul type du beau; d'un autre côté, le caractère disproportionné, démesuré de la plupart des œuvres indiennes fera mieux saisir ce qu'il y a d'admirable dans nos littératures classiques, où l'esprit de juste mesure maintient constamment cette harmonie qui est la cause secrète de l'empire qu'elles exercent sur toute notre âme. Ces avantages ne sont pas à dédaigner, mais le sanscrit en présente de plus importants.

Et tout d'abord le sanscrit est l'instrument indispensable de la linguistique comparée dans le domaine, du reste assez vaste, des langues indo-européennes.

Je vous ai déjà signalé le fait que la naissance de cette branche scientifique coïncide avec le progrès des études sanscrites. C'est que cette langue a conservé plus que toute autre son caractère primitif. Les racines s'y montrent souvent à nu, le sens des racines y est moins altéré, les désinences y sont plus pleines et laissent deviner quelquefois leur sens primitif. Qui oserait comparer le néerl. *zoon* et le grec *ζῷον* si nous ne connaissions la racine sanscrite *sû*, engendrer d'où *sunus* en sanscrit et en gothique *ζῷον* pour *syros* en grec? Sans le sanscrit nous ne saurions pas que le sens primitif des mots *equus* ἵππος, *argentum* ἄργυρος, *pes* ποῦς, *zwaan*, *dochter* θυγάτηρ est celui de *rapide*, *brillant*, *marchant*, *chantant*, *trayant*. Voilà pour le lexique; passons à la grammaire.

Et ici permettez-moi de vous dire un mot d'abord des grammairiens indigènes de l'Inde. C'est ce pays qui pouvait jusqu'au dernier siècle se vanter de posséder les travaux les plus parfaits. Les premiers essais de grammaire remontent très haut et se rattachent à l'interprétation des Védas. Pâninî fut le législateur du sanscrit classique.

Dès les temps anciens les Hindous possédaient des notions que nous venons seulement de leur emprunter et sans lesquelles toute science grammaticale est impossible.

Depuis longtemps on s'était occupé des racines du langage, beaucoup trop même; mais ce que l'on n'avait pas trouvé, c'est la notion du radical, c.-à-d. de cette forme abstraite du nom et du verbe auxquelles viennent s'ajouter toutes les désinences, celles du nominatif et des temps primitifs aussi bien que les autres. Or sans cette notion l'étude des racines reste impossible. C'est l'Inde qui a dû nous apprendre cela. C'est elle, c'est sa langue si transparente qui nous explique la connexion de phénomènes tels que *πατήρ, πατρός*; *genus, generis*; *guma, gumins* (gothique) qui nous fait entrevoir le sens des désinences du locatif, des personnes du verbe. C'est elle qui a permis de retrouver dans la conjugaison si compliquée du grec les éléments formatifs des temps et des modes. C'est elle encore qui nous a fait voir un ancien locatif dans les datifs en *i* du grec, ainsi que dans les soi-disant génitifs ablatifs *domi, ruri, Romae, humi*. Sous ce rapport on ne saurait guère exagérer l'importance de premier ordre du sanscrit.

L'histoire de l'humanité réclame aussi une étude attentive de l'ancienne littérature indienne. Certes on n'y trouve guère de dates ni de faits précis; on n'y trouve ni les annales des rois, ni les récits authentiques de leurs batailles ou des conquêtes dont ils affligeaient

non moins leurs sujets que les peuples vaincus. En revanche la langue et la littérature indiennes nous offrent pour l'histoire des civilisations primitives, des secours qu'on chercherait vainement ailleurs. Les langues sont un moyen précieux pour étudier un peuple, depuis les conditions matérielles où il se meut jusque dans les replis les plus profonds de sa constitution psychologique. Rien d'étonnant : instrument et expression tout à fait spontanée de la pensée humaine, elle montre à nu ce que dans ses discours et dans ses actions l'homme cherche souvent à déguiser. Or, comme nous l'avons vu, le sanscrit nous aide puissamment à reconnaître les éléments communs aux langues de notre race et nous en révèle souvent le sens primitif. C'est cette étude paléontologique qui s'unissant aux investigations des sciences naturelles permet de refaire peu à peu l'histoire des temps regardés autrefois comme inaccessibles à la science humaine.

Enfin la littérature sanscrite est absolument unique dans le monde pour l'étude de la marche de l'esprit humain laissé à lui-même, dans les matières religieuses et philosophiques. Chez les peuples classiques nous trouvons une religion faite; dans l'Inde nous assistons à sa lente formation. Cette étude des origines religieuses de l'Inde ne nous donne pas seulement la clef des religions postérieures de ce pays; dans bien des cas elle sert à expliquer les mythes et les divinités des autres peuples de notre race. C'est ainsi que depuis que le Vêda est connu, l'on ne saurait plus douter que Ζεὺς ne soit le ciel personnifié, le *brillant*, le *Dyâus* de l'Inde.

Le Rig-Vêda nous fait assister à l'apothéose des forces de la nature; il s'y trouve cependant aussi des traces d'un culte plus élevé. Nous voyons venir ensuite les débuts de la réflexion philosophique, l'éclosion du pan-

théisme, ses développements qui aboutissent au nihilisme bouddhiste. L'Inde parcourut ainsi, il y a plus de 3000 ans, le cycle philosophique parcouru également par les philosophes allemands depuis Kant jusqu'à Schopenhauer.

Enfin, Messieurs, je dois attirer votre attention sur l'influence prépondérante exercée par l'indianisme sur les études comparées de religion. Cette prépondérance est toute naturelle, étant donnée la situation exceptionnelle de la littérature religieuse de l'Inde. C'est elle qui a servi de point de départ à cette science presque délaissée jusqu'aujourd'hui par les catholiques, au grand détriment de la religion et de la science elle-même. Dans ces études d'histoire religieuse, il faut tenir compte d'un fait que personne ne songera à nier sérieusement : c'est qu'il est impossible de les traiter d'une manière complète sans se laisser influencer par des opinions religieuses personnelles. A cause de cela, certains écrivains comme MM. Réville, père et fils et surtout notre compatriote Goblet refusent aux catholiques le droit de s'occuper de la science des religions (1). Les dogmes, disent-ils, auxquels les catholiques ont lié leur intelligence, les empêchent de se laisser guider par les faits qu'ils cherchent à confisquer au profit de leurs préjugés.

En réalité ces messieurs semblent s'attacher à lancer contre nous les accusations qu'ils ne méritent que trop bien eux-mêmes. Sans doute l'homme dégagé d'un *credo* positif pourrait être très impartial, très objectif dans les recherches de ce genre. Malheureusement beaucoup n'en font rien ; ils se rendent les esclaves de systèmes nés d'hier et qui n'ont pas l'avantage, comme le nôtre,

(1) Voir le réquisitoire de M. Goblet dans la *Revue de Belgique*.

d'être consacrés par l'adhésion d'une foule d'hommes de génie de tous les siècles. Et ces systèmes ils les défendent avec une intrépidité, un zèle qui leur vaudrait justement le nom de fanatiques, s'ils n'avaient le temple en si grande horreur. En vertu du progrès continu, dit-on, il faut que les religions soient parties d'une condition infime pour se perfectionner sans cesse. Mais la religion égyptienne se montre plus parfaite à mesure que l'on remonte vers son origine. Que pensez-vous, messieurs, qu'on fasse devant ce fait inéluctable ? Croyez-vous qu'on sacrifie la théorie préconçue ? Pas le moins du monde, on suppose un état religieux antérieur à celui que les plus anciens documents nous révèlent, et l'on daigne nous apprendre que cet état répondait tout juste à ce qu'il faut pour vérifier le système. En vérité, il est des gens qui croient facilement. Notez que malgré ce dogmatisme on n'obtient encore pour l'Égypte qu'un progrès intermittent. Pour le croyant, il admet sans doute une révélation primitive mais il ne pense pas avoir besoin de l'histoire des religions pour démontrer son dogme ; il n'a donc aucun besoin de faire converger les faits vers un point fixé d'avance. Il aurait du reste grand tort de le faire, parce que les annales religieuses des peuples profanes sont loin de remonter aux origines de l'humanité. Il faudrait n'avoir aucune connaissance personnelle des anciennes littératures — ce qui est le cas pour certains théoriciens — pour s'imaginer le contraire. Donc, quels que soient les faits révélés par l'histoire des religions, ils ne peuvent exercer aucune influence sur un dogme avec lequel ils n'entrent point en contact. Cela ne veut pas dire que les faits ne fournissent pas de nombreux indices qui le favorisent. Je m'arrête, messieurs, au milieu de cette longue digression, pour tirer une conclusion que maint

rationaliste loyal et sérieux — et certes, il n'en manque pas — m'accordera avec plaisir. C'est qu'il est urgent que les catholiques en plus grand nombre qu'ils ne l'ont fait, apportent leur concours à l'édification de la nouvelle science, non-seulement pour fouiller les vieilles annales de l'Orient, mais encore pour fournir un contrepoids aux théories courantes où les faits habilement choisis et disposés avec art ne servent souvent qu'à masquer des thèses qu'on veut servir avant tout. Or l'étude du sanscrit qui vous ouvrira les livres sacrés de l'Inde, est la meilleure préparation aux études comparées de religion.

Je termine par quelques mots sur l'histoire des études sanscrites en Occident. La première grammaire sanscrite parue en Europe fut celle du carme Paulin a Santo Bartolomeo (Rome 1790). Mais ce furent les Anglais, maîtres de l'Inde, qui en faisant connaître à l'Europe quelques uns des chefs d'œuvre de la littérature sanscrite provoquèrent un mouvement sérieux en faveur de ces études. Les premières chaires de sanscrit furent établies à Paris (1814), à Berlin et à Bonn (1818) et occupées d'abord par de Chézy, Bopp et G. Schlegel. Il est juste de reconnaître que c'est l'Allemagne qui a le plus contribué aux progrès de l'indianisme. Les autres pays ont suivi peu à peu l'exemple donné par elle. La Belgique est venue en dernier lieu.





SOLEILS COUCHANTS.

PRÉLUDE.

IL m'est donné de voir durer longtemps ma vie,
Je n'ai d'autre dessein, d'autre amour, d'autre envie
Que d'aller m'enterrer dans un coin écarté,
Et là, sans grands amis, riche de liberté,
De laisser bonnement se succéder sans trêve
Les jours où l'on révasse et les nuits où l'on rêve.

J'ai tenté vainement de lutter, et je vois
Que je suis aujourd'hui le naïf d'autrefois.
Quand j'ai voulu tâter des choses de ce monde,
J'ai toujours admiré ma sottise profonde ;
N'entendant rien à rien, paresseux comme un loir,
J'ai toujours tout gâté par trop de nonchaloir.
Puis j'ai crié bien fort à la moindre écorchure,
Souffrant de tout, d'un mot, d'un ennui, d'une injure,
Pour un petit bobo montant mes grands chevaux,
Me faisant estimer pour moins que je ne vaux.
Tout ce que m'attirait mon trop de négligence,
Je l'ai mis sur le dos de ma mauvaise chance.
La vie est un combat, j'en conviens, je l'admets :
Mais il est des vivants qui sont bien mal armés !

Oh ! que j'aïlle plutôt m'asseoir dans l'herbe drue,
Me détendre l'esprit des tracassés de la rue,

Et, laissant tout Paris baïller à l'Opéra,
Écouter les oiseaux tout autant qu'on voudra! —
Mais loin de la campagne où les gens de boutique
Vont faire le Dimanche un maigre pique-nique ;
Mais loin des bois peuplés et des communs sentiers
Où les bourgeois s'en vont promener leurs moitiés...
Que je sache, amoureux de forme et de peinture,
Contempler les tableaux de la mère nature!
O nature, toi seule es vraie, et le bonheur
N'est que pour les oisifs qui dorment sur ton cœur!

D'autres, voyant l'effet, ont recherché les causes.
En constatant la main empreinte en toutes choses,
Ils ont suivi partout ton principe puissant
Et partout relevé les traces de ton sang.
Pour moi qui ne sais point comment la terre existe,
Te voyant seule grande en ce monde égoïste,
Fille du créateur, ô ma mère, il me plaît
De boire à pleine bouche aux sources de ton lait.
Ne cherchant pas, je crois être vingt fois plus sage;
Et, lorsque j'aperçois quelque beau paysage
Tel qu'un hasard béni vous en fait rencontrer,
Je me tiens trop heureux de pouvoir l'admirer.

On t'a défigurée, ô mère, et les poètes
T'ont peinte des couleurs qu'ils avaient dans leurs têtes ;
Regardant simplement près de moi, j'ai trouvé
Ce que l'on voit plus beau que ce qu'on a rêvé.
J'ai vu que rien ne vaut ta tendresse ineffable.
J'ai vu ta vérité plus belle que la Fable.
Dans ton mystérieux domaine, le penseur
A cherché ton pouvoir : moi, j'y vois ta douceur.
Sans pénétrer quels sont les secrets que tu cèles,
Ni pourquoi ce caillou contient des étincelles,

Ni comment par ce gland un chêne est enfanté,
Moi, je ne veux jouir rien que de ta beauté !

O nature, prends garde à tous les mythologues !
Tu fais piètre figure en leurs piètres églogues.
Où Théocrite eût mis son ingénuité,
Ils n'ont su qu'étaler un jargon emprunté.
De leurs cerveaux ils t'ont montrée humble servante ;
Pour prouver leur science, ils t'ont faite savante ;
Ils ont couvert tes seins d'oripeaux convenus,
Et mis un talon rouge, ô mère, à tes pieds nus !..

Que ne suis-je moi-même, hélas ! assez artiste
Pour exprimer sans art ton âme simple et triste,
Nature, œuvre de Dieu ! — Que n'ai-je tes accents,
Pour en former des vers paisibles, mais puissants !..



SOLEILS COUCHANTS.

à J. Godfrey Scribner.

PREMIÈREMENT.

I.

Salut, ô mer ! Je viens, fatigué de la terre,
Retrouver sur tes bords le calme salutaire.
Las de toujours chérir pour toujours exécrer,
J'aime mieux tes fureurs qui laissent espérer...
Toi qui, toujours la même, et qui, toujours nouvelle,
Te fais de ta vieillesse une beauté plus belle,
Entoure de ton charme endormeur et béni
Ce cœur mal satisfait qui rêve l'infini !..

Je viens, esprit malade — ainsi que Démosthènes
Dédaigneux du mépris des foules, loin d'Athènes, —
De la seule nature implorer un secours,
Et, près de tes leçons, bégayer mes discours.

Ce n'est pas que je puisse, orgueilleux en démente,
Comparer mon labeur à ton labeur immense,
Ni que je veuille unir, ô douloureuse mer,
Ma petite amertume à ton abîme amer ;
Mais tu sais consoler la souffrance mortelle
Par l'aspect seulement de ta peine éternelle,
Et je viens retremper mon corps désemparé
Dans le bain pur et fort de ton flot adoré !



Il est, dans l'air salin de ta vague marine,
Je ne sais quelle vie inondant la poitrine :
C'est comme un souffle ardent de ta virilité,
Et l'on croit respirer en toi la Liberté !
Nul n'a dit, Océan, quelles horreurs profondes
Tu caches sous l'amas énorme de tes ondes :
On a l'impression, en voyant ton repos,
Des pudeurs de la mort, de la paix des tombeaux.
Peu jaloux de puissance, épargnant le navire
Qu'une ride à ton front suffirait à détruire,
Parfois tu te fais bon et n'es point redouté ;
Tu t'endors doucement ; ton miroir enchanté
A l'immobilité des choses séculaires.
Tes sommeils cependant nous disent tes colères ;
Tu caresses ainsi qu'un lion ; ta bonté
Vient de ta force, et non de ta servilité,
Toi qui gardes, dans la commune décadence,
Le magnifique orgueil de ton indépendance !

C'est là qu'habités à souffrir, à lutter,
Des hommes courageux sont venus habiter.
La terre est infertile, et produit avec peine
Quelques fruits mal mûris et quelque rare graine;
L'océan, secoué sans cesse par les vents,
Laisse aborder bien plus de morts que de vivants;
Eh bien! malgré l'aspect désolé du rivage,
Malgré les ouragans, malgré la mer sauvage,
— Frêle barrière humaine aux dévastations —
Un bourg est posé là comme un nid d'alcyons.
Le long d'un roc chenu l'église est appuyée;
Des deux côtés du port la falaise rayée
Se perd dans les brouillards des lointains horizons.
A ses pieds des pêcheurs ont bâti leurs maisons.
Des bateaux démembrés sont couchés sur la plage;
D'autres servent de toits aux pauvres du village,
Et, les ayant sauvés des orages passés,
Deviennent leurs abris quand ils sont menacés
Sur ces côtes que bat sans trêve la tourmente.

Le paysage est beau; la nature clémente
Ayant mis, à l'endroit le plus déshérité,
Quelque peu de sa grâce ou de sa majesté.
Tout près, elle a planté d'une main généreuse
La forêt druidique, épaisse et ténébreuse,
Dont les arbres, au sol fortement attachés,
Semblent appartenir eux-mêmes aux rochers.
Les vents ont éprouvé leurs robustes statures.
Quand la brise de mer, dans ces mille mâtures,
Vient s'engouffrer, pareille au bruit des grandes eaux,
Les marins se croiraient à bord de leurs vaisseaux, —
Tant l'ouragan, courbant les cîmes centenaires,
Passe avec les fracas terribles des tonnerres.
Ce sont des craquements sinistres; on dirait
Que l'Océan lui-même envahit la forêt,

Quand, dans le sifflement prolongé des rafales,
La tempête mugit ses marches triomphales,
Entraînant à l'assaut des troncs découronnés
Son bataillon hurlant d'aquillons déchaînés.

II.

Au fond de la forêt, au dessus des ramures,
Se dressait un château — grand comme ces armures
Trop lourdes pour nos temps, et qu'on ne porte plus ; —
Les gonds laissaient tomber les volets vermoulus ;
La muraille grisâtre était presque couverte
D'un vêtement de mousse et de lichens ; l'eau verte
Croupissait dans la douve autour des murs disjoints.
Cela sentait le vieux ; c'étaient dans tous les coins
Des amas de poussière avec des mouches mortes ;
Des toiles d'araignée ornaient toutes les portes,
Et, comme en un linceul, retenaient suspendus
Les restes prisonniers des papillons perdus.
Unie aux chœurs des bois, là bas, la mer immense
Continuait son chant qui toujours recommence ;
Et le front des passants se penchait tristement
Devant tant d'abandon et de délabrement.



Le manoir cependant n'avait point de fantômes,
Et jamais feux-follets errants parmi les chaumes,
Lorsque les gens passaient en devisant entre eux,
N'avaient ici, le soir, effrayé les peureux.

Ce castel avait l'air d'un vieux couvent. Deux filles
— Deux sœurs — qui ressemblaient à celles que les grilles
Défendent de la vie et des illusions, —
Vivaient là sans désirs comme sans passions.

Elles aimaient le bien; ces deux honnêtes âmes
S'éteignaient lentement comme des feux sans flammes.
A peine on entendait, dans la rude saison,
Quelque rare dispute à propos d'un tison;
Leurs cœurs simples étaient d'accord, et les pensées
Sortaient en même temps de leurs têtes glacées.
C'était l'inaltérable ennui de la douceur
Que ces femmes.

— Jadis, leur jeune belle-sœur,
Mère et veuve à vingt ans, s'occupait du ménage,
Avait, malgré son deuil, les grâces de son âge,
Parlait pour tous, parfois souriait tristement.
Le noir jurait avec ce visage charmant,
Et le voile de crêpe à sa figure d'ange
Arrangeait de ses plis une auréole étrange.
Mais, prise du besoin de retourner là-haut,
Comme tout ce qu'on aime elle partit trop tôt,
Léguant, les yeux au ciel, ainsi que les mourantes,
La petite orpheline à ses deux vieilles tantes.
Toutes deux à genoux promirent.

Et l'enfant

Commença de grandir dans cet air étouffant,
Jolie, et n'ayant rien pourtant de la jeunesse.
Les vieilles aimaient bien cette gentille nièce,
Mais leur vie uniforme et leurs horizons gris
Ajoutaient de l'horreur à ses jours assombris :
— Brin d'herbe étiolé qui pousse entre deux pierres. —
On la voyait timide et baissant les paupières,
Toujours triste, rêvant tout haut, pleurant tout bas,
Et devinant un ciel qu'elle ne savait pas.

III.

Près du sombre castel était le presbytère.
— Les buis taillés autour des massifs du parterre

Et contenant l'élan touffu des résédas,
Les poiriers, alignés ainsi que des soldats,
La glycine qui grimpe aux murs, vigne fleurie,
Avaient là je ne sais quelle coquetterie ;
Et, plus humble, moins fier que l'antique manoir,
Le presbytère était plus riant et moins noir.
En lui tout respirait un petit air de fête.
D'un bout à l'autre bout, et de la base au faite,
Ce logis, luxueux dans sa simplicité,
Avait des mouvements d'accueil et de gaieté ;
Surtout quand le neveu préféré du vieux prêtre
Eut amené la joie en ce réduit champêtre.
Il sortait du collège, et, dans ses dix-sept ans,
Bouillonnait la vigueur bruyante du printemps :
Fort, brave, ayant ces biens que la santé procure.

IV.

Or, Jeanne, un beau matin qu'elle allait à la cure,
Rougit en se trouvant près de l'adolescent ;
Et Pierre, qui la vit émue et rougissant,
Sentit au fond du cœur — épreuve douce et sûre —
S'ouvrir comme une large et profonde blessure.
Elle partit, et lui rentra, se souvenant.

Le lendemain, non loin du soir, se promenant
Dans le parc, s'arrêtant aux rives d'une source,
Il la vit effrayée et qui prenait sa course
Vers sa retraite, ainsi qu'une biche aux abois
Que l'on viendrait troubler dans le calme des bois.

Deux jours après, malgré ses soins et sa prudence,
Ce hasard délicat, qu'on nomme Providence
Quand il nous montre enfin ce qu'on a bien cherché,
Les fit se rencontrer en un sentier caché

Qui menait, en longeant la falaise, au rivage.
Il lui dit un « bonjour » ; mais elle, la sauvage,
Ne daigna même pas profiter du hasard
Et ne lui jeta point le plus petit regard ;
Mais elle fit semblant d'admirer la mer haute,
Pendant qu'il lui parlait, la suivant côte à côte,
Lui racontant, naïf en son rêve amoureux,
Qu'elle était adorable et qu'il était heureux.

Huit jours plus tard, enfin, elle osa lui répondre,
Beaucoup pour l'éconduire, un peu pour le confondre,
Mais elle n'inventa que des mots peu méchants ;
Et, quinze jours après, tous deux, à travers champs,
Au bord de l'Océan, dans le bois solitaire,
Bras-dessus, bras-dessous, sans crainte et sans mystère,
Traversant les fourrés et bravant les halliers,
Causaient joyeusement, comme deux écoliers.

Elle avait tout d'abord hésité ; mais, ensuite,
Comme elle n'avait pas su faire l'hypocrite,
Elle s'était, sans trop éprouver d'embarras,
Décidée un beau jour à lui donner le bras,
Puis la main, puis les deux. — Elle avait fait la moue,
Un soir que le jeune homme avait frôlé sa joue
Je ne sais trop pourquoi, mais je suis presque sûr
Que le chemin était étroit et fort obscur.



Ils s'aimèrent. Pour lui, beau, vigoureux, agile,
Il mettait à profit les leçons de Virgile ;
Son cœur avait battu pour la première fois.
Le grand air librement respiré dans les bois
Lui convenait mieux qu'une atmosphère savante ;
Il y songeait parfois encor, plein d'épouvante,

Heureux d'avoir laissé tout le fatras latin
Pour suivre étourdîment son caprice incertain.
Les livres après tout valent-ils la nature?
Tous ces auteurs confits dans leur littérature,
Qu'est-ce auprès du genêt poussé sur le chemin?
Ce fruit vert qu'en flânant on trouve sous sa main,
Nourrit bien mieux que la plus classique ambrosie
Et contient vingt fois plus de franche poésie.
Pierre pensait cela, fier de sa liberté,
Hardi de son amour et fort de sa santé.



Jeanne l'aimait aussi, mais de toute son âme;
Triste jusqu'à présent, je ne sais quelle flamme
Avait jailli soudain en son sein endormi.
Elle se sentait vivre auprès de son ami.
Jusqu'à ce jour gâtée, et pourtant négligée,
Elle était adorée, elle était protégée,
Et les mots amoureux du brun adolescent
Eveillaient dans son cœur un écho ravissant.

Et, quand ils se quittaient, Jeanne, autrefois pensive
Et maintenant, par lui, devenue expansive,
Ne sachant pas près d'elle un confident discret
Qui reçût ses aveux et gardât son secret,
Restait au piano jusques à la nuit noire;
Ses mains se promenaient sur les touches d'ivoire;
Les cordes résonnaient; les doux accords, en chœur,
Accompagnaient alors les hymnes de son cœur
Qui se grisait de chant ainsi qu'une fauvette.
C'étaient de longs discours sur la vieille épinette,
— Bois mort d'où l'on croyait les oiseaux envolés. —
Le poudreux instrument, dont les ressorts fêlés

Laissaient à peine encore intactes quelques notes,
Retrouvait les accents des lointaines gavottes ;
Et l'antique salon, à ce concert charmant,
Vibrant, comme saisi d'un doux frémissement ;
Et le vieux serviteur s'arrêtait pour entendre,
Retenant son haleine et cherchant à comprendre
— Lui qui se souvenait des amours d'autrefois
Comment elle parlait au cœur avec les doigts.

V.

Pierre et Jeanne s'aimaient. Oh ! les charmantes choses
Qu'ils se disaient, alors que s'endorment les roses,
Alors que le couchant empourpré de carmin
Semblait promettre un ciel d'azur au lendemain !

Allez, pauvres amants, aimez-vous. Que cette heure,
La plus sainte pour vous, peut-être la meilleure,
Ne s'efface jamais de votre souvenir.
Au prix de ce moment, engagez l'avenir.
Dût-il vous réserver la fortune ou la gloire,
Auprès, vous trouverez que tout est illusoire ;
Et, dans le désespoir fussiez-vous abîmés,
Qu'importe tout cela, qu'importe ? Vous aimez !



Pierre et Jeanne s'aimaient.

Dans sa sollicitude,
L'oncle voulut porter remède à l'habitude.
Sage et de bon conseil, un soir, il prit le soin
Que ces choses d'amour n'allassent pas trop loin.

S'appuyant sur le bras de son neveu, le prêtre,
Affectueusement, ému sans le paraître,

Lui parla :

— « Te voilà maintenant grand garçon ;
Tu ne peux pas rester toujours à la maison ;
Il est temps de partir. Le métier de ton père,
Triste pour lui, pour toi peut devenir prospère :
Fais-toi marin. Est-il plus glorieux état? »

Voyant que son neveu pleurait, il ajouta :
— « Mon ami, la petite est de bonne noblesse ;
N'y pense pas. Sois homme, allons ! pas de faiblesse !..
Lorsque tu seras riche, ou lorsque tu seras
Capitaine célèbre, alors tu reviendras...
Si tu l'aimes toujours, elle sera ta femme...
Mais il te faut avoir beaucoup de force d'âme ;
Tout homme a, quand il sent son cœur se déchirer,
Le devoir de souffrir et le droit d'espérer ! »

Et le prêtre reprit de sa voix la plus tendre :
— « Espère, mon enfant. Pour moi, je vais t'attendre,
Priant Dieu pour tes jours qui me sont précieux ;
Puis.... j'ai besoin de toi pour me fermer les yeux... »

VI.

Pierre partit. Il fut où vont les hirondelles...
Reviendra-t-il ? semblable à ces êtres fidèles
Qui gardent, malgré tout, dans leur cœur obstiné,
Le souvenir pieux du nid abandonné.



SOLEILS COUCHANTS.

DEUXIÈMEMENT.

I.

« C'est le moment : le temps est pur ; la mer chantante
Pour être belle a mis une robe éclatante
De velours vert profond aux tons d'azur changeant ;
Chaque flot est brodé d'une frange d'argent,
Et les lames, roulant et se jouant entre elles,
Déchirent dans l'écume un voile de dentelles.
L'Océan chante — heureux et louant le Seigneur.
— Nous prenons notre part aussi de ce bonheur :
Nous aimons tant la mer ! et notre âme saisie
Comprend si bien l'accent de cette poésie!...
Assez des chauds climats et des bords étrangers...
Nous voulons revenir, marins ou passagers,
Porter au moins nos os à la terre de France...
Le pilote aujourd'hui s'appelle l'Espérance !
En avant!... »

Le soleil, comme un feu qui s'endort,
S'éteignit en jetant des étincelles d'or,
Et dans le bleu du ciel les astres s'éveillèrent.
La brise s'éleva bientôt; les mâts plièrent,
Et le vaisseau berça les marins endormis
Et confiants dans la douceur des flots amis.

II.

O vous qui revenez vers la terre natale,
Jaloux de mettre un terme à l'absence fatale,
Vous doutez-vous, donneurs d'inutiles combats,
Vous doutez-vous du sort qui vous attend là-bas ?

Quand vous entrepreniez vos recherches avides,
La mort en vos maisons a laissé bien des vides ;
Plus d'une fois le glas funèbre a retenti ;
Avant votre retour, plus d'un autre est parti...

Et cependant, marin, le sol que ton cœur aime,
Retourné tant de fois, est demeuré le même.
Avril a toujours vu la neige des pommiers ;
Ses dons récents sont beaux ainsi que les premiers ;
Le bois est toujours sombre, et son fouillis de branches
Abrite encor des nids, cache encor des pervenches.
Pendant que tu passais ta vie à voyager,
Les fruits habituels ont couvert le verger.
A peine verrais-tu, dans les forêts prochaines,
Les pas du temps marqués par la force des chênes.
Toi qui reviens vieilli, brisé, n'en pouvant mais,
Regarde autour de toi : plus belle que jamais,
La nature accomplit sa tâche accoutumée ;
Sa main pour nous combler ne s'est jamais fermée.
Pieuse en son travail, fertile en son repos,
Elle eut soin de jeter ses fleurs sur ces tombeaux...
— Voici le cimetière autour de l'humble église :
Dans ce jardin bénit que la mort fertilise,
Dans ces gazons pressés, cherche : tu trouveras
Que tous ceux qui, petit, t'ont bercé dans leurs bras,
Qui t'ont toujours chéri d'une amitié sincère,
Ont par l'ordre de Dieu vu finir leur misère,
Désespérés d'avoir vainement attendu
Et priant pour celui que l'on croyait perdu.
Bientôt viendra ton tour, et ta place est choisie
Au milieu de ceux-là qui t'aimaient. Remercie
Le ciel qui t'a permis, à toi tant oublieux,
De dormir dans la terre où dorment tes aïeux !

III.

Tristement appuyée au dossier de sa chaise,
Dans l'endroit le plus clair du salon Louis eize,
Jeanne cousait. —

Depuis vingt ans, — vingt ans passés —
Qu'elle cousait, ses doigts ne s'étaient point lassés.
Elle s'était promis formellement la veille
De terminer ceci pour une pauvre vieille;
La fête patronale approchait; qu'eût-on dit
Si quelqu'un du village eût manqué d'un habit?
Puis Yvonne attendait qu'elle finît ces langes...
Il fallait bien pourtant couvrir les petits anges...
Puisque Dieu l'avait mise à l'abri du besoin,
N'était-ce pas afin qu'elle pût prendre soin
De tous les malheureux? Pour une vieille fille
Ce sont les pauvres gens qui font une famille.
La Pitié d'une mère a le nom trois fois saint :
Le misérable peut reposer sur son sein;
Et sa sœur Charité, sa douce sœur jumelle,
A toujours des enfants pendus à sa mamelle.



Jeanne cousait. —

Le jour était tiède et charmant,
Et le soleil mettait son éblouissement
Jusqu'au fond du salon mystérieux et sombre.
Comme une flèche d'or qui traverserait l'ombre,
Il brisait ses rayons sur quelque vieux tableau
Et ranimait des fleurs qui se mouraient dans l'eau..

Jeanne leva les yeux. —

Les fenêtres ouvertes
Laisaient apercevoir les jeunes feuilles vertes;
Partout se répandait un parfum de lilas...

Jeanne songea :

— C'était avril. Vingt ans, hélas !
Elle avait ainsi vu se rajeunir l'année ;
Chaque fois elle était tout impressionnée :
Les souvenirs cruels et tendres du passé
Se présentaient en foule à son esprit blessé.
C'était le même avril avec ses mêmes charmes
Qui mettait son sourire au travers de ses larmes,
Ce renouveau d'amour, de printemps, de chaleur,
Qui venait ajouter à sa morne douleur...
Tout au fond de son cœur, la même inquiétude,
Le même deuil ; autour, la même solitude :
L'antique manoir, veuf de ses vieux habitants,
Qui l'ensevelissait sous ses murs attristants ;
Au dehors, la senteur des campagnes fleuries...
Tout, tout la ramenait aux mêmes rêveries :
« Où Pierre était-il donc ? Pendant qu'on l'attendait,
Comment se faisait-il que Pierre s'attardait ?
Avait-il cru d'abord qu'on l'avait mariée ?
Douter d'elle ? Cela l'aurait injuriée !..
Maintenant qu'il devait savoir la vérité,
Pourquoi n'était-il pas près d'elle, à son côté ?
Depuis deux ans le prêtre était mort ; quant aux tantes,
La mort avait scellé leurs lèvres tremblotantes
Voilà longtemps déjà ; toutes deux tour à tour
Avaient fermé les yeux, presque le même jour :
La tombe en sa bonté les avait réunies.
— A cette époque, Pierre était aux colonies...
Elle avait écrit ; — lui n'avait pas répondu...
Était-il donc esclave en un pays perdu ?
Malade?... mort peut-être ? et loin de sa paroisse !...
Quand on ne sait rien, tout est un sujet d'angoisse...
Ah ! s'il pouvait venir, pauvre chercheur déçu,
Comme il serait fêté ! Comme il serait reçu !..

— Mais non ! il avait tort de lasser l'espérance...
Qu'il vienne... elle prendrait un air d'indifférence ;
S'il lui reste du cœur, cela le punira ;
Il verrait, en entrant, combien... »

Et Pierre entra.

IV.

Le lendemain, tous deux, assis sous la tonnelle,
Se racontaient tout bas cette histoire éternelle
Des séparations et des retours heureux.
Mon cœur m'a répété ce qu'ils disaient entre eux.
Pierre avait entrepris sa lointaine odyssée
Vingt fois interrompue et puis recommencée ;
Il s'approchait de Jeanne, ému, la regardait,
L'interrogeait soudain ; et Jeanne répondait :

— « Dans mon humble maison où l'oubli m'enveloppe
J'ai vécu solitaire, et, pauvre Pénélope,
Sans fils ni prétendants, n'espérant qu'en vous seul,
J'ai terminé mon voile, ou plutôt mon linceul.
Ah ! voyez-vous, la vie est rude aux vieilles filles !
Pour plaisir, nous n'avons guère que nos aiguilles,
Nos ouvrages sans fin où, mêlant les couleurs,
Nous tâchons d'imiter le doux éclat des fleurs ;
Mais la rose elle-même entre nos mains flétries
Pâlit et se dessèche en nos tapisseries,
Car notre intérieur monotone est pareil
A ces pays glacés qui n'ont pas de soleil.
L'esprit est presque mort en nos têtes vivantes ;
Et lorsque nous sortons, auprès de nos servantes,
Réservant pour chacun un mot affectueux,
Souvent quelque passant, fort peu respectueux,
Tourne en dérision nos robes démodées,
— Vêtements qui sont moins étroits que nos idées. —

Même lorsqu'on se rend le Dimanche au Saint Lieu
 Et qu'on veut être belle afin de plaire à Dieu,
 Qu'on étale aux grands jours le mantelet de moire
 Qui garde encor les plis ordonnés de l'armoire,
 Même lorsque l'on met ce qu'on a de plus frais,
 Tous disent en riant : Voilà les vieux portraits! »

— « De ce nom-là jamais ne soyez indignée,
 Jeanne : vous maintenez l'orgueil d'une lignée;
 Vous savez conserver, en ce monde éhonté,
 Le soin de son honneur et de sa dignité.
 Soyez un vieux portrait ; soyez fière de l'être ;
 Car vous perpétuez l'image de l'ancêtre :
 Quand les jeunes sont prêts à la déloyauté,
 Ils rencontrent partout ce regard attristé... »



Jeanne continua :

— « Mes amitiés certaines
 Ne vous ont pas quitté dans vos courses lointaines.
 D'ailleurs l'Eglise était là pour m'encourager,
 Et, certes, ma prière a dû vous protéger.
 J'ai tant prié! — C'est là que notre âme confuse
 Cherche au ciel le bonheur que la terre refuse...
 J'ai prié pour tout ce dont vous aviez besoin,
 Pour vous que je voulais tout près, étant si loin,
 Puis peureuse parfois, parfois tranquillisée,
 Je vous accompagnais partout de ma pensée;
 Je ne pouvais avoir de passe-temps plus doux. »

— « Jeanne, mon cœur était aussi resté chez vous.
 Toujours, dans la tempête ou bien dans l'accalmie,
 Toujours j'ai conservé votre pensée amie;
 Par la crainte ou l'espoir tour à tour ballotté,
 Votre cher souvenir ne m'a jamais quitté.

... Et pendant ces moments de paix et de silence,
Alors que le vaisseau doucement se balance
Et berce tendrement les rudes matelots
Aux chants harmonieux murmurés par les flots ;
Quand, comme des petits allaités par leurs mères,
Tous dorment, oublieux de leurs veilles amères,
Que de fois, inquiet et le cœur plein d'ennuis,
Je suis venu jouir de la beauté des nuits,
Suivre d'un œil rêveur les vagues indécises
Et tendre un front brûlant à la fraîcheur des brises !
Que de fois j'admiraï la lune au front changeant
Laisant tomber dans l'eau son éventail d'argent,
Pendant que le vaisseau, fléchissant sous les voiles,
S'avavançait au milieu d'un océan d'étoiles !
Il me semblait alors qu'un doux scintillement
M'obligeait de lever les yeux au firmament ;
Et, dans la profondeur impénétrable et sombre,
Insensible aux attraits de ces astres sans nombre,
Je n'avais de regards, Jeanne, que pour un seul.
Cette larme tremblante, attachée au linceul
De la nuit, m'attirait, triste et mystérieuse ;
Alors je me sentais l'âme moins soucieuse,
Pensant que, malgré l'heure et malgré les saisons,
Le même astre veillait sur nos deux horizons.
J'avais beau me trouver sous un autre hémisphère,
Je l'admiraï, pensant que vous deviez le faire
En même temps que moi peut-être, — sans songer
Qu'ici c'est Vénus, là l'étoile du berger. —
Moi je l'appelaï Jeanne, et ce nom plus qu'un autre,
O Jeanne, me plaisait, puisque c'était le vôtre... »

V.

Il se tut et lui prit la main. Jeanne restait
Maintenant sérieuse et grave : elle doutait.

Pierre comprit. — « Mon cœur, dit-il, Jeanne, est le même; Jadis, je vous aimais; aujourd'hui, je vous aime. Puisque Dieu réunit nos chemins différents, Laissez-moi près de vous fixer mes pas errants. Trop longtemps entre nous, sous une épaisse brume, Une mer inquiète et pleine d'amertume — Un atlantique noir — roulait plaintivement. Eh bien! malgré cela, malgré l'éloignement, J'ai vu que rien d'humain n'empêchait ma pensée De retrouver la vôtre, ô chère fiancée! Je rêve : il me paraît entendre votre voix; « Loin des mains je vous tiens, loin des yeux je vous vois. »

« L'espoir que j'eus d'abord n'était qu'un frêle arbuste; Le temps l'a fait grandir : c'est un arbre robuste. L'hiver a pu souffler sur ses sommets jaunis, Flétrissant sa verdure et dépeuplant ses nids; Patientons : plus tard, dans les floraisons blanches, Les oiseaux reviendront chanter parmi ses branches....

« Jeanne, soyez ma femme au lieu d'être ma sœur... Ce que j'aimais chez vous, c'était votre douceur, Et je veux, moi qui fus le jouet de l'orage, Un cœur sûr où mon cœur ne fasse point naufrage. Puis, vous avez en vous je ne sais quoi qui plait; Je sens bien que sans vous je serais incomplet; J'ai tant de fois cherché, farouche et solitaire, Où se tient le bonheur! J'ai parcouru la terre, Et, depuis si longtemps que je l'avais rêvé, C'est seulement ici qu'enfin je l'ai trouvé! ...Voulez-vous?... Nous serons les plus heureux du monde... Vos cheveux ont blanchi... Jadis, vous étiez blonde, N'est-ce pas? mais ce front au reflet argenté A pour moi plus de grâce et plus de pureté;

Vos yeux ont la couleur des méditerranées.....
 Oh! dites-moi pourquoi, Jeanne, après tant d'années,
 Je reviens; dites-moi pourquoi je m'efforçais
 De tenter l'inconnu — quand je vous connaissais? »

VI.

Jeanne pleurait de joie; et sa tête penchée
 S'étant de son ami par hasard approchée,
 Pierre lui mit alors un baiser sur le front :
 — Un baiser dont mes vers jamais ne rougiront,
 Si léger, qu'on eût dit ouïr dans la feuillée
 Quelque bruissement de fauvette éveillée.... —
 Tout reposait; au loin, seul, et confusément,
 L'océan exhalait comme un gémissement.

.
 Et tous deux redisaient cette histoire touchante,
 Cette vieille chanson que tout cœur jeune chante,
 Et, les émotions faisant trembler leurs voix,
 Ils rouvraient leur mémoire aux pages d'autrefois.



NOTE FINALE.

J'avais fait le projet, dans une rêverie,
 D'écrire un jour ou l'autre une églogue attendrie
 Et qui pût ennuyer les gens par trop blasés.
 Philémon et Baucis sont des sujets usés;
 Mais j'ai trouvé plaisant d'aborder quelque grève
 Lointaine, imaginaire, entrevue en mon rêve,
 De vivre quelque temps parmi les arbres verts
 Dans ces lieux ignorés que j'aurais découverts;
 Et là, navigateur mû par la fantaisie,
 De fonder un village en pleine poésie,

Pour répondre aux chercheurs d'exacte vérité
Que ceux que j'ai dépeints n'ont jamais existé.

Ils ne sont pas créés pour servir de modèles :
J'ai voulu rendre hommage à deux âmes fidèles
Qui, retrouvant enfin l'idéal caressé,
Ont refait l'avenir des débris du Passé.

Heureux si j'avais pu, pareil à la colombe,
Apporter l'espérance aux portes de la tombe ;
Heureux si je pouvais illuminer mes chants
Des rayons adoucis de ces soleils couchants !

MAILHARD DE LA COUTURE.





ORIGINE ET ANCIENNETÉ DE L'HOMME.

(Suite de la page 349.)

2^o Découvertes diverses. — Sépultures.

DES découvertes de M. Boucher de Perthes à Moulin Quignon excitèrent les recherches d'un grand nombre de géologues et l'on découvrit un crâne à Engis, dans la vallée de la Meuse, et d'autres à la Neulette près de Dinant, à Éguisheim près de Colmar, à l'Olmo près d'Arezzo.

Dans la vallée de Néander (Neanderthal) près de Dusseldorf, on trouva un os frontal et quelques ossements.

A la Guadeloupe, sur les bords de la mer, ce furent des rangées entières de squelettes prétrifiés.

On reconnut en outre sur des roches en Amérique l'empreinte de pieds humains, et l'on supposa naturellement qu'elle datait de la plus fabuleuse antiquité.

Que faut-il conclure de toutes ces découvertes?

Les crânes recueillis dans les vallées de la Somme, de la Meuse, de la Lesse, de l'ill, de l'Arno et dans les grottes y attenantes, n'y avaient-ils pas été roulés, comme il est expliqué au n^o précédent? Et alors où est la preuve de leur antique origine?

L'os frontal de Néanderthal est trouvé, lui aussi, dans une vallée d'un fleuve, le Rhin, dans le lœhm

(argile). A quelle époque y a-t-il été roulé? Lyell n'ose pas se prononcer et le considère comme étant tout au plus contemporain de celui d'Engis appartenant à la race caucasienne.

Il est donc loin de dater des premières migrations asiatiques en Europe. On est même parvenu à reconnaître la branche aryenne à laquelle appartenait le crâne de Néanderthal.

M. de Quatrefages rappelle qu'en Angleterre M. Buch indiqua les grands rapports que la saillie des arcades et l'aplatissement de la région supérieure établissent entre certains crânes danois de Borrebij et celui de la vallée de Néander.

M. Bernard Davis signala des similitudes plus grandes encore avec un crâne de sa collection.

Gratiolet remit au Musée le crâne d'un idiot qui reproduit celui de Néanderthal à peu près en tout, quoique dans des proportions moindres.

M. de Quatrefages fait remarquer qu'indépendamment de l'os frontal, on a trouvé d'autres os qui ne s'écartent en rien du type moyen des races germaniques actuelles.

L'Auteur conclut qu'il lui paraît impossible de voir dans ce crâne autre chose qu'une individualité, exceptionnelle sans doute, mais appartenant franchement à la race Celtique. « M. Pruner Bey, continue l'éminent anthropologue, a mis ce fait au dessus de toute discussion en faisant remarquer la similitude entre ce crâne et un crâne celtique extrait d'un tumulus du Poitou. Cette similitude n'est pas seulement extérieure. Le moule intérieur de l'un s'adapte parfaitement à l'intérieur de l'autre. Ce n'étaient pas seulement les crânes qui se ressemblaient, c'étaient aussi les cerveaux. » « La preuve, dit encore M. de Quatrefages, me semble com-

plète, et je n'hésite pas à conclure que le crâne de Néanderthal est un crâne de Celte. »

Voilà à quoi se réduit sa fabuleuse antiquité!

Les découvertes de la Guadeloupe font voir également combien on a tort de conclure de certaines apparences à la découverte de l'homme fossile. Des rangées de squelettes étaient enfoncées le long des côtes. Ils étaient recouverts de sable, de gravier, de moules. Ils devaient, croyait-on, y avoir été déposés dans la nuit des temps. On sait aujourd'hui que là étaient les cimetières des indigènes découverts par les Espagnols. Ils enterraient leurs morts dans la mer, à marée basse, aussi loin qu'ils pouvaient y creuser les fosses, afin de les avoir toujours recouverts par les eaux et de les soustraire ainsi à la vue et à la voracité des caraïbes. La mer s'est un peu retirée, et voilà comment on a découvert tant de squelettes qu'on s'est hâté de proclamer antédiluviens!

Les empreintes sur les roches de l'Amérique devraient dater de l'époque où les roches étaient encore molles, et par conséquent de ces âges géologiques où la Terre était inhabitable. Plus tard, on ne comprendrait pas la possibilité que le pied de l'Homme eût laissé en marchant son empreinte indélébile sur la surface résistante des roches. Mais il s'agit tout simplement du travail des Indiens, à l'aide d'un instrument pointu, pour indiquer les directions à suivre dans le désert.



Les sépultures ont été l'objet d'une étude particulière.

M. Lartet s'est occupé spécialement de celle d'Aurignac, Haute Garonne, à 430 mètres d'altitude.

Avec les débris humains, il y avait des restes charbonneux d'un foyer, des produits de l'industrie

naissante et les ossements d'un grand nombre d'espèces d'animaux.

Ceux des carnassiers, tels que l'ours des cavernes, n'étaient ni brisés, ni rongés. Ceux d'aurochs, de renne et de cheval étaient cassés, de manière à permettre l'extraction de la moelle. Rien cependant ne prouve que la cassure n'était pas accidentelle.

La cavité sépulcrale est située sur le flanc d'une roche calcaire. Elle forme une véritable grotte où l'on comprend que les grands carnassiers et autres animaux de races éteintes aujourd'hui, se sont mis, plus d'une fois, à l'abri des intempéries des saisons. Il n'y aurait donc rien d'étonnant que quelques uns y fussent morts.

Rien n'établit que des corps humains y aient été ensevelis quand les carnassiers les fréquentaient encore. Il est plus probable que l'Homme n'a pieusement déposé les restes de ses Pères que là où il les savait à l'abri de l'insulte des bêtes féroces.

Les dépôts humains semblent donc essentiellement postérieurs à l'existence de ces fauves.

M^r Desnoyers croit que les races éteintes ont laissé leurs os dans les cavernes, et que l'Homme est venu après.

M^r l'Abbé Ducrost croit même à la possibilité d'un remaniement. (synthèse préhistorique).

Nous ignorons comment se présentait la cassure des os d'aurochs, de renne et de cheval. Si elle était nette, elle ne pouvait avoir été opérée que par un instrument métallique, par conséquent après l'âge de la pierre polie.

D'ailleurs le cheval et l'aurochs sont des races existantes encore aujourd'hui. Le renne a pu se réfugier dans nos contrées par suite de grandes inondations dans le nord. Aujourd'hui même, il n'est pas confiné dans

les seules latitudes polaires. L'altitude lui offre la température qui lui convient. On en trouve encore dans le Thibet. (ARTHUR JAMES JOHNES, *Philological proofs of the primeval unity und recent origin of the human race*. Introduction, p. XXII). D'où peut on inférer que l'homme s'est nourri de la chair ou de la moelle de ces diverses espèces, à telle date déterminée?

On voit donc que la découverte d'Aurignac, quelle que soit son importance, ne permet pas de tirer des faits observés une conclusion chronologique certaine.

Dans une grotte de l'Hérault on trouva avec des restes humains des os de rhinocéros, du grand ours des cavernes et autres espèces éteintes; mais c'est dans les couches inférieures que sont ces débris d'animaux fossiles. Les ossements d'homme, les instruments, le charbon occupent l'étage supérieur. Loin donc que la contemporanéité soit prouvée, c'est précisément le contraire.

On arrive à la même conclusion pour les crânes du Frontal à Furfooz près de Dinant. Il résulte de leur examen par le savant anthropologue Pruner Bey, confirmé par M^r Carter Blake, curateur de *l'Anthropological society*, qu'ils appartiennent à la race touranienne.

Il a même été soutenu par l'éminent président de la société anthropologique de France que ces crânes touraniens sont de la souche ligure ou ibérienne.

Nous croyons aussi qu'ils sont ibériens, mais c'est à tort que par suite de certaines affinités linguistiques, on a considéré ces populations comme touraniennes. Nous croyons l'avoir établi dans notre dissertation *les chamites en Europe* (Louvain, ch. Peeters, 1885).

Ici, encore une fois, on est dans les temps historiques.

Quant aux sépultures de Solutré, M^r Cartailhac, après de minutieuses explorations, ne les croit pas même quaternaires, mais seulement antérieures à la pierre polie.

« Toutes les sépultures prétendues quaternaires datent d'avant 1872, quand la science n'était pas encore fixée, quand les maîtres eux-mêmes confondaient l'âge des gisements. » « Ni là ni ailleurs, ajoute M^r Adrien Arcelin, il n'y aurait, d'après M^r Cartailhac, de sépulture qu'on puisse rapporter d'une façon certaine à l'âge du renne. » M. Adrien Arcelin les croit cependant quaternaires. (*questions scientifiques*, juillet 1881, p. 252 et suiv.)

§ 3. — Les faits constatés et la Bible.

Supposons que la contemporanéité de l'homme, des grands pachydermes et des carnassiers des cavernes soit établie, en résulterait-il que l'homme a été créé avant ces animaux ou au moins en même temps?

Il existe aujourd'hui des Mollusques qui remontent à la période silurienne. Qui oserait en conclure que l'homme a été créé en même temps que ces Mollusques?

Le Mammouth, l'ours des cavernes n'ont pas apparu sur la terre pour disparaître le lendemain. Leurs races ont traversé bien des siècles. Elles ont pu continuer après la création des animaux domestiques. Leurs derniers représentants auraient pu vivre même quand l'homme avait déjà pris possession de la terre. En quoi cette circonstance, si elle était établie, serait-elle contraire à la narration biblique?

Ce qu'il faudrait prouver, ce n'est pas qu'un certain nombre d'animaux appartenant à des races qui ne sont plus, auraient été, à un moment donné, contemporains de l'homme. Il faudrait démontrer qu'ils ont été créés après lui, ou tout au moins que leur espèce aurait commencé en même temps. C'est ce qu'on n'a pas même tenté de faire.

La science ne contredit donc pas l'ordre de la création génésiaque.

Quant à la haute antiquité de l'homme, si légèrement proclamée par l'esprit de système, la Bible ne s'en occupe même pas. Les exégètes sont d'accord qu'elle n'a pas de chronologie. Des commentateurs l'ont supputée pour suppléer à l'absence de suite dans les livres historiques.

La chronologie présumée, ainsi établie, est si peu dogmatique, qu'elle diffère de plus de mille ans dans la version des septante et dans la Vulgate, qui n'en sont pas moins toutes les deux orthodoxes.

Il se pourrait d'ailleurs que dans la partie purement historique de la Bible, ses auteurs eussent suivi un usage arabe de s'arrêter quelquefois aux grandes figures et de passer sous silence les intermédiaires insignifiants. S'ils avaient vécu plus tard et écrit l'Histoire de France, ils n'auraient probablement pas nommé ses rois fainéants. C'est le cas de dire avec S^t Thomas : *in dubiis libertas*.

La Religion n'a donc pas à défendre ce qu'on appelle à tort la chronologie biblique. Cette question est si indifférente au dogme, à la foi, que c'est un prêtre catholique, le regretté abbé Bourgeois, qui souleva le plus ardemment la question de l'homme tertiaire. Il n'en resta pas moins chrétien convaincu, prêtre catholique, apostolique et romain, considéré comme tel par l'autorité ecclésiastique compétente.

Mais si la question chronologique importe peu à la Religion, il ne sera pas inutile de l'examiner au point de vue scientifique.

Nous connaissons l'époque relative des créations diverses et spécialement des mammouths; mais quelle est la date précise de cette époque? Combien de temps les races éteintes ont elles passé sur la terre? Nous l'ignorons tous, et nous l'ignorerons probablement toujours.

Prétendre que l'homme a vécu en même temps que

des mammoths, ce n'est donc pas préciser une date, ce n'est pas fixer la question chronologique. La géologie et la paléontologie ne peuvent la résoudre.

L'histoire, les traditions primitives des peuples et les monuments astronomiques de l'Égypte fournissent-ils à cet égard quelques données? C'est ce que nous allons tâcher d'examiner.

§ 4. — Histoire, Monuments et Astronomie.

On a beaucoup écrit de la haute antiquité des Chinois, des Chaldéens, des Hindous et des Égyptiens. Examinons jusqu'à quel point elle est justifiée.

1^o *Chinois*. L'empire du Milieu fait remonter ses annales à 3,266,000 ans avant notre ère, mais elles comprennent le règne du Ciel, celui de la Terre et celui de l'Homme qui, dans le principe, était encore à moitié animal (L.-A. MARTIN. *La civilisation primitive en Orient*.).

On voit que ce n'est pas là de l'histoire, mais de la mythologie.

L'histoire réelle de la Chine ne commence guères, d'après Lassen, le célèbre critique allemand, que vers le VIII^e siècle avant notre ère. Lassen remonté bien jusqu'à la dynastie de Hia, en 2205, mais il ne se fonde alors que sur des conjectures.

Klaproth aussi nie toute *certitude* historique antérieurement à l'an 732.

Abel Rémusat, le savant sinologue, concède jusqu'à 2637.

A l'appui de cette dernière date, on peut dire que le premier livre sacré de la Chine, l'*Y King* est attribué à l'empereur Yao, que M. L.-A. Martin suppose avoir vécu 3000 ans environ avant l'ère chrétienne, et que d'autres croient n'avoir régné que vers 2357.

Le *Chou King*, le résumé le plus fidèle des traditions et des documents primitifs, ne fut composé par le grand philosophe de la Chine, *Khoungh Fou Tseu* (Confucius) que dans la seconde moitié du VI^e siècle avant J.-C., et ne remonte dans ses recherches, avec plus ou moins de certitude, que jusqu'au règne de Yao (2357), date un peu moins ancienne que celle supposée par M. Martin.

On voit donc qu'il y a beaucoup d'incertitude dans les dates et les faits antérieurs aux temps qui touchent à la naissance de Confucius, et que la plus grande latitude accordée par les orientalistes et les sinologues les plus compétents n'atteint que par supposition le chiffre de 3000 ans. Il y a loin de là aux millions d'années que l'on s'est trop hâté d'opposer à la chronologie des commentateurs de la Bible.



2^o *Chaldéens*. L'histoire primitive de la Chaldée ne nous est guère connue que par les fragments de Bérose, prêtre de Babylone, du temps d'Antiochus Soter, fragments qui ont été conservés par Eusèbe, Abydène, Alexandre Polyhistor et Le Syncelle.

Jusqu'à 2000 ans avant l'ère chrétienne, Bérose fournit des listes royales dont l'exactitude paraît d'autant plus certaine, qu'elles se trouvent confirmées en partie par les inscriptions cunéiformes connues aujourd'hui; mais là où les faits lui faisaient défaut, il s'en est rapporté à la tradition, aux légendes. Il cite entre autres 10 rois qui auraient régné 432,000 ans!!!

Le 1^{er} de ces rois était Oannès, moitié homme, moitié poisson, qui se retirait le soir au fond de la mer, et revenait le matin enseigner aux hommes les sciences, les arts utiles, l'agriculture, etc.

C'est toujours la fable qui remplace l'histoire.

Puis vint le déluge de Xisuthrus, et d'après Bérosee, 83 rois règnent encore 3391 ans; mais les savants les plus autorisés, entre autres, MM. Rawlinson, Gutschmid et de Brandis, sont unanimes à fixer à 2458 ans avant l'ère chrétienne, la 1^{re} époque historique de la Chaldée.

Bunsen admet 4000 ans, mais c'est par supposition, et il commet une erreur de 1000 ans en traduisant Philon, de Byblos, relativement à la fondation de Babylone.

Le maximum possible de l'antiquité de Babylone, dit Mgr Meignan, (*Le monde et l'homme primitif selon la Bible*), ne peut, d'après la critique et la science contemporaine, dépasser 2500 ans avant l'ère chrétienne.



S'il faut énormément rabattre des prétentions mythologo-historiques des Chaldéens, on arrive au même résultat en consultant leurs tables astronomiques qui ne datent que du 23^e siècle avant l'ère chrétienne (L. A. MARTIN. *Les civilisations primitives en Orient.*)

Le produit le plus ancien de la civilisation Chaldéenne est un recueil d'hymnes et d'incantations, espèce de Védas, écrit en Accadien, et dont la découverte est due à MM. Henry Rawlinson et George Smith.

Les Accadiens sont de la famille Touranienne, finnoise, originaires de l'Asie centrale. Ils ont précédé en Chaldée les Kouschito-Sémites, et à plus forte raison, l'élément Aryen qui date de l'invasion perse, mais rien ne nous reporte au delà des temps et des événements sur lesquels l'histoire a déjà des notions, dont le vague commence à disparaître.

M. Layard fit une découverte également importante. En fouillant dans les ruines de Ninive, il trouva de nombreuses tablettes d'argile sur lesquelles l'Assyrie, comme la Chaldée, inscrivait ses annales, et qu'elle faisait cuire ensuite pour rendre l'écriture ineffaçable.

Ces tablettes furent transportées au musée britannique, remises en ordre et interprétées par MM. Coxe et George Smith. On a pu se convaincre qu'elles provenaient de la bibliothèque du roi Assourbanipal, dans le 7^e siècle avant notre ère, et que parmi elles se trouvait une copie d'un exemplaire très ancien qui existait à Ourouk en Chaldée, l'Erech du ch. X de la Genèse, *17 siècles peut-être avant notre ère* (F. LENORMANT, *Les 1^{res} civilisations*).

Ce document confirme, à plusieurs égards, la géographie biblique et contient une narration du déluge, entremêlée de fables.

Une autre découverte est due à M. Oppert, l'inscription de Nabuchodonosor sur les briques de la tour de Babel. Un passage d'Alexandre Polyhistor, conservé par Eusèbe, est également relatif à la tour des langues. Ces découvertes successives de la science moderne, loin de justifier les prétentions d'une chronologie fabuleuse, nous ramènent constamment aux faits constatés par la Bible.



3^o *Hindous*. La meilleure chronique de l'Inde est celle de Cachemir, du 12^e siècle avant notre ère; mais est loin d'être exempte de traditions empruntées à la fable. Elle fait vivre 300 ans un roi qui régnait 600 ans seulement avant la rédaction de la chronique.

Le *Râmâyana* et le *Mahâbhârata*, grands poèmes épiques de l'Inde ancienne, racontent des faits légendaires, surhumains.

Cependant, en les rapprochant du texte des *Védas*, les livres sacrés, et des *Pouranas*, leurs commentaires, on arrive à démêler à travers les fables les plus étonnantes, quelques lueurs de faits historiques.

C'est ainsi que les Aryas, envahisseurs de l'Inde, eurent deux dynasties, la solaire et la lunaire.

Les rois solaires sont issus du 7^{me} Manou, né de Sûrya, le soleil.

Jusque là nous sommes dans la poésie; mais voici que Ixvaskas, un des rois solaires, fonde Ayodhya (Oude); et M. Eichhoff (*Poésies héroïques des Hindous*), fixe la date de cette fondation au 22^e siècle avant notre ère.

La race lunaire, issue du sage Budha, fils de Soma, génie de la Lune, quels que soient les nuages qui entourent son origine réelle, fonde les royaumes de Kanoge, de Vathura et de Bénarès. M. Martin croit pouvoir fixer la date de ces événements du 22^e au 19^e siècle avant notre ère.

Les Védas eux-mêmes, le plus ancien recueil de l'Inde, ne remontent pas au temps de Moïse. On voit qu'ils se composent de plusieurs livres, écrits à des époques différentes.

Colebrooke, dont l'autorité est si grande comme Indianiste, a pris pour base les données astronomiques des Védas, et en conclut que les 1^{rs} livres, le *Rig*, le *Sâma* et le *Yadjour*, ne remontent pas à plus de 1400 ans avant J. C.

Cette remarque est d'autant plus importante que le *Rig Veda*, recueil des hymnes et prières (*sanhitas*) est écrit dans la plus ancienne forme du Sanscrit (Id).

Lassen aussi reconnaît qu'il n'est plus permis de placer la date des premiers Védas avant le XV^e siècle.

Quant au dernier livre, l'*Atharva*, il est seulement

du XI^e siècle ou d'une époque qui en est très rapproché.

Les *lois de Manou* sont postérieures aux Védas, puisqu'elles les citent. On leur assigne pour date probable le XI^e ou X^e siècle avant l'ère chrétienne.

Le *Râmâyana* est l'œuvre de Valmiki qui vivait au X^e siècle (Mgr Meignan), ou tout au plus au XV^e ou XIV^e, quand vivait Râma (M. Martin).

Le Mahâbhârata rappelle les temps de transition entre la légende et l'histoire. Il a donc été écrit dans les temps historiques.

C'est du Mahâbhârata que Calidasa a tiré son drame de *Sacountala*, tableau fidèle des mœurs de cette époque reculée, et qui par le naturel et la simplicité, rappelle les formes de la tragédie grecque. Le pathétique du drame réside dans la reconnaissance de Sacountala.

Nous avons encore de l'Inde la légende de Krishna. Bentley démontre que la position des planètes, telle qu'elle est décrite à la naissance de ce personnage mythique, représente l'état réel du Ciel en l'an 600 de notre ère. Il ne voit dans la légende qu'une reproduction grossière de l'Évangile.

Ce dernier point est établi à l'évidence par l'éminent orientaliste Mgr de Harlez, dans son écrasante réponse à M. Jacolliot : *la Bible dans l'Inde et la vie de Jézus Christna*.

Quant à l'*Ézour Vêda*, qui a fait tant de bruit au dernier siècle et que Voltaire considérait comme un coup de massue pour le christianisme qu'il accusait de plagiat, Sir Alex. Johnson, découvrit au collège de Madras, qu'il avait été composé en 1621, sous la direction d'un savant jésuite, Robert de Nobilis, pour la conversion des Hindous!

On a pu se convaincre par ce rapide examen des documents littéraires de l'Inde, qu'à part la poésie et

la légende, on reste toujours dans *les temps historiques*.

Voyons maintenant si des travaux astronomiques des Hindous on peut conclure à une antiquité plus reculée.

Rien n'autorise, dit Mgr Meignan, à placer le point de départ des observations astronomiques du Sûrya *Sidhanta*, (le livre des sciences), antérieurement au XII^e siècle avant J.-C.

D'après Bentley, ce livre auquel les Brahmanes attribuent des millions d'années, ce qui par parenthèse le rendrait plus ancien que la langue dans laquelle il est écrit, ne remonte pas à plus de 7 à 800 ans avant notre ère.

Ce savant reconnaît, au surplus, que rien dans les traités de mathématiques des Hindous n'indique qu'ils aient jamais possédé une science *correcte* et *positive* de l'astronomie.

Delambre, après un examen attentif de leurs tables astronomiques, conclut qu'il n'y a pas de raison pour admettre la réalité de leurs prétendues observations.

Mais l'Inde emprunta plus tard les notions astronomiques d'Alexandrie. (cardinal WISEMAN. *Rapports entre la science et la Religion révélée*, 7^e discours). Telle est aussi l'opinion de Klaproth, Lassen, Weber, etc.

C'est pourquoi Laplace estime que « les tables des
« Hindous supposent des connaissances très avancées
« en astronomie, mais qu'il y a tout lieu de croire
« que ces tables ne peuvent réclamer une très haute
« antiquité. »



Quant à l'histoire positive de l'Inde, les Orientalistes ont cherché à en fixer le commencement.

Les plus anciens hymnes des Védas nous montrent

encore les Aryas entre le Caboul et l'Indus. D'après Weber, ce n'est que 2 ou 3 siècles avant Alexandre, qu'ils devinrent possesseurs de toute l'Inde.

Klaproth ne voit de commencement de chronologie sérieuse qu'au commencement du XII^e siècle avant l'ère chrétienne.

William Jones reconnaît par l'étude des *Pouranas* qu'il n'y a aucune trace de gouvernement dans l'Inde 2000 ans avant notre ère.

Lassen (*Indische alterthumskunde*) place entre 2000 et 1500 ans le commencement des gouvernements réguliers.

Ce n'est pas sans peine que l'on est parvenu à éclaircir quelques faits anciens. La falsification historique entre dans les habitudes des Pandits, les docteurs de l'Inde. Wilfort et Hamilton en surprirent un sur le fait. Il ne se faisait pas scrupule d'effacer, de changer des textes et d'y ajouter des vers de sa composition. C'était, disait-il, pour la plus grande gloire des Dieux et des héros.

Grâce à des efforts persévérants, on commence à débrouiller ce chaos, et la science contemporaine a réduit à un maximum de 2200 ans les millions d'années qu'on attribuait aux Aryas dans l'Inde.



4^o *Égyptiens*. Les Éthiopiens prétendaient avoir colonisé l'Égypte, et cette opinion était commune à la plupart des historiens de l'antiquité; mais elle se conciliait difficilement avec les connaissances acquises du courant général des migrations asiatiques.

La Bible nous apprend (Genèse V. 6 et 13) que parmi les enfants de Cham se trouvaient Chus (Koush

et Mesraïm, et que ce dernier eut entre autres un fils nommé Ludim (Loudim). Ne serait-ce pas de ce Loudim que descendent les *Ladou* des inscriptions hiéroglyphiques? Ananim, autre fils de Mesraïm, ne serait-il pas le père de la nation des *Anou*, qui fonda *On* du nord, Héliopolis, et *On* du sud, Hermathis? (M. G. MASPERO. *Histoire ancienne des Peuples de l'Orient*).

L'Égypte même est encore connue des Arabes sous le nom de *Misr* (Misraïm).

Pline l'ancien faisait venir les Égyptiens de l'Arabie, (*Hist. nat.* t. V. l. c. 29), et la tradition qu'il rapporte corrobore l'opinion d'une *provenance asiatique*.



Le caractère physique des anciens Égyptiens, tels que les représentent les innombrables reproductions de statues et de bas-reliefs dans le grand ouvrage de la commission française, loin de se rapprocher de la couleur et du type général du nègre, offre la plus grande ressemblance avec les races blanches de l'Europe et de l'Asie occidentale. (Maspero *ibid*).

L'étude anatomique des momies convainquit les plus incrédules.



La langue égyptienne primitive était sémitique par sa grammaire et par la plupart de ses racines. Toutefois les différences de l'Égyptien, de l'Hébreu, du Syriaque et des autres langues de la même famille, sont nombreuses, par la raison qu'au moment de la séparation, le type général n'existait encore qu'à l'état rudimentaire.

Ce type s'est altéré à la suite des nombreuses invasions subies par l'Égypte, mais est resté sémitique au fond.

Cet élément se trouve mieux conservé peut-être dans l'Éthiopien. On sait que Koush aborda dans les contrées situées au sud de l'Égypte, en passant par l'Arabie et la mer Rouge. Il colonisa le pays et reçut de ce chef le nom d'Éthiopien.



La Religion des Égyptiens primitifs rappelle d'ailleurs, les traditions juives, d'une manière si frappante que l'origine de la nation ne peut être douteuse.

Les Égyptiens, dit M. Maspero, considéraient les premiers siècles de leur séjour aux bords du Nil comme un âge particulièrement heureux. Leurs ancêtres étaient des hommes pieux. — N'était-ce pas là un souvenir de l'Éden des Juifs?

Dans les nécropoles se trouvaient des recueils de prières et de formules à l'usage du défunt, pour sa justification. Chaque momie en était pourvue. C'est là ce qu'on appelle le *livre des morts*. Il y a là au sujet des idées religieuses et cosmogoniques des Égyptiens des révélations importantes. « Au commencement était le *Nou*, l'océan primordial, infini, où flottaient contondus les germes des choses. Dieu s'engendre lui-même, de toute éternité, au sein de cette masse sans forme encore et sans usage. Il est unique, parfait, l'intelligence suprême, la science universelle, incompréhensible pour nous. Il est le *Un* unique, celui qui existe par essence, le seul qui vive en substance, le seul générateur sur le ciel et sur la terre, immuable dans sa perfection, toujours présent au passé comme à l'avenir. Il remplit l'univers de son immensité. On le sent partout. On ne le saisit nulle part.

L'essence divine est unique, mais Dieu n'est pas

unique en personne. Il est Père parce qu'il *Est*, et par la puissance de sa nature il engendre éternellement. Il trouve en lui-même la matière de son enfantement perpétuel. Seul par la plénitude de son être, il conçoit son fruit, et comme en lui la conception ne saurait être distinguée de l'enfantement de toute éternité, il produit en lui-même un autre lui-même. Il est à la fois le Père, la Mère et le Fils de Dieu. Engendrées de Dieu, enfantées de Dieu, ces trois personnes sont Dieu en Dieu, et loin de diviser l'unité de la nature divine, concourent toutes trois à son infinie perfection.

Ce Dieu triple et un développe éternellement ses qualités souveraines, ou plutôt, comme le dit Maspero en empruntant le langage de l'ancienne Égypte, il crée ses propres membres qui sont les Dieux et s'associent à son action bienfaisante. »

Ne voit-on pas dans ces quelques lignes, à travers de légers nuages, une magnifique conception de Dieu, la Trinité, les Anges, les notions inculquées à l'homme, selon la tradition hébraïque, par Dieu même avant la chute?

« Chacun des dieux secondaires, considéré comme identique, au Dieu *Un*, peut former un type nouveau d'où émanent, à leur tour, et par le même procédé, d'autres types inférieurs. De personnification à personnification, on arrive à un nombre incroyable de divinités, même grotesques et monstrueuses, mais l'adorateur éclairé ne voit dans ces noms et dans ces formes qui pour le vulgaire représentent des êtres distincts et indépendants, que des noms et des formes d'un même être suprême. » (M. MASPERO *ibid.*)

Ammon est le Dieu qui amène à la lumière la force latente des choses. *Imhotif* est l'esprit qui résume en soi toutes les intelligences. *Phtah*, celui qui agit

avec art et vérité. *Osiris* est le Dieu bon et bienfaisant. (JAMBLIQUE. *De Mysteriis*. Sect. VIII. 6. 3).

Suivant M. Maspero, on multipliait à volonté les noms et les formes de Dieu. On ne multiplia jamais Dieu.

« Dieu dit au soleil : « viens à moi », et le soleil, venant à lui, commença à briller. *Shou*, le lumineux, aplanit la terre et sépara les eaux en deux masses distinctes, l'une suspendue dans les nues, l'autre formant nos océans. »

On s'occupe ensuite des esprits malfaisants, dont le chef est représenté sous la forme d'un *serpent*; de la révolte, des tentatives continuelles de l'esprit du mal contre l'ordre de la nature, etc. Tout cela ne nous reporte-t-il pas premiers chapitres de la Genèse, et ne prouve-t-il pas l'identité originelle des Égyptiens et des Juifs?



Ce ne sont pas là les seules ressemblances des deux religions. Celle des Égyptiens s'occupe de l'homme et de la vie future.

Afin de mériter les hautes destinées que leur promettait la religion, et d'éviter la mort d'outre tombe, les Égyptiens avaient rédigé de bonne heure comme un code de morale pratique dont les articles se retrouvent, plus ou moins développés, sur les monuments de toutes les époques. Un grand fonctionnaire, contemporain des rois de la 5^e dynastie, disait déjà : « Ayant vu les choses, je suis sorti de ce lieu (le monde) où j'ai dit la vérité, où j'ai fait la justice. Soyez bons pour moi, vous qui viendrez après, rendez témoignage à votre ancêtre. » C'est le bien (qu'il a fait). Pussions nous agir de même en ce monde. Qu'ainsi parlent ceux qui vien-

dront après. Jamais je n'ai soulevé de plaintes; jamais je n'ai tué. Or, Seigneur du ciel, puissant.... Maître universel! Je suis qui passe en paix, pratiquant le dévouement, aimant son père, aimant sa mère, dévoué à quiconque était avec lui, la joie de ses frères, l'amour de ses serviteurs, qui n'a jamais soulevé de plaintes.... J'ai dit la vérité, aussi de Dieu, chaque jour. C'est le bien que j'ai dit aux frères royaux. Jamais je n'ai dit calomnie contre homme au monde par devant la majesté de mon Seigneur. »

C'est au chapitre CXXV du *Livre des morts* que se trouve l'expression la plus belle et la plus complète de ces idées d'amour et de charité universelle., L'âme amenée au tribunal d'Osiris, plaide sa cause par devant le jury infernal. « Hommage à Vous, Seigneurs de vérité et de justice! Hommage à Toi, Dieu grand, Seigneur de vérité et de justice! Jesuis venu vers Toi, ô mon Maître, je me présente à Toi pour contempler tes perfections! Car il est connu que je sais ton nom et les noms de ces quarante deux divinités qui sont avec toi dans la salle de vérité et de justice, vivant des débris des pécheurs et se gorgeant de leur sang au jour où se pèsent les paroles devant Osiris le Véridique. Esprit double, Seigneur de la vérité et de la justice; je vous ai apporté la vérité, j'ai détruit pour vous le mensonge. Je n'ai commis aucune fraude contre les hommes! Je n'ai pas tourmenté la veuve! Je n'ai pas menti dans le tribunal! Je ne connais pas le mensonge! Je n'ai fait aucune chose défendue! Je n'ai pas fait exécuter à un chef de travailleurs, chaque jour, plus de travaux qu'il n'en devait faire!... Je n'ai pas été négligent! Je n'ai pas été oisif! Je n'ai pas faibli! Je n'ai pas fait ce qui était abominable aux Dieux! Je n'ai pas desservi l'esclave auprès de son maître! Je n'ai pas affamé! Je n'ai pas fait pleurer! Je n'ai point tué! Je n'ai pas

ordonné le meurtre par fraude ! Je n'ai commis de fraude envers personne ! Je n'ai point détourné les pains des temples ! Je n'ai point distrait les gâteaux d'offrandes des Dieux ! Je n'ai pas enlevé les provisions ou les bandelettes des morts !... Je n'ai point fait de gains frauduleux ! Je n'ai pas altéré les mesures de grain... Je n'ai pas fraudé d'un doigt sur une paume ! Je n'ai pas usurpé dans les champs ! Je n'ai pas fait de gains frauduleux au moyen des poids du plateau de la balance ! Je n'ai pas faussé l'équilibre de la balance ! Je n'ai pas enlevé le lait de la bouche des nourrissons !... Je n'ai pas repoussé le Dieu dans sa procession ! Je suis pur ! Je suis pur ! Je suis pur ! »

On lit au même *Livre des morts*, 3^e section :

« ... En ce jour de jugement suprême, donnez au défunt de venir à vous, lui qui n'a point péché, qui n'a ni menti, ni fait le mal, qui n'a commis nul crime, qui n'a point rendu de faux témoignage, qui n'a rien fait contre lui-même, mais vit de vérité et se nourrit de justice. Il a (semé partout) la joie. Ce qu'il a fait les hommes en parlent et les Dieux s'en réjouissent. Il s'est concilié Dieu par son amour. Il a donné du pain à l'affamé, de l'eau à l'altéré, des vêtements au nu ; il a donné une barque à qui était arrêté dans son voyage ; il a offert des sacrifices aux Dieux, des repas funéraires aux défunts. Délivrez-le de lui-même ! Ne parlez pas contre lui, pardevant le Seigneur des morts, car sa bouche est pure et ses deux mains sont pures ! »

Qui ne reconnaît dans ces quelques lignes, malgré certaines altérations, la loi que Dieu a gravée dans nos cœurs, qu'il avait révélée à nos premiers parents et qui avait été conservée par la tradition juive ?



Les notions religieuses importées de l'Asie se corrompirent à la suite des temps. Le peuple grossier prit les noms et les attributs pour les Dieux mêmes et finit par adorer les choses visibles qui frappaient le plus ses sens et son imagination.

Râ, le soleil, dit Maspero, devient Dieu. Ammon, Osiris, Or, Phtah, furent considérées, non plus comme l'âme vivante de Râ, mais comme Râ lui-même. On adora séparément le soleil levant, le soleil couchant, le soleil du midi. La religion, dégénéra en mythologie. Le peuple ignorant adora même le bœuf Apis, etc.

Les traditions historiques prirent à leur tour une teinte fabuleuse. Les hommes sortent des yeux de Râ (Papyrus de Boulaq). Il s'établit des dynasties *divines*.

Râ lui-même et la famille d'Osiris régnèrent à This, dans la Haute Égypte.

Toth, Dieu de la lune, fournit encore douze autres Dieux qui se succèdent.

La deuxième dynastie se compose de Dieux de deuxième ordre, de héros.

Trente deux demi Dieux forment la 3^e dynastie.



Les dynasties *humaines*, l'histoire proprement dite, ne commencent, avec quelque vraisemblance, qu'au règne de Ménès, le fondateur de Memphis.

L'existence même de ce fondateur de la 1^{re} dynastie humaine n'est pas absolument certaine. On a remarqué la conformité de noms avec le Manou indien, le Minos crétois, Manès le Phrygien, Manos Lydien, Mannus ou plutôt Man, germanique. Ce Ménès universel n'est-il pas quelque peu légendaire ?

Le meilleur guide dans ces obscurités est Manéthon, grand prêtre d'Héliopolis, qui vivait vers la fin

du IV^e siècle avant notre ère. Ses listes dynastiques jouissent d'une grande autorité parmi les Égyptologues.

Cependant, plusieurs circonstances empêchent de prêter à la chronologie de Manéthon une foi trop absolue.

D'abord, nous n'avons plus l'ouvrage original, mais une copie, avec des variantes, des gloses et des contradictions.

Erastothène, qui vivait peu de temps après Manéthon, écrivit l'histoire des rois de Thèbes, et sa chronologie diffère complètement de celle de Manéthon.

Le même désaccord existe avec la chronique d'Eusèbe et avec la recension de l'Africain. Eusèbe en donne même le motif, l'existence de dynasties *simultanées* dans les différentes parties de l'Égypte.

Josèphe cite Manéthon, mais il l'accuse d'avoir fait des récits incroyables et des contes mensongers (*contra Appium*, XXXII).

Manéthon avait, en effet, reproduit trop souvent des traditions, des légendes, de la mythologie.

Il avait, d'ailleurs, dû être extrêmement embarrassé de se procurer des documents authentiques. Hérodote, qui avait visité l'Égypte 450 ans avant l'ère chrétienne, n'avait recueilli des prêtres égyptiens qu'une chronologie incohérente et contradictoire. Diodore de Sicile, 8 ans avant notre ère, avait constaté que les savants égyptiens différaient tellement sur l'ancienneté de la grande pyramide, ce monument si populaire de l'Égypte, que les uns ne lui donnaient que mille ans d'existence, tandis que d'autres allaient jusqu'à 3400 ans.

L'Égypte n'avait pas même de système de chronologie. Elle comptait les années, dit Mgr Meignan, (*le Monde et l'Homme primitif, selon la Bible*), en prenant pour point de départ celle où le roi montait sur le

trône, et qui était appelée la 1^{re}. On ne lui connaît point d'ère commune, ni de dates générales auxquelles on puisse rattacher la suite des règnes et la trame de l'histoire.

M. Mariette, dont le nom fait autorité parmi les Égyptologues, s'exprime à cet égard comme suit : « Quelle que soit la précision apparente des calculs de Manéthon, la science moderne échouera toujours dans ses tentatives pour restituer *ce que les Égyptiens ne possédaient pas.* »

A cette difficulté générale M. Mariette ajoute celle résultant de la perte de l'ouvrage même de Manéthon. Restituer à ses listes, dit M. Mariette, l'élément chronologique que les altérations des copistes lui ont enlevé est *une œuvre impossible.* »

Ce n'est pas tout. Eusèbe nous a déjà mis en garde contre le calcul qui suppose les règnes de dynasties simultanées. D'après la tradition générale, les rois thinites, de Memphis, de Saïs et d'Éthiopie, régnèrent en même temps. Érastothène admet également des dynasties collatérales. M. Mariette suppose même qu'il y a plus de ces dynasties qu'on ne le croit généralement.

C'est surtout lors de l'invasion des Hyksos que, d'après Bunsen, des dynasties indigènes sont restées indépendantes ou tributaires. Rien ne prouve aujourd'hui que dans la copie altérée de l'ouvrage de Manéthon on n'a pas compté comme successives quelques-unes de ces dynasties contemporaines. Il n'est pas même certain qu'on n'a pas pris quelquefois l'épithète d'un roi pour un nom propre prenant place dans les listes dynastiques.

Quoi qu'il en soit, on n'a trouvé jusqu'ici aucune base de chronologie certaine.

Leipsius, le plus favorable à une haute ancienneté,

estime que la civilisation de l'Égypte remonte à 3500 ans avant l'ère chrétienne, mais il n'apporte aucune *preuve* à l'appui de cette opinion.

Bunsen, également favorable à cette ancienneté, place le règne de Ménès vers 3623. Cette opinion s'appuie uniquement sur la double hypothèse, très contestée, que Le Syncelle a exactement reproduit le calcul de Manéthor, et que ce calcul est exact.

Les autres Égyptologues, même ceux qui ne croient pas aux dynasties simultanées comptées comme successives, admettent la nécessité d'abrégier la chronologie de Manéthon. M. Stuart Poole croit que le règne de Ménès commença 2717 ans avant l'ère chrétienne. Wilkinson penche vers l'an 2690. Champollion, de Sacy, Rosellini et M. Martin font des calculs analogues.

Il faut donc conclure de ce qui précède qu'aucun document historique certain, aucun calcul de la critique moderne ne permettent de faire remonter l'époque de la première dynastie égyptienne à plus de 2700 ou 2800 ans avant notre ère.



A défaut de témoignages historiques, l'Égypte n'a-t-elle pas laissé de monuments qui attestent leur antique origine ?

Remarquons d'abord que Bunsen, si porté à remonter les âges, reconnaît cependant (*Égypte* t. 1^{re}, p. 32) que les monuments égyptiens ne peuvent remplacer l'histoire écrite, et que *la chronologie est impossible d'après ces monuments*.

Le carton royal du papyrus déposé au musée de Turin, la table de Karnak, celle d'Abydos, celle de Saqqarah, la 2^e d'Abydos, sont *contradictoires*. Il est même peu certain que ces inscriptions n'aient pas été modifiées.

Le *Sphinx*, symbole d'Hermakhis, le soleil levant, est certainement très ancien. La grossièreté même de sa sculpture en est la preuve; mais jusqu'où va cette ancienneté? On l'ignore, tout comme on ignore le nom du roi qui le fit tailler dans le roc.

Un temple fut construit à peu de distance du *Sphinx*; mais qu'elle est l'époque de cette construction? On l'ignore encore.

D'après M. de Rougé, un des chefs de l'école égyptologue, Snewrou, (le Soris de Manéthon), et qui fut le fondateur de la quatrième dynastie, fut le 1^{er} des rois monumentaux (*Recherches sur les monuments*, p. 28-41).

C'est à son successeur Khouwou (Khéops) qu'est due la plus ancienne des Pyramides. D'après ce que nous avons déjà vu de la durée des dynasties humaines, la date de cette construction ne se perd donc plus dans la nuit des temps.



Les notions astronomiques des Égyptiens et leurs Zodiacques, spécialement celui de Denderah, ont beaucoup occupé les savants et donné lieu à bien des interprétations. On connaît celle de Dupuis si victorieusement réfutée par Champollion; mais ce qui coupe court à toute prétention à l'antiquité presque fabuleuse qu'on attribuait au Zodiacque de Denderah, c'est une simple observation astronomique de Biot (*Recherches sur plusieurs points de l'Astronomie égyptienne*). Le savant astronome s'élève d'abord contre l'opinion de la commission française et contre l'espèce de fétichisme avec lequel on se renfermait dans ses conclusions, en rejetant sans examen les objections qu'elles soulevaient. « Naturalistes, dit Biot, antiquaires, astronomes, tous

ont été repoussés presque comme des agresseurs injustes quand ils ne faisaient qu'user du droit de discussion commun à tous les savants. Et cependant ce droit était alors d'autant plus légitimement exercé, qu'il l'était d'une manière unanime. Car dans le nombre des écrivains distingués qui ont pris part à cette lutte, la très grande majorité a été, par des raisons diverses, contraire à l'excessive antiquité des monuments; ou plutôt la commission n'a eu réellement personne de son avis, si ce n'est elle-même et un petit nombre d'amis qui ont répété ses assertions, sans y ajouter aucune autorité nouvelle. » (Avant propos, pages XIX et XX.)

Plus loin, l'auteur arrive à la démonstration de sa thèse et s'exprime comme suit : « Je ne crains pas d'avancer que l'interprétation dont il s'agit est non seulement la plus vraisemblable, mais la *seule* que l'on puisse *géométriquement* déduire du monument, lorsqu'on veut faire accorder le mieux possible avec le ciel les figures reconnaissables de constellations qui y sont tracées. Alors l'époque céleste qu'il représente, se trouve être celle d'environ 700 ans avant l'ère chrétienne, ce qui n'empêche pas que sa construction ne puisse être d'une date fort postérieure. »

On voit donc que l'astronomie, l'archéologie, pas plus que les documents historiques discutés par la critique moderne, ne permettent d'attribuer à la première civilisation de l'Égypte une date dépassant beaucoup 2700 ans avant notre ère.



La question est résolue d'ailleurs par l'ethnographie. L'Égypte, comme le fait observer F. Lenormand (*Les 1^{res} civilisations* t. 1^{er}, p. 178), est peuplée par la race de Cham, venant de l'Asie.

L'occupation a commencé par le *Nord*. Memphis fut bâtie avant Thèbes. La colonisation a remonté vers l'Éthiopie.

Cette observation confirme ce qui a été dit précédemment, d'après M. Maspero.

Les critiques les plus autorisés admettent donc aujourd'hui que les Égyptiens descendent de *Cham*. C'est là leur point de départ, le commencement de leur existence, comme nation. Ce commencement est conforme au récit de Moïse, et par conséquent l'histoire de l'Égypte, loin d'infirmar la Bible, en est une éclatante confirmation.

Quelles que puissent être d'ailleurs les opinions de savants, il existe un fait concluant. L'Égypte, ainsi qu'il est déjà établi, avait emprunté sa religion primitive à la tradition des Juifs. Des notions si étendues et souvent si exactes sur Dieu, la création, l'homme, ses devoirs et sa vie future, prouvent la communauté d'origine des deux peuples.

Il en est de même du langage si fortement empreint de sémitisme.

Il n'est pas jusqu'à la chute qui ne soit reproduite sur les monuments égyptiens. Un bas-relief du temple d'Osiris à Philœ représente un homme et une femme au pied d'un arbre; la femme tient en main une pomme qu'elle semble offrir. L'homme tend la main et entre eux se dresse le serpent. Une croix apparaît sur ce fruit. C'était alors le symbole de l'infamie, l'instrument du supplice des criminels. N'est-ce pas désigner le fruit défendu comme la cause de la dégradation de l'homme, de sa chute, de toutes ses misères?

M. Ch. Forster (*The one primeval language* t. 3, p. 184 et suivantes) reproduit le dessin et commente le texte. En note il fait l'observation suivante. « D'après

l'opinion de M. John Marsham, Osiris est le même que Ham (Cham). D'après l'Abbé Banier, il était le fils de Ham; tandis que les savants en général en font un des premiers descendants de Noé par Ham. Si une de ces opinions est exacte (et elles semblent toutes approcher fortement de la vérité), Osiris doit avoir eu une parfaite tradition de la chute et de l'histoire du Monde avant le déluge.



Conclusion.

Nous venons d'examiner la question de l'ancienneté de l'homme, d'après les monuments et les documents historiques de l'Égypte, de l'Inde, de la Chaldée et de la Chine. Nous avons discuté les découvertes de la géologie; et le résultat de tout ce travail est resté constamment d'accord avec les traditions bibliques.

Le même résultat a été atteint dans l'examen de l'œuvre des six jours, et des théories matérialistes relatives à l'apparition de l'homme sur la terre.

Et comment pourrait-il en être autrement? Quelle contradiction pourrait-il y avoir entre la vérité révélée et la vérité scientifique?

Mais la science humaine est arrêtée quelquefois par le défaut d'observations suffisamment exactes, par les bornes mêmes de notre intelligence, elle est réduite alors à des conjectures, et ses appréciations peuvent être erronées.

La Bible, au contraire, est pour le juif et pour tous les chrétiens orthodoxes et dissidents, la vérité révélée.

Même indépendamment de son caractère sacré, elle est encore, disait le regretté F. Lenormant, le plus

précieux monument de l'antiquité. S'il y a contradiction entre elle et ces monuments, dit le célèbre Brugsch, ces contradictions ne sont qu'apparentes. La conformité des récits bibliques et des découvertes modernes, est prouvée par l'éminent exégète et orientaliste, M. l'abbé Vigouroux. Le Rationalisme même, quand il cherche à élucider certaines questions historiques, consulte la Bible et n'en parle qu'avec respect.

Nous n'en avons pas moins consulté la science profane, en tant qu'elle paraît reposer sur des preuves positives; et non seulement nous ne l'avons nulle part trouvée en opposition avec la Bible, mais nous croyons qu'elle en est partout et toujours l'éclatante confirmation.



Mais cette conclusion n'est-elle pas trop absolue et présomptueuse? N'avons-nous pas pris quelquefois pour la science, de simples hypothèses? Ne les avons-nous pas même exagérées? Tout notre travail, trop résumé peut-être, et par cela même pas assez explicatif, ne fournit-il pas matière à de sérieuses objections? C'est ce que nous aurons à examiner ultérieurement.

PEDRO NADA.





LA LITTÉRATURE FLAMANDE EN BELGIQUE DURANT LA PÉRIODE 1877-1886.

*Rapport présenté au Congrès bibliographique
international de 1888.*

DANS le groupe des langues dérivées du primitif idiome germanique, le flamand occupe une place généralement considérée comme secondaire. Il mériterait cependant un meilleur rang, car avec le frison, son voisin, il conserve les vestiges les plus marqués des vieilles désinences tudesques et du génie linguistique de l'antique Germanie. En effet, — tandis que le vocabulaire français-normand se faisait une large place entre les éléments saxons de l'ancien anglais; tandis que le Danois, de même que le Norvégien, accentuait ses formes particularistes; tandis que les nombreux dialectes de l'Allemagne se fusionnaient sous l'impulsion de Luther et de la Réforme, et plus tard sous l'action des philosophes au goût de Potsdam, — la langue des Pays-Bas n'éprouvait que d'une manière lente et presque insensible, l'altération des formes primitives, demeurées vivaces dans la bouche du peuple.

On a constaté maintes fois une étroite analogie entre l'allemand, tel que le présentent les documents antérieurs au XVI^e siècle, et certains dialectes flamands. (1)

(1) VOIR : DR FRANCK : *Mittelniederländische Grammatik* (*Grammaire néerlandaise du moyen-âge.*) Leipzig, Weigel, 1883.

Le vieux patois des bords de la Baltique (*plattdeutsch*) et celui des côtes de la mer du Nord présentent des affinités plus sensibles encore. A raison de cette incontestable connexité, le nom de « bas allemand » (*nederduitsch*) a été assez fréquemment attribué au flamand; celui de « néerlandais » ou langue des Pays-Bas (*Neerlanden*) correspondrait mieux à la réalité géographique et linguistique si, dans le domaine de la philologie comme dans celui des beaux-arts, l'usage n'avait consacré une expression que justifient le rôle historique et le renom glorieux de la Flandre.

L'exiguité de son domaine territorial explique le fait que l'idiome néerlandais a été moins atteint que les autres rameaux de la souche allemande, par le mouvement de transformation inhérent à tout langage parlé.

Le territoire flamand, au point de vue linguistique, s'étend le long du littoral de la mer du Nord jusqu'au delà du Zuiderzee. Il comprend une partie du département du Nord, la grande moitié de la Belgique — les provinces de Hainaut, de Namur, de Liège et de Luxembourg ont conservé leur vieil idiome wallon-français — et la Hollande jusqu'aux confins de la Frise. En dehors de l'Europe, le néerlandais se parle dans les possessions hollandaises de l'Océanie et de l'Amérique, dans le pays des *Boers* émigrés au sud de l'Afrique, ainsi que dans les florissantes colonies flamandes fixées aux États-Unis et au Canada (1). D'après les renseignements récemment produits au Sénat de Belgique, « la langue néerlandaise occupe le sixième rang en Europe; en dehors de l'Europe elle vient au troisième rang... » (Séance du 22 décembre 1887.)

(1) VAN ANTWERPEN : *Onze taalbroeders in Noord-America. (Nos frères par le langage dans l'Amérique du Nord.)* Anvers, Bouchery, 1835.

Plusieurs dialectes distincts se rencontrent dans les diverses provinces des Pays-Bas. Les consonnances gutturales et les modulations de l'accent tonique, si sensibles dans les langues germaniques, plus encore que l'élasticité pour les constructions syntaxiques et la formation de mots composés, ont amené le développement de ces idiomes. On peut les réduire à deux rameaux principaux : le hollandais et le flamand proprement dit, dont la démarcation correspond exactement aux frontières religieuses et politiques que les événements de la fin du XVI^me siècle et ceux de 1830 ont établies dans les Pays-Bas.

Entre les deux peuples l'unité linguistique subsiste néanmoins; elle s'affirme par une langue littéraire qui demeure l'apanage commun de la plupart des écrivains et peut, lorsqu'elle est parlée littéralement, servir de lien entre les dialectes des diverses provinces.

Depuis ces dernières années, on s'est efforcé d'amener une fusion plus complète, au point de vue linguistique, entre les deux parties des Pays-Bas; c'est ainsi qu'en 1864, le gouvernement Belge a établi officiellement l'unité grammaticale, en acceptant l'orthographe hollandaise. Cette mesure a été généralement adoptée, même par ceux qui redoutaient que l'on eût aidé par là à l'anéantissement du langage autonome et à la destruction des vieilles et religieuses traditions flamandes.

Conformément au cadre qui nous a été tracé, nous n'avons à nous occuper dans cette rapide esquisse que des ouvrages en langue flamande publiés en Belgique dans le cours des dix dernières années. Pour se rendre compte de l'activité littéraire durant cette période, il est toutefois nécessaire de dire un mot de celle qui l'a précédée.

A la suite de la révolution de 1830, que nous

rappelions tantôt, la réaction contre le régime hollandais n'avait pas été sans affaiblir en Belgique le culte des lettres flamandes. Un revirement ne tarda pas à se manifester, sous l'impulsion féconde d'une véritable pléiade d'écrivains distingués. Les noms de Willems, de David, de Bormans, de Snellaert, de Ledeganck, de Van Duyse, de Van Ryswyck et d'autres encore, marquent cette époque brillante. Après vingt ou trente ans, l'oubli ne s'est pas fait autour de leurs œuvres et nous pourrions noter que presque toutes ont récemment obtenu les honneurs de la réimpression. La mort de Henri Conscience, qui fut le dernier mais non le moins célèbre représentant de ce groupe, est venue, en 1883, clore le premier cycle de la rénovation littéraire en Belgique.

Que la génération actuelle des écrivains flamands se soit montrée digne de ces courageux devanciers, c'est ce que l'on pourra constater par le compte-rendu de leurs principales œuvres.

THÉOLOGIE.

Mgr H. Lambrecht, évêque-coadjuteur de Gand, a donné récemment un magnifique *Commentaire du catéchisme diocésain dit de Malines* (1). C'est une œuvre à la fois doctrinale et apologétique, dont la traduction a également fait sensation parmi les protestants de la Scandinavie. L'éminent auteur vient d'en publier aussi un résumé à l'usage de l'enseignement moyen (2).

Mgr Beelen, l'un des orientalistes les plus distingués

(1) *Verklaring van den Mechelschen Catechismus*. 3 vol. Gand, Poelman. 1881-1883. (Traduit en français.)

(2) *Beknopte verklaring van den Mechelschen Catechismus* Gand, Leliaert, Siffer et Cie 1883.

de notre époque, avait entrepris de condenser dans un ouvrage considérable, les fruits de l'enseignement qu'il donna pendant cinquante ans à l'université catholique de Louvain. Le renom du prélat comme exégète, dit assez le mérite de sa traduction des Livres sacrés, accompagnée de commentaires. Les traités des *Psaumes* (1), des *Proverbes* (2), de l'*Ecclésiaste* (3), de la *Sagesse* (4) et de l'*Ecclésiastique* (5) ont successivement paru dans la dernière période décennale. La mort de l'éminent professeur est venue interrompre ce magistral traité d'Écriture sainte, auquel, de l'avis des hommes compétents, l'emploi d'une langue véhiculaire plus généralement connue, eût assuré une réputation européenne.

Dans le domaine des choses sacrées, nous avons à citer encore le grand *Sermonnaire* du R. P. Vendrickx (6), qui est arrivé au X^{me} volume de la nouvelle édition; les nombreux ouvrages d'apologétique populaire dûs au R. P. Hillegeer (7), jésuite, un émule de Mgr de Ségur, qu'il n'a guère tardé à suivre dans la tombe; plusieurs traités du même genre écrits par l'abbé B. Van Loo (8), ainsi que ceux qui ont paru sous le pseudonyme de Jamar, anagramme de MARIA (7). — Le contingent assez nombreux des livres religieux comprend encore des traductions des principaux ouvrages français édités dans ces dernières années.

(1) *Het boek der Psalmen*. 2 vol. Louvain, Fonteyn. 1877-1878.

(2) *De spreuken van Salomo*. 1 vol. Même éditeur. 1879.

(3) *Het boek genaamd de Prediker*. 1 vol. Ibid. 1880.

(4) *Het boek der wijsheid*. 1 vol. Ibid. 1881.

(5) *Het boek genaamd Ecclesiasticus*. 1 vol. Ibid. 1882.

(6) *Sermoenen over de waarheden van den Katholieken godsdienst*, 10 vol. Louvain, Peeters. 1881-1886.

(7) Éditeur Van der Schelden, Gand.

(8) Éditeurs Leliaert, Siffer et Cie, Gand.

Il en est de même pour les publications hagiographiques et les biographies édifiantes, dont bon nombre sont promptement mises à la portée des lecteurs flamands. Comme travaux originaux nous n'avons guère à enregistrer que la *Légende de Saint François d'Assise* par l'abbé Huys (1), celle de *Sainte Godelieve de Ghistelles* (2) par l'abbé Van Haecke, la *Vie de Sainte Colette* par l'abbé Hulpiau (3). — *L'histoire de Pie IX, le grand* (4) et celle de *S. S. Léon XIII* (5) par M. le chanoine Duclos, comme celle du *Père Roothaan, général des Jésuites* (6), par son compatriote, M. Alberdingk Thijm, rentrent dans le même cadre.

Notons encore l'*Histoire du culte du Saint Sacrement en Belgique* (7), par le R. P. Schoutens et celle du sanctuaire de *Lourdes en Flandre* (8), dans laquelle M. l'abbé Scheerlinck raconte les origines du pèlerinage d'Oostacker près Gand et les prodiges qui s'y sont opérés.

DROIT.

Aux confins du domaine religieux et de celui du droit se range l'étude sur le *Droit national et la révolution* (9) par le docteur de Gryze, professeur au séminaire de Bruges. C'est une analyse profondément méditée

(1) *De legende van S^{te} Franciscus*. 3^e éd. Bruges, Beyaert. 1881.

(2) *Sinte Godelieve van Ghistel*. 2^e éd. Ibid., 1878.

(3) *Leven van de H. Coleta*. 2^e éd. Van der Schelden. 1882.

(4) *Pius de Grootte, een schets van zijn leven*. Bruges, Desclée et Cie. 1878.

(5) *Het leven van Z. H. Leo XIII*. Mêmes éditeurs. 1879.

(6) *Levensschets van P. J. P. Roothaan*. Mêmes éditeurs. 1878.

(7) *Geschiedenis van den eeredienst van het heilig Sakrament in België*. Anvers, Van Os. 1883.

(8) *Het vlaamsche Lourdes*, 2^e édition. Gand, Van der Schelden. 1879.

(9) *Vaderlandsch recht en revolutie*. Roulers, de Meester. 1883.

— Une traduction française a été donnée par l'auteur.

et bien écrite sur les conditions politiques actuelles.

Dans la sphère juridique nous trouvons la nouvelle édition du *Manuel du Notaire* (1) par M. le notaire Van Assche, traité fort complet et qui a conquis depuis longtemps les suffrages des gens de loi. — Des commentaires sur plusieurs lois récentes ont été donnés par MM. Obrie (2), De Baets (3) et J. O. De Vigne (4).

Tandis que M. J. Stallaert faisait connaître les anciennes *Coutumes de la ville de Diest* (5), la Commission Royale pour la publication des anciennes lois et ordonnances, recueillait d'autres monuments de la législation coutumière, qui offrent en même temps de précieux vestiges du vieil idiome flamand.

GÉOGRAPHIE.

A quinze cents lieues de la Belgique, la généreuse et opiniâtre initiative de son Roi a entrepris d'ouvrir à la civilisation les immenses territoires de l'Afrique centrale. On s'explique facilement que la plupart des publications géographiques récentes soient consacrées à ce Congo encore si mystérieux. Nous citerons notamment deux *Recueils de correspondances* ; celui du P. Vyncke, un vaillant missionnaire flamand (6), et celui

(1) *Handboek van den Notaris*, 2^e édit. 4 vol. Gand, Van der Haeghen. 1883-1885.

(2) *Wet op de verzekeringen* (Loi sur les assurances). *Wet op de bevoegdheid in betwistbare zaken* (Loi sur la compétence civile), Gand, Vuylsteke. 1879.

(3) *Belgische herziene wetboek van koophandel* (Code de commerce révisé). Gand, S. Leliaert, A. Siffer et Cie. 1879.

(4) *Wet op de jacht* (Loi sur la chasse). Gand, Hoste, 1882.

(5) *Het keurboek der stad Diest*. (Édition de la société des Bibliophiles flamands.) 1885.

(6) *Brieven van eenen vlaamschen missionaris in Midden-Afrika*. Bruges, Beyaert, 1885.

de l'intrépide explorateur Maes (1); ainsi que les *Études sur l'Afrique centrale* (2) de MM. de Neve.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'esprit d'entreprise pousse les Flamands à émigrer vers l'étranger; à preuve l'*Histoire des colonies flamandes aux îles Azores* (3) par M. Baudet, les *Recherches sur les voyageurs anversoïis* (4) par M. Staes et celles sur les *Imprimeurs anversoïis fixés à l'étranger* (5) par M. De Decker. — Les Néerlandais occupent encore un des premiers rangs parmi les intrépides marins qui tentèrent d'atteindre le Pôle Nord; M. le chanoine Martens a retracé les péripéties de ces aventureuses expéditions (6).

HISTOIRE.

Il n'est guère de pays dont l'histoire offre des pages aussi mouvementées et aussi intéressantes que les Pays-Bas, leurs destinées ayant plus d'une fois formé l'enjeu de la politique européenne. Aussi l'étude des annales nationales a depuis longtemps sollicité le zèle des érudits et donné lieu à des publications remarquables; telle est notamment l'*Histoire nationale* (7) du chanoine David. Une nouvelle édition, entreprise par la société qui porte le nom de ce savant, se complète par la biographie (8)

(1) *Reis naar Midden-Afrika. Brieven.* Louvain, Peeters, 1879.

(2) *Studie over Midden-Afrika.* Gand, Vuylsteke, 1885.

(3) *Beschrijving van de Azorische eilanden en geschiedenis van hunne volksplanting,* Anvers, de Decker, 1879.

(4) *Antwerpsche reizigers.* Anvers, Janssens, 1883.

(5) *Eenige antwerpsche drukkers in den vreemde* (avec marques typographiques). Anvers, de Decker 1881.

(6) *Reizen naar den Noordpool.* St Nicolas, Strybol, 1879. (Édition du *Davidfonds*.)

(7) *Vaderlandsche historie,* 10^e édit. Louvain, Van Lint-hout, 1886.

(8) *Het leven en de werken van den Kan. J.-B. David.* Pierre Van In, 1881.

de l'éminent historien, écrite par MM. Moroy et van de Weghe.

L'histoire politique interne s'est enrichie de trois remarquables études. M. Alberdingk Thijm a retracé le développement des *Institutions de bienfaisance depuis Charlemagne jusqu'au XVI^e siècle* (1); M. Frans de Potter a analysé l'organisation des *Échevinages* (2), cette pierre angulaire des franchises municipales; le même savant a donné l'*Histoire de la condition des classes rurales en Belgique sous l'ancien régime* (3). Dire que les trois mémoires ont été couronnés par l'Académie royale de Belgique, c'est indiquer que la science de leurs auteurs ne s'est pas trouvée inférieure à ces grands problèmes historiques.

Plusieurs des grands épisodes de l'histoire nationale ont fait l'objet de publications très intéressantes. La *Vie du Bienheureux Charles-le-Bon, comte de Flandre* (4) et l'étude sur les *Héros de 1302* (5), qui soulevèrent les communes flamandes contre Philippe-le-Bel, sont dues toutes deux à la plume érudite de M. le chanoine Duclos. — La publication des *Comptes de la ville de Bruges en 1302* (6), donnée par MM. Colens et Van Speybrouck, celle des *Ordonnances municipales de Gand* (7)

(1) *De gestichten van liefdadigheid in België van Karel de Groot tot aan de XVI^e eeuw*. Bruxelles, Hayez 1883.

(2) *Geschiedenis van het schependom in de Belgische gewesten*. Anvers, de Decker, 1881.

(3) *Geschiedenis van den Belgischen boerenstand* (en collaboration avec M. Broeckaert). Bruxelles, Hayez, 1887.

(4) *De geschiedenis van den Zaligen Karel den Goede*. Bruges, de Zuttere, 1884.

(5) *Onze helden van 1302*. Même éditeur, 1880.

(6) Tome XXXV des *Annales de la Société d'émulation pour l'étude de l'histoire de la Flandre*.

(7) *De Voorgeboden der stad Gent*. (Publication de la société des Bibliophiles flamands.) 1885.

et des *Comptes* (1) de la même ville sous le règne de Jacques van Artevelde, entreprise par M. l'avocat-général de Pauw, fournissent à l'histoire des matériaux de la plus haute importance.

Nous rencontrons ensuite les *Pays-Bas sous Charles-Quint* (2), par M. le professeur Paul Frédéricq, qui a aussi tenté la difficile apologie de *Marnix de Sainte Aldegonde* (3), l'inspirateur des troubles religieux à jamais déplorable du XVI^e siècle. Le mémoire de M. Alf. de Decker, sur le rôle joué à la même époque par le parti des *Malcontents*, a été couronné par l'Académie Royale (4). Non moins intéressantes sont l'*Histoire de la Pacification de Gand* (5) par M. le curé Bets; *les Pays-Bas sous la domination autrichienne* (6) par L. van Ruckelingen (pseudonyme du savant Mathot); *la Flandre sous le joug de la Terreur française* (7) par M. Frans de Potter.

Les tristes événements de cette dernière époque, de même que ceux du siècle de van Artevelde, ont été retracés par M. Plancquaert, sous une forme romantique (8).

(1) *De Rekeningen der stad Gent, 1336-1340* (en collaboration avec M. Vuylsteke) 3 vol. (Publication du cercle : *de taal is gansch het volk.*) Gand, 1880-1885.

(2) *De Nederlanden onder Keizer Karel*, t. I (Publié par la société *Willemsfonds*). Gand. 1885.

(3) *Marnix en zijne nederlandsche geschriften*. Même société. 1881.

(4) *Geschiedenis der Malkontenten*. Anvers, de Decker. 1882.

(5) *De pacificatie of bevrediging van Gent*. 2^e édit. Tirlemont, van Hoobroeck. 1877.

(6) *Geschiedenis der Oostenrijksche Nederlanden*. 2^e édit. 4 vol. Anvers, van Dieren. 1878.

(7) *Vlaanderen onder het fransch bewind*. Gand, Van der Poorten. 1880.

(8) *De Franschen in Vlaanderen, 1795*. Gand, Leliaert, A. Siffer et Cie, 1883. — *De zegepraal der vlaamsche gemeenten onder het beleid van van Artevelde*. Audenarde, Vanden Driessche, 1884.

Un nombreux contingent de monographies locales, toujours intéressantes et offrant souvent une importance historique réelle, vient se joindre aux études d'une portée plus générale. Citons en première ligne la monumentale *Histoire des Communes de la Flandre Orientale* (1), que M. Frans de Potter, aidé par M. J. Broeckaert, a déjà menée au XLI^e volume. Le savant secrétaire de l'Académie royale Flamande édite simultanément une histoire de *Gand depuis les origines jusqu'à nos jours* (2), très approfondie et amplement documentée; elle se complète par une collection de documents inédits et publiés séparément, dont le plus important est la *Chronique de Gand*, rédigée par Jean Vanden Vivere (3).

MM. l'archiviste van Even (4) et le curé Schuermans (5) ont fait connaître d'anciennes chroniques relatives aux annales de Louvain. M. le chanoine Welvaarts a donné l'*Histoire de l'abbaye de Postel* (6) et celle de *Corsendonck* (7); M. Peeters l'*Histoire de Dixmude* (8), M. Stockmans celles de *Moorsele* et de *Berchem* etc.

Il serait impossible d'énumérer ici les nombreuses notices consacrées à l'histoire des bourgs et communes du pays flamand. Forcés de nous restreindre, nous nous

(1) *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen*. Gand, Annoot. Le 41^{me} volume a paru en 1884.

(2) *Gent van de vroegste tijden tot heden*. Même éditeur.

(3) *Chronijkje van Ghendt*, door JAN VANDEN VIVERE. Gand, Leliaert, A. Siffer et C^{ie}, 1885.

(4) *Geschiedenis van Leuven*, door WILLEM BOONEN. 2 vol. Louvain, Fonteyn, 1879-1880.

(5) *Belegering der stad Loven in 1635*, door M. BETS, Leuven, Meulemans, 1885.

(6) *Geschiedenis der abdij van Postel*. 2 vol. Turnhout, Glénisson.

(7) *Geschiedenis van Corsendonck*. 2 vol. Même éditeur. 1882.

(8) *Geschiedenis van Dixmude*. Dixmude, Dolmylis, 1886.

bornerons aux ouvrages concernant la métropole du commerce belge. Rendons d'abord hommage aux infatigables recherches de M. l'archiviste Génard, qui continue la publication de la *Revue des archives d'Anvers* (1), complétée par celle de l'*Indicateur des protocoles* (2) ou documents historiques de la même ville, entreprise par M. Pauwels.

M. Max Rooses, conservateur du Musée Plantin, a écrit la monographie de ce célèbre établissement typographique (3), ainsi qu'une *Histoire de l'école de peinture d'Anvers* (4). Ce dernier sujet a été encore traité par M. Van den Branden (5), qui a remporté la prime dans le concours ouvert par la ville d'Anvers pour ce travail. — M. Rooses a également mis au jour des *Esquisses littéraires sur les écrivains flamands contemporains* (6). Les tendances de l'auteur ne permettent malheureusement pas de faire de son œuvre le complément du *Miroir des lettres Néerlandaises* (7) du professeur Alberdingk Thijm, qui nous amène du domaine de l'histoire à celui de la littérature.

PHILOGOLOGIE.

L'étude des origines et des affinités linguistiques de l'idiome national est une de celles qui, dans ces

(1) *Antwerpsch archievenblad*. Anvers, de Backer, t. XVI, 1886.

(2) *Verzameling van oorkonden, onder den naam van stads-protocollen*, t. I. Anvers, de Backer, 1884.

(3) *Plantijn en de Plantijnsche drukkerij*. Gand, Hoste, 1877.

(4) *Geschiedenis der Antwerpsche schilderschool*. Gand, Hoste, 1879.

(5) *Geschiedenis der Antwerpsche schilderschool*. 2 vol. Anvers, Buschmann, 1884.

(6) *Schetsenboek. Zuid-nederlandsche schrijvers onzer eeuw*. 3 vol. Gand, Hoste, 1877-1885.

(7) *Spiegel der Nederlandsche letteren*. 2 vol. Louvain, Foncyn, 1877.

dernières années, ont fait le plus de progrès. À la tête des pionniers de la philologie flamande brille l'abbé Gezelle, dont la revue mensuelle *Loquela* (1) renferme une mine précieuse de renseignements et d'observations.

Le *Glossaire flamand* (2) ancien que M. Edw. Gailliard a joint à l'*Inventaire des archives de Bruges*, forme un répertoire d'une haute valeur scientifique.

Le vénérable Mgr de Haerne a recherché les affinités qui existent entre le flamand, d'une part, la langue celtique (3) et les vieux patois anglais (4), de l'autre.

L'*Orthographe flamande* (5), éditée par Josse Lambrecht en 1550, et reproduite phototypiquement par les *Bibliophiles flamands* d'après le seul exemplaire connu, est un document fort important et réellement curieux.

Une curieuse étude encore, est celle de M. van Droogenbroeck sur la *Correspondance du mètre prosodique flamand, avec celui de la poésie latine et grecque* (6). On peut placer à côté de ce travail ceux de M. Am. Joos sur divers problèmes grammaticaux et syntaxiques (7); l'auteur ne tardera pas, espérons-le, à réunir ces intéressantes observations en

(1) Roulers, de Meester.

(2) *Glossaire flamand de l'Inventaire des archives de Bruges*. Bruges, Gailliard. 1882.

(3) *Keltische tongvallen*. Gand, Leliaert, A. Siffer et C^{ie}. 1880.

(4) *Nederlandsche spellinghe*. Gand, Annoot. 1882.

(5) Articles parus dans le *Messenger des sciences historiques*. Gand, Van der Haeghen, 1884 et ss.

(6) *Verhandeling over de toepassing van het grieksch- en latijnsch metrum op de nederlandsche poëzij*. Roulers, de Seyn. 1886.

(7) Parus dans les revues *Rond den Heerd*, *het Belfort* et *het Katholiek onderwijs*. Gand, S. Leliaert, A. Siffer et C^{ie}.

un volume qui complètera son recueil des *Trésors de la langue populaire* (1).

La langue populaire! source inépuisable de curieuses études, comme le prouve M. Baes dans son parallèle entre *Les dialectes locaux et la langue générale* (2). C'est que dans le flamand, plus encore que dans les autres idiomes germaniques, le langage usuel et populaire s'impose en maître et laisse au second plan les préceptes parfois étriqués de la syntaxe. Aussi se préoccupe-t-on de recueillir les formes locales, les diotismes des divers patois. L'*Idioticon west-flamand* (3) de feu le doyen De Bo, œuvre magistrale dont on prépare une nouvelle édition, a servi de type pour l'*Idioticon du Hageland* (4) (pays de Tirlemont) par M. Tuerlinx. De son côté, M. le curé Schuermans a donné un ample supplément à son *Idioticon général* (5), dans lequel il s'est efforcé de rassembler toutes les expressions spéciales à chaque région du pays flamand.

FOLK-LORE.

Ces recueils linguistiques appartiennent déjà, en quelque sorte, au domaine jadis presque inexploré des légendes et traditions populaires, du Folk-lore. Nous avons à mentionner ici les *Chants populaires flamands* (6), édités par MM. Lootens et Feys; les *Recherches histori-*

(1) *Schatten uit de volkstaal*. S. Leliaert, A. Siffer & Co. 1885.

(2) *Gewestspraak en algemeene taal*. Mêmes éditeurs, 1885.

(3) *Westvlaamsch idioticon*. Bruges, Gailliard, 1873.

(4) *Bijdrage tot een Hagelandsch idioticon*. Gand, Hoste, 1885.

(5) *Bijvoegsel aan het algemeen vlaamsch idioticon*. Louvain, Fonteyn, 1883.

(6) Bruges, Desclée et Co, 1879. (Publication de la société d'Émulation pour l'étude de l'histoire de la Flandre.)

ques de M. de Flou sur *les Kerels* (1), héros plus ou moins légendaires des populations du littoral; enfin les opuscules fréquemment réédités (2), où les braves campagnards retrouvent les aventures et les exploits de Gèneviève de Brabant, d'Uylenspiegel, du chevalier Malagys, de Jean de Paris, de Cobonus et Peccavia, du Chevalier au cygne, des fils Aymon et d'autres personnages des vieux récits mythiques.

Le plus célèbre et le plus important de ces mythes est certainement le *Reinaert de Vos* (le roman du Renard), dont le savant Van Duyse a donné une édition enrichie de précieuses notes (3); ce poème du XIII^{me} siècle, plein d'allusions et d'obscurités, a été mis ainsi en pleine lumière.

Les vingt deux volumes de la revue hebdomadaire *Rond den Heerd* (4) (*Autour du foyer*) renferment une foule de renseignements relatifs aux anciennes traditions et légendes du pays flamand, que cet excellent recueil, dirigé par M. le chanoine Duclos, s'applique spécialement à recueillir. On peut en dire autant de la revue *'t Daghet in den Oosten* (5) qui par les soins de M. l'abbé Daniels, réunit ce qui concerne particulièrement la région limbourgeoise.

ROMANS.

Aux naïves légendes du bon temps jadis ont succédé les romans, souvent plus frivoles, plus passionnés surtout.

(1) *Geschiedenis der Kerels van Vlaanderen*. Bruges, Cuypers, 1877.

(2) La maison Snoeck-Ducaju, de Gand, s'en est fait une spécialité.

(3) *Reinaart de Vos*. Roulers, de Seyn, 1883.

(4) Editeur : Van Hee-Wante, Bruges.

(5) Editeur : Ceysens, Hasselt.

Hâtons-nous de dire que les produits faisandés ou nauséabonds qu'on décore de l'étiquette naturaliste, n'ont trouvé aucun écho dans le monde littéraire flamand. Le roman, à de bien rares exceptions près, y est foncièrement honnête; c'est, d'ailleurs, pour lui la condition essentielle du succès.

A preuve, l'auréole dont resplendit le nom d'Henri Conscience. Dans la centaine d'œuvres écloses de sa plume facile et élégante, l'illustre auteur du *Lion de Flandre* témoigne constamment d'un respect sincère pour la religion, d'une morale sans faiblesse et d'un patriotisme ardent. Nombreuses sont les traductions de ses ouvrages, nombreuses aussi les éditions complètes flamandes (1); elles assurent au prince des romanciers flamands, une place à côté de Dickens, d'Octave Feuillet, de Van Lennep et de Tolstoï.

Le sceptre de la fiction littéraire a passé aujourd'hui aux mains des frères Snieders. Parmi les créations du Dr Renier Snieders, — qui forment déjà une bibliothèque de 16 volumes — il faut noter *Les Gueux dans la Campine* et *Le Charlatan* (2). De M. Auguste Snieders nous avons, entre autres, *La petite sœur des Pauvres* (3), *La religieuse hospitalière* (4), *Les corbeaux de nuit* (5) etc.

Les *Œuvres dramatiques, récits et nouvelles* (6) de M. Sleeckx sont parvenus au tome XVII de l'édi-

(1) On peut citer notamment celle de la maison Lebègue, Bruxelles, 1886.

(2) *De Geuzen in de Kempen*. — *De Goochelaar*. — Edition complète, Turnhout, Splichal.

(3) *Het zusterke der armen*. Anvers, Van Dieren.

(4) *De Gasthuisnon*. Anvers, Van Dieren.

(5) *De nachtraven*. Anvers, Claes, 1884.

(6) Gand, Hoste.

tion complète; celles du romancier Ecrevisse comprennent neuf volumes (1). Joignons-y les publications romantiques de MM. Geiregat (2) et Dr Amand De Vos, qui écrit sous le pseudonyme de « Wazenaar » (3). Plusieurs de ces œuvres s'inspirent de quelque page des annales du pays; il est à regretter que parfois le rôle de la fiction s'y développe au détriment de la vérité religieuse et historique.

On peut citer encore divers romans de MM. Tuerlincx-Stijns (4), Janssens (5), Roëll (6), H. Staes (7).

Si l'on ajoute à ces noms ceux de Madame Courtmans-Berchmans (8), dont la verve semble intarissable, et de M^{lle} Loveling (9), qui paraît vouloir laisser la poésie pour la prose, on aura un catalogue assez complet des romanciers de marque et des nouvellistes en faveur.

POÉSIE.

Sous la forme à la fois métrique et rimée du poème, la langue flamande brille tantôt des reflets les plus chatoyants et tantôt s'affirme avec des accents d'une splendide énergie. Le contingent décennal de la poésie

(1) Anvers, Schuermans. Le tome IX des *Œuvres complètes*, a paru en 1880.

(2) Gand, Vuylsteke.

(3) *Een Vlaamsche jongen*. 2^e édition. Gand, Vuylsteke, 1880.

(4) Roulers, Deseyn — Bruxelles, Havermans.

(5) Anvers, Janssens.

(6) *De nieuwe burgemeester*. Lierre, van In. 1884. (Publié par le *Davidfonds*).

(7) *De soldaten van Christus* (1798). Alost, Daems. 1886. (Edition du *Davidfonds*).

(8) Roulers, Deseyn. La collection des *Œuvres complètes* est parvenue au t. XII (1886).

(9) Gand, Hoste.

offre des œuvres réellement remarquables et dignes d'être connues au delà des frontières étroites du terroir.

Avec le ton et l'aspect d'un barde, avec les accents et l'inspiration d'un apôtre, M. L. de Koninck a chanté les mystères de la *Rédemption de l'humanité* (1); grandiose épopée, qui fait songer à celles de Milton et de Klopstock.

Que de perles précieuses aussi dans l'écrin poétique de l'abbé Gezelle (2)! La foi naïve et forte des vieux flamands s'y reflète, avec des scintillements dont la forme parfois archaïque relève encore le charme; signalons spécialement les *Fleurs funéraires* et la traduction rythmée d'*Hiawatha* (3), le chef d'œuvre de Longfellow.

Les *Mélanges poétiques* (4) de M. l'abbé Claeys prennent rang à côté des chants de son confrère west-flamand. — Deux vétérans de la cause flamande, MM. Nolet de Brauwere van Steelandt (5) et Jean De Laet (6) ont donné chacun un recueil de *Poésies*, qui montrent que la langue du Parnasse ne leur est pas moins familière que celle de la critique littéraire ou de la tribune parlementaire. Leurs collègues de l'Académie Royale flamande, MM. le chanoine Daems (7), Jan Ferguut (8) (pseudonyme de Van Droogenbroeck) et Coopman, ont bien mérité aussi de la Flandre poétique.

Une main gracieuse, qui se cache sous le pseudonyme de Hilda Ram (Mathilde Ramboux), a cueilli dans

(1) *Het menschdom verlost*, 3^e édition. Bruges, Beyaert, 1878.

(2) *Gedichten*, 4 vol. Roulers, De Meester, 1878.

(3) *The Song of Hiawatha, overgedicht*. Courtrai, Beyaert, 1886.

(4) *Gemengde gedichten*. St-Nicolas, Strybol, 1877.

(5) *Poëzij en lettercritiek*. Roulers, Deseyn, 1884.

(6) *Gedichten*, 2^e édition. Anvers, De Decker, 1883.

(7) *Luit en Fluït*. Roulers, Deseyn, 1884.

(8) *Makamen en Ghazelen*. Bruxelles.

les champs de la prosodie flamande un bien joli bouquet, où les *Trèfles* (1) se marient aux *Fleurs et feuilles* (2); c'est là aussi que le D^r de Gheldere a formé la gerbe de ses *Poèmes champêtres* (3). Dans la phalange poétique une mention, au moins, est encore due à M^{lle} Belpaire (4), à MM. Antheunis (5), Alphonse Janssens (6), Mercelis (7), Bultynck (8) etc.

Il y a de belles pages et pleines de lyrisme dans les *Chants historiques et hymnes patriotiques* (9) de M. Emm. Hiel; dans les *Poèmes* (10) de M. Pol de Mont, honorés du prix quinquennal de littérature; dans ceux de M. Jean van Beers (11); dans les *Recueils de poésies* de MM. Jul. Vuylsteke (12) et V. de la Montagne (13), et enfin dans plusieurs des *Cantates* de M. Jul. De Geyter. Pourquoi faut-il qu'on s'y heurte parfois à des pièces où le sentiment religieux soit aussi violemment méconnu qu'aux temps néfastes des gueux du XVI^e siècle?

Un écho de cette triste époque nous revient aussi dans les *Refrains recueillis par Jean de Bruyne* (14) et publiés par le savant M. Ruelens. Tandis que la

-
- (1) *Een Klaverken uit 's levens akker*. Roulers, Deseyn, 1884.
 (2) *Bloemen en bladeren*. Anvers, Van Os, 1885.
 (3) *Landliederen*. Bruges, Gailliard, 1883.
 (4) *Uit het leven*. Anvers, Van Os, 1886.
 (5) *Uit het hart*. Dendermonde.
 (6) *Gedichten*, Gand, Leliaert, Siffer et C', 1887.
 (7) *Natuur en hert*. Roulers, Deseyn, 1886.
 (8) *Stemmen des gevoels*. Antwerpen, J. Schuermans, 1878.
 (9) *Historische zangen en vaderlandsche liederen*. (Tome I des *Œuvres complètes*), Roulers, Deseyn, 1885.
 (10) *Gedichten*, 2^d édition, Gand, Hoste, 1884.
 (11) *Gedichten*. 2 vol. des *Œuvres complètes*. Gand, Hoste, 1885.
 (12) *Verzamelde gedichten*. Gand, de Vriese, 1882.
 (13) *Gedichten*. Anvers, 1883.
 (14) *Refereynen verzameld door Jan de Bruyne*. 3 vol. Gand, Hoste, 1876-1881.

Société des Bibliophiles anversoïis éditait ce curieux chansonnier, leurs confrères de Gand publiaient les *Nouveaux refrains* d'Anna Bijns (1), une « Lowyse Labbé » anversoïise et catholique.

L'héritage poétique (2) de Pr. van Duyse n'a pas — heureusement — dû, comme les précédents, attendre pendant trois siècles pour obtenir les honneurs de la publicité. En même temps ont été éditées les *Œuvres* de son contemporain et ami, le poète Ledeganck (3) et celles des frères Théodore (4) et Jean van Ryswyck (5), à la fois littérateurs et poètes.

Notons enfin les remarquables *Études* (6) du R. P. Verstraeten, jésuite, sur deux des chefs d'œuvre de Vondel, le prince des poètes néerlandais, dont la Hollande célébrait récemment le 300^{me} anniversaire.

THÉÂTRE.

Le répertoire du théâtre flamand s'augmente annuellement d'un nombre considérable de pièces. Les unes ne sont que des traductions ou des adaptations ; d'autres ne présentent trop souvent qu'un intérêt secondaire ou passager. Nous nous bornerons à nommer parmi les dramaturges les plus goûtés : van Peene, dont les *Œuvres complètes* (7) comprennent une soixantaine de pièces, Delcroix, van de Sande, van Bergen, Wytinck-Devos,

(1) *Nieuwe refreynen* (édités par Jonckbloet et Van Helten). t. I. Gand, Annot, 1886.

(2) *Nagelaten gedichten*. 10 vol. Roulers Seyn, 1885.

(3) *Volledige dichtwerken*. Même éditeur, 1886.

(4) *Volledige werken*. 3 vol. Anvers, Janssens, 1884.

(5) *Dicht- en prozawerken*. Même éditeur, t. I, 1886.

(6) *Studiën over Vondel. I Lucifer. II Joseph in Dothan*. 2 vol. Gand, Leliaert, 1884-1886.

(7) *Volledige werken*. Gand, Snoeck. (Le n° 61 a paru en 1883).

M^{me} Slimbroek, etc. — Les meilleures productions théâtrales sont recueillies annuellement dans une *Bibliothèque des œuvres dramatiques couronnées* (1). Toutes ne sont pas hélas! aussi irréprochables que celles dont la section gantoise du *Dauidsfonds* forma un recueil (2), à la suite du concours ouvert par elle en 1882.

SCIENCES.

Nous rentrons dans une sphère toute prosaïque, celle des ouvrages récemment parus dans le domaine des sciences.

Pour les mathématiques nous signalerons la *Trigonométrie* de M. l'abbé De Visschere (3), qui se fait remarquer par ses essais d'adaptations onomastiques, la *Géométrie* (4) et l'*Algèbre* (5) de M. Tysmans, l'*Arithmétique rationnelle* (6) de M. l'abbé De Riemaecker, qui a reçu les récompenses du gouvernement.

Aux architectes et aux amis de l'art s'adressent : le *Vignole des ouvriers* (7), par M. Foubert, le *Guide pour l'enseignement du dessin*, par M. Robelus (8) le *Traité d'architecture classique* (9) par M. De Waele,

(1) *Bibliotheek van geprimeerde tooneelwerken*. Bruxelles, Dehou.

(2) *Bekroonde tooneelstukken*, (édit. du *Dauidsfonds*). 4 vol. Gand, Leliaert, A. Siffer et C^e, 1882.

(3) *Vlakke driehoekkunde*. Thourout, Huyghebaert, 1886.

(4-5) *Beginselen der meetkunde. Beginselen der stelkunde*. 2 vol. Malines, Ryckmans, 1886.

(6) *Leerboek der rekenkunde ten gebruike der normaalscholen*. Gand, Leliaert, A. Siffer et C^e, 1885.

(7) *Vignole der werklieden*, (avec album de 115 planches). Bruges, Daveluy, 1879.

(8) *Gids voor het teekenonderwijs*. 4 parties, avec plus de cent planches. Gand, Vuylsteke, 1881-1883.

(9) *Grieksche en romeinsche bouwkunst*, (avec 35 planches). Gand, Vuylsteke, 1885

ainsi que les excellents manuels d'archéologie (1), d'après le savant Lubke, publiés par M. Vuylsteke.

La chimie est représentée par les traités du D^r Morel (2) et du professeur Swartz (3), par l'étude sur les *Engrais commerciaux* (4) de M. De Caluwe et par le traité de *Photographie au gélatino-bromure* (5), qui emprunte au nom du D^r Van Monckhoven une autorité considérable.

L'étude de la mécanique s'est enrichie des ouvrages de MM. Pipyn et Van de Steene sur le *Tissage du coton* (6) et sur les *Machines à vapeur* (7). Ce dernier sujet a aussi été traité, au point de vue historique, par M. le ch^{ne} Martens (8), auquel on doit encore une intéressante série de *Conférences sur des questions scientifiques* (9).

Le *Domaine des plantes* (10) par M. Oomen, est consacré, comme son titre l'indique, aux légendes, à la poésie et au symbolisme du règne végétal. Plus scientifiques sont la *Flore de la vallée de la Dendre* (11) par M. De Cock, les publications horticoles de

(1) Gand, Vuylsteke, 1879.

(2) *Handboek der anorganische scheikunde*. 2 vol. Gand, Vuylsteke, 1880.

(3) *Grondbeginselen der scheikunde*. Gand, Hoste, 1883.

(4) *Handelsmeststoffen en zaadkoeken*. Thielt, Horta, 1884.

(5) *De photographie met broomzilver-gelatine*. Gand, Vuylsteke, 1880.

(6) *Handboek der hedendaagsche katoenspinnerij* (avec album). Gand, Rogghé, 1877.

(7) *Leerboek der werktuigkunde* (avec atlas). Gand, Vuylsteke, 1880.

(8) *De opkomst der stoomtuigen*. S. Nicolas, Strybol, 1885.

(9) *Wetenschappelijke volks-voordrachten*. Même éditeur, 1878.

(10) *Het plantenrijk : legenden, poëzie en symboliek*. Anvers, L. Janssens, 1885.

(11) *Flora der Dendervallei*. Gand, Meyer, 1883.

MM. Van Hulle (1), Burvenich (2) et Teirlinck-Stijns (3). — Le *Traité de botanique* du Dr Frédéricq, (4) et celui du Dr Mac-Leod (5), ainsi que le *Manuel de Zootechnie* (6) de ce dernier, se distinguent spécialement entre le grand nombre de livres écrits dans un but de vulgarisation scientifique, qu'il serait trop d'énumérer ici.

PÉDAGOGIE.

L'éducation et l'instruction de la jeunesse ont, dans ces dernières années, donné l'essor à une série de *Méthodes* et de *Manuels* d'autant plus nombreuse que ces opuscules, pour répondre aux programmes de la « guerre » scolaire, s'inspiraient de préoccupations et de systèmes très opposés. Ce genre de publications a fourni un contingent plus nombreux qu'intéressant à la bibliographie flamande.

Ajoutons toutefois que les deux principales revues pédagogiques, *l'Enseignement catholique* (7), d'une part, *l'Avenir*, (8), de l'autre, insèrent fréquemment, à côté des articles consacrés aux choses spéciales de l'enseignement, des études scientifiques et littéraires fort appréciées.

(1) *De boomteelt (Culture des arbres fruitiers)*. Gand, Hemelsoet 1878.

(2) *De Groenseltceelt (Culture potagère)*. Gand, Hoste, 1878.
Fruïtkweek onder glas. (Culture forcée des fruits). Gand, Meyer, 1886.

(3) *Kruïdkunde*. Roulers, De Seyn.

(4) *Inleiding tot de kruïdkunde*. 4^{me} edit^{on}, avec planches. Gand, Vuylsteke, 1884.

(5) *Leiddraad bij het onderwijzen der plantenkunde*. 4 vol. avec nombr. planches. Gand, Vuylsteke, 1884.

(6) *Algemeene dierkunde*. Même éditeur, 1886.

(7) *Het Katholiek onderwijs*, Gand, Leliaert, Siffer et C^o.

(8) *De Toekomst*. A. Hoste, Gand.

PÉRIODIQUES.

Il semble que la publicité périodique convienne particulièrement aux goûts littéraires des lecteurs flamands; aussi existe-t-il un nombre relativement considérable de recueils et de revues, rédigés par les savants les plus distingués et par les meilleurs écrivains, et qui constituent un des facteurs principaux du mouvement intellectuel. C'est à ce titre que nous croyons devoir mentionner ici, en dehors des publications politiques ou techniques ainsi que des « Lectures » illustrées, les principaux *magazines* littéraires, dont le nom ne s'est pas encore trouvé sous notre plume.

L'école Flamande (Vlaamsche school) (1), dirigée pendant près de 35 ans par M. van Spilbeeck, s'est consacrée plus spécialement aux études artistiques et bibliographiques; tandis que la *Dicht- en Kunsthalle* (2) (*Halle poétique et artistique*), parvenue en 1886 à sa septième année, s'occupe en même temps des questions de littérature, de poésie et de philologie.

Le *Nederlandsch Museum (Musée néerlandais)* (3), fondé par le professeur Heremans, l'un des philologues les plus éminents du pays, traite tout à la fois les matières d'histoire, de belles-lettres, de linguistique, de politique même, mais à un point de vue trop souvent hostile aux convictions catholiques. — Vis-à-vis de ce Musée s'élève le *Beffroi* (4) (*het Belfort*), dont les premières assises ont été posées, en 1886, sur le roc de la vérité religieuse; cette publication répond à une véritable

(1) Anvers, Busschman, éditeur. Mensuel de pages.

(2) Anvers, L. De la Montagne, éditeur. Mensuel de pages.

(3) Gand, Hoste. 2 vol. d'environ 400 pages par an.

(4) Gand, Leliaert, Siffer et C^e. 12 livraisons d'environ 75 pages
hacune

lacune dans le monde des lettres catholiques, et un brillant avenir s'annonce pour elle.

BIBLIOGRAPHIE.

On nous permettra de terminer ce compte-rendu bibliographique par l'indication de deux ouvrages qui, dans ce domaine spécial de la connaissance des livres, sont appelés à rendre de réels services.

Les *Pseudonymes flamands* ont été élucidés par M. De la Montagne (1), avec une véritable érudition. La *Bibliographie flamande* (2) que M. Arnold, succédant à MM. Snellaert et de Potter, inventorie annuellement avec une compétence toute spéciale et un soin infatigable, forme un répertoire complet et indispensable aux amis de la littérature nationale. Nous ajouterons volontiers qu'il nous a été d'un grand secours pour la rédaction du présent compte-rendu.



Tel est, pour les dix dernières années, l'inventaire — nécessairement incomplet — de l'activité intellectuelle dans le monde des lettres flamandes.

On pourrait ajouter à l'actif de ce bilan, bon nombre de travaux publiés en langue française par des écrivains flamands. Beaucoup, en effet, cèdent au désir d'être lus par un public moins restreint, à l'agrément de trouver dans le répertoire français des termes techniques ou consacrés par l'usage, à certaines traditions littéraires, à l'habitude, enfin... Le temps n'est pas éloigné

(1) *Vlaamsche pseudoniemen*. Roulers, De Seyn, 1884.

(2) *Vlaamsche bibliographie*, (Édition de la société *Willemsfonds*.) Gand, Vuylsteke.

où l'on affectait d'ignorer l'idiome national « bon, tout au plus, pour la domesticité et les paysans », où la langue maternelle était sévèrement proscrite, à grand renfort de *pensums*, des maisons d'éducation.

Une heureuse réaction s'accroît de plus en plus, contre ces tendances dédaigneuses des traditions nationales. Elle est due principalement à l'action persévérante des nombreux cercles littéraires répandus sur toute la surface du pays. Pour ne pas sortir du domaine spécial de la bibliographie, nous mentionnerons seulement la *Société des Bibliophiles flamands*, érigée à Gand en 1839, et sa sœur cadette, les *Bibliophiles Anversois*; toutes deux s'occupent principalement de l'édition des anciens textes.

Dans la sphère plus vaste de la propagande populaire, deux puissantes associations, le *Willemsfonds* et le *Davidfonds*, travaillent avec une égale ardeur, quoique avec des tendances tout opposées.

La première, dont la fondation remonte à 1850, a patronné la publication de plus de 120 ouvrages, parmi lesquels beaucoup, malheureusement, accusent une tendance à méconnaître l'influence salutaire des vérités religieuses pour la sauvegarde des principes sociaux.

Le *Davidfonds*, créé en 1875 et reparti en 68 cercles locaux, s'efforce de répandre des œuvres littéraires où la morale la plus irréprochable s'allie constamment au respect des convictions catholiques, vivantes toujours dans les cœurs flamands; le catalogue de ses éditions, comprend déjà une cinquantaine d'ouvrages. — On nous permettra de comparer l'action de ces deux associations à celle qu'exercent en France, la *Ligue de l'Enseignement*, d'une part, la *Société bibliographique*, de l'autre.

De son côté, le Gouvernement s'est, à plusieurs reprises, préoccupé de donner satisfaction aux justes réclamations du pays flamand. Grâce surtout à l'énergique initiative des députés Cooremans, Jean de Laet et Devigne, la loi garantit mieux l'usage de l'idiome national devant les tribunaux, dans l'armée, dans l'enseignement moyen.

Le ministère actuel vient de compléter cet ensemble de mesures protectrices en créant l'Académie Royale Flamande. Le nouvel Institut contribuera certainement à donner une puissante et féconde impulsion au mouvement intellectuel et littéraire dont nous avons pu constater l'heureux essor. L'œuvre qui s'impose aux membres de l'Académie est digne, à la fois, de leur science et de leur patriotisme.

Au milieu des agitations politiques et économiques du moment actuel, la connaissance du langage populaire apparait, de plus en plus, comme la sauvegarde des traditions nationales et le lien entre les diverses conditions sociales. La langue d'un peuple n'est-elle pas le plus indestructible élément de son autonomie?

Oost-Roosbeke, mars 1888.







MARIANNE.

(Suite de la page 408.)

En cour d'assises.

LES abords du palais de Justice de la ville de N... sont entourés d'une foule compacte et agitée, appartenant en majeure partie au bas peuple. La cour d'assises est en séance, on juge l'affaire Verbroeck. L'interrogatoire des témoins est terminé, le ministère public achève sa harangue, accumule les faits qui établissent le crime, montre l'accusé en aveu et, après avoir tenu la parole durant une heure entière, croit pouvoir se dispenser d'être long et d'abuser davantage de l'attention bienveillante du jury, tant la cause lui paraît simple, la culpabilité évidente. Le magistrat déclare abandonner la préméditation, pour simplifier la besogne de la défense, et engage vivement les jurés à ne se laisser influencer dans leur arrêt par aucun autre mobile que celui de leur conviction intime. Il les conjure de refouler avec courage les sentiments de pitié, que la défense s'efforcera sans doute de réveiller dans leur âme, pour obtenir l'admission des circonstances atténuantes. « Les jurés, » dit le magistrat, « ont un grand devoir à remplir, celui de venger

« l'ordre social, la paix publique, périodiquement trou-
« blés par les grèves et l'émeute. Le ministère public ne
« doute point que les citoyens qui composent le jury,
« rendront à la société le service qu'elle réclame de leur
« civisme, en faisant justice et en affirmant la culpabi-
« lité pleine et entière de l'accusé. » L'avocat-général
s'étant rassis, la parole est donnée à la défense.

Dominant avec peine une émotion bien naturelle, le jeune défenseur de Verbroeck consulte un instant ses notes, interroge d'un œil inquiet la cour et le jury, et prononce d'une voix hésitante d'abord, mais qui peu à peu se raffermi, pour devenir bientôt audacieuse et vibrante, un plaidoyer qui étonne au premier abord par son audace et captive bientôt par sa logique, l'attention de la cour et du jury.

Le jeune avocat réclame l'indulgence des jurés, il se déclare au dessous de la tâche pénible, que le devoir professionnel l'a seul pu déterminer à accepter. Sa responsabilité est grande, son inexpérience le fait trembler, mais la conviction intime de la justice de sa cause et sa confiance en la bienveillance du jury pour l'avocat; en son impartiale justice, pour l'accusé, le rassurent et le soutiennent.

Ce court exorde terminé, le défenseur entre aussitôt dans son sujet. Il se refuse à atténuer la portée des faits, que les témoignages et les aveux de l'accusé établissent; et accepte l'aumône gracieuse du ministère public refusant d'arguer d'une préméditation insoutenable. On paraît, dit il, redouter qu'il ne cherche à égarer les sentiments des jurés, pour arracher à leur pitié le bénéfice des circonstances atténuantes. Cette crainte n'est pas fondée. Ce qu'il veut, ce qu'il prétend établir, c'est que : si le fait est patent, le défaut de culpabilité de l'accusé est non moins évident, parce que

l'intention criminelle a fait défaut. Verbroeck se trouvait au moment du crime sous le coup d'un accès de folie, d'aberration mentale indéniable. L'insanité d'esprit qui existait chez l'accusé au moment du crime provient des influences mauvaises de l'éducation première qu'il a reçue et plus encore de celles du milieu où il a vécu.

Les faits, les dépositions des témoins, les aveux de l'accusé, établissent l'existence de cette folie au moment du crime.

La vie entière de l'homme qui est traduit devant la société pour rendre compte du sang versé, démontre que la responsabilité de l'acte posé retombe toute entière sur la société corrompue, qui a armé son bras.

Tel est le système de la défense.

Ces prémisses posées, l'avocat développe en ces termes sa thèse audacieuse.

« MM. les jurés.

« L'honorable organe du ministère public vous
« demandait tantôt, avec l'accent d'une voix éloquente
« et convaincue, de venger les droits sacrés de la paix,
« du repos social, périodiquement troublés par des grèves
« émeutières. »

« Au nom de mon client, au nom de la classe
« ouvrière, je l'arrête ici et je lui demande de définir
« ce qu'est cette société, dont il proclame les droits
« inviolables.

« Jadis le mot société avait un sens défini, que
« l'homme vulgaire pouvait saisir. C'était l'organisation
« des individualités humaines sous la tutelle d'un pouvoir
« supérieur, auquel se trouvait confié la sauvegarde des
« droits communs de la loi sociale.

« L'autorité, le pouvoir émanaient de Dieu, soit direc-
« tement, comme nous le voyons dans les sociétés primi-
« tives; soit indirectement par délégation des collectivités,

« remettant, à un pouvoir choisi par elles-mêmes, la défense
« des droits sociaux.

« La loi sociale ainsi comprise et comme elle le pou-
« voir qui en était le gardien, se trouvaient limités dans
« leur action, par la loi de leur origine, la loi divine.
« Ceci était logique, nécessaire, car lors-même que le
« pouvoir tenait son origine de l'assentiment des hommes
« associés, ceux-ci soumis à la loi divine, n'avaient pu
« déléguer plus de droits, des pouvoirs plus étendus qu'ils
« n'en tenaient eux-mêmes du Créateur.

« Les hommes admettaient d'un concert unanime
« l'existence d'une loi morale absolue, invariable, planant
« au-dessus de la loi humaine et la bornant de toute
« part. Autorité et sujets étaient soumis à cette loi supé-
« rieure, qui protégeait le pouvoir contre les passions
« variables du peuple, et défendait le peuple contre les
« excès du pouvoir. A ce code que Dieu avait mis dans
« l'homme et qu'on nomma d'abord loi divine ou reli-
« gieuse, après les premières révoltes de l'humanité contre
« Dieu, on donna le nom de loi naturelle ou morale.
« Mais l'idée d'une loi supérieure parfaite, dominant la loi
« humaine, demeura acceptée. Aujourd'hui le progrès a
« changé tout cela. La société née des immortels prin-
« cipes, ne connaît plus de loi absolue divine ou naturelle
« qui limite ses droits, la loi sociale est la loi du nombre,
« il n'y a plus de loi supérieure entre le vainqueur et
« l'opprimé, l'autorité et le sujet. La loi, dite civile, prime
« la loi religieuse et naturelle. Il est d'axiôme que tous
« doivent s'incliner devant elle.

« Voilà les théories à la mode de nos jours, voilà
« ce qui s'enseigne dans nos écoles, nos journaux, nos
« meetings socialistes. Le droit de Dieu, la loi divine
« ne sont plus reconnus. Le droit, la loi du nombre
« existent seuls. La loi sociale est l'expression de la

« volonté du peuple souverain. Le caprice populaire
« crée le droit... La loi, le juste, l'injuste, dépendent
« de son arrêt sans appel.

« Depuis un grand siècle, la société, qui traduit
« aujourd'hui Verbroeck à sa barre, a laissé se répandre
« pareilles doctrines. Vos législateurs, vos maîtres, vos
« magistrats, s'en sont faits les apôtres...

« Le peuple a écouté ces perfides enseignements,
« digne fils d'une mère qui l'a bercé de si belles maximes,
« le travailleur se lève et sa voix puissante, grondant
« sur nos places publiques comme le bruit des flots en
« courroux, menace les heureux du monde, les parvenus
« des jours passés, les repus qui prétendent représenter
« la société. Assez longtemps, s'écrie la voix vengeresse,
« mère injuste et cruelle, tu as gorgé des richesses
« de ton sein fécond, tes premiers nés.

« Mon tour est venu de m'asseoir au banquet de
« la vie. Le nombre crée le droit, la loi. Le nombre
« c'est moi !... La loi, la propriété, la justice c'est moi !..
« Place aux couches nouvelles.

« Ainsi parle le peuple, que vous avez fait à votre
« image... Société qui nous accusez...

« Mère impure ! Détournez le bras que vous tenez
« levé pour frapper et punir ; ce peuple que vous menacez,
« est le fils de vos œuvres, cessez de rougir du fruit de
« vos entrailles... Enfant de prostituée, le fils est digne
« de sa mère, il vous dénie le droit de vous parer de
« la robe de la justice... Vous avez perdu le droit de
« vous venger.

« Toute mon âme se révolte à la pensée que
« Verbroeck pourrait être condamné.

« Eh quoi ! Hier encore les pontifes de cette société
« qui traduit l'accusé à sa barre, proclamaient le droit
« à l'insurrection, organisaient des émeutes politiques,

« vantaient les spontanéités foudroyantes du peuple,
« profitaient des mouvements populaires pour escalader
« le pouvoir, et l'on nous accuserait aujourd'hui d'appli-
« quer pareille doctrine.

« Vous ne le ferez pas, parce que vous reconnaîtrez
« avec moi, MM. les jurés, que trop souvent de
« l'héroïsme au crime il n'y a qu'un pas!...

« Verbroeck, sous l'empire de l'excitation du moment,
« à pu se croire un héros alors qu'il commettait un
« crime. Il a pu se tromper, il s'est trompé. Sous le
« coup d'émotions violentes, d'excitations perverses,
« l'accusé s'est cru le justicier de la société, du nombre
« opprimé.

« Folie sublime si elle eût été bien placée; excu-
« sable, et qui mérite non la pitié, mais l'absolution,
« dans le cas présent. »

Le défenseur s'arrête un moment pour consulter ses notes.

Un murmure d'approbation s'élève dans la salle.

Le public est sous le charme de la parole vibrante et convaincue de l'orateur. L'accusation l'avait acquis à sa cause. En ce moment il hésite. La thèse de la défense le séduit; l'horreur qu'inspire le crime, le souci de la défense sociale doivent céder devant le précepte de la justice, devant la preuve de l'irresponsabilité de la folie de l'auteur de l'acte.

Cette folie, le défenseur doit la prouver. Inutile de le dire, cette preuve, le spectateur l'attend avec impatience, l'appelle de tous ses vœux. Son regard anxieux fixé sur l'avocat la demande instamment, et quand enfin, profitant habilement de l'émotion qu'il devine, le défenseur relève la tête, un silence religieux se fait dans tout l'auditoire.

L'avocat s'efforce de démontrer que les faits de la

cause démontrent la légitimité de son assertion ; l'existence chez l'accusé au moment du crime d'une folie momentanée, résultant d'une fausse notion des droits du peuple.

Résumant les dépositions des témoins, il suit Jacques pas à pas dans la vie depuis sa jeunesse jusqu'au moment du crime.

Sa mère était chrétienne, son enfance le montre bon. A l'école communale sa conduite est irréprochable ; là encore on lui parle de Dieu, mais vaguement ; le maître paraît se soucier fort peu de la religion et se borne à l'enseigner machinalement.

Les livres que Jacques obtient en prix sont d'une moralité douteuse, la bibliothèque populaire lui en fournit d'autres plus mauvais. Ces livres trouvés chez lui portent l'estampille de la ville. Cependant Jacques est resté religieux, il entre à l'atelier où ses livrets constatent une bonne conduite. Il contracte mariage avec une femme respectable... Les premières années du mariage sont heureuses. Plus tard la famille s'accroît, la gêne augmente et le découragement la suit. Jacques s'oublie à boire de temps à autre ; mais, grâce aux exhortations de sa femme, tout va bien pendant quelques années encore. Enfin les enfants ont grandi, la misère va fuir le toit de l'ouvrier. Et cependant c'est à ce moment même où le bonheur sourit au courageux travailleur qu'on le voit repousser la joie, les promesses de l'avenir, qui s'offre à lui plein d'espérances heureuses.

Qui donc..., a perfidement détourné du droit chemin cet homme jadis laborieux et honorable?... A quel moment faut-il se reporter pour chercher l'instant où le premier pas mauvais a été fait par l'accusé?... Les témoins, l'accusé le disent dans toute l'instruction,

les excès, les fautes de Verbroeck commencent au moment où ses compagnons l'entraînent aux meetings des sociétés ouvrières; du jour où il s'adonne à la lecture des journaux socialistes.

« Voilà MM. les jurés, s'écrie l'avocat, ce qui
« confirme ma thèse. Cet homme que vous avez devant
« vous a été affolé par les agents de l'Internationale.
« Non point par ces ouvriers inconscients qui composent
« le comité-directeur et que la justice poursuit, mais
« par ces hommes connus de chacun, qui cette fois
« comme toujours dans le passé échapperont aux pour-
« suites, et que la justice qui nous accuse semble
« s'ingénier à ne point connaître.

« Plus clairvoyants que la justice, vous connaissez,
« MM. les jurés, les avocats parjures à leurs serments,
« les journalistes sûrs de l'impunité qui excitent et
« soulèvent le peuple ouvrier.

« Comme nous, vous avez vu ces lâches, invisibles
« au moment du péril, reparaître tout danger passé, se
« drapant dans leur infamie pour s'en faire un titre
« aux faveurs populaires, un escabeau pour gravir les
« marches du pouvoir.

« Ces hommes, insinuants et perfides, ont durant
« la nuit qui a précédé l'attaque de l'usine, excité Jacques
« et ses compagnons par leurs discours, lui ont dit,
« que l'émeute était un devoir, le pillage et le meurtre
« une gloire et non un crime, quand l'intérêt du peuple,
« quand ses droits étaient en jeu.

« Les excitations et l'ivresse, ont achevé d'égarer
« cette âme où le vice était maître, qui avait oublié
« la famille et Dieu...

« Voilà, ce qui résulte à toute évidence des
« témoignages que vous avez entendus en cette audience.
« Les aveux de l'accusé viennent corroborer ces dépo-

« sitions. Verbroeck avoue, sans chercher à se disculper,
« dès le moment de son arrestation, tous les faits qu'il
« a posés dans la journée néfaste. Arrivé au moment
« de l'attaque de l'usine, il s'arrête et hésite...

« La demande faite au patron lui semblait juste.
« Il ne voulait pas se battre, mais la foule l'a poussé
« en avant. Blessé par le sabre d'un agent, il a lutté
« d'abord pour se défendre, ensuite, à la vue de son
« sang qui coulait, la colère l'a pris, les grilles de
« l'usine ont cédé aux efforts de la foule ; il a pénétré
« avec les compagnons. Le hasard a mis une arme sous
« sa main. Ivre et fou il a frappé le patron. Heureuse-
« ment Jean-Pierre est intervenu et l'a désarmé.

« L'accusé ne dit point Non!... Non! je ne
« voulais pas tuer, comme le coupable qui à froid a
« commis le crime, je ne sais pas, dit-il naïvement.
« La pensée qui le dominait était la justice des récla-
« mations ouvrières.

« Ce que cet homme qui s'accuse et se charge
« lui-même, toujours et dans toute l'instruction, ne sait
« pas, MM. les jurés, en est-il un seul d'entre vous
« qui prétendra le savoir? J'ai trop de confiance en
« votre justice pour admettre pareille supposition.

« Vous direz avec moi, qui ai pénétré dans les
« replis de cette âme que Dieu avait faite si belle et
« que la société a gâtée, cet homme était fou... Sa
« volonté est innocente du crime que sa main a tenté
« de commettre. J'ai dit. »

Le défenseur se rassied et l'avocat-général se lève pour répondre à la défense.

Récemment appelé à son poste par le parti radical parvenu au pouvoir à la suite d'une émeute populaire, il se pose en vengeur de la moralité publique, de l'instruction officielle, de la presse, attaquées par le jeune avocat.

Sous le coup d'une émotion violente, il s'élève avec colère contre la folie nouvelle, inventée par la défense... Le magistrat veut établir une distinction entre les légitimes émotions populaires et les grèves tumultueuses. Le mobile de l'agitation la rend quelque fois excusable à ses yeux. L'accusateur ne nie point que dans certains cas la justice ou l'injustice des revendications du peuple ne soit difficile à discerner ; mais dans le cas présent, l'émeute n'avait aucun prétexte sérieux. On ne peut en rien comparer une grève à ces émotions brûlantes et saintes de la conscience publique qui amènent le peuple sur les places publiques, pour venger ou sauver les droits sacrés de l'homme et de la raison, ou la moralité publique, menacés par le fanatisme religieux ou le despotisme césarien.

La parole trahit l'accusateur. Piqué au vif, excité par la passion, il dépasse le but et prouvant plus que sa thèse, semble par les exemples cités pour l'appuyer, vouloir innocenter l'émeute triomphante.

Quant à l'accusé, l'accusateur le déclare coupable et lui refuse le bénéfice des circonstances atténuantes.

Le défenseur de l'accusé riposte victorieusement.
« Les émotions populaires sont légitimes à vos yeux,
« s'écrie-t-il, à certains moments de la vie politique des
« peuples, et la grève qui demande du pain ne l'est point,
« ne peut l'être !... Vous admettez l'émeute qui permet
« à quelques intrigants d'escalader le pouvoir et vous
« condamnez le peuple, quand il s'en prend au riche et
« veut, lui aussi, franchir la distance qui le sépare de
« l'objet de ses convoitises ?... Le peuple n'est point un
« casuiste qui puisse distinguer en pareille matière.

« Le ministère public est contraint d'avouer que
« la question de la légitimité de l'émeute met en échec
« les plus hautes intelligences.

« Cette opinion confirme ma thèse. Vous avez, suis-je
« en droit de vous dire, enseigné le droit à l'insurrection,
« ou tout au moins vous avez innocenté celle-ci en la
« laissant impunie quand elle servait vos intérêts ; le
« peuple, représenté ici par mon client, a appliqué à
« nouveau vos théories. La seconde édition vous déplaît,
« n'accusez que vous-même de ce qui est votre œuvre,
« et cessez de vous plaindre des conséquences désastreuses
« de vos enseignements ou de vos complaisances.

« Je n'ai pas la prétention de nier que la violence
« et la révolte ne puissent jamais être légitimées quand
« elles s'élèvent pour la défense du droit ; mais ce qui
« me paraît plus indéniable encore, c'est qu'en pareille
« matière de l'héroïsme au crime, la distance soit courte
« et facile à franchir. Verbroeck, je ne puis me lasser de
« le redire, a pu, sous le coup de l'excitation du moment,
« se croire un héros, défendant les droits du peuple à
« un légitime salaire. Tout prouve qu'il en a été ainsi,
« que cet homme avait la folie du droit, du besoin, de
« la faim. Voilà le genre nouveau de folie que l'on m'ac-
« cuse d'inventer pour les besoins de la cause. Je la crois
« mille fois plus sainte, ou plus excusable tout au moins,
« que la folie du pouvoir, des honneurs et des places,
« qu'on légitime ou excuse si complaisamment de nos
« jours, et jusque dans cette enceinte de justice.

Je le répète s'écrie le défenseur, seul à seul avec
« l'accusé, j'ai entendu tous les échos de sa vie, recueilli
« toutes les palpitations de son cœur... J'ai vu sa sollici-
« tude durant la maladie de son maître, sa joie en appre-
« nant sa convalescence. J'ai entendu les aveux naïfs de
« cet homme, accusant de tout le mal commis, les ensei-
« gnements trop peu religieux de son enfance, les mauvais
« exemples donnés par des maîtres sans mœurs, les con-
« seils perfides des journaux et les discours des orateurs

« socialistes, et j'ose vous dire que, la conviction intime
« de mon âme est que Verbroeck pendant une heure, un
« moment, s'est trouvé sous le coup d'un accès de folie.
« Verbroeck n'est point coupable. La vraie, la seule
« coupable, c'est la société qui vous demande justice.
« C'est pourquoi, MM. les jurés, vous qui représentez
« ici la grande pécheresse, vous vous refuserez à pronon-
« cer la condamnation qu'on vous demande au nom de
« ses intérêts, de son repos. Vous le ferez malgré l'hor-
« reur légitime que le crime vous inspire, parce que
« la condamnation de Verbroeck serait, au point de
« vue social, le plus odieux des infanticides.

« Du sommet du Golgotha Dieu lui-même vous
« dicte l'arrêt à prononcer... Permettez à ma faible
« voix d'emprunter au sublime avocat de l'humanité
« coupable, plaidant la cause du monde et des assassins
« du Calvaire devant le tribunal de la suprême justice,
« ce plaidoyer que rien n'égale. Pardonnez à cet homme,
« lui-même vous le crie, il n'a point su ce qu'il faisait. »

Le défenseur, exténué, se laisse retomber sur son banc. Un murmure d'approbation et quelques applaudissements s'élèvent des tribunes. Le président menace de faire évacuer la salle, l'ordre se rétablit.

Le président demande à l'accusé s'il n'a rien à ajouter à sa défense. Jacques dit simplement d'une voix que trouble l'émotion, « mon défenseur a dit vrai, les
« discours des conférenciers internationalistes, la lecture
« des journaux révolutionnaires, m'ont troublé l'esprit. »

Le jury se retire dans la salle des délibérations. Dans la salle d'audience, les conversations vont leur train, on apprécie diversément le plaidoyer de la défense. Les auditeurs de la tribune réservée se plaisent à reconnaître l'habileté de l'orateur. Parmi les nombreux spectateurs qui se pressent dans la tribune publique,

quelques-uns semblent mécontents. Bon nombre d'entr'eux appartiennent à l'Internationale. Certains passages de la harangue du défenseur, et, plus encore, les paroles de Jacques leur ont déplu.

La cour et le jury rentrent en séance, le silence se rétablit. Jacques pâlit, son défenseur paraît anxieux.

Interpellé par le Président, le chef du jury lit d'une voix émue la réponse du jury aux questions posées.

Le jury a répondu négativement. La cour prononce l'acquittement de Jacques Verbroeck...

La foule à ce moment oublie ses griefs, un tonnerre d'applaudissements fait trembler la salle des Assises. Les gendarmes sont impuissants à maintenir l'ordre ; Jacques est immédiatement remis en liberté.

A la sortie du palais la foule acclame l'accusé et se presse autour de lui, chacun veut le féliciter, lui serrer la main... Quelques-uns proposent de le porter en triomphe jusqu'au local de l'Internationale.

Jacques remercie la foule, mais refuse énergiquement de se rendre au local de la société. « Jamais plus, » s'écrie-t-il, je ne mettrai les pieds dans ce mauvais « lieu. Amis, dit-il, les hommes qui viennent nous haranguer là nous trompent. Où étaient-ils quand nous « faisons la sottise d'attaquer l'usine?... L'avocat qui m'a « si bien défendu n'appartient point à l'Internationale. »

L'enthousiasme de la foule tombe comme par enchantement et Jacques se trouve plus libre. Il aperçoit Jean-Pierre et s'approchant de lui... « Donne moi le bras, dit-il, mon brave Jean, si tu n'es pas honteux de te montrer avec un scélérat de mon espèce... et mène-moi chez ma femme, je n'ose rentrer seul au logis. »

— Viens, dit Jean, et il l'entraîne hors de la foule qui semble devenir hostile.

Les deux hommes s'éloignent suivis par quelques curieux infatigables.

— Jacques, dit Jean, quand ils ont fait quelques pas et se trouvent sinon seuls, au moins hors de portée de toute oreille indiscreète, prends courage et résigne-toi à la volonté du bon Dieu, tu as été bien coupable et c'est sans doute pourquoi tu es puni...

— Puni, mon bon Jean, mais pas trop ce me semble, dit Jacques tout étonné...

— Oui, tu es libre Jacques, mais d'autres malheurs t'attendent peut-être. Tu trouveras au logis ta pauvre fille bien malade. Ce matin on a fait chercher notre brave curé. Tant d'émotions venant coup sur coup la frapper, ont renversé cette enfant qui n'était point forte, Marianne se meurt.

— Et tout cela est de ma faute, dit Jacques; si j'eusse apporté de l'argent à la maison elle eût échappé aux tentatives d'un mauvais sujet et fût restée honnête fille.

— Monsieur Paul n'est pas si mauvais que tu le penses, dit l'honnête Jean.

— Je lui ai pardonné, dit Jacques, mais parle-moi de lui le moins possible, ma mauvaise nature pourrait reprendre le dessus.

— Mauvais cœur, maugréa Jean, tu ne crois à rien ni en personne. Il est vrai que M. Paul a commis une faute, mais il a tout fait pour la réparer, et depuis son retour, il soutient ta famille. Monsieur le curé est son complice. Bien plus, il dit qu'il épousera ta fille. Il est venu la voir après avoir fait demander la permission par M. le curé et il a lui-même promis à Marianne d'être son mari avant peu.

— Il espère qu'elle mourra avant qu'il aît pu tenir sa promesse, sans doute? fit Jacques.

— Ah ça... Te tairas-tu enfin, vrai tu ne mérites pas le bonheur que tu as! s'écria Jean-Pierre d'un ton courroucé. Le ciel te tire d'une mauvaise passe et tu doutes de lui, tu doutes de tout!... Prends garde malheureux qu'on ne t'entende là haut.

— Tu as raison, dit Jacques, et tu es mon bon ange, je te promets de faire désormais, absolument tout ce que tu voudras. Si je ne tiens parole et si tu entends une plainte sortir de ma bouche, je jure d'aller pieds nus à notre Dame de H... pour ma punition, mais!...

Tu ne me dis rien de ma femme...

— Ta pauvre femme est alitée. Elle a tant souffert. On a eu faim chez toi et au lieu de venir chez Jean-Pierre, on se laissait mourir. Heureusement que j'y suis allé voir de moi-même. Ma femme est chez toi tant qu'elle le peut et la nuit la grosse Jeanne, l'amie de ta fille, la veille. Brave cœur, travaillant le jour pour soutenir son vieux père et sa mère toujours malades, chaque soir elle se trouvait au chevet du lit de ta fille. Quand M. Paul a su cela, il lui a défendu d'aller encore à la fabrique et lui fait toucher sa paie quand même. Le croiras-tu? elle s'est fait prier pour être payée sans rien faire... Qu'elle dorme ou ne dorme point, toujours elle est de même humeur... Vrai cheval... au physique, au moral cette brave fille est un ange...

Marianne se trouvait mieux, depuis que Jeanne la soigne et lui fait entendre raison... mais hier elle s'est ressouvenue que tu devais comparaître aujourd'hui devant la Cour d'assises. La fièvre a repris, et ce matin, quand j'ai visité ton logis avant de me rendre au palais, on avait grand peur que la pauvre fillette ne passât pas la journée.

Sans mot dire, Jacques se frotta les yeux et pressa le pas. Les deux hommes ne tardèrent point d'arriver.

L'ouvrier se précipita dans la demeure et marcha vivement vers l'escalier qui conduit à l'étage servant de dortoir à la famille.

Jean le retint. Attends, dit-il, que j'avertisse de ta présence. Le bonheur tue parfois.

Jacques resta au bas de l'escalier...

Dans la salle haute un bruissement de voix se faisait entendre, quelqu'un parlait d'une voix lente et solennelle.

Jean-Pierre entr'ouvrit la porte. Un prêtre était là, il parlait. Deux cierges brûlaient devant une image du Christ placée sur une table en face du lit de Marianne. Le bon Dieu avait passé par la maisonnette. La brave Jeanne, Paul Van Dyck et sa mère étaient au pied du lit de la jeune fille. Victoire, assise sur une chaise, versait d'abondantes larmes en écoutant la parole de l'homme de Dieu.

Le prêtre termina son exhortation et bénit l'assistance. Jean-Pierre pénétra dans la chambrette, salua le curé et s'informa à voix basse de la santé de la malade.

— La vie est entre les mains de Dieu, dit le digne prêtre. L'homme doit se résigner à sa volonté. L'état de Marianne est très grave, cependant tout espoir n'est pas perdu. L'acte généreux de M. Paul Van Dyck, qui a promis solennellement de l'épouser, a quelque peu ranimé son courage, mais la nouvelle de la condamnation de son père, qu'on ne pourra lui cacher, la tuera sans doute...

— Jacques est acquitté, murmura Jean-Pierre à l'oreille du curé.

— Impossible... s'écria celui-ci, élevant involontairement la voix.

Victoire tressaillit et apercevant Jean-Pierre, dont elle n'avait point remarqué l'entrée, se précipita vers lui.

— Condamné?... Dis-moi la vérité, dit-elle d'un air résigné, je m'attends à tout...

— Il sera acquitté pour sûr.

Tu me trompes, dit la malade... aie pitié de moi, j'aime mieux connaître la vérité.

— Eh bien, dit Jean, il est en bas, mais si tu aimes ta fille, ne bouge pas, laisse-moi faire.

Marianne avait remarqué les deux apartés de Jean-Pierre, elle murmura faiblement :

— Ne cherchez point à me rien cacher. Je ne reverrai plus mon père.

— Qui sait, dit Jean, pour mon compte je suis persuadé qu'il sera acquitté, fillette. Son avocat a parlé d'or. — Jean ne pouvait dissimuler sa joie. —

— Tous les mêmes!... dit la grosse Jeanne, assise au pied du lit de Marianne, oui, tous, vous n'avez pas de foi. N'avons-nous pas prié pour ton père, petit monstre?... Tiens, regarde-moi la figure de Jean-Pierre et celle de ta mère, ils se mangent la langue pour ne pas te faire peur en disant que ton père est libre...

— Qui te l'a dit, dit Jean.

— Moi, j'ai la foi Monsieur Jean, et vous avez beau faire, vous ne réussissez pas à mentir; votre bon visage dit la vérité pour vous...

— Serait-ce vrai, dit Marianne, et ses yeux éteints se ranimèrent.

— Oui, Marianne, remercie Dieu, dit l'ouvrier, ton père est libre, je te l'amène. Ce disant, il se dirigea vers la porte, qui s'ouvrit d'elle même, devant lui.

— Jacques était là.

— Je n'y tiens plus, Jean, je veux voir ma femme, ma fille.

Nous renonçons à dépeindre la scène qui suivit... Monsieur le curé fut obligé d'intervenir pour qu'on ne fit pas mourir de joie la malade. Il força tous les assistants de descendre, Jeanne seule fut autorisée à rester dans la chambrette.

— La porte fermée... Du calme, dit-elle, et qu'on ne jase plus ; ce disant, elle rajusta le lit de Marianne...

— Merci, dit la jeune fille. Je puis mourir maintenant, Jeanne...

— Voilà ce qui serait sot par exemple, maintenant que tout est pour le mieux, dit la brave garde-malade, embrassant son amie, mais tais-toi, et dors, sans cela je ne réponds de rien.

Au rez-de-chaussée Jacques pleurait. Pauvre enfant, murmurait-il, elle mourra et par ma faute... mieux vaut peut-être pour elle de mourir que de vivre.

— Gredin, dit Jean, en le prenant par l'épaule et en le secouant brutalement, le bonheur t'accable et tu doutes encore, Dieu finira par se lasser.

N'as tu pas compris que ta fille est devant Dieu la fiancée de M. Van Dyck.

Jacques ouvrit des yeux hagards. — Pardonnez, j'ignorais — balbutia-t-il.

— A genoux, dit Jean-Pierre, en le poussant devant Madame Van Dyck, qui assistait à cette scène. Jacques se laissa choir sur les genoux et implora en suppliant le pardon de tous ses crimes, il s'adressa ensuite à Paul, le priant d'oublier son injustice envers lui. Paul le releva. J'avais commis une faute, dit-il, je l'ai réparée le mieux possible...

Madame Van Dyck appuya les paroles de son fils. Chacun ici, dit-elle, a des fautes à se reprocher. Le prêtre intervint à son tour. Le repentir efface tout, dit-il, Jacques redeviens honnête homme, et résigne-toi pour le reste à la volonté de Dieu.

— Vous parlez tous à merveille, dit Jean-Pierre, mais cette fois, Jacques ne s'en tirera pas à si bon marché !...

Tu connais nos conditions, tu as juré d'aller nu-

— pieds à H... si tu doutais encore du bon Dieu. Je te somme d'accomplir ta promesse, prends une croûte de pain, un verre d'eau et puis en route. Si Monsieur le curé te permet la chose, tu pourras garder tes bottines jusqu'aux portes de la ville.

— Je le permets, dit le curé, en riant.

— Et moi je tiendrai ma parole, j'irai nu-pieds, dit Jacques, si cela me brûle quelque peu au retour, je serai plus attentif à ne plus pécher, de crainte de devoir recommencer.

— M'accompagnes-tu Jean-Pierre?...

— Je vais à l'ouvrage, mon ami, dit Jean, j'ai perdu une demi-journée, il faut amasser pendant que le travail donne encore, ce qui ne sera plus long, car on dit que l'ouvrage va stopper?...

Pour toi, il ne stoppera jamais Jean, dit Paul Van Dyck, sois tranquille et accompagne Jacques.

Jacques s'informa de la santé du patron et supplia Paul d'intercéder pour qu'il pût lui-même venir implorer son pardon. Paul promit de parler à son père et se retira avec sa mère.

— Un quart d'heure après leur départ, Jacques et Jean prenaient la route de H... Jacques marchait nu-pieds.



Morte.

Il faisait nuit quand Jacques et Jean-Pierre regagnèrent la ville. Le ciel était couvert de gros nuages, et la pluie tombait à grosses gouttes, les deux hommes marchaient d'un pas rapide, sans dire mot, se hâtant de rentrer au logis. Bientôt ils franchirent la porte de la cité ouvrière où s'élevait la maison de Jacques.

Une certaine animation régnait dans la cour... Le curé de la paroisse sortait de la maisonnette au moment

où Jacques se préparait à lever le loquet de la porte. Apercevant l'ouvrier, il s'arrêta brusquement, lui tendit la main qu'il pressa avec force, et rentra dans la pièce inférieure.

Le bruit de sanglots entrecoupés de plaintes, descendant de l'étage, frappèrent l'oreille de Jacques. Mon Dieu, ayez pitié de moi ! s'écria-t-il, interrogeant du regard le ministre de Dieu... Courage... Jacques, dit celui-ci, résigne-toi. Le Seigneur a appelé vers lui ta fille.

L'ouvrier s'affaissa sur une chaise, jeta autour de lui un œil égaré, et garda le silence.

Le digne prêtre, respectant la douleur de l'ouvrier, le laissa un moment tout entier à ses pensées.

Jean-Pierre gravit l'étroit escalier et fut s'agenouiller au pied du lit de la morte.

Resté seul avec le prêtre, Jacques fondit en larmes.

Celui-ci lui parla longuement, le réconforta de son mieux, et le voyant calme et résigné, l'entraîna dans la chambre mortuaire. Victoire était là, M. Paul Van Dyck y était également. L'époux embrassa la mère en silence et serra la main que lui tendait le jeune homme. Tous s'agenouillèrent et restèrent longtemps en prière...

Le prêtre se releva le premier et sortit avec Paul Van Dyck... abandonnant à leur grande douleur les malheureux parents.

Le lendemain de ce jour, un corbillard sombre et noir surmonté d'une croix, emporta à leur dernière demeure les restes mortels de la jeune Marianne. Paul marchant côte à côte avec Jacques suivit le convoi, et quand la terre eut recouvert la dépouille de celle qu'il avait aimée, il mit sur sa tombe une couronne de pensées sombres, du milieu desquelles se détachait en lettres formées de marguerites blanches, ce

mot qui résume l'expression des sentiments de ceux qui restent pour l'âme qui a trépassé. Adieu... Dors en Paix...

Le ciel sombre et triste pendant la cérémonie funèbre sembla s'éclaircir en ce moment, un rayon de soleil illumina le champ du repos... Sans doute, la jeune victime montée au ciel, avait touché la Justice divine... et Dieu courroucé tantôt contre la révolte des hommes et leurs fautes, souriait maintenant à leur soumission et à leur repentir.



Conclusion.

Notre roman devrait prendre fin à la mort de Marianne. Les fiançailles ou le trépas sont le dénouement nécessaire de toute intrigue de ce genre. Cependant pour satisfaire la légitime curiosité du lecteur, nous dirons ce qu'il advint des principaux acteurs qui ont joué un rôle dans notre récit.

Pour ce faire, accélérons le pas et avançons le temps... Six mois se sont écoulés, Monsieur Van Dyck remis de sa blessure, est demeuré ce qu'il était, sceptique et athée; la maladie ne l'a point changé... Longtemps, il s'est refusé à voir Jacques et lorsqu'enfin *pour avoir la paix*, il s'est rendu aux prières de sa femme et de son fils, il a accueilli avec une indifférence réelle ou feinte, ses supplications pour obtenir un mot de pardon. C'est bien, lui a-t-il dit, de sa grosse voix!.. Ne recommence plus, c'est tout ce que je te demande.

Paul est parti pour l'Angleterre.

Grâce à sa protection, Jacques a obtenu un poste de confiance dans une usine dirigée par un ami du

jeune homme. La bonne Victoire est aux anges, et les petits dévorent des tartines dorées.

La grosse Jeanne et Jean-Pierre sont ouvriers comme devant.

Jeanne aime, dit-on, un grand et beau garçon qui ne la déteste point. Cela finira par un mariage. Paul et Madame Van Dyck se proposent d'offrir un trousseau complet, et un mobilier simple mais confortable, au futur ménage.

Le concierge de la fabrique provoque des excès de rage jalouse chez sa tendre épouse en parlant de Jeanne à tout propos. Le bonhomme a l'intention de donner à la jeune fille, à l'occasion de son mariage un cadeau, prélevé sur les fonds secrets provenant des pourboires reçus de droite et de gauche, qu'il parvient à dérober aux instincts rapaces de Madame la concierge. Son trésor est peu considérable, le présent sera mince, mais l'intention bienveillante du donateur lui donnera du prix.

Jean-Pierre n'est pas décoré, ce qui est injuste. Le gouvernement est aux mains des radicaux et le chef du gouvernement vient d'octroyer la croix à un avocat internationaliste, auteur d'une chanson émeutièrre et anti-religieuse fort répandue, — le bonhomme deviendra ministre un jour. — Jean-Pierre qui croit n'avoir rien fait d'extraordinaire, n'a jamais songé à réclamer aucune récompense pour avoir sauvé son patron, et se déclare toujours le plus heureux des hommes, grâce à son épouse « qui n'a pas sa pareille dans le monde. » Madame Jean-Pierre, de son côté, soutient qu'on ne verra jamais « un homme comparable au sien. » Les voisins ratifient les deux jugements, et sur le soir, après quelque bonne bourrade conjugale, maints époux se citent réciproquement comme exemple le ménage Jean-Pierre.

B^{on} H. DELLA FAILLE D'HUYSSÉ.



JOCELYN ⁽¹⁾

JOCELYN, sans être un chef-d'œuvre, est incontestablement un beau livre. Produit enfiévré d'une imagination brûlante, il charme, séduit et emporte le lecteur.

Par malheur, et nous le disons sans détours, *Jocelyn* est une œuvre mauvaise, *Jocelyn* est une œuvre malsaine.

La scène donne aujourd'hui au poème de Lamartine un regain de nouveauté, c'est ce qui nous a engagé à le relire et à essayer d'en donner une modeste analyse.

Esquissons d'abord brièvement le sujet, écartons la poésie, disons nettement et froidement l'histoire du prêtre, dont le poète fait presque un modèle.

La sœur de Jocelyn aime et est aimée, mais sa pauvreté est un obstacle à son mariage. Jocelyn, « *homme sensible et passionné* » lui abandonne sa part de l'héritage paternel en assurant à sa mère que Dieu l'appelle au sanctuaire; Jocelyn entre au séminaire et pendant six ans se prépare au sacerdoce. Les événements de 1793 l'obligent à fuir et à se réfugier dans la grotte des Aigles, au milieu des Alpes. Un jeune émigré du nom

(1) L'Église a frappé *Jocelyn* de ses censures et l'a mis à l'*Index*. Nous tenons à faire cette réserve et à en avertir le lecteur.

de Laurence vient le rejoindre dans sa solitude. Pendant deux ans ils vivent l'un à côté de l'autre, et Jocelyn sent bientôt naître dans son cœur une affection inexplicable pour son jeune compagnon. Un jour il découvre que Laurence est une jeune fille cachée sous des habits masculins. Tout s'explique, ce qu'il croyait de l'amitié est de l'amour et il se trouve ainsi placé entre ses sentiments et ce qu'il croit son devoir. Son évêque, captif des révolutionnaires, le fait appeler auprès de lui. Jocelyn revêt des habits de paysan et s'introduit dans la prison. L'évêque lui dévoile qu'il doit mourir le lendemain et qu'il n'a pu obtenir un prêtre pour sa dernière confession :

Je vais vous consacrer sur ce bord de ma tombe
 Baissez la tête, enfant, pour que le chrême y tombe !
 Et, quand l'esprit de force aura coulé sur vous,
 Je vais, pécheur, mourant, tomber à vos genoux,
 Et recevoir de vous dans le saint sacrifice
 Le pain du viatique et le vin du supplice.

Jocelyn résiste, raconte son amour pour Laurence et refuse le sacerdoce. L'évêque insiste et, nous dit Jocelyn,

Pétrifié d'horreur, tous les sens foudroyés
 Je tombai sans parole et sans souffle à ses pieds,
 Un changement divin se fit dans tout mon être
 Quand il me releva de terre, j'étais prêtre.

Jocelyn confesse le veillard et l'assiste sur l'échafaud. Quand Laurence apprend ce qui s'est passé, elle entre dans un violent désespoir et retourne à Paris.

Après de longs mois d'épreuve, Jocelyn est nommé curé de Valneige, petit village perdu dans les Alpes, où, le cœur brisé et la mémoire toujours remplie du souvenir de Laurence, il se dévoue aux devoirs de son ministère.

Appelé à Paris à la mort de sa mère, il aperçoit un jour, dans une église, Laurence qui a abandonné le chemin de la vertu et qui est venue entendre un prédicateur en renom. Jocelyn rentre dans sa pauvre cure, le cœur navré par cette triste vision.

Peu de temps après on le fait appeler au chevet d'une jeune femme mourante, qui n'est autre que Laurence. Elle a voulu revoir les lieux de ses premières amours et a été trappée par la maladie dans la paroisse même de son ancien compagnon.

Ils se reconnaissent; Jocelyn confesse Laurence et l'assiste à ses derniers instants.

Voilà l'histoire en peu de mots, on voit déjà combien l'idée est fausse, le sujet dangereux.



Lamartine a déployé dans *Jocelyn* toute l'exubérante richesse de son imagination, toute la suavité de sa langue mélodieuse. Son vers est un chant plein d'une harmonie, dont la douceur berce mollement et fait rêver, mais qui, comme la musique, est presque entièrement subjective, enivre les sens et ne parle presque point à l'esprit. Lorsqu'on lit Lamartine, on néglige souvent de suivre la pensée et on se laisse endormir par la cadence du son. Dans cette poésie, rien d'énergique, de fort, de vigoureux, rien qui excite la volonté et conduise à l'action. Partout et toujours l'idée cède le pas au sentiment, qui court bride abattue.

Le chantre des *Méditations* n'est point l'homme du poème; il est incapable de se plier aux exigences continuelles du récit; à tout instant sa plume s'égare dans de longues descriptions, dans d'innombrables hymnes qui sont en réalité des hors d'œuvre, que seule la mélodie du style peut faire supporter.

Je ne veux pas insister sur le tissu d'invéraisemblances que le poète accumule, peut-être sans les apercevoir, j'ai hâte d'arriver à l'examen du prêtre que personnifie Jocelyn.



La place du prêtre n'est point dans le roman : son caractère sacré, sa mission sublime nous interdisent d'en faire le sujet d'une œuvre de pure imagination. Choisir un prêtre pour héros d'un poème est déjà une faute; faire de ce prêtre un Jocelyn, c'est une faute bien plus grave encore. Le poète le reconnaît implicitement, lorsqu'il avoue dans sa préface que « *le prêtre moralement et poétiquement conçu à une autre dimension que Jocelyn.* »

Laissons donc le prêtre dans le temple, ne portons pas la main sur le ministre de Dieu et ne faisons point paraître dans nos écrits profanes son austère robe noire : nous ne pourrions qu'abaisser son prestige et amoindrir sa majesté.

Qu'on ne dise pas que « *Jocelyn n'est pas le type sacerdotal* » que « *le sacerdoce n'est ici que le cadre et non le sujet!* » Telle a pu être la pensée du poète, telle ne sera certes pas celle du commun des lecteurs.

Pourquoi s'il en était ainsi nous peindre une exception?

Pourquoi nous faire un prêtre, qui ne ressemble en rien à ceux que nous connaissons, que nous aimons, que nous vénérons?

Ignorez-vous donc que l'homme généralise toujours, que de l'exemple il fait une règle et que si vous lui parlez d'un prêtre il croira naturellement que vous lui peignez le prêtre?

Si vous ne l'avez pas prévu, si vous n'y avez pas

réfléchi, vous n'êtes peut-être pas méchant, mais bien léger et maladroit.

Ces excuses ne sont que des prétextes : à tout livre mauvais on parvient toujours à trouver un semblant de raison d'être.



Pourquoi Jocelyn se fait-il prêtre?

Est-ce son cœur qui parle lorsqu'il dit à sa mère :

« Je sens que Dieu me presse et qu'il m'appelle à lui
La tendre piété, le foi vive et profonde,
Cette divine soif des biens d'un meilleur monde,
Dont vous me nourrissiez, enfant, sur vos genoux,
Porte aujourd'hui son fruit, peut-être amer pour vous,
Amer à ma jeunesse aussi, mais doux à l'âme.
L'ombre des saints parvis m'attire et me réclame;
Je veux consacrer jeune à Dieu mes jours mortels,
Comme un vase encor pur qu'on réserve aux autels.

Non, chacune de ces paroles cache un mensonge!

Jocelyn entre dans le sacerdoce pour augmenter la dot de sa sœur. Ce sacrifice de ses biens a certes de la grandeur ; il est beau et noble de se dévouer pour le bonheur des autres ; mais le dévouement ici est une folie doublée d'une trahison.

Ce n'est pas pour un puéril intérêt humain qu'on peut franchir le seuil du sanctuaire ; le sacerdoce exige une vocation divine. Arrière donc ceux qui ne sont pas appelés ! Arrière ceux dont le zèle des âmes, l'amour du service de Dieu n'est pas l'unique mobile ! Si Jocelyn, abandonnant son héritage, avait pris une scie et un rabot, s'il avait simplement renoncé au mariage pour vivre du dur labeur de ses mains, Jocelyn eût été un héros ; en entrant au séminaire il n'est plus qu'un pauvre fou.



Jocelyn passe six ans au séminaire.

Les souvenirs *cuisants*, les regrets, les images
 De liberté, d'amour, de rians paysages
 A peine ont jusqu'ici dans mes nuits pénétré

 La méditation, la prière, et l'étude
 Ont engourdi mes sens dans leur froide habitude.

Singulier séminariste que Jocelyn ! Avec un cœur aussi passionné et à peine engourdi par la *froide* habitude, avec une imagination hantée la nuit de souvenirs d'amour et de liberté, on comprend difficilement qu'il puisse s'écrier avec sincérité :

Qu'il est doux dans son Dieu de renfermer son cœur,
 Comme un parfum dans l'or pour en garder l'odeur,
 D'avoir son but si haut et sa route tracée,
 Et de vivre six ans d'une même pensée !
 Aussi, blanche est la page où je notai mes jours.
 Qu'aurais-je écrit ? Ce Dieu que je servis toujours
 Le soin de ses autels, le goût de ses demeures,
 Ont du même aliment nourri toutes mes heures,
 Et sa main, à ma main ouverte constamment
 M'a dirigé sans chute et sans événement.

Le séminaire est un stage sévère que le jeune lévite ne supportera que s'il est réellement conduit par des vues surnaturelles. Cette vie monotone et régulière ne pouvait, quoiqu'il en dise, plaire à Jocelyn et nous avons le droit de nous défier de toutes ses belles protestations de piété et de contentement. Nous connaissons trop bien ses goûts et ses penchants pour ajouter foi à ses hymnes de satisfaction et de paix intérieure.



Les circonstances dans lesquelles Jocelyn est ordonné sont aussi invraisemblables qu'odieuses. Lamartine

qui comprend si mal le caractère du prêtre comprend plus mal encore celui de l'évêque.

L'évêque est captif et va mourir martyr ; il va donner sa vie pour son Dieu et sa foi et recevoir l'absolution du sang, le pardon plein et entier que le Seigneur accorde à ceux qui meurent pour lui ; il n'a donc nul besoin de forcer un jeune homme à recevoir les ordres et à entendre l'aveu de ses fautes.

Jocelyn a dévoilé son amour pour Laurence, il a montré à son évêque que son cœur n'est plus libre et qu'il ne peut dignement recevoir le sacerdoce. Une seule chose restait à faire, chose naturelle et qu'eût faite tout évêque ; il fallait dire à Jocelyn « allez en paix, mon fils, Dieu ne vous appelle pas à son saint ministère ; épousez la femme qui vous aime, soyez bon époux et bon père, n'abandonnez jamais les voies du salut. »

L'Église sait trop bien ce que doit être un prêtre, pour vouloir qu'un jeune-homme s'engage dans les ordres sans vocation ; elle ne veut pas, pour ministres, des hommes dans le cœur desquels elle n'aurait pas la première place.

Je n'insiste pas ; je ne m'arrête pas sur l'inconvenance du poète qui va jusqu'à faire maudire Jocelyn par l'évêque. Le bon sens n'a plus rien à voir ici et tout lecteur intelligent haussera les épaules.



Lamartine dit dans une de ses préfaces « Quelques personnes ont cru voir dans *Jocelyn* un plaidoyer contre le célibat des prêtres. Ces personnes sont dans l'erreur. Quelles que puissent être à cet égard les opinions de l'auteur, l'idée de faire d'un poème, une controverse

en vers pour ou contre tel ou tel point de discipline, n'est pas même entré dans sa tête. »

Le moyen est ingénieux pour se tirer d'embarras, mais il faudrait être naïf pour ajouter foi à cette tardive déclaration; avec un semblable système on peut tout dire, tout écrire, sauf à tout désavouer dans quatre lignes de préface. On serait réellement tenté de demander s'il a lu son propre livre, ou au moins, s'il l'a compris. Si Jocelyn n'est pas un plaidoyer contre le célibat du prêtre, il ne peut être que le produit d'un cerveau malade, l'œuvre inconsciente d'un poète qui chante pour chanter et qui n'a pas saisi la portée de ses vers.



Nous pourrions faire encore de nombreuses critiques, montrer combien Jocelyn connaît mal les dogmes qu'il est chargé d'enseigner, combien il sait peu dompter son cœur, combien il est imprudent et avec quelle insouciance il veille sur lui-même. Nous ne le ferons pas; nous voulions amplement faire voir que Jocelyn est un livre dangereux; nous osons croire que notre but est atteint.

EUGÈNE DIJON.





LE COFFRE-FORT.

*Conférence donnée dans les salons du Gouvernement
Provincial à Gand le 11 Mars 1888.*

MESDAMES, MESSIEURS.



la scène II du premier acte du *Misanthrope*,
Molière met en présence Oronte et Alceste.

Oronte veut lire à Alceste un sonnet dont
il est l'auteur et sur lequel il désire avoir l'avis du
Misanthrope.

Il ne commence pas sa lecture sans quelques pré-
cautions oratoires assez naïves :

ORONTE.

Je suis à vous de toutes les manières ;
Et, comme votre esprit a de grandes lumières
Je viens, pour commencer entre nous ce beau nœud,
Vous montrer un sonnet que j'ai fait depuis peu,
Et savoir s'il est bon qu'au public je l'expose.

ALCESTE.

Monsieur, je suis mal propre à décider la chose.
Veuillez m'en dispenser.

ORONTE.

Pourquoi ?

ALCESTE.

J'ai le défiut
D'être un peu plus sincère en cela qu'il ne faut.

ORONTE.

C'est ce que je demande; et j'aurais lieu de plainte
Si, m'exposant à vous pour me parler sans feinte,
Vous alliez me trahir et me déguiser rien.

ALCESTE.

Puisqu'il vous plaît ainsi, monsieur, je le veux bien.

ORONTE.

Sonnet. C'est un sonnet. *L'espoir...* C'est une dame
Qui de quelque espérance avait flatté ma flamme.
L'espoir.. Ce ne sont point de ces grands vers pompeux,
Mais de petits vers doux, tendres et langoureux.

ALCESTE.

Nous verrons bien.

ORONTE.

L'espoir... Je ne sais si le style
Pourra vous en paraître assez net et facile
Et si du choix des mots vous vous contenterez.

ALCESTE.

Nous allons voir, monsieur.

ORONTE.

Au reste vous saurez
Que je n'ai demeuré qu'un quart d'heure à le faire

ALCESTE.

Voyons, monsieur; le temps ne fait rien à l'affaire.

Il n'est guère de conférenciers qui n'imitent au début de leur discours l'insinuant Oronte et ne brodent sur son vieux thème des variations de circonstance.

Vous m'excuserez, j'espère, si, au lieu de variations, je vous ai fait entendre le thème, et si, au lieu de broderies de ma façon, je vous ai présenté l'original de Molière; vous n'y aurez rien perdu et j'y aurai gagné un exorde à souhait.

Je me borne à constater, pour ne pas faire tort à la vérité, que si ma prose ne vaut peut-être pas les vers d'Oronte, j'ai du moins sur ce faiseur de sonnets l'inappréciable avantage de ne pas m'adresser à des misanthropes.

J'entame sans autre préambule ma causerie.



LE COFFRE-FORT.

Un meuble massif, sans élégance; un coffre grand et lourd, de bois et de fer, avec une serrure à secret. On ne peut guère le manier, *Mole suâ stat*; souvent il est rivé au sol ou encastré dans un mur. Vainement commanderait-on : « Sésame ouvres-toi », Sésame n'est pas un mot de coffre-fort, il y a deux lettres de trop. Le vrai nom? La garde qui descend livre le mot de passe à la garde qui monte; le coffre-fort, plus discret, ne livre rien; il ne montre qu'un mot trompeur. Le financier qui s'en va dérange d'un tour de cran les lettres du mot magique, et si, par malheur, la mémoire lui est infidèle, le financier qui revient trouvera porte close.

Le feu, ce destructeur, ne le consume pas; il a des parois incombustibles, des flancs réfractaires. Si les voûtes qui le couvrent tombaient sur lui, elles s'émietteraient dans le choc, mais ne le briseraient pas...

Si fractus illabatur orbis
impavidum ferient ruinæ.

A dire vrai, ce n'est pas un coffre, c'est un fort. C'est un fort assailli sans cesse et de tous côtés. Et quels assaillants! L'envie avec ses énergies toujours renaissantes; la cupidité avec ses ardeurs inextinguibles;

la haine avec ses fureurs inassouvies. La bande, la meute haletante, rageuse, implacable, se rue contre le fort, mais que d'assauts vont se briser contre cette citadelle qui pourrait avec plus de vérité peut-être que la citadelle de la bonne ville de Gand, inscrire sur son front la fière devise : *Nemo me impune lacesset*.

De fait, il faut le reconnaître, l'impunité des assaillants du coffre-fort est bien difficile.

Pandore est un gardien vigilant, le code pénal un arsenal terrible, et les juges des justiciers d'autant plus redoutables que leur sévérité, vengeance pour le coffre-fort d'autrui, est une garantie pour leur coffre-fort personnel.

Quand il arrive que le peuple, grisé de colère, fait courir au coffre-fort des dangers plus imminents, quand les assaillants forment légion, l'on voit l'armée lancer ses bataillons contre les agresseurs ; les défenseurs de la patrie deviennent les défenseurs du coffre-fort.

La loi divine de son côté protège le coffre-fort ; non seulement elle frappe celui qui en fait l'objet de ses attentats, mais elle qui accorde l'indulgence au repentir, ne pardonne au voleur que s'il restitue son larcin.

Enfin, en dehors de toute loi écrite et de toute loi révélée, n'y a-t-il pas au fond du cœur ces fibres intimes de la conscience, dont les tressaillements à l'idée du délit, agitent l'homme tenté et l'arrêtent, ou dont les frémissements après le crime accompli font vibrer à l'oreille du voleur les accents du remords et du désespoir ?

Oui, le coffre-fort est bien gardé. Le coffre est, en règle générale, à l'abri dans ce fort si terriblement attaqué, mais si puissamment défendu.

Au demeurant, le coffre-fort mérite la protection qui le couvre, car enfin il n'est rien ici-bas, ni institution, ni individu, ni nation, ni citoyen, qui, de près

ou de loin, directement ou indirectement, ne relève du coffre-fort.

Je le sais, outre ceux qui l'attaquent et ceux qui le défendent, il y a ceux qui le dédaignent; mais il n'est dédain si profond et si complet qui affranchisse totalement les dédaigneux. Si le mendiant est philosophe, ou mieux chrétien, il ne convoitera pas le coffre-fort du millionnaire avare, mais quelle que soit sa philosophie ou sa vertu, il ne pourra narguer le coffre-fort de la charité. — Les moines ne thésaurisent pas, ils font fi du coffre-fort; pas tant toutefois que dans tout monastère il n'y ait un père procureur ou économiste chargé de pourvoir chaque jour aux besoins de la communauté, et par conséquent obligé d'ouvrir chaque jour le coffre-fort. Sans doute il ne faut pas qu'il l'ouvre bien large ni qu'il y puise bien avant, mais enfin, je ne connais pas de règle si merveilleuse dans son austérité, qu'elle parvienne à donner l'habitude du jeûne absolu et perpétuel.

Le coffre-fort est le nerf de la guerre.

De la guerre, dans le sens propre et sanglant du mot. Pas d'argent, pas de suisse; à plus forte raison, pas d'argent, pas de soldats; pas d'argent, pas de canons; pas d'argent, pas de coupes!

Pour se rendre compte des probabilités d'une guerre, les novellistes et les politiciens scrutent les ambitions, l'intérêt, les rancunes des souverains et de leurs hommes d'état. C'est assurément très rationnel; mais scrutent-ils assez les profondeurs de leur coffre-fort?

Pourquoi, souvent, les belliqueux rongent-ils leur frein plus longtemps qu'on ne l'aurait prévu et qu'ils l'auraient désiré? Parce qu'à l'impatience qui crie: « en avant », le coffre-fort répond: « pas encore ».

Madame Anselme de Rotschild, mère des Rotschild de Francfort, simple bourgeoise quelque peu nerveuse,

se trouvait un jour, dit-on, dans un salon où l'on causait politique. La Russie faisait des préparatifs de guerre tout comme à l'heure actuelle, et l'on exprimait à l'unisson les craintes les plus vives.

— Eh bien, non, non, non, s'écria Madame de Rotschild, non, la Russie ne fera pas la guerre, car Anselme lui refuse l'argent.

Le coffre-fort est aussi le nerf de cette guerre qui, pour n'être pas sanglante, n'en est ni moins acharnée ni moins mortelle, de cette guerre de tous contre tous, de cette guerre de tous les jours et de tous les instants, de ce combat universel qu'on a si justement nommé la lutte pour la vie. Il en est le nerf : le travail sans le capital court mille dangers de succomber à la peine; le capital prêtant son levier au travail opère des prodiges et cette alliance féconde assure la victoire à ceux qui affrontent la lutte avec son appui.

Au surplus, la lutte pour la vie n'est pas autre chose que la lutte pour le coffre-fort, car le coffre-fort est la source indispensable du *primum vivere* sans lequel ni philosophie, ni rien.

C'est pour le coffre-fort que les navires sillonnent les mers et cinglent d'un hémisphère à l'autre; c'est pour lui que le chemin de fer enserme les continents d'un réseau qui s'étend chaque jour; c'est pour lui que les travailleurs de toutes les branches de l'activité humaine se livrent à leur dur et incessant labeur. C'est en vain qu'on voudrait se soustraire à son empire, travailler pour l'honneur, travailler pour la seule gloire. Tout le monde sait la brutalité que met le coffre-fort à rappeler à l'homme de génie, à l'artiste, au penseur, que les mortels sont soumis à des nécessités implacables dont il peut seul affranchir.

Est-ce de la mort ou du coffre-fort que le poète a dit :

Le pauvre en sa cabane où le chaume le couvre
Est sujet à ses lois
Et la garde qui veille aux barrières du Louvre
N'en défend pas nos rois...

La garde est impuissante en effet, mais heureusement pour nos rois, la liste civile supplée à l'insuffisance de la garde.

Qui donc se désintéresse du coffre-fort?

Prenez les journaux les plus divers; voici les organes du pouvoir et voilà ceux de l'opposition; ici les feuilles conservatrices, là les feuilles libérales; gazettes du pays et gazettes de l'étranger. Ouvrez-les, ces journaux.

Il y a bien des sujets que les uns abordent et que les autres délaissent; celui-ci aime les dissertations économiques, celui-là en a horreur; tel prône le théâtre, tel autre n'en souffle mot; d'aucuns introduisent la mauvaise foi dans leurs colonnes, d'autres n'y introduisent que de mauvais calembourgs; les uns s'occupent de sport, les autres de pédantisme; quelques-uns ont souci de la vérité, beaucoup n'en ont cure. Mais ce que l'on trouve dans tous les journaux indistinctement, c'est le souci du coffre-fort, l'information du coffre-fort, la dernière nouvelle, le mot de la fin du coffre-fort, bref la cote de la bourse. Qu'un journal tronque l'évidence des faits, sciemment, effrontément, pas un seul abonné ne le quittera pour cette peccadille; qu'un journal tronque la cote de la bourse, fût-ce par mégarde, je ne jurerais pas qu'un seul abonné lui reste après ce crime.

Le coffre-fort a-t-il jamais inspiré plus de préoccupations qu'aujourd'hui, enflammé plus d'imaginations, allumé des fièvres plus ardentes?

« Les nations se disputent le commerce du monde.
« Quand un petit état surgit en Orient, c'est à qui mettra la dent à cette proie. Les banquiers de Lon-

dres, de Vienne, de Berlin sont déjà partis pour prêter de l'argent aux Serbes, aux Moldaves, aux Bulgares. Ils hypothèquent les biens de ces pauvres peuples et les dépouillent de ce que leur avaient laissé les Turcs.

La richesse est le dieu suprême à l'heure présente. Tout lui est sacrifié. » Qui n'est entraîné dans la ronde du veau d'or? Méphistophélès chante avec plus de brio que jamais :

Le veau d'or est toujours debout!
On encense
Sa puissance
D'un bout du monde à l'autre bout!

On l'a dit avec raison : « Depuis soixante ans, tous les efforts de la législation, de la presse, de la science, s'unissent pour produire et développer la richesse; les familles et les individus ne songent qu'à devenir riches. La science de la richesse, sous le nom d'économie politique, fait partie de tous les programmes d'enseignement. »

Mais que de mystères dans cette science!

« L'or est-il une richesse? Les assignats, les billets de banque sont-ils une richesse? Si tout le monde était comblé d'or, l'or n'aurait plus de prix; mais si l'or perd de sa valeur à mesure qu'il se multiplie, que gagne-t-on à l'exploitation des mines, à tant d'efforts pour soutenir et développer le commerce? Les Espagnols sont-ils devenus plus riches après la découverte de l'Amérique? Ils ont joui pendant un siècle de leurs richesses factices, et puis la pénurie est venue. »

Faut-il s'en tenir à l'or seul comme monnaie principale, ou à l'argent, ou faut-il adopter les deux métaux? Les économistes discutent la question avec une

âpreté qui engendre beaucoup de gros mots et très peu de lumière.

Mais laissons ces questions et ces mystères. C'est le propre du coffre-fort d'avoir des compartiments secrets et des réduits impénétrables. Ce n'est pas le moment de pousser plus avant nos investigations.

Sans donc sonder les dernières profondeurs du coffre-fort, nous constaterons qu'il tient entre ses parois, j'allais dire entre ses murs, l'image de la société et de ses classes.

Ouvrons, avec la permission du propriétaire, un coffre-fort bien garni. Tout y est rangé en bon ordre; tout y a sa place et tout y est à sa place; l'inventaire sera donc facile.

Voici d'abord la monnaie de billon, le cuivre, pièces d'un et de deux centimes, sous et gros sous. Ce sont les prolétaires et les ouvriers inférieurs. Ces ronds de cuivre sont entassés dans des cartouches comme le bas peuple dans les bataillons carrés. Ne les dédaignons pas, l'on ne pourrait s'en passer et, du reste, pour être humbles et petits, ils n'en sont pas moins frappés à l'effigie du souverain, tout comme les écus d'argent et d'or. C'est ainsi que les pauvres de nos cités sont créés à l'image de Dieu, tout comme les millionnaires les plus opulents, et, de même que l'effigie du prince est parfois plus nettement conservée sur le sou vulgaire que sur l'écu brillant, de même l'image de Dieu resplendit parfois avec plus d'éclat sur le front de l'indigent que sur celui du financier.

A côté du cuivre, le nickel; il a meilleure mine, il est plus propre, c'est l'ouvrier de bonne tenue. Seulement, le nickel est trop souvent un fraudeur; il veut se faire passer pour de l'argent; dans le plateau de la quêteuse où le cuivre modeste n'ose pas se

montrer, le nickel audacieux se glisse en intrus. — Autant l'ouvrier propre et digne mérite le respect, autant l'ouvrier qui veut jouer au monsieur mérite le mépris; c'est un intrigant, c'est bientôt un révolté; c'est du nickel qui veut usurper la place de l'argent.

Les piécettes de cinquante centimes figurent les contre-maîtres et la petite bourgeoisie. Voyez comme elles sont usées; c'est qu'elles circulent sans cesse de main en main. Que d'activité aussi dans cette classe si intéressante des petits bourgeois; comme ils se remuent, comme ils sont affairés; quelle peine ils se donnent pour « nouer les deux bouts, » pour nourrir leur famille, élever leurs enfants et les pousser plus haut. Car les pièces de cinquante centimes cotoient les pièces d'un franc et de deux francs, et les petits bourgeois sont bien près des bourgeois; les pièces d'un franc, de deux francs, ne sont déjà pas à dédaigner; elles commencent à représenter une valeur sérieuse. Leurs équivalents dans la société sont les bourgeois qui commencent à prospérer; les premières difficultés sont vaincues, l'horizon se rassérène, l'espérance permet un sourire; la carrière se fait; la firme acquiert de la notoriété, le médecin gagne des malades, l'avocat des clients, l'officier monte en grade, le magistrat obtient une promotion; le succès arrive, on y touche, le voilà... c'est l'écu de cinq francs; la bonne pièce, franche, pleine, bien visible, solide. C'est la bourgeoisie, c'est l'aisance. Il y a par malheur, depuis quelques années surtout, des écus de cinq francs qui n'ont pas cours et bons seulement à être cisailés; ce sont certaines pièces de l'étranger qui troublent la circulation monétaire. Hélas! notre grande bourgeoisie ne se laisse-t-elle pas trop envahir par certaines allures et certaines mœurs étrangères qui, loin de lui apporter

quelque surcroît de valeur, ne tendent à rien moins qu'à lui infuser des germes de décadence et de corruption?

Place, voici l'or, depuis la minuscule lamette de cinq francs jusqu'à la médaille de cent, en passant par le louis d'or à qui tout le monde fait la cour, sans en excepter ces ingénieux athéniens contemporains qui le déclinent en *λουιδιον, λουιδον, λουιδονις*. L'or figure l'aristocratie, depuis le petit hobereau jusqu'au grand seigneur de vieille roche. Tout le monde aussi fait la cour au blason, et parmi ceux qui affectent de le traiter de vain hochet, il en est beaucoup qui le dédaignent tout comme le renard de la fable dédaignait les raisins trop verts et... trop haut pendus.

Les effets de commerce, les titres d'actions de sociétés et les billets de banque représentent les gens d'affaires dans le sens spécial du mot, les hommes d'industrie, de commerce et de finance. Il y a beaucoup d'excellent papier monnaie; mais le papier est bien fragile, et les contemporains de la première république française n'ont pas été seuls à voir les précieux billets de crédit se changer entre leurs mains en misérables assignats.

Nous finirons l'inventaire par les titres de propriété qui sont l'image des possesseurs du sol. Quand on est propriétaire de quelques hectares de terre, on voudrait bien se donner l'illusion d'être aussi durable que l'immeuble foncier. Hélas, pauvre propriétaire, ouvrez vos titres : vous y trouverez la qualification de vos biens dans le chef de vos auteurs. La terre est restée mais ses possesseurs ont passé. Et demain? Demain, votre terre sera toujours, mais en d'autres mains.



Regarder ce que renferme un coffre-fort bien garni, c'est agréable sans doute, surtout quand celui qui regarde est l'heureux possesseur des trésors qu'il contemple. Mais ce qui est plus intéressant et moins oiseux, c'est de se demander comment le coffre-fort se remplit et comment il se vide.

Comment se remplit le coffre-fort?

C'est en effet une question et une grosse question. Mais, en vérité, n'est-il pas étonnant que cette question doive se poser encore? N'y a-t-il pas mille combinaisons infaillibles qui vous remplissent un coffre-fort plus facilement que le vent ne remplit une outre?

Voici une petite brochure intitulée : « Moyen de faire rapporter aux rentes françaises un revenu annuel de 10 à 50 %. Sécurité et Garantie. » A la page 9 je trouve que les opérations faites conformément à la méthode recommandée ont donné pour résultat, qu'avec 2.500 francs on a gagné en trois années 8.945 francs, soit plus de 350 %.

Une autre brochure annonce un nouveau moyen de faire fortune. 100.000 francs avec 500 francs en 5 ans. Il est très intéressant de détacher quelques lignes du corps de la brochure. Vous remarquerez que ces messieurs se connaissent admirablement les uns les autres et qu'ils connaissent tout aussi bien les monts prédestinés à la tonte et le moyen de leur enlever leur toison. Le petit tableau que je vais faire passer sous vos yeux est brossé de main de maître; frappant de vérité, il est d'une justesse de touche qui ne laisse rien à désirer. Je transcris :

« Il est plus malaisé, dit-on, d'économiser son premier billet de mille francs que de le décupler par la suite. C'est là une vérité très relative; certes, il est bien difficile d'amasser, pour ainsi dire sou à sou,

cette épargne première, mais, pour ne pas la compromettre d'abord et pour l'augmenter ensuite progressivement, il faut être doué d'une bien grande prudence et d'un tact peu commun.

« En effet, dès qu'une personne passe pour avoir le plus petit capital disponible, elle est assaillie de prospectus, de circulaires, de journaux qui lui vantent à l'envie tel ou tel emprunt, telle ou telle entreprise, telle ou telle émission.

« Est-ce pour ses beaux yeux que le journal lui est servi gratuitement?

« Est-ce par philanthropie qu'on la harcèle de circulaires?

« Est-ce par amour du prochain qu'on lui dépêche prospectus sur prospectus?

« Evidemment non.

« Les envoyeurs qui ne la connaissent même pas, n'ont d'autre souci que de lui soutirer ses économies, à l'aide des promesses les plus alléchantes.

« Il n'est pas si aisé qu'on pourrait le croire au premier abord de ne point céder à la séduction et de se rendre un compte exact de tous les pièges tendus à la cupidité de ceux qui rêvent une fortune rapide.

« On résiste une fois, deux fois, dix fois, mais on reçoit un beau jour un prospectus si alléchant, dans lequel on fait miroiter une si habile fantasmagorie de chiffres, où l'on étale complaisamment des garanties tellement solides et tellement indiscutables, que l'on se laisse aller...

« Mais bientôt après vient la déception et souvent quelques semaines à peine après l'émission, le fameux titre qui devait vous procurer la fortune rapide vient grossir la liste formidable des valeurs tombées à un franc ou à cinquante centimes.

« Soyez surtout en garde contre les valeurs à gros revenus. »

Et alors le rédacteur de la brochure, cet homme prudent qui a si bien mis son prochain en garde contre les entreprises chanceuses, cet écrivain aux conseils si sages, après avoir conquis la confiance de son lecteur, fait renaître l'espoir dans le cœur de celui que tant d'intrigues dévoilées et de mécomptes mis au jour avaient fini par jeter dans un trouble profond :

« Nous avons étudié, dit-il, tous ces systèmes, nous en avons pesé le fort et le faible et le résultat de nos études et de notre expérience peut se résumer ainsi :

« Oui, il est possible de faire fortune avec un très petit capital.

« Ce problème tant cherché, NOUS l'avons résolu.

Oh! la combinaison est bien simple. L'auteur affirme que parmi les affaires financières qui ont sombré, il en existe toujours qui possèdent des éléments de vitalité. Je veux citer de nouveau pour ne rien enlever à la saveur de cette prose :

« Qu'il se présente cependant quelqu'un qui dise : cette affaire est bonne en elle-même ; si elle a péri-clité, c'est que le premier quart du capital a passé en frais d'installation et d'émission ; qu'un autre quart a été dévoré par des apports exagérés ; qu'un troisième quart a été absorbé par de fausses spéculations et que Dieu seul et quelques malins savent ce que le dernier quart est devenu. Quant aux titres dont ces malins ont su se défaire en temps opportun, c'est-à-dire lorsqu'ils faisaient prime, ils sont aujourd'hui entre les mains de gens qui ne savent absolument pas quel parti en tirer. Eh bien, offrons à ces derniers de se grouper pour tenter de relever l'entreprise.... »

« L'affaire est reprise et la société reconstituée sur des bases nouvelles ; les titres qui hier encore trouvaient difficilement preneur à 2 ou 3 francs acquerront en peu de temps une plus-value considérable et ce n'est pas trop s'aventurer d'affirmer que dès la première année ils atteindront le cours de 10, 20 ou 30 francs.

« Pour peu que l'on s'aperçoive que l'exploitation est sérieuse, que la gestion est honnête, le mouvement ascensionnel s'accroîtra et, qui sait, rien ne s'oppose à ce que l'on revoie un jour le taux de l'émission... »

Bref vous achetez pour 500 francs deux cent cinquante titres d'une société tombée ; l'affaire est lancée à nouveau, les titres montent, montent, et à la fin de l'année vous pourrez, sans exagération, vendre à 5000 francs les deux cent cinquante titres qui vous en ont coûté cinq cents.

L'année suivante, opération analogue. Si vous répétez l'opération une troisième fois, vous serez à la tête n'au moins cent mille francs. De manière qu'avec un capital de 500 francs, vous aurez gagné 100,000 francs en trois ans.

Est-ce clair ? Est-ce réfutable ?

Et il y a encore des gens pauvres ? Ah, ce doivent être des pauvres volontaires, car les sollicitations et les explications ne leur auront pas manqué. Il n'est pas jusqu'aux prêtres que l'on n'invite à participer à ces bonnes affaires. A preuve cette circulaire adressée aux membres du clergé par une société française et où nous lisons : ... « il sera accordé à tous les prêtres, pour leurs pauvres et les bonnes œuvres qu'ils soutiennent, vingt francs par action obtenue par leur discret intermédiaire et dont le premier quart sera payé. » Citons aussi le petit avis joint à je ne sais quel prospectus adressé aux prêtres : « Vous ferez faire un

placement de tout premier ordre en même temps qu'une bonne œuvre, car vous recevrez pour vos pauvres 20 francs par obligation placée dans votre paroisse. La même somme vous sera allouée pour tout acheteur en dehors de votre paroisse, dont vous nous ferez connaître le nom. »

Une maison de banque de Marseille offre l'occasion de gagner en douze années un million avec mille francs. C'est le banquier, j'imagine, de Tartarin et de Barbasson.

Les prospectus, les annonces ! Le coffre-fort a conclu une alliance intime avec la réclame. Il « fait les fonds » avec prodigalité aux artistes du puff, mais il ne leur prête son or qu'à bon escient, sachant bien que le monde, à l'heure actuelle comme de tout temps, veut être leurré, et que si la glu coûte quelque argent, elle attrape toujours plus d'oiseaux qu'il n'en faut pour que leurs plumes donnent de riches dédommagements.

La réclame est un art bien contemporain. Quel génie d'invention ! Quelle variété ! Quelles débauches d'imagination ! Dieu me garde de vous mettre sous les yeux des échantillons de cette prose ! Il suffit, hélas, de parcourir le premier journal venu pour découvrir plus qu'on ne désire de ces chefs-d'œuvre ; il s'en glisse jusqu'au milieu des articles sérieux.

Le dernier mot — sera-ce le dernier ? — semble être pour l'heure l'édition nouvelle des fables de La Fontaine qu'une association de gens ingénieux se dispose à mettre au jour et veut faire pénétrer dans les écoles. Édition sur beau papier, dont le fournisseur mettra son nom sur la couverture. Pas d'illustrations, mais des notes, beaucoup de notes, comme dans les livres savants. Ces notes seront la caractéristique de l'édition.

Quelques-unes de ces notes vous permettront de vous faire une idée du genre.

Maître Corbeau sur un arbre perché.

Tenait en son bec un fromage...

Note : Le meilleur fromage se vend chez Debrie, au coin de la rue de la Saumure, où l'on peut se procurer aussi du poisson sec et des figues de premier choix.

Maître Renard par l'odeur alléché...

Odeur... *Note* : Odeurs fines, poudre de riz, lait d'Iris, etc., chez Paul Barbier, dit Figaro. Taille les cheveux et coiffe les dames chez lui et chez elles.

Lui tint à peu près ce langage...

Langage; *Note* : M. Bombec, rue de Babel, professeur de diction suivant la méthode de Coquelin avec les cailloux de Démosthène authentiques et bien lavés.

« Les animaux malades de la peste » ont en note la réclame d'un droguiste vantant je ne sais quelle poudre phéniquée.

« Le lièvre et la tortue » fournit l'occasion à un marchand de comestibles de recommander son gibier et ses sauces.

Un débitant d'articles pour chasseurs a pris texte de la fable : « Le lion et l'âne chassant. »

En note de « L'ours et les deux compagnons » un marchand de fourrures écrit : ne vendez pas la peau de l'ours avant de l'avoir offerte à Jean Baptiste Lepelletier.

« La mouche du coche » sert de réclame à un nouvel insecticide et donne l'adresse d'un carrossier.

Nous n'en finirions pas. Voilà certes une édition pratique. Seulement il paraît que le tirage est interrompu et risque de n'être pas repris, chacun des intéressés voulant voir imprimer en tête du recueil la fable qui le touche et l'éditeur ne sachant vraiment pas à quels animaux donner la préférence.

Laissons ces messieurs se débrouiller et ne formons pas le vœu de les voir se mettre d'accord.

En matière de réclame financière une mention des plus honorables doit être réservée à celle qui figure actuellement dans tous les journaux. Dans un numéro tout récent d'une de nos principales feuilles je trouve l'une immédiatement après l'autre les deux annonces que voici :

La première : « 60 à 500 francs par mois avec 250 francs — par des opérations quotidiennes et de toute sûreté sur trois fonds d'état... »

La seconde : ... mille fois pardon, Mesdames. . . « ver solitaire expulsé en deux heures; succès certain, remède facile à prendre. »

Heureux sommes-nous de vivre en ce temps propice où l'écu solitaire se multiplie et le ver solitaire disparaît avec une égale aisance et sans la moindre peine!

Sont-ils donc de mauvaise foi, ceux qui parlent de crise?

Hélas, toutes ces combinaisons si ingénieuses et si infailibles n'ont pu jusqu'à présent atténuer en quelque manière l'exécution de l'arrêt prononcé il y a quarante siècles contre l'homme prévaricateur : « Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front. »

Oh! sans doute, quand aujourd'hui on pose la question : comment se remplit le coffre-fort, la plupart songeront à répondre : par les gros lots, par les opulentes successions, par les grands coups de bourse, sinon par les vols gigantesques, par les trafics éhontés, par les marchés cyniques.

Il faut le reconnaître; tout cela peut remplir le coffre-fort, et, de fait, le remplit souvent; mais souvent aussi, pour ne pas dire toujours, le coffre-fort rempli à ces sources, se vide plus rapidement encore qu'il ne s'est garni. Bien mal acquis ne profite pas, et Bien trop facilement acquis ne reste pas.

Seul, le travail remplit le coffre-fort.

Les lois économiques sont d'accord avec la loi de Dieu pour proclamer cet axiôme que tous les financiers et tous les charlatans du monde ne détruiront jamais.

Et quand on dit : le travail, on n'est pas assez précis. Il y a des gens qui s'agitent, qui peinent, qui s'épuisent, sans voir jamais le niveau de la prospérité monter dans leur coffre-fort. C'est que tout travail n'est pas productif ni toute fatigue féconde.

Pour que le travail ne soit pas stérile, il doit être accompli avec intelligence, avec ordre et avec persévérance.

L'intelligence, c'est-à-dire la rectitude du jugement, le discernement, le bon sens, c'est la première qualité du travail fructueux. Il s'agit avant tout de ne pas se tromper de chemin.

Quand je veux aller à Carcassonne, j'aurai beau m'essouffler sur la route de Londres, sur ma tombe on mettra : il n'a pas vu Carcassonne ! Que de gens s'imaginent être victimes de la mauvaise chance et ne sont victimes que de leur jugement faux ! Il y a de certains racleurs qui se donnent un mal infini pour ne tirer de leur stradivarius que des sons toujours un peu faux, oh ! presque justes, mais ce rien discordant suffit pour stériliser tous leurs efforts ; le public agacé n'applaudit pas et le pauvre artiste s' imagine succomber sous la cabale, tandis qu'il n'est victime que d'un défaut de rectitude de l'ouïe. Ainsi en advient-il des esprits plus ou moins faux. Ils se trompent toujours un peu, presque pas, mais cela suffit pour éloigner le succès.

Une qualité non moins indispensable, c'est l'ordre. Le travail le plus intelligent ne donne aucune garantie s'il n'est secondé par l'ordre incessant. Imaginez un orateur qui commencerait son discours par la péroraison, le terminerait par l'exorde et placerait ses arguments à tort et à travers. Vainement se livrerait-il aux plus

magnifiques élans d'éloquence, il n'atteindrait pas son but, il ne convaincrat personne, et, au lieu d'applaudissements, il ne récolterait selon toute apparence que des sifflets. Il en est de même dans toutes les branches de l'activité humaine. La loi de l'ordre dans le travail s'impose avec une telle évidence, qu'il n'est pas besoin de s'évertuer à proclamer sa nécessité.

Ce qui, au temps présent, fait le plus souvent défaut, ce qui empêche d'ordinaire que le travail même intelligent et bien ordonné remplisse le coffre-fort, c'est qu'il manque de persévérance. L'on veut travailler et l'on se met à l'œuvre; mais c'est à condition que l'on ne doive pas travailler longtemps. Le travail, ah! qu'il est fastidieux, qu'il est monotone, qu'il est énervant! Quoi! le coffre-fort n'est pas déjà rempli! Essayons d'autre chose; mêmes déceptions, suivies de nouvelles impatiences. Et d'impatiences en déceptions le temps s'envole, et toujours rien dans le coffre-fort! Il n'y a que le travail patient, continu, persévérant qui soit couronné de succès.

Le travail sans persévérance? Ce serait l'Illiade réduite à un chant, le discours sur l'histoire universelle au premier chapitre, Athalie à un acte, le Misanthrope à quelques scènes.

Le travail sans persévérance? Ce serait une ébauche au lieu de la Descente de croix, un bloc informe au lieu de Moïse, une ritournelle au lieu de la Symphonie pastorale.

Le travail sans persévérance? Ce serait l'Amérique inconnue, le St-Gothard à demi percé, le canal de Suez sans issue.

Le travail sans persévérance? Ce sont hélas tant de chefs-d'œuvre avortés, tant d'entreprises restées sans résultats, tant de coffres-forts demeurés vides.

S'il n'y a que le travail entamé avec intelligence, conduit avec ordre et soutenu avec persévérance qui puisse remplir le coffre-fort, il n'y a que le travail encore avec l'abnégation, le renoncement et les vertus morales et économiques qu'ils engendrent qui puissent le tenir rempli. Celui qui a travaillé pour acquérir doit aussi travailler pour tenir. Il doit tout au moins pratiquer, sans se lasser jamais, le renoncement, l'abnégation. C'est ce qui est admirablement exposé dans l'ouvrage remarquable de M. Périn sur la richesse dans les sociétés chrétiennes. C'est du reste ce qui apparaît dans la clarté de l'évidence à tout esprit sérieux. S'il était besoin d'une comparaison je la prendrais dans les affaires financières. Tout le monde sait qu'à moins d'être dressé par des fous, le bilan comprend un poste amortissement. L'amortissement, c'est la reconstitution du capital, c'est une mesure de salut social; il est pour le fonds mis en commun, ce qu'est pour le corps de l'homme, la création sans cesse renouvelée qui lui est indispensable. Mais l'amortissement n'est pas autre chose que l'abnégation et le renoncement. C'est le renoncement à une partie des bénéfices et à la jouissance qu'on en aurait pu tirer.

Ce qui est indispensable pour le coffre-fort d'une société, l'est non moins pour tout autre coffre-fort. Il faut savoir restreindre ses dépenses de luxe; il faut savoir renoncer aux frivolités coûteuses; il faut savoir se soustraire aux mille occasions de folies ruineuses qui sollicitent sans trêve les instincts du plaisir. En un mot, il faut savoir amortir.

Avec le travail tel que nous venons de le définir, et avec le renoncement, il est impossible que le coffre-fort ne se remplisse, lentement peut-être, mais sûrement, et ne demeure rempli pour la grande joie de son propriétaire.

Après cela, je me reprocherais de trop insister devant mon auditoire de ce jour sur ce que l'on pourrait appeler la force lucrative du travail, et j'applaudis des deux mains à ces paroles profondes de Le Play : « Le but suprême du travail est la vertu et non la richesse, et j'aperçois de plus en plus que l'intelligence de cette vérité contient en germe toute la science sociale! »

Je n'ai ni la mission, ni, croyez-le bien, la moindre envie de vous faire une leçon de morale, encore moins un sermon. Toutefois, pour compléter mes courtes réflexions sur le travail et me couvrir d'une autorité éminemment respectable, je vous demanderai la permission de vous citer quelques lignes du dernier mandement de Mgr Durousseaux, évêque de Tournai. Nous sommes en plein carême; un mandement nous donnera donc la littérature de saison, et le mandement de Mgr de Tournai, consacré à la question du travail, nous donnera de plus dans l'extrait que je vais lui emprunter, un sujet de méditations salutaires et fécondes.

« Le travail enrichit en même temps qu'il moralise, dit le prélat, mais la richesse sans le travail corrompt, et nous savons qu'il y a trois choses qui autrefois firent tomber le châtement sur les villes coupables : l'orgueil, la satiété de toutes choses et l'oisiveté. Il n'y a qu'une seule classe de riches qui ne corrompent pas; ce sont ceux qui ne quittent le travail de la main que pour se livrer à un travail plus noble, qui sortent de l'ordre des intérêts, pour entrer dans l'ordre des sacrifices, sacrifices aux arts, aux lettres, à la patrie, à la religion, à la charité, à la civilisation; ceux-là seuls méritent et exercent un ascendant utile et se maintiennent à la hauteur de la mission providentielle de la richesse. « Monsieur,

répondait un jour un évêque à un père fort riche qui le consultait sur la carrière de son fils, — faites-le beaucoup travailler; quand les riches ne travaillent pas, ils volent, car ils sont payés d'avance. »

C'est un beau rôle, il le faut avouer, que celui qu'assigne aux classes riches l'évêque de Tournai : Sortir de l'ordre des intérêts pour entrer dans l'ordre des sacrifices, sacrifices aux arts, aux lettres, à la patrie, à la religion, à la charité, à la civilisation.....

Ce rôle, s'il en est qui l'ignorent ou le négligent, il en est d'autres en grand nombre qui le comprennent et le remplissent à merveille. Il ne faut pas chercher loin pour s'en convaincre. C'est un vaillant travailleur assurément, celui qui donne à votre société de conférences l'aimable hospitalité de ses salons, et parmi les assidus à ces séances intellectuelles que de travailleurs pleins de mérites; agronomes, soldats, littérateurs, ingénieurs, jurisconsultes, magistrats! Rendre la justice ou concourir à l'éclairer, enseigner le droit, cultiver les lettres, encourager l'art, tenir l'épée, propager le progrès de la culture des terres, doter le pays d'un port nouveau, tout cela c'est du travail, et du travail de l'ordre le plus élevé. J'en connais parmi vous qui, intéressés dans des sociétés anonymes se sont dit que les actionnaires sont des associés, qu'ils ont la responsabilité incombant à des chefs d'entreprise. que par conséquent ils n'ont pas tout fait quand ils ont détaché leurs coupons et touché leurs dividendes, mais qu'ils ont le devoir d'employer leur influence à introduire, encourager, perfectionner dans l'usine tout ce qui peut tendre au progrès matériel et moral des ouvriers qui y sont employés. Ces actionnaires sont aussi des travailleurs de choix; pour peu qu'ils fassent école, la solution de la question sociale sera infiniment plus

avancée par leur action que par les dissertations des économistes les plus savants.

Je n'oublierai pas les intelligents organisateurs de ces matinées littéraires, travailleurs intrépides qui s'acquittent avec tant de zèle de leur tâche, tâche qui pour s'inspirer de l'idée la plus heureuse, n'en a pas moins ses côtés délicats et laborieux.

Du côté des dames, le travail, dans son acception la plus pure est largement en honneur. Comme elles savent payer de leur personne! Qu'il s'agisse d'écoles gardiennes à entretenir, de pauvres malades à consoler, d'indigents à secourir, que sais-je, vous ne faites jamais défaut, mesdames, vous ne comptez pas les démarches, vous bravez la fatigue, vous êtes les tableaux vivants de la charité, vous occupez une place éminente dans la pacifique armée du travail.



Et comment se vide le coffre-fort?

Avec une facilité sans pareille et une rapidité vertigineuse, par mille moyens plus infailibles les uns que les autres.

Nous en dirons quelques mots, mais auparavant feuilletons rapidement, si vous le voulez bien, un gros volume indiquant nombre d'entreprises qui peuvent ou remplir ou vider le coffre-fort. Je veux parler de l'annexe au *Moniteur Belge* contenant le recueil spécial des actes et documents relatifs aux sociétés.

Que de sociétés sont constituées chaque année! Elles le sont toutes évidemment, parce que dans la conviction de leurs fondateurs elles doivent produire d'heureux résultats. Ces résultats chez beaucoup d'entre elles répondent à l'attente des fondateurs; leurs bilans accusent une

situation prospère; de gros et jolis dividendes entrent dans le coffre-fort de leurs actionnaires. Mais hélas, combien de sociétés aussi chaque année voit-elle tomber misérablement et disparaître, après avoir opéré dans le coffre-fort de leurs actionnaires le vide dont la nature n'est pas seule à avoir horreur. D'autres bilans enfin, et ils ne sont pas les moins nombreux, révèlent un état de gêne, de faiblesse, de maladie, qui fait craindre un dénoûment fatal.

C'est donc à juste titre que nous le disons : jugées dans leur ensemble, ces multiples entreprises qui figurent au recueil spécial des actes et documents relatifs aux sociétés, doivent être rangées, au point de vue qui nous occupe, sous la rubrique: ce qui peut remplir ou vider le coffre-fort.

La multiplicité et la diversité pour ainsi dire infinie des entreprises industrielles, commerciales et financières sont un des traits les plus caractéristiques de la physiologie de la société contemporaine. Et puisque le fil de notre causerie nous a amené à ouvrir le recueil spécial du *Moniteur*, ne le fermons pas avant d'avoir glané de ci de là quelques types d'entreprises se distinguant à des titres divers.

Le 29 janvier 1884 comparurent devant notaire, à Bruxelles, en personne ou par fondés de pouvoirs, quelques messieurs dont deux domiciliés à Bruxelles, un à Vienne, un à Aix-la-Chapelle et trois à Paris. Ils formèrent une société anonyme au capital de 200,000 fr. Le conseil d'administration, composé de deux administrateurs domiciliés à Paris, deux à Bruxelles, un à Berlin et un à Aix-la-Chapelle, devait se réunir à Bruxelles, ou, si les intérêts de la société le rendaient utile, dans d'autres localités, au moins une fois par trimestre, soit quatre fois par an. Et l'objet de la

société et son nom? Les articles 1 et 2 des statuts nous l'apprennent.

« *Art. 1.* — Il est formé entre les propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme ayant pour objet de faciliter, à l'aide de moyens simples et spéciaux, la recherche, la découverte et la restitution des objets perdus ou volés, tels que valeurs, titres et objets mobiliers de toute nature, etc.

Art. 2. — La société prend le titre de « Euréka. »

Le 1 février 1887 les actionnaires d'Euréka, réunis en assemblée générale décidèrent à l'unanimité des voix, qu'il y avait lieu de dissoudre la société. Euréka avait trouvé nombre d'objets perdus ou volés; hélas! elle n'avait pas trouvé la pros érité.

Une entreprise cyclopéenne fut celle de la société de capitalisation, d'épargne et de remboursement constituée à Bruxelles le 20 février 1883. Avant de vous dire l'objet de cette société, qu'il me soit permis d'évoquer encore un souvenir de Molière. Vous souvient-il du petit mémoire de l'usurier qu'au second acte de l'Avare, le valet La Flèche lit à son maître? Il s'agit des objets que le fils de l'Avare doit accepter en guise d'argent :

« Premièrement, un lit de quatre pieds, à bandes de point de Hongrie, appliquées fort proprement sur un drap de couleur d'olive, avec six chaises et la courte pointe de même; le tout bien conditionné et doublé d'un petit taffetas changeant rouge et bleu.

« Plus, un pavillon à queue, d'une bonne serge d'Aumale rose sèche, avec le mollet et les franges de soie.

« Plus, une tenture de tapisserie des amours de Gombaud et de Macé.

« Plus, une grande table de bois de noyer à douze colonnes ou piliers tournés, qui se tire par les deux bouts, et garnie par le dessous de ses six escabelles.

« Plus, trois gros mousquets, tous garnis de nacre de perle, avec les trois fourchettes assortissantes.

« Plus, un fourneau de brique avec deux cornues et trois récipients, fort utiles à ceux qui sont curieux de distiller.

« Plus, un luth de Bologne, garni de toutes ses cordes, ou peu s'en faut.

« Plus un trou-madame et un damier, avec un jeu de l'oie, renouvelé des Grecs, fort propre à passer le temps lorsque l'on n'a que faire.

« Plus, une peau de lézard de trois pieds et demi, remplie de foin, curiosité agréable pour pendre au plancher d'une chambre.

« Le tout valant... etc... »

L'énumération est longue mais elle est plaisante. Pour nous faire connaître l'objet de la société de capitalisation, d'épargne et de remboursement, le *Moniteur* nous donne une énumération tout aussi longue mais infiniment moins plaisante. Veuillez la subir néanmoins et ne pas perdre de vue que nous ne sommes plus dans le domaine de la fantaisie, mais dans la vie réelle; ce n'est plus une scène de comédie que j'ai à vous lire, c'est une page du recueil spécial du *Moniteur*, le moins fantaisiste des livres.

Or donc notre société a pour objet :

« La création, la construction, l'érection et l'exploitation à Anvers d'un grand hôtel et toutes ses dépendances, ses clubs ou cercles, comme aussi de grands magasins et tout ce qui se rapporte aux dits objets;

« Plus la création de sociétés commerciales, industrielles, financières, immobilières, mobilières, foncières, maritimes et d'assurances, en Belgique et à l'étranger;

« Plus l'émission, par souscription publique ou

autrement, d'actions, d'obligations et autres titres quelconques, soit pour son compte, soit pour compte de tiers ;

« Plus, la création et la mise en circulation de bons de caisse, de promesses et autres valeurs quelconques ;

« Plus la création et la remise gratis de reçus et de bons de capitalisation de la société en Belgique et à l'étranger et la formation et l'exploitation, pour compte de tiers, de comptes spéciaux des dits bons de capitalisation.

« Plus la création, la construction, l'achat, la vente, l'échange, la location, l'érection et l'exploitation (ailleurs qu'à Anvers,) de grands hôtels et toutes leurs dépendances, de clubs ou cercles, de grands magasins et de toutes entreprises quelconques, propriétés immobilières, foncières, mobilières, mines et établissements industriels de toute nature en Belgique et à l'étranger.

» Plus toutes opérations commerciales, tant d'importation que d'exportation, soit pour son compte, soit en participation, soit pour compte de tiers, et toutes opérations financières, industrielles, maritimes, foncières, agricoles, immobilières, mobilières et de colonisation, en Belgique et à l'étranger.

« Plus toutes entreprises de travaux publics et particuliers en Belgique et à l'étranger, soit pour son compte, soit pour compte de tiers.

« Plus toutes opérations de banque, de crédit, d'escomptes, de dépôts, de comptes-courants, de warrants, d'assurances, de prêts et avances sur titres, marchandises, propriétés et valeurs quelconques.

« Plus toutes affaires quelconques et sans exception aucune, se rattachant directement ou indirectement aux objets susmentionnés. »

N'est-il pas vrai que si la date de constitution de

cette société n'était authentique, l'on serait porté à croire que c'est l'auteur de l'Avare qui a défini l'objet social de la même plume qui dressa le petit mémoire de l'usurier ?

A mon avis il eût été plus simple tout à la fois et plus grandiose d'écrire : la société a pour objet tout, rien excepté.

Quatre mois après la constitution de cette société gigantesque, les actionnaires réunis en assemblée générale votaient sa dissolution.

Je pourrais multiplier les extraits piquants et typiques du recueil spécial du *Moniteur*, depuis la société anonyme pour la distillation des scories de cinabre en Espagne, jusqu'aux innombrables sociétés de Panoramas, en passant par les sociétés d'exploitation des forêts du Caucase et du Paular, et sans parler des sociétés pour la seule exploitation des bènêts et des gogos, mais j'ai déjà à m'excuser, je le sens, d'avoir trop cédé au désir de vous mettre sous les yeux quelques épreuves photographiques, obtenues en plaçant l'appareil sur le sommet du coffre-fort et en braquant sa lentille sur les avenues environnantes, où le génie frôle l'insanité, où le succès le plus enivrant coudoie la déception la plus cruelle.



Et maintenant répétons la question : comment se vide le coffre-fort ?

Je résume en deux mots toutes les réponses qu'on pourrait faire. Le coffre-fort se vide quand on cesse de le remplir ou qu'on ne le tient pas fermé.

Quand on cesse de le remplir. Nous l'avons dit : le travail est nécessaire non-seulement pour remplir le coffre-fort, mais aussi pour empêcher qu'il se dégar-

nisse. La source est indispensable pour former le fleuve, mais le fleuve aurait coulé dix siècles à pleins bords, qu'il disparaîtrait comme par enchantement si la source venait à tarir. Oui, la paresse et l'oisiveté vident les coffres-forts les plus opulents et elles ont des auxiliaires merveilleusement actifs dans le désordre et la négligence.

Le coffre-fort se vide aussi quand on ne le tient pas fermé. Il n'est homme si fou qui donne la clef de son coffre-fort à un voleur de profession, mais combien abandonnent cette clef à des mains plus redoutables que celles des voleurs.

Ils sont quatre surtout qui, s'ils trouvent moyen de pénétrer dans un coffre-fort, le détroussent et le mettent à sac sans merci. Je les appellerai volontiers les machines pneumatiques du coffre-fort : le luxe, le jeu, le plaisir et la spéculation.

Un mot de la spéculation. La spéculation qui fascine tant de gens à l'heure où nous sommes, savez-vous ce qu'elle est? Jugez-la sur deux lignes que je cueille dans des journaux financiers. Qui d'entre nous ne s'est pris d'émotion à la lecture des bulletins de San Remo, à la pensée du drame inénarrable qui se déroulait là-bas, qui serait digne d'inspirer un Shakespeare? Ce drame, bah! la spéculation le regarde avec d'autres yeux. A la date du 1^r mars, une revue de finance écrivait : « Quant à l'issue fatale de la maladie du Kronprins elle est escomptée, et ne produira plus aucun effet! » Une autre revue disait : « La maladie du Kronprins est un instrument à hausse et à baisse dont on n'a pas encore épuisé toute la gamme! »

Escompter un cadavre! Les oiseaux de proie n'en sont pas encore là. Les crises d'un moribond, instrument de hausse et de baisse, dont on n'a pas encore épuisé toute la gamme! Il serait difficile de descendre plus bas, la gamme du cynisme.

L'esprit chez ces gens-là ne vaut guère mieux que le cœur; la fièvre de la spéculation étouffe l'un et l'autre. Ils se croient tous au plus malins et doués d'une pénétration géniale. Dérision! Ce sont les journaux de finance qui servent d'oracles aux spéculateurs; je ne parlerai pas des journaux qui sciemment font mousser certaines affaires véreuses; citons seulement ceux dont la bonne foi ne peut pas être suspectée; ces oracles en sont réduits eux-mêmes aux conjectures les plus vacillantes. A preuve ces lignes qu'une feuille spéciale consacrait, il y peu de jours, aux finances russes et aux éventualités de la spéculation à leur égard.

« A la bourse de Berlin, dit le chroniqueur, il y avait mardi panique et dégringolade complète des fonds russes; le rouble est descendu à 1 marc 50. cours qu'il n'a jamais atteint en temps de paix et les journaux annoncent qu'il descendra encore.

« Avec cela il y a le scandale de la faillite de la maison de banque Fehleisen de St. Pétersbourg; le déficit se chiffre par plusieurs millions de roubles, et les plus grosses pièces de l'actif sont, paraît-il, des acceptations du grand-duc Nicolas, père, et du duc de Leuchtenberg, — tous les deux insolubles! On prévoit encore d'autres faillites, disent les journaux berlinois: tout fait croire à une crise financière prochaine. »

Voilà la situation; quelle conséquence faut-il en tirer? Ecoutez bien, l'oracle va parler :

« Certains organes veulent voir dans cette situation intenable une garantie de la paix, la Russie ne pouvant rien entreprendre sans argent.

« D'autres y voient, au contraire, un danger, parce que la Russie pourrait croire qu'une guerre victorieuse la tirerait de ses embarras. »

Allons, spéculateur, devines si tu peux et choisis si tu l'oses!

Il y a un peu plus de quinze jours la Banque de France réduisit son escompte de 3 à 2 1/2 p. c. et le taux des avances de 4 à 3 1/2 p. c. Un journal financier très sérieux écrivit à ce propos : « La spéculation paraît décidée à mettre à profit l'abondance de l'argent et les excellentes dispositions au comptant, en vue d'un relèvement du niveau des cours vers la fin du mois. Tout semble préparé à assurer la réussite du mouvement vers la hausse, si celui-ci ne dépasse pas des limites raisonnables. Nous faisons toujours abstraction d'incidents fâcheux qui peuvent se produire, car nous vivons à une époque où l'imprévu n'a déjà que trop souvent joué de bien mauvais tours à la Bourse et cela au moment même où elle se berçait des plus douces illusions. »

Les augures de l'ancienne Rome ne pouvaient se regarder sans rire; c'était tout naturel. Quelle douce hilarité doit escorter tout aussi naturellement aujourd'hui les augures de la bourse et de la coulisse.

A l'augure antique le paysan demandait : pleuvra-t-il demain? Et l'oracle répondait : oui, il pleuvra, à moins qu'il ne fasse très sec.

A l'augure financier le spéculateur demande : La guerre éclatera-t-elle demain? — Oui la guerre éclatera, moins pourtant que la paix ne soit pas troublée.

Les augures ont l'esprit de tradition. Ce qui semble prodigieux, c'est qu'à l'heure présente comme dans la haute antiquité, les augures ne manquent jamais de clients très satisfaits de leurs oracles et toujours disposés à les payer!

Oh! je le sais, il y a des joueurs veinards et des spéculateurs heureux, mais, outre qu'ils sont très rares, leur chance ressemble beaucoup à celle du dompteur qui retire sa tête intacte de la gueule du lion. Il suffit

d'un seul coup de dent du fauve, pour broyer la chance la plus constante.

Il y a aussi des gens qui s'adonnent au plaisir jusqu'au bord de la tombe et dont le luxe ne cesse qu'avec la vie. Mais regardez-y bien : leurs fils et, à coup sûr, leurs petits-fils ne s'amuseront guère et marcheront nus-pieds.

Il est pourtant quelqu'un à qui l'on peut, sans crainte, donner la clef de son coffre-fort, à qui même on doit la confier, si l'on ne veut trahir un devoir sacré, et la confier pleinement, sans restriction, sans arrière-pensée : vous aurez déjà nommé la charité.

Oui, la charité doit connaître le mot secret du coffre-fort; elle doit en posséder la clef; elle doit pouvoir s'en servir librement. Ne vous en défiez pas, millionnaire; la charité puisera, elle n'épuisera pas. Qu'on cite l'homme ruiné par la charité!

Le coffre-fort, avons-nous dit, est l'image de la société. Le coffre-fort peut être mieux; il peut être ici bas, à certains égards, une image de Dieu.

Dieu, c'est la richesse infinie. Dieu est essentiellement riche; un Dieu pauvre serait un pauvre Dieu. Quand Dieu, par amour pour l'humanité déchue a voulu se faire pauvre, il a commencé par se faire homme et tandis que l'homme en lui fut pauvre, le Dieu, caché sous les livrées de l'indigence, demeurait infiniment riche.

Or, à quel usage Dieu emploie-t-il sa richesse? Le faut-il demander, quand les merveilles de la création, les magnificences de la nature et les trésors de la grâce, répandus à profusion dans l'univers et pour ainsi dire concentrés dans l'être humain, pour le ravissement de ses sens et la félicité de son âme, attestent avec une éloquence aussi prestigieuse qu'intarissable, avec les

accents les plus purs de l'admiration et de la reconnaissance que si Dieu est la richesse, Dieu est aussi la charité et que la richesse en Dieu se confond avec la charité.

Avec des splendeurs moins éclatantes sans doute et avec des proportions plus humbles, je trouve sur terre une figure de cette alliance sublime de la richesse et de la charité, dans le coffre-fort, quand le travail y a créé la richesse, que le renoncement y conserve la richesse et que la charité y puise la richesse, pour la répandre à pleines mains dans le sein du pauvre et de l'indigent, et la faire descendre comme une rosée consolatrice sur toutes les misères d'ici-bas. Dans ces conditions, loin de mériter la haine, l'aversion et le mépris qui sont dûs aux temples impurs du veau d'or, le coffre-fort est digne, au contraire, de tout notre respect et de tout notre amour, et, après avoir essayé de vous le faire admirer, il ne me reste qu'à vous souhaiter d'en rester ou d'en devenir les heureux possesseurs!

GÉRARD COOREMAN.





BIBLIOGRAPHIE.

Lourdes, esquisse avec une eau forte de A. Collin, par M. BODEUX. — Librairie Charles Peeters à Louvain. — Prix 1,50. — Il est tiré dix exemplaires grand format sur papier de Japon au prix de 4 fr.

C'est un bijou mignon qui vient de sortir des presses de M. Ch. Peeters; vrai, son aspect est si coquet, sa toilette si élégante, si luxueuse, qu'aussitôt vous prend l'envie de l'acheter et de le lire; heureusement qu'on n'a point à s'en repentir.

M. Bodeux n'a point voulu faire un livre; il a simplement composé une gracieuse esquisse, pleine de naturel et de vie, qui, en quelques pages, vous rend la physionomie pittoresque et l'atmosphère religieuse de la ville aux miracles. L'auteur, on peut le dire, a déployé un réel talent et son esquisse fera son chemin. Il faut avoir été à Lourdes, il faut avoir foulé le sol où Bernadette s'est agenouillée, il faut avoir posé ses lèvres sur le rocher d'où la Vierge est apparue, pour bien comprendre, nous allons dire pour bien sentir, le petit volume de M. Bodeux.

Prosterné devant la sainte grotte, le pèlerin se sent imprégné de piété, de foi, de paix intérieure, il ne peut résister à la douce puissance de la Vierge Immaculée et il doit s'écrier au moment du départ: « Au revoir, mère, au revoir, je reviendrai. »

C'est à vous qui avez fait le pèlerinage, à vous qui avez éprouvé ces émotions indicibles, que je dis: « Prenez et lisez ce petit livre; et vos souvenirs revivront en vous et vous goûterez encore quelques instants de ce paisible bonheur. » E. D.



Vie des trois nouveaux Saints de la C^{ie} de Jésus, par le R. P. ROUVIER S. J., directeur de l'école libre de Saint-Ignace de Marseille. Édition à filets rouges avec la couverture en papier parchemin orné. Prix, fr. 1,00. Édition sur papier Wathmann, fr. 5,00. Bruges, St. Augustin

AUJOURD'HUI, selon le mot du poète : Nul n'est content de sa sorte de vie ; l'ambition multiplie les déclassés ; sous prétexte d'égalité, les habiles s'acharnent à l'escalade ; les ratés, au nivellement des sommets ; on ne veut plus des maîtres si l'on n'est pas le maître. Voilà, avec du plus ou du moins, où nous en sommes tous ; et c'est précisément pourquoi l'Eglise nous agenouille devant un Berchmans, dont la sainteté germa dans l'humble office de petit valet d'un chanoine avant de s'épanouir au noviciat de la Compagnie de Jésus ; — devant un Rodriguez, pauvre frère, confiné durant près d'un demi-siècle dans une loge de portier au collège de Majorque : de part et d'autre sainteté de détails, faite de fidélité au plus vulgaires obligations, mais sainteté héroïque dans son implacable continuité ; sainteté radieuse dans sa grâce tout aimable, bien faite pour éclairer ceux qui se réservent pour de grandes circonstances, toujours à venir, et qui gaspillent en attendant mille menues occasions de mérite ; — devant un Claver, un déclassé de la bonne sorte celui-là, grand seigneur et grand docteur, appelé à tout dans le monde : appelé, une fois jésuite, à briller dans la chaire et dans les écoles, et qui sacrifie jusqu'aux dons de Dieu pour passer quarante ans au service des esclaves, dans des conditions dont le souvenir épouvante notre sensualité.

A la canonisation de ce dernier s'ajoute une autre opportunité : Apôtre des Nègres que la traite lui amenait en Amérique, Claver avait conçu le projet de conquérir à Jésus-Christ l'Afrique, leur patrie. Sous l'impulsion de Léon XIII, le pape des Gentils si l'on peut ainsi parler, ce projet se réalise : le continent noir est attaqué de tous les côtés à la fois par d'intrépides missionnaires dont le P. Claver semble devoir être le patron particulier.

On le voit, ces petits livres sont à divers points de vue des livres d'actualité qu'on ne saurait trop recommander. H. D.



Brieven over het H. Land of verhaal eener reis naar Egypte, Palestina en Libanon, door A. DE LANCKER, pastor te S^{te}-Cathérine (Cueine). — Gand, chez Leliaert, Siffer en C^{ie}. — Un fort volume de 444 pages. Prix : 3 francs.



De Lancker, curé de S^{te} Cathérine-capelle, vient de publier en volume les intéressantes lettres qu'au cours de son voyage en Terre Sainte, il a adressées à la *Gazette van Thielt*.

Ces lettres constituent un guide des plus sûrs et des plus éclairées dans cette partie de l'Orient. Elles comprennent d'abord un voyage en Egypte, à Alexandrie, au Caire, aux Pyramides, au musée Boulack, et le pèlerinage à la maison de la S^{te} Vierge dans l'ancien Caire, et un second voyage à l'arbre de la S^{te} Vierge à Héliopolis ou Matarich et une courte notice sur le canal de Suez.

L'auteur donne, dans un style simple mais attachant, une description complète des touchantes cérémonies de la semaine sainte à Jérusalem et des fêtes de Noël à Bethelém. De ces points capitaux rayonnent plusieurs excursions qui toutes fournissent matière à des observations judicieuses et édifiantes.

Après avoir conduit son lecteur dans la Judée entière, M. De Lancker lui fait faire connaissance avec Samarie, Gallilée et Phénétie, Bethel, Silo, Sichem, la vieille Samarie ou Seborte, Bethulie, le Carmel et Nazareth. Là n'est pas le terme des pérégrinations à travers ces terres auxquelles se rattachent tant et de si augustes souvenirs. De Nazareth le caustique auteur nous conduit par Cana au Thabor; nous nous rendons à la Térébiade, faisons la traversée de la mer de Genesareth à Capharnaüm et nous atteignons Damas par Safed et la vieille Bamas ou Cesarea Philippe et le Grand Hermon ou Anti-Liban. Nous étudierons encore entre autres, les mœurs de Beyrouth et de l'Egypte pour nous embarquer enfin pour l'Europe.

M. De Lancker dans son récit, qui ne comprend pas moins de 444 pages et deux cartes qui facilitent la compréhension des détails géographiques, s'appuie sur les sources les plus meilleures. Ce qui plait aussi particulièrement, c'est que le pieux pèlerin n'a pas négligé la note personnelle. Des renseignements sur la manière de voyager dans ces pays lointains, le service des bateaux à vapeur, les heures de départ etc. terminent cet ouvrage.

Ceux qui peuvent espérer entreprendre un jour ce voyage rouveront, comme nous le disions en commençant, un guide agréable dans ce volume; et ceux qui ne peuvent aspirer qu'à faire, au coin du feu, ce pèlerinage suprême ne goûteront pas moins les lettres de M. De Lancker. X.

Mater Dolorosa. Les douleurs de la Sainte Vierge. Méditations, Réflexions, Prières, par SAINT ALPHONSE DE LIGUORI. Prix broché : fr. 0,75. Société de Saint-Augustin, *Bruges*.

POUR recommander cet excellent livre il nous suffira d'en citer une page, sortie comment toutes les autres, de la plume de saint Alphonse :

« Jésus-Christ lui même a révélé à la bienheureuse Véronique de Binasco qu'il se plaît davantage, en quelque sorte, à nous voir compatir aux souffrances de sa Mère qu'aux siennes propres. Ma fille, lui dit-il, les larmes que l'on répand sur ma Passion me sont chères sans doute; mais l'amour immense que je porte à ma Mère, me rend plus chère encore la méditation des souffrances qu'elle a endurées à mort.

« Pour comprendre combien la Sainte Vierge se plaît à voir en nous le souvenir compatissant de ses Douleurs, il suffit de savoir qu'en 1239, elle apparut à sept de ses serviteurs, qui devinrent ensuite les fondateurs de l'Ordre des Servites (1). Elle tenait en main un vêtement de couleur noire, et elle leur dit que s'ils voulaient lui être agréables, ils devaient méditer souvent ses Douleurs, et porter désormais cet habit de deuil, en mémoire de ce qu'elle avait souffert. »

Est-il besoin d'ajouter quelque chose pour que toutes les âmes pieuses se procurent ce livre le plus beau qui ait été écrit sur les *Douleurs de la Sainte Vierge*? Nous croyons que ce serait inutile.



La Chine. Huit ans au Yun-Nan, récit d'un missionnaire, par M. POURIAS, de la Société des Missions étrangères de Paris. — 1 vol. in-8^o broché, 2 fr.; couverture parchemin 2 fr. 60. Société de Saint-Augustin, *Bruges*.

HUIT ans, *grande mortalis ævi spatium!* Ce ne sont donc pas ici des notes de touriste, inscrites à la hâte sur les dires d'autrui et complétées après coup par les livres d'autrui; des impressions de voyage toujours trop subjectives et dont la

(1) Le Pape Léon XIII vient de canoniser ces sept fondateurs.

sincérité ne garantit pas la vérité : non, l'auteur a eu le temps de bien voir; son livre qui ne doit rien à personne, est un livre vécu et vivant. — Soit, mais livre de missionnaire. En est-il moins vrai? L'adage : *A beau mentir qui vient de loin*, pourrait servir d'exergue à bien des relations d'explorateurs revenus. Le missionnaire, lui, ne revient pas de loin, il y reste. Sa présence continuée sur le théâtre des scènes qu'il rapporte, double l'autorité de son témoignage. Avant qu'on eut inventé les missions géographiques, les missions catholiques avaient rendu à la géographie et à l'ethnographie des services sans lesquels ces sciences, dont nous sommes fiers, seraient encore dans l'enfance. Ne l'oublions pas.

A ce point de vue particulier, le livre de M. Pourias est à signaler : il contient en effet de précieux renseignements sur l'histoire, la topographie, les races et les mœurs du Yun-Nan, l'une de provinces les plus inaccessibles et les moins connues de la Chine; l'une des plus intéressantes à étudier cependant, puisqu'elle confine à la Birmanie et au Tonkin, c'est-à-dire à la France et à l'Angleterre.

Mais ces données, pour exactes qu'elles soient, n'ont pas la forme pédantesque; elles sont semées dans un très curieux récit des origines et des progrès du christianisme dans le district de Kiutsin. Très curieux n'est pas assez dire : le livre est charmant; il est plein d'épisodes variés, les uns dramatiques, les autres bizarres, c'est normal en Chine; les descriptions ont du relief et de la couleur; le style est facile et ferme; enfin vingt-cinq gravures, dont une carte, achèvent l'illusion du lecteur qui se croit tout de bon là-bas.

Mais l'auteur? — Ah! vous êtes de l'avis du prince de Ligne, qui voulait, avant d'ouvrir un livre, savoir comment vivait l'auteur. Vous n'avez pas tort. Quand l'auteur mourut dans ce Yun-Nan que peint son livre, un grand mandarin, païen s'il vous plaît, vint saluer son cadavre et dit aux assistants : « Le Père a travaillé, a vécu, a souffert, est mort pour vous apprendre la vertu. Rappelez-vous donc tout ce qu'il vous a prêché, et prouvez votre reconnaissance par votre fidélité à mettre en pratique les enseignements qu'il vous a donnés. »

H. D.



Paul Féval, *Souvenirs d'un ami*, par CHARLES BUET. — Paris, Letouzey et Ané, 17 rue du Vieux-Colombier.

LN ouvrant un livre, que fait-on souvent? On examine la table des matières; parfois on se contente de cela. Voici un livre sans table des matières. Alors pour savoir ce que contient ce livre, il faut donc le lire en entier? Eh ma foi oui, faites cela comme je l'ai fait : vous ne vous en repentirez pas plus que

moi. Car c'est un bon et beau livre, un livre instructif et charmant.

D'abord, en guise de préface, une lettre-dédicace, mélancolique et attendrie, à Hippolyte Violeau, breton comme P. Féval, et retiré depuis longtemps dans cette calme Bretagne, comme M. Buet lui-même a fui aujourd'hui Paris pour sa chère Savoie.

L'ouvrage est divisé en six chapitres, sans titres et indiqués seulement par des chiffres romains. On pourrait en déterminer le contenu comme suit : *Biographie générale de Paul Féval. — Détails sur sa conversion. — Lettres de Paul Féval. — Analyse des œuvres de P. Féval, anciennes et revisées. — Analyse de ses œuvres nouvelles. — Maladie et mort du grand écrivain.*

Il y a deux Paul Féval, celui d'avant et celui d'après la conversion ; le premier pas très mauvais, le second excellent. Et pour la valeur littéraire comme au point de vue de la portée morale, le romancier indifférent est inférieur à l'écrivain catholique.

Parmi ceux qui ont aujourd'hui de 25 à 30 ans, quel est le jeune homme catholique qui ne se souvienne des impressions fortes, profondes, délicieuses que la lecture du Paul Féval converti a fait naître en lui ? Nous dévorions ses romans corrigés, mais avec quelle émotion plus intime nous lisions, à mesure qu'elles paraissaient, ses admirables « Étapes d'une conversion. » Ah ! Paul Féval revenu à la ferveur de la foi et de la pitié, n'avait plus qu'un rêve : faire le bien ! Du haut du ciel il doit constater que ce bien a été immense, et s'est imprimé dans l'âme de toute une génération. Des hommes de tout âge auront été fortifiés ou convertis par cette lecture, mais la jeunesse surtout plus spécialement l'ascendant de l'écrivain célèbre du moment. Nos aînés pour leur donner tous les enthousiasmes de la foi, avaient eu Louis Veuillot ; nous avons eu Paul Féval.

M. Charles Buet fait revivre dans un cadre artistiquement travaillé cette figure si sympathique de l'auteur des « Étapes », de « Jésuites ! » des « Merveilles du Mont St. Michel. » Pour lui donner plus de relief, il ne craint pas d'ajouter à ses propres réflexions les articles des critiques les plus fameux de l'époque, tels que Barbey d'Aurevilly, Arm. de Pontmartin, etc. Surtout il donne la parole à Paul Féval lui-même dont les lettres parsèment tout le volume.

Dire ce qu'il y a dans ces lettres de verve, de bonne humeur, de causticité toujours renouvelées, ne se peut. Les néologismes amusants y abondent : c'est la langue pliée à toutes les exigences de l'impression et de la fantaisie. Le côté élevé de beaucoup de ces lettres n'est pas moins remarquable. J'ai distingué spécialement celles adressées à M. Léon Bloy, cet « admirable pieux » comme l'appelle P. Féval, mais qui est en même temps un satirique mordant et un désespéré de la vie ; le style de P. Féval en lui écrivant est toujours d'un fantaisiste et d'un railleur, mais

les pensées et les sentiments sont d'un saint. C'est surtout le combat pour acquérir l'humilité qui se révèle là d'une façon édifiante et touchante, ainsi que dans les lettres adressées à M. Victor Palmé avec qui les rapports d'auteur à éditeur amenaient parfois chez l'écrivain de justes froissements oubliés bientôt et des vivacités promptement et surabondamment réparées.

Paul Féval, né breton et catholique, devenu non hostile mais indifférent dans le milieu de Paris et l'enivrante fumée de ses longs succès, converti sous le coup du malheur, devenu sincèrement et pour toujours pratiquant et pieux, Paul Féval dévoré d'une ardeur intense de sanctification personnelle et d'un zèle dévorant de réparation publique et d'apostolat; Paul Féval désintéressé au milieu même de sa ruine au point de consacrer à la basilique nationale du Sacré Cœur le produit intégral d'une de ses brochures les mieux vendues, Paul Féval, l'homme de devoir et de travail, l'homme d'esprit et de verve et l'homme de dévouement et de cœur, apparaît dans dans le livre de M. Buet avec des traits aimables et une grandeur morale que la postérité ne se lassera pas d'admirer. La maladie de Paul Féval, qui suivit sa seconde ruine, — arrivée en 1882 — et sa mort à l'hospice des Frères de St. Jean de Dieu à Paris le 8 mars 1887, sont empreintes d'une tristesse poignante, non à cause des sentiments de Féval qui furent admirablement chrétiens, doux et résignés, mais pour l'éloignement des hommes et des choses et l'espèce d'abandon où languit et mourut le grand romancier. Cette tristesse — extérieure donc — se dissipe aujourd'hui, et l'auréole que M. Buet, le digne élève de Féval, pose au front de son maître, le montre à tous dans la gloire et dans l'amour qui lui étaient dûs.

JEAN CASIER





TABLE DES MATIÈRES.

Premier Semestre de l'année 1888.

Livraison du 15 Janvier 1888.

	Pages.
I. La Villa des Hirondelles, V. VAN TRICHT, S. J.	5
II. L'Eglise cathédrale de St. Bavon à Gand, A. GOETGEBUER	17
III. Constantinople, J. VAN DEN HEUVEL	41
IV. Le Meunier de Pontchâteau, MAILHARD DE LA COUTURE	77
V. Etudes critiques, AMÉDÉE LEYRET	105
VI. Marianne (<i>suite</i>), B ^m H. DELLA FAILLE	145
VII. Au Congo, correspondance, A. HODISTER	165
VIII. Origine et ancienneté de l'homme, PEDRO NADA	173
IX. Au Pays des Miracles, JANSSENS DE BISTHOVEN	197
X. Lettre à M. Colette sur Maisons de Plaisance, FRÉD. COUSOT	208
XI. La langue et la littérature sanscrites, PH. COLINET	215
XII. Israël, poème couronné par le « Magasin littéraire », HEC- TOR HOORNAERT	225
XIII. De quelques œuvres réactionnaires en littérature, M. A. COUSOT	233
XIV. Bibliographie, ***	239
XV. Résultat du Concours littéraire de 1887, ***	247

Livraison du 15 Mars 1888.

	Pages.
I. Le Courage, causerie faite au Cercle catholique de Gand, à l'occasion du 25 ^e anniversaire de sa fondation, en Décembre 1887, V. VAN TRICHT, S. J.	249
II. Une émeute au moyen-âge, O. PYFFEROEN	291
III. Origine et ancienneté de l'homme (<i>suite</i>), PEDRO NADA	315
IV. Etudes critiques (<i>suite</i>), AMÉDÉE LEYRET	351
V. Vie domestique d'un seigneur châtelain au moyen-âge, A. DE RIDDER	371
VI. Marianne (<i>suite</i>) B ^m DELLA FAILLE	387
VII. L'Eglise et l'ordre social chrétien, par M. De Decker, FERD. LOISE	409
VIII. La fin d'une légende, M. A. COUSOT	429
IX. Correspondance artistique de Paris, JEHAN	435
X. <i>Au Souverain Pontife Léon XIII, à l'occasion de son Jubilé sacerdotal</i> poésie, JEAN CASIER	439
XI. L'Exposition historique des peintres gantois du XIX ^e siècle, B ^m KERVYN DE VOLKAERSBEKE	443
XII. Bibliographie, ***	453

Livraison du 15 Mai 1888.

	Pages.
I. La langue et la littérature sanscrites (<i>suite</i>), PH. COLINET . . .	465
II. <i>Soleils couchants</i> , MAILHARD DE LA COUTURE . . .	479
III. Origine et ancienneté de l'homme (<i>fin</i>), PEDRO NADA . . .	501
IV. La littérature flamande en Belgique durant la période 1877-1886, B ^{on} BETHUNE-DE VILLERS . . .	531
V. Marianne (<i>fin</i>), B ^{on} H. DELLA FAILLE . . .	559
VI. Jocelyn, EUGÈNE DIJON . . .	581
VII. Le Coffre-fort, GÉRARD COOREMAN . . .	589
VIII. Bibliographie *** . . .	623

Table alphabétique des auteurs.

Premier Semestre de l'année 1888.

BÉTHUNE (B ^{on} J.-B.). La littérature flamande en Belgique durant la période 1877-1886 . . .	531
CASIER (JEAN). — <i>Au Souverain Pontife Léon XIII. à l'occasion de son Jubilé sacerdotal</i> . . .	439
COLINET (l'abbé PH.). — La langue et la littérature sanscrites. . .	215
COOREMAN (C.). — Le Coffre-fort. . .	589
COUSOT (FRÉD.). — Lettre à Monsieur Collette sur Maisons de Plaisance . . .	209
COUSOT (l'abbé M. A.). — De quelques œuvres réactionnaires en littérature. . .	233
La fin d'une légende . . .	429
DE RUDIER (ALFRED). — Vie domestique d'un seigneur châtelain au moyen-âge . . .	371
DIJON (EUGÈNE). — Jocelyn . . .	581
DELLA FAILLE D'HUYSSSE (B ^{on} HERMAN). — Marianne. 145-287-559	
GOETGHEBUER (A.). — L'Eglise cathédrale de St. Bavon à Gand . . .	17
HODISTER (A.). — Au Congo . . .	165
HOORNAERT (L'abbé HECTOR). — <i>Israël</i> . . .	225
JANSSENS DE BISTHOVEN. — Au Pays des miracles . . .	197
JEHAN. — Correspondance artistique de Paris . . .	435
KERVYN DE VOLKAERSBEKE (B ^{on}). — L'Exposition historique des Peintres gantois du XIX ^e siècle . . .	443
LEVRET (AMÉDÉE). — Etudes critiques : Quelques Romanciers contemporains . . .	105-351
LOISE (FERD.). — L'Eglise et l'ordre social chrétien, par M. De Decker . . .	409
MAILHARD DE LA COUTURE. — Le Meunier de Pontchâteau . . .	75
<i>Soleils couchants</i> . . .	479
NADA (PEDRO). — Origine et ancienneté de l'homme . . .	173-315-501
PYFFEROEN (O.). — Une émeute au moyen-âge . . .	251
VAN DEN HEUVEL (J.). — Constantinople . . .	41
VAN TRICHT (Le Père VICTOR S. J.). — La Villa des Hironnelles . . .	5
Le Courage . . .	245

ANNONCES.

M.

Nous nous permettons d'appeler votre attention sur les avantages que peut vous offrir la publicité du « Magasin Littéraire et Scientifique ». Cette Revue compte un grand nombre d'abonnés surtout dans la classe élevée de la société. Elle se répand de plus en plus en Belgique et à l'étranger.

Elle paraît actuellement tous les deux mois par livraisons de 200 pages chacune. Le prix de l'abonnement est de fr. 10,00 pour la Belgique, de fr. 12,00 pour l'étranger.

Nous avons établi pour nos annonces le tarif suivant :

Une insertion page entière. . . .	fr. 6
» » demi-page	fr. 3,50
» » quart de page	fr. 2
Six insertions page entière. . . .	fr. 30
» » demi-page	fr. 18
» » quart de page	fr. 10

Mais par mesure exceptionnelle, nous avons décidé d'accorder à nos abonnés, les avantages suivants :

L'insertion *gratuite*, répétée trois fois l'an d'une demi-page; et réduction de 50 % sur le prix ci-dessus, pour toutes les annonces demandées en supplément.

Agréez, M., l'assurance de notre parfaite considération et de notre entier dévouement.

S. Leliaert, A. Siffer & Cie,
Éditeurs du *Magasin Littéraire et Scientifique*,
52, RUE HAUT-PORT
GAND.

Pour jouir de ces avantages l'abonnement doit être personnel, et quant aux annonces de livres, ceux-ci ne peuvent être contraires au dogme ni à la morale.

LIBRAIRIE ALFRED CASTAIGNE

20, Montagne aux Herbes Potagères, Bruxelles.

HISTOIRE DE LA POÉSIE

MISE EN RAPPORT AVEC LA CIVILISATION

PAR

FERDINAND LOISE

Membre des Académies royales de Belgique et d'Espagne.

TOMES I ET II.

- Tome I^{er}. — *Histoire de la Poésie dans l'ANTIQUITÉ* (monde oriental, monde classique, monde chrétien), 1 vol. in-8. 4 fr.
- Tome II. — *Histoire de la Poésie en FRANCE*, depuis les origines jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. 1 vol. in-8. 5 fr.

LES CONTEMPORAINS

Etudes et portraits littéraires

PAR

JULES LEMAITRE,

PREMIÈRE SÉRIE.

Théodore de Banville — Sully-Prudhomme — François Coppée — Edouard Grenier — Madame Adam — Madame Alphonse Daudet — Ernest Renan — Ferdinand Brunetière — Émile Zola — Guy de Maupassant — J.-K. Huysmans — Georges Ohnet.

Un beau volume in-12, dixième édition 3 fr. 50

DEUXIÈME SÉRIE.

Leconte de Lisle — José Maria de Hérédia — Armand Silvestre — Anatole France — Le père Monsabré — M. Deschanel et le romantisme de Racine — La comtesse Diane — Francisque Sarcey — J.-J. Weiss — Alphonse Daudet — Ferdinand Fabre.

Un beau volume in-12, huitième édition 3 fr. 50

TROISIÈME SÉRIE.

Octave Feuillet — Les frères de Goncourt — H. Rabusson — J. de Glouvet — Pierre Loti — Le duc d'Aumale — Henry Fouquier — Henri Rochefort — J. Soulayr — Richepin — Paul Bourget.

Un vol. in-18 jésus, sixième édition, broché 3 fr. 50

Ouvrage couronné par l'Académie française (prix Vilet 1887).

Au Pince-Nez d'Or

MAISON

P. J. DE BRUYN & L. DE MARTEAU-DE BRUYN

64, Rue Longue de la Monnaie, 64

en face du Grand Canon

A GAND.

Lunettes et Pince-nez pour toutes les vues, en acier, nickel, buffle, écaille, argent et or avec verres en cristal; Longues-Vues, Jumelles, Marines, de théâtre, de campagne, etc. monocles, faces-à-main, Microscopes, florioscopes, trichoscopes, loupes pour horlogers, pour graveurs, à lire, etc. Graphomètres, pantomètres, chaînes d'arpenteur, compte-fils, boîtes à compas, pochettes, balustras, équerres, mesures en rouleau toile, fil acier, mètres, doubles et triples décimètres en bois, cuivre, baleine, os, ivoire, curvimètres, etc. Baromètres, baroscopes, thermomètres, pèse-acides, ammoniac, beurre, bière, chlore, flegmes, huiles, lait, lessives, moult, liqueurs, savons, sirops, sels, tannins, vinaigre, vins, urines, etc. — Coutellerie anglaise, suédoise et de Namur, rasoirs et ciseaux, fourchettes et cuillers. — Pipes et porte-cigares, tabatières, porte-monnaies, broserie fine, jeux de tous genres. — Parfumerie; choix immense de bijouterie fausse et d'article pour deuil, etc. etc. — Raccommode de tous ces articles.

Maison fondée en 1834.

MAGAZIJN VAN IJZERWERK

A. HEYNSSENS

HOOGPOORT N^o 12 (vroeger GROENSELMARKT N^o 18), GENT

Vuursteden. — Kachels. — Verwarmingstoestellen.

L. J. CORTVRIENDT-CODNYS

ST. PIETERSNIEUWSTRAAT, 112, GENT.

Goedkooppe laboratoriums. — Volledige natuurkundige kabinetten voor scholen. (Deze laatste te beginnen van fr. 68,00). — Verzameling van nijverheidsproducten. — Electieke bellen, telephonen en brandwachten. — Toestellen voor landbouwscheikunde. — Barometers. — Thermometers. — Likeurwegers. — Filters voor stokers. — Waterpeilglazen. — Manometers. — Toestellen tot het bereiden van mineraal water. — Toestellen voor aanschouwelijke volksvoordrachten.

Librairie De Seyn-Verhougstraete, à Roulers.

VIENT DE PARAÎTRE :

NOS POÈTES FLAMANDS

choix de morceaux traduits en vers français

AVEC PRÉFACE

de M. J. STECHER.

Un volume. gr. in-8° de XVIII-292 pages, orné de 12 portraits, avec notices bio-bibliographiques sur chaque auteur. — Prix fr. 3.50.

« La publication du dernier ouvrage de notre savant confrère M. J. Stecher : *l'Histoire de la littérature néerlandaise en Belgique*, a inspiré à un éditeur bien avisé, M. De Seyn-Verhougstraete, de Roulers, l'heureuse idée de compléter ce livre par un choix de morceaux de nos meilleurs poètes flamands contemporains, à partir de K.-L. Ledeganck. Entendons-nous : M. Stecher a rédigé son histoire en français, pour l'édification de la Belgique wallonne et aussi de nos voisins du Sud; de même, c'est en français que M. De Seyn nous livre des spécimens du talent de ses compatriotes, dans des traductions en vers. D'habiles interprètes ont été mis à contribution pour composer cette espèce d'anthologie, où tous les genres sont représentés. Notre brillant poète, M. Ch. Potvin, entre autres, figure pour une large part dans cette galerie, dont M. Stecher lui-même nous fait les honneurs dans une introduction où éclate une fois de plus son généreux patriotisme. Nos usages nous interdisent de juger et même de louer les productions de nos confrères; mais il ne saurait nous être défendu d'en caractériser l'esprit et d'en faire ressortir l'opportunité. A ce point de vue, l'Académie, qui, en vertu de son institution, s'intéresse également à nos deux littératures nationales, fera certainement bon accueil au volume que j'ai l'honneur de lui présenter. En un temps où se produisent des tentatives inconsidérées visant à desserrer les liens de nos deux races, il faut se féliciter d'avoir à signaler, comme le symptôme d'une heureuse réaction, l'apparition d'un livre tendant à les rapprocher l'une de l'autre et à sceller leur mutuelle estime. Que les Belges apprennent à mieux se connaître, ils se sentiront Belges avant d'être Wallons ou Flamands. La génie des Flandres n'est certainement pas celui de la Wallonie : le milieu est différent, la façon de vivre différente au bord de la mer et dans le pays noir. Mais l'idée qui a présidé à la constitution de notre nationalité est vivace de part et d'autre, et si les Wallons ne savent pas le flamand, s'ils en sont réduits à des traductions, ils pourront du moins se convaincre, grâce à M. De Seyn, que le sentiment belge est au fond le même à Anvers et à Mons, à Gand et à Liège. Il appartenait à la poésie de le démontrer par des exemples. »

ALPH. LE ROY.

Extrait des *Bulletins de l'Académie Royale de Belgique*, 3^e série, tome XV, n° 2, 1888.

Agence conservatrice de publicité

RUE DES CARLIERS, 12, TOURNAI.

L'agence se charge de la publicité, des faits divers, réclames, etc., dans tous les journaux et revues périodiques, appartenant à l'opinion conservatrice.

Les négociants et industriels ont tout intérêt à s'adresser à l'agence pour leur publicité. Pour plus amples renseignements écrire à l'agence.

EDOUARD BALTENWECK, ÉDITEUR

Paris, 7, Rue Honoré-Chevalier, 7

VICTOR FOURNEL

VACANCES D'UN JOURNALISTE

HUIT JOURS DANS LES VOSGES. — DE PARIS A MADRID. —
SIMPLE COUP D'ŒIL SUR LONDRES. —

A TRAVERS L'ALLEMAGNE ET L'AUTRICHE-HONGRIE

Un beau volume in-18 jésus. fr. 2,00
par la poste 2,25

VICTOR FOURNEL

PROMENADES D'UN TOURISTE

VOYAGE EN HOLLANDE. — EXCURSION EN SAVOIE ET EN SUISSE.

Un beau volume in-18 jésus. fr. 2,00
par la poste 2,25

XAVIER ROUX

LES ALPES

HISTOIRE ET SOUVENIRS

Un beau volume in-18 jésus. fr. 2,00
par la poste 2,25

EUGÈNE MULLER

SCÈNES VILLAGEOISES

JACQUES BRUNON. — GEORGES MAUCLAIR

Seconde édition.

Un beau volume in-18 jésus, avec gravures fr. 2,00
par la poste 2,25

A. GENEVAY

LES RÉVOLUTIONS D'AUTREFOIS

MÉMOIRES DE DON RAMOS. — LE SIÈGE DE FLORENCE.

Un beau volume in-18 jésus, avec gravures fr. 2,00
par la poste 2,25

CH. WALLUT.

GRANDEUR ET DÉCADENCE D'UNE OASIS

MARTHE VERDIER

Un beau volume in-18 jésus, avec gravures, hors texte fr. 2,00
par la poste 2,25

H. DE LA BLANCHÈRE

HISTOIRE NATURELLE PITTORESQUE

MÉMOIRES D'UNE MÉNAGERIE. — FROSCH ET PÉCOPIN

Un beau volume in-18 jésus, avec nombreuses gravures fr. 2,00
par la poste 2,25

LIBRAIRIE DE JACQUES GODENNE

13, Rue de Bruxelles, 13, Namur.

VIENT DE PARAÎTRE :

Les Voix de l'Aube et du Crépuscule

par ADOLPHE HARDY.

Un beau volume, in-18 jésus de 260 pages, imprimé en caractères antiques sur papier satiné, titre rouge et noir PRIX 3 FR.

Revue de l'Art chrétien.

LIVRAISON D'AVRIL 1888.

Texte.

De la place à donner aux images et objets d'art religieux, dans la décoration extérieure et intérieure des maisons, par le chan. C. Dehaisnes. — Un discours sur les beaux-arts et les écoles professionnelles, à la chambre des représentants en Belgique, par Jules Helbig. — Deux reliquaires de l'église Saint-Sernin à Toulouse, par C. Douais. — Les croisades et les inventaires de nos églises, par le D^r Fréd. Schneider. — Deux chapes en broderie du XIV^e siècle (premier article), par L. De Farcy. — Nouvelles et Mélanges; De l'origine du style gothique, par L. Cloquet. — Impressions d'un pèlerin sur les monuments de Rome et les œuvres de la Renaissance, par A. L'hérétayre. — Le trésor de l'abbaye de Cluny, par A. Benet. — Les draps mortuaires des rois de France; Portraits de César Borgia; Note de Dom Calmet sur le surhuméral; La Vierge d'après les monuments de Rome; Reliques et Souvenirs de la Passion de Notre Seigneur, à Rome, par Mgr. X. Barbier de Montault. — La nouvelle façade de l'église de Sancta-Maria-del-Fiore à Florence, par le prof. Vincent Ambrosiani. — Travaux des Sociétés savantes. — Bibliographie. — Index bibliographique. — Chronique. — Questions et Réponses.

Planches :

- Planche V. — Reliquaire de la Vraie Croix à l'église de Saint-Sernin, à Toulouse.
Planche VI. — Reliquaire de Saint-Étienne et couteau appartenant à l'église de Saint-Étienne à Mayence.
Planche VII. — Chape de Pie II à la cathédrale de Pienza.

Vignettes intercalées dans le texte :

Église de Saint-Sernin à Toulouse. — Reliquaire de Saint-Saturnin à Toulouse; vues des deux longs côtés. — Id. vue d'une face d'about. — Inscription sur parchemin. — Reliquaire de la Vraie Croix à Saint-Sernin. — Dôme d'Aix-la-Chapelle. — Palais de Tag-Eïvan. — Église abbatiale de Tournus. — Catacombes de Sainte-Agnès. — Crypte de Sainte-Agnès. — Image de la Vierge-Marie, dans le cimetière de Domitille. — Crypte de voie latine. — Image peinte du Sauveur dans le cimetière de Sainte-Calixte. — Panthéon de Rome. — Plan du Panthéon. — Sujets chrétiens figurés sur des fonds de vases trouvés à Carthage. — Chapiteau roman. — Spécimens des verres dorés de catacombes. — La Vierge Marie, représentée comme orante. — Adoration des mages. — Maison ancienne à Tournai. — Halle aux draps (l'état ancien) Ibid. — Fonds de Deftinghen. — Cénotaphe de Marguerite de Ghistelle à Gand. — Sépulture de Jean de Melun à Antoing. — Dessous de poutre. — Images du R. P. Vasseur. — Croix de plomb du XII^e siècle.

Prix de l'abonnement, 20 francs par an. Paraît trimestriellement par fascicules de 130 à 140 pages. Édition de luxe, en rouge et noir sur papier teinté.

Maison B. VAN HYFTE

FABRIQUE DE PIANOS

Fondée en 1835

Rue Basse des Champs, 32,

GAND.

Brevet d'invention.

Croix d'or et médailles dans toutes les Expositions.

PIANOS

NOUVEAUX MODÈLES

avec cadres en fer

SYSTÈME BREVETÉ

remarquables par leur sonorité puissante, leur jeu facile et leur fini parfait. C'est la perfection en fait de Piano.

PIANOS-A-QUEUE

Système perfectionné, à cordes croisées.

GARANTIE 3 ANS.

Brasserie St-Georges, Loochristi-lez-Gand.

BIÈRE HYGIÉNIQUE

DE LA CAMPAGNE,

spécialement recommandée.

Cette bière, à cause de l'excellence de ses matières premières, est jugée de qualité tout à fait supérieure.

PRIX ORDINAIRES.

Prompte remise à domicile, sur envoi d'une carte à

EDMOND VAN DER LINDEN,

propriétaire de la brasserie S^t Georges,

LOOCHRISTI.

Dépôt dans une des meilleures caves de la ville.

ETUDES RELIGIEUSES

PHILOSOPHIQUES, HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES

Revue mensuelle de 160 pages, publiée par **des Pères de la Compagnie de Jésus**. — **RETAUX-BRAY**, éditeur à Paris. — Dépositaire à Gand, **ROOSSEEUW-ARYS**. — *Prix de l'abonnement : fr. 23,00.*

Sommaire des quatre premières livraisons de 1888.

JANVIER. — Léon XIII et la défense de la vérité. — Les Miracles de l'Évangile. La crédulité des médecins. La foi chrétienne. — Un ministre d'autrefois : le comte de Villèle, d'après ses mémoires (1773-1854). — Questions actuelles d'exégèse et d'apologie biblique. — De quelques éloges récents de Victor Hugo. — Souvenirs d'un lieutenant de vaisseau. Travaux techniques. Campagne de Chine (1884-1885). — Mélanges : Décisions récentes de la cour pontificale relativement aux confréries et aux congrégations. Le Congrès de Lille. — Bibliographie. — Tableau chronologique des principaux événements du mois.

FÉVRIER. — Saint Augustin prédicateur. — Un ministre d'autrefois : le comte de Villèle, d'après ses Mémoires (1774-1854). (Deuxième article.) — Les Miracles de l'Évangile. La crédulité des médecins. La foi chrétienne. (Suite et fin.) — Un Martyr anglais récemment béatifié : Edmond Campion, S. J. — L'Immunité ecclésiastique et le service militaire, d'après le droit canonique. — L'Observatoire de Zi-ka-wei. Mission du Kiang-nan (Chine). — Bulletin historique : Livres et Revues. — Bulletin littéraire : Choses de théâtre. — Mélanges : Décisions récentes de la cour pontificale. Les Fruits de l'enseignement laïque en Allemagne : la plaie du suicide. — Bibliographie. — Tableau chronologique des principaux événements du mois.

MARS. — Questions actuelles d'exégèse et d'apologie biblique. (Deuxième article.) — De quelques éloges récents de Victor Hugo. (Suite.) — Travaux contemporains sur la question du libre arbitre. — Saint Augustin prédicateur. (Deuxième partie.) — Bibliographie mexicaine au seizième siècle. L'inquisition au Mexique. — La Chine et ses nouveaux écrivains. — Mélanges : Décisions récentes de la cour pontificale. Le Congrès scientifique. — Les Cercles catholiques et le Centenaire de 1789. — Bibliographie — Tableau chronologique des principaux événements du mois.

AVRIL. — Iconographie des possessions. — Le Bienheureux Louis Grignon de Montfort et le cantique populaire. — De la volonté de Dieu relativement au salut des enfants. — Un ministre d'autrefois : le comte de Villèle, d'après ses mémoires. La Restauration. (Troisième article.) — De quelques éloges récents de Victor Hugo. (Fin.) — Saint Pierre Claver et l'évangélisation des nègres. — Mélanges : Décisions récentes de la cour pontificale. Décret du Saint-Office condamnant plusieurs propositions extraites des Œuvres de Rosmini. — Bibliographie. — Tableau chronologique des principaux événements du mois. — Table.

LIBRAIRIE ALFRED CASTAIGNE. — BRUXELLES
20, Montagne aux Herbes Potagères, 20.

VIENT DE PARAÎTRE
ANTHOLOGIE D'AUTEURS FRANÇAIS

ET

D'AUTEURS BELGES

AVEC NOTES ET NOTICES

à l'usage de l'enseignement des familles

PAR

FERD. LOISE

MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE
ANCIEN PROFESSEUR DE LITTÉRATURE FRANÇAISE.

1 fort volume in-8° de 412 pages, relié, prix : fr. 3-75.

VIENT DE PARAÎTRE :

LE PÈLERINAGE BELGE A ROME

Lettres adressées au BIEN PUBLIC

par un PÈLERIN FLAMAND

SUIVIES DE

LA LISTE NOMINATIVE DES PÈLERINS DES DEUX FLANDRES

Volume de 120 pages in-8°, sur beau papier jaune

Prix : fr. 1,25, franco par la poste : fr. 1,40.

Sur papier de luxe grand in-8° : fr. 2,00, franco par la poste : fr. 2,25.

Ce livre qui perpétuera la mémoire de l'hommage grandiose rendu à Sa Sainteté le Pape LÉON XIII, par la Belgique catholique et surtout par nos Flandres, contient, outre les lettres proprement dites et la liste des pèlerins, la relation de la Messe du départ et du Te Deum du retour; l'adresse de Mgr l'Evêque de Liège; le discours de S. S. LÉON XIII; des articles concernant le pèlerinage extraits du *Moniteur de Rome*, de la *Gazette de Liège*, du *Bien Public*, etc. et enfin plusieurs annexes importantes.

Non-seulement les pèlerins qui revivront dans ces pages leur voyage de Rome, voudront posséder ce livre, mais aussi tous ceux qui se sont intéressés à cette grande manifestation d'attachement à l'Eglise. D'ailleurs l'adresse de Mgr de Liège et le discours de Sa Sainteté le Pape sont des documents qu'à cause de leur intérêt majeur on voudra conserver.

Afin de laisser aux pèlerins l'espace nécessaire pour noter leurs propres impressions, des exemplaires sont mis en vente **avec du papier blanc** intercalé. Prix : fr. 1,75, franco par la poste : fr. 1,90; **sur papier de luxe fr. 2,50; franco par la poste fr. 2,75.**

Elections provinciales et législatives

du 27 Mai et du 12 Juin 1888.

Guide pratique pour les élections

(SIXIÈME ÉDITION.)

Opérations électorales dans l'ordre chronologique, avec la solution des principales difficultés, etc. — **Tableaux synoptiques** à l'usage des membres du bureau, des secrétaires, des témoins et des électeurs.

par **EDMOND DE BOCK**

JUGE DE PAIX DU CANTON DE LOKEREN
ANCIEN CONSEILLER COMMUNAL ET PROVINCIAL.

PRIX : avec le **Code électoral** (Texte officiel flamand et français) et les **lois modificatives de ce code** : **3 fr.**; Franco par la poste **3,25 fr.** — Sans le **code électoral** : **2 fr.**; Franco par la poste **2,25 fr.**

Nous pouvons nous dispenser de faire l'éloge de ce manuel, dont nous publions aujourd'hui la sixième édition. La rapidité avec laquelle s'épuisent les diverses éditions de ce livre, prouve qu'il est indispensable à tous ceux qui ont une mission à accomplir dans une élection; en effet, les lois électorales sont par elles-mêmes très compliquées; il faut nécessairement consulter un guide sûr et facile pour s'approprier aisément la connaissance de nos institutions électorales: Le *Guide pratique pour les élections* répond à ce besoin: « Le plus bel éloge dit le *Palais*, « que l'on puisse faire de ce travail, c'est que, grâce à lui, tout homme, fut-il absolument borné, doit pouvoir se guider, jour par jour, heure par heure, dans le dédale des prescriptions électorales ». — « L'auteur » dit le *Journal des Tribunaux*, « a démonté le mécanisme compliqué de la loi: il en expose et en explique toutes les pièces: les unes après les autres: ainsi sont écartées la plupart des difficultés, qui surgissent tout-à-coup au moment du vote, retardent ou entravent les opérations du scrutin. »

Il ne faut pas perdre de vue non plus, que la législation, ainsi que la doctrine et la jurisprudence varient d'une période électorale à l'autre: il faut donc, à chaque élection nouvelle, se mettre au courant des remaniements, des changements et des interprétations que subissent nos lois en cette matière. A ce point de vue encore, le *Guide pratique pour les élections* est d'une utilité incontestable, puisqu'il dispense ceux qui doivent s'occuper d'élections, de faire des recherches nombreuses et laborieuses; ces changements et ces interprétations y sont indiqués de la manière la plus complète.

LES TROIS NOMS DE MARIE

OU

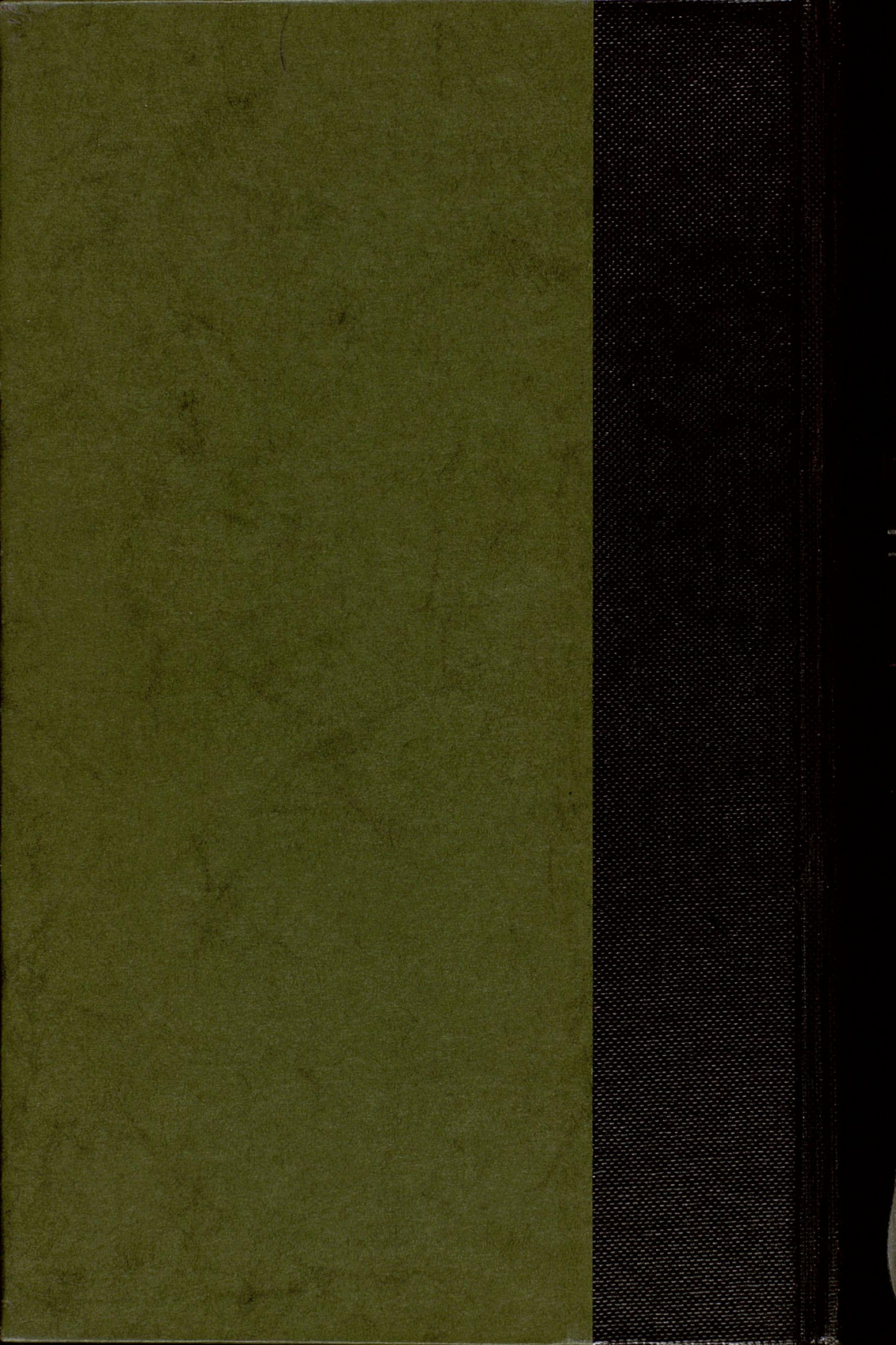
VIERGE, MÈRE ET REINE.

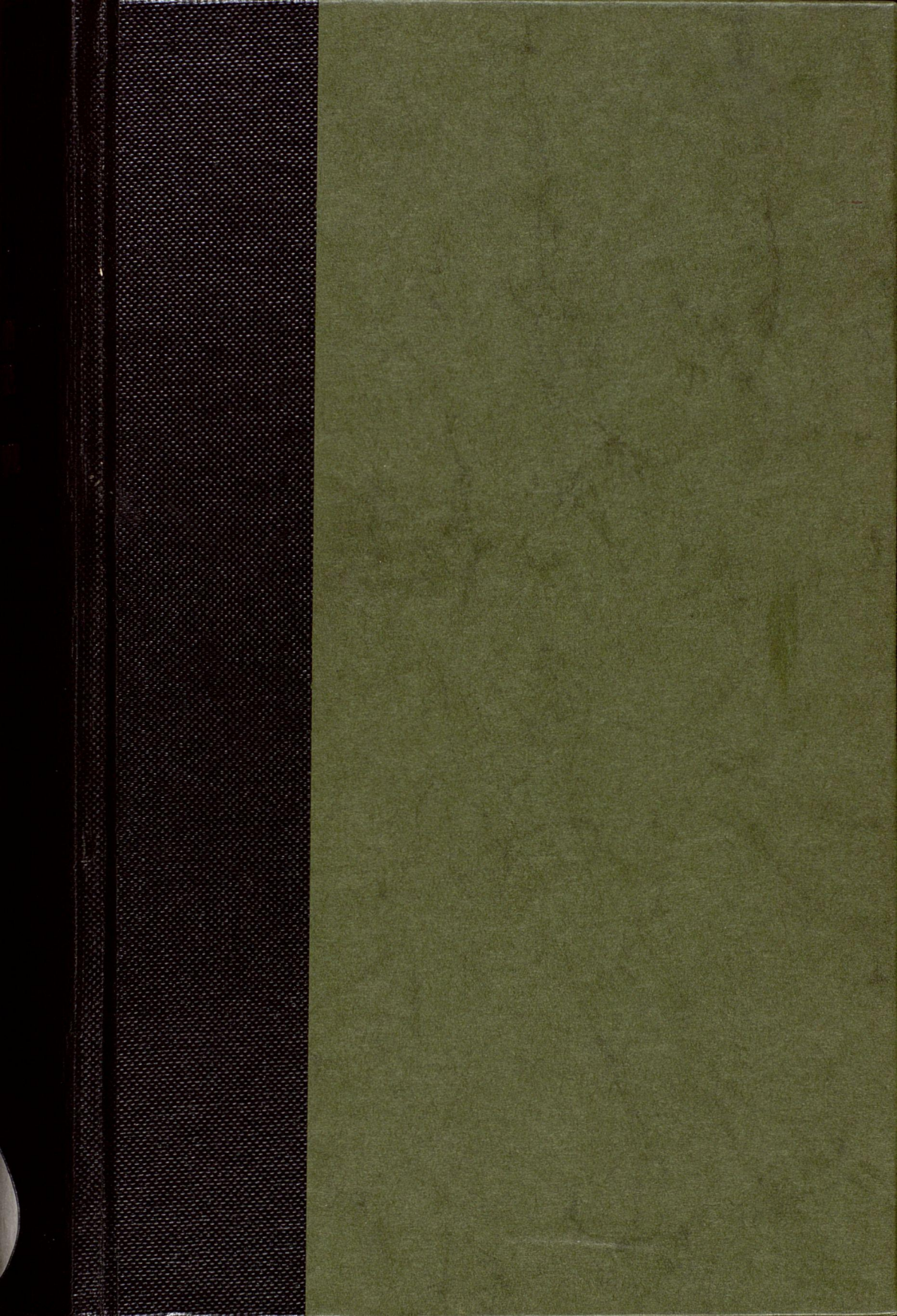
CANTIQUE, solo et chœur (pour 3. voix).

Paroles de JEAN CASIER, Musique de A. DERQUIER.

Se vend au profit d'une bonne œuvre.

Adresser les demandes, accompagnées de 1 fr. par exemplaire, aux éditeurs du Magasin Littéraire.





II

82752

A

BVL

012/231621

II
89452
A

LE MAGASIN LITTÉRAIRE

ET

SCIENTIFIQUE

1888

LE MAGASIN
LITTÉRAIRE
ET SCIENTIFIQUE



GAND | PARIS
S. LELIAERT, A. SIFFER & C^o | ED. BALTENWECK
RUE HAUT-PORT, 52 | RUE DU VIEUX COLOMBIER, 12

1888

5^{me} année N^o 4. 15 Juillet.





L'œuvre littéraire de PAILLERON.



L'ŒUVRE littéraire de Pailleron se compose d'une partie dramatique et d'une partie descriptive.

A la partie descriptive se rapportent des pièces de poésie qui n'offrent pas un intérêt suffisant pour justifier une appréciation dans cette courte étude.

Pailleron s'est fait surtout remarquer comme auteur dramatique.

Son œuvre théâtrale, sans être une œuvre transcendante, ne manque ni de relief ni d'originalité.

On ne peut nier qu'elle soit sans défaillances; à côté de bonnes, d'excellentes choses, il s'en trouve de médiocres. Mais n'est-ce pas là la gamme ordinaire par laquelle se traduisent les productions de tout écrivain dont le talent ne s'élève pas jusqu'au génie?

Sa caractéristique réside dans la correction du style, la distinction de la forme, et par dessus tout dans la verve et l'esprit des personnages mis en scène.

Pailleron est homme de goût et de belles manières. Ses comédies sont toutes marquées au coin du bon ton; l'esprit dont elles sont empreintes est plein de finesse; et le comique qui les anime est toujours de bon aloi.

Voilà pourquoi on les aime et se fait-on un plaisir de les lire ou de les entendre.



Pailleron est né à Paris en 1834.

Les dispositions naturelles qu'il possédait pour les lettres et la composition dramatique se manifestèrent de bonne heure, alors qu'il n'était qu'un simple étudiant de seconde dans un lycée de Paris.

Voici comment il raconte lui-même ses premiers débuts: « A cette époque, en effet, dit-il, j'avais déjà
« des aspirations littéraires et dramatiques, qui se
« traduisaient par des pièces un peu hâtivement conçues
« et trop rapidement écrites, je dois en convenir. La
« dernière entre autres, un drame en quatre parties,
« dont un prologue, s'il vous plaît, avait été commencée
« et finie en quatre études de deux heures chacune.
« Quatre actes! huit heures! Et j'en n'étais pas mécon-
« tent. Elle s'appelait *Inès ou le Brasero*. Je l'avoue.
« Il y avait là un jeune pâtre espagnol, amoureux
« d'une infante, et même, s'il faut tout dire, je me
« rappelle qu'en la voyant passer il s'exprimait ainsi:
« comme sa taille est svelte et élancée, sa démarche
« noble et fière. » Ah! pourquoi est-elle la fille d'un
« roi d'Espagne; et dire que je l'aime moi, pauvre
« pâtre, moi... — Vous voyez que je ne cache rien,
« mais j'étais si jeune! »

Le drame était écrit en prose; Pailleron le communiqua à un de ses condisciples qui improvisait, paraît-il, les vers avec une merveilleuse facilité.

Après la lecture, le poète lui proposa de mettre le drame en vers, en collaboration. Pailleron accepta. Ils se mirent immédiatement à la besogne, et au bout de fort peu de temps, eurent achevé ce travail, qui obtint dans le lycée un succès étourdissant.

La classe de seconde à laquelle appartenaient les deux auteurs, décida qu'il fallait envoyer le drame à Victor Hugo, alors exilé à Jersey, pour connaître son appréciation.

Le grand poète leur répondit dans son style sybillin : « Vous êtes l'avenir, et je suis le passé ; vous arrivez, je pars ; vous entrez dans la lumière, j'entre dans l'ombre. »

Et ce fut tout, à leur grand regret.

A sa sortie du Lycée, le jeune Pailleron entra à la faculté de droit de Paris, dont il sortit muni du diplôme de licencié en droit.

La défense de la veuve et de l'orphelin ne le tenta que médiocrement. Sans doute l'étude un peu sèche des lois, et les chicanes de la procédure convenaient mal à son tempérament d'artiste et à la nature primesautière de son esprit.

Il quitta la toge pour revêtir l'uniforme militaire, et s'engagea dans un régiment de dragons.

Cette nouvelle carrière, quoique plus mouvementée, n'eut pas le don de lui plaire davantage. Au bout de deux ans, fatigué de la vie de garnison, il se fit remplacer.

C'est alors que se réveilla son goût pour les lettres et le théâtre ; il se souvint des succès remportés au lycée et voulut essayer si réellement il possédait quelque talent comme littérateur et écrivain dramatique.

Il partit pour le midi de la France, et là, dans le pays du soleil, sur les bords enchanteurs de la Méditerranée, il composa vers 1860 sa première comédie : *Le Parasite*. Le Parasite est une comédie antique, ou plutôt une comédie dont les personnages sont habillés à l'antique, comme dit M. Anatole France.

La trame n'en est pas bien neuve ; mais l'auteur est parvenu, grâce à son style enjoué et badin, à lui communiquer une certaine fraîcheur.

Cette comédie n'a pas révélé du premier coup, chez Pailleron, les qualités maîtresses de l'auteur dramatique : l'originalité, la puissance de l'imaginative, l'étude profonde d'un caractère.

Elle se distingue néanmoins par l'expression simple et naïve des sentiments de Myrrhine, et l'esquisse assez piquante du caractère d'Eaque, le parasite.

N'oublions pas que c'est le début, d'un jeune écrivain, Les premiers pas d'un enfant sont toujours pénibles et incertains.

Quoiqu'il en soit, cette comédie fut jouée non sans succès sur le théâtre de l'Odéon de Paris en l'année 1861.

On l'accueillit comme l'expression d'un talent jeune encore, mais qui se développerait avec le temps : parce qu'il portait en lui le germe d'un esprit souple et délicat et montrait d'heureuses dispositions pour l'art théâtral.

En somme, pour un début, Pailleron pouvait s'estimer assez heureux ; il avait choisi la bonne voie ; il se décida à la poursuivre.

Un an après sa première comédie, Pailleron fit représenter sur le même théâtre une autre comédie en vers intitulée « *Le Mur mitoyen.* »

Ici encore rien de très remarquable : Pailleron met en scène 2 personnages, un Monsieur et une Dame qui sont en procès au sujet d'un mur mitoyen ! Craignant chacun que le jugement ne leur soit défavorable, et ne voulant pas transiger pour ne pas paraître faire des concessions l'un l'autre, ils imaginent de marier leurs enfants et de leur donner en dot les 2 héritages que sépare le mur litigieux. De cette façon, le procès tombera, et aucun d'eux n'aura la honte d'avoir eu le dessous.

Ce qui fait rire surtout, ce sont les calculs, les combinaisons des avocats des deux parties qui veulent empêcher la réconciliation, pour traîner le procès en longueur.

« *Le dernier quartier* » est le nom de la première

comédie de Pailleron qui eut l'honneur d'être jouée sur le théâtre français, en 1863.

On comprend le légitime orgueil de l'auteur qui parvient à faire accepter une de ses œuvres par un théâtre qui n'ouvre pas facilement ses portes au talent naissant.

Il faut avoir donné des preuves convaincantes et irrécusables d'un réel talent, montrer qu'on est digne de faire partie de la phalange des auteurs qui ont le privilège de travailler pour la maison de Molière.

La première scène française ne peut en effet admettre que la quintessence, le dessus du panier, si l'on peut s'exprimer ainsi, des œuvres théâtrales qui voient le jour. Elle est la gardienne incorruptible, dit-on, des traditions du véritable art, du trésor incomparable dont l'ont enrichi les génies littéraires français; elle ne peut permettre que l'art dégénéré, la contrefaçon de l'art trouve un refuge chez elle, et vienne ternir l'éclat de sa renommée. Elle donne le ton, *le la*, et les auteurs dont les accords ne sont pas à son diapason, ne peuvent ambitionner l'honneur de faire partie de cet orchestre qui n'a pas son égal dans le monde.

La comédie par laquelle Pailleron a débuté au théâtre français n'est pas une œuvre considérable. C'est une bluette, faite sans prétention, mais dont l'allure simple et distinguée plait et fait un charmant lever de rideau.

Le début était modeste; mais il fut bien accueilli.

Pailleron avait dès lors un pied dans l'étrier; il ne dépendait que de lui, d'enfourcher sa monture et de parcourir les régions, d'où il emporterait une œuvre plus importante.

Cette comédie, et surtout une autre intitulée « *le Second Mouvement* » laissent entrevoir déjà le talent

de Pailleron pour l'analyse du caractère féminin, l'esquisse des figures de femmes, qu'il sait peindre avec une rare habileté et une délicatesse exquise.

Peu d'auteurs dramatiques français savent comme lui, saisir un caractère féminin dans toute sa diversité et le transporter sur la scène si plein de naturel, si vivant, qu'on ne peut s'empêcher de s'écrier : Oh ! comme c'est bien cela !

Et c'est là un art aussi difficile qu'il est séduisant.

Etudier la femme, sonder tous les replis de son âme, saisir le secret des battements de son cœur et comprendre la tendance de ses désirs, voilà certes une tâche ardue.

De même que les instruments dont se sert un chirurgien, sont d'autant plus délicats et plus perfectionnés que l'opération à faire est plus délicate ; ainsi pour saisir sur le vif le caractère de la femme, il faut posséder comme une sorte d'intuition, un esprit d'observation plus pénétrant, plus délié, et pour ainsi dire plus semblable à celui de la femme elle-même.

C'est ce qui fait que plusieurs des comédies de Pailleron présentent un cachet des plus gracieux, plein de sentiments exquis qui nous tiennent sous le charme ; elles reflètent la grâce qui est la qualité dominante, la caractéristique de la femme.

On dit communément que l'on ne peut bien dire que ce que l'on éprouve soi-même ; si l'on veut exprimer les sentiments des autres, il faut que ces sentiments aient un écho dans notre propre cœur.

Vous pouvez vous imaginer ce qu'il faut à un auteur d'étude, d'application de l'esprit, de connaissance du cœur, et même peut-on dire de culture raffinée pour bien exprimer des sentiments qui lui sont étrangers.

L'examen, l'étude du milieu social dans lequel nous vivons, ne suffit pas pour produire ce résultat ; il faut en quelque sorte une seconde vue, don qui est inconnu du vulgaire.

Boileau l'a très-bien dit :

« La nature, féconde en bizarres portraits
« Dans chaque âme est marquée à de différents traits.
« Un geste la découvre ; un rien la fait paraître,
« Mais tout esprit n'a pas des yeux pour la connaître. »

L'esprit de Pailleron possède ces yeux : il l'a prouvé...

Ses comédies ne sont pas en général ce qu'on appelle des comédies de caractères, c'est-à-dire de ces comédies où l'auteur, s'attachant à certains types, en fait ressortir à leurs dépens les défauts ou les ridicules.

Quelquefois Pailleron, comme dans *l'Age ingrat* et *les Faux ménages*, veut en représentant certaines mœurs actuelles en montrer toute l'horreur et la stupidité. Le plus souvent ses comédies sont des comédies de genre de pure convention. Il veut nous intéresser, nous distraire par des tableaux gais, amusants et surtout spirituels, qui se succèdent entremêlés de péripéties amusantes. Ses comédies sont une succession d'épisodes d'incidents comiques, dont il forme habilement un tout agrémenté de pointes fines, de traits d'esprit, qui éclatent partout en joyeuses fusées.

Les caractères satiriques toutefois n'y font point défaut. Pailleron raille avec humour les travers de son temps.

Nombreuses sont les comédies publiées par Pailleron pendant la première période de sa carrière d'auteur dramatique, c'est-à-dire jusque vers 1878. Nous ne nous y arrêterons pas.

Non pas que ces productions ne vailent pas la peine d'être examinées, elles offrent certainement ample matière à des appréciations et à des aperçus intéres-

sants. On peut y faire une riche moisson de mots heureux, de pages étincelantes, d'esprit et de gaieté. Elles révèlent chez Pailleron de sérieuses qualités d'auteur dramatique, telles qu'une parfaite connaissance de l'art scénique, l'aisance et la symétrie dans l'arrangement des scènes, l'habileté dans le dénouement d'une situation, d'une intrigue; l'art de provoquer le rire toujours à propos, et d'une manière toute naturelle, sans jamais forcer la note.

Mais ces comédies, malgré les bons côtés qu'elles présentent, n'auraient pas suffi pour faire la réputation de Pailleron. Elles ont fait connaître ce nom, mais ne l'ont pas fait briller au premier rang des auteurs dramatiques.

Les grands succès de Pailleron datent de 1878.

C'est depuis cette époque que son talent a éclaté si brillant, que ses œuvres se font remarquer par cette finesse d'esprit, par cette délicatesse de l'expression et du style, et par ce je ne sais quoi de raffiné, qui nous charment tant en lui.

Il faut le dire aussi : ce sont surtout ses dernières œuvres qui l'ont désigné aux suffrages de l'Académie, dont il fait partie depuis la fin de 1883.

Chose remarquable : dans cette seconde période de sa carrière littéraire, Pailleron renonce complètement à la poésie et à ses pompes; lui qui avait toujours écrit en vers, n'adopte plus que la prose.

A notre humble avis, Pailleron a été heureusement inspiré en renonçant à habiller ses comédies de la parure brillante de la poésie.

Elles ont gagné à ce changement une allure plus simple, plus franche et plus conforme aussi au génie spécial de l'auteur.

Pailleron n'est pas réellement poète : son vers est

banal et prosaïque : l'inspiration lui manque. Jamais il ne s'élève à ces hauteurs où l'on aime à voir planer les poètes.

Voici ce qu'a dit Sarcey au sujet de sa poésie :

« Pailleron a l'air de croire que le vers est d'autant meilleur qu'il se rapproche de la prose. Ainsi il introduit dans les vers les interjections, les explétifs, et tous les petits mots parasites qui se glissent à l'ordinaire dans le courant de la conversation, comme : Voyons...! Mais enfin...! à la fin...! tenez! oui vous verrez que...! oh! mais. Il y gagne de paraître, non pas plus naturel, mais comme on dit aujourd'hui plus nature. Une cotelette nature, passe encore; mais un vers nature, ce n'est plus un vers. C'est détruire toute poésie, car une bonne part de la poésie consiste dans le retranchement de ces mêmes détails. »

N'allez pourtant pas croire que le jugement de Sarcey soit également applicable à toutes les comédies en vers composées par Pailleron.

Il en est qui échappent à ces critiques ou offrent tout au moins certains passages où l'on sent vibrer les accents poétiques. En général cependant, le reproche qu'on a fait à la muse de Pailleron est mérité.

Il faut croire que Pailleron a senti lui-même la justesse de l'appréciation qu'on a portée sur sa poésie; car, comme dit Victor Hugo, il a mis *Pégase au vert*.

Il est à souhaiter que ce régime lui infusera un sang nouveau.

Le moment est venu d'examiner les dernières comédies de Pailleron, qui forment incontestablement les plus beaux fleurons de sa couronne littéraire : ce sont : *l'Étincelle*, *le Monde où l'on s'ennuie* et *la Souris*.

Commençons par *l'Étincelle* qui est la première en date.

On s'imagine difficilement, dans ce genre, quelque

chose de plus ravissant, de finement spirituel, de plus distingué que cette petite comédie.

De toutes les œuvres de Pailleron, elle est celle qui charme le plus, qui laisse dans l'esprit la trace la plus vive.

Comme elle porte bien son titre : elle est bien l'expression de l'esprit de Pailleron, vif, prompt et brillant.

On pourrait dire que cet esprit est comme une machine électrique : mis en contact avec la pensée, il lance des éclairs, et fait jaillir des étincelles.

Les sentiments qui y sont exprimés sont vrais, et naturels. On a dit fort justement que « beaucoup de personnes y sentaient palpiter un je ne sais quoi de Musset ».

Et que dire du langage qui les exprime ?

Il est plein de verve et d'esprit, ne sentant nulle part l'affectation ni la recherche. Le dialogue est vif, animé ; les bons mots, les réparties piquantes y foisonnent, jetant leur note joyeuse au milieu de la conversation.

Et ce duo d'amour final, entre Raôul et M^{me} de Renat, comme il est modulé délicatement, délicieusement : d'abord léger et comique, il va crescendo plein de fougue et de passion.

Raôul de Geran, jeune officier, est venu passer quelques semaines chez sa tante, M^{me} de Renat, du même âge que lui, 27 ans, et devenue veuve bien jeune.

Avec M^{me} de Renat, habite une jeune orpheline de 18 ans, riieuse et gaië comme un pinson ; un grelot dans un lilas, un rayon sur une vague, comme le dit Pailleron : et dans tout l'éclat et l'épanouissement de la jeunesse.

Raôul en devient amoureux. Sa tante ne tarde pas à s'apercevoir du changement opéré chez lui, et habi-

lement l'interroge. Raoul avoue sans peine que son cœur est pris, et qu'il désire épouser celle qu'il aime. Il s'agit de savoir qui. Au portrait qu'il en fait, tout d'abord M^{me} de Renat croit s'y reconnaître elle-même, et manifeste son mécontentement ; car Raoul lui avait déjà une fois demandé sa main. Quand elle apprend que c'est de sa protégée qu'il s'agit, elle se trouble un peu et lui fait entendre que pour plusieurs raisons ce mariage n'est pas possible, Antoinette est une orpheline recueillie par son mari, etc. Au surplus, un notaire a déjà demandé sa main.

Raoul néanmoins persiste et demande à sa tante de l'aider, parce que, dit-il, Antoinette n'a pas l'Étincelle.

Qu'est-ce que c'est que cela, lui demande sa tante?

RAOUL.

« L'Étincelle ! Mais c'est quand une jeune fille ou même une femme n'a pas encore... ne... Connaissez-vous la machine électrique ?

M^{me} DE RENAT.

Oui, des morceaux de bois.

RAOUL.

Et de métal ! oh ? mon Dieu ! pas autre chose, avec un disque de verre, tournée par une manivelle. Avant qu'on l'ait tournée, regardez, interrogez, palpez, vous ne sentez rien, il n'y a rien que du bois et du métal, en effet. Mais mettez le disque en mouvement, et approchez-vous. Un éclair bleu jaillit en crépitant. C'est le je ne sais quoi, l'inexpliqué, l'âme de cette chose, enfin c'est l'Étincelle. Révérence gardée, ma tante, vous êtes toutes ainsi de naissance, vous autres femmes : bois insensible et métal froid ; mais qu'un beau jour, l'ad-

miration, la vanité, la pitié, la haine même, que sais-je, la poésie de... ou tout simplement la nature mettent le disque en mouvement, et voilà la curiosité, le trouble, le désir, voilà l'amour, voilà l'étincelle. Eh bien! Antoinette n'a pas l'étincelle, ma tante.

M^{me} DE RENAT.

Eh bien? tournez la manivelle, mon neveu!

C'est ce que Raoul se décide à faire : Resté un moment seul avec Antoinette, il tâche de savoir si elle l'aimerait aussi.

Mais Antoinette dans ses réponses est si naïve, si franche qu'elle le déconcerte. Il lui explique à quoi l'on reconnaît qu'on aime. A ses paroles Antoinette devine qu'elle est aimée : ce qui lui cause un vif plaisir; mais sa façon d'agir trompe Raoul sur ses véritables sentiments. Raoul croit qu'elle ne l'aime pas, et demande à sa tante de consulter Antoinette.

Celle-ci s'aperçoit à la manière dont M^{me} de Renat l'interroge, que sa marraine est jalouse, qu'elle aussi aime Raoul; et par un sentiment d'une délicatesse excessive, mentant à son propre cœur, elle lui dit qu'elle n'aime pas Raoul. Raoul en apprenant le refus d'Antoinette, suppose que réellement elle ne l'aime pas, qu'elle n'a pas l'étincelle. Il entreprend de la lui communiquer. Il demande à sa tante de se promener avec lui, à son bras dans le jardin.

L'étincelle, espère-t-il, sera provoquée par la jalousie que leur entretien excitera dans le cœur d'Antoinette.

M^{me} de Renat doit faire semblant de se fâcher, de s'irriter, parce que Raoul veut épouser Antoinette; Raoul doit reprocher à M^{me} de Renat son indifférence pour l'amour qu'il lui porte.

Peu à peu ils s'animent au point d'oublier le rôle

qu'ils doivent jouer ; à la fiction, la réalité a fait place ; et c'est sérieusement qu'ils se font mutuellement des reproches. Raouï fait à sa tante une brûlante déclaration des sentiments réels qu'il a toujours eu pour elle. M^{me} de Renat devient émue ; et, enfin tous deux oubliant Antoinette, ne parlent plus que pour eux-mêmes.

Mais la pauvre fille a tout entendu ; faisant un héroïque sacrifice elle vient leur déclarer avec un rire visiblement forcé qu'elle épouse le notaire. M^{me} de Renat que l'amour aveugle, lui dit sans se douter de la cruauté de ses paroles :

« Décidément il a raison, tu n'a pas toi, l'Étincelle :

On peut dire que voilà certes en tous points une charmante comédie.

Le bon ton y règne d'un bout à l'autre ; la raillerie y est fine et mordante, le langage des plus distingués, les situations piquantes et originales. Et ces deux caractères de femmes, comme ils sont bien esquissés ! Que c'est délicat ! et comme c'est vivant !

M^{me} de Renat, qui a une première fois repoussé les propositions matrimoniales de Raouï, devient jalouse à la nouvelle qu'il aime Antoinette.

Voyez avec quel art tout à fait féminin, elle lui démontre les objections qui s'élèvent contre ce mariage, pour tâcher de l'en détourner. Avec quelle habilité elle interroge Antoinette, sans pouvoir cependant réprimer un mouvement de dépit, lorsqu'elle constate qu'Antoinette aime Raouï, quoi qu'elle dise le contraire.

Tous ces sentiment divers sont analysés d'après nature, avec un art infini ; ils révèlent une connaissance profonde du cœur humain.

Quel contraste entre ce caractère de M^{me} de Renat et celui d'Antoinette ! M^{me} de Renat, en apparence

plus froide, raisonnant davantage; mais éprouvant au fond des sentiments plus exaltés, quoique plus contenus. Voulant se montrer généreuse, et ne le pouvant pas à cause de la violence même des sentiments qu'elle éprouve.

Antoinette est plus expansive : son caractère enjoué, rieur, primesautier, ayant de ces franchises qui étonnent, a beaucoup de saveur : car il est bien l'expression, d'un cœur jeune, plein de sève, n'ayant encore éprouvé aucun désenchantement.

Elle est un peu turbulente, il est vrai, et a des manières, peut-être trop franches; mais il ne faut pas perdre de vue, qu'elle a été élevée à la campagne, avec plus de liberté qu'on ne laisse habituellement aux jeunes filles.

Voici maintenant la comédie la plus amusante et la plus spirituelle de Pailleron; nous avons nommé « *le Monde où l'on s'ennuie.* »

C'est cette comédie qui a véritablement fait la vogue de Pailleron; aucune de ses pièces antérieures n'a remporté un succès aussi marqué. Elle a déjà été représentée plus de quatre cents fois au Théâtre français depuis la première représentation, qui eut lieu le 25 Avril 1881.

Aucun auteur dramatique ne peut se vanter d'avoir, dans un si court espace de temps vu jouer aussi fréquemment une de ses œuvres.

Le public parisien ne fut point seul à applaudir « *Le Monde où l'on s'ennuie.* » La pièce obtint partout le même succès qu'elle avait remporté à Paris : Dans toute la France, en Belgique, ailleurs encore on l'a vivement applaudie.

Cette œuvre mérite-elle réellement les applaudissements qu'on lui a prodigués? Son succès n'est il pas

exagéré? A part certaines réserves, on peut dire qu'elle justifie l'accueil enthousiaste que partout elle a reçu.

C'est le chef-d'œuvre de Pailleron : chef-d'œuvre d'esprit, de finesse, où il a déployé avec le plus de verve les merveilleux dons de son intelligence.

Un éminent critique français, Paul de Saint Victor, en a fait une appréciation fort juste, en même temps que brillante.

« Les mots y pétillent, dit-il, il en part de toutes les « répliques. C'est un feu de joie. Et ces mots ne sont « ni plaqués, ni martelés à la façon de tant d'autres « pièces : ils jaillissent de la situation ; ils sortent « naturellement du personnage qui les lance. Nul effort « et nul cliquetis, le dialogue étincelle sans être battu. « Ce qui plaît encore dans cet esprit si piquant, c'est « son amabilité et sa belle humeur. Le trait n'y est point « trempé d'amertume ; il vise juste, il touche à l'endroit « sensible le ridicule attaqué, et s'arrête au point où la « blessure commencerait.

« Il n'y a pas que de l'esprit dans la comédie de « Pailleron, le sentiment se faufile à travers ces brode- « ries brillantes. Sa petite critique de cœur n'est sans « doute ni bien serrée ni bien neuve, mais elle suffit « à l'intérêt si vivement distrait à l'entour par le jeu « des épisodes et des caractères. Des nuances d'émotion « jeune et tendre rafraîchissent sa légère trame. Les « amours à l'aveuglette de Roger et de sa pupille sont « délicatement esquissées. Il y a une larme dans le « rôle printanier de Suzanne et cette larme coule à « point dans une comédie presque bouffe en quelques « endroits. Elle modère à propos ses rires et attendrit « sa gaité. »

Rien n'est plus vrai ; c'est un étincellement d'esprit d'un bout à l'autre ; un feu roulant de bons mots, de traits saupoudrés du plus pur sel attique.

Mais il n'y a pas que de l'esprit, dans cette comédie, comme dit Paul de Saint Victor : outre le sentiment qui s'y fauille discrètement, il y a la critique de certaines mœurs, ou comme on dit aujourd'hui de la pose que prennent certaines personnes.

Molière s'est spirituellement moqué des femmes savantes et des précieuses ridicules qui, au siècle de Louis XIV, prétendaient donner le ton du beau langage.

Pailleron, avec moins d'autorité il est vrai, a voulu aussi fustiger le travers dans lesquels tombent de nos jours quelques femmes sottes et prétentieuses, qui veulent avoir leur mot à dire sur toutes les questions économiques, politiques voire même scientifiques, qui au lieu de se contenter de nous charmer par leurs grâces innées et d'animer la conversation ordinaire par leurs répliques aimables, veulent discuter des questions philosophiques et scientifiques, et se poser en protectrices, en amies d'hommes réputés pour leur science.

Il raille finement la préciosité de ces dames qui se pâment d'admiration devant le moindre mot sorti des lèvres de Bellac.

Pailleron n'épargne pas non plus certains savants. On n'a cru voir dans le rôle du professeur de philosophie, Bellac, une caricature de l'illustre M. Caro, professeur de philosophie à la Sorbonne, et membre de l'Académie française.

Les dames, on le sait, suivaient son cours à la Sorbonne; cours, qui en dehors de cette circonstance attirait une affluence considérable, à raison du talent du professeur et des doctrines philosophiques qu'il enseignait.

Mais Pailleron a toujours protesté contre cette assimilation entre M. Caro et le professeur Bellac, et contre toutes les autres personnalités qu'on croyait y trouver.

Dans une préface de sa comédie, il dit entre autres :

« Entre mes prétendus modèles et leurs prétendues copies, il y a toute la distance qui sépare les gens honnêtes des intrigants, les délicats des précieux, ceux qui arrivent par leur talent de ceux qui n'ont que le talent d'arriver.

« La comédie a ses droits limités par le goût et ce respect de soi-même, qui fait que l'on respecte les autres. »

Pour ma part, je crois M. Pailleron incapable d'avoir voulu faire le portrait de M. Caro, pour un bon motif ; il aspirait déjà alors à l'honneur de faire partie de l'illustre corps des 40 : or il n'est pas à présumer qu'il eut voulu s'aliéner les sympathies de M. Caro et de ses partisans académiciens.

M. Caro lui-même ne lui a pas gardé rancune : car il paraît qu'il a voté pour son soi-disant caricaturiste, lors de sa présentation à l'Académie. Un homme d'esprit et un philosophe comme Caro n'aurait pas pu d'ailleurs agir autrement.

La critique du pédantisme n'est pas le fond de la comédie que nous analysons. Il n'y a pas là d'idée unique, dominant toute la pièce. *Le Monde où l'on s'ennuie* est une succession d'épisodes, d'incidents, de situations qui provoquent le rire ; à côté de la satire, il y a la fantaisie.

Mais tout cela est bien agencé ; les scènes se suivent naturellement, sans efforts ; aucun accroc n'est donné à la vraisemblance, et on arrive au dénouement sans aucune complication inutile.

On connaît le sujet de cette comédie :

Le salon de la comtesse de Céran est le rendez-vous des savants, des hommes politiques et des littérateurs.

La comtesse trône au milieu d'eux, s'occupant des sciences, disposant des faveurs gouvernementales, et accueillant les débuts littéraires de quelques écrivains.

Les personnes qui viennent chez elle doivent être à la hauteur de ce mouvement, et tenir un langage conforme au ton raide, tourné et pédant, qui règne dans cette maison. Pailleron définit ainsi lui-même le monde qui fréquente le salon de la comtesse de Céran :

« Ce monde là est un hôtel Rambouillet en 1881 :
« un monde où l'on cause et où l'on pose, où le
« pédantisme tient lieu de science, la sentimentalité
« de sentiment et la préciosité de délicatesse ; où
« l'on ne dit jamais ce que l'on pense et où l'on ne
« pense jamais ce que l'on dit ; où l'assiduité est une
« politique, l'amitié un calcul et la galanterie même
« un moyen ; le monde où l'on avale sa canne dans
« l'anti-chambre, et sa langue dans le salon, le monde
« sérieux, enfin ! »

Le jour où commence à se dérouler l'action, la comtesse attend à son château situé à St Germain, son fils Roger, façonné à son image, de retour d'une mission scientifique en Orient, puis plusieurs invités, parmi lesquels le professeur Bellac, qui a promis de donner une conférence, un jeune sous-préfet et sa femme, récemment mariés.

Chez la comtesse habite sa tantè, la vieille duchesse de Réville, esprit sceptique et un peu voltairien, qui se moque toujours agréablement du pédantisme de ces faux savants et des manières outrées des personnes qui fréquentent le salon de sa nièce. Avec elle la duchesse a amené une fille qu'un autre de ses neveux avait eue d'une liaison dont on ne parle pas, et qu'il avait reconnue. Si le caractère de la duchesse, une personne pourtant déjà parvenue à un âge respec-

table, détonne dans ce milieu, celui de Suzanne de Villiers qui n'a que 18 ans, fait l'effet d'un coup de foudre dans une solitude. Elle est vive et pétulante, avec des audaces de tenue et de langage qui déplaisent souverainement à M^{me} de Céran, mais qui enchantent la vieille duchesse.

Suzanne aime beaucoup son cousin Roger, qui est son tuteur, et qui l'a connue toute-petite; elle s'aperçoit avec dépit que la mère de Roger voudrait faire épouser à celui-ci une anglaise, froide et pédante, qui demeure aussi chez la comtesse.

On reproche à Suzanne de ne pas être sérieuse, réservée comme Miss Lucy. Prise tout à coup d'un beau zèle pour l'étude, elle se met à travailler et à fréquenter le cours de M. Bellac. M^{me} de Céran s' imagine qu'elle est devenue comme toutes les autres dames, amoureuse de ce professeur. La duchesse lui déclare que c'est surtout Lucy qui tient pour lui. Précisément ce jour Lucy n'a pas été au cours de M. Bellac; elle avait égaré un billet que celui-ci lui avait écrit, pour lui donner un rendez-vous pour le soir.

Elle était restée pour le chercher.

Suzanne en rentrant du cours, a trouvé par hasard ce billet, elle croit qu'il vient de son cousin Roger, qui, elle le sait, a plusieurs fois écrit à Lucy pendant son voyage. Le contenu de ce billet l'étonne et la blesse; elle promet de se venger, en allant au rendez-vous donné par Bellac à Lucy.

La duchesse qui avait vu Suzanne lire ce billet, et le cacher ensuite, parvient à s'en emparer, et le montre à Roger; tous deux croient que c'est Bellac qui donne un rendez-vous à Suzanne; ils se promettent d'y aller pour les surveiller.

Entretemps les invités arrivent : Bellac en tête.

Suzanne fait tout ce qu'elle peut pour faire accroire qu'elle est réellement entichée de lui.

On annonce après le dîner la lecture d'une tragédie.

Arrive la scène de la serre, endroit du rendez-vous, qui est du comique le plus désopilant...

La duchesse de Réville et M^{me} de Céran se sont placées dans la serre pour surveiller ce qui s'y passera. Elles s'aperçoivent enfin que c'est Bellac qui a donné le rendez-vous à Lucy, que c'est par pure jalousie que Suzanne s'est montrée si assidue auprès du professeur Bellac.

Tout s'explique alors; et pour finir, Roger de Céran épouse Suzanne : Bellac et Lucy qui se sont compromis, se marient aussi.

La Souris est le nom de la dernière comédie de Pailleron. Elle a été représentée sur le théâtre français à la fin du mois de Novembre de l'année 1887.

L'annonce d'une nouvelle comédie de Pailleron, avait défrayé tous les potins des gens du monde et du théâtre. On était curieux de connaître la surprise que réservait Pailleron aux esprits délicats et aux gourmets de la littérature. Aussi le jour de la première représentation de *la Souris* était-il attendu avec cette impatience fébrile, cette ardeur que mettent les Français dans l'attente d'une nouveauté théâtrale. Pour eux en effet, l'annonce d'une nouvelle œuvre d'un auteur renommé prend les proportions d'un événement gros d'importance.

Un changement de Président, une nouvelle politique... importante, les émeut bien moins que l'apparition d'une nouvelle pièce de théâtre.

Mais il ne s'agit pas de discourir ici sur ce déplorable engouement pour le théâtre. Revenons-en à nos moutons ou plutôt à notre *Souris*.

Le succès de cette pièce n'a pas répondu à

l'attente du public. On a été quelque peu désillusionné à l'audition de cette comédie.

Il faut avouer, avec regret, qu'à la lecture aussi *La Souris* paraît inférieure à *l'Étincelle*, et au *Monde où l'on s'ennuie*.

L'esprit n'y manque pas. Pailleron a eu garde, de fermer cette source inépuisable et merveilleuse de son talent; mais il semble que l'esprit qui en découle n'est plus aussi pur, ni aussi cristallin, Pailleron le dépense avec moins d'à propos, et peut-être aussi avec moins de goût.

Le sentiment occupe une large place dans *La Souris*; il y éclate avec plus de force que dans les deux comédies précédentes mais il est moins naturel; il sent la recherche et l'effort.

Dans *La Souris*, Pailleron attendrit, mais ne convainc pas. L'idée qu'il a voulu développer, ne s'y prêtait pas fort bien.

Voici le thème de la pièce : « Le marquis Max de Simiers, fatigué de la vie de Paris, ou plutôt sentant que son âge — il frise la quarantaine — devient un obstacle à ses succès mondains, se retire philosophiquement dans une de ses terres à la campagne.

A côté de son château, dans un châlet, habitent trois personnes : M^{me} de Moisand, 2 fois veuve; sa fille Clotilde, comtesse Woïska, dont le mari est enfermé dans une maison de santé, et la jeune Marthe de Moisand, fille du premier mariage du second mari de M^{me} de Moisand, qui est surnommée la souris, parce qu'elle est petite, effarouchée, et se fourre toujours dans les coins. Max, pour distraire ses loisirs, se met à fréquenter le châlet.

Les grâces de Clotilde ne le laissent pas long-

temps indifférent. De son côté Clotilde éprouve au fond de son cœur des sentiments qui fatalement dégèneront en amour; mais elle est mariée, et en honnête femme qu'elle est, elle ne veut pas faillir. Pour écarter cette perspective, elle imagine un moyen qu'elle espère devoir réussir.

Justement elle porte une vive affection à la petite Souris, et quoique celle-ci n'ait que 17 ans, elle pense qu'elle pourrait prendre sa place dans le cœur de Max.

Dans ce but, elle tâche d'intéresser Max au sort de la Souris, lui vante à tout propos ses qualités, dans l'espoir qu'ébloui par la jeunesse de la Souris il finira par l'épouser.

Le beau garçon ne se laisse pas émouvoir par tous ces discours. A force d'entendre parler de la Souris, il la prend en grippe, et au lieu de l'aimer, se met à la taquiner souvent au point de la faire pleurer.

La pauvre petite Souris n'est pas non plus gâtée par sa belle-mère; dans son abandon, elle trouve heureusement une consolation dans l'affection que Clotilde a pour elle.

Il advient que Clotilde est rappelée à Paris par son notaire. Un jour, pendant son absence, Max rencontrant la Souris au salon, commet à son égard une petite méchanceté. La Souris éclate en sanglots. Max étonné, s'excuse comme il peut, une explication intervient, et de fil en aiguille, il devine que M^{lle} de Moisand l'aime depuis le temps où il allait la voir au couvent en compagnie de Clotilde.

Il demeure stupéfait devant cette révélation inattendue : bientôt l'émotion le gagne, et, sans vouloir se l'avouer, il se prend à aimer la Souris.

Peu de temps après, Clotilde est de retour de

Paris, où elle a appris la mort de son mari ; l'obstacle qui l'empêchait d'aimer Max est levé. Aussi quel est son étonnement, mêlé de regrets, lorsque Max lui fait la confidence de ce qui s'est passé entre lui et la Souris. Mais elle réprime les sentiments de son cœur ; et avec un héroïsme qui lui fait honneur, elle se charge même, à la prière de Max, de consulter la Souris.

Pendant dans l'entretien qu'elle a avec la Souris, son cœur semble se révolter : la Souris lui avoue tout ; et pourtant Clotilde lui fait des reproches, et lui laisse entrevoir que ce mariage n'est pas possible : une si grande différence d'âge.

La Souris s'étonne de ce changement dans les désirs de Clotilde : pourquoi ce qu'elle voulait autrefois n'est-il plus possible aujourd'hui ?

Voyant la peine que ses paroles causent à la Souris, Clotilde imposant de nouveau silence à son cœur, dit à la jeune fille : Va, aime-le et dis-le lui.

C'est ce qui arrive ; Max ne tarde pas à faire sa déclaration, et la Souris, toute heureuse, lui répond sur le même ton. Alors enfin Clotilde annonce qu'elle est devenue veuve : et sur ce le rideau tombe.

Le rôle de M^{me} de Moisand est très-effacé, Pailleron se borne à la faire paraître de temps en temps, pour bien montrer sans doute qu'elle existe toujours.

Outre ces 4 personnages, Pailleron fait intervenir dans sa comédie 2 autres rôles de femmes, ce sont deux amies de Clotilde qui sont venues la voir : M^{lle} Pepa Rimbaut, fille d'un artiste, tout ce qu'il y a de plus en l'air. Voici le portrait que Pailleron en trace par la bouche de la seconde amie de Clotilde, la baronne Herminie de Sagancey. S'adressant à M^{me} de Moisand, cette dernière lui dit à propos de M^{lle}

Rimbaut : « Elle vous a un peu étonnée. Je le comprends... Elle est impossible... Trop exubérante, trop en l'air. Trop fille d'artiste, mal élevée, inconvenante, vulgaire même, tout ce que vous voudrez, et avec cela coquette. Ah! mais une excellente personne, et très honnête,... sans que cela paraisse, il est vrai, mais très honnête... »

Le rôle de ces deux dames consiste à faire la cour au beau Max de Simiers, afin de lui faire oublier Clotilde. C'est M^{me} de Moisan qui, craignant pour la vertu de sa fille les assiduités de Max, leur a demandé de lui rendre ce service.

Elles s'acquittent d'ailleurs admirablement de cette besogne et ne s'épargnent pas mutuellement : c'est à qui dira le plus de mal de sa rivale.

Pailleron a voulu créer ces deux rôles, surtout celui de Pepa Rimbaut, pour égayer sa pièce, pour lui communiquer la verve sans laquelle le fonds de sa comédie, qui est toute de sentiments, aurait paru un peu languissant; il a voulu tout en concentrant l'intérêt principal de son œuvre autour du sujet psychologique, du jeu des sentiments qu'il y expose, divertir, par des péripéties amusantes. Cela est certain.

Pepa est spirituelle et drôle; mais elle n'ète pas l'esprit fin et délicat qui pétille dans *l'Étincelle*, et dans *le Monde où l'on s'ennuie*.

Pailleron a eu soin d'avertir que ce personnage est même vulgaire. Il eut été préférable qu'il ne le fût point; l'absence de ce défaut n'eût pas nui à l'intérêt de la pièce, et on se demande pourquoi il nous a montré Pepa sous des dehors si déplaisants.

Il est visible que Pailleron aime les caractères de femmes enjoués, pétulants, débordant de vie; il en place dans la plupart de ses comédies : Voyez Suzanne

dans *le Monde où l'on s'ennuie*, Antoinette dans *l'Étincelle*; mais dans ces comédies il y a plus de réserve et plus de distinction dans la peinture de ces caractères féminins exubérants.

Ce n'est pas hélas! que certains milieux modernes ne produisent pas le spécimen que l'auteur a dépeint, on en rencontre malheureusement même dans ce qu'on est convenu d'appeler aujourd'hui le monde *selected*, et Pailleron n'a pas dû avoir recours aux artifices de son imagination féconde pour représenter ce type; il lui a suffi d'ouvrir les yeux.

Le caractère de M^{me} de Sagancey n'est pas aussi exagéré, mais il ne plaît pas davantage pour cela; les airs ennuyés, langoureux qu'elle prend constamment, les plaintes continuelles qu'elle pousse ne parviennent pas à exciter un très grand intérêt pour elle.

Laissons ces deux personnages assez peu intéressants d'ailleurs; et occupons-nous du fonds même de la comédie. On dirait que Pailleron n'a composé *la Souris* que pour nous jeter dans des étonnements et des surprises.

Il commence par montrer Max de Simiers, ne cherchant qu'une chose, plaire à Clotilde, dont il voudrait faire la conquête, toujours avec elle, ne pensant qu'à elle.

Voilà que tout à coup, il s'éprend lui quadragénaire d'une passion pour la petite Souris que quelque temps auparavant il traitait en petite fille, qu'il trouvait insupportable, insignifiante; et cela à la suite d'un petit incident ridicule.

Certes, les larmes de la Souris, les confidences qu'elle lui fait ensuite, étaient de nature à modifier les sentiments que Max avait eus jusque-là pour elle : on eût compris encore que la scène qui s'était passée entr'eux, eût attendri Max, et l'eût poussé même à

l'aimer, mais plutôt d'une affection paternelle. De là à faire naître un sentiment plus violent et moins compatible avec l'âge des deux personnes, il semble qu'il y a un tour de force que la nature n'admet pas.

On ne s'explique pas bien non plus la passion de la Souris pour ce quadragénaire, et dire qu'elle date du temps où elle était encore pensionnaire dans un couvent.

Les jeunes filles au couvent ont déjà souvent des amourettes.

Mais habituellement ces amourettes ont pour objet quelqu'ami d'enfance aussi jeune qu'elles. Jamais elles ne vont jusqu'à s'amouracher de personnes dont l'âge est trop en disproportion avec le leur.

Le caractère de Clotilde est plus logique et plus naturel, il a aussi beaucoup de dignité et fait contraste avec celui de Pepa. On doit savoir gré à Pailleron d'avoir représenté cette femme, restant honnête au milieu des séductions et des tentations qui la sollicitent. Trop souvent aujourd'hui dans les théâtres, le spectacle de l'adultère s'étale effrontément; et c'est toujours avec indulgence qu'on accueille le coupable.

Malgré ce qui peut y avoir d'étrange, d'anormal dans la thèse que Pailleron a voulu développer dans *la Souris*, on ne peut nier que la peinture des sentiments ne soit faite avec art, et j'ajouterai avec science.

Pour faire accepter cet amour insolite d'une jeune fille de 17 ans pour un homme de 40 ans, pour expliquer le changement subit opéré chez Max dans les circonstances que l'on sait, Pailleron a déployé toute son habileté et toutes les ressources de son esprit ingénieux et souple; il n'a pas négligé non plus de mettre en œuvre le charme et la délicatesse de son style imagé.

Il avait cherché les difficultés, embarrassé son sujet des deux rôles de Pepa Rimbaut et de Mme de Sagancey, il s'en est tiré aussi bien que possible.

Si on doit le critiquer pour la donnée de la pièce et pour le choix de ces deux personnages, il faut cependant reconnaître qu'il lui était difficile de faire concourir plus habilement ces divers éléments à la conclusion de sa pièce.



Comme œuvres littéraires de Pailleron, nous pouvons encore citer les discours qu'il a prononcés à l'Académie française, dont il fait partie depuis 1883.

D'abord son discours d'entrée, où il fait l'éloge de Charles Blanc, critique d'art renommé et frère du fameux Louis Blanc. Puis le discours qu'il prononça à la réception à l'Académie de Ludovic Halévy.

Ce sont des pages brillantes, où percent son esprit délicat et un peu caustique et sa verve toujours en branle.

Rien de bien profond, pas de considérations de haute envergure, mais de l'esprit, de la grâce et beaucoup de vernis littéraire.

Le style est simple, naturel, sans emphase; il ne manque ni de coloris ni de chaleur, pour tout dire en un mot : il est séduisant.

Écoutez le portrait que Pailleron trace de certains politiciens de faubourg à propos d'un livre de Ludovic Halévy, dont il fait l'éloge :

« Selon moi, cet ambitieux de club et de faubourg,
« ce petit Machiavel des Batignolles, cet être inclassable
« et inconnu, d'origine vaseuse (il s'agit de M. Cardinal)
« me paraît être l'embryon et comme le têtard de cette
« espèce de politiciens infimes, que l'ébranlement de
« nos dernières commotions fait encore de temps en

« temps monter brusquement du fond à la surface;
 « gens ignorés et ignorants, mais âpres, mais faméliques,
 « prêts à tout faire, parce qu'ils ne font rien, à être
 « tout, parce qu'ils ne sont rien, à tout prendre, parce
 « qu'ils n'ont rien, et qui, jugeant sainement que le
 « pouvoir est encore aujourd'hui ce qu'il y a de plus
 « facile à prendre et de plus profitable à garder, sans
 « autres droits que leurs appétits, sans autres convic-
 « tions que leurs convoitises, aimant leur pays comme
 « la sangsue aime le malade, finissent par avoir leur
 « part de son gouvernement, et entrent aux affaires,
 « comme on entre dans les affaires. »

Pailleron fut chargé en 1886 de faire le discours sur les *prix de vertu* : fondation créée par le baron de Montyon pour récompenser les actes de vertu. Chaque année l'Académie désigne un académicien qui fait un rapport sur ceux qui ont mérité un prix de vertu.

Du discours prononcé à cette occasion par Pailleron nous ne retiendrons qu'un passage, pour montrer les sentiments nobles et élevés qui y sont exprimés, et qu'un prédicateur même ne désavouerait pas.

Après avoir énuméré toutes les personnes, auxquelles l'Académie a cru devoir décerner le prix Montyon, et cité les actes de vertus et de charité qui leur ont fait mériter cette récompense, Pailleron s'exprime en ces termes :

« Seulement je me demande avec bien d'autres, quel
 « souffle peut élever les âmes à de telles hauteurs,
 « quel espoir peut suffire à de tels sacrifices? L'argent?
 « Mais assistants et assistés sont aussi pauvres les uns
 « que les autres. La reconnaissance? Mais après l'égoïsme
 « de celui qui est malade, rien n'est plus connu que
 « l'ingratitude de celui qui est guéri. L'estime des hom-

« mes? Mais ceux qui font ces choses s'en cachent
« soigneusement, et au besoin s'en défendent.

« On a parlé d'instinct, et même je l'ai dit, de
« monomanie; on a cherché bien loin, et on cherche
« encore.... Eh bien! moi, Messieurs, je l'ai trouvé.
« Ces gens-là croient en Dieu simplement. Le devoir
« peut se comprendre par la raison, la bienfaisance
« par la bonté, l'héroïsme par le courage, mais il n'y
« a que la Foi qui puisse expliquer la charité. C'est
« un Dieu qui l'a révélée aux hommes *et elle est restée*
« *divine.* »

Il est beau d'entendre de telles paroles, prononcées par une bouche profane, devant un auditoire en partie composé d'hommes sceptiques ou du moins indifférents.

Ces sentiments relèvent et ennoblissent le talent de celui qui les professe. On est heureux de les voir exprimer par une plume aussi élégante et aussi distinguée que celle de Pailleron. On le savait homme d'esprit, il se révèle homme de cœur.

L. D'ALMEIDA.







UN CHAPITRE DE PAUL JANET.

PAUL JANET vient de réunir en un volume une série d'articles publiés autrefois dans la « Revue des deux Mondes ». Ce sont des pages intéressantes de critique littéraire et psychologique. L'éminent professeur s'y est appliqué à l'étude des passions, des caractères et des mœurs dans les principales œuvres des grands écrivains du XVII^e siècle.

C'est un genre de critique qui réclame de celui qui s'y livre, en même temps qu'un goût littéraire peu commun, de sérieuses connaissances philosophiques sur tout ce qui intéresse l'âme, ses multiples opérations et ses manifestations diverses.

On ne peut certainement pas méconnaître la compétence de Paul Janet en ces matières. Ce n'est pas toutefois que nous approuvions sans réserve son spiritualisme, qui se tient généralement et comme de parti pris, trop en dehors des données de la théologie catholique; mais si nous ne pouvons toujours le suivre dans ses envolées vers un idéal vaporeux et constamment insaisissable, il n'est que juste de le féliciter d'avoir porté de rudes coups au matérialisme et d'en avoir dévoilé les flagrantes impuissances.

Le nouveau livre de P. Janet est, dit-il avec modestie, « un essai de philosophie littéraire ». Tout grand écrivain, continue-t-il, a une philosophie, une

psychologie, une morale. C'est à dégager cette philosophie des œuvres de quelques uns des grands écrivains classiques, que P. Janet a consacré sa présente étude. Il met en lumière dans Racine, la psychologie des passions; dans Molière, la psychologie des caractères; dans La Bruyère, la psychologie des mœurs, et dans Bossuet, toute une haute morale qui embrasse à la fois les passions, les mœurs et les caractères, et qui fait de Bossuet un parfait moraliste.

C'est à ce dernier que nous nous arrêtons quelques instants en compagnie de P. Janet, pour entendre, comme de la bouche même de Bossuet, ses sévères enseignements sur la femme et sur l'amour, et recueillir au passage, les judicieuses appréciations du professeur de Sorbonne.

Dès la première page du chapitre, l'auteur proclame sans ambages, la supériorité de Bossuet traitant ces matières, sur les illustres moralistes qui s'en sont également occupés, Pascal, La Bruyère, La Rochefoucauld.

Il semblerait aux mondains et aux profanes que les hommes qui ont expérimenté personnellement ce qu'ils écrivent sur l'amour, dûssent s'en expliquer avec plus d'à-propos et de vérité; et pourtant Bossuet ne le leur cède en rien. C'est le prêtre qui parle, c'est le directeur d'âmes, c'est le maître des consciences, et, comme le dit Paul Janet, dans la peinture des faiblesses de la passion et des faiblesses de la femme, « vous ne trouverez rien de plus fort dans nos romans modernes et dans les satiristes de tous les temps ».

Cette dernière déclaration nous plaît, pour la leçon qu'elle contient à l'adresse de tant de faiseurs de romans modernes qui s'imaginent complaisamment que nul avant eux ni mieux qu'eux n'a compris ces

déliçates et profondes questions, résolues par eux dans le sens du plus impuissant et du plus abject naturalisme. Ils n'ont considéré froidement que les brutalités de la passion ; quant à la psychologie, quant à l'étude intime de l'âme, ils l'ont toujours profondément et systématiquement ignorée et dédaignée.

D'autre part, ce serait faire gravement injure à Bossuet de supposer un instant, comme l'insinue Paul Janet, que l'éminent moraliste chrétien comprenait et admettait à peine, avec son austère théorie de l'amour, les plus pures et les plus saines affections du mariage et du foyer domestique.

Nous sommes par conséquent bien loin de nous demander à la légère avec P. Janet, « si le célibat « ne ferme pas les yeux de ce grand homme sur un « des sentiments les plus élevés de la nature humaine ». — Assurément non ; les textes mêmes rappelés dans la suite par M. Janet enlèvent tout droit de poser cette question au moins indisçrète.

Ce qu'il est plus juste de dire, c'est que Bossuet fut le témoin attristé et indigné de tant de déplorables profanations d'amour dans la société de son siècle, et particulièrement dans ceux qui, par strict devoir, auraient dû donner d'illustres exemples de vertu. Il est facile de comprendre après cela les indignations de Bossuet lorsqu'il parle de l'amour, et surtout, comme il le fait le plus souvent, lorsqu'il met en parallèle l'amour terrestre et humain avec l'amour céleste et divin. Bossuet ne s'élève avec sa force habituelle contre l'amour profane, que parce que ce dernier s'éloigne trop fréquemment du type divin, et ne s'allume qu'à des foyers vulgaires qui n'ont rien de commun avec les ardeurs du céleste amour. Il ne faut pas perdre de vue que c'est un moraliste revêtu d'un caractère sacré

qui parle du haut d'une chaire chrétienne, et non pas uniquement un moraliste de cabinet, comme l'était Pascal ou La Rochefoucauld. A voir les choses du côté du ciel, comme Bossuet les envisageait, on s'habitue sinon à mépriser les choses de la terre, du moins à les juger avec plus de sévérité et probablement plus d'équité.

A part cette idée qui tendrait à mettre Bossuet en infériorité vis-à-vis d'autres moralistes, et que M. Janet nous paraît caresser avec trop de complaisance, Bossuet nous est présenté dans ce chapitre du livre, comme un des plus profonds moralistes en cette matière. Soit qu'il nous fasse voir le vide et l'illusion de l'amour profane, soit qu'il nous en fasse connaître les langueurs et les molleses, les fureurs et les terribles jalousies dans la femme, c'est toujours le langage d'un maître puissant, admirablement habile dans l'art de la parole, et qui peut se permettre des audaces, parce qu'il est sûr de n'excéder pas les bornes de la vérité et de ne pas blesser l'éminente dignité de la chaire.

Comme il flagelle, jusque dans les moindres détails, tous les artifices de la coquetterie et de la mondanité dont la haute société de son siècle se servait comme d'un moyen efficace pour arriver à des fins honteuses!

Ah! certes, on ne saurait faire un reproche à Bossuet de toutes ses écrasantes invectives contre l'amour et les passions de la femme, quand on se rappelle les impudentes coquetteries par lesquelles une intrigante, une ambitieuse quelconque voulait attirer sur elle, les attentions amoureuses du grand roi, dont la jeunesse s'était déjà signalée par tant de galantes escapades.

Et ce n'était là que les moindres incidents d'un chassé-croisé de folles amours à cette époque qui présageait les temps déjà proches où « des femmes enle-

« vées aux dernières boues du monde joueraient avec la
« couronne de France, où des descendants de croisés
« peupleraient de leurs adulations des antichambres
« déshonorées, et baiseraient, en passant, la robe
« régnaute d'une courtisane. » (1)

C'est contre tous ces déportements à ciel ouvert que la grande âme de Bossuet s'indignait, et c'est comme remèdes naturels à ces maux que le moraliste chrétien proposait la charité et la virginité, dans la poursuite d'une « volupté toute céleste qui se forme « du mépris des voluptés sensuelles ». — Etait-ce trop? P. Janet paraît le dire en donnant encore une fois à penser que Bossuet va aux extrêmes dans la proposition du remède. Pour nous, nous sommes de l'avis de Sainte-Beuve qui rend hommage à Bossuet en l'appelant « un homme de juste milieu ». Il est vrai que Sainte-Beuve l'avait accusé un jour « d'adhérer volontiers dans sa morale à un côté du Jansénisme; mais, grâce à une de ces contradictions si fréquentes dans l'œuvre du critique français, nous ne tardons pas à apprendre de Sainte-Beuve lui-même, que Bossuet ne voulait point être de « ces alarmistes du salut comme Jansénius, Saint-Cyran et Pascal ».

Il y a dans ce que Bossuet dit, à travers ses œuvres, de cette terrible passion de l'amour et des femmes, des traits généraux qui s'appliquent à tous les temps et à toutes les générations, mais nous croyons qu'il serait mieux de restreindre à la Cour et à la haute société du temps, les applications immédiates de la morale de Bossuet, dans la question qui nous occupe. C'est donc, si l'on veut, de la psychologie générale,

(1) R. P. LACORDAIRE. (2^e conf. sur la Chasteté).

mais qui s'applique spécialement à la Cour sensuelle et voluptueuse de Louis XIV; et voilà, nous le redisons, ce qui explique précisément les rigueurs de la parole évangélique.

Un passage d'un des plus célèbres sermons prêchés à la Cour fera mieux comprendre le secret de l'admirable psychologie de Bossuet, répondra en même temps aux insinuations de P. Janet. Il s'agit du sermon sur la Parabole du mauvais Riche; c'est de la plus pure morale évangélique. « Par cet abandon aux choses licites, « il se fait dans tout notre cœur un certain épanche-
« ment d'une joie mondaine, si bien que l'âme se lais-
« sant aller à tout ce qui lui est permis commence à
« s'irriter de ce que quelque chose lui est défendu.
« Oh! quel état! quel penchant! quelle étrange dispo-
« sition! Je vous laisse à penser si une liberté préci-
« pitée jusqu'au voisinage du vice ne s'emportera pas
« bientôt jusqu'à la licence..... » Le fond de ces paroles n'est rien d'autre que la doctrine constante de l'Église sur la fuite des plaisirs, le danger des occasions et la mortification chrétienne.

Quant à l'éducation et à la culture intellectuelle des femmes, Bossuet était d'un avis contraire à Fénelon. Il les voulait instruites, mais dans les bornes les plus restreintes possible et toujours comme moyen de les mettre en garde contre la vanité et l'orgueil, deux vices auxquels de plus fortes têtes que les leurs ne résistent pas communément. Comme on peut le remarquer encore ici, la morale de Bossuet est ordinairement *préventive*, et qui dirait que ce n'est pas la meilleure? On jugera peut-être que Bossuet est trop sévère et trop absolu en cette matière qui divise et passionne même des partis opposés; et, sans vouloir trancher la question pour notre compte, nous ne ferons pas diffi-

culté de reconnaître que les antagonistes de Bossuet sur cette question, se trouvent en agréable compagnie avec l'aimable auteur de « *l'Education des Filles* ».

« Telles sont, dit P. Janet, en terminant le chapitre « auquel se rattachent nos observations, telles sont les « pensées de Bossuet sur les femmes et sur l'amour. « On peut trouver qu'il voit les choses à un point de « vue un peu ascétique; tout entier au sentiment chrétien, « la nature proprement dite ne l'intéresse pas; il ne « voit partout que corruption et misère; mais si les « sages profanes ont peut-être quelque chose à redire « à cet excès de sévérité, en quoi nos pessimistes et « nos misanthropes pourraient-ils se plaindre, eux qui, « sans aucune compensation, sans l'excuse d'une meil- « leure destinée, n'ont pour tout ce qui est humain « que paroles amères et pour la vie que malédictions « et blasphèmes? Anéantissement pour anéantissement, « mieux vaut encore s'abîmer en Dieu que dans le « néant. »

M. A. COUSOT







LETTRE PARISIENNE.

LES DÉCADENTS.

LE recevais, ce matin même, de l'un de mes amis, la lettre que je vais transcrire d'abord, et commenter ensuite. La voici sans une rature :

« Je ne sais pas où j'ai cueilli, mon cher ami, « cette phrase à double tranchant : « Le scepticisme « est une forme supérieure de l'intelligence, qui n'exclut « ni la notion du devoir, ni le sentiment, ni la foi. » « Est-ce bien exact? Je le ne crois pas. Cependant nous « nous vantons, un certain nombre que nous sommes, « d'être, en dehors de ce qui touche à la conscience « et à l'idée religieuse, atteints d'un scepticisme doux. « Hormis donc en ce qui touche à nos idées religieuses, « où nous demeurons inébranlables, malgré moqueries « et disettes, nous ne croyons plus à grande chose, « par ce que nous nous rappelons ce mot cruel « de Joseph de Maistre, — vraiment *maistre*, celui- « là ! : « Je ne sais pas ce que c'est que la conscience « d'un coquin, mais je connais celle d'un honnête « homme et ça m'épouvante ! »

« La Société française expie bien durement les fautes « sans nombre que lui ont fait commettre les désolantes « doctrines prêchées avec tant de liberté aux dernières

« années du second Empire, et surtout depuis l'ère
« néfaste de la seconde République. Les tendances
« libérales en matière de religion nous ont conduit
« d'abord à l'apparente indifférence que prévoyait Lamen-
« nais; mais il a fallu en venir bientôt à la lutte
« ouverte : le rationalisme a engendré le matérialisme.
« Et comme ces mots et ces choses barbares ne suffi-
« saient plus, on est allé chercher en Allemagne la
« philosophie du trop fameux et très ennuyeux Schopen-
« haüer, dont on a fait le pessimisme. De quoi il résulte
« que nous sommes tous malades, d'une maladie épidemi-
« que et contagieuse, — connue déjà, mais alors assez
« rare, au temps de Cicéron, qui l'appelait *morbus*
« *animi*. Et c'est, mon cher ami, cette maladie qui
« fait de nous tous, au dire du Bourgeois — immortel
« — des DÉCADENTS.

« Car nous sommes décadents, et il ne faut pas
« le nier, puisque nous vivons en pleine décadence, et
« que tout s'en va autour de nous, comme autrefois
« à Byzance tout s'en allait sous les discussions des
« rhéteurs et des sophistes. N'en croyez pas seulement
« la *Théodora* de Sardou, non plus que les vagues
« historiens du Bas-Empire. Croyez en surtout ce que
« vous voyez autour de vous, et c'est, ma foi ! bien
« assez pour justifier ce titre d'un livre d'Henri Rochefort :
« *les Français de la Décadence*.

« Oui, certes, nous sommes décadents ! Parce que
« nous admirons la beauté partout où elle se trouve,
« et que nous la voulons parfaite. Parce que nos sen-
« timents sont raffinés, et que nous raffinons nos
« sensations, à tel point que les uns et les autres
« deviennent inaccessibles au vulgaire. Parce que dans
« tous les types que nous offrent la fable, la poésie,
« le théâtre, nous faisons une sélection, et que nous

« voulons des Ophélie et des Juliette, des Cymbeline
« et des Desdemone, des Hamlet et des Shylock comme
« aucun des théâtres actuels ne nous en peut donner.
« S'il est requis, pour mériter ce titre bizarre de
« *décadent*, d'avoir honte et horreur de la vie réelle,
« telle prosaïque que nous l'ont faite le régime parle-
« mentaire et le positivisme boutiquier de l'époque;
« d'aimer les cheveux crespelés couleur de cuivre, les
« yeux couleur d'aigue-marine; de préférer, parmi
« les fleurs, les étranges, qui sont les seules belles,
« orchidées, pélargoniums, ou frêles étoiles de l'herbe
« des champs; — de nous délecter aux parfums rares
« de l'essence de rose ou de l'huile de santal; — de
« choisir, parmi les poètes, ceux que la foule ne veut
« pas comprendre, et qu'elle aurait tort de comprendre
« — car si elle comprenait, nous ne comprendrions
« plus, nous autres! — nous sommes de parfaits
« décadents, et nous nous en faisons gloire.

« Cette décadence, en effet, nous élève au-dessus
« du niveau ordinaire, et nous ne voulons rien de
« plus. Il nous fait peine de ressembler à qui que
« ce soit de la foule, aussi bien à ceux qui célèbrent
« Bellini qu'à ceux qui acclament Hector Berlioz. Si
« Gustave Moreau est notre peintre prédiligé, et Félicien
« Rops, Edouard Zier ou Poirson, nos « illustrateurs »
« et si le fantasque Odilon Redon est le dessinateur
« fou qui nous fait rêver, en quoi cela regarde-t-il le
« citoyen Prudhomme? Et qu'est-ce que cela nous fait
« que le même citoyen ou ses congénères n'entendent
« pas un traitre mot à la prose diserte et subtile du
« savant philologue et théologien Villiers de l'Isle Adam,
« aux vers sonores et profonds étrangement de Charles
« Baudelaire, ou à la musique pénétrante, absurde et
« stupidement logique de Maurice Rollinat?

« Nous vivons, nous, par l'impression ressentie, et
« à l'heure même où elle se ressent. La note, le vers,
« la touche de couleur, le paradoxe, éveillent en notre
« intelligence une impression, fugitive peut-être, mais
« entière, qui vibre et se répercute, — comme un doigt
« d'enfant nerveux posé à l'improviste sur une touche
« d'ivoire fait résonner et longuement retentir une note,
« un son, — qui est un cri, un sanglot, un tintement
« de cloche... ou un éclat de rire.

« En somme, la question se pose en ces termes,
« grâce à l'opiniâtreté d'un public pour lequel toute
« moquerie a toujours raison : Est-il honorable d'être
« décadent, ou se fait-on volontiers vitupérer, à se parer
« de ce qualificatif jusqu'ici réservé aux seuls Stéphane
« Mallarmé et Paul Verlaine?...

« J'ai la faiblesse de croire qu'on se peut targuer
« de décadence, et ne point cesser d'être un homme de
« goût et de bon ton. Non qu'il faille suivre en ses
« errements toute la jeune école, ou mépriser toute
« musique qui ne procède point par règles ou par gémiss-
« ments. Je suppose que *décadent* veut dire, en langue
« de boulevard, tout individu qui sort — (et *sort* me
« semble faible; je dirais : tout individu qui *jaillit*) —
« hors de la vie ordinaire. Cette monotone existence,
« où la politique envahit tout, où l'argent accapare tout,
« où les quotidiennes misères absorbent tout, n'est assurément pas la nôtre. On nous accuse de n'accepter ni les
« sentiments surannés, ni les théories toutes faites, et
« de nous vouloir distinguer par des habitudes, un
« dandysme et des rêveries que l'accoutumée placidité
« des *autres* ne saurait admettre sans broncher. Que
« ce soit absolument vrai, je n'ai pas besoin de vous
« le dire. Il est certain que nous cherchons les mots,
« cherchant les choses. Il est sûr, aussi, que feu

« M. de Lamartine n'est pas notre idéal, non plus
« que le sec Mérimée. Il nous amuse de nous com-
« plaire aux problèmes psychiques d'Edgard Poë, et de
« nous hypnotiser, (le mot est à la mode!) aux hallu-
« cinations de Quincey.

« Mais en quoi cela peut-il inquiéter le Bourgeois,
« notre ennemi? Pourquoi nous veut-il imposer ses
« héros, qui ne nous sont que valets de cartes? Et
« de quel droit nous arracher à des songes, où nous
« trouvons une solitaire, discrète et paisible délectation?
« Faut-il qu'on nous vexé de cette injure de *décadents*
« parce qu'en nos écrits nous distillons la quintessence,
« alors qu'il se peut? Ou parce que nos manières d'être
« et de méditer ne ressemblent d'aucune façon à l'offi-
« cielle manière des littérateurs salariés par la société
« des gens de lettres? Que nous chaut! Tels nous con-
« venons d'être, en dépit des Corinnes surannées et des
« Lindors avachis, et s'il nous plaît de parcourir cette
« gamme de sensations aigües que fit éclore de par
« sa volonté, le duc Floressas des Esseintes (que nous
« fûmes ou voulûmes être) qui donc oserait y contre-
« dire, s'il y a en nous assez de nerf et de vitalité
« pour supporter l'assaut et braver la fatigue?

« Au fond, en effet, on se fatigue de tout, — et
« vous n'êtes guère pour me réfuter en ceci, mon ami.
« Si la plus belle fille du monde ne peut donner que
« ce qu'elle a, le plus beau fils du monde ne peut
« aimer que ce qu'il n'a pas. Et l'on a tout : même
« ce que ne donne personne. Donc l'heure vient du
« suprême dégoût et de l'entière satiété, après quelle
« heure on n'est plus rien, — même décadent, — car
« être décadent, c'est être quelqu'un qui ne déchoit
« pas, et regarde le monde, autour de lui, déchoir.
« Donc, il y aura après nous des gens, que notre

« décadence aura fait rire, et qui tomberont plus bas :
« d'où nous pouvons tirer cette gloire que nous sommes
« très-haut, étant réfugiés sur les sublimes sommets où
« n'atteignent point les mélancolies sombres et les
« mesquines réalités de ce temps maladif, et ne vivant
« que par le cerveau qui conçoit, le cœur qui palpite,
« la conscience qui absout! »



Et voilà pourquoi votre fille est muette!

La lettre qu'on vient de lire trahit un état d'esprit tout particulier, qui est, pour ainsi dire, l'étiage intellectuel de cette folle fin de siècle. Jamais il n'y eut un si grand nombre de poètes, ou, pour mieux dire de jeunes gens qui se croient des poètes, et qui, d'une force extraordinaire en prosodie et en versification, se persuadent que la gloire les attend, qui sacra Hugo et fit mourir de faim Lamartine. Les dénombrer, énumérer leurs œuvres, et j'entends ne point parler ici des vulgaires, des médiocres, — serait un travail d'Hercule; l'on formerait un gros volume de ce catalogue, qui ne serait pourtant ni un livre ennuyeux, ni un livre inutile.

Il y a d'abord les maîtres, que l'Académie Française a élus, et celui qui a dédaigné l'Académie : Leconte de Lisle, Sully-Prudhomme, François Coppée, — et Théodore de Banville. Il y a quelques aînés, dont la renommée s'est occupée, et qui possèdent au moins la petite monnaie de la gloire : Arsène Houssaye, Aurélien Scholl, Alphonse Daudet, Alexandre Piédagnel, Edouard Grenier, Charles Monselet, Auguste Lacaussade, Louis Ménard, Josephin Souly, José Maria de Hérédia. Après ces noms, incontestés dans le monde littéraire,

la classification des « Jeunes » devient plus facile, et M. Jules Tellier l'a faite très adroitement dans un livre qu'il vient de m'envoyer, *Les Ecrivains d'aujourd'hui*, NOS POÈTES (1), et qui me fournira les éléments de ma prochaine lettre. M. Jules Tellier, un critique très fin, très-ironique, très-intelligent, — trois adjectifs que je n'aime pas à prodiguer! — divise donc ainsi les poètes contemporains :

Les *Rustiques* : André Theuriet, Eugène le Mouël, Charles le Goffic, Paul Harel, Aristide et Charles Fremine, Achille Millien, Jules Breton, Jean Aicard, Gabriel Marc, Ernest Prarond, Gabriel Vicaire, François Fabié, Camille Delthil, André Lemoyne.

Les *Modernistes* : Paul Bourget, Eugène Manuel, Albert Mérat, Antony Valabrègue, Raoul Gineste, Paul Arène, Emile Blémont, Georges Lorin.

Les *Philosophes*, les *Historiens*, les *Psychologues* : Louise Ackermann, André Lefèvre, Henri Cazalis, Anatole France, Frédéric Plessis, Georges Lafenestre, Léon Dierx, Edmond Haraucourt, Jules Lemaître, Auguste Dorchain, Amédéc Pigeon, Charles de Pomairols, Ernest Dupuy, Zénon Fière, Philippe Gille, L. X. de Ricard, Gustave Rivet, Clovis Hugues, Armand Renaud, Emmanuel des Essarts, Jean Rameau, Paul Deroulède.

Les *Lyriques* : Armand Sylvestre, Laurent Tailhade, Robert de la Villehervé, Raymond de la Tailhède.

Les *Baudelairiens* : Georges Rodenbach, Emile Verhaeren, Stanislas de Guaita, Albert Jhouney, Louis Tiercelin, Louis Le Cardonnel, Charles Cros, Paul Guigou, Maurice Rollinat, Jean Richepin, Fernand Icles, Emile Goudeau, Tancrède Martel, Paul Marrot, Raoul Ponchon, Maurice Bouchor.

(1) Un vol. chez A. Dupret, Paris.

Les *Habiles* : Catulle Mendès, Jacques Madeleine, Jean Lorrain, Roger Milès, Emile Peyrefort, Adelphe Froger, Jules Truffier, Emile Michelet, Ephraïm Mikhaël, Gaston de Raimés, Tournefort, Joseph Gayda, Jean Ajalbert, Marsolleau, Felix Naquet, Paul Mariéton, Rodolphe Darzens, Victor Pittié, Victor Margueritte, Theodore Maurer, Georges Vanor.

Les *Symbolistes*, qui procèdent des *Décadents* : Jean Moréas, Charles Vignier, Gustave Kahn. — René Ghil.

Enfin les *Décadents*, et ils ne sont que deux, — à l'estime de M. Jules Tellier, — mais ces deux valent une légion : Paul Verlaine, et Stéphane Mallarmé.

Je n'ai vu qu'une fois M. Paul Verlaine, dans je ne sais quel cabaret littéraire, où toute une théorie de poètes adolescents l'encensait, tandis qu'il buvait de la bière. Ce n'est plus un jeune, car il est depuis un bon lustre, du mauvais côté de la quarantaine. Une tête de moine condottière du quinzième siècle, vigoureuse, sombre, inquiétante; des yeux doux et voilés; une indicible tristesse, une invincible lassitude, exprimées par le regard et le sourire. Verlaine a sa légende. Elle est douloureuse, et rappelle ces deux vers de son maître Baudelaire :

Ah! Seigneur, donnez-moi la force et le courage
De contempler mon corps et mon cœur sans dégoût!

M. Paul Verlaine a publié un certain nombre de livres : — *Poèmes saturniens*; — *Fêtes galantes*; — la *Bonne Chanson*; — *Romances sans paroles*; — les *Poètes maudits* — *Jadis et naguère*, et, — enfin, — chez Victor Palmé, éditeur des Bollandistes, une plaquette *Sagesse*, qui marquait sa conversion au catholicisme, et c'est à beaucoup près la meilleure de ses œuvres.

La note dominante du talent de M. Verlaine est une remarquable pureté de forme, une science parfaite du vers, une habileté sans pareille à jongler avec les mots, une faculté, dont il est seul maître, de sentir et de montrer les nuances des choses. On prétend qu'il est, avec Ronsard et Hugo, le plus grand inventeur que nous ayons eu dans le rythme et la langue. Il a des assonances mystérieuses, une habileté de facture, une sincérité d'accent qui étonnent, imprégnant toute sa poésie d'un charme tout nouveau, étrange et presque morbide.

Mais ce n'est pas à tout cela que Paul Verlaine doit l'influence qu'il exerce sur une foule de jeunes écrivains, qui lui témoignent une admiration sans limites et le considèrent non seulement comme un chef d'école, non pas comme un maître, mais reconnaissent en lui le *Maître*, dans le sens absolu du mot. Est-ce donc à la sensualité violente, à la perversité « nullement voulue, concertée ni acquise, toute sincère, et si l'on pouvait dire, naïve » qui caractérisent essentiellement son œuvre? Est-ce à ses agitations, à ses inquiétudes, à son goût de l'étrange, à sa passion du « frisson nouveau » ?

Est-il ce que M. Jules Tellier le définit : « une âme charmante jusque dans le mal », « le plus naïf des hommes en même temps que le plus compliqué des artistes », « une sorte de phénomène attirant et monstrueux » ?

Pour moi, je l'avoue ingénûment, je ne puis comprendre que par une sorte d'intuition la poésie de M. Paul Verlaine, et je n'y démêle bien que sa science de la prosodie et de la langue. Et toutes les fois qu'en vers, ou en prose, ou dans sa causerie entrecoupée et alanguie, il a développé la théorie du *Décadisme* j'ai

cessé tout à fait de comprendre. Le système, puisque système il y a, m'échappe, et les vrais *décadents* ne me sont pas plus intelligibles que les *préraphaélites* anglais, à moins que les uns et les autres n'avouent que ni la vie telle qu'elle est pratiquée, ni la nature telle qu'elle existe, ni les sentiments tels que nous les possédons, ni les sensations, telles que nous les subissons, ne peuvent satisfaire leurs sens, leur âme, leur cœur et leur esprit. Alors que veulent-ils? La vie à rebours, à l'instar du héros du roman de J. K. Huysmans?

De l'autre *Décadent*, de M. Stéphane Mallarmé, que dire? Il professe quelque part. Ce *Dieu* de l'École est un grave, correct et pédant universitaire qui fait la classe à des bambins. Entre-temps, il fit, au temps du Parnasse, des vers d'une banalité désespérante. Il a écrit l'*Après midi d'un Faune*, et les vers qu'il commet aujourd'hui n'ont aucun sens, aucune harmonie, ne brillent que par l'absurde. Est-ce un mystificateur ou un fou? Lui-même l'ignore, sans doute. Mais quel prix institueraient les Académies des âges futurs pour récompenser le gratteur de palimpsestes, le déchiffreur de grimoires et de cryptographies, l'œdipe des plus âpres énigmes, qui pourrait traduire en une phrase intelligible, ayant un sens déterminé, le sonnet que voici, et dont s'enorgueillit assurément M. Stéphane Mallarmé.

Une dentelle s'abolit
 Dans le doute du jeune suprême
 A n'entrouvrir comme un blasphème
 Qu'absence éternelle de lit.

Cet unanime blanc contit
 D'une guirlande avec la même,
 Enfin contre la vitre blême,
 Flotte plus qu'il n'ensevelit.

Mais chez qui du reve se dore,
Tristement dort une mandore
Au creux néant musicien,

Telle que vers quelque fenêtre,
Selon nul ventre que le sien,
Filial on aurait pu naître.

Moi, j'aimerais mieux apprendre le sanscrit, décrire les quatorze mille incarnations de Vichnou, — ou traduire en vers de huit syllabes le code Napoléon!..



On a fait à M. Stéphane Mallarmé le compliment que voici : « Toutes ses œuvres, si peu nombreuses, ont une merveilleuse logique, alliée à une puissance poétique supérieure. Le vers passe, fleuri comme un berger enrubanné, *lascif* comme un faune nu, pyramidal comme le tombeau d'Edgard Poë, blanc de l'albe candeur des cygnes ». Le sonnet que j'ai cité plus haut peut seul égaler cette période, je n'ai rien à dire de plus.

Mais ce n'est pourtant pas M. Stéphane Mallarmé, qui est le vrai *décadent*, et ce n'est pas davantage M. Paul Verlaine. Le moraliste a déclaré : « Un sot trouve toujours un plus sot qui l'admire ». Admire me semble faible, car les deux protagonistes de l'école décadente ont trouvé plus décadents qu'eux mêmes. Et les « *décadenticulets* », comme les appelait naguère un des voltigeurs du *Figaro*, sont déjà un régiment, s'ils ne sont pas encore une armée. Je ne les nommerai pas : j'aurais peur d'en oublier!.. L'un d'eux imagina de distinguer la *couleur* des mots, et prouva dans un sonnet fameux que A est noir, l'E blanc, l'I bleu, O rouge, l'U jaune. Et l'autre déclarait péremptoire-

ment que les vers « sont des bouquets, des essences et des romances », et que la poésie, pour être *la poésie*, doit être la **toute-musique**. Nous voici bien loin de la « littérature de gueuloir » préconisée par Gustave Flaubert. Au surplus, pour les véritables *décadents*, la poésie n'est pas faite pour être comprise : elle doit être sentie. Le fond de l'affaire, c'est que tous ces gens-là, disons-le brutalement, sont affligés d'une maladie *hystérico-païenne*.

Leur premier soin fut de créer une langue nouvelle, et de se définir. « Le trait caractéristique de la physionomie morale du parfait décadent est une aversion déclarée de la foule, considérée comme souverainement stupide et plate, disait Adoré Floupette, en son introuvable livre des *Déliquescences*. Le poète s'isole pour chercher le précieux, le rare, l'exquis. Sitôt qu'un sentiment est à la veille d'être partagé par un certain nombre de ses semblables, il s'empresse de s'en défaire. » La théorie du *décadisme* se résume en ces préceptes de M. Anatole Baju, pontife de l'École : « Les écrivains pénétrés de l'esprit de cette fin de siècle doivent être brefs et narrer les luttes intimes du cœur, la seule chose qui intéresse l'homme, qu'il ne connaisse pas, qu'il ne connaîtra jamais, parce que le cœur humain est aussi vaste que l'infini ».

En conséquence de quoi, le *décadent* s'échine à renverser toutes les lois de la nature, voit des forêts *bleues*, n'admire que les fleurs qui suintent les poisons, et se pâme volontiers devant les vers du genre de celui-ci :

Mon âme est un manoir hanté par les corbeaux !

Il a donc inventé, je le répète, une langue toute spéciale, et dont il suffira de donner deux échantillons,

l'un en prose, l'autre en vers, à la condition de ne nommer point les malheureux qui se sont rendus coupables de ces chefs-d'œuvre, car les nommer ne serait-ce pas les signaler à la police qui fait enfermer à Bicêtre ou à Charenton, les aliénés vaguant sur la voie publique?

Voici d'abord la prose. (Je garde le texte imprimé, à titre de pièce justificative :

« *Exacerbé par l'aspect veule des sirupeux can-*
 « *dides que l'hypnotisme de la Thiose confine en des*
 « *décevances idiotes d'idéalisme, le moderniste incroyant*
 « *aux futurités, cortégé par les navrances et les lugu-*
 « *brités de la molécule cosmogonique qui est notre*
 « *melancholieux habitacle, mais soumis à la norme*
 « *inélucltable, s'endort dans le courant du fatum, poussé*
 « *par cette forme gendarmesque vers l'antré géhennique*
 « *où l'homme cadavre charognise dans la cubicule*
 « *atratique du rienisme... »*

Encore cette phrase étonnante revêt-elle un semblant d'idée, et pourrait-elle être mise en français par quelque bon grammairien, idoine à discerner le pathos et l'athos, dans le fatras de la faconde *décadismale*. Mais qui pourra jamais deviner quelle pensée peut se cacher sous la strophe que voici, extraite du livre d'un poète couronné « maître de l'instrumentation poétique ».

Air nuptial.

Pour la seule

et parmi le millier des ramures du monde !
 Vaste du manque aux Yeux de regrets du serment
 qui d'aurore en néant évaguerait sur l'onde
 la mémoire des mers s'éveille indulgemment :

eaux d'ingénuités sans rives aux légendes
 en qui dorment les ans mes plus uniques soirs.

Je vous donne ma parole d'honneur que j'ai copié

lettre pour lettre, virgule pour virgule ! Et que faut-il ajouter ?

Il est temps de conclure, et je me borne, pour donner la conclusion que je ne me sens pas apte à formuler moi-même, à citer les premières lignes d'un article, « Décadents et détraqués », paru dans la *Revue littéraire et artistique*, une revue de « Jeunes », qui ne sont pas fous. Cela ne suffira-t-il pas pour répondre à l'ami dont j'ai cité la lettre : « Sous différents noms, décadents, deliquescents, symbolistes, il existe en France et en Belgique, depuis une dizaine d'années, toute une classe d'individus, alcooliques et rachitiques pour la plupart, rastaquouères de la littérature, ne parlant ni l'arbi, ni le patois, ni le nègre, ayant un idiôme à eux, un dialecte fait de mauvais français et de latin de cuisine, et qui, sous le prétexte de donner le dernier mot de l'art à leurs contemporains, n'ont guère réussi qu'à leur donner le dernier mot de l'absurdité humaine ».

TRISTAN DE ROCHENOIRE.





SCÈNES DE LA VIE DE COLLÈGE

Le Surveillant

I

LE soir, une cour sombre. Devant nous, se découpant sur les ténèbres par l'éclat d'une lumière abondante, des fenêtres à triple ogive s'alignent sur une longue file. Plus haut la parallèle pâle d'un lanterneau à verre dépoli.

Nous sommes dans un collège, et cette salle, qui malgré son air de fête ne laisse échapper aucun bruit, est une salle d'étude.

Entrons. Silence absolu.

Le spectateur, ébloui par la transition brusque de l'ombre au plein jour, se croirait tout d'abord dans une solitude, n'était la chaleur un peu lourde de l'atmosphère qui trahit la présence d'une réunion nombreuse.

Quand l'éblouissement a cessé, son regard aperçoit la fuite légèrement estompée, d'une longue perspective de pupîtres noirs rangés sur deux lignes, bordant un couloir central, et, au-dessus de ces pupîtres qui luisent sous le coup de lumière des larges abat-jour, émergent des têtes penchées, à distances égales. On distingue à peine les visages, animés par le travail, presque immobiles.

Quelques toux éparpillées lancent au hasard leur

note fausse; des feuillets remués de dictionnaires faisant des thèmes, susurrent comme la brise qui frôle les feuillages; des plumes, en butant sur le fond des encriers, pointillent le calme de coups secs. Parfois un pied traînant se déplace, un crayon roule brusquement et s'abat sur le parquet, un papier qu'on déchire fait comme une ligne de bruit. Dominant le tout les becs de gaz chantent en sourdine leur vague unisson. Il y a là cent cinquante enfants et jeunes gens, nerveux, remuants, naturellement avides de mouvement et de bruit. Pourtant pas un ne bouge, pas un ne parle. Pourquoi? — Ils ne sauraient vous le dire; ils subissent, à leur insu, une force de compression répandue dans l'air qu'ils respirent.

Cette force a une source visible.

Voyez, là, appuyé de la hanche contre le premier pupître, un homme est debout, un prêtre en longue soutane noire, les bras croisés, un crayon passé entre deux boutonnières sur le haut de la poitrine. Derrière lui, une espèce de tribune; au-dessus de la tribune un grand Christ se détachant en blanc sur une croix rouge.

A quoi cet homme passe-t-il son temps?

Enseigne-t-il? Non.

Se fatigue-t-il? C'est peu probable.

Que fait-t-il? Rien.

Si, pourtant, il fait quelque chose. — *Il regarde.*

II.

A l'âge où les premières désillusions mettent leurs points noirs sur l'horizon de la jeunesse, on remonte volontiers le passé, et l'on retourne, en imagination, par des sentiers ensoleillés bordés de murmurants souvenirs, jusqu'au temps des premières études. Le souvenir

de cette partie classique de la vie, resserrée entre les déclinaisons et la période à quatre membres, est un de ceux qui persistent même à travers les déboires de l'existence. C'est que, pendant ces six années, l'esprit dans sa fraîcheur d'éclosion et son impressionnabilité de sensitive a éprouvé les premières fièvres du beau, les premiers élancements vers la perfection intellectuelle et morale, les premiers étonnements devant les grands génies littéraires de l'humanité; de là des impressions ineffaçables et qui, malgré le temps, conservent tout leur relief comme les figures dans le bronze des médailles antiques.

Souvent on revient à ces belles années dans le cours d'une rêverie solitaire; plus souvent on en parle dans l'expansion d'un cercle d'amis. Mais alors ce ne sont pas ses impressions intimes que chacun raconte; on préfère les garder au fond du cœur comme des bijoux dans leur écrin; la conversation se plaît davantage à passer en revue — en les faisant avancer parfois sous les coups de fouet de la satire — ceux qui en ont été les causes, les professeurs.

C'est une chose singulière, mais, avec le temps, on ne modifie guère l'idée qu'on avait d'un homme quand on était enfant, et l'on continue à le juger avec l'esprit, parfois pénétrant mais toujours étroit, que l'on avait à seize ans. Le temps n'use pas les petites rancunes ni les chaudes admirations — aussi peu justifiées parfois les unes que les autres — qu'à cet âge on éprouvait pour quelqu'un; les formules même du langage que l'on employait pour en parler, restent stéréotypées dans le cerveau et reviennent couramment sur la langue. On en rit d'un rire jeune qui contraste souvent avec l'opulence de la barbe.

Pourtant, quel que soit le souvenir — bon ou mau-

vais — que l'on ait gardé de ses professeurs, leur nom reste indissolublement uni à ceux des auteurs de leurs classes respectives : l'Építome, le De Viris, César, Salluste, Virgile, Cicéron; et quelque soit le massacre auquel on les livre, on comprend quelque chose du sacrifice qu'un homme fait doit s'imposer pour se mettre constamment au niveau d'intelligences à peine écloses et souvent rebelles, pour enchaîner pendant de longues années son esprit à ces choses mortes, le mot, la phrase, la syntaxe, qui paralysent les plus beaux élans quand il s'agit de faire pénétrer les esprits dans les œuvres vives des génies littéraires.

De là un respect irraisonné que l'on éprouve même pour celui de ses professeurs que l'on a le moins estimé.

Pour le surveillant, rien de semblable.

Sa personnalité ne se rattache à aucune connaissance positive, à aucune langue, à aucun chef-d'œuvre, à aucune science. De là un abîme entre l'homme de l'ordre et du devoir et celui de l'enseignement.

Nos souvenirs à son égard restent aussi ceux du collégien.

Le surveillant? C'est l'homme qui se promène de long en large, ou siège, sur une estrade, d'un air courroucé de juge en police correctionnelle; c'est l'homme du châtiment, des retenues, des *lignes*, des admonestations aussi nombreuses que peu variées qui froissent les instincts naissants de liberté, d'orgueil, d'amour-propre; c'est l'homme qui flaire les complots, déniche les défauts et les vices, secoue les indolences, refrène les pétulances; c'est l'homme intolérant qui a la prétention de forcer les gens à marcher droit malgré leurs susceptibilités. Emondeur infatigable, il est toujours là, au moment opportun, le sécateur en main, tranchant

de droite et de gauche les mauvaises excroissances sans se soucier le moins du monde des cris de ses patients. C'est lui qui donne aux études leur longueur invraisemblable, qui rogne le temps des récréations, qui impose de nouvelles mesures réglementaires toujours désagréables, qui s'oppose systématiquement aux congés et qui défend les jeux, précisément les plus amusants. Encore un peu et on l'accuserait d'être de connivence avec la pluie quand le mauvais temps supprime une promenade et y substitue l'ennui d'une heure ou deux d'étude supplémentaire.

En raison même de son âge, l'élève n'est pas capable de saisir l'influence morale que le surveillant exerce sur lui. Il la subit sans l'apprécier, en éprouve les bienfaits sans les comprendre; il se laisse entraîner, sans plus se rendre compte de la force qui agit sur lui, qu'il ne songe à la vapeur quand il roule en wagon. Les résultats pour ainsi dire matériels et tangibles de l'enseignement lui donnent seuls de la satisfaction; le reste échappe à sa perspicacité. Il retiendra le souvenir de ceux qui lui ont enseigné *rosa rosæ*, l'histoire des Romains et le carré de l'hypoténuse, parceque sa vanité en a été agréablement chatouillée; mais il perdra facilement de vue celui qui a eu pour mission spéciale de le corriger de ses défauts et de former son caractère. Souverainement doué pour voir les défauts de ses supérieurs, possédant par cette facilité d'observation une force redoutable, l'enfant est extrêmement lent à se rendre compte du dévouement dont il est l'objet; il l'accepte naturellement comme une chose qui lui est due, comme le boire et le manger aussitôt oubliés qu'avalés. Il prodiguera à l'occasion les formules les plus solennelles de la reconnaissance; au fond il en ressentira fort peu. L'ingratitude même n'est pas rare

chez lui; c'est une conséquence de l'égoïsme développé par les soins mêmes dont on l'entoure; c'est un effet de l'indolence naturelle à son âge qui paralyse parfois les mouvements généreux de son cœur.

Le surveillant est la principale victime de cette froideur; son œuvre toute de dévouement n'est jamais appréciée à sa valeur. Même quand on l'estime ce n'est jamais d'une manière franche. Il aura toujours le tort d'être de son métier; le nom seul qu'il porte a la vertu d'effaroucher. Les plus bienveillants iront jusqu'à dire : — « C'est un brave homme »; mais ils ne réussiront pas à chasser le souvenir de telle circonstance où ce brave homme leur a fait subir l'amertume d'une petite humiliation. Cela les a corrigés d'un gros défaut, mais ils n'en conviendront jamais, où s'ils en conviennent, ils se rejettent sur la forme, qui toujours, d'après eux, aura été défectueuse. On lui saura encore gré d'avoir empêché par son autorité les cancre de troubler les heures d'étude, d'avoir mis à la raison un condisciple qui importunait par ses tracasseries, d'avoir fait de belles instructions dont l'application tombait sur les autres, mais jamais on ne le haussera au niveau d'un professeur, l'eût-il été antérieurement, et cela à cause de cette indiscutable considération, qu'il n'enseigne rien de positif, et que son souvenir ne se rattache à aucune acquisition scientifique ou littéraire.

Et pourtant cet homme qui passe presque inaperçu est un de ceux qui ont le plus d'influence sur l'avenir des jeunes gens; plus que tout autre il représente le principe d'autorité que le jeune homme doit apprendre à respecter au collège s'il veut être plus tard — quelque soit sa carrière — utile à la société. Plus que tout autre il peut inculquer aux intelligences encore neuves la notion du devoir, et donner à leur volonté

l'habitude de se tourner toujours vers le Vrai et le Bien. Il est peut-être le seul qui puisse tenter efficacement de corriger les défauts que les enfants ne contractent que trop souvent par la coupable faiblesse de leurs parents.

III.

Oui, il y a douze ans de cela, mais je m'en souviens comme si c'était d'hier, du jour où je vis un de mes collègues débiter dans la surveillance des externes. Son prédécesseur, saint prêtre plein de devoûment, venait de mourir en quelques jours, à peine âgé de trente ans, et le collège était encore sous le coup de cette brusque disparition. Il y avait des appréhensions en l'air au sujet de la reprise de cette tâche ardue si inopinément interrompue.

Un changement de surveillant est toujours une chose grave dans le monde d'un collège; cela fait songer à ce qu'on appelle en politique une crise ministérielle. Un début de professeur se fait avec plus de calme.

Ce jour là les professeurs expérimentés laissèrent rayonner un sourire de satisfaction quand ils eurent sommairement inspecté le nouveau titulaire. Il était bien ce que les anglais appellent : *The right man on the right place*. Vigoureux, débordant de jeunesse, il avait une de ces figures ouvertes à lignes très arrêtées, indices d'une volonté énergique. Malgré l'effarement de la première heure, son tempérament dominateur — tout à fait en situation — se manifestait déjà dans l'intimité de ses nouveaux collègues; ses gestes impératifs, ses répliques vives et tombant d'aplomb mêlées de saillies originales présageaient bien des succès qu'il allait remporter.

On était en Mai et les élèves se livraient à leurs jeux. La cour de récréation, fraîchement lavée par une averse, étalait au soleil ses sables blancs; l'immense gaité du printemps riait dans le firmament, et le peuplier du voisin, — unique représentant du monde végétal visible de la cour du collège — balançait au-dessus du mur de clôture sa vieille tête rajeunie par les tons délicats de ses pousses nouvelles.

On eut dit que tout souhaitait la bien-venue au nouveau maître. Lui, avec une décision qui semblait de l'expérience, encouragé par cet accueil souriant, prenait possession de son domaine. Il se promenait gravement de ce pas méthodique que connaissent les surveillants et les factionnaires, humant cet air nouveau qui lui rappelait son enfance, savourant cette satisfaction intérieure qu'éprouve tout homme quand il est investi pour la première fois du droit de commander et qu'il laisse tomber ses regards d'autorité novice sur ses subordonnés. Cette première impression où la joie du début domine, où l'illusion fait tout voir en rose, n'est pourtant pas exempte d'une vague inquiétude. Dès qu'on a le pouvoir de commander on devine la possibilité d'une désobéissance; de là un danger qu'on sent flotter autour de soi : de plus on se voit observé et de l'observation sort souvent le dard aigu de la critique.

Dans le grouillement d'une cour de collège se dessinent toujours deux catégories bien distinctes d'élèves : les *Grands*, ceux qui savent tourner une période ou scander un vers et s'en autorisent pour se promener le long des murs avec un air compassé de domination et d'importance; les *Petits*, ceux qui — les doigts maculés d'encre — jouent de tout leur cœur.

Dans l'un ou l'autre groupe des promeneurs sérieux,

il y a souvent une espèce d'esprit-fort, ou *malin*, qui a pour spécialité de donner son appréciation sur tout le personnel du collège et sur les événements du jour. Ses jugements sont sans appel. Il a le mot pour rire, de là sa supériorité. Il coupe la parole aux uns, fournit avec compassion le mot qui tarde à venir aux autres, impose toutes ses opinions avec cette suffisance qui est le propre de l'ignorance et de la vanité, mais qui éblouit la modestie et la réserve de ses compagnons. On ne le prend pas au sérieux, mais on le redoute parce qu'il a un vocabulaire de mots sonores et de lieux communs qui sonnent faux mais dont on ne découvre pas le côté faible. Il se met en avant dans toutes les circonstances où — en dehors des études — il y a un mot d'éloge à obtenir. Pour les études mêmes, il ne doute pas de la vigueur de son intelligence, seulement, comme il n'a que des insuccès à son actif, il se retranche derrière des connaissances vagues et indéfinies où personne n'ose le suivre. S'il ne réussit ni dans les mathématiques ni dans les sciences, c'est parce qu'il a des goûts exclusivement littéraires; et si la gloire littéraire lui échappe également dans les concours, c'est parce qu'il comprend la littérature tout autrement que ses maîtres. Il nage toujours en plein dans un vague idéal, et parle avec aplomb de ses projets d'avenir. On verra bien plus tard!

Au reste il n'est pas méchant; ce n'est pas lui qui irait se compromettre dans un conflit avec l'autorité, il laisse cela aux natures vulgaires. Cela ne l'empêchera pas de jouir intérieurement — tout en conservant une attitude correcte — de tous les déboires que l'autorité rencontrera grâce à sa naïve malveillance. Parce qu'il est le plus incapable de tous de rien comprendre au rôle du surveillant et qu'il en impose aux

autres, il est un danger permanent. Son esprit n'étant guère absorbé par une étude quelconque et les idées les plus volatiles papillonnant sans cesse dans son cerveau, il est supérieurement organisé pour la critique du détail qui échappe au regard des autres quand leur attention n'y est pas appelée. C'est lui qui trouve l'appellatif ironique, le surnom définitif, qui, à la suite de mécontentements, se popularise et s'attache au surveillant comme une étiquette fixée par une épingle sur une curiosité derrière une vitrine.

Parmi les *Petits* il y en a aussi de dangereux : ce sont les étourdis. Ils le sont tous un peu, mais chez quelques-uns cette faiblesse de la raison qui ne prévoit l'effet d'aucune cause est telle que les trois quarts de leurs désobéissances sont inconscientes. Ils sont très prompts — La Bruyère en a fait la remarque — à découvrir le côté faible de leurs maîtres, mais ils trouvent moins facilement le mot qui caractérise le défaut. Dès qu'ils l'ont entendu ils en saisissent la justesse et le mettent en circulation. Les esprits forts sont les découvreurs, les étourdis, les vulgarisateurs des épithètes malsonnantes.

De plus ils aiment le bruit. On dirait que leur ouïe est encore à l'état rudimentaire ; les dissonances les plus atroces, les sonorités les plus fausses loin de les troubler les enivrent ; ils feront au plus fort si on leur permet de se livrer à la cacophonie. Dès qu'ils sont en plein air au sortir des classes silencieuses, ils céderont tout d'abord au besoin de pousser des cris. Cela soulage leurs nerfs. En traversant un corridor ils ne résisteront pas au plaisir de faire résonner leurs pas. A l'occasion même — c'est une délectation suprême — ils troubleront l'ordre de la salle d'étude.

Individuellement, ils sont, presque tous, les meil-

leurs enfants du monde; ils ne voudraient causer de la peine à personne; c'est une conséquence de l'éducation de famille; mais une fois qu'ils forment corps, à la moindre occasion, ils subissent à leur insu un irrésistible entraînement. En vrais moutons de Panurge ils se précipiteront à la suite d'un mauvais drôle qu'ils méprisent du reste, sans voir où leur irréflexion les conduit. L'esprit de révolte que tout homme porte en soi, se réveille alors en eux, ils sont étonnés et tout joyeux d'oser lever la tête devant celui qui a pour mission de la leur courber; une humeur guerrière secoue leurs nerfs, et ils jouissent instinctivement de tous les actes d'insubordination que posent les cancre. Leur rire même prend alors des intonations agressives qui trahissent bien les sentiments belliqueux de leurs cœurs. Dans cette voie quand ils parviennent à dominer leur maître, ils iront jusqu'à la cruauté.

Ah! quand la bride n'est pas tenue par une main ferme, leur malicieuse imagination trouvera tous les jours des moyens nouveaux de se mettre en joie.

A cet âge on rit si sincèrement du surveillant qui cherche vainement un coupable, d'une bille sournoisement lancée et troublant la paix de la salle d'étude par son roulement insurrectionnaire; d'un dictionnaire qui, tout à fait par hasard, tombe du haut d'un pupitre, et qui, par le bruit impatientement attendu de sa chute, permet aux conjurés de soulager leur joie dans une protestation indignée; d'un bec de gaz trop lancé qu'un étourdi, dans un but louable d'économie, tente de ramener à la hauteur officielle et qu'il éteint à sa grande surprise; de mille autres incidents, plus ou moins prémédités, insignifiants en eux-mêmes, mais qui sont une occasion de jubilation intense, parce qu'il y a là, au fond de la salle d'étude, un homme encore inexpé-

rimenté, qui hésite à prendre une résolution. La grande jouissance vient, non de l'incident même, mais de l'embarras qu'on lit sur la figure du surveillant, de l'indépendance qu'on affecte vis-à-vis de lui; on le regarde après chaque méfait; on exige qu'il parle pour qu'il se compromette; toutes les attentions sont surexcitées, toutes les oreilles tendues comme au cinquième acte d'un drame!

Moment solennel! Vienne un mot malheureux, une punition frappant un innocent habilement compromis et l'enthousiasme monte à son comble; la victoire est complète, et chaque élève se croit un Alexandre qui vient de battre un Darius.

Voilà les tableaux qui hantent l'imagination d'un surveillant entrant en fonctions, et qui gâtent quelque peu par de fâcheuses appréhensions le plaisir d'un début. Notre nouveau collègue connaissait ces dangers de son ministère, et la pédagogie lui avait appris qu'un surveillant, comme un ministre, doit prévoir et prévenir les difficultés. Rien ne ressemble d'ailleurs plus au monde politique que le petit monde d'un collège.

On y trouve des partis, des compétitions pour les places honorifiques, des mécontents, des brouillons, des questions brûlantes, des moments de calme, des heures d'agitation, et il s'agit d'amalgamer tout cela, d'encourager ceux-ci, d'éviter de froisser ceux-là; enfin, comme en politique de contenter tout le monde et son père. Besogne ardue! Pour s'en acquitter avec succès, il faut une intelligence pénétrante, diplomatique, sachant saisir l'à-propos d'un acte de fermeté et celui de passer outre avec l'air d'un homme distrait qui ne remarque rien d'anormal. Il faut encore savoir se taire. C'est pour le surveillant qu'a été fait le proverbe : *Trop parler nuit*. L'enfant est de sa nature méfiant, et le silence

a toujours quelque chose de mystérieux qui impose le respect. Rien de plus inquiétant qu'un homme d'autorité qui observe beaucoup et qui ne dit rien, cela jette un froid; cela fait songer à l'obscurité inquiétante qui précède l'orage, surtout quand un froncement de sourcil semblable à celui du Zeus antique, fait courir par moments une ombre sur le visage qui regarde.

Notre nouveau surveillant savait tout cela; il avait l'intuition, l'instinct du commandement.

Aussi, quand il eut, du haut de sa chaire, déchiffré cent cinquante noms sur les cent cinquante figures alignées au-dessus des pupitres de sa salle d'étude, quand il connut à fond chaque élève par les renseignements qu'il avait pris, donnant plein cours à son habileté administrative et à son zèle sacerdotal, il rêgna.

IV.

Un surveillant d'externat, solidement assis, nous parut bientôt jouir d'un sort digne d'envie : ni lecture fastidieuse de devoirs, ni correction lassante de concours; rien dans ses occupations de la fatigue journalière de l'enseignement oral. Nous nous le figurions dans le calme de sa salle d'étude, fort de son inébranlable autorité, s'occupant paisiblement, pendant de longues heures, d'études favorites.

Un soir — c'était en hiver — un renseignement à demander m'avait conduit chez mon collègue. Nous causions. Il était habituellement gai, abondant en saillies pittoresques; ce soir là soucieux, préoccupé, il écoutait le vent qui s'engouffrait dans la cheminée et dont la voix plaintive semblait en harmonie avec ses pensées.

- Voyons, lui dis-je, ne prenez pas cette pose de poète pessimiste; secouez-vous un peu!

Il s'enfonça dans son fauteuil en étendant les pieds vers le foyer et répondit avec un soupir :

— Aujourd'hui je suis à bout, et je m'occupe à analyser les causes de ma profonde lassitude.

Je crus à une plaisanterie. Lui, fatigué? Et de quoi, s'il vous plait? Peut-être de ne rien faire; nous au moins nous avons nos quatre heures de classe dans le gosier.

Il passa la main lentement sur son front :

— Je n'ai jamais apprécié le travail d'un surveillant, me dit-il, avant d'avoir été moi-même investi de ces fonctions. Vous croyez, et j'ai cru longtemps comme vous, que toute sa besogne, toute son utilité consistaient à maintenir la discipline, et que, ce but une fois atteint, il n'avait plus qu'à se croiser les bras. C'est une profonde erreur.

Certes l'ordre est une chose essentielle, mais ce n'est que le petit côté, le côté matériel de notre mission. Le surveillant lui-même s'imagine, aussi longtemps qu'il reste quelque chose à faire de ce côté, qu'un repos absolu sera la récompense de sa persévérance; il trouve même un excitant, une sorte de plaisir à voir une difficulté se dresser devant lui, parcequ'il jouit d'avance de l'habileté qu'il va déployer pour la vaincre. Mais une fois qu'il n'a plus de victoires de ce genre à remporter, une fois qu'il est craint et respecté, alors se déroule peu à peu devant lui toute l'étendue de ses devoirs professionnels et de sa lourde responsabilité; c'est alors seulement qu'il découvre le grand côté — celui qui est ignoré — de son ministère.

Nos occupations quotidiennes, aux yeux des non initiés, poursuit-il, ne diffèrent pas beaucoup de celles d'un agent de police quand la politique chôme : une paisible promenade à la cour, une agréable excursion à la campagne, quelques heures de demi-somnolence dans

la paix coutumière d'une salle d'étude, et tout est dit. Moi-même autrefois, en consultant le tableau officiel du personnel d'un collège, j'étais surpris de trouver les noms des surveillants suivant immédiatement celui du Principal; j'aurais été moins étonné de les trouver sur la ligne du professeur de gymnastique. Je sais maintenant pourquoi ils occupent cette place; leur rôle est le plus important et le plus difficile dans l'œuvre de l'éducation; ils sont d'autant au-dessus du professeur que cette œuvre l'emporte sur celle de l'enseignement. Voyons les choses de plus près.

Quel bien le latin et le grec peuvent-ils faire au point de vue du redressement des caractères; quelle piété communique à l'élève les héros de l'Iliade et même le *pius Aeneas*? Que peut tout l'algèbre du monde pour la correction des défauts et des vices? A-t-on jamais ouï dire que la géométrie ait formé un homme de cœur, et la géographie un homme de devoir? Et l'histoire qui donne plus de mauvais exemples que de bons, et qui n'est souvent qu'une apologie de l'ambition; les sciences naturelles qui dessèchent, les beaux-arts, la gymnastique, est-ce que tout cela tend directement à enseigner l'art suprême d'être maître de soi, de marcher droit par l'idée du devoir, de résister à toutes les séductions qui attendent le jeune homme à sa sortie du Collège?

Oh! ne me prenez pas pour un barbare! Je reconnais que toute connaissance acquise, que toute victoire sur l'ignorance est un titre de noblesse pour l'homme; je prétends simplement, d'une manière un peu pittoresque peut-être, qu'il faut placer le soin du caractère et de l'âme au-dessus de celui de l'esprit; et j'affirme que c'est là la fonction spéciale du surveillant.

Ne m'interrompez pas; je prévois votre objection.

Vous allez me dire que les professeurs ne se con-

tentent pas d'enseigner leurs matières et qu'ils cherchent eux aussi à former le côté moral de leurs élèves. Je l'admets; j'admets même que c'est leur principale préoccupation; mais vous allez me concéder que leurs efforts sont embarrassés par bien des choses positives qui ne vont pas directement vers ce but.

D'ailleurs chaque professeur ne parle à ses élèves que pendant une année; le successeur — malgré tous les renseignements qu'on pourra lui donner — perdra du temps à tâtonner avant de pouvoir poursuivre utilement l'œuvre moralisatrice.

Le surveillant lui, tient les élèves sous son observation et sa direction au moins pendant six ans; ce sont des plantes qu'il voit croître, se développer; le défaut, le vice qu'il a observé depuis la sixième, il peut le poursuivre jusqu'en rhétorique sans lui laisser une minute de répit. Il a encore l'avantage de voir chaque élève en rapport avec ses compagnons, ce qui fait saillir souvent bien des faiblesses, qui échappent complètement au professeur; il peut les étudier sur le vif, dans l'entraînement de leurs passions naissantes, alors qu'ils s'abandonnent tout entiers, sans aucune préoccupation de leçons à réciter, ou d'interrogations à subir. Quant au Principal, certes son action est large et forte; mais de qui tient-il la plupart de ses renseignements? Qui est-ce qui lui fournit le plus de données pour prendre une mesure utile au bien commun? Et qui est-ce qui peut empêcher une mesure générale de devenir illusoire?

Le surveillant, toujours le surveillant. Suis-je donc téméraire en affirmant que l'importance du surveillant est considérable et que l'avenir des jeunes gens est en grande partie entre ses mains?

Il s'arrêta un moment, presque essoufflé par l'ardeur

qu'il venait de mettre à défendre ses fonctions mécon-
nues. J'en profitai pour revenir sur l'origine du débat.

-- Vos réflexions ne manquent pas de justesse, lui dis-je, mais je ne vois pas encore ce qu'il peut y avoir de plus laborieux dans votre travail que dans le nôtre. Vous étudiez vos élèves, c'est très bien; vous leur donnez avec à-propos des conseils, c'est mieux; vous finissez par en faire des hommes, c'est parfait; mais tout cela ne me paraît pas de nature à produire cette espèce d'épuisement dont vous vous plaigniez tout à l'heure.

Il ne répondit pas tout de suite, il avait l'air de s'intéresser de nouveau à la voix du vent; puis passant, par un geste habituel, la main dans les cheveux pour les ramener en arrière :

— Avez-vous jamais — reprit-il — visité les serres d'un horticulteur?

— Oui, cela m'est arrivé.

— Eh bien, sous ces longs abris vitrés vous avez remarqué des lignes interminables de plantes, classées et rangées avec méthode, par âge et par taille. Chaque matin, il y a un homme qui entre là-dedans, sans avoir l'air de rien; puis dans cette solitude il se met à inspecter chaque plante, à les nettoyer feuille par feuille, à extirper les excroissances, à écraser les araignées et les limaces, à donner un bain d'acide phénique aux insectes microscopiques; pendant de longues heures il s'occupe de ce minutieux travail, dans une atmosphère lourde, agacé par les mouches et par l'odeur énervante particulière aux serres, et il en sort avec une courbature.

C'est à peu près l'image d'un surveillant dans sa salle d'étude. Il a aussi sa collection de plantes; il a aussi sa ronde journalière d'inspection à faire. Comme l'horticulteur, à chaque pas, il voit un défaut physique

à corriger, une indolence à émonder, une paresse à écraser, des vellétés de négligence à extirper; mais, de plus, il doit percer les tissus de ses plantes, et, du regard, pénétrer jusqu'à l'âme, afin de pouvoir répondre à l'une de ces deux questions que tout surveillant se pose naturellement quand il se trouve devant un élève : — Se corrige-t-il? Ou bien : — Persévère-t-il? De la réponse dépend le traitement à prescrire ou les mesures préventives à prendre.

Réfléchissez-y, et vous verrez que ce travail — tout banal qu'il paraisse — demande une tension d'esprit fatigante.

Cette tension d'esprit se complique d'ailleurs régulièrement d'une fatigue physique des yeux qui finit par engendrer une lourdeur du cerveau, une vague somnolence rude à combattre. Vous ne sauriez croire comme on s'épuise à regarder, pendant des heures, des bancs noirs et des têtes immobiles sous la lumière crue des becs de gaz. On finit par éprouver comme une sensation de brûlure au bord des paupières. Que de fois, pour secouer le sommeil qui me gagnait dans cette atmosphère toujours pesante, ne me suis-je mis en mouvement, et n'ai-je gagné le bout opposé de la salle d'étude, pour varier le spectacle des têtes par celui des dos; que de fois — pendant que les élèves me croyaient toujours attentif — n'ai-je sournoisement cédé au plaisir ineffable de ne plus rien voir du tout et de jour, pendant une minute les yeux fermés, d'une délicieuse obscurité!

Encore tout cela ne s'attaque qu'au corps. Mais les jours de grande fatigue, les jours d'épuisement, ce sont ceux où l'on a des soucis, des préoccupations, des inquiétudes; et Dieu sait si les élèves nous les épargnent!

Sur cent cinquante élèves, il y en a toujours deux

ou trois qui ont une affaire pendante, affaire parfois compliquée, qui pendant des journées entières vous hante l'esprit, vous tracasse et vous poursuit jusqu'à ce qu'une instruction minutieuse, des témoins cités à la barre, des visites domiciliaires dans les pupitres vous aient fait connaître la vérité. Plus souvent qu'on ne pense le cœur du surveillant souffre en silence, quand il fait des découvertes douloureuses; une hypocrisie sous une apparente droiture, un mensonge effronté, derrière un visage candide, une résistance opiniâtre aux efforts les plus affectueux et les plus constants. La vue soudaine d'une de ces laideurs morales, suffit pour éteindre la joie que nous procure le bataillon toujours nombreux, grâce à Dieu, des enfants dont l'âme est aussi limpide que les regards. — Croyez-moi, ce travail là, où le cœur joue un rôle important, qui le soir vous demande une dernière prière, et qui le matin fixe votre première pensée, est plus exténuant que le plus lourd travail physique.

Il avait prononcé ces derniers mots d'un ton traînant, je voyais sur son front le pli révélateur du souci qui l'avait probablement préoccupé pendant la journée. J'étais pleinement de son avis, mais voulant pousser plus loin le développement de sa pensée, je hasardai une nouvelle remarque.

— Soit, lui dis-je, j'admets que dans leur ensemble vos fonctions vous donnent plus de soucis que de joies, j'admets qu'elles ont un côté fort laborieux; mais on peut s'exagérer son devoir, nul n'est tenu d'en poursuivre l'accomplissement jusqu'à l'héroïsme; selon moi vous pourriez, en toute tranquillité de conscience, vous contenter d'employer dans les cas difficiles des moyens ordinairement efficaces et remettre le reste entre les mains de la Providence.

— Les moyens ordinaires, reprit-il vivement, ne sont dignes que d'hommes ordinaires; nous ne pouvons comme prêtres, ressembler à ces ouvriers, qui le salaire empoché ne songent plus à l'œuvre de leur intelligence et de leurs mains; d'ailleurs, quand le cœur s'en mêle, — et sans le cœur, on ne fait rien de bon dans l'éducation, — la raison devient impuissante à marquer la limite du devoir. On est emporté comme par un souffle puissant et l'on ne s'arrête que lorsque le but est atteint. Ah! quand on y réfléchit, existe-t-il un travail plus noble, plus passionnant que celui de l'éducation des âmes? Comment! l'on dirait à son dévouement : — Vous irez jusqu'à ce point, mais pas plus loin! Par cela même qu'on le limite on le détruit; il faut que le zèle entraîne, dévore suivant l'expression énergique de l'Écriture; il ne doit, s'il est véritable, pas même entrevoir les fatigues qui peuvent en résulter. Pour une âme en danger il faut faire au moins ce qu'on risque sans hésiter pour un enfant qui se noie : se jeter à l'eau et réfléchir après au moyen de s'en tirer soi-même.

Et puis notre responsabilité, qu'en dites-vous? Ne vous semble-t-il pas que la dépense de toutes nos forces n'est pas de trop pour la dégager? Ah, souvent, quand du haut de ma chaire je regarde les cent cinquante jeunes gens confiés à mes soins, le rêve me saisit et m'emporte sur l'aile de l'imagination hors du temps présent; je les vois tous au début de leur carrière dispersés ça et là par la tourmente de la vie; en proie aux séductions qui ont serré leurs rangs pour les assaillir; je les vois en butte aux lâchetés, aux cupidités, aux bassesses, qui rôdent autour d'eux comme des louves avides du sang frais de leurs cœurs de vingt ans! j'entends les flèches de l'erreur siffler à

leurs oreilles, pendant que le tourbillon du mal, d'où se dégage un vertige troublant, cherche à les entraîner dans l'universelle décadence de cette fin de siècle, et je me dis avec anxiété : — Résisteront-ils ?

Oui, ils résisteront, si au collège nous avons redressé ce qui penchait, si outre la science nous leur avons donné la vertu, si nous les avons trempés comme l'acier pour l'accomplissement énergique du devoir ; si nous leur avons mis au cœur cette puissance : la haine du mal qui est le résumé de toutes les vertus.

Ah ! plutôt que de perdre un moment de vue ce but suprême, plutôt que de redouter une fatigue pour y arriver, périsse ma joie ! périsse ma santé ! et si le sort de mon prédécesseur m'est réservé, je veux, en fermant les yeux, pouvoir me rendre ce témoignage que j'ai usé toutes mes forces vitales pour assurer l'avenir de tous ceux qui ont passé par mes mains !

Un geste solennel acheva cette dernière phrase. Dans l'expression de cette noble idée de son devoir professionnel et sacerdotal, mon collègue semblait avoir vu, sous l'éclair d'une rapide vision, le dénouement de sa carrière. J'en étais saisi. Au dehors une rafale secouait la fenêtre avec un mugissement sourd, qui avait je ne sais quoi de funèbre.

Il était temps de nous séparer.

— Tel surveillant, tel collègue, lui dis-je en guise d'épiphonème, c'est le résumé de notre entretien.

V

Cette conversation qui m'avait vivement frappé, m'est restée gravée dans la mémoire ; j'avais entendu la cause de la surveillance plaidée par un surveillant, et ce plaidoyer m'avait retourné les idées. Depuis ce

jour je pris un véritable intérêt à étudier le détail de cette vie singulière qui, semblable à celle de nos houilleurs, se passe à faire un travail obscur dont nous recueillons les bienfaits sans jamais réfléchir aux fatigues qui nous les ont procurés.

De quelque manière qu'on envisage les fonctions de surveillant, elles ne présentent que des côtés àpres, pénibles, cadrant mal — à ne les juger que par l'apparence — avec le caractère et l'instruction de celui qui en est chargé.

Chose plus étrange : le surveillant ne peut poursuivre son but éminent qu'au détriment de son propre perfectionnement intellectuel; il y a là-dedans quelque chose de poignant.

Après l'étude, la cour de récréation est le principal domaine du surveillant.

Une cour de collège cela est de sa nature bien froid et bien banal. De la terre durcie à force d'être foulée, une galerie ouverte à tous les vents et quatre murs mornes. C'est là que le surveillant passe la moitié de son temps au milieu du tumulte et des cris. Comme il la connaît sa cour! comme les moindres détails qu'elle présente journellement à ses yeux ont pris place dans son cerveau, à force de les voir dans son éternelle promenade, où l'habitude le traîne le long d'une ligne droite invariable. Machinalement il remarque au passage les modifications que le temps ou les jeux font subir à son domaine; il voit les angles dangereux qui lui rappellent de légers accidents, le mur blanc tigré de tâches par le jeu de balles, les pierres sur lesquelles, à la dérobée, des canifs aiment à graver un nom; les pentes le long desquelles des ruisselets, après une averse, descendent vers les collecteurs, les lignes fraîchement tracées du jeu de

barres, et mille autres détails de même nature qui l'intéressent malgré lui. Puis il y a les mœurs des joueurs qui lui révèlent tous les jours un détail nouveau, et qui indiquent les influences de la pression atmosphérique aussi exactement que la colonne de mercure du baromètre. Quand le ciel bleu est plein de soleil le surveillant peut s'attendre à une activité fébrile; quand le temps est couvert, il aura de la peine à secouer l'engourdissement général. Les saisons le font assister, chaque année, au même cycle de récréations qui se succèdent régulièrement presque à la même date, violentes ou paisibles d'après le degré d'excitation des nerfs sous l'action de la chaleur ou du froid. Les caractères les plus saillants, — qu'il pourra ensuite fouiller à l'aise

ne tardent pas, chez les nouveaux venus, à se dessiner nettement sous ses yeux. Il voit les sournois se glisser le long des murs pour surprendre l'adversaire, les sanguins s'exposer bravement au danger, les flegmatiques se tenir immobiles à l'écart, suivant de leur figure pâle le mouvement des autres et saluant une chute par un sourire; les têtus et les avarés qui se disputent pour une bille; les maniaques qui décrivent toujours dans leurs courses le même cercle; et tranchant sur le tout, les importants qui circulent escortés d'un groupé de fidèles, déraisonnant sur les événements du jour, — voire sur la politique — avec de petits gestes gauches et des glapissements de voix. Et cela se continue pendant des années, et cela ne change jamais !

Par-dessus ce grouillement, se déroulent lentement les saisons avec leurs accidents respectifs. Il y a les averses soudaines qui provoquent des fuites tapageuses sous les galeries; les coups de vent qui emportent les cris dans leurs tourbillons; les grosses chaleurs qui amènent cette terrible poussière des cours de collège que les

arrosoirs sont impuissants à combattre et qui tombe perpétuellement du ciel comme une pluie fine; il y a enfin l'hiver, l'implacable hiver avec ses bourbiers de neige fondue, ses froids piquants, ses brouillards et ses souffles humides.

Mais, quelque soit le temps, le surveillant est toujours là, allant et venant d'un pas lourd, ne songeant guère à s'arrêter parceque le mouvement qui l'environne l'entraîne et que la circulation seule permet de voir si aucun abus ne s'introduit. Il est là, marchant sans fin, commandant à toute minute d'un geste comme un capitaine de navire du haut de sa passerelle. Il est toujours là, absorbé par sa besogne, faisant des lieues sur un terrain long de cent mètres, et il ne s'aperçoit même pas qu'à la longue, ces cris barbares qui l'assourdissent, cette vie fiévreuse et toujours un peu sauvage de l'enfant qui joue, cette incroyable agitation des bras et des jambes, cet enchevêtrement étourdissant des courses folles, ces banalités des choses environnantes, toujours revues, finissent par émousser le coté artistique de son esprit; que chaque heure emporte quelque chose de la délicatesse du goût laborieusement acquis autrefois par les études littéraires.

Les promenades réglementaires sont encore une lourde charge pour le surveillant; elles aussi absorbent une notable partie de son temps et de ses forces. Parfois quand il escompte déjà le plaisir de deux heures de repos, pendant les classes de l'après-midi, un congé supplémentaire vient mettre le holà à ses projets prématurés.

Le congé, pour l'élève, c'est la bride lâchée, c'est le beau soleil, l'air salubre des champs largement humé; c'est le bien-être physique, l'appétit creusé, les plaines de verdure reposant de la blancheur des livres et de

la noirceur des pupitres ; c'est le mouvement prolongé secouant la torpeur des heures de classe et d'étude.

Pour le surveillant c'est la corvée, la suppression des heures de liberté, c'est le dérangement des habitudes, la complication du travail ; c'est la fatigue ; car les jeunes gens serrés en bandes, marchent vite et s'essoufflent peu ; et pendant que leurs yeux avides et ravis se reposent avec plaisir sur le ciel bleu, les étendues vertes, les seigles ondoyants ou les colzas en fleur, le miroir calme des étangs, où le vent fait courir un frisson, et les fumées qui montent au-dessus des villages, lui, le surveillant, seul, marchant derrière dans la vapeur de poussière que soulèvent les pieds rapides de sa troupe, il se demande s'il ne serait pas utile de changer tel élève de compagnon ; si là, ce grand qui gesticule ne prend pas une influence qu'il faudra combattre ; il se fait cent autres questions qui absorbent ses pensées, pendant que ses pas suivent automatiquement la route. Certes il ne se plaint pas, il connaît l'adage : *Mens sana in corpore sano*, les congés sont nécessaires ; il en profite d'ailleurs lui-même dans une certaine mesure ; il ne dédaigne pas un bain d'air, ni la tiédeur des soleils couchants ni les bruits de la nature, — que les éclats de voix de sa troupe lui gâtent pourtant un peu — il trouve même l'occasion de se comparer parfois au laboureur qu'il voit au bord du chemin bêchant la terre avec énergie, et qui, lui aussi, trouvera des épis vides dans sa récolte ; mais ce qui lui pèse c'est sa solitude ; personne pour jouir de ce plaisir si cher aux hommes habituellement préoccupés : plaisanter sur des choses indifférentes.

L'isolement est d'ailleurs un des côtés caractéristiques de la vie du surveillant ; il n'est libre qu'à l'heure où ses collègues les professeurs sont occupés,

et puis ce temps là, le seul dont il dispose, il faut bien qu'il l'emploie à se tenir au courant de ce que personne ne peut ignorer.

Il y a donc le journal à lire, les études théologiques à entretenir, car après l'enseignement viendra le ministère, et tout cela absorbe si bien le temps libre du surveillant qu'il ne trouve pas moyen, malgré son envie, de s'occuper encore un peu de ces chères études dont Cicéron a dit : *Secundas res ornant, adversis per fugium et solatium prae bent.*

D'ailleurs la solitude qui l'environne habituellement éloigne cet excitant que produit toujours un milieu varié où chacun jette sa note, sa tournure d'esprit, sa connaissance particulière; quand on est abandonné à ses propres idées, surtout vers l'automne de la jeunesse, on ne se passionne plus pour la nouveauté qui est la vie de la littérature et de la science et dont la discussion seule met l'intérêt en lumière; et ainsi, peu à peu, on apprend à vivre de ses connaissances anciennes que des lectures peu suivies entretiennent avec peine.

On a beau se dire que ce sont des connaissances de luxe qui comptent pour rien dans la vie pratique, on ne laisse pas d'y être sensible, quand on découvre un jour qu'on est resté immobile pendant que d'autres ont progressé.

Mon collègue vint me demander un jour — à la suite d'une conversation — un numéro de revue où je ne sais plus quelle question venait d'être traitée.

— Eh bien! on va donc se remettre dans le mouvement? lui dis-je en plaisantant.

— En fait de mouvement, répondit-il, j'ai bien assez de celui de mes élèves, et c'est hélas! un mouvement perpétuel qui creuse mon esprit et finit par y laisser des vides, et comme d'après Bacon, la nature en a

horreur, il est assez naturel que je fasse parfois un effort pour les combler. Vous autres professeurs, vous avez mille excitants à l'activité intellectuelle, votre enseignement même vous force à perfectionner sans cesse vos connaissances; pour nous, nous servons d'excitant à l'esprit de nos élèves et nous végétons nécessairement sur notre petit passé.

— C'est vrai, lui dis-je, mais par contre vous acquérez une science dont nous ne possédons que les rudiments; vous apprenez à analyser les consciences, à sonder les caractères, vous parvenez par vos explorations journalières dans le monde des âmes à faire les plus curieuses découvertes qui aiguisent votre esprit et font de vous des psychologues profonds, ce qui compense bien la perte d'un peu de science ou de littérature.

J'en conviens, mais ces connaissances ne constituent pas une monnaie courante. Malgré la supériorité dont vous venez de me gratifier, j'emporte votre revue : il est toujours bon d'être de son époque.

Le lendemain je lui demandai des nouvelles de sa lecture. Il me prit à l'écart et me dit :

— Ecoutez l'aveu de mon inconstance. En vous quittant je me rendis à ma salle d'étude, la revue sous le bras. La prière dite et le silence établi, je l'ouvris respectueusement à la page marquée par un signet, avec la sensation d'un gourmet qui, après un long jeûne, peut enfin s'asseoir devant une table finement servie. J'étais dans les meilleures dispositions du monde, j'éprouvais un véritable bien-être. Je trouvais même quelque chose de délectable dans le fumet du papier de la revue fraîchement imprimée, et qui tranchait agréablement sur l'odeur fade des paperasses scolaires.

Je lus une page avec recueillement. Quand je fus au bout, je remarquai qu'il y était question d'une foule

d'auteurs dont les noms étaient nouveaux pour moi et qui ne me disaient rien. Mon bien-être s'en troubla un peu. Je poussai plus loin espérant rencontrer un rayon de lumière pour me guider; rien. Plus j'avais plus je sentais le besoin d'un commentateur, absent. Après trois pages cela finit par m'agacer; je jugeai inutile de pousser plus loin, et fermant la brochure, je descendis à pas de loup de ma chaire. Silencieux comme une ombre je commençai ma ronde. La Providence me ménageait une leçon. Je trouvai deux élèves qui avaient profité de ma lecture pour s'en payer une; les aventures de leurs héros finirent brusquement par la confiscation silencieuse du trop intéressant volume; un troisième se taillait consciencieusement une *guise* pour la récréation du lendemain, et un quatrième transcrivait avec zèle la version grecque du jour, qui lui avait été expédiée, franche de port, par un ami compatissant.

L'expérience finit toujours par apprendre au surveillant que ses yeux ne sont pas à lui mais à ses élèves; aussitôt qu'il les détourne, un abus montre le bout de l'oreille. En présence de ses élèves, il doit être comme une sentinelle devant l'ennemi : œil au guet, oreille au vent. Tout travail demandant une attention soutenue lui est interdit.

La conclusion est patente; le sacrifice du surveillant doit être complet, il doit se donner en entier corps et esprit. Faut-il ajouter qu'un dévouement semblable ne peut être inspiré que par la religion et qu'on ne le rencontre dans toute sa plénitude que dans l'homme qui a volontairement accepté le joug sacré du sacerdoce et qui dit tous les jours à Dieu avec une parfaite abnégation : *Fac de me quidquid vis nunc et in æternum?*

VI.

Quand le grand brouhaha du départ, après l'étude du soir, s'apaise; quand les pas ont fini de résonner sur le large escalier en fer; et que les derniers groupes traversent la cour silencieuse sous le coup de lumière des réverbères, le collège s'endort dans un vaste silence de désert. Le travail du jour est terminé. Le surveillant fatigué suit d'un dernier regard les retardataires qui disparaissent à grandes enjambées dans le noir de la rue. Sa tâche est finie, le règlement ne lui demande plus rien; il peut reposer enfin ses yeux et son esprit; il peut se dire avec un soupir de satisfaction : — Me voici libre!

Que de fois ne lui arrive-t-il pas pourtant de se souvenir en ce moment que, d'après ses ordres, tel élève ne peut faire route avec tel autre, que plusieurs ne rentrent pas directement chez eux, qu'un groupe se livre à des espiègleries de mauvais goût dans telle rue; il faut qu'il prenne les délinquants sur le fait, et le voilà en route, malgré sa fatigue, se hâtant à travers les rues, faisant des circuits à grands pas pour précéder ceux qu'il veut surprendre. Puis, quand il croit l'endroit bien choisi, oubliant que sa course l'a échauffé, il ralentit le pas, prend les allures d'un flaneur, fait de son mieux pour s'effacer derrière les angles, attentif, épiant les silhouettes et les voix dans le lointain. Enfin, après une attente parfois gênante à cause des passants, le moment psychologique arrive, et les jeunes étourdis voient tout d'un coup, quand ils s'y attendent le moins, émerger de l'ombre la tête de Méduse.

Pour un succès, que de courses, que de fatigues inutiles, par des temps de neige, de pluie, de vent, qui

sont souvent plus favorables que d'autres à une surprise et que pour ce motif le surveillant choisit de préférence.

Je me rappelle un trait bien caractéristique.

C'était en Novembre, il faisait un de ces temps de cyclone, provoqué par la lutte entre les dernières chaleurs de l'automne et les premiers froids de l'hiver, un de ces temps où le coin du feu a un attrait irrésistible. Ce soir là le surveillant, malgré les coups de vent, voulait serrer de près deux élèves déjà pris en défaut précédemment et qui avaient fait les plus belles promesses. Certainement ils ne l'attendraient pas par ce temps de tempête, il fallait en profiter pour contrôler la valeur de leurs repentirs. Le poste à prendre était loin du collège, à l'extrémité de la ville. Le surveillant arrive, se dissimule sous les arbres et attend. Quelle solitude; la bourrasque l'entoure d'un tourbillonnement de feuilles mortes. Dix minutes se passent : rien ne paraît; le surveillant est satisfait, on a tenu compte de ses ordres; il croit inutile de prolonger sa garde et il s'apprête à rentrer, quand il entend, soudain, un bruit de voix dans le lointain. Seraient-ils là? Peut-être; attendons! Au même moment une pluie torrentielle se met à tomber, il n'a rien pour se mettre à l'abri; et ces voix qui se rapprochent l'intriguent. Il ne bouge pas; il se serre dans sa capote, subit stoïquement l'ondée que le vent lui cingle en travers de la figure. Quand il est trempé jusqu'aux os, il s'aperçoit avec bonheur qu'il s'est trompé; ce sont deux jeunes ouvriers qui reviennent de leur travail.

Il rentre avec la fièvre, mais il a eu la satisfaction d'un amendement constaté.

VII.

Je ne puis terminer ces quelques pages consacrées au rôle du surveillant dans l'éducation, sans montrer comment le sacrifice continuel de soi-même au perfectionnement des autres amène parfois un dénoûment, triste aux yeux du monde, mais glorieux pour l'homme de foi comme une mort sur le champ d'honneur.

L'homme le mieux trempé, le plus solidement constitué, ne résiste pas aux préoccupations continuelles qui le harcèlent jusque dans son sommeil, au travail physique toujours en activité. Les nerfs, par leur perpétuelle tension dans un labeur de Sisyphus, finissent par ne plus fournir l'impulsion nécessaire au jeu régulier des organes; le souci qui ronge finit par affaiblir tout le corps et par le mettre dans un état de réceptivité chronique que la moindre maladie peut brusquement pousser à un dénoûment fatal.

La statistique a démontré que, de toutes les carrières libérales, celle de l'enseignement fournit les longévités les moins grandes; et le surveillant n'a-t-il pas la part la plus rude dans l'ensemble des travaux d'un collège?

Celui qui me rappelle ces souvenirs, depuis plusieurs années déjà se sentait atteint, sans vouloir y croire, d'un mal qui semblait incompatible avec sa robuste nature. Parfois, à ses heures de grande fatigue, il éprouvait la nostalgie du plein air, et il avait, pour un moment, la vision d'un village paisible de la Flandre planté comme une île au milieu des grandes plaines vertes entourées de vastes horizons brumeux, et saturées par les effluves reconfortants émanés de la terre.

Il y voyait une petite maison blanche près de l'église où il vivrait dans le calme, sans autre société qu'une vieille servante; mais, — chose singulière — il la repoussait de suite, ce n'était, disait-il, qu'une plaisanterie, la vie de collègue il l'aimait par dessus tout, tellement il s'était fait aux ingrates fonctions qui le minaient. Souvent, quand nous l'entendions tousser de sa toux chronique, à laquelle Géraudel et Guyot ne pouvaient rien, nous lui demandions si enfin il ne songeait pas à renoncer au pénible service de la cour, surtout en hiver; il haussait les épaules : le froid était sain, cela fouettait le sang, il était habitué aux courants d'air, il avait un rhume, un simple rhume, un peu de patience et cela passerait.

Cependant, cela ne passait pas; la toux fréquente et creuse continuait, si bien — on s'habitue hélas! à tout ce qui est ordinaire — que nous ne la remarquions plus.

Le médecin lui avait conseillé de dépenser moins de voix lorsque le matin il donnait son instruction aux élèves. Il promettait, disait le lendemain deux ou trois phrases avec cette arrière-pensée : je dois me ménager; puis le zèle reprenait le dessus; il avait vu au fond de la salle d'étude, des élèves qui tendaient inutilement l'oreille; après tout quand on parle c'est pour se faire comprendre, et le voilà, se lançant vigoureusement en avant, déployant sa grande voix énergique, ponctuant les conseils les plus importants par des efforts que sa poitrine ne comportait plus. Après il toussait, de cette toux sèche et brève dont les petits des premiers bancs souriaient, car, après tout, c'est bien drôle un homme qui tousse comme ça.

La dernière année fut pénible, il sentait, mais toujours en se faisant illusion et en cachant son mal,

qu'il était réellement malade. Il avait des jours où son regard était terne, où sa bonne humeur habituelle cédaît la place au rêve mélancolique. Puis venaient des revirements brusques : il avait été le jouet d'une hypochondrie, il était mieux portant que jamais, c'était la faute de l'hiver avec ses souffles mauvais et ses froids traîtres; tout cela vous arrangeait de façon à faire croire qu'on était poitrinaire. Mais maintenant que le soleil développait son cours et que le long du mur on pouvait apprécier déjà sa réconfortante chaleur, maintenant que les froids détalaient et que les frimas regagnaient le pôle, que les fleurs repoussaient, il allait se remettre d'une manière définitive; la fin de son mal, c'était l'affaire de quelques jours.

Ce fut l'affaire de quelques mois, pour arriver à une fin autre que celle qu'il avait espérée.

A mesure que l'année scolaire s'avancait vers son terme, il se sentait plus las, la cour lui semblait plus longue à parcourir, plus raide les escaliers qu'il avait à monter. Les promenades le fatiguaient et l'air de l'étude lui semblait toujours lourd. La toux continuait mais il s'y était résigné, il la regardait comme un mal nerveux et chronique mais inoffensif. Le reste il l'attribuait à la fatigue qui gagne tout le monde aux approches d'une distribution de prix, et cela semblait si plausible, que personne ne songeait à y trouver une cause plus grave. Instinctivement, et sans savoir nettement pourquoi, il se soignait, changeait de place pour un courant d'air, et en sentait partout, signe de fièvre. Il ne voyait pas qu'il avait un peu maigri, que sa poitrine n'avait plus l'ampleur bombée des jours d'autrefois, et que ses épaules décrivaient une ligne rentrante, à peine perceptible. Néanmoins il avait retrouvé sa bonne humeur, et il l'exagérait à notre insu, pour nous

convaincre — et pour se convaincre lui-même — que malgré la fin de l'année il n'avait jamais été plus vivant, plus vif à la réplique.

Vers la fin de Juillet, poussé peut-être par le désir d'aller respirer un air moins lourd que celui qui le tourmentait secrètement, ou voulant se débarrasser une bonne fois de tous les soucis de sa vie monotone, pour recommencer après avec plus d'ardeur, il conçut le projet d'aller voir Londres. Cette distraction, à l'entendre, devait lui être salutaire, il sentait le besoin de changer pour quelques jours de milieu; le mouvement et les curiosités de la métropole de l'Europe, la nouveauté des usages et de la langue, allaient retremper son esprit et lui donner une vigueur nouvelle. Le projet échoua; il prit un prétexte pour changer d'idée vaguement effrayé peut-être par l'inconnu du voyage, auquel il n'était pas habitué, ou par le pressentiment de sa destinée qui touchait à sa fin.

Les derniers jours de l'année scolaire arrivèrent et se passèrent correctement mais avec une dépense de force plus grande. Bien des étourderies doivent être prévenues quand les jeunes têtes fermentent à l'idée de la liberté loin des devoirs et des leçons. Enfin la distribution des prix arriva. Le surveillant fit ses adieux à ses élèves, leur donna ses dernières recommandations, ferma son pupitre, ferma sa salle d'étude sans songer qu'une main autre que la sienne allait les rouvrir.

Il avait un peu de fièvre et se reposa pendant plusieurs jours avant de quitter le collège; puis un matin, séduit par cette campagne, au milieu de laquelle il avait passé ses années d'enfance, croyant que le grand air allait comme autrefois restaurer la vigueur de son corps affaibli, il accepta de remplacer pendant quelques jours un de ses amis dans les saintes fonc-

tions du ministère. Il s'y rendit comme un malade chez un médecin célèbre, dont il a le droit d'attendre une guérison radicale.

Il y vécut quelque temps, au grand soleil, savourant l'odeur des récoltes, jouissant de la laborieuse vie agricole qui se déployait autour de lui et dont il connaissait tous les détails. Un jour il avait prolongé sa promenade, séduit par la trompeuse douceur d'un soir de Septembre, et rentra à l'heure où les vapeurs du crépuscule — si pernicieuses dans le nord de notre province — voilaient l'horizon. Il éprouva quelques frissons et se mit au lit : il était gravement malade et son corps n'avait plus la force de résistance nécessaire pour triompher de cet accident.

Après deux jours pourtant un mieux sensible se manifesta ; il supplia le médecin de permettre qu'on le ramenât dans son collège. Il serait mieux là ; l'aspect de sa chambre, de son modeste intérieur affectionné le guérirait. On accéda à son désir. Oh ! quelle joie quand la porte s'ouvrit devant lui, et que, lamentable ruine, on le déposa comme une chose inerte dans son fauteuil accoutumé. S'il devait mourir, au moins il exhalerait son dernier souffle dans un milieu aimé, sous le regard de ses anciens élèves dont les nombreuses photographies s'alignaient en rangs serrés sur les murs, et qui tous, avaient emporté une parcelle de son existence.

Avant son départ il avait reçu avec la sérénité de l'homme de foi les derniers sacrements, et maintenant il donnait une poignée de main silencieuse à ses meilleurs amis accourus pour le revoir une dernière fois. Puis il attendit en paix l'accomplissement de la volonté de son Divin Maître.

Il eut pourtant un dernier soucis terrestre et la possibilité d'une guérison, qui, malgré tout, persiste

chez l'homme jusqu'à la dernière minute, lui fit prendre une précaution. Il supplia le médecin de ne pas répandre le bruit de sa maladie de peur que ses supérieurs, en cas de recouvrement de ses forces, ne le jugeassent incapable de remplir plus longtemps ses fonctions de surveillant!

Ses élèves furent donc sa dernière préoccupation, puis il s'endormit. Il ne devait plus s'éveiller.

Conformément à l'habitude chrétienne d'exposer le corps des prêtres défunts, on transforma un salon du collège en chapelle ardente. Quand le lit de parade fut prêt, deux des amis du défunt prirent respectueusement le corps revêtu d'habits sacerdotaux pour l'y porter.

Ils suivaient silencieux le corridor qui tant de fois avait résonné du bruit de ses pas, quand par une fenêtre, leurs yeux découvrirent tout à coup la cour de récréation du collège et la façade de la longue salle d'étude.

Ils éprouvèrent une secousse involontaire, car ils sentaient qu'il y avait quelque chose de tragique dans cette confrontation muette entre le défunt et les lieux où il avait si généreusement exercé son zèle. Elle s'étendait là cette cour, silencieuse à cette heure, comme si elle était sensible au deuil qui la frappait, cette cour avec laquelle le défunt, qu'ils tenaient entre leurs bras, avait contracté une espèce d'amitié, parce que c'était là qu'il avait si longtemps fait régner l'influence bienfaisante de son autorité; cette cour où l'herbe des vacances poussait, comme elle allait bientôt verdir sur la tombe de celui qui n'allait plus la fouler de ces pieds qui pendaient là inertes et morts et où les averses avaient déjà fait disparaître leurs dernières traces en attendant que l'oubli emporte son souvenir.

Elle était là aussi la vaste salle d'étude, tassée

sûr ses colonnes de fonte, regardant, avec l'indifférence glaciale des choses, ce corps qui passait; cette salle où vibrerait encore son dernier effort pour prémunir contre les dangers des vacances; où il avait fait fleurir tant de vertus, d'où il avait chassé tant de défauts; cette salle enfin qu'il avait saturée de piété, d'esprit de travail et d'obéissance.

Il nous était arrivé au printemps dans le rayonnement d'un soleil nouveau; il s'en allait en automne par un temps gris; mais derrière ce voile terne dont la perspective fuyait au-dessus de cette cour et de cette salle se devinait l'éternel Soleil sur lequel notre foi lisait en lettres d'or : *Et exaltavit humiles.*

HECTOR HOORNAERT.







ORIGINE ET FORMATION
DE LA
LANGUE FRANÇAISE.

FRAGMENT D'UN COURS.

LE territoire actuel de la France était autrefois occupé, presque tout entier, par les Gaulois, peuple fier et valeureux, de race celtique. Leur langue était un rameau de la souche indo-européenne. Ils parlaient avec vivacité; ils aimaient l'éclat et la finesse de l'éloquence. Ils n'avaient pourtant point de littérature populaire : les sciences et les arts étaient concentrés dans la caste sacerdotale. Les *Druides*, interprètes des traditions et ministres du culte, se transmettaient mystérieusement, dans la solitude des forêts sacrées, quelques lambeaux des vérités primordiales. Les *Bardes*, prêtres chanteurs et musiciens, louaient les dieux, célébraient les héros, animaient les guerriers avant la bataille.

Diverses influences s'établirent en Gaule, qui modifièrent profondément l'esprit primitif et renouvelèrent le langage. L'influence grecque fut apportée dans le Midi par les Phocéens, qui fondèrent la colonie de Massilie. La culture et la langue helléniques s'implantèrent sur les rives du Rhône. Longtemps le grec sera en usage à Marseille, à Narbonne, à Arles, à Lyon.

Toutefois c'était à un autre idiome qu'il était réservé de se substituer définitivement à celui des Gaules.

L'an 153 avant J. C., les Marseillais, en lutte avec les tribus voisines, demandent du secours aux Romains leurs alliés : Rome ainsi est amenée à prendre possession du bassin du Rhône. Bientôt, elle menacera la Gaule tout entière. En face de la tactique et de la politique romaines, les Gaulois manquaient d'organisation et d'unité; ils opposèrent à la conquête une résistance vaillante, mais inutile; ils devaient succomber. Lorsque César vint les attaquer résolument, après des tentatives d'héroïsme désespéré, ils se courbèrent sous le joug.

Alors commence cette œuvre d'assimilation qui devait aboutir rapidement à faire de la Gaule un pays néo-latin. Derrière les légions qui avaient décimé la population et fait plus d'un million d'esclaves, marchait l'impitoyable administration romaine. Les anciennes divisions sont supprimées, les territoires disloqués, les tribus morcelées. Un droit nouveau, des institutions nouvelles absorbent ou remplacent les coutumes et les traditions gauloises. Après les soldats, avec les magistrats, viennent les trafiquants, les artisans, les colons. Sur les ruines des antiques cités s'élèvent des villes nouvelles avec leurs forums, leurs théâtres, leurs écoles, leurs temples. Le druidisme, suspect aux vainqueurs, chassé des colonies et des villes, ne se maintient dans les campagnes qu'en rattachant son culte au culte officiel. Les mœurs, l'habillement, les noms, se transforment. Peu à peu, l'aristocratie, séduite par l'éclat de la civilisation romaine, entraînée par l'ambition, se rapproche du pouvoir, adopte la langue latine, brigue les charges. C'est dans les Gaules que la littérature latine, à son déclin, jette ses derniers rayons. L'idiome gaulois, refoulé dans le peuple, proscrit, manquant de

la solidité que donnent aux langues les monuments littéraires, combattu par une langue qui portait avec elle l'intelligence et la civilisation, recule, s'efface et, en se pénétrant de mots étrangers, se prépare à disparaître. A mesure que la fusion est plus complète entre les vainqueurs et les vaincus, le gaulois perd du terrain et le latin progresse. Moins d'un siècle après la conquête, le latin est répandu dans la Gaule tout entière ; trois siècles plus tard, il règne seul, sauf peut-être en Bretagne (1). Il ne garde de la langue qu'il a supplantée que quelques formes et un petit nombre de termes (2). Ce latin que parle le peuple des Gaules, c'est la langue des soldats et des colons, c'est la langue vulgaire, le *sermo plebeius, militaris, rusticus*. Il diffère de la langue littéraire par son vocabulaire et par l'emploi plus fréquent des formes analytiques.

Tandis que s'achevait cette transformation, une

(1) C'est à tort, semble-t-il, que l'on a vu dans le bas-breton actuel l'héritier de la langue gauloise. Le bas-breton dérive d'un idiome celtique différent du langage que parlaient la majeure partie des habitants de l'ancienne Gaule. Il n'est pas certain que cet idiome celtique ait été parlé en Armorique avant les invasions des Bretons insulaires.

(2) M. Eug. HINS, dans la *Revue de linguistique* (15 octobre 1887) combat l'hypothèse généralement admise de la provenance latine des langues romanes. Pour lui, le français vient du gaulois. La même opinion est défendue dans le *Muséon* du 15 août 1887, par M. C. A. SERRURE. D'après ces écrivains, le gaulois — qu'il faut bien distinguer des dialectes celtiques qui ont survécu, — ne diffère pas essentiellement du latin. M. Serrure évalue à 70 % les éléments communs aux deux idiomes. Cette thèse contredit nettement les travaux de Diez et de Littré, pour ne citer que les chefs de l'école romaniste allemande et de l'école romaniste française. Elle conteste particulièrement la rapidité avec laquelle le latin aurait remplacé le français. D'ailleurs elle coupe court aux revendications des celtisants. Elle nous paraît, jusqu'à cette heure, manquer d'arguments positifs.

révolution plus radicale s'opérait dans les idées et dans les mœurs. Dès le second siècle de notre ère, le christianisme avait été prêché dans les Gaules. Bientôt il se répand sur toute la surface du territoire; il envahit tous les rangs, toutes les classes. Il triomphe à la fois du polythéisme romain, du paganisme druidique et des hérésies qui se détachent de lui. Peu à peu, il s'empare des esprits, dompte les caractères. Sur les grands et éternels objets de la pensée humaine, la lumière est faite; les lois des actions et des sentiments sont rappelées ou proclamées. En face des écoles des rhéteurs, s'élèvent de nouveaux foyers de culture. Les évêques et les moines préparent les bases d'un monde nouveau.

L'ancien monde croule. La société romaine, corrompue par les excès d'une civilisation matérielle, opprimée par un pouvoir tyrannique et faible, écrasée d'impôts, était en complète dissolution. Cependant, depuis des siècles, des barbares, venus d'Orient (1), se pressaient sur les frontières septentrionales; insensiblement ils avaient pénétré dans le nord de la Gaule, se mêlant aux légionnaires et aux vétérans des colonies militaires. Bientôt des peuplades entières rompent les digues qu'on a voulu leur opposer et se fixent sur les territoires de l'Empire. Les Empereurs accourent; mais, mal secondés par des populations amollies, mécontentes et décimées, ils tentent en vain de refouler le flot qui grandit. Au Ve siècle, les Germains se précipitent en masse et débordent sur toute la Gaule, en Italie, en Espagne. Tout est bouleversé. Dans ce pêle-mêle, plus de vie de l'esprit. La culture

(1) Suivant l'opinion généralement reçue. Une hypothèse récente place en Europe le berceau de la famille aryenne.

intellectuelle n'a de refuge que les hauts murs des cloîtres. La langue des lettrés s'y perpétue, mais en s'altérant, au point de devenir parfois inintelligible. La langue du peuple, le latin vulgaire, reste vivante.

Dans les Gaules, s'étaient établis les Burgundes, les Visigoths et les Francs. Arrivés les derniers, ceux-ci dominèrent tout le pays. Mais, cette fois, les conquérants n'imposèrent par leur langue aux vaincus. Peu nombreux et barbares, ils subirent l'ascendant d'une civilisation plus avancée. Dans le midi et dans le centre, ils se fusionnèrent rapidement avec l'élément gallo-romain; ils en prirent les coutumes et la langue. Les Francs du Nord, tout en apprenant à parler le latin que leur imposait la nécessité, gardèrent plus longtemps leur idiome, leurs traditions, leurs poésies.

Charlemagne, tout en relevant les études classiques et le latin littéraire dans les écoles fondées par lui, protégeait la langue des Francs et faisait recueillir les chants qui célébraient les actions héroïques de ses ancêtres. Les efforts de Charlemagne pour restaurer les lettres n'eurent qu'un résultat éphémère; il ne réussit pas davantage à sauver le tudesque. Les Francs restèrent fidèles à l'esprit de leur race, mais abandonnèrent leurs dialectes pour la langue plus complète, plus élégante que parlaient les populations au milieu desquelles ils se trouvaient noyés. Le teuton disparaît de France au X^e siècle, à l'avènement de la dynastie nouvelle des Capet, laissant, il est vrai, dans le vocabulaire nombre de mots d'origine germanique, pour désigner les institutions nouvelles apportées par les Francs, et une foule de termes de guerre. Charlemagne d'ailleurs avait rendu un grand service à ses descendants et à sa nation en leur léguant des monuments qui devaient inspirer les poètes et leur servir de modèles. « Il rendit

à la poésie germanique un service plus grand encore, dit M. Léon Gautier, en lui fournissant dans sa personne et dans ses guerres un sujet digne d'elle. » (1)

La langue, que les Romains avaient imposée aux Gaulois, qui s'était d'elle-même imposée aux Germains, avait subi dans la suite des siècles une transformation singulière. Le vocabulaire, d'abord, s'était notablement modifié. Il s'était augmenté, dans les premiers temps, d'un certain nombre de termes empruntés à la langue primitive (2) ou au grec parlé jadis dans le midi. Il en devait un grand nombre aux idiomes germaniques. D'autre part, une foule de mots, usités lors de la conquête, s'étaient perdus. Tous ces termes qui constituent la langue, qu'ils soient de fonds latin ou d'origine étrangère, ont pris ou gardent une forme et une désinence latines. Mais tous participent à une métamorphose obscure et lente, à une série de permutations qui s'opèrent sous l'action de causes multiples. La principale et la plus directe de ces causes est la différence de la prononciation : elle relève elle-même de la diversité de structure de l'appareil vocal chez les diverses races et se rattache, en outre, à l'influence du sol et du climat. Les forces physiques agissent avec d'autant plus d'énergie que les forces morales, la culture littéraire, l'éducation, la politique, la religion, ont perdu de leur puissance. Quand, dans les Gaules, la civilisation eût disparu à la suite des invasions, la langue fût livrée à leur action prédominante. Les masses y obéissaient, sans avoir conscience de l'œuvre à laquelle

(1) *Les Épopées françaises*, I, 44.

(2) Il est impossible de déterminer avec précision l'importance de ce contingent de mots gaulois devenus latins d'abord, français suite.

elles travaillaient et qui se produisait suivant des lois rigoureuses et déterminées.

La loi maîtresse qui préside à l'évolution des mots peut se résumer ainsi : l'accent tonique, c'est-à-dire, l'élévation de la voix qui dans un mot se fait sur une des syllabes, ou plutôt, l'intensité donnée à une syllable relativement aux autres (1), qui vivifie et caractérise le mot et, suivant l'expression d'un ancien grammairien, est « l'âme du mot », l'accent tonique reste sur la syllabe qu'il occupait en latin. Cette syllabe parfois constitue le mot nouveau tout entier; du moins elle en est le centre; les autres syllabes se contractent et se groupent autour d'elle (2).

Tandis que les vocables passaient par des phases successives et enchaînées, la tendance analytique, qui distinguait déjà le latin vulgaire de la langue littéraire, allait s'accroissant. La déclinaison était réduite à deux cas (3); les rapports se marquaient de plus en plus par les prépositions; l'article était mis en usage; les

(1) Dictionnaire de Littré.

(2) Voir BRACHER, *Grammaire historique*, 70 et suiv. et *Dictionnaire Étymologique de la langue française*, Livre III, *Phonétique*. — Il n'est question ici évidemment que des mots de formation *populaire* ou *naturelle*.

Outre cette couche primitive, il y a, en français, un nombre très grand de mots d'origine *savante* ou *artificielle*, créés à partir du XI^e siècle, d'après des radicaux latins ou grecs, en dehors des lois essentielles de la dérivation. Il faut ajouter plusieurs catégories de termes d'origine *étrangère* ou *historique*, les *onomatopées*, les mots d'origine *inconnue*.

(3) Le cas-sujet et le cas-régime (l'accusatif, qui était le plus fréquemment employé). La déclinaison à deux cas remonte au cinquième siècle; elle dura jusqu'au XIV^e. A partir de là, c'est le cas régime qui subsista seul. La déclinaison à deux cas de l'ancien français a donné naissance à *l's* comme marque du pluriel. Il faut encore remarquer que c'est de l'accusatif latin que, règle générale, dérivent les noms français. Exemple : bon*(i)tatem* qui donne *bontat*, *bontet*, *bonté*.

auxiliaires étaient créés pour remplacer certains temps d'une formation difficile; à l'agencement savant de la phrase latine se substituait la construction logique dans sa simplicité et sa régularité.

Ainsi, peu à peu, sous l'action combinée du temps, des milieux, du génie et aussi du mode d'articulation de la race qui la parle, la langue latine dans la Gaule a donné naissance à un parler nouveau, *néo-latin*, qui s'éloigne d'elle de plus en plus (1). Au VII^e siècle, il s'en distingue si bien que, pour être entendu du peuple, le clergé doit lui parler son langage à lui, la langue romane rustique, *lingua romana rustica*, comme l'appellent les lettrés, la langue romane, le *roman*, comme on la désigne dès lors simplement. Le plus ancien monument que nous possédions de cette langue est un fragment de traduction de la Bible ou du moins un glossaire explicatif des mots les plus difficiles (2). La langue nouvelle était donc reconnue par l'Église. Des conciles du IX^e et du X^e siècle ordonneront formellement aux prêtres de prêcher et d'expliquer les saintes Écritures en roman. Lors de l'alliance conclue en mars 842, à Strasbourg, entre Charles le Chauve et Louis le Germanique, celui-ci jure fidélité à son frère en roman, pour être compris des soldats neustriens, qui lui répondent en cet idiome. Au IX^e siècle, la poésie apparaît dans la *Cantilène de sainte Eulalie*.

(1) Ce que nous disons de la Gaule est vrai de l'Italie, de l'Espagne et de toutes les contrées où le latin a été la langue dominante. Seulement, il faut remarquer que, dans ces diverses régions, il fut soumis à des influences différentes et altéré par des modes de prononciation divers, en sorte qu'il a produit plusieurs langues néo-latines *distinctes*.

(2) Ce fragment a été découvert dans un manuscrit de la bibliothèque de Reichenau et est connu sous le nom de *Gloses de Reichenau*.

Le IX^e et le X^e siècle, désolés par les incursions des Normands et par les guerres civiles qui amenèrent la chute de la dynastie de Charlemagne, paraissent stériles. C'est alors pourtant que s'organise un régime social nouveau, la féodalité qui doit durer sept siècles; la nationalité française achève de se constituer; la dynastie des Capet, humble tout d'abord, bientôt va grandir; les arts, l'architecture, la poésie s'élaborent dans l'ombre. Le même travail puissant qui rétablit la société sur des bases stables, rend la pensée à elle-même et ramène dans le langage les formes régulières.

Les invasions prennent fin, lorsque les Normands, avec Rollon, se fixent dans l'Ouest, entrent dans la hiérarchie féodale (traité de Ste Claire sur Epte, 912), et embrassent le Christianisme. Absorbés par les populations neustriennes, ils adoptent, eux aussi, le roman. Cette race intelligente, qui marqua d'une si forte empreinte les institutions nouvelles, contribua dans une large mesure à la restauration de la civilisation et au perfectionnement de la langue. Le roman, comme le latin, était enseigné dans les écoles créées ou relevées par Guillaume le Conquérant; il y était cultivé avec un soin tel que la Normandie, un siècle après Rollon, était citée pour l'élégance de son langage. Cette langue romane, Guillaume allait l'imposer au-delà de la Manche à ses nouveaux sujets (Bataille de Hastings, 1066). Restés aventureux en devenant chrétiens, les fils des pirates du Nord allaient donner le branle aux croisades. Passionnés pour les récits de batailles et les scènes merveilleuses, ils accueillaient avec enthousiasme les légendes germaniques et faisaient rechercher avec soin les traditions galloises. « Leurs trouvères comme leurs chevaliers, dit M. Taine, prennent des deux mains chez les Gallois, chez les Francs, chez les Latins et se lancent en

Orient, en Occident, dans le large champ des aventures. » (1)

La philosophie chrétienne, à la même époque, s'épanouit dans les abbayes normandes, en attendant de briller d'un éclat immortel dans les universités. Elle joue un rôle important dans la formation de l'esprit français et dans la constitution de l'idiome nouveau. C'est aux scolastiques que la langue française doit, pour une grande part, sa netteté et sa concision. L'habitude de l'argumentation et la rectitude dans la recherche de la vérité provoquèrent un besoin de justesse et de clarté, qui passa des cloîtres et des écoles dans les écrits populaires. Le langage, en se pliant à l'énonciation vive et précise des idées et des faits, se débarrassa des obscurités, des équivoques, des sens indécis et flottants.

Dès le XI^e siècle, s'ouvre pour la littérature romane de France une période de gloire. Bientôt elle sera populaire par toute l'Europe catholique et féodale, dont elle interprète énergiquement les hautes inspirations.

J. B. STIERNET.

(1) *Hist. de la litt. angl.*, t. I, p. 85.





VILLES DE BAINS, CHOSES D'ESPAGNE.

UNE VILLE HYBRIDE.

Arcachon.

DÉCORS verts et décors bleus : une sombre et sévère forêt bordant une plage aux grèves douces, aux flots sans cesse changeants : une mer de verdure formant digue de l'océan d'azur, une ville d'hiver mêlant ses chalets aux villas d'une station balnéaire, un coin de Norvège transporté sous le ciel du midi : Voilà Arcachon.

Du haut du Belvédère, dressé comme le mât gréé d'une frégate naufragée dans la forêt, la vue embrasse un panorama magique : Ici les toits des chalets surgissent au dessus des grands pins, comme des récifs et des ilots et jettent une tache d'un rose très pâle sur la grande nappe verte des hautes cimes que le vent ondule : C'est le calme et la solitude sauvages cette forêt d'où monte par effluves la saine et forte senteur des sapins résineux.

Tournez vous rapidement : le spectacle a changé comme si le machiniste d'une féerie bien combinée avait donné le coup de timbre : A présent le golfe s'étend devant vous dans l'échancrure des côtes très

éloignées : C'est l'océan aux brises salées et aux grandes colères.

Partout c'est un va-et-vient de barques : l'île aux oiseaux, le parc aux huitres semblent deux taches de boue au large et n'être là que comme buts à ces continuelles excursions entre la côte et la haute mer, où les baigneurs vont tirer leur poudre aux mouettes blanches et aux goélands stupides, ou encore faire la pêche « au sel »!

Un vieux marin me l'a expliquée tantôt cette pêche : On dépose une pincée de sel dans un trou de la vase et lentement sort de terre un coquillage long, acéré comme l'ongle d'un mort, qui gratterait le sol pour revoir la lumière....

Entre la ville d'hiver et la ville d'été le boulevard de la plage sert de frontière et aligne ses coquettes habitations sur un parcours de plus de deux kilomètres : Il commence au bord de la mer, près de la gare, et va se perdre bien loin, derrière la gracieuse église Notre Dame, dans la forêt.

Le changement de saison n'enlève rien de son animation à cette merveilleuse promenade : A la faveur de l'écran de verdure qui protège la ville et la plage, le bonhomme Hiver oublie Arcachon dans la distribution des frimas : Elles sont bien rares les années où quelques flocons de neige ont essayé de tisser un tapis blanc sur la grève, jamais il n'a gelé sous la voûte de la forêt.

Aussi dès les premiers jours de novembre les étrangers attirés par cette température qui n'est jamais inférieure à + 6 degrés viennent-ils prendre la place des baigneurs et le casino rouvre-t-il les portes de ses salons décorés à l'orientale. C'est une nouvelle saison qui

recommence et durera jusqu'au retour des hirondelles en mai.

Les commerçants et les hôteliers de cet heureux pays ont deux mois à peine pour faire leur inventaire et compter leurs bénéfices, ce sont ceux qui séparent les deux périodes, hivernale et balnéaire : juin et octobre.

Cette merveilleuse et bienfaisante forêt en même temps qu'elle fait la richesse d'Arcachon est son palladium : jadis le vent apportait sans cesse à la côte des tourbillons de sable qui prenaient d'assaut la grève, escaladaient les dunes, pour former plus loin à leur tour de nouveaux et stériles monticules. Les jours de tempête, sous le fouet de l'ouragan, l'on voyait galoper des vagues de sable, on les voyait se livrer à des sarabandes folles, s'escalader l'une l'autre, cherchant à se dépasser dans leur marche que rien ne pouvait enrayer : la contrée s'enfonçait lentement dans une mer de sable, déjà Bordeaux se voyait menacé.

Ce fut alors que l'ingénieur Bremontier, après s'être heurté pendant douze ans à toutes les fins de non recevoir que peut soulever une administration soucieuse de respecter les « traditions », obtint la permission de conserver et de rendre à l'agriculture plus de cinquante mille hectares en les tapissant de forêts.

Son nom serait évidemment plus connu, si, pour rattacher ce département à la France, il avait brûlé une douzaine de villages, bombardé trois ou quatre places fortes et massacré quelques milliers de soldats.

Si la Renommée a encore cent bouches j'imagine que ce sont des bouches... de canon.



Bayonne.

Jetons un coup d'œil sur Bayonne, la plus espagnole des villes de France, comme San Sebastian est la plus française des villes d'Espagne.

A côté des bérets rouges qui nous feront escorte jusqu'au delà de Burgos apparaissent les mantilles : déjà les oreilles sont frappées par les sons d'une langue nouvelle, les enseignes s'allongent d'une traduction en Espagnol; les tomates, le chocolat à la canelle et les sauces à l'huile font leur apparition.

La vieille place forte qui n'a jamais ouvert ses portes à nul ennemi possède encore cette autre originalité de son enceinte fortifiée : Otez à une ville ses remparts, aussitôt elle se transforme et se modernise, elle devient « quelconque ». Les mœurs locales s'enfuient par la brèche des murailles, comme ces petits nains des légendes allemandes qui nichent sous les vieilles solives du toit et disparaissent à jamais lorsque la mesure se transforme en palais.

Et maintenant souvenons-nous qu'au sortir de la ville, au pied des glacis, il est certain petit chemin de fer d'intérêt local qui transporte les voyageurs de Biarritz dans ses wagons à impériale.

La voie court à l'aventure au milieu des campagnes et des propriétés particulières qui lui ont ouvert un passage.

Bientôt disparaît la vieille et massive cathédrale qui dominait les rampes escarpées de la ville, puis tout à coup à un coude de la route l'on découvre pour la première fois la ligne bleue des Pyrénées, avant qu'on ait pu contempler à son aise, avoir son saoul de ce splendide panorama, le train s'arrête : *Biarritz*.



LA MER ÉLÉGANTE.

Biarritz.

Ce qui fait l'admiration du voyageur, l'attire et le retient vers nos plages des Flandres c'est la grève de sable blanc, étendue sans rides comme un tapis de laine jusqu'aux flots expirants.

Ici rien de semblable : la vague vient se briser contre des falaises abruptes, en dansant à sa fantaisie dans la côte des golfes et des promontoires, des criques et des grottes. Des rochers lancés au milieu de la baie par la puissante main du Créateur se dressent en défi aux lames : Elles s'y émiettent en nuages d'écume, mais non sans entamer le granit et y tailler en ces continuelles attaques toute une architecture de piliers et de colonnes : Ce sont les flots qui ont creusé là-bas cet arche gigantesque dans le rocher surmonté d'une statue de la Vierge et qu'une passerelle relie à la côte.

La Nature a tenu à se montrer ici avec les apparences d'un grand, original et emporté sculpteur.

La mer de Biarritz n'est cependant pas l'Océan grand et majestueux, qui écrase sous le sentiment de l'infini, qui ouvre tout grand le champ des méditations.

C'est une mer élégante et frivole, une mer de gens du monde, l'on serait tenté d'y plonger son mouchoir pour s'assurer si ses flots ne sont point parfumés à l'essence à la mode.

C'est une mer peuplée, animée d'embarcations aux voiles blanches qui s'étend dans un golfe au ciel et aux eaux bleus comme l'Adriatique.

Au loin apparaissent dans l'horizon aux colorations

douces, les côtes d'Espagne, Hendaye et ses deux rochers entre lesquels passe la frontière, Saint-Jean de Luz, la crique où se cache Fontarabie — noms français matinés d'Espagnol, dans cette partie de France si méridionale qu'elle semble un pays à part, une terre au langage et aux mœurs étrangères pour les Français du Nord.

Les maisons, les chalets, les villas, les hôtels de Biarritz ont poussé un peu au hasard des accidents de terrain le long de cette côte irrégulière : ici bornant la *plage des fous*, d'un côté, ce chalet qui fut la villa de l'Impératrice, de l'autre le grand hôtel, le casino sur un promontoire. Plus loin, dominant la ville, le sémaphore où nuit et jour marins et douaniers scrutent l'horizon. Là, le vieux port, la *côte* et *les bains des Basques*. Mais nulle part ces cabines roulantes de nos plages que le flot couvre et abandonne sans cesse : un long bâtiment les remplace et oblige les baigneurs à parcourir parfois un fort long chemin : Heureux quand une double haie de curieux ne borde la route comme il arrivait chaque jour de cet automne à San Sebastian, pendant le séjour de la reine régente. Il faut aller à Biarritz pour comprendre les caricatures de Mars et de Grevin et les Gyp de la vie Parisienne.

Du commerce de Biarritz je ne veux dire qu'un mot : c'est chez les marchands de cette ville que se trouve le seul dépôt des tambourins espagnols et des statuettes de Malaga. Après Biarritz je n'en ai plus découvert nulle part, sinon à Paris, chez les faux Turcs des arcades de la rue de Rivoli.



PLAGE ESPAGNOLE.

San Sebastian.

La célèbre plage, la cité balnéaire royale, l'Ostende espagnole, s'étale au fond d'une crique, au pied de montagnes s'étaguant doucement et confondant au loin leurs cîmes, à perte de vue. Du côté du golfe au contraire la ligne d'horizon est brusquement coupée par l'îlot de Santa Lucia, semblable à un gigantesque volcan de verdure qui aurait surgi, au milieu des flots, un jour de cataclysme.

Ce panorama de San Sebastian se révèle surtout dans sa beauté sereine et tranquille au touriste qui gravit les pentes du mont Orgullo et fait l'ascension de la citadelle. L'on quitte d'abord la nouvelle ville avec ses grandes rues droites bordées d'arbres et de magasins, tracées par un double rang de maisons modernes à l'architecture parisienne à trois, à quatre étages. Il faut traverser le parc où l'art a essayé de créer des paysages sauvages, laisser derrière soi le Casino qui semble avoir été cueilli parmi les habitations parisiennes du parc Manceaux ou de l'Avenue du Bois de Boulogne et pénétrer dans la vieille ville.

Ici, au moins, c'est, encore pour les indigènes, et déjà pour les étrangers, l'Espagne avec ses petites rues tortueuses, ses balcons qui semblent se rejoindre au dessus des têtes, ses toits qui enlèvent le plus possible de la vue du ciel bleu. Les vieilles maisons toutes courbées par les ans semblent vous dire « nous sommes le San Sebastian d'autrefois, qui traitait d'égal à égal avec le Roi d'Espagne en personne. Il ne parlait que chapeau bas à nos habitants. Nous disparaissions dans la nuit de notre glorieux passé. Morituri te salutant. »

La civilisation tue le vieux San Sebastian, fait disparaître l'un après l'autre les vieux « estancos », les « bodegas » où l'on débite le vin du pays, les petites boutiques sombres dignes aujourd'hui d'un pauvre village de douzième rang.

Nous ne sommes plus au temps jadis où les marchands flamands étaient obligés de vivre chez un bourgeois, ne pouvant tenir maison à part et payant pour cent de toutes leurs ventes : Il est vrai que les hôteliers ont avantagement repris ce tribut pour leur propre compte!

Le chemin de la citadelle monte toujours, ombragé par places de bouquets d'oliviers : nous croisons parfois dans notre ascension les soldats, qui vont en longues caravanes le tonnelet sur l'épaule, ou poussant un mulet, puiser la provision d'eau. Plus loin un corps de garde ou un barbier improvisé a établi son salon de coiffure militaire, plus haut encore un petit cimetière : C'est ici, que bercés par la brise de l'océan, reposent les officiers anglais morts en défendant la ville contre les carlistes (1836).

Leurs tombes ont été creusées dans la montagne grise rongée par la mousse et les végétations. Une simple plaque de marbre consigne leurs noms. Je ne sais rien de plus mélancolique que ce cimetière où jamais personne ne vient déposer une fleur ou un souvenir, qui a pour horizons la mer douce et infinie, qu'eût chantée Lamartine et sur les plages de laquelle Chateaubriand eut voulu s'endormir à jamais.



MOEURS ET CHEMINS DE FER ESPAGNOLS.

D'un peu partout!

L'heure de Madrid retarde de vingt cinq minutes sur celle de Paris, mais un pays retarde bien davantage sur l'autre.

Ici n'a point cours cet adage « Time is money ». Les trains de France — je dis les grands express internationaux — s'arrêtent une grosse heure à la frontière pour permettre aux douaniers une inspection lente, calme, mesurée : Les chemins de fer espagnols ont un écartement de voie plus grand que les chemins français : toutes les marchandises doivent subir un transbordement à la frontière.

Cette sage précaution sauvera peut-être quelque jour l'Espagne de la brusque invasion d'une armée étrangère. Mais en attendant ce résultat aléatoire et problématique, cette mesure paralyse singulièrement le commerce d'import et d'exportation : Il y aurait encore ici un joli chapitre à écrire sur les nombreux bénéfices que le « si vis pacem » procure aux nations d'Europe en l'an de grâce 1889.

Aujourd'hui le voyageur qui se serait attardé à déguster trop longuement au dernier buffet français la liqueur verte d'Hendaye pourrait tout à l'aise franchir la Bidassoa, s'amuser à maints ricochets en vue de l'île historique des faisans, et arriver à Irun avant déchargement complet du fourgon à bagages.

Peut-être même arrivera-t-il encore trop tôt. A Irun en effet les « carabiniers » chargés de visiter les bagages sont parfois absents en promenade d'agrément à l'arrivée des trains : Que voulez-vous y faire : Dans tous les pays les douaniers sont des personnages et en Espagne le public n'a qu'un seul droit vis à vis

d'eux : Exiger qu'ils mettent des gants propres pour fouiller les bagages...

On laisse en pareil cas aux voyageurs le choix ou de revenir le lendemain de San Sebastian pour rechercher leurs bagages ou d'attendre le dernier train : nous penchâmes pour le second terme du dilemme quitte à consacrer nos loisirs forcés à un premier repas sur le sol espagnol. Le brave garçon de restaurant faisait tous ses efforts pour rehabiler son pays. « Ce n'est pas ici comme en Portugal, monsieur, où près de Coimbre les trains express suspendent parfois leur voyage lorsqu'ils n'ont plus un contingent de douze voyageurs à transporter!... »

Sans doute ces retards ont parfois pour résultat de faire manquer certaines correspondances. C'est du ton le plus philosophe du monde que les chefs de gare vous renseignent. « Il est *probable* que vous arriverez vers telle heure. -- Là si vous manquez le train vous en trouverez un autre plus tard, demain. » — Vous hasardez une réflexion : Pour toute réponse un sourire de votre interlocuteur qui semble dire : « Cosas de Espana : choses de chez nous, et Espagnols sont bien maîtres chez eux : nous ne vous avons pas obligé à venir dans notre pays : Vous y êtes, soyez le bien-venu, mais acceptez nos mœurs : C'est affaire à nous et ne vous regarde pas ! »

Que de fois l'étranger répète mélancoliquement ce « Cosas d'Espana ».

Nous étions à San Sebastian où, chaque jour, deux trains qualifiés « rapides » touchent barre dans leur course Paris, Madrid.

Nous espérions profiter du premier train et guettions

l'arrivée de l'employé chargé d'enregistrer ce que les latins désignaient à merveille par le vocable « impudenta ».

Au fond de la salle, les employés, les portefaix en béret rouge fumaient la cigarette étendus sur des ballots et des montagnes de caisses. « Eh bien, enregistre-t-on les bagages? » demanda paisiblement un voyageur. « Non! pas maintenant. » — « Parce que? » — « Il y en a trop! » — « Ce sera pour... » — « Le second express! » — « Ah! » — « Hier c'était le premier cependant qui a emporté les bagages. » — « Oui et le second les a refusés. » — « Et demain? » — « Chi lo sa. »

Tout cela était dit et écouté de la façon la plus tranquille du monde : l'employé n'avait point abandonné un seul instant son beau calme nonchalant, sa cigarette et sa position horizontale, le voyageur tournait doucement les talons sans laisser percer la moindre trace d'impatience ou de mécontentement.

Il fallait qu'un Anglais fût là pour élever une critique et apostropher le personnel de la gare, qui reçut ce déluge d'imprécations avec l'impossibilité du canard qui rencontre une averse. « Voyons, dit un Espagnol pris de pitié en considérant cette éloquence inutile : à quoi bon vous fâcher : Cet homme avait-il quelque chose à gagner à ce que vous ne manquiez pas votre train... »

Ce seul mot met en lumière et explique me semble-t-il l'incurie que l'on rencontre parfois chez certains fonctionnaires grands ou petits, mal payés, que l'envie de leurs subalternes et les changements dans le gouvernement expose sans cesse à revocation, qui doivent comme les hôteliers des villes d'eaux « profiter de la saison ». Ajoutez à cela l'influence du climat et du

ciel et peut-être excuserez vous cette appréciation que, dans sa mauvaise humeur persistante, notre fils d'Albion inscrivait sur son carnet de voyage, au moment où apparaissaient les premières maisons de Burgos : « L'Afrique commence aux Pyrénées. »

N'est-ce pas plutôt l'Orient ?



RIVES D'UN FLEUVE.

Burgos.

Que n'a-t-on dit sur le compte des fleuves d'Espagne depuis qu'Alexandre Dumas a offert un verre d'eau au Mancanarés : « Il y a deux catégories de fleuves en Espagne, disait encore dernièrement au congrès littéraire de Madrid, le polonais Mickiewitz : Les fleuves carrossables et ceux qui ne le sont pas : et par fleuves non carrossables j'entends ceux dont le lit est pavé de rochers ».

L'Arlanzon qui a la prétention de traverser Burgos et à l'intention duquel deux ponts ont été érigés, rentre dans la catégorie des fleuves non carrossables. Un mince, très mince filet d'eau, le long duquel des femmes se livrent à une opération qui ressemble terriblement à un lavage à sec, se perd dans des cailloux.

Parallèlement à ce qui pourrait être le fleuve, s'étend du côté de la ville la longue promenade de l'Épéron aux triples allées bordées d'arbres, aux parterres en pleine floraison. De l'autre côté une esplanade, désert en miniature de poussière grise, à peine protégé par quelques arbres rôtis par le soleil : un régiment de chasseurs y exécutait ce matin là des charges fantastiques, et des braves recrues d'infanterie, emballées dans la grosse vareuse bleue de campagne, s'initiaient aux mystères de l'école de peloton.

Plus tard lorsque deux chevaux endiablés nous conduisirent à la Cartuja de Miraflores, et que nous traversâmes ce Sahara, le spectacle avait changé : De loin dans la montagne, les paysans étaient arrivés poussant devant leur mule les troupeaux destinés à l'abattoir : Ils étaient là groupés, les uns accroupis comme pour ramasser un peu de soleil à l'abri d'un vieux mur ; les autres impassibles sous le climat brûlant traitaient affaires avec un calme bien oriental : Ils avaient à cheval sur l'épaule la traditionnelle couverture blanche et noire dans laquelle le dernier des mendiants se drape avec des airs d'hidalgo, qui sert tout à la fois de manteau, de matelas, de couverture et de tente.

Il fallait pour animer la scène l'arrivée d'un cavalier ou d'une voiture dans la poussière de la route : Alors s'éparpillaient les moutons et les brebis dans une folle panique poursuivis par les cris désespérés et la course haletante de petits bouviers à guenilles.

Il n'est ville d'Espagne si petite soit-elle qui n'ait trouvé moyen de décorer du nom de Place de la Constitution, un carré plus ou moins grand, du centre de la ville. C'est le Corso Vittorio Emmanuele des Italiens ou l'Avenue Gambetta des Français. A Burgos, le carré en question est bordé de maisons à arcades où se concentre le commerce de la ville. La *casa consistorial* en limite l'un des côtés. Le centre est occupé par le marché où sont empilés en montagnes les légumes et les fruits d'Espagne, que nous ne voyons chez nous qu'à l'état d'échantillons, et dans l'ouate des marchands de primeurs.

Le soir venu les fruitiers ne s'inquiètent guère de mettre à l'abri les marchandises dont ils n'ont pu trouver le placement : ils se bornent à étendre une bâche sur

les monceaux et s'en vont bercés dans une douce confiance en l'honnêteté de leurs concitoyens.

Plus haut que la place de la Constitution, encaissée au milieu des maisons, dominée par les unes, dominant les autres, est la Cathédrale. Elle n'apparaît que par morceaux, à travers le rempart des murs et des toits qui la dérobent à l'admiration ; végétation parasite qui s'est accrochée aux flancs de cette merveille et semble vouloir l'étouffer.

D'abord apparaît au haut d'un escalier encaissé le célèbre portail de la Pellegria avec l'avant-garde de cette « foule innombrable de statues de saints, d'archanges, de rois, de moines, qui animent toute l'architecture de la cathédrale, population de pierre, si nombreuse, si pressée, si fourmillante qu'elle dépasse à coup sûr le chiffre de population en chair et en os qui occupe la ville ».

Au milieu de décors de guipures, dans une forêt de pierre, les anges comptables inscrivent sur le grand livre Divin le doit et l'avoir de l'humanité, plus haut les scènes du jugement : C'est bien le vestibule qui convient à cette église, qui semble elle-même quelque chapelle détachée des splendeurs du paradis ; c'est le digne premier feuillet de cette Bible en sculptures.

Sitôt le seuil franchi, avant que vous ayez pu vous reconnaître, avant que de jeter les yeux sur les merveilles qui vous entourent, vous vous sentez porté invinciblement au centre de l'édifice, au dessous de ce dôme octogone que Philippe II proclamait être plutôt une création des anges que l'ouvrage des hommes.

L'on dirait la flèche d'un de nos vieux hôtels de ville flamands que l'on aurait retournée comme un doigt de gant pour placer à l'intérieur et conserver tout blanc son fouillis de dentelles, c'est le dôme d'une forêt pétrifiée au moment où le givre avait emprisonné ses branches d'un corset de givre. C'est un gouffre de sculptures, une

échappée ouverte sur un monde entrevu dans les rêves les plus merveilleux.

Burgos se résume en sa cathédrale, qui est la plus merveilleuse collection de chefs d'œuvre que l'on puisse rêver.

Chef d'œuvre cette chapelle du Connétable, qui forme à elle seule une église, où le sacristain lève avec respect la grande couverture de laine noire, qui les protège comme un drap mortuaire, les grandes statues en marbre de Carrare du connétable et de sa femme. Ne possède-t-elle point cette chapelle une sacristie qui est à son tour un musée, et conserve le joyau d'orfèvrerie qui servait d'autel de campagne au grand guerrier. « Voyez ici, me disait le guide en m'éclairant d'un cierge, ce portant de la Madeleine. Un Anglais en a offert dernièrement deux cent mille francs et cependant l'auteur en est inconnu. » « Deux cent mille francs » en répétant ce chiffre immense à ses yeux, presque fantastique, le pauvre diable couvait de ses regards la petite toile comme s'il eut espéré lui arracher quelques unes de ces parcelles d'or dont on voulait la couvrir. « Et figurez-vous, Monsieur, qu'on n'a pas voulu le vendre, ajoutait-il encore, et ce « pas voulu le vendre » avait dans sa bouche quelque chose du sanglot de l'avare qui a perdu son trésor....

Vous vous écarterez à droite : le sacristain vous rappelle : avez-vous vu le Christ? On ne le montrait autrefois qu'aux « personnes distinguées » après leur avoir fait entendre deux messes. Tandis qu'on le découvrait les cloches sonnaient à toutes volées. L'on prétend, tant la sainte image est d'un réalisme saisissant, que le sculpteur a tendu une peau humaine sur le squelette qu'il a modelé : Quel est-il ce sculpteur? l'histoire de l'art ne nous a point conservé son nom et

la légende veut que ce Christ soit l'ouvrage des artistes célestes et ait été apporté mystérieusement par les anges.

Est-ce tout? non pas : ici est la Vierge de la Présentation, d'une beauté si radieuse et si sereine que longtemps on l'a attribuée à Michel Ange. Partout des retables, des sculptures, des tableaux, en telle profusion qu'ils semblent chose commune, et qu'on n'a pris nul souci de leur donner la lumière et la place qu'ils réclament.

Vous croyez avoir fini votre pèlerinage artistique : on vous montre une petite porte : elle conduit aux cloîtres, à d'autres chapelles, à la salle du chapitre.

Je comprends à présent cette exclamation brutale d'un artiste à qui j'annonçais ma prochaine excursion à Burgos :

« La cathédrale! Savez vous qu'on n'en a jamais fini de toutes ses merveilles : Ce què c'est ennuyeux de n'y trouver que choses à admirer! »



CASTELAR.

Madrid.

La dernière fois que j'entendis Castelar, ce fut à un banquet, offert par l'Ayuntamiento, dans un cadre merveilleux.

Il n'était point, semble-t-il, salle assez grande à la « maison de tous » pour allonger les tables du banquet : ce petit détail n'arrêta pas une minute les édiles madrilènes : ce fut l'ouvrage de deux jours et de trois nuits que de lancer dans la cour d'honneur un plancher à hauteur du premier étage, de compléter l'œuvre ainsi entreprise par un plafond somptueusement décoré, d'élever dans ses airs un *hall* immense aux

colonnades dorées, aux murs peints à fresques : décor de féerie où la lumière électrique lançait comme en un clair de lune éblouissant ses flots de rayons blanchâtres sur des massifs de chaudes et vertes plantes exotiques.

« Nous avons, comme disait Ulbach, au début d'un des toasts, un éblouissement dans les yeux. »

Eblouissement qui durait depuis que nous avons franchi le seuil de la *casa consistorial*. N'y avait-il pas dans le vestibule pour nous faire fête une double rangée de gardiens de la paix en tenue de gala noire, au plastron et aux parements de soie heliotrope. Sur l'escalier de marbre, à chaque marche, des suisses à la livrée rouge signalaient notre passage en faisant retomber leurs lourdes cannes à pommeau d'or. Plus haut enfin, rangés le long des tapisseries flamandes, les alguazils nous souhaitaient la bienvenue en abaissant leur baguette de jonc comme les licteurs de Rome.

C'est chose bien jolie et bien coquette qu'un maravedis : la municipalité de Madrid pour nous faire honneur avait aliéné le dernier qui lui restait en caisse et poussé la noblesse jusqu'à augmenter de quarante mille francs le déficit assez respectable qui affligeait ses finances communales.

Nous n'étions pas moins de deux cents je pense qui avions à cette table notre place marquée par un carnet en cuir fauve timbré à notre nom. Un coup d'œil suffisait pour faire le triage entre les étrangers et les Espagnols : ceux-ci étaient tous chamarrés de décorations et de grands cordons; leurs habits noirs disparaissaient sous les marques honorifiques : Je ne sais aucun pays — sinon le nôtre — où l'on rencontre dans les réunions officielles autant de citoyens portant sur leur poitrine leurs certificats de mérite. Ajoutez encore à l'actif de l'Espagne que tous les établisse-

ments d'enseignement supérieur, toutes les corporations donnent à leurs professeurs, à leurs syndics des insignes qui se portent au cou, à l'extrémité d'un ruban écarlate et ont un faux air de grands cordons.

A la table d'honneur était assis Castelar : Castelar par qui jurait autrefois toute l'Espagne républicaine et qui semble avoir bien perdu en popularité, depuis le jour où, mettant les intérêts de son pays au dessus de ceux son parti, sans pour cela négliger les siens propres, il a refusé de renverser le gouvernement de la régente.

Castelar est le méridional petit, trapu, les traits rudes, chauve comme la fortune, une petite moustache en brosse.

C'est un comédien sublime, une pythonisse moderne. Sa voix débute douce comme la mélodie d'un hymne, s'anime peu à peu, tremble comme des chants d'orgue; ses mains sans cesse remuées dans un mouvement de va et de vient paraissent vouloir fouiller les poitrines, comme pour s'assurer que ses auditeurs sont suffisamment préparés, que son public est susceptible d'être « empoigné ».

Alors la voix de l'orateur s'élève, monte avec des éclats perçants, criards parfois jusqu'au rauque. Elle gronde toujours de période en période, pour laisser enfin crouler l'avalanche d'éloquence accumulée sur les plus hauts sommets.

Alors le regard dans le vague, un doigt vers le ciel, Castelar se livre à tous les transports de la prodigieuse emphase espagnole. La haine, l'admiration, la colère, la stupeur se peignent sur sa physionomie essentiellement mobile. C'est un tribun qui d'un mot électrise les foules, les précipite et les arrête comme des coursiers; qui a l'humour et la violence, et qui sait choisir et varier à l'infini ses effets, qui ne fatigue, et ne se fatigue jamais — que ses toasts durent dix minutes

ou deux heures — et les toasts de Castelar durent plus souvent deux heures que dix minutes. *Pectus est quos.....* L'ancien président de la République est admirablement doué au point de vue physique, la nature l'a doté de poumons d'acier.

Je regardais la salle tandis qu'il déroulait ses longues périodes fécondes en antithèses d'une triomphante audace, qu'il nous parlait du « poète mourant de son immortalité ».

L'auditoire était venu Dieu sait d'où, entré j'ignore comment : Des ouvriers, des garçons de salle, des alguazils, des soldats avaient pénétré dans la salle, se cachant d'abord derrière les colonnes et les massifs de verdure, se démasquant peu à peu. Il fallait voir comme ces gens étaient suspendus l'œil fixé, fascinés, aux lèvres de l'orateur tandis que son toast dégénérait peu à peu en discours politique.

C'était pour eux tout à la fois le grisant de la poudre sur les champs de bataille et le chaud soleil, cette parole qui faisait vibrer les grands mots d'humanité, de fraternité, qui prêchait le renversement des classes et des frontières au nom de l'art civilisateur.

Il nous tint ainsi longtemps haletants, dans l'attente de la péroraison de ce discours fait tout entier de péroraisons, appelant à lui et les refoulant comme les vagues de la marée ses auditeurs, nous faisant comprendre que nous étions des jouets dans ses mains, pétrissant nos volontés comme le sculpteur les masses de terre glaise.

« Quel homme redoutable dans ce pays de pronunciamientos » murmura un de mes voisins. — « Et surtout avec un peuple qui ne se manifeste sous son véritable jour qu'à la *plaza de toros*. »





LA FLEUR DE L'INNOCENCE.

DANS un sable aride et brûlant croissait entre de gros cailloux une fleur petite, frêle, délicate. Sa tige flexible et fragile semblait devoir se briser au premier souffle de la bise. Et cependant elle était bien belle ! Son doux parfum embaumait les airs, son calice semblait fait de neige et sa blanche corolle souriait à un bel ange aux ailes d'or qui la contemplait avec amour. De temps à autre le céleste gardien se penchait vers sa gentille protégée, lui murmurant doucement de tendres accents : « Charmante fleur, lui disait-il, c'est pour mon divin maître que je te cultive, ta beauté fait ses délices, il te réserve pour orner sa demeure. Garde toujours, oh ! garde bien des souillures de la fange ta robe plus pure que celle du lis. » En prononçant ces paroles il répandait sur la petite fleur une céleste rosée, étincelante comme une pluie de diamants.

Mais le beau temps ne devait pas durer toujours. Un vent violent s'éleva soudain, le ciel se couvre de sombres nuages, le soleil voile ses rayons, sur la terre froide tombe une pluie abondante. Le bel ange craignit pour la pauvre fleur et étendant ses ailes, il s'efforçait de la protéger. Celle-ci, redoutant pour sa blanche parure le contact impur du sol, résiste d'abord et longtemps se relève, malgré les coups de l'ouragan. Cependant la tempête se prolonge et la pauvrette com-

mence à s'affaiblir; bientôt même fatiguée d'une lutte trop pénible, elle s'abandonne avec désespoir aux caprices de son ennemi. L'aquilon triomphe et redoublant d'efforts couche dans la fange la pauvre petite fleur. L'ange à cette vue laisse échapper un profond soupir, il détourne la tête car une larme a brillé dans son regard : « Petite fleur que j'aimais, murmure-t-il, pourquoi n'as-tu pas écouté mes conseils? N'étais-je pas là pour te protéger? Ne perds pas courage; souviens-toi donc de ta blancheur première, secoue la fange qui te souille. Relève, relève ta corolle. »

Mais l'ouragan souffle avec rage et la petite fleur n'entend point la voix de son protecteur.

Oh! qui pourrait à présent la reconnaître?

Le vent a dissipé son céleste parfum; sa tige est tristement penchée, et son calice si blanc, si pur est flétri et maculé.

Satisfaite, sans doute, de sa triste victoire, la tempête se calme; déjà dans le lointain on aperçoit le ciel bleu et bientôt le soleil aura dispersé les nuages qui voilaient ses rayons.

La pauvre petite fleur sent alors son infortune, elle a honte de sa laideur. C'est en vain qu'elle s'efforce de relever la tête, elle reste étendue sur le sol; elle n'est plus faite pour regarder le ciel. Heureux de cette tentative, l'ange, d'un doux sourire, l'invite et l'encourage. Des plis éclatants de sa robe, il tire une petite fiole d'argent portant en lettres d'or ce seul mot : *Repentir*. Il s'agenouille près de la fleur souillée et la soulevant de la main il verse dans son calice quelques gouttes de son baume divin.

Une sève nouvelle semble parcourir la tige fanée et peu à peu la petite fleur revient à la blancheur. Ce n'est plus cependant l'éclat et la fraîcheur dont elle

brillait jadis; sa robe n'est plus éclatante et en quelques endroits on peut distinguer des souillures qui semblent ne pouvoir s'effacer.

Le bel ange prend alors une autre fiole qu'il gardait précieusement sur son cœur. Celle-ci est d'or fin et c'est en lettres de diamant qu'on y voit écrit : *Pénitence*.

Tandis qu'il en arrose sa chère protégée, il contemple avec bonheur renaître sa pureté primitive : « Maintenant, dit-il doucement, ma tâche près de toi est terminée, tu peux aller orner le jardin de mon maître bien-aimé. Viens, quitte cette terre où tout est fange et poussière, viens avec moi, viens dans les cieux. »

Et déjà il avait coupé la petite fleur, l'avait posée sur sa poitrine et radieux l'emportait dans le beau paradis.

EUGÈNE DIJON.







Pourquoi les roses ne vivent-elles que « l'espace d'un matin ».



AI recueilli une bien jolie légende. Est-elle inédite?

Elle est fraîche comme son sujet, qu'elle touche délicatement, et elle résoud avec grâce un problème qui a préoccupé plus d'un esprit et plus d'un cœur féminins. La voici.

Une jeune vierge, il y a de cela bien longtemps, aimait les roses avec prédilection. Rien de plus naturel. Toutes les femmes aiment les fleurs. La femme qui n'aimerait pas les fleurs ne serait pas femme.

Elle habitait l'île Bourbon. Dès son enfance, elle avait cultivé ses rosiers avec une sollicitude de tous les instants et elle possédait la plus admirable collection de roses que le monde eût jamais vue. Aussi pieuse que bonne, elle présenta un jour à la Vierge Marie, un bouquet aux proportions grandioses, dans lequel elle avait artistement fait entrer mille fleurs de ses arbustes chéris. Jamais depuis le Paradis terrestre, aussi merveilleux bouquet ne sortit des mains d'une femme. Elle le porta elle-même à l'église et le déposa sur l'autel de Marie, en disant : « Mère bien aimée, acceptez, je vous prie, ces fleurs que votre pauvre petite « servante vous offre, d'un cœur aussi pur qu'elles ! »

Du plus haut des Cieux, le Bon Dieu entendit

cette petite voix. Il en fut touché. Allant au devant des désirs de Marie, il envoya l'ange Gabriel sur la terre, le chargeant de dire à la jeune vierge que si elle le souhaitait et si les roses y consentaient — car la grâce ne violente jamais la nature — ses charmantes fleurs garderaient éternellement leur beauté, leur fraîcheur et leur parfum...

Je vous laisse à penser si la vierge fut heureuse en écoutant le messager du ciel. Elle se hâta de se rendre à l'église; elle adressa à Dieu d'ardents remerciements, puis se précipitant vers les roses : « Chères, « chères roses, apprenez la bonne nouvelle que je vous « apporte. Voulez-vous désormais être perpétuellement « belles? Voulez-vous ne plus jamais passer, ni pâlir, « ni vous flétrir? »

Mais les roses gardèrent le silence.

La jeune fille insista.

Enfin le général Jacqueminot, d'après la légende, prit la parole, et, rougissant encore : « Pourquoi serions-nous éternellement belles? Les femmes ici-bas, ne « le sont pas ».

Voilà donc pourquoi les roses se fanent. Peut-on être plus délicat qu'elles ne l'ont été? Je ne le pense pas et j'engage tous les amis, toutes les amies des roses, à les aimer davantage encore en souvenir de cette simple légende, peut-être plus sérieuse au fond qu'elle ne le paraîtrait à des esprits superficiels.

JULES CAMAUËR.





POÉSIES.

LE GRAIN.

BRUMES et frissons : c'était en hiver,
Sous le ciel fermé, sous le ciel sans flamme.
Je venais de voir un petit grain vert,
Je sentais un rêve éclore en mon âme.

Je voulais chasser mon vague chagrin
Comme ces brouillards qu'un rayon soulève.
« Que deviendrez-vous? » ai-je dit au grain.
« Que deviendrez-vous? » ai-je dit au rêve.


Ont-ils lu ma peine et vu ma pâleur?
Mais leur voix m'ouvrit tout l'espace immense!
Le rêve m'a dit : « Je serai douleur »,
Et le grain m'a dit : « Je serai semence ».

Je les écoutai, presque souriant.
Vint l'heure éclatante après l'heure noire :
La moisson naquit du grain patient,
De la douleur fière a jailli la gloire.

CHARLES FUSTER.



LA NEF.


 OMMME une nef du moyen-âge
 Errante à travers les îlots,
 Quand mon âme avait du courage,
 Ignorant brisants et naufrage,
 Elle filait droit à l'orage
 Et chantait sous ses matelots.

Voyez comme la nef s'élançe
 Parmi l'écume des récifs !
 Tout l'équipage fait silence,
 Le ciel est bas, la mer immense,
 Les vagues hurlent en démençe
 Et les vieux marins sont pensifs.

Courbés sur l'effort de leurs rames,
 Les galériens consternés,
 Bras robustes, mais cœurs de femmes,
 Regardent le couchant en flammes,
 Et devinent d'horribles drames
 Dans le noir des flots déchainés.

Le garde-chiourme, qui rêve,
 Ne gourmande plus les bras lourds.
 Toute droite, la nef se lève.
 Encore un nuage qui crève !
 Et les lames battent sans trêve
 Les planches qui râlent toujours.

La belle nef aventurière !
 Elle court droit à l'Orient.
 L'équipage a fait sa prière ;
 Les soldats ont l'âme guerrière ;
 Le sillage écume, — et derrière
 Se creuse l'abîme effrayant.

On ne gouverne plus qu'à peine.
 L'eau déborde par les sabords.
 On n'entend pas le capitaine.
 N'importe ! la nef est hautaine !
 Se plaindre ? mais la plainte est vaine :
 Ces vivants sont déjà des morts.

La nef roule comme une épave.
A voix très-haute, sur le pont,
Devant cet inconnu qu'on brave,
Les yeux mouillés, mais le front brave,
Tous disent la prière grave,
Et c'est la mer qui leur répond.

Ils ont fait leurs adieux au monde
Qui ne saura pas ces adieux.
Aucune voix qui leur réponde!
Les planches craquent, un bruit gronde.
— Ils s'en vont dans l'ombre profonde
Après avoir fermé les yeux.

Tel, battu des tempêtes noires,
Mon cœur luttait, robuste et fier.
Il croyait aux futures gloires,
Il se souvenait des victoires,
Et l'écume des promontoires
Faisait parfois blanchir la mer.

Que de rafales traversées!
Que de ports un jour désertés !
Que d'îles heureuses laissées !
Mais mon cœur suivait ses pensées
Et les audaces insensées
Des orageuses libertés.

Et puis un jour, dans la furie
Des flots hurleurs et des vents fous,
Loin du port, loin de la patrie,
Tremblant comme un enfant qui crie,
La vieille carène meurtrie
A disparu dans les remous.

La mer farouche l'a roulée
Dans ses gouffres silencieux ;
Et mon âme s'en est allée,
Ainsi brisée et mutilée,
Sous l'immensité désolée
Qui roule et mugit jusqu'aux cieux.

CHARLES FUSTER.



LE FIL ET L'AIGUILLE.

LE monde est à l'envers, dit le fil en colère ;
 A l'aiguille attaché, je dois traîner derrière !
 Qui donc a jamais vu la femelle en avant
 Aller où ça lui plaît, et le mâle suivant,
 Obéir à Madame et combler ses sottises ?
 Sinon, les gens n'auraient ni robes ni chemises ;
 Car enfin, dites donc, seule que feriez-vous ?
 Vous ne retenez rien, vous ne faites que trous !
 Convenez que sans moi, raide et piquante aiguille,
 Tout vêtement serait une simple guenille,
 Et si pour votre honneur je ne vous suivais pas,
 Il ne resterait rien de tous vos embarras !...
 — Arrêtez-un instant, babillard sans vergogne,
 Sans moi pourriez-vous bien faire votre besogne ?
 Je vous trouve plaisant, fit l'aiguille en fureur ;
 Pour tracer le chemin vous êtes sans raideur.
 Faible, pliant et mou, sans force, sans courage...
 Sont-ce des qualités pour faire bon ouvrage ?
 Si je vous laisse aller, vous tombez à l'instant
 Et vous traînez partout comme un vrai fainéant...
 — Holà, quel est ce bruit, quelle est votre dispute,
 Dis-je pour couper court... entre vous point de lutte !
 A deux vous me rendez service, c'est fort bien,
 Mais séparés, chacun de vous n'est bon à rien.

M^{re} B. d. T.



BIBLIOGRAPHIE.

PEDRO NADA vient de réunir en un volume in-8°, de 158 pages, (prix fr. 1,50) les diverses parties de sa dissertation : *Un coup d'œil sur la création*, qui ont paru dans notre revue et qui ont été accueillies avec tant d'éloges par la *Semaine Religieuse* et la Presse Catholique.

L'auteur a ajouté à son travail un chapitre consacré à l'examen de diverses objections.

Contrôler la Bible par la science était un travail gigantesque. De crainte de succomber à la tâche, l'auteur a pris respectueusement les textes sacrés dans leur teneur littérale, et les a mis en regard des faits qui lui ont paru *acquis* dans le monde scientifique. Si des erreurs lui sont échappées, lui seul, dit-il, en est responsable.

Il a cependant, dans toute l'indépendance de sa pensée, émis quelques idées personnelles, contraires aux opinions reçues et à l'enseignement des maîtres. Il a même proposé un certain nombre de solutions pour des questions encore douteuses.

C'est ici surtout que se présentent les objections.

La nébuleuse primitive de l'univers n'est-elle pas une simple hypothèse de Laplace, présentée avec hésitation, et l'illustre astronome ne la restreignait-il pas au seul monde solaire ?

On voit dans son *Exposition du système du Monde* (livre V, ch. VI, p. 345 et 346; et livre IV ch. IX, p. 246, édit. de l'An VII), qu'il ne hasarde pas des conjectures partant de la seule imagination, mais qu'il recherche la cause probable de faits dûment constatés, et que cette cause se lie si intimement à ces faits, qu'elle en paraît presque inséparable. Des séries d'observations ultérieures sont venues confirmer l'hypothèse de l'illustre astronome.

Le génie de Laplace a compris que les lois du Monde solaire devaient être les mêmes que celles du Monde intersidéral, dont il fait d'ailleurs partie dans la voie lactée. C'est ce qu'il dit clairement dans son introduction à la *Mécanique céleste*, tédit. de l'an VII, t. 1^{re}. p. 1^{re} : « Je me propose de présenter sous un même point de vue les théories éparses dans un grand nombre

d'ouvrages, et dont l'ensemble embrassant *tous* les résultats de la gravitation universelle, sur l'équilibre et sur les mouvements des corps solides et fluides, qui composent le système *solaire* et les *systèmes semblables répandus dans l'immensité des cieux*, forme la mécanique céleste. »

En Allemagne, et dès 1855, Kant avait écrit son *Histoire naturelle du ciel, d'après les principes de Newton*, et supposé une nébuleuse universelle.

Jusque dans sa métaphysique, (traduct. Tissot. Paris 1843, p. 428), il enseigne la création *unique* : « *Toutes les substances ont été créées d'un seul coup.* » Dès lors n'est-il pas probable qu'elles obéissent à la loi commune de leur formation ?

Le Monde savant, continue M. NADA, ne s'y est pas mépris, et la brillante hypothèse de Laplace, avec tous ses développements naturels, est devenue une vraie théorie scientifique. C'est par elle que tous les phénomènes cosmogoniques sont expliqués. Beaucoup de vulgarisateurs semblent même quitter le terrain conjectural pour attribuer à la conception de Laplace le caractère d'une donnée acquise et fondamentale de l'astronomie.

L'éminent directeur de l'observatoire de Rome, le regretté père Secchi, résume l'hypothèse de Laplace, rappelle les idées conformes de Kant et de Herschel, insiste sur l'importance des expériences de M. Plateau, et signale les analogies présentées par le monde intersidéral : « Nous retrouvons, dit-il, dans le monde *intersidéral* des vestiges de cette formation : dans notre monde planétaire ce sont les anneaux de Saturne, et dans le monde stellaire ce sont les nébuleuses spirales et les nébuleuses annulaires. Ces masses sont composées d'une matière encore gazeuse, et elles semblent constituer des mondes en voie de formation.

« L'hypothèse de Laplace explique donc une foule de circonstances, *qui sont intimement liées ensemble, et qu'on ne saurait expliquer autrement.* (SECCHI, *le soleil* 2^{me} éd., II; p. 326. Voir aussi M. SWOLFS, *La création et l'œuvre des 6 jours.*) »

Quant à la nouvelle conception de M. Faye, elle n'est certes pas en opposition avec la partie mathématique de la *Mécanique céleste*; mais comment la concilier avec la nébuleuse solaire de Laplace, quand on suppose la formation des planètes les plus rapprochées du centre, avant celles de la plus grande circonférence ?

Pedro Nada avait invoqué en faveur de l'hypothèse de l'illustre auteur de la *Mécanique céleste* des faits nombreux, entre autres les dimensions relatives des planètes, leur densité, leur vitesse croissant à mesure de la concentration etc. Il fait observer que ces dimensions, vitesses et densités sont textuellement reproduites d'après M. AMÉDÉE GUILLEMIN (*Le ciel*), ZIMMERMAN (*Le monde avant la création*) et LAPLACE même, dans son *Exposition du système du monde*.

Mais si la dimension des Planètes diminue à mesure de leur rapprochement du soleil par la raison que les bandes gazeuses dont elles se sont formées deviennent moindres à mesure que l'amas dont elles se détachent se retrécit lui-même, la progression décroissante est loin d'être mathématique. Jupiter est beaucoup plus gros que les planètes plus éloignées. Cela dépend d'autres causes, incalculables comme toutes celles des cataclysmes. Des projections, comme celles qu'on remarque de nos jours à la surface du soleil, n'ont-elles pas accompagné le détachement des bandes gazeuses dont s'est formé Jupiter, n'ont-elles pas été entraînées par elles et considérablement augmenté leur masse ?

Quoiqu'il en soit, depuis les extrémités de ce qui nous est connu du Monde solaire, jusqu'à une distance cinq fois encore plus grande que celle de la Terre au Soleil, se trouvent les quatre grosses planètes, dont la plus petite est de 82 fois plus volumineuse que la Terre. (AMÉDÉE GUILLEMIN, *le Ciel*, p. 276 et 321, édit. 1865.)

Au centre, sont les planètes moyennes.

Mercure la planète la plus rapprochée du soleil, n'est que d'un volume 17 fois approximativement moindre que celui de la Terre, (ibid. p. 80.)

L'auteur passe encore en revue diverses objections que les bornes d'un compte rendu bibliographique ne nous permettent pas d'aborder, et conclut en ces termes : Nous croyons avoir répondu aux objections et justifié notre travail, dans les proportions que nous lui avons assignées. C'est *un coup d'œil d'ensemble* qui sera peut-être de quelque utilité, surtout pour les personnes qui n'ont pas le temps de compulsier des bibliothèques.

On y trouvera peut-être aussi la solution de quelques questions restées fort obscures jusqu'ici.

X.



Soixante-dix ans d'histoire contemporaine de Belgique (1815-1885), par l'abbé SYLV. BALAU. — Prix fr. 3,50. — En vente chez l'auteur, curé à Madave, et chez les éditeurs du « Magasin littéraire et Scientifique ».

Le jour où le facteur est venu déposer ce livre sur mon bureau, j'avoue que je n'étais pas sans de graves appréhensions.

L'histoire contemporaine touche de si près à la politique, qu'il semble difficile de ne point faire de polémique là où il ne faut qu'exactitude et impartialité.

Aussi, après avoir terminé la lecture, ai-je poussé un profond soupir de soulagement, car je puis dire aujourd'hui, sans crainte d'être démenti : l'ouvrage de M. Balau est un livre historique, un magnifique exposé, plein de vérité et de clarté, de la vie publique belge depuis la fondation de notre indépendance. Je craignais de trouver un journaliste, je suis ravi d'avoir rencontré un historien.

L'apparition des « *Soixante-dix ans* » a été un véritable événement littéraire et la presse belge s'est empressée d'en donner de sérieux aperçus. Ce n'était point un mince travail que d'entreprendre l'Histoire Contemporaine de notre pays et nous partageons de tous points l'opinion du journal qui disait : « Cette étude est un véritable travail de bénédictin : parcourir les annales parlementaires, les collections de journaux, collationner les textes, étudier les questions si multiples et si diverses qui se sont traitées dans nos parlements, coordonner toutes ces matières et chercher le fil conducteur du développement et de la marche des idées dans notre pays ; voilà certes une besogne qui demande de la patience et du talent ».

L'ouvrier est à la hauteur de l'œuvre ; l'ouvrage est un triomphe pour l'écrivain.

Beaucoup de livres naissent chaque année, bien peu tiennent longtemps *l'affiche*, si je puis employer cette expression vulgaire. On écrit trop et trop vite à notre époque, on écrit pour écrire et on dit des futilités.

Il est peut-être imprudent de prédire l'avenir d'un ouvrage qui compte à peine quelques mois d'existence et cependant nous ne pouvons nous empêcher de croire que l'œuvre de M. Balau est durable, parcequ'elle possède les qualités maitresses qui font le livre utile : l'observation, l'étude, la clarté, la précision. Tous ceux qui liront les « *Soixante-dix ans* » seront forcés de reconnaître que l'auteur est un historien judicieux et impartial doublé d'un excellent écrivain.

M. Balau fait remonter à 1815 le récit des événements de notre histoire contemporaine. « La Belgique moderne, dit-il dans sa préface, date de cette époque, et il nous a semblé qu'en remontant jusqu'à cette date, on pourrait, en pénétrant leur origine, comprendre mieux le sens et l'esprit des institutions qui nous régissent depuis plus d'un demi siècle ».

En agissant de la sorte il a eu parfaitement raison.

L'histoire d'une époque ne se peut comprendre, si on ignore les événements de la période précédente ; la vie publique d'un siècle tient toujours par de nombreux liens à celle du siècle précédent et la solution d'un problème historique se trouve presque toujours dans les faits antérieurs.

Les « *Soixante-dix ans* » s'ouvrent donc par une peinture

magistrale de la situation de la Belgique sous le gouvernement hollandais.

M. Balau étudie ensuite notre révolution et la constitution de notre nationalité. Ce chapitre mérite de devenir classique tant l'auteur a mis de netteté et de précision dans l'exposé des faits et spécialement dans l'histoire de notre Constitution.

Ce n'est qu'en 1831 que commence à proprement parler l'histoire véritablement *intérieure* de notre pays; c'est à partir de cette époque aussi que la tâche de l'historien devient ardue et difficile.

Il n'est pas aisé de formuler un jugement sur des événements auxquels nous avons été mêlés, de parler sans passion des partis auxquels nous appartenons ou que nous considérons comme ennemis; on est rarement juste lorsqu'on est juge et partie. M. Balau, tout en laissant parfaitement voir ses préférences et ses convictions, a su toujours éviter le dangereux écueil de la partialité. Ne voulant point se laisser guider par des considérations étrangères à l'histoire, il ne formule aucun jugement, il n'émet aucune appréciation qui ne soit solidement étayée sur des faits. Encore une fois, répétons-le, M. Balau fait de l'histoire et non de la polémique.

L'auteur fait donc passer successivement devant nos yeux les diverses périodes de la vie politique Belge depuis 1830; d'abord, la *période unioniste* pendant laquelle catholiques et libéraux marchent la main dans la main pour la défense de toutes les nobles causes; ensuite la *période de transformation*: les partis se divisent profondément sous l'influence de l'élément avancé du libéralisme, enfin la *période de séparation*: nous y étudions le caractère et les œuvres des divers ministères homogènes qui se sont succédés, sans qu'aucune tentative d'union sincère et loyale ait jamais pu aboutir.

Admettons-nous toutes les théories de l'auteur?

Ferons-nous nôtres toutes ses appréciations?

Evidemment, dans une matière aussi compliquée, aussi épineuse, les opinions peuvent différer et il est souvent bien difficile de se former une conviction arrêtée. Nous n'examinerons donc pas quelles pourraient être les idées de l'historien auxquelles nous ne pouvons adhérer; *in dubiis libertas*, chacun dans ces questions conserve sa manière de voir.

Notons seulement que partout et toujours M. Balau s'exprime avec une modération et une courtoisie, qui charmant ceux là même qui jugent autrement que lui.

EUGÈNE DIJON.



Etymologie des mots français, manuel élémentaire à l'usage des cours d'humanité, par L. LOOTENS, professeur au Petit Séminaire de Roulers. — Prix fr. 0,75.

NOUS croyons ne pouvoir faire une meilleure recommandation de l'excellente brochure de M. l'abbé Lootens qu'en citant les témoignages de Mgr de Groutars et de M. Willems, professeurs à l'Université de Louvain.

« Je viens de lire fort attentivement votre *manuel élémentaire* pour l'étude de l'Etymologie des mots français, et je le trouve excellent à tous égards. Très modeste dans son allure, très sage et très modéré dans l'exposé des règles et la citation des exemples, il n'omet cependant rien d'essentiel, et votre enseignement se développe graduellement avec méthode, précision et clarté. Vous tirez aussi un très-bon parti de la parfaite connaissance que vous avez de la langue flamande. Le français a emprunté un assez grand nombre de ses vocables aux idiômes du Nord : en arrêtant sur ces détails l'attention de vos jeunes élèves flamands, vous leur ouvrez une nouvelle source d'intérêt, et j'ajouterai que vous intéressez et que vous instruisez d'autres encore que vos élèves.

Je souhaite donc bon succès à votre manuel : il mérite d'être connu et d'être employé dans les classes, auxquelles, soyez-en sûr, vous avez rendu un vrai service. » (V. DE GROUTARS.)

« J'ai pu enfin lire jusqu'au bout votre petit ouvrage « Etymologie etc. » Je vous en félicite. La méthode scientifique, la solidité et l'exactitude, telles sont les qualités que doivent posséder les manuels classiques ; ces qualités, je les ai rencontrées pleinement dans votre petit ouvrage. Remonter aux formes primitives de la déclinaison et de la conjugaison et à la signification primitive des mots, c'est le seul moyen de bien comprendre les formes et les significations actuelles, et de les faire comprendre aux élèves. Aussi votre livre sera-t-il très utile à l'étude de la langue française dans les collèges. »

(P. WILLEMS.)

Voici au surplus une note du « *Polybiblion* » (Nov. 1887, pag. 433).

« M. Lootens a composé un petit livre que les commençants « étudieront avec fruit. La partie topographique et historique est « suffisante. *La phonétique est remarquable.* C'est là encore un « abrégé, mais un abrégé qui n'a pas, comme celui de M. Horning, « conservé systématiquement les obscurités des originaux. Au « contraire. »



Histoire de la poésie en rapport avec la civilisation dans l'Antiquité et chez les Peuples modernes de race latine. Par FERDINAND LOISE. 2 vol., in 8°. (Paris, P. Lorin.)

LES deux volumes dont nous venons de transcrire les titres sont la reproduction corrigée, développée et presque entièrement refondue d'une série de mémoires publiés séparément à l'origine, et traitant de l'histoire de l'imagination dans ses rapports avec la civilisation du monde. Le sujet choisi par M. Loise est, comme on le voit, très-étendu, et certaines parties demandaient une révision attentive. L'édition de quelques-uns de ces mémoires ou essais étant épuisée, l'auteur a saisi l'occasion qui lui était offerte de soumettre l'ouvrage entier à un nouvel examen en mettant à profit les conseils de juges compétents, pour revoir spécialement la partie qui a rapport à la littérature orientale. Bien que M. Loise donne pour titre à cet ouvrage « Histoire de la Poésie » il n'a pas entendu traiter exclusivement ce qu'on désigne universellement par ce mot *poésie*; et dans sa préface, il a eu soin de montrer que les *vers* peuvent-être, et sont souvent très prosaïques, tandis que certains ouvrages en prose contiennent une poésie de premier ordre. Madame de Staël, Chateaubriand, Buffon méritent bien plus le nom de poètes que Parny, Boufflers et Delille; et *Corinne*, *Les Epoques de la Nature*, et le *Génie du Christianisme* sont des poèmes dans le sens le plus complet du mot.

L'introduction générale par laquelle M. Loise commence son premier volume renferme ses vues touchant l'influence mutuelle que la civilisation exerce sur la poésie et la poésie sur la civilisation. Deux espèces de poésie apparaissent chez les nations naissantes; d'abord celle qui a son origine et son principe dans l'instinct religieux fondé sur le symbole des forces de la nature.

Les nations primitives que l'imagination conduit transforment en merveilles les phénomènes dont elles ne peuvent sonder les causes; ainsi le *sabaïsme* des chaldéens, le *magisme* de Zoroastre, le *panthéisme* des Hindons et le *naturalisme* d'Orphée sont la forme primitive de la poésie dans la race Indo-Germanique. Naturellement, l'expression diffère selon le caractère des nationalités; mais l'hymne est le moule dans lequel tous ces poèmes sont fondus, poèmes non sortis de la vie des peuples mais introduits par la théocratie, en vue de guider le genre humain dans les voies de la civilisation. Côte à côte avec cette religieuse manifestation de la pensée, M. Loise signale le genre *épico-lyrique* ou forme rapsodique, qui n'est pas encore l'expression du sentiment, mais l'écho de la sensation. Nous arrivons par degrés à l'art réel, et nous parvenons ainsi à l'époque philosophique ou critique où la poésie a perdu toute sa spontanéité pour devenir un simple exercice de style et d'habileté littéraire.

Nous avons résumé la théorie de M. Loise : le premier volume de ce livre est consacré à la littérature de l'Orient, de la Grèce, de Rome et du monde chrétien jusqu'à l'époque des Croisades. Cette dernière partie est particulièrement digne de remarque : elle montre dans l'auteur un ferme croyant aux vérités de l'Évangile, et un appréciateur éclairé de la poésie enfantée par le christianisme.

La France seule fournit les éléments du second volume : les *troubadours* et les *trouvères*, les *chansons de geste*, les *fabliaux*, les spectacles des *mystères* et des *miracles*, les *soties* et les *farces* sont passés successivement en revue, et, après une esquisse très-intéressante et complète de la littérature du moyen-âge nous sommes invités à étudier les chefs-d'œuvre de la Renaissance.

Quels noms choisirons-nous dans cette partie du livre comme méritant par-dessus tous d'être sauvés de l'oubli? Rabelais, Marot, Ronsard, Jodelle, la critique en a parlé à satiété.

Tournons nos regards vers Agrippa d'Aubigné dont le portrait est un des meilleurs de la galerie de M. Loise :

« *Ce rare exemple de constance, de fermeté, de désintéressement, de droiture dans un homme qui confondait sa cause avec celle de Dieu même, et d'un autre côté l'acharnement et la violence qu'il déploya contre ses adversaires nous inspirent je ne sais quel respect pour la grandeur du caractère mêlé de pitié pour l'aveuglement des partis qui croient servir Dieu et la patrie par des luttes fratricides, comme s'il pouvait être utile à la patrie et à Dieu que leurs enfants s'entre-déchirent, au lieu de travailler ensemble à la prospérité commune, au bonheur et au salut. Voyez la leçon des événements : Si Agrippa d'Aubigné dut souffrir de voir son ami et son maître, le Béarnais, se jeter dans les bras de l'Eglise romaine, la liberté de conscience était du moins établie et avec elle et par elle la pacification des esprits. Mais de quelle amertume l'âme du père trahi par son fils eût été remplie, s'il avait pu prévoir que sa petite-fille élevée à la dignité d'épouse du plus puissant des rois allait provoquer la révocation de l'Édit de Nantes, et, ce qui pour d'Aubigné eût été plus affligeant encore, préparer par la contrainte morale et l'oppression des consciences, le règne de l'incrédulité!* »

Nous voudrions avoir le temps et la place pour de plus amples citations de M. Loise, afin de montrer la justesse de son goût, la largeur de ses idées et l'étendue de ses connaissances. La section qu'il consacre aux poètes-prosauteurs de l'époque de Louis XIV — Bossuet, Fénelon, Madame de La Fayette — lui fournit l'occasion de démontrer une de ses théories favorites : que la poésie est en grande partie indépendante de la rime, de la mesure, et des autres lois de la versification. Son chapitre sur le dix-huitième siècle est encore un admirable exemple de son jugement sain et de sa puissance critique; ce qu'il dit de Jean-Jacques Rousseau nous semble parfaitement vrai : « *Ses vices furent le passe-port de ses doctrines. Le*

citoyen de Genève, trop orgueilleux pour se reconnaître coupable de ses mauvais penchants, trouva plus commode de les attribuer à la société. »

Disons-le en finissant, l'ouvrage dont nous avons essayé de donner un aperçu est le meilleur guide qu'on puisse trouver pour initier la jeunesse à l'histoire générale de la littérature, et nous espérons sincèrement que les autres volumes seront promptement publiés. (*The Educational Times.*)



Verhuizen, een landgedicht, in drie zangen, door
HILDA RAM, 1 volume in-8°, fr. 1,25.

VEL est le titre d'un nouveau poème, que nous avons lu et relu avec un plaisir toujours croissant.

Hilda Ram, le poète Anversois, a su, on le sait, dès l'apparition de son premier ouvrage, *Een Klaverken*, prendre une place d'honneur à côté de nos meilleurs poètes flamands : Dr Guido Gezelle, dr Claeys, dr Karel De Ghelder, le chanoine Daems, Jan Ferguut et tant d'autres, qui, à l'époque actuelle, honorent les lettres flamandes et enrichissent la littérature nationale de véritables chefs-d'œuvre.

Nous nous rappelons encore le jour où, pour la première fois, il nous fut donné d'entendre la lecture de quelques fragments du *Klaverken*. C'était à la section de littérature flamande du Cercle Catholique d'Anvers. M. L. V. R. avait découvert, « le nouveau poète, » comme il avait découvert, bien avant ce temps-là, Lodewijk De Coninck et d'autres. Il était enthousiasmé d'Hilda Ram. Il nous donna lecture de *Tante Moeder* et nous devînmes enthousiastes comme lui.

Un mois plus tard, Hilda Ram avait un nom respecté de tous les littérateurs de la patrie néerlandaise et, deux ans plus tard, on s'étonna généralement de lui voir préférer Jan Van Beers au grand concours quinquennal. La *vox populi* — et cette fois la voix du peuple ne se trompait guère — déclara de droit premier l'auteur du *Klaverken* en même temps que l'immortel auteur des *Kerkhofblommen*. La *vox populi* avait vengé Hilda Ram et dr Guido Gezelle. C'était justice.

Hilda Ram est le chantre par excellence des mœurs campagnardes. *Verhuizen*, — dans quel genre de poésies le placerions-nous? — est un poème géorgique, non une idylle ou une églogue en trois chants, ou plutôt en trois idylles.

Les descriptions sont vraies, prises sur le vif. Hilda Ram

étudié l'habitant des campagnes; elle connaît sa vie, ses mœurs, ses qualités et ses défauts. Elle connaît tout cela, presque aussi bien que Conscience, et le peint tout comme lui.

Le style de l'auteur est simple, comme il convient au sujet, surtout le troisième chant est, sous ce rapport, parfois d'une beauté, d'une génialité qui empoignent. Avouons-le, en lisant les soins qu'on donne au *Spookhoef* pour bien recevoir les voisins, qui ont aidé au déménagement de la famille Walter, nous avons plus d'une fois songé à Philémon et Baucis de l'auteur des *Métamorphoses*, se préparant à recevoir leur hôtes divins. Ceci est de l'immortel Ovide; Hilda Ram peut être fière d'avoir écrit cela.

Voilà ce que nous pensons de *Verhulzen*. Ajoutons que le vers est toujours correct, chatié, parfois même d'une énergie rare et que l'auteur fait un usage très heureux de l'allitération.

Nous le répétons, toutes ces qualités, et d'autres, sur lesquelles nous devons glisser, nous permettent de dire que c'est un signe heureux pour notre littérature, presque un événement, que l'apparition de *Verhulzen* d'Hilda Ram.

Les éditeurs de *Verhulzen*, MM. S. Leliaert, A. Siffer et C^{ie}, à Gand, ont fait de ce livre un petit chef-d'œuvre typographique.



Satan et C^{ie}. Association Universelle pour la destruction de l'Ordre Social. — *Révélations complètes et définitives de tous les secrets de la Franc-Maçonnerie*, par le Très Illustre Souverain Grand Inspecteur Général du 33^e et dernier degré de la Franc-Maçonnerie, PAUL ROSEN. Beau volume in-8^o de 408 pages. Prix : 5,00.

UET ouvrage tout documentaire, tout probant, met en évidence l'arsenal satanique dont font un si criminel usage les adeptes de la Franc-Maçonnerie, avec une autorité si indiscutable et si réelle qu'on reste tremblant et abasourdi en présence de ses foudroyantes révélations des dangers mortels et imminents que courent les familles, la propriété et la patrie.

Satan & C^{ie} est divisé en trois parties qui dévoilent : 1^o Le but de la Franc-Maçonnerie, 2^o son histoire, 3^o son enseignement.

M. Rosen a bien mérité de l'humanité toute entière et si jamais il venait à disparaître, victime de son dévouement conscient, son nom devrait figurer parmi ceux des martyrs du devoir, dans la plus large acception sociale du mot.

M. Rosen nous montre la Franc-Maçonnerie en son satanique travail, dans son œuvre maudite de destruction et de corruption, cherchant à établir par tous les moyens la *Liberté sans frein*, l'*Égalité de tous droits* et la *Fraternité dans toute possession*.

(Œuvre de salut social, *Satan & Cie* renferme des révélations si mortelles pour la Franc-Maçonnerie, que sa publication sera pour les fils de Satan un coup terrible dont ils ne se relèveront pas.

Illustré de précieuses gravures qui ajoutent l'enseignement des yeux à l'enseignement de l'esprit dans les explications si développées qu'il donne de tous les signes, atouchements et moyens de contrôle employés par les Franc-Maçons pour se reconnaître entre eux, *Satan & Cie* est un livre dont la propagande s'impose à tous les amis de l'humanité, à tous les ennemis de Satan. M. Woeste a voulu en accepter la dédicace.



Bruxelles et ses environs. Guide de Bruxelles : description des monuments, des musées, renseignements utiles, etc., par E. NÈVE, architecte. Orné d'une eau forte, de nombreuses vignettes intercalées dans le texte, et de trois plans. Prix : Relié fr. 3,00. Société Saint-Augustin, à Bruges.

A maison Saint-Augustin de Bruges a inauguré une série de *Guides Belges*, qui commence à se répandre aux mains des voyageurs et des touristes. *Bruges, Tournai, Anvers, Malines* avaient successivement vu le jour; voici qu'avec l'ouverture du Grand Concours, apparaît *Bruxelles et ses environs*.

Les *Guides Belges* sont fort reconnaissables à leur extérieur élégamment original, et à leur impression soignée. A la manière dont le texte est rédigé, on reconnaît vite que l'auteur de chacun de ces *Guides* est citoyen de la ville qu'il décrit, et qu'il en a une connaissance intime et éclairée, à la différence de ces fabricants de livrets exotiques, qui nous envoient de Paris ou d'ailleurs, des guides pour nos provinces, faits à distance en compilant des documents souvent surannés. Ceux-ci au contraire ont été demandés à des écrivains spéciaux, qui tiennent à ne livrer au public qu'une œuvre consciencieuse et étudiée autant que neuve et originale. Un guide sérieux doit tenir compte des lumières précieuses qu'apportent chaque jour l'histoire et l'archéologie, et des points de vue nouveaux qu'elles ouvrent à la critique. Ainsi comprise, c'est nécessairement une œuvre d'étude et de labeur, dans laquelle se condensent de multiples recherches.

L'auteur du *Guide de Bruxelles*, M. E. NÈVE, a fait trêve à des travaux considérables pour l'achever à son heure. Le public reconnaîtra, qu'il y a mis de la clarté, de la méthode, une connaissance approfondie de son Bruxelles, un goût sûr et un style vif non exempt d'une pointe caustique, mais empreint d'équité dans ses jugements. C'est surtout au point de vue d'une saine critique artistique, d'une juste appréciation des choses, que ce guide se distingue de ses devanciers. Il rectifie bien des erreurs et des préjugés, qui ont laissé dans l'ombre des choses dignes d'admiration, et fait à d'autres une réputation usurpée. Notre auteur aura contribué pour sa bonne part, à réhabiliter notre art national, qui a été trop méconnu et renié. Guidés par lui les étrangers apprécieront mieux nos gloires artistiques et les Bruxellois reverront leur cité sous un aspect plus avantageux.

L. C.



L'art poétique de Boileau, commenté par Boileau et par ses contemporains, par le R. V. DELAPORTE. S. J.
3 volumes in-8° de 400 pages, filets rouges. Prix 12 fr.
Société de Saint-Augustin, Bruges.

UNE étude neuve à propos de Boileau et de sa *poétique*, n'est-ce point un paradoxe ou une raillerie? Cette question, qui se pose dès l'abord à l'esprit du lecteur, l'auteur la rencontre dans ses *prolégomènes* et y répond de telle façon qu'il donne envie de feuilleter l'ouvrage.

« C'est — dit il — parmi la société correcte, choisie, savante du XVII^e siècle qu'il faut voir Boileau pour l'apprécier justement, lui et son œuvre... Nous lui restituons ce cadre et son jour plein. Chacun des personnages de cette grande époque vient déposer pour ou contre chacune de ses règles poétiques, et en fait ressortir le sens, la valeur, l'à-propos. »

Nos sources seront donc le siècle de Louis XIV tout entier, depuis Bossuet jusqu'à Cyrano de Bergerac; depuis Corneille jusqu'à Scarron, depuis Despréaux, Racine, Molière, jusqu'à d'Assoucy, jusqu'à Pradon, jusqu'aux héritiers de Tabarin, depuis Vaugelas jusqu'au *Mercur galant* qui « vient immédiatement en dessous de rien ».

C'est assez dire qu'avec une pareille richesse d'érudition et une telle facilité de recherches, l'*Art poétique* du P. Delaporte sera d'une précieuse ressource pour l'écolier ou l'étudiant, qui y trouveront matière à préparation des examens les plus élevés; pour le professeur, qui aura immédiatement sous la main de quoi

documenter et agrémenter sa leçon ; enfin pour ces « génies curieux », comme on disait du temps de Boileau, qui ont coutume de chercher dans un retour momentané aux études de leur jeunesse, la plus noble et la plus réconfortante des distractions.

Mais, dira quelqu'un, la conclusion de ces trois volumes, vous ne nous la donnez pas ? Que démontre cette autopsie acharnée, qui n'a laissé intacts ni un membre, ni un nerf, ni un muscle du « législateur du Parnasse ? » *L'Art poétique* n'est-il, selon le mot de M. de Pontmartin, que le *Manuel du versificateur* ? ou bien, faut-il y voir avec M. Nisard « la déclaration de foi littéraire d'un grand siècle ? ... » — C'est ceci même et point cela, mais pas autre chose : l'auteur l'établit à merveille, et par ce qu'il loue, et par ce qu'il blâme ; car le Père Delaporte n'est pas *ancien* à ce point qu'il en oublie d'être de son temps, et c'est plaisir de le voir secouer certains jongs, mettre à néant certains préjugés, abattre certaines idoles : sous ce rapport encore, son livre réserve bien des surprises au lecteur.



Vie de Saint Jean Berchmans, de la Compagnie de Jésus, écrite par le P. VIRGILE CEPARI, de la même Compagnie. Un volume in-8°, 200 pages, filets rouges, orné d'un portrait du Saint et de nombreuses gravures dans le texte. Prix : 2 francs. Société de Saint-Augustin, *Bruges* (1).

QUAND le Père Cepari, recteur du Collège Romain et directeur de Jean Berchmans, fut appelé à témoigner dans le procès ouvert sur les vertus du pieux jeune homme, il se borna à dire : « Je dépose comme vrai, sous la foi du serment, tout ce que j'ai écrit de sa vie. » Voilà pour l'authenticité des faits rapportés dans ce livre.

Mais était-il bon juge, ce Père Cepari ? — Confesseur de sainte Madeleine de Pazzi, ami de saint Louis de Gonzague, leur historien et celui de saint François de Borgia, canoniste érudit, théologien profond, auteur d'un *manuel des Causes de Canonisation* que loua Benoît XIV, le grand législateur en ces matières, nul ne peut contester sa compétence.

On ne contestera pas non plus le charme et l'émotion de son récit « que ni Bartoli, ni aucun de nos écrivains n'a jamais osé retoucher ou refondre — dit le Père Bocro — tant il est écrit avec exactitude, simplicité, tendresse. »

(1) Les publications de la Société Saint-Augustin sont en vente dans toutes les librairies catholiques.

Aussi tout le monde a exploité *Cepari* : ceux-ci en le citant, ceux-là en l'arrangeant, d'autres en l'*adaptant*, mot pris dans un sens nouveau qui désigne une chose fort ancienne : l'infidélité dans la traduction. Mais *Cepari* lui-même, nous ne l'avions pas en français, car le Père Cachet (1630) et le Père Frizon (1706), dont les versions ont été rééditées cent fois, avec corrections et rajeunissements, ne traduisaient pas, ils *adaptaient*.

L'édition présente nous donne enfin *Cepari* ; et c'est si bien ici un décalque de l'original que, tout en étant très française, la phrase a je ne sais quoi de naïf et d'âgé qui vient de l'auteur plus que du traducteur, et qui conserve au récit son onction pénétrante et sa native saveur. Bien plus, c'est *Cepari* complété par lui-même, car le Père Bocro, qui le réédita en 1865, avait eu la bonne fortune de retrouver, écrites de la main de l'auteur, bien des choses que celui-ci avait omises à dessein pour ne pas prévenir le jugement de l'Église : on les lira donc ici à leur place.

Le Père Bocro, postulateur de la Cause en 1865, comme *Cepari* l'avait été en 1624, a ajouté à l'ouvrage une quatrième partie, consacrée au récit de nombreux miracles et à l'historique de la béatification. Enfin l'appendice contient la relation détaillée des deux miracles qui ont déterminé la canonisation du nouveau patron de la jeunesse, saint Jean Berchmans.



Premières lectures anglaises à l'usage des commençants, par L. VAN WEDDINGEN, ancien professeur de langues modernes, membre de l'Académie pontificale des Arcades de Rome, chanoine honoraire de la cathédrale de Chatham. Volume imprimé avec beaucoup de soins. Cartoné, prix : 1-50. Société de Saint-Augustin, *Bruges*.

LES avantages que présente la nouvelle édition de ce classique sont les suivants :

1° La plus grande difficulté de la langue anglaise est vaincue dans ce petit ouvrage : la prononciation y est indiquée au moyen de signes phoniques que l'élève peut apprendre en une leçon.

2° Les mots et les tournures difficiles sont expliqués en tête de chaque morceau.

3° L'auteur pour se mettre à la portée des commençants a fait un choix de pièces plus élémentaires encore que dans ses ouvrages précédents ; toutes ces pièces sont simples, faciles, très attrayantes et souvent très édifiantes. Bref il a rendu l'étude de l'anglais réellement facile et agréable.



LES MAGISTRATS DE FRANCE

ET LEUR

INAMOVIBILITÉ.

« Tout notre système politique et chacun de ses organes, l'armée, la flotte et les deux chambres, tout cela n'est qu'un moyen pour atteindre une seule et unique fin, la conservation de la liberté des douze grands juges de l'Angleterre. »

DAVID HUME.

« L'existence d'une magistrature indépendante, ne l'oubliez pas, Messieurs, c'est une liberté publique. »

M. RIVET à la Chambre des députés de France.

Discussion de la loi du 30 août 1883.

ON vient de décréter la justice inamovible avec trois mois de pillage. »

C'était le mot d'un homme d'esprit au lendemain du vote par les Chambres françaises de la loi de réforme judiciaire du 30 août 1883, décrétant la suspension pendant trois mois de l'inamovibilité de la magistrature. Et comme pour lui donner raison, l'*Officiel* du 6 septembre préludait au mouvement de *réorganisation* par la révocation de dix premiers présidents.

Aucun d'eux n'était directement atteint par la loi. Dix mouvements avaient été faits avec soin en vue de priver dix cours de leurs chefs, l'élite de la magistrature, qu'on sacrifiait ainsi tout d'abord aux rancunes du jour.

La *Gazette des tribunaux* publiait en regard de ce décret, les longs états de service de ces magistrats

distingués et entourés de la considération générale. C'était la mise du décret au pilori de l'opinion publique, c'était une protestation éloquente qui rencontra dans toute la France honnête un puissant écho.

« Si on voulait frapper au cœur, on a visé juste, » disait au lendemain de ces destitutions, dans la *Revue des deux mondes*, M. Georges Picot, de l'Institut de France. « Telle était la douleur des « conseillers qu'en certaines cours, le second décret qui « les a décimés six jours plus tard a causé moins de « stupeur que l'*Officiel* du 6 septembre. Et cependant « deux cent sept présidents et conseillers étaient « éliminés du même coup! Quelle que soit l'énormité « de ce chiffre qui faisait peser sur le personnel des « cours la plus grande partie des éliminations, il « ne donne qu'une faible idée de ce qui s'est passé « dans la réalité : à Chambéry, dix conseillers; autant « à Orléans; à Paris, où aucun magistrat n'était atteint « par les réductions, dix conseillers, deux vice-prési- « dents, huit juges; en province, cent dix-sept présidents « de tribunaux; en quelques villes on reconnaît la « main des députés : à Valence sur dix membres du « tribunal, neuf sont frappés. Dans certaines cours, « la statistique est frappante et donne une idée « de la désorganisation générale. Consultez l'Almanach « national. Rapprochez les listes de la seule cour « d'Angers à une année d'intervalle. Sur vingt-trois « magistrats qui composaient la cour en décembre 1882, « vous retrouverez en décembre 1883 deux noms « anciens, vingt-un ont disparu : quatorze destitutions « et sept remplacements se sont produits en une « seule année.

« Dans ces hécatombes, » poursuivait l'éminent publiciste, « on n'a eu égard ni à la considération publique, cette

« première vertu du magistrat, ni au mérite reconnu, ni
« au passé. Les convictions religieuses ont été tenues
« presque partout pour le plus irrémissible des crimes ;
« on a pénétré dans le for intérieur pour faire du senti-
« ment catholique un motif d'accusation. Les opinions
« politiques ont paru moins dangereuses que l'indépen-
« dance morale fondée sur la foi. Entre un ennemi de la
« république et un croyant, la chancellerie n'a pas
« hésité à bannir l'homme de foi et à le tenir pour
« incapable de rendre la justice. En ce sens, le mini-
« stère s'est montré l'émule des conseillers municipaux :
« il a tenté de laïciser la magistrature. La même
« œuvre a été accomplie pour l'intelligence, pour la
« capacité judiciaire. Si nous voulions prononcer des
« noms, la liste serait longue des magistrats de grand
« avenir qui depuis cinq ans ont été chassés des par-
« quets. Parmi eux il y a des jurisconsultes éminents,
« des écrivains qui font honneur à la science de la
« législation : ils ont été exclus comme indignes. Il en
« restait dans les rangs de la magistrature assise ; le
« flot les a atteints. »

Telles sont les tristes constatations qui au lende-
main de la mise à exécution de la loi nouvelle,
s'imposaient aux hommes le moins suspects de partialité,
justifiant le mot désespéré de Jules Simon à la tribune
française : « Cette loi sera fatale à la justice, fatale à
l'honneur de la France. »

Seuls les esprits légers ont pu croire la querelle
vidée par une première épuration des juges. A les
entendre, la justice, entravée jusque-là par bien des
préjugés, n'avait subi dans sa marche qu'une secousse qui
ne changerait ni ses conditions, ni son influence.

Tout autre doit nous apparaître le caractère des
faits. La magistrature toute entière, l'avenir ne l'a que

trop prouvé aujourd'hui, a été atteinte dans son indépendance et sa dignité, elle a été marquée au front du sceau de l'épuration. Celle-ci s'est poursuivie latente, déguisée, l'inamovibilité n'est plus que l'ombre d'elle-même. Pas plus tard qu'hier, à l'audience de rentrée d'octobre dernier de la cour de Rennes, un avocat-général préconisait dans sa mercuriale la thèse de l'inamovibilité réduite à la durée de *chaque régime*, — pour être logique, en France, il lui eut fallu dire de *chaque ministère* ! Et c'est ainsi que la magistrature, consciente de la livrée qu'elle porte, en arrive à demander sa propre destitution.

Ailleurs, du côté des justiciables, on réclame l'élection des magistrats, banal retour aux idées conventionnelles, qui ont cependant coûté à la France assez d'arbitraire, assez de sang.

Tous ces débats, chez nos voisins, sur l'inamovibilité de la magistrature, sur son mode de recrutement ne datent pas d'hier, il n'y a là, hélas ! que vieilles querelles : en interrogeant l'histoire, l'on est étonné de les retrouver vidées et vieilles dans les annales de ce même peuple auquel elles ne semblent avoir rien appris.

Quand une institution est ébranlée, il n'est pas inutile de remonter le cours de son existence, de rechercher quelles ont été ses origines et sa raison d'être, ses éléments de force et de stabilité, de se retremper au souvenir de ses vicissitudes mêmes pour en apprendre, à l'heure des découragements possibles, comment on les traverse et comment on en sort meilleurs.

C'est ce qui nous a amené à rappeler en quelques pages, ici, ce que fut l'inamovibilité dans l'ancienne magistrature française, son point de départ, ses caractères et les crises qui l'ont déjà menacée.



Les justices féodales.

Nous sommes loin du temps où l'autorité royale, au lendemain de l'établissement des barbares dans la Gaule, en vue de circonscrire le droit de vengeance, substitua la composition (*wehrgeld*) à tous les châtiments corporels que le coupable pouvait avoir encourus; le *grafion* ou comte, assis au *Malberg*, était assisté de sept *Rachimbourgs*, sans lesquels il ne pouvait juger, et l'offensé devait accepter le prix de son injure, *pro faida pretium recipere* (1). Substituer à l'acte de vengeance, une œuvre sociale, dégager la justice de toutes influences, de toutes rancunes personnelles, l'élever assez haut pour qu'elle fut indépendante, la faire assez forte pour qu'elle fut respectée, telle fut la pensée qui apparaît à l'origine, tel fut le premier pas dans la voie de l'établissement d'une justice régulière.

Le seul pouvoir alors était la royauté. La justice en était une émanation, ou, pour mieux dire, la justice était la raison primordiale d'existence de la Royauté, la première et la plus essentielle de ses manifestations. Le juge, c'était le roi. Le *grafion* et ses *Rachimbourgs* n'étaient que ses délégués : au *mallum*, ils rendaient leurs sentences de par le Roi, en présence des hommes libres, leurs témoins.

Les *scabini* après eux, un instant élus par le peuple, ne tardèrent pas à être choisis par le Roi ou par ses représentants, les *missi*. Ils subissaient le contrôle de ces derniers qui avaient l'ordre de destituer les

(1) Voir le savant ouvrage de M. THOMISSEN. *Sur l'organisation judiciaire, le droit pénal et la procédure pénale de la loi salique.*

incapables et de les remplacer par des personnes offrant la triple garantie de la naissance, d'une équité reconnue et du savoir. « Ut ubicumque missi nostri, disaient les capitulaires du temps, malos scabinos inveniunt, liciant, et totius populi consensu in locum eorum eligant » (1). — « De iudicibus inquiratur, si nobiles et sapientes et Deum timentes constituti sunt... — Quod si viles personæ et minus idoneæ ad hoc constitutæ sunt, reiciantur » 2). Maximes vieilles de dix siècles qui devaient guider le recrutement de cette première magistrature et au delà desquelles nous n'avons rien appris.

Au dessus de cette juridiction ordinaire, le *plaid du palais* (*placitum palatii*), tribunal suprême, présidé par le roi ou le maire du palais, composé de grands dignitaires et de vassaux, statuait sur les affaires intéressant la paix publique et sur celles qui étaient renvoyées par les *missi*.

L'institution des *missi dominici* généralisée sous Charlemagne, la marche régulière de la juridiction scabinale assurèrent sous son règne la bonne administration de la justice.

Mais, à côté des *scabini*, vinrent s'établir, relevant comme eux de la surveillance des *missi* et du recours au plaid royal, de nombreuses juridictions départies par l'empereur à ses fidèles ou à des établissements ecclésiastiques; car la concession d'un domaine emportait le droit de rendre la justice dans l'étendue des terres concédées.

« Mais tout cela se faisait (ce point soit remarqué) sous le nom du roy, et par forme de commission

(1) *Hlodovici et Hlotharii capitular*, a 829. 2.

(2) *Hlodovici II imperat capitul*, *missis*, data a 859. 3.

tant seulement, parce que les fiefs n'estoient lors que de simples bénéfices à vie, et pour certain temps » (1).

Ainsi que tout pouvoir, remarquons-le à notre tour, procédait, alors bien plus qu'aujourd'hui, du dessaisissement de ceux qui le concédaient, le véritable esprit gouvernemental, chez le peuple comme chez le roi, se révélait bien plus dans le choix des hommes investis de leur confiance et du soin des intérêts publics que dans l'absorption centralisatrice de toute initiative et de toute gestion. Si l'on peut ainsi dire, la royauté s'habitua de bonne heure à restituer au peuple, en détail, par la répartition judicieuse des charges sur la tête des meilleurs, la souveraineté que le peuple lui concédait en bloc. C'est ainsi que, pouvoir personnel et absolu dans ses origines, la royauté s'engagea dans les voies d'une décentralisation successive, et devint le principal agent de sa propre destitution. Cet esprit politique allait frayer la voie à la féodalité, il allait provoquer ensuite, avec le progrès des initiatives individuelles, l'admirable mouvement communal auquel nous devons le meilleur de nos franchises et de nos libertés.

L'immense empire de Charlemagne perdit sa cohésion aussitôt la disparition de la main puissante qui l'avait formé. Sous ses successeurs, on vit se multiplier les concessions d'immunités; bientôt Charles le Chauve, par son capitulaire de 844, rendit les bénéfices et les offices inamovibles et presque héréditaires : c'était préparer la révolution que devait consacrer, en 987, l'avènement de Hugues Capet. Les possesseurs de fiefs, ducs, comtes ou grand dignitaires, n'ayant plus à craindre la privation de leur offices, s'en arrogèrent la pleine dispo-

(1) L'HOMMAGE. *Traité de la réformation de la justice.*

sition ; en même temps qu'ils s'attribuèrent dans leurs fiefs, le pouvoir judiciaire, comme un droit propre, sans plus reconnaître la délégation royale.

En dehors du duché de France, le royaume se trouva morcelé en un grand nombre de seigneuries indépendantes ne reconnaissant plus que dans certaines limites la suzeraineté de la Couronne. La juridiction royale se trouva limitée aux domaines du Roi, dans les pays de non obéissance, le recours au souverain ne fut plus autorisé par la règle de la féodalité qu'au cas de déni de justice, *pour défaut de droit*.

Telle fut l'origine des justices seigneuriales.

Les seigneurs, comme le roi, eurent leur cour féodale, et en sous-ordre leurs prévôts et baillis : juridictions multiples valant ce que valaient les hommes, subissant tour à tour les influences si divergentes qui agirent sur ces temps troublés.

Les assises tenues par les baillis étaient primitivement composées d'un certain nombre de pairs des parties (prud'hommes, hommes de fief, cotiers) ; mais, peu à peu, avec l'abandon des plaids par ceux-ci, les mêmes causes qui avaient amené la substitution des clercs aux vassaux dans la cour du roi, produisirent un effet analogue dans les juridictions des baillis et ils prirent pour assesseurs des légistes qui devinrent les conseillers des baillages : origine encore lointaine des tribunaux permanents.

Quand la royauté, vers la fin du 12^e siècle, se dégageant des entraves féodales, parvint à ressaisir une part de sa suzeraineté perdue, elle opposa cette fois à la féodalité le tiers-état issu de ce même esprit d'indépendance et de self-gouvernement à la faveur duquel s'était faite jadis l'émancipation des seigneurs, et en favorisant le grand courant d'autonomie qui, s'étendant

des villes aux campagnes, obligea les seigneurs à donner des chartes d'affranchissement aux communes, elle en vint à reconstituer par elles l'unité nationale.

Ce fut par l'octroi qu'elles obtinrent d'une juridiction spéciale que les communes débutèrent dans la voie de l'affranchissement politique, et c'est à la faveur d'un retour successif de ces juridictions sous le contrôle de la cour royale, que celle-ci rentra presque complètement en possession des attributions du plaïd du Palais sous les Carlovingiens. Cette cour, cessant d'être exclusivement féodale pour devenir une véritable juridiction nationale, donna naissance, en se transformant, au Parlement de Paris.



La constitution des Parlements.

« A l'égard du parlement, nous dit Loyseau dans son *Droit des offices*, lorsqu'il était ambulatoire, il est certain que par une autre raison les officiers d'icelui étaient révocables, à savoir qu'ils n'étaient que commissaires et non pas officiers ordinaires. Car c'était une assemblée de certains personnages du conseil du roy, qu'il choisissait et députait une fois ou deux l'an, (ainsi que Dion rapporte qu'Auguste faisait des sénateurs romains,) pour juger en son nom, comme ses assesseurs, certaines grandes choses touchant les droits de sa couronne et les procès des pairs de France : d'où s'ensuit que ce n'était pas une juridiction ordinaire, au moins que les juges du parlement n'étaient pas vrais officiers. Ainsi qu'encore aujourd'hui le conseil privé du roy n'a point de juridiction ordinaire, et les conseillers d'icelui ne sont que commissaires; aussi n'ordonnent-ils rien en leur nom, mais font toujours

parler le roi en tout ce qu'ils ordonnent comme pareillement fait encore le parlement ensuite de ce qu'il faisait lorsqu'il était le conseil du roy, avant qu'estre réduit en cour ordinaire, dit Bodin en ce 4 chap. du livre IV. (1) »

La constitution de la *chambre au plaitz* détachée au sein du Parlement de la *curia solennis*, celle-ci restant seule appelée à connaître des affaires politiques; son recrutement par la voie des *listes de service* dressées par le roi; l'adjonction aux seigneurs des *clercs*, (dénomination donnée aux *légistes*, non pas qu'ils fussent tous pris dans le clergé, mais parce que à cette époque on appelait *clercs* tous ceux qui avaient fréquenté les écoles), les uns, les *auditeurs*, chargés d'étudier les affaires et de présenter des rapports à la cour, les autres, les *enquêteurs*, avec la mission d'entendre les témoins et de consigner par écrit leurs dépositions; l'admission, plus tard, de ces auxiliaires au titre de *membres de la Cour*; l'inaéquivocité attribuée à titre personnel à tels magistrats éprouvés; l'établissement enfin du siège du Parlement à Paris; tous ces progrès successifs, en affinant l'organisation judiciaire au fur et à mesure des complications du droit, dégagèrent de plus en plus la justice de l'organisation politique générale et marquèrent un pas décisif vers la séparation des pouvoirs, ce grand principe d'indépendance que consacra pour la première fois une ordonnance de Philippe-le-Bel. Cette ordonnance du 20 avril 1309 attribuait les fonctions politiques au grand conseil, les fonctions judiciaires au Parlement, et les fonctions financières à la chambre des comptes.

(1) LOYSEAU. *Droit des offices* liv. 1 chap. n° 386.

Ceux qui avaient le plus contribué à cette réorganisation de la justice et par elle au relèvement du pouvoir royal, c'étaient les légistes. Quand avec le déclin de la féodalité les éléments sociaux et les intérêts si divers, jusque là cantonnés dans des milieux restreints et exclusifs, vinrent à se mêler sur un champ d'activité plus vaste et mirent aux prises les principes les plus divergents des usages et des coutumes locales, la science du droit était née, et il s'imposa aux seigneurs, juges féodaux, nous l'avons dit, de s'adjoindre des juristes. Ceux-ci imbus des principes du droit romain, obéissant d'ailleurs à une tendance d'esprit naturelle autant qu'aux nécessités de la situation nouvelle, s'attachèrent à ramener aux grandes lignes du droit ancien les dispositions éparses de la législation coutumière, et, pour donner à celle-ci l'unité et la cohésion qui lui manquaient, furent naturellement amenés à rapporter à une source unique toute l'organisation politique et judiciaire, à la concentrer entre les mains de la royauté. « Le roi est souverain par dessus tous, d'après Beaumanoir, et a de son droit le général garde dou royaume. » -- « Si veut le roi, si veut la loi, » disait Loysel. Réaction puissante qui se justifiait au lendemain du morcellement féodal, et qui, si elle devait un jour faire dépasser le but, vint néanmoins apporter à son heure un élément nécessaire de force et de stabilité.

Cette attitude même des légistes faillit toutefois, à la mort de Philippe-le-Bel, compromettre un instant leur œuvre. La féodalité tenta de se relever par des concessions arrachées à son successeur. Pierre de Latilly, chancelier de France, et Raoul de Presle, avocat du roi au Parlement, n'échappèrent pas à la torture, mais leur attitude courageuse, avec l'arrivée au trône

de Philippe V, raffermi définitivement l'autorité royale en même temps que l'influence de ceux qui en avaient été les soutiens résolus. Les légistes restèrent seuls au Parlement que les seigneurs avaient déjà déserté d'ailleurs et la Compagnie reçut son organisation définitive par trois ordonnances successives du 17 novembre 1318, du 3 décembre 1319 et de décembre 1320. Nous nous bornerons à mentionner sa division en trois chambres : la grande chambre aux plets, la chambre des enquêtes et la chambre des requêtes, sans nous arrêter aux détails de leurs attributions, ce qui sortirait du cadre de l'étude que nous poursuivons.

Avec la désertion des seigneurs du Parlement avait coïncidé l'abandon des listes de service sur lesquelles pour chaque session se recrutaient ses membres au choix du Souverain. Des ordonnances du milieu du 14^e siècle témoignent déjà d'une reconnaissance indirecte, sinon du principe, tout au moins du fait, de l'inamovibilité des magistrats. Deux ordonnances de Philippe de Valois en date des 17 mars 1337 et 9 juillet 1341 décident que « pour eschiver les granz inconvenienz qui s'estoient ensui au temps passé, et encore s'ensuivirent chacun jour, » il ne donnerait plus aucun office ou bénéfice avant ce que ils vacassent de fait. M. Pardessus trouve dans l'article 7 de l'ordonnance du 8 avril 1342, qui établit à la fin de chaque session une sorte de roulement entre « les plus suffisants qui soient en notre dit Parlement » la preuve que le Roi reconnaissait l'inamovibilité des magistrats, qu'il ne formait pas à chaque session un nouveau Parlement, et qu'il se bornait à répartir avec l'aide d'une commission, les membres de la Cour entre les trois chambres. (1)

(1) PARDESSUS. *Organ. jud.*, p. 170.

Le roi, cessant d'assister habituellement aux audiences du Parlement, nomma des présidents et même plus tard « un premier maître », et les arrêts, au lieu d'être rédigés comme des actes émanant directement du souverain, furent présentés comme l'œuvre de la Cour.

D'autre part, nous voyons la royauté, toujours jalouse de maintenir en principe et de proclamer en toutes circonstances son droit à l'investiture des magistrats, prétendre n'instituer le Parlement que pour la durée d'une session, et, à la fin de celle-ci, en publier un nouveau. C'est ainsi que Loyseau fait rapporter par Bodin que le Roy Henri second étant venu un jour au Parlement, « fâché de la difficulté qu'on faisait de vérifier quelques édits, dit que son Parlement n'avait point de puissance, s'il ne lui envoyait ses lettres patentes pour en faire l'ouverture chacun an ce qui en estonna quelques uns. » (1)

Nous assistons dès lors à ces compromis du pouvoir politique vis-à-vis de l'autorité judiciaire. Nous le voyons partagé entre les nécessités reconnues d'une bonne administration de la justice, gage de sa propre stabilité, le portant à entourer la magistrature de toutes les garanties d'indépendance et de respect, et la crainte d'aliéner son influence ou de n'en pouvoir pour ses vues politiques disposer à discrétion, appréhensions qui le font lui marchander ce privilège de l'inamovibilité. Les magistrats d'autre part, forts des exigences de leur mission sociale et des droits de leur conscience, ne laissent pas de revendiquer cette suprême garantie comme la seule sauvegarde de la justice à la fois contre leur propre faiblesse et contre les écarts du pouvoir. La question

(1) LOYSEAU. *Droit des offices*, l. 1, chap. 3.

de l'inamovibilité de la magistrature tient toute entière dans ce conflit.

« Les concessions d'inamovibilité, dit Loyseau, n'avaient plus de valeur aussitôt que le roi qui les avait faites, était décédé. » (1) Le principe, même légalement consacré, sous l'ancien régime, n'alla jamais au delà.

A chaque changement de régime, bien plus à chacun de ces mouvements d'opinion qui se produisaient si fréquents en France, menées de hasard souvent, — que nous connaissons encore, — conduites à la faveur de quelque abus occasionnel, d'un mécompte du dehors, qui ont la durée d'un entraînement et s'évanouissent devant la première résistance virile, la magistrature subit de nouveaux remaniements, de nouvelles secousses.

Après l'échauffourée du Prévôt de Paris, Etienne Marcel, après la Jacquerie, puis après l'émeute des Maillotins, la magistrature, tour à tour émancipée ou mise sous tutelle, se vit octroyer par l'ordonnance du 7 janvier 1400 le droit de se recruter elle-même : à la nomination des officiers de justice par le roi fut substituée leur élection par le chancelier et le Parlement.

C'était pour le Parlement l'indépendance la plus absolue.

Les querelles intestines des Armagnacs et des Bourguignons qui marquèrent les dernières années du règne du malheureux Charles VI, la ligue du Bien public qu'enfanta la triste politique de Louis XI, rouvrirent bientôt pour la magistrature l'ère des vicissitudes passées. Comme autrefois elle se trouva toujours la

(1) *Traité des seigneuries*, chap. XVI.

première atteinte dans ces conflits. Elle y gagna néanmoins le célèbre édit de 1467 par lequel Louis XI « faisant amende honorable des destitutions trop nombreuses et trop légèrement prononcées qui avaient signalé son avènement à la couronne et pour ôter à ses successeurs jusqu'à la tentation de commettre la même faute, déclara les juges inamovibles et convertit leurs commissions en offices. Cet édit, dit Henrion de Pansey, qui nous représente un roi donnant lui-même des bornes à son autorité, en renonçant à une prérogative, dont personne ne lui contestait l'exercice, est sans contredit l'un des plus beaux monuments de notre législation. »

Concession platonique toutefois encore et à laquelle il manqua, comme à tant d'actes de Louis XI, d'être sincère.

La règle, en effet, qu'elle consacrait expressément et solennellement, existait, nous l'avons vu, virtuellement, il lui avait manqué seulement d'être loyalement observée. — Qu'elle le fut davantage désormais, c'eût été trop demander de Louis XI.

Si la magistrature jusqu'ici avait traversé des temps difficiles, si tous ses membres n'avaient pas toujours été irréprochables, si des abus sérieux s'étaient rencontrés dans son recrutement, elle avait cependant compté dans son sein de grands et vrais magistrats, elle avait su montrer, à ses heures, de l'intelligence, du patriotisme, et l'on pourra toujours constater à son honneur que lorsque l'émeute leva la tête, lorsque le pouvoir s'oublia, quand il y eut à commettre ou à sanctionner un abus d'autorité, elle fut toujours la première atteinte.

C'est qu'alors déjà l'on savait devoir moins compter sur elle pour en obtenir des services que pour lui demander des arrêts.

Malheureusement les germes de sa faiblesse et de sa décadence, — nous l'avons dit à propos de l'ordonnance de 1400, base désormais de sa constitution, — étaient dans la puissance même dont on l'avait voulu doter, en la faisant absolument indépendante, irresponsable et autonome, ce qui devait, avec la complicité de la royauté, lui permettant de vicier son recrutement par la vénalité des offices, la jeter de toute son influence dans des querelles intestines dont elle aurait dû se désintéresser et l'amener à usurper chaque jour davantage, dans les Parlements, un pouvoir politique qui allait trop souvent tenir en échec ou le roi ou le pays.



La vénalité des offices.

La vénalité des offices s'introduisit de loin, insensiblement, comme tous les abus, au début plus encore sous l'empire de circonstances accidentelles, que par la volonté première, préméditée des intéressés.

A la faveur de la confusion des pouvoirs, qui se rencontre à l'origine des sociétés naissantes, elle prit pied dans les juridictions inférieures; c'est avec le principe de l'élection des magistrats par leurs pairs qu'elle pénétra au Parlement.

Les premiers justiciers locaux, nous l'avons vu, s'étaient fait seigneurs et maîtres des domaines sur lesquels s'étendait leur juridiction; quand, pour leurs plus grandes aises ou à raison de leur insuffisance, ils vinrent à se décharger de leurs fonctions judiciaires sur leurs représentants ou délégués, ils leur abandonnèrent en même temps d'assurer la rentrée de certains droits domaniaux, et l'habitude prise bientôt d'affermir ces recouvrements moyennant une redevance annuelle, fit

qu'on ne sépara plus de la mission fiscale la charge de judicature qui subit les mêmes dévolutions.

Lorsqu'au déclin de la féodalité la royauté en vint à reconquérir et à étendre successivement son autorité, elle se mit en devoir d'abord de réagir contre les abus. Elle interdit la mise à ferme des offices et exigea qu'ils fussent donnés en garde. Plus tard elle se borna à la réglementer en exigeant que les offices ne seraient baillés qu'à « personnes fidèles, de bonne renommée, suffisantes ». Enfin nous voyons les rois ordonner qu'ils le seraient à « toute personne ou à diverses qui soient convenables de les tenir, par encherrement, et au plus à nostre prouffit que vous pourrez ».

Les Etats-Généraux intervinrent de leur côté pour élever leurs protestations. On promit de réagir, on le tenta même, mais sans succès. Le mal allait croissant.

Nous avons vu comment Charles VI gagna le Parlement, auquel le droit d'élection permit de transformer les charges de judicature en propriétés privées transmissibles entre vifs.

Un autre abus se consacra : l'institution des épices. Anciennement « les juges ne prenoient aucuns salaires des parties, au moins par forme de taxe et contre leur volonté; car les épices étoient un présent volontaire que celui qui avait gagné sa cause faisait par courtoisie à son juge ou rapporteur, de quelques dragées, confitures ou autres épiceries, comme le docte Bugeau a fort bien prouvé, rapportant trois extraits du greffe de la Cour, par lesquels il se voit comme les épices ont été changées en or ».

Si sous le règne de Louis XII de sages ordonnances vinrent pour quelque temps rompre avec les abus, si la vénalité des offices se trouva sévèrement prohibée, si, par suite des garanties nouvelles dont fut entourée

l'élection des magistrats, l'inamovibilité, trop souvent violée, devint une réalité, avec son successeur François 1^{er} *la pire chose* advint, l'abus fut réglementé. On érigea le bureau des parties casuelles et la vénalité eut son comptoir. C'est là que se négociait la transmission des charges à titre onéreux par les officiers ou leur collation moyennant finance par le roi. On fit argent de la justice au profit des caisses royales aux abois, la ressource sans être avouable se vit avouée.

Le Parlement épuisa toutes les résistances. Il fit échec longtemps à toutes les menaces, à toutes les habilités. Le roi eut recours à la création de fournées entières de charges vénales; affaire de changer l'esprit de la compagnie. Celle-ci refusa l'enregistrement des édits. Mais de la violence morale à la violence matérielle il n'y a pas loin, et devant l'imminence de celle-ci, le Parlement enregistra, marquant la formule consacrée de ces mots : *De expresso mandato regis* : dernier refuge du droit.

Les effets des exigences royales ne se firent pas attendre, ni la protestation non plus de l'honnêteté attristée. « Notre compagnie naguère si pure et si sainte, s'exclamait L'Hospital, est aujourd'hui bien mêlée et dégénère de jour en jour. *Egregius quondam nunc turpis et infimis ordo!* Le mérite méprisé s'éloigne, contraint de céder la place aux richesses; il faut ouvrir la porte et aux dignes et aux indignes, à des hommes sans vertu, à des ignorants qui à peine ont une légère teinture des premiers éléments, sans capacité au demeurant, mais dont la ceinture est garnie d'or. Nous ne sommes plus ici qu'un petit nombre d'anciens, qui maintenons des pieds, des mains, et à grande peine, l'antique dignité du Sénat (1). » Ainsi se plaignait l'émi-

(1) L'HOSPITAL. *Epitres*, III.

ment chancelier, alors conseiller au parlement de Paris.

L'édit de Paulet de 1604, en établissant au profit du trésor le droit annuel du 60^e, avait constitué définitivement l'hérédité des charges. Acquéreur et propriétaire de son office pendant sa vie, le magistrat, par l'abandon au roi du 60^e de la valeur de cette charge inamovible, s'assurait encore le droit d'en disposer héréditairement.

La vénalité ainsi légalisée trouva, sinon des apologistes, au moins des défenseurs. D'aucuns craignaient comme Richelieu que, « si elle était ôtée aujourd'hui, le désordre qui proviendrait des brigues et des menées, par lesquelles on pourvoit aux offices seroit plus grand que celui qui nait de la liberté de les acheter ou de les vendre ». D'autres comme Montesquieu vont jusqu'à la trouver « bonne dans les États monarchiques, parce qu'elle fait faire comme métier de famille ce qu'on ne voudrait pas entreprendre pour la vertu ».



La politique des Parlements.

La fière prérogative de l'inamovibilité, expressément consacrée par Louis XI comme une garantie souveraine concédée à l'indépendance des magistrats, en était venue à n'être plus que la conséquence banale d'un droit de propriété issu de la vénalité et de l'hérédité. Elle n'était plus que l'ombre d'elle-même. Avec l'action politique croissante des Parlements, elle fut moins respectée encore. A défaut d'édits contre la magistrature, on trouva d'autres ressources contre les magistrats, et pour briser les résistances individuelles ou supprimer les importuns, on ne recula pas devant les arrestations, l'exil, la prison ou la mort.

La Réforme vint jeter un nouvel élément de trouble dans un état social déjà si tourmenté.

Tantôt appuyant la royauté dans ses édits, tantôt leur faisant échec, les Parlements furent amenés à se commettre davantage chaque jour dans les luttes politiques. L'autorité et le prestige de la magistrature n'en pouvaient sortir qu'amoindris.

Déjà sous le règne de Henri II, en 1557, on avait vu les Parlements entrer dans la constitution des Etats-généraux et, sous le nom d'Etat de la justice, y former un quatrième ordre prenant rang entre la noblesse et le tiers. Bientôt usurpant le pouvoir même des Etats, ils tenteront de se substituer à ceux-ci.

Leur histoire ici serait toute l'histoire de la France, elle ne saurait rien nous apprendre au delà des querelles et des vicissitudes dont nous avons été témoins déjà; le même désarroi de la justice se continua au milieu de luttes nouvelles, et s'il avait été possible de rendre la désorganisation plus complète encore, la politique des Parlements y eut pleinement réussi.

Lors des troubles de la Ligue nous voyons les Cours prendre parti qui pour la Ligue, qui pour Henri IV, et l'on assista à ce moment au spectacle étrange de Parlements divisés en trois tronçons qui cassaient mutuellement leurs arrêts.

Les Parlements étaient nés d'un besoin de justice, ils avaient grandi avec les vertus et la science des magistrats, la vénalité les discrédita, la politique les perdit.

Il y eut encore des magistrats, d'aucuns courageux et honnêtes : « celui qui ne plie point, qui a intégrité et suffisance, est le bon juge, disait L'Hospital,... la seule suffisance est la bonté. Nul n'est bon juge, tant soit il grand jurisconsulte et lettré, s'il n'est homme

de bien ». Le chancelier L'Hospital fut de ceux-là. On en pourrait citer d'autres, tels les Harlay, les Molé, les Séguier issus de ces familles de robe qui amassèrent comme un trésor de principes, de traditions, de nobles exemples, légué de père en fils avec l'hermine; ils restèrent isolés, et l'organisation vicieuse de la justice les rendit impuissants. « Encore que la charge de l'avocat ou de l'homme de justice soit d'aider ou favoriser le bon droit et l'équité de la cause, — disait le conseiller Noël de Fail, — néanmoins, soit ou par la nécessité du temps, ou ne congnoistre les commandemens et ordonnances de Dieu, les affaires sont venues en tel estat qu'il ne nous reste que la seule ombre de justice,... et aymerois beaucoup mieux faire raison à celui qui me demanderait injustement quelque chose, à beaux coups d'épée, comme l'on faisait jadis presque en toute l'Europe. »

On essaya des palliatifs pour relever le niveau moral des corps judiciaires : retour momentané aux élections, contrôle sur la transmission des offices, examen exigé pour la réception des magistrats. C'étaient « édits de parade sans effect » : autant de mesures éludées ou inefficaces. Le mal subsistait dans sa cause : une réforme radicale eut été nécessaire, une révolution vint tout emporter.

Les Parlements, un instant abaissés sous Richelieu, avaient relevé la tête à la mort de Louis XIII pour atteindre tout d'un coup, avec les querelles de la Fronde, l'apogée de leur puissance.

Constitués en réunion de cours souveraines, ils s'érigèrent alors en véritables « sénats ». « Jamais les Parlements, qui sont eux-mêmes un composé des trois états, n'ont député aux Etats-Généraux, disait le Parlement de Paris au Parlement de Rouen en 1649; ils

soit supérieurs à ces assemblées, puisqu'ils jugent en dernier ressort ce qu'elles ont arrêté et délibéré. Les Etats-Généraux n'agissent que par prières, et ne parlent qu'à genoux, comme les peuples et sujets; les parlements tiennent un rang au-dessus d'eux, comme médiateurs entre le peuple et le roi. » (1)

Soutiens de la cause populaire dans les démêlés de la Fronde, le traité de paix qui mit fin à celle-ci consacra leur intervention dans les affaires de l'Etat.

« Si, chose impossible, dit Augustin Thierry, la royauté, vaincue alors, se fut résignée à de pareilles conditions, le gouvernement de la France serait devenu une monarchie tempérée par l'action légale des corps judiciaires, érigés en pouvoirs politiques; anomalie dangereuse et absolument contraire aux principes des constitutions modernes. » (2)

La royauté ne se résigna pas : Louis XIV se chargea de l'apprendre au Parlement le jour même où il y vint pour proclamer sa majorité. Cette fois, la résistance même des cours de justice sembla paralysée par le prestige du grand roi, qui devait un jour incarner sa politique dans cette formule célèbre : L'État, c'est moi.

Après s'être vu enlever la qualification de « *souveraines* » qui seule déjà portait ombrage au monarque, elles durent subir encore la dernière humiliation de recevoir défense d'exercer leur droit de remontrance à l'occasion des ordonnances royales, si ce n'est après que leur enregistrement pur et simple les aurait déjà consacrées. Cette atteinte portée à leurs prérogatives les plus chères, fit s'élever de leur sein des remontrances célèbres, le dernier cri, suivant l'expression de D'Aguesseau, de la liberté mourante.

(1) FLOQUET. *Histoire du Parlement de Normandie.*

(2) AUGUSTIN THIERRY. *Histoire du tiers-état.*

Mais, singulier retour des choses et puissance, encore d'un prestige méconnu, c'est à ce Parlement, que l'impérial monarque avait ainsi abaissé, pour consommer plus sûrement son œuvre d'absorption et d'absolutisme, qu'il vient à la veille de sa mort, demander de consacrer cette même œuvre en recevant ses volontés dernières pour les transmettre à son successeur. Le Parlement répondit à cette confiance, trop tardive peut-être, en cassant, au lendemain même de son décès, le testament de Louis XIV.

Encore ne pourrait-on se dire que ce testament, par lequel il léguait l'administration politique au duc d'Orléans alors qu'il remettait aux mains du duc de Maine l'autorité militaire et le commandement des troupes, germe de désordres et de querelles intestines pour la France, revanche de la femme, imposé à la vieillesse du monarque devant qui tout avait plié, Louis XIV peut-être ne l'avait confié au Parlement qu'avec le secret espoir que celui-ci se refuserait à se constituer l'exécuteur testamentaire de ses faiblesses dernières.

Sous les deux règnes suivants, la lutte reprit, plus intense, entre ces deux pouvoirs. Faute de se résoudre à une séparation d'attributions qui devait, à chacun dans son domaine propre, leur assurer l'indépendance, ils s'épuisèrent en compétitions stériles qui les perdirent tous deux.

Aux remontrances des Parlements la royauté répondait par des lettres de cachet qui suspendaient ou exilaient les magistrats, aux refus d'enregistrement elle opposait ses lits de justice en imposant la consécration de ses volontés, aux démissions en masse qui arrêtaient le cours de la justice elle croyait obvier par la création temporaire de juridictions extraordinaires, qui, celles-ci, étaient à son entière discrétion. Et ce n'était

plus seulement le Parlement de Paris qu'elle rencontrait principalement comme un obstacle à ses visées politiques, c'étaient tous les Parlements de province, constitués avec lui dans une même unité, une même indivisibilité politique, qui, sans trêve, dans le gouvernement de l'État, dans l'administration des provinces, pour la levée des impôts, pour la disposition des emplois publics, dans la personne de ses gouverneurs, de ses intendants, de ses chanceliers, partout lui faisaient échec.

La création du Parlement Maupeou sous Louis XV, la réforme Lamoignon avec l'institution de la Cour plénière furent de vaines tentatives faites pour destituer les Parlements de leur pouvoir politique. Les hommes d'État qui y attachèrent leur nom, finirent par y perdre même la faveur de leur roi, et les Parlements, dans le cours de la résistance qu'ils opposèrent aux mesures violentes dont ils furent l'objet, offrirent certes souvent dans la personne de leurs membres, abstraction faite de toutes vues politiques, de nobles exemples de courage, d'indépendance et de désintéressement dans le devoir.

« Le peuple n'ayant plus de barrière entre lui et le roi, il ne lui reste plus que le sentiment de sa force, » disait le Parlement de Toulouse à la veille de l'exécution violente des édits portés sous l'inspiration du chancelier Lamoignon. Et comme pour lui donner raison, l'émeute vint, au lendemain même de l'exil des membres de huit parlements, imposer à la royauté, avec la convocation des États-généraux, le rétablissement des juridictions supprimées et la rentrée triomphale du Parlement de Paris.

Le 25 septembre 1788 la célèbre compagnie fit sa rentrée au milieu d'une « multitude prodigieuse » d'hommes de tous états venus pour la saluer de leurs applaudissements. Ces applaudissements furent aussi les derniers qu'elle recueillit.

A peine réintégré dans ses privilèges et son autorité, enivré de l'accueil même qui lui avait été fait, jaloux de son influence, le Parlement, reniant le meilleur de son passé, se jeta dans une opposition aveugle aux réformes les plus impérieusement réclamées et ne chercha qu'à entraver désormais la réunion de ces États-généraux, à la convocation desquels on avait fait expressément appel comme cri de ralliement de cette protestation publique et généreuse qui l'avait rappelé de l'exil.

Il y perdit la faveur populaire, et avec elle son dernier appui.

Louis XVI, sans tenir compte cette fois de ses représentations contre l'abolition de toute distinction entre les trois ordres et l'admission du principe de l'égalité absolue des conditions, décida, dans une déclaration du 27 décembre 1788, que le chiffre total des députés serait de mille et que les membres du tiers état égaleraient en nombre ceux des deux autres ordres réunis. En même temps le roi décréta la suppression des lettres de cachet, la liberté de la presse et la réunion périodique des États-généraux.

Par le fait seul de la convocation de ces États, le Parlement tombe comme institution politique, entraînant dans sa chute l'ancienne magistrature.

En battant en brèche le pouvoir royal au profit des libertés et des franchises publiques, il avait préparé sa propre destitution pour le jour, aujourd'hui venu, où le peuple ressaisirait son influence avec la liberté politique, résultat logique de longues luttes qui, affaiblissant à la fois le pouvoir royal et le Parlement, préparaient une révolution, où ils devaient sombrer l'un et l'autre.





LA PREMIÈRE AMBASSADE DE BAYARD.

A M. Theodore de la Rive.

LORSQUE tomba le second royaume de Bourgogne, plusieurs des diocèses qui en faisaient partie étaient déjà soumis à la souveraineté temporelle de leurs évêques, et notamment ceux de Vienne, Embrun, Tarentaise, Maurienne, Lausanne, Sion et Genève. A quelle époque l'autorité des évêques, à Genève, fut-elle substituée à celle des très-anciens et très-puissants comtes de Genève? — Il y a bien une déclaration de l'assemblée générale du peuple genevois, en 1420, conçue en ces termes :

« Depuis plus de quatre cents ans, la ville de Genève, avec ses faubourgs, son territoire et sa banlieue, est sous le haut domaine et sous la pleine et entière juridiction de l'évêque : et le peuple se plaît à reconnaître aujourd'hui, comme l'ont fait ses ancêtres, la domination et la puissance de l'Eglise de Genève et de son évêque » (1).

Mais le premier document où apparaissent les traces de l'autorité temporelle de l'évêque, est une très-curieuse charte, citée par Spon (2), relative aux contestations qui

(1) SPON, *Histoire de Genève*. Preuves, n° 51.

(2) *Ibid.*, n° 1.

existaient en 1224, entre l'évêque Humbert de Grammont et le comte Aymon. — De ce document il résulte que la seigneurie et la justice de la ville appartiennent à l'évêque seul, ainsi que la police des marchés, la perception des bans ou amendes, la faculté de battre monnaie.

Le différend entre Humbert et le comte fut réglé par un traité passé à Seyssel, et auquel se rapporte la charte et qui stipulait que le comte ne pourrait bâtir aucun fort sans le consentement de l'évêque, à qui il ferait hommage « sans préférence et réserve d'aucun autre que de l'empereur » (1).

Arducius de Faucigny, successeur de Grammont, obtint en 1153, de l'empereur Frédéric Barberousse, un diplôme confirmatif de tous ses droits, et le comte Amé, fils et successeur d'Aymon, se reconnut tenu à fidélité envers le prélat à la suite de querelles de juridiction.

Mais les comtes de Genève s'avisèrent d'un fort habile moyen de se transformer de vassaux en suzerains des évêques. La maison de Zœringhen possédait le vicariat impérial, l'avouerie et l'investiture des régales dans les trois diocèses de Genève, de Lausanne et de Sion. — Les comtes achetèrent ces droits aux ducs de Zœringhen, puis forts de cet achat, s'emparèrent de l'autorité religieuse et temporelle et de tout ce qui constituait le pouvoir public, sans s'inquiéter nullement des bulles que fulminaient contre eux les Papes.

Arducius se rendit aussitôt auprès de l'empereur, qui, par une sentence datée du 6 des ides de septembre 1162, annula d'abord la donation de l'investiture des régales et de l'avouerie impériale faite à Berthold IV,

(1) BESSON, *Mémoires ecclésiastiques pour servir à l'histoire des diocèses d'Aoste, Maurienne, Tarentaise et Genève.*

duc de Zœringhen, ensuite la vente passée au comte de Genève, et il remit l'évêque en possession de tous ses droits.

Voici donc comment furent établis, par la suite, les pouvoirs temporels de ces prélats :

« Toute justice émanait de l'évêque, comme souverain, et il avait à ce titre le droit de faire grâce. Les causes civiles étaient portées devant un lieutenant laïque, le vidomne, qui recevait sa mission de lui. On ne pouvait plaider à son tribunal que verbalement, et en langue romane ou en patois; le latin et les écritures étaient formellement exclus. Le tribunal supérieur à celui du vidomne était le conseil épiscopal, auquel il était toujours permis d'en appeler. A cette cour étaient, en outre, dévolues de droit toutes les causes ecclésiastiques, et celles qui étaient pour une somme excédant la valeur de soixante sous. Du conseil épiscopal, on appelait au métropolitain, l'archevêque de Vienne, et, en dernière instance, au Pape. La justice criminelle était rendue dans la ville par des syndics, juges-nés de l'Eglise dans ce genre de causes. » (1)

La commune de Genève remonte à des origines plongées dans la nuit des siècles.

Orderic Vital dit qu'elle fut établie par les évêques; mais il est beaucoup plus probable qu'elle provint des institutions municipales fondées par les Romains, et que les Bourguignons la respectèrent, comme eux et les Wisigoths firent dans toutes leurs conquêtes.

La commune genevoise était administrée par quatre syndics, assistés d'un conseil général, lequel, composé des

(1) MAGNIN, *Histoire de l'établissement de la Réforme à Genève*. Livre I, chap. 1.

chanoines de la cathédrale et de tous les chefs de famille, sans aucune distinction de rang ni de fortune, s'assemblait de droit deux fois l'année; le dimanche après la St.-Martin, pour fixer le prix des denrées; le dimanche après la Purification, pour l'élection, par le peuple, des quatre syndics. La commune possédait sa milice; elle s'imposait et répartissait elle-même l'impôt; la police appartenait à l'évêque pendant le jour, aux syndics pendant la nuit, et le vidomme seul opérait les arrestations.

Enfin les ordonnances, qui se criaient à son de trompe dans les rues et carrefours, étaient précédées de ce protocole :

« On vous fait assavoir de la part du très-révérend et très-redouté seigneur, Monseigneur l'Évêque et prince de Genève, de son vidomme et des syndics, conseil et prud'hommes de la ville, » etc.

La dualité des pouvoirs était établie : d'un côté, l'évêque, seigneur suzerain, administrant la justice, gouvernant, faisant battre monnaie; de l'autre, la commune indépendante, soumise au suffrage populaire quant à son administration, établissant, répartissant et percevant elle-même les impôts; si bien que l'ordre, la paix publique étaient garantis, autant que le peuvent comporter des institutions humaines.

« Pendant plus de huit cents ans, dit James Fazy, l'accord entre la cause du peuple et celle de la religion fit de Genève une ville très avancée; les lois y étaient douces; les violences qui déshonoraient d'autres pays y étaient moins répétées; à peine si la torture y était appliquée. La confiscation des biens n'y existait pas, et il ne reste aucune trace dans cette période de ces procès monstrueux faits aux opinions, ou de ces supplices affreux infligés à des malheureux soupçonnés d'être en rapport avec les démons. »

En effet, dans les causes criminelles, les syndics (il est curieux de retrouver, si avant dans les siècles, les institutions modernes!) les syndics devaient être assistés de quatre jurés élus par les citoyens, et l'article XIII des Franchises ordonnait que la torture, lorsqu'elle était ordonnée, le fût *non pas durement, mais au plus gracieusement qu'on peut.*

Que l'on compare aux huit premiers siècles de l'histoire de Genève, les trois siècles et demi qui se sont écoulés depuis que Pierre de la Baume, le dernier de ses pasteurs qui y résida, fut contraint de se retirer devant ses sujets révoltés; que l'on compare au gouvernement sage, paternel des Fabre, des Compey, des Champion, les actes insensés de Calvin, les proscriptions, les supplices, les châtimens disproportionnés aux délits, les querelles religieuses, les émeutes, les guerres civiles, les échafauds toujours dressés, le bûcher de Servet, les potences élevées « pour qui dirait du mal de Monsieur Calvin! » Et l'on verra que l'histoire est, de tous les enseignements, le plus irréfutable; et l'on se persuadera que Genève ne devrait plus se parer de sa devise : *Post tenebras lux*, car ce n'est pas la lumière qui y règne.

Au double pouvoir épiscopal et communal s'adjoignit un troisième pouvoir.

Genève avait de redoutables voisins : les comtes, qui devinrent plus tard les ducs de Savoie. — Dès le treizième siècle, elle eut à lutter contre le génie ambitieux de ces princes. En 1285, Amédée V le Grand déclara à ses bourgeois qu'il les prenait sous sa protection, et, le siège épiscopal ayant vaqué par la mort de Robert de Genève, Amédée s'empara du château de l'Île, forteresse communale de la cité, et en expulsa non les gens de l'évêque, mais ceux du comte de

Genève, qui l'occupaient aussi à titre de conquête (1).

D'ailleurs Amédée V possédait déjà dans la ville haute le château du Bourg de Four, acheté par le comte Pierre le Petit Charlemagne, son oncle, vers 1250. Le successeur de l'évêque Robert, Guillaume de Duingt, publia divers monitoires contre le comte de Savoie pour le forcer à rendre ce dont il s'était injustement saisi, et ces actes de conciliation n'ayant produit aucun résultat, il l'excommunia par sentence du 10 janvier 1290, dont le comte appela au pape Nicolas IV. Après bien des débats, intervint une convention qui fut passée à Asti le 19 septembre 1290, et par laquelle en échange des droits de pêche et de péage restitués par Amédée V à l'évêque, celui-ci accordait au prince le château de l'Île et l'investiture du vidomnat.

Or, le vidomnat, qui avait été jusqu'alors inféodé aux comtes de Genève, était une charge importante. Le mot *vidomme*, VICE DOMINUS, en désigne la grandeur. — « Les attributions du vidomme comprenaient : 1^o la connaissance des causes purement personnelles et pécuniaires qui se décident sommairement et sans solennité; 2^o la punition des maléfices mineurs commis par les laïques, c'est-à-dire des infractions n'emportant ni la peine du sang ni celle de la confiscation de biens; 3^o l'instruction de toutes les procédures, également dirigées contre les laïques, à raison de quelque crime que ce fût, et portant le droit de faire arrêter les personnes ou de les relâcher sous bonne caution. » (2)

1) V. CIBRARIO, *Della storia di Ginevra e di alcuni fonti poco note della medesima*.

(2) *Des origines féodales dans les Alpes occidentales*, par LÉON MÉNABREA.

Vers la fin du quatorzième siècle, la maison des comtes de Genève s'éteignit en la personne de Pierre, frère de l'antipape Clément VII, qui mourut sans enfants; le fils de sa sœur Marie, Humbert de Thoire-Villars, seigneur de Rossillon et d'Annonay, fut son héritier testamentaire. — Cet Humbert légua ses biens à son oncle, Oddode Villars, seigneur de Baux, comte d'Avelino, qui, par titre daté de Paris, à l'hôtel de Nesles, céda le comté de Genève et tous les droits afférents à cette seigneurie en Grésivaudan, Viennois et Dauphiné, à Amédée VIII, comte de Savoie, moyennant la seigneurie de Châteauneuf en Valromey, le rachat de celle de Lompnes et quarante-cinq mille écus d'or (1).

Le comte Amédée obtint du pape Martin V, une bulle « en vertu de laquelle la souveraineté de Genève lui devait être transférée à la condition que l'évêque de Genève, alors Jean de Pierrecise, y consentirait ».

Ce Jean de Pierrecise, de son vrai nom Jean de Rochetaillée, était un enfant du peuple parvenu aux plus hautes dignités de l'Église; il était, en même temps qu'évêque de Genève, patriarche de Constantinople, référendaire du Siège apostolique. — Jean de Rochetaillée convoqua le conseil de la commune de Genève et lui soumit la requête présentée par Amédée VIII et approuvée par le pape. L'assemblée, composée de syndics, du corps municipal, du chapitre, des curés des sept paroisses et de tous les représentants de la commune, formula la réponse suivante, qui fut votée à l'unanimité :

« Depuis plus de quatre siècles, Genève et ses dépendances ont toujours été, avec tous leurs habitants, sous l'entière autorité de l'Église et de l'évêque, qui en est

(1). GUICHENON. *Histoire généalogique de la maison de Savoie.*

le chef. Les habitants n'ont jamais été traités par lui, ainsi que leurs ancêtres, qu'avec douceur, bienveillance et bonté, et ils ont toujours été gouvernés dans un esprit de paix et de tranquillité. Ils ne doivent et ne veulent reconnaître d'autre seigneur sans l'ordre exprès de l'évêque. Rien ne commande un tel échange, à une époque où les citoyens n'ont plus pour voisin que le duc de Savoie, prince ami de la justice, de l'ordre et de la paix, des prélats surtout et des ministres de l'Église, prudent, zélé catholique, et prêtant à la ville aussi bien qu'à son Église l'appui bienveillant et amical qu'elles ont toujours trouvé auprès de ses ancêtres. Pour eux (*les citoyens*), loin de consentir à aucun échange, ils sont décidés à vivre et à mourir, comme leurs pères, sous l'autorité de l'Église de Genève; et si l'évêque promet de ne jamais consentir à une aliénation quelconque, ils promettent, de leur côté, de l'aider envers et contre tous de leur soumission, de leurs conseils, de leurs biens et de leurs personnes. » (1)

Quel spectacle! un souverain faisant son peuple juge de sa souveraineté et l'appelant à en décider!... Ce fait est peut-être unique dans les fastes de l'histoire. Et quand on songe que les petits-fils de ces mêmes bourgeois — qui trouvaient la crosse pastorale un joug moins lourd que la glorieuse épée des chefs militaires, qui reconnaissaient les bienfaits sans nombre qu'ils avaient reçus d'une longue suite de pasteurs — se révoltèrent, moins d'un siècle plus tard, contre cette autorité si paternelle, secouèrent ce joug si léger!

Et pourquoi? Pour s'abaisser et se prosterner sous la plume et sous le bâton d'un bourgeois picard, simoniaque, apostat, clerc sacrilège, et qui leur apportait,

(1) MAGNIN, V. *Suprà*.

en échange de leurs libertés, un despotisme non-seulement odieux, mais encore ridicule.

Nous venons d'expliquer, avec autant de clarté que nous l'avons pu, la constitution politique de Genève; nous avons montré quelles furent les origines des trois pouvoirs qui s'y réunissaient : l'évêque, la commune, le duc de Savoie. Il nous reste à dire quelques mots de l'histoire ecclésiastique de ce vaste diocèse, avant d'assister à l'élection d'un évêque.

Le premier évêque de Genève fut saint Paracode, probablement grec de nation, auquel le pape Victor I^{er} écrivit en 198, et qui assista au concile de Lyon, sous saint Irénée, en 191.

Parmi les nombreux prélats qui occupèrent ce siège, plusieurs jouèrent un rôle très-grand dans l'histoire de l'Eglise universelle. Pour la plupart, ils étaient élus par le peuple, qui s'attachait à ne point choisir parmi les princes voisins, afin de ne pas se créer ce qu'on pourrait appeler une dynastie épiscopale. Cependant il arriva que la maison de Savoie usurpa ce privilège exorbitant d'imposer une série de membres de sa famille.

On sait que dans la primitive Eglise, les évêques étaient élus par tous les fidèles, et que, sous les Mérovingiens, le roi sanctionnait seul l'élection. Au douzième siècle, les chanoines tentèrent de s'emparer du droit d'élection; le concile de Saint-Jean de Latran, en 1139, s'y opposa; mais au commencement du siècle suivant, les chapitres eurent gain de cause. Lorsque le duc Amédée VIII, après avoir abdiqué le gouvernement du duché de Savoie et s'être retiré à Ripaille, fut élu pape au mois de novembre 1439 par le conciliabule de Bâle, et exalté sous le nom de Félix V, il créa son fils Louis lieutenant général de ses Etats et donna en apanage à son fils Philippe *les titres* de comte de Genève et de baron de Faucigny. Par

ce titre seul de comte de Genève dont il apanageait son fils cadet, il voulait marquer ses droits politiques sur la ville qui, en 1419, sous Jean de Rochetaillée, avait refusé de se donner à lui.

Pendant la durée de son pontificat, François de Miez, religieux bénédictin, évêque de Genève depuis 1428, et cardinal du titre de Saint-Marcel, mourut. — Félix V se déclara aussitôt administrateur de l'évêché, en rétint les revenus, et nomma pour son vicaire Jean de Grolée, prieur de Saint-Victor. Eugène IV, le pontife déposé par le concile de Bâle, étant mort, le concile de Florence lui élut pour successeur le chartreux Thomas de Sarzane, qui s'imposa le nom de Nicolas V. Félix, de bonne foi résolut, pour faire cesser le schisme, de se démettre du pontificat. On convoqua donc un concile à Lausanne, et le pape envoya le cardinal Calandrini pour le présider. Félix V, conduit en grande pompe à la cathédrale, le 15 mai 1449, revêtit ses habits pontificaux et, en présence d'un immense concours de population, promit et jura de reconnaître pour légitime souverain pontife, unique vicaire de Jésus-Christ, le pape Nicolas V. Après quoi il quitta ses habits blancs et revêtit ceux de simple prélat. Le cardinal-légat Calandrini publia ensuite à haute voix, de la part du pape et du concile, qu'Amédée, ci-devant duc de Savoie, puis Félix V, était et devait être reconnu cardinal-évêque du titre de Sainte-Sabine, légat perpétuel du Saint-Siège apostolique dans ses anciens Etats; que dans les conciles, les congrégations, les assemblées publiques, il aurait toujours la première place après le pape: que le pape se lèverait en sa présence, et lui donnerait l'accolade; qu'il resterait administrateur des diocèses de Lausanne et de Genève; qu'il garderait toutes les marques du pontife romain. à l'exception de l'anneau du

Pêcheur, du baisement des pieds et du privilège de faire porter devant lui le saint Sacrement; qu'enfin les vingt-trois cardinaux créés par lui seraient confirmés dans leur dignité.

C'est à ce moment que le pape permit aux ducs de Savoie de nommer aux bénéfices consistoriaux dans leurs Etats, c'est-à dire aux archevêchés, évêchés, abbâyes et prieurés de Savoie et de Piémont. C'était faciliter à ces princes le moyen de s'emparer tout à fait du pouvoir politique à Genève, de se faire enfin les maîtres de cette ville, dont ils convoitaient la possession depuis si longtemps. Aussi, dès 1450, Amédée VIII se retira pour la seconde fois à Ripaille, et, de son autorité de légat d'abord, par une bulle arrachée à Nicolas V ensuite, il résigna l'évêché de Genève à son petit-fils Pierre de Savoie, qui avait à peine huit ans. On lui donna pour administrateur-vicaire un cypriote, Thomas de Sur, archevêque de Tarentaise. Pierre de Savoie mourut à quinze ans. Il eut pour successeur son propre frère Jean-Louis de Savoie. A sa mort, en 1482, le chapitre voulut rétablir l'ancienne discipline et écarter un prince savoyard. Il élut Urbain de Chevron, abbé de Tamié. Aussitôt le duc de Savoie envoya un ambassadeur aux chanoines pour leur signifier que, la nomination de l'évêque lui appartenant comme seigneur de Genève, il avait pourvu de ce bénéfice François de Savoie, archevêque d'Auch, frère du défunt. Le pape Sixte IV, auquel le différend fut soumis, voulut trancher la question sans favoriser aucune des deux parties, et nomma son neveu le cardinal Dominique de la Rovère, déjà archevêque de Tarentaise qui céda sa nomination à l'évêque de Turin, Jean de Compey. Le débat fut alors circonscrit entre Compey et Chevron, l'archevêque d'Auch ayant jugé plus habile

de se retirer. Chevron fut condamné en consistoire à Rome. Compey obtint les bulles d'institution canonique, vint à Genève, fut mal reçu. François de Savoie se fit aussitôt céder par Urbain de Chevron ses prétentions et alors se mit en mesure de prendre par la force ce qu'il n'avait pu avoir par le droit. Jean de Compey était à Genève depuis un an, lorsque, apprenant les intrigues de son compétiteur, il se résigna à lui céder la place *en fait*, se réservant de lutter contre lui, quand il y trouverait son avantage.

Il quitta donc la ville épiscopale « et s'en alla d'illec premièrement à Salanche où l'archevêque d'Aulx luy manda premièrement ambassade luy dire qui si luy vouloyt renoncer son droit de l'évêché, yl luy donneroit bonne récompense, mais de Compey ne sy voulut oncques accorder. Pourquoi M. d'Aulx avec son nepveu le duc Charles (de Savoie) premier de ce nom usèrent d'autorité de prince et mirent garnison en l'évêchée et au seau, et aulssi aux chasteaulx appartenants à l'évêché. Et entends que les commissaires de cette affaire étoient Amé de Gringin, Amé de Grilly, gentils hommes de Savoie, Hanchin Coppin, citoïen de Genève et Jehan Antoine Gamba de la diocèse de Thurin, car la bulle par laquelle Pape Sixte mist l'interdit à Genève les nomme ainsi » (1).

Jean de Compey avait, en effet, porté ses plaintes à Rome. Le pape les fit examiner dans un consistoire qui déclara Compey le seul légitime évêque de Genève, ordonna au métropolitain, l'archevêque de Vienne, de le rétablir et de jeter l'interdit sur la ville en cas de résistance.

(1) FRANÇOIS DE BONIVARD, *Chroniques de Genève*, t. II, livre II, ch. v

L'archevêque obéit; mais, comme il se rendait à Genève, il fut arrêté sur la route par Philippe-Monsieur, comte de Bresse, frère de François de Savoie, qui protestait que, celui-ci se croyant justement le seul évêque institué canoniquement, il le défendrait envers et contre tous, même par la force. L'archevêque retourna donc sur ses pas, et, de retour à Vienne, fulmina l'interdit contre la ville de Genève, et envoya à tous les curés du diocèse l'ordre de le publier. Mais le cardinal Pierre de Foix, passant en Savoie, s'employa à accommoder ce différend. Il y réussit, en promettant à Jean de Compey, une compensation. En effet, ce prélat fut nommé, la même année, archevêque de Tarentaise. Il succédait, chose étrange! sur ce siège, à son ancien compétiteur Urbain de Chevron-Villette.

A la mort de François de Savoie en 1490 se passa un épisode peu connu qui fait l'objet de cette étude.

On n'a pas oublié sans doute que Genève subissait une triple domination : celle de l'évêque, celle de la commune et celle du duc de Savoie. Ce dernier prétendait avoir la nomination aux bénéfices, par conséquent le droit de désigner un successeur à l'évêque défunt; de son côté le chapitre, pour repousser cette prétention, voulait élire le nouvel évêque; enfin le peuple prenait aussi part à la lutte en soutenant la candidature de qui savait lui plaire. Le prévôt de la cathédrale de Genève était alors Guillaume de Fitignié; le chantre, révérend André de Malvenda, prieur commendataire d'Aix et de Thonon, doyen d'Aubonne; parmi les chanoines, plusieurs appartenaient à la noblesse de Savoie : Pierre de Viry, François de Sacconay, François de Charansonay, trois Lornay, Richard de Rossillon, Aymon de Divonne, Louis de Gerbaix.

Le duc de Savoie régnant était Charles II (Jean-Amédée), enfant encore à la mamelle et pour qui gouvernaient sa mère Blanche de Montferrat et surtout son grand oncle le comte de Bresse.

Or, parmi les pages de Madame Blanche de Montferrat se trouvait un jeune garçon, nommé Pierre du Terrail, seigneur de Bayard. Il était du Dauphiné et appartenait à une bonne famille d'antique lignage; tous les Terrail moururent pauvres, a dit leur historiographe; mais leurs successions à tous, de père en fils, s'ouvrirent sur le champ de bataille.

L'évêque de Grenoble, son oncle, de la maison des Alemans, le donna au duc de Savoie, Charles le Guerrier, dont la cour était une des plus brillantes et des plus chevaleresques de l'Europe.

« Le bon chevalier, dit le Loyal Serviteur, son biographe, fut page du duc Charles de Savoie l'espace de six mois; il se fit tant aimer des grands et des petits que jamais jeune enfant ne le fut plus. Il était si serviable aux seigneurs et aux dames que c'était merveille. En aucune chose il n'y avait ni jeune page ni seigneur qui pût lui être comparé, car il contait, luttait et chevauchait, le mieux possible; aussi son maître le prit-il en aussi grand amour que s'il eût été son fils. »

Bayard, étant resté quelque temps encore auprès de la veuve de son maître, fût, quoiqu'il eût à peine seize ans, choisi pour aller à Genève diriger l'élection du successeur de François de Savoie. Deux candidats étaient en présence : Charles de Seyssel, supérieur des Antonins de Chambéry, candidat du chapitre, et Antoine Champion, parent de Jean Champion, maître d'hôtel du comte de Bresse, que protégeait spécialement celui-ci.

Charles de Seyssel appartenait à une famille illustre qui remontait au douzième siècle et en laquelle s'était

fondue la grande maison de la Chambre, de si haut lignage, qu'elle prenait pour devise : *Altissimus nos fundavit*. Il était le parent du maréchal de Seyssel, l'un des plus ardents ennemis, et de l'un des plus dangereux antagonistes du comte de Bresse, le comte de la Chambre.

Antoine Champion, s'il était d'extraction moins illustre et de naissance plus humble que son concurrent, occupait les plus éminentes charges de l'Etat. Cependant il était noble, car il portait, en son écu : *de gueules à un champion contourné et monté d'argent tenant une épée nue à la main droite de même*. Il avait été sénateur, puis premier président au sénat de Savoie, et succéda en 1482, comme chancelier de Savoie, à Jean Clopet. Il fut aussi ambassadeur auprès des Suisses de la duchesse Yolande de France, sœur de Louis XI, régente durant la minorité de son fils Philibert le Chasseur. Il était marié et avait plusieurs enfants; mais, devenu veuf, il embrassa l'état ecclésiastique, fut créé protonotaire apostolique, et fut nommé ensuite à l'évêché de Mondovi. Il était fort dévoué au comte de Bresse, qui probablement se réservait de le remplacer plus tard, sur le siège de Genève, par quelque prince de sa maison.

Le petit seigneur de Bayard avait mission de recommander au chapitre Antoine Champion, le comte de Bresse tolérant pour cette fois que l'évêque de Genève fut élu, et non nommé par le duc, celui-ci étant mineur. « Si y eu pour ce, dit Bonivard, grosses bendes et partialités, non-seulement à Genève mais par toute la Savoie à cause qu'ils étoient tous deulx (les candidats) de grande auctorité, le chancelier pour son office jaçoit qu'il fut de basse main, de Seyssel à cause de la grandeur de sa maison. »

Aussi les chanoines furent-ils fort embarrassés et ne surent-ils auquel entendre. Ils ne voulaient pas perdre

la faveur du prince, ils désiraient maintenir les droits du chapitre, et il leur semblait que ce fût par moquerie qu'on leur eût envoyé un ambassadeur de quinze ans, qui n'était pas encore hors de page.

Bayard, voyant qu'il se heurterait à mille obstacles s'il contrecarrait les secrets desseins des chanoines, feignit de se laisser gagner par eux, leur persuada de nommer Charles de Seyssel et expédia sur le champ un courrier à Philippe-Monsieur. Le conseil qui était de cet avis, mais n'osait le dire, se rendit à la maison capitulaire et supplia les révérends seigneurs chanoines d'élire pour évêque « un homme agréable à Dieu et à la ville ».

Aussitôt le chapitre élit Charles de Seyssel. Mais trois jours plus tard survinrent des lettres de recommandation du comte de Bresse et de la duchesse régente en faveur du chancelier Champion. Presque en même temps on apprenait par une lettre du roi de France, Charles VIII, qu'il se prononçait en faveur de Seyssel et priait les syndics de tenir la main à ce qu'il ne fût pas mécontenté. Le différend s'aggravait donc. Les syndics, ayant délibéré, déclarèrent qu'ils étaient incompetents, mais qu'ils étaient prêts à seconder le chapitre et à appuyer la décision à intervenir du pontife romain.

Le pape, Innocent VIII, écrivit à son tour aux syndics pour leur dire que son choix était tombé sur Antoine Champion et qu'il le nommait à l'évêché de Genève à la prière du comte Philippe et de la duchesse Blanche, et la bulle pontificale commençait ainsi : *AD PRECES dilectorum filiorum nobilium Ducisse et Philippi de Sabaudia transtulimus*, etc. Le pape revenait à deux fois sur cette considération. Il regrettait, assurait-il, de contrarier en cela les vues du roi de France ; mais il ne pouvait méconnaître les mérites d'un homme

qui avait si bien servi les intérêts de la maison de Savoie (1).

Charles de Seyssel n'hésita pas à appeler ses partisans à le défendre par la force des armes. Son parent, le comte de la Chambre, son frère, le baron d'Aix, un grand nombre de gentilshommes du pays de Vaud et de la Savoie se réunirent avec bon nombre de gens d'armes et il fut décidé qu'on livrerait bataille à tous ceux qui se présenteraient pour soutenir la cause d'Antoine Champion.

Que devint pendant ces débats le gentil seigneur de Bayard ? Il nous a été impossible de suivre son rôle de plus près dans cette singulière affaire, dont, au reste, aucun des historiens n'a jamais parlé ! Ce qui ne fait pas un doute pour nous c'est que s'il fut donné au roi Charles VIII par le duc Philippe, et non, comme on l'a dit, par le duc Charles, ce fut parce qu'il avait mal servi dans cette circonstance les intérêts qui lui étaient confiés.

En se faisant le tenant des ambitions de Seyssel, le comte de la Chambre n'obéissait pas seulement à des considérations de famille. Depuis longtemps déjà on réservait aux Piémontais les grandes charges de l'Etat et l'on en écartait les seigneurs savoyards. Bien plus, la duchesse Blanche, pour échapper à l'influence de la cour de France, avait transporté la capitale de ses Etats de Chambéry à Turin. La Chambre donc emporta Chambéry d'assaut, marcha sur Genève et l'occupa sans coup férir. Aussitôt le comte de Bresse, à la tête d'un corps d'armée considérable, passa les monts, reprit Chambéry, et, suivant la même route que la Chambre, se dirigea sur Genève.

(1) L'abbé FLEURY, *Réfutation d'un chapitre de PATRIA, ouvrage du pasteur Gaberel*. (opuscule).

Les deux armées se rencontraient à Chancy, à peu de distance de la ville épiscopale. Un combat terrible s'engagea. Philippe de Savoie fut vainqueur, dispersa les troupes du grand vassal révolté, entra à Genève. Seyssel abandonna aussitôt ses prétentions. Mais le comte de Bresse alla assiéger le châteaux d'Aix, s'en empara. et comme la Chambre s'était retiré en France, il lui fit raser tous ses châteaux ; en outre le sénat de Turin lui fit un procès comme criminel de lèse-majesté et le condamna à la confiscation de ses biens, sentence qui eût été promptement exécutée, si la Chambre n'avait obtenu sa grâce par l'intercession du roi de France.

Après que ces troubles furent apaisés, Antoine Champion envoya comme procureur à Genève Jean Arbalétrier, prévôt de Berne, qui présenta ses lettres de crédit au nom de l'évêque le 9 octobre 1491 et prit pour lui possession de l'évêché. Champion ne vint à Genève qu'en 1493. Le 12 avril de cette année, le conseil, impatient de connaître enfin son prince, députa à l'évêque le citoyen Léonard Acquinaz, porteur du message suivant :

« Pour ce que sy devant par plusieurs fois leur à rescript (Monseigneur l'évêque) qu'il voudrait visiter ses églises, cité et subjects, et donner ordre à sa justice et ses affaires, ont déclaré renvoyer le visiter, car ils n'ont nulles nouvelles seures de sa venue, laquelle leur est bien désirée et se seroyt fort joyeuse. » Le 17 mai, Champion annonça son arrivée, et la commune décida qu'il serait reçu avec le même cérémonial que son prédécesseur Jean de Compey.

Le 29 mai, il fit son entrée dans la ville, accompagné du comte de Bresse et d'une foule d'autres grands personnages. Il alla prêter le même jour, dans la cathédrale de Saint-Pierre, le serment de respecter, comme

ses prédécesseurs, les franchises de la cité. Les syndics, en cette année, étaient Pierre du Nant, Guigue Prévost, Michel Lingot, Pierre Gachet. Le comte de Bresse reçut à cette occasion un présent de malvoisie, dragées et torches. Antoine Champion jouit donc paisiblement de son évêché jusqu'en 1495, qu'il mourut à Turin le 29 juillet.

Charles de Seyssel, « qui étoit un bon hommeau, tendant plus-tost à simplicité que à finesse, » ne devint évêque de Genève qu'en l'an 1510, et voici comment.

A la mort de Champion, la duchesse Claudine de Bresse, femme de Philippe de Bresse, qui était devenu duc de Savoie par la mort de son neveu Charles-Jean-Amédée, fit prier le chapitre d'élire son cinquième fils, Philippe de Savoie, qui n'était âgé que de sept ans. Le chapitre obéit, pour éviter les contestations qui s'étaient produites à la récente vacance. Alexandre II, en confirmant cette nomination, donna au trop jeune commendataire pour administrateur, Aymon de Montfalcon, évêque de Lausanne. A dix-huit ans, le jeune évêque combattit à la bataille d'Agnadel, et, comme il n'était point entré dans les ordres, il témoigna à son père le désir de quitter l'état ecclésiastique. Il se démit donc en faveur de Charles de Seyssel, et fut créé comte de Genève, le duc Philippe s'étant réservé le fief et la principale souveraineté de la ville.

Ainsi fut menée à bonne fin, moyennant un siècle de travail, la politique de la maison de Savoie vis-à-vis de Genève. Ce Philippe, qui d'évêque devint un grand guerrier, fut créé duc de Nemours par son neveu François I^{er}, roi de France, et de son mariage avec Louise d'Orléans Longueville naquit ce Jacques de Savoie, duc de Nemours, qui épousa la veuve du grand duc François de Guise, et de qui Brantôme a tracé ce portrait éloquent :

« C'était un prince très-beau, vaillant, accortable, bien disant, bien écrivant autant en rime qu'en prose. Il était pourvu d'un grand sens et esprit. Ses avis étaient les meilleurs au conseil. Il excellait en toutes sortes d'exercices, parfait en tout : *si bien que qui n'a vu Savoie-Nemours en ses gaies années, n'a rien vu ; et qui l'a vu, le peut baptiser par tout le monde, LA FLEUR DE LA CHEVALERIE.* »

Quoique son but fut atteint, la maison de Savoie voulut consacrer le fait accompli, en nommant évêque de Genève, à la mort de Charles de Seyssel, en 1513, Jean de Savoie, prieur de Silingy, qui céda au duc Charles III tous les droits et toute la juridiction temporelle qu'il avait dans Genève en qualité d'évêque ; cette cession fut confirmée par le pape Léon X. Mais en mourant, ce prélat adressa à son futur successeur ces paroles significatives : *Si perveneris huic episcopatu, noli, oro te, gressus meos insequi, nec ut ego feci, te gerere ; imô vero civitatis libertatem, conservare et defendere, ideo patior, et ultionem divinam percipio et sentio quæ mihi condonabit in purgatorio.*

Le successeur de Jean de Savoie fut, en effet, le dernier évêque qui résida à Genève et celui que chassèrent les Huguenots : Pierre de la Baume-Montrevel.

CHARLES BUET.





CHOSSES D'ESPAGNE ET D'AILLEURS.

TAUROMACHIE.

Madrid.

EN Espagne, où les traitements sont dérisoires, et où l'on trouve encore des administrations publiques qui laissent à leurs employés le soin de prélever eux mêmes leurs appointements sur le public, la seule profession libérale aux yeux de tous, la seule profession vraiment lucrative est celle d' « épée ».

Les maîtres ès art d'occire un taureau selon toutes les règles sont parvenus à faire passer les « empresarios » sous les fourches caudines de prétentions que seuls nos premiers ténors et nos comédiennes en renom, Faure ou Sarah Bernhardt pourraient trouver raisonnables.

C'est Mazzantini, je pense, qui troqua un beau midi sa casquette de chef de gare dans quelque village ignoré contre la *capa* rouge et la veste brodée du matador. Ce jour là il put se dire qu'il avait empoigné à pleines mains l'unique cheveu de déesse Fortune et forcé à sa suite le chemin des honneurs et de la richesse.

Se souviendrait-il encore de sa modeste condition d'autrefois, de son maigre traitement gagné au prix de Dieu sait quelles fatigues? Un seul coup d'épée lui rapporte aujourd'hui bien davantage, des organisateurs de tournées artistiques viennent lui proposer des engagements dont la signature représente la bagatelle de trente mille douros, cent cinquante mille francs.

Frascuélo, qui est mort dernièrement dans l'arène le ventre labouré d'un coup de corne, ne prenait part à une course de taureaux qu'à raison de 20,000 francs la séance : et les cadeaux doubleraient la somme.

C'est lui qui, sollicité de donner quelques représentations au Mexique, répondait très simplement : « Déposez un million à la banque de Madrid, et je verrai si mes engagements en Espagne me permettent de faire le voyage ».

Une première épée est le seul homme dont la fortune soit en Espagne à l'abri des révolutions, dont la royauté soit incontestée.

La foule l'acclame sur son passage, son nom est dans toutes les bouches, sa louange dans tous les journaux, son portrait à tous les étalages et sur tous les éventails. Il traite en camarades les nobles qui viennent mendier son amitié et s'asseoir à sa table dans les restaurants : On enlève dans toutes les librairies un ouvrage qui semble faire hommage du siècle à deux de ses confrères : « Lagartijo, Frascuelo et leur temps ». Pourquoi l'Espagne n'aurait-elle pas le siècle des grandes épées : Athènes a eu celui de Périclès ! La France celui de Louis XIV : mais jamais Phidias, Anaxagore ou Thucydide, Molière, Bossuet ou Boileau n'ont joui auprès de leurs contemporains d'une popularité comparable à celle des grandes épées d'Espagne. Je ne connais qu'une seule circonstance où un vrai Espagnol consente à hâter le pas, c'est lorsqu'il se rend à la Place des taureaux. Je ne sais qu'une seule chose qui soit à l'heure en Espagne : la course de taureaux. Un seul impôt qu'on paie volontiers : l'entrée à *los toros*.

Certes je n'aurais point osé lancer ces critiques si les Espagnols eux mêmes ne portaient parfois la main

sur l'arche sainte, si les plus fervents amateurs de courses ne raillaient leurs idoles.

Sous le titre *Hier, aujourd'hui, demain; La Lidia*, revue « taurine », peignait sur le vif une de ces scènes dont les mœurs des « épées » nous réservent à chaque instant le spectacle.

Aujourd'hui : La scène se passe chez Llhardy, le célèbre traiteur madrilène, cet ambassadeur du royaume de Brillat Savarin qui, sur les bords (du lit) du Man-canarès, impose à très hauts prix la gourmandise humaine.

« Comment va, mon très cher maître », demande un élégant dandy à un non moins élégant torero tout constellé de diamants. — « Bien, comte. Et la comtesse elle va bien aussi eh ! eh ! Tu ne saurais croire combien je suis impatient de la rencontrer. » — « La comtesse également. Elle était sortie chaque fois que tu nous as fait l'honneur d'une visite. Aussi je te prie de bien vouloir venir prendre un verre de vin chez nous. » — « De grand cœur. » — « A quand donc ce plaisir ? Tes engagements sont ils nombreux ? » — « Si nombreux que ce n'est pas à dire. Voici six semaines que je n'ai pu respirer et je sors de ma trentième représentation. Aujourd'hui je suis peut-être un peu pâle : c'est que nous venons d'arriver ce matin de Cadix. » — « Quand comptes-tu repartir ? » — « Dès ce soir : demain lundi courses à Barcelone, mardi à Séville, mercredi à Saragosse, jeudi à Coruna, vendredi à Malaga, samedi à San Sebastian, et nous serons ici dimanche matin pour la course de l'après midi. » — « C'est peu agréable. » — « Tu l'as dit ! Et tout cela pourquoi ? Pour gagner une misère : Cinq mille francs par journée, le voyage en *sleeping-car*, la note de l'hôtel pour le quadrille, un attelage de mules, les

capés de nos valets, plus quelques petits cadeaux : une misère, comme tu vois. » — « C'est ce que je me dis aussi, quand je pense à ce que gagne Gayarre, pour n'en citer qu'un au hasard. »

« Encore un verre d'Yquem et une sandwich, comte, car il est temps que je m'habille pour me rendre à la Place. » — Et l'« épée » se fait apporter une autre bouteille. Il tire un portefeuille en cuir de russie, blasonné, cadeau que la comtesse lui a fait l'autre jour à Malaga lorsqu'il a tué le taureau en son honneur, prend un billet de 500 francs et le donne au garçon, sans attendre la monnaie. « Adieu et merci » prononce le comte. L'épée en même temps qu'il lui serre la main, lui noue familièrement l'autre bras autour du cou : « Mon cœur aux pieds de la comtesse » avec un sourire...

Ce croquis se rapproche davantage de la photographie que de la charge : mais plutôt que de critiquer le tableau ne ferions-nous pas mieux de jeter un coup d'œil autour de nous ? En quoi donc nos jockeys sont-ils supérieurs aux matadors, et ne voyons-nous pas chaque jour nos « gentlemen riders » leur disputer le prix de la course, nos sportmen s'attabler en leur société et briguer de leur amitié la confiance de quelques secrets d'écurie. Ne voit-on pas nombre de salons de l'aristocratie ouvrir toutes larges leurs portes aux actrices, les comédiens ne promènent-ils pas le ruban rouge à la boutonnière ? Le cirque Molliér n'a-t-il pas une troupe de comtes, de ducs et de barons qui se disloquent — admettons que ce soit pour les bonnes œuvres — sous les yeux des demi mondaines ? Que pourrions-nous donc reprocher à l'Espagne sans nous exposer de la part des Espagnols à un réquisitoire violent et — ce qui est pis — très mérité contre nos mœurs ?

C'est pour cela encore, et à bon droit me semble-

t-il, que je me garderai de faire le procès aux courses de taureaux : N'abat-on pas chaque jour sous vos yeux, o âmes sensibles, de malheureux chevaux qui ont fait panache à la banquette irlandaise : Les Espagnols, s'ils massacrent chaque dimanche quelques haridelles, de la parenté desquelles Rossinante eût rougi, ont au moins sur nous cette incontestable supériorité de ne point donner à ce spectacle le fallacieux prétexte de l'amélioration de la race chevaline.

Toutes chotes d'ailleurs pour être bien jugées doivent être appréciées dans leur milieu : Enlevez à Naples son soleil et son ciel bleu, l'étranger ne songera plus qu'à se boucher le nez en flânant le long de l'admirable golfe.

De même comment juger les taureaux si on détache le tableau du cadre ?

La première fois que j'ai assisté à des courses de taureaux c'était à Madrid.

Dès le mercredi, les affiches avaient fait leur apparition sur les murs, elles atteignaient trois et quatre mètres de hauteur, étaient ornées de ces dessins chromolithographiques qui les transforment bien souvent en petits chefs d'œuvre : Vendredi, à deux heures « sur le tard » aura lieu une course de taureaux « si el tiempo no lo impide » — si le temps n'y fait obstacle. Heureusement qu'à la faveur de ce climat fortuné cette épée de Damoclès ne s'abat que fort rarement sous forme d'orages ou d'averses.

Elle disait ce jour là cette affiche, cet « orden de la funcion » qu'en notre honneur, en l'honneur des « illustres » étrangers de passage à Madrid, écrivains et artistes, les épées Mazzantini et Rafaël Guerra s'étaient généreusement et gratuitement mises à la disposition de l'autorité compétente, que les seigneurs Arroyo et

Menedez de la Vega, éleveurs de taureaux, avaient offert aux mêmes conditions avantageuses deux victimes à immoler sous nos yeux : La course comprendrait huit taureaux, à massacrer dans l'arène pavoisée comme aux grands jours, par un quadrille en habits grand gala.

L'Espagnol mettrait son dernier haillon au Mont de piété plutôt que de manquer à une course de taureaux : Dans ce pays pauvre entre tous il faut pour voir circuler l'argent se rendre la veille, le matin du spectacle dans la calle de la Victoria, la calle San Geronimo où se débitent les billets d'entrée : Là règne une animation dont la corbeille de la Bourse offre une faible idée les jours de liquidation et de fin de mois.

L'on se tromperait grandement cependant si l'on s'imaginait que les prix des places est en rapport avec le caractère populaire du spectacle et le concours du monde qu'il attire invinciblement sur les gradins à 12,000 places du colossal amphithéâtre.

Certes le prix des places varie selon qu'elles se trouvent au soleil, à l'ombre ou mélangées de soleil et d'ombre. Mais il est à remarquer qu'il n'en est aucune d'un prix inférieur à deux pesetas (1), et qu'à ce prix l'on ne peut prétendre qu'aux galeries de soleil.

Les premiers rangs de gradins valent onze francs à l'ombre, les premiers rangs de galeries dans les mêmes conditions dix francs, un balcon est coté cent sous, une loge de dix places à l'ombre quatre vingt dix francs.

Ajoutez à cela que le cirque est situé à l'autre extrémité de la ville, et qu'il faut, pour s'y rendre décemment, emprunter l'un des innombrables véhicules, omnibus ou voitures de louage qui sont, ces

(1) La peseta équivaut au franc.

ours là, les anneaux de l'immense chaîne qui relie dans un mouvement de va et vient la *Puerta del sol* à la *piazza de toros* : Il en coûte dans les premiers trois réaux (1) par parcours, dans les seconds trois pesetas.

Si grande cependant est la fascination que ce spectacle exerce sur le peuple, que les arènes disparaissent sous le manteau vivant d'une fourmilière humaine, lorsque le clairon sonne l'ouverture des courses.

Plus une place sur les gradins, debout dans les couloirs la foule se presse, se bouscule pour tâcher de découvrir quelques bribes du spectacle dans les échappées que laissent les chapeaux et les épaules.

Le clairon sonne : la course commence, il ne me reste donc plus qu'à fermer mon carnet pour ouvrir celui que nous légua Gautier à son retour d'Espagne.

La photographie n'a pas même jauni depuis quarante ans, le sujet n'a pas changé de traits :

Ajoutez, si vous le voulez, en note à la description de Gautier, que les taureaux sont aujourd'hui — d'après leur ganaderia — classés en carlistes, républicains, monarchistes; que leur propriétaire est payé en proportion du nombre de chevaux éventrés, et que partant l'alcade met terme moins ou plus vite au massacre selon qu'il est ou non l'ami politique du fournisseur : c'est la seule chose que le progrès ait pu changer à l'ordonnance de la course de taureaux.

Après tout, la seule originalité de ces croquis d'Espagne sera peut être qu'on n'y découvrira pas la

(1) Quinze sous

narration classique des hauts faits des chulos, des picadors, des banderillas et des matadors.

Cette page blanche de mon carnet ne serait-elle pas la meilleure ?



LE RÉGIMENT QUI PASSE.

Madrid.

Quelle attraction puissante exerce sur le peuple « le régiment qui passe ».

Multipliez les revues et les parades, répétez-les chaque jour, sans changer un détail du défilé, sans modifier d'une note le répertoire des musiques militaires, toujours elles auront, le même public d'officiers retraités, de désœuvrés, d'apprentis et de trottins en rupture d'ateliers, de bons bourgeois avec leur progéniture et enfin... d'étrangers. L'énumération est incomplète : j'oubliais la respectable corporation des chevaliers de la tire, à qui, seules en temps ordinaire, les parades permettent de gagner le pain quotidien.

En Espagne, — comme partout ailleurs — on retrouve ce même amour de l'uniforme... endossé par les autres. Cet amour est peut-être même plus vif ici que partout ailleurs et la faute en est à ce ciel de turquoise qui transforme tout en spectacles et en fêtes, à ce diable de soleil qui sème à pleines mains des diamants sur l'acier des baïonnettes et des sabres, qui caresse amoureusement les broderies d'or et d'argent.

Oh! les jolis costumes et les bons figurants qui exécutent chaque jour cette pièce militaire très coûteuse et très inutile!

Il est dix heures du matin : la garde montante passe

à la *Puerta del Sol*, se dirigeant vers le palais Royal, entraînant derrière ses musiques militaires une grosse partie de la population.

Là bas il y a foule dans le grand quadrilatère que forme le palais avec ses deux ailes et l'arsenal son vis-à-vis.

Déjà sont rangées en ordre de bataille les troupes d'infanterie et de cavalerie : Les hussards de la princesse en uniforme bleu pâle zébré de galons d'or, au képi blanc surmonté d'une aigrette azur, plus loin les chasseurs et l'infanterie aux pantalons garance que trousse une guêtre coquettement serrée, là bas les artilleurs en longues capotes bleues.

Tout à l'arrière plan sont les hallebardiers qui forment en quelque sorte la garde noble de la royauté : habit à longues basques en drap noir, au large plastron écarlate ; culottes en peau blanche que protègent jusqu'au genou des guêtres de drap simulant les bottes à l'écuyère, chapeau claque, épée au côté, pour arme la hallebarde. C'est à leur chef qui est là bas abrité fièrement sous le casque et drapé dans son large manteau de drap fauve que l'on remettra tantôt les clefs du palais : Pour vingt quatre heures il sera le maître absolu de céans : Nul, pas même la reine, n'en sortira cette nuit sans son agrément.

Lentement la garde arrive aux sons de la marche royale que scandent les fifres dans une mélodie traînante et solennelle : les soldats avancent majestueusement l'arme au bras, à pas comptés, tandis que les petits tambours battent plaintivement et que les drapeaux se saluent au passage : Ce défilé-parade dure vingt minutes environ. Parfois les rideaux d'une des fenêtres du premier étage s'agitent : C'est désormais le seul plaisir de la

Reine-régente que d'assister à ce changement de garde.

Puis tandis que le poste relève les sentinelles, les officiers causent quelques instants, le défilé de départ commence avec la même lenteur et pareil cérémonial, aux sons de la même marche royale : Cela dure encore vingt minutes, l'esplanade du palais rentre dans le calme et le silence, tandis qu'à la suite des troupes l'animation et le peuple refluent vers le centre de la cité, la *Puerta del Sol* et le *Prado*.

C'est ainsi à Madrid 365 fois par an, les années non bissextiles !



GRENADE.

Que d'autres énumèrent les splendeurs de l'Alhambra et du Généralife, qu'ils s'extasient de longues heures devant ces incomparables vestiges de l'art arabe, les tours vermeilles, la cour de cyprès, le bassin des lions, ou la salle des Abencerages. Que la plume d'un Théophile Gautier essaie de faire revivre à nos yeux dans la magie du style les splendeurs de ces palais des mille et une nuits, d'évoquer les sultanes et les favorites... Ce seront photographies de merveilles : ce ne sera pas Grenade.

Je me l'imagine, ce roi maure, parvenu là bas dans son départ, au sommet de cette dernière montagne d'où l'on aperçoit Grenade, et qu'en son souvenir l'on appella depuis « *el suspiro del moro* ». Il jette un suprême regard, sur ces plaines d'Espagne qu'il ne doit plus revoir, à côté de lui est la sultane mère : « Tu pleures lui dit-elle, comme un enfant, toi qui n'a pas su détendre comme un homme ta ville... »

Oui, il pleure, mais ce n'est pas le sceptre ni la couronne qu'il regrette, les trésors de ses palais, le faste de sa cour, les salles de marbre au fouillis

de dentelles de pierre : ce qu'il pleure c'est la nature merveilleuse dont il lui faut s'exiler. Ce n'est pas tant Grenade, le plus riche joyau de son diadème que cet écrin incomparable dans lequel elle s'étale : ces plaines de cactus, d'oliviers, de cyprès, d'oranges, qu'entourent au loin des montagnes d'un gris bleu, et dentelées dans les fantaisies les plus capricieuses. Voilà ce qu'il ne retrouvera nulle part, pas même dans cet Orient où il va perdre ses pas.

Telle est la cause des pleurs de Boabdil, le dernier maure d'Espagne.

Oh! ces montagnes au milieu desquelles la cité arabe est née jadis, dans un berceau de fleurs! Comme elles nous apparaissent pétries de lumière et de soleil; et de quelle lumière, de quel soleil! A l'ivresse qu'il inspire on dirait que ce n'est point le même que celui qui nous sourit parfois dans nos pays du Nord. On se surprend souvent, fermant les yeux comme pour retenir quelque chose de ces flots de lumière que l'on aspire à grands traits; on nourrit l'espoir insensé d'en emporter quelques rayons pour nous réchauffer et nous éclairer encore, lorsque le brouillard et la neige nous étoufferont sous leur couvercle de buées.

En vain le génie des hommes s'est efforcé d'entasser à Grenade merveilles sur merveilles. Il ne reste aujourd'hui des palais des rois maures que des ruines et par endroits la sombre verdure des pins et des peupliers les rendent plus imposantes encore sous le riant ciel bleu. L'on contemple comme au Forum et au Capitole les incroyables vestiges d'un empire écroulé au jour de sa toute-puissance.

Un procès-verbal gravé dans la pierre au sommet

de la tour de la Vega, consigne dans un langage castillan, l'éroulement de cet empire qui fit trembler pendant des siècles l'Europe chrétienne.

« L'an 1492 de l'ère chrétienne et 777 de la domination arabe, le 2^e jour de janvier, la victoire se déclara et les saints rois catholiques entrèrent dans la cité. Ils plantèrent en cette tour, l'une des plus élevées de cette forteresse, les trois étendards castillans, puis à haute voix les hérauts d'armes s'écrièrent :

« Grenade, Grenade aux illustres rois de Castille Fernand et Isabelle. »

Peut-être que quelque catastrophe engloutira un jour les derniers vestiges des palais arabes. Qui sait, si dans la suite des ans la glorieuse épopée des rois chrétiens ne s'obscurcira pas dans le souvenir des générations...

Mais alors encore, mais alors toujours, Grenade sera Grenade, la ville merveilleuse, le paradis de l'Espagne.

Qui donc pourrait lui arracher son manteau de verdure, son diadème d'azur et de soleil!



ESTUDIANTINA.

Séville.

L'estudiantina vient de faire son apparition dans la salle de table d'hôte. Elle est entrée fièrement, arborant bien haut son drapeau tout noir, lamé d'argent, que seul réjouit un tant soit peu le gros nœud de soie blanche. Sur les plis nous avons lu le titre de la noble corporation « Tuma Sevillana ».

Ils ont tous le vieux costume espagnol des comé-

dies, le costume jais des gentilshommes, ces artistes qui vont nous réjouir de quelqu'aubade : pourpoint et chausses de velours, béret ou bicorné orné de la plume d'argent, large ceinturon de cuir : certes c'est un curieux contraste que cet uniforme lugubre et sévère, cette livrée d'ordonnateurs de pompes funèbres avec la musique allégre et pimpante des guitares, des violons, les éclats de rire des castagnettes et les applaudissements fous des tambours de basque.

Il est parmi eux certain grand gaillard maigre et bien découplé, qui reste longtemps à l'écart, sans paraître s'inquiéter le moins du monde de la musique étrange dont on nous régale : il est là dans la position du soldat sous les armes, le regard perdu dans le vide, tandis que les violons et les guitares égrènent leurs notes douces et légères comme des perles de rosée. Seul il paraît indifférent à cette musique berceuse comme des chants d'Orient...

Mais un peu de patience.

Tout à coup, tandis que la sérénade entame une danse, endiablée comme un sabbat de lutins, emportée comme les rafales d'un ouragan, voici que notre paresseux, notre songeur, s'anime, s'agite, bondit dans les emportements d'un galop effréné : Il s'est emparé d'un tambour de basque ; à présent il marque la mesure de cette musique infernale : il promène dans ses entrechats fantastiques, l'instrument devenu presque invisible sur les bras, les coudes, les genoux, la tête, il lui demande des notes, des rythmes étranges dans les positions les plus invraisemblables.

Tel est par moments le galop qui l'entraîne que l'œil a peine à le suivre, que l'on aperçoit bientôt plus ni bras ni tête ni jambes : c'est une masse bondissant et touchant à peine le sol, une masse noire

qui semble s'agiter dans quelque énorme tambour de basque qui l'enveloppe et l'entoure de tous côtés.....

Et tout cela sous un ciel de feu.

Oh le singulier divertissement!



FÊTE POPULAIRE.

Castilho, un dimanche soir.

La nuit approchait.

Sur le ciel très bleu, le soleil couchant broyait de la pourpre : il surgissait, dans l'obscurité naissante une admirable et infinie dégradation de tons et de nuances. C'était tout à la fois le brouillard bleu du Rhin, et les vapeurs mauves des solitudes d'Orient.

L'horizon du côté de Séville, s'effaçait peu à peu, doucement comme dans un paisible et calme sommeil : A peine la flèche grêle de la Giralda se profilait-elle encore sur la longue bande de nuages violets, qui s'élevait au loin comme un voile de majesté et de mystère.

C'est à cette heure où la paix engourdit tout à coup les campagnes, que nous arrivâmes, attardés par les rêveries du chemin, à Castilho.

A côté de la posada, rendez-vous ordinaire de muletiers et de piétons fatigués, s'étend en pentes douces un champ roussi, calciné par le soleil, piqué ça et là d'oliviers décharnés, pleurant la soif sous un manteau de fine et grise poussière.

Il a devant lui pour limites, au premier plan un talus à pic, semblable à un mur d'escarpe, tout hérissé de gerbes d'aloës aux feuilles très longues et très hérissées – haute et verte palissade en désordre.

La présence de deux carabiniers, immobiles à cheval, carabine au poing, noyés dans cette mer de verdure, ajoute encore à cette illusion de rempart et de défense.

Ils semblent des sentinelles perdues, protégeant à l'abri de toute surprise le petit village perché là haut au sommet de cette côte brusquement escarpée derrière eux et que couronne un clocher très aigu et un sombre rideau de cyprès.

Voilà le cadre et la fête populaire touche à sa fin.

Une longue cavalcade de mules caparaçonnées aux couleurs criardes, de landaus aux formes antiques, de chars-à-bancs pavoisés a déversé ici, tantôt, au sortir de la course de taureaux, tout un peuple de soldats, d'hommes, de filles du peuple, de picadors, de toréros, de cigarières.

Sur leurs cheveux noirs relevés en casque, les Sévillanes ont planté l'éternelle fleur rouge ou quelque orchidée aux colorations chaudes et éclatantes. L'une ou l'autre cependant, comprenant mal les splendeurs de la flore qui l'entoure, a arboré comme suprême élégance un piquet de fleurs artificielles né dans Dieu sait quel atelier obscur d'une modiste parisienne; et cette parure fait, sous cette grande lumière d'Espagne, l'effet le plus bizarre et le plus inattendu.

Partout les danses s'engagent : les mélopées de très lentes chansons accompagnent les claquements rythmiques des castagnettes : c'est déjà la danse arabe qui laisse le buste immobile, qui arrondit les bras en courbes douces et gracieuses, qui est une pantomime et un spectacle à cent actes divers.

La plaine est ainsi transformée en une vaste salle

de bal où chaque pas fait surgir de nouveaux types ou d'originaux épisodes.

Ici c'est un brave paysan endimanché, feutre aux larges bords dans la forme de l'armet de don Quichotte, qui traverse la plaine au galop de sa mule, Dulcinée de Toboso en croupe. Plus loin c'est un mendiant déguenillé, vêtu de trous et de haillons, qui pleure la faim et demande l'aumône. Là des marchands d'eau stationnent dans une pose biblique. Des vieilles femmes offrent en vente des billets de loterie ou disent la bonne aventure à de folles cigarières en robe d'indienne rose, le châle de crêpe de Chine aux broderies cerise sur les épaules.

Autour de quatre pieux surmontés d'un lambeau de toile grossière et figurant tente et buvette, des muletiers jouent aux dés tandis que leurs attelages font retentir leurs clochettes dans l'atmosphère sereine et calme.

Ce n'est qu'un coin de pays : mais dans ce coin de pays se reflète et vit toute l'Espagne — l'Espagne que n'ont pas encore envahie et profanée la civilisation et les mœurs parisiennes.



LES CIGARIÈRES.

Séville.

La fabrique de tabacs à Séville a passé au rang des curiosités que l'on ne discute plus, mais que l'on ne peut oublier de visiter, depuis que Merimée et Bizet l'ont découverte, l'un en prose, l'autre en musique : C'est là d'ailleurs l'un des rares endroits d'Espagne qui aient conservé encore un peu de couleur locale.

Vue de l'extérieur la fabrique, est un édifice lourd

et massif comme une caserne, n'ayant pour limites du côté de ses façades principales que l'avenue de *las delicias* et la calle San Fernando.

Une longue grille en protège l'entrée : et des fantassins, pantalons garance, longue capote bleue, montent tristement la garde tandis que Don José, fumant nonchalamment sa centième cigarette, songe à Carmen.

Point n'est besoin de permission pour visiter les ateliers : le pourboire est le meilleur des laisser-passer, et, nulle part mieux qu'en Espagne, une clef d'or ouvre toutes les portes.

Vous montez le grand escalier et déjà sur votre route, vous croisez les cigarières qui se promènent en se donnant les bras comme on les retrouve le soir sous les arbres des promenades ou *calle Sierpés*. Elles fixent sur vous leurs grands yeux noirs et les curieuses semblent avoir un sourire narquois pour railler votre curiosité.

Tout à coup une porte s'ouvre au fond d'un vestibule qu'orne un petit oratoire dédié à la Vierge : Quel coup de théâtre : la salle s'étend au loin sous les solives basses et sombres jusqu'aux fenêtres très éloignées, qui ne parviennent point à faire pénétrer la lumière au cœur de ce vaste laboratoire. Au fond, presque à perte de vue, l'atelier semble faire un coude comme s'il voulait continuer et s'étendre jusqu'à l'autre angle du bâtiment. Et ce n'est pas une illusion d'optique.

Assises devant des établis très bas, les ouvrières façonnent les londrès et les trabucos pendant les loisirs que leur laisse un babil des plus animés : c'est une ruche qui bourdonne plus qu'elle ne travaille et je ne sais trop à quoi la comparer cette musique de chuchotements qui frappe l'oreille dès les premiers pas dans la salle.

« Ne donnez rien aux surveillantes » avait prudemment averti le gardien en vous confiant à leurs mains. « Ne donnez rien aux ouvrières » dirent à leur tour les surveillantes : Le conseil avait du bon car dans aucun pays, en aucun endroit, pas même à Naples, je n'ai vu solliciter l'aumône avec l'entrain et l'unanimité qu'y mettaient ces ouvrières d'une « manufacture de l'Etat ». A notre passage, elles se levaient les unes tendant la main, les autres en souriant et demandant deux sous pour prix de leurs sourires. Des ouvrières, et elles étaient nombreuses, avaient installé, à côté de leur table de travail, qui une caisse, qui un berceau où dormaient des petits nouveaux nés (celles là demandaient pour leur enfant) tandis que des bambins — cette fabrique tenait tout à la fois de la crèche et jardin d'enfants — couraient dans nos jambes, demandant eux aussi des petits sous, avec une précocité remarquable.

C'était décidément un bizarre et original spectacle que nous offrait cette manufacture. Elle ressemblait plutôt à une halle, à un marché, qu'à un atelier, avec ce peuple indiscipliné d'ouvrières qui font ce qu'elles veulent, disent ce qui leur passe par la tête, entrent et sortent lorsqu'il leur plaît, jeunes et jolies les unes, vieilles et fanées la plupart, certaines la cigarette aux lèvres, toutes une fleur dans les cheveux.

C'est un coup d'œil inoubliable que celui de ces sombres salles de travail, où pendent aux murs, en un amas aux couleurs crues et criardes, les détroques des ouvrières, châles, jupes, et mantilles qui seront drapés tantôt avec la coquetterie innée de l'Andalouse, lorsque sonnera l'heure de la fermeture des ateliers,

et que la foule des ouvriers, des soldats et des toreros viendra stationner aux portes.

Il est bien évident que, devant compter avec les habitudes des cigarières, la direction des tabacs, qui occupe à Séville près de cinq mille ouvrières, n'a pu se résoudre à leur allouer un salaire fixe. Les cigarières sont payées à la pièce, mais le taux de leur rémunération est des plus satisfaisants : une ouvrière qui apporte à son ouvrage une attention soutenue gagne environ trois francs cinquante par jour : Bien que Séville soit une des villes les plus riches et les plus commerçantes de l'Espagne, ce chiffre pourra surprendre.

Il paraît étonnant également que tout le travail de la manipulation des tabacs s'opère sans recourir à l'aide des machines : il est certain qu'à imiter l'exemple de la manufacture du quai d'Orsay, ou de n'importe quelle compagnie de tabacs, le personnel pourrait être réduit au dixième : Mais pareille révolution économique n'est point à craindre étant donnée l'initiative Espagnole. Elle n'est point davantage à souhaiter au point de vue de l'artistique et du pittoresque, car elle ferait disparaître l'un des spectacles les plus intéressants d'Espagne, et Dieu sait après quelles émeutes : lorsque mesdames et mesdemoiselles les cigarières se mettent en grève, cette grève des femmes n'emploie pas les plus petits et moins énergiques moyens : Peu de jours avant notre arrivée à Madrid, le personnel de la manufacture s'était enfermé dans l'établissement et avait commencé à déménager le mobilier par les fenêtres, sans s'inquiéter des troupes que les autorités avaient massées dans les cours : Il n'y eut d'autre moyen de forcer la place à capituler que d'accorder aux assiégés tout ce qu'ils exigeaient.

Ce que femme veut... L'adage bien connu a dû trouver naissance en Espagne, dans quelque manufacture de tabacs.



CADIZ.

Au loin, très loin, comme un bijou d'argent dans un écrin de moire bleue, Cadiz brillait ce matin au bord de la mer, sous le soleil étincelant.

J'ai revu plus tard la ville, du haut de la tour de la vigie, au coucher du soleil. Les maisons toutes blanches, s'épalaient à nos pieds dans une presque-île en forme de poire que baignait la mer calme et très bleue, la mer où se balançait mollement, voluptueusement dans le soleil, toute une flotille d'embarcations aux hauts mâts, aux voiles éclatantes.

Le mince isthme qui nous reliait à la terre, nous apparaissait mordu en cent endroits par des canaux brillants comme des coulées de mercure. L'on eut dit par moments que ce faible lien allait se rompre, que Cadiz se détachait de la côte comme un merveilleux bateau, pour entreprendre quelque féérique voyage au pays de l'idéal et des rêves.

C'était déjà la ville d'Orient, ce Cadiz : Pas un toit : une succession de terrasses remplaçant cours et jardins ; des tourettes surmontées de loggias qui font déjà songer aux minarets. Comme elles s'élançaient toutes vers le ciel bleu ces tourettes, dans un état de rivalité perpétuelle, essayant de se surpasser les unes les autres pour embrasser plus grande part de cet incomparable horizon.

D'innombrables *calles*, de petites rues, toutes étroites, toutes droites essayaient d'éventrer la masse compacte des maisons, à la manière de galeries de mines dans

une énorme carrière de craie. Seules les trois coupoles rondes de la cathédrale — un gros pâté de maçonnerie grisâtre — surgissaient comme des monticules sur cette plaine toute blanche, d'un blanc aveuglant.

C'est à peine si nous apercevions par endroits une éclaircie de pavés trahissant la rue, ou le panache de palmiers de quelque square.

La ville habitée ne se trahissait que par un concert de bruits confus, de chants, de sifflets, voix d'hommes, cris de bêtes, galopades de mulets.

C'était dans l'atmosphère douce et calme quelque chose d'indécis et de mystérieux, comme cette Afrique que l'on devinait là-bas, cachée derrière les lignes fuyantes de l'horizon.

Oh qu'il faisait bon rêver là, tandis que le soleil s'enfonçait lentement dans la nuit...



CUEILLETTE D'ORANGES.

Prés de Malaga.

Un paysage comparable aux plus sévères de la Suisse, quelque chose de la montée du Gothard — et la longue suite de tunnels que nous venons de traverser excite encore à la comparaison.

Autour de nous des roches grises, nues, débitées en lames hautes et droites, plantées debout à la façon d'une gigantesque barrière, ou mieux encore des pierres funéraires dans les cimetières juifs.

Telle est, du côté de l'Andalousie, de Bobadilla, l'entrée de ce jardin prodigieux qui s'étend jusqu'aux portes de Malaga. Quel vestibule à ces plaines couvertes d'orangers aux fruits d'or, de grenadiers écarlates, à ces

vignobles alternant avec des champs de cannes à sucre, d'où surgissent par endroits de grands dattiers lançant au ciel leur parasol de feuillage.

Le train s'est arrêté à une petite station entourée de vergers : c'était le moment de la cueillette des oranges : des femmes, des jeunes filles, — cheveux noirs, yeux de jais, — le mouchoir écarlate sur les épaules, se tenaient accroupies au pied des arbres, autour des monceaux de fruits : d'un geste machinal elles puisaient au tas, et faisaient disparaître dans un linceul de papier de soie les fruits verts encore, trop tôt sevrés de lumière et de chaud soleil : les hommes d'équipe entassaient ces boules de neige dans les caisses grossières, semblables à des cercueils d'indigents, ils les faisaient disparaître dans les wagons noirs avec des allures d'ordonnateurs de quelque enterrement précipité.

Elle avait quelque chose de triste, si vous m'en croyez, cette cueillette d'oranges, cette expédition des fruits d'or vers les pays du brouillard et de la neige, elle m'a brusquement ramené par la pensée dans le Nord, où la bise et les rafales font rage pendant de longs mois, où le pauvre ne peut s'endormir dans son manteau, reconforté par le doux soleil ou bercé par les voix de la mer bleue; où nous n'avons point en guise de ronces et d'épines pour clôturer nos champs les aloës acérés et les cactus en pelotes.

Ah que nous regretterions l'Espagne, si c'était notre patrie !



BUFFETS DE CHEMINS DE FER.

En Espagne toutes les gares ont leur buvette, à laquelle les voyageurs peuvent rendre visite à la faveur des arrêts fréquents et prolongés. Dieu sait s'ils en profitent sous ce ciel de feu !

Que la ligue contre l'alcoolisme se garde bien cependant de partir en croisade pour l'Espagne : La principale, sinon l'unique boisson des voyageurs, est l'eau fraîche, l'*aqua fresca* (prononcez *awa*, en simulant un abolement très convaincu).

Les flacons d'guardiente, de xerès, de manzanilla, et aussi de genièvre d'Anvers — *ginebra de Amberès* — figurent sur les étagères des comptoirs à seule fin d'ornement : Il est bien rare qu'un indigène en réclame quelques gouttes pour couper la fraîcheur de l'eau contenue dans les grandes gargoulettes en terre poreuse. On ne rencontre point d'ivrognes en Espagne et les tribunaux ne sont point encombrés de toute une avalanche de crimes engendrés par l'alcool : La boisson n'est pas ici la grande pourvoyeuse des prisons et des hôpitaux.

Un verre d'eau ne se vend pas : il se donne — quitte au consommateur à évaluer la valeur de ce don et à en abandonner le montant sur le comptoir : le commun des mortels prie le marchand d'eau de bien vouloir accepter un sou comme témoignage de reconnaissance. Pareille industrie serait donc bien lucrative dans un pays où les fleuves fourniraient à discrétion cette hygiénique et peu énivrante boisson.

Parfois cependant les gourmets se font ouvrir une caisse vitrée qui est l'accessoire obligé de tous les débits de boisson espagnols ; et y puisent un *azúcaro*. L'*azúcaro* remplace les morceaux de sucre tradition-

nels et comme tel figure à la tribune de toutes les assemblées délibérantes, comme sur les tables de marbre des plus modestes cafés : C'est un rouleau de sucre-neige gros comme le poing, long comme la main ; on dirait tant il est léger qu'il est formé à la façon de nos méringues : déposez-le dans l'eau : aussitôt il s'évanouit en un mélange mousseux et un peu acidulé : Séville fabrique pour les raffinés de la boisson des *azúcaros* aux parfums les plus variés.

Indépendamment des buvettes, les gares — surtout en Andalousie — sont pourvues de colporteurs qui vendent les choses les plus inattendues : je n'ai point rencontré de marchands ambulants d'armes de Tolède, mais on m'a offert à la faveur d'une courte halte des écrevisses vivantes et des poulets qui protestaient à leur façon, par des piailllements désespérés, contre le voyage d'agrément qu'on leur proposait en ma compagnie. A Cadix parfois, la gare se transforme en magasins de guitares. Un peu partout l'on brocante des grenades à un sou la pièce ou des raisins à un real les deux kilos.

Il est impossible de mourir de faim ou de soif lorsqu'on voyage en Espagne : C'est au moins une compensation à la lenteur des voyages et à la longueur des trajets.



L'ESPAGNE AFRICAINE.

Melilla.

Bien qu'il n'y ait point de *plaza de toros* à Melilla c'est encore l'Espagne, l'Espagne avec ses cactus, ses palmiers et ses aloës, l'Espagne avec ses mœurs fécondes en surprises et en contrastes... étonnants.

De la rade aux eaux bleues la ville apparaît toute

blanche, au sommet d'un promontoire à pic : des fortifications coupées de bastions, hérissées de canons suivent capricieusement les contours du rocher, zigzaguent sur ses flancs pour aboutir à une petite crique qui s'intitule pompeusement : le port. Au point de vue de la navigation et du commerce il ne paraît guère qu'un très brillant avenir serait réservé à cette ville du littoral méditerranéen : Il y a certainement là un point de débarquement fort important pour les marchandises à destination de l'intérieur du Maroc, mais la majeure partie de l'année, l'hiver presque tout entier, les navires doivent renoncer à mouiller en vue de ses murs : C'est chose banale pour les habitants que de voir les transports postaux reprendre la haute mer sans avoir pu déposer le courrier, se bornant à échanger quelques signaux avec la vigie. Le dernier journal d'Europe traîne parfois quinze jours sur les tables de l'unique café, le télégraphe — dont cependant plusieurs habitants ont entendu parler — est aussi inconnu dans ses applications pratiques que le téléphone : s'il plaisait aux Arabes de l'intérieur de tenter un coup de main, et de s'emparer de la ville, le récit de l'événement mettrait peut-être huit ou dix jours pour parvenir dans tous ses détails à Madrid, et il faudrait — les vents et la marée continuant leurs bons offices aux assaillants — au moins un temps égal pour ravitailler la place.

Melilla n'a ni monuments ni curiosités d'aucune sorte, ni théâtres : son climat doit être souverain pour la guérison des officiers atteints de dettes criardes. Je ne vois pas trop en effet de quelle façon ils pourraient dépenser leur solde : C'est aux Baléares, je pense, qu'un voyageur rencontra certain jour des soldats qui tricotaient pour tuer le temps à défaut d'autres ennemis. Ici la seule distraction possible, si l'on en excepte la chasse

sous les murs de la ville, --- consiste dans l'accomplissement des corvées et du service de garnison.

L'après midi les batteries de la citadelle s'exercent à démonter un vieux ponton amarré à quelques centaines de mètres du rivage : chaque vingt minutes une détonation sourde retentit, et si lentement qu'on peut le suivre des yeux un boulet arrondi sa trajectoire, va s'abîmer, devant, derrière, à droite, à gauche de la cible dans un bouquet d'écume blanche : De toute cette journée le but ne fut pas atteint une seule fois : peut-être était-ce calcul et les artilleurs ne voulaient-ils pas, en mettant le ponton hors d'usage, se priver d'un agréable passe-temps pour le restant de la semaine.

Melilla est un des bagnes, des « présides » d'Afrique. Ce mot aurait grand tort d'évoquer dans l'esprit de ceux qui l'entendent de sombres images. Le bague de Melilla est quelque peu un bague d'opéra comique : Messieurs les forçats sont les véritables maîtres de la ville et paraissent, en qualité de plus anciens habitants, en faire les honneurs à la garnison. Certains travaillent dans les ateliers, d'autres sont employés aux travaux de construction du « port » et des fortifications, mais j'imagine que c'est en guise de passe-temps et de leur agrément. Beaucoup se promènent en ville comme de paisibles et honnêtes citadins, fument la cigarette accoudés aux bastions, ou jouent très affectueusement avec les jeunes naturels : l'uniforme du bague est le complet de laine, couleur brun chocolat, garni de galons jaunes ; mais la plupart n'en conservent que le béret comme seul signe distinctif. Comme il faut rendre justice à chacun, je me hâte de révéler qu'il n'y a jamais d'évasions à Melilla. Certes à deux ou trois kilomètres de la ville s'étendent les plaines où les

Arabes règnent sans partage et où il est dangereux de s'aventurer. Mais je ne crois pas que ce soit là la raison qui retienne les déportés dans leurs nouveaux foyers, ni qu'aucun des forçats ait médité la menace du *vae homini soli* très applicable en ces environs. L'on risque peu de se tromper en attribuant l'absence d'évasions à un sentiment de reconnaissance — très explicable — pour les bons soins dont on entoure les forçats. Melilla jouit de quelque réputation dans le monde spécial qui nous occupe : son bagne est de loin préféré aux prisons à temps de la mère patrie ; c'est un refuge avec gîte et nourriture assurés pour les déclassés et les vagabonds. L'on comprend même assez facilement que certains pauvres diables sans ressources cherchent à se créer un *buen retiro* au sein de cette colonie patriarcale, tout comme nos vieillards sollicitent leur admission à l'hospice, — sans compter que les formalités à remplir sont excessivement simples, à la portée de tous.

« Qu'avez-vous fait pour être ici ? » s'avisa de demander quelqu'un à tel des habitants qui grillait la cigarette, comme un brave propriétaire.

« Moi, répondit l'homme avec un calme indolent, moi j'ai fait fort peu de chose : ma femme était fantasque : je l'ai *matée* », et la main cherchant à la ceinture un couteau catalan heureusement absent depuis, précisait suffisamment jusqu'où le déporté avait poussé cette petite correction maritale.

A côté de la surprise qu'offre ce spectacle auquel nos mœurs européennes nous ont mal préparés il en est une autre où plonge la révélation d'un indigène.

« Voyez, disait-il, cette forteresse isolée, perdue au milieu d'un pays sauvage, habitée par des prisonniers,

entourée d'ennemis patients dans leurs inimitiés : Ce qui doit faire sa force c'est de paraître forte : il faut qu'elle en impose à ces sauvages pour être respectée. Or devinez donc au profit de qui les droits de douane et d'entrée se prélèvent ici, sous le feu des canons espagnols, sur le territoire d'Espagne?...

« Ne cherchez pas, c'est le Maroc qui étend jusqu'ici sa souveraineté : comme avant le Cid les chrétiens payent encore le tribut aux Maures! »

Les Arabes d'ailleurs — disons mieux : les Marocains, de peur de blesser ces enfants du prophète — paraissent monopoliser le commerce de la ville. Ils ont installé leur bazar dans un vaste carré que limite le long du rivage quatre murs gris, crénelés, percés de meurtrières. Ils ont rangé en trois rues leurs petites baraques en planches, sans étalage, où s'entassent pêle-mêle les tissus, les babouches, les plateaux de cuivre : on les voit assis, impassibles derrière leur comptoir allongeant à peine le bras — et avec quelle nonchalance! — pour exhiber l'objet que l'acheteur désigne, fixant un prix de fantaisie qui n'a d'autre prétention et d'autre but que de servir de base à d'interminables marchandages avec les étrangers.

Au milieu devant les boutiques, d'autres passent tenant en main un chapelet de poules, ceux-ci portent pieusement un pain de sucre : la grande friandise de ces peuples, grands enfants.

Dans un coin du marché un vieux cordonnier, accroupi sous une natte que soutiennent quatre pieux, rassemble les débris d'une paire de babouches qui semble avoir fait maintes fois le pèlerinage de la Mecque; plus loin un peaussier lisse à la pierre ponce une peau de mouton : c'est la vie arabe, l'Orient en déshabillé qui nous apparaît pour la première fois.

Point d'animation ici comme en Italie, comme en Espagne : ils vont, ils viennent, acheteurs et vendeurs, ils se coudoient mais sans entrain, sans animation, sans cris, sans hâte : « *Il est écrit* » sans doute, s'ils vendront ou non leur marchandise. A quoi bon alors ?

Cependant malgré son calme apparent, son caractère passif, l'Arabe est observateur et fier : Il ne faut point se fier à l'ignorance qu'affecte parfois l'indigène vis à vis de l'étranger : Presque tous comprennent, sinon parlent la langue française; bien peu trahissent leur savoir.

C'était aux portes du marché. « Tenez, dit quelqu'un sans s'inquiéter davantage d'un Arabe couché à nos pieds dans son burnous, voilà là-bas le *gourbi* : ils couchent là, tous péle-mêle, femmes, mulets, chevaux sous la tente, ils n'ont pas de maisons ces gens là. » — « Tu penses, exclama en ce moment l'indigène, tutoyant comme c'est la mode bizarre en ces pays, tu penses ! D'abord nous ne sommes pas des « arabes » nous autres, des vagabonds : Vois là-bas cette maison d'où s'échappe la fumée, c'est la mienne : Nous ne sommes pas des sauvages, non, non ! » Et après cette protestation éclos subitement, débitée sans le moindre accent, l'Arabe impassible se roula de nouveau dans son burnous. Nous ne pûmes pas en tirer un mot : il ne comprit plus rien. L'amour propre national seul, avait pu le faire sortir de son impassibilité et trahir sa science.



PROVINCE DE FRANCE.

Algérie.

Un brave homme d'économiste m'a dit :

« Le jour ne semble plus bien éloigné où l'Algérie sera assez riche pour suffire elle même à ses besoins, où la colonie cessera d'être une charge pour la mère patrie.

« C'est la vigne qui est la principale source de richesses : aussi de quels soins jaloux l'entoure-t-on, quel cordon sanitaire a été tracé pour empêcher l'invasion de cet ennemi implacable le : phylloxera ! « Vous n'avez rien à déclarer, demandent à chaque port les douaniers, et sans laisser le temps de répondre, ils précisent « pas de fruits, pas de raisins, pas d'oranges ». — « Vous m'en donnez votre parole d'honneur ? » a interrogé un vieux gabelou pour s'épargner le soin de fouiller consciencieusement mes bagages.

« L'épidémie qui a sévi en France a donné une remarquable extension à l'industrie vinicole algérienne. En cinq ans, de 1882 à 1886 les vignobles ont triplé d'étendue et la production est aujourd'hui cinq fois plus forte qu'en 1882.

« Autant la situation économique de l'Espagne paraît sombre, autant l'avenir se présente sous de riants auspices aux colons Algériens... »

Eh mon Dieu, c'est bien possible. Mais cette prospérité de l'Algérie qui me réjouit fort en ma qualité de consommateur, et au point de vue du bien-être général, je la déplore très sincèrement en tant que touriste.

A force de civiliser l'Algérie, elle devient « quelconque », elle se transforme en banlieue parisienne : elle perd le pittoresque arabe et n'a point encore ce

que l'on est convenu d'appeler « les élégances de la civilisation ».

Si l'on parcourt les villes de la côte Algérienne, ce n'est plus pour trouver les étranges coutumes orientales, les vieilles maisons arabes ombragées de palmiers, les pasteurs menant à coups de trique et de matraque leurs bourriquets, les femmes voilées des contes des mille et une nuits. C'est à peine si l'on rencontre encore quelques vestiges de ces mœurs, refoulées aujourd'hui dans l'intérieur des terres, en s'égarant dans les petites rues de villes de moindre importance, telle Blidah.

Par contre, chaque pas vous met en présence d'un commissionnaire qui vous offre les prospectus de « bouillons » de restaurants à prix fixe. Chaque coin de rue est occupé par une buvette, qui affiche le petit bleu à quinze sous, où le tord-boyaux des gargottes de la banlieue parisienne. Plus de cafés arabes mais énormément de cafés-concerts. Et que de pantalons rouges...!

Le Ciel préserve le touriste de traverser l'Algérie lorsque tombe une de ces pluies grises, maussades, qui n'ont aucune raison d'être dans ce pays que la nature a créé pour vibrer au soleil.

Aussitôt toutes choses prennent un air lamentable sous les averses : Les Arabes dans leur grand burnous blanc que la pluie détrempe, ont je ne sais quel air pitoyable d'oiseaux mouillés et grelottants.

Les grands palmiers dépouillés de toute fierté s'affaissent découragés sous les rafales : On dirait d'un décor d'opéra comique qui a sombré dans une inondation.

Or il pleut bien souvent, trop souvent en Algérie.

Ça été pour moi une véritable désillusion que de parcourir les rues d'Alger, ces rues toutes droites, avec des galeries comme la rue de Rivoli, des magasins

bazars à prix fixe, librairies d'occasion, articles de Paris en tout genre.

Quel contraste avec les vieux noms arabes dont on a affublé ces rues en souvenir du temps passé.

Rue « bab el oued, rue bab-azoun » : déjà il faut recourir à la légende pour les traduire et expliquer leur origine. Bab-Azoun signifie proprement la porte des troupeaux de brebis : la porte par où sortaient tous les gens qui vont aux champs, aux villages et aux tribus des Maures. C'est près de Bab-Azoun, au bord de la mer, que Cervantès attendit son frère Rodrigo lorsqu'il essaya en 1577 une audacieuse évasion.

Mais aujourd'hui ces souvenirs sont bien effacés dans l'esprit des habitants, et l'on ne trouve pour expliquer le nom de la rue Bab-Azoun qu'une historiette très fantaisiste et très orientale. Voici :

Les Hausmann Algériens, ayant achevé leur œuvre, s'en vinrent trouver le Dey, et le prièrent de décider le nom qu'il convenait de donner à la nouvelle voie de communication : Le Dey hésita, demanda une nuit de réflexion pour trancher question aussi grave, et se rendit le lendemain sur les lieux.

« Ouvrez les portes, dit-il. Emparez-vous du premier être humain qui les franchira et amenez-le moi. » — Au bout d'un instant les gardes amenaient devant le chef, un pauvre Kabyle qui semblait goûter médiocrement l'honneur de cette audience que le hasard lui procurait.

« D'où es-tu » ? demanda le Dey.

« La tribu Beni-Azoun est la mienne, » répondit en tremblant le pauvre diable.

— Qu'on lui coupe la tête, dit tranquillement le Dey à l'exécuteur de ses hautes œuvres. — Puis se retournant vers l'architecte : Ta rue s'appellera Bab-Azoun....

Cette légende est la seule chose vraiment arabe que l'on puisse encore rapporter de la côte Algérienne.

Cocher! à l'embarcadère de la société trans-atlantique.

P. WAUWERMANS.







LOLINA.

RÉCIT D'UN EXCURSIONNISTE EN THESSALIE.

.
LE lendemain matin, par une excellente brise, toutes nos voiles au vent, nous laissons derrière nous Salonique, avec ses longs minarets, sa bordure de cyprès, ses murailles décrépites et sa fameuse *Tour du sang* que les flots baignent continuellement, mais qu'ils ne parviennent pas à laver. La traversée jusqu'à Ratherina s'effectua dans l'espace de cinq heures en véritable promenade. Peu après midi, nous étions installés, mon guide et moi, sur deux mules de montagne, que nous nous étions procurées dans ce village à un prix bien supérieur à leur valeur réelle.

L'ascension de l'Olympe commença aussitôt.

Je n'ose presque pas décrire l'état de la route que nous avons dû suivre. Si je dis route, c'est faute de pouvoir trouver une dénomination plus précise à ces passages naturels. Dans maints endroits, cette route n'a pas un mètre de largeur : tantôt elle est suspendue sur le flanc de quelque immense roc taillé à pic; tantôt elle suit le lit desséché d'un torrent disparu; parfois ses montées sont si rudes et ses pentes si brusques, qu'il semble impossible de pouvoir les gravir ou les descendre;

d'autres fois, bordant un précipice, elle est taillée en escalier sur des roches glissantes.

J'ai dû bien souvent fermer les yeux pour éviter d'être pris de vertige. Car il eut suffi d'un faux pas pour rouler dans des abîmes dont je mesure encore par la pensée, non sans frissonnements, l'effroyable profondeur. Heureusement que nos mules avaient le pied sûr, et qu'elles possédaient, au plus haut degré, la dextérité qui caractérise leur espèce. Aussi, n'avais-je pas tardé à abandonner complètement les rênes à ma monture, considérant que le moyen le plus efficace encore pour sauvegarder l'existence du cavalier, était de s'en rapporter à l'instinct de conservation de l'animal.

Si les dangers abondaient durant notre excursion, les compensations ne nous faisaient pas défaut. Nous étions largement dédommagés des difficultés du trajet par la splendeur des panoramas qui se déroulaient à nos yeux. Lorsque nous atteignons quelque bouquet d'arbres ou une source d'eau fraîche, nous nous y arrêtons pour laisser nos mules se reposer ou se désaltérer. Nous contemplions alors le spectacle magnifique que présente le golfe de Salonique.

A une certaine élévation surtout, le coup d'œil est superbe : en face de nous se détache, toute blanche, Salonique, assise en amphitêâtre sur les croupes de Kortiasch, la montagne grise; ses toits de tuiles, ses rideaux de cyprès, ses minarets, ses touffes d'arbres, s'abaissent graduellement vers la mer, dans laquelle se mire la longue file de cafés qui borde son quai. A gauche, Becchinar dresse son feuillage étincelant d'où partent et où reviennent sans cesse, par bandes joyeuses, des quantités infinies d'oiseaux; plus loin, mais toujours à gauche, des champs étendent à perte de vue leurs

cultures variées et symétriquement ordonnées. A droite, avec une manière de serpent allongé, se déroule la longue flèche de Carabournou qui resserre les ondes bleues du golfe et en détermine la forme de fer à cheval. Enfin, au dessus et au dessous de nous, l'Olympe plonge sa tête blanchie et sa base gigantesque dans deux azurs sans limites : celui du ciel et celui de la mer.

Je ne m'arrachais qu'involontairement à mes contemplations et seulement sur les instances réitérées de mon guide, qui tenait à atteindre avant la nuit une petite grotte qu'il connaissait et dans laquelle nous devions nous abriter.

Durant le trajet, ou du moins aussi souvent que l'état de la route me le permettait, je m'entretenais avec mon guide, digne et fier Palikare, qui me parlait le grec, langue que j'avais eu l'occasion d'apprendre durant mon séjour à Athènes, au commencement de mon voyage.

Il me donnait toutes sortes de renseignements sur les lieux que je comptais parcourir. Il me racontait en détail son existence sur la montagne, les épisodes de sa carrière de brigand, sa chute entre les mains des Turcs, dans une rencontre avec les troupes impériales envoyées pour le réduire. C'est à l'influence de mon maître actuel, ajoutait-il, celui qui m'a chargé de vous servir de guide, que je dois d'avoir été gracié. Mon frère, qui le servait en qualité de cawass depuis plus de dix ans, a imploré son assistance en ma faveur. Un bienfait n'est jamais perdu, Monsieur, quand il est rendu à l'un de nous et aussitôt que l'occasion s'en présente c'est avec notre sang que nous le payons. Il termina en m'assurant qu'il connaissait tous les brigands de l'Olympe et que je ne courais aucun danger tant que je voyageais sous son escorte.

On m'avait bien raconté à Salonique une certaine quantité d'histoires de brigands, une série d'enlèvements audacieux, pour me dissuader d'effectuer mon excursion, mais j'avais taxé tous ces récits de simples racontars destinés à dénigrer le gouvernement ottoman, comme il est d'usage dans les différents éléments qui composent la population de ces pays. Aussi n'avais-je point voulu démordre de mon projet de me rendre à Volo par terre, en faisant l'ascension de l'Olympe.

Mais à la hauteur où nous nous trouvions, au milieu de la solitude qui nous environnait, sur le théâtre même des exploits que l'on me racontait, je ne puis cacher que le récit de mon guide fit une vive impression sur moi, et, malgré les assurances qu'il m'avait données, je dois avouer que j'éprouvais un sentiment d'inquiétude que les événements ne devaient pas tarder à justifier.

En effet, peu de temps après, au détour d'un rocher qui nous barrait la vue, nous aperçûmes tout à coup en face de nous, un groupe d'hommes armés qui descendaient à cheval le sentier que nous remontions.

Nous n'avions pas eu le temps de nous reconnaître que nous étions déjà tenu en joue.

— Rendez-vous, ordonna l'un deux, et jetez vos armes.

Mon guide me fit signe de ne rien craindre et jeta ses armes à terre. J'en fis autant.

Les longues carabines des brigands se relevèrent.

Alors mon guide s'adressant à celui qui paraissait le chef :

— Que signifie cela, dit-il, Christo le brigand est-il devenu tellement méconnaissable que ses anciens camarades ne sachent plus le reconnaître? Faut-il que je

te rappelle à toi, le chef, la potence où sans longue instruction tu allais être pendu et à laquelle tu as été presque miraculeusement soustrait; à toi, dit-il en s'adressant à un autre, le détachement turc qui t'emmenait prisonnier et auquel on t'a arraché en bravant mille fois la mort; à toi, continua-t-il en désignant un troisième du doigt, le pieu qui était préparé pour servir de soutien à ta tête? Que diable, vous avez la mémoire et la vue courtes, vous autres? Regardez-moi donc, les brigands des montagnes affrontent ensemble trop de dangers pour s'oublier si vite!

— C'est vrai, répondit le chef, et loin de t'avoir oublié, nous saluons au contraire en toi le camarade qui revient et qui marque son retour par l'apport d'une rançon. Bravo! voilà qui mérite nos éloges!... Ta part sera double au partage, sois en sûr!

Voyant le regard de dégoût que je lui jetais, et saisissant le soupçon qui m'était monté à l'esprit, mon guide exaspéré sauta à bas de sa mule et saisissant son pistolet qui se trouvait à terre :

— Halte-là, cria-t-il, cet homme est sacré pour moi! J'ai juré de l'amener sain et sauf à destination... Malheur à qui oserait lui barrer le passage!

Alors un des plus jeunes brigands, une nouvelle recrue dans la bande :

— Qu'est-ce à dire? Un klephte soustraire une rançon à la grande cause, un Palikare détourner..... mais non, méfiez-vous, amis, c'est plutôt quelque espion ou...

Le jeune brigand ne continua pas. Mon guide l'avait abattu raide en lui logeant une balle dans le cœur.

L'effet fut terrible.

Les brigands se précipitèrent sur mon pauvre Christo, qu'ils mirent littéralement en pièces. Il fallut

toute l'autorité du chef de la bande pour me préserver du même sort. L'appas de la rançon que je représentais me sauva dans cette circonstance. On me fit descendre de ma mule, on me lia soigneusement les mains et l'on m'emmena, non loin de là, au repaire de ces brigands, petite maisonnette en bois discrètement cachée derrière un épais rideau de chênes. Je fus consigné dans une chambre sous la garde d'un brigand bien armé.

Tout le mobilier de cette chambre consistait en deux nattes sur lesquelles mon gardien et moi nous nous installâmes.

Une heure après environ, le chef de la bande entra, et s'assit près de moi sur la natte. Il me demanda tout d'abord si j'avais besoin de quelque chose.

Cette question me parut assez singulière et à tout hasard je sollicitai qu'on me déliait les mains.

A mon grand étonnement il fut immédiatement obtempéré à mon désir.

En cet instant la porte s'ouvrit et deux brigands entrèrent portant du café et des narghilés.

On me présenta un narghilé et deux tasses de café, l'une aigre, l'autre sucrée, suivant l'usage coutumier en Orient vis à vis des personnes à qui l'on veut témoigner les plus respectueux égards.

Je m'étonnais de plus en plus de pareilles amabilités.

Enfin après s'être assuré que son narghilé fonctionnait bien et avoir aspiré avec tout le recueillement de tradition, sa première gorgée de café, le chef de brigands me tint avec le plus grand calme le petit discours usuel dans ces sortes de circonstances, discours que je résumerai à peu près ainsi :

— Monsieur, vous n'avez rien à craindre de nous.

Il ne vous sera fait aucun mal et vous serez, au contraire, traité aussi bien que possible, tout autant que vous n'essaieriez pas de vous soustraire à notre vigilance, ce qui, soit dit pour vous éviter tous désagréments ultérieurs, serait d'une parfaite impossibilité. Vous pensez bien que nous ne vous retenons pas ici pour l'unique plaisir de jouir de votre compagnie. Nous ne vous avons enlevé la liberté que pour vous permettre de la racheter, moyennant le prix que nous pensons qu'elle vaille. Pour le moment, nous ne savons encore rien de votre fortune, ni de celle de vos alliés. Ces renseignements nous parviendront très prochainement. C'est sur eux que nous baserons la somme de votre rançon. En échange de nos bons procédés à votre égard, nous vous demanderons seulement d'écrire à vos parents quelques mots, les suppliant de payer la somme requise afin d'éviter, au premier refus, l'envoi de vos deux mains, au deuxième l'envoi de vos deux oreilles, et au troisième l'envoi de votre tête. Vous ajouterez également que tout concours de l'autorité pour vous soustraire à nos mains serait votre condamnation à mort.

Il n'y avait rien à répondre à un pareil discours. Aussi le chef de brigands, après avoir suffisamment savouré la douceur de son narghilé, dont la fumée bleue embaumait la chambre, me laissa-t-il à mes réflexions non sans me recommander toutefois de demander ce dont je pourrais avoir besoin.

Je passai plusieurs heures, accroupi sur ma natte, dans un courant d'idées des plus mélancoliques. D'une part, je me représentais combien serait lourd pour les miens le sacrifice pécuniaire qu'il allait falloir s'imposer; de l'autre, je me figurais toutes leurs angoisses à la nouvelle de ma captivité. Puis se retraçait à mon

esprit la scène terrible où mon pauvre Christo, victime de son dévouement, avait trouvé la mort. Combien je regrettais de n'avoir point suivi les conseils pleins de sagesse de mes connaissances de Salonique! Combien je maudissais mon insouciance qui m'avait fait m'embarquer, le cœur léger, dans une expédition aussi désastreuse!

Aussi, je ne songeais nullement à m'endormir. Mais j'avais compté sans la fatigue, qui l'emporta enfin sur mes soucis. Quelque préoccupé que fut mon esprit, quelque dure que fut la natte qui devait me servir de couche, mon épuisement était tel qu'un sommeil profond me saisit.

Je dormis jusqu'au matin. Lorsque je m'éveillai, il faisait grand jour. Je fus frappé à première vue par le remplacement de mon gardien de la veille. Un nouveau brigand faisait faction auprès de moi.

La physionomie de ce brigand était vraiment remarquable. C'était un garçon de 17 à 18 ans dont les traits revêtaient une expression toute particulière. Il était brun, des yeux noirs, le type grec dans ce qu'il a de plus correct, grand et admirablement proportionné. Un front haut, bien encadré, avec un pli vertical, signe d'une grande force de volonté, entre les deux sourcils d'un noir de jais; sur son visage quelque chose d'ouvert et de franc. Dans son regard une nuance de mélancolie. Par dessus tout, un reflet apparent de résignation qui donnait à toute la physionomie un cachet original, personnel, et qui en fixait le souvenir lorsqu'elle avait, ne fut-ce qu'une fois, attiré l'attention.

Le brigand portait, du reste, avec une grâce parfaite et inconsciente le costume des Palikares : la fustanelle plissée, en forme de jupe de coryphée; le chalwar

serré à la taille par une ceinture garnie de pistolets et de yatagans; la veste courte et brodée à manches larges; le fez, mou et rond, à long puckul de soie.

Le brigand de son côté semblait me détailler non moins minutieusement.

Après quelques minutes de ce mutuel examen il me posa à brûle-pourpoint la question suivante :

— Quel est, Monsieur, dans votre situation la chose qui vous afflige le plus?

Je répondis :

— La mort de mon guide.

— C'est bien, me dit-il.

Et il sortit.

Quelques instants après il rentra dans la chambre et me dit :

— Monsieur, je n'ai point approuvé la conduite de mes compagnons. Du moment que vous voyageiez sous la protection d'un ancien brigand, nous vous devons tous la nôtre. Je réproûve donc le meurtre qui a été commis et je ne vois d'autre moyen pour réparer l'égarément de mes compagnons que de remplir auprès de vous la mission que votre guide s'était imposée et dans l'accomplissement de laquelle il a trouvé la mort. Suivez-moi, Monsieur, les chevaux sont prêts.

Ma surprise, ma joie, mon empressement à suivre le brigand seront choses faciles à comprendre. Je n'en parlerai donc pas, de même que je ne raconterai pas la deuxième partie de mon excursion, ou plutôt de ma fuite, accomplie sans péril, le reste de la bande étant parti de grand matin en expédition de l'autre côté de l'Olympe. Je ne veux parler dorénavant que de mon sauveur qui a déjà, j'en suis sûr, toute la reconnaissance de mes lecteurs et qui va leur inspirer la plus profonde pitié.

Comme je ne cessais de remercier mon nouveau guide durant le trajet, celui-ci me témoigna son étonnement pour ces marques de gratitude qui n'avaient, disait-il, aucune raison d'être, du moment qu'il n'agissait que d'après les inspirations de sa conscience. Croyez-vous, me disait-il encore, que nous fassions ce métier de brigands par cupidité, instinct du mal, et que nous soyons des malfaiteurs? Croyez-vous que ce soit uniquement l'appas de l'or qui nous pousse à mener une pareille existence? Vous devez nous juger bien mal, ne nous connaissant que sous le côté généralement envisagé. Eh bien, apprenez, Monsieur, que ces immenses rançons ne nous rapportent que quelques piastres, et qu'elles servent à couvrir les besoins des comités secrets qui travaillent à la reconstitution de la Grèce. Songez à la position de notre Gouvernement. Rappelez-vous le sang et l'héroïsme dont est pleine la guerre de l'Indépendance! Croyez-vous qu'il ne nous reste plus rien à faire après cela? Pensez-vous que nos cœurs ne saignent pas au récit des souffrances endurées par tant de frères non encore affranchis d'un joug barbare? Ces temps ne sont pas si éloignés où nous les endurions nous mêmes, pour nous permettre d'y demeurer indifférents! La réunion de tous les grecs sous un seul gouvernement, la reprise d'un sol qui nous appartient et que des pas impurs souillent, la reconstitution d'une grande Grèce, telles sont les idées dans lesquelles naissent et pour lesquelles meurent tous ceux qui portent le nom qui a resplendi dans l'antiquité! Le temps viendra, croyez-moi bien, où cette œuvre de reconstitution s'accomplira et où le joug barbare sera brisé, mais il faut attendre que la politique européenne n'y mette plus d'obstacles et qu'elle permette enfin à notre sang de couler à grands flots pour cette grande cause!

Après ce que Petro a fait pour moi, après ce que je rapporte de ses sentiments patriotiques, je crois que tout autre détail est superflu pour faire connaître et apprécier l'homme, mais l'intérêt qu'il inspire grandira bien autrement lorsqu'on connaîtra son histoire. Après une vive instance de ma part, il a consenti à me la raconter alors qu'assis sous les platanes, dans la vallée de Tempé, où nous nous reposions vers le soir, je m'enquerais des causes de sa tristesse habituelle et des larmes qui coulaient subitement de ses yeux.

Ce récit, fait d'une voix émue, m'a causé une vive impression. Je regrette de ne pouvoir le redire dans les termes où il m'a été raconté et d'en être réduit à faire tenir à mon brigand un langage peut-être plus moderne mais certes moins imagé et moins poétique.

Petro s'exprima ainsi :

Mon histoire, Monsieur, est une triste histoire. Enseveli au plus profond de mon cœur je n'ai jamais consenti à dévoiler à qui que ce fût le secret de ma tristesse. Je l'ai tû même à mes compagnons de la montagne, malgré la constante sollicitude qu'ils m'ont toujours témoignée. Ramené pour ainsi dire par vous dans cette vallée que je n'ai plus revue depuis de nombreuses années, associé par hasard à votre existence dans des conditions qui vous ont involontairement rendu le témoin de mes larmes, je ne veux point refuser de vous en dire la cause, et je veux bien vous narrer dans ses tristes détails ma fatale existence que l'ange de la mort — qui l'a emportée! — a oublié de trancher en passant.

Fils de brigand, je suis né sur ces montagnes et ne les ai jamais quittées. Leurs sentiers les plus après, leurs bois les plus profonds, leurs grottes les plus ignorées, je les ai gravis, pénétrés, connus. Mon enfance s'est écoulée sous ce ciel bleu et devant cette mer limpide. Et c'était

bien là le milieu qui convenait à ma nature fantasque, rebelle à toute discipline, ivre d'air pur et de liberté.

Mon père était le chef de brigands le plus connu dans les environs, et surtout le plus redouté. Dévoué entièrement à la cause qu'il servait, il se voyait dans la nécessité pour ne pas soulever les susceptibilités du gouvernement ottoman vis-à-vis du gouvernement grec, de conserver un caractère qui permit toujours à ce dernier de le désavouer. Il donnait à sa mission politique toutes les apparences d'un brigandage complet. Aussi ne faut-il point s'étonner que dans la campagne grecque le nom de brigand inspire la plus profonde terreur, car là, comme ailleurs, on ignore leur véritable mission. Du reste, comme je vous l'expliquais précédemment, les actes de déprédation et de brigandage que l'on commettait, motivés par des raisons aussi majeures, se trouvaient encore justifiés aux yeux de mon père par les besoins des comités secrets qu'il lui fallait entretenir, car le gouvernement, privé de ressources, ne parvenait pas à le faire lui-même. Du reste dans un état de guerre presque continu, il était assez naturel que les lois de la guerre fussent appliquées, et le pillage en est généralement une des conséquences inévitables. Mon père est mort dans une rencontre avec les troupes turques, Monsieur.... il est maintenant au ciel tout près de celle que je pleure toujours!

Trop jeune encore pour prendre part aux expéditions de la troupe au milieu de laquelle j'étais resté, je profitais de mon isolement et de ma liberté pour m'enfoncer plus avant dans les bois et monter plus haut sur la montagne. Que de jours se sont passés ainsi dans de longues et muettes contemplations, au milieu du silence et de la solitude! Combien ces jours insoucians étaient purs et tranquilles! Combien

consolant est le sentiment que j'éprouve, courbé sous l'aile du malheur, lorsque, dans le lointain cortège de mes souvenirs, je les revois passer devant moi avec leur grâce ingénue et le charme de leur sourire. Beau temps de l'enfance! Epoque à laquelle je me reporte toujours avec une délicieuse émotion!... Excusez-moi, Monsieur, de m'attarder à ce souvenir, mais le bonheur tient si peu de place dans mon existence que je ne puis que difficilement détacher une pensée des fugitifs instants où il m'est apparu.

Un jour, j'avais seize ans alors, amené dans mes errantes promenades vers la vallée où nous sommes, je m'étais assis sous les lauriers-roses en fleurs. Je regardais distraitemment les ondes bleues du Pénée qui coulaient avec un doux murmure, lorsque j'aperçus, détachant l'amarre qui le retenait à la rive, une jeune fille de quinze ans environ qui sautait légèrement dans le bac pour traverser la rivière. Elle était si gracieuse dans ses mouvements, elle dirigeait si adroitement le radeau à l'aide de sa longue perche, que je ne pouvais cesser de l'admirer. Je la voyais, fine et svelte, se penchant sous l'effort, et renvoyant d'un petit coup de tête agacé ses longs cheveux blonds qui, chaque fois qu'elle appuyait sur la perche, lui revenaient sur le visage. C'était un tableau vraiment merveilleux que cette belle enfant voguant sur le fleuve, et un cadre bien digne d'elle que cette magnifique vallée de Tempé. Aussi je ressentis tellement le charme de cette apparition que je tombais dans une profonde rêverie. Les yeux noyés dans la vague, par une gradation insensible, je ne distinguais plus rien de précis devant moi. Je ne voyais plus qu'une couleur confuse composée des tons multiples de la vallée, du fleuve, du ciel et de la verdure...

Je fus arraché à cette extase par un cri déchirant. La perche qui servait à diriger le radeau venait de se briser juste au moment où la jeune fille, toute penchée, appuyait dessus de toutes ses forces. Entraînée par le poids de son corps, la malheureuse enfant était tombée à l'eau, où elle se débattait désespérément... Un seul regard, et j'avais saisi toute l'imminence du danger. Je me précipitais sans hésiter dans la rivière et je fus assez heureux pour en retirer, saine et sauve, la jeune fille que je déposai toute pâle et toute tremblante, sur la berge. Puis, sans lui donner le temps de me remercier, je m'enfuis brusquement....

Je m'enfuis dans la direction de la montagne et prenant le sentier le plus escarpé mais qui coupait droit, j'atteignis bientôt ma roche favorite. De là on pouvait voir, tout au loin, le golfe Thermaïque sillonné par des milliers de voiles, coquettes et blanches, qui fuyaient gracieusement sur sa nappe azurée, et, au dessous de moi, comme un immense tapis vert, le feuillage touffu et entremêlé des mûriers, lauriers, roses, platanes, chênes et peupliers qui ombragent la vallée de Tempé. A ma gauche, l'Ossa, dressant au dessus du feuillage sa tête grise, semblait regarder vaguement le ciel....

Je ne savais pourquoi, mais toute cette nature que j'avais tant de fois admirée, me faisait l'effet d'avoir revêtu un éclat particulier. La mer me paraissait plus bleue, les bois plus verts, les cieux d'un azur plus profond. Ces mille bruits que j'entendais tous les jours, feuilles froissées, branches remuées, insectes bourdonnants, battements d'ailes, avaient quelque chose de plus doux qui me pénétrait. Esseulé, pensif, attendri, je laissais aller mon regard tantôt de ci, tantôt de là, sur toutes ces choses qui me fascinaient. Je restais immo-

bile, les mains inertes, en contemplation devant quelque chose d'inouï. J'éprouvais comme un sentiment de lassitude, d'énervement, en même temps qu'une ardente aspiration vers un bonheur indéterminé. Et dans cet hymne solennel et tendre qui s'élevait du sein de cette nature recueillie, il me semblait entendre une note que je n'avais encore jamais entendue, de même que dans cet encens embaumé que les fleurs laissent monter vers le ciel, je sentais comme un parfum nouveau pour mon âme....

Plusieurs jours se passèrent ainsi, dans un attendrissement indicible, tout à la félicité de me sentir vivre. Le plus souvent je revenais m'asseoir au bord du Pénée, dans les flots duquel je voyais se retracer, comme une vision charmante, les traits de celle que j'avais sauvée. Sur quelque objet que j'attachasse mes regards, cet objet disparaissait toujours insensiblement à mes yeux pour faire place à son image blonde et gracieuse et la nuit mes songes étaient remplis d'elle, comme mes rêves pendant le jour.

Enfin un soir, tandis que je poursuivais dans les flots du Pénée cette image chérie, j'entendis tout à coup une voix fraîche et doucement timbrée, murmurer tout près de moi :

— C'était mal, Monsieur, de vous enfuir si vite, l'autre jour, alors que j'avais tant à vous remercier ! Sans vous, que serais-je devenue?... Et mon père aveugle, que serait-il devenu, sans moi?... Ah ! je frémis en y pensant ! Aussi me suis-je bien gardée de lui raconter l'incident pour ne pas le laisser continuellement inquiet pendant mes absences forcées.... Pauvre père, sans vous il n'aurait plus eu de fille.... et je ne sais comment vous remercier de la lui avoir conservée!...

Elle me parla longtemps ainsi, et moi, je l'écou-

tais sans oser l'interrompre. Le charme de sa voix et de sa présence opérait sur moi avec tant de force, que je ne protestais même pas contre ses remerciements dans la crainte de le briser et de voir mon bonheur s'envoler. Et lorsqu'elle eût cessé de parler, et que je pus enfin me rendre compte de la nécessité de répondre quelque chose, je ne sùs que lui dire :

— Oh! encore!...

Mais elle, me regardant avec une expression indéfinissable, me dit tout bas :

— Non... pas ce soir... demain.

Et ce fut à son tour de s'enfuir rapidement.

La nuit me trouva assis à la même place; le soleil levant me retrouva penché sur les mêmes flots. Je ne saurai jamais vous dire l'impatience avec laquelle j'attendis le retour de l'heure qui devait la ramener; mais, depuis ce moment, commença pour nous une suite de jours comparables seulement à ceux que passent les anges au ciel.

Lolina était bien belle : le teint blanc comme du lait; de doux yeux, couleur de ciel pur; un cou d'une pureté de ligne incomparable. Quelque chose de gracieux dans la démarche et de fini dans tout son être qui en faisait une beauté vraiment idéale. Et puis de si gentilles manières d'oiseau, un rire si franc et si étincelant, et quelque chose de si ingénu qui enchantait aux moindres mouvements! Elle portait le costume de la campagne grecque d'une façon toute exceptionnelle qui en rehaussait le charme et elle laissait toujours ses longs cheveux blonds pendre dénoués sur ses épaules...

Lolina était la fille unique d'un paysan d'Ambélakia, petit village situé de l'autre côté du Pénée. Sa mère était morte en lui donnant le jour, et son père,

à la suite d'une longue maladie, était devenu aveugle. Lolina était tout l'amour de ce vieillard qu'elle s'efforçait par tous les moyens possibles de soulager dans son infirmité. C'était elle qui s'occupait du petit ménage; elle qui soignait les poules et entretenait le jardin potager; elle qui accompagnait le vieillard le soir, là-bas, derrière les vignes; elle enfin qui se rendait chaque semaine au marché de Lithocori, sur la montagne, pour y vendre les œufs, les fruits, les légumes.

Le père Gheorghi était bien malheureux quand Lolina s'absentait, mais on était pauvre, et il fallait bien se résigner à ces absences afin de gagner de quoi pouvoir subsister.

Je n'avais jamais avoué à Lolina ma profession de brigand; je m'étais prétendu, au contraire, un paysan du village de Krania. Aussi Lolina, confiante en mon dire, faisait pour l'avenir des projets de bonheur, dans une vie remplie de travail et d'amour.

Elle décida enfin que je devais entretenir son père de mon amour pour elle et lui demander la permission de l'aimer pour la vie.

Ce soir-là, elle s'était attardée plus que de coutume car un point brillant se balançait déjà dans le fleuve.

— Regarde, me dit-elle, déjà une étoile.

— Oui, notre bonne étoile, lui répondis-je.

— Tu as raison, c'est notre bonne étoile, car elle nous rappelle qu'il se fait tard et que le père s'inquiète là-bas.

— C'est vrai, Lolina, rentre, ma belle, et demain, si Dieu le veut, ton père me permettra de déposer sur ta joue un baiser comme celui-ci.

Et le baiser retentit sonore.

— A demain, dit-elle en souriant.

Elle se leva, prit ses deux paniers vides, et s'en-

fonça sous les platanes et les lauriers-roses, non sans se retourner maintes fois.

Je la suivis des yeux autant qu'il me fut possible et quand elle eût complètement disparu, je me rassis sur la berge et me laissai aller à une bien douce rêverie...

Les étoiles diamantaient le fleuve et le clair de la lune bleuâtre s'épaississait sur le feuillage...

Tout à coup je sentis une main se poser sur mon épaule. Je me retournai et vis derrière moi une tzigane vieille, laide, malpropre, hâlée par le soleil, et couverte de haillons.

— Que me veux-tu ? lui dis-je.

— Viens, me répondit-elle, suis-moi.

Je me levai et suivis la tzigane qui marchait assez lentement pour son âge.

Le clair de lune perçait vaguement à travers le feuillage.

— Où me mènes-tu donc ? demandais-je.

— Marche, me dit-elle, tu sauras.

En Thessalie on est très superstitieux : il ne faut point s'étonner qu'en un pays où les fables de l'antiquité ont trouvé naissance, la superstition soit demeurée plus intense qu'ailleurs.

Nous avançons toujours dans la vallée quand tout à coup la tzigane s'arrêta.

— Regarde, me dit-elle.

Je regardai l'objet qu'elle m'indiquait : c'était un chêne immense que j'avais vu bien des fois. Ce chêne mesurait plus de deux mètres de diamètre ; les trois branches maîtresses qui se détachaient du tronc étaient plus grosses que le tronc des arbres ordinaires ; ces trois branches donnaient naissance à une infinité d'autres recouvertes d'un feuillage drû et serré ; de formidables racines soulevaient la terre tout autour, et le tronc de

l'arbre, profondément creusé par la foudre, présentait une grotte assez large dans laquelle se remarquait une pierre mortuaire recouverte d'inscriptions turques : un turc, considéré comme un saint, avait choisi cette grotte pour sa dernière demeure. Mais, du reste, malgré la foudre, l'arbre portait une chevelure magnifique, au milieu de laquelle des milliers d'oiseaux chantaient éperdûment.

Lorsqu'après avoir longuement examiné cet arbre, je me retournai pour chercher la tzigane, cette dernière avait disparu. Je me mis inutilement à sa recherche, en vain je battis tous les sentiers, cherchant jusque dans les recoins les plus ignorés, il me fut impossible de la retrouver nulle part. Depuis ce jour je ne l'ai jamais revue et cette énigme, que j'ai trop comprise depuis, me laissait alors dans un état de perplexité plein des plus funestes pressentiments.

Aussi ce fut le cœur bien serré que je m'acheminai le lendemain vers la demeure de ma bien aimée.

Lorsque j'eus dépassé les vignes et tourné le petit sentier qui descendait à gauche, j'atteignis bientôt la demeure du père Gheorghî.

Je frappai à la porte.

Ce fut Lolina qui vint ouvrir et qui étouffa un cri de joie en me reconnaissant.

Je lui demandais de me faire pénétrer chez son père et elle me conduisit dans la chambre où le vieillard aveugle se tenait assis par terre sur une natte, les jambes croisées et son collier de perles à la main.

Je demandai au père Gheorghî la permission de l'entretenir seul à seul d'une chose très importante et il m'y autorisa en priant Lolina de se retirer.

Quand Lolina fut sortie et qu'il me fallut commencer à indiquer le motif qui m'amenait chez le père Gheorghî, je vous avouerai que j'entrevis, en un instant,

tous les obstacles qui jusqu'alors ne m'étaient jamais apparus. En effet lorsque j'eus déclaré que j'étais le fils du capitaine Vassili et que j'aimais Lolina, je vis le pauvre vieillard trembler si fort que j'en ressentis une profonde pitié. J'essayai vainement de le rassurer et de le tranquilliser, en vain je lui parlais de ma ferme intention de rentrer dans la vie commune, de me mettre aux travaux des champs et de mériter plus tard Lolina par l'apport d'une dot, fruit de mon travail; le malheureux Gheorghî était si attéré qu'il ne faisait que répéter, en se signant : « Seigneur, préservez-moi, le malheur est entré dans ma cabane ! » Lorsqu'enfin, à force de douceur et de persuasion, je pus amener le vieillard à rentrer dans ses esprits et à juger sainement la situation, je ne pus, malgré toutes mes promesses, mes protestations d'amour, mes gages de bonne conduite, obtenir autre chose de lui que cette réponse : « le fils du capitaine Vassili peut enlever Lolina et même tuer le vieillard à la barbe blanche, mais il n'obtiendra jamais d'un père son consentement à une telle union. » Et alors il me représenta avec une éloquence grave et persuasive, combien le projet que je nourrissais était insensé, le nombre d'obstacles qui s'élevaient contre sa réalisation. Il me fit de Lolina un portrait enchanteur, il me raconta toutes ses qualités, sa douceur, sa tendre sollicitude, et son dévouement à toute épreuve, sa patience, sa grâce et sa pureté. Il m'attendrit au récit de son bonheur complet, disait-il, malgré son infirmité, grâce aux vertus de sa chère enfant, et me supplia de ne point le briser et de ne point le remplacer par la honte et le désespoir.

J'ai toujours été extrême dans mes sentiments. Les supplications de ce vieillard infirme, cette vie paisible et tranquille que j'aurais bouleversée, la pureté et la

chasteté de cet ange que j'aurai terni en l'effleurant, me firent comprendre la nécessité de me résigner et le triste devoir que ma conscience me traçait. Aussi, le désespoir dans l'âme, mais plein du sentiment de ce devoir, j'eus la force de dire au vieillard : Ne craignez rien, Lolina ne sait pas que je l'aime, elle ne le saura jamais. Je ne veux point troubler un bonheur qu'il ne m'est pas permis de partager et puissent toutes sortes de joie se perpétuer dans votre maison, dans la mesure des larmes que mon bonheur perdu m'aura coûtées!

Et là dessus je pris congé du vieillard qui me consolait et me bénissait.

Dans le jardin je rencontrai Lolina qui à la vue de ma paleur devint livide et moi, fondant en larmes et déposant un long et douloureux baiser sur son front :

Adieu, Lolina, lui dis-je, le fils du capitaine Vassili est indigne de toi!

Lolina tomba à terre sans connaissance.

Affolé je m'élançai dans la campagne.... Hélas, Monsieur, quelles tristes journées se sont passées depuis! Au premier moment je crus que j'allais devenir fou, ma tête me paraissait prête à éclater et je subissais une torture affreuse. Mais la vivacité même de ma douleur eut pour effet de la calmer et à cet état insensé succéda bientôt une sombre prostration et un désespoir plus grave et plus contenu. Je ne vous redirai pas, Monsieur, ce que j'ai souffert alors, car ce que j'ai souffert depuis était trop fait pour me le faire oublier et vous comprendrez toute l'amertume de mon âme au triste réveil d'un si beau rêve! Hélas, Monsieur, la douleur et la joie font partie de l'ordre des choses qui règlent la balance du monde, et qui sait, dans la sainte harmonie qui enchaîne le tout, quelles lois président à leur dispensation!

Depuis lors je n'avais jamais essayé de revoir Lolina, lorsqu'un soir, peu de temps après mon entrevue avec le père Gheorghî je vis venir à moi un petit enfant qui me dit :

— Si vous connaissez le fils du capitaine Vassili, dites-lui que Lolina se meurt et que le père Gheorghî le réclame!...

Cette nouvelle me fit bondir et laissant l'enfant tout étonné, je volais plutôt que je ne courais dans la direction d'Ambélakia, vers la maison de ma bien-aimée.

Hélas! Quel triste spectacle venait frapper mes regards.

Etendue sur son lit de douleur, Lolina, pâle, livide, méconnaissable; tout près d'elle, son père tenant sa main amaigrie entre ses mains; et dans la chambre quelques paysannes des environs muettes et consternées.

Quand Lolina me vit sa face s'illumina d'un sourire céleste, elle voulut se lever dans un effort impuissant et retombant sur son coussin, elle murmura voyant mes larmes :

— Ne pleures-pas, ô mon Petro, les forces vont me revenir.... je me sens déjà mieux.... et c'est si bon de vivre aimée.... Tu sais, le père consent.... N'est-ce pas, père chéri, que tu consens?...

Et sur la réponse affirmative de ce dernier elle continua plus bas encore :

— Tu sais.... je mettrai une robe toute blanche, toute blanche.... avec de belles fleurs blanches que nous irons cueillir ensemble.... veux-tu, Petro?

Et prenant les deux mains de son fiancé et de son père dans les siennes, elle murmura très faiblement....

— Je suis si heureuse.... et je vous aime tant!

Et là-dessus elle s'endormit pour ne plus s'éveiller.
O mon Dieu! Toi qui laissas cet ange s'égarer

ici-bas, l'as sitôt rappelé parce qu'il Te manquait là haut! Toi qui laissas germer pour mon cœur cette fleur que je ne devais jamais cueillir! Toi que je bénis dans l'épreuve comme je te bénissais dans le bonheur! Daigne enfin prendre cette existence qui n'a plus la force de résister au désespoir et de languir résignée!....

L'enterrement n'eut lieu que le lendemain. Le père Gheorghi faisait mal à voir. On l'entendait répéter entre ses larmes : Dieu m'a pris mon enfant! Et lorsque l'on arriva sous les cyprès et que l'on descendit dans la fosse, recouverte de sa robe blanche, l'enfant endormie, le vieillard s'affaissa lourdement sur le sol.

Je renonce à vous décrire ma douleur, Monsieur, car elle est indescriptible; quant à celle de ce vieillard infortuné, elle dépassa tout ce que l'on peut imaginer.

Lorsque les prières eurent été dites et la fosse recouverte de terre, le vieillard revenu à lui demanda aux paysans de se retirer et de le laisser seul avec Petro, près de la tombe de sa fille bien aimée.

Chacun se retira et nous nous mîmes tous les deux à genoux.

Nous restâmes longtemps ainsi, nous oubliant l'un l'autre et absorbés par une même pensée et une même douleur.

Lorsque je relevai enfin la tête, le vieillard priait encore à mes côtés.

Alors une idée étrange, terrible, me vint à l'esprit :

Il est aveugle... c'est une bonne action, pensai-je.

Et saisissant le pistolet que je portais toujours sur moi je l'appliquai sur le cœur de l'infortuné père et lachai la détente.

Le vieillard tomba raide mort.

Du moins il ne souffrira plus, me dis-je.

Et je m'enfuis épouvanté, stupide...

Tel est, Monsieur, le triste récit de mon existence...

Oh oui!... La tzigane avait bien raison et sa prédiction ne s'est que trop réalisée!... Semblable au grand chêne qui végète foudroyé portant une tombe dans ses flancs, je mène hélas! une vie brisée portant le souvenir d'une morte dans mon cœur!

Et il se tut.

J'étais trop ému pour pouvoir rien dire à Petro. Je me bornai à lui serrer la main en signe de sympathie.

Et là-dessus, nous nous remîmes en route et ne tardâmes pas à arriver à Volo, d'où je date cette lamentable histoire...

MODIANO.

P. S. -- Au moment de cacheter mon envoi j'entends une grande rumeur dans la rue. Le temps de m'élançer à la fenêtre... et je vois porté sur un brancard fait de branches vives, le corps d'un homme que je reconnais pour celui de mon infortuné Petro.

Le corps ne présente aucune trace de blessure et la mort semble avoir été naturelle.

Les paysans qui le portent disent l'avoir trouvé étendu dans la vallée de Tempé, inerte près d'un arbre immense déraciné...

Ils ajoutent, en faisant de grands signes de croix, qu'ils ont vu s'enfuir à leur approche une tzigane, vieille, laide, malpropre, hâlée par le soleil et couverte de haillons...

M.





UN MYSTÈRE MODERNE.

I.

NOUS vivons dans un siècle où les œuvres originales se font rares. Par cela même que nous avons tenté toutes les entreprises curieuses, touché à toutes les nouveautés, épuisé les jongleries, fouillé l'étrange et le bizarre, nous devinons déjà, par un brusque et fatal retour, la misère sordide qui suit les gaspillages. Tel le prodigue, après avoir jeté ses ducats par les chemins, vivra de quelques gros sous retrouvés au fond d'une doublure, — tels, après cette prodigieuse dépense d'idées et de formes neuves, nous devons revenir aux sentiments éternels, mais surtout aux formes archaïques dont ces sentiments se vêtirent. Ainsi s'explique la résurrection de tant de moules littéraires qui paraissaient à jamais usés. On avait déjà repris, de la villanelle à la ballade, en passant par le rondel, les coupes poétiques du moyen âge. Hier encore, des novateurs à rebours, des initiateurs par imitation faisaient revivre les subtilités de la pantomime ou les parades de la comédie burlesque. Aujourd'hui un jeune écrivain, — qui n'est pas des derniers de sa génération, — veut remettre en honneur les *miracles* religieux du

XIII^e siècle. Sous la souplesse et l'ampleur du vers parnassien, sous la netteté de la forme moderne, c'est un genre aboli qu'il tire du tombeau : ainsi des momies dont on défait les bandelettes. Seulement les momies restent momies ; mortes, elles appartiennent à la mort ; je crois que bien au contraire, le *miracle*, tel que l'aimèrent nos aïeux, va connaître un regain de faveur, un été de St-Martin de la gloire. L'exemple de M. Vicaire sera suivi. Je m'en voudrais donc de ne pas signaler sa tentative.

M. Gabriel Vicaire a sa réputation établie : on a lu ces morceaux exquis des *Emaux bressans*, où l'épicurisme du rabelaisien forme un perpétuel contraste à l'émotion sincère du poète. Je n'ai donc pas besoin de dire que le *Mystère de St-Nicolas* renferme des strophes lumineusement mélodiques. Je n'expliquerai pas, non plus, comment notre auteur a pu être amené à écrire cette curieuse fantaisie. M. Gabriel Vicaire a développé souvent le vieux thème rustique des chansons paysannes ou montagnardes. Des chansons aux légendes, il n'y a qu'un pas. Et, comme toute légende a son côté mystique, le collectionneur de légendes bâtira un *mystère* sans presque s'en douter, par l'unique et inconscient effort de l'imagination travaillée. Je ne vois là, pour parler l'argot du jour, aucun « problème psychologique » digne d'intérêt.

Ce qui me semble plus intéressant à remarquer, c'est la façon dont M. Vicaire a entremêlé, dans ce poème dramatique, tous les rythmes les plus variés sur tous les tons les plus divers. Ici — comme dans le *Prélude*, c'est de l'inspiration candide, ingénue, languissante à force de tendre mélancolie, mais si douce qu'on lui pardonne d'être si triste ; plus loin, dans le prologue, ce sont des onomatopées naïves, vieillottes, comme celle-ci, par exemple :

Minuit sonne; voici l'heure
Où s'éveille le hibou,
L'heure triste, — hou, hou, hou, —
L'heure triste où la nuit pleure.

Voici maintenant, entre Cagnard et la Cagnarde, un dialogue serré et pittoresque. Ensuite, le meurtre accompli, second dialogue, mais brutal et farouche cette fois. L'*Entr'acte* chante comme une mélodie murmurée, en sourdine, par des violons très lointains. Puis voyez comme, dès l'apparition de Saint Nicolas, le ton s'élève! Nous sommes en plein lyrisme à côté du drame, du drame nu, rudimentaire, primitif, mais tragique en sa sobriété. Enfin, comme complément obligatoire à ce *miracle* tout embaumé d'une odeur de sainteté, n'avons-nous pas cette invocation de la fin, ce cantique de louanges, ces litanies d'amour où les siècles éteints ont mis leur foi et leurs mains jointes?

Supposons, si vous le voulez bien, que nous sommes en l'an mille et deux cents, sur quelque place publique de Rouen ou de Reims, devant la cathédrale. Les « Confrères de la Passion » s'apprentent. Le miracle va se dérouler sous nos yeux. Que le miracle se déroule, — nous regardons, nous écoutons, nous croyons.

Car il faut croire pour comprendre, — surtout lorsqu'on entend un *miracle*.

II.

Il était trois petits enfants
Qui s'en allaient glaner aux champs :

Ainsi dit la ritournelle populaire, dont un compositeur moderne a si finement transcrit l'indolente mélodie. Or M. Gabriel Vicaire se plaît à ces contes puérils, à ces imaginations un peu mignardes, que les bonnes vieilles allongent ou enjolivent, au gré des grands yeux

effarés et des petites bouches entr'ouvertes. Pour lui, pour le poète

Le jardin délaissé des antiques légendes
Est comme un cimetière, à la fin du printemps.

Aussi prétend-il réveiller cette maison des morts. Pour le faire, il évoque la foi docile et douce de cet humble moine, qui, du fond de son couvent, nous légua la complainte des trois petits enfants arrachés à la mort par le bon saint Nicolas.

Voyez! les trois petits enfants vont accomplir un vœu au sanctuaire du bon St.-Nicolas. Mais ils ont été surpris par la tempête. En une paraphrase gauche et maladroite à dessein, le poète commente, pour nous, l'épouvante des parents. Les arbres, tout noirs, ont l'air de les guetter; le ciel est en colère; les éclairs brillent; il y a des bêtes dans les broussailles :

Si j'avais seulement la force de prier!

dit un des petits malheureux. Puis ils voient un fantôme, ils entendent le hibou, les « mauvais anges » les ont frôlés de leur aile. Qu'est cela? Oh! n'est-ce pas la chasse d'Hérode?

Toujours prêt à meurtrir l'enfant qui vient de naître,
Sur son grand cheval rouge il passe éblouissant,
Et son front, cerclé d'or, dégoutte encor de sang.
Sa trompe dans le vent sonne, désespérée,
Hop, hop! Les chiens maudits courent à la curée,
Hurlant, les crocs en l'air, la fureur dans les yeux.
Hop, hop! Leurs aboiements éclatent jusqu'aux cieus,
Et puis plus rien.

Les trois petits enfants, glacés de peur, font déjà leurs adieux à tout ce qu'ils aimaient. Alors, l'un d'eux, le premier, le plus grand, se met à genoux; tandis que la rafale « déracine les chênes », il dit, en sa langue naïve,

une prière au bon St.-Nicolas. Puis, à la demande de ses frères, il leur conte l'histoire de la Vierge et du Petit Jésus. Tout apaisés, les trois enfants jasant déjà. Qui n'a jasé après une angoisse finie? Mais voilà qu'on entrevoit, au milieu des arbres, une lumière. C'est la maison de Cagnard.

Les trois petits vont entrer. Ils seront les bien reçus.

III.

Que se passe-t-il dans la maison?

Toute tremblante, la Cagnarde vient de s'éveiller en sursaut. « N'entends-tu pas? » dit-elle à son mari. C'est qu'on frappe à la porte.

Après des récriminations, des gros mots et des baillements, Cagnard finit par aller ouvrir. Ici je cite le dialogue, qui est naturel et vif :

CAGNARD.

Holà, holà! quelle racaille
Mène céans si vilain bruit?

LES ENFANTS.

Ouvrez, de grâce.

CAGNARD.

Au rien qui vaille.
On n'ouvre pas ainsi, la nuit.

LES ENFANTS.

Nous avons faim.

CAGNARD.

Et que m'importe?

LES ENFANTS.

Nous avons froid.

CAGNARD.

Je n'y peux rien.

LES ENFANTS.

Nous avons peur.

(Ils cherchent à entrer.)

Le dialogue continue de la sorte. L'emploi n'y est-il pas heureux de ce vers de huit pieds, alerte et court vêtu, qui donnait tant de grâce agile aux scènes, même les plus diffuses, de notre théâtre du moyen-âge?

Mais les enfants ont trouvé le bon, le seul moyen de se faire ouvrir. « Nous avons de l'argent », crient-ils; puis, en agitant leurs petites bourses :

Regardez, bon hôte, et riez un peu.
Nous avons tous trois la mine très belle.
Écoutez aussi, dans notre escarcelle,
Écoutez chanter l'argent du bon Dieu.

Nous avons tous trois la mine superbe
Et notre fortune est de bon aloi;
Comme des lutins folâtrant dans l'herbe,
Écoutez danser les écus du roi.

Braves écoliers sans peur ni reproches,
Pour nous, d'ordinaire, on est indulgent.
Écoutez l'or pur et le bon argent
Qui font leur tapage au fond de nos poches.

Cagnard a réfléchi. La bonne aubaine! « Vous avez de l'argent », dit il aux petits :

Vous avez de l'argent, vous devez être honnêtes.
Et qu'est-ce qu'il me faut à moi? L'honnêteté.
Acceptez, beaux seigneurs, mon hospitalité.

Bientôt, dans le grand lit « simple, large et commode », les pauvrets se sont endormis, après une

dernière prière à « Notre Dame des fleurs ». C'est alors que commence la scène capitale, celle où nous ferons des trouvailles de sentiment vrai, d'expression pittoresque. Nous sommes en pleine féodalité. Les paysans souffrent et peinent. Tandis que là bas, au chateau,

Messire Enguerrand se goberge.

Tandis qu'il a

le rôl à la moutarde,
 Le cuissot de chevreuil que barde
 Un sou de lard, la dinde au riz
 Avec épices de Paris,
 Miel en rayons, croûtes dorées,
 Force tartines bien beurrées,
 Et, pour faire couler le tout,
 Vin d'Argenteuil ou de Saint-Cloud;

Tandis que Messire Enguerrand garde « œil clair et teint fleuri », eux, les lamentables gueusards, les loqueteux, les misérables, eux n'ont rien,

Dans la bourse pas un denier,
 Pas un brin de paille au grenier,
 Pas une croûte dans la huche,
 Au foyer mort pas une bûche.

Pourtant, voici venir ces gamins, ces « muguets de la marjolaine », qui portent, sans doute, trois « bénites sacoches », cachées sous leurs oreillers.

Ce sont garçons de brave mine.
 Robes de gentille étamine,
 Hoquetons d'hermine fourrés,
 Bonnets pointus, souliers carrés,
 Colliers d'or avec les images
 De Notre-Dame et des trois mages,
 Et linge qui n'est pas vilain.

La Cagnarde tremble. Elle sent que « son homme » médite un « mauvais coup ». Mais voyez comme il la tente avec adresse :

CAGNARD.

Ça, vieille,
Approche un peu de mon oreille.
Ecoute : J'ai rêvé, tantôt,
Que nous héritions d'un château,
Flanqué de grasses métairies
Avec des avoines fleuries
Et de joli bois verdoyant.
Le paysage était riant ;
J'étais seigneur, toi châtelaine.
Comme l'argent au bas de laine
Tout nous arrivait à planté.

LA CAGNARDE.

Oh ! que n'est-ce la vérité !

CAGNARD.

Comme les chevaliers de l'Oie
Nous vivrions toujours en joie ;
On nous ferait partout crédit.

LA CAGNARDE.

Cela me semble fort bien dit.

CAGNARD.

T'en faut-il encor davantage ?
Chaque jour, après le potage,
Nous aurions bécasse ou faisán.

LA CAGNARDE.

Ce ne serait pas déplaisant.

CAGNARD.

Songe un peu : Ne jamais rien faire.
Et boire quoi ? De belle eau claire ?
Allons donc ; toujours un vin vieux
Et velouté...

LA CAGNARDE.

C'est pour le mieux.

La coquetterie aidant, le « corsage d'écarlate » et les « belles jupes de satin », la Cagnarde se sent troublée. Pourtant elle essaie de lutter. Il faut apitoyer Cagnard. Je vais transcrire la scène, car elle a vraiment son éloquence :

LA CAGNARDE.

Vois comme ils dorment gentiment,
Leurs chevelures confondues!
On dirait des brebis perdues.
Comme ils se tiennent embrassés!
Qu'ils sont mignons !

CAGNARD.

Assez, assez.

LA CAGNARDE.

Toute leur âme s'abandonne.

CAGNARD.

Puisqu'ils aiment tant la madone,
Ils iront droit en Paradis.
Assez, te dis-je !

LA CAGNARDE.

Et moi, je dis
Que c'est péché.

CAGNARD.

Non, c'est justice.
Faut-il toujours que je pâtisse
Pour engraisser quelque paillard ?
Ces enfants ont volé ma part,
J'ai bien le droit de la reprendre.
Femme, ôte-toi : c'est trop attendre.

LA CAGNARDE.

Mais, si l'on sait...

CAGNARD.

Pas de témoin.

LA CAGNARDE.

Et Dieu, mon homme ?

CAGNARD.

Il est si loin !

La Cagnarde est sortie. Cagnard aiguisa sa hache. Trois coups sur les petits endormis, — les petits endormis sont morts.

— « C'étaient de beaux enfants; leurs mères pleureront, » dit la Cagnarde.

Mais Cagnard hurle de colère. Il a fouillé les pauvrets.

En poche une toupie, un livre, des pois chiches.

Tudieu, je les croyais plus riches

Et c'est moi qui suis le volé :

Suivent ces vers, qui sont d'excellente comédie :

Et pas grand'chose en l'escarcelle ;

Le monde devient si trompeur !

A qui donc se fier ? Vraiment cela fait peur !

Etonnez-vous, après cela, que Cagnard et la Cagnarde se battent comme plâtre. La scène s'achève sur des injures variées : « Gibier de potence ! — Gueuse ! — Monstre ! — Triple catin ! » La vertu sera récompensée plus tard, mais le vice est déjà puni. Notre mystère n'a pas démerité de ses arrière-trisaïeux.

IV.

Sept ans ont passé.

C'est le matin. « On entend, — nous dit le poète, — le réveil des oiseaux. » Des pèlerins passent. Leur chœur ne manque pas de fraîcheur musicale :

Compère, allume ton cierge,

Allons en chantant ;

Nous verrons bientôt la Vierge

Que nous aimons tant.

En avant, Rose et Rosette,
Et ne musez plus;
Vous aurez une risette
De l'enfant Jésus.

Cagnard et la Cagnarde se disputent. Ils en sont à se mutuellement reprocher le meurtre des trois petits, quand arrive le bon Saint Nicolas.

Le bon Saint Nicolas a pris la parure d'un riche seigneur, — barbe blanche et manteau d'or. Il demande à manger. Que lui servir ! On lui énumère tous les plats de gourmet, — une anguille, du jambon, une sarcelle, un fricandeau, un lapereau confit, une dinde aux pistaches...

« Donne-moi, dit le bon Saint Nicolas, donne-moi la viande qui est dans ce saloir. »

D'abord Cagnard ne veut pas. Le saloir est vieux, sale, percé de trous. D'ailleurs il n'y a rien dedans. — Rien ! oh ! que si, — il y a quelque chose ! Il y a les trois petits méchamment égorgés.

Exaltée, affolée de remords, la Cagnarde s'est trahie. « Voyez-les ! Voyez-les ! » crie-t-elle.

Elle a ouvert le saloir :

Etroitement enlacés, les enfants ont l'air de dormir.

La Cagnarde demande grâce. Cagnard, lui, veut aller « se noyer dans l'étang ». « Oh ! je vous en supplie, » dit-il au bon Saint Nicolas :

Laissez-moi dans ma honte et ne me parlez plus !

Mais le bon Saint Nicolas a le cœur ému de pitié.

Ne connais-tu donc pas la bonté de Jésus ?

CAGNARD.

Il est trop haut pour nous, gens de sac et de corde.

SAINT-NICOLAS.

Jésus n'est qu'indulgence et que miséricorde.

CAGNARD.

Je l'ai tant renié, je l'ai tant blasphémé !

SAINT-NICOLAS.

Cependant il est mort pour t'avoir trop aimé.

CAGNARD.

Ah ! s'il m'aimait encor !

SAINT-NICOLAS.

Sa grâce est infinie.

CAGNARD.

C'est un si lourd fardeau que mon ignominie !

SAINT-NICOLAS.

Souffre patiemment : tu seras délivré.

CAGNARD.

Dites ce qu'il faut faire et je l'accomplirai.
Je suis prêt.

Cagnard ira faire pénitence au bois des Baux. Toutes les nuits, il dira vingt fois le Pater. Il mangera l'écorce des buis, il boira la rosée et l'eau des neiges : son pardon est à ce prix.

Cagnard se met à genoux :

Père, bénissez-moi ; je serai consolé.

Le bon Saint Nicolas l'a béni. Il sort.

Alors, le Saint se met en prières. Il veut faire revivre les enfants. C'est avec l'ardeur de sa foi qu'il s'adresse à Dieu :

« Enfants, levez-vous ! » dit-il à voix haute.

Lentement, comme avec paresse, les enfants se sont levés. Ils se frottent encore les yeux.

Où sont-ils ?

Alors ils se souviennent : ils ont entendu de la musique paradisiaque, des harpes, des cloches de cristal,

des fontaines murmurantes, un rossignol chantant. Ils ont vu arriver

Celle qui les protège,
Et tient leurs cœurs dévots dans sa petite main.

Et le poème se termine ainsi, sur des accents vagues, presque séraphiques, d'une piété en extase et comme voluptueuse.

V.

Suis-je parvenu à vous rendre, en raccourci, le charme vieillot, la savoureuse couleur historique, le mysticisme câlin de cette fantaisie d'un poète? Je ne sais.

Je sais seulement qu'à voir se dérouler, scène par scène, ce petit *miracle* renouvelé de nos aïeux, j'ai pris un plaisir infini, un délassément des yeux et un apaisement du cœur. J'ai trouvé, dans les propos des trois petits, ce ravissement ingénu de la foi puérile; dans le dialogue entre Cagnard et la Cagnarde, j'ai rencontré quelques détails où le moyen-âge, ce sanglant et lamentable moyen-âge, a réflété sa misère, ses haines de caste, sa superstition cruelle et pourtant touchante; le bon Saint Nicolas m'est apparu souriant dans sa barbe blanche, grand sans orgueil, pitoyable aux faiblesses humaines, ami de ceux qui souffrent, — tel enfin que ma grand'mère l'eut pu rêver. C'en était assez pour me faire applaudir à cette tentative de résurrection d'un genre rude, mal équarri, sans art, sans habileté scénique, mais humain et naturel, en somme, comme les vagissements des littératures au berceau.

Voilà donc venir, au siècle des complications théâtrales, des originalités et des innovations, l'essai d'un retour

vers la gaucherie attendrissante et la piquante naïveté. M. Gabriel Vicaire ne fera pas école : je penche à croire, pourtant, qu'il aura quelques imitateurs, curieux des lettres comme lui, et amoureux des simplicités primitives. Ce sont les siècles sur le déclin qui se reprennent d'amitié pour les souvenirs d'un passé déjà brumeux, pour les ébauches d'une civilisation qu'ils ont affinée jusqu'à la mièvrerie, et ornée jusqu'au mauvais goût : tels les vieillards, ceux qui ont beaucoup vu et beaucoup retenu, se sentent venir aux lèvres, avant le grand silence, et pour les reposer des discours emphatiques, quelque lambeau de berceuse ou quelque mélopée de litanie.


CHARLES FUSTER.





L'ENCYCLIQUE

« LIBERTAS PRÆSTANTISSIMUM ».

IBERTÉ! Parole prestigieuse! Pas une n'èveille au fond du cœur humain d'écho plus vibrant. Les plus généreuses aspirations de l'âme comme les actes du plus absolu despotisme se réclament de ce mot séducteur.

Au cri de la liberté, un peuple, courbé sous d'injustes oppresseurs, se lève, frémissant de vie, pour reconquérir ses droits perdus. Comme c'est au nom de la liberté que le tyran opprime le peuple et la liberté elle-même.

La somme de liberté qui nous est échue est la mesure du respect que nous portons à nous-mêmes et de celui que nous accordons à autrui. Privé ou dépouillé de la liberté, l'homme se sent humilié et dégradé.

Et pourtant dans ce concert célébrant à l'envi la liberté que de notes discordantes! Autour de ce mot que d'erreurs, de fausses conceptions et de formules ténébreuses! Confusions dangereuses, opiniâtres malentendus auxquels n'ont pas échappé les intelligences les plus droites et les âmes les plus loyales!

L'on se fait une idée défectueuse et comme à rebours de la liberté. Car, par cette altération même de sa notion, ou par l'exten-

sion exagérée qu'on lui donne, on en vient à l'appliquer à bien des choses dans lesquelles l'homme, à en juger par la saine raison, ne saurait-être libre (1).

Ces inexactitudes et ces notions erronées donnent le jour à deux grands maux.

L'un :

Beaucoup s'obstinent à voir dans les *libertés modernes*, même en ce qu'elles ont de vicieux, la plus belle gloire de notre époque et le fondement nécessaire des constitutions politiques, comme si sans elles on ne saurait imaginer de parfait gouvernement.

L'autre :

Un grand nombre d'hommes croient que l'Eglise est l'adversaire de la liberté humaine.

Mû par ces considérations et désireux d'en finir avec les équivoques, Léon XIII a estimé qu'il était utile et nécessaire de traiter la question de la liberté, expressément, dans une encyclique *ad hoc*.

Il Nous a paru nécessaire pour l'intérêt public, en face duquel Nous Nous mettons, de traiter à part cette question.

Et d'une main merveilleusement habile le Pape écarte les voiles qui défigurent les traits de la vraie liberté. A la lumière des principes de la théologie et de la philosophie chrétienne, il la restaure dans sa véritable physionomie et la fait resplendir aux yeux de la chrétienté dans tout l'éclat de sa pureté native. Avec l'autorité que lui donne le Souverain-Pontificat il décide quels sont les hommages que la liberté doit exiger, ceux qu'elle est obligée de repousser et ceux que, sous le couvert de certaines circonstances, elle peut tolérer.

(1) Les passages en petits caractères sont le texte de l'encyclique *Libertas*.

1^{re} PARTIE.

Ce que Nous avons directement en vue, c'est la liberté *morale*, considérée soit dans les individus, soit dans la société. Il est bon cependant de dire tout d'abord quelques mots de la liberté *naturelle*, laquelle, bien que tout à fait distincte de la liberté morale, est pourtant la source et le principe d'où toute espèce de liberté découle d'elle-même et comme naturellement.



§ I. — De la liberté naturelle.

Qu'est-ce que la liberté ?

Pour acquérir l'exacte, la juste notion de cette faculté dévolue à l'homme seul, il n'est pas sans utilité d'examiner à quelles impulsions obéissent, sous l'empire de quelles influences se meuvent les créatures inintelligentes.

Au bas de l'échelle des êtres créés se trouve la matière inorganique qui n'agit, ne se meut que sous l'impulsion, l'attraction ou la répulsion, d'un corps étranger. Impuissante à entrer en mouvement de par sa propre détermination, elle sera toujours fatalement nécessitée. Aucune option donc ici et conséquemment point de liberté.

A un échelon plus élevé, est placée la plante, la première série des êtres organisés. Celle-ci, douée de la vie végétative, possède en elle-même le principe de se mouvoir ; mais elle est déterminée à cette action, elle y est nécessitée par sa nature, par une inclination naturelle, qui ne va pas plus loin. Partant, comme la matière inorganique, la plante n'a ni option ni liberté.

L'animal, lui, outre la vie végétative de la plante, possède la vie sensitive. Cette vie sensitive implique la connaissance des choses sensibles et l'appétit des

choses matérielles. Lors donc que l'animal agit, il n'est pas seulement poussé à l'action par une inclination naturelle, comme la plante, mais il est aussi guidé par la connaissance et stimulé par le désir.

Mais, remarque capitale, l'âme purement sensitive de l'animal dépend d'un organe; et l'âme dépendante d'un organe ne peut avoir que des perceptions sensibles. Et toute perception sensible doit nécessairement être précédée d'une impression organique; donc nécessairement l'âme ne peut atteindre que ce qui tombe sous les sens, ce qui existe dans l'ordre physique et réel, c'est-à-dire, le particulier, le contingent, le corporel : cet objet, ce plaisir, cette douleur. Conséquemment l'animal ne peut établir de comparaison en dehors des phénomènes physiques. Et les phénomènes physiques, représentations d'une idée particulière, étant circonscrits par l'espace, le temps et le mode d'existence, l'animal les perçoit seulement comme existants et ne saurait, par conséquent, opter entre agir, n'agir point ou agir autrement. Et les objets, selon qu'il lui apparaîtront comme utiles ou nuisibles, seront nécessairement recherchés ou rejetés. Donc l'animal, lui aussi, est privé de la libre détermination ou de la liberté!

Mais l'homme réunit en lui la vie végétative de la plante et la vie sensitive de l'animal, et a, seul, en partage la vie intellectuelle. La vie sensitive, avons-nous dit, n'embrasse que le singulier, le concret. La pensée, au contraire, conçoit la matière spécifique dépouillée de toute note particulière, de tout caractère individuel. Elle atteint l'être, l'universel, le nécessaire; perçoit les notions abstraites de rapport, de principe et de conséquence, de cause et d'effet; et voit le vrai, le bien, le beau, types absolus des phénomènes particuliers.

Or, de ce pouvoir d'abstraire, de généraliser, d'in-

venter, se déduisent concurremment la spiritualité et la liberté de l'âme.

La spiritualité.

En effet, la faculté de généraliser est une opération, qui, dans son exercice, ne dépend pas de la matière. Les idées générales sont nécessairement conçues comme dépouillées de toute note particulière; or, la matière est toujours revêtue d'un caractère individuel; donc, un principe qui dans l'exercice de son action est dépendant de la matière ne saurait concevoir d'idée générale; donc, en l'homme doué d'idées générales réside un principe indépendant de la matière. Car tout effet exige une cause proportionnée et la nature de l'effet revêt infailliblement la nature de la cause.

Mais un principe indépendant de toute matière est un principe spirituel. Conséquemment, l'âme, principe indépendant de la matière, est spirituelle.

La liberté.

A la pensée correspond la volonté. Point de vue sans sentiment, de connaissance sans affection, d'intelligence sans volonté. Si donc l'intelligence saisit les idées générales, universelles, l'objet propre de la volonté ne sera pas le particulier, l'individuel, mais l'universel; car la nature de la volonté suit la nature de l'intelligence.

Mais les idées générales, avons-nous vu, sont dépouillées de toute note concrète; elles présentent les objets comme indifférents à l'existence ou à la non-existence et sujets à un nombre indéfini de modifications. Elles ne présentent donc pas ces objets à la raison comme étant absolument nécessaires. Ici-bas, aux yeux de notre intelligence, le bien en général est le seul objet absolument et physiquement nécessaire, celui qui nécessite l'action de la volonté. Dans aucun objet particulier

la raison ne voit le bien ni le mal absolus. La volonté ne recherchera donc nécessairement que le bien en général et ne fuira que le mal en général; aucun autre objet ne la séduira fatalement. Elle aura donc le pouvoir d'option pour choisir ce qui lui plaît; il lui sera loisible d'agir, de n'agir point ou d'agir différemment. Or, c'est précisément en ce choix que consiste la liberté. Donc, l'homme est libre.

Cette argumentation se résume en ces termes : L'être doué d'idées générales possède en lui un principe spirituel et libre.

De toutes les créatures terrestres l'homme seul est doué d'idées générales; seul donc aussi il possède en lui un principe spirituel et libre.

Cette maîtresse argumentation, saint Thomas, après Aristote, s'en est servi pour établir la liberté.

Léon XIII la reproduit à son tour.

Cette liberté, le jugement et le sens commun de tous les hommes, qui certainement est pour nous la voix de la nature, ne la reconnaissent qu'aux êtres qui ont l'usage de l'intelligence ou de la raison, et c'est en elle que consiste manifestement la cause qui nous fait considérer l'homme comme responsable de ses actes. Il n'en saurait être autrement; car, tandis que les animaux n'obéissent qu'aux sens et sont poussés par l'instinct naturel à rechercher ce qui leur est utile ou à éviter ce qui leur serait nuisible, l'homme dans chacune des actions de sa vie a la raison pour guide. Or, la raison, à l'égard des biens de ce monde, nous dit de tous et de chacun qu'ils peuvent indifféremment être ou ne pas être, d'où il suit qu'aucun d'eux ne lui apparaissant comme absolument nécessaire, elle donne à la volonté le pouvoir d'option pour choisir ce qui lui plaît. Mais si l'homme peut juger de la contingence, comme on dit, des biens dont nous avons parlé, c'est qu'il a une âme simple de sa nature, spirituelle et capable de penser;... d'où il résulte que, comprenant par sa pensée les raisons immuables et nécessaires du vrai et du bien, elle voit que ces biens particuliers ne sont nullement des biens nécessaires. Ainsi, prouver pour l'âme humaine qu'elle est dégagée de tout élément mortel et douée de la faculté de penser, c'est établir en même temps la liberté naturelle sur son plus solide fondement.

La liberté consiste donc essentiellement dans la faculté d'agir, de n'agir point ou d'agir différemment en vertu de sa propre détermination et de son propre choix. La volonté affranchie de toute contrainte extérieure et de toute nécessité intérieure, voilà la liberté.

Ainsi, la liberté est le propre de ceux qui ont reçu la raison ou l'intelligence en partage; et cette liberté, à en examiner la nature, n'est pas autre chose que la faculté de choisir entre les moyens qui conduisent à un but déterminé; en ce sens, que celui qui a la faculté de choisir une chose entre plusieurs autres, celui-là est maître de ses actes.

L'on s'abuse donc quand on s'imagine que la liberté consiste à choisir entre le bien et le mal. Le pouvoir d'opter pour le mal n'est pas du tout un élément essentiel de la liberté. Le bien étant la règle de l'être moral, il s'ensuit évidemment que pouvoir transgresser la loi et par conséquent faire le mal, c'est pouvoir s'écarter du bien, et ce pouvoir de faillir est une faiblesse, une imperfection. L'intelligence et conséquemment la volonté des Bienheureux ne pouvant faillir, ils ne pourront faire le mal. Vouloir le mal n'est donc pas la liberté, ni une partie de la liberté, mais c'est un certain signe de la liberté. Voilà, dit Bossuet, dans ma liberté un trait défectueux, *qui est de pouvoir mal faire.*

La raison et la volonté ne possédant point la perfection absolue, il peut arriver, et il arrive souvent, que l'intelligence propose à la volonté un objet qui, au lieu d'une bonté réelle, n'en a que l'apparence, une ombre de bien, et que la volonté pourtant s'y applique. Mais de même que pouvoir se tromper, et se tromper réellement est un défaut qui accuse l'absence de la perfection intégrale dans l'intelligence, ainsi s'attacher à un bien faux et trompeur, tout en étant l'indice du libre arbitre, comme la maladie l'est de la vie, constitue néanmoins un défaut de la liberté. Pareillement la volonté, par le seul fait qu'elle dépend de la raison, dès qu'elle désire un objet qui s'écarte de la droite raison, tombe dans un vice radical qui n'est que la

corruption et l'abus de la liberté. Voilà pourquoi Dieu, la perfection infinie, qui, souverainement intelligent et la bonté par essence, est aussi souverainement libre, ne peut pourtant en aucune façon vouloir le mal moral; et il en est de même pour les bienheureux du ciel, grâce à l'intuition qu'ils ont du souverain bien.

Si la liberté, dit le P. Félix, consistait dans l'égal faculté de choisir le mal ou le bien, il en résulterait des conséquences aussi absurdes qu'elles sont anti-chrétiennes, et que la raison et la foi repoussent ensemble. Il faudrait accepter cette conséquence contradictoire à la nature de l'homme et de la liberté : que plus l'homme serait parfait, moins il serait libre. Il est certain que plus un homme dompte en lui-même par l'usage de sa liberté les révoltes de la passion, plus il devient parfait; et que plus il se perfectionne par la victoire sur ses vices, plus il diminue en lui la faculté de choisir le mal, en agrandissant proportionnellement la faculté de choisir le bien.

Cela est si vrai, que, la perfection d'un homme étant connue, on peut avec une certitude morale décider d'avance que cet homme placé entre un bien et un mal déterminés, repoussera le mal et choisira le bien. Cet homme en est-il moins libre? non; plus cet homme se perfectionne lui-même par le légitime usage de sa liberté, plus cette liberté, ouvrière de sa perfection, grandit et se développe avec elle; et la plus grande liberté se rencontre invariablement dans les hommes avec la plus grande sainteté.

Le Christianisme enseigne que des hommes par un privilège spécial ont été confirmés dans la grâce et l'innocence, c'est-à-dire, tellement fixés dans la voie du bien, que l'on pouvait affirmer sans craindre de se tromper que leur vouloir, à aucun moment de leur vie, ne dévierait du bien pour embrasser le mal : ces hommes ces-

saient-ils d'être libres? La Vierge immaculée, dont la volonté n'a jamais fait élection du mal, n'était-elle pas libre? et sa liberté n'était-elle pas à la mesure de sa sainteté? Jésus-Christ, qui n'a pu faire le mal, manquait-il de liberté?

Il est donc évident que la liberté dans son essence n'est pas l'égale faculté de choisir le bien ou le mal. Dans cette vie d'épreuve, il est vrai, la liberté de l'homme comprend cette imperfection, mais la Grâce vient au secours de cette faiblesse.

En établissant plus haut la nature de la liberté, nous avons prouvé que toute raison douée d'idées générales est conséquemment libre. Mais la liberté est aussi, et avant tout, un fait de conscience. Je marche, je m'arrête, je lève ou j'abaisse le bras, comme m'en prend la fantaisie. Sur le point de tourner la tête, je me détermine à ne pas la tourner, puis, revenant sur ma décision, je la tourne quand même; tout cela parce que je le veux et uniquement parce que je le veux, sans y être contraint ou nécessité par quoique ce soit. Malgré moi, je me rirai donc de tous les arguments cherchant à me prouver que je ne suis pas libre. L'arbre de la liberté a des racines dans tout cœur humain; aussi malgré les négations et les sophismes de quelques hommes, tous les peuples ont toujours cru à la liberté.

Plus que personne, l'Eglise n'a cessé de proclamer le grand dogme de la liberté humaine. Elle l'a défendu contre Manès et les Gnostiques, contre Luther et Jansénius, comme elle le défend aujourd'hui contre les panthéistes et les matérialistes modernes.

Cette doctrine de la liberté, nul ne la prêche plus haut ni ne l'affirme avec plus de constance que l'Eglise catholique; elle l'a de tout temps enseignée, et elle la défend comme un dogme. Bien plus, évant les attaques des hérétiques et des fauteurs d'opinions nouvelles,

c'est l'Eglise qui a pris la liberté sous son patronage, et qui a sauvé de la ruine ce grand bien de l'homme. A cet égard, les monuments de l'histoire témoignent de l'énergie avec laquelle elle a rehaussé les efforts des Manichéens et autres; et, dans des temps plus récents, personne n'ignore avec quel zèle et quelle force, soit au concile de Trente, soit plus tard contre les sectateurs de Jansénius, elle a combattu pour la liberté de l'homme, ne laissant en aucun temps et en aucun lieu prendre le pied au *Fatalisme*.

Mais, a-t-on dit, Léon XIII ne tient pas compte du déterminisme et de la criminalogie.

Le Pape n'avait pas à en tenir compte : le déterminisme et la criminalogie ne prouvant rien contre la liberté humaine.

La science, disent les déterministes, enseigne que tous les phénomènes de l'univers obéissent à des lois mécaniques. La force et le mouvement dans l'univers sont invariables; donc le cercle de l'univers est fermé à l'action libre de l'homme et la liberté humaine n'est qu'une chimère.

Entendons-nous.

La science *matérialiste* enseigne, il est vrai, la constance absolue de l'énergie dans l'univers tout entier, y compris les organismes végétaux et animaux et l'homme lui-même. Elle regarde comme rigoureuse l'équivalence des forces qui agissent dans le monde soit inorganique soit organique. Enoncée ainsi, cette proposition est fautive. En effet, la vraie science, c'est-à-dire, la science *positive* tout en admettant la constance de la masse et la constance de l'énergie — proposition qui ne peut cependant être expérimentalement démontrée — enseigne que cette théorie ne peut s'appliquer qu'à l'univers *physique*, aux *phénomènes matériels, mécaniques*. Nous l'avons démontré plus haut la liberté est un fait de conscience. L'homme n'agit pas nécessairement sous l'influence d'un motif qui entraîne sa volonté. Jamais on ne démontrera que

je n'ai pas la puissance de résister aux motifs qui sollicitent ma volonté. Chez l'homme comme chez l'animal, toute impression reçue par les organes des sens se transmet au cerveau et provoque une action réflexe, c.-à-d., une réaction proportionnée à l'action directe. Or, l'homme a le pouvoir d'interrompre, de modifier, dans une certaine mesure, la transmission réflexe d'un mouvement impressionnel, les effets naturels d'une vibration cérébrale. Il ne subit pas, comme l'atome, l'action mécanique; ou, comme l'animal, l'action physiologique et fatale. L'homme peut donc diriger, détourner, retenir la force mise en jeu.

Si l'état futur de l'univers, disait M. De Tilly, directeur de la classe des sciences à l'Académie de Belgique, si l'état futur de l'univers, après un temps quelconque, était déterminé par son état actuel: si tout se réduisait à un jeu de molécules ou de points matériels, que nulle volonté libre ne viendrait jamais modifier; toutes nos actions, tous nos mouvements, tous les résultats de nos travaux seraient aussi déterminés d'avance; et il serait bien inutile de nous imposer à nous-mêmes des actions parfois pénibles, pour atteindre un but sur lequel nos peines n'auraient aucune influence. Mais ceux mêmes qui admettent aveuglément la doctrine résumée par Laplace (l'état présent de l'univers est le résultat nécessaire de son état passé et la cause unique de son état futur) se gardent bien d'y conformer leur conduite. Cette doctrine conduirait droit au fatalisme, et pour y échapper, il faut au moins ajouter quelque chose à l'idée de Laplace: « l'état de l'univers à chaque instant résulte de son état dans l'instant qui précède, modifié par les lois naturelles qui ont exercé leur action dans l'intervalle des deux instants, et par l'intervention incessante de volontés qui s'imposent à la matière et qui modifient les lois ordinaires ».

Parmi ces volontés figure en première ligne et le plus habituellement, la volonté ou le libre arbitre de l'homme, qui modifie à chaque instant les lois naturelles, en produisant des mouvements qui ne se fussent certainement pas produits d'eux-mêmes, sans son intervention et qu'il a choisis à son gré (1).

Les études de la criminalologie ne fournissent non plus aucun argument plausible contre la liberté humaine. Si les criminalistes parviennent à établir l'irresponsabilité de quelques êtres jusqu'ici généralement réputés criminels, que cela prouvera-t-il contre l'existence de la liberté? La folie démontre aussi l'irresponsabilité de quelques malheureux. Mais quel philosophe, digne de ce nom, en a jamais conclu à la non-existence de la liberté? De l'aliéné à l'homme sain d'esprit, du maniaque à l'homme dans son état normal, l'assimilation est illégitime. La criminalologie étend donc simplement le nombre, élargit le cercle des irresponsables; et c'est tout.



§ II. — De la liberté morale considérée dans les individus ou du libre arbitre.

La *liberté naturelle* est donc la faculté d'agir, de n'agir point ou d'agir différemment, en vertu de sa propre détermination et de son propre choix. C'est la liberté entendue d'une manière abstraite. Elle n'est pas la même chose que la volonté libre; mais elle est cette qualité de la volonté par laquelle celle-ci est libre. C'est la *faculté* de choisir, c'est le monde psychologique.

(1) Académie de Belgique. Séance du 16 déc. 1887.

Le *libre arbitre* c'est la volonté en tant qu'elle est libre. C'est la liberté dans sa réalité concrète, existant dans un sujet déterminé, qui est l'arbitre ou la volonté. C'est le monde moral. Cette liberté est appelée libre arbitre, parce que la volonté, comme un arbitre, juge et décide ce qu'il faut faire.

D'ordinaire, pourtant, l'on confond les termes de liberté et de libre arbitre; et on les emploie indistinctement.

Maintenant, si la volonté a la faculté de choisir le mal, si elle a le pouvoir de transgresser la loi, il ne s'ensuit nullement qu'elle en ait le *droit*. Toute faculté, en effet, a une loi et un but. La volonté humaine a pour règle la volonté divine; or, la volonté absolue de Dieu s'identifie avec le Bien en soi; donc le Bien en soi est la loi, la règle de la volonté humaine. Le Bien, c'est l'ordre établi par Dieu; c'est, en premier lieu, la loi morale, c'est-à-dire, cette loi qui découle immédiatement, nécessairement de la nature même de Dieu et de celle de l'homme; ce sont ensuite les lois positives divines, et enfin les lois humaines basées sur l'ordre moral ou sur la volonté divine. Dieu fait à la volonté un commandement d'observer ces lois. C'est le libre arbitre qui est le terme immédiat de ce commandement; c'est à lui qu'il est adressé. Mais l'homme *est laissé dans la main de son conseil* (1) et est le maître de ses actes. L'arbitre humain peut ne pas suivre le commandement divin; il a la puissance de se révolter contre le devoir, de ne pas exécuter la loi, mais pourtant pas impunément. La loi, en effet, a nécessairement une sanction; c'est la promesse d'une récompense

(1) *Eccli. XV.*

pour ceux qui observent la loi et la menace d'un châ-timent pour ceux qui la violent.

Phare toujours allumé au milieu des écueils de cette vie, la loi indique à la volonté la route qu'elle doit prendre pour parvenir à sa fin; et en ce sens, la loi est pour le libre arbitre une protection et une aide.

Il fallait à la liberté humaine une protection, des aides et des secours capables de diriger tous ses mouvements vers le bien et de les détourner du mal; sans cela la liberté eût été pour l'homme une chose très nuisible.... Si la loi est nécessaire à l'homme, c'est dans son libre arbitre lui-même, c'est-à-dire dans le besoin qu'il a de ne pas se mettre en désaccord avec la droite raison, qu'il faut en chercher, comme dans sa racine, la cause première. Et rien ne saurait être dit ou imaginé de plus absurde et de plus contraire au bon sens que cette assertion : L'homme étant libre par nature doit être exempté de toute loi; car, s'il en était ainsi, il s'ensuivrait qu'il est nécessaire pour la liberté de ne pas s'accorder avec la raison, quand c'est tout le contraire qui est vrai, à savoir que l'homme doit être soumis à la loi précisément parce qu'il est libre par nature. Ainsi donc c'est la loi qui guide l'homme dans ses actions et c'est elle qui, par la sanction des récompenses et des peines, l'attire à bien faire et le détourne de pécher. Telle est, à la tête de toutes les lois, la loi naturelle... qui n'est autre chose que la loi éternelle... et celle-ci n'est elle-même que la raison éternelle de Dieu créateur et modérateur du monde.

A cette loi Dieu a voulu joindre certains secours singulièrement propres à affermir, à guider la volonté de l'homme. Au premier rang de ces secours excelle la puissance de la *grâce divine*, ... laquelle rend plus facile à la fois et plus sûr l'exercice de notre liberté naturelle. Et ce serait s'écarter tout à fait de la vérité que de s'imaginer que par cette intervention de Dieu les mouvements de la volonté perdent de leur liberté; car l'influence de la grâce divine atteint l'intime de l'homme et s'harmonise avec sa propension naturelle.

Guidé par la loi et fortifié par la grâce, le libre arbitre, s'acheminant dans le chemin du bien, se déploiera dans son véritable élément et ira toujours en se perfectionnant. Et plus il avancera dans cette voie,

plus il se rapprochera du Bien, qui est sa règle. Et si, par cet exercice continu de la vertu, le Bien nous attire si victorieusement que, le mal ne nous offrant plus aucun attrait, notre détermination soit tout entière pour le Bien, notre libre arbitre sera comme parfait.

C'est sous ce point de vue que la liberté est presque toujours envisagée dans l'Écriture : *Si vous demeurez dans ma doctrine, vous serez mes vrais disciples, et vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous rendra libres.* C'est donc la pratique de la loi du Christ qui nous donnera la liberté. Plus l'homme gagne en sainteté, plus il est libre (1). Et la liberté sera parfaite lorsqu'elle sera tellement unie au Bien qu'elle ne pourra plus s'en séparer. Tel est l'état des bienheureux au ciel. Qu'y aura-t-il de plus libre que le libre arbitre, dit saint Augustin, lorsqu'il ne pourra plus servir le péché?

Au contraire, l'homme qui transgresse la loi par libre choix, diminue son libre arbitre par l'abus qu'il en fait. En déclinant vers le mal, il se jette hors de sa voie. Plus l'homme devient vicieux, moins il se sent libre d'embrasser la vertu. Bientôt le vice est dominant en lui, et il tombe en véritable esclavage. La fièvre de l'orgueil, les ardentes convoitises de l'ambition, les désirs effrénés de l'envie, les égarements de la volupté, les honteux liens de l'avarice et les odieuses lâchetés du respect humain, sont autant de tyrans qui commandent dans son cœur malade. Et le malheureux vérifie cette parole sacrée : *Qui facit peccatum, servus est*

(1) *Olympiodore*, un philosophe grec, cité par Cousin, disait : Plus notre liberté obéit aux dieux, plus elle étend son empire; plus elle s'éloigne de la divinité, plus elle fait de pas vers l'asservissement.

peccati. Celui qui commet le péché est l'esclave du péché (1).

Quelques-uns, écrit Donoso Cortés, confondant la notion de la liberté avec celle d'une indépendance absolue, demandent pourquoi l'on dit que l'homme devient esclave lorsqu'il tombe sous la juridiction du démon, en même temps qu'on affirme qu'il était libre quand il était placé absolument sous la main de Dieu. A quoi l'on répond : On ne peut pas affirmer de l'homme qu'il est esclave pour la raison qu'il ne s'appartient pas à lui-même, auquel cas il serait toujours esclave, puisqu'il ne s'appartient jamais à lui-même d'une manière indépendante et souveraine; mais on affirme de lui qu'il est esclave seulement lorsqu'il tombe sous la main d'un usurpateur, comme on affirme de lui qu'il est libre, lorsqu'il n'obéit qu'à son maître légitime. Il n'y pas d'autre esclavage que celui où tombe l'homme qui se soumet à un tyran, ni d'autre tyran que celui qui exerce un pouvoir usurpé, ni d'autre liberté que celle qui consiste dans l'obéissance volontaire aux pouvoirs civils (2).

(1) Que celui qui veut être libre, dit Cicéron, réprime d'abord ses passions, qu'il méprise la volupté, retienne la colère, mette un frein à son avarice, ferme les autres plaies de son âme, et qu'il ne commence à commander aux autres, que lorsqu'il aura cessé lui-même d'obéir à ses abominables maîtres, la turpitude et l'opprobre; car il n'y a que le sage qui soit libre. La servitude, c'est l'obéissance d'une âme vile et abjecte, et par conséquent, tous ceux qui se laissent mener par leurs passions, tous les méchants, en un mot, sont des esclaves. *Paradoxe* v. c. 1.

Etre libre, dit Sénèque, *Quæst. Nat.*, c'est n'être plus esclave de soi : c'est avoir échappé à cette servitude de tout instant qui n'admet pas de résistance, qui pèse sur nous nuit et jour, sans trêve ni relâche. Qui est esclave de soi, subit le plus rude de tous les jougs. — Obéir à Dieu, disait encore Sénèque, *De Beat. vit.*, voilà la vraie liberté. *Deo parere libertas est.*

(2) *Essai sur le catholicisme, le libéralisme et le socialisme.*

Saint Thomas, cité par Léon XIII présente la même argumentation sur ces mots du Sauveur : *Celui qui commet le péché est l'esclave du péché* :

Tout être est ce qui lui convient d'être selon sa nature. Donc, quand il se meut par un agent extérieur, il n'agit point par lui-même, mais par l'impulsion d'autrui, ce qui est d'un esclave. Or, selon sa nature, l'homme est raisonnable. Donc, quand il se meut selon sa raison, c'est par un mouvement qui lui est propre qu'il se meut, et il agit par lui-même ce qui est le fait de la liberté; mais quand il pèche, il agit contre la raison, et alors c'est comme s'il était mis en mouvement par un autre et qu'il fût retenu sous une domination étrangère; *c'est pour cela que celui qui commet le péché est l'esclave du péché.*

Et Léon XIII ajoute :

C'est ce qu'avait vu assez nettement la philosophie antique, celle notamment dont la doctrine était que nul n'est libre que le sage, et qui réservait, comme on sait, le nom de sage à celui qui s'était formé à vivre constamment selon la nature, c'est-à-dire, dans l'honnêteté et la vertu (1).



§ III. — De la liberté morale considérée dans la société.

Si la liberté de l'individu a le devoir de se conformer à l'ordre établi par Dieu, il en va de même pour la société, qui n'est qu'une réunion d'individus. Ce qui est vérité pour l'individu l'est aussi pour l'homme collectif ou vivant en société.

Ce qui vient d'être dit de la liberté des individus, il est facile de l'appliquer aux hommes qu'unit entre eux la société civile.

(1) Sans la sagesse, la vie est soumise à une multitude de passions, qui l'oppriment parfois tour à tour, parfois toutes ensemble; la sagesse s'en affranchit, car elle seule est la vraie liberté. *Sénèque. Ep. 37.*

Toute loi humaine doit avoir pour fondement et pour modèle la loi morale. Tout commandement conçu contre cette loi primitive et éternelle, ou même qui ne trouve pas en elle sa raison d'être, est illégitime et nul de soi. Les devoirs et les droits civils ne peuvent être en opposition avec les droits et les devoirs éternels, inséparables de l'ordre moral.

Parmi les lois humaines, il en est qui ont pour objet ce qui est bon ou mauvais naturellement, ajoutant à la prescription de pratiquer l'un et d'éviter l'autre une sanction convenable. De tels commandements ne tirent aucunement leur origine de la société des hommes; car de même que ce n'est pas la société qui a créé la nature humaine, ce n'est pas elle qui fait que le bien soit en harmonie, et le mal en désaccord avec cette nature; mais tout cela est antérieur à la société elle-même, et doit absolument être rattaché à la loi naturelle, et partant à la loi éternelle. Quant aux autres prescriptions de la puissance civile, elles ne procèdent pas immédiatement et de plain-pied du droit naturel; elles en sont des conséquences plus éloignées et indirectes, et ont pour but de préciser les points divers sur lesquels la nature ne s'était prononcée que d'une manière vague et générale... les règles particulières de conduite, créées par une raison prudente et intimées par un pouvoir légitime, constituent ce que l'on appelle proprement une loi humaine... et, en tant qu'elle suit la nature et s'accorde avec ses prescriptions, elle nous conduit à ce qui est bien et nous détourne du contraire. Par où l'on voit que c'est absolument dans la loi éternelle de Dieu qu'il faut chercher la règle et la loi de la liberté, non seulement pour les individus, mais aussi pour les sociétés humaines.

Mais la liberté humaine obéissant à l'autorité de Dieu engendrera les trois éléments nécessaires au bonheur des nations : des sujets gouvernables, des princes dévoués au peuple, des constitutions favorables au plein épanouissement de la liberté.

Pour être gouvernable l'homme doit être fidèle à ses devoirs, docile aux lois, respectueux des droits d'autrui.

« C'est un devoir très réel de respecter le pouvoir et de se soumettre aux lois justes : d'où vient que l'autorité vigilante des

lois préserve les citoyens des entreprises criminelles des méchants. Le pouvoir légitime vient de Dieu, et celui qui résiste au pouvoir résiste à l'ordre établi de Dieu. »

Les vices, les passions, les révoltes, au contraire, conduisent forcément ou à l'anarchie ou à la tyrannie. Donoso Cortès a dit fort justement : A mesure que le thermomètre de la compression individuelle descend, le thermomètre de la compression sociale s'élève. Et si la tyrannie est vaincue, ce ne sera que pour faire place au règne de l'anarchie. Sans autorité la démocratie se change fatalement en démagogie.

Dans une société d'hommes, la liberté digne de ce nom ne consiste pas à faire tout ce qui nous plaît; ce serait dans l'État une confusion extrême, un trouble qui aboutirait à l'oppression; la liberté consiste en ce que par le secours des lois civiles, nous puissions plus aisément vivre selon les prescriptions de la loi éternelle.

Le Prince est le ministre de Dieu pour le bien et le serviteur du peuple. La plus auguste autorité de la terre ne signe-t-elle pas : *Servus servorum Dei*, le serviteur des serviteurs de Dieu? Le Christ ne disait-il pas : Je suis venu pour servir, et non pour être servi?

Et pour ceux qui gouvernent, la liberté n'est pas le pouvoir de commander au hasard et suivant leur bon plaisir .. Supposons donc une prescription d'un pouvoir quelconque qui serait en désaccord avec les principes de la droite raison et avec les intérêts du bien public : elle n'aurait aucune force de loi, parce que ce ne serait pas une règle de justice et qu'elle écarterait les hommes du bien pour lequel la société a été formée... Et dès que le droit de commander fait défaut, ou que le commandement est contraire à la raison, à la loi éternelle, à l'autorité de Dieu, alors il est légitime de désobéir, nous voulons dire aux hommes, afin d'obéir à Dieu.

La liberté sainement entendue produira aussi les meilleures constitutions.

Ce sont les mœurs des peuples qui font les constitutions.

En ce qui touche les mœurs, les lois évangéliques non seulement l'emportent de beaucoup sur toute la sagesse païenne, mais elles appellent l'homme et le forment vraiment à une sainteté inconnue des anciens, et, en le rapprochant de Dieu, elles le mettent en possession d'une liberté plus parfaite.

Sous l'empire de la vraie liberté, la constitution sort des entrailles du peuple, comme le fruit de la fleur, en tenant compte des mœurs locales, des habitudes nationales, des situations particulières. Sous l'égide de ces constitutions fleuriront et la liberté politique, qui consiste pour le citoyen à intervenir directement dans la formation et l'action du gouvernement, mais surtout et avant tout la liberté civile, celle qui permet d'accomplir sans entraves tous les actes légitimes du citoyen dans la cité.

Pour les peuples comme pour les individus la vraie liberté sera donc nécessairement greffée sur le devoir, sur la vertu.

Par sa nature donc et sous quelque aspect qu'on la considère, soit dans les individus, soit dans les sociétés, et chez les supérieurs non moins que chez les subordonnés, la liberté humaine suppose la nécessité d'obéir à une règle suprême et éternelle; et cette règle n'est autre que l'autorité de Dieu nous imposant ses commandements ou ses défenses; autorité souverainement juste, qui, loin de détruire ou de diminuer en aucune sorte la liberté des hommes, ne fait que la protéger et l'amener à sa perfection. Car la vraie perfection de tout être, c'est de poursuivre et d'atteindre sa fin : or, la fin suprême vers laquelle doit aspirer la liberté humaine, c'est Dieu.

De ces notions sur la liberté il faut conclure que le Christ, qui est venu apporter au libre arbitre des secours surnaturels, est le vrai libérateur.

Le libérateur du genre humain, Jésus-Christ, est venu

restaurer et accroître l'ancienne dignité de notre nature ; mais c'est à la volonté même de l'homme qu'il a surtout fait sentir son influence.

Et puisque l'Eglise ne cesse de proclamer les enseignements du divin maître, c'est elle qui toujours sera la sauvegarde et la protectrice de la liberté.

L'Eglise a toujours bien mérité de la liberté, et elle ne cessera pas d'en bien mériter, puisque c'est à elle qu'il appartient d'assurer aux bienfaits que nous devons à Jésus-Christ leur propagation dans toute la suite des siècles.... Ce sont les préceptes de la vraie doctrine sur la liberté que l'Eglise, instruite par les exemples et la doctrine de son divin auteur, a propagés et affirmés partout, et d'après lesquels elle n'a jamais cessé de mesurer sa mission et de former les nations chrétiennes.... Ainsi a toujours éclaté la merveilleuse puissance de l'Eglise pour la protection et le maintien de la liberté civile et politique des peuples. Ses bienfaits en ce genre n'ont pas besoin d'être énumérés. Il suffit de rappeler l'esclavage, cette vieille honte des nations païennes, que ses efforts surtout et son heureuse influence ont fait disparaître. L'équilibre des droits, comme la vraie fraternité entre les hommes, c'est Jésus-Christ qui l'a proclamé le premier ; mais à sa voix a répondu celle de ses Apôtres déclarant qu'il n'y a plus ni Juif, ni Grec, ni barbare, ni Scythe, mais que tous sont frères dans le Christ. Sur ce point l'ascendant de l'Eglise est si grand et si reconnu que, partout où elle pose le pied, on en a fait l'expérience, la grossièreté des mœurs ne peut subsister longtemps ; à la brutalité succède bientôt la douceur, aux ténèbres de la barbarie la lumière de la vérité. Et les peuples même cultivés et adoucis par la civilisation, l'Eglise n'a jamais cessé de leur faire sentir l'influence de ses bienfaits, résistant aux caprices de l'iniquité, détournant l'injustice de la tête des innocents ou des faibles, et s'employant enfin à établir dans les choses publiques des institutions qui pussent par leur équité se faire aimer des citoyens ou se faire redouter des étrangers par leur puissance... Et si, dans les discussions qui ont cours sur la liberté, on entendait cette liberté légitime et honnête, telle que la raison et notre parole viennent de la décrire, nul n'oserait plus poursuivre l'Eglise de ce reproche qu'on lui jette avec une souveraine injustice, à savoir qu'elle est l'ennemi de la liberté des individus ou de la liberté des Etats.

Oui ! partout où l'Eglise plante sa croix, elle adoucit les peuples par la civilisation, elle les conduit au sauveur

Jésus et leur dit : Voilà le véritable émancipateur intellectuel et moral de l'humanité! C'est lui qui vous enseignera que la vraie liberté consiste dans la volonté énergique de faire le bien et que la liberté ne peut devenir une réalité que par la pratique de l'Évangile.

(*A continuer.*)

PROSPER SAEY.





L'ŒUVRE POÉTIQUE

DE

GEORGES RODENBACH.

RODENBACH! nom flamand, nom viril, connu dans l'histoire glorieuse de 1830, et qui évoque aujourd'hui par un étrange contraste quelque chose de fade et d'amolli, tout comme ce nom de Jan Van Beers, l'illustrateur d'un des volumes de Rodenbach, auquel reste accolé un prénom flamand, ne signifie plus rien que mièvrerie parisienne. Signes évidents de l'amollissement général de notre époque, envahissant jusqu'à notre race réputée entre toutes solide et fière (1).

L'œuvre poétique de G. Rodenbach est bien empreinte de ces caractères : dégénérescence et fadaise. Nous nous en voudrions cependant de ne pas dire tout de suite que des qualités réelles la relèvent.

Nous ne négligerons pas ces beaux côtés. Il nous semble que des concitoyens doivent plus que tous autres au poète qui a vécu parmi eux, sinon de la bienveillance, au moins une entière justice.

(1) Notons ici que le nom de Rodenbach a été porté par un jeune poète flamand, Albrecht Rodenbach, mort en 1880 à l'âge de 23 ans, après avoir donné les plus riches espérances. On vient de lui élever un monument à Roulers, sa ville natale. Ce poète dont les œuvres portent le cachet national et sont empreintes du meilleur esprit chrétien était cousin de M. Georges Rodenbach.

D'ailleurs il y a comme presque toujours pour les littérateurs en vogue, de grandes distinctions à faire; le poète qui ne prend pas pour phare unique la foi chrétienne, est nécessairement variable, pour lui les œuvres se suivent et ne se ressemblent pas; et ainsi en a-t-il été pour M. Georges Rodenbach. C'est pourquoi nous allons passer en revue les différents volumes de vers publiés par notre poète jusqu'à ce jour, en notant les caractères saillants de chacun d'eux, en bien et en mal, pour le fond et pour la forme.

Nous tâcherons ensuite de formuler brièvement un jugement d'ensemble. Qu'on nous permette encore de dire que nous ne prétendons pas en étudiant M. Rodenbach, étudier toute l'école « Jeune Belgique » à la tête de laquelle il s'est trouvé; il serait sans doute naturel de le faire, mais cela nous mènerait un peu loin et notre ambition est plus modeste.

Voici les œuvres poétiques de M. Georges Rodenbach, dans l'ordre où elles ont paru :

Le Foyer et les Champs, Bruxelles et Paris, Société générale de Librairie Catholique, 1877.

Les Tristesses, Paris, Lemerre, 1879.

La Mer Élégante, Paris, Lemerre, 1881.

L'Hiver Mondain, Bruxelles, Kistemaekers, 1884.

La Jeunesse Blanche, Paris, Lemerre, 1886.

Du Silence, Paris, Lemerre, 1888.

Je me souviens comme d'hier du jour où M. Rodenbach fit paraître son premier volume de vers. Il avait quitté le collège des jésuites de Gand depuis 3 ans au plus : j'étais moi-même en poésie : et l'idée de l'un de nos aînés devenu tout d'un coup auteur et poète tournait nos jeunes têtes de collégiens. Nous achetâmes le volume pour le lire avec une ardente sympathie,

nous y découvrîmes des beautés sans nombre, qui toutes sans doute n'existaient pas, mais dont beaucoup cependant — c'est mon impression même aujourd'hui — étaient réelles. C'est que le modeste volume « Le Foyer et les Champs » imprimé chez Palmé et Lebrocqy, portait en lui ce qui a le don de charmer et de remuer l'âme : la fraîcheur et la sincérité.

C'était le premier épanouissement d'une imagination de poète, riche et brillante, c'était le premier cri d'un cœur de poète, tendre et chaud. C'était encore — et cela aussi nous plaisait — l'élan spontané vers le bien, la profession de foi sans fausse honte, d'une intelligence et d'une âme chrétiennes.

Mais nous étions déjà, nous collégiens, initiés quelque peu à cette histoire littéraire de notre siècle où l'on a vu les Victor Hugo, les Lamartine, tant d'autres déchoir de leur hauteur morale et perdre bientôt la foi de leur première jeunesse dans le gouffre du scepticisme, voire de l'impiété; et dès lors nous nous demandâmes : celui-ci sera-t-il plus fort que ceux-là? Résistera-t-il à l'étourdissement si la gloire vient le griser, sera-t-il à même, au milieu de la corruption et de l'indifférence générales, de garder son cœur vierge, sa foi intacte? Hélas! les ouvrages suivants ont fait une réponse assez claire à cette question. Pourquoi d'ailleurs dans ces ouvrages postérieurs n'est-il plus fait mention du Foyer et des Champs? L'auteur donnant la liste de ses œuvres, omet celle-là; en rougit-il uniquement pour ses imperfections littéraires?

Mais arrêtons-nous un instant encore sur ce premier volume. Certes il renferme de grandes faiblesses, des vers lâches, des vers banals : bref c'est une œuvre de jeunesse, mais d'une jeunesse pleine de talent, pleine de légitime audace. Il y a du sentiment, de la déli-

catresse, des idées élevées et généreuses. Cela ne manque même pas d'une certaine originalité. M. Rodenbach ne s'était pas dit : Adoptons tel genre, entrons dans telle école : il a suivi son inspiration simple et parfois naïve, et il a bien fait. Plus tard il trouvera sa voie propre dans le raffinement de l'idée et de la forme, et il sera par là plus original encore, au moins pour notre pays qui ignorait avant lui ces délicatesses suprêmes de la poésie moderne.

Nous ne pouvons analyser en détail « le Foyer et les Champs » ; parmi les pièces courtes du recueil, il en est où le sentiment domine, dans d'autres le cœur et l'imagination ont une part égale, d'autres enfin sont des tableaux purement descriptifs où tout sentiment est parfois absent, mais qui charment encore par des détails bien rendus. Citons le début et quelques vers de la pièce « Amour Vrai » :

Ce jour sera peut-être un grand jour dans ma vie!
 Nous étions en pleins champs. La fleur était ravie
 De voir des amoureux marcher sur le chemin,
 Côte à côte, à pas lents, et la main dans la main.
 Je me taisais : pourtant j'avais tant à lui dire.

 Nous étions dans ce calme où l'amour se recueille,
 Timides, arrachant à chaque arbre une feuille,
 Mordillant des bleuets et fouettant le gazon,
 Regardant, sans rien voir, le bout de l'horizon.

Nous pourrions citer de jolies légendes comme les *Cailloux de Mousny* ; le volume renferme aussi de touchantes histoires comme *les Trois Etages* et *la Conscription* ; dans ce dernier poème nous voyons deux jeunes époux menacés de voir leur bonheur anéanti par le départ forcé du mari pour l'armée : c'est le curé du village qui intervient et leur procure le prix d'un remplaçant :

Et tandis qu'affolés les deux pauvres époux
 Pour bénir le vicillard se jetaient à genoux,
 Lui, pâle et souriant comme un soleil d'automne,
 Avide d'échapper à leur remerciement,
 Était parti, chantant un vieil air monotone,
 Car toujours les grands cœurs font le bien simplement!...

La pièce « Devant les ruines du Château de Laroche » est d'un beau souffle lyrique; elle débute ainsi :

Je t'aime, vieux château couché sur la colline
 Avec tes murs croulants que la vieillesse incline
 Sous un linceul de lierre, ainsi que des tombeaux.
 J'aime tes corridors et tes mornes tourelles
 Abritant sous leur ombre et leurs ramures grêles
 Autrefois les guerriers, aujourd'hui les corbeaux!

J'aime aller rêver seul dans tes salles muettes,
 Au bord de l'escalier qui mène aux oubliettes,
 Gouffre où l'on croit ouïr des bruits mystérieux!
 J'aime voir s'écrouler dans l'Ourthe tes murailles,
 Noir donjon! comme on voit s'échapper les entrailles
 D'un aigle que la foudre a frappé dans les cieux!

Les pièces qui donnent à ce premier volume du poète son caractère spécial sont celles où éclate dans toute sa sincérité le sentiment religieux. Les *Souvenirs d'Enfance* se terminent par cette strophe :

Mais il me reste encor de ce cher souvenir
 Que laisse le passé, la foi dans l'avenir
 Et l'espérance en Dieu devant lequel tout tombe.
 Le doute ne pourra me marquer de son sceau,
 Puisqu'ayant eu les mains jointes dans mon berceau,
 Je veux les joindre aussi dans le fond de ma tombe.

Dans *Tentation* la Muse éprouve le poète en lui offrant les voluptés coupables, mais il résiste et déclare ne vouloir qu'un amour chaste. Cette pièce est pleine de force, et cette qualité que nous n'aurons plus guère l'occasion de signaler aux volumes suivants est plus sensible encore dans *Vérité éternelle*, un morceau

inspiré entièrement par la foi et dont nous nous reprocherions de ne pas citer au moins quelques strophes :

Les hommes ne voient plus dans leur néant qu'eux-mêmes;
Ils ont craché sur Dieu la bave des blasphèmes
Et ri devant le ciel profond;
Se flattant de pouvoir propager l'imposture,
Et d'étouffer la voix de la grande nature,
Avec le peu de bruit qu'ils font!

Ils avaient dans leur âme une ardente prunelle
Qui perceait l'infini de la voûte éternelle,
Et cet œil fixe ils l'ont crevé;
Puis voyant l'ombre vaine emplir leur cicatrice
Ils ont refait le monde, au gré de leur caprice
Et du moule qu'ils ont rêvé!

.....

Ils se disent : « Pourquoi, si Dieu vraiment existe
L'humanité va-t-elle agonisante et triste
N'ayant pour flambeau que l'éclair?
Pourquoi lorsqu'elle marche au milieu des ténèbres
Présenter à ses pieds tant de terres funèbres,
Rien à ses bras levés en l'air? »

.....

Blasphémateurs! Dieu règne et le ciel n'est pas vide!
Vainement vous voudrez, de votre main avide,
Effacer son grand nom vainqueur,
Qu'a gravé le tonnerre au front des roches grises,
Que la nuit chante au jour, que l'aigle chante aux brises,
Et que l'âme redit au cœur!

.....

Le néant! il répugne et ment à la nature!..
Quoi! le but de la vie est d'être la pâte
Des vers rongeurs dans le tombeau?
La pitié, la candeur et les vertus vaillantes
Pour seul salaire auront les lueurs vacillantes
Que jette un funèbre flambeau?

.....

Non! Dieu doit exister, car la justice existe!
L'âme humaine le sait et vainement résiste
Devant son destin immortel.
C'est pour pouvoir jouir qu'elle doute ou renie,
Mais elle sent le juge au fond de l'agonie :
La tombe fait croire à l'autel!..



Nous voici arrivés au second ouvrage de M. Rodenbach : « les Tristesses ». Publié deux ans après « le Foyer et les Champs », il marque un grand progrès dans le talent du poète. Nous sommes en 1879. G. Rodenbach a 24 ans, il est dans la pleine possession de ses facultés poétiques. Ce livre est profondément senti, sérieusement pensé, et la forme en est travaillée avec un soin parfait qui n'exclut pas le naturel. Tous les critiques seront, je pense, d'accord sur le mérite littéraire de ce volume où les sentiments nobles et délicats sont revêtus de vers exquis. Heureusement le chrétien, tout en regrettant certaines phrases, certaines idées, peut souscrire aux éloges que doit décerner la critique; la foi a faibli mais n'est pas absente, et la morale est en honneur.

Le volume des « Tristesses » s'ouvre par la pièce célèbre intitulée *la Naissance du Poète* où la Muse énumère tout ce que souffrira l'homme qui se consacrera au culte de l'idéal et de l'art. Elle se termine par ce vers :

Et l'enfant répondit : « Je veux être poète!... »

On me permettra de citer en entier la deuxième pièce du recueil « le Coffret » : tout le monde la connaît sans doute, mais il ne déplaira à personne de la lire une fois de plus :

Ma mère, pour ses jours de deuil et de souci,
Garde dans un tiroir secret de sa commode
Un petit coffre en fer rouillé, de vieille mode,
Et ne me l'a fait voir que deux fois jusqu'ici.

Comme un cercueil, la boîte est funèbre et massive,
Et contient les cheveux de ses parents défunts.
Dans des sachets jaunis aux pénétrants parfums,
Qu'elle vient quelquefois baiser le soir, pensive!

Quand sont mortes mes sœurs blondes, on l'a rouvert,
 Pour y mettre des pleurs — et deux boucles frisées!
 Hélas! nous ne garçons d'elles, chaînes brisées,
 Que ces deux anneaux d'or dans ce coffret de fer.

Et toi, puisque ton front vers le tombeau se penche,
 O mère, quand viendra l'inévitable jour
 Où j'irai dans la boîte enfermer à mon tour
 Un peu de tes cheveux.... que la mèche soit blanche!...

Je cite encore les premières strophes de la pièce
 si pleine de sentiment « les Absentes » :

Le soir quand je m'en vais tout seul le long des rues,
 Vers les faubourgs, pour voir le soleil se coucher,
 Je sens autour de moi mes deux sœurs disparues
 Comme des oiseaux blancs autour d'un noir clocher.

Et j'en rêve avec plus de tendresse et de force,
 Car le temps ne peut rien si le culte est fervent ;
 Comme il advient des noms gravés sur une écorce
 Toujours leur souvenir pénètre plus avant.

Quand nous étions petits, quelle chaude atmosphère
 Nos haleines d'enfants souflaient sur le foyer ;
 Tout semblait rajeunir rien qu'à nous laisser faire,
 Rien qu'à nous voir joyeux tout semblait s'égayer!...

Dans le jardin étroit nous nous roulions sur l'herbe
 Avec le vieux griffon que son collier gênait ;
 Et nous formions un groupe adorable et superbe
 Sous le grand soleil d'or qui nous illuminait.

.

Je voudrais citer un grand nombre de pièces, mais
 il faut se borner : je prendrai donc — presque sans
 choisir — la dernière pièce du volume :

Lacrymæ rerum.

Ne nous accusez pas de deuils imaginaires,
 Et de vous attendrir par des pleurs simulés,
 Et d'aller parmi vous comme des poitrinaires
 Cherchant des rêves fous qui se sont envolés.

Car nous ne pleurons pas sur nous, mais sur vous autres,
Sur les méchants, sur les flétris, sur les jaloux ;
A voir tant de péchés, nous pleurons en apôtres ;
Nous pleurons en bergers, à trouver tant de loups.

Le sonore instrument où tout notre cœur vibre
Veut élever la foule à des désirs meilleurs ;
Si l'accord n'est pas gai, notre choix n'est pas libre :
Nous sommes un écho, mais la voix vient d'ailleurs !...

La voix vient des vallons et la voix vient des plaines,
Où les nids sont gisants sur les gazons fleuris ;
Les logis sont vidés et les tombes sont pleines,
Et le genre humain marche à travers des débris !...

Et le poète, lui, dans ce monde qui pleure,
Est pareil à la harpe inerte qui frêmit,
Au souffle de la brise errante qui l'effleure :
C'est que triste est le vent si la harpe gémit !...

Le titre des « Tristesses » pourrait faire croire à première vue qu'il s'agit d'une de ces névroses maldives qui sont si fort à la mode aujourd'hui : la mélancolie de M. Rodenbach dans le livre dont nous parlons ne semble pas avoir cette origine factice et malsaine : ses tristesses sont vraies et fondées. Ce qui les cause c'est la vue si pénible du mal et du malheur, où la société tout entière a parfois sa part de responsabilité — tel est le caractère des touchants et beaux poèmes : « l'Antiquaire », « Infamie éternelle » et « Petit Pierre » ; ce sont ensuite les vides causés par la mort dans la famille du poète : et ici M. Rodenbach trouve une veine féconde d'où il tire ses pièces les plus attachantes. Les tristesses du poète, ce sont encore les soucis qu'imposent à tout homme les problèmes de la vie et de la mort ; ce sont enfin les tourments de l'amour. Il y a aussi heureusement deux ou trois pièces exemptes de tristesses et qui reposent agréablement : telle la pièce sur « les Enfants ».

La note éloquent et élevée résonne dans ce volume

— témoin par exemple la pièce « l'Infini » adressée à Mme Louise Ackermann —, mais la note intime et délicate y domine. C'est là déjà et pour toujours la caractéristique du talent de M. Rodenbach.

A d'autres les grands emportements, les larges envolées, les descriptions violentes : à lui la peinture des choses fines et l'expression des sentiments doux.

Au point de vue des vers, nous dirons qu'ils coulent de source, qu'ils sont limpides, brillants, harmonieux; bien travaillés aussi et rimés richement. Nous reprocherons cependant au poète l'usage déjà un peu fréquent de l'alexandrin coupé après la 4^{me} ou la 8^e syllabe, au lieu de l'être après la 6^e; par exemple :

Je vais parfois dans les vieux temples catholiques.

Dans l'ensemble les « Tristesses » nous semblent un beau et bon livre, et nous regrettons que pour arriver à la « Jeunesse Blanche » qui s'en rapproche de certaine façon, nous ayons à passer par deux autres volumes.



Deux ans après les « Tristesses », en 1881, M. Rodenbach fit paraître « la Mer élégante ». Ce volume s'ouvre par une préface du poète français Jean Aicard, où sont très bien exprimés quelques préceptes littéraires : l'Art doit refléter la vie d'une époque, tout en prenant parmi les choses vraies celles-là seulement qui peuvent devenir poétiques, et de ces éléments il doit composer un ensemble qui charme et élève les âmes.

L'Art est un domaine différent de la Science, mais où la tendance positive de notre époque peut se faire sentir. Son rôle est de créer et de renouveler un rêve idéal fait de réalités consolantes dont le pessimisme ne

tient pas compte : et ce rêve lui-même doit avoir quelque chose de précis et de vrai pour plaire aux cerveaux modernes.

Monsieur Jean Aicard donne spécialement à notre auteur un double conseil : « Soyez vous-même, dit-il, et peignez votre propre pays. Faire de bons vers ne suffit plus en un temps où les procédés sont si répandus ; il faut en plus que le *sujet même* et l'*âme même* du poète les fassent distinguer dans le grand nombre des bons vers nouveaux. »

Le préfacier dit encore au poète : « Ce n'est pas que votre sujet me plaise particulièrement. » A nous non plus ! Nous aimerions mieux la mer en elle-même avec ses horizons tantôt agités, tantôt calmes, changeants d'aspect et de teinte, et toujours les mêmes par l'immensité faisant naître en nous les pensées d'infini. Quelques poèmes du volume sont dans une note sérieuse, naturelle et touchante, comme « la Mer bienfaisante » ; certaines pièces d'amour sont simples et sincères comme « Dans les Dunes » et « Aveu » ; mais la plupart des morceaux du recueil sont fades et frivoles, et plusieurs ennuyeux même à force de détails matériels ou de rêverie sentimentale.

On pourrait se demander si cette peinture du monde élégant au bord de la mer est exacte et complète, car le poète se met presque uniquement à son propre point de vue et rend avant tout ses impressions d'amoureux léger. Puis en fait de peintures, c'est l'extérieur et le superficiel qui dominent toujours ; les mœurs ne sont pas approfondies. Mais en admettant même que ce tableau de la Plage élégante soit bien réel, méritait-il qu'on dépensât tant d'efforts à le peindre ? Cela nous paraît tout au moins douteux — bien que le sujet eût peut-être le mérite d'être neuf.

Reconnaissons d'ailleurs les qualités dont le poète fait preuve dans ce volume : il y a du Lamartine dans l'inspiration de certaines pièces ; on ne constate pas en général de recherche exagérée — on serait plus près parfois du prosaïsme et de la vulgarité — ; et quant aux vers, s'ils ont un certain air de négligence, ce sont peut-être les plus coulants, les plus naturellement coupés, les plus classiques, de tous ceux que M. Rodenbach ait produits.

Je citerai presque en entier « la Mer du Nord » qui donne bien l'idée du double genre que le poète aborde dans son ouvrage — mais en faisant et de loin prédominer le second :

Ce n'est pas la mer bleue où se mire et se mêle
Le beau ciel du Midi toujours d'azur comme elle
 Que je veux chanter dans mes vers ;
La mer où les bateaux voguent comme des cygnes,
Où les bords sont ourlés d'oliviers et de vignes
 Et de larges pins toujours verts.

Non! c'est la mer du Nord, la mer brumeuse et glauque
Qui berce avec sa voix exaspérée et rauque
 Ses bruns enfants, les matelots ;
La mer du Nord qui vient en chantant vers la Flandre
Pour la baiser, comme un amant fougueux et tendre,
 Avec les lèvres de ses flots.

C'est elle que je veux chanter : ses dunes blondes,
Ses mouettes formant sur les vagues profondes
 Un archipel de blancs ilots ;
Et ses barques de pêche inclinant leurs voilures,
Et ses baigneurs joyeux mêlant leurs chevillures
 Aux longues crinières des flots!

C'est sa côte étalant dans les brumes dormantes
Tant de hameaux coquets et de villes charmantes,
 Fraîches oasis de la mer,
Ostende, Blankenberghe, Heyst, Nieupoort et la Panne
Où tous mes souvenirs s'en vont en caravane
 Pendant les tristes mois d'hiver!

C'est devant cette mer où se mire un ciel terne
 Que je peindrai la vie élégante et moderne
 S'étalant au seuil des villas
 Où les femmes debout sous les dômes de verre
 Montrent leurs blancs profils, comme au fond d'une serre
 De très pâles camélias.

Tout ce monde pimpant, poudré, rieur, prodigue,
 Le matin sur la plage et le soir sur la digue
 Viendra s'ébattre au bord de l'eau ;
 Il papillonnera ce monde tout en joie
 Drapé dans le satin, la dentelle et la soie
 Comme des bergers de Watteau.

Citons une petite pièce de description pure :

Phosphorescence.

Ce soir le ciel obscur et la mer se confondent ;
 Tout le jour il a fait très chaud ;
 Les flots entrechoqués dans l'ombre se répendent,
 Captifs dans un même cachot.

Le ciel est large et noir comme un drap mortuaire,
 Et les horizons incertains
 Forment comme un immense et sombre sanctuaire
 Où tous les cierges sont éteints.

Mais voici que la mer devient phosphorescente,
 Et le long du sable changeant
 Elle s'étale au loin superbe, éblouissante
 Avec ses paillettes d'argent.

Pas d'astres dans le ciel ; dans le vent pas de voiles ;
 On dirait que le flot amer
 Roule ainsi sans pitié des cadavres d'étoiles
 Qui seraient tombés dans la mer !

Voici maintenant une petite fantaisie sentimentale assez gracieuse, et un sonnet rendant élégamment — mais sincèrement aussi — la frivolité des amours qui remplissent le volume :

Rencontre.

Charmante enfant aux cheveux bruns
 Dans votre mouchoir en dentelle
 Vous avez mis d'exquis parfums.
 — « En voulez-vous un peu? » dit-elle.

Vous aimez sans doute les fleurs
 Car sur votre guimpe en dentelle
 J'en vois de toutes les couleurs.
 — « Prenez cette rose, » dit-elle.

Aimez-vous aussi le sonnet
 Travaillé comme la dentelle
 Qu'on cache au fond de son carnet?
 — « Faites-en un pour moi, » dit-elle.

L'oubli.

Hélas! est-il donc vrai que les tendresses vagues
 Qu'attisent les concerts et les bals élégants
 Nous passent sur le cœur comme ces ouragans
 Que, dès la nuit suivante, ont oubliés les vagues?

Et qu'on peut s'arracher du cœur comme des dagues
 Ces amours que bientôt on trouve extravagants;
 Et que changeant d'amours comme on change de gants
 On va porter ailleurs des bouquets et des bagues?...

Est-il vrai qu'en dépit des serments les plus beaux
 L'oubli vienne aux amours comme l'herbe aux tombeaux
 Et qu'au bord de la mer les cœurs soient si volages?

C'est en vain qu'on s'épuise en regrets superflus!
 Ces amours sont pour nous comme ces coquillages
 Ternis quand l'air marin ne les avive plus!..

Veut-on un spécimen du genre étrange où M. Rodenbach commence à se complaire et qui s'accroîtra davantage au volume suivant? Transcrivons quelques strophes de la pièce « les Parfums » :

Plus que des fleurs encor vivantes, enbaumant
 De fins corsages ou des serres,
 J'adore les parfums égouttés lentement
 Comme on égrène des rosaires.

.....
 Aussi quand je suis seul et le cœur sans rayons,
 Humant des essences choisies,
 Je sens frémir en moi, comme des papillons,
 Mes rêves et mes fantaisies.

.....
 Oh! j'aime les parfums! aussi quand je serai
 Près d'agoniser sur ma couche
 Qu'on m'offre des flacons d'odeur et qu'à mon gré
 L'un après l'autre on les débouche.

Car je pourrai — grisant mon esprit expirant
 Par ces senteurs douces ou fortes —
 Rêver d'éternité future en respirant
 L'âme immortelle des fleurs mortes!..

Enfin pour montrer où en est le poète au point de vue religieux, citons la tirade qui termine « l'Eglise endimanchée » : on y voit l'homme qui ne sait plus apprécier la Religion en elle-même et dans sa vérité surnaturelle, mais qui la respecte encore, la regrette déjà et en confesse les bienfaits au milieu même de son scepticisme :

Vieille Religion! on vous raille : qu'importe!
 On va criant de vous : Elle meurt! elle est morte!
 Mais moi je le sais bien qu'on vous vénère encor,
 Que c'est dans votre antique et merveilleux décor
 Que se comprend le mieux la comédie humaine;
 Je sais que malgré tout c'est à vous qu'on amène
 Les berceaux des enfants et les cercueils des morts;
Je sais qu'en vous quittant on trouve le remords ;
 Qu'on revient tôt ou tard à sa croyance ancienne
 Comme à ses chants d'enfance une musicienne
 Qui répète les airs qu'on lui chantait jadis;
 Et sans m'inquiéter des futurs paradis,
 Je sais qu'au plus beau jour que l'homme ait dans sa vie
 Quand sa blanche épousée ingénue et ravie
 Lui donne tout son cœur de vierge devant Dieu,
 C'est grâce à vous surtout qu'elle tiendra son vœu;
 Et puisqu'aujourd'hui même où ce temple est en fête
 Le même élan d'espoir et de foi satisfaite
 Fait monter tous ces cœurs avec des flots d'encens,
 Vieille religion! vous qui charmez les sens,

Dût le ciel être vide et la vie éphémère,
Dussent-ils caresser une folle chimère
Ceux qui croient que par vous ils seront réunis,
Vous les rendez heureux, et moi je vous bénis!..



Dans la préface dont nous parlions tout à l'heure, M. Jean Aicard disait en s'adressant à notre poète : « Qu'est-ce qu'un livre? un verset du poème. Celui-ci n'est qu'un fragment de votre œuvre rêvée... »

« Ce que vous avez voulu, vous l'avez fait et d'une manière charmante. Le succès vous viendra, vous donnera une conscience nouvelle de vos forces. Usez-en pour un projet plus haut. Passez de la vie élégante, avec laquelle vous nous charmez, à une vie plus naturelle, plus abondante, qui nous entraînera. »

Cet excellent conseil, M. Rodenbach s'est-il hâté de le suivre? Hélas! tout au contraire. Et son ouvrage suivant, « l'Hiver Mondain, » marque une étape plus avancée dans le factice et le « mièvre », ce mot que M. Rodenbach lui-même affectionne tant. Peut-être le succès n'était-il pas venu tel que M. Aicard l'avait promis et M. Rodenbach se venge-t-il du public en s'éloignant de lui. Le fait est que le poète s'enferme dans un genre subtil et maniéré qui a de l'attrait pour lui-même, mais dont les lecteurs belges — sauf ceux que la liberté du sujet séduira — s'écarteront presque forcément. Si l'on n'a pas applaudi « la Mer élégante », on sifflera peut-être « l'Hiver mondain ». Mais — vengeance ou résignation — le poète s'est décidé à n'entrer plus en communication avec la foule : c'est le moment où la revue « la Jeune Belgique » s'est fondée, voulant être un cénacle, une communauté de talents jeunes, méprisant à la fois les littérateurs officiels rivés au

passé et le public trop indifférent aux œuvres d'art en général.

Toute cette école au lieu de ménager les susceptibilités afin de se faire admettre, ne songea qu'à les froisser pour se faire remarquer et se faire détester en même temps, et elle y est bien parvenue. Revenons-en tout de suite à M. Rodenbach. Son « Hiver mondain » a paru à Bruxelles en 1884, illustré de 2 ou 3 dessins de Jan Van Beers — ou de ses collaborateurs. Le volume mérite bien le titre de mondain, dans le sens le plus frivole du mot. Quand on a laissé fermer son âme aux émotions viriles, aux grands enthousiasmes pour la vérité religieuse, pour l'amélioration morale de la société, on en arrive à s'extasier longuement comme M. Rodenbach devant une tresse de cheveux, à faire un sonnet sentimental sur une paire de gants ou de souliers. Vous croyez que je plaisante : lisez plutôt les « Strophes Blondes », elles sont au nombre de 36 de 4 vers chacune, uniquement sur les cheveux blonds de je ne sais quelle amante. Elles débutent ainsi :

O ma très blonde, tes cheveux
Sont si blonds que tu réalises
La douceur, conforme à mes vœux,
Qu'ont les madones des églises.

Ils sont d'un fin, d'un moëlleux tel
Qu'on croirait, quand on les desserre,
Voir la chevelure au pastel
D'un ancien portrait mis sous verre.

O ma très blonde, je suis fou
De ta blondeur insaisissable,
Où se détache un clair bijou
Comme une ancre d'or sur du sable.

Voici le sonnet intitulé « Paire de gants » :

Vous portez des gants longs, très-longs, à dix boutons,
Jaunes, couleur de lune, et gris, couleur de houle,
Que vous gardez, malgré les modes de la foule,
De la même longueur et dans les mêmes tons.

On voit saillir ainsi vos bagues à châtons ;
 Et le long de vos bras que la peau des gants moule
 Un tas de bracelets et de serpents s'enroule
 Comme des bouts de vers autour des mirlitons.

C'est que vous en aviez de tels, lorsqu'en soirée
 Pour la première fois je vous ai rencontrée ;
 Et ceux que vous portiez alors — dès le matin

Vous les avez cachés dans un coffret d'ébène
 Comme on met deux jumeaux qui n'ont vécu qu'à peine
 Dans un petit cercueil d'ouate et de satin.

Nous pourrions trouver dans le volume l'une ou l'autre pièce descriptive, pleine de fantaisie sans doute, mais exempte de cette fatigante recherche sentimentale, telle la pièce « les Traîneaux » ; nous pourrions découvrir aussi en cherchant bien, quelques pièces d'un sentiment simple et vrai comme le « Voyage de noce », ou d'un sentiment poignant quoique maladif comme « Après le Bal ». Ça et là encore — mais bien rarement — pourrait-on signaler une idée philosophique, une aspiration vraiment élevée. Je citerai seulement pour faire la part de ce que le volume renferme de moins frivole, une petite pièce « Lit de dentelle » dont l'idée est originale et la conclusion sérieuse ; puis pour donner une idée complète de ce que « l'Hiver Mondain » renferme surtout, je transcrirai en partie la pièce « Mièvreries » qui ouvre le volume et en est comme la préface.

Lit de dentelle.

Un lit c'est une barque à la proue embellie
 Par un tas d'ornements contournés et sculptés
 Où pendent des rideaux de dentelle écartés
 Avec de longs frissons de voile qu'on déplie.

Et de même qu'après avoir défait l'anneau
 De la chaîné qui tient la barque — elle dérive :
 C'est la Réalité qui fuit comme une rive
 Et l'on glisse au sommeil, tranquille comme une eau.

Bientôt le paysage autour de soi varie
Et le Rêve apparaît comme une île fleurie
Qu'un clair de lune semble encore enjoliver.

Sommeil, mort passagère ! Oh ! lorsque viendra l'heure
De mourir, ce sera si bon de dériver
Presque insensiblement — vers une île meilleure !

Mièvreries.

Les grandes Muses abolies
Si j'avais suivi leur conseil
M'auraient fait chanter le soleil
Guérisseur des mélancolies.

Mais ma dolente muse, à moi,
Elle est mignonne, elle est phthisique ;
Elle fait un peu de musique
En se mourant d'un long émoi.

Elle est sentimentale et mièvre,
Son charme est artificiel ;
Si ses yeux sont d'un bleu de ciel
Elle met du rouge à sa lèvre.

Sa chanson n'est qu'un cri d'oiseau ;
Poudrerizée, elle est fluette ;
Et c'est comme une statuette
Qu'a taillée un faible ciseau.

Sans cris virils, sans élans mâles,
Elle joue à son clavecin,
Puis s'accoude sur un coussin
Au fond du boudoir aux ors pâles.

Et rêve au milieu du velours,
Dédaignant les bruits de la rue
Dans la pénombre, encore accrue
Par des rideaux épais et lourds.

Nous ne savons si « l'Hiver Mondain » constitue un livre immoral dans toute la force du terme. C'est assez bien le genre des « Vaines Tendresses » de Sully Prudhomme, qu'on peut considérer comme quelque

chose d'idéal et de platonique. Mais que ces amourettes perpétuelles, ces peintures toujours renouvelées de la femme, sont faites pour affadir le cœur et pour préparer aux chutes ! Qu'il est dangereux, qu'il est mauvais de présenter cela au public ; et combien est déplorable l'état de l'âme où ces futilités règnent sans conteste et où ces sentiments passagers apportent à chaque instant un nouveau trouble !

La forme du livre est soignée, raffinée. On pourrait critiquer des mots revenant trop souvent (par exemple et surtout le mot *tas* !), des adjectifs mis un peu au hasard pour la rime, des hardiesses excessives de coupe et d'enjambement. Mais quittons ce volume si malheureux au point de vue du fond, et venons-en à la « Jeunesse Blanche » publiée en 1886, deux ans après « l'Hiver Mondain ».



Nous voici en présence d'une œuvre importante, présentant un tout complet. Le talent du poète est encore à sa pleine maturité, mais il s'y mêle un élément étranger, quelque chose de nouveau et d'anormal ; l'influence de l'école « décadente » est manifeste. Devant cette œuvre pleine d'une mélancolie poignante, rendue en des images parfois étranges mais souvent belles, quel parti vais-je prendre ? Faut-il admirer, faut-il blâmer ? Je n'ose trop me prononcer et je laisse les lecteurs libres. J'avoue cependant que j'éprouve une secrète sympathie ; l'ouvrage en tout cas vaut la peine d'être analysé et c'est ce que je tâcherai de faire.

D'abord le titre. Que signifie-t-il ? *La Jeunesse Blanche* ? Cela peut vouloir dire la Jeunesse vide et inutile, comme on dit une page blanche ou une nuit

blanche; cela peut vouloir dire aussi simplement la Jeunesse fraîche de corps et candide d'âme; je ne vois pas d'une façon certaine quelle a été l'intention du poète. En tout cas, il s'agit de sa propre jeunesse : et voici les sous-titres rangeant les matières ou indiquant des étapes : *Choses de l'enfance — Premier Amour — Soirs de province — Les jours mauvais — Mélancolie de l'Art.*

Les choses intimes et les choses familiales, qui ont déjà été dites dans les précédents volumes, sont répétées ici, mais en des vers plus concis et plus expressifs. Les tableaux descriptifs comme il s'en trouvait disséminés dans les autres volumes se trouvent réunis dans les *Soirs de Province. Les Jours mauvais* et la *Mélancolie de l'Art* sont les parties peut-être les plus originales de l'œuvre. Cette œuvre entière d'ailleurs porte en elle à notre avis un caractère de sincérité qui plaît. Nous n'en sommes plus aux fantaisies toutes trivales ou toutes puérides de « la Mer élégante » et de « l'Hiver Mondain ». C'est digne et vrai, bien que ce soit parfois étrange et difficile à comprendre là où le poète donne trop dans le genre décadent.

Un beau prologue annonce ce que le livre doit contenir : en voici quelques strophes :

.....
 À vous dont le pardon m'est acquis par avance
 Pour le noir qui se mêle aux blancheurs d'autrefois,
 Je veux vous raconter lentement, à mi-voix,
 Tout le bonheur obscur de mon heureuse enfance.

Enfance! éloignement d'où lui vient sa douceur!
 Nuance où la couleur s'éternise en sourdine,
 Religieux triptyque ombré d'une patine
 Qui met sur les fonds d'or son vernis brunisseur.

Jeunesse! Enfance! attrait des choses disparues;
 Astres du ciel plus clairs dans l'étang bleu du cœur!
 Chanson d'orgue criard dont toute la langueur
 Épire en sons blessés dans le lointain des rues.

Je veux vous évoquer la ville aux pignons noirs,
 Vieille ville flamande où les paroisses proches
 Lorsque j'étais enfant, faisaient pleurer leurs cloches
 Comme un adieu de ceux qui mouraient dans les soirs !

Je veux recomposer la maison paternelle
 Avant l'absence, avant la mort, avant les deuils :
 Les sœurs, jeunes encor, dormant dans les fauteuils
 Et le jardin en fleurs et la vigne en tonnelle.

Je veux revivre une heure à l'ombre des grands murs,
 Dans le collège ancien où nos âmes placides
 S'ouvriraient comme une église aux profondes absides
 Avec des vitraux d'or pleins de visages purs.

.....

Les *Choses de l'Enfance* sont dédiées par le poète à sa mère. Toute cette série respire le parfum chrétien et témoigne de l'éducation religieuse reçue par le poète dans sa famille et au Collège S^{te}-Barbe de Gand. Nous voudrions citer, partiellement du moins, la plupart des pièces ; choisissons-en deux relatives à l'enfance proprement dite et deux autres prises parmi celles qui décrivent d'une manière si intéressante l'époque du collège.

Les Jardins.

Les jardins de l'enfance aux roses oubliées
 Ressuscitent parfois dans un vieux livre où dort
 Les ailes repliées
 Un grand papillon mort !

On songe avec tristesse aux aubes en allées
 Où le papillon mort, grisé par les chaleurs,
 Ouvrait dans les allées
 Son éventail en fleurs.

On songe qu'en ces jours de floraison première
 La Jeunesse, elle aussi, posait par les chemins
 Ses ailes de poussière
 Sur les pâtes jasmins.

Et soudain on revit le prime temps des roses,
 Le temps où l'on goûtait, dans le jardin rouvert,
 La nouveauté des choses
 Et l'imprévu du vert.

.....
 Oh! les jardins emplis de soleil et d'enfance
 Quand les cloches de Rome, un matin clair d'avril,
 S'évadent du silence
 Et rentrent de l'exil!

Charme du Passé.

Le Passé, c'est un cher enseveli qu'on pleure,
 Que nous aimons surtout, maintenant qu'il est mort,
 Et qui nous fait songer, à travers un remord,
 Au temps où nous vivions dans la même demeure.

Vers l'azur où s'en vont les âmes des oiseaux,
 Vers l'azur a monté sa jeune âme immortelle!
 Il est dans son cercueil de soie et de dentelle,
 Dans son cercueil construit du bois de nos berceaux.

De même que les morts ont dans leurs bières closes
 Les choses qu'ils aimaient, les pauvres trépassés,
 Nous avons mis dedans tous nos joujoux cassés,

Puis nos robes d'enfant aux rubans bleus et roses
 Qui faisaient autrefois la gaieté des miroirs,
 — Et c'est depuis ce temps que nos habits sont noirs!

L'Horloge.

Au centre d'un pignon, dans la cour taciturne,
 Un cadran blasonnait la tristesse des murs
 Et les Heures tombaient, à coups rythmés et sûrs,
 Comme des gouttes d'eau qui tomberaient d'une urne,

.....
 Et toujours et toujours, au printemps, en automne,
 A l'heure où tout s'éveille, à l'heure où tout se tait,
 On entendait la voix du cadran qui chantait,
 Inoubliablement plaintive et monotone.

.....
 Et toujours et toujours, dans la calme demeure,
 L'horloge diligente éparpillait son chant,
 Et les aiguilles d'or se fuyant, se cherchant,
 Semblaient s'ouvrir en croix sur le tombeau de l'Heure!

Impassible cadran où tout le long du jour
 Dans son arène vide allaient tourner nos rêves,
 Ce pendant que la cloche en quelques notes brèves
 Parlait de l'heure enfuie aux échos de la cour!

Litanies.

J'entends toujours les grands Sanctus de ma jeunesse
 Qu'à Pâques ou Noël on chantait à la messe.

Je les entends en moi, comme des voix d'absents,
 Et mon âme se meurt du regret de l'encens.

Mon souvenir repeint les anciennes verrières
 Et cherche à renouer l'écheveau des prières.

Sanctus! Sanctus Deus! et du haut du jubé
 Le chant des soprani lentement est tombé.

Si tendre qu'on dirait des chansons de fontaines
 Pleurant au clair de lune en des vasques lointaines.

Sanctus! le chœur entier reprend sur le même air
 Et l'orgue brusquement s'enfle comme la mer!

Sanctus! les violons sous l'archet qui les frôle
 Ont les frissons d'un lac caressé par un saule,

Flots menus se suivant et mourant tour à tour
 Qui-tombent dans l'église et montent dans la tour.

Sanctus! Sanctus Deus! Bonheur que rien n'égale!
 Toute l'âme a sombré dans cette eau musicale.

On prie, on pleure, on a la tête dans ses mains,
 On sent fleurir en soi des désirs surhumains

De combattre pour Dieu, de mourir pour l'Eglise,
 Sanctus! tandis qu'au loin le chœur se tranquillise.

Et comme dans un rêve on cause avec Jésus
Pour qu'il daigne bénir les plans qu'on a conçus ;

On cause avec la Vierge, à genoux, à pleine âme,
Car on l'aime encor plus, elle — puisqu'elle est femme .

Et l'on voudrait mourir, tant c'est délicieux
D'avoir le tremblement des cierges dans les yeux !

J'ai voulu transcrire en entier cette pièce-ci, je n'aime pas du tout les trois derniers vers, mais l'ensemble n'est-il pas d'un effet saisissant ? et tous ceux qui ont autrefois au collège, et surtout au même collège que G. Rodenbach, entendu exécuter le Sanctus de Gounod par exemple, ne retrouveront-ils pas ici quelque chose de leurs religieuses émotions ? Toutes les pièces d'ailleurs où le poète parle du collège — comme toutes celles où il parle de la maison paternelle — attachent et plaisent.

Les pièces désignées par le sous-titre de *Premier Amour* n'ont pas moins de fraîcheur et de charme. Elles sont chastes aussi et pleines d'une réserve qui étonne et que l'on est heureux de constater après les légèretés de « l'Hiver mondain ». Cet amour, le même sans doute dont il a déjà été question dans le « Foyer et les Champs », n'a été presque rien peut-être, mais telle est la douce puissance de l'imagination et du cœur des poètes, qu'ils donnent au souvenir d'une chose passagère des couleurs et des énergies qui la rendent immortelle. Cet effort de leur part est louable et mérite la gloire qui en résulte, lorsqu'il s'applique à une chose innocente.

Voici les premiers vers de cette série :

Premier amour ! Parfum de la nouvelle rose !
Sur le clavier du cœur premiers accords plaqués
Par une main de femme insaisissable et rose ;
Premiers souffles du vent sur la voile morose
Qui devine la mer dans le calme des quais

Premières floraisons dans le verger de l'âme,
 Premiers jets d'eau montant au milieu des jardins
 Où des noces en blanc chantent l'épithalame ;
 Premiers regards qu'on jette à l'horizon de flamme
 Où les palais du rêve étagent leurs gradins.

« Mysticisme » commence ainsi :

A ses yeux purs je veux n'offrir
 Que des choses douces et blanches
 Résumant ce qui peut fleurir
 De fleurs pascales sur les branches.

Je rêve tout ce qu'il y a
 De plus délicat autour d'elle :
 Des blancheurs de magnolia
 Et des hymens de tourterelle.

Car son âme au parfum troublant,
 Sa grande âme que je devine
 Est aussi comme un bouquet blanc
 Fleuri dans la serre divine.

Et pour ses chemins d'ici-bas
 Un désir raffiné m'obsède
 De pouvoir mettre sous ses pas
 Une neige qui serait tiède.

« Promenade » se termine par ces strophes, à rapprocher des vers d'amour que nous avons extraits du Foyer et des Champs :

Oh! l'heure inoubliable où le long des chemins
 Sans presque rien nous dire
 Rien qu'à nous regarder, qu'à nous chercher les mains
 Et rien qu'à nous sourire,

Nous avons tous les deux, sans aveu ni serment,
 Subi la même envie,
 Et dans le soir qui meurt, rêvé naïvement
 Que c'était pour la vie!

Nous choisirons pour la transcrire en entier une pièce qui se distingue des autres par une plus grande vigueur :

Départ.

La gare du village avait des airs funèbres
Tassant son grand bloc d'ombre au milieu des ténèbres.

Au moment des adieux pleurait le vent du nord,
Et la gare, on eût dit une maison de mort.

Quelques rouges fanaux trouaient le crépuscule
Et ces fanaux semblaient remplis de sang qui brûle.

Et tout là-bas, parmi les lointains solennels,
Les rails disparaissaient dans l'ombre des tunnels.

La gare du village avait des airs hostiles
Et les rails allongeaient leur froideur de reptiles.

Tout le long de la voie aux feux phosphorescents,
Les fils du télégraphe où parlent les absents,

Chuchotant à distance un rappel aux mémoires,
Alignaient dans la nuit leurs fils de harpes noires.

Et lorsque le convoi l'eut emportée au loin
Je suis resté longtemps, inerte, dans un coin,

Dans un coin où le vent attristait sa musique,
A me sentir au cœur un mal presque physique,

Un mal d'écrasement et d'atroce langueur
Comme si tout le train m'eût passé sur le cœur!

Je trouve un charme attendrissant dans les *Soirs de Province* où le poète peint la mélancolie des villes et de leurs banlieues. Certes ici comme ailleurs la fantaisie l'emporte souvent sur la stricte réalité des choses. Mais le poète n'a-t-il pas le droit d'amplifier ainsi par l'imagination ce qui lui a remué sincèrement le cœur? Et quant au sentiment mélancolique dont il s'agit ne l'avons-nous pas tous éprouvé quelquefois?

Voici la première pièce de cette partie :

Seul.

Vivre comme en exil, vivre sans voir personne
 Dans l'immense abandon d'une ville qui meurt,
 Où jamais on n'entend que la vague rumeur
 D'un orgue qui sanglotte ou du Beffroi qui sonne.

Se sentir éloigné des âmes, des cerveaux
 Et de tout ce qui porte au front un diadème ;
 Et, sans rien éclairer, se consumer soi-même
 Tel qu'une lampe vaine au fond de noirs caveaux.

Etre comme un vaisseau qui rêvait d'un voyage
 Triomphal et joyeux vers le rouge équateur
 Et qui se heurte à des banquises de froideur
 Et se sent naufrager sans laisser un sillage.

Oh! vivre ainsi! tout seul, tout seul! voir se flétrir
 La blanche floraison de son Ame divine,
 Dans le dédain de tous et sans qu'aucun devine,
 Et seul, seul, toujours seul, se regarder mourir!

Le poète décrit « les Orgues » qui sont

L'âme des quartiers morts et des pauvres enclos,
 L'âme éparse du peuple au fond des terrains vagues,
 Du peuple tristement joyeux, pareil aux vagues
 Dont l'écume chantante est pleine de sanglots.

Il peint aussi les « Vieux Quais », « la Pluie », les
 « Dimanches », le « Brouillard », « les Cloches », les
 « Processions » ; il erre « Dans les Banlieues », il nous
 fait entendre « L'Eau qui parle » ; suivons-le plutôt
 dans son

Béguinage flamand.

I.

Au loin, le Béguinage avec ses clochers noirs,
 Avec son rouge enclos, ses toits d'ardoises bleues
 Reflétant tout le ciel comme de grands miroirs,
 S'étend dans la verdure et la paix des banlieues.

En fines lettres d'or chaque nom des couvents
 Sur les portes s'enroule autour des banderoles,
 Noms charmants chuchotés par la lèvre des vents :
 La maison de l'Amour, la maison des Corolles.

.....
 Oh! le silence heureux de l'ouvrier aux grands murs,
 Où l'on entend à peine un bruit de banc qui bouge,
 Tandis qu'elles sont là, suivant de leurs yeux purs
 Le sable en ruisseaux blonds sur le pavement rouge.

Oh! le bonheur muet des vierges s'assemblant!
 Et comme si leurs mains étaient de candeur telle
 Qu'elles ne peuvent plus manier que du blanc,
 Elles brodent du linge ou font de la dentelle.

.....

II.

.....
 Tout est doux, tout est calme au milieu de l'enclos;
 Aux offices du soir la cloche les exhorte,
 Et chacune s'y rend, mains jointes, les yeux clos,
 Avec des glissements de cygne dans l'eau morte.

Elles mettent un voile à longs plis; le secret
 De leur âme s'épanche à la lueur des cierges;
 Et, quand passe un vieux prêtre en étole, on croirait
 Voir le Seigneur marcher dans un jardin de Vierges!

III.

Et l'élan de l'extase est si contagieux,
 Et le cœur à prier si bien se tranquillise,
 Que plus d'une, pendant les soirs religieux,
 L'été, répète encor les Ave de l'église.

Debout à sa fenêtre ouverte au vent joyeux,
 Plus d'une, sans ôter sa cornette et ses voiles,
 Bien avant dans la nuit, égrène avec ses yeux
 Le rosaire aux grains d'or des priantes étoiles!

Je passerai plus rapidement sur les *Jours Mauvais*.
 Ici règne le mal non pas comme une glorification, mais
 comme un cuisant remords. Il est utile de rapprocher
 ceci des folles amours peintes de couleurs si sédui-
 santes dans la Mer élégante et dans l'Hiver mondain :
 voilà à quoi elles aboutissent : au Remords, au Vide,
 au Dégoût. Tandis que si l'on s'était attaché à une

grande chose comme l'Eglise ou comme la Patrie, on serait jeune toujours et les espérances consolantes ne seraient pas mortes. Mais on a été égoïste, orgueilleux, on a recherché le plaisir et la gloire, et l'on n'a trouvé ni l'un ni l'autre.

Voici une pièce qui exprime bien les sentiments de regret dont je parle : on y remarquera en même temps le procédé dont la jeune école se sert de plus en plus, consistant à supprimer les phrases, les verbes, pour s'exprimer par substantifs et par interjections : cela donne de la concision et de la force, mais nuit d'ordinaire à la clarté :

Nostalgie de Jeunesse Blanche.

Douleur de voir une par une
Les fleurs de sa jeunesse en fuite dans le vent,
Et de les voir tomber sur le gazon mouvant
Comme des larmes de la Lune.

Douleur de voir diminué
Son patrimoine ancien d'espérance et de rêve,
Et d'être un grand oiseau perdu sur une grève
Qui bat de l'aile, exténué !

Douleur d'avoir appris la vie,
De ne plus croire à rien des choses qu'on rêva,
Et de ne plus savoir vers quel soleil on va
Sur la pente qu'on a gravie.

Douleur, la plus grande douleur !
Eternelle douleur de douter de soi-même,
Et d'ignorer toujours si l'Art béni qu'on aime
Couronnera votre pâleur.

Devant les belles jeunes vierges
Douleur de se sentir incapable d'aimer,
Et de n'être plus chaste et digne d'allumer
Ses désirs purs comme des cierges.

Douleur dans les jardins le soir,
Quand elles vont rêvant à leurs amours prochaines
Et que leur âme en fleur monte à travers les chênes
Avec des parfums d'encensoir.

Douleur de se sentir indigne
Et qu'au lac de son cœur sali, bourbeux, obscur,
Jamais ne flottera dans des frissons d'azur,
L'innocence d'un pareil cygne !

Oh ! soi-même redevenir
L'homme candide et bon de son adolescence,
Et, rentrant dans son cœur comme après une absence,
Recommencer son avenir !

Une autre pièce « Analyse » exprime la dualité des sentiments qui remplissent l'âme et se termine ainsi :

Oh ! l'âme inconséquente et les nerfs détraqués,
Marins rêvant de longs voyages
Et qui sitôt en mer, parmi les blancs sillages,
Ont le rappel des anciens quais.

On croit ne plus souffrir que sa Foi soit éteinte,
Encensoir qui n'a plus de feu,
Mais on sent tout à coup le grand regret d'un Dieu
Quand une cloche, le soir, tinte !

Il y a donc ici un regret de la foi perdue comme il y a ailleurs le regret de la candeur salie. Exprimer ces regrets est bon, mais ce qui n'est pas bon, ce qui est au contraire malsain et pernicieux, c'est d'insister sur le mal, de le dépeindre avec une certaine complaisance comme l'auteur le fait dans plusieurs pièces. L'une d'elles décrivant la plus mauvaise heure du plus mauvais des jours, est intitulée « Péché ». « L'Eau qui parle » est une invitation au suicide tout à fait regrettable ; la pièce du même titre qui terminait les « Soirs de Province » était déjà dans cet esprit, et l'auteur a été

mieux inspiré en faisant parler les rivières et les ruisseaux dans son « Premier Amour ».

Les quelques morceaux qui forment la *Mélancolie de l'Art* ont quelque chose de fier. Lisez

Solitude.

.....
 Faut-il laisser fleurir les fleurs dans son jardin
 Pour conquérir la gloire à travers les risées;
 Faut-il laisser passer l'Amour sous ses croisées
 Et perdre un bien réel pour un rêve incertain?

Faut-il se murer vif et s'empêcher de vivre?
 Et, comme en une forge en feu, faut-il verser
 Tous les métaux de l'âme au creuset de son livre?

— Vis seul. C'est un temps dur d'épreuve à traverser,
 Mais fais ce sacrifice à ta sublime envie :
 Pour vivre après la mort, sois donc mort dans la vie!

Oui, mourir aux plaisirs extérieurs pour se consacrer à l'Art, c'est quelque chose d'élevé. Mieux vaut sans doute chercher la Gloire que l'Amour purement humain, et le chrétien fervent trouve seul un idéal plus sublime : la gloire non de sa pauvre personnalité mais de son Dieu. Nous plaignons le poète de ne pas connaître cet idéal, comme nous le plaignons de ne pas trouver ici-bas d'autre consolation que le

Refuge dans l'Art.

Puisque l'Ennui suprême a plissé tous les fronts,
 Puisque rien d'héroïque et rien d'incorruptible
 N'est plus resté debout au-dessus des affronts
 Et que l'Idéal meurt, le front sur une Bible.

.....
 Puisque c'est bien ainsi, résignez-vous, les cœurs!
 Car il vous reste l'Art, temple aux portes bénies,
 Monument de refuge, où de rares liqueurs
 Font aux songes blessés de calmes agonies.

L'Art, asile de l'âme, où les bonheurs rêvés,
 Les orgueils, les amours brèves de la jeunesse
 Vont se coucher, la tête en sang, les yeux crevés,
 Côte à côte, dans les lits blancs de la tristesse.

Aux chevets de l'antique et durable hôpital
 Voici, pour adoucir leur fièvre ou leur phtisie,
 Pour les aider à vivre et pour tromper leur mal,
 Voici la Sœur Musique et la Sœur Poésie.

.....
 Bonnes sœurs leur montrant, pour leur rendre l'espoir,
 Le Chef-d'œuvre rêvé, beau des douleurs divines,
 Qui, comme un crucifix tout en or sur fond noir,
 Leur tend les bras de loin sous un bandeau d'épines!...

L'Art peut consoler, mais combien la Religion console mieux! Remarquons à propos de cette pièce l'inconvenance avec laquelle le poète applique aux choses profanes les termes et les images appartenant aux choses sacrées; « La Passion » où il se compare au Christ est sous ce rapport plus choquante encore. C'est d'ailleurs une tendance générale que nous aurions pu signaler souvent dans ce volume et qui se manifeste déjà dans les précédents. Cela prouve, nous semble-t-il, que le poète a l'esprit hanté par la Religion, et qu'il eût pu et dû se tourner vers elle et la chanter, au lieu d'en abuser comme il le fait.

Puisque nous sommes entrés dès le principe dans la voie des citations, transcrivons encore les derniers vers de cette partie et de tout le volume :

Quel orgueil d'être seul à sa fenêtre, tard,
 Près de la lampe amie, à travailler sans trêve,
 Et sur la page blanche où l'on fixe son rêve
 De planter un beau vers tout vibrant, comme un dard.

.....
 L'orgueil qu'ont les amants, les moines, les poètes,
 D'être en communion avec l'obscurité,
 Et d'avoir à leur cœur des vitraux de clarté
 Qui ne s'éteignent pas pendant les nuits muettes.

Quel orgueil d'être seul, les mains contre son front,
A noter des vers doux comme un accord de lyre
Et, songeant à la mort prochaine, de se dire :
Peut-être que j'écris des choses qui vivront !

Nous souhaitons certainement, vous comme moi, chers lecteurs, que l'œuvre du poète vive, au moins dans ce qu'elle a de touchant ou d'élevé.



Après la « Jeunesse Blanche » où le poète semblait avoir donné tout son effort, on pouvait croire qu'il laisserait reposer longtemps sa Muse. Et en effet s'il l'a réveillée, ce n'a été que pour lui faire chanter — chose étrange — le repos, l'obscurité, « le Silence ». Cette plaquette intitulée *Du Silence* — petite de format et ne comportant que 26 pièces et 50 pages — semble être un intermède dans l'œuvre du poète, à moins que ce ne soient ses adieux à une carrière où il a trouvé quelque renommée sans doute mais non moins de déboires et de désillusions s'il faut l'en croire lui-même.

C'est donc le Silence que M. Rodenbach a célébré en dernier lieu ; le sujet était nouveau, difficile à traiter ; reconnaissons qu'il a été sérieusement creusé, et que de ce petit volume lu et relu attentivement il se dégage un sentiment de rêverie silencieuse et douce qui charme et retient. Mais cette impression le poète n'eût-il pu la produire en se servant de la vieille et vraie langue française, et sans recourir aux étrangetés, aux tournures tourmentées, aux expressions vagues et énigmatiques de la langue « décadente » ? Car notre auteur a quitté pour de bon le langage simple et précis dont il se servait pour rendre ses « Tristesses » et même pour peindre la « Mer élégante » ; nous avons suivi ces

transformations progressives, et nous le voyons entrer aujourd'hui sans scrupule dans le genre bizarre où son ami, M. Emile Verhaeren, l'a précédé et que René Ghil symbolise en Belgique d'une façon si plaisante. Il est vrai — et ceci non plus n'est pas à la louange du poète — que certaines idées, certaines sensations sont si recherchées, si subtiles, si peu naturelles, que la langue de Sully Prudhomme lui-même n'eût pas été peut-être assez raffinée pour les rendre.

Ouvrons maintenant le coquet petit volume, et tout en donnant la suite des matières — nous suppléerons ainsi à la table et aux titres qui font défaut — cueillons ça et là quelques vers, parmi les bons ou les mauvais, pour donner l'idée du genre. Nous nous abstenons d'ailleurs, plus encore que pour les volumes précédents, de rien commenter en détail, laissant au lecteur le soin d'apprécier et le plaisir de goûter s'il le peut cette étonnante poésie.

D'abord le préambule :

Silence : c'est la voix qui se traîne, un peu lasse,
 De la dame de mon Silence, à très doux pas
 Effeuillant les lys blancs de son teint dans la glace ;
 Convalescente à peine, et qui voit tout là-bas
 Les arbres, les passants, des ponts, une rivière
 Où cheminent de grands nuages de lumière,
 Mais qui, trop faible encore, est prise tout à coup
 D'un ennui de la vie et comme d'un dégoût
 Et — plus subtile, étant malade — mi-brisée,
 Demande doucement qu'on ferme la croisée.

Dans les pièces II et III il s'agit du soir, de l'obscurité, du sommeil :

Douceur du soir ! Douceur de la chambre sans lampe !
 Le crépuscule est doux comme une bonne mort

Sur les tableaux pendus aux murs, dans la mémoire
 Où sont les souvenirs en leurs cadres déteints,
 Paysages de l'âme et paysages peints,
 On croit sentir tomber comme une neige noire.

.....

Silence de la chambre assoupie et gagnée
 Par de l'ombre qui tend ses toiles d'araignée
 Dans les angles, obscurs les premiers, où l'essor
 Des rêves va finir son vol de mouches d'or!

.....

Et le songeur muet resonge à son enfance
 Qui s'écoule et qui fond dans cet obscur silence
 Dont le vague se mêle à son plus vague ennui.
 Il entre dans du noir et du noir entre en lui.

.....

Et tout s'éteint! Plus de rêve qui se dévide!
 Douceur! penser du vague et regarder du vide!

Dans la pièce suivante il s'agit encore du soir où

Seuls les rideaux, tandis que la chambre est obscure,
 Tout brodés, restent blancs, d'un blanc mat qui figure
 Un printemps blanc parmi l'hiver de la maison.

.....

Et dans ces floraisons de guipure on croit voir
 Tous les souvenirs blancs parmi le présent noir :

.....

La pièce V parle des miroirs, elle est en rimes
 toutes féminines — cette forme est une des inventions
 « décadentes » — ; citons la pièce puisqu'elle est courte
 et donne bien l'idée du raffinement inouï de sensations
 auquel Georges Rodenbach en est arrivé :

Les miroirs, par les jours abrégés des décembres,
 Songent — telles des eaux captives — dans les chambres,
 Et leur mélancolie a pour causes lointaines
 Tant de visages doux fanés dans ces fontaines
 Qui s'y voyaient naguère, embellis du sourire!
 Et voilà maintenant, quand soi-même on s'y mire,

Qu'on croit y retrouver l'une après l'autre et seules
 Ces figures de sœurs défuntées et d'aïeules
 Et qu'on croit, se penchant sur la claire surface,
 Y baiser leurs fronts morts, demeurés dans la glace!

La pièce VI exprime une sensation non moins
 extraordinaire, mais nous devons nous borner dans les
 citations :

Il flotte une musique éteinte en de certaines
 Chambres, une musique aux tristesses lointaines
 Qui s'apparie à la couleur des meubles vieux...

Le vieil air se dégage un peu se nuançant
 Grâce au pianotement de la pluie, en automne,
 Sur les vitres;
 Oh! musique rouverte aux lèvres des portraits!

Dans la pièce VII c'est encore de la musique
 qu'on entend dans une vieille chambre d'hôtellerie :

.
 Et muets, nous sentions, dans cette chambre étrange
 Avec qui notre joie était en désaccord,
 L'hostilité d'un grand silence qu'on dérange!

Dans la pièce VIII c'est un carillon :

Dans le silence et dans le soir de la maison
 A retenti le carillon de la pendule.
 On ne sait si très triste ou très joyeux — ondule :

La pièce IX décrit la mélancolie des dimanches
 et se termine ainsi :

Une lanterne en ce commencement de nuit
 S'éclaire doucement comme un œil qui reproche.
 L'horizon noir ressemble à des lincaux cousus...
 Puis voici qu'un second réverbère s'allume
 Triste, si triste au loin, clignotant dans la brume,
 Tous deux — comme les yeux d'enfants qu'on n'a pas eus.

La pièce X rompt de nouveau le silence :

Musiques de la rue : accordéons
 Qu'une chanson amoureuse commente,
 Rythme indistinct auquel nous suppléons
 Qui du meilleur de nous rit et s'augmente ;

Fête des sons ! ivresse des crincrins!...
 Pourtant rien n'est plus triste, rien ne glace
 Quand on fléchit pour sa part de chagrins
 Que d'entendre la musique qui passe.

Les pièces XI et XII ont une prétention au mysticisme, mais à un mysticisme fort déplacé ; la seconde pourrait même s'interpréter dans un sens blasphématoire ;

Ah! vous êtes mes sœurs, les âmes qui vivez
 Dans ce doux nonchaloir des rêves mi-révés

Et vous êtes mes sœurs, âmes des bons reclus
 Et novices du ciel chez les Visitandines,

O vous mes sœurs en Notre Mère, le Silence!
 L'hostie est comme un clair de lune dans l'église.

Les pièces XIII et XIV expriment des regrets d'amour et de gloire :

Chagrin d'être un sans gloire qui chemine
 Dans le grand parc d'octobre délabré

Au n° XV nous avons la neige :

O neige, toi la douce endormeuse des bruits

Au n° XVI la lune, au n° XVII les faubourgs :

Oh! lanternes debout sur les horizons ternes!
 Survivance de la lumière dans le soir,
 Survivance de la jeunesse dans la vie!

Au n° XVIII nous apprenons que le poète a connu

Des cloches de faubourg toussotantes, brisées;
Des vieilles, eût-on dit, qui dans la fin du jour
Allaient se visiter de l'une à l'autre tour
Chancelantes, dans leurs robes de bronze usées.

La pièce XIX nous révèle que

Les cygnes blancs, dans les canaux des villes mortes,
sont les âmes des

Poètes décédés enfants, sans avoir pu
Fleurir avec des pleurs une gloire et des nimbes,
Âmes qui reprendront leur Œuvre interrompu
Et demeurent dans ces canaux comme en des Limbes!

M. Rodenbach ne peut croire à une telle météorose; pourquoi alors au lieu de faire une simple comparaison, emploie-t-il ce ton affirmatif et absolu?

La pièce XX décrit la fumée. Les pièces XXI à XXV peignent le calme et la mort des petites villes :

Très défuntes sont les maisons patriciennes
Et très dorénavant closes dans du silence
.

Les canaux somnolents entre les quais de pierre
Songent, entre les quais rugueux, comme en exil,
.

Mon rêve s'en retourne en souvenirs tranquilles
Vers votre humilité, vieilles petites villes,
Villes de mon passé, villes élégiaques
Si dolentes les soirs de Noël et de Pâques,
Villes aux noms si doux : Audenarde, Malines,
Pieuses qui priez comme des Ursulines
En rythmant des avé sur les carillons tristes!
.

La ville est morte, morte, irrémédiablement!
D'une lente anémie et d'un secret tourment,
Est morte jour à jour de l'ennui d'être seule...
.

Citons encore deux strophes de la pièce XXVI, la dernière du recueil :

C'est l'automne, la pluie et la mort de l'année!
 La mort de la jeunesse et du seul noble effort
 Auquel nous songerons à l'heure de la mort :
 L'effort de se survivre en l'Œuvre terminée.

.....

Las! le rose de moi je le sens défleuir,
 Je le sens qui se fane et je sens qu'on le cueille!
 Mon sang ne coule pas; on dirait qu'il s'effeuille...
 Et puisque la nuit vient — j'ai sommeil de mourir!

Ici reviennent — sous une forme plus « décadente » et avec une teinte de découragement — les idées que nous avons trouvées dans la dernière partie de la « Jeunesse Blanche ». Peut-être le « Sommeil de mourir » n'est-il pas bien sincère : le poète puisse-t-il le secouer, ce sommeil étrange, mais nous donner en se réveillant autre chose qu'un nouveau chant de mélancolie!



Arrêtons-nous maintenant et tâchons en résumant nos observations de formuler sur l'Œuvre poétique de G. Rodenbach un jugement d'ensemble impartial. Quelles sont les qualités de notre poète? Pour le fond c'est avant tout une sensibilité délicate et douce, mise en branle soit par les spectacles de la nature ou des villes, soit surtout par la vue ou le souvenir des êtres aimés. Et le regret des choses passées émeut le poète d'une façon plus profonde et plus communicative pour nous que les scènes mêmes du présent. Pour la forme la qualité principale est le soin du vers qui est en général à la fois solide et délicat : c'est le vers parnassien, le vers de Sully Prudhomme, travaillé, ferme, sonore, harmonieux. Une qualité encore qui tient de la forme et du fond, c'est la richesse d'imagination prodiguant les métaphores et les images originales.

Les défauts ce sont la puérilité de beaucoup de détails, l'affectation de certains sentiments, la recherche

souvent trop grande des idées ou des images, le manque de justesse et de précision ou la répétition jusqu'à satiété de certains mots, de certains membres de phrases. Pour la forme, c'est encore la hardiesse excessive de quelques tournures, de quelques enjambements, de quelques coupes de vers; c'est enfin l'audace souvent peu justifiée dans la création de mots nouveaux, et en général tout ce que le poète a emprunté à la nouvelle école « *décadente* » : expressions étranges, outrées, incompréhensibles. Pour le fond, nous reprochons encore une fois au poète de s'être complu trop longtemps et d'avoir voulu nous faire respirer avec lui dans une atmosphère de frivolité malsaine; et nous lui faisons un grief non moins sérieux, de n'avoir pas su maintenir sa foi au niveau qu'une éducation chrétienne lui avait donné. S'il n'est pas sûr que les œuvres de M. Rodenbach renferment des impiétés positives — et l'on pourrait bien qualifier telles certains passages — il est facile d'y cueillir à partir des « *Tristesses* », des aveux, presque des étalages, de scepticisme. Rappelons aussi l'inconvenant mélange du sacré et du profane que notre auteur se permet souvent.

Si nous considérons au point de vue purement littéraire la gradation des divers ouvrages, nous voyons la forme se perfectionner jusqu'aux « *Tristesses* », garder toute son aisance dans la « *Mer élégante* », se raffiner — sans être exempte d'imperfections — dans « *l'Hiver mondain* », et devenir enfin trop recherchée et même peu française dans la « *Jeunesse Blanche* » et « *Du Silence* ».

L'œuvre ainsi conçue et exécutée est-elle une grande œuvre? le nom de Georges Rodenbach va-t-il passer à la postérité comme celui d'un poète prime-sautier et créateur? dans la grande masse des écrits

produits par la langue française, ceux du poète gantois auront-ils une place à part et une célébrité durable ? Nous ne nous hasarderons pas à résoudre une aussi grave question, mais nous dirons ou nous répéterons qu'il manque à cette œuvre poétique l'unité d'abord, qu'il lui manque ensuite ce qui a inspiré la plupart des grands maîtres et ce qui rend les poètes populaires : un large souffle d'enthousiasme religieux, patriotique, ou même simplement humanitaire. Ce qui peut encore faire, croyons-nous, la gloire poétique durable, c'est un sentiment traité d'une façon si profonde et si caractéristique que l'expression dont il est revêtu soit identifiée avec lui et s'imprime dans tous les esprits et toutes les mémoires comme ce sentiment existe au fond de toutes les âmes. M. Rodenbach a-t-il traité ainsi l'amour par exemple ou la mélancolie ? Peut-être ! mais nous n'oserions le lui garantir. M. Rodenbach d'ailleurs est jeune encore quoi qu'il en dise, et il peut nous donner quelque œuvre nouvelle meilleure encore, plus sérieuse et plus solide, que les précédentes. Jusqu'à présent il n'a dépeint que lui-même, dans sa « Jeunesse Blanche » il a résumé pour ainsi dire son âme et sa vie ; qu'il abandonne maintenant ce champ suffisamment exploité ! « Du Silence » a déjà dans sa majeure partie un caractère moins personnel ; ce petit livre prouve — d'une manière qui eût pu être plus heureuse il est vrai — que le poète sait exploiter patiemment une veine qui s'ouvre devant lui. Peut-être un sujet objectif plus haut — philosophique, religieux ou national — tentera-t-il un jour le poète et lui fera-t-il produire quelque poème auquel tous s'intéresseront et qui fera rayonner son nom dans une gloire plus certaine.

En Belgique, on ne peut le nier, G. Rodenbach

a possédé déjà une influence réelle : il l'a exercée non sur le public, mais sur beaucoup de talents jeunes. Il a commencé par mettre en honneur auprès d'eux cette belle langue poétique du Parnassisme, plus serrée, plus précise, plus nerveuse que celle du Romantisme vulgarisée jadis chez nous par André Van Hasselt et d'autres. Puis il a malheureusement poussé ses admirateurs dans le voie de l'Art libre, où finalement plus rien ne se respecte : ni la religion, ni la morale, ni le bons sens lui-même.

Quel conseil pour finir donnerons-nous à notre poète? car nous nous intéressons sincèrement à lui et à sa renommée. Nous lui conseillerons d'abord de renoncer à ce principe de liberté absolue en fait d'art qu'il a posé : il est grand temps qu'il le renie pour n'en pas subir lui-même toutes les déplorables conséquences. La formule de l'Art pour l'Art d'après laquelle toute inspiration serait bonne et qui permet de ne pas tenir compte du but nécessaire de tout écrivain : le perfectionnement des intelligences et des cœurs; cette formule, dis-je, est fausse et pernicieuse et conduit aux derniers écarts moraux. Mais le seul principe de la parfaite latitude quant aux procédés et aux moyens de l'Art, ce principe d'après lequel la tradition littéraire et les exemples des maîtres sont choses inutiles et mortes, est déjà plein d'erreur et de dangers.

Les semences portent leurs fruits. Une école s'est fondée aujourd'hui très-différente de celle qu'avait voulu établir M. Rodenbach, et élevée cependant sur les mêmes bases, nourrie des mêmes théories. Cette école — qui a ses représentants en Belgique comme en France — s'intitule elle-même ou du moins accepte le sobriquet de « *décadente* ». Sous prétexte de rénovation et d'originalité — j rétexte qu'invoquaient également les fonda-

teurs de la « Jeune Belgique — les décadents » ou « symbolistes » en viennent à affirmer que les idées doivent être embrouillées à dessein pour offrir un objet d'étude et d'effort au lecteur; certains vont plus loin et déclarent qu'il ne faut plus tenir compte du sens des mots, mais uniquement de leurs sons et aussi des couleurs que ces sons représentent, et qu'il faut les assembler d'après cela pour rendre l'impression qu'on veut produire. Un groupe des novateurs s'appelle je crois — ou s'est appelé, car ces groupes ne durent pas longtemps — les « symbolo-instrumentistes ». Et si nous avons l'air de plaisanter en parlant de pareilles choses, ces Messieurs paraissent au contraire se prendre fort au sérieux. Chose étonnante et triste, leurs extravagances gagnent du terrain et trouvent parfois des partisans jusque dans les rangs de la presse ancienne. Dans ces conditions M. Rodenbach aura-t-il le courage de réagir? Nous l'espérons encore après la « Jeunesse Blanche », mais depuis l'étrange plaquette « Du Silence », nous l'espérons moins — sans en désespérer tout à fait. M. Rodenbach peut avoir cédé à la tentation de manger du fruit de l'arbre décadent, mais le regret et le dégoût, s'ils ne lui sont venus déjà, lui viendront peut-être bientôt. Il a renié aujourd'hui « la Jeune Belgique » pour collaborer à « la Wallonie », l'organe des « décadents » belges. Qu'il ne retourne pas à la « Jeune Belgique » et qu'il laisse « la Wallonie » mourir sous les embrassements des René Ghil et des Stéphane Mallarmé; qu'il soit lui-même désormais, qu'il écrive avec son imagination et son cœur dans sa propre langue, délicate, châtoyante, mais intelligible!

Le dernier conseil que nous voulons donner à M. Rodenbach est de revenir humblement et simplement à la foi catholique, lui qui avait juré à cette foi

sainte dans ses premiers vers une fidélité éternelle ! Il n'est jamais trop tard pour bien faire, et le christianisme est essentiellement la religion réparatrice. M. Rodenbach a été sur le point, dit-on, l'année dernière de faire paraître un nouveau volume de vers, sur Jésus-Christ cette fois. Cela prouve la bonne tendance actuelle des idées du poète. Mais c'eût été, paraît-il, fort étrange et déplacé : Jésus fût redescendu sur la terre, dans nos villes et sur nos boulevards, pour juger le monde moderne. Le poète a très bien fait sans doute de ne pas publier ce volume. Qu'il attende, pour parler du Christ, que sa foi soit refaite, pure et belle comme il y a dix ans ; plus forte et plus vivace même par la réflexion. Nous espérons, nous avons la confiance que ce jour viendra !

JEAN CASIER.







NEW YORK.

LA charte de la commune de New York est d'origine anglaise; octroyée par le roi Charles II elle a subi des révisions partielles, nécessitées par l'accroissement excessif de la population : on a cherché à remédier aux graves désordres, et à réaliser les progrès dont l'expérience avait démontré l'urgence.

A la fin du siècle dernier les Etats-Unis d'Amérique se sont constitués en république indépendante; depuis le 17 septembre 1787 New York, qui a adhéré aux statuts de la confédération, relève du Président des Etats-Unis et du Congrès : l'Etat de New York, province dont la ville de New York fait partie, est représenté au congrès par 2 sénateurs et 34 membres de la Chambre des représentants. La compétence législative du congrès est limitée par la constitution aux affaires réputées fédérales : établissement de taxes et d'impôts, paiement de dettes publiques, mesures nécessaires à la défense commune et au bien général de la confédération, tribunaux : emprunts sur le crédit des Etats-Unis, traités de commerce soit avec les nations étrangères, soit entre les divers Etats, soit avec les tribus indiennes, déclarations de guerre. Le Président des Etats-Unis exerce le pouvoir exécutif. Le gouvernement de la République a son siège à Washington ;

dans le but de s'assurer la complète indépendance du congrès et du Président, la métropole fédérale avec le territoire de Colombie ont été neutralisés.

La législature particulière de l'Etat de New York règle souverainement toutes les questions non-fédérales, et remplit en quelque sorte les fonctions d'administration provinciale. Le pouvoir législatif est entre les mains d'un sénat et d'une assemblée : le premier se compose de 32 membres, la seconde de 128 membres, élus chaque année par les comtés en proportion de leur population. Le pouvoir exécutif de l'Etat est confié à un gouverneur, élu par le peuple pour deux ans. Il a un veto déterminé sur les actes de la législature, et nomme aux emplois publics avec l'approbation du Sénat. Le droit de voter pour l'Etat appartient à tout citoyen âgé de 21 ans, domicilié dans le comté pendant six mois, et payant la taxe d'Etat ou de comté pendant un an avant l'élection.

New York se distingue des grandes agglomérations humaines de l'ancien monde, par la décence peu commune qui règne dans ses rues, et par l'activité prodigieuse de sa population.

La police, fermement soutenue par l'opinion publique, est sévère sur le chapitre des mœurs malgré la présence dans la ville de la race noire, réputée pour son dévergondage, l'on ne voit la débauche étaler dans les lieux publics, ni l'impudeur de ses provocations, ni le scandale de ses élégances. A New York le travail est en haute estime. De nombreuses sociétés, basées sur la charité et le « self-help » viennent en aide aux besogneux de la cité, et leur font l'avance des fonds nécessaires à l'acquisition des ustensiles indispensables, quitte à se récupérer par des remboursements successifs, prélevés sur les bénéfices de l'ouvrier.

Le newyorkais a du mépris pour les oisifs, qui sont une poignée d'étrangers riches : l'américain de la classe aisée se fait gloire de s'occuper d'affaires, et passe sa journée dans son bureau, toujours situé au cœur de la cité : Broadway-Avenue est le centre des affaires ; là n'aboutissent pas moins de 54 rues, là sont établis les offices, les banques, la bourse, la poste City-Hall. Dès que les Etats-Unis se sont aperçus, que l'Angleterre et l'Italie se débarrassaient à leurs dépens de nationaux incapables de gagner leur vie, des mesures sévères ont été prises contre les émigrés sans ressources : tous ceux qui ne sont pas jugés d'un bon rapport sont réembarqués séance tenante sur le navire qui les a amenés. L'américain n'aime pas les non-valeurs, ni les mendiants ; si l'aisance n'est pas générale dans la ville, il y a au moins une bonne moyenne de confort à tous les degrés de l'échelle sociale.

La population newyorkaise a d'éminentes qualités : elle est morale, laborieuse, comme pas une, et a une merveilleuse élasticité d'âme qui fait que les plus grands malheurs ne l'abattent jamais : un newyorkais essayera au besoin dix carrières différentes, sans jamais désespérer du succès final. C'est bien plus aux qualités de la race qu'il faut attribuer le sage développement de la métropole, qu'à ses institutions communales, dont le fonctionnement laisse beaucoup à désirer.

New York sur l'Océan atlantique, à 350 kilomètres de Washington, et à 210 kilomètres d'Albany, est la métropole incontestée du nouveau monde, tant par son commerce, que par son cachet de grande ville, et par son immense population.

New York, qui avait à peine 60,000 âmes au commencement du siècle, en compte aujourd'hui près

de deux millions (1) : elle est bâtie dans l'île de Manhattan, qui s'avance en pointe entre deux autres terres, dont elle n'est séparée que par deux larges fleuves : Hudson River au sud, Nord River de l'autre côté. Ces deux terres, couvertes de maisons, sont devenues ses faubourgs, sous les noms de Jersey-City et de Brooklyn : cette dernière constitue à elle seule une immense ville de 566,000 habitants; la première a 121,000 âmes. New York, surnommée la cité impériale, fait pâlir à côté d'elle toutes les autres villes des États-Unis, qui paraissent des villes de province. Douze avenues parallèles, larges voies plantées d'arbres, bordées d'innombrables églises et chapelles de style et de culte divers, de constructions à tourelle genre château, et de maisons de rapport à six étages; ça et là des squares; un parc public, le plus beau du monde; un pont gigantesque en vue de City-Hall, jeté sur Long-Island, qu'un bras de mer de deux mille mètres sépare du continent; enfin la statue colossale de la Liberté, fièrement campée sur le fort de granit de la petite île de Betloé, et servant de phare aux navires des Deux Mondes : tel est l'aspect grandiose de la métropole américaine.

Les pavillons de toutes les puissances s'entrecroisent dans les eaux de son port, qui semble par endroit, ou une forêt, ou une ville manufacturière, tant il abrite de bateaux à mâts et à vapeur : son commerce représente à l'importation plus des deux tiers de celui de toute l'union américaine.

L'État de New York se subdivise en 59 comtés, sa

(1) Le rapport de M. Hewitt, maire actuel de New York, affirme que la population de cette ville est d'environ deux millions d'habitants.

population se monte à six millions d'habitants, le siège de son gouvernement est Albany, capitale de la province. En Amérique la souveraineté centrale est limitée, et n'absorbe pas la souveraineté locale. La législation des États Unis a donné le maximum de « self government », tant aux « township », division territoriale qui peut contenir plusieurs communes, qu'aux paroisses et aux communes. La commune est une petite république dans la grande république et dans l'Etat ; elle jouit d'une indépendance réelle : la soumission à l'Etat ne commence que là, où il y a un intérêt commun à plusieurs agrégations.

La municipalité de New York est une corporation organisée à l'instar de l'Etat ou de la République américaine. Elle est dirigée par un pouvoir législatif, le conseil des 25 aldermen, et par un pouvoir exécutif, le maire. Vue d'ensemble la régence de la ville se compose d'un maire, du secrétaire du maire, de 25 aldermen, du secrétaire des aldermen, d'un maréchal et d'un chargé des records.

Les aldermen sont élus pour un an au moment des élections générales : 15 sont nommés par quartier, les 10 autres dans toute la ville. Toute vacance est comblée par un vote du conseil lui-même, et le membre ainsi nommé reste en fonctions jusqu'à l'élection suivante. On assure la représentation des minorités par un système de scrutin, qui donne à un certain nombre d'électeurs deux voix pour nommer trois aldermen, et quatre voix pour en nommer six. Sont électeurs pour la commune les citoyens nés dans la ville et y ayant un domicile permanent.

Le conseil des aldermen vérifie ses pouvoirs, nomme de vive voix son président et le révoque, fait son règlement, inflige des peines disciplinaires à ses membres :

le pouvoir du conseil n'a d'autre limite que les lois constitutionnelles et les droits des particuliers. Le conseil prescrit les diverses mesures d'édilité, fait des ordonnances sur la police des rues, des marchés, des promenades ; délivre des licences aux marchands forains, et aux professions, qui s'exercent dans les rues ; surveille les poids et mesures. Toute ordonnance est votée à la majorité : s'agit-il d'une dépense ordinaire ou d'une imposition, il faut les $\frac{3}{4}$ des voix ; pour une dépense imprévue ou somptuaire, les $\frac{4}{5}$; pour toute modification importante à un contrat antérieurement passé, il faut l'unanimité : ce sont là autant de garanties données aux intérêts de la minorité, le nombre cesse ainsi d'être souverain et oppressif ; le nom des votants est publié dans le journal officiel « the city Record ». Les résolutions d'intérêt local ont force de loi après approbation du Maire ; sur son refus, elles sont remises de nouveau en délibération, et ne deviennent définitives, qu'après avoir réuni les $\frac{2}{3}$ des voix des aldermen présents. Quand il s'agit d'une opération financière, emprunt, placement ou imposition, la décision du conseil est subordonnée à l'approbation de la législature. Les principaux chefs de service assistent aux délibérations du conseil sans voter.

Le Maire de New York est nommé directement par les électeurs dans une élection générale, son mandat a une durée de deux ans. Etranger aux délibérations du conseil des aldermen, il peut provoquer et suspendre leurs résolutions. Le Maire exerce le pouvoir exécutif. Il a le droit de choisir les chefs de service (à l'exception toutefois des fonctionnaires pour les finances et la justice), et les nomme d'accord avec le conseil. Il nomme seul ses propres employés et peut les destituer, à la charge de soumettre ses raisons à la prochaine

réunion du conseil. Il doit veiller à l'exécution des lois et ordonnances, en prenant l'avis des chefs de service, et se tenir au courant des affaires de chaque département. Il dresse tous les ans une situation générale des finances et du gouvernement de la ville, et la soumet au conseil. Il est assisté d'administrateurs « Trustees ». Il peut être révoqué par le Gouverneur de l'Etat de New York, après une instruction, qui est conduite par l'« Attorney » général.

Il y a à New York un département des finances, un département des travaux publics, un département de l'administration publique, un département des quais; un bureau sanitaire, un bureau des incendies; une commission des hôpitaux et refuges, une commission des maisons de correction, une commission de l'instruction; un département de la justice, un département de la police.

Viennent ensuite plusieurs comités, qui ont pour objet de contrôler certains services; conseil pour l'ouverture des rues, commission des comptes, conseil pour la répartition et l'examen des dépenses.

A partir de 1870 de nouvelles lois ont réformé les services financiers. Le contrôleur « comptroller » est une sorte de surintendant; pour toutes les dépenses de la municipalité, il tire des « warrants » sur le trésorier, et les fait contresigner par le maire. Il se fait présenter chaque semaine un état de l'argent déposé dans les banques pour le compte de la ville, et approuve lui-même le choix de ces banques, sur un rapport écrit du trésorier et du maire. Sous sa surveillance directe fonctionnent huit bureaux pour l'administration du revenu de la ville, des taxes ordinaires, des péages, et des revenus des eaux, pour la vérification des comptes, l'octroi des licences, la police financière des marchés,

la perception des cotisations volontaires, et enfin pour les comptes du trésor. Le trésorier « chamberlain » simple chef de bureau, est nommé comme les chefs de service : en guise de cautionnement il souscrit un engagement pour un million de dollars.

Des lois de 1870, 1873 ont réorganisé la police : elle est confiée au département de police métropolitain, dont le ressort s'étend à tout le comté de New York et à quatre comtés compris dans le même district. Ce département se compose de trois commissaires choisis par le gouverneur avec le consentement du Sénat de l'Etat. Le conseil nomme un surintendant, trois inspecteurs, et autant de capitaines, de sergents, et de patrolmen, que de besoin. Il fait des règlements de police, surveille les agents et punit les détentions illégales. Il peut mettre un employé à la retraite par un vote unanime. En cas d'émeute il lève des patrouilles parmi les citoyens. Le surintendant est chef de la police active, et spécialement chargé de la police des élections.

La réforme des Institutions Communales de New York se poursuit encore de nos jours : la liberté politique consistant dans « le laisser faire, laisser passer » pouvait convenir à un petit peuple, sortant à peine de l'état sauvage ; mais elle n'est plus compatible avec une agglomération énorme de population, accrue presque chaque jour par un flot d'étrangers.

Les scandales administratifs sont d'une fréquence déplorable à New York, et dépassent tout ce qu'on peut imaginer en Europe. La dette consolidée de la ville ajoutée à sa dette flottante se monte à 230 millions de piastres (1) et le budget annuel des dépenses ordi-

(1) Rapport de M. Hervitt, maire de New York.

naires devient plus lourd d'année en année : pour peu que cet état de choses se prolonge, la métropole se mettra dans la fâcheuse situation de sa voisine, New Jersey, où la valeur totale des propriétés particulières est inférieure au montant des dettes de la ville. Les fonctionnaires concussionnaires sont la règle à New York. Voici comment ils opèrent : les aldermen arrivent au pouvoir en corrompant le suffrage universel ; une fois en fonctions, ils votent des impôts ou des emprunts, dont ils se partagent le produit, puis disparaissent. S'ils ne parviennent pas à prendre le large, ils achètent les jurys et même les juges, élus comme eux par le suffrage universel. Il y a peu d'années ils se sont ainsi partagés impunément 150 millions de dollars.

L'opinion est encore émue du récent procès « Jacob Scharp », où ils ont été pris la main dans le sac : 20 conseillers sur les 25 qui composent le conseil des aldermen s'étaient approprié la somme de 400,000 dollars, prix de la concession d'une ligne de tramway dans Broadway, qui devait à jamais détériorer la plus belle avenue de New York : quinze d'entr'eux sont dans les différentes prisons de l'Union, deux sont morts, un est devenu fou, et deux autres sont en fuite.

C'est apparemment dans le but d'éviter la publicité des trop nombreuses prévarications commises, que la loi du 4 juin 1887 restreint la liberté de poursuivre les autorités administratives. Cette loi règle d'une manière très rigoureuse les actions qui seraient dirigées contre le maire ou les aldermen en vue d'obtenir des dommages-intérêts par suite de leur négligence. Ces actions doivent, à peine de nullité, être commencées avant l'expiration du délai d'une année à partir du jour où le dommage a été causé, et dans un délai

de six mois à partir du dommage, l'intention de les intenter doit avoir été notifiée à l'officier de justice compétent.

Bon A. DE T'SERCLAES DE WOMMERSOM.





POESIES.

EN PLEINE MER.

RIEN que l'onde partout qui se presse sur l'onde
Et qui se mêle au loin, sur l'horizon du monde,
Au ciel de toutes parts s'unissant à la mer!
Rien que le mouvement des vagues écumantes,
Le flux et le reflux des fatales tourmentes
Qui soulèvent les flots en colonnes dans l'air!...
Nul autre être vivant, sur cet immense espace,
Que l'oiseau fatigué luttant contre la mort,
Heureux de plier l'aile et de s'abattre à bord,
S'il trouve sur l'abîme un navire qui passe!...
— Perdus aussi, Seigneur, sur cette immensité
Où se reflète un peu de ta magnificence,
Il ne nous reste, à nous, qu'à bénir ta puissance,
Qu'à demeurer muets devant ta majesté.
Car toute langue humaine est inapte à redire,
Même avec les accents d'une puissante lyre,
Le spectacle étonnant des lointains océans,
Leurs calmes dangeureux, leurs soubresauts géants,
A qui n'a point senti, bien au large des grèves,
Sur les sommets mouvants des flots capricieux,
Son âme se bercer dans ces deux vastes rêves,
L'immensité des mers et l'infini des cieux!


Sur la Manche.

A. Cusot.



LOLLIA.

Episode de la persécution des Chrétiens, 311 ans après J.-Ch.


 ALÈRE était César, Rome était souveraine,
 Et des chrétiens en foule expiaient dans l'arène
 Sous la dent des chacals, le forfait odieux
 D'être soumis au Christ, et d'abjurer les dieux.
 Or, de Vespasien l'immense amphithéâtre,
 Ainsi qu'aux jours de fête où le peuple idolâtre
 Accourait aux combats de ses gladiateurs,
 Comptait sur ses gradins cent mille spectateurs.
 Les marches d'escalier de marbre revêtues,
 Le jasje des piliers, le bronze des statues
 Unissant leur éclat aux prismes du cristal
 Brillaient sous le soleil d'un ciel oriental;
 Comme un écho lointain des steppes indiennes
 On entendait vibrer le rire des hyènes,
 Les cent lions captifs dans l'autre souterrain
 Ébranlaient puissamment leurs entraves d'airain,
 Et le peuple assemblé qu'un vil carnage attire,
 Attend impatient la mort d'une martyre.
 — Un cri, par mille voix poussé soudainement
 Fait mugir les échos du vaste bâtiment :
 Une enfant arrachée aux prisons de S^t Pierre
 Calme, ses yeux profonds baissés sous la paupière,
 S'avance dans l'arène : un jeune front tremblant
 Lentement dégagé des plis du voile blanc
 Apparaît couronné de beautés indicibles,
 Sous les brodequins noirs les pieds nus et flexibles
 Effaceraient l'éclat du marbre de Paros,
 Et pareille en son charme à la fleur du lotos,
 Cette vierge aurait pu, dans sa grâce attendrie
 Faire, à quelque étranger, oublier sa patrie.
 Comme un épi de blé par la faux abattu
 Son visage sercin rayonne de vertu.
 Son crime, aux yeux de Rome est d'être une chrétienne,
 Mais la foi brûle au cœur de la Messénienne

L'eau sainte du Jourdain sur sa tête a coulé
Et devant son regard le ciel s'est dévoilé!
Qu'importe à Lollia, l'inexorable joie
De cette multitude acharnée à sa proie;
Au son des harpes d'or, des chants délicieux
Entonnent dans les airs la musique des cieus;
Si l'on crie ici-bas — « Livrez l'impie aux bêtes! »
Ses frères vont là-haut lui préparer des fêtes.
Et l'âme délivrée, ainsi qu'un pigeon blanc,
Pourra, sans tâche encor, quitter le corps sanglant
Que nul ne pleurera, car la foule en démence
N'a pas pour la victime un seul cri de clémence.
— A ses pieds, tout-à-coup, — une fleur vient tomber —
Et celle qui n'eût pas faibli pour succomber
Et qui, pour sa croyance accepta sans murmure
De supporter la mort, de subir la torture,
Tremble, comme un oiseau sous le bec du vautour,
Devant le chaste aveu de ce gage d'amour.
S'appuyant chancelante au rempart circulaire
Ses grands yeux veloutés qu'un chaud rayon éclaire
Au sein des rangs pressés cherchent à découvrir
L'inconnu dont le cœur se laissait attendrir.
Là-haut, très bas penchée, une tête hardie
Digne dans sa beauté d'un berger d'Arcadie
Arrête sur l'enfant un regard de douleur,
Où l'âme a concentré sa plus vive chaleur.
Ce fut un court instant d'inexprimable ivresse
Où Lollia revit le beau ciel de la Grèce,
Les danses de ses sœurs sur les gazons fleuris,
Les voiles abordant aux rivages chéris
Où les flots soulevés par la voix de Neptune
Réfléchissaient la nuit le croissant de la lune,
Et berçaient de leur chant les plaintes d'Alcyon.
Lui, poursuivait là-haut, sa pure vision
En songe il se revoit aux champs de Mantinée
Tandis qu'à ses côtés, de myrte couronnée
Une femme marchait, le tenant par la main,
Et que le dieu d'amour fleurissait leur chemin.
O douloureux penser, l'épouse qu'il désire
Et qu'il aime, a les traits de la jeune martyre,
Et fou de désespoir, il ouvre et tend les bras
A ce bonheur qui passe et ne reviendra pas!
Mais le peuple applaudit... le chef des rétiaires
S'approche d'un pas lent des sinistres repaires :
La trompette a sonné pour le premier signal.
Alors, sous les replis du voile virginal,

Lollia joint les mains et vers le ciel les lève,
 Afin qu'il comprit bien où finirait leur rêve.
 Mais le second appel soudain déchire l'air,
 Et l'on entend gémir une porte de fer...
 La chrétienne pâlit... là-haut, la voix amie
 Dans un sanglot l'appelle, et bientôt raffermie
 Elle tombe à genoux et met les bras en croix.
 La trompette a sonné pour la troisième fois.
 Alors, sous la terreur d'un horrible silence
 Le tigre déchaîné dans l'arène s'élançe,
 Et plus d'un œil romain, avare de ses pleurs,
 S'est troublé, quand ce fauve abattit ces deux fleurs!
 — Courage, Lollia! — rose de Messénie, —
 Car le martyre est court et la gloire infinie! —

ISABELLE KAISER.



SÉRÉNITÉ.

LE soleil trône au sein des rougeurs vespérales,
 Les rayons à leur roi font d'éclatants faisceaux;
 Le ciel rend la mer d'or et d'azur, et les eaux
 Garderont ses reflets aux heures sidérales.

Dans une netteté de lignes sculpturales
 L'horizon laisse voir les tours et les vaisseaux.
 — Nul bruit sous la hauteur des célestes arceaux,
 Ni flots battus, ni chants de volupté, ni râles.

Tout est sérénité comme tout est splendeur;
 Et la barque de pêche avance avec lenteur,
 Voile pendante, au seul mouvement de la rame.

Ainsi pour nous parfois se lève une saison
 Où tous les vents d'orage étant tombés, notre âme
 Se meut par l'humble foi chrétienne et la raison.

JEAN CASIER.

Heyst, 25 août 1888.



BIBLIOGRAPHIE.

Jan Boendale ook geheeten Jan De Clerc, zijn leven, zijne werken en zijn tijd (*Jean Boendale, nommé Jean De Clerc, sa vie, ses œuvres, son époque.*) S. Leliaert, A. Siffer et C^o Gand. Prix fr. 3,00.

LEL est le titre de l'étude de critique littéraire et historique que vient de faire paraître M. Haerynck, professeur à l'athénée d'Ixelles.

C'est un travail fouillé, écrit avec élégance et qui dénote une érudition étendue et un remarquable esprit d'observation.

Boendale y est mis en lumière, comme écrivain et comme homme politique. Toute la vie du XIV^e siècle est là; luttes politiques internationales; acheminement vers l'unité morale des Pays-Bas; développement des institutions constitutionnelles; luttes entre la haute bourgeoise et l'élément ouvrier; progrès de l'instruction; querelles entre le pouvoir civil et l'autorité ecclésiastique; influence des écrivains laïques de l'Italie gibeline sur la littérature de nos contrées, etc.

Jean Boendale naquit à la fin du XIII^e siècle à Tervueren, résidence d'été du bon duc Jean II.

En 1312, il accompagna le député d'Anvers aux États de Cortenberg. Plus tard, il devint *greffier* d'Anvers.

Boendale, qui dédia plusieurs de ses œuvres à Jean III, duc de Brabant, reflète fidèlement la pensée de ce souverain. Grâce à De Vries, Jonckbloet et Snellaert, le texte des œuvres principales de Boendale a été publié.

Boendale écrivit le *Miroir des Laïcs*, où chacun pouvait voir comme dans un miroir ses devoirs et ses droits, et comme à côté du précepte il y avait l'exemple, le *Miroir des Laïcs* offrait une lecture agréable et variée, d'où le comique n'était pas complètement exclu.

Boendale avait écrit précédemment la chronique rimée des ducs de Brabant (*Brabantsche Yeesten*). A partir du règne de

Jean I^{er} le récit offre un intérêt considérable par les faits qu'il révèle et par les observations souvent remarquables de l'auteur.

Les *Gestes des ducs de Brabant* furent d'abord clôturés en 1318; le *Miroir des Laïcs* date de 1330. Il fut suivi de la *Testée* (Teesteye).

La thèse favorite de Boendale dans ces deux poèmes est « le progrès social et la perfectibilité humaine ». La *Testée* est une œuvre dialoguée, à l'imitation du *Wapen Martyn*, de Maerlant. Dans le *Testée*, Boendale, entraîné par l'exemple de son devancier, affiche des sentiments plus démocratiques que dans le *Miroir des Laïcs*. M. Haerynck établit les causes de ce changement d'opinion. Jean III, menacé par une coalition de souvenirs étranges, est obligé de s'appuyer davantage sur le peuple.

Plus tard, Boendale écrivit encore le *Dietsche Doctrinael* (Doctrinal flamand).

C'était un résumé des thèses exposées dans le *Miroir des Laïcs* et dans la *Testée*.

Le *Mélibée* ou le *Livre de conseil et de consolation* est une traduction du latin d'Albertano de Brescia. Boendale y traite notamment de l'abolition des guerres privées, — réforme que les luttes sanglantes des Awans et des Waroux au pays de Liège devaient faire désirer avant toutes, mais dont la réalisation tendait à renforcer l'autorité du duc et celle des échevins.

Le livre des *Vengeances célestes*, la dernière œuvre du greffier d'Anvers, porte des traces non douteuses du déclin de son intelligence. Impressionné par la peur de la peste, sa raison se trouble, et il rétracte, en plus d'un endroit ses témérités précédentes.

Boendale est le parfait doctrinaire du XIV^e siècle.

Cette étude, M. Haerynck l'a écrite de main de maître. De tous les modernes qui ont traité du greffier d'Anvers, il est celui qui a le mieux compris ses variations politiques. Boendale était dévoué corps et âme à Jean III. Il servait les intérêts de son souverain et le suivait dans ses évolutions politiques. C'était là la logique de ce que nous appellerons — plus irrévérencieusement que M. Haerynck — les palinodies d'un homme officiel du XIV^e siècle. Boendale était plutôt un sophiste qu'un logicien.

Il avait devancé Tayllerand dans l'art de déguiser sa pensée, à tel point qu'avant M. Vanderkindere, dans son *Siècle des Artevelde*, tous nos historiens répétaient que le greffier d'Anvers était dans le courant d'idées du « sage homme » de Gand.

Comme M. Haerynck l'a démontré, bien loin de préconiser la politique d'Artevelde, c'est-à-dire l'alliance de nos souverains et de nos communes (Flandre, Brabant, Hainaut, etc.) Boendale, servait uniquement l'intérêt de son maître, voulait au contraire enrayer et ridiculiser ce grandiose mouvement. Il était, comme Brabançon, un particulariste achevé. Quant au roi Edouard III, il cherchait

à l'atteindre de sa satire mordante, mais il savait si bien couvrir de fleurs ses traits les plus acérés que la plupart de nos historiens modernes se contentant d'une lecture superficielle du *Derden Edwaert (Histoire d'Edouard III)* l'avaient dépeint comme enthousiaste des faits et gestes du monarque anglais.

On exige aujourd'hui des qualités sérieuses de l'historien. Ces qualités se rencontrent abondamment dans le travail de M. Haerynck. Son étude sur Boendale ne sera sans doute, qu'un heureux début, précurseur de travaux plus considérables.

E. A.



France, par le R. P. DU LAC de la Compagnie de Jésus, Recteur de St-Mary's Collège, à Canterbury, in-18°, 3,50.

A plupart des nations européennes s'occupent assidûment, depuis quelques années, de perfectionner l'éducation des jeunes hommes. Ces perfectionnements n'ont, hélas! trop souvent consisté qu'à surcharger les programmes des études. Les résultats d'un tel système sont justement discutés. A l'époque difficile où nous vivons, en face des grandes luttes politiques, patriotiques et sociales qui se préparent, s'il importe que la science soit répandue à flots sur la jeune génération, il importe aussi, et davantage, de former beaucoup d'hommes possédant cet *habitus virilis* dont parle un ancien philosophe, c'est-à-dire l'énergie, le courage, la loyauté, la noblesse des sentiments, l'élévation de l'esprit, en un mot, toutes les qualités qui constituent l'*homme de cœur*.

Le livre que le R. P. Du Lac vient de publier sous ce titre : *France*, pourrait s'appeler avec vérité : *l'Art de former des hommes de cœur*.

Chassés de leur patrie, les Pères Jésuites français ont été demander l'hospitalité à la libre Angleterre, et ils ont fondé à Canterbury le Saint-Mary's Collège. L'année dernière, une épidémie de fièvre scarlatine s'étant abattue sur la maison, les plus jeunes élèves furent licenciés et renvoyés sur le continent. Le R. P. Du Lac, recteur du Collège, voulut rester en communication constante avec ses chers enfants. Il leur adressa de longues lettres. Elles furent lues et relues comme elles le méritaient. Elles passèrent de main en main. Beaucoup de jeunes gens en demandèrent communication à leurs amis, à qui elles avaient été adressées. Bref, on crût devoir les livrer à la publicité, et elles forment le volume qui paraît aujourd'hui.

Ces lettres qui, sous une forme simple et intime, possèdent un mérite littéraire des plus remarquables, devant rappeler aux absents le collège dont ils se trouvaient momentanément éloignés, nous offrent le tableau de la vie et de l'éducation dans ce bel établissement de Canterbury. Travaux, récréations, exercices religieux et littéraires, séances d'académie, réunions aux jours de fête, s'y trouvent décrits de la manière la plus heureuse.



Deux drames du temps des Gueux, Jacques Blommaert ou le triomphe des Gueux à Audenarde (1572). Jean de Hembise ou la chute des Gueux à Gand (1584). Avec notes historiques, par l'abbé EDM. SPEELMAN. Beau volume de 162 pages in-8° prix fr. 2,00. — Franco par la poste fr. 2,20. — S. Leliaert, A. Siffer & C^{ie}, rue Haut-Port, 52, Gand.

DARMI les manuscrits que nous a laissés Monsieur l'abbé Speelman, mort il y a deux ans, nous avons trouvé ces deux drames historiques auxquels il avait mis, en vue de les publier, la dernière main.

Nous avons cru que ce serait mal servir et la Religion et la Patrie que de laisser dans la poussière ces pièces parallèles qu'il leur a consacrées.

La réputation de M. l'abbé Speelman, comme historien et littérateur, n'est plus à faire : son *Belgium Marianum* ; ses *Saints et grands hommes du Catholicisme en Belgique* ; sa *Vierge Immaculée, patronne de la Belgique* et ses *trois drames historiques* l'ont suffisamment établie.

Il y a plus de trente ans que cette dernière œuvre vit le jour : elle n'en reste pas moins une de celles qui, comme sujet de déclamation, obtiennent encore, et à juste titre, le plus de succès dans les établissements d'éducation du pays.

Semblables à leurs aînés, les drames que nous livrons à l'impression, reflètent les traditions des immortels auteurs classiques et reveilleront dans les cœurs de la jeunesse l'amour de la Patrie et l'attachement à la Foi de leurs aïeux.

Dans les nombreuses notes historiques le lecteur trouvera, sur les villes d'Audenarde et de Gand, sur les lieux où se passe la scène et sur les personnages qui y paraissent, des faits et des détails aussi intéressants qu'inédits.

Puisse la lecture de cette œuvre posthume du savant prêtre gantois ranimer, en faveur des martyrs d'Audenarde, la vénération qu'ils méritent. Elle éclata, grande et profonde, lors du troisième centenaire de leur massacre, grâce au zèle de Mgr Bracq, aux sacrifices de M. le Chanoine De Meester, aux publications du R. P. Victor De Buck et du Chanoine De Smet, mais surtout aux travaux du regretté Ad. De Smet, Supérieur du collège d'Audenarde.



Marie Stuart, la Reine-Martyre, par VICTOR CANET, professeur d'histoire aux Facultés Catholiques de Lille. Un vol. in-8°, 200 pages, orné de filets rouges et de gravures dans le texte. Prix : 2 fr. Société de Saint-Augustin, *Bruges*.

POUR Marie Stuart, si odieusement calomniée; le jour des réparations s'est enfin levé. L'histoire impartiale l'a vengée des pamphlets inspirés par l'esprit de secte; et il est permis d'espérer, selon le vœu des fidèles d'Ecosse, que l'Eglise mettra le sceau à cette réhabilitation en attribuant à la reine-martyre la gloire des autels. Mais si la cause de la victime d'Elisabeth est gagnée désormais devant le public instruit, il faut, pour ainsi dire, que le jugement soit affiché, afin que nul n'en ignore. Tel est le but que s'est proposé M. Canet dans cette œuvre de vulgarisation; œuvre consciencieuse qui n'a pas demandé peu de travail. En effet, si l'auteur, en adoptant la forme du récit pour se faire mieux lire, s'est interdit les discussions des témoignages, il n'en a pas moins porté son enquête à travers les multiples travaux favorables ou hostiles de ses devanciers; et son tableau de cette vie, où se heurtent toutes les extrémités des choses humaines, est peint sur documents. S'il n'en fait point montre, c'est qu'en nous préparant ce mets substantiel et savoureux, il s'est souvenu du mot de Fleury: « On ne fait point passer par la cuisine les gens qu'on invite à dîner. » Il raconte et ne fait point la chimie de l'histoire: c'est ce qu'il faut pour la masse des lecteurs.

H. D.



Van Zanzibar naar Tanganyka-Meer, door den Eerwaarden Pater AMEET VYNCKE. — Kl. 8^o, van 148 bl. — Gent, Leliaert, Siffer en Cie. — Prijs : fr. 0,75.



EST avec une religieuse satisfaction que nous saluons la publication de cet humble opuscule.

Le R. P. Vyncke, de la Congrégation de N. D. d'Afrique, est ce vaillant missionnaire Flamand, dont le cardinal Lavigerie a lu, du haut de la chaire de Ste Gudule, la lettre si navrante, si éloquente dans son apostolique simplicité, qui exposait à la chrétienté civilisée les souffrances innommées des misérables esclaves du Haut Congo.

Le cardinal a invoqué, devant son auditoire ému, l'autorité de la parole de l'humble apôtre flamand : les pages simples que nous venons de parcourir prouvent que le primat d'Afrique a, en notre compatriote, un auxiliaire du tempérament évangélique de ceux que St-François-Xavier, l'apôtre des Indes, demandait à l'Europe à grands cris, d'un cœur pénétré de l'amour ardent du Christ : *da mihi Belgas!*

Ce n'est pas d'hier que le P. Vyncke brûle ses sandales sur le sol torride de l'Afrique centrale. La librairie Leliaert, Siffer et C^r, a déjà publié de lui deux séries de lettres, la 1^{re} intitulée *Algiers*, la 2^{me}, *Zanzibar*, sous le titre de *Brieven van eenen Vlaamschen Missionaris in Midden-Afrika*. Le nouveau volume est digne de ses aînés. Il nous retrace, jour par jour, les explorations que l'ardent apôtre a faites de Zanzibar au lac Tanganika, son travail d'évangéliste, ses impressions, ses épreuves et son appréciation sur l'œuvre que notre Roi poursuit et le but humanitaire et chrétien, surtout, qui doit être atteint.

Le style en est sobre; rien de recherché et rien de prétentieux, non plus : ce sont simples et naïves lettres familières, adressées presque journellement aux parents et amis restés dans la mère-patrie. Mais ces lettres, illuminent d'un jour plus éclatant peut-être l'œuvre de l'Afrique centrale que ne le feraient bien de gros volumes tombés de plumes officiellement autorisées.

Nous souhaitons, de cœur, bon succès à l'œuvre modeste de notre missionnaire, et témoignons le désir qu'elle rencontre un traducteur intelligent pour la vulgariser parmi nos populations wallonnes, en même temps que ses précédents écrits sur le « continent noir ». Un quatrième volume est sous presse.

(Bien Public.)



Saint Jean-François Régis, de la Compagnie de Jésus, par le Père Fréd. ROUVIER, S. J. — Volume in-16 de 48 p. avec filets rouges; couverture en papier parchemin. Prix : 0 fr. 40. Société de Saint-Augustin, *Bruges*.

LE Père Rouvier qui nous a donné, dans *Les trois nouveaux Saints de la Compagnie de Jésus*, un tout aimable crayon de la vie de Jean Berchmans, une notion très nette de l'admirable sainteté du Frère Rodriguez, un tableau saisissant des travaux héroïques de Pierre Claver, continue par saint François Régis, cette galerie miniature des gloires de sa famille religieuse. Cinquante pages lui suffisent pour mettre en relief, et la fermeté séduisante de l'enfant qui fut apôtre dès le collège, et l'indomptable énergie de l'homme que nul obstacle n'arrêta jamais, et les saintes audaces du missionnaire qui reconquit à la foi le Vivarais, et la confiante charité du Saint si féconde en miracles. Ces courtes biographies sont des modèles du genre, et nous n'en saurions trop recommander la lecture.

H. D.



Le *Lys*, par la Révérende Mère M. D. L. C. Un volume in-32 broché. Prix : 1 fr. 50; par la poste 1 fr. 75. Société Saint-Augustin, *Bruges*.

LE *Lys* est un petit volume d'apparence modeste comme la sainte vertu dont il parle, mais comme elle plein de charmes. De format moyen, il est de belle impression et orné de gravures parfaitement appropriées aux sujets et au caractère. Du à la plume ou pour mieux dire au cœur d'une supérieure de communauté déjà connue par d'autres publications très justement appréciées, ce délicieux petit livre se présente avec la recommandation du Provincial des Prémontrés, de l'Ordinaire, l'éminent évêque de Valence et du Métropolitain, Mgr l'archevêque d'Avignon. Il a ému ces maîtres dans l'Eglise, on le voit à leurs paroles; il fera les délices de bien des âmes.

C'est le *Lys*, image de l'âme chaste, dont la pensée revient toujours; c'est un cantique de Laudes, le *Benedicite* dont chaque verset ou plutôt chaque invocation fournit matière à parler du *Lys*; c'est l'hymne de l'amour céleste et pur, du cantique par excellence des Saintes Ecritures, qui sert de thème aux développements toujours réservés comme la vertu même, et comme elle s'élevant à des hauteurs d'où l'on voit toutes choses sous leur jour et leur aspect véritables.

H. D.

De vermaarde Nieuwe Oud-Vlaamsche Duik- ofte Plukalmanak voor 't jaar onzes Heeren 1889, door GUIDO GEZELLE. — Gand, chez S. Leliaert, A. Siffer & C^e. — Prix : un franc.

DE curieux almanach flamand que publie, depuis deux ans, notre excellent poète Guido Gezelle, recevra en 1889 de nouveaux développements. Outre les fêtes et indications religieuses et ecclésiastiques, il donnera les premiers éléments d'un *Blomalmanak*, ou calendrier flamand horticole; des détails linguistiques sur des centaines de noms de famille; des dictons populaires et des proverbes usités en Flandre; etc., etc.

Nous apprenons avec plaisir que l'Almanach paraîtra désormais sous la double forme de calendrier à effeuiller et de volume de bibliothèque. Sous cette dernière forme il pourra être conservé par bon nombre de familles et de bibliophiles, ce qui est dans le vœu de beaucoup de souscripteurs. *(Bien Public.)*





SUR L'ART.

Réflexions et définitions dans le domaine de l'Art.

DANS la société tout est commerce; on échange ses produits, ses impressions. Commerce d'utilité, commerce d'agrément. Celui qui peut vous donner est en droit d'exiger en retour, que vous l'éclairiez en lui apportant le fruit de vos investigations.

Partant de là, celui qui a voué sa vie au culte de l'art ne pourrait-il émettre son opinion avec autant d'autorité que l'écrivain critique d'art, à qui manque la pratique?

L'artiste produira sans doute une œuvre littéraire de moins de valeur; son outil à lui c'est le pinceau et non la plume. Mais s'il aime son art, son devoir est de le défendre par tous les moyens lorsque le faux goût le fait dévoyer.

Il s'agit d'établir s'il existe un *bon* et un *mauvais* goût.

L'art impressionne différemment chaque individu suivant son caractère et le plus ou moins de développement de ses facultés intellectuelles, suivant aussi le milieu d'éducation et de civilisation dans lequel il se trouve.

Chacun a son goût. Certes je ne puis forcer l'admiration ni le dédain, mais celui qui n'est pas en état d'apprécier les beautés consacrées par les siècles, ne

possède pas une organisation artistique respectable; son sentiment ne peut faire école et s'il entraîne la mode, ses idées tomberont avec elle.

Il y a quelques années des ambassadeurs japonais se trouvaient à Paris. L'empereur leur fit entendre l'opéra *les Huguenots*. Vers la fin de la représentation on demanda leur sentiment sur la musique. C'est très beau, dirent-ils. Ils avaient peut-être une préférence? — Oui, le commencement. — Le premier acte? — Non avant. — L'ouverture alors? — Non avant. C'était la cacophonie des instruments qu'on accordait. Eh bien! je ne choisirai pas pour arbitre en fait de musique ces personnages si haut que puisse être leur sens politique. Et néanmoins je pense qu'un séjour prolongé à Paris, une suite de représentations à l'opéra, et surtout un amateur qui leur aurait indiqué les beautés en leur montrant la raison de notre admiration, auraient modifié bientôt cette première impression. Le bon goût n'est pas une impression instinctive, elle doit être raisonnée, et procède par conséquent des attributs de l'esprit. Je vais essayer de les définir pour indiquer l'emploi que nous devons en faire dans les jugements que nous portons.



L'esprit.

Il ne saurait être ici question de l'esprit dans son acception tout à fait immatérielle. L'âme échappe à nos investigations; ce que nous en savons est du domaine de la religion. L'esprit que je vais essayer de définir, c'est l'esprit dans son sens le plus naturel, la faculté que nous avons de percevoir par l'organe des sens et de graver cette impression dans la mémoire, qui n'est elle-même qu'une sorte de sensation continuée.

Il serait impossible de donner une définition exacte d'un mot inventé par la métaphysique et qui ne représente pas une chose positive.

De la définition telle que je viens de la donner, il résulte que l'esprit, suivant que l'individu possède plus ou moins de délicatesse dans les sens, peut avoir une infinité de degrés et de caractères différents.

L'esprit subit l'influence de la culture, des objets et des faits gravés dans la mémoire, des esprits avec lesquels il s'est trouvé en communication soit par la conversation, soit par la lecture.

Aristote donna pour axiome : *Nihil est in mente quod non fuerit in sensu*. Il n'y a rien dans l'esprit qui n'ait été reçu dans les sens. Cette vérité, après avoir soutenu de rudes assauts, a enfin triomphé et le langage se l'appropriant, on dit d'un homme mal partagé du côté de l'esprit : il n'a pas ses cinq sens.

On objectera peut-être, que lorsque l'homme lit, ses sens ne sont pas en jeu. Si on réfléchit cependant à ce qui se produit en nous, quand nous lisons, on verra que les mots qui représentent des idées se gravent dans notre imagination et que nous les voyons par les yeux de l'intelligence.

Il est vrai que nous devons nous défier de notre imagination, toujours prête à inventer, mais la réflexion nous ramène à la vérité. Cependant en comparant les idées ainsi perçues, on comprend davantage l'exactitude de la définition : ce que les sens ont reçu laisse une impression et une idée plus nettes.

Ainsi l'idée que nous nous formons de toutes choses est le produit des sens. Si nous n'avions pas de sens nous n'aurions pas d'idées, sans idées nous n'aurions pas la faculté de penser.

Il me paraît suffisamment prouvé qu'il n'y a pas

d'idées innées. Ce que nous savons, ou bien nous l'avons éprouvé, ou bien on nous l'a enseigné. On ne saurait rien deviner.

Le trésor des idées que nous devons sans cesse chercher à enrichir : c'est la *science*.

Mais pour que la science puisse être utile, il faut que l'intelligence ait bien compris et classé dans notre entendement. Alors les idées nouvellement reçues et celles conservées dans la mémoire servent à composer de nouvelles idées qui sont la combinaison et le résultat des premières.

C'est là l'emploi qu'on doit faire de l'esprit naturel. Cet esprit tient trop à l'organisation plus ou moins parfaite pour ne pas en déduire que ce n'est que par l'observation de nos sens, par l'observation de leurs rapports, par l'appréciation des idées qu'ils font naître et par la combinaison de ces idées que l'esprit naturel pourra devenir riche, juste et lumineux.

L'esprit d'analogie consiste dans la juste comparaison que nous faisons des rapports qu'ont entre elles les sensations reçues et gravées dans la mémoire et celles que nous voulons faire naître.

C'est l'esprit naturel et l'esprit d'analogie qui nous rendent aptes à nous livrer à la méditation, qui est la comparaison des idées reçues aux fins d'obtenir un résultat sur lequel nous portons un jugement.



Le génie.

Que de fois ne dit-on pas : le génie est créateur. Cette qualification est toujours impropre, elle n'appartient qu'à Dieu.

Inventif est autre chose, parceque dans son sens

littéral ce mot emprunté au latin, signifie trouver, ce qui suppose une recherche préalable. Le hasard a fait découvrir bien des choses, mais je présume qu'elles seraient restées cachées si ce hasard ne s'était produit devant des hommes de génie. Lorsque Newton vit une pomme tomber à ses pieds, ce n'était pas la première fois qu'une pomme était tombée aux pieds d'un homme, mais ce fait se produisant devant un homme de génie suffit pour lui faire découvrir les lois de l'attraction universelle.

Avant Archimède bien des gens s'étaient baignés. Il était réservé au génie de celui-ci, d'observer qu'un corps plongé dans l'eau, perd de son poids un poids égal à celui du volume d'eau qu'il déplace. Cette découverte est un des plus féconds principes de l'Hydrostatique.

Pour le génie comme pour l'esprit nous devons rechercher dans les sens l'origine de ses facultés. Le génie est avant tout observateur; son cachet, c'est la manière nouvelle, originale, personnelle dont il se sert dans ses investigations. Quand il trouve, il produit. Mais pas plus que l'esprit il ne devine rien. Sa base est la science, la méditation. Pour s'élançer il lui faut un point d'appui.

Le génie trouve des idées nouvelles, qui elles-mêmes ne sont que le produit d'autres idées combinées entre elles. Il variera donc selon la portée et l'exercice de nos sens, selon les idées qui nous frapperont le plus et que nous approfondirons davantage. Il ne saurait être une espèce de seconde âme inspiratrice donnée par prédilection à tel individu que sa flamme éclaire.

Le génie ne cherchera à parvenir à l'inconnu qu'en suivant les sentiers connus. Pour produire une œuvre de génie il faut s'y préparer par l'acquisition du plus grand nombre possible d'idées relatives à cette opération.

C'est a tort qu'on confond quelquefois le génie avec l'imagination.

L'imagination est la faculté de représenter quelque chose dans l'esprit, c'est aussi celle d'inventer, mais elle diffère du génie qui marche pas à pas et suit le fil que l'analogie lui fournit. L'imagination fait des bonds mais ne saurait — pas plus que les autres facultés intellectuelles, — rien deviner. Elle est un effet prompt et peu réfléchi de l'esprit d'analogie. L'imagination est un grand ressort, mais il doit être assujetti pour qu'il devienne utile. Et si elle est éminemment nécessaire à une bonne organisation artistique, elle ne peut pourtant que bien rarement avoir les coudées franches.



L'art et le talent.

Si souvent on emploie indifféremment l'un de ces mots, qu'il semble utile de préciser afin de ne les pas confondre.

Quel que soit le talent dont fait preuve un peintre dans l'exécution de son œuvre, il ne mérite le nom d'artiste que si cette œuvre est l'expression de sa pensée. Le génie de l'art s'étend partout et sur tout. Il connaît le secret du beau, de l'expressif, de l'élégant. Il impressionne, il anoblit, il parle à l'âme.

Il se révèle sous toutes les formes. Il construit des palais, des édifices, des temples; il les meuble et les orne. Il modèle la terre, taille la pierre, manie le pinceau, prend la plume, note sa pensée en musique, nous la donne en prose ou sous la forme imagée et harmonieuse de la versification. Quel que soit son genre, son charme poétique subsiste toujours quand il est réglé par les lois du goût.

Œuvre de l'esprit, il s'adresse à l'esprit; c'est le secret de sa haute valeur.

L'art est donc la pensée, la forme lui sert d'expression.

Le talent, c'est la manière plus ou moins parfaite dont on traite la forme, c'est en quelque sorte un vêtement matériel.

Un copiste peut posséder beaucoup de talent, il n'est pas artiste.

Le talent est toujours circonscrit dans un cercle plus ou moins étroit. Il est le résultat des dispositions naturelles, caractéristiques de l'individu. Ces dispositions procèdent de la sensibilité plus ou moins grande d'un organe des sens, qui inspire un désir si puissant de savoir, un plaisir si vif à s'exercer, que tous les obstacles qui se présentent sont aisément brisés.

Le talent ne doit pas se confondre avec l'art, quoiqu'ils soient intimement liés entre eux, surtout en peinture. Nul mieux que l'artiste lui-même ne saurait exprimer ses idées. Mais l'exécution matérielle prend un temps précieux ravi à l'art. C'est là le secret de l'organisation des ateliers de Rubens et de Raphaël pour ne citer que ceux-là. Ils confiaient à des élèves, sous leur direction, l'exécution d'œuvres dont leurs esquisses avaient fourni le modèle. Quelques retouches magistrales donnaient à ces toiles le cachet du maître.



L'idéal.

L'idéal absolu c'est Dieu.

L'idéal relatif, celui dont nous allons nous occuper, c'est la préférence que nous donnons à tout ce qui est en rapport avec notre caractère.

Le caractère donne la personnalité, l'originalité, la marque distinctive de chacun.

Il varie et se nuance à l'infini. Il y a des caractères gais, mélancoliques, sombres, bons et méchants, cruels et compatissants, sensibles, bas et vils, élevés et poétiques. Je m'arrête car leur variété nécessiterait une page de qualificatifs.

Le caractère subit l'influence de l'éducation, des caractères avec lesquels il est en contact, comme aussi celle du développement des facultés intellectuelles et des évènements.

Leur diversité dicte le choix des carrières, des différents genres de travaux et d'études, les sympathies et les antipathies entre les individus. Elle est le principal agent de la bonne organisation sociale. La Pathologie et la Phrénologie peuvent en discuter la nature, nous nous bornons à la constater comme étant l'explication la plus plausible de l'attraction des individus vers chacune des branches des sciences et des arts.

L'idéal (relatif) est l'objet auquel on s'intéresse, vers lequel on dirige sa pensée avec le désir d'approcher autant que possible de la perfection; nous avons dit qu'il est sympathique au caractère. Pour l'artiste, l'idéal doit être la recherche de la perfection dans la nature. Plus beau que nature est un mot absurde quand on ne cherche qu'à l'imiter; mais tout n'est pas également beau dans la nature, et à mon sens, il faut faire un choix.

Anéantir l'idéal, c'est anéantir l'art.

Parce que la Grèce ancienne vivait d'idéal, elle a triomphé dans toutes les productions de son génie. Le paganisme lui avait inspiré la déification de toutes choses. Son art les idéalisa. Il leur donna la beauté sereine, basée sur la proportionnalité et la régu-

larité, beauté correcte, sans défaut mais aussi sans expression.

S'il est vrai que l'art doit toujours rechercher le beau, l'artiste ne doit rien négliger de tout ce qui peut lui apporter cette émotion indéfinissable qui devient l'inspiratrice de ses œuvres.

Quelles pages splendides la foi religieuse n'a-t-elle pas inspirées?

L'Artiste comme le Poëte sont émus par le mugissement de la tempête, le grondement du tonnerre, la fureur des flots, l'immensité de la voûte étoilée. Quel moment propice à l'inspiration, qu'une belle soirée d'été, lorsque le soleil est à son déclin, que l'âme est envahie par ce sentiment de poétique mélancolie qu'inspire tout ce qui s'en va, et ne sera bientôt plus qu'un souvenir!

Noyé dans l'ombre allongée des grands arbres de la forêt, peut-on ne pas contempler avec admiration la nature si harmonieuse dans ses couleurs, si délicate, et si finie dans les moindres objets qui peuplent le vaste horizon? Peut-on passer, sans le regarder, ce rayon lumineux qui traverse la clairière, apportant ses tons chauds rendus plus brillants par l'opposition des ombres qui prennent déjà les teintes crépusculaires?

Tout parle à l'imagination bercée par cette indéfinissable rêverie à la fois douce et triste. Tout concourt à impressionner.

Lorsqu'à cet instant l'horizon s'enflamme, les vapeurs qui flottent dans la voûte azurée, semblables à une myriade de miroirs, réfléchissent le dernier rayon de l'astre qui s'évanouit. Oh! alors l'enthousiasme s'empare du spectateur; c'est beau dit-il, c'est majestueux et la pensée faisant un bond infini, se porte dans les régions étherées, vers ce plus beau, ce plus grand, ce plus majestueux qui est l'Auteur de tout cela

Les grands spectacles de la nature qui portent si naturellement l'âme vers l'idéal absolu, sont la meilleure école que puisse trouver l'artiste pour exercer sa sensibilité, former son sentiment, épurer son goût, élever son caractère et parvenir au plus pur idéal qu'il nous soit donné de réaliser.

Ces scènes sublimes sont les points d'appui d'où son génie prendra l'essor pour s'élever à des hauteurs inconnues et là, semblable à l'aigle de l'Olympe qui portait la foudre dans ses serres, lui aussi fera jaillir des éclairs. L'idéal diffère du goût. Celui-ci est le produit de l'analyse; il embrasse tout. L'idéal implique toujours l'idée de préférence. Chacun a le sien. L'anti-thèse du goût, le réalisme dépravé, le vulgaire, le trivial, l'obscène, sont l'idéal de natures grossières, dépourvues de délicatesse et qui ne comprennent pas, la jouissance de contempler les beautés suaves, et pour ainsi dire immatérielles dans leur expression, qui conduisent le spectateur à de vagues rêveries si bien exprimées par ces mots : vivre dans les nuages. Moments délicieux qui semblent nous détacher de la terre. L'idéal ne saurait exprimer que la nature, mais il est la nature telle qu'elle se trouve à de rares fois et non comme elle est communément.

Quand on compare les types créés par Raphaël à ceux que produisit Rembrandt on voit la différence de niveau de ces deux caractères. L'un imitait la nature telle qu'elle devrait être, l'autre, telle qu'elle ne devrait pas être.

Raphaël choisissait ses modèles, supprimait l'accident au profit de la beauté, comprenant que le beau peut avoir de l'unité et qu'il ne faut rien négliger pour augmenter l'attrait d'une œuvre d'art.

Le génie de Rembrandt tout à l'effet, cherchait la

vérité dans la reproduction sans choix de ce qui l'entourait.

J'ai dit tantôt que le goût analyse tandis que l'idéal impressionne d'après la nature du caractère, mais j'ai dit aussi que le développement de nos facultés intellectuelles possède une grande influence sur le caractère. Le goût aussi subit l'influence de nos facultés intellectuelles. Si celles-ci peuvent diriger les préférences vers les beautés que le goût ne saurait rebuter, alors on produira non plus un idéal mais l'idéal.



Du goût.

Les arrêts du goût sont irrévocables ; ceci est un axiome. S'il était nécessaire de rechercher une preuve à un axiome, je la trouverais dans l'admiration que tant de siècles n'ont pas marchandée à l'art de l'ancienne Grèce, aux splendeurs de l'art Gothique, aux pinceaux immortels des grands artistes de diverses nations qui ont illustré le monde.

Les modes ont changé, l'art s'est transformé, mais l'admiration demeure.

L'empire du goût s'étend sur tout ce qui tient à l'art de penser et de juger.

Pour former un goût juste, sensible et éclairé, il faut une multiplicité de connaissances et de sentiments.

Cela nous amène à jeter un coup d'œil sur les définitions que nous avons données des différentes facultés de notre entendement, qui doivent être mises en œuvre pour former le goût.

Faculté de l'esprit qui nous sert à nous imprégner des connaissances nécessaires.

Faculté d'intelligence propre à les bien classer.

Faculté de mémoire pour les conserver.

Faculté d'observation qui tient du génie.

Faculté de comparaison qui est du ressort de la méditation et nous préserve de l'amour de la nouveauté.

Faculté d'appréciation qui est l'essence du jugement.

Quand nous aurons analysé une œuvre en tenant compte de tout ce que ces diverses facultés peuvent nous apporter de lumières, nous pourrons porter un jugement motivé et non cette appréciation instinctive et individuelle que le goût ne saurait ratifier.

Il nous arrive d'être attirés par une œuvre d'art que l'analyse fait ensuite dédaigner. Cette première attraction, cet éblouissement dirai-je, est provoqué par le goût instinctif séduit par quelque partie du tableau, mais après un examen raisonné, quand les défauts de la toile priment les qualités, on revient vite de sa première impression et si après cela on découvre des choses choquantes, du réalisme brutal, on déclare l'œuvre de mauvais goût. Aux défenseurs de ce réalisme brutal nous pourrions objecter que leur goût est douteux.

Mais tous les goûts sont dans la nature, nous répondra-t-on; il ne faut point en disputer.

Pour le goût physique, soit.

Mais pour le verdict des facultés intellectuelles on en viendrait à devoir admettre que tout est convention : la grossièreté, l'élégance, la délicatesse, le vice et la vertu.

Convenons que le bon goût serait alors l'apanage des natures d'élite et de celles que l'éducation et l'enseignement auront suffisamment élevées. Généralement le niveau du goût baisse lorsque les hasards de la fortune font monter trop vite des individus dont l'éducation première a été négligée.

Un jour, à une exposition de tableaux où le public

était admis, je vis deux bourgeois s'approcher d'un tableau remarquable. Arrêtés un instant, l'un d'eux frappa légèrement le tableau du doigt et dit : c'est peint sur bois. Ils passèrent au tableau voisin pour constater qu'il était peint sur toile. Si ces intéressants bipèdes pouvaient parvenir à la fortune, comme il arrive fréquemment, quelle belle influence ils exerceraient sur le goût de leur époque. Et ne faut-il pas attribuer à cette cause, l'engouement pour le réalisme?

Mais le goût finira par reprendre ses droits. Le cercle des connaissances de la société paraît souvent fort étroit, mais il est élastique et s'agrandit avec facilité dès que le fond intellectuel des nations trouve à s'exercer, et rentre dans la voie tracée par des génies supérieurs. Le goût est basé sur des principes certains : l'imitation de la nature, saisie dans le genre héroïque, noble ou naïf, avec devoir d'être toujours élégant et expressif même quand la nature ne l'est pas.

L'art doit toujours faire un choix dans ce qu'il imite.

Chaque genre choisi doit être analogue au génie de l'artiste, dont les efforts tendront à lui conserver les beautés qui lui sont propres et son caractère décisif.

L'artiste écartera tout ce qui pourrait offusquer la délicatesse.

Jamais une œuvre ne sera de bon goût si le sujet ou la manière de le traiter ne le sont pas.

L'élégance, la grâce, la délicatesse, la correction, la dignité, la distinction, le tact, etc. sont des qualités que le goût ratifiera toujours.

Sans le goût, les beaux arts n'existeraient pas, ce seraient des métiers.

Le goût anime, éclaire, embellit les arts, mais il est aussi un juge redoutable. C'est lui qui leur pres-

crit ce costume dont ils ne peuvent s'écarter sans choquer et déplaire. C'est lui qui leur choisit ces ornements qui lui sont propres. Il élague ceux qui leur sont superflus ou qui les rendraient plus maniérés ou plus pesants. Il ne souffre ni le gigantesque ni l'abject, il ne leur permet quelque licence que lorsqu'elle nait d'un ordre de beautés correctes et sagement ordonnées.

Le goût doit servir à perfectionner l'art et l'art doit perfectionner le goût en lui apportant des beautés nouvelles que son génie aura trouvées.



L'artiste.

L'attrait que les arts exercent sur l'homme est immense; mais parmi le nombre incalculable de ceux qui les cultivent combien méritent le nom d'artiste!

La mode, le désarroi dans les idées, l'amour de la nouveauté, l'éducation utilitaire peu soignée en ce qui regarde le goût, et brochant sur le tout, ceux qui prétendent enseigner sans rien savoir eux-mêmes, tout concourt à faire dévoyer l'artiste.

Dès l'abord on ne semble s'inquiéter que de développer le talent. La jeunesse est présomptueuse; à peine a-t-elle commencé qu'elle voudrait être arrivée. Aussi quel enthousiasme pour ces théories nouvelles qui enseignent au peintre d'histoire que s'il reproduit une scène qu'il n'a pas vue, il fait du roman, que l'histoire doit être la reproduction exacte des faits tels qu'ils se sont passés, dont la photographie a gardé l'empreinte. Les toiles des anciens maîtres n'ont pas de valeur n'étant pas prises sur nature. On nomme cela *Réalisme* et progrès!

A ceux qui sentent vibrer la corde poétique au

milieu de la belle nature on dit : Gardez-vous de choisir votre sujet, on pourrait supposer de l'invention.

L'amateur avant d'acheter doit pouvoir constater sur les lieux l'exactitude de votre étude, peut-être pourrait-il résilier le marché si dans la suite on abat un arbre ou on bâtit une maison. On exige que cela soit rempli de bonshommes qui deviennent le sujet principal, tandis que le paysage sert de fond. Et cependant le touriste quand s'arrête-t-il pour prendre le crayon? Lorsque le site, par sa grandeur et sa poésie, le captive. Seul, transporté par le sentiment du beau, il contemple l'œuvre du Créateur dans le temple sorti de ses mains et essaie de conserver l'impression qu'il éprouve.

Qu'elle est attrayante la poésie de la forêt avec ses clairières, ses profondeurs mystérieuses, ses sentiers couverts de mousses, ses taillis, ses grands arbres, géants dont les branches brisées témoignent des fureurs de la tempête qu'ils ont vu passer dans leur longue existence!

Qu'elle est grandiose et pleine de majesté la poésie de la montagne avec ses rochers abruptes, ses ravins, ses chutes d'eau, sa végétation triste et désolée!

Mais aussi qu'elle est mesquine et banale la poésie, si ce n'est pas profaner ce mot, du champ bordé d'arbres alignés et bien élagués ou du ruisseau canalisé.

Réalisme et poésie, ces deux mots ne se marient pas ensemble.

A tous les genres on crie : ne vous inquiétez pas de l'effet, faites ce que vous voyez. Si vous ne réussissez pas, affirmez le pourtant : un daltoniste se trouvera pour l'approuver; on ne saurait contenter tout le monde; chacun sent à sa manière.

La théorie réaliste ne connaît d'autre modelé que celui du plafonneur; cela s'apprend vite.

Dessin, peinture, perspective sont des lois dont l'art doit s'affranchir au nom de l'indépendance et de la liberté.

Idéal? vieux mot, niaiserie, qui jette un ridicule sur celui qui en parle encore.

L'amateur ne demande souvent qu'une chose : que chacun sache combien vaut par mètre carré un tableau signé de tel nom; ce qui explique les prix élevés qu'atteignent des toiles fabriquées en quelques heures.

Le jeune homme qui a embrassé la carrière artistique a bientôt le cerveau hanté de toutes ces théories. Il abandonne, s'il y a jamais été, la bonne voie et ne recherche plus que la vogue. Vous êtes réaliste, j'invente le nom d'impressionniste, le voisin prend celui d'intentionniste; alors apparaissent les XX, et puis les Jeunes; quel sera le nom de ceux de demain? Je l'ignore mais pour se donner un cachet d'originalité dans le réalisme il est clair qu'une voie reste ouverte : celle du mal en pis.



La critique.

La critique d'aujourd'hui dans les comptes-rendus des expositions, revues historiques de l'art etc. est une appréciation personnelle, instinctive sans base, faite par le premier venu qui ne possède en fait de science artistique que le jargon conventionnel propre à ces sortes de productions. Elle ne cherche qu'à briller par une érudition dont en réalité elle n'a que l'apparence.

Et semblable à ces naïfs villageois qui appréciaient d'autant plus leur curé qu'il bourrait davantage ses sermons de citations latines, le public subit l'influence de ceux qui lui parlent un langage qu'il ne comprend pas. Citons : « L'artiste arrive au dessin par la tonalité. —

« Le coloris est d'une résonnance parfaite. — Un modelé serré qui permet à peine de définir la facture. Pas de préoccupations de l'effet — caractère dans l'arrangement des contours, qui ont de la sècheresse. — Travail du pinceau plein de mystères. — Malgré la perfection des détails l'ensemble est d'un grand effet. — Vitalité concentrée. — Conviction familièrement héroïque. — Le maniérisme du dessin est alourdi par le mauvais goût du coloris. — Paysage héroïque — profondeur de caractère. — Précision du trait subordonnée au sentiment de sa grâce native. — Harmonie sobre et subtile, grave et profonde. — Palette raffinée. — Pâte fine, lumineuse, transparente, enveloppante. — Tonalités minces. — Coloris arbitraire aux tonalités laiteuses et émaillées. — Ajoutons y dessin sans caractère. — Dessin raide et lourd. — Dessin exagéré. — Dessin sauvage. — Dessin concis et savant. — Dessin tourmenté. — Dessin élégant. — Dessin ferme et savant. »

Que de qualificatifs au dessin ! Cependant un dessin est *correct* ou il ne l'est pas.

Mais il y a mieux que des mots : J'ai relevé des phrases telles que celles-ci : « On ne saurait assez prémunir le public contre l'engouement pour les œuvres de Gallait, artiste qui jouit d'une réputation surfaite.... Obémas et Ruysdael doivent en faire leur deuil ; ils sont dépassés. »

Ce sont là des partis pris, de véritables manies dont il vaut mieux s'amuser que de les combattre. Pour trouver ces mots et ces idées étranges, des gens ont pris plus de peine qu'il leur en eut fallu pour rester sensés.

Ces soi-disant critiques autorisent tout : le laid, l'indécent, l'immoral, le banal, le trivial, le scandaleux, l'ignoble, l'abject, parceque tout cela existe. L'idéal, ils

en font fi et seraient bien tentés de le remplacer par la caricature.



La critique d'art devrait être un sacerdoce parcequ'elle ne saurait être autre chose qu'un enseignement. Enseignement au public pour former son goût, apprendre à penser à ceux qui n'y songent point; habituer l'œil à trouver le beau et à le contempler. Enseignement à l'artiste pour l'engager à faire mieux, poursuivre un idéal plus parfait, et perfectionner son goût.

Le critique d'art doit se préparer à sa mission par une étude approfondie de la nature et de la manière dont les grands maîtres l'ont interprétée.

Il doit apprendre à voir. Bien voir, voir juste, est une science.

Après avoir mûrement comparé la manière dont tel grand maître a compris la nature avec celle de tel autre, sur l'œuvre duquel le goût a prononcé son verdict, avoir étudié la manière dont tel autre l'a traitée, on se met insensiblement en état de juger de la hauteur qu'a atteint un quatrième.

Une autre étude nécessaire est celle de la perspective et, chose importante, à peu près généralement oubliée, la connaissance du point de vue. Ceci est la condamnation mathématique du réalisme.

Un bon critique d'art doit être encore doué de cette sensibilité poétique si nécessaire pour comprendre les émotions inspiratrices d'une œuvre, tout en étant suffisamment maître de lui pour ne porter un jugement qu'après l'avoir muri par la froide méditation.

Le critique doit posséder les théories sur lesquelles se sont établies les lois du goût. Il doit exercer son goût par l'analyse des œuvres qu'on ne discute plus.

Pour enseigner, il faut savoir.

Jamais la tâche d'un critique consciencieux n'a été aussi belle. L'art comme le talent doivent être tirés de la boue où ils s'enfoncent tous les jours davantage. Que l'artiste sache que la bande de « *Truands et Ribaudes* » est peu intéressante; si les Spartiates montraient des ilotes ivres à leurs enfants pour les détourner de l'ivrognerie, ils se servaient d'un moyen dangereux que nous nommons le scandale. Je ne pense pas que « *l'Aube* » de M. Herman empêchera un seul jeune homme de se dégrader, une seule jeune fille de se perdre. Qu'on cesse de nous montrer une personne sans le moindre vêtement, occupée à prendre des mouches le long d'un mur, ou cette autre ayant choisi la même toilette pour lire son journal.

Qu'un cabinet séparé soit le temple de ceux qui professent le culte du nu, de l'indécent, de l'obscène; les musées et les expositions ne doivent pas être assimilés à de mauvais lieux où une femme qui se respecte, les enfants et les prêtres ne peuvent être admis.

Bornons ici ces quelques remarques et laissons au critique consciencieux l'honneur de réagir chaque fois que le mauvais goût lève la tête.

A lui de faire comprendre à l'artiste qu'il gaspille son talent. A lui de réagir contre ce naturalisme qui fait rechercher ce que la nature peut nous montrer de plus laid dans chaque genre. A lui l'honneur d'enseigner au public à bien choisir l'objet de son admiration.

G. S.







L'ENCYCLIQUE

“ *LIBERTAS PRÆSTANTISSIMUM* ”

(Suite de la page 288).

SECONDE PARTIE.



DANS les pages précédentes il a été établi :
Que la liberté, envisagée d'une manière abstraite, est la faculté d'agir, de n'agir point, ou d'agir différemment en vertu de sa propre détermination et de son propre choix ;

Que la liberté existant dans un sujet déterminé, la volonté ou l'arbitre, et considérée soit dans les individus soit dans la société, est, comme toute faculté, soumise à la loi de se conformer à l'ordre établi de Dieu.

Le libre arbitre n'est donc pas une faculté pleinement indépendante, ayant le droit de tout faire impunément, pouvant donner libre cours à toutes les passions de l'intelligence et du cœur, et se déployer sans règle et sans but, au gré de ses caprices. Le pouvoir de mal faire est l'imperfection de la liberté ; il n'est point de son essence et ce n'est point son droit. Le caractère propre, essentiel de la liberté c'est de s'exercer dans l'ordre du bien. Que le libre arbitre, dit saint Thomas, puisse choisir entre divers partis, en conservant l'ordre de la fin, c'est ce qui constitue la perfection de la liberté, mais de pouvoir faire son choix en s'écartant de cet ordre, ceci n'est que l'imperfection de la liberté.

Tout ce qui dans les notions sur la liberté s'écarte

de ces principes, est faux. Et pourtant, dit Léon XIII, un grand nombre comprennent la liberté tout autrement. Ils entendent par le nom de liberté ce qui n'est qu'une pure et absurde licence.

Tels sont ceux qui appartiennent à cette école si répandue et si puissante et qui, empruntant leur nom au mot de liberté, veulent être appelés *Libéraux*.



Le Libéralisme.

Léon XIII appelle le libéralisme *une pure et absurde licence*; Grégoire XVI le nommait *une folie* et Pie IX une *liberté de perdition*. Comme on voit, c'est tout un.

Léon XIII distingue dans le libéralisme *trois formes*. *La première* est celle qui introduit dans l'ordre moral et civil les principes du *Naturalisme* et du *Rationalisme*. La doctrine rationaliste enseigne la souveraineté de la raison humaine; celle-ci ne relèverait que d'elle-même, et serait la source de la vérité. L'homme, disait Renan, fait la vérité de ce qu'il croit et la sainteté de ce qu'il aime.

Le principe de tout rationalisme, c'est la domination souveraine de la raison humaine, qui, refusant l'obéissance due à la raison divine et éternelle, et prétendant ne relever que d'elle-même, ne se reconnaît qu'elle seule pour principe suprême, source et juge de la vérité.

Le libéralisme applique ces maximes aux mœurs de la vie. L'indépendance absolue de la raison humaine a pour conséquence pratique la *morale indépendante*. Si rien n'est au dessus de ma raison, ma liberté ne peut recevoir de loi que celle qu'il me conviendra de lui imposer. Si chacun est à lui-même sa propre loi, l'homme fait le droit de ce qu'il veut. La volonté est sans règle, sans frein, indépendante de toute limite. L'homme est autonome. Personne n'a d'autorité sur lui. Les majorités créeront seules le droit et le devoir.

Telle est la prétention des sectateurs du *Libéralisme*; selon eux, il n'y a, dans la pratique de la vie, aucune puissance divine à laquelle on soit tenu d'obéir, mais chacun est à soi-même sa propre loi. De là procède cette morale que l'on appelle *indépendante*, et qui, sous l'apparence de la liberté, détournant la volonté de l'observation des divins préceptes, conduit l'homme à une licence illimitée. Ce qui en résulte finalement, surtout dans les sociétés humaines, il est facile de le voir. Car, une fois cette conviction fixée dans l'esprit, que personne n'a d'autorité sur l'homme, la conséquence est que la cause efficiente de la communauté civile et de la société doit être cherchée non pas dans un principe extérieur ou supérieur à l'homme, mais dans la libre volonté de chacun, et que la puissance publique émane de la multitude comme de sa source première : en outre, ce que la raison individuelle est pour l'individu, à savoir la seule loi qui règle la vie privée, la raison collective doit l'être pour la collectivité dans l'ordre des affaires publiques; de là, la puissance appartenant au nombre, et les majorités créant seules le droit et le devoir.

Combien ces assertions sont fausses et en opposition avec la vraie doctrine sur la liberté, il n'est pas malaisé de le comprendre. La raison, aussi bien que la foi, nous l'enseigne, Dieu est le créateur, le maître et le suprême modérateur de tout ce qui est. Comme toutes les créatures, l'homme est sous l'absolu et souverain domaine de son Auteur.

En effet, vouloir qu'il n'y ait aucun lien entre l'homme ou la société civile et Dieu créateur, et, par conséquent, suprême législateur de toutes choses, répugne absolument à la nature, et non seulement à la nature de l'homme, mais à celle de tout être créé; car tout effet est nécessairement uni par quelque lien à la cause d'où il procède; et il convient à toute nature et il appartient à la perfection de chacune qu'elle reste au lieu et au rang que lui assigne l'ordre naturel; c'est-à-dire que l'être inférieur se soumette et obéisse à celui qui lui est supérieur. — Nécessairement donc l'homme doit rester tout entier dans une dépendance réelle et incessante à l'égard de Dieu, et il est absolument impossible de comprendre la liberté de l'homme sans la soumission à Dieu et l'assujettissement à sa volonté. Nier cette souveraineté de Dieu ou refuser de s'y soumettre, ce n'est pas la liberté, c'est abus de la liberté et révolte.

Mais voyez les fruits de l'arbre du libéralisme et

considérez combien ils sont pernicieux tant pour les individus que pour la société.

Une pareille doctrine apporte le plus grand dommage tant à l'individu qu'à la société. Et en réalité si l'on fait dépendre du jugement de la seule et unique raison humaine le bien et le mal, on supprime la différence propre entre le bien et le mal; le honteux et l'honnête ne diffèrent plus en réalité, mais seulement dans l'opinion et le jugement de chacun - ce qui plaît sera permis; dès que l'on admet une semblable doctrine morale, qui ne suffit pas à réprimer ou à apaiser les mouvements désordonnés de l'âme, on ouvre l'accès à toutes les corruptions de la vie.

C'est évident. Tout système qui identifie la loi morale avec l'esprit humain est faux. Etayez la morale sur les facultés ou sur les tendances de l'homme, et par le fait même tout devient relatif, tout est changeant, tout dépend du caractère de chacun. La loi n'a plus rien d'absolu, d'immuable, de nécessaire. Donnez-lui pour base l'intérêt personnel : plus rien n'est, de sa nature, bien ou mal, juste ou injuste. Le bien sera tout ce qui nous est utile; le mal, tout ce qui nous est nuisible. C'était la morale du paganisme. C'est aujourd'hui tout à la fois celle des sensualistes, des matérialistes et des socialistes. L'intérêt pour eux, c'est le plaisir, et encore le plaisir des sens. L'homme, selon eux, n'étant qu'un être sensible, n'a qu'un but à poursuivre, satisfaire l'appétit des sens.

Ce n'est pas tout.

Dans les affaires publiques, le pouvoir de commander se sépare du principe vrai et naturel auquel il emprunte toute sa puissance pour procurer le bien commun; la loi qui détermine ce qu'il faut faire et éviter est abandonnée aux caprices du plus grand nombre, ce qui est préparer la voie à la domination tyrannique. Dès que l'on répudie le pouvoir de Dieu sur l'homme et sur la société humaine, il est naturel que la société n'ait plus de religion, et tout ce qui touche à la religion devient dès lors l'objet de la plus complète indifférence. Armée pareillement de l'idée de sa souveraineté, la multitude se laissera facilement aller

à la sédition et aux troubles, et, le frein du devoir et de la conscience n'existant plus, il ne reste plus rien que la force, la force qui est bien faible, à elle seule, pour contenir les passions populaires. Nous en avons la preuve dans ces luttes presque quotidiennes engagées entre les *Socialistes* et autres sectes séditeuses qui travaillent depuis si longtemps à bouleverser l'État jusque dans ses fondements. Qu'on juge donc et qu'on prononce, pour peu qu'on ait le juste sens des choses, si de telles doctrines profitent à la liberté vraie et digne de l'homme, ou si elles n'en sont pas plutôt le renversement et la destruction complète.

En vérité, si Dieu n'est pas, en dernière fin, le fondement de la loi; s'il n'y a point de droit absolu, il n'est pas de loi et je n'ai aucun devoir. S'il n'est pas un être en qui réside un pouvoir absolu et illimité, il est impossible de m'assigner aucun devoir. Qui m'en imposerait? Nul n'est mon supérieur. Quelle autorité une volonté humaine aurait-elle sur moi? Ne sommes-nous pas tous égaux? Égalité absolue! Donc aussi liberté complète! Je suis indépendant de tout, entièrement, complètement indépendant. Ma personne, mes facultés, ma vie relèvent de moi seul et j'en use à ma guise, en maître souverain.

Et ne me parlez pas d'ordre social, d'intérêt de la société, de conventions expresses ou tacites qui viculeraient ma liberté et en vertu desquelles chacun céderait quelque chose de son droit dans l'intérêt de l'ordre général; encore un coup, s'il n'est pas de droit supérieur, qui subsiste par lui-même, que me fait le maintien de votre société? Votre intérêt général? Je m'en soucie bien; autant en emporte le vent. Vos conventions? Il ne me plaît pas d'en tenir compte; je n'en veux point. Je ne reconnais que ma liberté. Mon intérêt individuel, voilà ma loi, la suprême, l'unique loi qui me convienne.

Pour m'obliger à respecter votre ordre social, vous édicterez des lois, vous décrèterez des pénalités; au

devoir vous substituez la légalité; aux droits de Dieu ceux de l'Etat; à la morale la statôlatricie. Comme le dit Léon XIII, il ne vous reste plus rien que la force. Ah! mais vous oubliez que vos lois sont nulles et injustes. Je chercherai, et ce à bon droit, à les éluder; bien plus, comme elles sont une odieuse usurpation, une tyrannie insupportable, je m'emploierai à les renverser et je déclarerai la guerre aux hommes, aux lois, aux institutions qui les consacrent et les protègent.

Dans la bouche du socialiste, ces raisonnements sont sans réplique.

D'autres s'arrêtent à mi-chemin; mais lui, logicien impitoyable, il pousse les conséquences jusqu'au bout. Le socialisme est le fils très légitime du libéralisme; celui-ci est la justification de celui-là. Le libéralisme a beau vouloir rejeter cette robe de Nessus, elle s'attache fatalement à lui. Quand on pose comme prémisses : *Ni Dieu*, la conséquence rigoureusement logique est : *Ni Maître*. Point de Dieu? A bas les rois, à bas les empereurs, à bas toute autorité!

La *deuxième forme* du libéralisme accepte la loi naturelle mais rejette la loi divine positive.

Sans doute, de telles opinions effraient par leur énormité même, et leur opposition manifeste avec la vérité, comme aussi l'immensité des maux dont nous avons vu qu'elles sont la cause, empêchent les partisans du Libéralisme d'y donner tous leur adhésion. Contraints même par la force de la vérité, nombre d'entre eux n'hésitent pas à reconnaître, ils le professent même spontanément, qu'en s'abandonnant à de tels excès, au mépris de la vérité et de la justice, la liberté se vicie ouvertement en licence; il faut donc qu'elle soit dirigée, gouvernée par la droite raison, et, ce qui est la conséquence, qu'elle soit soumise au droit naturel et à la loi divine et éternelle. Mais là ils croient devoir s'arrêter, et ils n'admettent pas que l'homme libre doive se soumettre aux lois qu'il plairait à Dieu de nous imposer par une autre voie que la raison naturelle. Mais en cela ils sont absolument en désaccord avec eux-mêmes.

En effet, il n'est pas possible de découvrir raisonna-

blement un motif qui nous dispensât d'obéir à Dieu révélateur. Si nous devons soumission et fidélité au Créateur, pourquoi pas au Rédempteur? Qui mettra des bornes à l'autorité législative divine? D'ailleurs, la raison humaine a besoin de la raison de Dieu, et pour saisir les grandes vérités, l'ordre surnaturel, qu'elle ne peut atteindre seule, et pour être affermi aussi dans la possession de celles qu'elle a, rigoureusement, la *puissance* d'atteindre, mais que, *de fait*, elle n'a *pleinement* connue nulle part sans la lumière de la foi, comme le démontre invinciblement l'histoire de l'esprit humain.

S'il faut, comme ils en conviennent eux-mêmes (et qui pourrait raisonnablement n'en pas convenir?), s'il faut obéir à la volonté de Dieu législateur, puisque l'homme tout entier vient de Dieu, et doit tendre vers Dieu, il en résulte que nul ne peut mettre des bornes ou des conditions à son autorité législative, sans se mettre en opposition avec l'obéissance due à Dieu. Bien plus, si la raison humaine s'arroge assez de prétention pour vouloir déterminer quels sont les droits de Dieu et ses devoirs à elle, le respect des lois divines aura chez elle plus d'apparence que de réalité; et son jugement vaudra plus que l'autorité et la providence divines. Il est donc nécessaire que la règle de notre vie soit par nous constamment et religieusement empruntée, non seulement à la loi éternelle, mais à l'ensemble et au détail de toutes les lois que Dieu, dans son infinie sagesse, dans son infinie puissance, et par les moyens qui lui ont plu, a voulu nous transmettre, et que nous pouvons connaître avec assurance par des marques évidentes et qui ne laissent aucune place au doute. Et cela d'autant mieux que ces sortes de lois, ayant le même principe, le même auteur que la loi éternelle, ne peuvent nécessairement que s'harmoniser, avec la raison et perfectionner le droit naturel; d'ailleurs nous y trouvons renfermé le magistère de Dieu lui-même, qui, pour empêcher notre intelligence et notre volonté de tomber dans l'erreur, les conduit l'une et l'autre et les guide par la plus bienveillante des directions. Laissons donc saintement et inviolablement réuni ce qui ne peut, ne doit être séparé, et qu'en toutes choses, selon que l'ordonne la raison naturelle elle-même, Dieu nous trouve soumis et obéissants à ses lois.

La troisième forme du libéralisme accepte les lois divines; mais elles ne peuvent avoir prise que sur la vie

des particuliers, l'Etat peut s'en désintéresser et ne doit en tenir aucun compte.

D'autres vont un peu moins loin, mais sans être plus conséquents avec eux-mêmes : selon eux, les lois divines doivent régler la vie et la conduite des particuliers, mais non celles des Etats; il est permis dans les choses publiques de s'écarter des ordres de Dieu et de légiférer sans en tenir aucun compte; d'où naît cette conséquence pernicieuse de la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Sans doute, le pouvoir civil a pour but immédiat le bonheur temporel des peuples; mais le bien de la société, même dans les choses temporelles, a toujours pour condition première l'observation des règles de la loi divine. L'intérêt primordial de la société, c'est le maintien de l'ordre établi de Dieu. Toute loi qui contredirait cet ordre, contredirait par le fait même au bien social. Jamais l'Etat ne peut violer en ceux qui lui sont soumis la liberté du devoir.

L'absurdité de ces opinions se comprend sans peine. Il faut, la nature même le crie, il faut que la société donne aux citoyens les moyens et les facilités de passer leur vie selon l'honnêteté, c'est-à-dire selon les lois de Dieu, puisque Dieu est le principe de toute honnêteté et de toute justice; il répugnerait donc absolument que l'Etat pût se désintéresser de ces mêmes lois, ou même aller contre elles en quoi que ce soit. De plus, ceux qui gouvernent les peuples doivent certainement à la chose publique de lui procurer, par la sagesse de leurs lois, non seulement les avantages et les biens du dehors, mais aussi et surtout les biens de l'âme. Or, les lois positives divines ont été données précisément pour nous mettre plus à même d'atteindre ces biens.

Pour accroître ces biens, on ne saurait rien imaginer de plus efficace que ces lois dont Dieu est l'auteur; et c'est pour cela que ceux qui veulent, dans le gouvernement des Etats, ne tenir aucun compte des lois divines, détournent vraiment la puissance politique de son institution et de l'ordre prescrit par la nature.

Il ne peut donc y avoir d'antagonisme entre le pouvoir civil et le pouvoir sacré, entre l'Etat et l'Eglise, qui a reçu le dépôt des préceptes divins.

L'ordre spirituel et l'ordre temporel se rencontrent sur tous les points de l'existence sociale. Le bonheur de la société résulte de la réalisation complète de sa fin. Or, cette fin est double : le pouvoir civil veille immédiatement à l'ordre public et au bonheur temporel de la communauté ; le pouvoir sacré s'occupe de l'ordre spirituel et du salut des âmes. Dieu a donc réparti entre le pouvoir ecclésiastique et le pouvoir civil le soin de pourvoir au bien du genre humain. Chacun d'eux, ayant le caractère et tous les droits d'une société parfaite, est renfermé dans des limites parfaitement déterminées et tracées en conformité exacte avec sa nature et son principe ; chacun d'eux est donc circonscrit dans une sphère où il peut se mouvoir et agir en vertu des droits qui lui sont propres. Mais ces deux puissances, indépendantes dans leur sphère, doivent unir et combiner leur action, afin de conduire l'humanité à la fin que Dieu lui a assignée. Séparer les deux puissances, serait contraire à la nature des choses et préjudiciable aux deux ordres qu'elles gouvernent. La séparation de l'Eglise et de l'Etat, dit M. Périn, n'est logique, elle ne s'explique et ne se justifie en principe, que si l'on considère la religion comme une affaire de libre conviction, qui n'intéresse que l'individu.

Si la religion vient, non point de nous, mais de Dieu, si elle a pour objet de lier l'humanité à Dieu et de la conduire à sa véritable fin, si toute la vie présente n'est qu'une préparation et un acheminement à cette fin suprême, tellement que l'homme soit, dans toute sa conduite et dans toutes ses œuvres, débiteur à Dieu, il suit nécessairement que la religion est un fait social, un fait public, le premier des faits sociaux et des faits publics. Elle est alors une puissance, et

la plus haute des puissances de ce monde; elle a, de droit naturel et divin, sa place dans la vie publique (1).

Saint Bernard caractérise en termes magnifiques l'union des deux puissances : La royauté et le sacerdoce ne pouvaient être unis ensemble par des liens plus doux et plus torts qu'ils l'ont été en la personne de Jésus-Christ, lequel, né prêtre et roi, est descendu des deux tribus de Lévi et de Juda. De plus, il a réuni l'un et l'autre dans son corps mystique, qui est le peuple chrétien, dont il est le chef, en sorte que cette race d'hommes est appelée par l'Apôtre la race choisie, le royal sacerdoce qu'en un endroit tous les élus sont qualifiés de rois et de prêtres. Que l'homme donc ne sépare point ce que Dieu a uni! qu'il accomplisse au contraire ce que la loi de Dieu a sanctionné! Ceux qui sont unis par leur institution qu'ils soient pareillement unis d'esprit et de cœur; qu'ils s'entraident, qu'ils s'appuient, qu'ils se défendent mutuellement. Le frère aidant le frère, dit l'Écriture, ils se consoleront mutuellement. Mais aussi s'ils se divisent et se déchirent, ils tomberont dans la désolation. A Dieu ne plaise que j'approuve ceux qui prétendent que la paix et la liberté de l'Église sont nuisibles aux intérêts de l'empire, ou que la prospérité et la grandeur de l'empire sont contraires aux intérêts de l'Église! Car Dieu, qui les a institués l'un et l'autre, ne les a pas unis pour se détruire, mais pour s'édifier réciproquement (2).

« Une remarque très importante et que nous avons nous-même rappelée plus d'une fois ailleurs, c'est que le pouvoir civil et le pouvoir sacré, bien que n'ayant pas le même but et ne

(1) *Les lois de la société chrétienne.* T. I, Liv. II.

(2) *Epist.* 244.

marchant pas par les mêmes chemins, doivent pourtant, dans l'accomplissement de leurs fonctions, se rencontrer quelquefois l'un et l'autre. Tous deux, en effet, exercent leur autorité sur les mêmes sujets, et, plus d'une fois, sur les mêmes objets, quoique à des points de vue différents. Le conflit, dans cette occurrence, serait absurde et répugnerait ouvertement à l'infinie sagesse des conseils divins : il faut donc nécessairement qu'il y ait un moyen, un procédé pour faire disparaître les causes de contestations et de luttes, et établir l'accord dans la pratique. Et cet accord, ce n'est pas sans raison qu'on l'a comparé à l'union qui existe entre l'âme et le corps, et cela au plus grand avantage des deux conjoints, mais la séparation est particulièrement funeste au corps, puisqu'elle le prive de la vie.

Voilà les trois formes du Libéralisme dénoncées par le Souverain-Pontife.

Le Libéralisme n'est donc pas, comme d'aucuns l'ont cru trop longtemps, cette doctrine des partisans de la liberté politique, de cette liberté qui fait participer une nation à son propre gouvernement par les institutions communales, provinciales et générales.

Préférer pour l'État une constitution tempérée par l'élément déromatique n'est pas en soi contre le devoir, à condition toutefois qu'on respecte la doctrine catholique sur l'origine et l'exercice du pouvoir public. Des diverses formes de gouvernement, pourvu qu'elles soient en elles-mêmes aptes à procurer le bien des citoyens, l'Église n'en rejette aucune; mais elle veut, et la nature s'accorde avec elle pour l'exiger, que leur institution ne viole le droit de personne et respecte particulièrement les droits de l'Église. — L'Église ne reprend pas ceux qui travaillent à donner aux communes l'avantage de vivre selon leurs propres lois, et aux citoyens toutes les facilités pour l'accroissement de leur bien-être. Pour toutes les libertés civiles exemptes d'excès, l'Église eut toujours la coutume d'être une très fidèle protectrice.

Après avoir exposé et réfuté les principes généraux du Libéralisme, Léon XIII envisage en détail, une à une, les *libertés dites modernes*; et il démontre que la liberté des cultes, la liberté de presse, la liberté d'enseignement et la liberté de conscience sont en opposition directe avec les saines notions qu'il faut professer sur la liberté.

Liberté des cultes.

Pour mieux mettre en lumière ces vérités, il est bon que nous considérions séparément les diverses sortes de libertés que l'on donne comme des conquêtes de notre époque. — Et d'abord, à propos des individus, examinons cette liberté si contraire à la vertu de religion, *la liberté des cultes*, comme on l'appelle, liberté qui repose sur ce principe qu'il est loisible à chacun de professer telle religion qui lui plaît, ou même de n'en professer aucune.

Que l'homme doive un culte à Dieu, personne ne saurait le contester. Pour en douter, il faudrait nier l'existence d'un Dieu personnel, qui ait librement créé le monde et qui le gouverne par sa providence. Si l'homme tient de Dieu et son être et tout ce qu'il a, incontestablement il lui doit l'hommage de tout ce qu'il a reçu. S'il est absolument dépendant de Lui, il y a nécessairement un lien qui le rattache à son Auteur. Ce lien, c'est la religion, c'est le culte, c'est l'ensemble des vérités et des devoirs que l'homme est tenu de professer et de pratiquer pour atteindre la fin pour laquelle Dieu l'a créé. Et ce culte, il va de soi, qu'il n'appartient pas à la créature de le déterminer. Celle-ci a l'obligation de rendre au Créateur tels hommages qu'il exige. Prétendre que je puisse servir Dieu à ma guise ou que la divinité soit indifférente à mes hommages, c'est dire qu'il est loisible au serviteur d'accomplir ou de ne pas accomplir les ordres et les volontés de son maître.

Et parmi les diverses religions qui se disputent l'empire des consciences, il en est une, la seule vraie, qui, par sa physionomie spéciale, attire l'attention, du premier coup d'œil. Seule, la vraie religion est entourée de *signes* si distinctifs que nul ne peut la méconnaître.

« Sans nul doute, parmi tous les devoirs de l'homme, le plus grand et le plus saint est bien celui qui ordonne à l'homme de rendre à Dieu un culte de piété et de religion. Et ce devoir

n'est qu'une conséquence de ce fait que nous sommes perpétuellement sous la dépendance de Dieu, gouvernés par la volonté et la providence de Dieu, et que, sortis de lui, nous devons retourner à lui. — Et si l'on demande parmi toutes ces religions opposées qui ont cours, laquelle il faut suivre à l'exclusion des autres, la raison et la nature s'unissent pour nous répondre : celle que Dieu a prescrite et qu'il est aisé de distinguer, grâce à certains signes extérieurs par lesquels la divine providence a voulu la rendre reconnaissable, car, dans une chose de cette importance, l'erreur entraînerait des conséquences trop désastreuses. C'est pour-quoi offrir à l'homme la liberté dont nous parlons, c'est lui donner le pouvoir de dénaturer impunément le plus saint des devoirs, de le désertier, abandonnant le bien immuable pour se tourner vers le mal : ce qui, nous l'avons dit, n'est plus la liberté, mais une dépravation de la liberté et une servitude de l'âme dans l'abjection du péché.

De son côté, *la société* doit un culte à Dieu. De sa nature, l'homme est fait pour vivre en société. La société vient donc de Dieu. Tout comme l'homme elle lui doit son origine; conséquemment, comme l'individu, elle est liée à Dieu, et elle a l'obligation de le reconnaître comme son principe et son auteur, et de rendre à sa puissance et à son autorité l'hommage de son culte. Le pouvoir public aussi bien que les individus est tenu de se soumettre aux conseils de Dieu; il est tenu d'employer son autorité pour le bien, toutes les fois que sa fin propre et la prudence ne l'en empêchent point. L'État n'a donc pas le droit d'être athée. Les actes du pouvoir public, comme ceux de l'individu, sont soumis aux lois divines. L'État doit, avant tout, veiller au maintien des principes de la religion et de la morale naturelles. L'ordre général et le bien de la communauté qui est la fin propre du pouvoir civil, ne se peuvent obtenir qu'à ce prix.

Et dans un Etat chrétien, nous l'avons dit plus haut, il n'est pas permis de ne pas tenir compte, de faire abstraction du règne surnaturel du Christ. Non seule-

ment les individus mais la société entière ont été dans le plan de Dieu et du Christ, prédestinés à la vraie foi. Le divin Sauveur a révélé la loi *aux nations*. Il a confié le dépôt de ses enseignements à l'Eglise catholique, qui est l'organe intaillible de la doctrine révélée. Ne pas reconnaître l'existence de l'Eglise, qui est une société parfaite de tous points, ne pas tenir compte de l'autorité dont elle est la dépositaire, chercher dans l'indifférentisme religieux la formule *absolue* des gouvernements, c'est créer entre le droit divin et humain un antagonisme antinaturel; c'est séparer ce qui dans le plan de Dieu et pour le bonheur du monde doit rester uni. Les lois divines sont une borne que doivent respecter et que ne peuvent franchir les pouvoirs publics. En dehors de ces limites ils restent libres, et disposent de tout ce qui est d'intérêt purement temporel comme il leur plaît.

« Envisagée au point de vue social, cette liberté des cultes veut que l'Etat ne rende aucun culte à Dieu, ou n'autorise aucun culte public; que nulle religion ne soit préférée à l'autre, que toutes soient considérées comme ayant les mêmes droits, sans même avoir égard au peuple, lors même que ce peuple fait profession de catholicisme. Mais, pour qu'il en fût ainsi, il faudrait que vraiment la communauté civile n'eût aucun devoir envers Dieu, ou qu'en ayant elle pût impunément s'en affranchir : ce qui est également et manifestement faux. On ne saurait mettre en doute en effet, que la réunion des hommes en société ne soit l'œuvre de la volonté de Dieu, et cela qu'on la considère dans ses membres, dans sa forme qui est l'autorité, dans sa cause, ou dans le nombre et l'importance des avantages qu'elle procure à l'homme. C'est Dieu qui a fait l'homme pour la société et qui l'a uni à ses semblables, afin que les besoins de sa nature, auxquels ses efforts solitaires ne pourraient donner satisfaction, pussent le trouver dans l'association. C'est pourquoi la société civile, en tant que société, doit nécessairement reconnaître Dieu comme son principe et son auteur, et, par conséquent, rendre à sa puissance et à son autorité l'hommage de son culte. Non, de par la justice, non, de par la raison, l'Etat ne peut être athée.

Mais pas plus qu'il ne peut être athée, l'État ne peut être animé à l'égard de toutes les religions des mêmes dispositions et leur accorder indistinctement les mêmes droits. Comme le dit le Pape, cela équivaldrait à l'athéisme. La vérité est une ou elle n'est pas. La vérité est, car il est un Entendement divin. Elle est une, vu qu'il n'est qu'une Intelligence infinie; elle est immuable, puisque Dieu l'est. D'où il suit que tout ce qui n'est pas la vérité, est erreur. Sous peine de ne pas être, la vérité doit exiger l'adhésion de toute intelligence. Théoriquement, *en principe*, elle est nécessairement intolérante et ne peut souffrir l'erreur. La *tolérance dogmatique* ou l'équivalence objective de toutes les doctrines religieuses est donc en soi contraire à la nature des choses.

Remarquons que, même pratiquement, il est d'une impossibilité absolue de mettre tous les cultes sur le même pied et de leur accorder à tous droit de cité. C'est une chimère, un rêve fou.

La preuve en est fort aisée.

Un athée est condamné pour vol; et voici son système de défense: Je ne crois pas à l'existence d'un Dieu; par conséquent, je ne reconnais ni droit naturel ni loi morale. A mon sens les biens sont communs. Je n'ai donc, au témoignage de ma conscience, commis aucun vol; d'autre part la liberté des cultes et conséquemment la liberté de conscience se trouvent inscrites dans vos constitutions. De quel droit me condamnez-vous?

Cette argumentation serait sans réplique là où la liberté des cultes serait pleinement reconnue et poussée à ses dernières conséquences.

Et pourtant, aucun tribunal au monde n'admettra pareil système de défense.

Pourquoi?

Parce que, diront les juges, au dessus de votre liberté des cultes, il y a l'intérêt général, l'ordre social qui priment tout.

Parfait !

Mais alors l'on voudra reconnaître que la liberté absolue des cultes ou la tolérance universelle est contraire non seulement aux saines doctrines religieuses, à la raison et au bon sens, mais encore à la pratique de tous les gouvernements, dans tous les temps et dans tous les pays. Admettez-vous le culte polygame des Mormons ou le culte des Indiens immolant des victimes humaines ? La liberté absolue des cultes, même devant la civilisation moderne, est donc une vaine fiction. Avec la promixuité absolu des cultes, c'en serait fait de la société humaine ; il n'existerait plus, qu'on nous pardonne le mot, qu'une aggrégation zoologique d'êtres appelés hommes.

Puisqu'il est donc nécessaire de professer une religion dans la société, il faut professer celle qui est la seule vraie et que l'on reconnaît sans peine, au moins dans les pays catholiques, aux signes de vérité dont elle porte en elle l'éclatant caractère. Cette religion, les chefs d'Etat doivent donc la conserver et la protéger s'ils veulent, comme ils en ont l'obligation, pourvoir prudemment et utilement aux intérêts de la communauté. Car la puissance publique a été instituée pour l'utilité de ceux qui sont gouvernés, et, quoiqu'elle n'ait pour fin prochaine que de conduire les citoyens à la prospérité de cette vie terrestre, c'est pourtant un devoir pour elle de ne point diminuer, mais d'accroître, au contraire, pour l'homme, la faculté d'atteindre à ce bien suprême et souverain dans lequel consiste l'éternelle félicité des hommes : ce qui devient impossible sans la religion.

Et sous les ailes de la vraie religion, nous l'avons déjà exposé plus haut en traitant de la liberté considérée dans la société, la liberté formerait les nations les plus heureuses et les plus prospères.

C'est encore l'enseignement de Léon XIII.

La liberté des cultes est ce qui porte le plus de préjudice à la liberté véritable, soit des gouvernants, soit des gouvernés. La religion

au contraire lui est merveilleusement utile, parce qu'elle fait remonter jusqu'à Dieu même l'origine première du pouvoir; qu'elle impose avec une très grave autorité aux princes l'obligation de ne point oublier leurs devoirs, de ne point commander avec injustice ou dureté et de conduire les peuples avec bonté et comme avec un amour paternel. D'autre part, elle recommande aux citoyens, à l'égard de la puissance légitime, la soumission comme aux représentants de Dieu; elle les unit aux chefs de l'Etat par les liens, non seulement de l'obéissance, mais du respect et de l'amour, leur interdisant la révolte et toutes les entreprises qui peuvent troubler l'ordre et la tranquillité de l'Etat, et qui, en résumé, donnent occasion de comprimer par des restrictions plus fortes la liberté des citoyens. Nous ne disons rien des services rendus par la religion aux bonnes mœurs et, par les bonnes mœurs, à la liberté même. Un fait prouvé par la raison et que l'histoire confirme, c'est que la liberté, la prospérité et la puissance d'une nation grandissent en proportion de sa moralité.



Liberté de presse.

Et maintenant, poursuivons ces considérations au sujet de la *liberté* d'exprimer par la *parole* ou par la *presse* tout ce que l'on veut. Assurément, si cette liberté n'est pas justement tempérée, si elle dépasse le terme et la mesure, une telle liberté, il est à peine besoin de le dire, n'est pas un droit. Car le droit est une faculté morale, et, comme nous l'avons dit et comme on ne peut trop le redire, il serait absurde de croire qu'elle appartient naturellement, et sans distinction ni discernement, à la vérité et au mensonge, au bien et au mal. Le vrai, le bien, on a le droit de les propager dans l'Etat avec une liberté prudente, afin qu'un plus grand nombre en profite; mais les doctrines mensongères, peste la plus fatale de toutes pour l'esprit, mais les vices qui corrompent le cœur et les mœurs, il est juste que l'autorité publique emploie à les réprimer sa sollicitude, afin d'empêcher le mal de s'étendre pour la ruine de la société.

Comme toute action, la parole de l'homme doit être conforme à la vérité, à la loi divine. Répandre l'erreur est conséquemment contraire à la vraie liberté.

Personne, j'imagine, ne se fait illusion sur cette désastreuse la liberté de presse, qui permet à chaque homme d'imprimer et de propager les plus monstrueuses erreurs.

Il est très réel que la presse exerce sur le lecteur une véritable tyrannie. L'influence de *l'imprimé* sur la très grande masse du public n'est pas contestable. Vienne chez vous, dans votre cabinet, un de vos amis. Il vous expose certaines théories; ensemble vous les discutez; de ses assertions il ne peut vous donner de raison péremptoire et il vous quitte sans que vous ayez partagé sa manière de penser. Mais que les mêmes théories que vous n'avez pu admettre, que vous avez répudiées dans une discussion, s'étalent, sans meilleures preuves, en gros caractères, dans votre journal; j'affirme, qu'ils sont rares les esprits qui se révolteront et qui ne s'inclineront pas devant l'imprimé.

S'il en est ainsi; et si le peuple qui a le nom d'être un grand enfant est surtout un grand mineur intellectuel, pour qui ce qui est imprimé est nécessairement vrai; si le vulgaire, et le vulgaire, sous ce rapport, s'étend très loin, ne pense jamais par lui-même, reçoit ses opinions d'autrui, croit à son journal comme à son *Crédo*; mesurez, si vous le pouvez, le mal que fait la mauvaise presse qui, chaque matin, pénètre le plus intime de l'intelligence et du cœur, je ne dirai pas de plusieurs millions de personnes, mais pour ainsi dire de chaque individu de tout sexe et de toute condition!

Et que l'on ne dise pas que la bonne presse a la réplique, qu'elle aussi est libre. Je n'ignore pas qu'une parcelle de la vérité semée au hasard germe parfois dans des cœurs ignorés et y produit des fruits au centuple; il n'en est pas moins vrai que jamais l'influence de la bonne presse, humainement parlant, ne pourra compenser, paralyser celle de la mauvaise. Pour en douter, il faut ne pas connaître le cœur humain. Notre nature est inclinée au mal et se précipite sur ce qui est défendu. Et précisément pour se faire

lire le journalisme ne recule pas devant le plus lâche de tous les moyens, celui de flatter nos passions. En outre, il adule tout goût dépravé du public ; il satisfait le besoin toujours de plus en plus impérieux des jouissances grossières et violentes ; il spéculé sur certains courants de haines politiques ou religieuses ; il exploite la crédulité et la sottise du public ; et hélas ! chose trop avérée, tout ce qui est absurde et calomnieux a toujours chance de succès.

Dans une boutade Rabelais disait : Si l'on m'accusait d'avoir volé les tours de Notre-Dame de Paris, et de les avoir mises l'une après l'autre, chacune dans l'une de mes poches, je commencerais par me sauver ; car on le croirait d'abord, et je pourrais être la victime de cette erreur. Plus tard, justice me serait rendue, mais pour moi il ne serait plus temps.

Rabelais n'avait pas tort. Songez à ce que certaine presse sert journallement à ses lecteurs ; il n'est pas d'absurdité si criante qu'elle ne leur fasse accroire.

Le Pape a donc raison de le dire :

Les écarts d'un esprit licencieux, qui, pour la multitude ignorante, deviennent facilement une véritable oppression, doivent justement être punis par l'autorité des lois, non moins que les attentats de la violence commis contre les faibles. Et cette répression est d'autant plus nécessaire que, contre ces artifices de style et ces subtilités du dialectique, surtout quand tout cela flatte les passions, la partie sans contredit la plus nombreuse de la population ne peut en aucune façon, ou ne peut qu'avec une très grande difficulté se tenir en garde. Accordez à chacun la liberté illimitée de parler et d'écrire, rien ne demeurera sacré et inviolable ; rien ne sera épargné, pas même ces vérités premières, ces grands principes naturels que l'on doit considérer comme un noble patrimoine commun à toute l'humanité. Ainsi, la vérité est peu à peu envahie par les ténèbres, et l'on voit, ce qui arrive souvent, s'établir avec facilité la domination des erreurs les plus pernicieuses et les plus diverses. Tout ce que la licence y gagne, la liberté le perd ; car on verra toujours la liberté grandir et se raffermir à mesure que la licence sentira davantage le frein.



Liberté d'enseignement.

La vérité est le bien de l'intelligence. Connaître le vrai et éviter le faux, voilà le devoir, la fin, la perfection de la raison, indiqués par la nature et par le plan divin. Et il ne suffit pas de s'enquérir des vérités naturelles, des vérités qui sont les principes de la nature humaine, il faut encore rechercher la vérité surnaturelle, qui nous est indispensable et nécessaire pour atteindre notre fin. Tout homme est tenu de chercher à connaître non seulement Dieu et la loi morale, mais encore la vraie religion et la société qui en est la dépositaire et l'organe.

Mais connaître le vrai n'est pas suffisant; l'intelligence doit encore fuir l'erreur. L'erreur est le mal de l'intelligence. Il n'est donc pas permis de se tenir indifférent au vrai et au faux; il faut faire un pas de plus; il importe d'embrasser le vrai et de repousser l'erreur. Conséquemment réclamer comme un droit naturel la liberté illimitée de la pensée, c'est contredire les principes essentiels de la raison et de la philosophie. Si la liberté illimitée de la pensée était un droit inaliénable de notre nature, il en faudrait conclure qu'il n'y a pas de vérité absolue et que le vrai et le faux sont relatifs.

Quant à ce qu'on appelle la *liberté d'enseignement* il n'en faut pas juger d'une façon différente. Il n'y a que la vérité, on ne saurait douter, qui doit entrer dans les âmes, puisque c'est en elle que les natures intelligentes trouvent leur bien, leur foi, leur perfection; c'est pourquoi l'enseignement ne doit avoir pour objet que des choses vraies, et cela, qu'il s'adresse aux ignorants ou aux savants, afin qu'il apporte aux uns la connaissance du vrai, et que, dans les autres, il s'affermisse. C'est pour ce motif que le devoir de quiconque se livre à l'enseignement est, sans contredit, d'extirper l'erreur des esprits et d'opposer des protections sûres à l'envahissement des fausses opinions. Il est donc évident que la liberté dont nous traitons, en s'arrogeant le droit de tout enseigner

à sa guise, est en contradiction flagrante avec la raison, et qu'elle est née pour produire un renversement complet dans les esprits; le pouvoir public ne peut accorder une pareille licence dans la société qu'au mépris de son devoir. Cela est d'autant plus vrai que l'on sait de quel poids est pour les auditeurs l'autorité du professeur et combien il est rare qu'un disciple puisse juger par lui-même de la vérité de l'enseignement du maître.

C'est pourquoi cette liberté aussi, pour demeurer honnête, a besoin d'être restreinte dans des limites déterminées; il ne faut pas que l'art de l'enseignement puisse impunément devenir un instrument de corruption. Or, la vérité qui doit être l'unique objet de l'enseignement est de deux sortes : il y a la vérité naturelle et la vérité surnaturelle.

Les dogmes, objecte-t-on, font obstacle au progrès des sciences.

Sans doute, il va de soi que l'Eglise, dépositaire d'une doctrine révélée, ne peut rien approuver qui aille directement à l'encontre de cette doctrine. La vérité est une. Nécessairement, la raison finie et faillible de l'homme doit être subordonnée à l'intelligence infinie et infailible de Dieu. Aux yeux de l'Eglise il n'est donc pas possible que les *légitimes conclusions* de la science soient opposées aux *dogmes* de la Foi. Mais si longtemps qu'il ne prétend pas s'inscrire en faux contre la parole révélatrice de Dieu, l'Eglise laisse à l'esprit humain une liberté complète. De bonne foi donc, en quoi les dogmes entravent-ils le progrès des sciences? Le phare qui indique au marin les récifs à fuir et le port à atteindre, s'est-on jamais imaginé de dire qu'il est un obstacle à la navigation? N'est-il pas réellement une lumière et une protection? Ainsi en est-il du magistère infailible de l'Eglise, il montre à l'esprit les erreurs à éviter et la route à suivre pour ne pas s'égarer. Lui aussi est donc, non un obstacle, mais une lumière et une protection.

S'il est vrai, comme la raison elle-même le dit clairement, qu'entre les vérités divinement révélées et les vérités naturelles

ne peut y avoir de réelle opposition, de sorte que toute doctrine contredisant celles-là soit nécessairement fausse, il s'ensuit que le divin magistère de l'Eglise loin de faire obstacle à l'amour du savoir et à l'avancement des sciences, ou de retarder en aucune manière le progrès de la civilisation, est au contraire pour ces choses une très grande lumière et une sûre protection. Et par la même raison, le perfectionnement même de la liberté humaine ne profite pas peu de son influence, selon cette maxime qui est du Sauveur Jésus-Christ, que l'homme devient libre par la vérité : *Vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous rendra libres*. Il n'y a donc pas de motif, pour que la vraie liberté s'indigne, ou que la science digne de ce nom s'irrite contre des lois justes et nécessaires, qui doivent régler les enseignements humains, ainsi que le réclament ensemble et l'Eglise et la raison. Il y a plus, et comme bien des faits l'attestent, l'Eglise, tout en dirigeant principalement et spécialement son activité vers la défense de la foi chrétienne, s'applique aussi à favoriser l'amour et le progrès des sciences humaines. Car c'est quelque chose de bon en soi, de louable, de désirable, que les bonnes études; et, de plus, toute science qui est le fruit d'une raison saine, et qui répond à la réalité des choses, n'est pas d'une médiocre utilité pour éclairer même les vérités révélées. Et, de fait, quels immenses services l'Eglise n'a-t-elle pas rendus par l'admirable soin avec lequel elle a conservé les monuments de la sagesse antique, par les asiles qu'elle a, de toutes parts, ouverts aux sciences, par les encouragements qu'elle a toujours donnés à tous les progrès, favorisant d'une manière particulière les arts mêmes qui font la gloire de la civilisation de notre époque. — Enfin, il ne faut pas oublier qu'un champ immense reste ouvert où l'activité humaine peut se donner carrière et le génie s'exercer librement. Nous voulons parler des matières qui n'ont pas une connexion nécessaire avec la doctrine de la foi et des mœurs chrétiennes, ou sur lesquelles l'Eglise, n'usant pas de son autorité, laisse aux savants toute la liberté de leurs jugements.

A ce propos, Louis XIII fait remarquer combien peu, à l'encontre de la conduite de l'Eglise, le libéralisme respecte la liberté chez autrui.

De ces considérations il ressort comment les partisans du Libéralisme entendent, sur ce point, et se représentent cette liberté qu'ils réclament et proclament avec une égale ardeur.

D'une part, ils s'arrogent à eux-mêmes, ainsi qu'à l'Etat, une licence telle qu'il n'y a point d'opinion si perverse à laquelle ils n'ouvrent la porte et ne livrent passage; de l'autre, ils suscitent à l'Eglise obstacles sur obstacles, confinant sa liberté dans les

limites les plus étroites qu'ils peuvent, alors cependant que de cet enseignement de l'Eglise aucun inconvénient n'est à redouter, et que au contraire on en doit attendre les plus grands avantages.

En ce qui touche la *tolérance*, il est étrange de voir à quel point s'éloignent de l'équité et de la prudence de l'Eglise ceux qui professent le *libéralisme*. En effet, en accordant aux citoyens sur tous les points dont nous avons parlé une liberté sans bornes, ils dépassent tout à fait la mesure, et en viennent au point de ne pas paraître avoir plus d'égards pour la vertu et la vérité que pour l'erreur et le vice. Et quand l'Eglise, colonne et soutien de la vérité, maîtresse incorruptible des mœurs, croit de son devoir de protester sans relâche contre une *tolérance* si pleine de désordres et d'excès, et d'en écarter l'usage criminel, ils l'accusent de manquer à la patience et à la douceur; en agissant ainsi, ils ne soupçonnent même pas qu'ils lui font un crime de ce qui est précisément son mérite. D'ailleurs, il arrive bien souvent à ces grands prôneurs de tolérance d'être, dans la pratique, durs et serrés quand il s'agit du catholicisme : prodigues de liberté pour tous, ils refusent souvent de laisser à l'Eglise sa liberté.

Ce que le libéralisme fait à l'égard de l'Eglise il le fait à l'égard de toute liberté qui ne pense pas comme lui. Le premier acte du libéralisme devenu le plus fort c'est de baillonner, d'opprimer la liberté de ses adversaires. Arrivé au pouvoir il ordonne, il commande en maître et devient le plus affreux des tyrans.

Les apôtres de la liberté, dit Goëthe, m'ont toujours été antipathiques; ce qu'ils finissent toujours par chercher, c'est le droit pour eux à l'arbitraire. — C'est en deux mots toute l'histoire du libéralisme, dans tous les temps, dans tous les pays.

En Belgique, écrivait le cardinal Dechamps, où la liberté d'enseignement est constitutionnellement garantie, afin que les familles chrétiennes puissent choisir pour leurs enfants les écoles qui méritent leur confiance, le libéralisme ne s'efforce-t-il pas d'enlever aux pauvres ce libre choix, sous peine de privation des secours de l'assistance publique? Il se joue donc tout à la fois de la liberté de l'enseignement catholique, de la liberté de

conscience, de l'égalité des citoyens devant la loi, et en attendant qu'il puisse arriver totalement à ses fins, c'est-à-dire au monopole absolu de l'enseignement, il l'impose aux pauvres de tout son pouvoir, en les menaçant de la faim. Et puis, quel caractère le libéralisme prétend-il donner à l'enseignement de l'Etat? Il veut, sous le masque d'une neutralité manifestement impossible à quiconque enseigne, il veut que ce caractère soit antichrétien, et cela dans un pays où l'immense majorité des contribuables, qui paient cet enseignement, appartiennent à l'Eglise catholique. En Belgique encore, où la liberté de l'exercice public du culte catholique est garantie aussi par la Constitution, et où le libéralisme, tout le monde le sait, favorise les manifestations populaires, même poussées jusqu'à la licence et au désordre, n'arrête-t-il pas les évêques à la porte de leurs cathédrales, pour leur interdire la prière liturgique, dans les processions jubilaires prescrites par le chef de la catholicité? En Belgique toujours, où la liberté des associations religieuses est également appuyée sur la loi fondamentale, le libéralisme ne veut-il pas rendre ces associations impossibles, en interdisant à leurs membres la possession et la transmission de leurs biens, *au même titre et aux mêmes conditions*, que les possèdent et les transmettent les autres citoyens? En Belgique enfin, le libéralisme ne refuse-t-il pas à l'Eglise la liberté de la sépulture religieuse qui fait partie essentielle du culte catholique, et ne force-t-il pas les familles à accepter, pour leurs membres décédés, la promiscuité des tombes en terre profane, en attendant, sans doute, qu'il puisse livrer les églises, les sanctuaires des vivants, à la promiscuité des cultes, comme il y livre les sanctuaires des morts?



Liberté de conscience.

Une autre liberté que l'on proclame aussi bien haut est celle qu'on nomme *liberté de conscience*. Que si l'on entend par là que chacun peut indifféremment à son gré rendre ou ne pas rendre un culte à Dieu, les arguments qui ont été donnés plus haut suffisent à le refuter. — Mais on peut l'entendre aussi en ce sens que l'homme a, dans l'État, le droit de suivre, d'après la conscience de son devoir, la volonté de Dieu, et d'accomplir ses préceptes, sans que rien puisse l'en empêcher. Cette liberté, la vraie liberté, la liberté digne des enfants de Dieu, qui protège si glorieusement la dignité de la personne humaine, est au-dessus de toute violence et de toute oppression, et elle a toujours été l'objet des vœux de l'Église et de sa particulière affection. C'est cette liberté que les apôtres ont revendiquée avec tant de constance, que les apologistes ont défendue dans leurs écrits, qu'une foule innombrable de martyrs ont consacrée de leur sang. Et ils ont eu raison : car la grande et très juste puissance de Dieu sur les hommes, et, d'autre part, le grand et suprême devoir des hommes envers Dieu, trouvent l'un et l'autre dans cette liberté chrétienne un éclatant témoignage. Elle n'a rien de commun avec des dispositions factieuses et révoltées, et, d'aucune façon, il ne faudrait se la figurer comme réfractaire à l'obéissance publique ; car ordonner et exiger l'obéissance aux commandements n'est un droit de la puissance humaine qu'autant qu'elle n'est pas en désaccord avec la puissance divine et qu'elle se renferme dans les limites que Dieu lui a marquées. Or, quand elle donne un ordre qui est ouvertement en désaccord avec la volonté divine, elle s'écarte alors loin de ces limites, et se met du même coup en conflit avec l'autorité divine : il est donc juste alors de ne pas obéir.

Mais les partisans du *Libéralisme*, qui, en même temps qu'ils attribuent à l'État un pouvoir despotique et sans limites et proclament qu'il n'y a aucun compte à tenir de Dieu dans la conduite de la vie, ne reconnaissent pas du tout cette liberté dont nous parlons, et qui est unie intimement à l'honnêteté et à la liberté ; et, ce qu'on fait pour la conserver, ils l'estiment fait à tort et contre l'État. S'ils disaient vrai, il n'y aurait pas de domination si tyrannique qu'on ne dût accepter et subir.

En effet, l'homme a de *droit naturel* la liberté de faire son devoir. De droit, nous possédons la liberté d'accomplir la loi que Dieu nous a imposée et de suivre le chemin qui nous conduit au terme assigné

par la Providence. L'homme a le devoir de diriger son intelligence vers le vrai, et sa volonté vers le bien; donc il a le droit rigoureux, naturel, inaliénable de posséder le vrai, d'aimer le bien. Le caractère essentiel, inviolable de la liberté c'est de se conformer à l'ordre divin. Et de même que les devoirs particuliers, engendrés par les lois humaines, sont subordonnés au devoir premier et naturel d'atteindre sa fin, ainsi les droits particuliers et positifs, quels qu'ils soient, sont subordonnés à ce droit souverain qui permet à l'homme d'écarter l'obstacle qui le détourne de sa fin. Contre ce droit il n'y a pas de droit. Et l'homme n'a pas, comme on a voulu le dire, deux consciences, l'une du chrétien qui se soumet humblement au souverain domaine de Dieu; l'autre, celle du citoyen qui, en dehors de celles de l'Etat, ne reconnaît aucune loi, ou morale ou positive divine. Semblable distinction est simplement absurde. Toute la vie humaine, toutes les actions de l'homme, privées ou publiques, doivent être conformes à la raison éternelle et à la volonté divine.

Telles sont les théories sur la liberté mises dans un nouveau jour par Léon XIII. D'aucuns n'ont-ils pas été surpris d'entendre ce Pontife proclamer les mêmes vérités que Grégoire XVI, que Pie IX, que tous ses vénérables prédécesseurs? Il n'y a là de surprenant que cette surprise. Il faut être absolument ignare des choses de la foi catholique pour ne pas savoir que l'Eglise, gardienne de la Révélation, proclamera toujours la même vérité. La vérité n'est-elle pas une et immuable? Les Souverains-Pontifes ne peuvent ni la cacher ni l'amoindrir. Aucune époque, dit Léon XIII, ne peut se passer de religion, de vérité, de justice : grandes et saintes choses que Dieu a mises sous la garde de l'Eglise, à qui il serait dès lors étrange de demander la dissimu-

lation à l'égard de ce qui est faux ou injuste, ou la connivence avec ce qui peut nuire à la religion. La vérité domine les temps, les empires et les climats; et elle n'aura pas changé dans la bouche du dernier Pape.

Grâce aux progrès matériels de ce siècle et aux sciences naturelles qui accaparent presque toutes les intelligences; grâce aussi à la tolérance civile; à force de voir l'erreur mise partout au même rang que la vérité, les principes les plus élémentaires et les plus sacrés sont vite altérés, défigurés, corrompus. Il est donc utile, si pas nécessaire, que de temps à autre, pour toute nouvelle génération, la voix des Pontifes romains s'élève, proclamant l'immutabilité des principes et en adaptant l'application aux temps présents.

C'est ce qu'a fait le grand Pontife, Léon XIII.

Le plus vif désir de l'Eglise serait sans doute, dit-il, de voir pénétrer dans tous les ordres de l'Etat et y recevoir leur application ces principes chrétiens que Nous venons d'exposer sommairement. Car ils possèdent une merveilleuse efficacité pour guérir les maux du temps présent, ces maux dont on ne peut se dissimuler ni le nombre ni la gravité, et qui sont nés, en grande partie, de ces libertés tant vantées, et où l'on avait cru voir renfermés des germes de salut et de gloire. Cette espérance a été déçue par les faits. Au lieu de fruits doux et salutaires, sont venus des fruits amers et empoisonnés. Si l'on cherche le remède, qu'on le cherche dans le rappel des saines doctrines, desquelles seules on peut attendre avec confiance la conservation de l'ordre et, par là même, la garantie de la vraie liberté.



Conclusions de l'encyclique.

Et maintenant quelle doit être vis-à-vis de ces principes notre règle de conduite?

1^o *De ces considérations il résulte donc qu'il n'est aucunement permis de demander, de défendre, ou d'accorder sans discernement la liberté de la pensée, de la presse, de l'enseignement, des religions, comme autant de droits que la nature a conférés à l'homme. Si vraiment la nature les avait conférés, on aurait le droit de se soustraire à la souveraineté de Dieu, et nulle loi ne pourrait modérer la liberté humaine.*

2^o *Néanmoins, ajoute Léon XIII, dans son appréciation maternelle, l'Eglise tient compte du poids accablant de l'infirmité humaine, et elle n'ignore pas le mouvement qui entraîne à notre époque les esprits et les choses. Pour ces motifs, tout en n'accordant de droits qu'à ce qui est vrai et honnête, elle ne s'oppose pas cependant à la tolérance dont la puissance publique croit pouvoir user à l'égard de certaines choses contraires à la vérité et à la justice, en vue d'un mal plus grand à éviter, ou d'un bien plus grand à obtenir ou à conserver. Dieu lui-même dans sa Providence, quoique infiniment bon et tout puissant, permet néanmoins l'existence de certains maux dans le monde, tantôt pour ne point empêcher des biens plus grands, tantôt pour empêcher de plus grands maux. Il convient, dans le gouvernement des Etats, d'imiter celui qui gouverne le monde. Bien plus, se trouvant impuissante à empêcher tous les maux particuliers, l'autorité des hommes doit permettre et laisser impunies bien des choses qu'atteint pourtant et à juste titre la vindicte de la Providence divine. Néanmoins, dans ces conjonctures, si en vue du bien commun et pour ce seul*

motif, la loi des hommes peut et doit même tolérer le mal, jamais pourtant elle ne peut ni ne doit l'approuver ni le vouloir en lui-même; car étant de soi la privation du bien, le mal est opposé au bien commun que le législateur doit vouloir et doit défendre du mieux qu'il peut. Et en cela aussi la loi humaine doit se proposer d'imiter Dieu qui, en laissant le mal exister dans le monde, ne veut ni que le mal arrive, ni que le mal n'arrive pas, mais veut permettre que le mal arrive. Et cela est bon. Cette sentence du Docteur angélique contient, en une brève formule, toute la doctrine sur la tolérance du mal. — Mais il faut reconnaître pour que Notre jugement reste dans la vérité, que plus il est nécessaire de tolérer le mal dans un Etat, plus les conditions de cet Etat s'écartent de la perfection; et, de plus, que la tolérance du mal appartenant aux principes de la prudence politique, doit être rigoureusement circonscrite dans les limites exigées par sa raison d'être, c'est-à-dire par le salut public. C'est pourquoi, si elle est nuisible au salut public ou qu'elle soit pour l'Etat la cause d'un plus grand mal, la conséquence est qu'il n'est pas permis d'en user, car, dans ces conditions, la raison du bien fait défaut. Mais si, en vue d'une condition particulière de l'Etat, l'Eglise acquiesce à certaines libertés modernes, non qu'elle les préfère en elles-mêmes, mais parce qu'elle juge expédient de les permettre, et que la situation vienne ensuite à s'améliorer, elle usera évidemment de sa liberté en employant tous les moyens, persuasions, exhortations, prières, pour remplir, comme c'est son devoir, la mission qu'elle a reçue de Dieu, à savoir, de procurer aux hommes le salut éternel.

La raison d'être de la tolérance civile est donc le bien commun. Par le fait de l'infirmité humaine et

pour procurer un plus grand bien ou éviter un mal plus grand, les pouvoirs publics peuvent et doivent tolérer des infractions plus ou moins graves à l'ordre établi de Dieu; pourvu qu'un juste tempérament les empêche de dégénérer jusqu'à la licence et au désordre.

3° Et là où les usages ont mis ces libertés en vigueur, les citoyens doivent s'en servir pour faire le bien et avoir à leur égard les sentiments qu'en a l'Eglise. Car une liberté ne doit être réputée légitime qu'en tant qu'elle accroît notre faculté pour le bien; hors de là, jamais.

4° C'est louable, ajoute Léon XIII, de prendre part à la gestion des affaires publiques, à moins qu'en certains lieux pour des circonstances particulières de choses et de temps, ne soit imposée une conduite différente. L'Eglise même approuve que tous unissent leurs efforts pour le bien commun, et que chacun, selon son pouvoir, travaille à la défense, à la conservation et à l'accroissement de la chose publique.

Il peut même survenir dans la vie d'un peuple de ces heures néfastes où le dernier moyen de salut soit de réclamer la tolérance civile pour défendre les droits légitimes et pour enrayer autant que faire se peut les abus du pouvoir public.

Quand on est sous le coup ou sous la menace d'une domination qui tient la société sous la pression d'une violence injuste, ou prive l'Eglise de la liberté légitime, il est permis de chercher une autre organisation politique, sous laquelle il soit possible d'agir avec liberté. Alors, en effet, ce que l'on revendique, ce n'est pas cette liberté sans mesure et sans règle, mais c'est un certain allègement en vue du salut de tous; et ce que l'on cherche uniquement, c'est d'arriver à ce que, là où toute licence est donnée au mal, le pouvoir de faire le bien ne soit pas entravé.

Ce serait s'égarer que de rechercher quelle est dans cette encyclique la partie la plus importante, celle qui intéresse le plus le monde catholique. Nulle distinction n'est à établir.

Dans une première partie le Pape définit la liberté et montre ce qu'elle *doit* être dans l'individu et dans la société.

Dans une seconde, Léon XIII définit le *Libéralisme* et explique comment cette doctrine et les *libertés dites modernes* qui en découlent sont en flagrante opposition avec les saines notions de la liberté et du droit.

Considérées donc en elles-mêmes ces libertés ne sont pas un bien. Et *en principe* la loi ne peut pas les accorder. *En fait*, lorsque la situation du pays ne comporte pas une autre solution, alors pour procurer un plus grand bien ou pour éviter un mal plus grand, l'Etat est dans la nécessité de les tolérer.

Nous mettons fin à cette analyse. Signaler à l'attention et à l'étude du lecteur la très magistrale encyclique *Libertas Præstantissimum* était notre but. Ces pages y suffiront.

PROSPER SAEY.







LES LETTRES ET LES ARTS EN FRANCE.

L y a encore de braves gens en France. Il y a des gens qui aiment ce qui est bon, noble et pur. Ce qui vient de se passer à l'inauguration du monument du poète breton BRIZEUX en est une preuve. C'était un doux poète pourtant semblable aux bardes celtiques. Il n'avait pas fait parler beaucoup de lui. La politique ne le connaissait pas, les luttes oratoires n'avaient aucun charme pour lui. Il se contentait de chanter de doux chants d'amour. Et cependant cent mille bretons étaient venus à Lorient en habits de fête et pleuraient devant la chapelle où repose l'ineffable poète.

Brizeux était né à Lorient. Orphelin de bonne heure, on l'avait envoyé au presbytère d'Arzanno où il aimait à revenir très souvent, car il en avait conservé un souvenir attendri.

Objets inanimés, avez-vous donc une âme?

Un nom de femme a toujours été uni à un beau nom de poète : Elvire à celui de Lamartine, Laure à Pétrarque, Béatrix à Dante. Le doux nom de Marie, ce beau nom de la Vierge, est intimement lié à celui de Brizeux.

Quoi de plus tendre, de plus intime que ce délicat poème de MARIE?

Il faut remonter aux légendes celtiques pour retrouver ces chants de l'amour chaste et pur.

Dites-moi si dans notre poésie vous trouvez quelque chose de plus charmant que cette scène d'adieu :

« Un jour d'avril, ainsi, sous le porche de pierre,
Tandis que dans l'Eglise on faisait la prière,
Je parlais à Marie, en secret, et tout bas ;
Mais elle m'écoutait et ne répondait pas...
Enfin, me regardant d'un doux sourire,
Comme une sœur ainée un frère qui l'admire,
Grave et tendre à la fois, elle me dit adieu ;
Puis, entrant dans l'église, elle alla prier Dieu.
Avec ces mots d'adieu tout finit!...
Quand la noce passait, femmes et jeunes filles,
Remplissant le chemin du bruit des deux familles,
Celui qui resta seul, celui-là dut souffrir!
Il mit tout son bonheur depuis à s'enquérir
De celle qu'il aima, de chaque métairie
Qu'elle habitait... Du moins, le savez-vous, Marie! »

N'est-ce pas que celui qui a écrit cela est un grand poète?

Sa statue a été faite par un breton, M. PIERRE OGÉ, qui a représenté Brizeux rêveur, accoudé sur le tronc d'un chêne, les mains enlacées l'une dans l'autre.

Un autre délicat poète, FRANÇOIS COPPÉE, a recité devant cette statue des vers dignes de celui qui les a inspirés.

A BRIZEUX

Pour chanter la Bretagne et sa belle légende,
L'écume de la mer et la fleur de la lande,
Entre tous la Muse t'élut.
Mais, loin des vieux dolmens, loin des flots pleins d'épaves,
Nous aussi, nous aimons tes poèmes suaves.
Brizeux, barde d'Arvor, salut!

Moi, le Parisien, le troublé, le sceptique,
 Je suis, devant les fleurs de ton bouquet rustique,
 Grisé du parfum pénétrant.
 Tes vers ne sont qu'amour, religion, nature;
 Ton cœur resta naïf, ta pensée était pure;
 Et je t'envie en t'admirant.

Chrétien, tu n'as jamais oublié tes prières,
 Et tu passas sans voir, dans nos cités de pierres,
 Toutes les fanges du pavé.
 Tendre et fidèle esprit, tu chantais comme on prie
 Et répétais les noms d'Arvor et de Marie
 Comme le *Pater* et l'*Ave*.

Oh! comme il a senti profondément tes charmes,
 Pays mouillé, touchant comme un visage en larmes!
 Qu'il vous aimait, landes, rochers,
 Arbres que l'Océan courbe sous ses haleines,
 Et vous surtout, Bretons, cœurs forts comme vos chênes
 Et pieux comme vos clochers!

Vous l'honorez, c'est bien. Mais devant cette image,
 Le pays tout entier s'associe à l'hommage
 Et veut s'incliner aujourd'hui.
 Ce simple et doux Brizeux, c'est notre Théocrite;
 Son œuvre en notre cher langage fut écrite.
 Tous les Français sont fiers de lui!

Et nul ne fait entre eux la moindre différence,
 N'est-ce pas, o poète! Et si, pour notre France,
 Revenaient des jours périlleux,
 Nous partagerions tous sa gloire ou sa misère,
 Et Jean Chouan donnerait les grains de son rosaire
 Pour charger les fusils des Bleus!

Quand Paris assiégé poussait de sombres râles,
 Ils étaient avec nous, les Bretons aux yeux pâles,
 Aux longs cheveux couleur d'épis;
 Et ses braves enfants — on s'en souvient encore —
 Portant, en défendant le drapeau tricolore,
 Les hermines sur leurs kèpis.

Donc, Bretons et Français, honorons le poète,
 Et, de plus, gardons tous de cette noble fête
 Un salutaire enseignement.
 Il fut errant, malade et misérable presque,
 Celui que vous voyez dans ce lieu pittoresque
 Se dresser sur ce monument.

Mais qu'importe la vie et son dur esclavage,
 Barde, si le laurier mêlé d'ajonc sauvage,
 Orna ton cercueil de sapin,
 Et si, trente ans plus tard, jugeant ton œuvre bonne,
 La Postérité vient qui fait justice et donne
 Du bronze à qui manqua du pain!

Quand de tant d'orgueilleux la gloire est abattue,
 Tu triomphes, poète, et voici ta statue;
 Ton nom plane sur les sommets.
 Le curé d'Arzanno le disait bien au prône :
 Celui qui jette bas les puissants de leur trône,
 Prend l'humble et l'exalte à jamais!

Nul mieux que Coppée pouvait ainsi louer Brizeux.



Encore une perte irréparable pour l'art français. Je veux parler de la mort du vicomte BOTH DE TANZIA, ce savant conservateur des dessins, de la peinture et de la chalcographie du musée du Louvre. Il était entré au Louvre en 1858 et avait été nommé conservateur en 1874. C'était un véritable érudit, un savant esthéticien de premier ordre, malheureusement trop modeste. Je me souviens d'une visite que je lui fis pour lui demander des renseignements sur Fra Angelico de Fiesole. Assis dans un cabinet rempli de livres d'art et orné d'œuvres italiennes du XV^{me} siècle, devant un bureau encombré de notes précieuses, M. de Tanzia me tint pendant longtemps sous le charme de sa conversation enjouée, fine et savante à la fois. Comme il me parlait de ces maîtres aimés de la Renaissance Italienne! Que d'aperçus curieux, d'anecdotes inédites, que de renseignements savants il me donna sur Fra Angelico, sur Bernardino Luicci et sur ces deux fresques de Botticelli dont il a enrichi le Louvre! « Et surtout, me disait-il, ne dites pas que c'est moi qui

vous ai donné ces détails. » Il craignait le bruit, la réclame.

Tout le monde sait qu'on lui doit de précieux catalogues et que ses jugements font autorité même à l'étranger.



Nous étions bien peu pour accompagner à sa dernière demeure un artiste de talent. Ce parfait honnête homme, ANTOINE ETEX, qui avait fait tant parler de lui, qui avait fait tant de bruit pendant sa vie, était malheureusement un déséquilibré; doué de grandes aptitudes, il embrassa trop de choses à la fois, et ici encore le proverbe « qui trop embrasse, mal étroit » se trouva réalisé. A la fois peintre, sculpteur, architecte, graveur, aquarelliste, pastelliste, écrivain, Etex fut encore un orateur et un politicien. Il a appartenu au parti catholique-républicain, socialiste, qui a eu en 1848 un véritable programme. Il a beaucoup fait pour propager l'étude des arts dans les classes populaires, et je me souviens de l'affluence des auditeurs qui suivaient ses cours de l'association polytechnique; et, quand d'élève je devins à mon tour modeste professeur d'esthétique de cette grande association dévouée à l'enseignement des humbles et des travailleurs, je m'inspirais plus d'une fois du programme de son cours. Je retrouvais dernièrement dans mes notes d'élève, quelques lignes prises sur la dictée du maître. Je demande la permission d'en copier quelques-unes : « Pour le véritable artiste, s'écriait-il, comme pour le bon ouvrier, son œuvre est tout. Sa plume, son burin, son ciseau, ses pinceaux, disent ce qu'il aura éprouvé de sensations dures, fortes et pénibles, tout ce qu'il aura aimé, tout ce qu'il aura souffert, quels sentiments nobles ou bas auront fait

battre son cœur. De quelle importance n'est-ce pas pour lui dans l'ordre moral, que de rechercher ce qu'il y a de supérieur, de plus vrai, de plus beau, de plus noble et de plus grand dans l'art? »

L'œuvre d'Antoine Etex est immense. Comme sculpteur on peut citer : le buste colossal, en marbre, de *Pie IX* pour le Vatican, la *Vierge immaculée* de l'église de Passy, les bustes de *Mgr de Mérode*, du *Cardinal Antonelli*, de *Mgr de Dreux-Brézé*, de *Louis Veillot*, le *Saint-Beriot* de Luxembourg, le *Saint-Augustin* de l'église de la Madeleine, le *Blanche de Castille* du musée de Versailles, le *Monument d'Ingres* (un de ses maîtres pour lequel il avait un véritable culte), pour la ville de Montauban. Comme peintre on peut citer son *Eurydice* du musée du Luxembourg. Et notez que je ne cite qu'une partie! Quel malheur que son esprit agité et inquiet manquait de mesure. Fils d'un sculpteur ornemaniste, il avait eu une jeunesse laborieuse et, comme tant d'autres, des débuts difficiles. Il lui en était resté un amour sincère pour les petits et les travailleurs. A un travail sur les arts que je lui avais adressé, il m'avait remercié et encouragé par une lettre remplie des sentiments les plus élevés. « Ayez foi en votre œuvre, mon cher confrère, me disait-il, si votre œuvre est vraiment l'expression des sentiments humains dont vous vous sentez fier et heureux. Allez toujours droit à votre but. L'homme, en société, reste toujours le maître de sa destinée, lorsque le travail et la vertu sont le mobile de ses actions. C'est ce qui nous est certainement enseigné par la vie et les œuvres des hommes qui comptent dans l'humanité et qui sont notre gloire. Ne vous laissez jamais abattre, ayez confiance en la postérité, qui fait comme le Dieu des chrétiens : elle va chercher les plus humbles, et, à un tribunal,

comme au tribunal de Dieu, souvent les plus petits sont les premiers. » N'avais-je pas raison de dire que cet artiste était aussi un très honnête homme?



On se préoccupe beaucoup en ce moment du *château de Chenonceaux*, qui va être vendu et que l'on craint de voir passer en des mains étrangères. Ce serait un grand malheur, car cette demeure princière est un des bijoux artistiques de la France. Séjour enchanteur, *Chenonceaux* s'élève du sein de la jolie rivière du Cher, où il baigne ses murs et réfléchit dans les profondeurs verdâtres ses tourelles gracieuses et ses jardins pittoresques. Leret le décrit ainsi :

Basti si magniquement,
Il est debout, comme un géant,
Dedans le lit de la rivière
C'est-à-dire dessus un pont
Qui porte cent toises de long.

De gracieuses images de femmes, de douces visions d'amour, de tendres souvenirs de fêtes galantes, se rattachent à *Chenonceaux*. François 1^{er}, qui en devint propriétaire en 1535, disait que c'était une « délicieuse résidence assise en beau et plaisant pays ». En 1555, la belle Diane de Poitiers devint propriétaire de la châtelainie qu'elle embellit avec amour. Notre grand architecte Philibert Delorme y construisit des ponts, des écluses. Elle appela auprès d'elle des jardiniers italiens pour créer mille frais bocages, retraites amoureuses. Le château passa ensuite au pouvoir de Cathérine de Médicis, qui y donna un grand nombre de *Triumphes* (c'est ainsi qu'on appelait alors les fêtes). L'une des plus belles fut celle qui eut lieu en 1559, à

l'occasion de la visite de François II et de Marie Stuart. A cette occasion, on avait inscrit sur un entablement :

Au saint bal des dryades,
A Phœbus, ce grand dieu,
Aux humides nayades,
J'ai consacré ce lieu.
.....
.....

En 1565, Catherine de Médicis recevait son second fils, Charles IX, et en 1577, Henri III. A sa mort, Cathérine donna le château à sa belle fille Louise de Vaudemont. Celle-ci fut la providence des malheureux, qui gardèrent longtemps le souvenir de la *bonne reine blanche*. Ce fut en 1735 que le château passa aux mains du fermier-général Dupin. Fontenelle, Jean-Jacques Rousseau, Voltaire, l'abbé de Saint-Pierre, Buffon, Georges Sand, vinrent plus d'une fois demander une inspiration gracieuse aux beaux et frais ombrages de Chenonceaux. La dernière châtelaine, M^{me} Pelouze, la veuve du grand chimiste, a continué pendant de longues années la restauration et l'embellissement de cette magnifique résidence. Elle l'avait fait décorer de fresques splendides par le peintre CHARLES TOCHÉ, ce merveilleux Tiepolo du XIX^{me} siècle (Charles Toché travaille aussi depuis longtemps à une illustration de la *Tentation de St Antoine*, ce chef-d'œuvre du grand écrivain français Flaubert). Je souhaite de tout mon cœur que Chenonceaux reste en des mains françaises.



Voici que M. EDOUARD DRUMONT fait de nouveau parler de lui avec son récent ouvrage la *Fin d'un monde* (1).

(1) Chez Albert Savine. Paris, 1888.

C'est certainement le plus beau livre qu'il a jamais écrit. On se souvient de la *France juive* du même auteur qui a fait tant de bruit, qui a soulevé tant de bravos et tant de colères, tant de haines et tant d'admiration.

La *Fin d'un monde* est encore un ouvrage de polémique, bien naturel, bien vivant qui intéressera tous ceux qui pensent à la France, à son avenir, à la question sociale.

Edouard Drumont a une manière d'envisager la question sociale d'une façon toute nouvelle et qui est certainement la vraie.

Quelle satire mordante il y a dans certaines pages qui resteront comme des chefs-d'œuvre du genre. Il faut voir comme il flagelle tous ces lâches, tous ces fainéants, tous ces hypocrites, tous ces jouisseurs, tous ces braillards qui se sont emparés d'un beau pays tel que la France et qui le conduisent à la ruine.

Il use d'armes égales avec ses adversaires. Combien de fois nous autres catholiques et conservateurs ne sommes-nous pas traînés, dans la boue par tous ces gens-là. Eh bien! dit Drumont, il faut leur rendre la pareille et il a raison. Il faut les fustiger, il faut montrer ce qu'ils sont réellement, il faut mettre le doigt sur cette pourriture infecte, sur cette fange qui veut nous éclabousser. Il faut lire ces pages, qui resteront éternellement, et où il attaque la magistrature nouvelle, qui a fait de la justice, une injustice perpétuelle, qui écrase le faible sans pitié et qui laisse les grands voleurs, les grands financiers se promener au soleil. Ah! quels cris de rage vont faire pousser ces pages vengeresses écrites par un homme de cœur!

Qu'il me soit permis de dire quelques mots de l'auteur lui-même.

Edouard Drumont est né en 1844. Son père était chef de bureau à l'hôtel-de-ville de Paris. C'était un bien brave homme, économe et modeste dont « la seule distinction, nous dit Drumont, était de bouquiner sous les quais en sa compagnie ». Sa mère née *Buchon* fut un peintre miniaturiste de grand mérite.

Elle était la nièce d'Alexandre Buchon, qui publia les *Chroniques de l'histoire de France*, du *Panthéon littéraire*.

Edouard Drumont commence par être employé à l'hôtel-de-ville, mais il n'y reste pas longtemps. Il quitta vite les dossiers pour la littérature.

Il collabora successivement à la *Presse théâtrale* où il se trouva avec Robert Mitchell, Rochefort, Guillemot, au *Contemporain*, où il avait pour collègue M. de Freycinet, à la *Chronique illustrée*.

A ce dernier journal il donna des chroniques écrites avec une telle verve que Emile de Girardin le fit appeler et l'attacha à la *Liberté*, où il publia sous le titre *Hommes et choses* des articles que j'ai toujours regretté de ne pas voir publier en volume. Il a collaboré aussi au *Petit journal*, au *Livre*, au *Bien Public*, au *Journal officiel*, à la *Revue de France*.

Parmi ses ouvrages je citerai *Mon vieux Paris* (prix jury de l'Académie française), *les fêtes nationales de la France*, *les Papiers de St Simon*, *Richard Wagner*, *la France juive devant l'opinion*, *le Dernier des Trémolin*, une saynète *Je déjeûne à midi*.

L'infâme campagne entreprise sur les religieux, les néfastes décrets, hontes jetées à la face de la vieille France chrétienne ont fait de Drumont un catholique militant.

Je ne doute pas de le voir sous peu devenir un des chefs du parti catholique français.

FRANÇOIS BOURNAND

Directeur du Paris-Salon.



LES MAGISTRATS DE FRANCE

ET LEUR

INAMOVIBILITÉ ⁽¹⁾.

La Révolution de 1789 et la réorganisation judiciaire.

UNE des premières préoccupations de l'assemblée nationale fut la réforme judiciaire. La fameuse nuit du 4 au 5 août avait vu les magistrats, membres de l'assemblée, entraînés par l'élan général, faire « sur l'autel de la patrie » l'abandon de leurs privilèges.

Le lendemain, hélas, triste retour des séductions du pouvoir, il leur en coûta, comme à d'autres, de consommer le sacrifice, qui peut-être pouvait les sauver. Ils reprirent leur opposition sourde et factieuse.

L'assemblée répondit par un décret de mise en vacances indéfinies. C'était un arrêt de mort. La résistance affaiblie que les Parlements opposèrent encore à l'enregistrement de ce décret fut toute leur agonie.

« On ne peut, disait Bergasse dans son rapport sur la réorganisation projetée, contester l'influence sans bornes du pouvoir judiciaire; mais si son influence

(1) Voyez la livraison de Septembre.

est sans bornes, si elle est supérieure à celle de tous les autres pouvoirs publics, il n'est donc aucun pouvoir public qu'il faille limiter avec plus d'exactitude que celui-là, il n'en est donc aucun qu'il convienne d'organiser avec une prudence plus inquiète et des précautions plus scrupuleuses... »

Et il concluait : « Les circonstances présentes demandent un autre ordre judiciaire que celui que nous avons si longtemps respecté. Notre magistrature était fortement instituée pour résister au despotisme; mais maintenant qu'il n'y a plus de despotisme, si notre magistrature conservait toute la force de son institution, l'emploi de cette force pourrait facilement devenir dangereux à la liberté. Il est donc indispensable qu'une révolution absolue s'opère dans le système de nos tribunaux » (1).

Bientôt, les 16-29 novembre 1789, un décret décida que toutes résignations, tous traités de cession d'offices de juridicature ne seraient plus regardés que comme de simples transports de finances et abolit l'expédition des provisions de ces offices. Le décret des 7-11 septembre 1790 fit le reste : les Parlements, conseils supérieurs, présidiaux, châtelets, baillages..., et généralement tous les tribunaux d'ancienne création, ordinaires, de privilèges ou d'attributions, sous quelque titre et dénomination que ce soit, furent supprimés. Les officiers des Parlements tenant les Chambres des vacations furent invités à cesser leurs fonctions, à Paris le 15 octobre et dans le reste du royaume, le 30 septembre 1790. Les titulaires des offices supprimés devaient faire remettre au Comité de judicature les titres nécessaires à la liqui-

(1) Séance du 17 août 1789.

dation et au remboursement de leurs charges. Le taux et le mode du remboursement furent déterminés par les lois postérieures. Enfin l'Assemblée constituante chargeait les officiers municipaux des lieux où siégeaient les Parlements de se rendre en corps au Palais à la date fixée, de faire apposer par le greffier les scellés sur les portes des salles, greffes et archives et de veiller à la garde de ces dépôts.

Les Parlements avaient vécu. Après une existence de six siècles, ils eurent la satisfaction, en s'éteignant, de s'entendre rendre justice par ceux-là même qui demandaient leur suppression.

« S'il nous eut été possible d'améliorer simplement, au lieu de détruire pour reconstruire de nouveau, — disait Bergasse, — nous l'eussions fait d'autant plus volontiers que la nation n'a sans doute pas oublié tout ce qu'elle doit à ses magistrats : combien, dans les temps de trouble et d'anarchie, leur sagesse fut salutaire; combien, dans des temps de despotisme, et quand l'autorité méconnaissait toutes les bornes, menaçait d'envahir tous les droits, leur courage, leur fermeté, leur dévouement patriotique ont été utiles à la cause toujours abandonnée des peuples; avec quelles heureuses précautions ils se sont occupés de conserver au milieu de nous, en maintenant les anciennes maximes de nos pères, cet esprit de liberté qui se déploie aujourd'hui dans tous les cœurs d'une manière si étonnante et si peu prévue! Tant d'efforts pour empêcher le mal méritent certainement de notre part une grande reconnaissance » (1).

(1) Rapport sur l'influence du pouvoir judiciaire. Séance du 17 août 1789.

« Mais la reconnaissance, — disait ailleurs Lameth, un autre constituant. — qui, dans les hommes privés, peut aller jusqu'à sacrifier ses intérêts, ne saurait autoriser les représentants de la nation à compromettre ceux qui leur sont confiés, et nous ne pouvons nous le dissimuler, tant que les Parlements conserveront leur ancienne existence, les amis de la liberté ne seront pas sans crainte et ses ennemis sans espérance. La Constitution ne sera pas solidement établie, tant qu'il existera auprès des assemblées nationales des corps rivaux de sa puissance, accoutumés longtemps à se regarder comme les représentants de la nation, si redoutables par l'influence du pouvoir judiciaire; des corps dont la savante tactique a su tourner tous les événements à l'accroissement de leur puissance, qui sans cesse seraient occupés à épier nos démarches, à aggraver nos fautes, à profiter de nos négligences et attendre le moment favorable pour s'élever sur nos débris » (1).

Cette défiance alors inévitable que le passé de la magistrature devait inspirer au nouveau pouvoir politique fut fatale à sa reconstitution.

Parmi les cahiers des Etats-généraux, 117 s'étaient prononcés pour l'inamovibilité de la magistrature et seulement 42 contre elle. Mais l'inamovibilité avait été trop intimement liée aux abus de la vénalité et de l'hérédité, sous l'empire de l'ancien régime de la confusion des pouvoirs judiciaire et législatif, elle avait trop favorisé les tendances politiques absorbantes des Parlements : elle ne pouvait leur survivre.

Les auteurs de la réforme caractérisèrent admirablement l'indépendance et l'autorité qui devaient être

(1) Séance du 3 novembre 1789.

départies à la justice pour qu'elle pût être à la hauteur de sa mission, ils manquèrent en elle de la confiance nécessaire pour proclamer le seul principe qui pouvait les lui assurer. Uniquement préoccupés d'affaiblir le pouvoir exécutif et le pouvoir judiciaire, ils ne songeaient pas au despotisme possible des assemblées, un danger qu'ils n'avaient pas connu.

« Pour que la justice soit impartialement rendue, disait Bergasse, pour que la manière de la rendre inspire surtout une grande confiance au peuple, ne convient-il pas qu'elle le soit par *des juges qui ne dépendent jamais des personnes mais de la loi ; et qui, au dessus de la crainte et de la complaisance, se trouvent dans l'exercice de leurs fonctions en pleine puissance, si l'on peut se servir de ce terme, de leur conscience et de leur raison ?* Le pouvoir judiciaire sera donc mal organisé, si le peuple n'influe en aucune manière sur le choix des juges. Car, afin que le pouvoir exécutif soit un, il est convenable, sans doute, que le dépositaire du pouvoir exécutif nomme les juges ; mais il ne faut pas moins de certaines formes avant cette nomination, qui empêchent tout homme, qui n'aurait pas la confiance du peuple, de devenir juge. Par exemple ne serait-il pas à souhaiter que parmi nous les assemblées provinciales nommassent, à chaque vacance de place dans les tribunaux, trois sujets parmi lesquels le prince serait tenu de choisir ? Ainsi se concilierait ce qu'on doit au prince, avec ce qu'on doit à l'opinion du peuple, dans une matière qui intéresse si essentiellement sa liberté ; ainsi les emplois de magistrature ne seraient jamais le prix de l'adulation et de l'intrigue ; et pour les obtenir, il faudrait toujours avoir fait preuve de suffisance et de vertu. »

Et rencontrant de plus près la grave question de l'inamovibilité : « On observera seulement, dit-il, que

quoiqu'en général il paraisse convenable que la fonction de juge soit à *vie*, à cause des connaissances malheureusement assez étendues qu'elle suppose, connaissances qu'on serait peu jaloux d'acquérir, si elles ne devaient procurer dans la société un état permanent à celui qui les possède; cependant il serait à désirer qu'après un certain terme, les juges eussent besoin d'être confirmés. Dans un pareil ordre de choses, il est bien peu à craindre que le juge qu'une bonne opinion environne, coure le risque de perdre sa place; le peuple a trop d'intérêt à conserver un bon juge.... »

Le peuple! c'était ce demi-dieu du jour qui ne pouvait faillir.... Etrange et naïve illusion, faite de ce renouveau des cœurs et des esprits qui s'était emparé de la vieille société française, et qui se conçoit à peine au lendemain des pires despotismes! Elle devait décider du sort de la magistrature.

Adrien Duport, qui était membre du Parlement de Paris, reproduisit la distinction faite par Bodin, par Montesquieu et plus tard par Henrion de Pansey, entre les magistrats nommés par le roi et les magistrats élus. « Quand ils sont nommés par le roi, disait-il, il est évident qu'ils peuvent être à *vie*; mais, lorsqu'ils sont nommés par le peuple, la question change : institués par lui et pour lui, il faut seulement que le juge puisse obéir sans crainte à la loi et à sa conscience, il faut uniquement le défendre contre l'opinion publique... » Singulière inconséquence, et c'était à l'opinion publique qu'on le livrait par l'élection!

Après une discussion à laquelle prirent part Barnave, Cazalès, l'abbé Maury et Mirabeau, l'élection directe des juges par le peuple fut votée à la majorité de 503 voix contre 450; on refusa au roi le droit de s'opposer à l'admission d'un juge choisi par les justi-

ciables. En revanche, par une nouvelle anomalie, dans la séance du 8 mai, l'assemblée décréta à l'unanimité que les officiers chargés des fonctions du ministère public seraient nommés par le roi, et qu'ils seraient ceux-ci institués à vie (1).

La nouvelle organisation judiciaire comportait des juges de paix, des tribunaux de district, le jury criminel et un tribunal de cassation avec exclusion des juridictions d'appel, les recours étant jugés par les tribunaux de districts exerçant sur eux-mêmes une révision mutuelle.

Les restrictions à l'électorat et à l'éligibilité pour les fonctions judiciaires, établies par la Constituante, maintenues par l'Assemblée législative, disparurent avec la Convention. On appela tous les citoyens à l'électorat, tous à l'éligibilité, puis bientôt, — le patriotisme des tribunaux laissant à désirer encore, — on se passa des électeurs.

La France n'eut plus de juges, elle n'eut plus que des bourreaux. Le comité de salut public, le tribunal révolutionnaire, la Terreur, le Directoire firent la sinistre besogne que l'on sait.

Rapprochement éloquent qui s'impose à cette heure fatale, c'est dans cet effondrement de toutes les forces sociales que nous voyons, au lendemain de l'arrestation de Louis XVI, le dernier des parlementaires, le vénérable Malesherbes, venir réclamer de la Convention de pouvoir défendre devant elle le dernier des rois de France. Ainsi devaient se rencontrer encore une fois, dans une même infortune, ces deux puissances qui avaient si longtemps lutté. Ainsi devaient se confondre pour la dernière fois, dans la défense d'une même cause, la voix de la justice et celle de la royauté.

(1) Décrets des 5, 7 et 8 mai 1790 et des 16-24 août 1790.

Et je ne résiste pas au désir de transcrire ici cette page sublime par laquelle le roi s'en remet du soin de sa défense à l'ancien magistrat :

« Je n'ai point de termes, mon cher Malesherbes, écrivait Louis XVI de la prison du Temple, pour vous exprimer ma sensibilité pour votre sublime dévouement; vous avez été au-devant de mes vœux. Votre main octogénaire s'est étendue vers moi pour me repousser de l'échafaud; si j'avais encore mon trône, je devrais le partager avec vous, pour me rendre digne de la moitié qui m'en resterait. Mais je n'ai que des chaînes, que vous rendez plus légères en les soulevant; je vous renvoie au ciel et à votre propre cœur pour vous tenir lieu de récompense. Je ne me fais pas illusion sur mon sort; les ingrats qui m'ont détrôné ne s'arrêteront pas au milieu de leur carrière; ils auraient trop à rougir sans cesse devant leur victime. Je subirai le sort de Charles I^{er}, mon sang coulera pour me punir de n'en avoir jamais versé. Mais ne serait-il pas possible d'ennoblir mes derniers moments? L'assemblée nationale renferme dans son sein les dévastateurs de ma monarchie, mes dénonciateurs, mes juges et probablement mes bourreaux! On n'éclaire pas de pareils hommes; on ne les rend pas justes; on peut encore moins les attendrir. Ne vaudrait-il pas mieux mettre quelque nerf dans ma défense, dont la faiblesse ne me sauvera pas? J'imagine qu'il faudrait l'adresser, non à la Convention, mais à la France entière, qui jugerait mes juges et me rendrait, dans le cœur de mes peuples, une place que je n'ai jamais mérité de perdre. Alors, mon rôle à moi se bornerait à ne point reconnaître la compétence du tribunal où la force me ferait comparaître. Je garderais un silence plein de dignité, et, en me condamnant, les hommes, qui se disent mes juges, ne seraient plus que mes assassins. »

Louis XVI terminait ainsi sa lettre à Malesherbes : « Au reste, vous êtes, mon cher Malesherbes, ainsi que Tronchet, qui partage votre dévouement, plus éclairé que moi ; pesez dans votre sagesse mes raisons et les vôtres ; je souscris aveuglément à tout ce que vous ferez. Si vous sauvez cette vie, je la conserverai pour vous faire ressouvenir de votre bienfait ; si on nous la ravit, nous nous retrouverons avec plus de charmes encore au séjour de l'immortalité. »

Le temps vint, enfin, de chasser du temple des lois tous ces juges de la lie du peuple, sortant du club ivres de fureur pour monter au tribunal, jugeant au milieu des cris de la populace, vêtus comme elle, « ayant pour toge une carmagnole, pour mortier un bonnet rouge, pour code les décrets de la Convention ! » (M. Dupin.)

Le coup d'Etat du 18 brumaire amena à la tête de la magistrature reconstituée, Tronchet, celui-là même qui avait partagé avec Malesherbes la défense de Louis XVI.

La réorganisation judiciaire mit fin à la triste expérience qu'on venait de tenter du système électif.



La Magistrature et les Constitutions du nouveau Régime.

« Le principe d'élection, dit fort justement M. le procureur général Renouard, est impuissant à se défendre contre les invasions de la politique. La pression des passions politiques et du courant d'opinion qui règne, l'inaptitude des masses de citoyens à entrer dans l'appréciation des conditions qui font le bon juge, l'inévitable dépendance où les élus sont des électeurs,

deviennent difficilement compatibles avec les conditions d'indépendance et de constance dont une bonne administration de la justice ne saurait se passer. Si l'élection conférait l'inamovibilité, les inconvénients seraient moindres ; mais des mandats électifs purement temporaires offrent la réunion de tous les dangers à la fois » (1).

La constitution de l'an VIII attribua au premier Consul la nomination des magistrats à choisir par lui sur les listes de notabilité dressées par les électeurs. Les juges de paix toutefois continuèrent à être élus par les citoyens pour trois ans et le Sénat conserva le droit d'élire les juges du tribunal de cassation. Cette constitution disposait d'autre part que les *juges, autres que les juges de paix, conserveraient toute leur vie, à moins qu'ils ne fussent condamnés pour forfaiture, ou qu'ils ne fussent pas maintenus sur les listes d'éligibles.*

Juges de paix en chaque canton, tribunal de 1^{re} instance en chaque arrondissement, tribunaux d'appel au nombre de vingt-neuf, et au sommet le tribunal de cassation, telle fut la hiérarchie régulière créée alors et qui s'est transmise jusqu'à nous.

L'élection fut abandonnée bientôt même pour le recrutement des juges de paix. Elle y donnait des résultats déplorables, Bonaparte devenu consul à vie, s'empressa de s'attribuer la nomination de ces magistrats sur la présentation par l'assemblée primaire de deux candidats pour chaque place. D'autre part les membres du tribunal de cassation ne furent plus nommés par le sénat que sur présentation de trois candidats par le 1^{er} consul.

(1) RENOUARD. *Le Tribunal de cassation.*

L'inamovibilité proclamée par la Constitution de l'an VIII ne fut pas longtemps à l'abri des vicissitudes qu'elle avait connues dans le passé. Le consul devenu empereur exigea une première épuration générale en 1807 et une seconde, plus large encore, trois années après, sous prétexte de réorganisation des cours impériales. Le sénatus consulte qui décréta la première de ces épurations, portait que pour l'avenir « les provisions qui instituaient les juges à vie ne seraient délivrées qu'après cinq années d'exercice de leurs fonctions, si l'empereur reconnaissait qu'ils méritent d'être maintenus dans leurs places ». Et il n'appert pas qu'aucune provision à vie ait été délivrée sous l'empire. Telle est la situation précaire où retombait une fois de plus la magistrature.

Survint 1812. Cette magistrature faite des éléments les plus disparates, jurisconsultes de l'ancien régime, conventionnels amendés, impérialistes, sembla toute entière accueillir comme une délivrance le retour des Bourbons. A sa tête la cour de cassation, au lendemain de la déchéance de l'empire, s'empressait d'exprimer « l'espoir que la France trouverait enfin le repos à l'ombre de ce sceptre antique et révéralé qui, pendant huit siècles, l'avait si glorieusement gouvernée ».

Jamais pouvoir nouveau n'avait été accueilli avec une spontanéité aussi générale. On sentait que ce n'était plus la révolution ou l'émeute qui venait imposer leurs exigences, mais une tradition qui se renouait, généreuse, au grand soulagement de tous.

L'élan fut si unanime que le Moniteur n'eut à enregistrer ni démission, ni révocation.

D'autre part parmi les garanties que Louis XVIII s'engageait à donner pour base à la nouvelle constitution, nous rencontrons, à côté de l'affirmation alors

utile « que nul ne pourrait être distrait de ses juges naturels » la déclaration expresse que « les juges seront inamovibles et le pouvoir judiciaire indépendant » (1).

Le jury et la publicité des débats criminels étaient conservés, la confiscation abolie (art. 17), les cours et tribunaux étaient déclarés à vie et inamovibles, les commissions et tribunaux extraordinaires étaient supprimés et ne pouvaient être rétablis (art. 18). Enfin, pour consacrer l'indépendance judiciaire et lui donner une sanction, toutes les juridictions étaient investies du droit de proposer au roi trois candidats pour chaque place vacante dans leur sein; le roi devait choisir l'un des trois; il était libre de nommer sans condition le premier président et les membres du ministère public (art. 19). Tel était le projet de constitution.

La charte octroyée du 4 juin 1814 fut malheureusement un recul. Elle portait des restrictions, et des réserves y apparaissent, inspirées par un sentiment de défiance et de réaction.

Art. 57. Toute justice émane du roi, elle s'administre en son nom par des juges *qu'il nomme et qu'il institue*.

Plus de présentation dès lors par les compagnies judiciaires.

Art. 58. Les juges, *nommés par le roi*, sont inamovibles.

C'était l'inamovibilité subordonnée à l'investiture royale.

Art. 59. Les cours et tribunaux ordinaires actuellement existants, sont maintenus. *Il n'y sera rien changé qu'en vertu d'une loi*.

La garantie était doublée d'une réserve.

(1) Déclaration de Saint-Ouen du 2 mai 1814.

Louis XVIII soucieux de ses promesses et esprit mesuré d'ailleurs résistait toutefois aux menées réactionnaires, mais il y mit des hésitations qui devaient indisposer ceux qu'une confiance spontanée lui avait ramenés et qui suscitérent la défiance en créant l'instabilité.

La chambre des députés réclamait impatiemment pour la magistrature l'institution royale.

La cour de cassation, après des débats où son indépendance même avait pû un instant se sentir menacée et au prix de l'exclusion de huit de ses membres, obtint enfin l'investiture par ordonnance du 15 février 1815.

Le jour où paraît l'ordonnance du 3 mars 1815 concernant les provisions à délivrer aux cours et tribunaux, on apprit le débarquement de Napoléon dans le golfe de Juan.

Le 13 mars paraissait le premier décret impérial. « Considérant, disait-il, que par les constitutions de l'empire les membres de l'ordre judiciaire sont inamovibles, il est décrété que tous les changements arbitraires opérés dans les cours et tribunaux sont non avenue. »

Avec les intentions les plus droites, la résolution la plus ferme de donner aux justiciables et aux juges des garanties d'impartialité que n'avait jamais connues le despotisme, disait encore naguère M. Georges Picot, la Restauration, par ses hésitations et ses compromis, permit ainsi, après onze mois de pouvoir, à l'auteur des décrets de 1807 et de 1810 de se dire le protecteur de l'inamovibilité. (1)

Les cent jours néanmoins se passèrent avec le cor-

(1) La réforme judiciaire. *Revue des Deux-Mondes*, 1^{er} décembre 1880

tège obligé des révocations, sans que l'empereur, pas plus que la Restauration, se fut résigné à abandonner ses droits pour mettre le sceau à l'inamovibilité. La date du 1^{er} janvier 1816 avait été fixée comme délai extrême pour la collation des provisions qui devaient emporter l'inamovibilité.

On avait compté sans Waterloo.

Louis XVIII rentré aux Tuileries, les fervents de l'ancien régime imputèrent à sa faiblesse dans la réaction d'avoir rendu possible le retour de l'île d'Elbe, alors qu'on eut dû voir plutôt dans ses hésitations peut-être et les défiances dont eux-mêmes s'étaient fait les inspireurs à l'endroit des institutions nouvelles, la cause du succès de cette échauffourée.

Le cabinet Talleyrand dut céder la place à celui du duc de Richelieu, le chancelier Pasquier eut pour successeur M. Barbé-Marbois. On voulait l'épuration et pour y arriver la suspension pendant une année de l'investiture royale des corps judiciaires. Le ministère néanmoins restait résolu à ne pas céder aux rancunes.

MM. Pasquier, Beugnot, de Barante, M. Royer-Collard après tous les autres, se dépensèrent en accents émus et éloquents pour la défense de la charte et de l'indépendance du juge.

« Puisqu'on peut dire avec vérité, s'écriait M. Royer-Collard, que la société existe ou qu'elle n'existe pas, selon que la justice est bien ou mal administrée, il n'y a pour elle aucun intérêt aussi grand que l'équité et l'impartialité des jugements; et par cette raison il n'y a pas de ministère aussi important que celui du juge.

« Lorsque le pouvoir, chargé d'instituer le juge au nom de la société, appelle un citoyen à cette éminente fonction, il lui dit : « Organe de la loi, soyez impassible comme elle. Toutes les passions frémiront

autour de vous ; qu'elles ne troublent jamais votre âme. Si mes propres erreurs, si les influences qui m'assiègent, et dont il m'est si malaisé de me garantir entièrement, m'arrachent des condamnations injustes, désobéissez à ces commandements ; résistez à mes séductions ; résistez à mes menaces. Quand vous montez 'au tribunal, qu'au fond de votre cœur, il ne reste ni une crainte, ni une espérance, soyez impassible comme la loi. »

« Le citoyen répond : « Je ne suis qu'un homme, et ce que vous me demandez est au-dessus de l'humanité. Vous êtes trop fort et je suis trop faible ; je succomberai dans cette lutte inégale. Vous méconnaîtrez les motifs de la résistance que vous me prescrivez aujourd'hui et vous la punirez. Je ne puis m'élever toujours au-dessus de moi-même, si vous ne me protégez à la fois et contre moi et contre vous. Secourez donc ma faiblesse ; affranchissez-moi de la crainte et de l'espérance ; promettez que je ne descendrai point du tribunal, à moins que je ne suis convaincu d'avoir trahi les droits que vous m'imposez. »

« — Le pouvoir hésite ; c'est la nature du pouvoir de se dessaisir lentement de sa volonté. Eclairé enfin par l'expérience sur ses véritables intérêts, subjugué par la force toujours croissante des choses, il dit au juge : « Vous serez inamovible. » — Tels sont, messieurs, l'origine et les motifs, l'histoire et la théorie du principe de l'inamovibilité, principe absolu, qu'on ne modifie point sans le détruire et qui périclète tout entier dans la moindre restriction ; — principe qui consacre la charte, bien plus que la charte ne le consacre, parce qu'il est antérieur et supérieur à toutes les formes et à toutes les règles de gouvernement, qu'il surpasse en importance ; principe auquel tend toute société qui ne l'a pas encore obtenu, et qu'aucune société ne perd

après l'avoir possédé, si elle n'est déjà tombée dans l'esclavage ; principe enfin qu'on a toujours vu, qu'on verra toujours menacé par la tyrannie naissante, et anéanti par la tyrannie toute-puissante. »

Jamais certes l'inamovibilité n'avait été mieux ni plus éloquemment défendue. Elle succomba cependant devant le vote arrêté de la chambre des députés. Sa suspension pendant une année fut votée à une majorité d'une trentaine de voix.

A la chambre des pairs heureusement les discours du comte Molé, de M. de Lally-Follendal, de d'Aguesseau, du duc de la Rochefoucauld, les nobles efforts du garde des sceaux Barbé-Marbois, appuyant le ministère, en décidèrent autrement et amenèrent le rejet de la proposition par 91 voix contre 44, majorité puissante qui vengeait en les sauvant le prestige et l'indépendance de la magistrature.

Au lendemain de ces débats mémorables combien devaient s'imposer aux meilleurs esprit ces conclusions de la brochure remarquable jetée par M. Dupin aîné dans la mêlée de la polémique : « Quittons les sentiers tortueux d'une politique ombrageuse, avait-il dit, qui aime mieux des fonctionnaires souples que des magistrats indépendants ; n'imitons pas ces gouvernements despotiques qui, non contents de donner des lois, veulent étendre leur empire jusque sur les consciences chargées d'en faire l'application ; n'exigeons pas que tous les juges soient esclaves du gouvernement qui les paie, mais seulement qu'ils obéissent au sentiment de l'honneur et du devoir ; et s'il doit arriver quelquefois qu'ils se servent de leur indépendance pour résister à des ordres trop absolus, rappelons-nous une vérité trop peu connue des gouvernements, c'est qu'il *n'y a que ce qui résiste qui soutient.* »

La Restauration ne sut pas faire son profit de cette grande vérité. Ses partisans les plus sincères, ses amis les plus dévoués ne purent lui pardonner de l'avoir méconnue. Ce qu'on n'avait pas obtenu des chambres on le demanda aux retards et aux caprices de l'investiture royale, occasion encore à épuration, aux transferts des magistrats du ministère public, à l'emploi habile des juges auditeurs qu'on portait d'un tribunal à l'autre. Toujours les mêmes tentatives du pouvoir de mettre la main sur la justice ! Néanmoins les magistrats, élevés sur leurs sièges, comme touchés par la vertu même de leurs charges et le sentiment inéluctable de la responsabilité qu'elles leur imposaient, oubliaient leurs origines, leurs querelles pour ne se souvenir que de leur mission commune, la protection du droit, quand l'opposition, forte des griefs nés pour une part du système abusif de leur propre recrutement, détermina la révolution de juillet ; celle-ci trouva les corps judiciaires fidèles de cœur aux Bourbons mais déterminés à se rallier aux défenseurs de la charte contre l'aveuglement de la royauté.

Le patriotisme de la magistrature ne put l'empêcher de se trouver menacée encore au lendemain de 1830. Cette fois c'était la gauche qui, avec la révision de la charte, réclamait l'épuration. Deux fois le débat sur les prérogatives de l'inamovibilité fut réouvert à la Chambre, provoqué par des propositions diverses, voire par des pétitionnements de la province : il aboutit au rejet à des majorités importantes de toute mesure de défiance ou de réaction. Le gouvernement de Louis-Philippe, comme tout régime nouveau, subissait ainsi l'inévitable assaut des ambitieux et des impatients. Les efforts éloquents d'esprits élevés et généreux unis au bon sens de la nation, surent le défendre

des extrêmes, et il ne demanda aux magistrats d'autre garantie que le serment au roi et à la charte. En se confiant à leur honneur et à leur conscience, il ne fut pas trompé. 319 magistrats, parmi eux 3 conseillers à la cour de cassation, 7 premiers-présidents et 18 présidents de chambre des cours d'appel, 26 présidents de tribunaux de 1^{re} instance, préférèrent, avec la fidélité à Charles X, la retraite, quelques-uns l'indigence. Ceux qui, sous le nouveau régime, soit qu'ils s'y rallièrent franchement, soit qu'ils ne lui accordèrent que leur respect, crurent pouvoir comme par le passé servir la justice de leur pays, s'acquirent un renom de savoir, d'intelligence et de droiture que pendant les 17 années de ce règne aucun grief sérieux ne put entamer.

La révolution de février vint et n'ébranla pas la magistrature. Il fallut le régime violent des commissaires qui partout en province rencontrèrent la résistance des magistrats, pour provoquer le décret du 17 avril 1848, et faire proclamer « que le principe de l'inamovibilité avait disparu avec la charte de 1830 et qu'il était incompatible avec le gouvernement républicain ». Sotte et prétentieuse déclaration, qui ne devait pas survivre aux pouvoirs dictatoriaux qu'elle était appelée à servir.

Ce furent quinze jours d'hécatombes au bout desquels, devant l'assemblée nationale réunie, le ministre de la révolution ne put que rendre à la magistrature un solennel hommage. « En dehors de la politique, dit-il, la justice ne manquait à aucun de ses devoirs. Soigneuse des intérêts privés des citoyens, débattant devant elle leurs prétentions respectives, soigneuse de la liberté des citoyens poursuivis pour des faits qui rentrent dans le droit commun, la justice remplissait avec zèle, avec impartialité, cette partie si importante

de ses attributions. Malgré quelques imperfections que nos assemblées nationales s'étudieront à faire disparaître, aucun peuple n'a des lois plus claires, plus simples que nos lois civiles et criminelles. Les jurys en font une sage application, et notre magistrature dans l'accomplissement de ce devoir n'a certes aucun reproche à subir. »

Le principe de l'inamovibilité ne fut plus contesté. Un délai de trois mois toutefois assigné à l'investiture des corps judiciaires, en ajournant le bénéfice, devait permettre aux républicains de 1848 d'éliminer leurs adversaires politiques. C'était tout le projet d'organisation judiciaire du ministre Marée.

Deux hommes partis des pôles opposés de la politique se rencontrèrent dans une même résistance à ces menées du pouvoir : ce furent le comte de Montalembert et M. Jules Favre.

M. de Montalembert se leva le premier pour demander pour tous les magistrats inamovibles l'institution promise par la constitution. « Savez-vous, disait-il, quel sera le résultat de l'épuration, si elle a lieu? Savez-vous quelle sera la vérité constante pour les juges comme pour les justiciables? C'est que les juges en France ne sont inamovibles que d'une révolution à une autre révolution; c'est que la magistrature est une curée offerte aux passions et aux hommes de parti et que ce sacerdoce, le sacerdoce de la justice, n'est plus qu'une prime réservée aux ambitions et aux spéculations de la politique. »

« Que vous conseille-t-on, disait à son tour M. Jules Favre? On vous conseille de déclarer vacantes la totalité des places de la magistrature, de mettre aux mains du ministre de la justice le sort de deux mille fonctionnaires et de leurs familles, de prendre une mesure

qui serait révolutionnaire sans être réformatrice, qui ne serait qu'un changement de personnes et qui ferait croire que le gouvernement de la république n'est qu'un gouvernement de créatures. »

L'orateur républicain et l'ancien pair de France furent également heureux dans leur défense de la grande cause de l'indépendance judiciaire, et l'Assemblée nationale à la majorité d'une vingtaine de voix consacra l'amendement de M. de Montalembert.

Un nouveau projet d'organisation judiciaire fut bientôt déposé qui comportait de sages réformes : le personnel des cours et tribunaux subissait une légère réduction, mais elle devait s'opérer par voie d'extinction; les pouvoirs de la chambre d'accusation étaient confiés à la chambre correctionnelle; les chefs des compagnies devaient choisir les candidats qu'ils présenteraient à la chancellerie sur une liste permanente, composée chaque année mi-partie par la magistrature, mi-partie par le barreau; la liste des candidats aux sièges de juges de paix devait être dressée par les conseils généraux; le soin de prononcer l'admission à la retraite pour infirmités était dévolu à la juridiction immédiatement supérieure à celle du magistrat atteint; les magistrats devaient s'abstenir dans les causes où plaideraient leurs parents en ligne directe; après vingt ans de magistrature dans un même siège, hors Paris, les magistrats avaient droit à l'augmentation du dixième de leur traitement; enfin, pour couronner toutes ces dispositions, le maintien intégral de la magistrature était décidé, et l'institution promise à tous dans les deux mois du vote de la loi.

Dans la hâte où l'on était de voir consacrer définitivement et irrévocablement l'inamovibilité, on détacha du projet le titre y relatif pour le soumettre immédiatement aux délibérations de l'assemblée.

« Qu'importe, disait le rapporteur, M. Rouher, que le parchemin sur lequel était écrite la loi de l'inamovibilité ait été lacéré dans une révolution politique ! Ce principe n'est point inhérent au cadre gouvernemental dans lequel se meut une société, il est de l'essence de la société même. Oui, en république comme en monarchie, le premier besoin d'une société est de garantir à chacun de ses membres et l'impartialité du juge et la sévère équité des jugements. Or cette garantie, elle est toute entière dans l'inamovibilité, dans ce principe de tradition resté pur, quoique né d'un abus, la vénalité des charges ; dans ce principe de haute raison politique qui, aux yeux de l'homme d'Etat, doit conquérir plus de force, plus de splendeur, être environné d'un plus grand respect en raison directe de la violence des factions, de la fréquence des désordres qui agitent la nation.

« Substituer à ce principe une *inamovibilité resserrée entre deux orages politiques, c'est le méconnaître et le détruire.*

« L'indépendance du juge est dès lors subordonnée ; inquiet, il étudie à l'horizon quelles tempêtes politiques peuvent s'y former ; sa sécurité compromise, sa conscience troublée, il cesse d'être le sage interprète de la loi, le gardien vigilant de l'ordre social. Sa mission est dénaturée, il n'est plus que l'agent d'un gouvernement dont il suit la fortune. Or nous voulons qu'il soit le ministre impassible des intérêts légitimes et des besoins permanents d'une société.... Telles sont les vérités que nous voulons rendre plus lumineuses pour tous par une institution collective. »

Le vote de l'assemblée du 8 août 1849 emporté à l'écrasante majorité de 419 voix contre 136, fut la consécration éclatante de ce principe de l'inamovibilité une fois de plus si noblement et si fermement défendu.

C'était, après vingt et un mois d'instabilité judiciaire, le rétablissement dans leurs charges de tous les magistrats suspendus, et le premier président Portalis pouvait dire à la magistrature de France assemblée que ce grand acte de consolidation était destiné à avertir les magistrats qu'ils appartiennent à l'ordre social encore plus qu'à l'ordre politique.

Grandes et nobles paroles qui pourraient sembler comme un pressentiment de l'épreuve nouvelle qui attendait les magistrats de France, trop tôt appelés, hélas, à s'en souvenir.



Hier et aujourd'hui.

Trois ans s'étaient écoulés à peine, et l'on voyait s'accomplir le 2 décembre. A la première stupeur que causa, au réveil de Paris envahi par les troupes, le coup d'Etat du 2 décembre et les placards du président qui proclamaient la dissolution de l'assemblée législative, à la première nouvelle des arrestations politiques qui devaient prévenir tout retour de la légalité violée, le palais de justice, ce dernier refuge du droit, dont on avait négligé de garder les accès, voyait se réunir les cinq magistrats de la haute cour et leurs deux suppléants. L'art. 68 de la constitution portait que si le président de la république mettait obstacle à l'exercice du mandat de l'assemblée, s'il tentait de la dissoudre, les juges de la haute cour devaient se réunir immédiatement à peine de forfaiture. Le crime de haute trahison était flagrant, ils venaient accomplir leur devoir. L'arrêt par lequel la haute cour déclarait se constituer et nommait, comme elle le devait, en dehors de son sein, pour remplir les fonctions de

procureur général le conseiller Renouard, retentit aussitôt dans Paris par toutes les voies de la presse et porta jusque sur ses murs, à côté même des fameux placards, la protestation du droit et de l'égalité. La chambre du conseil envahie par des détachements de la police et de la garde républicaine, la cour déclara ne céder que devant la violence, et en se retirant se rendit chez son président pour rédiger le procès-verbal des faits qui venaient de se passer.

Le lendemain elle se réunit à nouveau au palais de justice, reçut la déclaration du conseiller Renouard qu'il acceptait les fonctions de procureur général, et après avoir délibéré, elle ne se sépara qu'à la constatation de son impuissance et de son abandon.

Les défaillances de certains magistrats et leur condescendance à se compromettre dans l'œuvre de proscription poursuivie par les commissions mixtes contre leurs propres collègues, ne leur valurent pas cependant la confiance du dictateur. L'inamovibilité fut respectée en principe, mais le décret de la mise à la retraite des magistrats, les poursuites disciplinaires pouvant entraîner la déchéance, les menaces, le serment sans restriction ni réserve, tels furent les procédés auxquels on eut recours contre ceux qu'on estimait encore assez pour redouter leur résistance à certains excès de pouvoir.

Le jugement rendu par le tribunal de la Seine dans l'affaire des biens de la maison d'Orléans, le 23 avril 1852, rappela qu'il existait encore des tribunaux en France.

Les événements qui suivirent sont d'hier, nous les avons vécus. Comment ils aboutirent au 4 septembre, à la constitution du gouvernement de la défense nationale, à l'inepte Commune, les désastres de la France le

disent encore assez. Au lendemain des décrets de déchéance de la Délégation de Bordeaux rendus contre les magistrats qui avaient siégé dans les commissions mixtes, l'assemblée nationale, en les annulant, éprouva le besoin de proclamer encore une fois le grand principe de l'inamovibilité, et nous avons vu comment l'atteinte portée à ce principe par la funeste loi du 30 août 1883 a ramené pour la magistrature l'état de crise, que nous signalions au début de cette étude et de ce retour sur le passé.

Aujourd'hui les origines mêmes de la crise que traverse la magistrature lui donnent peut-être encore une plus grande gravité. Sous prétexte de la reconcilier avec la république, on veut la rendre serve de la démagogie. Ce qui se débat chez nos voisins, ce n'est plus seulement l'éternelle question de la forme du gouvernement toujours agitée dans les révolutions, dont depuis un demi siècle ils se sont fait une aussi déplorable habitude, toutes les institutions sociales, laissées jusqu'ici comme en un domaine réservé, l'école, le clergé, la magistrature, la famille, sont successivement menacées. Les efforts éloquents de ceux qui autrefois guidaient le vieux courant du libéralisme autoritaire, aujourd'hui sur la brèche à côté des anciens lutteurs chrétiens, n'ont rien pu sauver, et alors qu'hier M. Jules Simon succombait devant le radicalisme de M. Naquet, aujourd'hui M. Naquet fait appel à la résistance à ceux-là qui veulent jeter la France dans de nouvelles *aventures*. C'est ainsi qu'on descend le courant de l'opinion à la remorque de cette politique qui ne connaît d'autre manière de gouverner le peuple que d'être aux ordres de ses convoitises, de ses caprices et de ses entraînements.

« La loi sur la magistrature que présente le ministère, disait, en 1883, le *Figaro* de Paris, ne

contentera point la Révolution sociale. Cette Révolution veut l'élection des magistrats. C'est cinq mille têtes qu'il lui faut et non 390. Le pauvre ministère Duclerc s'abuse. Il veut sauver la république, dite modérée, en sacrifiant quelques juges. Il me rappelle ce voyageur russe qui, assailli dans les steppes par les loups, leur jeta, l'un après l'autre, les objets contenus dans le traîneau, puis sa pelisse de fourrures, ses bottes, etc. Le moment vint où les loups mangèrent le voyageur. »

Et M. Georges Picot, au lendemain du vote de la loi fatale, dans ses remarquables articles publiés par la *Revue des Deux Mondes*, sur les Magistrats et la Démocratie, donnait à la France ce suprême avertissement :

« La société civile a été sauvée jusqu'ici parce qu'elle avait dans son sein tout un système qui contribuait à en maintenir les différentes parties, rassurant les uns contre l'excès des convoitises, les autres contre l'abus de l'autorité, s'interposant entre les violences des plus forts et les souffrances des plus faibles, intervenant à propos pour empêcher les désordres, quelle que fût leur origine, et ne se lassant pas de contribuer à la marche progressive de la civilisation par la justice. De même que le droit gouverne tous les rapports entre les hommes, le juge est l'arbitre de tous les conflits. Sans sortir de sa sphère, il contribue à calmer les passions, à panser les blessures, à faire rentrer chacun dans le devoir. Il faut avoir vécu par l'étude en des temps où les tribunaux étaient livrés à la partialité pour mesurer le mal que peuvent faire de mauvais juges. Notre génération n'a pas connu ce désordre. Puisse-t-elle ne pas apprendre ce qu'il entraîne à sa suite de troubles dans les esprits ! L'absence de justice a rendu possibles des crimes privés qui, dès 1790, ont été les avant-coureurs des crimes publics. Qu'on y

prenne garde ! Depuis cent ans, malgré neuf révolutions, la société n'a sombré qu'une fois. Les révolutionnaires tant de fois déçus dans leurs espérances, savent aujourd'hui et répètent qu'il faut désorganiser la justice pour préparer de longue main l'anarchie. C'est seulement alors qu'elle devient irrémédiable. Depuis 1815, aucune de nos révolutions n'a connu ce désordre intime de la société, si différent du désordre politique, moins violent, mais plus durable et plus corrupteur que les émotions de la place publique. Dieu veuille que le travail commencé depuis cinq années ne nous fasse pas voir des maux que nous ont épargnés les secousses cruelles, mais brèves, de nos révolutions contemporaines ! »

Les faits depuis se sont chargés de justifier et l'apologue du journaliste et les appréhensions de l'historien.

Nous avons vu déjà la réunion des électeurs sénatoriaux de la Seine à l'Hôtel de ville de Paris voter l'élection de tous les juges et l'institution du jury même pour les affaires civiles, et des propositions relatives à l'élection de la magistrature et à la révision de la Constitution étaient tout récemment déposées sur le bureau du Sénat par M. Huon de Penanster. On entend en revenir aux principes conventionnels : la nation ne doit plus se dessaisir d'aucun pouvoir, à elle aussi d'exercer la justice. Et ce ne sont plus là de vaines déclamations. Les tribunaux encore existent, mais c'est déjà le peuple souverain qui dicte ses verdicts.

« Un droit nouveau se lève, disait ironiquement le président de la cour d'assises de la Seine qui jugeait naguère M^{me} Clovis Hugues, M. le conseiller Bérard des Glajeux. Au droit de légitime défense se substitue e droit de légitime vengeance. »

Mot spirituel et profond qui peint tout un nouvel état social.

L'américanisme, la loi barbare du Lynch, émigre. Il a traversé l'Atlantique. Il va des peuples naissants aux peuples décadents. Après M^{me} Clovis Hugues, les frères Batterich, la dame Francey, la demoiselle Lorette, dans la nuance politique les assassins de Decazeville, d'autres chaque jour s'en font les apôtres, et la justice est appelée à enregistrer leurs arrêts.

Tandis qu'au criminel on dicte la loi aux tribunaux, au civil on a vu les plaideurs s'éloigner des juridictions organisées pour en créer d'autres, libres, qu'on investit de la confiance qu'elles ont perdue : le fait a été signalé dans maints ressorts au lendemain de la loi de réorganisation judiciaire.

La faiblesse du magistrat d'une part dans l'application de la loi, sa dépendance de l'autre, les mœurs à la fois et les institutions poussent ainsi la France dans la voie fatale au bout de laquelle l'attend, si l'excès même du mal n'amène bientôt une réaction nécessaire, le discrédit complet de sa justice et la pire anarchie.

C'est ce que constataient tristement déjà les organes les plus autorisés de la presse française et européenne, au lendemain de l'acquittement de M^{me} Clovis Hugues.

« En laissant Morin reposer dans sa tombe, disait le *Journal des Débats*, et celle qui l'y a couché jouir de son triomphe, en oubliant les détails d'une affaire criminelle, au fond assez vulgaire, on ne peut se défendre, si l'on place la question plus haut, d'assez tristes réflexions. Le relâchement du lien social, le mépris des lois, la révolte contre toute règle, et pis que tout cela, l'oblitération de la notion du juste et de l'injuste et le trouble profond des consciences, voilà ce qui apparaît le plus clairement en tout ceci. »

La première défense sociale sera toujours une magistrature forte et indépendante, une loi sûre et appliquée. L'inamovibilité, nous l'avons vu, avec un recrutement éclairé des corps judiciaires, est seule capable de l'assurer. La valeur personnelle d'autre part du magistrat se relèvera toujours de toute la hauteur à laquelle on élèvera sa charge et avec la conscience d'une responsabilité plus haute grandira aussi infailliblement chez lui le sentiment du devoir. « Le citoyen, disait déjà le grand criminaliste Boitard, est protégé plus par le magistrat que par la Loi ».

« S'il est un moment où les juges prononcent sur chaque citoyen, disait Beaumarchais, dans tous les temps la masse des citoyens prononce sur chaque juge. Le jugement des premiers est légal, celui des seconds n'est que moral; mais il est à décider lequel est d'un plus grand poids, pour retenir chacun dans le devoir. Tout citoyen, sans doute, est soumis aux magistrats; mais quel magistrat peut se passer de l'estime des citoyens? Dans l'ordre civil, l'action des juges sur les particuliers et la réaction de ces derniers sur les juges forment entre la nation et les magistrats un équilibre de respect et d'équité qui fait l'honneur des uns, la sûreté des autres et le bonheur de tous. »

Remarquables paroles qu'on ne saurait ni trop méditer ni trop redire.

La France jusqu'ici non-seulement n'a pu se donner la réforme judiciaire que réclamaient chez elle tous les esprits sérieux et les vrais patriotes, en décrétant la suspension de l'inamovibilité, elle a ébranlé une fois encore la base même de la justice du pays.

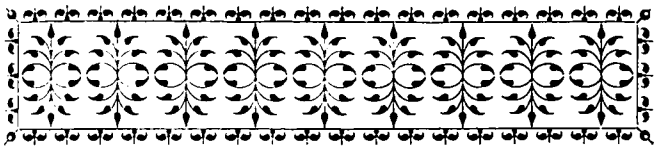
Et elle sait déjà à quel prix! Le passé eut dû suffire à l'instruire, qui peut dire aujourd'hui ce que lui réserve l'avenir.

Aussi quand de ces pages d'histoire dont nous avons retracé une esquisse rapide, quand de ces vicissitudes constantes qu'ont traversées nos voisins, nous nous reportons à ce que fut chez nous notre vie judiciaire pendant ce demi siècle de notre existence nationale, combien doit apparaître pour nous mieux encore toute la sagesse et la vérité de ces paroles récentes de l'éminent procureur général près notre cour de cassation, M. Faider, lors de l'inauguration du nouveau palais de justice à Bruxelles : « Le roi, disait-il, a voulu ici s'associer à la magistrature pour montrer à la nation qu'il y a deux bases inébranlables de l'ordre social; le pouvoir royal rendu perpétuel par l'hérédité, le pouvoir judiciaire rendu permanent par l'inamovibilité. »

FÉLIX BOVY.







POÈTES PROVENÇAUX.

PROVENCE ET NÉERLANDE.

INTRODUCTION.

PROVENCE ET NÉERLANDE ! Ces deux noms appartiennent à des peuples de race et de langue différentes. Mais leurs efforts et leur littérature ont toujours tendu vers le même but : le respect des traditions historiques et de la langue nationale.

Déjà, à la fin du douzième siècle, ou au commencement du treizième, Nicolas de Harlem, qui était attaché à la Cour de Guillaume I^{er}, comte de Hollande, composait, en langue néerlandaise, un poème dont le héros fut Guillaume d'Orange, celui-là même qui se rendit maître de l'Appulie. Le poète célèbre cette victoire avec un tel enthousiasme, que Jean Boendale réclame contre cet excès de louanges, dans la crainte que la renommée de Charlemagne n'en soit diminuée. « On met en avant », dit-il, « de grands mensonges sur Guillaume d'Orange, et on veut le faire meilleur que Charlemagne ! c'est vrai, Guillaume était un brave chevalier, mais non si brave qu'il ne puisse être comparé qu'à Charlemagne seul. »

Dans le poème français de *Guillaume d'Orange*,

le vainqueur de l'Appulie est désigné sous le nom de « Guillaume au Cort nés » (Court nez), nom qui lui est venu d'une blessure reçue au visage pendant la bataille :

Trestuit m'appellent Franc et Berruier,
Conte Guillaume au Cort nés le guerrier.

Depuis, ce nom a dégénéré en celui de « Guillaume au Cornet », et c'est ce qui explique pourquoi l'illustre et antique maison des princes d'Orange, issue du prince français, Guillaume d'Aquitaine, et qui règne encore glorieusement sur les Pays-Bas, a adopté pour ses armoiries « un cornet de sable sur champ d'or ».

Du poème néerlandais de Nicolas de Harlem, il reste deux fragments découverts à Gand par Willems et publiés par lui dans le *Belgisch Museum*, E. VII. Ces fragments se rapportent aux dernières années de la vie claustrale de Guillaume d'Orange, et correspondent à la branche du poème français, intitulée : « Le Moniage Guillaume ».

L'abbé du monastère de Gellone avait chargé le frère Guillaume d'aller à Saint-André chercher des légumes, du pain et du poisson. Il obéit et celui que l'on vit ainsi cheminer avec tant d'humilité et la tête baissée, vêtu d'une robe de bure, portait naguère un nom qui retentissait dans tout l'univers, et un écu sur lequel venait se briser l'épée des païens d'Allemagne, d'Italie et d'Espagne. C'était l'écu aux armes d'Orange. Orange! c'était le héros invincible. « A Charlemagne seul, dit le poète de Harlem, Guillaume peut être comparé; comme lui, il était digne de se trouver à Roncevaux, où pas un Français ne prit la fuite ni se courba en esclave! »

Aujourd'hui, le nom de Guillaume d'Orange est

encore prononcé avec amour dans ce fortuné royaume de Hollande. A ce nom, les fronts se découvrent, et les cœurs et les yeux s'animent d'un noble orgueil, car c'est le nom d'un prince aimé de tout le peuple néerlandais, et dont les ancêtres ont fondé, au prix de leur sang, la nationalité néerlandaise.

A l'époque où la maison d'Orange a donné des princes à la Hollande, la langue provençale recevait des troubadours son éclat le plus vif et produisait une littérature que les Raynaud, les Fauriel, les Quinet nous ont fait admirer dans leurs livres et dans leur enseignement au Collège de France. Mais lorsque la langue française eut étendu sa domination sur toute la France et sur une partie de l'Europe, il se fit une réaction contre la langue d'Oc et tous les autres idiomes parlés en France. Le gouvernement français, pour consolider l'unité française, voulait l'unité de la langue. Il prescrivit partout l'usage de la langue française, dans les actes publics, dans les tribunaux, dans les écoles, et les enfants qui parlaient, en présence de l'instituteur, un dialecte local étaient punis. On vit alors disparaître dans les provinces tout travail intellectuel ; les classes éclairées et instruites se séparèrent de la classe illettrée du peuple ; la langue maternelle fut abandonnée, et ceux qui voulaient s'adonner à la culture des Lettres quittaient leur province pour la capitale. Paris seul reconnaissait le talent et donnait la réputation.

Au temps de l'Empire, il s'est trouvé même un ministre de l'Instruction publique qui entreprit d'extirper les idiomes provinciaux, afin de faciliter la propagation de la langue française. Habitant à cette époque la Flandre française, j'eus l'honneur d'être consulté sur cette importante question. Voici quelle fut ma réponse relativement au flamand :

L'idiome populaire des arrondissements de Dunkerque

et d'Hazebrouck et d'une partie de celui de Saint-Omer, est la langue flamande. Je dis *langue* avec intention, afin qu'on sache bien que ce n'est pas un *patois*, à moins d'interpréter ce dernier mot dans le sens que lui a donné Charles Nodier : langue du père, langue du pays, conservée dans les races simples. Le flamand est une langue qui est parlée de Gravelines à Kœnisberg par seize millions d'habitants; une langue qui a sa grammaire et sa littérature. — Lorsque Louis XIV eut conquis la Flandre maritime, il a voulu en extirper le flamand et le remplacer par le français. La volonté du grand Roi n'est pas encore accomplie. Au surplus ce résultat n'est pas à désirer; serait-il utile, profitable à la population flamande de la France? Je ne le crois pas, car ce serait la priver d'un moyen facile de communiquer avec les peuples du Nord. Je considère même les entraves qui ont été portées à l'enseignement du flamand dans les écoles de notre Flandre, comme ayant été funestes au développement intellectuel de la classe ouvrière de nos villes et de nos campagnes. Qu'est-il en effet advenu de ce système de prohibition? C'est que l'enfant de l'ouvrier flamand, dont la langue maternelle est le flamand et qui ne sait que le flamand, étant forcé d'apprendre à lire et à écrire en français dans les écoles, sans pouvoir consacrer à cette étude le temps nécessaire pour bien posséder le français, cet enfant quitte les bancs de son école sans savoir ni le français ni le flamand. Que conclure de ce fait?

C'est que dans les écoles de la Flandre il faut enseigner simultanément le français et le flamand. Mais, dira-t-on, le français est le plus puissant levier de civilisation. — Oui, pour celui qui comprend le français, — non, pour celui qui l'ignore. L'expérience a démontré en Belgique que « l'élève qui a appris dans son idiome maternel les parties du discours, et

s'est pénétré de leur but et de leur usage, qui s'est formé une idée du style, qui s'est rendu compte des idiotismes de sa langue, apprend beaucoup mieux et plus facilement une langue étrangère, que celui qui s'est livré d'emblée à l'étude de celle-ci, sans avoir régulièrement appris celle-là. Le premier, ayant un point de comparaison certain, sent aussitôt les différences de tournure et de construction que présente la langue étrangère; le second connaissant, malgré ses maîtres, son dialecte local, et ne pouvant le désapprendre, confond les idiotismes de ce dialecte avec ceux de la première langue qu'il apprend grammaticalement (1) ».

En Belgique, les provinces flamandes se soulevèrent contre la prétention de ceux qui voulaient imposer la langue française aux populations flamandes, et en Provence, un mouvement se fit dans le même sens pour le maintien du provençal parmi les populations provençales.

Ce mouvement excita parmi les Flamands de Belgique les plus vives sympathies. Ce sont ces sympathies, — exprimées en langage flamand dans une Revue flamande (*De Toekomst*) et dans une autre de Hollande (*Nederland*), par le savant professeur de l'Athénée royal d'Anvers, M. Pol de Mont, — que je me propose de faire connaître en France. Mais qu'on veuille bien remarquer que, dans l'opposition faite par des Provençaux ou des Flamands à la prétention de leur imposer la langue française, il ne s'agit pas de porter atteinte à l'unité de la France, ni à celle de la Belgique. Non, il s'agit seulement du respect de la langue maternelle. C'est ce

(1) *Mémoire aux Chambres législatives de Belgique.*

qu'a dit en très bons termes M. le Président de l'Académie de Marseille en recevant l'auteur de *Mireille* dans la docte compagnie :

« Il s'est trouvé, il se trouvait encore naguère, des esprits faussés pour dénoncer le mouvement félibréen comme une sorte de conspiration contre l'unité nationale, conspiration dont on a accusé tout le monde d'être, même l'Académie française. Comme si unité était synonyme d'uniformité! Comme si l'unité vraie n'était pas plutôt l'harmonie qui naît, loin qu'elle en soit altérée, de la variété même! Comme si dans la libre race gauloise la franchise des dialectes populaires ne serait pas, au lieu de lui nuire, la vitalité collective! Il y a quatre siècles que notre Provence s'est donnée corps et cœur à la France; elle en fêtera cette année le quatrième centenaire, et vous allez en présider les allégresses commémoratives à côté des chefs de notre armée. Car il n'y a plus de Nord et de Midi pour nous que sur la carte : Provençaux, Bretons ou Normands sont pour toujours le même peuple indissolublement serré autour du même drapeau. La propagande des félibres un danger pour la patrie! mais elle est exactement, elle est directement le contraire, et il faudrait que notre vif bon sens eût contracté la maladie du sophisme pour écouter ceux qui obscurcissent l'évidence.

« Votre œuvre littéraire, Monsieur, elle est un accroissement du patriotisme national; nous tenons à *Mireille* comme aux *Contemplations*. Et votre œuvre morale est une école de patriotisme. Quelle confiance avoir en un patriotisme qui, perdu dans les généralités et sous le niveau d'une centralisation sans mesure, ne s'alimenterait plus à aucune des raisons d'effort où se prend le cœur de l'homme, ni à l'amour du lieu d'origine, ni au souvenir du foyer familial, ni au respect de la

foi religieuse et des traditions des ancêtres? Ou que semble-t-on croire à un antagonisme entre le dévouement à la petite patrie et le dévouement à la grande? Ils se soutiennent au contraire comme par de mystérieuses racines entrelacées, l'un se nourrit de l'autre, et le citoyen le plus épris du sillon natal sera toujours le plus invincible défenseur de la terre commune. »

C'est la même pensée qui animait Henri Conscience, le célèbre chef du mouvement flamand en Belgique, quand il a dit :

« L'idéal de la Belgique de l'avenir est pour nous une nation composée de deux races fraternellement unies, jouissant chacune, sur le territoire que la nature lui a assigné, de droits égaux quant à l'usage des langues, de deux races animées d'un égal dévouement à ces libres institutions et à ce sublime pacte fondamental, lesquels nous ont permis de redevenir nous-mêmes et de donner au monde l'exemple d'un développement intellectuel, politique et industriel qui nous assure l'admiration sympathique de tous les peuples. »



POÈTES PROVENÇAUX

Avant la Renaissance au dix-neuvième siècle.

I.

Aucune langue ne conserve mieux que la Romane, les traces des différents peuples qui se sont établis tour à tour dans les contrées où elle a été parlée. Le riche trésor de ses mots, ou son Dictionnaire, porte l'empreinte évidente de la civilisation celtique, comme celle des Grecs; de la civilisation latine comme celle des Goths.

Même aux Sarrasins, qui mirent pendant quelque temps l'Europe occidentale à feu et à sang, la langue romane a emprunté un certain nombre de noms, qui se rapportent pour la plupart aux choses de la guerre ou du culte.

A ce point de vue, la Langue d'Oc a été et elle est encore aujourd'hui l'image fidèle des pays, où elle a été parlée depuis des siècles. Ces régions ne portent-elles pas sur leur propre sol et ne cachent-elles pas dans leur sein, des dolmens celtiques aussi bien que le silex druidique, des médailles puniques aussi bien que des minières phéniciennes? Le voyageur n'y rencontre-t-il pas tous les jours les vieilles ruines des arcs de triomphe et des aqueducs des Romains, à côté des murs écroulés des tours des Sarrasins et des châteaux-forts des Visigoths?

« Au siècle des Croisades, » dit Schlegel, « une « nouvelle poésie répandit partout une nouvelle vie, « poésie que les Provençaux nommèrent le *gay saber*, « (gai savoir), et qui enrichit les populations les plus » spirituelles de l'Europe de tant de romans de chevalerie et de chants de troubadours. »

En effet, le temps était alors venu pour le Midi de la France, où toutes les conditions paraissaient se réunir pour favoriser l'épanouissement des Lettres et des Arts. Tandis que le Nord était tourmenté par des guerres incessantes, le noble et beau pays situé entre la Loire et les Pyrénées, heureux sous le gouvernement paternel des rois d'Arles, et sous celui des comtes de Provence, jouit des bienfaits de la paix et d'une douce tranquillité.

Là-bas, dans le Nord, la noble châtelaine restait, comme une prisonnière, entermée dans les sombres appartements des vieux donjons romains, et toutes ses

occupations se bornaient aux soins de son ménage. Ici, au Midi, elle tenait au contraire une place d'honneur et exerçait une influence incontestable sur toute la vie sociale. Grâce à l'existence d'une classe bourgeoise, beaucoup plus puissante et plus riche, les contrées méridionales ont eu moins à souffrir de l'époque féodale, et n'ont pas connu les cruautés barbares qu'a enregistrées l'histoire du Nord de la France. Sur la rive droite de la Loire, qu'est-ce qui aurait pu arrêter l'insolence des tout-puissants seigneurs féodaux? Ils avaient la force. Pour eux, la force était la loi, elle était le droit; elle était en même temps l'excuse et la justification!

La chevalerie naquit pour ainsi dire de ce triste état des choses. La chevalerie, sous l'influence des croisades, fut un grand pas en avant dans la carrière de l'humanité et de la civilisation.

On voit alors paraître, à la place de l'ancien baron rapace, pour qui la force brutale était tout, le preux chrétien et croyant, dont la devise « Dieu et ma Dame » fait connaître le but de l'institution, et qui proclama au-dessus de tous les trésors et de tous les privilèges, ce pourquoi il sacrifierait la vie : « l'honneur ».

Là, où naguère le plus noir des sentiments, la haine du prochain, était le seul mobile de toutes les actions, la société entière fut animée par le penchant le plus noble et le plus généreux du cœur humain : « l'amour », qui trouvera son expression la plus pure dans le « Respect de la femme ». On dirait que le sexe féminin attire tout à lui : non content d'être l'unique et sublime objet des Belles-Lettres, il veut occuper une place parmi les troubadours; il se crée une sorte de suprématie, qui est pourvue à la fois de cours de justice et d'une constitution particulière. A

lui seul est consacrée toute la vie du chevalier. Celui-ci ne connaît que deux mobiles : « Dieu et sa Dame ». Même les combats en miniature, les brillants tournois dépendaient toujours de la décision des dames. Elles seules prononçaient sur les mérites des vainqueurs; elles seules leur décernaient la récompense méritée.

« Si je vaux quelque chose, » chantait Bertrand Carbonel, « si j'écris des vers agréables, c'est à toi, « ma belle, à toi et à l'amour que je dois toute ma « reconnaissance; de toi, j'ai tout ce que j'ai. »

« Quand je te vois, » dit Raimbaud de Vaquieras, « tu me parais si belle! Et je suis si triste, lorsque « je ne te vois plus! »

— « Celle dont je suis le serviteur, » s'écria Guilhem de Saint-Didier, « me fera mourir de douleur, « bien que, avec un fil de son gant, avec un poil de « sa fourrure d'hermine, elle pourrait me sauver la « vie..... Toutes les places qu'elle occupe me plaisent « et me semblent rayonner de lumière; les bois les « plus sauvages me semblent de riantes prairies; les « vergers des jardins sont ornés de roses..... Elle a « tant de grâce, qu'une paysanne a un air de cour, « lorsqu'elle paraît ou parle. »

« L'admiration que je lui porte, » chante Gui d'Uisel, « me fait voir toute ma timidité. Plus aimables « sont ses réponses, plus grande est ma crainte. Je « cherche une excuse ou un prétexte, comme si j'étais « venu pour une grave affaire; mon amour excessif « est cause de cela. Je craindrais moins, si j'aimais « moins. » Ce dernier trait est certes digne du vers célèbre qui s'échappa, bien des années plus tard, de la plume poétique de Marot :

« Je l'aime tant que je n'ose l'aimer! »

Que le plus chaud langage d'amour des trouba-

dours, paraissant presque toujours exagéré, fut quelque chose de plus qu'un assemblage de mots vides et d'images inutiles, cela résulte, clair comme le jour, de la biographie de quelques uns d'entr'eux. Refourciat de Fourcauquié, désespéré d'avoir perdu sa bien-aimée, Mabile de Riez, prit l'habit de bure du moine, et ne prononça plus, au témoignage de Nostradamus, aucune parole jusqu'au jour de sa sainte mort! Albertet de Sisteron tomba mort de douleur, lorsqu'on lui annonça le décès de la marquise de Malespine!

Que ce sentiment fut entièrement pur, les œuvres des troubadours en fournissent de nombreuses preuves. « Le vrai amour, » dit Carbonel, « exclut toute lubricité, donne à l'hypocrite lui-même un cœur droit et guérit des fous de leur folie. » Cet amour même engendre le « courage héroïque », — deuxième source d'inspiration pour le poète. « On est étonné, » dit Schlegel, « lorsqu'on voit plusieurs chevaliers et princes se montrer comme des héros n'ayant peur de rien. » Wilhem IX, le roi Richard cœur de Lion, le prince d'Orange, le dauphin d'Auvergne, manient tous également la lyre et l'épée.

« Si nous faisons, » dit Pierre d'Auvergne, « ce que Dieu ordonne, nous le ferons pour ses croisades. A celui qui succombe, Dieu pourra dire : « Tu es mort pour moi, ne suis-je pas mort pour toi? »



II.

La littérature provençale du moyen âge a eu aussi son Tyrtée. C'est ainsi que de Sismondi désigne Bertram de Born, ce soldat couvert d'acier, qui sut chanter l'amour de la patrie, et la veillée des ar

Le lecteur pourra se faire une idée de la poésie de ce troubadour par les strophes suivantes, extraites de ses sirventes :

Bien me plaît le doux temps de Pâques
 Qui fait feuilles et fleurs venir;
 Et il plaît à moi quand j'entends ébaudir
 Les oiseaux qui font retentir
 Leurs chants par le bocage;
 Et il plaît à moi quand je vois les prés
 Tentes et pavillons fermés;
 Et j'ai grande allégresse,
 Quand je vois par les campagnes rangés
 Cavaliers et chevaux armés.

Après cet exorde, le poète fait, dans un nerveux et énergique langage, le magnifique tableau des dévastations de la guerre. Il nous montre les paysans, chassant leurs troupeaux et les faisant fuir à l'approche des armées; les châteaux-forts, entourés de fossés profonds, sont assiégés de bataillons épais; les murs sont abattus; les tours s'effondrent; le sang teint en rouge l'herbe verdoyante de la prairie. Bertram de Born s'écrie avec un accent qui déchire le cœur :

Je vous dis que tant ne m'a de saveur
 Ni manger, ni boire, ni dormir
 Comme d'entendre crier : En avant!
 Des deux parts, et d'entendre hennir
 Les chevaux harnachés, à travers l'ombrage,
 Et entendre crier : au secours! au secours!
 Et voir tomber par les fossés
 Petits et grands sur l'herbage,
 Et voir les morts ayant les côtés
 Que des tronçons de pieu ont outrepassés.

Pour ceux qui comprennent la langue originale du poète, ces vers ont des sons d'une mélodie incomparable.

Comme elle est frappante l'opposition entre les

cinq premiers vers et les cinq derniers de la strophe par laquelle s'ouvre le poème! Le chantre décrit-il le doux printemps, qui fait renaître les feuilles et les fleurs, et rend les oiseaux aux bosquets, il sait aussi, par l'heureuse répétition de divers sons, produire une échelle tonique qui donne de l'harmonie à ses paroles. Plus de dix sons différents, sans y comprendre les nuances de la voyelle *e*, se trouvent dans les cinq premiers petits vers. A partir du sixième, la voyelle pleine *a* et la diphtongue *au*, qui en dérive, reçoivent l'accent tonique; ce qui donne aux idées une puissance et une élévation, qu'on rencontrera rarement, avec la même intensité, dans les poésies modernes. « Figurez-vous, » dit Villemain, « qu'une science presque égale à celle des poètes de l'antiquité, a, dans l'original, construit les paroles, nuancé, varié les sons et joué avec les mètres. »

Cette admirable harmonie se fait entendre à la lecture des vers d'une chanson, où Guilhem de Beziés fait éclater toute l'amertume de son cœur :

« Démence, tristesse pèsent lourdement sur mon âme. Je ne sais plus où je suis, où je vais! L'illusion m'emporte sur ses aîles et me donne allégresse... Un messenger, qui m'arriva l'autre jour, me ravit en peu de temps mon cœur. Depuis lors je suis rongé par la jalousie, et ne sais où retrouver ce qui m'a été enlevé! »

Écoutons cette musique avec le texte original :

Erransa,
Pezansa,
Me destrenh e m balansa,
Res no sai ou me lansa
Esmansa,
Semblansa

Me tolh e m' enansa,
E m dona alegransa...
Un messatgier que me venc l'autre dia,
Tot en vellan, mon verai cor emblar ;
Et onc pueysas no fuy gelosia,
E res no sai vas on lo m'an cercar. »

Vraiment ! croirait-on qu'une strophe aussi artistement ciselée date de six cents ans ? Est-ce que ce changement dans le rythme, sautillant et alternant dans le lyrique, plus lent et plus grave dans le récitatif, n'est pas une véritable découverte du génie poétique ?

Un historien belge de la Poésie provençale, M. Van Bemmél, dit que les langues grecque et provençale sont toutes deux de belles langues, mais avec des qualités différentes. Là, beauté des formes ; ici, beauté d'expression. L'une est-elle plus régulière, plus parfaite, l'autre est plus gracieuse et plus attrayante ; l'une traduit-elle avec la même facilité les sensations et les pensées les plus élevées de l'esprit, l'autre parle au cœur, le charme, l'entraîne, l'enivre d'enthousiasme.

III.

Nous ne pouvons consacrer ici que quelques lignes à chacun des plus renommés représentants de la littérature des troubadours. Le plus ancien d'entr'eux est Guilhem IX, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine ; il fut le contemporain de Rambaud d'Orange qui sut bien inventer et chanter, « *e saup ben trobar et cantar* ». Audessous d'eux, nous placerons Pierre et Austoir de Macuzac, Guillaume de Balaun, Pierre de Barjac, les trois frères d'Uisel, Bertrand de la Tour, Perdigon,

Giraud de Narbonne, Deudes de Prader et Arnaud de Marveil.

Nous voudrions parler plus longuement de ces hommes aimables qui cultivèrent avec succès le *gay saber* : un Pons de Capduelh, le « gentils bars », qui, après la mort de la belle dame de Mercœur, restée pourtant insensible à son amour, alla en Palestine chercher la fin d'une existence devenue insupportable ; un Geoffroy Rudel, l'étonnant amant de la belle princesse de Tripoli, qu'il vit seulement une fois, et encore quand elle était mourante ; un Bernat de Ventadour, qui fut, pour ses talents, élevé à la dignité de chevalier, quoiqu'il fût le fils d'un fournier du château ; un Richard Cœur de Lion, qui, à la fois poète et roi, réunit autour de lui tout un cercle d'amis des arts et de compagnons d'armes, parmi lesquels brillèrent Peyrols d'Auvergne et Gaucelm Faidit.

Quelqu'importantes que soient pour l'histoire des Lettres, les chansons et les pastourelles des troubadours, il convient de mentionner également les hardies et mordantes satires, implacables et sans respect pour la noblesse, la royauté et le clergé de cette époque. Les aspirations de la bourgeoisie naissante, se feront entendre à côté de la douce langue imagée des amoureux. Le troubadour se montrera ici et avant tout, comme l'organe des revendications populaires. Sa tâche ne différera pas de celle des orateurs des vieilles communes flamandes. Ces patriotes ont su formuler les vœux les plus audacieux et les plaintes les plus amères de ceux qui souffraient en silence. Les imperfections de la société, la corruption des mœurs, tel est le double but vers lequel furent dirigées les flèches les plus aiguës de la poésie satirique.

IV.

Nous lisons dans les œuvres des troubadours hérétiques, Bertrand d'Alamanon, Wilhem de Montagnagut, Figuieras, et surtout de Wilhelm de Tudela, l'énumération sans fin des horreurs qui se commirent durant la guerre des Albigeois. « On les tua tous, il n'était pas possible de faire plus. On tua tous ceux qui étaient cachés dans le couvent, que ne purent protéger ni la croix, ni l'autel, ni le crucifix. Ils tuèrent les pauvres fous, les clercs, les femmes, les enfants; personne n'échappa. Que Dieu reçoive, s'il lui plaît, leurs âmes au Paradis! Jamais tant de monde ne fut immolé; jamais il n'y eut tant de morts au temps des Sarrazins! »

L'impression laissée dans le Midi par le nom de Simon de Montfort et qui nous est révélée par ces œuvres, ne diffère pas de celle qui sera produite trois siècles plus tard chez les protestants des Pays-Bas par la présence du duc d'Albe : à lui aussi la satire s'attaquera avec une extrême violence.

Au milieu des cris de mort et de vengeance des vainqueurs, et des gémissements des vaincus de ces guerres implacables, la vieille poésie des Arrêts d'amour, les douces chansonnettes et les ballades sonores ne purent plus trouver ni chantres ni auditeurs. La langue nationale de la Provence joua néanmoins un rôle important durant toutes ces discussions religieuses. En effet, on voit alors la présence de troubadours dans les deux camps opposés : Izam et Wilhem de Baux, dans celui des Catholiques; Alamanon, Montagnagut et Figueiras, dans celui des Albigeois.

La satire éleva une voix haute et ferme, et plus que jamais le troubadour cingla du fouet de son indignation les reins de ses ennemis.

V.

Quelque sombre que soit le tableau de la corruption des mœurs du XIII^e siècle, tableau que nous a laissé Marcabre, tombé, victime de la témérité de son langage, sous le couteau d'un assassin, nous ne pouvons pas cependant passer sous silence le nom de Pierre Cardenal.

Pour les Néerlandais, aucun écrivain étranger n'a autant d'importance, non seulement à cause des pensées dont il s'était fait le chevalier sans tache et sans peur; mais encore plus peut-être, à cause du parallèle qu'on peut établir entre sa carrière littéraire, et celle de Jacob Van Maerlant, le père de tous les poètes flamands.

Nés tous les deux à peu près vers le même temps, Maerlant et Cardenal reçurent une éducation distinguée, le bourgeois flamand du Métier de Bruges, aussi bien que le chantre de Puy-en-Velay, issu de parents nobles. Aussi comprirent-ils bientôt qu'à l'heure du danger et à l'approche du combat, le temps n'était plus aux tendres propos de l'amour.

Si Pierre Cardenal a dit :

« Be tenh per fol et per Musart
« Cel qu'ab amor se lia, »

Van Maerlant s'était de bonne heure détourné avec dégoût de cette masse d'ouvrages, qui éloignent le peuple de la vérité et lui apprennent des fables et des bourdes.

Jacob Van Maerlant voulut être l'instituteur du peuple et préparer l'avènement de la bourgeoisie. Pierre Cardenal se tourna aussi vers le prolétaire et poussa hardiment le cri de guerre.

Il existe de nombreux points de contact entre les satires des deux poètes.

« J'en vois plus d'un habillé en draps et en soie
« et possédant des terres; cependant je ne l'appellerai
« pas baron, car il est infâme. Plusieurs sont nus
« comme l'enfant qui vient de naître; mais ils sont
« honorables et je leur délivre, ce qui est juste, le
« brevet de noble. » — C'est Cardenal qui parle ainsi.

Et du Nord, répond la voix du flamand Van Maerlant, et les deux voix se confondent dans une malédiction contre la société contemporaine : « Le
« peuple est venu du premier Adam; l'un est noble,
« l'autre libre, le troisième est serf. D'où vient ce
« nom? On dit à celui-ci : Fi, va-t-en, Dieu ne
« l'honore pas! On dit au noble, on lui crie : Bien-
« venu, toi! et cela me met en colère, parce que cela
« n'est pas juste. »

Le faidit du Midi reprend et esquisse le portrait des nobles seigneurs de son temps : « Un baron
« reçoit-il, festoie-t-il, s'amuse-t-il, il fait tout cela
« avec le produit de ses escroqueries et de ses pira-
« teries... Il frappe, il tue ses vassaux; il ne leur
« laisse pas une obole! Il est pire que la famine et
« la peste. Ah! vous ne le connaissez pas, car il a
« l'air poli et bien élevé! »

Et sur la Flandre du moyen-âge erre de nouveau l'amère plainte de son poète : « L'Évangile
« est trop lourd pour nous.... Je conseille à mes
« amis d'écouter la vérité et de renoncer aux erreurs,
« car le temps est venu. »

Cependant entre les deux penseurs, il est une différence. Sans doute, tous les deux combattent, avec les mêmes armes, contre la tyrannie et les rapines des seigneurs, contre la lâcheté de tous! Mais là où le Pro-

vençal se montre, comme un libre penseur, comme un esprit indépendant et un grand bourgeois, nous pouvons reconnaître au poétique interprète de la future commune flamande, la dernière de ces qualifications, non la première.

Où vécut, où mourut le sombre poète de Puy-en-Velay? Quelques uns croient que Cardenal, malgré la hardiesse de ses satires, sut inspirer aux grands le respect et la crainte, et fut reçu dans leurs domaines. Jacques 1^{er} d'Arragon le combla de faveurs. Selon Nostradamus, le poète jouit d'une pension annuelle de la ville de Tarascon, qui l'avait chargé d'enseigner la littérature à la jeunesse; Robert, fils de Charles II, exempta cette ville, pendant dix ans, de tout impôt, à la condition de conserver Cardenal dans sa chaire; Charles II lui-même lui aurait procuré une place à la cour de sa fille Béatrice à Naples, et c'est là, paraît-il, que le poète aurait rendu le dernier soupir. D'autres croient au contraire qu'il est mort, à Narbonne, à l'âge de cent ans.

Quoiqu'il en soit, le dernier chant de Pierre Cardenal fut le chant du cygne de la poésie provençale. En vain, au quinzième siècle, René d'Anjou, le bon roi René, remettra en honneur, dans sa propre cour les mœurs et les coutumes du pays. Malgré la bienveillante protection des Papes d'Avignon accordée à la vieille langue de Provence, malgré les efforts des sept troubadours de Toulouse, qui fondèrent, en 1323, une Académie, sous le nom de *Sobre gaya Companhia dels sept trobadors de Tolosa*, et les *Aresta amorum* qui devinrent les fêtes annuelles de Mai, la poésie provençale, comme école nationale, fut condamnée à un sommeil de plusieurs siècles. Ce n'est pas sans raison qu'on a reproché aux sept troubadours, de n'avoir pas

imité l'indépendance de leurs devanciers, et de s'être montrés les humbles serviteurs ou les flatteurs de l'autorité politique, dont ils espéraient protection et secours pécuniaire.

Curieux phénomène ! Bannie de Provence, la langue de Figueiras et de Cardenal se réfugia en Espagne et obtint, en Valladolid comme à Barcelonne, de précieux encouragements de Ferdinand 1^{er}, qui autorisa l'institution d'un consistoire de la Gaye Science. La langue des Vaillants *faidits* servit alors, vers le milieu du XV^e siècle, de truchement à un poète, dont les vers se faisaient remarquer par la suavité et la sensibilité. Il se nommait Ausias March, et Villemain l'a comparé à Pétrarque.

Introduit en Italie par les empereurs allemands, pratiqué, non sans mérite, par un Frédéric 1^{er}, l'art des troubadours, à partir de 1180 à 1200, acquit droit de bourgeoisie dans les principales cours de la péninsule. Les maisons princières de Savoie, Florence, Montferrat, Malaspine, Mantoue, Gènes, Venise, Vérone et Este, accueillirent à l'envi et fêtèrent les poètes errants de la Provence. Il en fut de même dans la plupart des cours de l'Espagne, et notamment à celles de Castille et d'Aragon.

Bien plus grande encore paraît avoir été l'influence de la littérature provençale, si l'on jette un coup d'œil sur les plus anciens ouvrages, écrits en italien ou en espagnol, et que l'on se rende compte du grand nombre de récits et de poèmes composés par des habitants des deux péninsules, dans la propre langue de Bertrand de Born et Bernat de Ventadour.

Dans les *Cent nouvelles antiques*, il n'est question que des Provençaux et des Provençales, que de la magnanimité provençale et de la courtoisie provençale,

que de l'union des cœurs provençaux et de l'amour provençal. Dans les poèmes écrits en roman, de l'autre côté des Pyrénées ou des Alpes, on ne trouvera pas un mot, pas une tournure, pas une image, qui ne figure déjà dans les œuvres de Ventadour ou de Born.

L'Italie surtout a fourni un grand nombre de troubadours. On cite parmi les principaux d'entr'eux : Folquet de Marseille, Boniface Calvi, Luca de Grimaldi, Cigala, Albert Caillo, Perceval Doria, Lughetto Catulo, Guilielmo di Silvacana, Pietro della Mula, Giorgi, Sordello, Melaspina. En Espagne, nous rencontrons Alphonse 1^{er} d'Aragon, comte de Provence, Hugues de Mataplanc; Pierre II d'Aragon, mort en 1213; Jaime 1^{er}, surnommé le Conquérant et le Batailleur; Pierre III, Berenger de Palazol, Guillaume de Bergedan, et Guillaume de Mur.

Enfin, il est hors de doute que, lorsque plus tard la langue italienne l'emporta sur le latin et le provençal, de nombreux poètes, parmi lesquels Jacob de Lentino, Amorozzo, Pétrarque, Bocace et Dante lui-même, mirent à la mode non seulement des figures et des images, mais des vers entiers, des strophes et des fragments empruntés ou imités des ouvrages de Folquet de Marseille, d'Aimeric de Péguilhain, de Matfre Ermengaud de Bézier.

La littérature provençale a produit une centaine de troubadours, presque tous rivaux, ayant presque tous le même talent; elle n'a pas produit un poète qui les domine et les surpasse tous, qui a doté la langue de Provence de ce monument d'airain traversant les siècles, *monumentum ære perennius*, comme parle Horace. Elle n'a pas eu son Homère, ni Dante, ni Shakespeare, ni le Tasse, ni Milton, ni Goëthe. Elle n'a pas donné non plus naissance à des œuvres épiques ou dramatiques

bien remarquables. On ne connaît dans ce genre que quelques imitations des romans de chevalerie de la langue d'Oïl. Cependant un ancien chroniqueur, le moine des *Isclò d'or*, rapporte que l'histoire de Jeanne de Naples a été écrite de bonne heure en vers provençaux, sous la forme d'une tragédie, mais il n'en est pas resté le moindre fragment!

VI.

On se tromperait fort si l'on concluait de tout ce qui précède, que la race des poètes provençaux avait disparu à jamais. Tout différent que soit l'esprit de leurs œuvres de celui des troubadours du moyen-âge, et quoique leur langue, grâce à la suprématie du Nord, aït souffert du mélange d'un grand nombre de mots et de tournures empruntés à la langue française, plusieurs poètes méritent encore d'être cités avec honneur, même après la mort de Vidal de Castelnau-darri.

Pour Gui de l'Agenais qui n'a fait que de la prose rimée (1450) et pour Claude Brueys, qui a laissé quelques pièces de théâtre en vers, une simple mention suffit. Une seule fois, un pauvre charron, Augé Galhard, huguenot endurci, fit entendre l'accent des vieilles sirventes. Il vivait au temps des guerres contre les protestants des Cévennes, sous le règne de Louis XIV.

Un poète, sans contredit une des figures les plus originales qu'on puisse citer, et qui a laissé des œuvres d'un talent incontestable, fut Louis Bellaud de la Bellaudière, qui vit le jour à Grasse en 1532. Bien qu'il appartint à une famille de petite noblesse, il ne reçut qu'une instruction des plus élémentaires. Sa vie fut remplie d'aventures; il entreprit, sans autre but que

de passer son temps, toutes sortes de courses de vrai vagabond, et passa, pendant les guerres civiles de la fin du seizième siècle, plusieurs années dans l'armée royale. Aimant les femmes et la boisson, comme de Viau et Saint-Amant; toujours prêt à discuter et téméraire comme Cyrano de Bergerac en personne, Bellaud, avec quatre de ses compagnons d'armes, fut arrêté par les soldats du roi et jeté en prison à Moulins. On n'a jamais su pourquoi. Fut-il innocent et victime d'une erreur? — Toujours est-il qu'il employa son temps à torturer dame Thémis dans des vers sans pitié et sans miséricorde.

Pendant tout espoir de recouvrer la liberté, le prisonnier, durant les longues heures de solitude, revit dans son esprit son passé si joyeux, si libre, si épicurien. Il analysa, avec une perspicacité extrême, toutes les sensations de son âme, et écrivit cette incomparable série de sonnets, qui, sous le rapport de leur forme irréprochable, ne le cèdent en rien aux magistrales créations de Ronsard.

Enfin, après dix-neuf mois d'emprisonnement, le petit Bellaud, comme il s'appelait lui-même, put respirer de nouveau l'air libre de la Provence. Mais bientôt il donna la preuve qu'il n'était pas corrigé de ses vices de bohème. A Aix, où il s'était retiré, sa vie fut si désordonnée que la sénéchaussée de la ville dut l'empoigner et le conduire devant le tribunal. Vieux et infirme, à peine parvenu à l'âge viril, mourant de misère et de privations, il finit par retourner dans sa ville natale, et y rendit l'âme en 1588, à l'âge de cinquante-six ans.

Ses œuvres furent publiées, pour la première fois en 1595, par les soins de son oncle et aux frais des consuls de Marseille.

En parcourant quelques feuillets de son poème humoristique, *Don-don infernal*, on se fait une juste idée de

ce talent original, qui n'a subi aucune influence ni d'école, ni de doctrine, ni même d'autres poètes provençaux. Bellaud d'ailleurs, dont l'éducation a été plus qu'insuffisante, ne parlait et n'écrivait que sa langue maternelle, comprenait à peine le français, et ne savait pas un mot de latin. « On peut dire que Bellaud est « le produit à part de la décomposition de la vieille « langue d'Oc, à laquelle se substitue la langue actuelle. « Il apparaît à l'heure où la première a vécu, où la « seconde naît. Poète de haute envergure, s'il eut écrit « la dixième partie de son œuvre dans le parler franci- « mand, toutes les voix de la renommée clameraient « encore son nom. » Ces lignes sont empruntées à une appréciation des œuvres du poète Bellaud de la Bellaudière, et extraites d'une Revue qui a paru à Marseille en 1883.

VII.

A côté du bohème du XVI^e siècle, nous avons à citer un écrivain du plus grand mérite.

Né à Toulouse en 1579, Pierre Goudouli fit ses études de droit à la Faculté de sa ville natale et y fut reçu avocat. Mais il était écrit qu'il se distinguerait seulement comme poète, et non comme jurisconsulte.

Si la vie de Bellaud a été une longue carrière embarrassée de ronces et d'épines, celle de Goudouli au contraire a été semée de roses et de myrtes. Goudouli a été un homme heureux; il a obtenu tous les succès et avec eux la renommée. L'académie des Jeux Floraux lui décerna une couronne d'or, et ses œuvres furent traduites en italien et en espagnol. Il devint l'enfant gâté des plus puissantes et des plus nobles familles du midi. Le duc de Montmorency, alors gouverneur du Languedoc, considéra comme un honneur

d'être l'ami et le protecteur du poète, et aux nombreuses fêtes qu'il lui offrit dans son palais ducal, il plaça toujours Goudouli entre la duchesse et le premier président du Parlement.

Aussi cet homme heureux passa-t-il pour riche. Mais, hélas! il n'en était rien. Il se vit forcé de vendre de temps en temps une parcelle du patrimoine de ses pères, et lorsqu'il fut arrivé à la dernière, qui était une jolie petite ferme, il s'en réserva deux chambres, où il a passé le reste de ses jours. Sur la porte de l'une d'elles, il avait écrit ces mots : « Métairie de deux paires de poulets ».

A l'âge de soixante-dix ans, il faisait tous les jours, après midi, une promenade autour du couvent des Carmélites de sa ville natale, et comme il avait l'habitude de faire du bruit en frappant le sol de son bâton, un de ses amis lui en demanda la raison; il répondit : « Je frappe fort, pour qu'on vienne m'ouvrir ».

Ce vœu du poète fut exaucé en 1647. Sa dépouille mortelle repose au cimetière des Carmélites de Toulouse; l'année qui précéda celle de sa mort, il vit paraître une édition complète de ses œuvres.

Goudouli est un des meilleurs écrivains provençaux de la fin du seizième et du commencement du dix-septième siècle. On citera toujours son poème sur la mort de Henri IV, et l'on admirera sans cesse les accords mélodieux de sa lyre, lorsqu'elle chante les charmes de la belle nature et l'amour de la femme. Le Sonnet au Printemps renferme des idées si ravissantes et si originales qu'un poète classique les envierait, et le portrait de la pastourelle Liris est un tableau qui peut être comparé aux meilleures peintures de Boucher et de Watteau. Mary-Lafon a traduit en vers français ces diverses poésies de Goudouli et la ville de Toulouse lui érigea une statue de bronze.

VIII.

Des deux derniers siècles, quelques noms seulement sont parvenus jusqu'à nous : d'Audichon, Daubian-Delisle, Florent Baour, Pujol, Cazaintu, Pierre Belot, Benedit, Gelu, mais surtout Saboly, qui a écrit des Noël's, restés populaires dans tout le Midi. Saboly donna à ses Noël's une forme littéraire exquise, qui les fit adopter par le peuple et répéter de bouche en bouche. Ses chants portent en effet avec eux l'empreinte de la poésie populaire, et le caractère religieux légué par le moyen-âge au Midi de la France comme à la Néerlande.

On ne saurait mieux comparer les Noël's de Saboly qu'à ceux chantés en Flandre. Ce sont de petits tableaux de genre, présentés sous une forme bourgeoise. C'est l'étable de Bethléem, transportée de là-bas, de ce climat chaud de l'Orient, sous le ciel froid d'une nuit d'hiver d'Europe; les bergers jouent des instruments en usage chez les Provençaux ou les Flamands, apportent la bouillie traditionnelle au nouveau-né de Marie; l'Enfant divin lui-même est caché sous les apparences d'un faible, pauvre petit enfant de paysan, et à moitié-vêtu.

On chantait autrefois en Flandre cette vieille strophe que le poète avait placée dans la bouche d'un pieux berger :

« Mais avant d'aller éveiller les autres et de nous
« rendre à Bethléem, que lui donnerons-nous? Pour
« qu'il ne frissonne pas de froid dans cette longue froide
« nuit, donnons-lui un doux petit lit! Que s'il pleure
« et gémit, nous le calmerons et l'apaiserons avec nos
« instruments et nos chants, et nous jouerons de la
« flûte toute la nuit. »

Comme elles sont douces et tendres les paroles qui tombent des lèvres du poète inconnu du Noël populaire, lorsqu'il nous dépeint la misérable nudité du Messie-enfant !

« Ah ! quel dénuement ! Ici, il n'est ni pain, ni argent ! Ah ! les membres de cet enfant sont glacés par l'âpreté du vent !

« Coridon, ô cher ami, va couper un peu de bois ; cherche des tourbes, ta hotte pleine, apporte vite du bois, car ce petit enfant a si froid.

« Nymphes, qui aimez tant, chauffez les langes de cet enfant. Et vous, braves gens, venez faire bouillir la panade, accourez vite. »

Et avec une naïveté charmante, le trait suivant clôt cette dernière strophe :

« Joseph l'agitiera et la remuera. »

On retrouve le même sentiment et les mêmes images dans les Noëls de Micolau Saboly, qui sut aussi annoter ce que lui chantait le peuple :

« Avec des mains agiles, les bergères caressent le petit enfant, — pécaire !

« Et cherchent à l'entour de la paille et des fagots, pour faire du feu, — pécaire !

« Une d'elles habille le petit enfant, une autre le soutient, — pécaire !

« Un peu d'aide fait toujours grand bien, — pécaire ! »

IX.

Un poète qui a laissé de remarquables écrits, c'est J. B. de Saint-Castor Favre, né à Sommières (Gard) le 26 mars 1727, et décédé à Celleneuve (Hérault) en 1783. Ses œuvres poétiques, en dialecte de la province

de Languedoc, ont eu de nombreuses éditions et furent même recherchées jusque dans le dix-neuvième siècle. Roumanille publia la centième édition en 1868. Parmi les meilleures créations de Saint-Castor, on place au premier rang *le Sermon de M. Sistre* et *le Siège de Cadarousse*, deux poèmes héroï-comiques, qui abondent en curieuses particularités, en finesses spirituelles, et en gais incidents.

« Père Marin » qui chanta aussi, en dialecte provençal, les malheurs d'un chien errant dans Avignon, ne doit pas être passé non plus sous silence; il est doué d'une certaine dose d'humour et de fantaisie. Ses vers, quoique imparfaits au point de vue de la prosodie, sont écrits avec facilité, et découlent d'une faculté incontestable de manier le genre comique.

Depuis ce temps, la langue provençale, comme la langue flamande en France, s'abâtardit et dégénéra; elle recula devant le français qui devint la langue des classes élevées et de la diplomatie.

Et cependant le Provençal avait exercé autrefois en Europe une noble influence, non seulement dans les contrées méridionales, mais encore dans celles du Nord. Les trouvères furent reçus et fêtés dans les cours des comtes de Flandre et des ducs de Brabant. Henri de Brabant, et, après sa mort arrivée en 1261, sa fille Marie devenue reine de France, cultivèrent la poésie française. Baudouin VIII de Constantinople, étant, en 1202, sur le point de partir pour Venise, se livra, dans le palais de Boniface de Montferrat, à des joutes poétiques avec le troubadour Folquet.

Sans remonter aux chansons de danse de Louis de Vaelbeke, le bon luthier de Brabant, dont parle Boendale, chansons qui ont été imitées des *Estampida* de la Provence et introduites par lui en Néerlande;

sans même comparer les compositions lyriques de Jean 1^{er} de Brabant avec celles de poètes provençaux, nous nous contenterons de reproduire ici ce qu'un académicien d'Amsterdam, M. J. te Winkel, a dit des chansons de H. Van Veldeke : « L'influence de la poésie du Midi de la France sur les chansons de Veldeke est démontrée par la mesure du vers et par les strophes, consistant en deux de forme égale, reliées par des distiques à rimes alternées, et en une dont les rimes sont presque toutes identiques. Exemple : la chanson où Veldeke se compare à Tristan, dont il a appris l'histoire par le roman d'Eilhart.

« Si l'on ne tient pas compte ni de la construction des strophes, ni de la rime, la mesure de cette chanson ne diffère pas de celle des romans, excepté naturellement que des vers si courts, avec lesquels finit cette chanson, ne se rencontrent pas dans les romans de chevalerie. Quelquefois cependant Veldeke se sert d'une mesure plus ou moins dactylique, très commune chez les poètes français, dans des vers de dix ou onze syllabes, dont quatre portant l'accent tonique.

« Quant au sujet, les chansons de Veldeke sont écrites dans le génie français. »

Il y a plus; quand on compare les nombreuses *aubades* ou *chants du matin*, qui se trouvent dans le trésor lyrique des troubadours, avec les chants populaires du moyen-âge de la Néerlande, on se fait peu à peu à l'idée que les chansons néerlandaises chantées dans les veillées, sont d'origine méridionale de la France. Puisse cette revue rapide de l'ancienne poésie provençale faire comprendre l'intérêt qui s'attache aujourd'hui à son réveil en notre siècle!

Cannes.

L. DE BACKER.







RENCONTRE EN PARADIS.

POÈME EN PROSE.

A Marie Simon.

SUR la terre où s'accomplissent toutes les iniquités, une enfant vint à mourir par une belle nuit d'avril où le disque d'argent de la lune rayonnait au firmament bleu, où les violettes embaumaient l'air de leur odeur suave, où les primevères diaprant l'herbe tendre des prés, ouvraient leur corolle vierge à la douce lueur des étoiles nageant dans l'azur.

L'enfant avait nom Magdelaine. On l'avait, une veillée de Toussaint, trouvée à la porte d'un hospice, à peine enveloppée de haillons. Élevée et nourrie par charité, elle mourut par charité, car ce fut en sauvant une de ses compagnes, qui se noyait dans un ruisseau coulant à l'ombre des vieux saules, qu'elle prit le germe du mal inexorable qui mène tant de jeunes filles au sépulcre.

Elle donna gaiement sa vie pour gagner à la sombre faucheuse la vie de l'autre, de l'autre qui avait encore une mère à aimer et qui ne voulait pas l'eau claire pour linceul et pour drap mortuaire, les nénuphars.

Lorsque Magdelaine consolée et radieuse, ayant enfermé dans son cœur le viatique trois fois saint, exhala son dernier soupir en regardant le ciel, et le sourire aux lèvres, heureuse du sacrifice librement consenti, son ange gardien, appelant à son aide quelques uns de ses Frères Immatériels, conduisit l'âme pure de la vierge aux pieds du trône de Dieu.

Et Dieu qui aime les petits, les pauvres, les humbles, les sacrifiés, les bons, Dieu voulut que l'âme de cette petite Magdelaine, enfant trouvée, sans père et sans mère, et que les Reines de la terre n'eussent pas honorée d'un seul regard, fût reçue en Paradis comme une âme d'Impératrice, — comme une âme de Sainte, car les Saintes au ciel, eussent-elles été servantes ou esclaves dans leur vie mortelle, ont le pas sur les Femmes nées de la Femme, qui ceignent, avant le tombeau, les plus splendides diadèmes.

Sémiramis et Cléopâtre et toutes les souveraines de l'Asie, de l'Europe et de tout le monde, que sont-elles auprès de Zyte ou de Colette dont elles n'auraient pas voulu pour lier les cordons de leurs souliers?



L'âme de Magdelaine jugée et reçue en la miséricorde du Père miséricordieux, arriva donc à la porte du Paradis où l'attendait saint Pierre, muni de ses clefs. L'apôtre sourit à la nouvelle venue et l'introduisit au céleste séjour, avec son ange gardien, et les amis de cet ange qui lui faisaient cortège.

Et la petite Magdelaine ne fut nullement étonnée des magnificences qui se déployaient à sa vue.... Des colonnades formées de soleils entassés les uns sur les

autres.... des fleuves roulant des flots de diamants et de perles, des mers de parfums, des Alpes de rubis ou d'émeraudes....

Mais rien de ce que voyait Magdelaine ne se pouvait comparer à ce que, jusqu'alors elle avait vu, avec les yeux de l'infime nature, puisque tout à coup, lui était révélée la suprême, l'absolue et l'éternelle beauté. Les sens, qu'elle avait quittés, avec sa dépouille misérable, et qui déjà commençaient à pourrir dans la terre, sous un fourmillement de vers, les sens dont la créature se fait l'indigne esclave, n'eussent ni vu, ni senti, ni compris cette universelle beauté, dévoilée aux âmes qui ont trouvé grâce devant le Seigneur!

Déjà venaient à sa rencontre les bienheureux Saints conduits par sa patronne, la pauvre fille de Magdala dont la chevelure d'or essuya les pieds du Sauveur, la pécheresse à qui il fut beaucoup pardonné parce qu'elle avait beaucoup aimé.

Et Magdelaine, en cette théorie triomphale qui s'avancait au devant d'elle, reconnut saint Henri paré de la chlamyde de pourpre, du manteau d'hermines, de la couronne impériale, ayant dans une main le globe du monde et dans l'autre le sceptre.... L'empereur marchait auprès de Benoit Labre, le mendiant aux loques sordides, maintenant enveloppé de rayons lumineux, plus éclatant et plus beau que le César chrétien!

Après eux venaient le mégalomartyr, le chevalier saint Georges, monté sur un palefroi plus blanc que la neige, armé d'une cuirasse taillée dans une seule opale.... saint Jacques en robe de pèlerin, parsemée de coquillages; saint Vincent, patron des vigneron, avec sa dalmatique couleur d'hyacinthe, son broc plein de vin pressé par Noé, sa palme aux feuilles d'argent.

Plus loin, Magdelaine reconnut saint Jean l'évangéliste, à ses cheveux bouclés à la nazaréenne; le prophète Moïse à sa barbe majestueuse, croulant sur sa poitrine en fleuve d'argent liquide, à ses cornes de lumière, le saint roi David à sa harpe et à ses vêtements hiératiques, roides d'orfrois et de pierreries; le Précurseur Jean-Baptiste ou Iaokannann, à sa tunique en peau d'agneau, ceinte d'une courroie de cuir, et à sa houlette sommée d'une croix découpée dans le plus limpide cristal.

Puis se déroulait en rangs serrés l'innombrable armée des Martyrs, agitant des palmes énormes, d'une transparence smaragdine et chacun d'eux accosté d'un ange aux ailes déployées, portant l'instrument de son supplice.

Et après eux une autre armée encore, celle des Pères de l'Eglise, des Pontifes et Docteurs et des Confesseurs : les Grégoire, les Ambroise, les Augustin, les Jérôme, Basile, Athanase, Jean-Chrysostôme, Sylvestre, Martin, Nicolas, Charles Borromée, Clément, François de Sales, Bruno, Bernard, Dominique, François d'Assise, Romuald, les fondateurs d'Ordres, les moines, les prêtres, les diacres, les lévites....

Magdelaine, éblouie, vit enfin la cour splendide de la Reine des Reines, de celle qui a pour diadème un nimbe d'astres et dont le pied écrase le serpent...

Cour sans pareille de pénitentes, de matrones, de martyres et de vierges : les Véronique, Pélagie d'Antioche, Thaïs d'Alexandrie, la noire Afra, Agathe brandissant les tenailles qui mutilèrent son corps mortel; Lucie, la gorge traversée d'un glaive, la blonde Agnès, Catherine, Cécile, Ursule, Paule, Monique, Geneviève, Clotilde,

Radegonde, Brigitte, Thérèse... Et, sous un trophée de drapeaux, armoriés à la fleur de lys, la robuste bergère lorraine, Jeanne d'Arc, sans cesse en prières pour le beau pays qu'elle sauva par le nom de Jésus!...



Et les divins messagers s'élevaient plus haut, toujours plus haut dans le ciel, emportant sur une litière de jasmins et de roses la petite Magdelaine, dont le cadavre gisait en un coin de cimetière à l'ombre grêle d'une croix de bois...

Elle planait dans les espaces bien au-dessus de ces multitudes de Bienheureuses, de ces processions de Saints, de ces théories d'Esprits élus, qui se déroulaient en interminables nuées, et qui peuplaient ce lieu de délices, plus vaste que tous les Univers...

Alors elle vit, l'humble enfant, tant méprisée durant son existence éphémère, et qui, protégée par la bienfaisance, avait donné, par reconnaissance tout ce qu'elle possédait : sa vie!... elle vit venir à elle toutes les Vertus!

L'Humilité vêtue de laine violette et portant un flambeau allumé; l'Obéissance, les épaules chargées d'un joug; la Chasteté couronnée de lys et caressant une colombe. La Patience; la Persévérance diadémée de lauriers; la Pauvreté en étole blanche, environnée d'épines. Les Vertus Cardinales : la Prudence, tenant son miroir; la Justice avec les balances et l'épée; la Tempérance, soutenant une coupe de topaze, pleine d'eau; la Force, en cote de mailles d'or, appuyée sur un lion.

Les Vertus Théologiques : la Foi, vêtue du pallium pontifical, la tiare en tête, élevant la croix; l'Espérance, soutenant l'ancre du salut; la Charité, coiffée de fleurs

d'où s'échappent des jets de flamme et vêtue de la simarre d'écarlate.



Plus haut encore, et toujours plus haut!... c'est le cercle des purs esprits créés mais immortels...

Les Séraphins avec leurs six ailes semblables à celles du cygne ou de l'aigle, blanches, irisées des sept nuances de l'arc-en-ciel, drapés de rouge, l'escarboucle au front et l'épée flamboyante au poing.

Les Chérubins aux quatres ailes bleues.

Les Trônes, portés sur une roue, couronnés de chrysolithe, vêtus d'étoffes vertes, moirées d'or, avec des ailes ocellées.

Les Dominations aux vêtements d'or, portant le *signaculum Christi*.

Les Principautés, vêtues de brun, parées de sardoines et agitant des branches de lys.

Les Puissances, aux armures d'émeraudes.

Les Archanges vêtus de la tunique, de la chlamyde, de la dalmatique, de l'écharpe d'une couleur violette et les Anges en longues chemises d'un vert pâle, montrant des visages d'une beauté souveraine, auréolés de feu.

Enfin!... les sept Archanges qui gardent le trône du Très-Haut, du Dieu très-Bon, Tout-Puissant, Créateur du ciel et de la terre, qui a fait toutes choses et qui les gouverne toutes.....

Sealtiel dont le nom signifie : ...Prière de Dieu; — Uriel, dont le nom signifie : ...Feu de Dieu; — Raphaël, dont le nom signifie : ...Remède de Dieu; — Gabriel, dont le

nom signifie : ...Force de Dieu ; — Zéhudiel, dont le nom signifie : ...Louange de Dieu, tenant à la main une couronne d'or et un fouet ; — Barachiel, dont le nom signifie : ...Bénédictio de Dieu, ayant une guirlande de roses sur le sein ; -- Michel, dont le nom signifie : ...Qui est comme Dieu, prince des milices célestes, et dont le gonfanon porte, écrit trois fois, en lettres de béryl, sur la pourpre le mot *Lyrîos* !



Et lorsqu'elle eut dépassé le cercle des sept Archanges, la petite Magdelaine, qui n'avait eu ni père ni mère, que la charité avait ramassée dans la boue, une nuit d'hiver, et qui, pour payer sa vie à autrui l'avait donnée à autrui, par cette nuit claire et parfumée d'avril, — la petite Magdelaine se vit en présence de la Trinité trois fois Sainte.

Alors, près d'elle, un instant demeurée seule, surgirent deux femmes blanches, long voilées, qui s'approchèrent lentement et se prosternèrent aux côtés de l'âme sauvée pour l'éternité par l'infinie miséricorde de Celui qui sait tout et qui voit tout, et sonde les cœurs et les reins.

Ce que dura l'extase toujours inassouvie de l'âme de Magdelaine, qui pourrait le dire ? car des milliards de siècles sont-ils plus ou moins qu'une seconde pour l'Être qui n'a pas eu de commencement et qui n'aura jamais de fin ?

Pendant il fallait que l'âme délivrée en ce jour des liens qui la faisaient l'esclave de la vie, cédât la place à d'autres âmes, amenées par d'autres anges, et dont la foule se pressait aux abords du sanctuaire.....

Et Magdelaine allait déjà se relever, pénétrée de l'indicible bonheur promis aux chrétiens, lorsqu'elle entendit la voix de Dieu prononcer quelques paroles.

Et cette Voix disait :

— « Ma fille, vas en paix! car grâce à toi, grâce à ton cœur innocent et bon, pour la première fois, depuis le commencement du monde, deux Vertus se sont rencontrées au pied de mon trône, qui ne s'étaient jamais vues ni sur terre, ni dans le ciel... »

Et le Père, inclinant son sceptre, et montrant tour à tour à Magdelaine la forme blanche qui était à sa droite et la forme blanche qui était à sa gauche, dit encore :

« Voici que se sont réunies près de toi la Bienfaisance et la Reconnaissance. »

Et dans toute l'étendue du ciel étoilé, sur tous les Univers, une immense acclamation d'allégresse retentit.

CHARLES BUET.

Villa Floret, 24 Avril 1888.





NOVEMBRE.

LS ont disparu comme nos illusions, les feuil-
lages d'or de l'automne.

La symphonie des saisons n'a point de finale brillante; telle qu'une vie pleine de jours, elle se termine par un decrescendo mourant.

Les brumes. Elles rampent silencieuses. Autour de nous se répand le mystère des lointains; des gouttelettes glacées pleuvent des arbres.

Naguère encore brûlants et joyeux, les rayons solaires ne parviennent pas à sécher les gazons mordorés de feuilles jonchées; sous leur caresse attiédie les fleurs ne sourient plus; elles sont flétries.

Le voile vaporeux que le soleil striait de déchirures, se referme; une raie sanglante, une paupière s'abaissant dans le sommeil sur un œil de feu indiquent seules la chute du jour, et la nuit, cette reine du Pôle, la nuit s'avance victorieuse sur le midi, jusqu'à l'heure où le monde célébrera l'avènement du Soleil de justice, vainqueur des ombres de la Mort.

Au Nord, un immense linceul s'alourdit sur la ramure noire des pins; le froid, enfant des ténèbres, précipite le vol de ces oiseaux de passage aux nuances sol de forêt ou sable des grèves. Leurs sifflements percent le gémissement du vent; ils ont dans la voix une note monotone, tantôt sourdement alarmée, tantôt plain-

tive. Ils passent par bandes inquiètes, toujours poursuivies, et n'arriveront que décimés au but de leur voyage sans pouvoir là encore trouver le repos; ils passent sous le crêpe déployé des longs nuages gris.



La S^t Hubert. Sur la lisière du bois, l'image de la guerre; des coups de fusil, des silhouettes d'hommes postés dans la fumée. Au fond du bois, se rapprochant, le bruit sauvage de la traque. Lapins et lièvres affolés, marquent le terme fatal de leur course par une tache blanche sur le terrain, le faisan est foudroyé bêtement dans une auréole de plumes. Garô! Muette et battant ses ailes d'oiseau de nuit, la bécasse rase le taillis; sa vue réveille chez plusieurs une émotion de jeunesse, et permet encore de donner à ce tir réglé, le nom de chasse.

Mais la vraie S^t Hubert, c'est la messe entendue à l'aube dans la chapelle antique, la fanfare des trompes et le chant de la meute sous la futaie où le dix cors est lancé — traditions féodales de la vénerie française, plaisirs de grands seigneurs qui s'en vont eux aussi, tombant pièce à pièce avec les domaines et les châteaux, aux mains de l'industrie financière et de ses chevaliers judaïsants.

Tandis qu'en l'attente des chasseurs, les cristaux de Bohême étincellent sur la nappe, là bas, vers la chaumière se dirige une femme en haillons et pliant sous un faix de bois mort. Pendant que son mari marchait avec les rabatteurs, elle a passé des heures entières courbée vers le sol, trempée par la pluie, rudoyée par les gardes; c'est à ce prix qu'elle aura de quoi préparer demain un repas moins substantiel assurément que la pâtée des chiens de race.

Au château, le feu pétille dans les cheminées Renaissance et la chaleur des grands crus fait monter l'allégresse au cœur des convives.

« Voilà l'hiver, » disent ces dames en souriant à la vision évoquée des valse, que magnétise l'orchestre dans l'enivrante atmosphère du bal.

Et comme un écho dans la chaumière, l'homme répète d'une voix morne : « Voilà l'hiver ! » et il songe aux nuits glacées, aux jours sans travail, et la femme soupire en regardant ses enfants endormis sous un lambeau de couverture.

Le bois humide fume dans l'âtre ; pas de flamme pour sécher les vêtements mouillés dans la traque en traversant les fourrés. De loin les hautes fenêtres du manoir, illuminées, s'encadrent dans les vitres du taudis.

« Femme, on s'amuse au château. »

La femme ne répondit pas de suite ; elle priaït en regardant un crucifix pendu au mur.



Les nuées flottent, sombres et superbes. Ployant la ramure des hêtres, le vent hurle sourdement ; il arrache aux sapins un gémissement profond.

Dans la plaine marche un homme aux vêtements couleur de terre, aux traits durs et hâlés, un paysan. Il va d'un pas rapide, agitant le bras droit en cadence. C'est le semeur. La graine imperceptible tombe en terre labourée, mais il s'en égare le long du chemin, sur la pierre, parmi les ronces.

Il sème ; et de loin les corbeaux arrivant à tire d'aile, s'abattent derrière lui — noirs esprits s'acharnant sur les cœurs où germerait la parole de Dieu.

Il sème, et ce vent d'ouest qui emporte la semence,

soulève aussi l'Atlantique. Tandis qu'il pleure sur le seuil de nos portes, il entonne dans les cordages le chant de mort du navire.

Il fait dur pour les pauvres marins; cramponnés à la barre, aux haubans, sans un bout de toile aux vergues, ils luttent silencieux contre la tempête; de ces lames verdâtres aux glauques reflets se dégagent des fascinations terrifiantes d'abîme. Car c'est l'époque du « coup de vent des morts ».

À l'horizon livide courent des crêtes de montagne mouvantes, l'écume grimace sur les falaises et prend d'étranges phosphorescences autour du bâtiment désespéré. De la proue jaillit une vapeur blanche, aussitôt dispersée par le vent; on tire le canon de détresse à bord, mais la clameur de l'océan couvre sa faible voix et personne ne l'entendra, pas plus que le cri suprême des matelots au moment où le navire sombre.

Le semeur continue sa besogne, et la mort fait sa moisson dans la « baie des trépassés ». N'est-ce pas l'éclair de sa faux, que ce rayon lumineux du phare qui s'allume?

Et dans cet emportement de nuées à travers l'espace, chevauchée de géants et de monstres, fuite de larves et de fantômes, des âmes en peine vont errer jusqu'au jour où la nouvelle du naufrage rassemblera les gens de la côte pour la Messe des morts.



Elle va foulant la terre sous les sabots de son cheval pâle, la grande moissonneuse, sans s'inquiéter de sa récolte. Elle détruit.

Ces massifs de verdure, ces sous-bois laqués de

pourpre et pointillés d'or, où les oiseaux chantaient — poussière à nos pieds!

Enveloppes gracieuses d'êtres aimés, corps de sylphides, regards de flamme — poussière sous nos pieds!

Ivresse printanière, splendeurs de l'été, projets d'avenir, nos saisons de jeunesse écoulées — autant de pas vers la tombe!

Y a-t-il donc une affinité mystérieuse entre l'existence de l'homme et la sève des plantes? Pourquoi la mort marque-t-elle de son nom chaque feuille détachée de l'arbre?

Il en est pour qui le doux frémissement de cette pluie de feuilles devient un glas funèbre.

Voyez cette jeune fille étendue dans un fauteuil; ses yeux agrandis ont une intensité d'expression maladive et sous la pureté de ses traits on devine déjà l'ossature du squelette. Elle contemple à la fenêtre les lointaines collines bleuies par un mélancolique été de quelques heures, et ce fugitif sourire du ciel reporte encore ses espérances vers les horizons du midi, qui ne l'ont pas guérie.

Près d'elle est sa mère consternée, refoulant des larmes. Son enfant ne survivra pas à la chute des feuilles, ont murmuré les médecins. Et pendant que la jeune poitrinaire rêve à l'azur des mers et au parfum des orangers, la pauvre femme regarde les sapins, les ifs, les cyprès toujours debout dans leur robe de deuil au milieu du parc dépouillé.



Et pourtant, ô mort, tu ouvres les portes de la Vie. Le crépuscule d'ici-bas devient l'aurore d'une autre

sphère où la psalmodie devant le catafalque éclate en hymne de délivrance. Non, tu ne peux détruire!

Dans l'infini, nous verrons une harmonie relier le monde matériel à celui des esprits; nous comprendrons le symbolisme de l'Eglise. Le printemps rappelle la Résurrection du Christ triomphant, le mois des fleurs est consacré à la Vierge, les ardeurs de juin au cœur aimant de Jésus, la tristesse de Novembre aux morts.

L'agonie de la nature incline nos pensées vers les choses du passé; nous revoyons la route parcourue, marquée de tombes, d'étape en étape. Des plus récentes, surgit une image encore distincte, mais les plus éloignées, ensevelies sous l'herbe, vont s'effaçant dans les brouillards de l'oubli.

Où sont-ils, ceux que nous avons aimés et dont la terre consume les cendres?

Ils ne dorment pas de ce sommeil éternel que nous chantent les élégies mondaines; à cette fausse poésie odieuse et cruelle dans la bouche des chrétiens la prière de l'Eglise répond que les âmes de nos frères souffrent.

Jetées pour la plupart sur « une terre ténébreuse couverte de l'ombre de la mort », plus nombreuses que les feuilles balayées par les rafales sur la surface du globe, lugubre tourbillon rêvé par Dante, naufragés immortels ballottés dans la nuit sur des vagues de feu, assoiffées de l'union divine, elles implorent le repos et la lumière.

Et n'est-ce point leur plainte immense et mystérieuse qui plane sur le monde quand sonnent les cloches à la Vigile des morts?

BON KERVYN DE VOLKAERSBEKE.





EN CRIMÉE.

A mon compagnon de voyage DANIEL DE HAENE.

AU loin, la mer s'étendait bleue, très bleue et calme, vers le ciel bleu aussi, uniformément. Pas un nuage, pas la moindre circulation dans l'air. Seule, une brise tiède venait du large, haleine désagréable qui passait d'une façon incessante sur le visage et devant laquelle on se détournait involontairement, comme sous un baiser répugnant. En blanc, avec des tonalités criardes, le môle arrondi du fort de Sébastopol tranche sur les lointaines chaudes de la mer, s'accusant positivement comme une chose puissante, et sur l'eau béent des trous noirs, par où les canons parlent.

Des rochers relie la mer à la ville. Là, parmi le ressac des vagues qui les soulevaient et les reportaient vers la côte abrupte comme des algues énormes, des hommes se baignent. Des femmes aussi, aux poses nonchalantes s'accrochaient aux aspérités des rocs et prenaient plaisir à laisser au-dessus d'elles courir les embruns, comme une puissante caresse. Leurs voiles blancs flottaient légèrement, se mêlant à la mousse des vagues et parfois des cris aigus, des cris de nymphe épeurée détonnaient sur le rythme monotone des lames, lorsqu'elles roulaient plus fortes.

A l'écart, quelques Tartares faisaient leur ablutions. Mais c'était surtout au bazar qu'ils se pressaient en foule; au milieu des fruits du sud, des piments et des tomates rouges, des aubergines violettes, des melons d'or, de toutes ces bruyantes tonalités méridionales, ils se promenaient, gesticulaient, criaient très-haut. Mêlés à eux, des soldats russes, tout de blanc habillés avec la plate forme de leur méchante casquette en toile, se remuent gauchement, d'un air lourd, en tenant à la main des bottes. Pourquoi sur tous les bazars de Russie, y a-t-il des soldats qui vendent des bottes?



La voiture roule vers les cimetières à travers les rues abandonnées de la ville. Maintenant encore, ce sont de toutes parts des ruines, des coins de maison, des pans de mur, des tas de pierres laissées sur place depuis le jour du bombardement. Les Tartares retournent chez eux sur leurs chariots attelés de bœufs dolents. Superbes d'attitude avec la longue baguette qu'ils tiennent comme un sceptre, ils regardent dédaigneusement passer les équipages russes. Leur male figure bronzée, leurs beaux yeux sombres, le nez aquilin qui retombe sur une fine moustache et surtout l'air d'intelligence dont tout le visage s'anime leur donnent grande allure. Sur leur astrakan de mouton noir la poussière reluit en paillettes étincelantes.

Ces descendants des époques glorieuses, s'en vont avec inconscience à travers les ruines, sur la terre arrosée du sang de tant de braves. Mais aussi, rien là-bas ne rappelle les émouvantes scènes de l'histoire. Les beaux garçons tartares font à peine songer à la horde sauvage des Nogais, qui séparée des Mongols,

vint s'établir au Nord du Caucase et envahir la Crimée; sous le nivellement de la civilisation ils ont disparu et menacent de se perdre. Les murailles écroulées n'ont aucun air de désolation, étant trop avivées par cette lumière. Dans la plaine, sur les collines dont le nom légendaire est gravé dans toutes les imaginations, on a peine à trouver ces vulgaires cimetières de village, érigés en l'honneur des héros. Les Tartares passés, on n'y songe plus, on se débarrasse promptement du guide, qui du geste vous désigne Inkermann, Balaklava, Malakoff! Le soleil règne. Le soleil et la poussière mangent tout, couvrent toute la plaine jaune d'une même brûlure. Les ruines s'en vont en poudre, les falaises blanches s'effritent, le gazon consumé jaunit et tourne lui-même en poussière; tout est corrodé, mangé, rendu impalpable et seul un superbe chardon bleu, s'épanouit au milieu de ce désert en des formes hiéroglyphiques comme une fleur des tropiques.



Et le soir dans le parc mal éclairé, toute la foule s'est fondue. Tartares, Russes, Georgiens se promènent au boulevard de Malakoff. La musique joue des airs français; on ne distingue plus aucun type, l'homme disparaît. La nature devient telle qu'on la retrouve partout à de certaines heures, la même indéfinissable, avec des lignes et des teintes qui ne sont d'aucun pays, d'aucun climat et la mer lointaine qui doucement se berce.



Le long de la Corniche de Tauride, les chevaux galopent ardemment. Dans les hauteurs la végétation est exubérante, toutes les essences méridionales s'entre-

lacent ; les grenadiers et les vignes grimpantes laissent voir à travers la feuillée leurs fruits étincelants. Du côté de la terre, de superbes falaises se dressent en murailles infranchissables, en dômes, en monolithes gigantesques. Au bas du chemin des éboulements que la végétation envahit et en dessous de soi, dans la profondeur énorme, la mer bleue qui se perd vers l'horizon en grisailles fines et légères.

Les rochers grandissent, la mer se rapproche, les villages se succèdent. Ce sont des villages tartares. Les maisons espacées s'ouvrent toutes sur un petit balcon et malgré les teintes sombres du bois, les plates formes encrassées, elles ont un aspect riant et découvrent des intérieurs pittoresques. Au balcon, des femmes se penchent, des femmes aux superbes yeux noirs, qui en l'absence des hommes, regardent passer les étrangers. Des Tartares circulent en costume coloré ; les uns ont une tunique de soie verte, d'autres sont habillés de jaune, mais les teintes de leur costume sont douces et pleines de goût. Ils vous regardent tous dans le blanc des yeux, sans insolence et sans sourciller comme un honnête homme regarde. On les dit travailleurs et probes et rien qu'à voir leur mine ouverte et décidée on se fierait à eux. Des Turcs au contraire, qui travaillent à des travaux de terrassement, vous observent en dessous de leurs yeux très-pâles, en clignotant comme les chats.



A la fine pointe du jour, nous roulions dans le creux d'une vallée, menés par un vieux Tartare. Il ne s'était point retourné vers nous, mais seul il avait déjà murmuré quelques paroles joyeuses. Le soleil avec sa

lumière aveuglante et crue avait fait irruption parmi les grises vapeurs matinales et les avait absorbées en quelques instants. Le cocher se dégourdisait à mesure. Il agita en cadence son fouet, balança sur son siège, chantonna des refrains. On eut dit que le jour le rajeunissait, lui aussi, comme la nature. Son balancement devenait le mouvement d'une danse rapide, sa tête s'agitait selon le rythme d'une mélodie intérieure, il se tournait vers les montagnes avec des airs attendris, leur faisant des gestes.

« Salut, montagnes, chantait-il, salut montagnes où habitent les belles filles... » Sa voix avait pour elles d'onctueuses intonations; vers les sommets, ses bras se tendaient en appels bizarres tantôt à droite, tantôt à gauche, comme pour les faire descendre vers lui.

Et cependant c'était aux montagnes seules qu'il en voulait, car, depuis longtemps, il avait passé l'âge où l'on s'enthousiasme pour les femmes.



Le chasseur tartare de l'hôtel de Yalta, tenait par la bride trois chevaux sellés, pour nous mener à la belle Fontaine. C'est un garçon de taille moyenne, dont je me suis souvenu plus tard en voyant les Tcherkesses, que les Tartares rappellent par la figure. Culotte collante avec des passe-poils voyants, une courte veste bien tirée sur la cambrure de la taille et brodée de parements d'or et d'argent, une toque légère et riche d'où s'échappe une chevelure noire, légèrement roussie par le hâle, raide et longue. Il tend les rênes avec un sourire rempli de franchise. Les petits chevaux noirs sont partis de leur trot rapide, la réverbération de la grève brulante vous cuit au visage, la mer chantonne

sur les galets. En vert olive, en jaune pâle, en marron avec de riches ceintures niellées, des Tartares nous regardent passer et saluent notre compagnon d'un seul mot : « Tatar ! » — « Tatar » répond l'autre.

A l'intérieur c'est la route poudreuse, sans la moindre brise par ce cuisant soleil de plein midi. Élégamment assis sur sa fine bête dont la crinière couvre l'encolure et dont la queue flotte dans le vent de la course, le Tartare nous dit de sympathiques, mais incompréhensibles paroles; par gestes il veut nous faire comprendre qu'il aime les Français. Le Frangistan, désigne dans tous ces pays d'Orient, la terre lointaine qui s'étend vers l'Ouest. — Les ors et l'argent de sa riche veste reluisent et sa figure bronzée semble plus mate.

Alors, vient la fraîcheur du grand bois; du taillis, de dessous la haute futaie, du fond des ravines ombragées, la chaleur fait germer des senteurs de verdure, d'enivrants parfums de vie. Bien souvent notre chasseur a fait cette route, sur son même cheval, mais à le voir contempler avec affection les arbres, les vieux chênes nouveaux, les hêtres qui s'élancent en puissantes colonnes vers le dôme impénétrable de verdure, on s'aperçoit que le métier n'a pas encore tué en lui l'amour inné du beau. Rien d'obséquieux, rien de servile dans ses gestes, mais une attention prévenante comme d'un homme bien élevé et plutôt, un cordial compagnonage.

Au milieu du bois, dans une ravine ouverte à la lumière, où le soleil poudroye et fait scintiller le revers des feuilles, une chute tombe. D'en haut, elle flotte autour du rocher comme une mousseline légère, un voile blanc de vierge; elle se répand joliment en cascades parmi les pierres, s'attache en fine poussière aux arbres, éparpille dans tout le sous-bois environnant de

fines gouttelettes rafraichissantes comme un embrun. Les chevaux attachés aux arbres, hument cette fraîcheur la tête tournée vers la chute et sur ce décor enchanteur, l'élégante silhouette du Tartare brodé d'or, se profile.



Aux environs de Kertch il y a de nombreuses bandes d'outardes et des villages tartares. Nous allions pour chasser les unes et observer les autres; mais nous avons compté sans quelques Russes, chargés de nous piloter. En voyant nos armes perfectionnées, notre vif désir de canarder des outardes et de frayer intimement avec ces bons Tartares, ils ont pris peur. Ils ont craint que nous ne ravagions cette terre promise du chasseur sur laquelle ils prétendaient exercer un monopole, et que revenus chez nous, nous n'envoyions tous nos amis dans leur pays; peut-être aussi ont-ils eu peur de nous voir dénicher dans la steppe, la hutte de leur bonne amie, où sous prétexte de chasser, ils vont sans doute faire bombance.

On nous a entourés, lançant invitation sur invitation, nous choyant, nous gardant pour ainsi dire à vue et contents seulement lorsqu'après six jours de mortel ennui, ils sont parvenus à nous embarquer pour le Caucase.

A peine pouvions-nous faire quelques escapades dans la steppe.

Kertch est l'ancienne capitale des rois scythes. Dans la steppe morne, se trouvent des dolmens et des collines excavées renfermant des tombeaux cyclopéens. Une petite galerie mène à la porte d'entrée. Au fond, dans la pierre jaune tassée en moellons énormes, une ouverture à angle pointu s'ouvre vers la mystérieuse

et froide caverne. C'est un antre, une grotte construite en blocs imposants, sans ornementation, selon la grandiose conception des anciens qui faisaient tout énorme. Là, pendant de longs siècles, un roi et une reine scythes ont reposé à l'abri des investigations humaines. Autour d'eux, selon l'étrange mais poétique conception religieuse de l'époque, étaient massés les objets précieux, de l'or, des armes finement travaillées, de merveilleuses statuettes, tous les bibelots qui distraient les grands pendant la vie. Maintenant, les bibelots profanés, sont étalés sous vitrine dans des musées lointains et proprement étiquetés par des savants à côté d'autres de vie humaine, jadis aimés, et les squelettes des rois scythes, des rois puissants, démantibulés et couverts de poussière, ont permis aux savants d'établir qu'ils étaient de race aryenne.

Une colline domine Kertch, accessible par un superbe escalier de marbre, d'où on découvre la cité, la plaine roussie et l'antique Hellespont. Un jour, Mithridate y monta aussi ; à ses pieds — c'était sans doute une ville identique, — brûlée par le soleil, dans le loin le village tartare avec ses basses plates-formes et ses vérandahs et sur la mer s'en allaient ses vaisseaux, à la conquête des peuples.

Là, sur le versant, un Tartare garde des chèvres, inconscient des grandes scènes qui se sont jouées dans ce coin perdu. Avec indignation il repousse nos offres de le dessiner, parce que les Tatars sont musulmans et que leur religion n'admet pas la reproduction de la figure humaine.



Pendant l'été, la Crimée est couverte d'abondantes moissons. Fécondée par le beau soleil, la terre y pro-

duit en peu de temps une récolte superbe, qui, pendant les saisons prospères suffit pour faire face à plusieurs années. Alors ce n'est plus un désert aride, c'est un champ fertile, exubérant, où les Tartares travaillent avec énergie ; mais une fois la récolte coupée et tassée en meules autour des habitations, la nature reprend impérieusement le dessus, le soleil réduit en poussière la végétation, tout est brûlé et la fertile Crimée reprend ses aspects tragiques de steppe.



Loin de Kertch, nous roulions dans la grande rue d'un village tartare, qu'on pouvait à peine entrevoir à travers le nuage de poussière. De tous côtés des maisons basses à plate forme, et des femmes qui s'arrêtent brusquement dans leur besogne, en des poses figées, jusqu'à ce que la voiture ait disparu. Les hommes mènent à l'abreuvoir de grands bœufs harcelés par les mouches et des chevaux qui se cabrent. Autour des fermes, les meules de paille, le grain que l'on va battre. A la limite des propriétés un crâne de cheval, empalé sur un pieu, marque la séparation et le droit du maître. Puis, les dernières rumeurs du village se sont éteintes derrière nous et la steppe s'étale toute jaune. Ce sont d'anciens champs de blé, roux, qui s'en vont en longues plaines ondulantes comme une vaste mer d'ocre, comme un désert de sable aride. Des oiseaux méridionaux aux brillantes couleurs se lèvent de toutes parts avec des cris perçants, des merles d'émeraude aux reflets d'or papillonnent, des geais bleus, qui sous un rayon oblique de soleil étincellent de toutes les irradiations des métaux rares et des soies précieuses, se poursuivent. Le long de la route un cadavre de cheval abandonné gît tra-

giquement, les jambes flasques, le cou allongé, la tête violemment étirée comme pour le dernier spasme d'agonie ; mais déjà, sous le soleil destructeur, le poil s'est détaché en flocons malpropres, le ventre ballonne. Tout autour de petits éperviers criaillent, rapaces aux chatoyantes couleurs fauves qui s'abattent en mouvements rapides sur le morne cadavre et viennent le becqueter. Des corbeaux si noirs et luisants sous le soleil qu'ils en paraissent presque blancs, se sont campés sur l'abandonné et vaquent en toute conscience à leur besogne, en se lançant de hargneux coups de bec.

Rapidement le soleil baisse sur la steppe. Celle-ci devient plus incandescente, plus rouge comme une terre de feu. Les oiseaux se taisent, les éperviers se blottissent dans les creux.

Dans la pénombre, la désolation paraît inénarrable. Des bœufs aux vastes et primordiales carcasses rentrent vers les fermes avec leurs meneurs qui chantonnet mélancoliquement. Au dessus de la ligne nue et sombre des collines le ciel est livide. Venant de la mer, des vols d'oiseaux se rendent vers les marécages de l'intérieur ; derrière les roseaux à triste et sifflante musique le croissant rouge de la lune apparaît comme un symbole fatidique.

Les chevaux de l'équipage se hâtent vers la ville, il fait froid. A la limite des enclos, sur le pal tragique, les crânes de cheval reluisent, avec le large front pâle au dessus du trou noir et effrayant des orbites, de la machoire à moitié édentée qui ricane. Le cadavre apparaît au bord de la route, comme une dépouille affreuse, éclairé à revers par le reflet glauque de la lune. Au dessus, les corbeaux bafrent toujours.

AOÛT 1888.

EUGÈNE DE GROOTE.





UN CHRONIQUEUR DU XVI^{me} SIÈCLE

(LAURENT VITAL)

ESSAI CRITIQUE.

DANS notre siècle de grands efforts ont été faits, et se font encore chaque jour, pour tirer de l'obscurité et de l'oubli les œuvres de nos anciens écrivains. A ne considérer que la science historique, combien de chroniques, combien de mémoires n'ont pas été réédités ou pour la première fois livrés au public! Les publier dans leur texte intégral, avec leur véritable orthographe, éclaircir les termes douteux par de judicieux glossaires, voilà le labeur auquel se sont voués depuis de longues années de nombreux savants. Dans tous les pays semble régner une noble émulation : chaque année les bibliothèques s'enrichissent de maints volumes et la science voit de nouveaux matériaux livrés à ses investigations. La Belgique, je me plais à le constater, n'est pas restée en arrière; la commission royale d'histoire et plusieurs sociétés particulières peuvent revendiquer leur part d'éloges.

Mais — à chaque chose on rencontre un mais — si au paradis il y a beaucoup d'appelés et peu d'élus, dans le monde des livres beaucoup sont imprimés et

peu sont lus. A part un petit cercle de savants et de chercheurs, ceux qui lisent les vieilles chroniques se comptent-ils en grand nombre et vit-on souvent l'un de ces livres, édités pourtant à un petit nombre d'exemplaires, parvenir à l'honneur d'une seconde édition?

Parmi les publications de ce genre, beaucoup, je le concède volontiers, jouissent d'attraits bien restreints et bien relatifs; mais combien n'en existe-t-il pas qui offrent un captivant intérêt et ne le cèdent en rien aux plus séduisantes conceptions de l'imagination humaine! C'est là qu'il faut chercher les tableaux de mœurs; on les y trouvera peintes presque toujours sans parti pris, avec un réalisme plus vrai que celui de Zola et des écrivains de son école, parce que ce seront celles d'un peuple pris dans son ensemble, tel qu'il se présente à une époque déterminée, et non d'un type construit de toutes pièces, ou choisi à dessein, cherché longtemps pour réaliser un idéal déterminé, et généralisé ensuite sans raison.

Joinville peignant l'héroïsme de Louis IX, sa grandeur d'âme dans les fers comme dans les victoires, ne vaut-il pas maint romancier qui ne sait décrire que l'adultère et le suicide, et je ne sais s'il est un livre aussi abondant en touchants et sublimes épisodes que cette admirable histoire et chronique du très-chrétien roi saint-Louis.

Ce qui prête à ces écrivains un charme particulier c'est leur style : pour exprimer leurs idées, ils bégayent un langage encore dans l'enfance et par là impriment à leurs œuvres un cachet d'apparente naïveté qui ne peut qu'attirer et captiver.

J'aime les vieilles chroniques, parce que j'ai souvenance des douces heures qu'elles m'ont fait passer; je les aime et je voudrais les faire aimer et connaître.

Y parvenir pour toutes serait difficile, aussi je ne

veux tenter la chose qu'en faveur de l'une d'elles; celle dont je vais parler a vu le jour, il y a quelques années à peine, grâce aux soins de la commission royale d'histoire. Il s'agit de la relation du premier voyage de Charles-Quint en Espagne, écrite par Laurent Vital (1).

I.

De l'auteur même de la relation je ne puis dire que fort peu de chose. Il était fils de Jean Vital, serviteur de Charles-le-Téméraire (2). Il fut d'abord, je ne sais en quelle qualité, au service de Jean de Luxembourg, seigneur de Ville, chevalier de la Toison d'or et premier chambellan de Philippe-le-Beau (3). De là il passa à celui de Charles-Quint et fut attaché à sa chambre : en 1509 il y avait l'emploi de valet de chambre et il l'occupait encore au moment où ce prince héritait de la couronne de Castille (4); en 1517 il faisait partie du voyage d'Espagne comme préposé à la garde-robe (5). En 1518 Charles-Quint le désignait pour faire partie de la cour de son frère Ferdinand qu'il envoyait aux Pays-Bas (6). Il vivait encore en 1525 (7). Voilà en peu de mots tout ce que nous en savons.

(1) Elle a été publiée par MM. Gachard et Piot dans la *Collection des voyages des souverains des Pays-Bas*, tome III.

(2) Idem, t. III, p. IV.

(3) Idem, p. 2.

(4) *Inventaire des archives du Nord*, tome IV, page 319. — *Collection des voyages*, t. III, p. 269.

(5) Estat et ordonnance de l'ostel du roy de Castille pour le voiage en ses royaumes despaignes. Aux archives du royaume. *Maisons des souverains et des gouverneurs généraux*, t. II, fol. 21-69. Papiers d'Etat et de l'audience. — *Collection des voyages*, t. III, p. 48.

(6) *Collection des voyages* t. III, p. 264.

(7) Idem. p. V. Monsieur Piot dit que malgré sa qualité de

II.

De l'écrivain passons à l'œuvre. Ceux qui la liront ne doivent pas s'attendre à y trouver un style fort soigné. La phrase de Vital est lourde, sans beaucoup de grâce, et parfois s'enchevêtre en de longs méandres où foisonnent les propositions incidentes et relatives. Malgré cela elle ne manque pas de clarté et le lecteur ne peut guère être arrêté dans la compréhension des idées de l'auteur que par la rencontre de termes vieillis ou hors d'usage.

Vital naquit en Flandre et la langue française qu'il manie porte des traces de cette origine : les flandricismes y abondent. Une autre cause encore contribue à l'imperfection de son style : la cour de Charles-Quint ressemblait un peu à une tour de Babel, on y parlait les langues les plus variées, l'espagnole surtout s'y employait beaucoup et mainte expression castillane revêtue d'une tournure plus ou moins française s'était glissée dans l'usage ordinaire. On peut se demander aussi si le chroniqueur serviteur d'un ordre inférieur, probablement d'une assez humble famille, avait reçu une éducation littéraire fort développée.

Nonobstant ces défauts Vital plaît généralement, il sait donner à son récit de la variété et de l'expression et plus d'un tableau, parmi ceux qu'il a tracés, mériterait d'être cité. Lisez, par exemple, cette description d'un incident de tournoi, elle ne manque pas de vivacité et d'originalité :

serviteur du roi, le nom de Vitaf ne figure dans aucun état des maisons de Philippe-le-Beau et Charles-Quint. C'est une erreur, il se trouve mentionné en qualité de *garde-robe* dans *l'estat et ordonnance de lostel du roy de Castille* que je cite à la note 5.

« Après que ce chocq fut passé, et les abatus relevés, et les chevaulx mors tirez arriere, les dessusdicts combatans qui se trouvoient montés et disposés pour fournir à leur emprinse, se venoient bien gaillardement, l'espée traicte, au son des trompettes, qui de assaillir l'ung l'aultre les admonestoient, en disant *tara, tara*, pour de tant plus corageusement courir sus à l'ung l'aultre, lesquelz hommes d'armes de bon voloir employèrent leurs bras et faisoient merveilles de ruer et donner bons cops d'espée sur ces armetz, tellement que bien souvent le feu en sailloit. Ce combat se démenoit avecq ung si grant bruict que on n'y oyt point Dieu tonner, telle noise et tenchon (dispute) y avoit; et ainsi bucquoient et marte-loient l'ung sur l'aultre, en frappant des si rudes cops que bien souvent les espées se voloient par pièces. Et se faisoient et perchoient à jour leurs armetz. En effet, là furent tant d'armes faictes et de si pesans et beaulx cops d'espées donnés par ceulx qui avoient les bras vertz et les chevaulx à commandement, que c'estoit une chose triumpicante et gorgiasse à veoir. » (1)

Ce qui caractérise l'œuvre c'est la simplicité : l'auteur raconte ce qu'il a vu et rien que ce qu'il a vu. On n'y trouve pas, comme dans bien d'autres chroniques de cette époque, l'enflure et le pathos; point de souvenirs mythologiques, point d'invocations aux Muses. Lorsque Charles-Quint doit partir pour l'Espagne, Vital ne nous fait pas assister, comme Remy Dupuis qui écrivit sur le même sujet, à de grandes délibérations entre la cour, Neptune et autres divinités païennes, rien de cela; le simple exposé des faits tels qu'ils se sont produits, voilà tout ce que nous lisons.

(1) Page 175.

D'ailleurs à quoi lui aurait servi d'employer ces beaux effets de rhétorique? Il ne pense pas que jamais son ouvrage puisse venir sous les yeux du prince et de gens lettrés; il écrit uniquement « pour éviter wiseuse (oisiveté) et par manière de passe-temps ».

On ne rencontre pas non plus chez lui cette incessante mention d'événements extraordinaires et incroyables dont Molinet a rempli sa chronique et à laquelle le grave évêque Sandoval n'a pas lui-même su échapper complètement. Ce n'est pas qu'à ce sujet Vital ne raconte de temps à autre quelque histoire, mais il ajoute soigneusement qu'il n'a pas vu la chose de ses yeux et qu'il n'y croit guère, ou du moins qu'il ne se porte pas garant de la sincérité du récit à lui fait. « Par manière de passe-temps, dit-il, vous ay-je mis pas escript ce compte. Or, ne scay qu'il en est : toutesfois, à mon avis, peu de foi j'y adjouste... » (1)

Il est inutile de chercher dans la relation du premier voyage d'Espagne des réflexions ou des conjectures sur la conduite du gouvernement : comme je l'ai déjà dit, notre chroniqueur ne fait que raconter, il ne critique point et se tromperait grandement celui qui voudrait s'appuyer sur son autorité pour juger un événement au point de vue politique.

Quand Vital parle de ses seigneurs, c'est toujours avec le plus profond respect, même avec une grande adulation. Pour lui tous sont bons : Marie de Bourgogne est bonne, Isabelle de Castille est bonne, Marguerite d'Autriche est bonne, l'empereur Maximilien est bon, Philippe le Beau est bon et n'a d'autre vice (sic) que d'être trop bon, Ferdinand d'Aragon est bon,

(1) Page 110.

et si ces bons princes viennent à mourir, il faut y voir un châtiment envoyé par le ciel à leurs sujets qui ne se montrent pas dignes d'être gouvernés par de si bons souverains. Il professe d'ailleurs beaucoup d'indulgence pour leurs défauts, s'il avoue que le roi a une maîtresse il ne laisse pourtant pas de vanter ses bonnes mœurs.

Mais c'est là l'écueil que rencontrent tous les chroniqueurs et Vital ne s'y heurte pas plus lourdement que les autres.

S'il se borne à raconter ce qu'il a vu, il le raconte longuement, sans faire grâce au lecteur d'aucun détail de ce qui l'a frappé. Parcourez, par exemple, les descriptions des joutes et des tournois, celles des entrées dans les villes d'Espagne, et vous le trouverez inépuisable sur ces sujets. Le tableau d'un tournoi donné à Valladolid occupe quarante pages d'un grand volume in-quarto, et encore il n'est pas complet, car lors du retour au Pays-Bas une partie du manuscrit tomba dans la mer et fut perdue. Mais aussi, après l'avoir lu, vous saurez quels seigneurs et quelles dames y assistaient; comment chacun d'eux était vêtu; vous aurez appris le nom de tous les jouteurs, les coups qu'ils ont donnés et reçus, à la quantième passe et à quelle place ils ont brisé leurs lances; vous n'ignorez aucun détail des vêtements de Charles-Quint, jusqu'à la moindre broderie vous en aura été minutieusement décrite, vous en verrez le prix, et le narrateur s'y connaît, car c'est lui qui les a fait confectionner et les a eus sous sa garde; il a soin de le rappeler afin que vous ne mettiez pas en doute ses affirmations, si parfois elles vous paraissaient exagérées.

Je comprends aisément qu'à beaucoup de lecteurs tout cela paraîtra fastidieux; mais d'autre part plus

d'un spécialiste bénira Laurent Vital de s'être montré si prolix. Ces détails fournissent de riches matériaux à ceux qui veulent se livrer à l'étude du costume de cette époque; et quant à ce qui concerne les tournois, — pour lesquels je soupçonne fort l'écrivain de s'être fait aider par le héraut d'armes Toison d'or — avec les seules descriptions qu'il en donne, on pourrait rédiger un traité des tournois pendant le règne de Charles-Quint.

Ce en quoi excelle Laurent Vital, et là réside surtout le prix et l'intérêt de sa chronique, c'est dans la peinture des mœurs. Un résumé et divers extraits de son œuvre suffiront pour le faire connaître à ce point de vue.

Il peint volontiers les costumes et il ne passe guère par une ville d'Espagne sans nous laisser la description des ajustements portés par hommes et femmes. A ce sujet il nous rapporte un trait qui, s'il est exact, prouve jusqu'à quels excès le caractère espagnol sait se porter en matière religieuse.

Dans la petite ville de Ribadesella Vital fut frappé à la vue d'une étrange et incommode coiffure que portait le beau sexe. S'étant enquis de la raison pour laquelle il revêtait ces singuliers atours on lui apprit que c'était un châtiment. Lors de la conversion du pays au christianisme, les femmes se montrèrent particulièrement obstinées dans l'erreur et, quand elles voyaient leurs époux embrasser la nouvelle religion, elles poussaient le fanatisme jusqu'à égorger leurs jeunes fils afin d'éviter qu'ils ne suivissent l'exemple de leurs pères. Le roi alors régnant ne voulut pas les mettre à mort « de peur, selon l'expression de notre chroniqueur, de envoyer les âmes en enfer »; mais, dans l'espoir qu'elles finiraient par se convertir, il se contenta de leur imposer cette coiffure, afin de leur rappeler leur

crime exécration. La conversion était venue depuis longtemps, mais le châtimeut subsistait encore en 1517.

Je ne garantis pas l'exactitude de l'explication, mais, pour parler comme Vital, *par manière de passe-temps, vous ay-je mis par escript ce compte.*

Lorsque Charles-Quint arriva en Espagne, en bons Flamands qu'ils étaient, les gens de sa suite se plaindrent beaucoup de la cuisine qu'ils trouvaient trop peu abondante : « ung convive (repas) faict en Castille, comme à Vailledoly et à l'environ, quand on y est bien servi, faict plus à extimer que ung aultre la moictié plus grand et exquis qui se feroit par dechà, à cause que en ce quartier-là on y recouvre fort mal de ce qu'il convient avoir pour festoyer gens de bien » (1).

Le personnel formant la cour de Charles-Quint était nombreux et trouver du logement pour tout ce monde ne présentait pas toujours beaucoup de facilité. Les villages dans certaines parties du pays souffraient d'une grande pauvreté, les maisons y faisaient défaut à tel point que, dans une bourgade appelée Revenga, l'église seule s'élevait au dessus du sol; les habitants, comme des lapins, logeaient dans des trous creusés en terre; le pays était si stérile que les arbres n'y pouvaient pousser, le bois manquait et coûtait trop cher pour que l'on pût songer à en acheter et construire des cabanes (2).

Une seconde difficulté venait compliquer la recherche des logis et donnait lieu à un sujet de plainte aussi sérieux que celui provenant de l'insuffisance de nourriture, je veux parler de la malpropreté qui infectait les habitations et en faisait fuir les étrangers.

(1) Page 158.

(2) Page 128.

Le 24 Octobre 1517 Charles-Quint arriva dans une bourgade d'Espagne du nom de Los Tojos. Là impossible de trouver une demeure convenable, tous les logis étaient : « puants et infects pour la fiente du bestial qui sont acostumez de coucher dedens ». Comme la journée s'annonçait belle, on se résolut à dresser les tentes dans une prairie voisine. Mais vers le soir, un peu avant l'heure du souper, un brouillard épais, froid et humide, s'éleva et se changea bientôt en une pluie torrentielle. Quelques jours auparavant le roi avait été pris de fièvres et n'était pas encore complètement rétabli. Les médecins jugèrent que, par un pareil temps, il ne pouvait, sans danger, passer la nuit en cet endroit. Un fourrier, André Spirinck, fut dépêché à la recherche d'un toit quelconque qui pût recevoir le prince. Mais la saleté et la vermine (punaisie) qui couvraient les maisons étaient telles que l'on dut se contenter, faute de mieux, d'établir une tente sous un appentis placé à l'abri des vents (1).

Dans la grande ville de Valladolid Charles-Quint fut obligé de faire construire un pont entre sa demeure et celle de la reine Germaine d'Aragon, afin de ne pas devoir passer par l'infecte rue (2). Le chemin y « estoit fangeux et plain de bedaire (immondices) par dessus la chaussée, de une palme de hault. En allant par lequel chemin, souvent entroient en la fange jusqu'aux chevilles du pied » (3).

Le chroniqueur rend hommage à la piété du peuple espagnol et constate les bonnes mœurs de son clergé, bien que celles-ci dussent souvent être mises à rude

(1) Page 123.

(2) Page 160.

(3) Page 224.

épreuve par une singulière coutume du pays. — Les femmes de qualité, lorsqu'elles allaient à la promenade ou à quelque fête, ne partaient pas sans l'escorte de leurs tendres époux.

« Et se, par aucun empeschement, ne pœult convoyer sa femme à l'esbat, affin que il aperre que ce sont gens d'estat, là, au lieu dudict mari, monseigneur le josne chapellain, aveucq son fraictz visaige. la conduict partout, soit aux champs ou à le ville. Aussi ont-ils le crédit de y mener les josnes filles à marier. Or, atendu que ilz ont tel crédit, on pœult bien conclure que les seigneurs, chevaliers et marchans jamais ne le leur permectroient, se ils ne sçavoient en ces seigneurs d'église tout plain de vertus, sainteté, fidélité et continence..... A la vérité ilz ont grant crédit, et leur fait-on grant honneur, quant les gens de bien leur baillent en garde le plus chier et précieulx trésor qu'ils ont. Il pœult bien estre que plusieurs de josnes gens d'église de pardechà voldroient que telle fust la coutume icy : ce que pourtant en vaudroit riens, à cause que pluseurs seroient trop frailles; car là où — pœult estre — n'y aroit gaire que de bien, les souspicionneulx ne y pensseroient que tout mal. Et pour ce, selon les coutumes des pays et quartiers, soy convient rigler » (1).

Si le clergé avait de bonnes mœurs il ne se montrait pas fort hospitalier, défaut général à la nation espagnole : dans les Asturies notamment les hommes « sont aux estrangiers assez ruides et peu courtois », ajoutons comme correctif que « les femmes y sont plus benignes, courtoises et traictables » (2).

(1) Page 256.

(2) Page 94.

Lors de l'entrée de Charles-Quint à Valladolid, un nombre immense d'étrangers, que le chroniqueur évalue à soixante mille, se trouvait réuni dans cette ville. Caser tout ce monde n'était pas facile et bientôt les maisons des personnes laïques se trouvèrent combles. Les gens d'église, qui occupaient une grande partie des bons logis, prétextant certains privilèges, refusèrent de recevoir aucun hôte, bien qu'on leur laissât le choix de prendre de leurs confrères ou des séculiers, des Espagnols ou des étrangers. Comme les prières ne servaient à rien et qu'il fallait absolument trouver des gîtes, on fit ouvrir leurs demeures de force à l'aide des alguazils et des alcades. Aussitôt ces prêtres fulminèrent l'excommunication contre le maréchal des logis et ceux qui l'assistaient et jetèrent l'interdit sur toutes les églises et monastères de Valladolid. « Ainsi fusmes, continue Vital, pour ung temps, en leur hayne, qu'ilz n'estoient pas contens de nous faire excommunier, mais par affiches mises aux portaulx, avecq aultres rigoureux mistères, nous faisoient fulminer et ragraver tellement que, quand nous trouviesmes en quelque lieu secret que pour oyr messe en chapelles foraines, si ilz nous y véoient, nous faisoient admonester de widier, et nous faisoient clore l'huy au visage, et quand nous en plaindions à aucuns de par delà, ilz nous disoient qu'il se faisoit mauvais de mectre en colère des prebstres en Castille pour leurs previlèges » (1).

.
Je pourrais multiplier ces extraits, décrire, entre autres choses, les danses espagnoles, les courses de taureaux, les jeux de cannes, qui dans la relation du premier

(1) Page 179.

voyage d'Espagne forment l'objet de maints chapitres intéressants, je pourrais suivre le chroniqueur en Irlande et là me livrer à de nouvelles études de mœurs, mais je crois en avoir dit assez pour arriver au but que je poursuis et je termine ici cette étude, heureux si je suis parvenu à procurer à Laurent Vital quelques nouveaux lecteurs.

ALFRED DE RIDDER.

Louvain.







LA ROBE CRÈME.

ELLE est un peu mélancolique, elle est presque grave, la petite comtesse de Sambrecy-Luçay.

C'est demain qu'elle va mourir, demain, sous l'aube triste d'un matin de brumaire. — Aujourd'hui le tribunal l'a désignée : elle porte maintenant la marque rouge, comme les moutons blancs.

Pourtant elle ne s'est pas révoltée. Depuis des semaines elle s'attendait à cela : peu à peu, dans les longs ennuis de la prison, amaigrie par le jeûne et les veilles, énervée par l'attente, elle s'est comme détachée de la vie. Et lorsque son tour est venu, lorsqu'on l'a conduite dans la grande salle noire, en face de ces hommes sombres, elle a pris son courage à pleine voix, — et c'est sans trembler qu'elle a répondu aux questions féroces. N'est-elle pas une Sambrecy-Luçay? Et qu'est-ce que ces croquants là, qui la jugent et qui l'insultent?

Elle est bien un peu chagrine, après tout ; on peut l'avouer, n'est ce pas? Est-ce honteux? Elle ne sait ; mais elle regrette son vieux château d'Anjou, ses séjours à Versailles, la gavotte dansée au Petit Trianon, les menuets exécutés en falbalas, l'orgueil d'être jolie femme, la joie exquise d'être aimée.... La transition avait été si brusque! Ah! si vous saviez! On l'a prise, emmenée, enfermée; elle n'a plus rien su, rien de sa vieille grand-mère, rien de son cousin le capitaine, rien de ses petits neveux, les

jolis enfants roses comme des amours de Boucher... A peine avait-elle eu le temps d'emporter quelques souvenirs, un médaillon, deux ou trois robes. — Sont-ils rudes et méchants, ces hommes aux bonnets rouges! On l'appelait : « Citoyenne », — elle, une Sambrecy-Luçay! On lui criait des choses grossières quand elle passait près du guichet. — Et c'était bien pénible, je vous jure!

Pourtant, un jour, elle avait été flattée... Comme elle se glissait près d'un groupe de prisonniers, toujours légère comme sa robe elle-même, le front pâle, et un peu de mélancolie aux yeux, un jeune homme, — un prisonnier aussi, mais quelqu'un de la bourgeoisie, — était resté longtemps à la contempler, les mains croisées, dans une attitude d'extase. — Alors la petite comtesse avait été heureuse : elle s'était souvenue du Trianon, des belles toilettes, des compliments ambrés, de la cour discrète et douce. Elle qui avait si peur d'avoir changé! On la trouvait donc encore jolie, — et la petite comtesse avait eu moins de chagrin en songeant qu'elle ne mourrait pas trop laide.

Et depuis, chaque fois qu'elle passait à cette même place, le même personnage muet l'avait ainsi contemplée. Chaque fois, il la suivait des yeux, il la caressait, — il l'adorait du regard. Et c'est si bon d'être adorée, surtout lorsqu'on se sent toute seule, et qu'on s'ennuie, — ah! qu'on s'ennuie!

Car elle s'ennuyait, voyez-vous. — C'était bien long, cet emprisonnement! Et tous les jours il y avait de nouveaux départs pour le tribunal, et tous les matins il y avait de nouveaux adieux déchirants, — et jamais son tour ne venait!

Maintenant son tour était venu : elle devait être satisfaite, la petite comtesse.

Eh bien! non, elle n'était pas pleinement satisfaite.

Inquiète, fiévreuse, les lèvres blanches, elle était sortie de la salle du tribunal. — Elle n'avait pas même jeté un dernier regard sur la lugubre assemblée, sur ces murs si noirs, si tristes, si froids, qu'on eût dit que la mort en coulait.

Elle avait hâte de revenir à sa cellule, --- pour être seule, sans doute, pour rêver ou pour prier.

Vous croyez cela? Oh! que vous la jugez mal, la petite comtesse! Ce qui la préoccupe, ce qui l'effraie, ce qui la tourmente, c'est une chose bien autrement grave. Et si vous saviez comme elle y pense, à cette chose!

Quand elle est arrivée à la prison, traînée par deux ou trois soldats à cocardes, la petite comtesse n'avait qu'un léger bagage, un bagage encore plus mignon qu'elle, un vrai bagage de poupée. — On ne lui avait pas laissé le temps de se préparer seulement! Elle était partie décoiffée. Elle n'avait pu emporter que trois robes, une robe grise, une robe noire, deux vieilleries toutes fripées, deux déshonneurs! — mais aussi une robe crème, moëlleuse, délicate, se moulant à la taille, une robe d'abeille ou de libellule...

Cette robe-là, c'était sa dernière robe du Petit Trianon. Elle ne l'avait portée qu'une fois, — une seule, — le jour où le duc Jean lui fit son aveu, entre deux figures de pavane. — Le duc avait passé à Coblenz; elle était restée à Paris. Pourtant l'aveu lui soupirait encore dans la mémoire; la robe avait entendu l'aveu, — et c'est dans cette robe qu'elle voulait mourir.

Elle n'avait pas peur de la mort — oh! non, je vous assure... Dans ces époques là, quand la guillotine prend les têtes sans même les compter, quand les beaux jeunes hommes en montent les marches avec une rose au gilet, quand il y a du sang sur tous les noms, quand tous les fronts sont marqués de la marque rouge, est-ce que cela

vaut la peine d'avoir peur? On meurt comme on vivait, — légèrement. C'est comme le dernier salut après la gavotte... Seulement, ce salut, on le fait devant des milliers de têtes houleuses et grimaçantes. Au lieu de l'orchestre voluptueusement voilé, c'est le *ça ira* qu'on entend. Voilà toute la différence. Et puis on veut mourir avec élégance; on veut mettre un habit de fête pour ne pas faire honte à la mort : on veut être beau pour mourir.

Et voici ce qu'avait fait la petite comtesse, quand elle était entrée dans la prison gluante et hideuse. Elle avait voulu garder sa robe crème, la garder bien propre et bien fraîche pour ne la mettre qu'au dernier jour, — au salut après la gavotte... Comment faire? Tout était si mal tenu dans cette cellule! Et alors la petite comtesse avait arrêté au passage, un matin, la femme du geôlier, — une grosse brune au ruban tricolore dans le chignon. Elle lui avait mis quelques livres dans la main, en lui demandant, comme une grâce, de tenir en sûreté la robe crème... Il la fallait si propre et si fraîche, — songez!

Tout en regardant si personne ne l'observait, la grosse femme avait accepté. Elle était ressortie avec la robe crème, — et depuis, la petite comtesse ne l'avait plus aperçue.



Qu'a-t-elle donc, la petite comtesse? Quels yeux tristes! Oh! comme on les baiserait, ces pauvres yeux cerclés de douleur.

C'est que la petite comtesse attend en vain, depuis deux heures, la femme du geôlier. Elle avait arrêté l'enfant qui passait, elle lui avait dit : « Va, dis... Va parler à ta mère... Demande lui qu'elle vienne... Va vite, petit. »

Et, pour qu'il allât plus vite, elle avait même embrassé l'enfant.

L'enfant est allé, sans doute, puisqu'elle l'avait embrassé. Mais il ne revient pas; la grosse femme ne vient pas non plus, — et la petite comtesse a murmuré, en portant la main à ses cheveux un peu défaits :

— Ah! je suis bien malheureuse!

Elle n'est pas malheureuse de mourir; elle est malheureuse d'attendre, — voilà tout.

Elle attend, elle attend encore. Pour tromper l'attente, elle a tout mis en ordre dans la cellule. Elle a enfermé, sous pli sans cachet, une mèche de ses cheveux pour la vieille grand-mère : si, tout à l'heure, près du guichet, elle pouvait voir l'homme qui l'a regardée quatre fois, alors elle lui donnerait cette relique. Il se sauverait peut-être — on se sauve toujours quand une femme vous l'ordonne, — et la vieille grand-mère pourrait ainsi recevoir ce souvenir de sa chère pauvre écervelée.

Maintenant la petite comtesse a clos son pli. Elle est sentimentale aujourd'hui, voyez! Elle a mis un baiser sur le papier... Puis, toujours pour tromper l'attente, elle s'est longtemps coiffée et recoiffée. Elle n'a pas de miroir, — mais c'est égal, elle s'est si souvent vue dans la glace! Elle sait sa figure par cœur! Et ainsi les minutes s'écoulent, et les préparatifs s'achèvent, et si elle avait sa robe crème, elle pourrait dormir tranquille, en attendant le réveil à l'aube.

Et voilà que, tout-à-coup, la porte s'ouvre. Ce n'est pas la femme qui entre : c'est le geôlier.

— Ah! ça, citoyenne, — commence-t-il....

Il se trouble en la voyant, si calme et si belle.

Alors elle explique, elle raconte, elle demande sa robe, elle dit comment elle en a besoin de suite, comment il la lui faut, puisque c'est pour demain.

L'homme ne répond pas.

Elle insiste.

L'homme a l'air embarrassé... Il tourne son bonnet dans ses doigts, tandis que l'autre main tient le trousseau de clefs.

La petite comtesse s'énerve. Elle réclame, elle prie, elle supplie; elle indique le jour, l'heure où elle a laissé ainsi partir sa robe crème : elle croit avoir partie gagnée.

L'homme ne répond toujours rien.

Elle lui dit : « Mon brave homme ». Elle finit même par l'appeler : « Mon ami », elle, une Sambrecy-Luçay!

Enfin elle marche vers lui, tremblante d'angoisse; elle le regarde bien en face, elle va lui prendre les mains...

Alors, l'homme fait un mouvement en arrière. L'homme parle.

Que dit-il, de sa voix fausse et grasse à la fois? La petite comtesse ne l'entend pas... Elle comprend seulement qu'il nie; elle devine qu'elle n'aura pas sa robe pour mourir, qu'on la lui a prise, qu'on la lui vole. Elle ne cherche plus les mains de l'homme, elle n'essaie plus de lutter... Elle a perdu le courage. — Elle balbutie, pour la forme, quelques paroles dures. Puis elle se reprend... Elle supplie de nouveau, de nouveau elle va vers l'homme... L'homme s'est retiré vers la porte de la cellule; son mensonge est fini, — il va sortir.

Et soudain, par hasard, l'enfant entre.

Alors la petite comtesse a une inspiration, une idée éperdue... Elle prend l'enfant à pleins bras, elle lui met un baiser sur le front, sur la joue, sur les

yeux, n'importe où ! Et puis elle le pousse vers son père, en lui disant, d'une voix rauque et brisée de larmes : « Va, demande lui, toi... Veux-tu ? » L'enfant ne sait pas ce que cela veut dire. Seulement la dame est belle ; elle sent bon en l'embrassant ; il est tout fier qu'elle l'ait embrassé. Alors, comme elle le pousse vers son père, il va au père, il lui accroche le bras, il va l'attendrir...

Ah ! pauvre petit ! Le père avait honte tout à l'heure ; il est furieux maintenant, furieux d'être vil, furieux de se repentir... Il a saisi l'enfant par l'épaule, si fort que l'enfant vient de crier. Puis le père a ouvert la porte, il a trainé l'enfant après lui, si lourdement, si vite, oh ! si vite ! La petite comtesse, toujours debout et comme stupéfiée, n'a eu que le temps d'entrevoir le geste de l'enfant lui envoyant un baiser.

Oh ! la pauvre, la pauvre robe crème ! Volée, perdue peut-être, ou portée par quelque femme au bonnet rouge... Oh ! la pauvre, la pauvre robe crème ! Le duc, l'aveu, la robe, plus rien... Rien ne reste de tout cela, et la petite comtesse sera bien seule pour s'en aller.

Alors, elle n'a plus de fierté, plus de courage, elle n'est plus une Sambrecy-Luçay, plus même une simple fille noble ! Elle se jette sur son grabat, le corps tout secoué de sanglots, — et, longuement, douloureusement, sans rien ni nul qui la console, elle pleure...



Elle ne pleure pas longtemps, la petite comtesse : l'aube est vite venue.

Alors on est entré dans sa cellule. On lui a laissé dix minutes pour les derniers apprêts. Elle a eu

comme un hoquet de désespoir en se voyant de nouveau, — pour toujours, — dans la robe grise déchirée et souillée. Elle s'est coiffée avec un tremblement dans les doigts... C'est le froid, sans doute. Puis elle a pris sa lettre à la main, la lettre pour la grand-mère. Elle n'a besoin de rien envoyer au duc : ne lui a-t-il pas pris son cœur : c'est ce qu'on peut donner de mieux, pas vrai?

Alors ainsi, toute brisée, sa lettre à la main, elle est sortie de la cellule... Elle a passé près du guichet : serait-il là, l'homme qui l'avait ainsi regardée? Elle est bien sentimentale aujourd'hui, la petite comtesse! Cela lui ferait plaisir de revoir ces yeux qui l'ont caressée et suivie. — Elle y puiserait de la force, peut-être, — elle s'y réchaufferait. Personne! L'homme n'est plus là; il est déjà mort, sans doute... Et la lettre n'arrivera jamais à la grand-mère. Et la petite comtesse est toute glacée. Elle a vu s'ouvrir les portes, sur la cour, et la bise de l'aube brumeuse l'a fait tousser. Et alors, loin de sa grand-mère, loin du duc, loin même de l'homme qui l'a pour la dernière fois adorée, elle a compris qu'il n'y a plus personne pour l'aimer. Elle a songé à sa pauvre robe crème, qui l'aurait accompagnée elle... Le vent froid lui a coupé les larmes, mais elle a pleuré en dedans, — et c'est toute triste qu'elle est morte...

CHARLES FUSTER.





NOTES D'ART.

LES EXPOSITIONS DE L'ANNÉE.

HENRY Houssaye a fait l'histoire de l'*Art français depuis dix ans*, se bornant à réunir en un volume les comptes-rendus des Salons pendant une période décennale, et cette histoire, il faut le dire à la louange du chroniqueur parisien, est bien près d'être complète.

C'est en effet dans les Salons annuels ou triennaux, dans les salles des sociétés artistiques que le critique se documente, qu'il compare, juge, établit le niveau de l'art.

Tout au moins l'a-t-il fait jusqu'à ce jour; certaines circonstances que nous aurons l'occasion d'indiquer au cours de ces notes sommaires, tendent à faire modifier le système.

Bientôt les expositions ne seront plus les manifestations sincères de l'état de l'art et l'expression ne correspondra plus exactement à la réalité...

Pour notre pays que faut-il conclure du bilan de l'année presque écoulée?

L'art belge est-il en progrès, se maintient-il ou bien descend-il la pente? La pacifique armée des artistes nationaux a-t-elle en ces derniers temps remporté quelque victoire qui permette de bien augurer de l'avenir?

A cette question les vétérans répondent en hochant la tête se rappelant leurs succès de jadis, et des jeunes phalanges s'élève un cri : Oui! oui! nous progressons!

Mais ces souvenirs d'antan et ces clameurs intéressées ne satisfont point.

Qu'importe quelques petits succès partiels dans les escarmouches de tirailleurs?

Ce qu'il faut, c'est la présence remarquée des chefs; l'affirmation, par quelque action d'éclat, de leur existence et de leur vitalité; la présence des portedrapeaux tenant haut et ferme l'étendard de l'art flamand.

Où donc les avons-nous vus cette année et de quels hauts faits peuvent-ils se vanter les Wauters, les Cluysenaar, les de Lalaing, les Meunier, les Hennebicq, les Vinçotte, les Lambeaux, les Mellery et tant d'autres.

Mais il n'y a eu qu'une exposition vraiment importante en ces temps derniers, le Salon triennal d'Anvers et aucun de ces artistes n'y était représenté!

Pourquoi ces peintres et sculpteurs que le chroniqueur salue avec joie dès son entrée au Salon, parce qu'ils lui donnent ample et belle matière, pourquoi ces artistes qui marquent habituellement l'étiage du courant artistique, se sont-ils abstenus? Paressement-ils, boudent-ils?

... Ceux qui ont fait partie de certains jurys ultra-fantaisistes de composition et d'action pourraient peut-être nous renseigner...

Quoiqu'il en soit, même en dehors des expositions, il n'a guère été question d'œuvres sensationnelles.



Les XX ouvrent le feu habituellement; ce sont à tous points de vue les avancés, les intransigeants de l'art.

Mais des intransigeants d'un genre spécial, et dont on a dit qu'ils forment le plus beau troupeau de Panurge qu'on puisse rêver. En effet, tout en prétendant rester originaux, faire de l'art neuf, à la suite d'Ensor, de Monet, de Seurat, de Pissaro, moutons de volée, ils se précipitent l'un après l'autre dans l'incohérent.

Ces fiers révolutionnaires font la moue aux classiques qui emprisonnent l'art en des règles étroites — règles dans lesquelles, pendant plusieurs siècles, les maîtres ont renfermé des chefs d'œuvres — et il n'est pas de plus serviles imitateurs.

On se rappelle la *Grande Fatte* de Seurat (1887), prétexte à figures d'un dessin sec, se découpant brutalement sur une berge assombrie de tons bleus et violets. Le peintre français avait voulu montré aux « bons belges » ahuris, un spécimen de peinture parente de la tapisserie ou de la mosaïque, juxtaposition minutieuse et fastidieuse de petites touches uniformes.

Et aussitôt il avait fait école.

Au salonnet de février, Schlobach et Finch se montrèrent imitateurs outranciers du genre.

Heureusement les contrebalancèrent des artistes comme Mellery, Knopff et Rops, Paul Dubois et Charlier, avec les œuvres intermédiaires de Vogels et Toorop comme anneaux d'attache.



Les membres de l'*Essor* dont le salon suivit de près l'exposition des XX (Mars) firent moins de tapage mais obtinrent un succès de meilleur aloi.

Aussi bien les « Essoriens » sont-ils plus sympathiques.

A l'*Essor* il y a plus de liberté, d'originalité, partant

plus de variété que chez les soi-disant indépendants de l'art; à l'Essor chacun va son chemin sans trop se hâter mais sûrement, et l'on n'y fait guère d'incursion sur le terrain d'autrui...

Le vainqueur du salon fut Frédéric, le peintre de la Terre, des campagnards et des occupations rurales.

En une série de onze panneaux, il avait magistralement retracé les diverses opérations que nécessitent la culture et la mise en œuvre du lin.

Et il l'avait fait avec tant de sincérité, sans aucune préoccupation de laideur physique cette fois, que ses dessins frappaient comme de belles peintures et émouvaient comme un poème d'allures puissantes.

Mayné, Dierickx, Herbo, Hamesse, Marcette et bien d'autres partagèrent ses succès.



Le *Salon d'Anvers* qui promettait d'emprunter à de spéciales circonstances — le cinquantenaire de la société organisatrice — une importance extraordinaire a été au jugement presque unanime d'une décevante médiocrité.

Nous l'avons vu plus haut, les « maîtres » n'y ont point pris part et les « jeunes » en ont été systématiquement exclus par un jury qui appartient à l'histoire, à la légende dira-t-on plus tard.

Et ne croyez pas que nous nous fassions l'avocat des extravagants de l'art, que nous demandions d'ouvrir largement les portes au premier innovateur qui se présente et d'accueillir avec empressement les excentricités voulues. Non, mais parmi les adhérents des nouvelles écoles, il est des artistes sincères et consciencieux, qui, depuis un temps relativement long, poursuivent sans dévier, sans broncher, la voie qu'ils se sont tracée, le bon chemin à leur sens.

Pour ces lutteurs les rangs auraient dû s'ouvrir; il devait leur être permis de se produire, de se mesurer avec les anciens. Pour tous les travailleurs convaincus il doit y avoir place au soleil de l'art.

L'abstention de ceux-là, l'exclusion de ceux-ci, telles étaient déjà des causes d'infériorité.

La banalité des œuvres en fut une autre.

Souvent la peinture était belle, l'idée était presque toujours absente.

C'est que nos artistes ont un vif sentiment de la couleur, mais une imagination pauvre.

Quand on parcourait les salles de la section belge, l'on était étonné de l'harmonie générale; rien ou presque rien ne détonnait dans cet ensemble d'œuvres dont les valeurs de tons diverses semblaient appartenir à une même gamme.

Mais à côté de jolis coins de nature, de superbes « morceaux », de riens picturaux charmants, il n'y avait guère qu'une œuvre de sentiment, le Gagne-Pain de Struys.

Vous vous rappelez cet ouvrier, là à la fenêtre d'un pauvre et sombre appartement — malheureux rongé par la phthisie, débris spectral avec ses mains de squelette étendues sur ses genoux décharnés. Devant lui la ménagère apprêtait une potion.

Encore n'était-ce qu'un épisode, un sujet simple, mais l'auteur avait su lui donner une telle intensité de vie et d'expression que c'est peut-être le seul tableau qui revienne à l'esprit.

Rarement récompense fut mieux méritée que celle qu'on décerna à cet artiste doublé d'un homme de cœur.

Les De Vriendt certes, les Verlat, les Van der Ouderaa et bien d'autres faisaient preuve de plus de science, de plus savantes recherches; ils attiraient

davantage peut-être l'attention du spectateur mais sans l'émotionner.

Or le technicien expert, l'habile ouvrier peut forcer l'admiration; l'artiste seul émeut.

Ainsi la Fille de Jaïre exposée par Julien de Vriendt prouvait une préoccupation louable de sujet, témoignait de connaissances archéologiques rares et de ressources picturales peu communes, mais encore cette toile n'emploignait-elle pas le spectateur.

Le chef incontesté mais très discutable de l'école anversoise exhibait une ménagerie de lions de cire et cherchait par un truc misérable le poignant, le tragique en jetant des os décharnés et un casque de toile à l'avant-plan du tableau.

Verhaert n'était qu'intéressant avec son intérieur maritime, montrant de vieux loups de mer occupés à tatouer un mousse du sceau indélébile de la poudre.

Quant à Van der Ouderaa, Ooms et leurs admirateurs, ils avaient monté des machines froides et compassées évoquant le magasin d'accessoires et la garde-robe scénique.

Nous nous plaisons d'ailleurs à reconnaître qu'à côté de ces sommités avaient pris place d'habiles conteurs d'anecdotes, de bons genristes, des paysagistes de beaucoup de talent, de superbes coloristes.

Très bien représentés les genres secondaires.



A citer parmi les expositions intéressantes de l'année l'*Exposition historique des peintres gantois du XIX^e siècle*.

De cette exposition n'a rejailli sur l'école gantoise aucun lustre nouveau et l'Académie de Gand n'en a retiré aucune gloire nouvelle.

Et cependant elle fut intéressante : elle permettait d'attrayantes études comparatives entre la peinture aux sévères et froides allures académiques, à la couleur étendue d'une façon égale et lisse des œuvres du commencement du siècle et le laisser-aller de facture, la légèreté (parfois l'incorrection) des lignes, la recherche de tons diversement appliqués de l'époque actuelle.

Elle fut aussi instructive pour le public et surtout pour les artistes.

Le public eut une occasion unique de se rendre compte — d'une façon incomplète il est vrai, mais strictement suffisante — des évolutions d'une école au cours d'un siècle.

Ainsi l'on apprend des noms et l'on voit des œuvres inconnues; on revoit et se rappelle des oubliés, on suit des séries, on apprend.

Les artistes ont comparé et réfléchi.

Quelle précieuse leçon que la vue de ces superbes portraits de De Winne, d'une sobriété de moyens étonnante et d'une expression vitale intense, de ces belles et caractéristiques têtes de Van Hanselaere, de ces petits mais inimitables Breton!

A Gand encore les *Wij Willen*, jeunes artistes fatigués de tourner dans la piste banale du Cercle artistique, ont eu une exposition attrayante.

Ils y avaient des tableaux mal équilibrés, des œuvres non mûries, mais leur tentative était généreuse et louable. Aussi la sympathie publique leur fut-elle promptement acquise.

Dans un genre différent la première exposition de l'*Union des arts décoratifs* (Avril) obtint beaucoup de succès.

Dans les salles de l'ancien Musée royal de peinture furent exposés des bois et des marbres peints, des

imitations de gobelins, des ferronneries, des cuivres, des marbres, de grands panneaux décoratifs de styles divers, des platonds remarquables.

Parmi les expositions particulières, celle organisée par *Emile Claus* à Bruxelles fut justement louée; celle de *Linnig junior* ouverte en ce moment est diversement appréciée.



Les expositions de fin d'année, les salons de Noël nous révéleront-ils le « génie attendu »? Il est permis d'en douter...

L'art belge n'aurait-il pas gagné en étendue ce qu'il a perdu en hauteur?

L'idée ne serait-elle pas parfois sacrifiée à la forme; la pensée ne serait-elle pas trop souvent esclave de la facture?

A notre humble avis, l'école belge est toujours riche mais elle change en menue monnaie courante ses beaux louis d'or.

A. D.
Albert Outry





LA VEUVE DU GRÉVISTE.

A MON PÈRE.

.....
Le logis tremble aux vents.
L'humble berceau frissonne.
Que reste-t-il ? Personne.
Pauvres petits enfants !

V. Hugo.



A maison est bien triste.

Au lever du matin,

L'homme, après avoir pris dans un coin son gourdin,
Est parti. Depuis lors, aux abords de l'usine
Les ouvriers avec la garnison voisine
Se sont battus, jetant des pierres aux fusils,
Et tout le jour la poudre a grondé sans sursis.
Et quand il s'est fait tard, dans le village vide
Les mineurs exaltés, le visage livide,
Sombres, les bras sanglants, les habits déchirés,
Farouches et hagards lentement sont rentrés.

C'est pourquoi maintenant, accablés et funèbres,
Dans cette morne nuit aux sanglantes ténèbres
Et dans l'anxiété de ces heures du soir,
Seuls dans cette maison où tout se teint de noir,
Cette femme est debout dans sa triste prière
Et ces petits enfants s'accrochent à leur mère.

On n'entend rien, au sein de ce silence affreux,
Que le choc convulsif des longs sanglots fiévreux,
Seuls et tristes échos d'une âme qui se brise.

La femme s'appuyait à la muraille grise.

Oh! qu'elle maudit bien tous ces beaux habits noirs
Qui retenaient son homme au cabaret, les soirs
Où les mineurs en grève allaient boire leur cidre!
— Hélas! femme, maudis ces assassins : cette hydre
Repoussera tes cris avec un fier dédain.

Et maintenant, debout près du foyer éteint,
Sous le grand crucifix qui pend à la muraille,
Avec ses trois enfants enlacés à sa taille,
Elle est là, sans regard, sombre : elle se souvient....
Dans son rêve, elle voit son mari qui revient
Sifflant un air joyeux en entr'ouvrant la porte,
Et baisant les marmots que sa femme lui porte,
Ces soirs où réunis autour de l'âtre en feu
On parlait gravement et l'on riait un peu,
En calculant déjà le gain de la semaine,
Heureux de ce bonheur que le travail amène.
Puis, ô douleur! parmi les rangs des compagnons,
Sous les fusils braquant sur lui leurs noirs canons,
Elle le voit, blessé, se tordant sur les pierres,
La poitrine sanglante ouverte, et les paupières
Cherchant avidement la lueur qui décroît
Et démesurément ouvertes par l'effroi.
Elle le voit, au sein de ses râles funèbres
L'appelant par son nom à travers les ténèbres,
Puis retombant, le cœur brisé, mourant et seul
Dans la nuit qui lui fait un vague et noir lincol.

Effarée, elle fixe au loin son regard sombre
Sur le Christ qui regarde et tend ses bras dans l'ombre.
Dans son rêve de deuil elle ne voit plus rien
Que ses petits enfants sans père, sans soutien,
Qui tous trois, accrochés à sa jupe, lui disent :

« Oh! nous avons faim, mère! »

Et leurs larmes la brisent.

Pauvre, son mari mort, elle, avec ses enfants,
Le cœur morne et gonflé de sanglots étouffants,
Sans pain — le père ayant tout perdu dans la grève, —
Quand l'ouvrier ne veut ni de paix ni de trêve,
Dans le pays en proie aux soupçons de la peur
Et sans pouvoir gagner du pain par son labeur,
O cruelle infortune, ô comble de misère!

Elle met ses enfants au lit, et puis les serre
Contre elle à les briser, et leur donnant la main
Elle leur dit :

« Dormez, je reviendrai demain. »

Pauvre mère! elle allait mendier au village!

Mais comme elle entr'ouvrait la porte avec courage,
Une voix lui cria :

« Fermez, ou nous tirons! »

Sans l'entendre :

« Où frapper, dit-elle, aux environs? »

Un coup partit, et puis on n'entendit dans l'ombre
Que le pas cadencé de la patrouille sombre.

.
Le matin, on trouva dans la maison en deuil
Une femme raidie et morte sur le seuil
Et près d'elle, oubliant l'ombre et la faim amère,
Les trois petits enfants qui pleuraient sur leur mère.

Bruges, Mai 1887.

JOSEPH SCHRAMME.





I.

LE PALAIS D'HIVER.

LE palais est en cendre, il faut le rebâtir.

Du ciel gris que l'hiver achevait d'investir,
Décembre déversait sa frileuse avalanche,
Petersbourg grelottait dans sa fourrure blanche;
Tout était neige et glace et silence.

Une nuit
Des moujiks réveillés, virent, de leur réduit,
Sur un fond aussi blanc qu'un voile de vestale,
Une aurore empourprer la vaste capitale :
C'était le beau palais d'hiver, qu'un feu soudain
Dévorait en dépit du maître souverain.

Trop de lustres hélas! et trop de girandoles!
La couteuse splendeur de ces fêtes frivoles
Souvent — on ne sait pas comment la chose a lieu —
Commence dans les fleurs et finit dans le feu.
La lumière, au milieu des salons qu'elle enchante,
Sous son rire indulgent cache une âme méchante.

L'autocrate gémit; — il s'indigne de voir
Le feu faire son œuvre et narguer son pouvoir;
Il entend insulter ses ordres tyranniques
Par les sifflets stridents des flammes ironiques!

Mais il se vengera, son âme en fait le vœu :
Ses sujets lui paieront l'insolence du feu!

Le vent emporte au loin la dernière étincelle.

Donc le tzar a mandé son ministre fidèle,
Et montrant un dessin qui semble le ravir :
— Mon cher comte, dit-il, le feu vient de sévir,
Il me faut mon palais, — sachez que cela presse —
Imposant et massif comme une forteresse.
Ce plan de Rastelli me plait; je veux savoir
Quand le fier monument pourra me recevoir.
Le comte, très soumis, se recueille et déclare
Que pour exécuter ce palais qui l'effare,
Avec mille ouvriers il lui faudra six ans.

— Six ans! Et l'empereur retient des mots plaisants
Tout prêts à s'échapper de sa lèvre fébrile;
Puis d'un ton décidé, mais qui n'a rien d'hostile :
— Je n'aime pas, dit-il, les délais tracassiers;
Je vous donne une année et six mille ouvriers;
Que demain l'on commence à déblayer la cendre.

Comme l'ordre est formel, il faut y condescendre.

O l'âpre et dur travail! Sous le ciel inclément
Malgré le froid terrible, un noir fourmillement
De travailleurs obscurs qu'à cette œuvre on enchaîne,
S'acharnent, embourbés dans la neige malsaine;
C'est la lutte entre l'homme et le vaste ciel noir
D'où les flocons glacés ne cessent de pleuvoir;
C'est l'insurrection d'une bande maudite
Contre l'autorité de l'Hiver moscovite!
On veut vaincre le froid, mais le froid se défend;
Il arrache l'outil des mains, à coups de vent;
Et l'ardente gelée, à qui rien ne résiste,
Dans le sang des lutteurs pénètre à l'improviste.

Beaucoup d'intortunés vont, — ce mal est fatal, —
Finir leurs tristes jours sur un lit d'hôpital.
D'autres, toujours soumis, sans que rien les rebute,
Contre l'hiver puissant recommencent la lutte.
Il faut que le palais surgisse en un clin d'œil ;
Le tzar le veut ainsi. Que les femmes en deuil
S'en prennent à l'hiver. Pourquoi faut-il qu'il gèle ?
Pourquoi la neige est-elle à l'empereur rebelle ?
Tout l'univers le sait : le tzar est paternel ;
En douter seulement, c'est être criminel !

Hélas ! quand la Néva, brisant sa carapace,
Charria vers la mer ses blocs épais de glace,
Sur bien des pauvres morts l'herbe neuve poussa.

L'été vint brusquement, puis pâlit et passa.
L'édifice montait. Les murs aux lourdes pierres,
Les façades avec leurs colonnes altières,
Tout le palais dressait ses lignes dans les airs,
Quand l'été, ce sourire entre deux longs hivers,
Replongea son soleil dans la brume glacée.

La rage d'en finir alors fut insensée.
Pour broyer les couleurs et polir le métal ;
Pour remplir ce palais d'un luxe oriental
Il ne restait qu'un mois ! Et le tzar impassible
Dit aux désespérés : — J'ai parlé, c'est possible !

Une fièvre envahit l'ouvrier acculé ;
Malgré le froid, son front est de sueur perlé.
Le comte, très inquiet, afin qu'on persévère,
Tient la troupe aux abois sous son regard sévère ;
Et cette ombre du tzar, passant de temps en temps,
Précipite les coups des outils palpitants.

Le passant étonné sent vibrer le colosse.

Ce supplice cruel bientôt devient atroce.

Les feux, qui font sécher les plâtres sur les murs,
Remplissent le palais de miasmes impurs ;

On gelait autrefois, maintenant on suffoque !

Au lieu du clair été c'est l'hiver qu'on évoque !

L'ouvrier le plus fort sent ses muscles de fer

Se sécher lentement dans ce milieu d'enfer,

Et pour mieux résister à l'air chaud qui l'assiège

Il serre sur son front des compresses de neige !

Et quand le soir enfin, bien tard, il a cessé

Le travail qui le tue, insensible, épuisé,

Il sort de cette étuve insupportable et passe

D'un torride climat dans un désert de glace.

Les cloches, tous les jours, sonnans paisiblement,

Annoncent qu'on procède à quelque enterrement,

Comme s'il s'agissait d'une chose ordinaire.

Après tout, c'est au tzar qu'appartient le vulgaire.

O déportés, perdus dans les plis de l'Oural !

Vous qui portez le poids d'un lourd labeur rural,

Ou qui grattez le sol de quelque mine obscure,

Vous, les tristes bannis, votre vie est moins dure

Que celle des sujets inclinés et soumis !

Ivre de son pouvoir, n'ayant pas d'ennemis,

L'autocrate parfois sent son âme saisie

Par quelque irrésistible et folle fantaisie ;

Tels ces pasteurs royaux qui régnaient sur le Nil,

Et qui, pour mieux dormir dans l'éternel exil,

Usaient brutalement des nations entières

A construire des monts formidables de pierres.

Le palais s'acheva.

Joyeux et décorés,

Au son des violons sous les lambris dorés,

Lorsque les jours comptés de l'année expirèrent,
Les convives du tzar dans ses salons valsèrent.

Et depuis il est là, ce sinistre palais,
Accusateur du maître et tombe des valets,
Dressant sur le ciel gris sa masse sans mesure,
Ses lignes où le temps a laissé sa morsure,
Ses façades, produits d'une hâtive main,
Qui rappellent toujours un caprice inhumain.
Il est là ; mais la Paix déserta ses murailles ;
La Peur y vit serrant les cœurs dans ses tenailles ;
Les successeurs du Maître en ont les yeux hagards.
Ils possèdent toujours les domaines des tzars,
Ils sont grands, vénérés, tout-puissants, redoutables,
Même ils ont eu pitié de leurs serfs misérables ;
Mais, comme s'ils devaient expier le passé
Tous ils ont l'âme inquiète et le cœur angoissé ;
Et, la nuit, quand tout dort, et que la garde veille,
Un bruit de pas discrets bien souvent les réveille,
Importun, inquiétant et qui ne finit point ;
Et, l'oreille tendue, ils entendent au loin,
Tout autour du palais, — effrayant de cynisme,
Rôder sournoisement le pâle Nihilisme.



II.

LA CHANSON DU BON TZAR

Poésie orthodoxe d'après KARAMSIN.

Sur les peuples unis de la Sainte Russie,
Un tzar plein de bonté
Régnaît jadis, puissant et doux comme un messie,
Et par tous exalté.

Tout cœur russe à l'envi l'aimait ainsi qu'un père,
Nul roi ne l'égala ;
Mais, un jour, au milieu de son règne prospère,
Ce bon tzar s'exila.

Abandonnant sa cour, déposant son hermine,
D'un visage serein.
Il s'en alla pareil au pâtre qui chemine,
Pareil au pèlerin.

Et chez les Etrangers, perdu dans le vulgaire,
Comme un simple artisan,
Il vécut inconnu, ne se souciant guère
De son nom tout-puissant.

Mais pourquoi s'en aller sans sceptre ni couronne
Seul, vers l'ouest lointain,
Et quitter son royaume, où l'amour l'environne
Pour un pire destin ?

Ah! c'est qu'il voulut voir jusqu'où va la sagesse
Des peuples les plus grands,
Et peser à la fois la force et la faiblesse
De leurs droits différents.

C'est que son grand esprit recherchait la science
Que négligent les rois;
C'est qu'il voulait laisser sa propre expérience
Trouver les bonnes lois.

Il a voulu savoir, lui, l'empereur auguste,
Pour guider ses vassaux,
Comment le fer se forge et le chêne s'ajuste
Quand on fait les vaisseaux.

Il a voulu souffrir tous les maux qu'a coutume
De souffrir l'ouvrier,
Et, de sa propre main, il a battu l'enclume
Fendu le madrier.

Puis il est revenu chasser notre inertie
Par son exemple altier;
Les rois jaloux l'ont vu concentrer en Russie
L'esprit du monde entier!

O bon tzar, qui menas une existence austère
Pour ton peuple et sa loi,
L'histoire cherche en vain quelque part sur la terre
Un prince comme toi!

HECTOR HOORNAERT.







LE DÉPART DU CHATEAU.



A saison maussade est venue...

Déjà sur les bois dépouillés,
Sur l'immense campagne nue
Errent les vents froids et mouillés.

Le châtelain dès lors s'apprête
A quitter la douce oasis
Où la saison chaude l'arrête
Dans des enchantements choisis.

Dans la chambre dont la fenêtre
Était garnie artistement,
Le soleil d'automne pénètre
En liberté, mais tristement.

Une nudité régulière
Apparaît aux murs désolés...
Et les oiseaux de la volière,
Les enfants — se sont envolés !

Les premiers de tous ils font route
Vers la ville où mourront leurs chants :
Octobre a sonné la dérouté
Des jeux par les bois et les champs.

Après ceux qui vont à l'étude
Partent ceux qui vont aux plaisirs :
Nous n'aimons point la solitude
Avec ses austères loisirs.

Nous fuyons tous, mondains, poètes,
Les champs par l'hiver effleurés...
Mais dans les campagnes muettes,
Vous campagnards, vous demeurez !

Vous demeurez pour votre tâche
Malgré les frimas qui viendront,
Comme le lierre qui s'attache
Jusqu'à la mort au même tronc.

Nous ne voulons de la nature,
Oisifs, que son repos exquis :
Vous prenez à la glèbe dure
Des plaisirs par l'effort acquis.

Nous ne cherchons à la campagne
Que les parfums et les chansons :
La Nature, votre compagne,
Pour vous prépare les moissons !

Vous l'aimez, sans calcul infâme,
De vos cœurs doucement ravis,
Comme vous aimez votre femme
Et comme vous aimez vos fils.

Vous l'aimez avec sa tristesse,
Avec son front cinglé des vents,
Pour sa divine robustesse
Qui fait celle de vos enfants.

C'est à vous d'être ses poètes,
Vous qui vivez de son destin
Et dans le deuil ou la joie êtes
Les hôtes de son grand festin.

Si l'herbe moelleuse et fleurie
Arrête nos yeux et nos pas,
Vous savez ce qu'est la prairie
Bergers qui ne la quittez pas !

Si la forêt nous émerveille
En versant le calme à nos fronts,
Vous dont le labeur la surveille
Vous la voyez mieux, bûcherons !

Si nous aimons le blé, fraîche herbe
Se transformant avec lenteur,
Si nous aimons l'or de la gerbe
Étalant en paix sa splendeur :

Vous comprenez cette nature
Vous qui donnez à vos champs, pour
Préparer la moisson future,
Les sueurs de votre labour !

Si nous savons, quand l'Art trompe, être
Amants de la terre, amants fous,
Si cet amour du sol champêtre
Est plus conscient que chez vous :

O campagnards, ô peuple austère,
Vous restez — loin de la cité —
Les simples amants de la terre,
Grands par cette simplicité !

Et Dieu que l'âme humble et grande aime,
Dieu que le regard simple voit,
Met à vos fronts le diadème
Des mœurs pures et de la Foi.


Le champ que vous gardez vous garde...
Habitants du sol affermé,
Pensif, le maître vous regarde
En quittant son château fermé.

JEAN CASIER.





CHEMINS D'AUTOMNE.

CTOBRE a déplié sur les coteaux déserts
Le manteau jaunissant du feuillage d'automne.
Plus de gais bruits aux champs, plus d'oiseaux dans les airs ;
Un ciel gris rétrécit l'horizon monotone.

S'ils sont tristes et froids les chemins délaissés,
Empreints d'oubli morose et de sombres mystères ;
Il est bien doux pourtant, quand nos cœurs sont lassés,
De retrouver, le soir, ces routes solitaires.

Et quand tout dort, là-bas, dans le deuil de la nuit,
Je me plais, à travers le présent lourd d'ennui,
A revoir les clartés joyeuses de l'enfance,

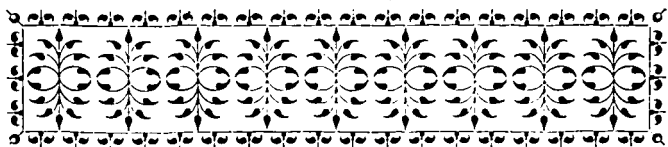
Ces lointains assombris par le voile du temps...
Mais si pour moi tout fuit et que l'hiver s'avance,
Mon seul espoir, Seigneur, c'est l'éternel printemps.

GEORG. LE ROY.

Octobre 1888.







BIBLIOGRAPHIE.

Le centenaire du Poète hollandais Vondel, par M. l'abbé BROUWERS, curé de Bovenkerk-lez-Amsterdam. — Lille, Imprimerie Victor Ducoulombier, 78, rue de l'Hôpital-Militaire. — 1888.

POUR un hollandais, se hasarder à monter à une tribune française, puis imprimer et répandre son discours tel qu'il a été improvisé, n'est-ce pas trop de hardiesse? Monsieur l'abbé Brouwers, tout éloquent et tout instruit qu'il soit, l'eût peut-être pensé lui-même, s'il ne s'était agi d'une chose qu'il considère comme un apostolat : la révélation de Vondel aux nations qui l'ignorent et spécialement à la France. Et en toute vérité si la France a pu produire en Racine un dramaturge plus parfait, en Victor Hugo un plus grand lyrique, a-t-elle possédé un génie aussi vaste, aussi puissant, aussi bien équilibré que le prince des poètes néerlandais? L'Angleterre non plus n'a pas produit un tel génie, et puisque Milton est celui d'entre les poètes anglais qui fait penser davantage à Vondel, M. l'abbé Brouwers pose comme thèse que dans toutes les œuvres de ces deux contemporains ayant des points de contact, Vondel est non seulement antérieur mais supérieur à son rival.

Pour en revenir à la France, supposons que V. Hugo par la richesse de ses facultés poétiques l'emporte sur Vondel. Mettrons-nous en comparaison ces deux caractères, ces deux vies? Chez Hugo l'ostentation, chez Vondel la simplicité. Chez Hugo la richesse, chez Vondel la pauvreté. Mais surtout cette différence essentielle : chez V. Hugo dans son âge mûr et sa vieillesse la licence et l'impiété, chez Vondel le respect des mœurs dans toute sa carrière et un jour, au plein de sa gloire, la conversion au catholicisme. Cette comparaison entre les deux poètes ne se trouve pas dans la brochure de M. l'abbé Brouwers : il eût eu trop de tact pour la faire devant un auditoire français. Tout simplement l'orateur hollandais a voulu présenter au Congrès catholique de Lille de 1887 le modèle des poètes

chrétiens, à l'occasion du 3^e centenaire de la naissance de Vondel célébré solennellement à Anvers, à Cologne et dans la protestante Amsterdam; il l'a fait avec le cœur le plus chaud et dans la langue la plus imagée, et l'on sent dans ces pages la chaleur et la conviction qui ont dû transporter et convaincre son heureux auditoire.

J. C.



Ici-Bas, Poésies, par ISABELLE KAISER. — Genève, Librairie H. Georg, 1888.

AVEZ-VOUS rencontré souvent un livre où tout soit pur, noble, élevé, où pas un mot ne blesse la pudeur et la foi : j'entends, parmi les livres qui ne sont pas consacrés à la religion et qui traitent de choses profanes? Sans aucun doute le phénomène est assez rare et c'est pourquoi nous sommes heureux de le signaler ici.

L'inspiration de M^{lle} Kaiser est simple, naturelle, gracieuse, et dans les pièces qui forment le *Chant du Cygne* elle s'élève à une véritable hauteur. L'expression croît en intensité avec le sentiment — ce qui prouve que la poésie pour M^{lle} Kaiser n'est pas un vain amusement d'esprit, mais bien comme chez les vrais poètes le besoin d'épancher la douleur ou la joie vivement ressenties. Impossible de n'être pas touché du sort de cette jeune fille qui a entrevu un immense bonheur, à la fois idéal et réel, et s'en trouve privée avant d'avoir pu le saisir.

J'aime, et ma bouche ose le dire,
J'aime et je dois fermer les bras
Au seul bonheur que je désire
Ici-bas!

Je ne sais ce qui est plus émouvant, le brisement de ce cœur qui aime, ou son indomptable fidélité et son héroïque résignation. D'ailleurs si l'amour humain n'a guère eu pour cette âme que des déceptions, l'amour divin pourra lui apporter des compensations d'autant plus sensibles. M^{lle} Kaiser sait prier et plane volontiers dans une sphère surnaturelle. Tout en nous révélant les souffrances d'*ici-bas* elle nous parle des consolations de *là-haut*.

Nous n'avons pas rencontré dans le volume le mot Église : nous ne doutons point cependant que M^{lle} Kaiser ne soit catholique, car le triste et froid protestantisme ne peut donner de telles ailes ni ouvrir d'aussi pures régions. Une pièce d'ailleurs peint le *Four des morts*, une autre l'*Angelus*, une autre encore les sœurs de charité : ne sont-ce pas là sujets essentiellement catholiques? Cependant de la façon dont ils sont traités ici on ne peut pas conclure à la foi de l'auteur.

Les vers de M^{lle} Kaiser sont corrects, sauf peut-être une ou deux licences ; s'ils manquent parfois de fermeté, ils manquent rarement d'harmonie et d'élégance.

N'oublions pas de dire que la jeune poétesse a inséré dans ce volume le poème « Lollia » qui a été publié dans le « Magasin Littéraire » après avoir obtenu une mention honorable dans le concours ouvert par notre revue.

J. C.



L'Art d'Ecrire, par A. RONDELET, professeur honoraire de Faculté et de l'Institut catholique de Paris.
Un vol. in-8°. 6 fr. — Paris, librairie Vivès. (1)

JE voudrais ici non pas me livrer à un éloge ou une critique quelconque de cet ouvrage, mais simplement le faire connaître, par une analyse exacte, plus capable que tous les panégyriques d'en faire comprendre et ressortir l'utilité.

« Cet ouvrage, dit M. Rondelet, est destiné aux hommes de « vingt ans qui ont terminé leurs études. A ce moment-là il leur « reste à appliquer à l'usage de la vie ce qui leur a été enseigné « dans leurs classes. — C'est pour les aider dans cette tâche et « leur permettre d'utiliser leur instruction et leur esprit dans leur « style, que ces pages ont été écrites. »

Cette même netteté de pensée, cette même autorité d'enseignement se retrouvent dans tout le volume. Je ne m'étonne pas que ce véritable Manuel de la composition littéraire ait été recommandé par la plupart des Evêques de France et des hommes les plus remarquables, et qu'il soit devenu en quelque sorte classique dans les séminaires et les principales écoles, qu'il figure d'une façon presque générale dans la haute éducation intellectuelle en France.

Suivons l'auteur dans le mouvement de sa pensée et nous comprendrons toute l'importance de son livre.

Les règles de l'art d'écrire peuvent se ranger en quatre grands groupes ; il faut :

(1) *L'Art d'Ecrire* et *l'Art de Parler*, ces deux ouvrages importants de M. Antonin Rondelet, dont la 2^{de} édition a paru respectivement en 1884 et 1885, n'ont jamais été analysés dans le « Magasin Littéraire » ; c'est pourquoi nous accueillons ces notices, les ouvrages n'ayant d'ailleurs rien perdu de leur intérêt et traitant des sujets toujours actuels.

1° créer et découvrir ses idées; 2° les ordonner d'après une méthode sûre et logique; 3° les exprimer dans un langage à la fois correct et approprié au sujet; 4° faire subir à sa composition et à son style l'épreuve d'une critique à la fois ferme et impartiale.

Il faut bien le dire, la plupart des hommes se livrent au travail de la composition écrite un peu au hasard et sans suivre des règles fixes; ils s'en tiennent, pour la plupart, aux dons naturels qu'ils peuvent avoir reçus ou à l'expérience qu'ils ont acquise: de là tant de tentatives vaines, tant d'inspirations interrompues. Ils attendent généralement qu'une idée leur traverse l'esprit et qu'elle amène à sa suite un cortège d'idées accessoires. Il en résulte que les considérations les plus essentielles leur apparaissent toujours en dernier lieu, et que c'est alors seulement que la véritable teneur et le véritable plan du travail se découvrent à eux. M. Rondelet établit sur des démonstrations solides et pénétrantes les règles de ce qu'il appelle *l'invention réfléchie*, c'est-à-dire l'art de tirer le meilleur parti possible et du sujet qu'on entreprend de traiter et des facultés dont on dispose. Ceux qui suivront ici les conseils donnés par l'éminent professeur seront étonnés de voir les idées accourir en foule à leur appel et se presser en quelque sorte autour d'eux.

Cette abondance de pensées rend d'autant plus nécessaire l'intervention d'un ordre qui permette de s'y reconnaître et qui les aide à se faire valoir. M. Rondelet s'exprime ici avec une sorte de passion. Il insiste avec raison sur la nécessité de se faire un plan écrit qui serve de guide à toute la composition. Seulement le savant professeur ne se rend pas compte peut-être de l'impossibilité où se trouvent la plupart des hommes d'en venir à bout; il attribue ainsi peu charitablement à la mauvaise volonté ce qui ne vient que de l'impuissance. *L'Art d'Ecrire* a précisé-ment pour but de relever les esprits de cette incapacité.

Vient ensuite la traduction de la pensée par le style. « La « facilité de l'expression, dit l'éminent auteur, est subordonnée à « la richesse de la langue. » Il y a dans ce livre III des chapitres bien curieux sur la façon de s'approprier les termes et les tours de notre langue, sur la façon dont se peuvent utiliser nos lectures, sur l'importance des traductions et l'usage des langues mortes ou vivantes. Je signale aux personnes d'un certain âge dont la main se fatigue à transcrire la pensée, le chapitre IX de ce livre III, intitulé: *De la rédaction par le procédé de la dictée*.

Le livre IV encore plus neuf que les autres, s'il est permis de s'exprimer ainsi, est intitulé:

La critique, ou les règles à suivre pour se critiquer soi-même. C'est à quoi, il est vrai, les hommes ne songent guère, — pas plus en morale qu'en littérature —. Il faut tout à la fois un sens bien droit et une volonté bien ferme pour discerner et

pour réparer les défaillances de sa conduite ou de son style. On sent que l'auteur est un philosophe et qu'il a le don de pénétrer comme de conduire les âmes. C'est une tâche bien rude et bien délicate de faire la leçon à l'amour-propre d'un écrivain. Heureusement, cette toilette du style se fait, elle aussi, à huis-clos, et le jeune auteur qui aura suivi dans son cabinet des conseils si autorisés pourra ensuite se présenter au public dans la tenue la plus correcte et la plus irréprochable.

On devra, je pense, conclure de ce qui précède à la haute utilité de *l'Art d'Ecrire* et le recommander non pas seulement aux adolescents, mais à bien des gens d'un âge mûr.

Comme le dit avec une fine ironie M. Rondelet : « On se met communément à quarante ou cinquante ans à écrire un rapport, comme élu de quelque assemblée politique, ou comme membre de quelque jury, sans avoir la moindre notion de l'art de composer, et l'on commet de sang-froid une action aussi outrecuidante et aussi grotesque que l'essai de peindre une cathédrale à la fresque, après avoir eu un prix de dessin à l'école primaire. »

Pour tout dire en un mot, *l'Art d'Ecrire* qui est la leçon d'un professeur à la jeunesse est aussi le conseil du meilleur des amis pour l'âge mûr.

J. LANDEAU.



L'Art de Parler, par ANTONIN RONDELET, professeur honoraire de Faculté et de l'Institut catholique de Paris. Un vol. in-8°. 6 fr. — Librairie Vivès, Paris.

L'*Art de Parler* publié en second lieu par M. Rondelet fait suite à son *Art d'Ecrire*. « Cette étude, » disait-il lui-même en terminant son premier ouvrage, « conduit à un travail analogue sur l'improvisation et sur l'art de parler. Il faut, contrairement à ce que l'on entend plus d'une fois avancer et soutenir, commencer par l'œuvre réfléchie, c'est-à-dire par l'expression écrite de la pensée. Le discours ne peut venir qu'après, et il demande d'autres règles. Si Dieu nous prête vie, nous espérons avec sa grâce, présenter à leur tour ces règles si peu connues et si peu soupçonnées, dans un second ouvrage intitulé : *l'Art de Parler*. Je ne sais si beaucoup de gens y auront recours, mais ce que je sais à n'en pouvoir douter, c'est que beaucoup de gens en ont grand besoin. »

Beaucoup de gens en effet se préparent à parler d'une façon bien singulière pour qui connaît les vraies règles de développement de l'esprit humain : ils écrivent leurs discours et les appren-

nent ensuite par cœur; ils apparaissent ainsi à leur auditoire, incertains entre la mémoire qui suspend leur pensée et l'activité présente de leur esprit, laquelle suspend à son tour la mémoire. Leurs discours se trouvent ainsi composés de pièces disparates, et cette singulière préparation les encombre au lieu de les secourir.

Il est donc important de bien discerner entre les diverses expressions de la pensée, et en particulier de se rendre compte de la différence qui sépare le langage parlé du langage écrit. Ces diverses considérations se trouvent traitées dans ce volume au livre second et au livre troisième : Le chapitre I du livre III fait ressortir « les incon vénients qui résultent pour l'improvisation de « l'emploi d'un travail écrit ». Le chapitre II et le chapitre III montrent : l'un que « les qualités de l'écrivain font plutôt obstacle à celles de l'orateur »; l'autre que « les qualités de l'orateur « ne portent point préjudice à celles de l'écrivain ». Il est certain que ces démonstrations seront aussi neuves que convaincantes pour quiconque voudra prendre la peine de les lire.

La grande illusion de la plupart de ceux qui se destinent à la parole est de confondre perpétuellement l'éloquence naturelle et spontanée avec l'éloquence réfléchie. Des dispositions innées ou des circonstances particulières suffisent pour expliquer ce qu'il y a souvent d'heureux dans certains discours : *l'indignation ne fait pas seulement des vers*, suivant le dicton latin, mais elle a été plus d'une fois une heureuse inspiratrice de l'éloquence. L'homme qui veut devenir orateur ne doit point faire fond sur toutes ces bonnes fortunes; il faut qu'il suive une méthode sûre, sévère et capable de le conduire à un heureux maniement de sa propre parole.

On dira peut-être : Nous ne manquons pas de rhétoriques, et il y a longtemps que les plus grands orateurs ont pris eux-mêmes la peine de faire la théorie de leur propre éloquence, témoins les traités de Cicéron. Rien n'est sans doute plus intéressant qu'une étude sur ces procédés du génie. Toutefois la moyenne des lecteurs me permettra bien de lui dire : ce n'est point là notre affaire et nous n'aurons point la prétention de composer à notre tour des Catilinaires et des Philippiques : nous ne visons pas à de tels triomphes et nous ne disputons pas de elles couronnes. Ce qu'il nous faudrait, ce qui suffirait amplement à notre ambition, c'est, si je puis le dire ainsi, une rhétorique courante et usuelle. Sans avoir à prononcer ni les Sermons de Lacordaire, ni les Oraisons funèbres de Bossuet, nous ne serions pas fâchés de nous exprimer dans la vie de tous les jours avec un certain ordre et une certaine clarté, de pouvoir au besoin répondre à qui nous prend à partie, ou même improviser une petite allocution dans la note convenable. Nous nous regarderions comme fort heureux d'entreprendre, de soutenir et d'achever un discours qui traduise notre pensée et suffise aux besoins de l'audi-

toire. Qu'on y prenne garde : cette mise en demeure de prendre la parole, ces occasions de se faire entendre par nécessité autant que par goût, vont en se multipliant de jour en jour ; c'est là l'effet inévitable de nos mœurs modernes, de la multiplicité et de l'étendue de nos relations.

Voilà le point de vue vraiment pratique auquel se place M. Rondelet : s'il ne fait pas, suivant les vieilles traditions classiques, la vieille rhétorique des chefs-d'œuvre oratoires, il offre à ses lecteurs quelque chose de plus immédiatement approprié à leurs devoirs et à leurs désirs, le moyen de se préparer à la parole, et des procédés sûrs pour avoir sous la main tous les éléments de l'improvisation.

Il ne faut pas s'imaginer en effet, comme le font les ignorants, qu'on puisse venir entre deux et trois heures du matin, secouer un homme dans son lit et lui demander sans désespérer de brillantes variations oratoires. L'improvisation sérieuse ressemble un peu à *l'improvisu fait à loisir* du marquis de Mascarille dans les *Précieuses ridicules*. S'il est mal à propos d'écrire, d'apprendre et de réciter un discours, il n'est point défendu, il est même recommandé de préparer ce que l'on a à dire, et voilà où triomphe l'enseignement de M. Rondelet. A la place d'indications vagues, de recommandations par à peu près, de règles incertaines et obscures, l'illustre auteur trace à l'esprit des procédés sûrs, définis et ne souffrant pas la moindre indécision. On apprendra en l'écoutant de quelle façon on peut se faire un plan commode et complet avant même d'avoir ouvert la bouche, par quels ingénieux moyens on peut suivre ce plan sans en respecter les termes et laisser toute sa précision au fond sans rien diminuer à l'ampleur de la forme et à la richesse des développements.

A mesure qu'on méditera davantage ces chapitres pour s'en assurer à soi-même le bénéfice, on sera de plus en plus frappé de la netteté de cet enseignement, de l'art avec lequel les différents conseils sont soigneusement séparés les uns des autres, de l'expérience avec laquelle toutes les difficultés sont prévues et écartées. C'est ainsi qu'on n'aura plus à craindre les défaillances d'esprit qui vous font rester court, les lacunes qui laissent dans l'ombre une partie importante du sujet, le manque d'ordre qui confond les idées les plus disparates et renverse les raisonnements les mieux conçus. Il n'est pas jusqu'à l'air et au ton avec lesquels doivent être prononcés les discours, qui n'aient été prévus et enseignés par notre excellent auteur. Il est impossible de lire d'un bout à l'autre l'*Art de Parler* sans se trouver plein de confiance, sans se sentir délivré de cette appréhension si funeste à tous ceux qui paraissent en public, et pour achever cette analyse par quelque chose de décisif et de convainquant, je me permettrai d'ajouter que bien des personnes dans le silence du cabinet ont déjà fait usage de ce livre pour apprendre à parler et même à mieux parler, et qu'elles s'en sont bien trouvées. Nul doute que tous ceux qui le liront n'en tirent le même profit.

J. LANDEAU.

Cours de philosophie, par l'abbé BERTHAUD, professeur de philosophie et directeur du collège La Grand' Maison, à Poitiers. Un vol. in-8°. 6 fr. — Paris, librairie FIRMIN-DIDOT. 1888.

NOUS saluons avec joie l'apparition de cet ouvrage en raison de son opportunité et aussi de sa valeur.

Il y a longtemps que Socrate, le père de la vraie philosophie, a reconnu et proclamé l'importance des questions philosophiques en invitant l'homme à se recueillir, à descendre en lui-même pour apprendre à se connaître, γνωθὶ σεαυτον, et pouvoir ensuite s'élever jusqu'à la connaissance de Dieu. On peut dire qu'à partir de ce moment la cause de la philosophie était gagnée; car celle-ci désormais pouvait s'appuyer sur un fondement solide.

Les questions philosophiques n'ont cessé dans le cours des siècles d'attirer les esprits les plus sérieux. Attrait certes bien légitime, si l'on songe à l'importance de son objet.

L'homme, l'univers et Dieu, tel est l'objet de la philosophie; quel vaste champ ouvert à l'esprit humain! Quelle est la nature de l'homme? D'où vient-il? Que doit-il faire? Quelles sont ses destinées? Autant de problèmes que la philosophie a pour mission de résoudre; questions importantes, s'il en fut jamais.

Outre que la philosophie a pour mission d'éclairer l'esprit humain sur les vérités les plus importantes, elle rend aux sciences d'incontestables services. C'est elle en effet, qui leur fournit leur point de départ, c'est-à-dire leurs principes les plus généraux, c'est elle qui leur indique leur méthode; c'est elle enfin qui établit les rapports qu'elles ont entre elles, et les réunit dans une vaste et féconde synthèse, du haut de laquelle comme d'une tour élevée, l'esprit humain peut embrasser d'un coup d'œil général toutes les connaissances humaines et les apprécier à leur juste valeur.

Mais si la philosophie est utile aux sciences, on peut dire qu'en retour elle retire des sciences de grands et précieux avantages, surtout à notre époque. En effet les découvertes de la science contemporaine, et en particulier les travaux les plus récents de la physiologie ont répandu un grand jour sur la psychologie. Les questions philosophiques étudiées ainsi à la lumière de la science ont acquis un nouvel intérêt, en même temps qu'elles ont vu leurs principes confirmés par les résultats de la méthode expérimentale. Pour s'en convaincre, il suffit de lire le *Cours de philosophie* de M. l'abbé Berthaud.

L'auteur sans doute a traité dans son ouvrage toutes les questions de la philosophie traditionnelle, les facultés de l'âme,

les lois de la logique, les devoirs de la morale, les problèmes difficiles de la métaphysique, l'existence et la nature de Dieu et ses rapports avec le monde. En dehors de cela, il a aussi appliqué à la philosophie la méthode expérimentale des sciences de la nature. C'est à la lumière des découvertes de la science, des travaux récents de la physiologie qu'il étudie les problèmes philosophiques, qu'il analyse en particulier les facultés de l'âme, leur mode d'opération, l'origine et la formation de nos connaissances. Ce n'est pas là un des moindres mérites de l'ouvrage.

De plus, l'auteur a joint à son traité un résumé de l'histoire de la philosophie. Dans ce résumé précis, exact, appuyé sur des textes et composé avec des documents puisés aux meilleures sources, M. Berthaud a montré qu'il avait compris les philosophes dont il analyse les théories.

Le *Cours de philosophie* de M. Berthaud a une réelle valeur, car on y trouve condensées avec méthode, précision et clarté toutes les questions importantes de la philosophie. Le style en est net et limpide, tel qu'il convient au langage philosophique. Disons-le, l'esprit et l'actualité de cet ouvrage répondent à tous les desiderata de la philosophie catholique et contemporaine.

Composé pour les candidats au baccalauréat, ce traité a cependant une portée beaucoup plus large; car il convient à tous ceux qui veulent étudier la philosophie. Nous ne saurions trop le leur recommander. Nous adressons donc à M. l'abbé Berthaud nos plus sincères et nos plus chaleureuses félicitations et nous prédisons à son ouvrage un grand et légitime succès.

J. LANDEAU.



Geschiedenis des Vaderlands. Karel VI (1700-1740),
door L. MATHOT (Van Ruckelingen). Gent bij
S. Leliaert, A. Siffer en Cie. — 1 vol. in-8°. fr. 1,50.

LIN membre distingué de notre Académie flamande, M. L. Mathot (longtemps connu sous le pseudonyme de Van Ruckelingen), fait paraître chez l'éditeur Siffer, en notre ville, une nouvelle édition des excellents travaux qu'il a publiés sur notre histoire nationale au dix-huitième siècle.

Le premier volume est consacré au règne si agité de Charles VI dans nos provinces. Les noms de Marlborough, de Villeroy, de Vendôme, du prince Eugène reviennent à chaque instant sous la plume de l'historien et disent assez que le fléau de la guerre se déchaîna alors sur notre pays, qui fut le théâtre d'invasions continuelles. En même temps, les antiques libertés communales furent violées par les gouverneurs que nous envoyait l'Autriche, et le

supplice d'Agneessens à Bruxelles fut le signal d'une révolution administrative qui pesa lourd sur la Belgique.

Cette époque si intéressante de notre histoire est retracée par M. L. Mathot dans un récit dramatique dont les éléments sont puisés aux meilleures sources. L'auteur a fait une œuvre sérieuse qui le classe parmi nos bons historiens. Le succès obtenu par les premières éditions de *Karel VI*, attend l'édition nouvelle, qui est enrichie de nouveaux documents et a mis à profit les travaux publiés par MM. Gachard et Génard sur cette période des annales belges.

Nous voyons avec satisfaction que notre littérature flamande s'enrichit chaque jour de productions qui ne le cèdent en rien aux meilleurs travaux publiés en français. Elles sont appréciées par notre public, qui se fait un devoir de les encourager.

Il suffit de parcourir le catalogue des livres publiés en Belgique pour constater que les éditeurs flamands impriment une activité considérable à la typographie belge, et que ce sont en général des travaux sérieux et utiles qui sortent de leurs presses.



A la gloire des nouveaux saints et bienheureux de la compagnie de Jésus, par M. ALET. — Volume in-16 de 78 pages, avec filets rouges. Prix fr. 0,75. Société de Saint-Augustin, Bruges.

N réunissant dans cet opuscule ces illustres serviteurs de Dieu : Pierre Claver, Jean Berchmans, Alphonse Rodriguez, canonisés le 15 janvier dernier, et Edmond Campian, dont le culte a été confirmé le 29 décembre 1886 avec celui des quatre autres Jésuites pendus et écartelés comme lui en haine de la foi, le R. P. Alet s'est proposé de les faire mieux connaître aux fidèles, et de procurer à ceux-ci les moyens de les mieux honorer.

Pour atteindre ce double but, il lui a suffi de donner la vie de chacun de ces héros d'après les leçons du bréviaire, et leurs messes propres en latin et en français. Écouter ce que l'Église dit d'eux dans l'office qu'elle leur consacre, s'unir à ses oraisons et à ses hymnes, n'est-ce pas la meilleure manière de les louer et de les prier? De pieuses litanies qui rappellent leurs titres principaux à notre vénération, des cantiques admirablement faits pour populariser leur souvenir complètent ce petit volume, illustré de quatre jolies gravures en deux teintes, bistre et or.



Lettres de Saint Alphonse-Marie de Liguori, Fondateur de la Congrégation du Très-Saint Rédempteur, évêque de Sainte Agathe-des-Goths, Docteur de l'Église, traduites de l'italien par le Père F. DUMORTIER, Rédemptoriste. Première partie. Correspondance générale. Tome 1^{er}. Prix : 6 fr. Société de Saint-Augustin, *Bruges*.

LES *Mémoires* du P. Tannoia sur la Vie et l'Institut de saint Alphonse sont justement estimés, et la raison en est facile à saisir. « Jamais l'écrivain n'y perd de vue son héros : du berceau jusqu'à la tombe, il le suit pas à pas; il observe ses traits, ses mouvements, ses moindres démarches. Tout est vivant, tout parle, tout agit dans ce tableau : c'est comme une scène toujours ouverte, où paraissent une foule de personnages conversant avec le serviteur de Dieu; on y dévoile jusqu'aux actions les plus communes et jusqu'aux circonstances les plus secrètes de sa vie. »

Il est pourtant, croyons-nous, un miroir plus fidèle encore des sentiments du saint Docteur; c'est sa correspondance. Écrite sans aucune arrière-pensée de publication future, elle nous fait entrer, mieux que ne pourrait le faire le plus habile historien, dans l'esprit de son auteur; elle nous révèle ses joies, ses tristesses, ses préoccupations, ses combats, en un mot, son âme tout entière.

Une correspondance très active, poursuivie l'espace d'un demi-siècle, embrasse, on le pense bien, des sujets fort variés. Fondateur d'ordre, missionnaire éloquent, évêque modèle, directeur des âmes, écrivain d'une fécondité prodigieuse, saint Alphonse a dû fidèlement reproduire, dans les Lettres qu'il a laissées, les divers aspects de sa longue et laborieuse carrière. Tantôt en effet il s'adresse à ses disciples pour les encourager, pour les instruire; tantôt il trace d'une main sûre les règles de la perfection la plus consommée; ici, l'évêque s'adresse à son clergé, aux représentants de l'autorité civile, aux princes de l'Église; là, le théologien éclaircit les cas difficiles; ailleurs, l'écrivain dirige et surveille l'impression de ses nombreux ouvrages. Partout, c'est le style simple, tout uni, que saint Alphonse affectionne; partout aussi on retrouve sa sagesse et sa modération habituelles; là rien d'inutile, rien qui n'aille droit au fait; s'il s'agit d'ascétisme, nulle théorie recherchée; s'il s'agit de discussion, un merveilleux empire sur soi, qui montre l'homme uniquement préoccupé de rechercher la vérité.

L'amour de Dieu qui perce à chaque page, l'amour des âmes dont chaque Lettre est la preuve, donnent à cette correspondance un intérêt tout particulier et d'un ordre supérieur.



Cœuvres pastorales de Son Éminence le cardinal Joachim Pecci, archevêque-évêque de Pérouse, aujourd'hui LÉON XIII glorieusement régnant, traduites de l'italien avec l'autorisation de Sa Sainteté, et précédées d'une introduction par AUGUSTIN LURY, docteur en théologie et en droit canonique, chapelain de Saint-Louis-des-Français. Un volume in-8° de CXXII-392 pages. Prix broché : 6 fr. Société de Saint-Augustin, Bruges.

LORSQUE, le 20 février 1878, le télégraphe apprit au monde que le choix du conclave s'était porté sur le cardinal Pecci, on s'étonna. De tous les membres du Sacré-Collège, il en était peu qui fussent moins connus à l'étranger.

On se mit à rechercher et à étudier les actes et les mandements de l'évêque de Pérouse, afin d'y surprendre la physionomie, le tempérament, les allures que prendrait le nouveau pontificat. Ce fut une révélation. Il se trouva en effet que, durant trente-cinq ans, la fermeté de Mgr Pecci en face de la Révolution, son souci de l'éducation de l'enfance, son zèle éclairé pour le progrès des hautes études, son intégrité doctrinale, ses admirables qualités d'apologiste, sa science de gouvernement, son intelligence des hommes, sa constante préoccupation de réconcilier, non pas la vérité avec l'erreur mais le vrai progrès, la vraie civilisation avec l'Église, l'avaient préparé à passer comme de plein pied d'un siège d'évêque au siège de Pierre : il y avait là comme une prophétie de ce que nous voyons depuis dix ans.

Mais ces documents étaient devenus rares; on en désira vivement la réimpression.

Sa Sainteté y consentit, et chargea deux de ses camériers, NN. SS. Ciccolini et Boccali, de choisir pour cette édition les actes de son épiscopat qui ont une importance religieuse ou sociale, et ceux qui ont trait à la défense de l'Église contre les assauts de ses ennemis.

Cet ouvrage d'intérêt général, par son objet, et qui revêt une autorité plus grande, de ce qu'il reparait sous les auspices de son auteur devenu pape, un chapelain de Saint-Louis-des-Français, M. Lury, vient d'en donner une excellente traduction, précédée d'une étude biographique et littéraire sur Léon XIII, la plus intéressante et la mieux écrite peut-être qui ait paru. Un rapide coup d'œil sur la table analytique des documents traduits suffit à faire apprécier la haute portée des enseignements qu'ils con-

tiennent; nous y relevons quelques questions, plus que jamais actuelles : *La conduite du clergé dans les temps présents.* — *Les prérogatives divines de l'Église et les erreurs modernes.* — *Nécessité absolue de la lutte chrétienne à notre époque.* — *L'Église catholique au XIX^e siècle.* — *Les prérogatives du Souverain-Pontife.* — *L'insuffisance de la religion naturelle.* — *Les mauvaises lectures, conséquence des libertés de la parole et de la pensée.* — *Réfutation de Renan.* — *L'Église et la civilisation.* — *Nécessité du pouvoir temporel des Papes.* — *Nécessité pour les catholiques sincères de défendre les droits du Vicaire de Jésus-Christ.*

Il serait puéril de vouloir ajouter quelque éloge à ce simple énoncé des sujets traités; nous nous bornerons à dire qu'on retrouvera ici la manière et le style des grandes Encycliques que les catholiques accueillent avec la plus joyeuse et la plus fière soumission.



Des droits d'enregistrement. Lecture faite à la Conférence française du Jeune Barreau de Gand, le 2 mai 1888, par HERMANN DE BAETS, avocat près la cour d'appel de Gand, avocat du département des Finances. (Gand, S. Leliaert, A. Siffer. 1888, prix : 3 fr.)

HERMANN DE BAETS, le collaborateur si distingué -- j'allais dire le fondateur -- du *Magasin littéraire*, s'est fait depuis quelque temps une spécialité de l'étude du droit fiscal. Appelé par sa position à pénétrer les mystères de cette science trop peu connue et -- disons le -- trop injustement dédaignée, il a senti le désir de faire connaître à ses jeunes confrères quelques unes des découvertes que l'on peut faire dans ce domaine si peu exploré. Là où un regard superficiel ne voit qu'incohérence et arbitraire, un œil attentif et studieux découvre l'enchaînement harmonieux des principes et des déductions : là où les recherches hâtives du profane se heurtent à mille difficultés rebutantes, l'étude calme et méthodique saisit bientôt les règles générales avec leurs applications logiques et leurs exceptions justifiées.

C'est ce fruit de son travail que l'auteur a voulu communiquer à ses auditeurs : c'est cette saveur enfin goûtée comme prix d'un labeur patient et continu qu'il a voulu partager avec eux.

Aussi l'œuvre de M. de Baets est-elle avant tout une œuvre de vulgarisation, écrite non pour les savants mais pour ceux qui ambitionnent d'arriver à la science et qui n'aiment pas les chemins rudes et malaisés du travail personnel.

M. de Baets les mène par une route peu longue et peu fatigante, non seulement à la connaissance de ce qu'il faut savoir de droit fiscal, mais encore à l'amour de cette science, tant et si peu justement délaissée.

C'est dire que l'ouvrage que nous signalons à toute l'attention de nos lecteurs est de la plus haute utilité pour le public auquel il s'adresse.

Nous n'avons pas parlé du style de M. de Baets parce que nos lecteurs en ont depuis longtemps apprécié l'élégance et la vigueur, la verve et l'éclat.

J. B.



Images du Carmel et Images Dominicaines, en chromolithographie : format livres de prières. Prix : fr. 0,05 pièce. Société St-Augustin, Bruges (Belgique).

IL vient de sortir des presses de la Société de Saint-Augustin une série de 8 images en chromo-lithographie, consacrées aux dévotions spéciales de l'ordre du Carmel, et 4 images Dominicaines. Elles forment un ensemble, que distinguent une gamme spéciale de couleurs d'une remarquable douceur, et une manière particulièrement gracieuse de traiter les paysages qui forment le fond du tableau.





A NOS AMIS.

AU terme de notre 5^e année d'existence, nous remercions les nombreux amis, abonnés ou collaborateurs, qui ont contribué au développement du « Magasin Littéraire et Scientifique ».

Nous faisons appel à leur dévouement pour la continuation de l'œuvre entreprise, et nous sommes heureux d'annoncer à tous les améliorations que la revue va recevoir.

Le « Magasin Littéraire et Scientifique » paraîtra désormais, par livraisons de 100 pages environ, le 15 de *chaque mois*. C'est dire que l'actualité sera particulièrement soignée. Une chronique littéraire et artistique renseignera régulièrement nos lecteurs sur les principaux faits de la Littérature et de l'Art en Belgique. Les Lettres et les Arts en France seront traités, régulièrement aussi, dans une correspondance parisienne : une plume compétente et autorisée s'est mise à notre disposition à cet effet, comme nos lecteurs le constateront dès le présent

numéro. La Bibliographie sera également l'objet d'une attention spéciale : les ouvrages analysés sous cette rubrique le seront d'une manière consciencieuse, dans des notices originales. Tout ce que nous publierons d'ailleurs sera comme par le passé inédit, et nous nous efforcerons de rendre nos numéros intéressants par la variété, en entremêlant Critique, Fantaisie, Voyages, Histoire, Science.

Quant à nos principes, rappelons que nous sommes catholiques, soumis d'esprit et de cœur aux enseignements de l'Église. Nous travaillons pour le Vrai religieux, philosophique, scientifique ; pour le Beau artistique et littéraire. Dans ce dernier domaine nous sommes respectueux des grandes traditions, nous ne repoussons pas d'ailleurs ce qui est neuf et jeune et sommes partisans de tous les progrès véritables.

La Rédaction.



TABLE DES MATIÈRES.

Second Semestre de l'année 1888.

Livraison du 15 Juillet 1888.

I. L'œuvre littéraire de Pailleron, L. D'ALMEIDA	5
II. Un chapitre de Paul Janet, M. A. COUSOT	35
III. Lettre Parisienne, TRISTAN DE ROCHENOIRE	43
IV. Scènes de la vie de Collège, HECTOR HOORNAERT	57
V. Origine et formation de la langue française, J. B. STIERNET	95
VI. Villes de bains, choses d'Espagne, P. WAUWERMANS	105
VII. La fleur de l'innocence, EUGÈNE DIJON	125
VIII. Pourquoi les roses ne vivent-elles que « l'espace d'un matin », JULES CAMAUËR	129
IX. <i>Poésies</i> : Le Grain. — La Nef, CHARLES FUSTER	131
Le Fil et L'Aiguille, M ^{me} B. d. T.	134
X. Bibliographie, ***	135

Livraison du 15 Septembre 1888.

I. Les Magistrats de France et leur inamovibilité, F. BOVY	149
II. La première ambassade de Bayard, CHARLES BUET	175
III. Choses d'Espagne et d'ailleurs, P. WAUWERMANS	195
IV. Lolina, MODIANO	220
V. Un Mystère moderne, CHARLES FUSTER	253
VI. L'encyclique « Libertas Præstantissimum », PROSPER SÆVY	267
VII. L'œuvre poétique de Georges Rodenbach, JEAN CASIER	289
VIII. New York, B ^{on} A. DE T'SERCLAES DE WOMMERSOM	335
IX. <i>Poésies</i> : En pleine mer, A. COUSOT	345
Lollia, ISABELLE KAISER	346
Sérénité, JEAN CASIER	348
X. Bibliographie, * *	349

Livraison du 15 Novembre 1888.

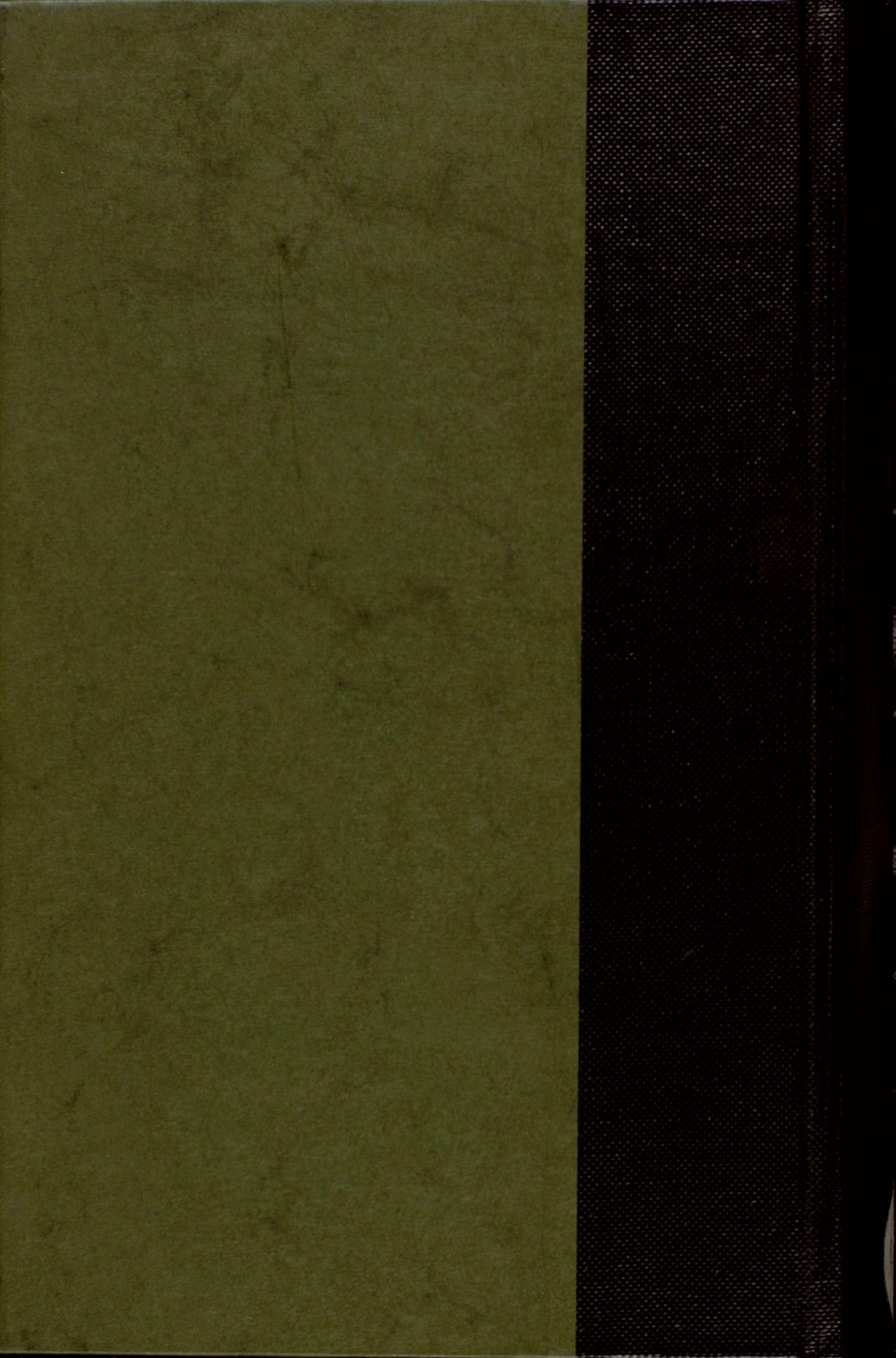
I. Sur l'art, G. S.	357
II. L'Encyclique « Libertas Præstantissimum » (<i>fin</i>), PR. SÆVY	377
III. Les lettres et les arts en France, FRANÇOIS BOURNAND	409
IV. Les Magistrats de France et leur inamovibilité (<i>fin</i>), F. BOVY	419
V. Poètes Provençaux, L. DE BACKER	449
VI. Rencontre en Paradis, CHARLES BUET	470
VII. Novembre, B ^{on} KERVYN DE VOLKAERSBEKE	487
VIII. En Crimée, EUGÈNE DE GROOTE	493
IX. Un chroniqueur du XVI ^e siècle, Laurent Vital, ALFRED DE RIDDER	503
X. La robe crème, CHARLES FUSTER	517
XI. Notes d'art, A. D.	525
XII. <i>Poésies</i> : La Veuve du Gréviste, JOSEPH SCHRAMME	533
Le Palais d'hiver. — La chanson du bon Tzar, HECTOR HOORNAERT	537
Le départ du château, JEAN CASIER	545
Chemins d'automne, GEORG. LE ROY	549
XIII. Bibliographie, ***	551
XIV. A nos amis	565

Table alphabétique des auteurs.

Second Semestre de l'année 1888.

	Pages.
ALMEIDA (LADISLAS D'). L'œuvre littéraire de Pailleron	5
BOURNAND (FRANÇOIS). Les Lettres et les Arts en France.	409
BOVY (F.). Les Magistrats de France et leur inamovibilité	149-419
BUET (CHARLES). La première ambassade de Bayard	175
Rencontre en Paradis	479
CANAÏER (JULES). Pourquoi les roses ne vivent-elles que « l'es- pace d'un matin »	129
CASIER (JEAN). L'œuvre poétique de Georges Rodenbach	289
<i>Sérénité</i>	348
<i>Le Départ du Château</i>	545
COUSOT (L'abbé M. A.). Un chapitre de Paul Janet	35
<i>En plein Mer</i>	345
DE BACKER (L.). Poètes Provençaux : Provence et Néerlande	449
DE GROOTE (EUGÈNE). En Crimée	493
DE RIDDER (ALFRED). Un chroniqueur du XVI ^e siècle : Laurent Vital	503
DIJON (EUGÈNE). La fleur de l'innocence	125
DUTRY (ALBERT). Notes d'art	525
FUSTER (CHARLES). <i>Le Grain</i> . — <i>La Nef</i>	131
Un Mystère moderne	253
La Robe crème	517
HOORNAERT (L'abbé HECTOR). Scènes de la vie de collège : le Surveillant	57
<i>Le Palais d'hiver</i> . — <i>La chanson du bon Tzar</i>	537
KAISER (ISABELLE). <i>Lollia</i>	346
KERVYN DE VOLKAERSBEKE (B ^{on}). Novembre	487
LE ROY (L'abbé GEORGES). <i>Chemins d'automne</i>	549
MODIANO. <i>Lolina</i>	229
ROCHENOIRE (TRISTAN DE). Lettre Parisienne : les Décadents	43
SAEY (L'abbé PROSPER). L'encyclique « Libertas Præstantissi- mum »	267-377
SCHRAMME (JOSEPH). <i>La Veuve du Gréviste</i>	533
STIERNET (L'abbé J.-B.). Origine et formation de la langue française.	95
S. (G.). Sur l'Art	357
T'SERCLAES DE WOMMERSON (B ^{on} A. DE). New York	335
T. (M ^{me} B. DE). <i>Le Fil et l'Aiguille</i>	134
WAUWERMANS (PAUL). Villes de bains, Choses d'Espagne et d'ailleurs	105-195

N. B. — *Le caractère italique désigne les poésies.*



Règles d'utilisation de copies numériques d'œuvres littéraires mises à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'ULB

L'usage des copies numériques d'œuvres littéraires, ci-après dénommées « copies numériques », mises à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles, ci-après A&B, implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées ici. Celles-ci sont reproduites sur la dernière page de chaque copie numérique mise en ligne par les A&B. Elles s'articulent selon les trois axes : protection, utilisation et reproduction.

Protection

1. Droits d'auteur

La première page de chaque copie numérique indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire.

2. Responsabilité

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des copies numériques, certaines déficiences peuvent y subsister – telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc. -. Les A&B déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des copies numériques. De plus, les A&B ne pourront être mises en cause dans l'exploitation subséquente des copies numériques ; et la dénomination des 'Archives & Bibliothèques de l'ULB' et de l'ULB, ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des copies numériques mises à disposition par eux.

3. Localisation

Chaque copie numérique dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme <http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom_du_fichier.pdf> qui permet d'accéder au document ; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les A&B encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à une copie numérique.

Utilisation

4. Gratuité

Les A&B mettent gratuitement à la disposition du public les copies numériques d'œuvres littéraires numérisées par elles : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

5. Buts poursuivis

Les copies numériques peuvent être utilisées à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les copies numériques à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation aux Archives & Bibliothèques de l'ULB, en joignant à sa requête, l'auteur, le titre, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s). Demande à adresser au Directeur de la Bibliothèque électronique et Collections Spéciales, Archives & Bibliothèques CP 180, Université Libre de Bruxelles, Avenue Franklin Roosevelt 50, B-1050 Bruxelles. Courriel : bibdir@ulb.ac.be.

6. Citation

Pour toutes les utilisations autorisées, l'utilisateur s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université Libre de Bruxelles – Archives & Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, date et lieu d'édition).

7. Liens profonds

Les liens profonds, donnant directement accès à une copie numérique particulière, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

- a) les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB ;
- b) l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre ; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB'.

Reproduction

8. Sous format électronique

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement le téléchargement, la copie et le stockage des copies numériques sont permis ; à l'exception du dépôt dans une autre *base de données*, qui est interdit.

9. Sur support papier

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

10. Références

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références à l'ULB et aux Archives & Bibliothèques de l'ULB dans les copies numériques est interdite.